

Travaux de Linguistique Romane

---

La régionalité lexicale du français au Moyen Âge

ELIPHI

*TraLiRo – Lexicologie, onomastique et lexicographie*

Collection dirigée par Marcello Aprile, Thomas Städtler et  
André Thibault

**TRALIRO**  
TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ROMANE

Martin Glessgen / David Trotter (éds.)

---

La régionalité lexicale du français  
au Moyen Âge

Volume thématique issu du colloque de Zurich  
(7-8 sept. 2015), organisé sous le patronage  
de la *Société de Linguistique Romane*

ELIPHII

EDITIONS DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE

Ouvrage publié avec le soutien du Fonds national Suisse de la recherche scientifique (FNS)

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 978-2-37276-009-6

EAN 9782372760096

© ÉLiPhi, Strasbourg 2016.

## Table des matières

Préface .....	VII
Martin Glessgen: La régionalité lexicale au Moyen Âge: hypothèses, constats et perspectives .....	1
<i>1. La régionalité lexicale dans la recherche lexicographique</i>	
Frankwalt Möhren: La régionalité dans le DEAF – historique et programme	37
Yan Greub: La régionalité dans la lexicographie du français médiéval (FEW, Gdf, TL) .....	51
Sabine Tittel: La régionalité lexicale de l'ancien français (ca 1100 – ca 1350): une enquête sur la base du <i>Dictionnaire étymologique de l'ancien français</i>	61
Pascale Renders: La régionalité lexicale du moyen français (1350-1500) dans le DMF .....	85
<i>2. Les trajectoires évolutives de la régionalité lexicale entre le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> s.</i>	
Hélène Carles: La régionalité lexicale dans la Galloromania avant 1100 .....	99
Pierre Rézeau: La régionalité lexicale du français après 1500, à travers des régionalismes recueillis dans les correspondances de poilus .....	111
Jean-Paul Chauveau: Régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains en Haute-Bretagne .....	131
<i>3. La variation lexicale régionale en fonction du contact linguistique</i>	
Max Pfister: L'influence lexicale de l'occitan sur le français .....	169
Andres Kristol: Le français écrit en territoire francoprovençal: le témoignage de la <i>Petite Chronique</i> de Jeanne de Jussie .....	179
Laura Minervini: La variation lexicale en fonction du contact linguistique: le français dans l'Orient latin .....	195
Fabio Zinelli: Espaces franco-italiens: les italianismes du français-médiéval .....	207
Thomas Städtler: Le français régional en contexte latin après 1100 .....	269

<i>4. La régionalité lexicale dans les genres textuels</i>	
François Zufferey: Les régionalismes dans les textes littéraires: une contribution à leur tradition manuscrite et à l'histoire culturelle .....	289
Giovanni Palumbo: Quelques remarques sur l'intérêt philologique des régionalismes: le cas de la <i>Chanson d'Aspremont</i> .....	301
Olivier Collet: La plus ancienne traduction française de la <i>Legenda aurea</i> .....	329
Martin Glessgen / Dumitru Kihai: La régionalité lexicale dans les textes documentaires .....	341
Paul Videsott: La chancellerie royale et la régionalité lexicale .....	377
<i>5. La régionalité lexicale et la formation des langues standard: le cas des langues voisines</i>	
Anne-Christine Gardner: The development of a lexical standard in English ...	413
Johannes Kabatek: La standardisation du castillan au Moyen Âge .....	433
Wolfgang Schweickard: La régionalité lexicale en italien .....	437
<i>6. Épilogue et bibliographie des travaux de Gilles Roques</i>	
Gilles Roques: Épilogue .....	447
Bibliographie des travaux de Gilles Roques .....	455
<i>7. Inventaire des régionalismes médiévaux français</i>	
Martin Glessgen: Inventaire de régionalismes lexicaux du français médiéval: une synthèse à partir des travaux de Gilles Roques .....	465
Martin Glessgen / Gilles Roques / David Trotter (†): Inventaire des régionalismes médiévaux français .....	473

## Préface

L'idée de réaliser un volume thématique sur la régionalité lexicale du français au Moyen Âge nous a été inspirée par les travaux de notre ami Gilles Roques. Lors d'une de nos innombrables discussions avec David Trotter, cette idée s'est concrétisée et nous avons réfléchi sur la meilleure manière d'affronter ce sujet qui nous semblait largement sous-exploité par la recherche lexicologique et variationniste. David Trotter était notamment convaincu de l'importance de constituer un inventaire de référence pour pouvoir disposer d'une base empirique suffisamment large pour permettre des interprétations linguistiques. C'est ainsi qu'est née une première mouture de l'*Inventaire des régionalismes* basée alors sur les seuls comptes rendus de Gilles Roques<sup>1</sup>. Lors d'une rencontre en février 2015, nous avons soumis à un examen détaillé la validité de ce choix, et après quelques heures de vérifications dans les dictionnaires, David Trotter a pu constater, avec grande satisfaction, « c'est donc juste à 90 pourcent » – la passion de Gilles Roques nous avait rattrapés tous les deux. Nous avons saisi avec enthousiasme cette occasion de travailler avec l'ami de longue date qui nous avait présentés l'un à l'autre en 1998 lors du Congrès de Bruxelles. En tant que président et secrétaire de la *Société de Linguistique Romane* nous étions également heureux de pouvoir rendre ainsi un hommage à l'ancien secrétaire à qui la *Société* doit tant.

Notre enthousiasme a été réconforté à tout moment par l'engagement amical d'autres confrères de la *Société* et la *Revue de Linguistique Romane*, l'ancien et l'actuel trésorier Jean-Paul Chauveau et Thomas Städtler, le responsable des comptes rendus Paul Videsott, le secrétaire de rédaction Dumitru Kihai, ainsi que Yan Greub et Giovanni Palumbo. Tous ont apporté leur contribution à la constitution de l'*Inventaire* et également, par une étude thématique, au présent volume. Ce dernier réunit de nombreux autres confrères liés depuis de longues années intimement à la *Société* et à la *Revue* comme Andres Kristol, Laura Minervini, Frankwalt Möhren, Max Pfister, Pierre Rézeau, Wolfgang Schweickard ou François Zufferey, à côté d'autres chercheurs, comme Hélène Carles, Olivier Collet, Pascale Renders, Sabine Tittel ou Fabio Zinelli.

---

<sup>1</sup> Cf. *infra*, p. 473-635; la version définitive de l'*Inventaire* comporte également les renvois à la thèse dactylographiée de Gilles Roques (1980). Pour permettre sa consultation, cette dernière a été mise en ligne sur le site des ÉLiPhi en format PDF; Yan Greub a aimablement fait scanner l'exemplaire personnel de G. Roques, comportant ses ajouts manuscrits qui soulignent le caractère mouvant de cette matière riche.

D'un point de vue thématique, le présent volume fournit un complément au volume sur la régionalité lexicale du français contemporain que nous avons réuni avec André Thibault en l'honneur du 65<sup>e</sup> anniversaire de Pierre Rézeau (2005). En fait, les intérêts et objectifs scientifiques de Gilles Roques, de David Trotter et de nous-même ont parfaitement conflué dans ce volume sur la régionalité médiévale, volume dont le rendement a largement dépassé nos attentes. La disparition de David Trotter, quelques semaines avant le colloque, a profondément attristé tous les amis réunis à Zurich et nous avons essayé, avec Gilles Roques, de lui rendre hommage dans le fascicule de Noël de la *Revue* qui lui est dédié (*RLiR* 79, 322-29). Nous sommes heureux de pouvoir présenter à la communauté romaniste dans les meilleurs délais cet ensemble thématique qui lui tenait infiniment à cœur.

Le colloque et la publication du présent volume ont bénéficié du soutien précieux du Fonds National Suisse, de l'*Anglo-Norman Dictionary* (Aberystwyth), de la 'Hochschulstiftung' de l'Université de Zurich et du centre de compétences 'Sprache und Raum' (Zurich). Au nom de tous les contributeurs, nous remercions ces institutions de leur apport bienveillant qui a été indispensable à la présente réalisation.

Zurich, en avril 2016

Martin GLESSGEN



## La régionalité lexicale au Moyen Âge : hypothèses, constats et perspectives

La variation diatopique du lexique français médiéval constitue une dimension linguistique à part entière qui est depuis toujours largement sous-estimée – et sous-exploitée – par les historiens de la langue, les philologues, les éditeurs de textes et même les lexicographes.

Telle qu'elle apparaît dans les sources écrites, cette variation dans l'espace est tributaire des autres paramètres diasystématiques – notamment le temps et les genres textuels – de même que des conditions particulières de l'écrit médiéval. La variation lexicale suit ainsi la tendance des *scriptae* médiévales à réduire la variation dans l'espace, en favorisant des choix suprarégionaux. Les processus de copie réduisent ultérieurement cette variation, affectant en premier lieu les textes littéraires<sup>1</sup>.

La dimension diatopique de la variation lexicale peut paraître à première vue plus simple à saisir que les dimensions diaphasique, diastratique ou diamésique; mais il s'agit là d'une erreur d'optique. En effet, la régionalité lexicale du français médiéval ne se laisse pas appréhender de manière immédiate. Son étude suppose au préalable une prise de conscience épistémologique de divers paramètres et niveaux d'analyse.

En premier lieu, il faut prendre en considération l'opposition cruciale entre l'oral et l'écrit, entre la langue naturelle et spontanée que sont les dialectes parlés et la langue écrite en voie d'élaboration que sont les *scriptae*. D'après la très forte diversification lexicale observable dans les dialectes modernes, doublée des indices de l'écrit médiéval et de l'apport des trajectoires étymologiques, il faut supposer dès le Moyen Âge une variation diatopique importante dans le lexique quotidien. Cette variation peut être de nature locale (= à faible diffusion dans l'espace) ou de nature régionale (= à diffusion plus large).

Or, l'écrit écarte de manière systématique la variation trop fortement circonscrite dans l'espace et favorise, justement, des lexèmes à large diffusion. Les *scriptae* oïliques se placent ainsi dans une logique régionale et répondent, à l'intérieur du

---

<sup>1</sup> Au niveau d'un texte et d'un manuscrit donné, les effets de variance sont complexes: comme Gilles Roques nous l'a fait remarquer, un copiste picard peut, par exemple, remplacer un régionalisme lorrain par un régionalisme picard voire même introduire un nouveau régionalisme à la place d'une forme suprarégionale (v. les différents cas de figure étudiés *ici* chap. 4). Mais de manière macroscopique, les copies ont invariablement un effet d'homogénéisation linguistique: « la superposition de différentes strates linguistiques générée par les copies augmente partiellement [l']hétérogénéité [linguistique des textes] mais elle introduit en même temps un élément de neutralisation (l'effet 'tâche d'huile' de H. Goebel) » (Glessgen 2012, 17; cf. Goebel 1975, 167).

diasystème français, aux conditions d'une codification pluricentrique (cf. *infra* 3.1). Leur variation diatopique est réduite par le modèle du latin, par les interactions entre les différentes *scriptae* et, comme nous venons de le dire, par les processus de copie. Si la variation lexicale est très développée en fonction du vocabulaire élaboré dans les différents genres textuels (littérature profane, textes religieux, d'un savoir spécialisé, pratiques, documentaires), elle est moins apparente dans le domaine du lexique des références quotidiennes, notamment pour ce qui est de sa dimension diatopique.

La question est donc de cerner les dimensions de ce type de variation qui connaît ses racines premières dans l'oral, mais qui dépend également de l'élaboration linguistique au sein des genres textuels. Jusqu'ici la régionalité lexicale a été étudiée presque exclusivement au niveau microscopique des lexèmes ou encore des textes individuels. Or, le présent volume souhaite dépasser ces approches ponctuelles pour appréhender le phénomène de manière plus globale. Après un siècle de recherches sur des lexèmes particuliers, il nous a semblé possible de tenter une synthèse qui vise la langue dans son ensemble et qui réponde aux interrogations de la linguistique variationnelle actuelle.

Nous avons choisi deux voies pour y parvenir : (1) l'établissement d'une nomenclature de régionalismes avérés ou au moins potentiels et (2) un traitement thématique ciblé des paramètres pertinents pour la régionalité lexicale à partir d'une série de thèses (ou hypothèses) sur la régionalité médiévale. Les travaux préparatoires dans les deux axes ont servi de point de départ aux différentes interventions du colloque de Zurich dont les résultats réunis dans ce volume, permettent de préciser sur bien de points les constats empiriques et les implications épistémologiques de la question.

## 1. La nomenclature : un inventaire de régionalismes lexicaux

L'établissement d'une nomenclature assez large est indispensable pour dépasser l'état éclaté de la recherche. Comme David Trotter l'avait formulé lors de la préparation du colloque, seule une quantité certaine de données permet d'entrevoir les grandes lignes de la variation diatopique et de rompre ainsi la circularité qui domine par la force des choses l'argumentation ('un mot est régional puisqu'il se trouve dans un texte dont on sait qu'il provient de telle ou telle région'). Or, ces données ne sont que très partiellement disponibles dans la lexicographie de référence comme nous le verrons tout au long de ce volume. Notre premier point d'appui n'a donc pas été une extraction de lexèmes à partir des dictionnaires de la langue d'oïl, mais une synthèse des très nombreux régionalismes relevés par Gilles Roques, sans conteste le meilleur spécialiste de la question, dans près de 250 comptes rendus et articles. Gilles Roques a été en effet pendant longtemps le seul chercheur qui ait relevé de manière systématique des régionalismes lexicaux dans des textes de français médiéval<sup>2</sup>. Ce travail de

<sup>2</sup> Son modèle a été suivi, plus récemment, par Takeshi Matsumura qui, à notre regret, n'a pas pu participer à la préparation du colloque et au présent volume mais qui a pu publier au même moment son *Dictionnaire du français médiéval* comportant de nombreux régionalismes.

longue haleine a commencé dans sa thèse de doctorat d'État (Strasbourg, 1980) et s'est développé par la suite dans une très importante série de comptes rendus, dans la ZrP d'abord (1973-1984), dans la RLiR ensuite (depuis 1984).

Sous la coordination efficace de David Trotter, nous nous sommes ainsi accordés avec plusieurs collègues<sup>3</sup> ainsi qu'avec Gilles Roques lui-même pour réunir dans un inventaire ce capital lexicologique. La première version, qui comptait environ 1200 entrées a été distribuée aux participants du colloque qui ont pu l'utiliser dans leurs travaux. Par la suite, nous avons homogénéisé la présentation et vérifié les informations concernant les différents lexèmes pour proposer la liste élaborée qui constitue la colonne vertébrale de l'*Inventaire de régionalismes* publié dans ce volume<sup>4</sup>. Nous avons également intégré dans cet *Inventaire* les lexèmes traités par les participants au colloque (avec les renvois nécessaires au présent volume)<sup>5</sup>, les régionalismes présents dans la thèse de G. Roques et dans ses articles ainsi que, de manière succincte, les 1240 mots marqués explicitement comme régionaux dans le DMF (cf. aussi *infra* 4.1)<sup>6</sup>. Les quelque 2800 lexèmes réunis ainsi ne constituent pas, bien entendu, un dictionnaire de régionalismes, mais seulement le début d'une nomenclature potentielle<sup>7</sup>. Par son volume et son assise méthodologique, cet *Inventaire* fournit néanmoins une nouvelle référence pour la recherche future et facilitera l'orientation dans ce domaine.

## 2. La théorisation : dix thèses concernant la régionalité lexicale au Moyen Âge

Parallèlement à la préparation de cet *Inventaire*, nous avons réuni une série de thèses qui a également été soumise aux participants du colloque pour servir de premier canevas à une théorisation. Les voici sous leur forme initiale, à commencer par une brève définition :

(0) Définition : un régionalisme est un lexème dont la forme et/ou le sens se caractérise par une diffusion régionale identifiable à l'intérieur de l'espace de la langue en question. Par 'forme', il faut entendre le radical et/ou l'affixe (= régionalisme lexical), non pas des éléments purement grapho-phonétiques ou flexionnels (= variation régionale grapho-phonétique ou morphologique). Il s'agit donc de lexèmes qui sont utilisés exclusivement ou de manière préférentielle dans une seule ou dans plusieurs régions données (= régionalismes exclusifs vs régionalismes de fréquence) [cf. aussi Möhren, *ici* 46].

<sup>3</sup> H. Carles, J.-P. Chauveau, G. Palumbo, Th. Städtler, et P. Videsott.

<sup>4</sup> L'homogénéisation : Jan Reinhardt, Myriam Bergeron-Maguirre ; la vérification : Gilles Roques ; la coordination depuis le colloque : Martin Glessgen.

<sup>5</sup> Nous n'avons retenu que les mots probablement ou potentiellement régionaux.

<sup>6</sup> Le relevé des régionalismes dans le présent volume a été effectué par Dumitru Kihaï, celui dans les travaux de Gilles Roques par lui-même, l'extraction des régionalismes explicites du DMF par Pascale Renders.

<sup>7</sup> Cf. *ici*, 465-471 la description plus détaillée de cet *Inventaire*.

Un régionalisme lexical (ou : mot régional) s'oppose à un mot du 'français général', diatopiquement neutre et en usage dans tout le territoire d'oïl ou au moins dans l'essentiel de ce territoire (sauf, par exemple, là où le mot général est remplacé par un mot régional). Le régionalisme s'oppose également à un mot dialectal diatopiquement très marqué (cf. *infra*, n° 1).

Un régionalisme peut bien entendu apparaître en dehors de sa région d'origine : il s'agit d'un emprunt diasystématique (ou d'une 'citation') qui assume alors un degré de marquage différent, voire autonymique pour reprendre la terminologie de Josette Rey-Debove. En effet, un mot régional normand dans un texte picard évoque d'autres associations qu'un mot régional picard : il peut alors faire office de couleur locale (quand, par exemple, un historien picard évoque un fait qui s'est passé en Normandie).

(1) Les formes lexicales 'régionales' sont différentes, de par leur statut, des formes lexicales 'dialectales'. Cette différence porte tout d'abord sur la conception médiale et sur leur diffusion dans l'espace : les formes dialectales sont de nature orale et elles connaissent une diffusion variable, qui peut être fortement circonscrite ('*kleinräumig*'); les formes régionales, de nature scripturale, connaissent *a priori* une diffusion plus large ('*grossräumig*'), même si celle-ci peut être nettement inférieure à l'extension du territoire linguistique intégral. Les formes lexicales écrites s'inscrivent donc toutes dans une logique de large diffusion ; elles partagent la nature supralocale de toute forme lexicale qui passe à l'écrit.

En d'autres termes : ces formes font partie des *scriptae* médiévales qui sont des variétés écrites, régionales voire supra-régionales, qui correspondent au langage 'de distance' et non pas au langage 'de l'immédiat' [cf. *infra* 3.6].

(2) Une fois cette distinction admise, il reste à évaluer quantitativement en quelle mesure le vocabulaire écrit oïlique comprend des lexèmes qui couvrent l'intégralité voire la quasi-intégralité du territoire linguistique et des lexèmes qui ne sont utilisés que sur une partie du territoire ; parmi ces derniers (donc : les régionalismes), il faudrait quantifier le vocabulaire avec une assez large diffusion (un tiers, la moitié, deux tiers du territoire) et le vocabulaire avec une diffusion plus restreinte (un dixième, un cinquième du territoire) [cf. *infra* 4.1, 4.2].

(3) Si les régionalismes médiévaux sont différents par nature des formes dialectales, ils sont toutefois antérieurs ou, plutôt, concomitants à la formation d'une langue standard. À partir du 16<sup>e</sup> s., les dynamiques évolutives du vocabulaire régional peuvent prendre appui sur une langue standard constituée<sup>8</sup> ; il s'agira alors dans la terminologie de Coseriu d'une variation de type tertiaire. Avant le 16<sup>e</sup> s., la logique régionale est celle d'une codification pluricentrique, en voie de confluence [cf. *infra* 3.1].

<sup>8</sup> Cf. pour cette problématique notre volume sur la régionalité du français contemporain, en l'honneur de Pierre Rézeau (Glessgen/Thibault 2005), notamment la contribution de Jean-Pierre Chambon (« Après le *Dictionnaire des régionalismes de France* : bilan et perspectives », 3-29) ; cf. aussi *infra* n. 19.

(4) Par conséquent, les formes régionales se nourrissent au Moyen Âge avant tout de l'oral non-standardisé ; concrètement, elles reposent ou bien sur des formes dialectales (le 'substrat' trop souvent invoqué pour l'époque moderne, mais réel au Moyen Âge) ou bien sur des formes alloglottes (occitan, francoprovençal, flamand, anglais, italien, arabe/grec).

Or, les formes dialectales sélectionnées à l'écrit ont la caractéristique de connaître une diffusion certaine dans l'espace et ne sont pas, pour l'essentiel, fortement localisées (sauf rares exceptions) ; mais il est important de retenir que la diffusion relativement large des lexèmes en question appartient tout d'abord à l'oral ; elle n'est pas, dans un premier temps, un effet de la mise à l'écrit. Il est certain qu'ensuite, l'intégration d'un lexème dans la scripturalité peut avoir un effet de diffusion majeure, mais il s'agit là d'un effet secondaire. En synthèse, la sélection de l'écrit porte sur des formes orales déjà caractérisées par une diffusion relativement large ; la régionalité n'est donc pas l'effet d'un processus de transformation, mais la conséquence d'un choix déterminé par les acteurs de l'écrit [cf. *infra* 3.4, 3.6].

(5) Par ailleurs, le Moyen Âge ne connaît pas, contrairement à l'époque moderne, de nouvelles formations (dérivationnelles ou sémantiques) de dimension régionale à partir de formes déjà intégrées à l'écrit (= la régionalisation du français standard) : c'est la grande différence de nature avec le français régional actuel [cf. *infra* 3.1: suite aux travaux pour le présent volume, nous avons été amené à nuancer cette idée: même si la régionalité médiévale est antérieure, d'un point de vue déontologique, à la langue standardisée, des mots du français général peuvent connaître dès le Moyen Âge des dérivés ou des changements sémantique au niveau régional].

(6) Les formes du français régional médiéval semblent avoir tendance à rester relativement stables dans l'espace ; il faut distinguer quatre cas de figure différents :

- la plupart des régionalismes reste circonscrits à leur région d'origine pendant le Moyen Âge ; il faudra considérer comme 'région' dans ce sens des entités plutôt larges, comme des provinces (Picardie, Normandie, Bourgogne) ;
- seule une minorité des lexèmes régionaux connaît au fur et à mesure une diffusion plus large dans l'espace, à l'aide du vecteur de l'écrit ;
- seule une minorité encore plus réduite finira par entrer dans le français standard ;
- avec la diffusion de la langue standard à l'époque moderne, la plupart des régionalismes médiévaux disparaissent alors de l'écrit ; ils peuvent toutefois survivre à l'oral et réapparaître à l'écrit plus tard et avec un statut différent.

Les quatre cas de figure méritent l'attention et devraient être précisés sur une base empirique large.

[cf. *infra* 3.3, 4.1 et 4.2: la relative stabilité des régionalismes est également une thèse que nous avons été obligé à nuancer suite aux résultats du présent volume. En ligne générale, nous avons sous-estimé la présence quantitative des régionalismes en français médiéval par rapport à des mots à diffusion générale.]

(7) En dehors de la question de l'espace, il faut également prendre en considération les autres paramètres du diasystème. L'opposition 'lexique dialectal (oral) / lexique régional [ou supra-régional] (écrit)' est enrichie par d'autres variables: des appartenances à des champs sémantiques définis (= distribution onomasiologique), la spécificité sémantique des lexèmes et le degré de polysémie des formes; enfin, le degré de latinité (vocabulaire savant/prestige) [cet aspect n'a pas été traité de manière systématique dans le présent volume].

(8) Par ailleurs, les régionalismes apparaissent dans tous les genres textuels; mais étant donné les grandes différences de contenu entre les genres, les mêmes régionalismes n'apparaissent pas dans tous les genres textuels (le syntagme lorrain agricole *terre treisse* n'apparaîtra pas dans un texte littéraire, religieux ou médical). La valeur diasystématique, stylistique ou fonctionnelle des régionalismes est également différente selon les genres [cf. *infra* 3.5].

(9) En synthèse, la question fatidique reste de savoir quelles sont les voies de sélection du vocabulaire entre une langue parlée au 8<sup>e</sup> siècle et une langue standard écrite au 16<sup>e</sup> siècle. Nous supposons que la sélection de l'écrit porte en premier lieu sur des formes lexicales avec une diffusion (et donc une utilité) maximale à l'oral. Mais la présence de formes régionales (donc à diffusion plus restreinte) est également évidente dès les débuts; il s'agit de déterminer leur importance quantitative dans la sélection opérée par l'écrit médiéval et dans l'évolution ultérieure des processus d'homogénéisation (= diffusion) qui mèneront à la langue standard [cf. *infra* 3.6].

(10) Le rôle des régionalismes dans le processus d'élaboration lexicale est particulièrement significatif, surtout en prenant en considération aussi les différents paramètres du diasystème et les genres textuels. L'étude des régionalismes fournit ainsi, au moins dans le cas du français, un apport épistémologique essentiel à la compréhension des mécanismes de sélection et de diffusion lexicale.

À l'exception de la thèse n° 7, l'intégralité de ces 'hypothèses' – comme Laura Minervini a préféré les appeler (cf. *ici*, 195) – ont été examinées à travers le présent volume, ce qui a permis d'ouvrir l'éventail des multiples facettes de la thématique. Nous essayerons par la suite en guise d'introduction de synthétiser les résultats des différentes contributions dans l'optique de notre canevas de théorisation.

### 3. Les études thématiques du présent volume

#### 3.1. *État de la recherche*

Les contributions au présent volume appréhendent la régionalité lexicale sur cette double base, empirique et épistémologique. Les cinq volets interprétatifs étudient la place des régionalismes dans la lexicographie (3.2), leur évolution dans les grandes lignes avant et après l'époque médiévale à l'étude (1100-1500) (3.3), la variation en fonction du contact linguistique (3.4) et des genres textuels (3.5), enfin la relation

entre la régionalité lexicale et les langues standard voisines (3.6). En amont, nous souhaiterions faire quelques remarques sur l'état de la recherche.

La première question qui se pose en effet lorsque l'on traite une quelconque thématique, est de réunir les connaissances déjà disponibles. Or, dans le cas présent, l'on se trouve face à un vacuum presque déroutant. Mis à part la thèse d'État – inédite – de Gilles Roques (1980), il n'existe aucune étude monographique sur la régionalité lexicale du français médiéval ou sur son évolution à travers les siècles. Le concept même de la régionalité lexicale au Moyen Âge est peu présent dans la recherche<sup>9</sup>.

Le sujet a toutefois été abordé dans les articles de la RSG (*Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*). Les synthèses de Chambon/Greub dans la RSG sur l'histoire des dialectes et sur celle des variétés régionales du français (2008a et b) placent les – faibles – débuts de la régionalisation du français au 16<sup>e</sup> siècle (2008b, 2554). Cela répond à la logique des 'dialectes tertiaires' de Coseriu qui supposent une régionalisation sur la base d'une langue standard une fois établie. Chambon/Greub traitent par conséquent la variation diatopique des textes médiévaux dans le cadre de l'histoire des *dialectes*, tout en soulignant le décalage de nature entre les *scriptae* et les dialectes parlés (2008a, 2509sqq.).

Cette vision parfaitement cohérente peut toutefois être élargie. L'élaboration de l'écrit roman médiéval se place partout dans la logique d'une 'codification pluricentrique'<sup>10</sup>: les langues standard qui émergent vers la fin du Moyen Âge et qui sont pleinement codifiées aux 16<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> siècles se construisent auparavant à travers un dialogue entre différentes variétés écrites à dimension régionale, autant dans leurs choix grapho-phonétiques et morphologiques que dans leur choix lexicaux. Dans ce sens, il faut supposer l'existence d'une régionalité *avant* celle d'une langue standard. Les variétés régionales du Moyen Âge répondent aux principes de neutralisation, d'homogénéisation et d'élaboration qui sont propres à une langue standard et se détachent par nature des variétés dialectales<sup>11</sup>. Il y a également une continuité de fait entre la régionalité lexicale médiévale et celle de l'époque moderne, avant et après la standardisation (cf.

<sup>9</sup> Le concept est, par exemple, absent dans la thèse dense et excellemment documentée de Chr. Schmitt 1974 dédiée à la différenciation diatopique du lexique galloroman – un des rarissimes travaux synthétiques dans le domaine.

<sup>10</sup> Cf. notre introduction au volume Glessgen/Thibault 2005 (« La 'régionalité linguistique' dans la Romania et en français »), notamment p. XII sq. (« La dimension historique de la variation régionale »).

<sup>11</sup> C'est également le point de vue de Bernhard/Gerstenberg 2008 dans l'article parallèle de la RSG pour l'Italoromania; cf. p. 2543: « IR [= Italiano regionale] in senso stretto (dialetti terziari della lingua standard) non consente l'analisi diacronica per la fase antecedente il 1525. Ma anche prima del '500 si possono osservare contatti orizzontali tra i vari volgari medievali dai quali nascono fenomeni di convergenza (Ausgleichstendenzen). IR in senso più ampio permetterebbe di estendere la descrizione di tali fenomeni anche ai volgari (tardo-)medievali e alle esigenze delle comunità linguistiche prima del '500. Le varietà storiche, entrando nella categoria di IR (in senso lato), nascono dalle varie esigenze delle comunità di parlanti / scrittori di un *modello linguistico supercomunale da parte dei dialettografi*: 'È il processo per cui il dialetto tende costantemente ad elevarsi a lingua e la lingua si abbassa [...] verso il dialetto' (Pellegrini 1960, 140). »

*infra* 3.3). Il faut même supposer l'existence d'une régionalité lexicale avant l'apparition de textes romans pleins, une régionalité qui s'articule parmi les mots vernaculaires en contexte latin et qui partage les caractéristiques de neutralisation et élaboration de la régionalité à l'époque textuelle (cf. *infra* 3.3)<sup>12</sup>.

Chambon/Greub (2008b, 2560) proposent par ailleurs une typologie des régionalismes qui permet de catégoriser les lexèmes régionaux selon leur diffusion et leur genèse. En restructurant légèrement leur modèle, nous retenons comme types de diffusion possibles :

- (1) régionalismes de toujours: unités lexicales héréditaires attestées dans une région depuis les premiers témoignages de la langue (sachant que la diffusion précise dans l'espace est toujours sujette à la variation)
- (2) innovations régionales: lexèmes qui se constituent à un moment donné dans la trajectoire de la langue (par un des trois mécanismes indiqués par la suite)
- (3) parmi les innovations (mais aussi parmi les régionalismes de toujours), il peut y avoir des régionalismes ayant connu un rétrécissement (à partir d'une diffusion plus large) ou une expansion (qui peut mener jusqu'à la généralisation des mots en français)
- (4) régionalismes par rétrécissement: mots du français général rétrécis (catégorie souvent rapprochée des 'archaïsmes')

La genèse des innovations régionales suppose les trois mécanismes suivants :

- (i) emprunt aux dialectes galloromans
- (ii) emprunt à des langues de contact parlées (éventuellement via les dialectes)
- (iii) dérivation ou changement sémantique à partir d'un mot du français général, d'un mot dialectal ou d'un autre mot régional

Les régionalismes de toujours peuvent également correspondre à des :

- (iv) mots héréditaires non dérivés sur une base latine / protoromane

À l'époque médiévale, les emprunts aux dialectes et aux langues de contact dominant parmi les régionalismes oïliques, mais notre *Inventaire* comporte également de nombreux dérivés formés à partir de mots déjà régionaux et même de mots généraux ainsi qu'un certain nombre de régionalismes de toujours sur une base protoromane. Ajoutons que les régionalismes médiévaux peuvent dénommer comme aujourd'hui autant des concepts communs que des notions spécifiques à une région donnée (un aliment, une forme de vêtement, une institution etc.).

Les articles de synthèse de la RSG fournissent donc une première orientation qui est d'autant plus précieuse que la régionalité lexicale n'est pratiquement jamais traitée de manière synthétique ou générale. La romanistique médiéviste a en effet développé depuis longtemps des techniques efficaces pour localiser des textes ou des manuscrits

<sup>12</sup> L'absence d'une référence linguistique vernaculaire établie par une quelconque norme textuelle pourrait avoir favorisé l'intégration de formes régionales en contexte latin; ceci étant dit, les relevés de mots vernaculaires pré-textuels chez Carles (2011 et s.p.) ne montrent pas de décalages significatifs par rapport aux choix lexicaux de la première époque textuelle.



grâce aux formes régionales grapho-phonétiques, morphologiques ou lexicales (cf. aussi *infra* 3.5). Mais les régionalismes servent dans cette optique toujours d'éléments fonctionnels et ne sont pas des objets d'observation à part entière. Cela a changé avec les travaux de Gilles Roques qui réunissent de manière ciblée des matériaux précieux. Mais l'auteur reste prudent devant les interprétations générales – ses travaux sont pionniers, parfaitement conscients d'être par nature partiels. S'il y a une tradition d'études sur la régionalité médiévale, elle s'exprime essentiellement dans cette lignée : cela vaut autant pour les multiples comptes rendus et articles de Takeshi Matsumura<sup>13</sup> que pour les relevés de régionalismes proposés par d'autres auteurs dans le cadre d'un glossaire, d'une édition de texte ou d'une étude lexicologique<sup>14</sup>.

Il est inutile de dire que la régionalité lexicale est pratiquement absente parmi les sujets des manuels de référence sur l'histoire de la langue française. Relevons à cet égard que ces ouvrages denses et utiles ne traitent que peu de questions de lexicologie diachronique<sup>15</sup>.

Nous sommes ainsi arrivé à la conclusion que la lexicographie du français médiéval est le seul lieu où la recherche sur la régionalité lexicale peut ou pourrait s'articuler de manière systématique, ce qui explique le choix du premier volet thématique du présent volume.

<sup>13</sup> Notons toutefois l'interprétation succincte, mais incisive de Matsumura (1998, 162-64) sur la base des *ca* 125 régionalismes qu'il a relevés dans la tradition textuelle de *Jourdain de Blaye en alexandrins*. Il relève notamment sept 'régionalismes à aire réduite' et oppose 34 régionalismes médiévaux qui appartiennent également aux dialectes modernes à 49 qui « n'ont pas d'attestation dialectale moderne » (*ib.* 162sq.).

<sup>14</sup> Notons également que cette tradition d'études est méthodologiquement dominée – citons par exemple à travers les décennies les travaux exemplaires de Henry 1972, de Chambon 1997a ou de Boutier 2012, chaque fois avec un degré de précision croissant – et riche de renseignements – citons en guise d'exemple les 133 régionalismes (potentiels) relevés par Collet dans l'œuvre de Gautier de Coinci (Collet 2000, LXXXIX-XCI) ou encore la monographie classique de Max Pfister sur le vocabulaire de Girart de Roussillon (1970), qui se place dans une optique rigoureusement diatopique ; mais les informations apportées par tous ces travaux, souvent impressionnants, souffrent d'un éclatement maximal comme c'est également le cas pour la variation diatopique du français médiéval en grapho-phonétique et en morphologie (cf. Glessgen 2012, 14-16).

<sup>15</sup> Le sujet est absent dans l'*Évolution et structure* de W. v. Wartburg (1946), dans la *Französische Sprachgeschichte* de H. Berschin / J. Felixberger / H. Goebel (1977, 2008), dans *Le français* de A. Lodge (1993) ou dans l'*Histoire de la langue française* de J. Picoche/Chr. Marchello-Nizia (1994). – H.J. Wolf dédie un bref passage aux 'Dialektalimen' dans le chapitre sur le moyen français de sa *Französische Sprachgeschichte* (1979, 91 : il traite essentiellement de mots du français général qui ont une origine régionale comme *camion* (< norm.-pic.) ou *avalanche* (< frpr.)). – J. Chaurand traite un exemple de variation lexicale régionale, les géosynonymes du concept "échalas, perche pour attacher la vigne" (*Nouvelle histoire de la langue française*, 1999, 84sq.). – F. Duval propose un chapitre très équilibré et dense sur les 'Dialectes parlés et écrits' au Moyen Âge (*Mille ans de langue française*, A. Rey/F. Duval/G. Siouffi, 2007, 100-157), mais avec seulement quelques mentions très ponctuelles concernant le lexique dialectal ou régional (p. 149 : il mentionne également des mots normands devenus français comme *cargaison* ou *quai* ; p. 156 : il donne quelques exemples de mots picards dans des farces du 15<sup>e</sup> s. comme *gargate* „gorge“).

### 3.2. La régionalité dans la recherche lexicographique

v. MÖHREN, GREUB, TITTEL, RENDERS

F. Möhren, Y. Greub, S. Tittel et P. Renders traitent très en détail de la place de la régionalité dans les dictionnaires de l'ancienne langue<sup>16</sup>. Frankwalt Möhren prend appui sur le DEAF pour livrer à partir de ses expériences un aperçu d'ordre méthodologique des nombreuses facettes impliquées par l'interface entre la régionalité et la lexicographie. Il reprend en cela le fil de ses réflexions entreprises une décennie plus tôt sur les (im)possibilités de localiser des lexèmes en ancien français (Möhren 2005).

Les contributions suivantes étudient de manière plus ciblée les différents dictionnaires.

Yan Greub montre par une série significative de sondages que

- (i) le FEW fournit de nombreux éléments pertinents pour la régionalité, mais n'explicite le phénomène que dans des cas exceptionnels,
- (ii) Gdf et TL ne donnent pratiquement pas d'informations explicites sur la régionalité, même si leurs matériaux permettent souvent de l'établir,
- (iii) les apports des matériaux des trois dictionnaires sont à chaque fois très partiels et que seule la combinaison de toutes les informations permet l'établissement d'un régionalisme, au moins dans la plupart des cas : dans d'autres cas, en revanche, les données réunies des trois dictionnaires ne font pas ressortir la régionalité d'un mot.

Le constat chiffré de Pascale Renders accentue encore cette analyse : les régionalismes 'explicites' du DMF se recourent dans moins de dix pour cent des cas avec l'*Inventaire* initial des régionalismes réalisé sur la base des publications de Gilles Roques, alors que la nomenclature de ce dernier est presque intégralement présente dans le corpus du DMF<sup>17</sup>. Là encore l'essentiel de l'information sur la régionalité reste implicite dans ce dictionnaire.

L'étude de Sabine Tittel arrive dans cette même logique à la conclusion qu'il est certes possible de traiter la part de régionalité dans les articles du DEAF, mais pas, à partir du DEAF, la part de régionalité de l'ancien français. Cela est surtout vrai pour le DEAF*pré*, alors que les questions de régionalité ressortent relativement bien des articles du DEAF pleinement rédigés (avec une attention croissante entre les lettres G et K, puis – et surtout – F).

Les différentes contributions laissent entrevoir un problème méthodologique non négligeable dans l'identification d'un régionalisme médiéval : une fois réuni un certain nombre d'attestations, il s'agit d'étudier de près pour chacune d'entre elles les dimensions diatopiques de la source (provenance de l'auteur, *scripta* supposée du

<sup>16</sup> Cf. l'aperçu de la lexicographie médiévale gallo-romane sous l'angle de l'étymologie, Trotter 2014, 28-40.

<sup>17</sup> La comparaison chiffrée porte sur la première version de l'*Inventaire* de Gilles Roques (sept. 2015).

texte de départ, caractéristiques de la tradition des manuscrits et, notamment, du manuscrit comportant le lexème). Nous verrons dans le chapitre sur les genres textuels (3.5) combien ces questions sont épineuses dans le détail – et combien il est peu aisé d'établir l'existence d'un régionalisme à un moment historique donné et d'en délimiter l'usage dans l'espace et dans les genres textuels<sup>18</sup>.

Le constat quelque peu déconcertant de la lexicographie du français médiéval, pourtant exemplaire en romanistique, nous semble central pour comprendre la faible attention dédiée à la régionalité lexicale. Le savoir sur ce phénomène reste pour l'essentiel implicite dans les dictionnaires et il est parfaitement éclaté dans les travaux sur des textes individuels<sup>19</sup>. Nulle surprise que la thématique soit perçue, de manière globale, comme peu pertinente voir comme inexistante par les médiévistes, lexicologues et historiens de la langue.

### 3.3. *Les trajectoires évolutives de la régionalité lexicale entre le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle*

v. CARLES, RÉZEAU, CHAUVEAU

La régionalité médiévale s'inscrit dans un diasystème par nature différent de celui de l'époque moderne, puisqu'elle se place dans une phase de 'pré-standardisation'. Pour pouvoir retracer les grandes trajectoires de la régionalité lexicale, il est indispensable d'appréhender les évolutions qui précèdent et qui suivent l'époque des textes vernaculaires pleins entre le 12<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de comprendre comment se prépare la dimension régionale très particulière du Bas Moyen Âge et quels liens elle entretient avec la régionalité sous les auspices d'une langues standard moderne.

Les évolutions avant l'apparition des textes vernaculaires pleins sont étudiées par H. Carles. Elle prend en cela appui sur le *Trésor galloroman des origines* (TGO), rédigé par elle sur la base des – assez nombreux – éléments vernaculaires contenus dans les documents en latin médiéval entre *ca* 800 et le début du 12<sup>e</sup> siècle (cf. Carles sous presse). Les résultats de son relevé sont surprenants puisqu'ils montrent une continuité relativement forte entre les langues galloromanes vernaculaires élaborées en contexte latin à l'époque pré-textuelle et à l'époque textuelle :

- (i) la très grande majorité des lexèmes français introduits dans l'écrit (latin) avant 1100 sont diatopiquement neutres et connaissent une diffusion générale en français, pour la plupart même dans toute la Galloromania ;
- (ii) il y a toutefois dès les débuts une présence de mots régionaux dont la diffusion s'explique en partie par les données de l'Antiquité, en partie par des évolutions des 7<sup>e</sup>/9<sup>e</sup> siècles. Cette présence est plus faible pour le français que pour l'occitan (13 lexèmes pour le

<sup>18</sup> Cf. encore une fois, dans ce contexte, le memento de Möhren 2005.

<sup>19</sup> Le récent *Dictionnaire du français médiéval* de Takeshi Matsumura (Les Belles Lettres, 2015) repose en grande partie sur une synthèse du TL mais prend assez systématiquement en considération les régionalismes identifiés à travers les dernières décennies par l'auteur et, également, par Gilles Roques. Malgré son volume de 3500 pages, la conception succincte des articles ne permet naturellement pas de développements ultérieurs de la question.

premier, 37 pour le second contre *ca* 255 lexèmes diatopiquement neutres en français, 244 en occitan<sup>20</sup>), mais elle est indissociable du processus d'élaboration scripturale ;

- (iii) la délimitation géolinguistique des diatopismes est assez large et englobe une ou plusieurs régions scripturales, tout comme à l'époque textuelle (par ex. pic., norm., Nord ou ang., poit., Touraine, Berry) ; les diatopismes avec une faible délimitation dans l'espace ne font pas apparition à l'écrit.

Cette étude établit donc une trajectoire sans heurts depuis l'Antiquité tardive jusqu'à la fin du Moyen Âge : l'écrit favorise des mots diatopiquement neutres, mais il intègre également des lexèmes à diffusion régionale qui contribuent ainsi aux processus de sélection d'une langue standard en voie d'élaboration.

Pour pouvoir appréhender les évolutions après *ca* 1500, P. Rézeau s'interroge sur les trajectoires des mots régionaux modernes<sup>21</sup>, J.-P. Chauveau sur celle des mots dialectaux. Chacun retient un corpus de référence significatif et bien délimité pour le comparer, en guise de sondage, avec l'héritage médiéval : P. Rézeau le vocabulaire des Poilus, J.-P. Chauveau les dialectes oïliques de la Bretagne.

P. Rézeau choisit en effet comme terme de comparaison son dictionnaire des textes privés de la Première Guerre mondiale<sup>22</sup>. Parmi les *ca* 1500 régionalismes identifiés, il en relève 28 qui sont attestés dès le Moyen Âge et les traite en détail dans le présent volume. Ces 28 régionalismes (de forme ou de sens) sont pour la plupart restés stables depuis l'époque de leur apparition à l'écrit ; seule une minorité correspond à des mots du français général ayant connu un rétrécissement (quatre lexèmes) ou sont des régionalismes de fréquence (également quatre lexèmes). Ces chiffres peuvent paraître très restreints, mais ils augmentent sensiblement si l'on se base sur la nomenclature du *Dictionnaire des Régionalismes de France* (DRF) : P. Rézeau y relève 44 lexèmes attestés depuis le Moyen Âge sur les 311 entrées des lettres ABC<sup>23</sup>, soit 14% (cf. *ici*, 112, n. 3). Les mots traités dans le DRF ont souvent une diffusion plus large que les régionalismes qui apparaissent dans les correspondances des Poilus, ce qui rend plus probable l'existence voire la disponibilité d'une documentation déjà médiévale. Les relevés de P. Rézeau permettent d'établir de manière univoque qu'une part certaine des régionalismes du 20<sup>e</sup> siècle se trouvent en continuité directe avec des régionalismes médiévaux<sup>24</sup>.

<sup>20</sup> Quant aux lexèmes régionaux, s'ajoutent 42 lexèmes à diffusion géolinguistique 'transversale' englobant une partie du domaine d'oc, d'oïl et/ou francoprovençal (Galloromania orientale, occidentale, centrale etc.).

<sup>21</sup> Pour le traitement méthodologique des régionalismes modernes, les articles de Chambon (1997b et 1997c) restent fondamentaux. Cf. par ailleurs la synthèse récente de Lengert 2015.

<sup>22</sup> La nomenclature du dictionnaire est actuellement établie et comporte en tout un peu plus de 3000 lexèmes ; le traitement des entrées devrait être achevé à l'été 2017.

<sup>23</sup> A : 44 articles, B : 96, C : 171.

<sup>24</sup> Cf. aussi P. Renders qui a relevé sur les 1540 mots marqués comme régionaux dans le DMF 111 mots qui font également partie de la nomenclature du TLF (7%) : *ici*, il faut supposer en effet une dérégionalisation à travers les siècles (Renders, *ici* 93), ce qui apporte une facette complémentaire au tableau général.

Malgré les restructurations du diasystème, le processus d'établissement et de diffusion de la variété standard ne constitue donc pas une rupture forte dans les trajectoires des régionalismes lexicaux, pas plus que l'apparition des textes romans pleins quelques siècles plus tôt. Les mots régionaux représentent dans l'histoire du diasystème français une dimension fortement mouvante, caractérisée par de fréquentes innovations<sup>25</sup>, mais également par une continuité certaine à travers les siècles et les époques<sup>26</sup> (cf. aussi Carles, *ici* 107*sqq.*).

La comparaison entre des régionalismes médiévaux et des mots dialectaux modernes est particulièrement intéressante, parce qu'elle établit un lien entre les mots de l'écrit et les mots de l'oral qui en sont à la base. Les dialectes modernes ne sont, certes, pas identiques aux dialectes médiévaux, mais il y a une probabilité certaine qu'un mot dialectal avec une diffusion donnée vers 1900 était déjà un mot dialectal vers 1400, éventuellement même avec une diffusion semblable<sup>27</sup>. J.-P. Chauveau a comparé dans cette optique un corpus conséquent de régionalismes médiévaux de la Bretagne romane, constitué par lui à cette fin, avec les données dialectales modernes. Sur l'ensemble des 50 lexèmes de la lettre A- réunis dans ce volume (Chauveau, *ici* 163-166), un peu moins d'un tiers (15) ont des correspondants dialectaux contemporains (*ib.* 132). Il est toutefois probable qu'au Moyen Âge, l'essentiel des 50 lexèmes en question avaient une existence également à l'oral, dans les dialectes de la Bretagne romane. Si l'époque moderne connaît une rupture diasystématique nette entre mots français régionalisés et mots dialectaux oïliques, il faut supposer une cohérence forte entre les deux entités au Moyen Âge.

La comparaison de J.-P. Chauveau confirme donc le caractère mouvant des régionalismes, puisque la plupart des mots relevés ne fait plus partie du français régional actuel. Il montre tout autant la variabilité des mots dialectaux qui connaissent constamment des nouvelles formations et des disparitions. En s'appuyant sur une documentation très dense, J.-P. Chauveau traite en détail cette nomenclature entre régionalité et dialectes, oral et écrit. Il fait ainsi apparaître les différentes configurations évolutives possibles et établit une typologie dont la validité est générale pour l'intégralité du domaine d'oïl. D'un point de vue méthodologique, il montre l'utilité d'une « mise en interrelation des régionalismes médiévaux et des dialectalismes

<sup>25</sup> Les 'innovations' correspondent dans ce sens à des cas de figure très variés : de nouvelles formations à dimension régionale, la régionalisation de mots généraux, mais aussi la disparition de mots régionaux ou encore leur dérégionalisation en faveur du français général.

<sup>26</sup> Cf. aussi Chauveau, *ici* 160 : « Entre la période médiévale et l'époque contemporaine, l'évolution linguistique a été considérable. Cependant les divergences évidentes se détachent sur une continuité qui maintient une part non négligeable des particularismes diatopiques. » Cf. également dans la lignée du raisonnement de Chauveau la réflexion méthodologique de Kristol 2014.

<sup>27</sup> Ce n'est pas le lieu pour traiter les trajectoires des mots dialectaux galloromans ; les rythmes de genèse et de disparition de mots dialectaux et leur évolution dans l'espace peuvent être appréhendés dans la logique géohistorique qui est celle du FEW, mais, là encore, des travaux synthétiques font cruellement défaut : c'est le sujet d'un autre livre qui – on peut l'espérer – sera écrit un jour.

contemporains» pour «améliorer la description du lexique du français médiéval» et, «dans un certain nombre de cas», pour «retracer l'histoire d'un ensemble lexical» (Chauveau, *ici* 152).

Les résultats de ce deuxième volet sont tout aussi probants que ceux pour la lexicographie médiéviste. Les trois contributions placent la régionalité médiévale dans une continuité de longue durée et précisent leur position bien particulière entre les variétés dialectales parlées et la variété standard du français. Sur cette toile de fond, il devient plus aisé d'approcher les particularités des régionalismes médiévaux entre *ca* 1100 et *ca* 1500. Nous avons retenu pour les deux prochains volets l'étude de deux paramètres 'externes' qui régissent le développement de la régionalité lexicale à un moment et dans une région donnés: le contact linguistique (3.4) et les genres textuels (3.5).

### 3.4. *La variation lexicale en fonction du contact linguistique*

v. PFISTER, KRISTOL, MINERVINI, ZINELLI, STÄDTLER

Le français médiéval connaît différentes configurations de contact linguistique. En premier lieu cela vaut naturellement pour le français parlé et écrit en dehors de l'espace géographique des dialectes primaires oiliques, en Angleterre, dans l'Orient latin et en Italie, mais aussi en territoire francoprovençal, où la présence du français n'a que très partiellement été prise en considération dans l'optique du contact linguistique<sup>28</sup>. Ajoutons que l'extension du francoprovençal était plus large au Moyen Âge qu'aujourd'hui et que cette langue englobait une partie plus importante de la Bourgogne avec, notamment, l'abbaye de Cluny.

Une place particulière revient dans ce contexte à l'*Occitania submersa* dont les délimitations géolinguistiques aux différentes époques sont loin d'être établies à l'heure d'aujourd'hui: pour le poitevin, nous supposons une zone de transition entre les parlers d'oc et d'oïl qui était orientée vers le Sud pendant la première période romane et qui s'est orientée vers le Nord à partir du 9<sup>e</sup> siècle ou du 10<sup>e</sup> siècle pour s'intégrer pleinement dans le diasystème du français (cf. Carles sous presse, chap. 4.5.1). Il est toutefois probable que la zone de transition s'étendait plus au Nord, sans que les effets lexicaux de cette double orientation linguistique aient jamais été étudiés de manière systématique.

Si vers le Sud, le français s'est trouvé en large interface avec les langues galloromanes voisines, vers le Nord il a connu des contacts intenses avec le flamand et avec le francique rhénan. Les nombreux mots flamands en Wallonie, dans la Flandre francophone et, par extension, en Picardie en témoignent de même que les mots franciques en Lorraine et dans les zones avoisinantes. Enfin, le français écrit se trouve constamment en contact avec le latin qui est responsable des phénomènes omniprésents de latinisation et aussi d'homogénéisation des *scriptae* oiliques.

<sup>28</sup> Cf. Kristol, *ici* 171: «Dans l'espace francoprovençal – on tend à l'oublier – le français est une langue d'importation.»

En dehors du cas particulier du latin, toutes ces formes de contact linguistique se sont concrétisées par des emprunts qui étaient, dans un premier temps, exclusivement régionaux : des mots anglo-normands provenant du moyen anglais, des mots picards provenant du flamand, des mots du Sud-Ouest provenant de l'occitan, etc. Le troisième volet du présent volume est ainsi dédié au contact linguistique, qui semble relativement facile à saisir, mais qui n'a jamais été conceptualisé dans le contexte de la régionalisation lexicale du français ni même appréhendé en tant que tel de manière systématique<sup>29</sup>.

Parmi les différents cas de figure, il faut en effet distinguer ceux qui se placent dans le continuum des dialectes d'oïl parlés et ceux qui sortent d'une manière ou d'une autre de ce tissu de l'oral *in situ*. Le cas le plus simple est celui des mots flamands et franciques qui sont entrés par le biais de contacts dans des zones de frontière linguistique et grâce aux échanges avec les grandes villes commerçantes de la Flandre, des Pays Bas et du Rhin inférieur<sup>30</sup>. Notre *Inventaire* contient dans sa version finale plus de 200 de ces emprunts qui sont tous entrés dans la langue d'oïl par une voie de diffusion dialectale et régionale. Bon nombre de ces germanismes se sont ensuite généralisés en français. Nous avons renoncé dans ce cadre à une contribution spécifique à ces emprunts, étant donné leur excellent traitement dans le FEW et leur présence parmi les régionalismes relevés par Gilles Roques. Une étude monographique à partir des données disponibles demanderait un effort très particulier, mais serait certainement prometteuse.

Le cas est semblable mais néanmoins différent pour l'occitan dont les emprunts passent par des voies multiples : les contacts culturels, commerciaux et politiques, les contacts tout le long de la frontière linguistique et les nombreuses interférences dans l'*Occitania submersa*. Max Pfister s'est concentré dans sa contribution sur la méthodologie du relevé des emprunts occitans en français, sans différencier les multiples filiations dans les contacts entre la France du Nord et du Sud. Si les contacts culturels ont pu mener à des emprunts de type savant dans les textes médiévaux, les contacts frontaliers ont tout d'abord mené à de nouvelles formes régionales en français. Cela vaut *a fortiori* pour les lexèmes de type occitan en Poitou qui ont été phonétiquement francisés, surtout à partir du 11<sup>e</sup> siècle. En guise de prolégomènes, Max Pfister a pu montrer, en soulignant les apports de la lexicographie récente, le potentiel notable de la recherche sur ces emprunts intra-galloromans<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> Renvoies pour une orientation globale aux articles de la RSG : *Latein und Galloromania* (art. 136, H.D. Bork), *Arabisch und Galloromania* (art. 143, R. Kiesler), *Allemand/néerlandais et français* (art. 148, E. Roegiest), *Englisch und Romanisch* (art. 150, M. Görlach), *Roman et français, occitan* (art. 155, D. Trotter).

<sup>30</sup> Cf. dans ce contexte l'étude pertinente de Serge Lusignan sur le picard (2012 et également 2011).

<sup>31</sup> Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque plus personnelle : la contribution de Max Pfister reflète fidèlement la méthode très pédagogique qu'il avait établie pour son enseignement en lexicologie historique : la juxtaposition des extraits de dictionnaires ou de sources photocopiées rendait alors l'argumentation très parlante et plongeait les étudiants

Les interférences entre le francoprovençal et le français soulèvent des problèmes épistémologiques ultérieurs: la *scripta* française a été en effet choisie dès les débuts pour les écrits vernaculaires dans tout le territoire francoprovençal. Les textes rédigés dans une *scripta* francoprovençale sont extrêmement rares et l'on rencontre au mieux des manuscrits 'francoprovençalisants'<sup>32</sup>. D'un point de vue lexical, les documents comportent toutefois un nombre important de mots francoprovençaux, en contexte oïlique et, plus encore, en contexte latin<sup>33</sup>. Dans le diasystème du français médiéval écrit, il s'agit là de toute évidence de mots régionaux. Mais ces mots ne faisaient pas partie du diasystème du français parlé: c'étaient des mots dialectaux francoprovençaux et non français. Nous sommes donc face à une régionalité scripturale, non orale. Les implications empiriques et méthodologiques complexes de cette situation linguistique particulière font l'objet de la contribution d'Andres Kristol qui a choisi de mener une étude de cas à partir de la *Petite Chronique* de la religieuse Jeanne de Jussie (1503-1561). Le 16<sup>e</sup> siècle est en effet l'époque charnière où les anciens mots dialectaux du francoprovençal commencent à entrer dans une variété régionale du français qui peut être articulée comme acrolecte à l'oral. Dans son annexe, A. Kristol distingue très précisément les mots savants, archaïques ou idiosyncrasiques chez Jeanne de Jussie des régionalismes morphologiques ou sémantiques, des régionalismes «en devenir» ou propres seulement à une partie de l'espace francoprovençal (*ici*, 194). Ajoutons que les emprunts du francoprovençal ont pu entrer aussi dans les dialectes oïliques voisins. À l'instar des emprunts à l'occitan, au flamand ou au francique rhénan, ils constituent ainsi une source complémentaire de régionalité lexicale du français.

L'anglo-normand est un cas encore plus complexe: pour l'évaluer, il faut bien distinguer les niveaux de l'oral et de l'écrit en Angleterre – le français reste une variété acrolectale parlée jusqu'au début du 14<sup>e</sup> siècle et une variété écrite dominante jusqu'au milieu du 15<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est jamais une langue dialectale de souche. Les très nombreux emprunts à l'anglais font ainsi partie intégrante de cette variété très prolifique au niveau textuel, mais leur portée à l'oral reste circonscrite à une période très courte. Peu de ces anglicismes régionaux traversent en effet le 'Channel' pour entrer dans les dialectes oïliques primaires voire pour entrer dans le français général. Il s'agit donc d'un phénomène très marqué de régionalité lexicale mais qui reste malgré tout périphérique par rapport aux grandes trajectoires du français. Malheureusement, il ne nous a pas encore été donné de retrouver l'important article de David Trotter sur ce chapitre paradigmatique de l'histoire du français – il nous avait annoncé en juin 2015 l'achèvement d'un manuscrit de 50 pages. Nous devons donc nous résigner à renvoyer à ses divers travaux<sup>34</sup> ainsi que, naturellement, aux entrées de l'AND grâce auxquelles les emprunts anglais en 'français insulaire' sont excellemment documentés.

---

immédiatement dans la réflexion lexicologique (dans ses cours, les lignes des photocopies étaient naturellement numérotées, comme dans le LEI, par sauts de 5).

<sup>32</sup> Cf. Maffei 2015.

<sup>33</sup> Cf. Carles s.p. et Vitali 2007.

<sup>34</sup> Les textes Trotter 2000, 2012, 2013, 2013 [2014] et s.p. fournissent un aperçu déjà très vaste autant sur la thématique que sur l'état des études.



Le français en Outremer et en Italie représente enfin les configurations les plus extrêmes du contact linguistique en français médiéval. Si dans l’Orient latin, le français est une langue parlée et écrite, soumise à de nombreux emprunts à l’arabe, au grec, mais aussi à l’occitan et à l’italien, en Italie, il apparaît avant tout comme une langue écrite, en divers lieux (Vénétie, Gênes, Naples) et sous des auspices divers. Laura Minervini et Fabio Zinelli présentent ces deux situations sociolinguistiques très complexes sur la base de leurs travaux antérieurs sous les angles méthodologique et épistémologique. Les emprunts sont très présents dans les deux situations de contact et ils peuvent être considérés comme ‘régionaux’ à part entière en Terre Sainte où le français est parlé comme dialecte secondaire et avec plus de précaution en Italie où il reste toujours une langue étrangère. Dans les deux cas, les lexèmes empruntés peuvent passer, par des voies autant écrites qu’orales, dans le territoire d’oïl de souche et même se généraliser en français. Les emprunts régionaux forment donc de nouveau un point de départ pour des mots français généraux.

Thomas Städtler, enfin, a pris le parti de traiter non pas les éléments latins en français, mais les éléments vernaculaires en latin médiéval après 1100, qui sont naturellement plus pertinents pour le phénomène de la régionalité. Bien entendu, la plupart des mots français en contexte latin sont diatopiquement neutres, comme c’est déjà le cas avant 1100; mais la régionalité reste bien présente, d’autant plus que les formes vernaculaires introduites en contexte latin reflètent forcément plus une oralité qu’une scripturalité élaborée. Thomas Städtler montre ainsi, sur la base d’un corpus lexical de la Picardie réuni ici, le potentiel considérable de la recherche dans ce domaine.

Les apports essentiels du contact linguistique à la régionalité lexicale ressortent de ce volet avec toute la clarté nécessaire. Les contributions montrent également la grande diversité typologique de ce que l’on peut concevoir comme ‘régional’ et les interactions complexes entre l’usage oral et écrit dans les différents lieux.

### 3.5. *La régionalité lexicale dans les genres textuels*

v. ZUFFEREY, PALUMBO, COLLET, GLESSGEN/KIHAÏ, VIDESOTT

Les genres textuels ont une importance particulière pour la régionalité lexicale puisque l’élaboration d’une langue se place inévitablement dans le cadre des genres textuels et traditions de discours<sup>35</sup>. Ils appellent toute une série d’interrogations:

<sup>35</sup> Ce n’est pas le lieu pour développer l’importance des genres textuels pour l’élaboration, la variation et la transformation des langues (nous pensons aux travaux de Wolfgang Raible, de Peter Koch ou de Johannes Kabatek [cf. *ici* 433]; cf. aussi dernièrement Lebsanft/Schrott 2015 et leur synthèse en français dans la RLiR 2016). Le genre textuel est la dimension communicative dans laquelle se concrétise le ‘Sprachspiel’ de Wittgenstein et où la parole libre et individuelle reçoit une forme redondante, se lexicalise, devient usage (cf. Glessgen 2005). La diversité des genres garantit la complexité et la richesse d’une langue de culture. Avec Johannes Kabatek, nous considérons qu’un genre textuel fortement développé avec une tradition séculaire constitue une ‘tradition de discours’ dont l’impact sur la langue est par conséquent particulièrement marqué. Dans ce choix terminologique, la tradition de discours n’est pas

est-ce que les différents genres comportent, dans une région donnée, les mêmes régionalismes? Est-ce que l'importance quantitative des régionalismes ou leur utilisation à des fins stylistiques et expressives sont semblables? En quelle mesure les genres textuels se prêtent-ils à des emprunts de régionalismes d'autres régions?

Pour approcher ces interrogations, notre quatrième volet thématique interroge de manière exemplaire plusieurs traditions textuelles particulièrement développées de la littérature profane et religieuse ainsi que le corpus des *Plus anciens documents linguistiques de la France*. Il est certain que d'autres genres méritent tout autant l'attention – l'historiographie, les textes médicaux ou les autres textes traitant d'un savoir spécialisé<sup>36</sup> –, mais les genres littéraires et documentaires sont sans aucun doute particulièrement significatifs.

F. Zufferey présente quelques choix lexicaux dans la tradition du *Renart* et dans le *Lai d'Aristote* qui illustrent notamment que les régionalismes peuvent constituer un facteur d'incompréhension dans les traditions textuelles conduisant ainsi à leur élimination ou encore à leur 'diffraction'. Ces observations sont d'autant plus précieuses qu'elles fournissent une explication très immédiate pour le choix prépondérant de mots à diffusion géolinguistique large dans des textes destinés à une forte circulation dans l'espace: introduire des régionalismes pouvait apporter une plus-value expressive mais aussi réduire la portée communicative d'un texte littéraire. Un dernier exemple, cette fois-ci occitan, dans le roman de *Flamenca* est d'ordre philologique: F. Zufferey montre que les régionalismes peuvent également rester incompris par la tradition philologique, ce qui mène le cas échéant à des incompréhensions conséquentes du sens textuel.

G. Palumbo poursuit l'enquête sur les zones de fracture créées par les régionalismes à l'exemple de la tradition manuscrite de la *Chanson d'Aspremont*. Cette tradition connaît, elle aussi, en divers endroits des variances induites par des mots régionaux, ce qui fait ressortir nouvellement la dimension 'dynamique' de la régionalité dans les choix lexicaux.

G. Palumbo développe par ailleurs un deuxième aspect d'ordre philologique: l'apport essentiel des régionalismes pour la localisation autant des manuscrits que des archétypes de la tradition textuelle. C'est en effet le seul domaine où la régionalité lexicale a pu par le passé gagner l'intérêt des médiévistes. Le traitement exemplaire des lexèmes par G. Palumbo montre le potentiel de cet axe méthodologique qu'il réussit à exploiter pour suivre le cheminement de la tradition textuelle dans l'espace et dans le temps.

Cette approche est également illustrée par O. Collet dans son étude des deux groupes de manuscrits oïliques de la tradition de la *Legenda aurea*. Il montre que

---

autre chose qu'un genre textuel, elle constitue seulement un sous-ensemble bien défini à côté d'autres genres, moins traditionnels.

<sup>36</sup> Cf. la synthèse Carles/Glessgen 2015, 115-17 et, plus généralement, les contributions au volume de *Philologie* réunies par David Trotter (2015) qui dédie une attention particulière à la diversité des genres.

l'étude attentive du vocabulaire régional est une voie privilégiée pour cerner l'histoire d'une tradition textuelle. Il montre également qu'il n'y a aucune différence de nature dans le traitement de la régionalité entre les textes littéraires religieux et profanes, au moins dans le cas des grandes traditions textuelles. Pour les textes religieux à témoin unique ou avec peu de témoins, le marquage régional particulièrement développé dans les choix grapho-phonétiques<sup>37</sup> pourrait éventuellement trouver un écho dans le lexique : cela reste donc une question à poursuivre.

Quant au vocabulaire des textes documentaires, le bref relevé que nous avons réalisé avec Dumitru Kihai confirme l'idée reçue selon laquelle la régionalité est assez présente dans ces traditions<sup>38</sup>. Cela s'explique par la portée communicative plus restreinte dans l'espace des textes pratiques, rédigés à des fins pragmatiques dans un territoire défini, mais aussi par la faible importance des processus de copies qui tendent à réduire la part de régionalité. Nous avons choisi dans ce cadre la voie prudente de comparer les lexèmes régionaux réunis dans l'inventaire des régionalismes relevés par Gilles Roques (essentiellement dans des textes littéraires) avec les données de notre corpus actuel d'environ 2200 chartes. Nous avons ainsi pu prouver la pertinence notable des constats de Gilles Roques – c'est bien une question qui devait être traitée dans ce contexte – et mettre en relief certaines solidarités lexicales entre les genres littéraires et documentaires. En même temps, les grandes différences sémantiques et pragmatiques entre les genres mènent nécessairement à des choix lexicaux assez différents, ce qui limite les récurrences.

Paul Videsott a choisi la voie inverse pour interroger la régionalité dans les actes médiévaux : il a relevé et étudié dans le sous-ensemble des chartes de la chancellerie royale *tous* les lexèmes à dimension régionale. Pour les chartes champenoises, lorraines ou francomtoises, une telle approche aurait mené à un petit dictionnaire à part entière – mais pour la chancellerie royale, le nombre de mots régionaux reste étonnamment réduit. Sur les 140 actes, pour la plupart assez longs – l'édition de Videsott (2015a) couvre 310 pages –, l'auteur identifie seulement 16 régionalismes avérés et 3 régionalismes éventuels, presque sans exception dans des documents liés à une situation pragmatique bien définie (implication de personnages ou mention de *realia* liés à une région donnée). Nous retrouvons ici la volonté de dérégionaliser les textes à diffusion communicative large dans l'espace et aussi dans le temps : la royauté se meut dans la dimension de l'espace oïlique intégral et vise, plus que les actes régionaux, la longue durée. P. Videsott prouve du même coup que la standardisation lexicale du français atteint dès 1280 un degré très avancé dans le cadre de la chancellerie royale, constat de poids pour l'histoire de la langue française<sup>39</sup>.

<sup>37</sup> Cf. Glessgen/Vachon 2013.

<sup>38</sup> Cela ressort également de l'étude très approfondie de J.-P. Chauveau sur la Bretagne romane puisqu'il s'est essentiellement basé sur des textes documentaires des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles.

<sup>39</sup> Les effets de standardisation dans la *scripta* de la chancellerie royale impliquent également, mais de manière moins marquée les autres domaines de la langue, la grapho-phonétique et la morphologie (cf. Videsott, *ici* et 2013 et 2015b). Gröbl (2013 et 2014) place ensuite la diffusion de ce standard précoce en Picardie un siècle plus tard, vers 1380. Cf. aussi Glessgen/Videsott s. p.

Si les cinq contributions de ce volet n'ont pas épuisé la large interface entre genres textuels et régionalité lexicale, ils ont pu, justement, montrer le potentiel considérable qu'elle recèle. La régionalité peut être exploitée dans le cas du français médiéval en vue d'interprétations variées autant lexicologiques que textuelles, linguistiques que littéraires. En effet, sa présence dans les différents textes et genres n'est pas aléatoire. Elle correspond à un marquage diasystématique fort, ce qui implique à partir de la diatopie des effets également diastratiques et diaphasiques. En même temps, la régionalité fournit par ce marquage des renseignements précieux sur le contexte de genèse des textes et des genres et sur les trajectoires des traditions discursives. L'étude de la régionalité lexicale, et plus généralement linguistique, en fonction des genres textuels ouvre donc de nouvelles perspectives interprétatives particulièrement porteuses.

### 3.6. *La régionalité lexicale et la formation des langues standard : le français en contraste avec les langues voisines*

V. SCHWEICKARD, GARDNER

La réflexion sur la place des régionalismes dans les différents genres textuels amène dans un deuxième temps à une interrogation sur la relation entre la régionalité et les choix lexicaux dans la variété standard. Nous avons pu établir, pour la trajectoire du français médiéval, que cette relation est caractérisée par un profond antagonisme : la sélection lexicale dans l'élaboration de la variété standard porte clairement sur des mots à diffusion large voire générale dans le diasystème. La présence de mots régionaux dans un état donné de la langue est donc corrélée de manière définitoire au degré plus ou moins développé de standardisation : plus le nombre de régionalismes est grand, moins la standardisation est avancée ; autrement dit : le degré de standardisation augmente avec la réduction du nombre de régionalismes, comme nous avons pu le voir dans le cas très significatif de la chancellerie royale (Videsott, *ici* 377-410).

La présence des régionalismes dans les textes médiévaux permet par ailleurs de mieux comprendre les processus en vigueur dans la genèse d'une langue écrite et sa relation avec l'oral environnant. En effet, dans tout le territoire où le français est un dialecte primaire, les mots régionaux ont un lien relativement immédiat avec la langue parlée. Cela ressort aussi des nombreuses concordances entre la diffusion d'un régionalisme médiéval et du mot correspondant dans les dialectes modernes (cf. encore Chauveau, *ici*). Ce sont donc des mots dialectaux qui sont accueillis à l'écrit, éventuellement avec certaines adaptations (grapho-)phonétiques et morphologiques. Ces mots dialectaux proviennent à leur tour des processus de diversification lexicale de l'époque latine ou ont été empruntés aux langues de contact médiévales. Par conséquent, les régionalismes reflètent clairement un oral dialectalisé sous-jacent et peuvent servir de témoignage fidèle des choix lexicaux dans une région et une époque données. Or, il faut supposer que les mots à diffusion plus large répondent à des mécanismes semblables : les mots héréditaires non régionaux qui apparaissent dans les textes correspondent très certainement à des mots à diffusion large à l'oral,

sans doute en favorisant les mots à haute fréquence. Ajoutons qu'une diffusion large n'est pas nécessairement absolue dans le diasystème: tous les atlas linguistiques de la Romania montrent que même des mots très répandus et fréquents connaissent des alternatives dans l'espace dialectal. Lorsque nous parlons ici de mots du 'français général', nous pensons alors à des mots à diffusion large, sans marquage diatopique significatif<sup>40</sup>. Par leur intégration dans l'écrit, leur diffusion se voit encore élargie, éventuellement même au-delà des lieux où ils étaient en usage à l'oral. Mais, et cela mérite d'être souligné, il s'agit bien de mots avec une présence réelle dans les parlers dialectaux de l'époque. Dans ce sens, il est légitime de fonder la lexicologie historique sur le témoignage des textes médiévaux: un certain positivisme est d'après nous justifié dans l'utilisation des sources à des fins linguistiques. Même si l'oral reste une dimension à part entière, il nous semble inadéquat de douter de la validité des témoins écrits pour approcher l'oralité au Moyen Âge, autant dans le lexique que dans les autres domaines du langage<sup>41</sup>.

Il y a naturellement diverses précautions à prendre en considération, pour le lexique notamment dans trois domaines: les latinismes, les mots d'un savoir spécialisé et les mots à faible diffusion dans l'espace. La part de latinismes dans la sélection lexicale du français est excellemment étudiée et bien connue<sup>42</sup>. Il ne fait aucun doute que de nombreux mots écrits empruntés au latin ne correspondaient pas à des usages oraux au moment de leur intégration dans les textes vernaculaires. Les scribes étaient *a priori* bilingues et pouvaient facilement puiser dans l'inventaire des formes et sens disponibles en latin pour élargir le vocabulaire des textes français, sans avoir besoin d'un quelconque modèle oral<sup>43</sup>. Par la suite, les latinismes ont également gagné l'oral, au moins en partie – mais pour l'essentiel, il faudra attendre l'alphabétisation générale pour que les très nombreux mots latins intégrés à travers les siècles dans la variété standard écrite atteignent l'oral de toute la communauté de locuteurs.

Le phénomène est semblable pour les mots d'un savoir spécialisé qui pouvaient se nourrir d'emprunts divers (par ex. à l'arabe) ou des mécanismes habituels de dérivation et de changement sémantique. Même si les mécanismes de la nomenclature scientifique sont moins développés au Moyen Âge que depuis le 18<sup>e</sup> siècle, ils s'inscrivent

<sup>40</sup> De manière très concrète, il est facile de s'imaginer qu'un professionnel de l'écrit avait une idée assez précise des mots de son propre usage qui étaient fortement dialectalisés et de ceux qui étaient plus largement répandus dans l'espace; en revanche, il nous semble peu vraisemblable que l'on ait pu distinguer les mots sans aucun concurrent synonymique dans l'espace d'oïl des mots qui connaissaient un ou plusieurs 'géo-synonymes' dans des régions éloignées.

<sup>41</sup> Nous reviendrons sur cette question dans d'autres contextes.

<sup>42</sup> Cf. les aperçus très denses et nuancés de Hans Dieter Bork et de Gerhard Ernst dans la RSG («Latein und Galloromania», vol. 2, art. 136, 1582-90 et «Latein und ItaloRomania», art. 135, 1563-82).

<sup>43</sup> Ajoutons, pour compléter le raisonnement, que des mots héréditaires en usage à l'oral qui se trouvaient en correspondance facilement identifiable avec leurs antécédents latins étaient sans doute favorisés dans la sélection de l'écrit.

dans une logique semblable et éloignent les termes en question du lexique général pour les rapprocher des noms propres<sup>44</sup>. Comme David Trotter a pu le montrer dans le tout dernier texte qu'il a rédigé, le vocabulaire d'un érudit médiéval comme Philippe de Thaon était très particulier : il connaissait de nombreuses formes qu'il faut qualifier d'idiosyncrasiques, répandues tout au plus dans un petit cercle d'initiés (Trotter s.p.). L'exemple significatif de ce scientifique 'anglo-normand' du début du 12<sup>e</sup> siècle peut certainement être extrapolé de l'intégralité de la textualité spécialisée qui témoigne dans ses choix terminologiques de la diversité des microcosmes diaphasiques, et non pas d'un usage oral répandu<sup>45</sup>.

Ces deux mémentos sont importants pour éviter des malentendus – en même temps, il est relativement facile de faire la part des choses entre mots héréditaires (ou résultant d'un contact linguistique oral) et mots savants et spécialisés. Nous pouvons noter dans ce contexte que notre *Inventaire* des régionalismes se compose à 99 % de mots latins héréditaires (dérivés ou non) ou d'emprunt oraux à des langues de contacts. En effet, dans le relevé étymologique que nous avons entrepris à partir de la première version de *l'Inventaire*, nous n'avons identifié que cinq latinismes<sup>46</sup> et – en français continental – huit dérivés sur la base d'un latinisme<sup>47</sup>.

Enfin, nous avons déjà dit à plusieurs reprises que les mots à faible diffusion géolinguistique restent rarissimes dans les textes médiévaux. Nos réflexions sur la sélection lexicale renforcent cette observation qui redimensionne, plus que les mots savants et spécialisés, la valeur des textes médiévaux comme témoins de l'oral. Nous pouvons être à peu près certains que les mots héréditaires des textes reflètent assez fidèlement des usages de l'oral de leur époque, mais nous savons également que de nombreux mots en usage à l'oral ne font pas apparition à l'écrit : des mots à faible diffusion diatopique, des mots avec un sémantisme qui n'intéresse pas les sujets traités par les textes et, naturellement, des mots tabous<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> Cf. Glessgen 1995 pour le statut du langage scientifique médiéval et Kabatek 2015 (335-38) pour le caractère onomastique des nomenclatures.

<sup>45</sup> La littérature profane est, dans ce sens, bien plus proche de l'oralité partagée au moins par les élites sociales (mais pas nécessairement dotées d'une formation latine) ; cela ressort très clairement de l'étude sur les choix lexicaux de Chrétien de Troyes (Carles 2013) qui, mis à part un certain nombre de latinismes sémantiques, se fondent de toute évidence sur une tradition d'oralité.

<sup>46</sup> *affable, controverse, dissense, malignier, opinion*.

<sup>47</sup> *habunde/abonde, criminaire, doctrin, escrutinier, hereditaire, estimaux, scrutation, voleture* ; cette catégorie est, en revanche, plus présente en anglo-normand avec une dizaine de lexèmes : *assensement, betumay, canonizement, denaturesce, durableté, enhabiter, enoscurir, (h) ermitoyre, nobleie, prelacye*. Le caractère semi-artificiel du français insulaire ressort clairement de cette concentration.

<sup>48</sup> Ces absences expliquent en même temps la faible documentation médiévale des régionalismes relevés dans les lettres des Poilus : il y a, certes, de nombreuses formations post-médiévales, mais il y a aussi sans le moindre doute de nombreux mots qui ont connu au Moyen Âge une diffusion faible dans l'espace.

Résumons: la régionalité lexicale est présente parmi les mots français mis à l'écrit depuis le 9<sup>e</sup> siècle, en contexte latin d'abord, dans des textes vernaculaires pleins ou encore en contexte latin ensuite. Cette présence – que nous commenterons plus loin en détail – se réduit avec l'intensification de la standardisation et les mots régionaux sont pour l'essentiel exclus de la variété standard écrite qui s'imposera aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. En même temps, les mots régionaux ne disparaissent jamais de l'écrit, écrit qui reste malgré tout perméable à des formes non-standard de l'époque moderne. La différence avec le Moyen Âge réside toutefois dans le statut des régionalismes qui faisaient alors partie intégrante des variétés vernaculaires pré-standardisées, alors qu'ils sont plus nettement marqués à l'époque moderne.

Cette évolution du français se présente comme un processus cohérent et naturel voire logique. Or, si l'on compare ces grandes trajectoires avec les langues voisines, l'italien et l'espagnol pour la part romane, l'allemand et l'anglais pour la part germanique, on rencontre immédiatement des divergences notables: ce qui semblait naturel et logique apparaît dans le regard comparatiste comme très particulier voire aléatoire. Lors du colloque de Zurich, nous avons mené cette discussion en guise de conclusion, avec le concours d'Elvira Glaser (pour l'allemand) qui a malheureusement dû renoncer à une publication pour des raisons de temps et aussi de la complexité de la matière. Le contraste entre les différentes langues ressort toutefois déjà très clairement des contributions de W. Schweickard pour l'italien, de J. Kabatek pour l'espagnol et d'A. Gardner pour l'anglais.

W. Schweickard rappelle en premier lieu que la variété standard de l'italien repose sur une construction semi-artificielle qui réintroduit au 16<sup>e</sup> siècle dans l'usage de l'écrit la variété pré-standardisée du florentin littéraire du 14<sup>e</sup> siècle (cf. Bembo 1525): « Bien que sa position ait été décidément passéiste, élitiste et loin de la réalité linguistique, elle constituait pour longtemps la norme prédominante en Italie (comme 'la façon de parler de la plus saine partie de la Cour' en France) » (Schweickard, *ici* 437). Dans ce choix, il n'y a pas de place pour une sélection entre des formes plus ou moins régionales et des formes supra-régionales voire générales comme elle s'est produite en français entre le 9<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle. Si le français a donc connu un processus d'homogénéisation croissante dans l'interaction constante entre différentes variétés régionales de *scripta*, l'italien a vu l'imposition d'une seule norme régionale contre toutes les autres variétés écrites (dont les interactions au Moyen Âge étaient moins développées que dans la langue d'oïl<sup>49</sup>). Le revers de la médaille est que l'hétérogénéité linguistique reste coprésente depuis le 16<sup>e</sup> siècle à côté de la variété standard et en interaction avec elle: W. Schweickard présente de manière synthétique toute la diversité de ces coprésences et interactions qui en résultent aujourd'hui en Italie et montre combien ce paysage langagier est différent de celui de la France.

<sup>49</sup> Notons toutefois qu'il y avait bien entendu de nombreuses interactions aussi entre les différentes *scriptae* médiévales et qu'il est certainement possible de distinguer des mots avec une diffusion assez large voire générale à travers toute la péninsule et d'autres plus ou moins caractéristiques pour une région donnée; comme en français, les mots fortement localisés n'accédaient pas facilement à l'écrit (cf. *supra* 3.1).

Le cas de l'espagnol est encore différent : J. Kabatek souligne avec toute la clarté nécessaire que le castillan écrit connaît une standardisation précoce dès le 13<sup>e</sup> siècle, partiellement sous l'impulsion des textes arabes, et se répand ensuite, par la Reconquista, sur tout le territoire de la Couronne. Cela mène très tôt à une homogénéité à l'écrit qui place toutes les évolutions ultérieures de différenciation sous les auspices d'une variété standard déjà existante : « la base médiévale sera toujours le fondement du lexique espagnol ».

La constellation de l'anglais présentée par A. Gardner ressemble à celle de l'espagnol dans le sens où l'on peut également identifier un noyau géographique duquel émanent les choix lexicaux de la variété standard : la région de Londres et les dialectes de l'*East Midland*, à leur tour héritiers de la langue des colons germaniques du 5<sup>e</sup> siècle. En même temps, il faut prendre en considération les nombreux emprunts au norois, ainsi que les effets du contact linguistique avec le français qui provoquent au 14<sup>e</sup> siècle une relexicalisation en profondeur : les mots nouvellement introduits dans les textes du moyen anglais sont dans plus de 40% des cas d'origine française ou latine. L'avènement de ce standard se place entre son acceptation sociologique au 15<sup>e</sup> siècle et sa codification dans la lexicographie des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. La variation dialectale et régionale de l'anglais reste toutefois présente jusqu'aujourd'hui.

L'allemand, enfin, connaît des trajectoires très hétéroclites dans les choix lexicaux des textes et le vocabulaire de sa variété standard ne s'établit qu'au 17<sup>e</sup> siècle, sachant que la variance lexicale reste importante dans la langue actuelle<sup>50</sup> : « Im ganzen ist es ein Ausgleichsprozeß, der sich vollzieht, und der den Verlust vieler Worte, die die ältere Literatur kennt, mit sich brachte, während andere, früher von beschränkter Verbreitung, sich allgemein durchsetzten » (v. Bahder 1925, 3). Les processus de restructuration et de sélection reposent aux 15<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> siècles sur une combinaison entre le lexique traditionnel de l'écrit médiéval, l'intégration de formes dialectales orales de différentes régions, la dérivation et des emprunts. La continuité entre le Moyen Âge (moyen haut allemand) et l'époque moderne concerne bien moins que la moitié du vocabulaire ; par ailleurs, les formes très caractéristiques du Sud (*Oberdeutsch*) disparaissent pour l'essentiel lors de la sélection.

Ces brèves observations sur les langues voisines montrent que la régionalité est partout et toujours un facteur qui intervient dans la sélection d'une variété standard :

<sup>50</sup> E. Glaser a renvoyé dans son exposé aux références suivantes : pour le processus général : Karl von Bahder, *Zur Wortwahl in der frühneuhochdeutschen Schriftsprache* (Heidelberg 1925) ; Werner Besch, *Sprachlandschaften und Sprachausgleich im 15. Jahrhundert* (München 1967) ; Gerhard Ising, *Zur Wortgeographie spätmittelalterlicher deutscher Schriftdialekte* (2 vol., Berlin 1968) ; Oskar Reichmann, « Die Lexik der deutschen Hochsprache », in : *Handbuch der deutschen Sprachgeschichte* (HSK 2.2, Berlin 2000), 1818-47) ; Dieter Wolf, « Lexikologie und Lexikographie des Frühneuhochdeutschen », in : HSK 2.2 (Berlin 2000), 1554-84) ; pour le rôle de Luther, qui reste difficile à évaluer en détail : Johannes Erben, « Luther und die neuhochdeutsche Schriftsprache », in : F. Maurer / H. Rupp (ed.), *Deutsche Wortgeschichte* (Berlin 1974), vol. 1, 509-581 ; pour la variance actuelle : Ulrich Ammon *et al.*, *Variantenwörterbuch des Deutschen* (Berlin 2004) ; <www.atlas-alltagssprache.de>.



partout, cette dernière s'oppose à des variétés orales très divergentes qui font apparition, justement, dans la régionalité. En revanche, les constellations et les trajectoires concrètes divergent très fortement d'une langue à une autre, même entre ces cinq langues qui sont limitrophes et se placent dans un même univers socio-politique depuis le Moyen Âge. Dans le cas du français, le standard – non seulement lexical – résulte d'un processus séculaire de sélection dans les conditions d'une codification pluricentrique et dans une optique de compromis inter-régional. En anglais, en espagnol et en italien en revanche, le lexique central de la langue standard se nourrit d'une région bien déterminée<sup>51</sup> – tout en connaissant des transformations en profondeur par la suite. En allemand, les processus de compromis et d'interaction entre les régions linguistiques sont encore bien plus complexes qu'en français. Ajoutons que la chronologie des événements est également très variable.

La part des 'universaux' dans les voies de la régionalité lexicale et linguistique est donc fortement restreinte : il s'agit d'un domaine caractérisé par une forte contingence historique dont l'étude demande une attention constante aux aléas de la culture de l'écrit et aux constellations communicatives dans lesquelles celle-ci se déploie.

#### 4. Conclusions sur la place des régionalismes en français médiéval

La régionalité lexicale est un vaste sujet. Les travaux réunis dans ce volume n'ont certainement pas épuisé la matière, même s'ils en ont esquissé avec précision les dimensions empiriques, méthodologiques et interprétatives. Dans la combinaison des différentes contributions il devient aussi possible de proposer en conclusion quelques premières réponses aux principales questions soulevées par la régionalité lexicale :

- (1) quelle est l'importance quantitative de la régionalité lexicale ?
- (2) quelle est son évolution dans le temps à travers le Moyen Âge ?
- (3) quelles entités régionales faut-il retenir et quelle est la présence de la régionalité selon les différentes régions ?

Nous venons en outre de répondre aux trois questions suivantes (cf. *supra* 3.6 et 3.5) :

- (4) quelle est la relation entre le marquage diatopique des textes et la langue parlée ?
- (5) quel est la place de la régionalité lexicale dans les genres textuels et traditions de discours ?
- (6) quel est le rôle de la régionalité lexicale dans la formation des langues standard ?

<sup>51</sup> Il est sans doute inutile de rappeler ici que cette vision reste la plus présente aussi dans la conception de la plupart des ouvrages sur l'histoire du français : la mythe d'une langue parlée de l'Île-de-France qui se serait imposée à l'écrit, d'abord en son lieu naturel, puis, par diffusion, dans tout le territoire oïlique, résiste à toute tentative d'une explication alternative, plus complexe, mais aussi plus cohérente. Nous avons vu que la chancellerie royale atteint très tôt un degré notable de neutralité diatopique et son influence sur les normes écrites du territoire d'oïl est incontestable (cf. *supra* 3.5. et n. 37), mais il s'agit là d'une *scripta* née d'une volonté de compromis inter-régional et justement pas de la représentation d'une variété parlée d'une région donnée.

Essayons donc, en guise de conclusion, de quantifier et de catégoriser la régionalité lexicale dans le domaine d'oïl, au moins de manière approximative. Nous ne reviendrons pas sur la question des mécanismes de genèse des régionalismes (cf. *supra* 3.1), mais nous souhaiterions en déterminer les dimensions quantitatives et qualitatives et, par là, leur portée dans la trajectoire évolutive du français.

#### 4.1. L'importance quantitative

La première et peut-être la plus grande surprise que nous avons partagée avec tous les participants du colloque fut le grand nombre des régionalismes identifiables ou potentiels. Même Gilles Roques s'étonnait, au fur et à mesure que nos relevés avançaient, de l'importance et de la diversité des matériaux. Quelques chiffres :

- le relevé de ses comptes rendus dans la *Revue de Linguistique Romane* et dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* réunit, après la révision sévère de G. Roques, environ 1000 lexèmes ;
- les lexèmes qualifiés explicitement de régionalismes dans le DMF sont au nombre de 1240, avec une interface de moins de 10% avec les régionalismes relevés par G. Roques (cf. Renders, *ici* 91) ;
- les lexèmes ajoutés nouvellement à la liste sur la base des contributions au présent volume représentent un peu moins de 200 (sans compter les nouvelles attestations de lexèmes déjà présents selon les relevés de G. Roques et les indications du DMF) ;
- les lexèmes ajoutés ultérieurement à partir de la thèse de Gilles Roques et de ses articles thématiques sont au nombre de 400.
- les lettres F-K du DEAF comptabilisent 516 lemmes et sous-lemmes marqués comme régionaux sur 7190 lemmes en tout (= 7,18%, avec une forte augmentation entre les lettres G-K [6,3%] et la lettre F [12,6%]) (Tittel, *ici* 75). La liste intégrale des lemmes établie pour le DEAF*pré* comporte 82200 entrées; les entrées du DEAF*plus* correspondent donc à environ 9% du vocabulaire total<sup>52</sup>. Une extrapolation chiffrée amènerait ainsi les lexèmes régionaux dans un DEAF complet à plus de 5500 mots en ancien français, sachant que son le choix pour ce marquage porte avant tout sur des formes anglo-normandes ou franco-italiennes voire sur des xénismes en zone de contact avec des langues germaniques (cf. *ici*, [IntroInventaire 2])<sup>53</sup>.

Mentionnons un dernier chiffre :

- le relevé de J.-P. Chauveau sur les textes documentaires de la Bretagne romane comporte un peu plus de 500 lexèmes (desquels il n'a reproduit ici que les 50 mots commençant par A-, cf. *ici* 163 et 166) ; ces mots sont souvent absents de la nomenclature marquée comme 'régionale' dans le DEAF et le DMF puisqu'il n'y a pratiquement pas de textes littéraires de cette région et puisque la lexicographie se base largement sur des sources non-documentaires, en suivant par la force des choses les choix des philologues. Le relevé de J.-P. Chauveau montre donc le potentiel considérable qui réside pour les régionalismes dans

<sup>52</sup> Ce chiffre rejoint les évaluations de Carles (2013, 285), selon laquelle les lettres G-K du DEAF devaient comporter *ca* 8,4% du vocabulaire ancien français.

<sup>53</sup> Le marquage régional dans le DEAF*pré* est naturellement très rudimentaire comme le montre le décompte de S. Tittel (*ici*, 76) ; il s'agit ici essentiellement de réunir les données du fichier papier du DEAF, non pas d'une interprétation des données en bonne et due forme.

l'analyse lexicologique des textes documentaires, potentiel que nous confirmons à partir de nos sondages sur les actes lorrains ou francomtois.

Ces différents éléments chiffrés permettent d'évaluer au moins approximativement l'importance quantitative des régionalismes dans les textes français médiévaux. Si le vocabulaire global de l'ancien et du moyen français confondus approche une centaine de milliers de formes lexicales (avec, bien entendu, un nombre plus important de sens et donc de lexèmes), il est très probable que la part régionale avoisine une dizaine de milliers de formes lexicales. Il s'agit là d'une dimension notable, puisque le vocabulaire total comprend naturellement tous les latinismes et toutes les nomenclatures scientifiques qui ne faisaient pas partie du vocabulaire général de l'époque, contrairement aux régionalismes, plus proches de la langue parlée (cf. *supra* 3.6). Nous n'osons pas chiffrer la part de mots savants et scientifiques dans les dictionnaires, mais elle doit dépasser la moitié de la nomenclature, ce qui confère aux régionalismes un statut quantitatif important au sein du vocabulaire médiéval en usage à l'oral.

Nos relevés chiffrés montrent qu'il ne serait pas pleinement pertinent de rédiger un dictionnaire des régionalismes médiévaux puisque celui-ci devrait intégrer une nomenclature bien trop importante et qu'il serait redondant avec les dictionnaires actuellement disponibles. Étant donné que la lexicographie du français médiéval se place désormais sous les auspices de la numérisation – autant le DEAF que le DMF et l'AND sont des dictionnaires électroniques, le FEW est en train de le devenir –, il sera plus raisonnable d'espérer une intégration, au fur et à mesure, des marques diatopiques utiles dans le cadre de ces ouvrages de référence.

Avec l'expérience du présent volume, nous sommes désormais convaincu que chaque lexème dans un dictionnaire médiéviste devrait être catégorisé :

- (i) latinisme (ce qui englobe différentes sous-catégories qui ne sont pas toujours faciles à distinguer : latinisme formel ou sémantique, emprunt plus ou moins adapté *vs* relatinisation d'un mot héréditaire)
- (ii) mot appartenant à un savoir spécialisé (médecine, pharmacognosie, droit, etc.) et portant par conséquent une marque diaphasique
- (iii) mot des références quotidiennes avec une diffusion large (voire générale) dans la langue : c'est la catégorie des mots du 'français général' qui ne portent pas de marque d'usage, mais qui doivent malgré tout être identifiés comme tels par l'analyse lexicologique
- (iv) mot des références quotidiennes avec une diffusion restreinte dans l'espace (avec un sémantisme général ou lié à une région donnée), donc les régionalismes, peut-être aussi très exceptionnellement des dialectalismes (si la diffusion est très faible)<sup>54</sup>
- (v) mot appartenant à une *scripta* en dehors du territoire du français de souche (frpr., agn., fr.-it., fr. d'Orient) : selon la région et le mot concret, le statut du lexème entre l'oral et l'écrit peut fortement varier (cf. *supra* 3.4).

<sup>54</sup> Les questions de la diffusion dans l'espace et de la portée communicative concernent naturellement aussi les latinismes et les mots spécialisés (nous avons vu que, très exceptionnellement, un latinisme peut être un mot régional, cf. *supra* 3.6 n. 44sq.); par ailleurs, il faut également prévoir la marque de 'mot tabou' qui est coprésente avec les autres catégories.

Dans l'évaluation de la place qu'occupe un mot dans le diasystème, rien n'est jamais préétabli : il faut poser systématiquement la question de savoir quelles marques conviennent et les attribuer en conséquence. La marque de 'mot général' ne caractérise de loin pas tous les lexèmes en français médiéval, sans doute même pas la moitié. Son identification doit être le résultat d'un processus évaluatif et non pas une solution par défaut. En l'absence d'un résultat probant, il faut s'en tenir à la marque 'diffusion dans l'espace incertaine'. Pour la lexicologie historique et le travail philologique, une telle stratégie en lexicographie ouvrirait de nouvelles perspectives et augmenterait considérablement la sécurité et la qualité de jugement sur les mots et leur trajectoire.

#### 4.2. *L'évolution dans le temps*

La dimension diachronique reste le sujet le moins accessible parmi toutes les questions concernant la régionalité lexicale. Il est relativement rare de pouvoir réunir une documentation dense pour un mot régional donné, et cela demande toujours un effort particulier<sup>55</sup>. Les régionalismes n'accèdent que timidement à l'écrit – qui favorise, nous l'avons vu, les mots généraux – et ils se concentrent dans les textes documentaires des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles qui sont extrêmement mal étudiés par la recherche philologique et linguistique. Même si nous disposions d'un inventaire des quelque 10 000 régionalismes médiévaux dont nous postulons l'existence, il serait très difficile de savoir lesquels de ces mots ont été forgés (ou se sont régionalisés) au 9<sup>e</sup>, au 11<sup>e</sup>, au 13<sup>e</sup> ou au 15<sup>e</sup> siècle, quand ils ont disparu de l'usage (ou se sont dérégionalisés) et quel a été leur évolution dans l'espace.

Devant ces impossibilités autant empiriques qu'épistémologiques, bornons-nous à quelques idées relativement simples :

- nous avons pu voir qu'il existe des 'régionalismes de toujours' dont la régionalité apparaît dès les premiers siècles de la langue et qui reste effective jusqu'aux 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècles ; le cas le plus spectaculaire sont les mots gaulois dont la régionalité semble déjà établie à l'époque antique ; ces régionalismes stables sont toutefois de loin les moins fréquents parmi les mots régionaux<sup>56</sup> ;
- nous avons également pu voir qu'il y a des transformations très considérables dans les mots régionaux si l'on compare les pôles extrêmes du Moyen Âge et du 20<sup>e</sup> siècle (cf. Chauveau et Rézeau, *ici*) ;

<sup>55</sup> Il suffit de parcourir les nombreux travaux de G. Roques pour s'en convaincre (cf. *ici* 447) ; citons comme exemple son étude « L'emprunt à l'intérieur d'une même langue. Le cas des afr. *bestencier* et *bestens* » où il retrace l'évolution de cette famille dans le temps et dans l'espace (Roques 1999).

<sup>56</sup> Carles (s.p., chap. 5.3.2.2) relève en effet trois mots d'origine celtique avec une diffusion régionale en fr. (*anzinga*) ou en occ. (*nava* et *patu*) ainsi que six mots celtiques avec une diffusion 'transversale' (Est ou Ouest du territoire galloroman). Parmi les quelques mots à diffusion 'régionale' dans le latin de la Gaule identifiés par Adams, la part du gaulois est d'ailleurs prépondérante (cf. Adams 2007, 250-59 ; 360-68), sachant que dans son optique, 'régional' peut autant signifier 'sur tout le futur territoire galloroman' que 'dans une partie du territoire galloroman', éventuellement correspondant à la diffusion d'une des futures langues galloromanes. Le phénomène est donc sans aucun doute réel, mais de faible fréquence.

- par ailleurs, nous avons pu voir, notamment dans notre inventaire des régionalismes, que les évolutions dans l'espace sont une donnée très fréquente parmi les mots régionaux.

Il en résulte qu'il s'agit là d'une dimension lexicale particulièrement peu stable et très évolutive, même si elle n'est certainement pas volatile. Les difficultés d'identifier les régionalismes et de cerner leur histoire individuelle sont sans aucun doute une autre des causes de la faible attention qu'ils ont connue dans la recherche philologique et lexicologique. Mais nous avons vu qu'il est impossible d'avoir une idée cohérente sur les grandes trajectoires lexicales ou encore sur les processus de sélection d'une variété standard sans prendre en considération la régionalité lexicale.

### 4.3. *La distribution dans l'espace*

La répartition des régionalismes médiévaux dans l'espace reste complexe. Comment déterminer précisément la diffusion d'un lexème dans l'espace si (1) ce lexème n'accède pas facilement à l'écrit et si (2) l'espace se concrétise par un réseau scriptologique dont nous ne connaissons que très partiellement les protagonistes<sup>57</sup> ?

Déjà pour la catégorisation des entités diatopiques à retenir, ces difficultés obligent à retenir des catégories relativement vagues et intuitives, en prenant appui sur les grandes régions géo-historiques et géolinguistiques<sup>58</sup> :

- les régions 'occidentales' : norm., agn., bret., centr. (avec ang., tour., orl.) et sud-ouest (poit., saint.)
- les régions 'nord-orientales' : pic., flandr., nord, wall., hain., champ., lorr., frcomt., bourb., bourg. (auxquels s'ajoute le territoire francoprovençal avec, notamment, la Suisse romande et la région de Lyon)

C'est le choix des dictionnaires et celui que nous avons également retenu pour notre inventaire des régionalismes, tout en étant conscient du caractère approximatif de la catégorisation.

Quant à la présence de la régionalité lexicale selon les différentes régions, celle-ci dépend de différents paramètres qui ont pu déterminer le développement de la régionalité, mais aussi l'état de nos connaissances actuelles :

- l'intensité du contact linguistique
- la densité de la production textuelle dans les différents genres
- l'état d'édition et d'analyse de la production textuelle en question

Les relevés du DMF, du DEAF et de G. Roques s'accordent, par exemple, à attribuer une part importante aux régionalismes de la Picardie, de la Wallonie et du Nord

<sup>57</sup> Nous sommes convaincu de l'importance des 'lieux d'écriture' pour les grandes trajectoires évolutives de la langue (cf. Glessgen 2008), surtout des lieux majeurs qui étaient en même temps des lieux de formation, mais l'identification des lieux d'écriture dans le territoire d'oïl médiéval n'en est qu'à ses débuts.

<sup>58</sup> Cf. Carles/Glessgen 2015, 110sq.

(avec le Hainaut), suivis de près par la Flandre, la Normandie et la Lorraine<sup>59</sup>. La Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté, de même que le Sud-Ouest, le Centre ou le territoire francoprovençal sont largement moins représentés. La présence de l'anglo-normand, du franco-italien et de la Terre Sainte sont très variables selon la source utilisée (le premier est, par exemple, omniprésent dans l'AND, toujours très marqué dans le DEAF, mais bien moins présent dans le DMF). En revanche, la Bretagne romane est presque absente du DEAF et très faiblement représentée dans le DMF, alors que la contribution de J.-P. Chauveau prouve que son vocabulaire médiéval est tout aussi régionalisé que celui de la Lorraine ou de la Normandie (*ici* 163-166).

La distribution des régions dépend donc de toute évidence des sources exploitées par les philologues et les lexicographes. Il a pu y avoir des différences réelles et il est probable que les emprunts ont joué un rôle particulier en anglo-normand ou dans les zones de contact avec le flamand ; mais les divergences actuellement connues sont plus tributaires de l'état actuel de nos connaissances que d'une réalité linguistique historique.

Un élément qui nous semble toutefois identifiable dès à présent, est le fait que toutes les *scriptae* oïliques étaient partout lexicalement régionalisées – à la seule exception de la chancellerie royale, dérégionalisée dès la fin du 13<sup>e</sup> siècle quand elle choisit d'écrire le français. Nous attendons avec grand intérêt l'analyse de la Prévôté de Paris par P. Videsott, mais nous nous accordons dès maintenant sur le fait que Paris et son entourage immédiat constituent un cas particulier : autant par l'accès tardif à l'écrit vernaculaire (vers 1240) que par la dérégionalisation précoce. D'après les expériences de D. Kihai avec les actes de la Champagne limitrophe, cette région semble s'inscrire dans une logique de faible régionalité semblable. En revanche, toutes les autres *scriptae* connaissaient sans le moindre doute un fort degré de régionalité lexicale. Cela est d'autant plus intéressant dans le cas du picard, considéré généralement comme doté d'un prestige littéraire particulier et faisant par là œuvre de 'norme littéraire' : contrairement à la chancellerie royale, cette variété écrite reste nettement marquée en termes de régionalité et ne s'inscrit nullement dans les mécanismes de 'compromis' linguistique qui sont caractéristiques d'une standardisation. Le picard s'assimile donc plus à un 'Kulturdiialekt' dans le sens de H. Kloss qu'à une variété standard à proprement parler.

## 5. Pour clore

L'objectif du colloque en l'honneur de Gilles Roques et du présent volume a été – nous citons le texte de l'invitation – « de cerner le phénomène de la régionalité lexicale médiévale jusqu'ici incompris, surtout au niveau de la langue (donc en dépassant le niveau des mots individuels) » et par là « de mieux comprendre le diasystème du français médiéval, d'identifier la place du lexique et d'évaluer la relation entre l'oral

<sup>59</sup> Cf. pour cet aperçu Renders, *ici* 92 et Tittel, *ici* 75-79.

et l'écrit. Les hypothèses à vérifier concernent l'importance quantitative de la variation lexicale au Moyen Âge et sa diversification physiologique selon les régions, les genres textuels et les contextes d'usage, de même que sa motivation génétique (...). Il s'agira également d'appréhender sur une base nouvelle le rôle de la régionalité lexicale dans la formation d'une langue standard: la sélection du vocabulaire est une question fondamentale pour laquelle il sera possible de trouver des réponses sur une base empirique enfin élargie. C'est dans ces interrogations plus globales que réside l'apport du projet à la linguistique diachronique et générale.»

Au terme de la rédaction du volume, à la lumière des différentes contributions et sur la base de l'*Inventaire* des régionalismes réuni et réélabore à travers les douze derniers mois, nous sommes enclin à croire que notre objectif a été atteint. Nous sommes reconnaissant à tous les participants qui ont fourni un travail considérable, dans des délais remarquables, à notre cher ami David Trotter qui a su donner une impulsion vigoureuse à ce projet et à notre ami tout aussi cher Gilles Roques qui s'est engagé avec toute l'énergie que nous lui connaissons et que nous admirons pour achever cette tentative de synthèse.

Nous avons également mieux compris les mobiles profonds de l'exploitation insuffisante de la régionalité lexicale dans la recherche: tout d'abord, le phénomène est considéré comme banal et peu significatif; cette attitude est doublée par le fait que son étude demande une bonne pratique de la lexicographie, des connaissances solides en lexicologie historique et en dialectologie qu'ainsi qu'un investissement considérable; s'ajoute enfin le traitement trop partiel des régionalismes dans la lexicographie, elle-même insuffisamment sensibilisée au phénomène et surtout freinée par la difficulté concrète d'établir une diffusion restreinte dans l'espace. Notre espoir est d'avoir rompu ce cercle vicieux et d'avoir ouvert à la philologie et à la linguistique historique une meilleure voie d'accès à la régionalité lexicale dont la pertinence nous semble désormais acquise.

Université de Zurich /  
École Pratique des Hautes Études

Martin GLESSGEN

## Références bibliographiques

Les sigles des dictionnaires sont ceux du *Complément bibliographique* du DEAF. Le DEAF électronique est cité par les nouveaux sigles du DEAFél, DEAFplus (articles 'longs': F, G-K) et DEAFpré (articles 'courts': l'alphabet sera complet en 2017).

- Adams, James N., 2007. *The Regional Diversification of Latin 200 BC–AD 600*, Cambridge, University Press.
- Bennett, Philip E., 2003. «Le normand, le picard et les *koinés* littéraires de l'épopée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles», *Bien dire et bien apprendre* 21, 43-56.
- Bernhard, Gerald / Gerstenberg, Annette, 2008. «Storia delle varietà regionali ed urbane nella Romania: Italomania», in: RSG vol. 3, art. 217, 2541-2551.
- Boutier, Marie-Guy, 2012. «Regard sur l'histoire de *cerquemanage*, terme juridique de l'ancien français septentrional», in: Stephen Dörr / Thomas Städtler (éds.), *Ki bien voldreit raisun entendre. Mélanges en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de Frankwalt Möhren*, Strasbourg, SLR/ÉLiPhi, 9-25.
- Carles, Héléne, 2011. *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat* (ix<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> s.), SLR/ÉLiPhi, Strasbourg.
- Carles, Héléne, 2013. «L'innovation lexicale chez Chrétien de Troyes», *Romania* 131, 281-337.
- Carles, Héléne, en prép. *Trésor galloroman des origines (TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (ca 800-1120)*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Carles, Héléne / Glessgen, Martin, 2015. «La philologie linguistique et éditoriale», in: Polzin-Haumann/Schweickard 2015, 108-130.
- Chambon, Jean-Pierre, 1997a. «Pour la localisation d'un texte de moyen français: le *Mystère de Saint Sébastien*», in: Georges Kleiber / Martin Riebel (éds.), *Les formes du sens: Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 67-77.
- Chambon, Jean Pierre, 1997b. «L'étude des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et *desiderata*», in: *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 7-31.
- Chambon, Jean Pierre, 1997c. «Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois: une illusion d'optique en lexicologie française historique?», in: *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 33-53.
- Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, 2008a. «Histoire des dialectes dans la Romania: Galloromania», in: RSG vol. 3, art. 214, 2499-2520.
- Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, 2008b. «Histoire des variétés régionales dans la Romania: Galloromania», in: RSG, vol. 3, art. 214, 2552-2565.
- Collet, Olivier, 2000. *Glossaire et index critiques des œuvres d'attribution certaine de Gautier de Coinci*, Genève, Droz.
- Glessgen, Martin, 1995. «Gibt es eine altitalienische Fachsprache der Medizin?», in: Guido Mensching / Karl-H. Röntgen (éds.), *Studien zu romanischen Fachtexten aus Mittelalter und früher Neuzeit*, Hildesheim et al., Olms, 85-111.
- Glessgen, Martin, 2005. «Diskurstraditionen zwischen pragmatischen Regeln und sprachlichen Varietäten», in: Angela Schrott / Harald Völker (éds.), *Historische Pragmatik und historische Varietätenlinguistik in den romanischen Sprachen*, Göttingen, Universitätsverlag, 207-228.
- Glessgen, Martin, 2008. «Les lieux d'écriture dans les chartes lorraines du XIII<sup>e</sup> siècle», *RLiR* 72, 413-540.



- Glessgen, Martin, 2011. «Le statut épistémologique du lexème», *RLiR* 75, 337-416.
- Glessgen, Martin, 2012. «Trajectoires et perspectives en scriptologie galloromane», *Medioevo Romano* 36, 5-23.
- Glessgen 2015a > 2015. «L'écrit documentaire et le projet des *Plus anciens documents linguistiques de la France*», in: Trotter 2015, 267-295.
- Glessgen, Martin / Schweickard, Wolfgang (éds.), 2014. *Étymologie romane: objets, méthodes et perspectives* (BiLiRo 13), Strasbourg, SLiR/ÉLiPhi.
- Glessgen, Martin / Thibault, André (ed.), 2005. *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg (20-22 juin 2003), Strasbourg, PUS.
- Glessgen, Martin / Tittel, Sabine, en prép. [2016] «L'intégration du vocabulaire des *Plus anciens documents linguistiques de la France* dans le DEAFél», *RLiR* 80.
- Glessgen, Martin / Vachon, Claire, 2013. «L'étude philologique et scriptologique du *Nouveau Corpus d'Amsterdam*», in: Emili Casanova Herrero / Cesáreo Calvo Rigual (éds.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas* (6-11 sept. 2010, València), Berlin, De Gruyter, 4124-37.
- Glessgen, Martin / Videsott, Paul, sous presse. «La variation diatopique dans le lexique français médiéval. État de la question», à paraître in: *Romanistisches Jahrbuch* [2017].
- Goebel, Hans, 1975. «'Le Rey est mort, vive le Roy': nouveaux regards sur la scriptologie», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 13, 145-209.
- Greub, Yan, 2003. *Les mots régionaux dans les farces françaises*, Strasbourg, SLR.
- Grübl, Klaus, 2013. «La standardisation du français au Moyen Âge: point de vue scriptologique», *RLiR* 77, 343-383.
- Grübl, Klaus, 2014. *Varietätenkontakt und Standardisierung im mittelalterlichen Französisch. Theorie, Forschungsgeschichte und Untersuchung eines Urkundenkorpus aus Beauvais (1241-1455)*, Tübingen, Narr (Romanica Monacensia, 83).
- Henry, Albert, 1972. «Lexicologie géographique et ancienne langue d'oïl», *Romance Philology* 26, 229-255.
- Kabatek, Johannes, 2015. «Sobre usos y abusos de la terminología lingüística», *RLiR* 79, 331-359.
- Kristol, Andres, 2014. «Dialectologie synchronique et diachronique, disciplines complémentaires. Ce que les études dialectales en synchronie peuvent apporter à la linguistique diachronique», in: Wendy Ayres-Bennett / Thomas M. Rainsford (éds.), *L'histoire du français: états des lieux et perspectives*, Paris, Classiques Garnier, 137-157.
- Lebsanft, Franz / Schrott, Angela (éds.), 2015. *Diskurse, Texte, Traditionen. Modelle und Fachkulturen in der Diskussion*, Bonn University Press by V&R unipress.
- Lengert, Joachim, 2015. «Les français régionaux», in: Polzin-Haumann/Schweickard 2015, 365-400.
- Lodge, R. Anthony, 2010. «The Sources of the Standardisation in French – Written or Spoken?», in: Richard Ingham (éd.): *The Anglo-Norman Language and its Contexts*, York, York Medieval Press, 26-43.
- Lusignan, Serge, 2011. «Le français médiéval: perspectives historiques sur une langue plurielle», in: *id. et al.* (éds.), *L'introuvable unité du français. Contact et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Laval, Presses de l'Université, 5-107.
- Lusignan, Serge, 2012. *Essai d'histoire sociolinguistique. Le français picard au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier.
- Maffei Boillat, Stefania, 2015. *Le Mariale lyonnais (Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, Strasbourg, ÉLiPhi.

- Möhren, Frankwalt, 2005. «Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?», in: Glessgen/Thibault 2005, 99-113.
- Matsumura, Takeshi, 1998. «Les régionalismes dans *Jourdain de Blaye en alexandrins*», *RLiR* 62, 129-166.
- Pfister, Max, 1970. *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Tübingen, Niemeyer.
- Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang, 2015 (éds.), *Manuel de linguistique française* (MRL, 8), Berlin/Boston, De Gruyter.
- Roques, Gilles, 1980. *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français*, Thèse d'Etat, Strasbourg.
- Roques, Gilles, cf. la liste des publications de G. Roques sur la régionalité lexicale, *ici* 447.
- RSG = Ernst, Gerhard *et al.* (éds.), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania* (HSK 23.1-3), Berlin/New York, De Gruyter, 3 vols., 2003-2008.
- Schmitt, Christian, 1974. *Die Sprachlandschaften der Galloromania: Eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung*, Bern/Frankfurt a.M.
- TGO = Carles sous presse, *II. Partie lexicographique*.
- Trotter, David (éd.), 2000. *Multilingualism in Later Medieval Britain*, Cambridge, D.S. Brewer.
- Trotter, David (éd.), 2012. *Present and future research in Anglo-Norman / La recherche actuelle et future sur l'anglonormand* (Proceedings of the Aberystwyth Colloquium, July 2011), Aberystwyth, Anglo-Norman Online Hub.
- Trotter, David, 2013. «Une rencontre germano-romane dans la *Romania Britannica*», in: Emili Casanova Herrero / Cesáreo Calvo Rigual (éds.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas* (6-11 sept. 2010, València), Berlin, De Gruyter, 441-456.
- Trotter, David, 2013 [2014]. «*Deinz certains boundes: Where Does Anglo-Norman Begin and End?*», *Romance Philology* 67, 139-177.
- Trotter, David, 2014. «Le rôle de l'étymologie dans la lexicographie médiéviste», in: Glessgen/Schweickard 2014, 25-50.
- Trotter David (éd.), 2015, *Manuel de la philologie de l'édition* (MRL, 4), Berlin/Boston, De Gruyter.
- Trotter, David, 2016. «La précocité scientifique de l'anglo-normand: le cas de Philippe de Thaon», in: Robert Martin / Michel Zink (éds.), *L'Anglo-normand: spécificité culturelle d'une langue*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 141-160 [la conférence donnée à lors de la IV<sup>e</sup> Journée d'Études Anglo-Normandes (29 mai 2015) a été mise en ligne sur le site de l'Académie].
- Videsott, Paul, 2013. «Les débuts du français à la Chancellerie royale: analyse scriptologique des chartes de Philippe III (1270-1285)», *RLiR* 77, 3-49.
- Videsott, Paul, 2015a. *Les plus anciens documents en français de la chancellerie royale capétienne (1241-1300). Présentation et édition*, Strasbourg, ÆLiPhi.
- Videsott, Paul, 2015b. «Comment écrivait la chancellerie royale capétienne au 13<sup>e</sup> siècle? Un aperçu géo-quantitatif sur la base du *Corpus des actes royaux vernaculaires du 13<sup>e</sup> siècle*», *ZrP* 131, 863-910.
- Vitali, David, 2007. *Mit dem Latein am Ende? Volkssprachlicher Einfluss in lateinischen Chartularen aus der Westschweiz*, Bern *et al.*, Lang.
- Zinelli, Fabio, 2015. «I codici francesi di Genova e Pisa: elementi per la definizione di una *scripta*», *Medioevo Romano* 39, 82-127.

1. La régionalité lexicale  
dans la recherche lexicographique



## La régionalité dans le DEAF – historique et programme

Le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF) a pris forme sous des impulsions diverses. Le point de départ devait être tout naturellement le FEW où l'initiateur Baldinger avait appris son métier. Vous savez tous que Wartburg avait dédié son FEW à Gilliéron et à Meyer-Lübke, deux Suisses que l'on qualifierait aujourd'hui, en simplifiant cruellement, l'un de dialectologue et l'autre d'étymologue. C'est dire que la dimension synchronique-diatopique et la dimension diachronique constituèrent les coordonnées principales. Mais le FEW était aussi un défi impossible : créer une somme lexicographique bâtissant sur la lexicologie, l'étymologie, la dialectologie, la morphologie, morphosyntaxe etc., en se servant de travaux scientifiques, pseudo-scientifiques et amateurs. Il fallait quelqu'un de la trempe de Wartburg ultradiscipliné et impitoyable pour le faire et réussir. Ses élèves apprenaient à juger rapidement d'un fait et à classer expéditivement les fiches – pas de temps pour lire un texte, pour creuser une question, pour intégrer les sources moyen latines, pour s'intéresser aux faits historiques<sup>1</sup>.

Nous ne savons rien des plans qu'avait Baldinger pour son petit dictionnaire d'ancien français en un volume. Le contrat avec l'éditeur *in spe* Niemeyer date de 1962. Des étudiants mettaient sur fiches les mots dits 'ancien français' du FEW, de Foerster, TL et Gdf. Pour savoir ce qui était de l'ancien français dans le FEW, il fallait connaître les désignations des dialectes et, dans une certaine mesure, les sigles des textes cités pour décider de leur ancienfrancité. Pour TL pas de problème, on prenait tout, même si nous autres, les étudiants auxiliaires, avions bien vu qu'il comportait des sources du moyen français, du seizième et même ultérieures. Gdf et GdfC nous mît dans le pétrin, il suffit de rappeler que Jean-Loup Ringenbach passa et passe sa vie à essayer de voir clair dans ses renvois aux sources<sup>2</sup>. Les premiers articles furent rédigés à Québec en 1969 sur la base de discussions peu étendues entre Baldinger et Straka surtout, mais on écoutât aussi Möhren<sup>3</sup>. Caractéristiques essentielles:

---

<sup>1</sup> Cela rappelle de loin notre fabrication du DEAFpré, dont Sabine Tittel nous dira plus long, où nous avons en moyenne huit (8) secondes pour classer une fiche. – Johannes Hubschmid, en travaillant aux frais de Wartburg, se perdait volontiers dans les questions posées par les fiches, de sorte que Wartburg le payait finalement à la fiche traitée (de toute façon, chaque candidat au doctorat devait d'abord offrir 3000 heures de travail gratuites). – Les sigles employés ici sont ceux du DEAF.

<sup>2</sup> Maintenant comme retraité ; v. ATILF, Bibliographie Godefroy, en ligne.

<sup>3</sup> Georges Straka, phonéticien et philologue, y donnait des cours d'ancien français et de philologie romane et il avait été l'éditeur de *TraîtresS*. Möhren avait terminé en novembre 1968

groupement par familles, étymologie romane avec coup d'œil sur le moyen latin, séparation de l'appareil graphique (à localisations) du classement sémantique (à localisations), datation diachronique des sens, pas de contextes illustratifs<sup>4</sup>. Baldinger pouvait rédiger un article moyen entre le petit déjeuner et le déjeuner.

En prenant en compte les caractéristiques des matériaux à intégrer, le travail perd en rapidité d'exécution, par exemple les datations et localisations des manuscrits, la considération des choix éditoriaux pas toujours faciles à détecter, de la qualité des sources, par exemple la différence entre une charte ou un autre document d'archives, entre original et copie, puis le contrôle des variantes (ce que le TL p.ex. ne fait que très rarement), la relecture du texte pour le comprendre et pour enrichir la base matérielle. Quant aux régionalismes, une fiche tirée d'un texte qualifié de normand produisait un mot normand (Baldinger: «si je dis que ce mot est attesté dans un texte normand, je ne dis pas qu'il n'existe pas ailleurs»). Cela contraste avec Albert Henry dont l'analyse des 1533 vers de BodelNICH, texte très-picard, y a identifié cinq mots picards<sup>5</sup>. Nous nous souvenons aussi du cas devenu célèbre de Louis Gauchat qui a constaté en 1905 que «l'unité du patois de Charmey... est nulle» (village de 1250 habi-

---

les *Datations de textes et d'auteurs de la littérature française*, prenant son départ d'une liste à l'usage des rédacteurs du FEW, puis du DEAF *in spe* (ici appelée 'liste Gdf'), augmentée de dépouillements de Boss, Wo, WoC, LevyChron, Zumthor *Hist. litt.*, DLF, GrGr, CoutGén, juxtaposant des datations concurrentes et parfois de manuscrits, contenant aussi les localisations bien connues: norm. pour HMond, agn. CompRalf, pic. DestrRome, flandr. Trubert, wall. JPreisLiège, champ. ColMus, 'Brie' ClercVaud, frc. YsCh, etc. (253 p. dact., comprenant aussi les auteurs mfr. et frm., travail évolué en 50 ans vers DEAFBibl 2015, toujours évolutif, en ligne; une quatrième édition papier est prévue pour 2016).

<sup>4</sup> Très mauvaise consigne pour un dictionnaire de ce genre, déjà du point de vue didactique: sans aller aux (con)textes, le rédacteur peut trier des données sans aller en profondeur. Les contextes se sont infiltrés peu à peu, d'abord surtout dans les articles de Möhren.

<sup>5</sup> Cité avec deux autres ex. dans F. Möhren, «Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?», in *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*, Strasbourg 2003, dir. M.-D. Gleßgen – A. Thibault, Strasbourg (Presses Univ.) 2005, 99-113, spéc. 106, avec les détails que GR a réclamé maintenant dans la discussion. Les marques de régionalité plutôt rares dans ChirAlbT et PelVieD sont mentionnées par Möhren, TrotterMan 427. – Signalons le discours de Kurt Baldinger, à juste titre oublié, «Problèmes relatifs à un Atlas Lexical du Français Médiéval (ALFM)», *VII Congreso Internacional de Lingüística Románica, Barcelona, 7 - 10 abril de 1953, Actas y memorias*, p.p. Antoni M. Badia i Margarit, 2 vol. (pagin. unique), Barcelona 1955, 2, 585-589 [«L'atlas historique est fondé sur les témoignages écrits que l'on peut localiser et dater, c'est-à-dire sur les chartes, les coutumiers et autres sources de ce genre.» [585]; de la sorte seul la langue juridique et administrative peut être cartographiée; dans le cas de procès menés à Paris, entre p.ex. Amiens et Ponthieu, des termes régionaux «sont donc vivants à Paris à ce moment-là» [587] (on n'a plus jamais entendu parler de ce projet de Berlin)]. – Ex. des vues distinctes: l'article GAROIL, DEAF G 334 (Baldinger), remplacé par \*JAROIL J 154-155 (Möhren). – Cp. encore la politique du LEI de classer des mots ne remplissant pas tous les critères du régionalisme sous les dialectes divers selon l'origine du texte (par exemple 'lomb.a. *amido* m.' ["amidon"], 2, 1026, 17, forme pas particulièrement lombarde [on s'attend à \**amid*, RohlfsGramIt § 146], plutôt 'italienne', générale).

tants et assez inaccessible à l'époque, dans la Gruyère méridionale<sup>6</sup>). C'est dire que le scepticisme à l'égard des localisations sauvages allait grandissant. Néanmoins la recherche de l'origine des textes et des manuscrits est resté et reste le pain quotidien de la rédaction (et spécialement de Möhren).

En 1980 tomba sur notre table une thèse d'état dactylographiée au titre prometteur *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français* (RoquesRég). C'était un des exemplaires fournis aux membres du jury de la soutenance de Gilles Roques. Baldinger l'avait parcouru lui-même, soulignant l'essentiel en rouge, sur la page un uniquement la mention 'M[onsieur] K. Baldinger'. L'introduction de trois pages (plus un schéma sur une page, plus deux pages de 'Préambule pour la lecture de chacune des notes'), précédant des notices lexicographiques formant le corps de l'ouvrage, explique ce qui est entendu sous les termes 'région' et 'mot'. Les régions y sont en fait les grands quarts du 'domaine d'oïl' que l'on rencontrera dans les comptes rendus de GR durant les trente-cinq années suivantes, notamment «un ensemble du Nord-Ouest réunissant le picard et le wallon (éventuellement le champenois et parfois le lorrain), [puis] un ensemble du Nord-Est réunissant le lorrain, le bourguignon (éventuellement le champenois et le comtois ou parfois le wallon)», etc. [p. 3]. Un schéma explique et symbolise la notion de 'mot régional' : un mot est régional s'il se rencontre (par ses attestations ou par son étymon) dans l'aire déterminée, puis, d'une part, s'il vit dans les dialectes modernes, d'autre part, s'il vit en français moderne, mais est régional par son histoire [p. 4]. Avec ces deux règles en main, on n'a plus besoin de la bibliothèque séculaire qui s'est créée avant et après le travail souvent évoqué de Gertrud Wacker de 1916 (une élève de l'«école de Berlin» du bernois Heinrich Morf<sup>7</sup>).

<sup>6</sup> Gauchat était un des fondateurs de GlSuisse. Sa recherche sur Charmey a été poursuivie par Herrmann en 1929 et elle est citée fréquemment, spéc. depuis W. Labov, «The social setting of linguistic change», in T. A. Sebeok (ed.), *Current Trends in Linguistics 11: Diachronic, Areal and Typological Linguistics*, The Hague (Mouton) 1973, réimprimé maintes fois. Plus récente citation : Thomas Krefeld dans *MéLLebsanft* (2015), 395.

<sup>7</sup> À 'Melle G. Wacker' revient l'honneur d'ouvrir la chaîne des notes (rares) de RoquesRég, p. 1 n. 1. Le travail de Wacker (sigle du DEAF), plus souvent cité que lu, était bien une pierre angulaire dans notre discipline. Ses conclusions en matière de francien seraient à reconsidérer, maintenant, à un siècle de distance : normand et dialecte de l'Île de France font aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tiers du XII<sup>e</sup> s. ce qu'elle appelle 'ancien francien' ('altfranzisch', p. 87), le 3<sup>e</sup> tiers verrait l'évolution vers le 'nouveau francien' ('neufranzisch') qui se retire sur l'Île de France et qui est influencé par le picard (nouveau-né ou -affirmé) depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Son constat final : éducation et métier sont plus importants pour la langue d'un poète que sa patrie (p. 87). Noter que Wacker distingue avantagement 'Normannisch' = 'normannische Schriftsprache' et 'Normandisch' = 'normannischer Dialekt' (p. 9 n. 3). – Le terme de 'francien' reste problématique : certains semblent toujours adhérer à sa définition par Gaston Paris comme premier stade de la langue nationale, d'autres le prennent pour la scripta de l'Île de France, pourtant inconnue (Ernst Metzke, *Der Dialect von Ile-de-France im XIII. und XIV. Jahrhundert, I. Theil: Vocalismus*, thèse Breslau 1880, travail complet dans *AnS* 64, 1880, 385-412 et 65, 1881, 57-96; resté l'unique essai sur le frc., mais v. aussi Wacker, aussi SchwanBehrens <sup>9</sup>1911, imprimant deux textes 'franciens', 1<sup>o</sup> ch. Paris 1265 a.s., AN J.153, d'après Layette, 2<sup>o</sup> ch. Montépilloy 1270, ch. Chaalis), d'autres, comme le DEAF, y voient une scripta neutre par rapport aux scriptae descriptibles environnantes, plus ou moins

La documentation des mots étudiés y est assez réduite dans ce sens que nombre d'attestations y sont référencées par un renvoi aux dictionnaires. Depuis, GR a toujours soigné ses annonces claires du type «seul le scribe peut être tenu pour responsable de la forme graphique», ce qui est juste et faux à la fois<sup>8</sup>.

Mais les réalités qu'amène de jour en jour la rédaction d'études de mots pour le DEAF nous forcent à différencier et à systématiser. Nous avons alors vite vu que bien des conclusions se voient modifiées et nous avons observé que des textes changent de régionalité chez GR pour servir de témoins pour des localisations variées: tel mot de GGui se localiserait dans l'Ouest (p. 50), tel autre à Orléans (p. 90; 119; 123); BenTroie contiendrait du vocabulaire de Touraine (24; 59; 94) ou du Sud-Ouest (37<sup>9</sup>); EstFougL sert de témoin normand (37) ou breton (397); GeoffrParChronD, renommé comme picard / normand et transcrit à Paris, contient du bourguignon ou est bourguignon (56; 328 avec réf. à Lecoy); etc. Nous avons l'impression que le texte, par une espèce d'inversion, pouvait s'assimiler la localisation d'un mot localisé (ce qui ressemble à la démarche en localisant un texte). Bref, le travail considérable

---

produite dans l'Île de France ou à Paris. Le 'français' pourrait s'expliquer comme résultat de tendances centripètes (linguistiques, spirituelles, économiques), rejoignant et intégrant le francien (sans ses particularités identifiables – un peu comme le français moderne standard n'étant pas du parisien). Pour nous, le francien n'est donc pas le dialecte parisien devenu langue nationale, ce qui semble être une chimère idéologique (ayant fait couler beaucoup d'encre!, v. dernièrement Maria Selig essayant de rendre justice à Lodge ['koinéisation'], dans MélLebsanft [2015] 259-279, spéc. 261-263), mais la scripta d'un lieu abstrait où se concentrent les forces centripètes, donc le contraire d'une langue des rois (cf. *RLiR* 75, 567). Ce centre de gravitation théorique a pu se trouver au XII<sup>e</sup> s. à l'ouest de Paris, dû au poids de la Normandie (ce qui rappellerait le 'altfranzisch' de Wacker). Le concept de 'koinè' nous paraît peu productif dans cette discussion (v. Otto Gsell "Französische Koinè / La koinè française", *LRL* 2,2, 271-289).

<sup>8</sup> *RLiR* 79 (2015) 272 n. 1. GR protestant avec véhémence, voici une précision: celui qui tient la plume est naturellement responsable de ce qu'il écrit, mais il écrit dans le cadre de fortes contraintes (traditions, exécution de copies etc.) laissant normalement une petite ou aucune marge de choix; ces contraintes sont l'aspect intéressant. Cf. la conclusion contrastante de Klaus Gröbl dans le même volume de la *RLiR*, p. 30: «Considérons donc l'écrit comme une manifestation bien particulière de la langue médiévale, en étudiant les textes selon une méthode qui rende compte de leur part de tradition et des aspects esthétiques inhérents à celle-ci.»

<sup>9</sup> De même BenDuc (103 Tour.; 225 S.-O.). La Touraine y appartient normalement à l'Ouest (3). Curieux sont les cas fréquents où un mot 'est clairement situé dans l'Ouest' (*baudece*, 53), mais dont qqs. exemples 'ont échappé à mes efforts pour les localiser' (54: ms. Bern 697, étant pic., et BN fr. 747, étant bourg. (Nord?) selon DEAFBibl). La conviction l'emporte aussi à dire qu'une attestation, qu'il n'a pu vérifier, est douteuse, ne convenant pas à sa localisation du mot ('norm.' *chomer* [avec 'Orléans' GGui, p. 90]; pour un article sur afr. *chomer*, publié ultérieurement [TraLiLi 21<sup>1</sup>, 7, n. 1], GR a vérifié le ms.: «La consultation du ms. Arsenal 3518 f<sup>o</sup>57r<sup>o</sup> m'a assuré que la lecture *choiner* (var. de D) de l'édition de V.F. Koenig est la seule possible.»; CoincyII34K 820, var. D, imprime en effet *choiner*, le ms. Ars. 3518, pic. fin XIII<sup>e</sup> s., f<sup>o</sup>57r<sup>o</sup>b, 18 écrit *choiner* avec accent aigu: *a grans traits boüent vîn dauchuerre* (d'Auxerre) *por mîx choïner desor le fuerre*; le mot est bi-syll., il correspond à *dormir* des autres mss.; si vraiment le scribe n'a pas connu ce mot, mais l'a copié en interprétant *m* comme *in*, on aurait une explication – peu agréable à vrai dire; il faudrait examiner les habitudes de ce scribe).



de GR a eu pour effet l'apparition d'une réticence accrue à localiser prématurément un mot ou un sens (cf. DEAF H 22,5 HAHAI [Möhren]: localisation en accord exprès avec RoquesRég, mais élargie). Il serait évidemment injuste de ne pas ajouter que nous sommes ses lecteurs les plus assidus (excepté Takeshi Matsumura sans doute), que nous avons profité régulièrement de sa relecture des épreuves du DEAF et que nous avons tiré grand profit de ses recherches publiées, notamment de ses comptes rendus dont les résultats sont accueillis, après vérification, dans nos matériaux. Inoublé, par exemple, son programme d'analyse régionaliste dans une remarque initiée, comme presque toujours, par une riposte, ici à Yan Greub<sup>10</sup>.

Le doute méthodique, si souvent éclipsé par des convictions, par une idéologie ou par un transport littéraire ou sentimental, fait de mainte vérité une fiction ou un problème à résoudre. Là où le DEAF dépasse le cumul d'informations reçues, il a été guidé par ce doute. Quelques exemples, tirés de la boîte des questions de régionalité, devront concrétiser ce propos. Ils servent à brouiller les cartes.

- (1) Certaines graphies sont nettement régionales ou même locales comme le graphème liégeois *-lh-* représentant un *l* mouillé, *filie* s'écrivant *filhe*. Dans les groupements graphiques nous qualifions ces formes de 'liégeoises'. Mais nous savons que cette graphie ne reflète aucun trait phonétique régional, elle est une habitude de scribes, autrement dit, c'est un pur fait de scripta, sans représenter une particularité du dialecte<sup>11</sup>.
- (2) La régionalité certaine d'un mot peut ne pas correspondre au spectre de ses attestations, p.ex. *hanon* m. "sorte de mollusque, prob. la bucarde" est bien picard par son étymon et par ses premières attestations, aussi moyen latines, mais il est attesté autant à Paris qu'ailleurs: c'est par le commerce que ce terme est devenu 'français', probablement confiné aux régions que la vente d'un mollusque venant de la Manche (septentrionale) a pu atteindre<sup>12</sup>.
- (3) Un scribe usant d'un certain dialecte (à l'oral, à nous en principe inconnu) et d'une certaine scripta peut s'appliquer sciemment à produire une langue ou une façon d'écrire 'de distance',

<sup>10</sup> *RLiR* 68 (2004) 225-226 [GR propose *ib.*, pour *ahaner* 1 et 2, les 'définitions' hétérogènes "ensemencer, hercer" et "labourer, cultiver"]. Le lexicographe, s'efforçant d'efficacité, est particulièrement enchanté (Gilles, attention, ironie didactique!) par des annonces alléchantes comme « je le connais à Metz » (le mot *cruzelin*), sans trahir aux humbles la cachette de son trésor (*RLiR* 70, 2006, 269). Des preuves de la lecture de tout ce que GR écrit se trouvent aussi dans Möhren, « L'art du glossaire d'édition », TrotterMan 397-437, spéc. n. 5, 15, 17, 55, 61 et p. 404 (*ib.*, p. 425, localisation de la variation à ñ [ɲ] de *hennir*; *ib.* 427, avec la recommandation de relever les régionalismes dans le glossaire). – Noter que l'œuvre de GR se trouve probablement en entier dans le fichier du DEAF, maintenant dans le DEAFpré, bien que le plus souvent joint du sigle d'une édition critiquée et toujours du renvoi bibliographique (*RLiR*, *ZrP*...) et pas nécessairement joint du nom de GR, car la rédaction des articles du DEAF se fait en partant des sources et non pas des inscriptions sur les fiches; l'article rédigé citera le nom de l'auteur de la trouvaille: GR.

<sup>11</sup> V. les données réunies *ici*, p. 82-83, par Sabine Tittel: liég. et nam., aussi JPreisMyrB, texte et ms. liégeois. – La distinction nette entre dialecte (ancien) et scripta semble difficile même pour les spécialistes: la phrase « [w] latin ou germanique maintenu », où [w] est une notation en transcription phonétique AIP (MöhrenGuai 62), donc un fait de langue ou dialecte, se voit erronément commenté « Allerdings sollte man hier vorsichtiger von Skriptae und nicht von Dialekten sprechen » (HoltusLux 131 n. 81).

<sup>12</sup> DEAF H 138-139: Picardie sept. et mérid., Paris, Champagne sept., Normandie, Angleterre.

dans le sens de Koch et Oesterreicher, donc plus centripète, plus neutre ou générale. Albert Henry a relevé un tel cas dans HenryCEn 2,78,81: rég. *espuiera* remplacé par *espincera*; de même HoltusLux 135 observant l'usage de *gu-* à la place de *w-* dans des textes plus formels<sup>13</sup>; et aussi Jean-Pierre Chambon, *RLiR* 59 (1995) 5-24, spéc. 7-8; 17, montrant qu'un scribe corrige un *fauta* f. "giron" spontané par un *fauda* central-rouergat, région du texte, ce qui trahit (avec d'autres preuves!) une origine du scribe dans la Haute-Loire septentrionale (même si le manuscrit est peut-être écrit à Avignon).

- (4) Tout le monde sait que le picard dit *keval* en parlant d'un cheval. Mais il ne dit et n'écrit jamais \**kevalier*, même si Dees a cartographié cette forme de façon positiviste (DeesAtlas 134), sans en avoir d'attestations (*ib.* 331)<sup>14</sup>. Le terme relevait du système féodal et n'avait apparemment pas d'autre réalité dans le discours 'de proximité'. Cela va de paire avec l'expression *la contesse*, qu'on ne trouve pas avec l'article à *e* central picard (\**le contesse*)<sup>15</sup>. Ou, rappelons-nous encore d'angl. *war* "guerre", étant un emprunt au picard *werre* (OED: 'North-eastern Old French', a angl. tardif ca. 1050, donc peu avant 1066). Il est évidemment un congénère du fr. *guerre* qui a passé en anglo-normand sous sa forme française et normande *guerre*. Assez curieusement l'anglo-normand ne connaît pas de variante à *w* initial, c'est-à-dire la norme (langue de distance, ou scripta centripète) s'est affirmée contre des influences de contact possibles et contre la variabilité fréquente de l'initiale *w-/gu-* en anglo-normand<sup>16</sup>.
- (5) Bien des textes sont toujours assignés, après analyse de traits disparates de la langue, aux 'confins de telle région et l'Île de France' ou encore dans des 'régions limitrophes ou de compromis' (qu'est-ce qu'on entend par 'région de compromis'?), bien que Heinrich Morf ait fustigé l'idée il y a plus d'un siècle<sup>17</sup>.
- (6) Le terme rural régional *abeille* ne s'est pas propagé par une expansion sur le terrain, mais par des traités juridiques, tout comme le terme anglo-normand *nouvelle dessaisine* est devenu français par une reprise du droit correspondant, passé dans le droit français, occitan et d'Outre-mer par les traités<sup>18</sup>.

<sup>13</sup> « als 'korrekter' empfundene Form »: français général, langue de distance.

<sup>14</sup> *Actes... Rézeau* (v. n. 5) 103 n. 16, avec attestations et un dépouillement d'un micro-corpus, DocHainR. Gossen discute le fait. Si l'on trouve un ex. (GR dit en avoir un), rappelons nous de l'hirondelle qui ne fait pas le printemps; ici intéresse le principe.

<sup>15</sup> GossenGramm § 63, p. 121. C'est *e* bref central non arrondi (en principe *e* souscrit d'un cercle dans le système Böhmer-Ascoli, utilisé aussi par Pope, Bourciez etc. [non disponible en unicode, cp. §]), pas [ə] (AIP, polyvalent: arrondi, comme fr. *le*, ou non arrondi, comme afr. *le* et all. *Gabe*).

<sup>16</sup> DEAF G 1570,48 - 1571,4: wall. pic. lorr. *wer(r)e* (ligne 54: corr. Meurthes). ANDEL GUERRE indique les var. *were* et *werre* dans son appareil graphique sans les documenter (William Rothwell nous a demandé il y a très longtemps si nous en connaissons; même si l'on en trouve, la forme y restera accidentelle).

<sup>17</sup> Morf dans AnS 132 (1914) 256-257, c.r. de la thèse de E. Kempel, *Das Handschriftenverhältnis und die Sprache des altfranzösischen Heldengedichtes Maugis d'Aigremont*, Göttingen 1913, toujours d'actualité [«... von allen diesen Grenzgebieten ist das franzisch-pikardische das beliebteste... (wir müssen) in der Interpretation der alten Texte weniger schulmeisterlich sein und mehr lernbegierig als korrigierfreudig werden», à mettre dans le bréviaire de tout éditeur] (rappelé par Christmann à Tübingen en 1984, v. les actes du Mediävistenverband, *Zusammenhänge, Einflüsse, Wirkungen*, p.p. J.O. Fichte *et al.*, Berlin (De Gruyter) 1986, 13 n. 44, sans écho, me semble-t-il), v. aussi JoufrF (1972) p. 30, AlexAlbZ p. 409, etc. – Ex.: SongeVertC (1904) p. 500; GuillPalMa (1990) p. 18.

<sup>18</sup> *Actes Rézeau* (v. n. 5) p. 100, renvoyant à Möhren, «Kreuzzugsvokabular», dans M. Bierbach et B. von Gemmingen, *Kulturelle und sprachliche Entlehnung: Die Assimilierung des*

Malgré le scepticisme et malgré une connaissance toujours grandissante des problèmes, les rédacteurs du DEAF classent les formes attestées selon leur appartenance supposée aux scriptae. La séparation des graphies des sens est une excellente disposition (elle ressemble à la collecte de formes en tête des articles de Gdf, pas GdfC, et elle avait été recommandée par Paul Meyer pour les glossaires, BullSATF 35, 1909, 75-76). Son classement suit en principe les classements effectués par le FEW, sauf évidemment que celui-ci intercale les informations sur les formes dialectales dans son classement sémantique et chronologique. L'ordre à l'intérieur de l'appareil graphique équivaut en principe seulement (et souvent réellement) au *strich* du FEW<sup>19</sup>, débutant par les formes franciennes respectivement françaises, poursuivant par des formes moins éloignées graphiquement, groupées par une particularité vocalique ou consonantique, réservant la fin aux formes (très) peu usuelles (fréquemment le francoit.). Son avantage est souvent une certaine économie dans l'adjonction des désignations de scripta et un certain confort de consultation; l'inconvénient étant qu'il faut parfois terminer une localisation (souvent valable pour plusieurs formes) par 'sans localisation'. L'abréviation 's.l.' ne voulant pas dire que le texte source n'est pas localisé, mais que la forme ne montre pas un graphisme marqué. Il est étonnant que personne ne s'en soit pas encore moqué, même pas GR, – il se peut qu'on l'ait compris comme solution équitable.

Celui qui veut en savoir plus pourra relire la communication proposée il y a douze ans, «Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?» (v. n. 5). Qui veut savoir tout sur les faits régionaux observables dans les matériaux du DEAF sera informé par Sabine Tittel (*ici*, p. 61-83).

Accessoirement, avançons quelques questions et souhaits résultant du travail régulier et constant dans cette matière.

I. Régionalisme, *sic et non*. La chasse aux régionalismes peut aveugler le chercheur trop avide de trouvailles; une fois avisé, il s'efforcera de faire preuve de précision. Nous avons par exemple traité le terme de droit *nouvelle dessaisine* f. "dépossession récente à la qualité et la procédure juridictionnelle définies par la loi", étant un terme définitivement anglo-normand, se référant au droit anglais. Il se retrouve aussi dans la coutume de Lamontjoie en Gascogne, établie en 1298. On pourrait trop facilement interpréter cette attestation sur un territoire de la couronne anglaise comme étant un anglo-normandisme. En réalité cette coutume a été établie par la couronne française

*Fremden*, Bonn 1999, p. 104-118, spéc. 110-112 (prem. att. ca. 1243 AssJérBourgB, mss. *abeille*, *abaille*, *abelle*, chap. provenant de Lo Codi); Möhren, «De l'isolement historique du *law French*. Le cas de la *nouvelle dessaisine*», *Actes du IV<sup>e</sup> Colloque sur l'Anglo-Normand*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2015, p.p. Robert Martin et Michel Zink, Paris (AIBL) 2016, p. 89-139.

<sup>19</sup> FEW *Beiheft* <sup>2</sup>1950 p. 63, ou *Suppl.* 1957 p. 11, ou édition refondue et augmentée de 2010, appelée *Complément*, p. 138. Le *strich* classe le 'judfr.' directement après 'afr.', donc en dehors d'un classement dialectal. Voir à ce sujet les travaux de Banitt, puis de Kiwitt dans *FevresKi* p. 53-56 et *GIBN*hébr301K p. 173-214 (travaux calqués ou mal rapportés depuis).

qui avait accueilli l'action civile d'origine insulaire dans ses règlements concernant le Parlement de Paris vingt ans plus tôt. Donc, si le terme se retrouve à Lamontjoie par le biais de Paris, est-ce encore un terme anglo-normand, ou n'est-ce pas, à ce moment, un terme technique tout à fait français?<sup>20</sup> Ce cas est un des moins subtils et il est différent de tous ces termes régionaux qui apparaissent dans des documents royaux français ou dans des documents bourguignons (ProstInv: bourg., aussi Flandres et Artois, v. DEAFBibl), etc., contenant des faits d'autres régions<sup>21</sup>.

II. Texte régional, *sic et non*. La Bibliographie du DEAF localise en principe chaque texte. Mais dans quelle mesure, un texte peut-il être régional? Dans la littérature ancienne il y a quelques bribes de textes oraux, par ailleurs très discutés. Mais, tout comme la Zürizytig, les manuscrits ne contiennent que des textes écrits en langue 'de distance' et par là centripète. Les traditions du savoir, les traditions de discours spécialisés, les traditions littéraires, la tradition de l'écriture<sup>22</sup>, la présence permanente du latin comme langue haute et basse à la fois, et nombre d'autres facteurs sociaux s'opposent à l'écriture de textes en langage de proximité, voire dialecte<sup>23</sup>. En pratique, nous savons que les régionalismes sont à chercher dans les textes souvent comme une aiguille dans une meule de foin, à tel point que GR doit se plaindre dans chaque compte rendu de la négligence des éditeurs de ne pas les avoir trouvés ou cherchés. *Ds Nöie Teschtamänt in Bärndütsch* aurait été impossible en ancien français<sup>24</sup>.

III. Une fois l'aiguille trouvée dans le foin, le travail philologique, linguistique et particulièrement étymologique ne fait que commencer. Comment cerner le sens du mot? Quelle valeur faut-il lui assigner dans le texte? Serait-il une création *ad hoc*, par exemple pour satisfaire aux besoins de la rime, comme l'hapax *atomete* «la plus petite

<sup>20</sup> Voir «De l'isolement...», cf. n. 18. L'échéance impliquée n'est pas l'«anglaise», c'est-à-dire une fonction de la présence du roi sur l'Île, mais la 'française', d'origine romaine: un an.

<sup>21</sup> Cf. frcomt. *murie* f. "cadavre de bête (alimentaire) morte de maladie (et pas en boucherie)", doc. 1381 Ord (fait de Langres), DEAF I 236,48; FEW 6<sup>3</sup>, 133a [*mourie* Loiret 1296, type à -u-: mfr. *murie* 1381 (sans marque rég., mais à localiser à Langres), etc. (noter que *ib.* mfr. *murier* "cadavre de bêtes [comme nourriture d'oiseaux]" et *murien* viennent d'une mauvaise copie de ChaceOisr [Est], les meilleurs mss. P et G écrivant *murie*, forme oubliée dans le FEW]. – Se servir des commentaires dans DEAFBibl, parfois un peu énergiques: «Localisations diverses!» (ad JonesBret et JonesCharlBret, citant le c. r. de Takeshi Matsumura); JugAmFirF: «Avec 'Index des formes du texte étrangères au francien'.»; JournParT: «Paris (fr. et traits de l'Ouest)»; etc., aussi qualifiant des mss., p. ex. BL Roy. 20 D.XI [traits pic., prob. Paris 1335].

<sup>22</sup> Joliment observée et analysée récemment par Klaus Gröbl dans des actes de Beauvais (*RLiR* 79, 2015, 5-38, spéc. 28-30).

<sup>23</sup> La complexité des liens sociaux rend problématique aussi la définition de corpus risquant d'exclure une partie de ces liens. Cp. Wulf Oesterreicher, «Zum Status der romanistischen Linguistik – Gegen ihre 'Verächter'», *MélLebsanft* (2015) 15-40, spéc. 26-27.

<sup>24</sup> Il est intéressant de voir que les textes soi-disant dialectaux modernes deviennent actuellement une réalité nouvelle dans les SMS des (jeunes) Suisses (voir 'Schwiizerdütsch' dans le réseau).

fraction du temps», chez l'Anglo-Normand Philippe de Thaon<sup>25</sup> ? Serait-il à prendre pour une particularité anglo-normande ? En fait, la masse des mots et sens de l'AND ne sont pas des régionalismes puisque ce dictionnaire n'est pas un glossaire différentiel, mais un glossaire d'ancien français de sources insulaires. Il suffit de penser aux noms de pierres précieuses, attestés d'abord surtout dans des textes insulaires, n'étant certainement pas des régionalismes (sauf exception). Comment transposer cet acquis dans d'autres régions linguistiques, spécialement dans le cas des mots rares ?

IV. Le terme de régionalisme est pris normalement dans une perspective synchronique. Cela a été critiqué pour les régionalismes du français moderne par Manfred Höfler. Se ralliant du côté de Gaston Tuaille qui avait défini le régionalisme comme « tout mot issu des anciens patois et intégré à un discours français », il souhaite l'extension des recherches sur l'axe diachronique en aval du temps<sup>26</sup>. Cette visée est aussi valable pour l'ancienne époque : pour l'ancien français, il faut l'étymologie entière, de l'étymon aux patois modernes. Les exemples de cette façon de procéder ne manquent pas, rappelons Albert Henry qui identifie *aderchier* “frapper, atteindre” du Cleomadés, texte picard, avec des patois du Nord d'oïl et qui en discute l'étymologie, de même *nuit* m. “soir”, situé dans l'ancien français septentrional et dans des patois du Nord, spécialement wallons<sup>27</sup>. Nous ne parlerons pas ici des dictionnaires diachroniques comme le FEW ou le GfSuisse, ni des indications diachroniques et régionales de Gdf et de bien d'autres, qui, en fait, réalisent déjà nos souhaits. La perspective diachronique fera voir des évolutions particulières comme le recul du terme *fèvre* devant le terme *maréchal(-feronnier)*, dû à l'industrialisation, et en même temps le maintien régional de *fèvre*, dû au maintien de la forge à certaines fins<sup>28</sup>. C'est également cette perspective qui fera remarquer des tendances à la dérégionalisation des scriptae, autrement dit la stabilisation d'une norme française centripète (langue de distance)<sup>29</sup>.

<sup>25</sup> PhThCompS 2321; etc.; AND; FEW 25, 673b [afr.]; David Trotter dans *Actes du IV<sup>e</sup> Colloque sur l'Anglo-Normand*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2015, p.p. Robert Martin et Michel Zink, Paris (AIBL) 2016, p. 141-160 [c'était le dernier discours de feu David; on peut l'écouter et regarder ici : <<http://www.aibl.fr/seances-et-manifestations/colloques-et-journees-d-etudes-313/colloques-et-journees-d-etudes-454/article/l-anglo-normand-specificites?lang=fr>>]. Cf. n. 35: régionalité de \**mamonet*.

<sup>26</sup> Höfler, *RLiR* 53 (1989) 111-129, spéc. 111 et 127. Développé depuis dans les travaux de Pierre Rézeau, dernièrement *RLiR* 78 (2014) 403-437 [*garieur* cp. DEAF G 277, *garnison* G 326, *griffe* G 1392,47, *griffon* G 1387,44 et AND, *haut* FEW 24, 367b, *indicion* DEAF I 200,32, *instigation* I 319,40, *jumelles* G 451,10]. (Cp. la définition de Gaston Tuaille citée dans TLF 14, 660a.)

<sup>27</sup> A. H., « Pour le commentaire du Cleomadés », *MélStraka* [1970] 2, 126-132, spéc. 126 et 131. Relire surtout A. H., « Lexicologie géographique et ancienne langue d'oïl », *RoPh* 26 (1972) 229-255. Exemple d'une recherche 'entière': l'étude de *cerquemanage* par Marie-Guy Boutier dans *MélMöhren* 9-25.

<sup>28</sup> Voir Möhren, *Jésus le forgeron*, *MélLebsanft* 465.

<sup>29</sup> Observé en détail pour l'agn., spéc. dans la langue de John Gower, v. David Trotter au sujet de Videsott: la dédialectalisation est plus forte dans les textes littéraires (*RLiR* 77, 2013, 244-246); cf. n. 31.

Comme Wolfgang Schweickard réclame dans la discussion une définition du terme de linguistique *régionalisme*, risquons nous, en accord, nous semble-t-il, avec le schéma de RoquesRég p. 4: “mot, sens ou locution à répartition géographique restreinte, à l’étymologie (-origine et -histoire) locale ou régionale, pouvant être considéré comme régional dans une ou des coupe(s) synchronique(s)”<sup>30</sup>. La discussion a également tourné autour de la question s’il y a des régionalismes centraux, voire franciens. L’assemblée semblait, sauf erreur, s’accorder sur un non; y a-t-il des régions sans particularités, des blancs sur la carte de géographie linguistique différentielle, ou faut-il redéfinir *régionalisme*?

V. La scripta est réputée montrer une variabilité caractéristique selon le genre du texte. Les documents d’archives posent d’autres problèmes que les textes littéraires, cela a été débattu amplement. La discussion en a même déjà été assez émotionnelle, spécialement autour des positions prises par Antonij Dees, et elle continuera<sup>31</sup>. Les recherches se sont raffinées dans le sens que la sélection d’objets d’étude se fait parfois avec plus de prudence. Les frontières départementales, fixées par les révolutionnaires en 1790 sans se soucier des provinces historiques et linguistiques, servent toujours de délimitations linguistiques (*RLiR* passim, spéc. chez les auteurs français), mais désormais au risque de critique (*Videsott RLiR* 77, 12). Peu à peu, nous comprenons les ‘normes’ observables dans les scriptae comme un cumul de traits distinctifs traditionnels et pas comme un système de règles respectées par des auteurs et scribes. La statistique dans le sens de Goebl et de Dees est instructive et suspecte à la fois. Elle fournit des vues d’ensemble, souvent très parlantes, dans lesquelles l’erreur individuelle «disparaît dans la masse statistique», comme le disait Goebl, ce qui fait tres-saillir le lexicologue<sup>32</sup>.

Il est possible que l’on obtienne par des masses statistiques des résultats en phonétique ou en morphologie, mais en sémantique et en lexicographie c’est plus délicat. Pour le moment en tout cas, c’est à la recherche individuelle et paisible de défaire les masses calculables pour obtenir du savoir en matière de lexicologie et spécialement en sémantique. On essayera donc de déceler si tel mot d’un document bourguignon n’est pas plutôt un picardisme, si les mots tirés des documents d’archives des Vosges sont vraiment lorrains et, si c’est le cas, s’ils constituent des régionalismes à proprement parler. Cette dernière démarche est aussi nécessaire pour extraire de l’AND par exemple un glossaire différentiel. Toutes les recherches partielles ont le droit de

<sup>30</sup> Cette définition serait à élargir pour inclure les régionalismes graphiques, phonétiques et grammaticaux. Il y a aussi des régionalismes de gestes ou de comportements.

<sup>31</sup> Pour comprendre Dees, il faut lire Lene Schøsler, *RLiR* 66, 2002, 615 (etc.), et Paul Videsott, *RLiR* 77, 2013, 3-49, spéc. 11-17 et passim (Videsott constate que les documents de la chancellerie royale [après 1241] contiennent des éléments champenois, pas de l’Ouest; noter que la juridiction de la Normandie était indépendante, voir Möhren, “De l’isolement...”, cf. n. 18). Emploi tardif des scriptae, dépendant du genre, v. Serge Lusignan dans *ActesRechAgn* 79-84; cf. n. 29.

<sup>32</sup> Voir *Actes Rézeau* [v. n. 5], n. 15. Opinion contestée par Keller contre DeesAtlas<sup>2</sup>, voir *Actes Rézeau* n. 13.

cité sous le toit de la philologie littéraire et linguistique, mais nous nous attendons à ce qu'elles convergent pour nous dévoiler le sens des mots et des textes à tel moment, dans telle région et dans tel genre. Il serait donc nécessaire d'améliorer et de terminer sur ces bases le DEAF, pour parler pro domo, afin de pouvoir bâtir ensuite sur une somme nouvelle.

L'illustre assemblée réunie à Zurich pour célébrer trente-cinq ans de dévouement à l'étude des régionalismes est certainement qualifiée pour formuler quelques souhaits pour l'avenir. On a pu être étonné de constater qu'il était utile pour notre propos de citer des travaux centenaires. Pourquoi ce savoir ne fait-il pas partie de l'acquis de notre science ? Pourquoi GR doit-il depuis trente-cinq ans écrire toujours la même chose dans ses comptes rendus ? : le texte n'a pas été compris, le choix des variantes est insuffisant, la patrie de l'auteur n'a pas été déterminée, les manuscrits ne sont pas localisés, le glossaire est trop maigre, les régionalismes n'ont pas été relevés. À ces remontrances on doit souvent ajouter d'autres : la transcription est fautive, les manuscrits ne sont pas datés avec la précision souhaitée, il manque la reproduction d'une page du manuscrit de base au moins, les définitions du glossaire ne sont pas adéquates et trahissent une non-compréhension du sens du mot et, par là, du texte, les sens indiqués sont contextuels donc fautifs, les éditions antérieures ne sont pas qualifiées, l'édition est en fait un plagiat, etc.<sup>33</sup>. Même des éditions récentes, établies par des chercheurs non débutants, ajoutent aux déficits usuels cette arrogance qui place le génie de l'éditeur moderne loin au-dessus des pauvres scribes du moyen âge, le qualifiant pour corriger un texte sans l'avoir nécessairement compris. À la place nous devons exiger du linguiste comme du littéraire qu'ils prennent les textes au sérieux tels qu'ils les reçoivent par l'intermédiaire du manuscrit [ayant vu l'effroi dans les yeux d'un collègue, je me dépêche pour dire que ceci n'est pas un plaidoyer pour une seule méthode éditoriale sacro-sainte].

Chaque texte s'intègre dans un jeu de règles de sa production qu'il est fondamental de (re)connaître. Depuis trois décennies nous aurions pu nous inspirer des clarifications dans ce domaine des plumes de Koch et de Oesterreicher<sup>34</sup>. On pourrait

<sup>33</sup> Cf. David Trotter *et al.*, *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin (De Gruyter) 2015 [TrotterMan]. GR y a contribué : « Défense et illustration du compte rendu scientifique » (438-463), donnant un aperçu fort lisible de l'histoire du compte rendu en France, malheureusement sans indiquer aux lecteurs du *Manuel* comment construire ou lire un compte rendu scientifique ; un canon idéal des points à traiter serait le bienvenu (v. déjà *ib.* p. 403 n. 15). Le fréquent « le texte édité se lit agréablement » ou « la transcription inspire confiance » dans les c.r. de GR est souvent à remplacer par une critique fondée ; exemples : GuillPalMa, c.r. cités dans DEAFBibl ; GuillAnglH, c.r. *RLiR* 52, 548-550 et *ZrP* 107, 201-203. – Encore au Colloque nous avons vu et entendu des définitions comme “mesure de terre” au lieu de “sorte de mesure de terre” ou, mieux, d'une définition analytique. Voir Möhren, « L'art du glossaire d'édition », dans TrotterMan, 397-437, spéc. 407-414 ; 426-427.

<sup>34</sup> Pour le rôle des traditions des discours et pour la critique d'une recherche défaillante, voir Wulf Oesterreicher dans *MélLebsanft* 15-40, spéc. 26-31. Les éléments de ces réflexions étaient connus avant, mais leur édification claire, réunissant les linguistiques ahistorique et historique, en a fait une doctrine nouvelle, nouvelle en 1984 : Peter Koch et Wulf Oesterreicher, « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im

aussi inclure le moyen latin et ses dictionnaires et ressources électroniques dans notre champ de recherche, on pourrait consulter G1Suisse, LEI, MED, AND, la nouvelle édition évolutive de l'OED (non disponible en France, dit-on), etc.<sup>35</sup>. Nous notons une perte de connaissances par le cumul de matériaux (électroniques), un cumul daté par sa date de création 'récente, donc nouvelle', et non par la date de la création de la donnée, éventuellement ancienne et vieillie<sup>36</sup>. Nombre de faits sont redécouverts puisqu'il n'y a pas de canon des démarches et des gestes élémentaires, parce qu'il n'y a pas de contrôle par la communauté scientifique. Notre Colloque peut contribuer à favoriser une prise de conscience en matière de régionalisme, elle est à compléter par une prise de conscience en matière d'édition qui inclue une analyse sémantique du texte et de ces éléments, cette analyse étant la raison d'être de l'édition (voir TrotterMan).

Revenons encore en 1914: un certain Dederich, inspiré par Heinrich Morf, avait écrit une thèse sur le lexique francoprovençal; Karl Jaberg rend compte du travail: «Es dürfte kaum die Meinung Morfs gewesen sein, daß diese Aufgabe von einem Anfänger gelöst werden könne; sie geht weit über die Kräfte eines Doktoranden, der für sprachliche Untersuchungen nicht ganz ungewöhnlich begabt ist.»<sup>37</sup>. Jaberg

---

Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte», *RoJb* 36 (1985) 15-43 (mentionnée en rapport avec le français moderne par Claire Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Gap - Paris (Ophrys) [1997] 2000, 52 n. 13; Osterreicher I. Oest-). Cette doctrine peut être utile pour clarifier bien des aspects.

<sup>35</sup> Comme GR nous dit que c'est de l'ironie, et il a raison, c'est voulu, soyons clair: sans les élargissements dans les langues et linguistiques voisines notre recherche reste partielle et moins certaine. Illustration ponctuelle: GR, *RLiR* 75 (2011) 244, c. r. de JLongOdoA (auteur d'Ypres), relève *memmonnés* "singes" (diminutif pas assuré; traduit *gatymaymones*, cf. TLIO GATTO 1.3 et MAMMONE [articles se recoupant, sans renvois]) et donne des attestations localisés en Picardie de \**mamonet* (*me-*, *mi-*), se référant à juste titre aussi au mlt. *mamone-tus* du brabançon Thomas de Cantimpré (éd. Boese 1973, 150 (4, 74,1). L'hypothèse méthodique, 'ce dérivé est bien attesté en Picardie (Gdf [1<sup>ère</sup> att. ca. 1290, surnom], TL, DMF, FEW), mais sa formation n'est peut-être pas exclusivement régionale' nous dirige vers Hu 5, 80a (André Thevet, *Cosmographie*, 1575 [*gomenes, qui sont les grosses cordes: maimonette, qui est le bois où ils attachent les voiles*, VII 12, 226v<sup>o</sup>, -5], voyageur né à Angoulême), etc., aussi FennisGal 1166-67: "bitte (sur le mât)", terme de marine méditerranéen, cat., esp., it. et fr. dep. 1560, *maimon* "id." [< Marseille, 1336], etc., FennisGal; métaphore générale 'animal > outil' et spéc., 'singe dans l'arbre > bitte sur le mât', une motivation nommée par Fennis est sans nécessité). Il faut étendre la recherche pour localiser les autres att., comme la mlt. de Christianus Campililiensis, cistercien de langue allemande à Lilienfeld (*Speculum animalium*, alphabétique, Autriche, ca. 1323, éd. Zechmeister 1992, 1, 297,153 *Mamonetus vultum prefert hominis male cultum*), qui ne nous avance pourtant pas, se référant certainement à Thomas de Cantimpré.

<sup>36</sup> Un exemple abstrait: une banque de données spécialisée publie en 2015 une notice sur un manuscrit français de la BNF p.ex., la notice porte le nom du rédacteur et la date de 2015. Mais la datation du manuscrit venant (tacitement) du catalogue, est donc vieille d'un siècle ou plus, ce qui remet souvent à zéro le progrès d'un siècle. Une autre banque de données fournit des mss. contenant RobDiable, mais cumule les mss. de la version en prose et ceux de la version en vers. Est-ce que ces données sont mieux que rien? En tout cas, il faut refaire le travail ou accepter que les faits éventuellement vieillissent ou erronés se perpétuent.

<sup>37</sup> AnS 132 (1914) 216-227, spéc. 216.



ne veut pas abattre un néophyte plein de bonne volonté, mais il juge son travail à la jauge appropriée. Il est vrai que personne ne pourrait écrire un article du DEAF sans les savoirs accumulés en groupe, sans l'échange continu et la réponse directe aux petites et grandes questions apparaissant à tout bout de champ, sans la bibliothèque spécialisée, et souvent commentée, réunie peu à peu, sans le fichier agrandi depuis un demi-siècle, en partie résultat de dépouillements mécaniques, mais en partie fruit de lectures étendues (des c.r. de GR p.ex.), sans la Bibliographie critique, sans les petites aides sur place, bref, sans le bureau fonctionnant et vivant. Aujourd'hui, nombre d'organismes de travaux philologiques au sens large confient des recherches à des stagiaires ou à des collaborateurs accidentels qui ne peuvent pas disposer des bases nécessaires. L'embauche de jeunes est quelque chose de merveilleux et de stimulant, spécialement pour des vieux qui s'obstinent à semer leur savoir à tout vent, mais il faudrait un canon des pas à faire et un cadre puissant et permanent qui accompagne les travaux, les contrôle efficacement et qui garantisse la qualité des résultats et la qualité de la formation des collaborateurs. Au lieu de cela, nous nous voyons contraints à créer des projets recevables, promettant une rentabilité au dessus de celle des T-shirts fabriqués au Bangladesh, de même qu'une satisfaction des attentes autonomes d'autorités administratives (qui s'assurent d'évaluations pour appuyer les décisions déjà prises). Les universités (allemandes) ont été châtrés depuis le 'Procès de Bologne' de leur potentiel scientifique large et nous n'avons pas de programmes cohérents du type du CERN, secondé par un public savant et populaire, qui pourraient garantir la continuité de la recherche.

Pourtant, le monde actuel, en dégradation meurtrière, aurait besoin d'illuminations qui dépassent les missions diplomatiques par les barbelés et les drones. A-t-on oublié que la langue peut être une arme puissante ? Ne sont-ce pas les études historiques et philologiques qui pourraient désarmer les idéologies ?

Restant modeste et impuissant, citons au moins la dernière phrase programmatique de l'introduction de RoquesRég, dictée par la jeunesse : «il s'agit d'une voie jusqu'à présent inexplorée où pourraient s'engager de nombreux chercheurs en perfectionnant et en améliorant nos méthodes» (p. 5).

Frankwalt MÖHREN

## Références bibliographiques

- Baldinger, Kurt, 1955. «Problèmes relatifs à un Atlas Lexical du Français Médiéval (ALFM)», in: Antoni M. Badia i Margarit (ed.), *VII Congreso Internacional de Lingüística Románica, Barcelona, 7 - 10 abril de 1953, Actas y memorias*, Barcelona, vol. 2, 585-589.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1997. *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris, Ophrys.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 1985. «Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte», *RoJb* 36, 15-43.
- Labov, W., 1973. «The social setting of linguistic change», in: T. A. Sebeok (ed.), *Current Trends in Linguistics 11: Diachronic, Areal and Typological Linguistics*, The Hague, Mouton.
- Metzke, Ernst, 1880. *Der Dialect von Ile-de-France im XIII. und XIV. Jahrhundert, I. Theil: Vocalismus*, thèse, Breslau.
- Möhren, Frankwalt, 1999. «Kreuzzugsvokabular», in: M. Bierbach / B. von Gemmingen, *Kulturelle und sprachliche Entlehnung: Die Assimilierung des Fremden*, Bonn, 104-118.
- Möhren, Frankwalt, 2005. «Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?», in: M. Glessgen / A. Thibault (dir.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*, Strasbourg, Strasbourg (Presses Univ.) 2005, 99-113.
- Möhren, Frankwalt, 2015. «L'art du glossaire d'édition», in: David Trotter et al., *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin, De Gruyter, 397-437.
- Möhren, Frankwalt, à paraître. «De l'isolement historique du *law French*. Le cas de la *nouvelle dessaisine*», in: Robert Martin (ed.), *Actes du IV<sup>e</sup> Colloque sur l'Anglo-Normand*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2015.
- Roques, Gilles, 2015. «Défense et illustration du compte rendu scientifique», in: David Trotter et al., *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin, De Gruyter, 438-463.

## La régionalité dans la lexicographie du français médiéval (FEW, Gdf, TL)

Cet exposé a pour tâche d'examiner la régionalité (lexicale) dans trois ouvrages lexicographiques classiques : le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatzsch (TL) et le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy (Gdf). Le sujet est difficile à traiter, en particulier lorsqu'on s'adresse à Gilles Roques, mais la difficulté est encore augmentée par des raisons qui lui sont propres, qui font que je vais commencer par essayer de préciser quelle sera la matière de mon exposé, ou comment il est possible de comprendre la question posée par le titre.

Ces trois dictionnaires fournissent entre eux une part importante du matériel utile lorsqu'on souhaite étudier la régionalité du lexique de la façon dont procède Gilles Roques. Les questions qui se posent sont donc de savoir (a) quel matériel ces œuvres fournissent pour cette étude, (b) comment se comparent leurs mérites, (c) quel discours explicite elles tiennent sur la régionalité. Si tout va bien, je pourrai en tirer quelques conclusions quant à l'usage qu'il est possible de faire de ces dictionnaires. Pour y répondre, j'ai procédé à quelques sondages, que je présenterai par la suite.

(1) Je commencerai par une brève présentation générale du fonctionnement explicite des dictionnaires. Elle est rapidement faite en ce qui concerne Tobler-Lommatzsch et Godefroy : aucun des deux ne prétend donner quelque information que ce soit sur la question. Comme le lecteur le sait, le dictionnaire de Godefroy donne cependant quelques informations qui sont directement exploitables dans ce sens : ce sont celles qui figurent à la fin de certains des articles et indiquent la présence d'un mot dans certains dialectes français modernes. De telles informations donnent certes une orientation, mais elle est normalement dépassée par l'existence du FEW. Une autre indication géographique donnée par le dictionnaire de Gdf est constituée par le caractère facilement interprétable d'un certain nombre de ses données anciennes : les documents juridiques ou administratifs, nombreux dans le dictionnaire, sont assez souvent référencés au moyen d'une localisation, qui peut être le département abritant un dépôt d'archive ou le lieu où a été établi le document ; cf. l'exemple suivant :

**2. PONTIFICAL, -caul, -quel, s. m.,  
pontificat :**

**L'an de grace dessus dit et .viii<sup>o</sup>. du pontifical de nostre saint pere le pape. (*Chron. de S. Den.*, Richel. 2813, n<sup>o</sup> 431<sup>a</sup>.)**

**Pur ce que a toutes les choses dessus dites, quanque ils furent ensi faitz en l'an de nostre Seigneur mille, trois centz, septante et sis, en la .xiv. indiction, de pontifiquel de tresseint pierre en Dieu et seigneur nostre seigneur Gregoire par la divine purveance pape sexte en l'an sexte, je fu present... je me ai mesmes soutez escript, et mys mon signe acustumee. (1376, Rymer, t. VII, p. 122, 2<sup>e</sup> éd.)**

**En l'an troizieme du pontifical de tres saint pere en Dieu et signor nostre signor Benedic. (1406, *Fondat. de l'hop. de Porrentruy*, Trouillat et Vautrety, *Mon. de l'év. de Bde*, V, 209.)**

Exemple 1

David Trotter avait bien montré, lors du colloque Godefroy de 2002, que si les enquêtes de Gdf dans les archives représentaient un travail admirable, il était possible d'être induit en erreur par une cohérence trompeuse de ces attestations. Pour le citer, « C'est l'étendue même de son exploitation des archives qui fait que les citations de Gdf pourront être trompeuses. Il est facile de conclure d'une série de citations provenant d'une même région qu'un mot est régional (...) mais il se peut que ce soit par pur hasard que Gdf ne présente que des attestations de telle ou telle province » (Trotter 2003, 187).

Les choses sont évidemment toutes différentes quand on passe au FEW. Tout d'abord parce que la géographie linguistique, précisément, est un des buts majeurs de Wartburg. La question de la régionalité lexicale est donc nécessairement présente dans le FEW, et ses données sont en principe interprétables dans ce sens. Ce n'est cependant pas si simple. Les informations sur le caractère régional d'une unité lexico-sémantique ou d'un ensemble d'unités (un simple et ses dérivés, l'ensemble des sens d'une unité lorsque ceux-ci sont traités séparément) ne sont pas nécessairement données explicitement, et normalement ne le sont pas. C'est que la géographie étant partout, il ne peut pas y avoir de marque spéciale pour noter la limitation géographique d'une unité. Le caractère régional se déduit donc en principe de l'addition des localisations. Mais cela, comme tout le monde l'a expérimenté, ne saute pas toujours aux yeux, et dans les articles comprenant un matériel important, peut même être difficile à reconnaître. Ces indications sont donc explicites, mais leur somme ne l'est pas, puisque la structure des articles du FEW interdit qu'on donne dans le matériel un résumé de l'extension globale d'une section de l'article ou d'une unité lexicale particulière.

En revanche, il existe d'autres manière de signaler un régionalisme : dans le matériel, dans le commentaire ou dans les notes. Je présenterai dans un instant plus en détail les formes que peuvent prendre ces signalements.

Dans le matériel, il arrive parfois que la répartition des attestations dans l'ancienne langue soit spécialement indiquée dans une parenthèse<sup>1</sup>. Cela répond à une discordance entre les données dialectales modernes, qui sont localisées, et les attestations anciennes, surtout françaises (l'occitan posant des problèmes différents, et d'ailleurs plus graves) : les données d'ancien et de moyen français ne sont pas localisées, et n'essaient pas de l'être. Le FEW se contente, en principe, et en particulier dans les premiers volumes, de reprendre le matériel préexistant, C'est-à-dire celui que lui présente Godefroy, puis le Tobler-Lommatzsch, puis d'autres dictionnaires, et d'y ajouter quelques dépouillements propres de glossaires d'éditions, mais sans ambition de donner une description de la répartition géographique dans la langue ancienne ; les indications du type « achamp. » « apic. » « agn. », qui sont des indications sur la régionalité d'une unité, sont donc relativement rares, et n'apparaissent le plus souvent que lorsque les attestations peuvent être toutes ramenées à un seul de ces ensembles. On a donc là une discordance entre le principe d'organisation général du dictionnaire, qui vise à décrire la répartition géographique du lexique, et la présentation des faits d'ancien et de moyen français, dans laquelle il n'y a pas de place déterminée pour la description de ces faits. La situation n'est d'ailleurs pas différente pour les périodes suivantes de l'histoire du français.

Cette compensation par une précision explicite dans le matériel n'est pas la seule : des indications sur le caractère régional d'une unité ou d'un sous-groupe peuvent figurer dans les notes<sup>2</sup> ou dans le commentaire<sup>3</sup>. Malheureusement, ces indications ne sont pas du tout universelles, et il existe des cas de mots clairement régionaux qui ne sont signalés en aucune façon par Wartburg (ou un autre rédacteur). Je présenterai ci-dessous une petite étude, fondée sur des sondages, sur la fréquence d'apparition des remarques géolinguistiques, mais auparavant je voudrais encore préciser trois choses :

- (i) Tout d'abord que sur un point le FEW s'avère structurellement handicapé pour la description des régionalismes : comme il observe, traite et classe les familles lexicales, les unités lexicales ou les groupes d'unités comme des ensembles, quelle que soit la date à laquelle elles apparaissent, il ne voit d'ordinaire pas, ou mal, les unités qui sont un régionalisme à un moment seulement de leur histoire, un point auquel G. Roques a été beaucoup plus attentif. Les exceptions sont surtout des cas où une unité est régionale au moment de son entrée dans le lexique français, avant de se généraliser : Wartburg est nécessairement attentif à ce cas particulier, puisque la question influe souvent sur l'étymologie.

<sup>1</sup> Exemple : *caecus*, FEW 2, 32b, 1<sup>ère</sup> ligne de l'article, mais aussi 2<sup>e</sup> ligne, sous une forme différente.

<sup>2</sup> Exemple : *affligere*, FEW 1, 50b, note 1.

<sup>3</sup> Exemple : le commentaire à l'article *tabella*, FEW 13<sup>1</sup>, 11b.

- (ii) L'accent de l'analyse est surtout posé sur l'ensemble de la famille lexicale, ou les grandes subdivisions de l'article, et relativement peu sur les unités lexicales particulières, et encore moins sur les sens.
- (iii) Comme on le sait, les localisations du FEW de Wartburg ne distinguaient pas entre les données dialectales et celles du français régional, et une distinction entre les deux types de données n'a été faite qu'à partir du fascicule 145, dans le volume 25. Pour reconnaître les régionalismes du français, il est donc en principe nécessaire, dans la plus grande partie du dictionnaire, de contrôler tout le matériel. Wartburg donne cependant parfois des indications sur le caractère régional des unités lexicales françaises, lorsqu'il les trouve non dans des glossaires mais dans des sources littéraires, et lorsqu'il le juge utile. Si les remarques de Wartburg sur la régionalité concernent ainsi normalement les dialectes primaires, elles n'en sont pas moins intéressantes pour l'étude des régionalismes anciens.

(2) Pour essayer de comprendre la pratique de Wartburg, j'ai réalisé quelques sondages, sur 50 pages de chacun des vol. I, II<sup>1</sup>, 13<sup>1</sup>, 17 et 25, en relevant tous les cas où l'auteur de l'article commente explicitement un fait de répartition géographique. J'espère ainsi pouvoir observer différents moments de la rédaction: le début de la rédaction (I); la période de Leipzig, avec une procédure stabilisée (II<sup>1</sup>); la période classique de Bâle (13 et 17, ce dernier volume pour le contraste avec le matériel héréditaire); la refonte, dirigée par J.-P. Chambon, avec les importants changements qu'elle a entraînés (25). J'ai pris en compte toute la Galloromania, mais n'ai pas relevé les cas où le domaine occitan et le domaine français s'opposent comme deux blocs. Le lecteur comprend que tout ce que je présente ne consiste pas exactement en des régionalismes au sens où on l'entend habituellement: de nombreux faits ne sont limités diatopiquement que dans les dialectes, soit que le français connaisse le mot partout (et que la date à laquelle commence ce caractère général ne soit pas explicite dans le FEW), soit que celui-ci soit, au contraire, inconnu en français.

Par ailleurs, la concentration sur les déclarations explicites (c'est-à-dire celles qui sortent du cadre usuel) empêche de compter les cas nombreux où la description normale est parfaitement idoine: ce sont en particulier tous les cas où une unité est présente dans un seul dialecte<sup>4</sup>.

Dans le volume I, les 50 premières pages comprennent 260 articles, dont 28 contiennent une remarque sur le caractère régional d'une unité. Dans un grand nombre de cas, cette remarque est utile pour justifier l'étymologie («Die geogr. verbreitung offenbart ganz unzweideutig den germ. ursprung des wortes», *aanmarren*, FEW 1, 1a). Dans ce cas, le commentaire, qui ne s'occupe que des dialectes, donne des informations sur la répartition géographique et son évolution. La note 1 du même article *aanmarren* localise aussi un exemple d'ancien français, parce que cette localisation est jugée significative pour le problème étymologique que contient l'article. Dans la très grande majorité des cas (21 articles sur 28), les indications sur le caractère régional sont données dans le commentaire.

<sup>4</sup> Exemple: *Aegidius*, FEW 1, 43a, 3<sup>e</sup> ligne.

Mais ce n'est pas l'emplacement unique. Dans plusieurs cas, des remarques sur le caractère régional figurent dans le matériel<sup>5</sup>. Parfois même, c'est tout un commentaire qui figure dans le matériel<sup>6</sup>. Les notes, comme on l'a déjà vu, peuvent aussi accueillir des commentaires sur la régionalité<sup>7</sup>.

Dans le deuxième volume, 14 ans plus tard, la distinction entre matériel et commentaire est devenue beaucoup plus stricte, et des cas du type de l'exemple cité de *accingere* ne se rencontrent plus. Sur les 50 premières pages, 13 articles sur 99 contiennent des commentaires sur la régionalité, soit environ la même proportion que dans le premier volume. La plupart des remarques continuent à se trouver dans le commentaire, mais on voit que se stabilise la façon abrégée, qui deviendra classique, de spécifier le caractère régional d'une unité dans l'ancienne langue<sup>8</sup>. Des indications peuvent apparaître dans le matériel d'autres façons, de façon rapide<sup>9</sup> et qui nous fait comprendre que Wartburg considère le mot comme régional, ou dans un cas où la notation géographique complète ce qui ressort du matériel et aide à reconnaître le caractère régional<sup>10</sup>. Mais Wartburg ne s'impose nullement d'indiquer expressément ce caractère régional, même lorsqu'il lui paraît significatif. Ainsi dans l'article *caesa* (FEW 2, 38a), le caractère régional du type 2. est évident, et supposé par la remarque à la fin du commentaire selon laquelle il a été autrefois plus largement étendu.

J'ai dit que les indications régionales étaient souvent explicitées lorsqu'elles servaient à justifier l'étymologie proposée. C'est le cas dans les deux seules notes qui touchent le caractère régional d'une unité dans les 50 premières pages du volume II<sup>11</sup>. Jean-Paul Chauveau avait bien mis le fait en évidence dans sa communication au colloque Godefroy (Chauveau 2003, 342sq.).

Dans ces deux premiers secteurs, les deux articles les plus riches de ce point de vue sont *caecus* (mentionné ci-dessus) et *ab oculis* (FEW 1, 6b) : ce n'est certainement pas par hasard (cf. Wartburg 1912), et cela nous montre que, même si Wartburg est probablement toujours conscient de la question régionale, le fait de posséder un matériel déjà élaboré a favorisé le caractère explicite de son attention.

Trente ans plus tard, dans le volume 13, le style de rédaction a passablement changé, et les 50 premières pages ne comptent que 32 articles, qui sont donc beaucoup plus longs. La différence est aussi due au fait qu'un certain nombre d'étymons de langue

<sup>5</sup> Exemples : *ab intro*, FEW 1, 6a, 2<sup>e</sup> ligne ; *accingere*, FEW 1, 14a, 19<sup>e</sup> ligne (à propos d'afr. *aceinte*).

<sup>6</sup> Exemples : *\*accolligere*, FEW 1, 15a, lignes 18 à 28 ; *ad pressum*, FEW 1, 38a, lignes 2 à 8, qui présentent un commentaire synthétique sur les sens.

<sup>7</sup> Exemple de *affligere* ci-dessus.

<sup>8</sup> Exemple déjà cité de *caecus*. Les indications sont d'abord « norm. agn. », puis « ebenso » pour une autre forme ; on voit que « Tours ca. 1250 », qui suit immédiatement, fonctionne de la même façon, et dans ce cas les indications doivent être additionnées.

<sup>9</sup> Exemple : « (1609, bei einem Pikarden) », dans l'article *caballus*, FEW 2, 11a, § 3., 3<sup>e</sup> ligne.

<sup>10</sup> Exemple : « (so auch im ganzen westen) », dans l'article *cadere*, FEW 2, 24a, 6<sup>e</sup> ligne.

<sup>11</sup> Exemples : *cacare*, FEW 2, 20b, note 9 ; *\*cala*, FEW 2, 51a, note 1.

étrangère, présents dans le vol. I et le vol. II<sup>1</sup>, donnent des articles plus courts. Mais sur ces 32 articles du volume 13<sup>1</sup>, six contiennent des remarques sur les régionalismes, toutes dans le commentaire. En fait, dans ce volume, si on excepte les articles courts, ne contenant que des emprunts, ou en général ne contenant pas de régionalismes, c'est presque chaque article qui contient un commentaire sur le sujet. Cela ne signifie pas non plus que tous les régionalismes sont signalés, bien sûr, puisqu'il peut y avoir plusieurs régionalismes séparés dans un même article, et que le commentaire ne les signale pas tous.

Les régionalismes sont plus nombreux, par la nature des choses, dans le volume de germanismes à peu près contemporain, le vol. 17. Les 50 premières pages comptent 253 articles, – souvent limités à quelques lignes répertoriant des emprunts d'extension géographique limitée –, dont 33 contiennent une remarque sur la répartition géographique, soit une proportion apparemment semblable à ce qu'on a vu jusqu'ici. La distinction que je propose entre les deux types d'articles a cependant ici peu de valeur, comme le montre bien la série *sauerrübe*, *säugen*, *säule* et *saum* (FEW 17, 18a), où l'on voit que si *säugen*, *säule* et *saum* ne comportent pas de mention explicite de leur caractère régional, c'est que celui-ci saute aux yeux. Le commentaire n'est un tout petit peu plus détaillé dans l'article *sauerrübe* qu'à cause de l'extension géographique plus importante. En réalité, une proportion importante des articles de ces cinquante pages étymologisent une famille lexicale bornée géographiquement, sans que cela apparaisse toujours explicitement. En plus des cas semblable à ceux de *säugen*, *säule* et *saum*, qui sont très nombreux (plus d'une centaine des 250 articles), il faut mentionner des cas semblables à ceux de *sägen* et *säger* (FEW 17, 2b), dont le commentaire se réduit à un renvoi à *säge* (*ibid.* 2a), qui expose bien le caractère régional des trois étymons. On note que toutes ces précisions figurent dans les notes et jamais dans le matériel.

Enfin si j'en viens au vol. 25, pp. 99-149. Naturellement, il y a beaucoup moins d'articles, beaucoup plus longs, et il est difficile de tirer des conclusions sur 25 articles seulement. Les six articles qui contiennent des commentaires sur le caractère régional d'unités lexicales ou d'ensembles d'unités lexicales, dans le commentaire ou dans les notes, donnent bien plus de détails que les volumes précédents du FEW, mais le principe général de la rédaction, selon lequel le commentaire évite de répéter ce qui ressort d'une interprétation correcte des matériaux, continue à être respecté. On constate par exemple qu'un article long, comme *ardere* (FEW 25, 140a), ne donne aucune information explicite sur les régionalismes (sauf une note 12 de caractère morphologique et non lexical).

(3) Si le FEW, TL et Gdf étaient jugés seulement sur leur traitement explicite des régionalismes, deux d'entre eux devraient être considérés comme inutiles et le troisième comme médiocre et décevant. Mais ce n'est évidemment pas comme cela que nous les utilisons, ni comme cela que leurs auteurs les ont conçus. J'ai donc essayé, par sondage à nouveau, d'examiner comment chacun de ces dictionnaires répondait aux



besoins de celui qui voulait faire l'étude d'un régionalisme. La base de mon étude est formée du meilleur matériel possible : quelques articles de G. Roques, et j'y examine, pour chacune des unités qu'il traite, quelle part du matériel est donnée par chacun des dictionnaires, et si l'on peut se faire une idée, peut-être approximative, mais globalement correcte, du caractère régional d'une unité lexicale en lisant Tobler-Lommatzsch, Godefroy ou le FEW.

Sur 55 mots observés<sup>12</sup>, le FEW donne un résultat satisfaisant et exploitable dans 20 cas seulement, parmi lesquels neuf seulement où la description est vraiment complète. On n'est pas étonné de voir que la refonte est bien représentée dans ces cas heureux, mais les vol. 12, 13, 17 et 22 (période Wartburg) donnent aussi, dans quelques cas, un matériel complet et explicite. Il y a aussi des cas où le FEW, dès les premiers volumes, donne une description explicite de la configuration géographique de l'aire en afr., mais la situation la plus fréquente est tout de même que ses informations soient strictement limitées aux données dialectales, et qu'il ne donne aucune précision pour l'ancienne langue.

Quant à Godefroy et Tobler-Lommatzsch, je ne prétends pas au ridicule de répondre encore une fois à la question de savoir quel est le meilleur des deux. Dans mon petit échantillon, et du point de vue choisi, il est cependant frappant de constater que la réponse dépend des lexèmes traités : douze fois le Tobler-Lommatzsch donne un matériel plus complet, et en gros une meilleure idée de la répartition géographique de l'unité, tandis que dix-sept fois c'est le Godefroy et que les deux dictionnaires sont douze fois équivalents, ou à peu près équivalents. Le reste est constitué des cas où les deux sont unis par leur insuffisance. Le trait le plus remarquable de l'opposition est peut-être que le matériel du Godefroy, lorsque, comme assez souvent, il est plus complet, peut même être trop nombreux, contenant des objets qui troublent la vue et empêchent de reconnaître le caractère régional d'une unité qui apparaît nettement comme telle dans Tobler-Lommatzsch et est reconnue comme régionale par G. Roques. Dans certaines études, celui-ci a d'ailleurs pu montrer que les matériaux documentaires qui faisaient la richesse de l'article de Gdf dessinaient une aréologie un peu différente, parce qu'ils appartenaient à un genre textuel différent.

Mais une autre façon d'examiner les résultats de mon sondage est de voir dans combien de cas le matériel donné par Tobler-Lommatzsch ou Godefroy permet de dessiner de manière satisfaisante la répartition géographique d'une unité. Tobler-Lommatzsch donne dans neuf cas un matériel permettant une excellente description, éventuellement même tout à fait complet, dans une quinzaine de cas une orientation plus ou moins nette, mais correcte et parlante, et dans dix-sept cas il m'a paru, à la comparaison avec les matériaux donnés par G. Roques, tout à fait insuffisant. Dans une quinzaine d'autres cas, le matériel subsistant en ancien français est de toute façon très peu nombreux.

---

<sup>12</sup> Étudiés dans Roques 1996, 2007a, 2007b et 2008.

Godefroy donne une impression un peu différente : dans dix cas, le dictionnaire donne un matériel nombreux, mais qui peut aussi l'être un peu trop et demander un travail d'élimination ; le caractère régional n'apparaît pas toujours clairement ; dans neuf cas, le matériel rassemblé par Godefroy donne une impression nette, dans neuf autres, on ne tire pas une impression très claire de la lecture de l'article. Dans seize cas, la description et le matériel donnés vont du médiocre au franchement mauvais, enfin dans huit cas le matériel réellement disponible est très rare et c'est à cela qu'est dû le manque de clarté de l'article du point de vue de la régionalité.

(4) Je présente, à titre d'exemple, trois cas particuliers.

### *arsion*<sup>13</sup>

C'est le cas d'un mot qui a été parfaitement traité dans le FEW, puisque l'article est de G. Roques. L'article de G. Roques dans les mélanges Kunstmann traite de manière plus détaillée certaines exceptions apparentes. L'orientation est nettement occidentale, au sens large, comme G. Roques l'a bien montré, l'Ouest s'étendant ici, comme souvent, jusqu'au Centre. Les exceptions apparentes sont, nous explique le spécialiste, quelques textes ou contextes juridiques.

Les articles de Godefroy et Tobler-Lommatzsch, dont le matériel a naturellement été repris par le FEW, donnent paradoxalement une impression différente : si *arson* a dans Godefroy et Tobler-Lommatzsch la même allure nettement occidentale, les deux auteurs en ont séparé un *arsion* (TL) et un *arsion* (Gdf) qui ont eue une claire allure picarde ; on pourrait donc croire à les lire que s'opposent deux régionalismes séparés. Mais la distinction entre ces deux formes n'a pas une valeur géographique si nette, et cela ressort de l'article du FEW. Cependant, on pourrait tout de même se demander si *arsion*, dont le trissyllabisme est avéré chez Gautier de Coinci, remonte nécessairement à la même base \*ARSIO que les formes occidentales.

### *esquire*<sup>14</sup>

Godefroy et Tobler-Lommatzsch considèrent le mot comme un hapax de Jean Bodel. On a ici une unité dont le caractère régional a été bien vu par le FEW, même s'il n'a pas identifié l'attestation chez Jean Bodel. On voit par les matériaux du FEW que dans les parlars modernes, le mot est seulement wallon en domaine d'oïl. Wartburg indique que cette limitation est déjà valable au Moyen Âge, mais s'appuie sur la toponymie pour juger que le mot a été antérieurement répandu partout dans le domaine galloroman, à l'exception de la vallée du Rhône.

La description que donne G. Roques de la répartition des toponymes est cependant légèrement différente<sup>15</sup>. Je résume donc : pour Wartburg, le mot est presque géné-

<sup>13</sup> Voir le matériel dans Roques 2008, 182 ; TL 1, 551 et 550 ; Gdf 1, 412c ; FEW 25, 356a.

<sup>14</sup> Voir le matériel dans Roques 2007b, 723 ; FEW 17, 140a.

<sup>15</sup> *ibid.*

ral dans le domaine galloroman à haute époque, et étroitement limité à une partie de la Wallonie dès le Moyen Âge. Pour G. Roques, «en accord avec (...) le FEW»<sup>16</sup>, le mot est picard, wallon et lorrain au Moyen Âge. Le FEW a bien fait son travail, mais on voit que même dans ce cas il demande à être réinterprété en fonction de l'ajout de cette nouvelle attestation<sup>17</sup>.

### *doisiz*<sup>18</sup>

Les attestations de Tobler-Lommatzsch et Godefroy ne sont pas assez nombreuses pour donner une impression très sûre, mais elles entrent tout à fait dans la typologie dessinée par G. Roques: le mot, en domaine d'oïl, occupe l'Ouest, le Sud-Ouest et l'Angleterre. Le FEW n'est d'aucune utilité pour les attestations anciennes, mais les enregistrements dans les parlers modernes sont assez nombreux pour dessiner une orientation claire: à l'intérieur du domaine d'oïl, tout est occupé, sauf le wallon, le picard et le normand (ce qui en réalité est beaucoup, et constitue un régionalisme remarquable, d'aire méridionale large). Le commentaire de Wartburg s'occupe de la question régionale, mais le problème qu'il aborde est en fait tout différent: à la suite de Meyer-Lübke et Gamillscheg, il s'intéresse à la concurrence entre les formes *doisil* et *dousil*; mais s'il considère la première comme typiquement française, Wartburg n'essaie pas de savoir si elle est réellement répandue dans tout le domaine. Il a donc répondu à une question toute différente de celle que traite G. Roques.

(5) Ma conclusion tiendra en peu de mots. Les articles du début du FEW, dont la rédaction est très souple, ont beaucoup plus que les autres de possibilités d'insérer des commentaires sur des mots régionaux là où ils peuvent l'être économiquement. L'intérêt de Wartburg pour la question est clair, mais pas au point de lui faire faire des études spéciales sur la question. Dans la suite, la régularisation et la normalisation de la rédaction ont comme conséquence que cette problématique est traitée de manière plutôt moins explicite. Mais, à l'inverse, le progrès que connaît la rédaction du FEW dans le détail de l'analyse, la quantité du matériel traité et l'attention à la langue écrite aboutit tendanciellement à de meilleures descriptions des régionalismes. L'irrégularité dans le signalement et le traitement des régionalismes n'est que la conséquence d'un fait de structure dans la rédaction du FEW: chaque article du FEW est la solution d'une (ou d'au moins une) question étymologique. Lorsque la question de la régionalité lexicale d'une unité, d'une sous-section de l'article ou de toute la famille lexicale qu'il représente coïncide avec cette question, elle sera rendue visible, mais dans le cas contraire elle risque bien d'être laissée dans l'ombre.

<sup>16</sup> *ibid.*

<sup>17</sup> G. Roques m'indique que pour lui, le mot s'est dès le départ trouvé sur deux aires, et que la fracture de l'espace galloroman est donc présente dès le début. La Mayenne, le Maine et le Bourbonnais vont avec le groupe occitan (§2 du FEW). L'aire septentrionale s'est réduite ensuite à la Wallonie, et cette réduction n'est pas encore complètement accomplie quand Jean Bodel utilise le mot.

<sup>18</sup> Voir le matériel dans Roques 2008, 184; FEW 3, 172a.

Contrairement au FEW, Godefroy et Tobler-Lommatzsch ne peuvent être examinés du point de vue de l'intérêt qu'ils éprouvent pour la question de la régionalité lexicale, et de leur traitement de cette question, mais seulement sous l'aspect de leur utilité pour cette étude. Cette utilité, à en croire les quelques exemples étudiés, est très variable. Dire que Godefroy et Tobler-Lommatzsch se complètent et doivent être utilisés concurremment n'est pas assez : leurs mérites se croisent, de manière imprévisible, et si le Godefroy peut être beaucoup plus riche, il faut bien être G. Roques pour savoir reconnaître, dans cette richesse, la fausse monnaie.

CNRS – ATILF

Yan GREUB

### Références bibliographiques

- Chauveau, Jean-Paul, 2003. «L'utilisation du *Dictionnaire* de F. Godefroy dans le FEW», in: Duval, Frédéric (ed.), *Frédéric Godefroy, Actes du X<sup>e</sup> colloque international sur le moyen français*, Paris, Ecole des Chartes, 323-344.
- Roques, Gilles, 1996. «Anciens picards *buhote* et *buhotas*», in: Rossi, Luciano, Jacob-Hugon, Christine et Bähler, Ursula (ed.), *Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, I, 309-318.
- Roques, Gilles, 2007a. «Des régionalismes dans les Décret de Gratien», in: Härmä, Juhani, Suomela-Härmä, Elina et Välikangas, Olli (ed.), *L'art de la philologie. Mélanges en l'honneur de Leena Löfstedt*, Helsinki (=Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki), 217-230.
- Roques, Gilles, 2007b. «Les régionalismes dans le fabliau de *Barat et Haimet*», in: Baudelle-Michels, Sarah, Castellani, Marie-Madeleine, Logié, Philippe et Poulain-Gautret, Emmanuelle (ed.), *Romans d'antiquité et littérature du Nord. Mélanges offerts à Aimé Petit*, Paris, Champion, 719-727.
- Roques, Gilles, 2008. «Des régionalismes dans les *Miracles de Notre-Dame de Chartres*», in: Lepage, Yvan et Milat, Christian (ed.), *Por s'onor croistre. Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Kunstmann*, Ottawa, Les éditions David, 181-192.
- Trotter, David, 2003. «Godefroy et les archives: des attestations trompeuses?», in: Duval, Frédéric (ed.), *Frédéric Godefroy, Actes du X<sup>e</sup> colloque international sur le moyen français*, Paris, Ecole des Chartes, 175-190.
- Wartburg, Walther von, 1912. *Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den romanischen Sprachen und Dialekten. Eine semasiologische Untersuchung*. Diss. Zürich, Hamburg 1912.

## La régionalité lexicale de l'ancien français (ca 1100 – ca 1350) : une enquête sur la base du *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*

Est-il possible d'évaluer la régionalité lexicale de l'ancien français sur la base des articles du *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* – DEAF? La réponse à cette question, sans doute pertinente pour la recherche future sur les régionalismes en ancien français, résultera d'une enquête à triple orientation : en premier lieu, une analyse de la pratique lexicographique montrera que le DEAF enregistre des régionalismes à quatre niveaux différents (chap. 2). Puis, nous prendrons quelques exemples des régionalismes enregistrés dans la 'liste Roques'<sup>1</sup> pour vérifier si les matériaux du DEAF peuvent confirmer la caractérisation régionale des mots en question (chap. 3). Ensuite, une interrogation de la base de données du DEAF fournira des résultats purement quantitatifs que nous convertirons ensuite dans des diagrammes statistiques (chap. 4). Une interprétation prudente des résultats qualitatifs ainsi que quantitatifs (chap. 5) aboutira à une réponse pondérée à la question initiale (chap. 6). Dans une annexe, le lecteur trouvera une liste provisoire des travaux sur les dialectes et les *scriptae* en ancien français.

Pour bien juger les résultats, surtout les quantitatifs, il est nécessaire de prendre en compte le procédé de travail qui fait entrer les éléments qualifiés de régionalismes dans le dictionnaire. L'introduction suivante expliquera ce procédé.

### 1. Introduction

L'entrée des éléments qualifiés de régionalismes dans le DEAF dépend de phases de travail à plusieurs niveaux.

La première phase de travail, essentielle, s'opère au niveau du texte et du manuscrit. Le travail lexicographique repose sur les textes. La qualification de la langue de ces textes comme 'régionale' ou 'non régionale' est à la base de toute réflexion sur le caractère d'un mot du texte. Pour la localisation du texte il faut, il est banal de le

---

<sup>1</sup> Cf. l'inventaire des régionalismes lexicaux, *ici* 465-471.

dire, se confronter à des questions concernant les particularités graphiques, phonétiques, lexicales et sémantiques aussi bien qu'à l'histoire extralinguistique du texte<sup>2</sup>. Le DEAF vérifie les attestations d'un mot dans le texte de base (critique, diplomatique, ...) d'une édition. De plus, la rédaction cherche à identifier les variantes graphiques dans chaque manuscrit utilisé par les éditions. Par conséquent, ce sont aussi les manuscrits qui sont à localiser afin de bien juger du caractère régional ou non régional de leurs variantes. Les difficultés de localiser un texte valent autant pour la localisation de chaque manuscrit. Möhren (2005, 101) écrit à ce propos que la « hiérarchie de la localisation du texte est doublée ou multipliée par la localisation [d'un manuscrit] ».

En ce qui concerne les localisations des textes et des manuscrits, le DEAF doit s'appuyer pour la plus grande partie sur le savoir d'autres. On trouve ce savoir, dans le meilleur des cas, dans les introductions aux éditions de texte<sup>3</sup>. La rédaction soumet ce savoir à un examen critique et l'intègre, éventuellement modifié, dans les entrées du Complément bibliographique<sup>4</sup>. L'indication de la *scripta* ou de plusieurs *scriptae* est transformée en balisage XML pour chaque texte et pour chaque manuscrit en question. (Dans la publication en ligne DEAFBiblél, les fonctions de recherche 'localisation' et 'manuscrit' reposent sur cette information. Dans le champ de saisie 'localisation', le lecteur peut rechercher des textes qualifiés comme, p.ex., 'pic.' ou 'agn.'. Dans le champ de saisie 'manuscrit', le lecteur peut rechercher des manuscrits qualifiés comme picards ou anglo-normands en saisissant, tout simplement, 'pic.' ou 'agn.' (ex. d'un résultat ayant cherché 'agn.': AdParH = Oxford Bodl. Rawl. G.99 [agn. 1<sup>em</sup>. 13<sup>es</sup>.])<sup>5</sup>.)

La seconde phase de travail assure la transmission de cette information – jusqu'ici enregistrée au niveau de la bibliographie – au niveau des fiches numérisées. Un procédé automatique inscrit le balisage XML qui transcrit la *scripta* ou les *scriptae* d'un texte respectif dans chaque fiche portant le sigle de ce texte. Les fiches numérisées – désormais contenant l'information sur la régionalité du texte – constituent les matériaux bruts qui servent ensuite à la rédaction d'articles.

La troisième phase de travail s'intègre dans la création d'articles. Ici, nous devons distinguer avec netteté les deux types d'articles radicalement différents, l'un correspondant au DEAF*plus* et l'autre au DEAF*pré*<sup>6</sup>.

<sup>2</sup> Voir, p.ex., Möhren (2005, 101).

<sup>3</sup> On déplore souvent l'absence d'une localisation du texte et des manuscrits (qui s'avère d'aller fréquemment de pair avec l'absence d'une datation suffisante des derniers).

<sup>4</sup> Cf. DEAFBiblél sur <<http://www.deaf-page.de>>. Les sigles employés ici sont ceux du DEAF.

<sup>5</sup> L'état actuel de DEAFBiblél [date de consultation: 25.09.2015] comporte 413 textes qualifiés comme picards et 517 comme anglo-normands. Le nombre des manuscrits picards est 989, celui des manuscrits anglo-normands est 1079.

<sup>6</sup> Pour les différents types d'articles voir la description dans Tittel (2010, 301; 306*sqq.*).

### 1.1. La rédaction d'articles du DEAFplus.

Il n'est pas ici l'endroit approprié pour décrire le processus de la rédaction des articles du DEAFplus (lettres F – K<sup>7</sup>). Pourtant, il est nécessaire de dire que, pour la rédaction, les fiches numérisées servent de point de départ seulement. Les informations sur une fiche, soit le sigle, les renvois aux attestations, l'indication de la *scripta*, la définition, etc., ne servent que de lien avec la source elle-même, donc avec le texte en question. C'est pour cette raison que l'indication de la *scripta* sur la fiche a une importance secondaire, car le rédacteur vérifie chaque attestation indiquée sur la fiche dans le texte lui-même et il examine aussi le caractère régional ou non régional de la forme ou du mot. Le concept *ad fontes* assure une vérification soigneuse, en principe avec toute la rigueur scientifique requise.

Le caractère régional constaté aboutit au marquage d'un lemme ou d'une variante graphique avec une *scripta* ou avec plusieurs *scriptae*. Le lecteur du DEAF trouvera donc maints exemples de mots marqués comme régionaux et aussi de mots non localisés, non encore ou à juste titre<sup>8</sup>. Sur ces localisations nous appuyons la plus grande partie des statistiques qui suivront.

### 1.2. La rédaction d'articles du DEAFpré.

L'identification des régionalismes au cours de la rédaction d'un article du DEAFplus est exigeante et prend du temps. Le scénario est tout autre dans le cas du DEAFpré. Rappelons que le DEAFpré n'est pas un dictionnaire au sens propre du terme, mais la collection des matériaux de base du dictionnaire, publiée sous forme numérique: c'est la grande masse des fiches numérisées (1,5 millions) dont les formes ont été lemmatisées. La lemmatisation a créé une liste de lemmes (des lettres A – E et L – Z) qui sont traités (nous ne dirons pas 'rédigés') sous forme d'articles préliminaires avec une structure sémantique tout à fait provisoire. Le concept du DEAFpré ne comporte pas de vérification des matériaux dans les sources; le plan serré de la publication permet au rédacteur de consacrer huit secondes pour traiter les données de chaque fiche et cela inclut tant la lemmatisation que le classement de la fiche dans un article 'pré'<sup>9</sup>. C'est un travail effectué rapidement. La conséquence en est que l'information sur le caractère régional d'un mot dans un article du DEAFpré correspond à une adaptation non vérifiée des informations sur les sigles, soit leurs *scriptae* qui sont marquées dans le Complément bibliographique.

La structure du DEAFpré ne comporte pas d'appareil graphématique dans le sens du DEAFplus. Ce qui ressemble à l'appareil graphématique est en réalité une liste de formes d'ancien français générées par le système électronique de la rédaction à

<sup>7</sup> Le DEAFplus correspond aux articles du DEAF qui sont publiés parallèlement sous forme de livre et sous forme électronique (comportant alors des fonctions supplémentaires).

<sup>8</sup> On peut lire des exemples de chaque catégorie dans Möhren (2005, 109sq.). Pour les difficultés et les embûches d'une localisation, v. ib.

<sup>9</sup> Pour les détails du processus rédactionnel du DEAFpré et pour les fonctions (semi-) automatiques du système de rédaction, v. Tittel (2010, 302sq.; 307sq.).

partir des fiches numérisées. Le système compose cette partie de l'article de manière entièrement automatique en triant les formes par ordre alphabétique (en distinguant les majuscules des minuscules<sup>10</sup>) et en rassemblant les fiches pertinentes. Voilà pourquoi le lecteur n'y trouvera pas de localisations des variantes graphiques. Notons qu'il peut toujours cliquer sur chaque attestation pour voir la fiche intégrale avec le marquage de la *scripta* du sigle.

Pourtant, le rédacteur marque un lemme avec une ou avec plusieurs désignations de *scriptae*, s'il lui paraît – dans le peu de temps réservé pour la 'rédaction' – qu'il montre un caractère régional. Pour ce faire, le rédacteur ne peut que considérer les *scriptae* accompagnant les sigles, information qui vient du Complément bibliographique. Donc, c'est une sorte de mélange d'appui sur les informations bibliographiques, d'expérience de l'ancien français et aussi de l'impression personnelle qui aboutit au marquage d'un lemme comme régional dans un article du DEAF*pré* (v. les exemples cités sous 2.2 et 2.3).

## 2. Pratique lexicographique :

### Le traitement des régionalismes dans le DEAF

Nous pouvons assigner les régionalismes à quatre types : le premier type regroupe des faits de graphie et de phonétique (v. 2.1). Le deuxième type concerne les dérivés régionaux à partir de lemmes qui ne le sont pas (v. 2.2). Le troisième type concerne les lemmes (v. 2.3), tout comme le quatrième qui en diffère par sa qualité historico-sémantique : il concerne des dénominations de faits régionaux (v. 2.4). Ce groupement possible s'appuie sur un article de Thomas Städtler qui distingue les anglo-normandismes du DEAF sur la base de cinq « degrés d'anglo-normandicité », v. Städtler (2012, 185).

#### 2.1. Graphies

Voici quelques exemples de variantes graphiques du DEAF*plus* qui sont marquées comme régionalismes :

- pic. wall. Paris *flagol* → FLAJOL m. [à paraître]
- pic. flandr. *flagot* → pic. flandr. lorr. *flajot* m. → FLAJOL m. [ib.]
- pic. *fauquier*, *fauquier* → FAUCHIER<sup>1</sup> v.tr. [F 165,3; 4]
- pic. *faukeur* → *fauçëor* m. → FAUCHIER<sup>1</sup> v.tr. [F 169,8]
- pic. *flagoler* → *fajoler* v. → FLAJOL m. [ib.]
- hain. *fakier* → FAUCHIER<sup>1</sup> v.tr. [F 165,11]

<sup>10</sup> Ce processus automatique peut conduire à des résultats du moins irritants, p.ex. à la série des 'variantes graphiques' *pape* Alexis [...], *Pape* RegTournB [...], *PAPE* GuillPalMo, v. → PAPE m., DEAF*pré*.



- art. *flagolement* → *flajolement* m. → FLAJOL m. [à paraître]  
 wall. *familiariteit* → FAMILIARITÉ f. [F 91,43]  
 liég. *defilher* → *defiler* v. → FIL<sup>1</sup> [à paraître]  
 liég. *gohelher, gouhilher* → *hoieler* v. → JOÏR v. [J 490,29; 30]  
 liég. *hulhe, huilhe* → \*HOUILLE f. [H 628,16; 20]  
 liég. *hulhier, huilhier* → \*houilliere f. → \*HOUILLE f. [H 629,24]  
 liég. *hulhoir, houlheu* → *houilleur* m. → \*HOUILLE f. [H 630,13; 14]  
 liég. *wespilher* v.n. → GUESPE f. [G 1589,18]  
 lorr. *faixier* → \*faissier<sup>2</sup> m. → FAISSE f. [F 66,21]  
 norm. *fanum* → FANON<sup>1</sup> m. [F 117,8]  
 agn. *feytiz* → FAITIZ adj. [F 71,31]  
 agn. *fauchur* → *fauchëor* m. → FAUCHIER<sup>1</sup> v.tr. [F 169,6]  
 agn. *fauger* → FAUCHIER<sup>1</sup> v.tr. [F 165,10]  
 agn. *fanun* → FANON<sup>1</sup> m. [F 117,6]

Concernant la qualification régionale des variantes graphiques, soulignons la particularité suivante : dans l'appareil graphématique, le lecteur découvrira des formes qualifiées comme régionales, sans pour autant refléter des traits phonétiques régionaux : il s'agit de graphèmes qui témoignent de la *scripta* sans nécessairement représenter des traits dialectaux oraux. Un exemple en sont les formes à *-lh-* qui sont régulièrement qualifiées de liégeoises (v. aussi les exemples supra), cf. Möhren *ici*, p. 41. Un autre exemple de cette particularité sont les variantes graphiques *flajol*, *flajot*, *flajoler* et de *flajolement* écrites avec *-g-* qui sont qualifiées comme régionales (v. les exemples supra) : le *-g-* ne possède pas ici la valeur [g] mais la valeur [ʒ], v. la remarque dans l'article FLAJOL, DEAF [à paraître]; GossenGramm p. 101.

Nous avons discuté ci-dessus le fait que le concept du DEAF*pré*, dû au manque de temps, ne permet pas de localiser les variantes graphiques et, par conséquent, de les marquer par une *scripta* (v. 1.2). Pour comprendre les effets de ce phénomène, nous donnons quelques exemples de mots à *-lh-* tirés du DEAF*pré* où le lecteur cherche en vain la qualification comme wallon ou liégeois :

- defaillance* (wall. 4<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s. SBernCantG) → *defaillance* f. → FALIR v.tr. DEAF*pré*  
*failhe* (wall. 4<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s. SBernCantG) → FALIR v.tr. DEAF*pré*  
*familhous* (wall. 4<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s. SBernCantG) → *fameillos* adj. → FALIR v.tr. DEAF*pré*  
*finailhes* (wall. 4<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s. SBernCantG) → *finaille* f. → FENIR v. DEAF*pré*  
*nivalha* s. (SchelerJPreis [concerne liég. ca 1380 JPreisLiègeB]) → NIVE f. DEAF*pré*  
*parilhois* adv. (SchelerJPreis [concerne liég. ca 1380 JPreisLiègeB]) → PAREIL adj.  
 DEAF*pré*

## 2.2. Dérivés

Le deuxième type concerne le dérivé à caractère régional d'un lemme qui n'est pas forcément régional lui-même. On peut distinguer plusieurs cas de figure : dans un premier groupe, la qualification d'un dérivé comme mot régional résulte de la distribution géographique des attestations.

Exemples de ce groupe :

agn. *pelfrer* v.tr. → FEUPE f. [F 325,17] : le mot a deux sens : "s'emparer des biens que renferme un lieu (une ville, un pays, etc.) ou que possède une personne ou un groupe de personnes, d'une façon violente, désordonnée et destructrice, piller" et, par méton., "faire subir de mauvais traitements (à qn) d'une façon plus ou moins violente, maltraiter" ; il est attesté neuf fois dans des textes anglo-normands entre le 2<sup>e</sup>m. 12<sup>s</sup>. (RoisC IV 3,24) et *ca* 1240 (MirAgn<sup>2</sup>K 55,47). La graphie en question semble confinée à l'anglo-normand.

pic. flandr. lorr. *flajot* m. → FLAJOL m. [à paraître] : le mot est attesté 27 fois dans des textes picards, français de la Flandre française et lorrains entre la fin du 12<sup>e</sup> siècle (flandr. JerusH 4345) et 1545 ; les attestations témoignent de quatre sens (1<sup>o</sup> "flûte droite, à bec et généralement percée de six trous, utilisée souvent par les pâtres" avec les sous-sens *flajot doblier* "sorte de flûte à double tuyau" et id., comme métaph. "celui qui ne joue pas franc, qui joue un double jeu" ; 2<sup>o</sup> "objet de matière légère, portatif, qu'on agite pour produire un courant d'air (pour se rafraîchir), éventail").

agn. *festrer* v.intr., *enfestrer* v.intr., *enfestrir* v.intr. et *festrier* adj., dérivés du lemme → FESTRE f. [F 304,4-27 ; 304,3-305,6], se présentent comme termes de médecine signifiant "se transformer en fistule" respectivement, dans le cas de l'adj. *festrier*, "qui est de la nature de la fistule, fistuleux". Les attestations très peu nombreuses viennent de textes anglo-normands : *festrer*, attestation unique dans *ca* 1300 recette HuntMed p. 227 (16), *enfestrer*, attesté dans *ca* 1240 ChirRogH f<sup>o</sup>258r<sup>o</sup>, HuntMed p.318 (26) et 1<sup>er</sup>m. 14<sup>s</sup>. RecMédRawH 503, *enfestrir*, attestation unique dans *ca* 1240 ChirRogH f<sup>o</sup>291r<sup>o</sup>, *festrier*, attestation unique dans 3<sup>e</sup>q. 13<sup>s</sup>., RecMédQuiH 1170. Ce qui frappe le lecteur, c'est qu'on trouve les quatre mots attestés uniquement dans des textes qui sont édités par Tony Hunt. Le lecteur se demandera donc si ce fait remarquable renvoie à un caractère fortuit de la documentation de ces mots dans la littérature. C'est peut-être le hasard – ou plutôt la constance de Tony Hunt – qui aboutit à la qualification de ces mots comme anglo-normands. Avec un plus grand nombre de textes médicaux édités et dépouillés le marquage des mots comme anglo-normands serait peut-être à élargir ou à supprimer.

Voici à présent des exemples montrant des dérivés (avec peu d'attestations d'origine régionale) dont la régionalité est doublée de la conformité des formes avec le développement phonétique de la région en question ou par les habitudes graphiques de la région :

agn. *guaimentisun* f. → GAIMENTER v. [G 51,30] : le mot signifiant "lamentation" est attesté dans deux textes anglo-normands, IpKH et SAub (*weimentisun*).

agn. *gargyloun* m. → GARGATE f. [G 258,21] : la seule attestation ancienne française est agn. 1<sup>er</sup>q. 14<sup>s</sup>. TwitiT 160 (var. *gearguloun*) avec le sens de "trachée-artère du cerf".

pic. *houke* f. → HOC m. [H 507,5]: mot signifiant “pièce de métal recourbée, pour prendre ou retenir qch. qui, fixée au bout d’une hampe, peut servir d’arme, crochet”, attesté seulement deux fois dans un document de Calais 1297 (dans BougWyffCal 2053; 2054).

flandr. *houlekinier* m. → HULKE<sup>1</sup> f. et m. [H 713,16]: attesté dans un document de 1278 dans RegTournB 257 [*Jakemes Boskes et Jehans de Flandres, li houlekiniers ont mis jus le seurtet ki estoit entr’aus deus d’aus et des leur*]: le mot signifie “homme dont la profession est de naviguer sur la mer, les fleuves, etc.”. La qualification comme mot de la Flandre française est aussi appuyée par le contexte de l’attestation.

Pour les exemples suivants la distribution géographique des attestations va de pair avec les données phonétiques et même étymologiques:

francoit. *fenocle* m. → FENOIL m. [F 261,10]: il s’agit d’une forme italianisante ou latinisante qui est attestée sept fois dans 1272 (ou avant) MoamT (II 47,28; II 48,13; II 48,15 [*suc de fenocle*]; II 51,5 [*prenez dou suc de la racine dou fenocle*]; II 74,6; II 74,7; IV 24.6), et deux fois dans la suite de MoamT, GhatrifT (31,14; 31,16), deux traités de fauconnerie qualifiés comme franco-italiens (Lombardie) avec manuscrit franco-italien. Le mot est un terme de botanique désignant une “plante herbacée au goût anisé, de la famille des ombellifères, cueillie ou cultivée pour ses vertus aromatiques, médicinales et culinaires, *Foeniculum vulgare*, var. vulgare et sans doute dulce”.

agn. *fenycle* m. → FENOIL m. [F 261,20]: il s’agit une formation latinisante qui est usuelle en moyen-anglais. Le mot est attesté dans un glossaire latin-anglais-français (respectivement anglo-normand), ca 1300 GIAbsinthH 110,89. Le mot a le même sens que *fenocle*, v. supra.

Le lecteur trouve également dans le DEAF*pré* quelques localisations au niveau des dérivés qui, bien entendu, seraient à vérifier dans le cadre d’un traitement comme article du DEAF*plus*:

francoit. *defautement* m. (AttilaS) → FALIR v.tr.

agn. *defauture* f. (AND) → FALIR v.tr.

hain. pic. flandr. lorr. *faillie* f. (GautArrErR; ElieR; GautLeuL<sup>2</sup> I; BibleMalkS; AliscG; SAudreeS; ChétifsM; BastC; TristNantS; GodBouillBruxR) → FALIR v.tr.

francoit. *faillison* f. (AttilaS) → FALIR v.tr.

francoit. *farlore* s. (RenR) → FALIR v.tr.

francoit. *feelisme* adj. (SecrSecrPr<sup>7</sup>B) → FEEL adj.

flandr. *manai* f. (MantouVoc; MantouFlandr) → MANAIE f.

agn. *parraillement* m. (AND) → PAREIL adj.

### 2.3. Lemmes

Le troisième type concerne les lemmes. La régionalité d’un mot se déduit en grande partie de l’étymologie, en partie des évolutions phonétiques régionales. Voici quelques exemples:

agn. FENDOUR s. [F 237,1]: dérivé du moyen-anglais FENDEN “défendre” (MED 3,486a). Le mot signifie “engin destiné à protéger la coque d’un navire lors d’un accostage” (1294/95 – 1420).

francoit. FAVOMIEL m. [F 206,44]: adaptation isolée de l’it. FAVOMELE m. “rayon (de miel)” (Battaglia 5,751c; TLIO) avec deux attestations en franco-italien, 1272 MoamT II 91,13; 56,8. Le mot signifie “gâteau de cire formé par certains insectes (abeilles, guêpes<sup>11</sup>) et dont les alvéoles ou cellules sont remplies de miel ou de couvain”.

pic. HECQUIER v.a. [H 329,18]: le mot est à rattacher au moyen-néerlandais HICKEN “couper en morceaux” (VerVer 3,434), l’étymologie et le développement phonétique ont été discutés. Le sens principal est le même que celui de l’étymon, soit “couper, mettre en morceau”.

flandr. KERCMESTER m. [K 12,21]: emprunt au moyen-néerlandais KERCMEESTER m. “celui qui est chargé de l’administration des fonds et revenus affectés à la construction et à l’entretien d’une église” (VerVer 3,1360). Le mot a le même sens que son étymon et ses attestations se trouvent dans la Flandre française (1313 – 15<sup>es</sup>).

Le lecteur trouve aussi quelques localisations au niveau des lemmes dans le DEAF*pré* qui, comme c’est le cas pour les dérivés, seraient à vérifier dans le cadre d’un traitement comme article du DEAF*plus*:

wall. LEUCHANDEULHE s. (wall. 15<sup>es</sup>. MédNamH)

liég. NUTALHE ? (SchelerJPreis [concerne liég. ca 1380 JPreisLiègeB])

flandr. PAERDEKIN ? (BTDial; MantouFlandr)

agn. PUTUN m. (agn. ca 1230 (?) ModvB<sup>2</sup>; AND; MED)

wall. liég. TALHE f. (SchelerJPreis [concerne liég. ca 1380 JPreisLiègeB]; wall. JacBaisT): question de graphisme

agn. TOLHUS s. (AND)

agn. TOLHEPE s. (AND)

#### 2.4. Les dénominations de faits régionaux

Les exemples montrent bien que certains termes de droit et de l’administration notamment peuvent être confinés à un territoire délimité par ce droit ou par l’administration. Mais il faut faire attention car même dans ces domaines il y a des reprises<sup>12</sup>.

agn. HUSTENG m. [H 753,7]: *husteng* est un terme de droit qui a été emprunté de l’ancien-anglais HÚS-TING “a council or meeting to which a king, earl or captain summoned (l., avec BosTol, summoned) his people or guardsmen” (BosTol 569b). Le mot anglo-normand signifie “cour de justice tenue par le roi d’Angleterre ou par une autre personne de noblesse ou de pouvoir politique (particulièrement à Londres)”.

agn. HEIBOTE f. [H 341,23]: *heibote* est un terme de droit féodal en Angleterre qui a été emprunté au moyen-anglais HEIBOTE (MED 4,578b) et qui est attesté dans des textes

<sup>11</sup> ‘Guêpes’ à biffer dans la définition.

<sup>12</sup> Par ex., *nouvelle dessaisine*, v. Möhren dans *L’Anglo-normand: spécificité culturelle d’une langue*, publié par Robert Martin et Michel Zink, Paris (AIBL) 2016, p. 89-139..

anglo-normands avec le sens de l'étymon "ce qu'on a le droit de prendre sur la terre d'un seigneur pour entretenir une clôture" (fin 13<sup>s.</sup> – 1383). V. aussi les cas parallèles des termes de droit féodal en Angleterre agn. HOUSBOTE [H 638,12] et agn. FIRBOTE [à paraître].

flandr. HUETSETE f. [H 701,27]: emprunt à un moyen-néerlandais \*UYTSETE "digue construite vers l'extérieur du pays", avec une attestation unique dans doc. Abbaye des Dunes 1293 MantouFlandr 458,28, du même sens que l'étymon.

agn. HUNDRED m. [H 718,33]: *hundred* est un terme de l'administration anglaise, cf. moyen-anglais HUNDRED "administrative division of a county with its own court; a territorial division containing one hundred homesteads" (MED 4,1031a; < ancien-anglais HUNDRED "id.", BosTol 566b). Le mot est employé dans des textes français avec trois sens: 1<sup>o</sup> t. de droit anglais "division administrative d'un comté, ayant son tribunal propre (dès le 13<sup>s.</sup>), hundred"; 2<sup>o</sup> "cour de justice d'un hundred"; 3<sup>o</sup> "redevance à payer dans le cadre d'un hundred". Le dérivé *hundreder* m. "celui qui est chargé de contrôler une division administrative d'un comté" est, par conséquent, anglo-normand lui-aussi.

pic. wall. liég. FERTELLE f. [F 276,27]: *fertelle* signifie "petite mesure de grains ayant cours dans les régions septentrionales (Flandres, Hainaut, Brabant), le quart d'un boisseau (le boisseau de Paris étant à 12,695 l)". Le mot est un emprunt au moyen-néerlandais VIERTEL m. "quart (comme mesure)". Ce sont donc l'étymologie et le sens avec sa spécification géographique qui déterminent le caractère régional du mot.

### 3. Vérification de quelques localisations proposées par Gilles Roques

Nous nous limitons à la vérification de quelques exemples tirés de la 'liste Roques' (sous sa forme initiale). Nous citons l'information donnée par Gilles Roques (ci-après G.R.) dans les volumes de la *Revue de la Linguistique Romane* (ci-après *RLiR*), l'information tirée du FEW et du DEAF (dont trois cas n'existent que sous forme d'articles du DEAF*pré*).

#### (i) *defriper* v.

G.R., *RLiR* 53,583: v.pron. "s'agiter, se démener", DialGregEvrS: «semble être un mot de l'Ouest; il est aussi attesté dans la *Vie de saint Jean Baptiste*, éd. Gieber [= Ouest SJean-BaptOct<sup>1</sup>G 5283, v. DEAF]».

FEW 3,396b: afr. mfr.

DEAF F 322,37: *defriper* v. [→ FEUPE f.] v.intr. "entrer ou être dans un état d'agitation physique ou morale, traduisant une excitation, une émotion de mécontentement, d'opposition, de tourment et sim." (ca 1170 – 2<sup>o</sup>q. 15<sup>s.</sup>). – Attestations: 2 textes norm., 1 texte frc. avec qqs. traits orl., 1 texte champ.sept., 1 texte sans localisation.

– v.pron. "id." (ca 1170 – ca 1488) – Attestations: 2 textes norm. [dont DialGregEvrS: texte norm. / ms. norm. dans DEAFBib], 1 texte du Sud-Ouest, 1 texte à faibles traits lorr. mérid. / frcomt., 3 textes sans localisation.

– *se defriper de* (qch.) "id., en raison de (qch.)" (ca 1307 – 1486). – Attestations: 1 texte de l'Ouest, 2 textes sans localisations.

→ La présence du type lexical dans l'Ouest (norm., orl., Sud-Ouest) semble confirmée; nous relevons toutefois son apparition en champ.sept. et en lorr.mérid.

(ii) *faille* f.

G.R., *RLiR* 65,619: “voile (porté dans les régions du Nord)” JLe Maire, Chronique de 1507: G.R. range le mot sous «quelques mots picards».

FEW 21,531b: Mons [Wallonie], flandr.

DEAF F 47,1: FAILLE<sup>3</sup> f. «Emprunté au mnéerl. FAILLE f. “voile, cape” [...] Il s’agit d’un mot flandr. (avec une certaine diffusion hors de la Flandre) dont l’étymologie semble appuyée par la répartition géographique des attestations.», “sorte de vêtement (type mantille ou cape) qui peut couvrir la tête, les épaules et le torse, fabriqué de différents tissus (pour s’accorder au temps chaud ou froid), typique des bourgeoises flamandes” (4<sup>e</sup>q. 12<sup>e</sup>s. – 1885). – Attestations: 4 textes flandr., 1 texte champ.mérid., 1 texte bourg., 2 textes sans localisation

→ L’épicentre de l’emprunt se trouve donc en effet en flandr. (et, à partir de là en pic.; le mot, comme désignation d’un vêtement, voyage) ou se réfère à cette région.

(iii) *falose* f.

G.R., *RLiR* 60,611: “tromperie”, art. déb. 13<sup>e</sup>s. CourtArrH: «d’extension picarde très large, avec notable vitalité arrageoise».

FEW 3,387b: afr.; FEW 3,388a id.

DEAFpré: *faloise* f. [→ FALIR v.tr.] “tromperie”. – Attestations: 1 texte agn., 1 texte norm., 5 textes pic./art., 3 textes sans localisation

→ On pourrait reformuler: mot pic. avec une extension certaine vers l’Ouest (norm., agn.).

(iv) *faude* / *faulde* f.

G.R., *RLiR* 61,580: “parc à brebis”, EneasS<sup>2</sup> et EneasDP: G.R. range le mot sous «quelques régionalismes clairs» [= «l’œuvre est normande et le ms. D marqué de traits picards, tout en conservant des traces de normandismes»].

FEW 15<sup>2</sup>,98a: agn. anorm.

DEAF F 175,1: norm. agn. FAUDE<sup>1</sup> f. «De l’aangl. FALD “lieu clos, bâtiment où on loge les bestiaux, surtout les moutons” (BosTol 270a; BosTolSuppl 204c). La répartition de la famille de *faude* est limitée aux domaines anglo-normand et normand. Les trois exceptions (BenDucF 30691; MousketR 15650; GligloisL 685: *faudeis*) s’expliquent par le fait que les sources des passages correspondants sont des textes anglo-normands et normands, v. RoquesRég 193-4.», “parc (pour petit ou gros bétail, le plus souvent pour moutons), permanent (et couvert) ou mobile (aussi utilisé comme moyen de fumer la terre)” (mil. 12<sup>e</sup>s. – doc. 1402); t. de droit “droit de pouvoir construire un ou des parc(s) (pour petit ou gros bétail), droit qui inclut une redevance correspondante” (doc. 1292 – doc. 14<sup>e</sup>s.). – Attestations: 4 textes norm., 24 textes agn., pour BenDucF et MousketR, v. ci-dessus

→ L’emprunt est donc, plus précisément de l’agn. et du norm.

(v) **faus(s)yn(e)**

G.R., *RLiR* 68,302 «“tromperie”, AND 295b-296a, TL 3, 1661, Gdf 3, 734ab, ajouter ZrP 117,320 et *CompilRalfS* (*fausime: prime*)»: parmi les «mots qui ne semblent être attestés qu'en anglo-normand».

FEW 3,393a: agn.

DEAF*pré*: *faussine* f. → FAUS adj. “fausseté”. – Attestations: 1 texte norm (ApocPrD, ms. de base BN fr. 403 [agn. av. 1255]), 13 textes agn. (dont *NoomenFabl* III 16 = agn. HoucepN). Se complète de l'anglo-latin *falsina* (LathamDict 1,901a; manque dans MltWb).

→ La localisation proposée par G.R. est confirmée par les attestations du DEAF. Nous avons donc ajouté la qualification du lemme comme anglo-normand dans l'article du DEAF*pré*.

(vi) **julle** m.

G.R., *RLiR* 65,292: “juillet” RentsNicM [pic. (Lille) 1325]: parmi les mots «typiques de la région» (Lille), «(cf. DocFlandrM, RuelleChirTournai)».

FEW 5,63a: afr. *juil* “juillet” afr. (besonders flandr. pik. 12.-14.jh.).

DEAF J 724,36: *julle*, var. graph. de JUIL m. “septième mois de l'année, juillet”. – Attestations de la variante graphique *julle*: 2 doc. flandr. (Lille), 1 doc. hain. (Tournai), 3 textes pic., 1 texte liégeois.

→ La répartition des attestations de la graphie *julle* dépasse le Hainaut. Ceci est aussi vrai pour la répartition du lemme *juil* y comprises toutes les variantes graphiques: l'article répertorie des attestations des textes agn., pic., hain., flandr., liégeois, lorr., champ., du Sud-Ouest, etc., v. J 724,17-42. L'attestation RentsNicM, relevée par G.R., est à ajouter au DEAF.

(vii) **tintin** m.

G.R., *RLiR* 61,583: “intrigue, ruse”, plus souvent “bruit, discours” MerlinsR: «est, du 13<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> s., un mot du nord picard».

FEW 13,347a: fr.

DEAF*pré*: *tintin* m. [→ TINTER v.] “bruit, tapage, tintement, et sim.”. – Attestations: 1 texte du Sud-Est (MerlinP, ms. de base pic.), 1 texte sans localisation (= MerlinsR, mss. pic. et agn.), 2 textes pic. (RenNouvR; LionBourgAlk) et 2 textes hain. (JakD; GilMuisK).

→ La localisation proposée par G.R. est confirmée par les attestations du DEAF. Nous avons ajouté les attestations relevées par G.R. à l'article du DEAF*pré*: JerusCont<sup>2</sup>G (continuation de Jerus [flandr.], deux mss. pic.) 1100; 1686; 6159; RenMontr/BV (BN fr. 764 [ca 1440] (R) et BL Roy. 16 G.II [ca 1445] (B)): mss. sans localisation dans DEAFBibl) 14101; PercefR<sup>4</sup> ([hain.] prob. mil. 15<sup>e</sup>s., ms. de base pic.). Le sens “intrigue, ruse” serait à étayer.

\* \* \*

En guise de conclusion: les localisations proposées sont souvent judicieuses, mais les aires s'agrandissent régulièrement si l'on intègre les attestations connues ou à découvrir. Ce constat n'est pas surprenant dans la mesure où les relevés de G. Roques dans les comptes rendus sont centrés sur la localisation des textes en question, plus que sur la distribution des lexèmes relevés. Néanmoins leur désignation comme 'régionalisme' touche à la théorie du régionalisme.

#### 4. Statistique

L'interrogation de la base de données du DEAF porte sur les différents produits du dictionnaire: une enquête portant sur les textes et les manuscrits a été effectuée sur la base des données du *Complément bibliographique* du DEAF, DEAFBiblél. Une enquête portant sur les lemmes y compris les dérivés (ci-après: sous-lemmes pour simplifier la discussion statistique) et les variantes graphiques a été effectuée sur la base des données du DEAF*plus* et du DEAF*pré*<sup>13</sup>. Pourtant, compte tenu des limites du DEAF*pré* liées à sa conception différente (v. l'introduction *supra*), nous incluons les nombres portant sur le DEAF*pré* dans un moindre degré dans la statistique ainsi que dans son interprétation. Notons que le marquage 'mfr.' (moyen français) que le lecteur trouve devant les lemmes / sous-lemmes ainsi que devant les variantes graphiques n'a pas été inclus dans le décompte bien que ce marquage chronique se situe au même niveau informatique que les marquages topiques 'agn.', 'pic.', etc. [date des enquêtes: 05.10.2015]

##### 4.1. DEAFBiblél

Notons également que l'absence de localisation d'un texte dans la bibliographie peut avoir deux causes distinctes: l'absence d'une *scripta* peut signifier soit que l'enquête sur la régionalité montre que le texte n'a pas de caractère régional, soit qu'il n'y a pas (encore) d'enquête. Il s'agit donc d'une imprécision dans les données de la bibliographie qu'il faut prendre en considération pour l'interprétation du nombre des textes 'non localisés' dans le diagramme qui suit. Cela vaut aussi pour les localisations des manuscrits.

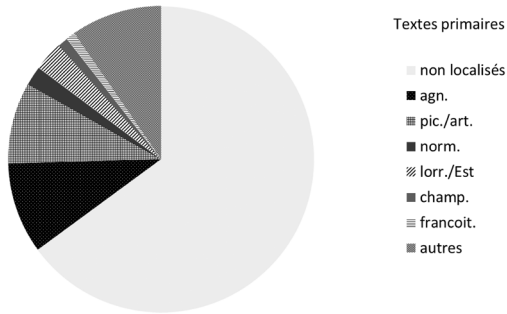
<sup>13</sup> Les chiffres que montrent nos statistiques sont le résultat d'une interrogation de la base de données du DEAF. C'est une interrogation que le lecteur du DEAF ne peut pas exécuter. Toutefois, avec la refonte de la publication en ligne DEAF*él* en automne 2015, la recherche avancée offre au lecteur la possibilité d'effectuer une recherche sur les lemmes, les sous-lemmes et les variantes graphiques qui sont marqués comme régionalismes, en précisant la *scripta*, ou bien encore sur les lemmes etc. qui ne sont pas marqués comme régionalismes. Une recherche sur une chaîne de caractères est aussi possible (p.ex. '\*lh' avec la restriction 'liég.').



(a) Textes primaires

Nombre de textes primaires: 5360 au total;  $\approx$  1880 marqués comme régionaux = 35 % du total.

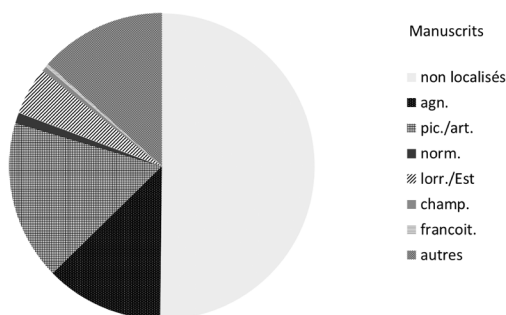
Scripta	nombre	% du total	% des textes localisés
agn.	516	9,627	27,447
pic./art.	461	8,601	24,521
norm.	110	2,052	5,851
lorr./Est	168	3,134	8,936
champ.	58	1,082	3,085
francoit.	52	0,970	2,766



(b) Manuscrits

Nombre de manuscrits: 8644 au total;  $\approx$  4300 marqués comme régionaux = 50 % du total.

Scripta	nombre	% du total	% des mss. localisés
agn.	1079	12,483	25,093
pic./art.	1460	16,890	33,953
norm.	97	1,122	2,256
lorr./Est	437	5,056	10,163
champ.	47	0,544	1,093
francoit.	28	0,324	0,651



Notons que les textes primaires / les manuscrits qui sont, dans les diagrammes, résumés sous ‘autres’ représentent les *scriptae* suivantes : frc., Terre Sainte, Nord-Est, wall., liég., hain., Nord., flandr., Nord-Ouest, Ouest, hbret., ang., Sud-Ouest, poit., saint., tour., orl., Centre, bourb., bourg., Est, Sud-Est, frcomt. [frpr., lyonn. et occ.].

#### 4.2. DEAFplus

L'enquête porte sur les articles des lettres G – K et aussi sur ceux de la lettre F dans la mesure où ils sont déjà rédigés, donc de *f* jusqu'à *flebotomie*. Si nous parlons ci-après, pour des raisons de simplicité, de la lettre F, nous faisons toujours référence aux articles *f* jusqu'à *flebotomie*. Noter que l'imprécision qui concerne la catégorie ‘non localisé’ des textes et des manuscrits (dans les diagrammes) et dont nous parlons ci-dessus (v. 4.1) ne vaut ni pour les données des lemmes / sous-lemmes ni pour ceux des variantes graphiques. L'absence de marquage de *scripta* signifie en principe – sauf erreurs – que l'examen critique des attestations donne un caractère non régional du mot ou de la forme (lemme / variante graphique), donc que le mot est tout simplement considéré comme ancien français. Toutefois, dans les premiers fascicules du tome G, le lecteur est confronté à un grand nombre de dérivés où le marquage comme régionalisme ne se trouve pas au niveau du lemme, c'est-à-dire devant le lemme dans la mise en page, mais devant la datation d'un sens<sup>14</sup>. Cela est dû au fait que le concept du traitement des régionalismes ainsi que celui de la mise en page des résultats de ce traitement ont évolué avec le temps (et les techniques). Il est par conséquent inévitable que cette absence du marquage de *scripta* au niveau du lemme fausse légèrement – pour les premiers fascicules du tome G – les chiffres de notre enquête.

<sup>14</sup> Des exemples : *gaiesce* f. [→ GAI adj., G 38,44] “frivolité” (agn. fin 13<sup>e</sup>s., ...); *guaiver* v.a. [→ GAIF m., G 42,28] 1<sup>o</sup> “abandonner” (agn. ca 1235, ...) ... 2<sup>o</sup> “renoncer à un droit...” (agn. ca 1275, ...) ... 3<sup>o</sup> “renoncer à ses droits sur...” (agn. ca 1275, ...) ... 4<sup>o</sup> “bannir” (agn. ca 1213, ...); *Waukiere* [→ \*GAUCHIR<sup>1</sup> v., G 392,35] ... (Arras 1251 – 1295, ...); *waudee* f. [→ GAUDE f., G 397,49] ... “quantité de gaude pour un bain de teinture, ...” (champ. pic. 1244 – 1550, ...). Mais v. aussi flandr. *gaukerie* f. [→ \*GAUCHIR<sup>1</sup> v., G 392,48].

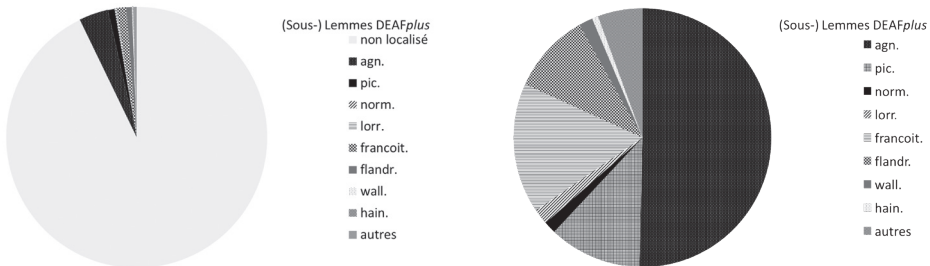
(a) Lemmes et sous-lemmes

Nombre de lemmes / sous-lemmes : 7190 au total (F: 1016; G – K: 6174).

Nombre de lemmes / sous-lemmes marqués comme régionaux :  $\approx 516 \approx 7,18 \%$  du total (F: 128 = 12,6 % ; G – K :  $\approx 389 \approx 6,3 \%$ )<sup>15</sup>.

Scripta	Nombre: a (F) + b (G-K) = c	% du total	% des lemmes localisés
agn.	62 + 198 = 260	3,616	50,388
pic.	16 + 44 = 60	0,834	11,628
norm.	4 + 4 = 8	0,111	1,55
lorr.	4 + 6 = 10	0,139	1,938
francoit.	24 + 60 = 84	1,168	16,279
flandr.	5 + 47 = 52	0,723	10,078
wall.	3 + 6 = 9	0,125	1,744
hain.	2 + 2 = 4	0,056	0,085

Nous avons converti les chiffres dans deux diagrammes dont le premier montre les lemmes non localisés en proportion avec les lemmes localisés (comparable aux diagrammes précédents). Pour une meilleure lisibilité des proportions des lemmes localisés, nous avons ajouté le deuxième diagramme qui n'inclut pas les lemmes non localisés ( $\approx 6670$  lemmes) mais exclusivement les lemmes qui sont marqués comme régionaux.



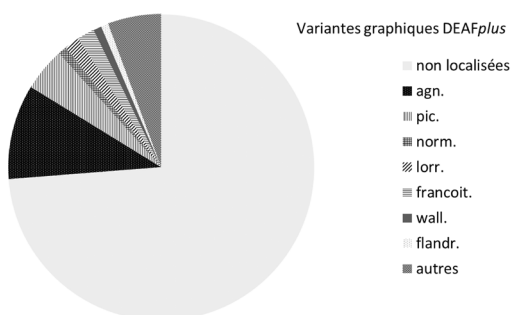
(b) Variantes graphiques

Nombre de variantes graphiques :  $\approx 18.900$  (F:  $\approx 2000$ ; G – K: 16.899).

Nombre de variantes graphiques marquées comme régionales : 4961 = 26,25 % du total (F: 403 = 20,15 % ; G – K : 4558 = 26,97 %).

<sup>15</sup> Le nombre des lemmes / sous-lemmes moyen français est 209 (G) + 100 (H) + 227 (IJK) + 76 (*f-flebotomie*) = 612. Pour les raisons de traiter des mots moyen français dans le DEAF, v. DEAF H viii; I viii-ix.

Scripta	Nombre : a (F) + b (G-K) = c	% du total	% des var. graph. localisées
agn.	244 + 1650 = 1894	10,021	38,178
pic.	62 + 803 = 865	4,577	17,436
norm.	6 + 171 = 177	0,936	3,568
lorr.	14 + 294 = 308	1,630	6,208
champ.	1 + 63 = 64	0,339	1,29
francoit.	20 + 322 = 342	1,810	6,894
flandr.	4 + 144 = 148	0,783	2,983
wall.	10 + 153 = 163	0,862	3,286
hain.	11 + 97 = 108	0,571	2,177



### 4.3. DEAFpré + DEAFplus

L'enquête porte sur les données du DEAFpré et du DEAFplus (G – K et *f-flebotomie*, cp. ci-dessus).

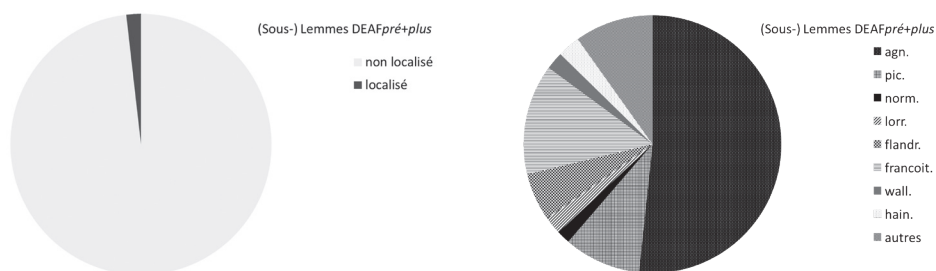
Nombre de lemmes / sous-lemmes : 82200 au total.

Nombre de lemmes / sous-lemmes marqués comme régionaux :  $\approx 1482 \approx 1,80 \%$  du total.

Scripta	Nombre	% du total	% des lemmes localisés
agn.	766	0,932	51,687
pic.	143	0,174	9,649
norm.	25	0,030	1,687
lorr.	33	0,040	2,227

françoit.	205	0,249	13,833
flandr.	89	0,108	6,005
wall.	33	0,040	2,227
hain.	42	0,051	2,834

De nouveau deux diagrammes pour une meilleure lisibilité : le premier diagramme montre les lemmes non localisés en proportion avec les lemmes localisés mais ici sans distinguer les différentes *scriptae*. La distinction des différentes *scriptae* aurait impliqué une illisibilité des proportions des *scriptae*. Pour montrer les proportions des différentes *scriptae* nous avons ajouté le deuxième diagramme qui n'inclut donc pas les lemmes non localisés (= 80.718 lemmes) mais exclusivement les lemmes qui sont marqués comme régionaux.



## 5. Interprétation de la statistique

Une statistique n'a jamais une grande valeur intrinsèque. Dans notre cas, ses chiffres ne sont que la fumée du feu qu'est l'analyse des mots. Dans le meilleur des cas, chacun des chiffres représente le résultat d'une enquête sur un certain nombre d'examen sérieux qui considère tous les aspects pertinents de la recherche sur la régionalité.

Nous bâtissons notre interprétation de la statistique sur la conception du DEAF comme dictionnaire qui n'est pas conçu comme base d'un atlas linguistique. Les articles du DEAF ne se définissent pas comme le résultat d'une recherche qui vise en priorité le caractère régional des mots traités. Pourtant, il est un fait que les articles présentent les résultats d'une recherche qui s'appuie sur la vérification de chaque attestation dans sa source primaire et sur la qualification de cette source comme régionale ou non régionale. La somme des informations traitées sous des conditions favorables est alors exploitable même à des fins statistiques. Ces statistiques acquièrent alors une certaine valeur et permettent quelques conclusions prudentes.

### 5.1. DEAFBibl

Les résultats des enquêtes sur les données de la bibliographie ont un caractère provisoire.

Nous supposons que deux facteurs faussent la statistique: (a) le nombre de textes / de manuscrits – inconnu de nous – dont les traits régionaux n'ont pas encore été étudiés de manière exhaustive et dont la bibliographie ne connaît pas encore de marquage régional et (b) l'imprécision dans le nombre des textes / de manuscrits caractérisés par 'non localisé', dont nous parlons ci-dessus (v. 4.1).

Une observation: on constate que pour le normand, le champenois et le franco-italien le nombre de textes qualifiés comme ayant le caractère régional respectif est plus élevé que le nombre des manuscrits qualifiés comme tels. Pour le normand avec 110 textes contre 97 manuscrits et le champenois avec 58 textes contre 47 manuscrits la différence n'est pas grande. Mais pour le franco-italien avec 52 textes contre seulement 28 manuscrits, la différence est plus remarquable. Cela s'explique par le fait qu'il y a un certain nombre de manuscrits qui réunissent plusieurs textes dont les éditions portent, dans la bibliographie du DEAF, des sigles indépendants. L'exemple du manuscrit franco-italien Venezia Marc. fr. XIII (256) [francoit. 1<sup>em</sup>. 14<sup>es</sup>.] illustre ce fait: Le manuscrit réunit la *Geste Francor*, un cycle d'épopées de la geste de Charlemagne de la fin du 12<sup>e</sup> siècle ou du début du 13<sup>e</sup> siècle. Ce manuscrit contient les textes ayant les sigles GesteFrancorR (sigle global), BueveFrancoitRo, BertaR, BueveFrancoitRo, KarletoRo, BertaMilR, EnfOgFrancoitR, OgDanAIR et MacaireR.

### 5.2. DEAFplus et DEAFpré

Une observation qui concerne de nouveau le franco-italien est digne d'attention: en comparaison avec les autres *scriptae*, le pourcentage des textes franco-italiens avec 2,766 % (des textes localisés) et celui des manuscrits avec seulement 0,651 % (des manuscrits localisés) est relativement bas (52 textes, 28 manuscrits). Il est dès lors d'autant plus remarquable que le pourcentage des lemmes / sous-lemmes du DEAFplus qui sont qualifiés comme franco-italiens est de 16,279 % (des lemmes localisés) et celui du DEAFpré + DEAFplus est de 13,833 % (id.). Cela s'explique grosso modo avec l'état artificiel de ce qu'on appelle le franco-italien. Il ne s'agit ni d'une langue parlée, même pas naturelle, ni d'un dialecte, plutôt « d'un phénomène purement littéraire de nature écrite » (Wunderli / Holtus 1989, 5). C'est un phénomène *sui generis* que l'on peut décrire comme un mélange sans norme entre une composante française et une composante italienne comprenant ses dialectes et créé par chaque auteur d'une manière individuelle<sup>16</sup>. Toute une série de facteurs influence le caractère exceptionnel du lexique<sup>17</sup> et celui-ci aboutit à la caractérisation fréquente du vocabulaire

<sup>16</sup> V. Wunderli / Holtus (1989, 5sq.); Wunderli (2003, 1-7; 14).

<sup>17</sup> Pour le caractère grapho-phonétique et morpho-syntaxique, v. l'aperçu donné par Wunderli (2003, 15-22).

comme ‘régional’, soit franco-italien, dans les articles du dictionnaire. Une théorie de la régionalité traitera du franco-italien sur un autre plan que celui des autres *scriptae*; de même, les textes écrits en caractères hébraïques et ceux produits en Terre Sainte recevront un traitement particulier. Le DEAF se prête à de telles études.

\* \* \*

En ce qui concerne les lemmes / sous-lemmes et les variantes graphiques en général, les différences immenses entre les témoins des différentes *scriptae* sautent aux yeux. Ces différences portent tant sur les lemmes / sous-lemmes que sur les variantes graphiques.

Mais ne faudrait-il pas s’attendre à une distribution homogène des régionalismes ? Pourquoi la documentation des régionalismes est-elle au contraire si hétérogène ?

On constate une prédominance évidente de l’anglo-normand avec :

- 50,388 % lemmes / sous-lemmes dans le DEAF*plus* (de la totalité des lemmes marqués avec une *scripta*),
- 38,178 % variantes graphiques dans le DEAF*plus* (de la totalité des variantes graphiques marquées avec une *scripta*) et
- 51,687 % lemmes / sous-lemmes dans le DEAF*pré+plus* (de la totalité des lemmes marqués avec une *scripta*).

L’anglo-normand est suivi par le picard à une très grande distance avec :

- 11,628 % lemmes / sous-lemmes dans le DEAF*plus* (de la totalité des lemmes marqués avec une *scripta*),
- 17,436 % variantes graphiques dans le DEAF*plus* (de la totalité des variantes graphiques marquées avec une *scripta*) et
- 9,649 % lemmes / sous-lemmes le DEAF*pré+plus* (de la totalité des lemmes marqués avec une *scripta*)

et par le français de la Flandre française avec

- 10,078 % lemmes / sous-lemmes dans le DEAF*plus* (de la totalité des lemmes marqués avec une *scripta*),
- 2,983 % variantes graphiques dans le DEAF*plus* (de la totalité des variantes graphiques marquées avec une *scripta*) et
- 6,005 % lemmes / sous-lemmes le DEAF*pré+plus* (de la totalité des lemmes marqués avec une *scripta*).

Suffit-il d’expliquer cette prédominance et le peu de présence de pratiquement toutes les autres *scriptae* par une différence d’importance, une différence de poids régional, de valeur politique ou de commerce des dialectes représentés par ces *scriptae* ?

Sans entrer dans la discussion sur le prestige d’un dialecte et sa manifestation dans les textes, nous nommerons ici trois raisons extra-linguistiques :

- (i) Le nombre absolu des témoins régionaux : il faut considérer la possibilité que les manuscrits d'une région soient perdus ou, au contraire, qu'ils soient conservés en plus grand nombre que ceux d'une autre région. La tendance de conserver, p.ex., des documents (médiévaux) semble plus forte dans une région, spécialement en Angleterre, que dans une autre. Pourrait intervenir aussi l'histoire régionale.
- (ii) Le nombre absolu d'éditions de textes : il faut considérer la possibilité que la lexicographie ait à sa disposition un plus grand nombre d'éditions de textes d'une *scripta* que d'une autre. Dépendant soit des écoles scientifiques, de la politique de recherche ou tout simplement de l'intérêt personnel de quelqu'un qui consacre ses efforts à la production d'éditions des textes limités à une provenance particulière. Les nombreuses éditions de textes médicaux anglo-normands en sont un exemple, pouvant donner l'impression, sans doute fautive, que la médecine ait été dominée au Moyen-Âge par les Français d'Angleterre voire les Anglais.
- (iii) L'attention scientifique au niveau de la littérature secondaire : il est un fait que la recherche sur certains dialectes / sur certaines *scriptae* est plus élaborée que sur d'autres. Nous supposons que l'existence d'une étude de grande envergure sur certains dialectes peut jouer le rôle de catalyseur qui alimente d'autres études et aussi – et cela est essentiel pour notre discussion – des éditions de texte. La condition préalable pour qu'une étude ait un impact sur les travaux philologiques est naturellement sa réception dans les laboratoires de recherche des différents pays. Pour l'anglo-normand, c'est clairement l'étude majeure par Mildred K. Pope, *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology*, Manchester (Univ. Press) 1934; 2<sup>e</sup> éd. 1952 (sigle : Pope), qui, avec sa réception en Angleterre, a fourni la base technique sur laquelle les études philologiques sur l'anglo-normand ont pu se bâtir. Pour le picard, c'est l'œuvre du Suisse Charles Théodore Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris (Klincksieck) 1970, 2<sup>e</sup> éd. 1976 (GossenGramm<sup>2</sup>), qui a été largement reçue en France<sup>18</sup>. Les études philologiques sur le lorrain ont pu s'appuyer depuis longtemps déjà sur les travaux de François Bonnardot, "Document en patois lorrain relatif à la guerre...", R 1 (1872) 330-339 (GuerreBarB; aussi R 2 (1873) 245-258) en passant par Friedrich Apfelstedt, *Lothringischer Psalter (Bibl. Mazarine No. 798)*, Heilbronn (Henninger) 1881, réimpr. Wiesbaden (Sändig) 1968, avec sa bonne étude linguistique p. VIII-LXIII (PsLorrA) jusqu'à David A. Trotter, *Albucasis. Traité de Chirurgie*, Tübingen (Niemeyer) 2005 avec sa grammaire. Le grand nombre de travaux dialectaux, dont GoerlichBurg sur le bourguignon, GoerlichNW sur les dialectes du Nord-Ouest et GoerlichSW sur les dialectes du Sud-Ouest, etc., n'est connu, au contraire, que des spécialistes<sup>19</sup>. Cf. *infra* l'annexe (*ici*, 82sq.) pour une liste provisoire établie par la rédaction du DEAF et contenant des travaux sur les différents dialectes / les différentes *scriptae*. Elle sert de première approche en cas de doute.

Bref, il semble permis de constater qu'il manque toujours trop d'éditions de textes ainsi qu'une recherche faite au méta-niveau. Il faut donc conclure que les statistiques illustrées ci-dessus ne reflètent pas la réalité de l'époque dont on parle et restent soumises à caution.

<sup>18</sup> Gossen, *Französische Skriptastudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien (Böhlau) 1967 (GossenScripta), qui traite toutes les *scriptae*, n'a pas reçu l'accueil mérité partout, pas plus que l'étude sur le normand par H. Goebel, *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien (Böhlau) 1970 (GoebelNorm).

<sup>19</sup> Parmi eux G.R.



## 6. Réponse

Partant de cette conclusion, nous répondrons avec précaution à la question initiale : les articles du DEAF fournissent un premier aperçu de la régionalité lexicale de l'ancien français, solide grâce aux concepts scientifiques sur lesquels reposent les examens de mots, toutefois provisoire en raison de l'insuffisance de nos connaissances. Les quelques exemples tirés de la 'liste Roques' renvoient à la nature préliminaire de toute assertion même en dehors d'un dictionnaire qui, lui-même, ne vise pas en priorité la régionalité du lexique ancien français. Notre enquête a créé des résultats d'un grand intérêt pour la recherche sur la régionalité lexicale. Cependant, il faut enrichir le savoir sur la régionalité au niveau du manuscrit et du texte. La qualité de la qualification des mots comme régionaux au niveau du lemme ainsi qu'à celui de la variante graphique augmenterait avec l'enrichissement souhaitable. Cela mènerait à une meilleure pertinence de la statistique.

Académie des Sciences de Heidelberg

Sabine TITTEL

## Annexe : Liste provisoire des travaux sur les dialectes et les *scriptae* en ancien français

- travaux généraux: Wacker; Pope (en particulier p. 486-505); GossenScripta; Drüppel (pour les chartes); [FrankHart].
- cartes: FouchéPhon t.1 (*in fine*); GossenGramm; SchwanBehrens t.3 (inclut un choix de documents localisés, ceux à \* à la p.118 sont collationnés sur manuscrit); DeesAtlas; DeesAtlas<sup>2</sup>; GoeblNorm; FEW.
- français de l'Île de France (fr.): Metzke AnS 64,385-412; 65,57-96; GossenScripta 186-211; Pfister *VRo* 32,217-253.
- Nord-Est: MonjourNOst.
- wallon (wall.): Boutier *LRL* 2,2, 290-300; RemAWall (mfr.: p. 94 etc.).
- hennuyer (hain.): à rechercher.
- liégeois (liég.): Wilmotte, R 17,553-568.
- Nord: à rechercher.
- français de la Flandre française (flandr.): MantouHerz; MantouFlandr.
- picard (pic.) / artésien (art.): GossenGramm; MonjourNOst; *LRL* 2,2, 300-314; *RLiR* 68,61-74.
- Nord-Ouest: GoerlichNW.
- normand (norm.): GoeblNorm; SGregJeanS 78-96; DialGregEvrS 58-121; Goebl *LRL* 2,2,314-337 (quelque peu hermétique); *RLiR* 65,113-114 (ligne Joret); *RLiR* 69,57-63 (aussi Ouest et pic.).
- anglo-normand (agn.): Pope 420-485; BueveAgnS p.171-240; HuntAgnMed 160-162 [Plat-PractH]; Merrilees *RLiR* 46,319-326; travaux de Rothwell et Trotter.
- Ouest: RohrVok; GossenScripta 53-186.
- haut-breton (hbret.): ChauveauGallo.
- angevin (ang.): CensMontjM.
- Sud-Ouest: Goerlichsw; Gaultier *LRL* 2,2, 365-373 [peu fouillé].
- poitevin (poit.): SermMaurPB [mauvaise grammaire p. 249[223]-334[308]; PignonPhon; Gossen *VRo* 21, 242-264; id. *VRo* 28,59-71; Wüest *VRo* 28,14-58.
- saintongeais (saint.): WillistonOl.
- tourangeau (tour.): Simoni-Aurembou *LRL* 2,2,347b-352a.
- orléanais (orl.): AulerOrl; Simoni-Aurembou *LRL* 2,2,352a-354.
- Centre: BibleMacéV p. XIII-LII; Simoni-Aurembou *LRL* 2,2, 347-365.
- bourbonnais (bourb.): Taverdet *LRL* 2,2, 378b-379.
- bourguignon (bourg.): Philipon R 13,542-90; 39,476-531; 41,541-600; GoerlichBurg; Taverdet *LRL* 2,2,374-378; 379b-383 (perspective dial.); SPaulEnfPeinesK (quelques pages de grammaire); *RLiR* 70,442-.
- champenois (champ.): KrausNChamp (13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>s.); GossenScripta 345-363; Kawaguchi *RLiR* 59,117-130; Taverdet *LRL* 2,2,384; GIBâleB.
- Est: GossenScripta 243-344.

- lorrain (lorr.): Meiller *RLiR* 58,169-175; SBernAn; MonjourNOst; AimonFIH XVIII-LVII; Taverdet *LRL* 5,1,654-72; 2,2, 384b-385; DocVosL XXXVIII<sup>s</sup>.; GuerreBarB 330-339 (avec R 2 (1873) 245-258; PsLorrA VIII-LXIII; ChirAlbT; BibleMalkS; Chr. Wack, *Untersuchungen zum lothringischen Dialekt vom 13.-20. Jahrhundert: Ausgewählte sprachliche Phänomene*, Berlin (dissertation.de) 2002 (mauvais travail).
- Sud-Est: à rechercher.
- franc-comtois (frcomt.); Taverdet *LRL* 2,2,383a-384; Gossen *TraLiLi* 4,1,197-206 (Ajoie); Hal-lauer (Jura Bernois).
- franco-italien (francoit.): HoltusEntr.
- textes en caractères hébreux (judéofr.): GIBâleB Introd. 58-112; FevresKi 18-39; 53-56; GIKa-ralsF 154-157; GIBNhébr-301K.
- Terre Sainte: JAntRecG p.10; Laura Minervini, «Le français dans l'Orient latin (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Éléments pour la caractérisation d'une *scripta* du Levant», *RLiR* 74 (2010) 119-198.

## Références bibliographiques

- DEAF. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, fondé par Kurt Baldinger, continué par Frankwalt Möhren, publié sous la direction de Thomas Städtler, Québec (Presses de L'Université Laval) – Tübingen (Niemeyer) – Berlin (De Gruyter), 1971-. <<http://www.deaf-page.de>> / <<http://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de>>.
- Möhren, Frankwalt, 2005. «Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?», in: Gleßgen, Martin-Dietrich / Thibault, André (edd.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau, Strasbourg 2003, Strasbourg (Presses Univ.), 99-113.
- Städtler, Thomas, 2012. «Le traitement des anglo-normandismes dans le Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF)», in: Trotter, David (ed.), *Present and future research in Anglo-Norman / La recherche actuelle et future sur l'anglo-normand: Proceedings of the Aberystwyth Colloquium, July 2011 / Actes du Colloque d'Aberystwyth, juillet 2011, Aberystwyth (Anglo-Norman Online Hub)*, 179-185.
- Tittel, Sabine, 2010. «Le < DEAF électronique > – un avenir pour la lexicographie», in: *RLiR* 74,301-311.
- Wunderli, Peter / Holtus, Günter, 1989. «La 'Renaissance' des études franco-italiennes. Rétrospective et prospective», in: Holtus, Günter / Krauss, Henning / Wunderli, Peter (edd.), *Testi, cotesti e contesti del franco-italiano. Atti del 1° simposio franco-italiano (Bad Homburg, 13-16 aprile 1987)*, Tübingen (Niemeyer), 3-23.
- Wunderli, Peter, 2003. «Franko-Italienisch: ein sprach- und literaturgeschichtliches Kuriosum», in: *Vox Romanica* 62,1-27.



## La régionalité lexicale du moyen français (1350-1500) dans le DMF

### 0. Introduction

Alors que les variétés diatopiques du français contemporain font l'objet d'excellentes descriptions lexicographiques (DRF, DHFQ, DSR), nous ne disposons actuellement d'aucun ouvrage qui permettrait d'appréhender de façon globale la variation diatopique du français médiéval. Quant au moyen français, les régionalismes des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles sont généralement repérés dans des études qui tentent de localiser un texte en particulier (voir par exemple Chambon 1992 et 1997) ou, plus rarement, un corpus de textes (cf. Greub 2003 pour le genre littéraire des farces). La présente contribution ne rendra pas davantage compte de la régionalité lexicale du moyen français dans sa totalité, même si notre point de départ englobe l'ensemble de la production littéraire de l'époque, puisque nous tenterons de dresser un portrait quantitatif de la régionalité lexicale telle qu'elle apparaît à travers le prisme d'une ressource lexicographique particulièrement riche : le *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF).

Le DMF est en effet le meilleur outil actuel disponible pour des recherches lexicologiques sur le moyen français. La version 2012 du dictionnaire (<[www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf)>) comporte 62 371 lemmes attestés entre 1330 et 1500. L'interface en ligne permet d'interroger les articles de façon très fine selon le balisage XML qui les structure. L'accès au DMF 2012 en tant que rédacteur<sup>1</sup> donne en outre la possibilité de télécharger les articles sous leur format XML, ce qui permet ensuite de les traiter de façon informatique pour y effectuer des comptages divers. L'exposé fera le point sur la place qu'accorde le DMF à la diatopie dans son programme lexicographique, avant d'analyser quantitativement les lexèmes qui y sont identifiés comme régionaux. Nous dirons ensuite un mot des régionalismes que le DMF n'identifie pas explicitement comme tels et des méthodes qui permettraient de les repérer. Notre exposé sera donc essentiellement d'ordre métalexographique.

---

<sup>1</sup> Nous remercions R. Martin et G. Souvay d'avoir permis cette étude, notamment en nous offrant un accès temporaire au DMF sous le statut de rédacteur. Les interrogations présentées dans ces pages ont été effectuées début septembre 2015 et vérifiées en décembre 2015.

## 1. Traitement des régionalismes dans le programme lexicographique du DMF

L'axe diatopique est loin d'être négligé dans le DMF, puisqu'il est pris en compte à deux endroits distincts : d'une part dans la microstructure des articles, d'autre part dans la description des références bibliographiques. Il faut dès lors, d'entrée de jeu, distinguer deux traitements lexicographiques différents de la régionalité lexicale, selon que cette dernière est identifiée de façon explicite dans les articles concernés ou de façon implicite via la bibliographie du DMF.

### 1.1. Identification explicite

La microstructure du DMF prévoit la possibilité d'identifier un régionalisme au moyen des éléments XML <region> (regroupant un ensemble de mentions) et <reg> (balisant, à l'intérieur d'un élément <region>, la mention d'une région particulière). Les étiquettes régionales ainsi balisées apparaissent soit en tout début d'article (par exemple s.v. *achasser*, *apreper*), soit, lorsqu'elles concernent une acception particulière (dans certains cas une catégorie morphologique ou une construction grammaticale, voir par exemple s.v. *admettre*), au début du paragraphe concerné (par exemple s.v. *aceinte*, *apreuve*). Tout lexème du dictionnaire peut dès lors être qualifié de régionalisme (et la région précisée), que la mention concerne l'article dans sa totalité ou l'une seulement de ses parties.

Les étiquettes permises dans cet élément XML <region> constituent une liste finie. L'interface en ligne en dénombre 23 (anglo-normand, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne, Dauphiné, Est, Flandres, franco-provençal, Hainaut, Lorraine, Lyonnais, Nord, Normandie, Ouest, Picardie, Poitou, Provence, Savoie, Suisse romande, Sud et Wallonie), auxquels il faut ajouter Dijon et la Franche-Comté ainsi que les étiquettes fusionnées Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest. Ces 29 étiquettes régionales sont bien entendu susceptibles de ne pas correspondre à l'étendue exacte d'emploi d'un lexème particulier. Le rédacteur a la possibilité d'apporter des précisions au sein des remarques (soit *globales* lorsqu'elles concernent la totalité de l'article, soit *locales* lorsqu'elles concernent une partie d'article). Contrairement aux éléments <region> et <reg>, les éléments XML qui balisent ces remarques (<remg> et <reml>) autorisent en effet un texte libre. Sous *aderne* par exemple, qui est étiqueté «Ouest», la remarque précise que le terme est «spécifique de la région Loire-Atlantique et Morbihan».

Dans la pratique, quelques libertés sont prises par rapport à ce schéma idéal et l'élément <region> n'est pas utilisé de façon systématique. La possibilité de préciser la diatopie d'un lexème dans le champ microstructurel des remarques conduit certains rédacteurs à ne la mentionner qu'à cet endroit, sans la faire apparaître en tête d'article ou de paragraphe. Ce traitement se justifie amplement lorsque la diatopie n'est pas assurée (par exemple s.v. *coetie*), mais il arrive aussi que les remarques jouent le même rôle que l'élément <region> (par exemple s.v. *carnassier*). Ce dernier cas de

figure est problématique puisque les lexèmes en question, identifiés par le rédacteur comme régionaux au même titre que ceux qui ont été correctement balisés, n'apparaissent pas lors d'une recherche des régionalismes via l'interface d'interrogation du DMF<sup>2</sup>. Le lecteur de l'article, en revanche, ne sera sans doute pas perturbé par le fait que l'information régionale se trouve dans les remarques au lieu d'apparaître en tête de paragraphe. L'important est que cette information est donnée par le rédacteur: quel que soit l'élément XML choisi par ce dernier pour baliser l'information diatopique, les cas de figure présentés ci-dessus ont pour point commun l'explicitation de cette diatopie au sein de la microstructure des articles.

### 1.2. *Identification implicite*

L'existence d'un élément XML spécifiquement dédié à l'information diatopique pourrait laisser croire que le DMF prévoit d'identifier de cette façon tous les régionalismes du moyen français. En réalité, le DMF « fait de cette balise un usage restreint, la préférence étant donnée à l'affichage, par le biais de la Bibliographie, de la localisation régionale des textes où les exemples sont pris » (Martin 2013, 19). L'identification explicite des régionalismes est, en effet, plutôt rare: environ 2% du nombre total de lexèmes contenus dans le DMF sont balisés comme régionaux, ce qui constitue sans aucun doute un nombre relativement faible par rapport au nombre de lexèmes susceptibles d'être marqués diatopiquement en moyen français. Il existe donc dans le DMF un traitement de la régionalité lexicale que nous qualifierons d'*implicite*, dans lequel l'information diatopique est associée au lexème de façon indirecte à travers l'affichage des sources bibliographiques. Cette association indirecte est possible parce que la bibliographie du DMF prévoit pour chaque référence bibliographique un élément XML <localisation> qui peut mentionner le caractère régional de la source. Des 1782 références que compte la bibliographie du DMF (relevé effectué le 3 septembre 2015), environ la moitié (852 = 48%) sont pourvues d'une information de localisation<sup>3</sup>:

« Grâce à Yan Greub, la Bibliographie mentionne désormais l'appartenance régionale des textes (ces données s'affichent article par article par la rubrique « Source des exemples »; son travail, inachevé, est poursuivi par Pascale Baudinot) » (Martin 2013, 10).

Le caractère régional d'une source ne pouvant être transféré sans autre procès à tous les lexèmes qu'il contient, l'attribution à un lexème d'une mention régionale attribuée à ses sources est soumise à une analyse attentive de la part du lecteur de

<sup>2</sup> Le même problème se pose lorsque des informations d'ordre diatopique sont mentionnées dans des éléments XML normalement réservés à d'autres types d'information, comme les éléments <empl> (balisant des conditions d'emploi) ou <ind> (balisant des indicateurs grammaticaux, sémantiques ou stylistiques). Ces cas sont heureusement rares: nous en avons relevé six (voir ci-dessous, 2.1).

<sup>3</sup> Le balisage des références bibliographiques distingue trois éléments XML différents pour noter les particularités langagières d'une source. 832 références (43%) sont pourvues d'une information dans l'élément XML <localisation>, 54 (3%) d'une information dans l'élément XML <VetementLinguistique> et 45 (3%) dans l'élément XML <VLManuscrit> (vêtement linguistique du manuscrit).

l'article, qui décidera lui-même si les sources citées dans l'article *abaubi* par exemple, qui sont localisées en grande majorité dans le Hainaut et le Nord, permettent de catégoriser le lexème comme régional. En d'autres termes, ce que nous appelons *identification implicite* s'apparente davantage à une absence d'identification : le DMF laisse à d'autres le soin d'identifier un régionalisme, tout en mettant à leur disposition les informations diatopiques dont il dispose.

Ce traitement implicite pose évidemment problème dans le cas d'une recherche comme la nôtre, qui tente de repérer les lexèmes régionaux du moyen français. En effet, le traitement implicite fonctionne très bien pour l'analyse d'un lexème particulier, à partir duquel le DMF nous redirige vers la bibliographie, mais beaucoup moins bien dans le sens contraire (des sources vers les articles), car l'identification des sources relevant d'un domaine géolinguistique particulier n'est pas encore prévue dans l'interface d'interrogation de la bibliographie du DMF. Actuellement, il est possible de rechercher la mention d'une région dans la bibliographie, mais cette recherche 'plein texte' n'est pas limitée au champ XML <localisation> et engendre de ce fait des résultats non pertinents (comme le cartulaire de Beauvais, publié « par V. Leblond.- Paris : E. Champion, A. Picard », pour la recherche du mot-clé *picard*). La récupération de la bibliographie en format XML permet aux rédacteurs de réduire la recherche au champ XML <localisation>, mais le résultat doit malgré tout être trié manuellement. La recherche de la mention *Nord* génère par exemple de nombreux 'faux positifs' (résultats non pertinents), tandis qu'une recherche du mot-clé *anglo-normand* fait apparaître une source signalée comme ne contenant aucun anglo-normandisme. L'interface d'interrogation du dictionnaire permet quant à elle de rechercher un ensemble de lexèmes dont les références bibliographiques contiennent une même chaîne de caractères entrée par l'utilisateur (qui serait, pour notre étude, une étiquette régionale), mais dans ce cas, la recherche s'effectue uniquement dans les références en excluant le champ <localisation>, ce qui engendre de nombreux 'faux négatifs' (lexèmes absents dans les résultats de la recherche). Il n'est donc pas évident de relever rapidement via le DMF un corpus de candidats régionaux qui puisse ensuite être soumis à examen ; nous en reparlerons au point 3.

### 1.3. *Justification implicite d'une étiquette régionale explicite*

Sachant que deux traitements de la régionalité lexicale coexistent dans le DMF et que le traitement implicite est privilégié, la question qui se pose naturellement est celle des critères qui conduisent les rédacteurs à opter, dans certains cas, pour une identification explicite<sup>4</sup>. L'identification d'un régionalisme est évidemment effectuée à partir de l'examen des sources et des études scientifiques éventuellement disponibles (que ces études traitent de la localisation des sources ou de la localisation des lexèmes

<sup>4</sup> Les 1170 lexèmes régionaux que relève l'interface en ligne sont généralement signés par R. Martin (482 articles, pour 39 432 articles signés dans le DMF), P. Cromer (340 articles pour 12 669), H. Gerner (159 articles pour 3 786), E. Papin (114 articles pour 1 847), B. Stumpf (57 articles pour 906) et J.-L. Ringenbach (14 articles pour 1 186).



eux-mêmes). La référence à une étude scientifique n'est toutefois pas fréquente dans les articles du DMF : une petite partie seulement des attributions régionales explicites sont justifiées dans l'article par une étude<sup>5</sup>. Ici aussi se manifeste l'importance de la bibliographie du DMF comme lieu d'information, les références aux études scientifiques étant données de préférence à ce niveau plutôt que dans le dictionnaire lui-même. L'ouvrage de Yan Greub sur les mots régionaux dans les farces françaises (Greub 2003) est par exemple cité dans la bibliographie pour 38 textes comportant des traits régionaux, alors que dans les articles du dictionnaire, seul le lexème *sapion* voit son étiquette régionale (picarde) justifiée par une référence à cette étude. Le fait de condenser les informations d'ordre diatopique au niveau de la bibliographie conduit les rédacteurs à renvoyer (implicitement) aux sources même lorsqu'ils ont choisi de mentionner une étiquette régionale de façon explicite.

Dès lors, il est difficile de vérifier si une étude scientifique en particulier a bien été prise en compte par les rédacteurs du DMF sans passer en revue dans le dictionnaire tous les lexèmes concernés par cette étude. L'absence de justification explicite empêche également de connaître les raisons précises qui poussent les rédacteurs à identifier certains régionalismes et pas d'autres. Sans certitude sur les critères de choix entre le traitement explicite et le traitement implicite, nous ne pouvons assurer que la liste de régionalismes identifiés explicitement comme tels dans le DMF est représentative (au sens statistique du terme) de l'ensemble des régionalismes du moyen français.

## 2. Les régionalismes identifiés explicitement comme tels dans le DMF

### 2.1. Constitution du corpus

Afin de relever les articles du DMF mentionnant des régionalismes, nous avons procédé de plusieurs façons (interrogations effectuées début septembre 2015).

- (1) *Relevé des lexèmes signalés comme régionaux dans les éléments XML <region> et <reg>*. Une recherche avancée de l'expression régulière «.\*» dans les «régionalismes» recueille 1170 lexèmes, auxquels nous ajoutons 20 lexèmes anglo-normands qui sont balisés de la même façon, mais qui ont échappé (pour des raisons inconnues) à l'interface d'interrogation du DMF en ligne : *accordatement, acquittal, bontiveusement, bontiveux, encresse, enoiter, faisure, faussine, fermement, ferreur, hobelier, hoge, jointement, pauvrissement, personnalité, pesantie, quitter, resistre, toup, upelond*. Ces 1190 lexèmes comptabilisent ensemble 1403 étiquettes régionales<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Les études citées sont le plus souvent de G. Roques (mentionné pour 130 étiquettes régionales sur les 1403 que nous avons relevées), T. Matsumura (103 étiquettes) et J.-P. Chambon (28 étiquettes), tandis que 182 attributions régionales sont pourvues d'une référence à la *RLiR*.

<sup>6</sup> L'interface affiche «1448 réponses dans 1170 articles», résultat que nous avons ensuite corrigé en 1381 étiquettes régionales dans 1170 articles. Les articles comportant plusieurs étiquettes concernent des lexèmes dont l'étendue d'emploi couvre plusieurs régions, mentionnées à la suite l'une de l'autre dans l'article du dictionnaire (voir par exemple s. v. *ancelle*), ou des lexèmes dont la répartition régionale varie en fonction du sens (par exemple s.v. *eschiquier*).

- (2) *Relevé des lexèmes signalés comme régionaux dans les remarques.* La recherche des chaînes de caractères «régionalisme» et «région» dans les remarques globales (98 réponses) et locales (64 réponses) fournit, après suppression des doublons et des réponses non pertinentes, un ensemble supplémentaire de 115 candidats régionaux, parmi lesquels un tiers environ (35) expose l'information diatopique exactement de la même façon que s'il s'était agi d'une étiquette régionale en début de paragraphe ou d'article<sup>7</sup>. Les autres articles présentent des cas de figure variés, parmi lesquels des mentions régionales douteuses (par exemple s.v. *coetie*), des régionalismes non précisés diatopiquement (*desraisser*), des formes régionales de lexèmes non marqués comme régionaux (*aeureux*) ou encore des lexèmes signalés comme régionaux aujourd'hui (*dail*).
- (3) *Relevé des lexèmes signalés comme régionaux dans d'autres éléments XML.* La recherche de la chaîne de caractère «région» dans un élément de discours (151 résultats dont de nombreux doublons) permet de récupérer les 20 articles anglo-normands qui avaient échappé à la première requête ainsi que six articles (*abaissement2*, *amman*, *astruire*, *cavech*, *exécutoir*, *flairemeurette*) qui mentionnent une information diatopique dans les champs microstructurels consacrés aux conditions d'emploi (<empl>) ou aux indicateurs stylistiques (<ind>).

Parmi les articles relevés via ces trois requêtes, nous décidons d'intégrer dans notre corpus ceux dans lesquels la mention régionale est à la fois (1) mise en relation directe avec le lexème vedette de l'article (et non avec une source, un auteur ou même un lexème apparenté)<sup>8</sup>; (2) attribuée à l'époque du moyen français, et non à une époque antérieure ou postérieure<sup>9</sup>; (3) affirmée comme telle, sans être mise en doute<sup>10</sup>. Pour des raisons de traitement informatique et d'homogénéité du corpus, nous ajoutons également l'obligation de contenir une précision diatopique (mention d'au moins une région). Dès lors, les 1190 articles dans lesquels la mention est balisée par les éléments XML <region> et <reg> font de plein droit partie du corpus,

<sup>7</sup> Il s'agit de *abasseurer* (Ouest), *achet* (Ouest), *acurer* (Wallonie et Nord), *affier2* (Anjou), *ahabile* (Nord), *amourable* (Nord), *carnassier* (Bourgogne, Suisse romande, Lyonnais), *carroi* (Ouest), *cassole* (Savoie), *cavain* (Picardie), *chanlaton* (Aube), *chat-cornu* (Picardie), *ciller2* (Lorraine), *cillieur* (Lorraine), *compassement* (anglo-normand), *créanter* (Ouest, anglo-normand), *droiturel* (anglo-normand), *esdarné* (Nord-Est), *esmodailles* (francoprovençal), *espublier* (francoprovençal), *esserpiller* (Anjou), *esserpillerie* (Anjou), *esserpilleur* (Anjou), *esserpillure* (Anjou), *fee2* (Picardie), *malfaiseur* (anglo-normand), *mour* (Nord, Flandres), *oisil* (Ouest), *pastier* (francoprovençal), *poele2* (Bourgogne, francoprovençal), *poulet* (Bourgogne), *qua* (Bourgogne), *qui* (Bourgogne), *ramasse* (Bourgogne), *tarpe* (Lyonnais).

<sup>8</sup> Nous écartons également les formes régionales de lexèmes non marqués comme régionaux. Ce dernier choix est discutable, mais le fait que la mention régionale citée en remarque ne puisse pas être attribuée directement au lexème vedette de l'article pose problème pour le traitement informatique des données que nous prévoyons.

<sup>9</sup> Sont notamment écartés les lexèmes signalés comme étant «d'origine régionale» (par ex. *trinchon*, *bove*), les lexèmes signalés comme étant régionaux «aujourd'hui» (par ex. *affusté*), ainsi que les lexèmes dépourvus de toute mention régionale malgré une référence à Roques 1980 ou Rézeau 2001 (par ex. *mugir*).

<sup>10</sup> Précisons que nos trois requêtes repèrent uniquement les lexèmes explicitement mentionnés comme régionaux. Les lexèmes qui seraient attribués à une région précise sans que la mention «région.» apparaisse, comme *ascreux* par exemple, ne sont pas reconnus. Pour assurer l'exhaustivité d'une recherche sur une région en particulier, le mot-clé de la région (par exemple «bourg.») doit être ajouté dans les requêtes 2 et 3.

ainsi que les 35 articles qui présentent la mention diatopique dans les remarques de la même façon que s'il s'était agi d'une étiquette régionale en début de paragraphe ou d'article. Après lecture au cas par cas des articles restants, nous ajoutons 15 articles qui répondent également à nos critères, bien que la mention régionale y soit parfois reprise du FEW<sup>11</sup>. Les lexèmes rejetés pourront constituer un corpus de travail pour des recherches futures<sup>12</sup>.

Le corpus ainsi constitué totalise 1240 lexèmes mentionnés explicitement comme régionaux, parfois dans seulement l'une de leurs acceptions. Ces lexèmes ont été intégrés dans l'*Inventaire des régionalismes*, accompagnés de leurs étiquettes régionales et – pour la plupart – de leur référence FEW (cf. *ici*, [IntroInventaire 2]). Nous avons distingué les mentions qui portent sur la totalité de l'article de celles qui portent sur une partie d'article uniquement («DMF (partiel)») (155, c'est-à-dire 12% de l'ensemble).

## 2.2. Observations

Rappelons que les régionalismes explicitement identifiés dans le DMF sont potentiellement peu nombreux par rapport à l'ensemble des régionalismes du moyen français. Par ailleurs, nous ne pouvons assurer la représentativité de notre corpus en l'absence de critères expliquant pourquoi les lexèmes qui s'y trouvent ont été privilégiés

<sup>11</sup> Il s'agit des lexèmes suivants: *accueillir* "s'élancer" (pic., wallon), *adire* (nord du domaine picard), *agobilles* (Picardie), *amman* (Flandres, Lorraine), *astruire* (Wallonie), *cavech* (picard), *coralier* (Sud), *nouveau* "nouvelle" (fr.-prov. et lyonn.), *vercolle* (Lorraine); *ager* (FEW: norm.), *cimaille* (FEW: norm.), *essart* (FEW: norm.), *ferart* (FEW: wallon), *ladre* (FEW: Nice), *mercure* (FEW: norm.).

<sup>12</sup> Il s'agit des lexèmes suivants: [1a. Mention non reliée directement au lexème vedette] *acommettre* (auteur: Agen), *agali* (source: Tournai et Lille), *amenurer* (lire *amermer*, Ouest?), *apprené*, *malet*, *casse* (*casse-frissoire*, Orléans et Lyon); [1b. Formes régionales non vedettes] *faradin* (Provence, s.v. *fadrin*), *awourouse* (picard ou lorrain, s.v. *aeureux*), *cruçon/cruchon* (picard, s.v. *croisson*), *falise* (Picardie du Nord et Wallonie, s.v. *falaise*), *frine* (Nord, s.v. *farine*), *geniche* (Normandie, s.v. *genisse*), *vipillon* (Normandie, s.v. *goupillon*), *cheainche* (s.v. *chainse*), *favarge* (s.v. *forge*), *pimpernelle* (Ardennes, s.v. *pimpenelle*); [2a. Mention non attribuable au moyen français] *trinchon* (origine Bretagne), *affusté* (auj. Ouest), *bove* (origine: Normandie, Picardie), *dail* (auj. Sud-Ouest, Centre-Ouest), *roturier* (origine: Ouest), *essanger* (origine normande); [2b. Aucune mention, mais référence à Roques 1980 ou Rézeau 2001] *assorter*, *crestine*, *daille* (Rézeau), *dalle* (Rézeau), *despoise*, *failhard* (Rézeau), *gregier*, *grille*, *mugir*, *muir*, *muire*, *despointement*; [3. Mention mise en doute] *abaissement2*, *coetie* (Lyonnais?), *famison* (création d'auteur plutôt que région. a. wall.), *accliquer* (normand?), *anneigle* (marais vendéen?), *empotionnement* (liégeois?), *farrailon* (angevinisme?), *farrie* (Sud?), *fars* (Nord-Est?), *fascher* (Savoie?), *ominade* (Limoges?), *pantier*, *prele* (Lyonnais?), *purfement*, *scienté* (picard?), *tupinier* (Sud-Est?), *essoigner*, *mescord*, *ravesquer* (normand?); [4. absence de précision diatopique] *acheler*, *ahanier*, *allaiton*, *arboriste*, *armariole*, *astaller*, *bacon*, *bauderesse*, *boise*, *desraisser*, *enoieiller*, *exécutoir*, *flairemeurette*, *greuse*, *greuser*, *pouer*. Nous considérons que la précision régionale manque pour les lexèmes *greuse*, *greuser* («mots régionaux répandus dans les dialectes de l'Est») et *pouer* («régionalisme dont l'aire dialectale couvre les domaines francoprovençal et occitan»), même si l'aire dialectale est mentionnée.

par les rédacteurs et traités de façon explicite plutôt qu'implicite (cf. *ici* 1.3). Cette non représentativité empêchant d'établir des calculs statistiques, nous nous bornerons à exposer nos données, valables pour ce corpus uniquement, et à en dégager quelques tendances qui pourront uniquement servir d'hypothèses de base pour des recherches futures.

*2.2.1. Répartition géographique.* Le corpus comptabilise 1459 étiquettes régionales, qui se répartissent comme suit (de la région la plus productive à la moins productive):

- > 100: Wallonie 293, Picardie 267, Nord 194
- Provence 92, Lorraine 88, Flandres 84, Normandie 77
- Ouest 55, Sud 36, Est 32
- Bourgogne 31, anglo-normand 28, Poitou 22, Champagne 19, francoprovençal 19, Sud-Est 18, Suisse romande 17, Bretagne 15, Savoie 10,
- < 10: Lyonnais 8, Dauphiné 7, Hainaut 6, Nord-Est 5, Anjou 5, Centre 3, Sud-Ouest 3, Auvergne 2, Franche-Comté 2, Nord-Ouest 1, Dijon 1, Aube 1

La non exhaustivité de notre corpus incitant à la prudence, nous nous bornerons à constater que le nord du domaine d'oïl (Wallonie, Picardie, Nord) arrive très largement en tête (avec en tout 754 étiquettes, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de l'ensemble), que certaines régions sont caractérisées dans le DMF par un faible nombre de régionalismes explicites (Lyonnais, Dauphiné, Hainaut, Anjou, Centre, Auvergne, Franche-Comté, Dijon, Aube) et que les autres régions se répartissent entre ces deux extrêmes. Les facteurs expliquant ces divergences quantitatives sont potentiellement multiples, parmi lesquels la présence (ou l'absence) d'études scientifiques, la quantité de sources relatives aux régions concernées et le traitement effectué par les rédacteurs du DMF. Il faut également relativiser ces chiffres par le fait que certaines étiquettes régionales, d'étendue large, en incluent d'autres d'extension plus réduite.

Quelques lexèmes connaissent une étendue d'emploi particulièrement large. Les lexèmes *corvoiserie*, *corvoisier*, *escraigne*, *sauceron* se répartissent sur quatre régions, tandis qu'une vingtaine d'autre (*assayer*, *baille*, *bestens*, *carnassier*, *cerquemange* et ses dérivés, *charpagne*, *derachier*, *esticher*, *fauchable*, *fauder*, *fenal*, *ferton*, *lave*, *lavier*, *laviere*, *meurette*, *pardefin*, *rabandonner*, *restituir*, *scale*, *scalteur* et *trastre*) se voient attribuer trois étiquettes régionales. La majorité des régionalismes mentionnés dans le DMF sont qualifiés par une seule étiquette régionale, ce qui ne signifie pas qu'ils soient localisés sur une aire réduite: l'hétérogénéité des étiquettes et leur sélection dans une liste finie (qui ne rend pas nécessairement compte de l'aire exacte d'emploi, cf. *ici* 1.1) est un facteur à prendre en compte par toute étude qui voudrait utiliser le DMF pour repérer l'étendue des régionalismes en moyen français.

*2.2.2. Origine étymologique.* Le DMF faisant référence de façon systématique au FEW, la majorité des régionalismes de notre corpus y sont répertoriés (994 lexèmes, dont 53 dans les volumes d'origine inconnue) ou font l'objet d'une proposition d'éty-

mologisation au sein des articles existants du FEW (185 lexèmes). Nous pouvons remarquer qu'un petit quart d'entre eux (271 = 22%) sont d'origine germanique (volumes 15, 16 et 17 du FEW), tandis que trois sont d'origine orientale (volume 19: *bade*, *citoulet*, *eschiquier*) et trois d'origine bretonne (volume 20: *cohuel*, *cohuyer*, *morgade*). Les références au FEW sont données dans les tableaux en annexe.

2.2.3. *Continuité chronologique*. Nous n'avons pas pu interroger notre corpus en fonction des renvois au DEAF, ces derniers étant absents des fichiers XML. En revanche, nous avons pu récupérer les références au TLF et constater que 111 seulement de nos régionalismes du moyen français y figurent. Cette présence atteste la survie des lexèmes dans le français des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, mais suggère également, pour certains du moins, une modification de leur diatopicité (extension de leur aire d'emploi, voire dérégionalisation). Ce constat (trop) superficiel mériterait d'être nuancé par la lecture des articles concernés dans le TLF (ainsi que dans le DRF s'ils s'y trouvent), afin de retracer l'histoire de la diffusion de ces lexèmes.

2.2.4. *Divers*. Les catégories grammaticales des 1190 articles montrent sans grande surprise une majorité de substantifs (921), loin devant les verbes (187), les adjectifs (76, dont 15 qui sont à la fois substantifs et adjectifs) et les adverbes (20). Un petit nombre de régionalismes (71) appartiennent en outre à un domaine thématique particulier<sup>13</sup>. Les domaines du droit (24 lexèmes) et des mesures (14) sont particulièrement bien représentés. Certains domaines se cantonnent à certaines régions: par exemple, la région des Flandres compte quatre régionalismes dans le domaine de la draperie. Notre corpus de régionalismes compte enfin quelques hapax (mention « seul exemple » dans les articles du DMF): Wallonie *alinckin*, Ouest *engoutté*, Anglo-normand *acquittal*, Picardie *jetie*, Lyonnais *farou*, Picardie *afruiter* („emploi pronominal“), Flandres *faubrai*, Lorraine *bixé*.

### 3. Les régionalismes non identifiés explicitement dans le DMF

Établir la liste des régionalismes du moyen français qui ne sont pas identifiés explicitement comme tels par le DMF est une tâche ambitieuse qu'il n'était pas possible de mener à bien dans le cadre de cette contribution. La liste de candidats régionaux que nous avons initialement écartée de notre corpus pourrait bien entendu être réexaminée. Il nous semble que, de façon plus large, deux autres pistes peuvent être suivies au niveau de la rédaction du DMF.

La première consisterait à comparer les entrées du DMF avec les régionalismes repérés dans les études scientifiques, afin d'intégrer dans les articles concernés l'identification régionale apportée par les auteurs de ces études. Une comparaison

<sup>13</sup> L'administration (4) et l'administration ecclésiastique (1), l'agriculture (3), la charpenterie (3) et la construction (1), le droit (15), droit coutumier (2) et droit féodal (7), la draperie (4), l'héraldique (1), la liturgie catholique (1), la médecine (1), les mesures (14), la monnaie (1), la numismatique (1), la pêche (3), la redevance (5), la serrurerie (1) et la technologie (3).

informatique fait apparaître seulement 81 lexèmes communs entre notre corpus et la liste de régionalismes identifiés par Gilles Roques (d'après l'état de *l'Inventaire des régionalismes* au moment du colloque), alors que la plupart de ces derniers appartiennent à la nomenclature du DMF. Plusieurs centaines de lexèmes mériteraient donc d'être réexaminés, afin de décider s'ils peuvent être considérés comme des régionalismes en moyen français et marqués comme tels dans le DMF.

La deuxième méthode, nécessairement en partie automatisée, consisterait à expliciter ce qui est actuellement implicite, en repérant les lexèmes du DMF qui sont référencés par des sources de la même région et en extrayant de cette liste les lexèmes qui peuvent être considérés comme régionaux (rappelons que la localisation d'une source n'implique pas que tous les lexèmes qu'elle contient relèvent de la même localisation : un examen minutieux des attestations est nécessaire pour déterminer si un lexème peut effectivement être caractérisé comme régional). Cette méthode a pour prérequis une catégorisation systématique de la localisation des sources, travail qui est en cours à l'heure où nous écrivons ces lignes, ainsi qu'un balisage XML et l'ajout de fonctionnalités permettant ce type de recherches :

- (1) dans la bibliographie, l'interface d'interrogation devrait permettre la recherche de références localisées dans une région donnée (recherche dans les éléments XML <localisation>);
- (2) dans le dictionnaire, l'interface d'interrogation devrait permettre la recherche de lexèmes dont les références sont localisées dans une région donnée (recherche dans les éléments XML <localisation> des références bibliographiques)<sup>14</sup>;
- (3) lors de la lecture d'un article, l'affichage des sources devrait pouvoir s'effectuer, au choix, soit dans l'ordre d'apparition au sein de l'article (de façon à repérer facilement si une acception est attestée par des sources de la même région), soit par date et par région;
- (4) les trois fonctionnalités citées ci-dessus seraient d'autant plus efficaces si, entretemps, la bibliographie intégrait un balisage plus précis identifiant, au sein du champ <localisation>, les mentions de régions et plus généralement de lieux.

Les deux pistes proposées ne conduisent pas au même résultat. Le DMF intègre avec la première les résultats apportés par les études scientifiques, tandis que la seconde lui permettrait de devenir une ressource pour le repérage des régionalismes non encore identifiés.

#### 4. Conclusion et perspectives

En débutant cette étude, nous pensions utiliser le DMF comme outil pour accéder à la régionalité lexicale du moyen français. Il est rapidement apparu que le tableau régional auquel nous aboutissions était peu fourni, non seulement parce que de légères divergences de balisage XML empêchent un relevé exhaustif de tous les régio-

<sup>14</sup> Actuellement, l'interface d'interrogation de la bibliographie autorise des recherches 'plein texte', sans qu'il soit possible de sélectionner uniquement les champs <localisation>, tandis que l'interface d'interrogation du dictionnaire ne prend pas en compte les champs <localisation> lors d'une recherche dans les références.

nalismes identifiés comme tels dans le dictionnaire, mais surtout parce que le DMF privilégie – à tort ou à raison – un traitement implicite des régionalismes via les informations bibliographiques. Le fait que les informations diatopiques soient accessibles via l’affichage des sources est très utile lors de la lecture d’un article, mais ne permet pas – du moins pas avec les fonctionnalités actuelles – une consultation transversale du dictionnaire consistant à rechercher un ensemble de lexèmes attestés dans une région donnée.

Il est évident que le DMF, malgré l’importance qu’il accorde à la diatopie dans son programme lexicographique, n’a pas été conçu comme un dictionnaire de régionalismes et ne peut être utilisé comme tel. Pour qu’il puisse devenir un dictionnaire de régionalismes, il faudrait que chaque unité lexicale, de la même façon qu’elle est caractérisée diachroniquement dans l’article via les dates (plus ou moins précises, parfois supposées) des attestations, soit caractérisée diatopiquement dans l’article via les localisations (plus ou moins précises, parfois supposées) de ces mêmes attestations. Cela présuppose toutefois que les attestations aient été préalablement sélectionnées par le rédacteur de façon à rendre compte non seulement de la chronologie du lexème, mais également de sa répartition géographique, ce qui n’est pas le cas.

Sans avoir la prétention d’un dictionnaire de régionalismes, le DMF pourrait néanmoins s’affirmer comme une ressource de premier plan pour l’étude de la régionalité lexicale en français médiéval. L’intégration des identifications régionales proposées dans les études scientifiques constituerait une première étape dans cette direction ; le fait que le DMF soit un dictionnaire électronique évolutif s’avère ici un atout majeur, en rendant ces ajouts possibles sans qu’il soit nécessaire de refondre la totalité de l’ouvrage. Le repérage des régionalismes implicites, via l’amélioration des fonctionnalités d’affichage et de recherche, est une deuxième étape. Dans cette même optique, il nous semble que pourrait également être envisagée une harmonisation du balisage des informations diatopiques quel que soit l’endroit où elles apparaissent dans la structure du DMF et, notamment, le balisage des informations situées dans le champ des remarques, de façon à repérer toutes les informations diatopiques sans se limiter aux lexèmes qui sont caractérisés d’emblée comme régionaux. Peut-être serait-il pertinent de placer la liste des régions prédéfinies en attribut de l’élément XML qui baliserait ces informations, de façon à permettre des recherches sur l’une de ces régions tout en laissant au rédacteur toute liberté dans son propos. Le balisage des références bibliographiques citées dans les remarques serait également utile. Enfin, peut-être serait-il souhaitable de définir quelque part les critères qui conduisent les rédacteurs à opter pour l’un ou l’autre des deux traitements – explicite ou implicite – dans l’expression de la diatopie d’un lexème.

Moyennant ces quelques améliorations de nature essentiellement technique, il nous semble que le DMF pourrait faciliter l’étude de la variation diatopique du français médiéval dans son ensemble, en rendant plus accessibles les informations de cet axe pour chacun des lexèmes. Actuellement, l’ouvrage caractérise diatopiquement l’ensemble du vocabulaire de façon implicite (via l’affichage des sources) et une petite

partie seulement du vocabulaire de façon explicite (dans la microstructure même des articles); néanmoins, l'effort de documentation sur la localisation des sources et l'affichage de ces localisations par article lui permet déjà de donner une information diatopique pour chaque lexème, qu'il soit considéré comme un régionalisme ou pas. Il ne faudrait pas grand chose pour que le DMF permette d'«étudier la diatopie de l'ensemble du vocabulaire, des unités les plus spécifiques aux formes répandues généralement de manière stable dans toute l'histoire du galloroman. En fait, cette deuxième catégorie n'a d'autre intérêt du point de vue qui nous occupe [l'étude des mots régionaux] que son existence comme pôle, mais en droit les éléments qui la composent doivent être caractérisés sur le plan diatopique autant que tout le reste du vocabulaire» (Greub 2003, 2).

Université de Liège/FNRS

Pascale RENDERS

## 5. Références bibliographiques

- Chambon, Jean-Pierre, 1992. «Sur trois burgondismes d'Andrieu de la Vigne dans le Voyage de Naples», in: Sakari, Ellen / Häyrynen, Helena (ed.), *Approches du moyen français 2*, Jyväskylä, *Studia philologica Jyväskyläensia* 28, 9-16.
- Chambon, Jean-Pierre, 1997. «Pour la localisation d'un texte de moyen français: le Mystère de Saint Sébastien», in: Kleiber, Georges / Riebel, Martin (ed.), *Les formes du sens: Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 67-77.
- DHFQ = Poirier, Claude (ed.), 1998. *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DMF 2012 = Martin, Robert / Bazin-Tacchella, Sylvie (dir.), 2012. *Dictionnaire du Moyen Français (DMF 2012)*, Nancy, ATILF/CNRS & Université de Lorraine. <[www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf)>
- DRF = Rézeau, Pierre, 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France: Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- DSR = Thibault, André, 2004. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Nouvelle éd. revue et augmentée, préparée par Pierre Knecht*. Genève, Éditions Zoé.
- Greub, Yan, 2003. *Les mots régionaux dans les farces françaises*, Strasbourg, Société de Linguistique Romane.
- Martin, Robert, 2013. *Présentation [du DMF 2012]*, publication en ligne. <[www.atilf.fr/dmf/PrésentationDMF2012.pdf](http://www.atilf.fr/dmf/PrésentationDMF2012.pdf)>
- Roques, Gilles, 1980. *Aspects régionaux du vocabulaire d'ancien français*, Thèse d'Etat, Strasbourg.
- TLF = Imbs, Paul / Quemada, Bernard (dir.), 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, 16 vol., Nancy, CNRS Éditions/Gallimard.



## 2. Les trajectoires évolutives de la régionalité lexicale entre le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle



# La régionalité lexicale dans la Galloromania avant 1100

## 1. Introduction

Nous présenterons ici les résultats d'une étude que nous avons menée sur le vocabulaire vernaculaire en contexte latin entre le début du 8<sup>e</sup> et le début du 12<sup>e</sup> siècle (1120). Notre enquête entre latin et langues romanes s'est avérée souvent très exigeante autant d'un point de vue empirique que d'un point de vue épistémologique. En ce lieu, nous souhaiterions réunir de manière très succincte les éléments qui sont pertinents pour la trajectoire diachronique de la régionalité lexicale, en renonçant à tous les éléments plus détaillés de l'argumentation que nous avons menée dans notre travail monographique (Carles à paraître)<sup>1</sup>.

Nous avons en effet réuni ces dernières années des lexèmes galloromans relevés dans deux corpus latins de référence.

1.1. Il s'agit d'une part de la collection des *Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France* réalisée par l'ARTEM et qui comprend tous les actes diplomatiques originaux produits avant cette date et conservés sur le territoire actuel de la France. L'édition électronique réunit près de 5000 documents latins et comporte un logiciel basique d'interrogation lexicale.

La deuxième base textuelle que nous avons utilisée est celle des *Chartae Galliae*. Elle nous a été très utile pour compléter la documentation relative à la nomenclature que nous avons définie à partir des originaux. Cette base réalisée également par l'ARTEM depuis 2011 réunit actuellement environ 39000 actes datés avant 1300 et également conservés en France. Ces attestations contemporaines transmises en copie nous ont permis, grâce à leur importance numérique et à leur large diffusion géochronologique, de réduire le danger de contingence des données originales.

1.2. La Galloromania telle que la donne à voir ces deux corpus est nécessairement imparfaite puisqu'elle est déterminée par les frontières politiques de la France actuelle : nous n'atteignons pas la Belgique wallonne, la Suisse romande, ni les parlers de l'Italie du nord, galloromane dans la conception de Wartburg. Pour des raisons de documentation encore, nous n'avons pas pu travailler sur le domaine gascon.

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons par ailleurs à la bibliographie de référence pour l'état de la recherche sur le changement latin-roman (cf. *infra*, Bibliographie) : à notre connaissance, le phénomène de la régionalité lexicale n'a jamais été traité ou même envisagé pour la première époque (gallo-)romane.

1.3. Nous avons retenu en original environ 2700 occurrences correspondant à 512 lexèmes français, francoprovençaux et occitans. Ces mots sont traités dans 405 articles lexicographiques qui forment ce que nous avons choisi d'appeler le *Trésor Galloroman des Origines* (TGO).

Autant dans la restriction de la nomenclature que dans ses élargissements ponctuels, nous avons visé en premier lieu autant la représentativité que l'exemplarité. Le TGO reflète en effet la diversité du matériel lexicologique disponible pour le linguiste: d'une part les sources 'directes' – c'est-à-dire les lexèmes plus ou moins latinisés – d'autre part les sources 'indirectes', moins traditionnelles et nécessitant une extraction; il s'agit des toponymes à article et des surnoms. Depuis les travaux de Jean-Pierre Chambon, on sait que les noms de lieux qui intègrent l'article défini, par exemple *les Arcs* ont été formés après l'an 700 et témoignent donc d'un vocabulaire roman.

Donnons à présent un aperçu global de la structure du TGO en chiffres. Il comprend deux tiers de lexèmes (68%) et un tiers de matériel onomastique dont beaucoup sont des noms de lieux à article (28%) et très peu des surnoms (4%). Dans le détail, les langues sont représentées dans les proportions suivantes dans le TGO:

langue	nombre de lexèmes	pourcentage à l'intérieur du TGO
fr.	167	33%
frpr.	48	9,5%
occ.	278	54%
(poit.)	6	1%
lat. savant	13	2,5%
<i>total</i>	<i>512</i>	<i>100%</i>

Autrement dit, le français occupe un tiers des entrées, le francoprovençal un dixième et l'occitan plus de la moitié<sup>2</sup>.

1.4. L'habillage graphique des éléments vernaculaires en contexte latin est, quant à lui, très variable:

- (i) une innovation romane peut être pleinement latinisée (par ex. *caput mansio*, calque formel à partir de l'occ. *capmas*). Celles-ci sont les plus difficiles à saisir;
- (ii) un lexème peut apparaître sous sa forme pleinement vernaculaire (par ex. *estrada* dans un contexte latin: 933/37). Ceux-ci sont les plus évidents et par conséquent ceux que la lexicographie de référence a parfois déjà enregistré;

<sup>2</sup> Les mots en latin savant n'appartiennent pas véritablement au corpus vernaculaire traité dans le TGO: il s'agit de formations médiévales qui font partie du diasystème latin. Nous avons toutefois conservé un petit ensemble de ces lexèmes pour des raisons de contrastivité.

- (iii) le plus fréquemment, on a affaire à des formes mixtes qui présentent à la fois des traits vernaculaires et des traits latins (par ex. *marcadantes* 709/10 < \*MERCATANTE < MERCATUS).

1.5. Avant d'aller plus loin, nous voudrions souligner que malgré son caractère sémantique restreint, la nomenclature du TGO nous semble représentative des langues vernaculaires entre 900 et 1100. Pour les toponymes à article c'est assez évident. Les substantifs qui font l'objet d'une cristallisation toponymique doivent fatalement être partagés par la communauté linguistique, car sans cela ils auraient difficilement connu le processus d'onymisation. Cela vaut de la même manière pour les surnoms. Les lexèmes vernaculaires en contexte latin peuvent également se valoir d'un solide arrière-fond à l'oral. Contrairement aux textes pleins, qui peuvent également accueillir des mots à faible diffusion voire des formations occasionnelles, les textes en latin médiéval intègrent exclusivement des mots vernaculaires pris d'un usage oral stable. En effet, l'introduction de ces mots répond à des attentes pragmatiques et communicatives définies. Il est donc très vraisemblable que le paramètre de vitalité intervienne fortement dans la mise à l'écrit du mot vernaculaire en contexte latin. Nous avons étudié cet aspect plus en détail dans notre étude (Carles à paraître).

## 2. Les articles

Regardons à présent deux exemples de lexèmes oïliques régionaux relevés dans le corpus de l'ARTEM, l'un est à base onomastique et l'autre à base lexicale. Chaque article est suivi d'un tableau de synthèse. Nous renonçons dans ce cadre à un commentaire détaillé de ces articles qui souhaitent illustrer les données et la méthodologie qui nous ont permis d'extraire les régionalismes que nous présenterons par la suite.

afr. rég. lat. **MAR(R)A** \*['marə] s.f.

(afr. rég. lat. NL *la Mara* 11<sup>e</sup> s., *la Marra* 1093/94)

- ◆ s.f. *mar(r)a* "petite étendue d'eau stagnante, dans une dépression naturelle ou artificielle, de faible profondeur, fr. mare".

11<sup>e</sup> s. «predictus Rogerius dedit cum uno molendino, in eodem comitatu terram que dicitur de *la Mara* prefate ecclesie tribuit» (pancarte de l'abbaye Saint-Amand de Rouen, AD Seine-Maritime, 58 H cart. 1, ARTEM n° 4559 [or.]).

1093/94 «Goschelino Brisoli, W. de Meodino, Gaufrido de Mota, Guigono de *la Marra*, Hethardo Malaherba et Rotgerio, fratre ejus, Gaufrido de Cella, Radulfo de Thesseio» (ratification de donation au profit de l'abbaye Saint-Julien de Tours, AD Indre-et-Loire, H 487 n° 1, ARTEM n° 1556 [or.]).

*Données supplémentaires*: on relève dans le corpus de l'ARTEM d'autres attestations du toponyme sans l'article défini (blocage ?) dans les mêmes régions. En Normandie: *marra* 1066/77 (n° 2334), 1081/87 (n° 2343), 1115/33 (n° 2355); en Touraine: *Marra ca* 1080/84 (n° 2839). Les *Chartae Galliae* connaissent le lexème *mar(r)ra* dans cinq actes plus

tardifs à Amiens (*mara* 1165, 1244, 1276, *marra* 1238 et 1255) et le toponyme à article en contexte anthroponymique *G. de la Maram* en ca 1144 à la Ferté-sur-Grosne. — Niermeyer s.v. *mara* atteste le substantif depuis 832 en domaine d'oïl; NGML en 991 et 1014.

Substantif féminin emprunté directement en afr. à l'ancien norrois *marr*. Cet emprunt est consécutif à l'invasion norroise en 798.

FEW 16, 533a, *marr* atteste le substantif en afr. depuis Marie de France : « fr. *mare* f. “petit amas d'eau dormante” (Marie; IbnEzra; Tournai ca. 1240 [= NL la Mare]; GaceB) etc. ». Wartburg (*ib.*, 533b-534a) souligne la densité des attestations en Normandie jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle. La majeure partie des attestations dialectales oïliques de FEW sont situées dans une large frange allant de la Normandie à la Touraine. Le substantif sera emprunté tardivement en domaine d'oc. Les cognats toponymiques actuels portant l'article (cf. Nègre 20564-65) sont localisés dans les départements actuels de la Manche, le Calvados, l'Orne, l'Eure, la Seine-Maritime et la Somme. Nos occurrences tendent à confirmer à haute époque cet ancrage géolinguistique. Plus tard, le lexème perd tout caractère régional.

Nos attestations illustrent une régularisation morphologique latinisante malgré la présence de l'article intégré. On note la présence de la gémée graphique <rr> en 1094, conformément à l'étymon norrois.

étymon	< anorr. <i>marr</i> s.f.
formation	emprunt direct d'époque romane à l'anorr.
diffusion	initialement fr. rég. normand étendu jusqu'en Touraine et en Picardie puis tout oïl; occ. par emprunt.
1 <sup>re</sup> attestation or.	attest. afr. indirecte 11 <sup>e</sup> s. [mais afr. lat. cp. 832 Nierm] vs afr. dernier quart 12 <sup>e</sup> s.

afr. rég. lat. **RASERIA** \*[ra'zjerə] s.f.

(afr. rég. lat. *raseria* 1076, 1081, *rasaria* 1104)

◆ s.f. *raseria* “mesure de grains”.

1076 « Apud Quinci III hospites et tantum terrę quę potest seri tribus *raseriis* frumenti » (confirmation de biens situés à Douai, AD Nord, 1 G 11 n° 41 Musée 22, ARTEM n° 391 [or.]).

1081 « Apud Quinci III hospites et tantum terrę quę potest seri III *raseriis* frumenti » (charte de confirmation de biens situés à Douai, concernant les mêmes biens que la charte n° 391, AD Nord, 1 G 10 n° 6, ARTEM n° 401 [or.]).

◆ s.f. *rasaria* “mesure agraire”.

1104 « Apud Quinci quattuor hospites et terram trium *rasariarum* » (charte de confirmation de biens situés à Douai, AD Nord, 1 G 10 n° 7, ARTEM n° 444 [or.]).

*Données supplémentaires*: le corpus de l'ARTEM n'enregistre pas d'autre attestation du lexème. Les *Chartae Galliae* en revanche réunissent une centaine d'attestations du lexème (*ras(i)era, raseria*) à partir de 1118, presque exclusivement dans le Nord, en Normandie et en Picardie; dans les *DocLing*, la quasi-totalité des 60 attestations proviennent de Douai (1250–1270), en dehors d'une occurrence isolée en Bourgogne (*rasieres*, 1250). Cf. la forme masculine dans Vitali 2007, 585sq. (afpr. lat. *raserios* ca 1163). — Niermeyer s.v. *rasaria* (sens 1) mentionne comme première attestation un document royal de 1076.

Substantif féminin qui peut avoir été formé en afr. rég. sur la base *raz-* à l'aide du suffixe *-ière*. On ne peut exclure qu'il s'agisse du continuateur d'un protoroman rég. \*RASARIA (< lat. RASUS). L'absence de diphtongaison dans le radical (autant dans les occurrences de notre corpus que dans celles de FEW) ferait pencher pour une formation protoromane. À l'inverse, le caractère tardif des attestations plaide pour une formation d'époque romane.

FEW 10, 99b, RASUS atteste le dérivé en fr. depuis le 13<sup>e</sup> siècle: «fr. *rasière* f. (hain. flandr. pik. 1234–Li, Gdf; RLR 41, 386; Fagniez; CentNouv; CohenRég) etc.». Le lexème est inconnu du domaine d'oc; en domaine d'oïl, il connaît une très forte concentration dans le nord et le nord-est (cf. aussi Hte-Norm. DMF; l'attestation ang. du FEW est sujette à caution, l'attestation bourg. du DMF provient de Flandres). La régionalité du lexème à date ancienne est donc confirmée par nos documents.

Nos occurrences sont pleinement relatinisées.

étymon	< afr. rég. sur la base <i>raz-</i> (ou év. protoroman *RASARIA s.f.) < lat. RASUS adj.
formation	dérivé fr. rég. (ou év. hérité de protoroman rég.)
diffusion	afr. rég. (Picardie puis Anjou et Bourgogne)
1 <sup>re</sup> attestation or.	afr. lat.1076 vs afr. 1234

### 3. Résultats de l'analyse

#### 3.1. Aperçu global

Dans le cadre de l'analyse du TGO, notre objectif a été de type évolutif: nous voulions identifier les grandes trajectoires évolutives du vocabulaire galloroman, autant que le TGO permettait de les appréhender. Dans cet ordre d'idées, voici deux chiffres d'orientation très générale:

(1) Sur l'ensemble des trajectoires étymologiques du TGO (396), un cinquième d'entre elles (87) ont un étymon attesté en latin avant le 5<sup>e</sup> siècle. Il convient d'ajouter à ce chiffre les mots d'origine gauloise et prélatine (18), empruntés par le latin de l'époque. Malgré cela, seul un quart (101) des étymons de la nomenclature à l'étude n'est assuré au 5<sup>e</sup> siècle. Les trois quarts restants (291) reflètent par conséquent des

transformations lexicales qui se sont échelonnées à travers les cinq siècles compris entre 500 et l'an 1000.

Il s'agit donc d'un premier constat: le vocabulaire galloroman de la première époque se distingue sans équivoque du stock lexical du latin normatif. Ce n'est certes pas surprenant, mais néanmoins important dans la mesure où il nous permet d'identifier par contraste le volume potentiel de régionalité de ce vocabulaire. Car *a priori*, le potentiel régional se place du côté des innovations.

(2) Toujours sur les 396 trajectoires étymologiques du TGO, un peu moins de la moitié (180) est partagée par les trois langues galloromanes. Si l'on ajoute à ceux-ci les (30) mots pangalloromans par diffusion ou de formation parallèle, un peu plus de la moitié des mots étudiés (210) couvre l'intégralité de la Galloromania.

Le deuxième constat est donc que l'on observe sans grande surprise une assez grande cohérence lexicale entre les trois langues galloromanes à l'époque primitive, ce qui justifie pleinement de parler d'une certaine unité galloromane.

On remarquera néanmoins que le nombre de mots hérités du latin normatif et le nombre de mots qui ont une diffusion pangalloromane ne se superposent pas complètement. La raison de cette discrédance est simple et il s'agit de notre troisième constat: de nombreuses innovations se placent entre la fin du 4<sup>e</sup> et la fin du 7<sup>e</sup> siècle et celles-ci peuvent être communes aux trois langues. Il est intéressant d'observer que le latin a gardé une forte communication horizontale sur le territoire galloroman deux siècles encore au-delà de la chute de l'Empire romain.

Venons-en à présent à l'essentiel – au moins du point de vue qui est le nôtre dans ce cadre –: la régionalité du vocabulaire traité dans le *Trésor Galloroman des Origines* ne peut concerner en principe qu'une petite moitié de sa nomenclature soit les 186 mots qui connaissent une différenciation entre les langues galloromanes. Il s'agit donc d'emblée d'un potentiel relativement restreint.

### 3.2. *Distribution des mots différentiels*

Observons comment se distribuent ces 186 mots entre les différents idiomes:

- 65 d'entre eux sont propres à une seule langue: 35 en français, 29 en occitan et un seul en francoprovençal;
- 12 mots français sont partagés par le francoprovençal par voie héréditaire, de même 13 mots occitans, et enfin quatre mots sont à la fois français et occitans;
- 30 mots sont pangalloromans par effet de convergence.

Dans tous ces 124 cas, les limites des lexèmes restent ici déterminées par les limites des langues particulières; c'est donc l'opposition même de la régionalité.

- En revanche, 42 mots ont une diffusion géolinguistique plus complexe et dépassent les limites des langues. Nous parlons alors de mots à diffusion 'transversale'.



- Enfin, 50 mots connaissent une diffusion inférieure au domaine d'une langue particulière : ce sont donc des régionalismes à proprement parler (37 en domaine d'oc et seulement 13 en domaine oïlique).

Notre raisonnement portera à présent sur cette dernière catégorie, correspondant à un huitième de la nomenclature du TGO.

### 3.3. *Le vocabulaire régional en français et en occitan*

L'élément le plus surprenant pour nous a été que le régionalité lexicale s'est révélée beaucoup plus marquée dans le Sud que dans le Nord de la Galloromania. En occitan, nous relevons 37 lexèmes à diffusion régionale contre 244 lexèmes à diffusion générale; en français, seulement 13 lexèmes régionaux s'opposent à 255 lexèmes à diffusion générale (v. Carles, à paraître, chap. 4.2.7) .

Les lexèmes régionaux oïliques sont les suivants:

<b>Ouest, Nord-ouest</b> Normandie, Île-de-France, Touraine	<i>bordagium</i> (< afr. <i>borde</i> )
Normandie, Picardie, Touraine [à l'époque pré-textuelle puis partout ensuite]	<i>marra</i> NL (< anorr. <i>marr</i> )
Normandie, Picardie [pré-textuel]	<i>landella</i> NL (< afr. <i>lande</i> )
Normandie, Picardie, Nord [à l'époque pré-textuelle, plus large ensuite]	<i>raseria</i> (< <i>raz-</i> )
<b>Centre ouest</b> Anjou, Poitou, Touraine, Berry	<i>borneis</i> NL (< afr. <i>borne</i> )
centre ouest: Anjou, Touraine?	<i>palagium</i> (< afr. <i>pal</i> )
Anjou, Touraine [pré-textuel]	<i>menbrerola</i> NL (< afr. <i>membre</i> (?))
Poitou? [pré-textuel]	<i>fanuller</i> NL (< *FENUCULARIUS)
<b>large frange Centre</b> Anjou, Touraine, Bourgogne	<i>aguot</i> (< afr. <i>agoter</i> )
fr. occidental + Île-de-France + Bourgogne	<i>basogio</i> NL (< BASILICA)
<b>large frange Nord</b> Normandie, Picardie, Champagne, Lorraine (+)	<i>rasale</i> (< afr. <i>res</i> )
<b>Est</b> Champagne, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne	<i>anzinga</i> (< rég. *ANDECINGA)
Bourgogne (puis extension au fr. oriental à l'époque textuelle)	<i>portagius</i> (< PORTATICUS)

La moitié de ces lexèmes provient de toponymes à article. Il n'est en effet pas surprenant que la régionalité s'y exprime sans contrainte. Quant à la localisation de ces diatopismes, les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest dominent nettement – ce sont les dix premiers lexèmes du tableau ci-dessus –, à côté de trois lexèmes septentrionaux ou orientaux. Il s'agit là d'une articulation grossière mais on note que cette liste ne

comprend pas de régionalismes de faible dimension. Ceux-ci ne semblent pas parvenir à faire surface à l'écrit.

Concernant leur époque de formation: quatre de ces régionalismes sont très vraisemblablement formés avant 700, à l'époque latine : *fanuller*, *basogio*, *anzinga* et *portagius*.

En revanche, tous les autres se placent très vraisemblablement à l'époque romane. Ce sont surtout des suffixations, comme *bordagium*, *landella*, *razeria*, *borneis*, *pala-gium*, *menbrerola*, *rasale*, auxquelles s'ajoutent un déverbal (*aguot*) et un emprunt (*marra*).

Regardons à présent les 37 mots régionaux occitans réunis dans le tableau suivant:

<b>Nord</b>	
Limousin, Auvergne, Poitou, Languedoc septentrional (Aveyron)	<i>vaxiaria</i> NL / <i>veceria</i> NL (< aocc. <i>vaissa</i> )
Limousin, Auvergne, Languedoc septentrional	<i>capmas</i> (< aocc. <i>cap</i> + <i>mas</i> )
Languedoc septentrional (Aveyron), Limousin	<i>ugonencos</i> (< NP aocc. <i>Ug</i> )
Auvergne, Limousin	<i>masale</i> NL (< aocc. <i>mas</i> )
Auvergne [pré-textuel]	<i>apradaz</i> (< aocc. <i>apradar</i> )
Auvergne? [à l'époque pré-textuelle] [dérivé attesté en awall.]	<i>arzilerius</i> (< *ARGILLARIUS)
Auvergne ? [pré-textuel]	<i>clausatge</i> (< aocc. <i>claus</i> )
Auvergne	<i>moleta</i> NL (< aocc. <i>mola</i> )
Auvergne [pré-textuel]	<i>monsteriole</i> NL (< MONASTERIOLU)
Auvergne	<i>parceria</i> (< aocc. <i>parsier</i> )
Auvergne	<i>pedrucia</i> NL (< *PETRUCIA)
Auvergne ? [pré-textuel]	<i>sindocius</i> NL (< XENODOCIUM)
<b>Sud</b>	
Languedoc, Provence	<i>figeira</i> (< FICARIA)
Languedoc, Provence	<i>figuairada</i> NL (< aocc. <i>figueira</i> )
Languedoc, Provence	<i>patu</i> (origine incertaine)
Languedoc, Provence (?)	<i>trescol</i> NL (< aocc. *trescolar)
Languedoc, Provence	<i>verdre</i> (< VERTERE)
Languedoc, Rouergue?, Provence	<i>melgoiresense</i> (< aocc. <i>melgoires</i> )
Languedoc, Rouergue?, Provence	<i>mergolies</i> (< NL CASTRUM *MELCURI)
Languedoc, Provence occidentale + gascon	<i>porcada</i> (< aocc. <i>porc</i> )
Languedoc oriental, Provence	<i>afrontaciones</i> (< aocc. <i>afrontar</i> )
Languedoc [pré-textuel]	<i>albenqueta</i> (< aocc. <i>albenc</i> )
Languedoc?	<i>amasadus</i> (< aocc. <i>ama(s)sar</i> )

Languedoc	<i>cabanile</i> (< *CAPANNILE?)
Languedoc	<i>mercadal</i> (< aocc. <i>mercat</i> )
Languedoc septentrional et oriental (Gard:Uzès)	<i>meissonenc</i> (< aocc. <i>meisso</i> )
Languedoc oriental	<i>rossels</i> (< NL aocc <i>Rossillon</i> )
Languedoc oriental	<i>salella</i> NL (< *SALELLA)
Languedoc oriental	<i>vadello</i> NL (< *VADELLU)
Provence (+ frpr.)	<i>cabannaria</i> (< *CAPANNARIA)
Provence [pré-textuel] [+ Guyenne mod.]	<i>brazaria</i> (< aocc. <i>bras</i> ou <i>brasa</i> )
<b>Centre</b> Languedoc, Limousin, Auvergne	<i>beceira</i> NL (< aocc. * <i>betsa</i> )
Languedoc, Auvergne	<i>abseddat</i> (< aocc. <i>aus</i> ou <i>abs</i> )
Languedoc, Auvergne	<i>quadros</i> NL (< QUADRUS)
Languedoc, Limousin?	<i>preveiril</i> (< aocc. <i>preveire</i> )
<b>Nord/Est</b> occitan septentrional (Limousin, Auvergne, Rouergue) + Provence	<i>acaptar</i> (< *ACCAPTARE)
<b>Ouest</b> Languedoc occidentale, Auvergne + gascon	<i>devesa</i> NL (< *DEFE(N)SA?)
Auvergne? pré-textuel + gascon	<i>nava</i> NL (< *NAVA)

Au sein du domaine d'oc, les territoires sont assez clairement dessinés : l'opposition essentielle concerne le Nord (avec l'Auvergne et le Limousin) et le Sud (Languedoc, Provence). Ici, on remarque que certains régionalismes restent circonscrits à une seule région comme la Provence ou l'Auvergne.

Quant aux sources, notons que 13 proviennent de noms de lieux, 24 directement de lexèmes. La proportion de noms de lieux reste importante mais elle est plus restreinte qu'en domaine d'oïl.

L'essentiel des 37 régionalismes occitans sont d'après notre étude des dérivés d'époque romane (23/37 = 62%) ou, éventuellement, d'époque protoromane (7/37 = 19%), soit en tout plus de 80% d'entre eux. Il s'agit donc moins d'un effet de sélection au sein du stock latin que le résultat d'une puissance novatrice notable entre le 5<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> siècle.

#### 4. Conclusions

Nous souhaiterions conclure par quelques observations de nature méthodologique ou factuelle :

- (1) En tout premier lieu, il est d'ores et déjà évident que l'histoire de la régionalité lexicale commence avec la genèse des langues romanes.

- (2) On ne relève dans ce même ordre d'idées pas de réticence absolue concernant l'expression de la régionalité lexicale. Il faut prendre en considération le fait qu'à cette époque les langues vernaculaires ne bénéficient pas encore d'un statut de langue écrite.
- (3) On constate toutefois qu'il n'y a pas de diatopismes très localisés dans le TGO. Cela répond vraisemblablement à une volonté de neutralisation intrinsèque à l'écrit. Il s'agissait d'ailleurs de la première thèse des organisateurs du colloque; elle se trouve ici pleinement confirmée.
- (4) Le nombre des régionalismes relevés dans les TGO est en ligne générale assez restreint, surtout en territoire d'oïl, ce qui pourrait s'expliquer également par une tendance neutralisatrice.
- (5) Le français semble moins régionalisé que l'occitan; cela pourrait ne pas être seulement un effet d'observation. Si l'on ose extrapoler les résultats du TGO sur le vocabulaire de l'an mil, il faut considérer que 5% des mots oïliques sont régionalisés, contre 13% du vocabulaire occitan. C'est un constat déroutant qui semblerait indiquer une cohésion linguistique bien plus forte en domaine d'oïl qu'en domaine d'oc<sup>3</sup>.

Mais il faut rester prudent et insister sur le fait que nos sources réservent un accueil certain mais contenu à la régionalité lexicale. Ajoutons également que la base des *Chartae Galliae* garde un grand potentiel pour la recherche romaniste et qu'une mise à profit systématique permettrait d'allonger l'histoire d'un nombre sans doute important de termes régionaux. Et nous pensons bien entendu non seulement à la liste des régionalismes relevés par Gilles Roques. Nous croyons qu'une attention toute particulière mérite d'être accordée au phénomène trop longtemps sous-estimé de la latinisation d'éléments vernaculaires en contexte latin.

Au delà de ce qu'il reste encore à découvrir, il est donc désormais certain que la régionalité est inhérente à la genèse des langues romanes et qu'elle ne cesse de s'exercer nouvellement sur celles-ci entre le 8<sup>e</sup> siècle et le début du 12<sup>e</sup> siècle.

Nous n'avons pas évoqué jusqu'ici la destinée des régionalismes au delà de l'époque dite pré-textuelle qui est celle que nous avons étudié en premier lieu. Le TGO permet de déceler trois cas de figure dans les évolutions postérieures :

- (i) certains régionalismes de l'an mil disparaissent ensuite de l'usage avant même d'avoir le temps de faire surface dans les textes pleins, aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles;
- (ii) à l'inverse, même si c'est plus rare, d'autres régionalismes tendent à se répandre ensuite plus largement;
- (iii) enfin, il y a les régionalismes qui restent des régionalismes, en connaissant éventuellement une redéfinition certaine de leur aire de diffusion.

<sup>3</sup> Pour le français, nous avons relevé 13 lexèmes régionaux sur 268 lexèmes oïliques en tout pour l'occitan 37 lexèmes sur 281 (cf. supra 3.3).

La régionalité lexicale est, dans ce sens, dotée d'une stabilité inhérente assez faible et d'un potentiel extensif lui aussi relativement faible. La dimension régionale dès le début des langues romanes est instable et amenée autant à apparaître qu'à disparaître. C'est ici que réside peut-être l'une des raisons du nombre insuffisant d'études appropriées. Sans être pour autant éphémère, la régionalité est difficile à capter, volatile et on n'en saura jamais assez gré à Gilles Roques de s'y consacrer avec autant de persévérance et d'aplomb.

Université de Neuchâtel

Hélène CARLES

## Bibliographie

- Adams, James N., 2007. *The Regional Diversification of Latin 200 BC – AD 600*, Cambridge.
- ARTEM = AA.VV., 2010. *Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, publication en ligne (<www.cn-telma.fr/originaux>).
- Banniard, Michel, 1992. *VIVA VOCE. Communication écrite et communication orale du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle en Occident latin*, Paris.
- Buchi, Éva / Schweickard, Wolfgang (éds.), 2014. *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*, Berlin/München/Boston.
- Carles, Hélène, 2011. *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.)*, Strasbourg.
- Carles, Hélène, à paraître. *Trésor galloroman des origines (TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (ca 800 – 1120)*.
- Chambon, Jean-Pierre, 2000. « Pour la chronologie des toponymes (gallo)romans d'origine délexicale. Étude d'un type tardo-antique aquitain : *Fornols* », *Estudis Romànics* 22, 59-82.
- Chambon, Jean-Pierre, 2005. « Toponymie et grammaire historique: les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania », in: James Raoul, Danielle / Soutet, Olivier (éds.), *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, 143-155.
- Chartae Galliae* = AA.VV., 2014. *Chartae Galliae*, publication en ligne (<www.cn-telma.fr/chartae-galliae>).
- Coseriu, Eugenio, 2008. *Lateinisch – Romanisch. Vorlesungen und Abhandlungen zum sogenannten Vulgärlatein und zur Entstehung der romanischen Sprachen*, éd. par Hansbert Bertsch, Tübingen.
- Ineichen, Gustav, 1993. « L'apparition du roman dans des contextes latins », in: Selig/Frank/Hartmann 1993, 83-90.
- Koch, Peter, 1993. « Pour une typologie conceptionnelle et médiale des plus anciens documents/monuments des langues romanes », in: Selig, Maria / Frank, Barbara / Hartmann, Jörg (éds.), *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen, 39-81.
- Koch, Peter, 2008. « Le latin – une langue pas tout à fait comme les autres? Le problème de la diglossie en Gaule septentrionale », in: Van Acker, Maria / Van Deyck, Rika / Van Uytenghe, Marc (éds.), *Latin écrit – Roman oral? De la dichotomisation à la continuité*, Turnhout, 43-67.

- Menéndez-Pidal, Ramón / Lapesa, Rafaël / Seco, Manuel, 2003. *Léxico hispanico primitivo (siglos VIII al XII)*, Madrid.
- Schmitt, Christian, 1974. *Die Sprachlandschaften der Galloromania: Eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung*, Bern/Frankfurt a.M.
- Stefenelli, Arnulf, 1981. *Geschichte des französischen Kernwortschatzes*, Berlin.
- Stefenelli, Arnulf, 1992. *Das Schicksal des lateinischen Wortschatzes in den romanischen Sprachen*, Passau.
- Stotz, HLSMA = Stotz, Peter, 1996-2004. *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, 5 vol., München.
- Trotter, David A., 2014. «Le rôle de l'étymologie dans la lexicographie médiévisite», in: Glessgen/Schweickard 2014, 25-50.
- Vitali, David, 2007. *Mit dem Latein am Ende? Volkssprachlicher Einfluss in lateinischen Chartularen aus des Westschweiz*, Bern.
- Wüest, Jakob, 2003. «Évolution des frontières des langues romanes: la Galloromania», in: RSG 1, 646-57.

## La régionalité lexicale du français après 1500, à travers des régionalismes recueillis dans les correspondances de poilus

Traiter, même en les survolant, cinq siècles d'histoire du français sous l'angle de la régionalité est une gageure à laquelle j'ai cru prudent de résister pour deux raisons : ce serait sortir abusivement du sujet central du colloque qui nous réunit, et d'autre part il y faudrait un colloque et non une communication. On assiste en effet, au cours de ces cinq siècles à une expansion considérable de l'aire géographique du français à la fois en France et dans le monde : le nombre des locuteurs, qui va croissant, s'étend sur les cinq continents et le caractère diatopique de la langue tisse une tapisserie d'une très grande variété.

Pour s'en tenir au français de France, on constate au début du 20<sup>e</sup> siècle, avec la Première Guerre mondiale, un changement de paradigme en ce domaine comme en bien d'autres : les classes d'âge qui sont mobilisées ont bénéficié de l'enseignement scolaire obligatoire mis en place par Jules Ferry et sont en mesure de parler et d'écrire le français, ce qui nous vaut un fonds extraordinaire dont j'ai déjà donné des aperçus<sup>1</sup>, même si je n'ai dépouillé que quelques milliers de lettres sur les... dix milliards de correspondances qui ont transité par la Poste aux Armées durant la Grande Guerre<sup>2</sup>. Il n'est guère de poilus qui n'aient pris la plume et dans le dialogue épistolaire on voit à l'œuvre les mères, les épouses, les frères et plus souvent les sœurs ou encore les fiancées. Cette quantité, impressionnante malgré tout ce qui a pu disparaître, est assortie d'une diversité propre à satisfaire toutes les questions que l'on peut se poser

---

<sup>1</sup> P. Rézeau, « Les variétés régionales du français de France », in : HLF 1914-1945, Paris, CNRS-Éditions, 1995, notamment 681-686 ; « Aspects de la phraséologie du français de France à travers des correspondances de combattants de 1914-118 », in : *La Variation lexicale des français [...] Hommage à Claude Poirier*, dir. A. Farina et V. Zotti, Paris, Honoré Champion, 2014, 189-213 ; « Richesses de la langue des poilus à travers leurs correspondances » (1914-1919) », in : *ZFSL* 124/3 (2014), 229-264.

<sup>2</sup> « En août 1914, les Français, tous les Français ou presque, prennent la plume pour la première fois de l'histoire. C'est un phénomène d'une ampleur fabuleuse : ainsi les poilus et leurs proches échangent en franchise militaire au moins 4 millions de lettres ou cartes par jour à partir de 1915 et plus de 10 milliards pour les quatre ans de guerre » (G. Bacconnier et al., « Quarante millions de témoins », in : G. Canini (dir.), *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, 141).

sur le français de cette époque et particulièrement sur la langue de tous les jours et la régionalité lexicale. Ces lettres, faut-il le préciser, sont en bonne partie le fait de ruraux souvent peu exposés à l'influence du français central, qui pour une part non négligeable d'entre eux n'est d'ailleurs pas leur langue maternelle.

C'est pourquoi j'ai préféré partir d'une question simple (en apparence) : quelle est la part des faits lexicaux remontant avant 1500 qui peuvent être marqués au coin du régionalisme dans les correspondances des poilus ? Il sont en fait assez peu nombreux, dans une proportion voisine de celle que l'on peut trouver par exemple dans le DRF<sup>3</sup>, et une partie d'entre eux entreront dans mon propos.

Ils relèvent d'une poignée de domaines (classés ici selon le Begriffsystem de Wartburg), qui tous réfèrent au paradis perdu de la vie civile que se remémore le poilu et qu'il espère ardemment retrouver au plus vite :

- le temps qu'il fait (*enfondre, gouttière, gallerne*);
- l'environnement (*communal, plan, serve*);
- les maladies et blessures (*coti, gros mal*);
- la nourriture qui change du "singe" et du riz mal cuit (*crubelet, rissole, les pommes d'orange, rareté du temps de Noël*) et la boisson (*piot* que l'on tire du *quartaut*);
- le vêtement (*accourcheux*);
- les fêtes, qui rassemblent la communauté villageoise dans la joie (*assemblée, brandons, frairie, vogue*);
- le travail de la terre (*acenser, complanter, couvrailles*) et les activités de tous les jours (*douet, enrocher, plumer*);
- l'habitation (*borde, chai, galetas, treuil*).

Ces domaines renvoient tous à un univers familial, ce qui favorise leur ancrage géographique (ancien ou plus récent). On distinguera :

- des régionalismes sémantiques : *assemblée, borde, butin, communal, galetas, plumer, vogue*;
- des régionalismes de toujours : *accourcheux, acenser, coti, couvrailles, crubelet, douet, enrocher, foirail, frairie, gallerne, gros mal, hémine, serve*;
- des régionalismes de fréquence : *chai, complanter, gouttière, plan*;
- des mots qui ont relativement déserté le fr. général et connaissent un emploi particulièrement fréquent dans telle ou telle région, *brandons, pomme d'orange*, avec parfois des référents différents : *piot, rissole*.

<sup>3</sup> Un rapide pointage dans ce dictionnaire pour les lettres ABC, donne les chiffres suivants : 12<sup>e</sup> s. = 9 faits ; 13<sup>e</sup> s. = 9 ; 14<sup>e</sup> s. = 12, 15<sup>e</sup> s. = 14. La croissance est forte aux siècles suivants pour être très élevée aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s., où l'on atteint respectivement de 90 à 100 faits. La chronologie établie dans M. Höfler et P. Rézeau, *Variétés géographiques du français. L'Art culinaire*, Paris, CNRS/Klincksieck, 1997, 213-233, donne des résultats sensiblement analogues : 13<sup>e</sup> s. = 1 ; 14<sup>e</sup> s. = 3 ; 15<sup>e</sup> s. = 2 ; 16<sup>e</sup> s. = 9 ; 17<sup>e</sup> s. = 9 ; 18<sup>e</sup> s. = 16 ; 19<sup>e</sup> s. = 102 ; 20<sup>e</sup> s. = 131.



**accourcheux** n. m.

PAS-DE-CALAIS “tablier”. « Dans le pays [Camblain-l’Abbé, Pas-de-Calais], un tablier s’appelle un “accoucheux” !! [sic] » (LeSegretainLaval, 80, 1915).

Attesté dep. la 2<sup>e</sup> m. du 13<sup>e</sup> s.<sup>4</sup>, ce mot est caractéristique principalement de Picardie, où il est encore de quelque usage, surtout comme mot-souvenir (« Le grand tablier de ménage, anciennement en toile bleue, s’appelle en picard *écourcheux*, car il couvre l’écour [= le giron] » F. Carton, *Expressions et dictons du Nord Pas-de-Calais*, Paris, Bonneton, 2004, 16). Le poilu a peut-être mal entendu le mot (qu’il semble rapprocher de la famille d’*accoucher*), dont les différentes variantes relevées à l’époque moderne semblent bien toutes comporter un -r-. — Ø GLLF, TLF; DMF (deux ex., dont le caractère régional doit être mis en relief: *Evangiles des quenouilles*, ca 1466-1474 et Molinet, *Mystère de saint Quentin*, 1482); FEW 3, 285b, \*EXCURTIARE (“pic. wall”).

**acenser** v. tr.

SAVOIE “donner en location, affermer”. « Est-ce que toute[s] les montagnes<sup>5</sup> sont bien acenssé [sic] cette année ? » *En note*: Il s’agit de l’acensement ou location (à cense) des pâturages d’altitude ou montagnes. (QueyVersoye, 101, 1915).

En afr. mfr. *ac(c)enser* “donner/prendre (un bien) en location” est presque exclusivement attesté dans un large quart nord-est de la France et en Suisse romande (où *assancer* est relevé dep. 1372 dans la région de Neuchâtel, dans GPSR); il est encore attesté en Savoie, du début (ConstDésSavoie 1902) à la fin du 20<sup>e</sup> s. (DeprazChablais 2000). — DMF; Ø GLLF; TLF (« droit coutumier médiéval », sans ex.; 1208 *La Bible Guiot de Provins* “donner à cens (un héritage)”, d’après T-L et 1285 Rutebeuf “prendre à cens” ); FEW 3, 581b-582a, CENSUS.

**assemblée** n. f.

LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, DEUX-SÈVRES, VENDÉE, VIENNE “fête (annuelle) du village”. « Ce doit être aujourd’hui l’assemblée et j’espère qu’Angéline va bien s’amuser » (PlumardLuart, 12 juillet 1914); « J’ai fait un bon Mardi-Gras. Et vous ? [...] Je pensais bien aussi à l’assemblée de Cenon, mais hélas ! » (BouchetChâtellerault, 115, 1915); « Je me revois dansant à notre assemblée annuelle, ignorant parfaitement ce qui allait m’arriver le lendemain » (GuilleuxVouhé, 133, 1915); « Tout cela est installé dans la cour du château qui prend, de ce fait, l’apparence d’une place foraine un jour d’assemblée » (DenisChantonay, 165, 1916); « Aujourd’hui 29 septembre, c’est la Saint-Michel. Cela me rappelle l’assemblée où nous étions si contents d’aller lorsque nous étions petits pour rapporter un gâteau ou quelques sous de berlingots » (BaronMonnières, 126, 1917).

<sup>4</sup> Le « ms. Lyon 697 », cité par Gdf est une erreur; cf. Roques dans ActesCollGdf, 195: « Il arrive malheureusement que le Godefroy se trompe dans les cotes des manuscrits: [...] on relève plusieurs articles où il cite le “ms. Lyon 697” au lieu de “Lyon 867” ». On y ajoutera le rôle de Lille concernant la Flandre (BEC 57 (1896) 415: « Item, Copin Brunn, Willaume Willot et Glais flex Hanain, desruberent et tenserent le neve Jakemon Bradonc de .vij. pieches, ke courmankiaus, ke pourpains, trois fiers, .vj. palettes, deus gouches, un escourchuel, ij. paires de cauchons de fier »). La teneur de cette note est due à G. Roques, que je remercie vivement.

<sup>5</sup> Ici “alpages, comprenant prés et pâturages” (sur ce mot, voir DRF).

Caractéristique du Grand-Ouest, ce sens y est attesté vers 1400 (« La seconde joye si est quant la dame [...] va a pleuseurs festes, assemblees et pelerinages » QJoyesR, 14; voir DRF); si le mot dénomme habituellement la fête patronale, il renvoie parfois à l'une des fêtes qui punctuaient l'année (ainsi dans l'ex. de Bouchet, concernant Cenon-sur-Vienne, près de Châtellerault, où les bals du Mardi-Gras remportaient un grand succès).

**borde** n. f.

ARIÈGE “ferme, maison rurale; *par métonymie* exploitation rurale”. « un joli domaine [...] une bonne borde au soleil » (EscholierParis, t. 2, 79, 1918).

C'est à partir d'afr. *borde* “petite maison, cabane” (dep. 1172-75, Chrétien de Troyes), aujourd'hui archaïque, que s'est développé en fr., sous l'influence des parlers ouest d'oïl et ouest occitans, le sens “maison champêtre; métairie, ferme”. Attesté en 1387-89 (Gaston Phébus, DRF), ce sens est diatopiquement marqué dans les dictionnaires, où il apparaît dep. Nicot 1606 jusqu'au TLF; il est en usage dans une aire méridionale dont l'extension maximale va du Gard aux Landes (DRF).

**brandons** n. m.

**le jour des brandons** loc. nom. m. ALLIER “le premier dimanche de Carême”. « il y a eu de gros feux allumés tout du long de nos tranchées [...]. On aurait dit le jour des brandons à Saint-Géraud-du-Puy » (BargeBarraisBussolles, 11, 1915).

— Par ellipse « nous allons fêter les Brandons, déjà ce matin il y avait un plat de beignets. [...] Les beignets [de] Job étaient excellents, rappelant tout à fait ceux que tu fais chaque année aux Brandons » (GuillauminYgrande, 110 et 111, 1915).

Attesté dep. l'afr. (1268, TLF), considéré comme vieilli dep. Ac 1740 (FEW), *dimanche des brandons* « semble conservé [dans la première partie du 20<sup>e</sup> s.] surtout dans une portion centre-orientale de la Galloromania » (J.-P. Chambon, *Études sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs*, CNRS/Klincksieck, 1999, 111); on peut en trouver la confirmation dans le fait que, souvent tombées en désuétude vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les traditions liées à ce jour sont quelque peu réactivées, de nos jours, dans le Berry et en Auvergne, ainsi qu'en Suisse romande et en Wallonie. Concernant les beignets évoqués dans le second exemple, on rappellera ce passage de l'auteur: « Le dimanche suivant, premier de Carême [...]. La coutume des *beignets*, par exemple, a tenu bon et subsiste encore à peu près partout. On croirait manquer à un devoir si l'on ne mangeait pas au souper des *Brandons* des *beignets* aux pommes saupoudrés de sucre. Ils sont si bons, ces *beignets*-là, que les gamins s'en bourrent au point d'en prendre des indigestions » (E. Guillaumin, *Tableaux champêtres*, Moulins, Crépin-Leblond, 1901, 247). — *Frantext* (« le jedy avant les Brandons » *Canarien. Pièces justificatives*, 1327); DMF (ca 1395); GLLF *dimanche des brandons* (« vx »); TLF *dimanche/fête des brandons, les brandons* (« vx », cite Pourrat); Rob *dimanche des Brandons* (« vx »); DSR 1997-2004; FEW 15/1, 243b, BRAND.

**butin** n. m.

TERRITOIRE-DE-BELFORT “effets personnels, biens mobiliers”. « des personnes [...] qui avaient été obligées de quitter immédiatement leur logis sans avoir même le temps de prendre un peu de leur pauvre butin » (RheinFlorimont, 11 août 1914).

Cet exemple élargit légèrement l'aire indiquée par le DSR 1997-2004 (« Franche-Comté, Suisse romande et Bourgogne »), qui atteste ce sens en Suisse romande (au pl.) dep. 1367.

**chai** n. m.

CHARENTE-MARITIME, GIRONDE “local situé au rez-de-chaussée où se trouvent le pressoir et les barriques”. « nous coucherons sur la paille dans un chai » (Dartigues-Caudéran, 71, 1914); « Le téléphone est dans un coin du chai, relativement abrité contre les balles et les obus » (DelfaudStDenisPin, 165, 1915); « Nous sommes en plein cœur de la Champagne, on rencontre sur la route des chais richement installés » (DuvergerStÉmilion, 122, 1915).

Attesté dep. 1482 à Bordeaux (Arch. Gironde 50, 145 d'après K. Baldinger, RLiR 20, 87; date retenue dans TLF); 1514 (*Coutumes de Bayonne*; Gdf, source possible de Cotgrave 1611); 1520 (Gironde, Gdf); 1532 à Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne) « et y a une vieille volute rompue dans le chaiz » *Revue de l'Agenais* 30 (1903), 342); 1553 (« Et quand lesdicts vins, breuages & liqueurs sont venduz & debitez aux marchez, estappes, ports & lieux publics & non en maisons, caves, celiers, *chaiz*, & autres lieux prieuz & particuliers », *Les Ordonnances & Edictz du Roy Treschrestien, Henry, Deuxiesme du nom...*, Paris, 1556, f. 160); 1570 à Agen (« et persoient les thonneaux et barriques remplis de vin, les laissant et faisant thumber par terre dans les caves, chaiz et autres lieux », Arch. Gironde 29, 73); 1575 à La Rochelle (« vn long & beau cay, estoffé de grandes pierres de tailles, tout couuert de grands logis, le bas desquels qu'ils nomment *Chaiz*, est destiné par les propriétaires à recevoir les marchandises de ses nauires » J. Le Frère de Laval, *Vraye et entière histoire des troubles et guerres civiles...*, Paris, Chez G. de La Noue, f. 168v°). Le terme apparaît dans de plusieurs lieux-dits de l'actuelle Charente-Maritime (MussetAunSaint) et c'est peut-être à partir de La Rochelle que le mot a pu voyager « dans la région de Bayonne et le Bordelais (lat. médiév. sous la forme *chaia* et *caium* à Bordeaux ds DU CANGE t. 1, p. 245b sans date) » (TLF) et passer dans le domaine occitan (Gascogne, Béarn), mais Bordeaux semble être un relais important dans sa diffusion dans le fr. régional puis dans le fr. général et l'on peut penser que *chai* constitue un régionalisme de fréquence dans le Sud-Ouest. — Ø DMF; Littré (non marqué); GLLF (non marqué; cite Arnoux [né à Digne]); TLF (« région. »; cite Mauriac et Chardonne); Rob (non marqué; cite Mauriac); PRob 2014 (non marqué); Rézeau 2012, 205 (sud Vendée); FEW 2, 46b, CAIO.

**communal** n. m.

VENDÉE “grande prairie naturelle, gérée en commun par les habitants d'une commune”. « Ah! les langues, ce qu'elles s'en sont donné à cœur joie jusqu'à l'heure d'aller au communal [pour la traite] » (BardinAiguillonMer, 17 juin 1918).

Attesté vers 1315 à La Rochelle, au sens de “propriété communale” (« Les diz bourgeois ne pueent tenir jumanz sanz grant damage du communal pour la destruction des vingnes qui s'en ensuivroit », Gdf); au sens actuel, en 1634 à L'Île-d'Elle (Vendée). Du lat. *communalis* “qui appartient à la commune”, le terme est particulièrement en usage de nos jours dans le Centre-Ouest et en Suisse romande (où il est attesté en 1426 *commenau* et 1548 *communal*, tous les deux dans Pierreh). — Rézeau 2012, 206.

**complanter** v. tr.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE **complanter un terrain de/en** + nom d'arbres, de plantations "couvrir d'arbres, de plantations". «des prairies complantées en mûriers et pêcheurs» et «le territoire de Pélissanne [Bouches-du-Rhône], tout complanté d'oliviers serrés» (CollompMontagnac, 87 et 96, 1915).

Attesté en ce sens en 1451 en Bas-Poitou («Item, la moyté par indevis du droit de complanter [...] en ung fié de vigne apellé le Grant Fief assis en la paroisse de Vayré», *Cartulaire d'Orbestier*, AHP 6, 507), ce terme fait partie du fr. de référence et ressortit au vocabulaire de l'agriculture. Il est toutefois possible qu'en raison de pratiques agricoles anciennes particulières à la partie méridionale de la France et notamment à la Provence (vignes complantées d'arbres fruitiers ou d'oliviers, par exemple), il constitue dans le Sud-Est un régionalisme de fréquence; il a en tout cas été senti comme tel par le passé («On dit planter un champ en plein; & non, complanter, barbarisme, de même que complant & complantation: ces termes prétendus françois [...] ne sont usités que dans les provinces gasconnes» Sauvages 1785; «Un homme de Lettres, qui a fait à Paris un séjour de 40 ans, assure [...] que *complanter un champ* est un provençalisme, et qu'il ne l'a jamais entendu dire qu'en Provence» Féraud 1787) et ce n'est pas un hasard s'il figure sous la plume de M. Pagnol: «Le Papet, redescendu, l'aïda à complanter de thym et de cistes le terrain que tout ce travail avait dénudé [...]» (*Jean de Florette*, in *Œuvres complètes*, Paris, Éd. de Fallois, t. 3, 1995 [1962], 713). — DMF (1463, *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine*); *Frantext* (1603, O. de Serres); GLLF (mil. XVI<sup>e</sup> s.); TLF et Rob (1551, d'après FEW); Ac 9<sup>e</sup> («AGRIC.»); FEW 9, 25a, PLANTARE (mfr. nfr., sud de la Loire dep. 1551).

**coti, -ie** adj.

LOIRET "meurtri, contusionné". «L'après-midi nous allons au stand [de tir] brûler des cartouches et comme chef de groupe j'en tire 3 ou 4 chargeurs, si bien que ce soir j'ai la joue cotie» (PensuetMeung, 248, 1916).

Le mot s'emploie surtout en parlant d'un fruit (à Orléans dep. 1508, EID'AmervalD, Roques dans RLiR 56, 331), mais aussi en parlant d'une partie du corps (ainsi dans l'Orne en 1810) comme c'est ici le cas, ce qui est conforme à son sens de base (cf. *cotir*, attesté dep. 1265-78 "frapper, donner des coups [à une embarcation, en parlant des vagues]", dans TLF). C'est un mot du Grand Ouest (de la Basse Normandie à la Saintonge) et du Centre, où il est conservé *passim* dans les dialectes et le fr. régional — FEW 2, 1156a, COPEIN (dep. 1690).

**couvrailles** n. f. pl.

CHARENTE "semailles". «si je partais à présent [en permission], il serait vraisemblablement trop tôt pour que vos couvrailles soient terminées» (RullierJuignac, 156, 1917).

Attesté en 1490 («ung sien cloz et patiz qu'il gardoit pour repaistre ses boeufz et pour la couvraille» AHP 50 (1938), 198; lettre de rémission concernant un «homme de labour», détenu à Cognac). Le mot, sous cette forme et soit au sg. ou au pl., couvre une vaste aire occidentale (du sud de Paris à la Bretagne romane et à la Saintonge) et centrale avec prolongement en Velay et en Dauphiné, où il est attesté en 1583 («Le dimanche 30 octobre 1583, se leva un froid piquant par une bise aspre qui dura huit jours. Cella retarda les couvrailles, parce que l'on ne pouvoit labourer, car la terre estoit extremement geelee», *Mémoires d'Eus-*

*tache Piémond, notaire royal-delphinal de la ville de Saint-Antoine en Dauphiné (1572-1608)*, publ. par J. Brun-Durand, Valence, 1885, 146). Malgré sa présence dans des publications concernant l'agriculture, il n'a pas pénétré la langue standard, et les dictionnaires généraux qui le recensent dep. AcC le donnent comme diatopiquement marqué mais de façon vague. Son emploi dans la littérature semble se cantonner à G. Sand (un seul ex. dans *Frantext*, de cette auteure, en 1849). — Ø Gdf, DMF; AcC 1836 « Dans plusieurs endroits »; Littré (« dans quelques contrées »); DG (« Dialect. »; dep. fin 16<sup>e</sup> s., J. de Montlyard [originaire de la Beauce]); Ø GLLF; TLF s.v. *couvraïne* « La plupart des dict. du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> s. attestent le subst. fém. *couvraïne*, également synon. de *semailles* »; Rob (« régional »); RézOuest 1984 (« vieilli »); ALO 51\*; FEW 2, 1146b, COOPERIRE. — EUROPRESSE: Le terme perdue encore dans le Centre-Ouest, mais on remarquera qu'il est glosé (d'ailleurs maladroitement) par « semis » dans les exemples qui suivent, ce qui indique qu'il n'est plus dans l'usage courant. « Comme autrefois quand les mariages duraient plusieurs jours et que la fin des moissons, des vendanges ou de la couvraïne – la fin des travaux d'automne et des semis – se faisaient chaleureusement » (*La Charente libre*, 12 mars 2008, article concernant Paizay-Naudouin, Charente); « Tout comme la fête du pain à Pouzioux ou la fête des lumas à Sainte-Radegonde, il fallait trouver un thème fédérant les habitants de la plus petite commune du département [Lauthiers, Vienne]. Le potiron récolté à cette époque, entre vendanges et couvraïnes (semis d'automne), remporta le pompon. Avec des hauts et des bas souvent liés à la météo, cette fête, selon ses organisateurs, est “le rendez-vous où tous les potes iront” » (*La Nouvelle République Dimanche*, 2 octobre 2011).

### **crubelet** ou **curbelet** n. m.

HAUTE-GARONNE, TARN « gaufrette cuite dans un moule spécifique (et enroulée en forme de tube) ». « J'ai reçu ce matin le paquet de curbelets dans la tranchée. Ils étaient excessivement bons » (RocacherCambonL, 646, 1914); « Envoyez-moi si vous voulez [...] des “crubelets”, j'en mangerais avec plaisir » et « J'ai reçu ce matin votre colis de “crubelets”. Ils ont gardé tout leur parfum et tout leur goût et je m'en régalerai bien aujourd'hui » (DespeyrièresLaussou, 180 et 208, 1915).

REMARQUE. Dans l'ex. de Despeyrières, il est vraisemblable que les guillemets sont le fait de l'éditeur; quant à la définition qu'en donne ce dernier (“beignet de courge”), elle contredit la définition canonique qui, même si les référents sont variables, dénomme toujours une gaufre assez fine.

Emprunt au lang., attesté dans une aire homogène du Languedoc occidental où il désigne diverses pâtisseries, notamment la gaufre et l'oublie, dep. 1245 (« curbelet “sorte de gâteau” », *Comptes consulaires d'Albi*, publ. par A. Jeanroy, Toulouse, 1900, 224). En français de Gascogne dep. 1842 (« Elle y est [la limonade, en Gascogne] très en usage de nos jours, de même que ces espèces de gâteaux qu'on appelle *tortillon* et *curbelet* » L. de Lavergne, « Françonnetto », *Revue des deux Mondes*, 1<sup>er</sup> janvier, 305; mais traduisant « Tourtilloun è curbelet ! / Tè ! Tè ! la limounàdo fresco ! », du poème de Jasmin, *Las papillotos*); en 1896 (« Un marchand de curbelets s'est fixé à l'entrée; un maréchal-ferrant, un peu plus loin, vend des cannes de montagne », *Revue des Pyrénées et de la France méridionale* 8, 421). Recette du « Curbelet de Cordes [Tarn] » dans *L'Inventaire du patrimoine culinaire de la France. Midi-Pyrénées*, Paris, Albin Michel, 1996, 85-86. — Absent de la lexicographie générale et régionale; FEW 2, 1332b, CRIBELLUM. — EUROPRESSE: Ariège (Bénac, *La Dépêche du Midi*, 29 août 2015); Gers (Gimont, *Sud-Ouest*, 31 mars 2003); Haute-Garonne (Caraman, *La Dépêche du Midi*, 7 février 2015); Lot (Castelnaud-Montratier, *La Dépêche du Midi*, 23 août 2014); Lot-et-Garonne (Moncaut,

*Auberge des Crubelets*); Tarn (Técou, *La Dépêche du Midi*, 23 février 2016); Tarn-et-Garonne (Montpezat-de-Quercy, *La Dépêche du Midi*, 9 mai 2014). Il s'agit souvent d'un mot-souvenir et d'une réalité en voie de disparition, que l'on tente de réactiver ici ou là.

***douet*** n. m.

FINISTÈRE “lieu aménagé au bord d'une rivière pour laver le linge”. « Tu me demandes ce qu'on a fait du papier du douet et quelles sont les conditions. [...] Quatre familles y ont droit de laver leur linge [...] toutes ces familles ont participé aux frais de l'édification de ces douais [*sic*] » (AbjeanPlouguernew, 171, 1916).

Attesté sous diverses formes dep. l'afr., ce terme est enregistré sous la forme *douet* au sens ici analysé dep. 1558, sans doute en Orléanais (« il oste ses chausses et ses souliers, et s'en va porter un faix de drapeaulx à un douet qui estoit sus le chemin par où devoit passer l'evesque, et se mit en l'eau jusqu'aux genoulz, avec une selle, tenant un batoir en la main, et lave ses drapeaulx » Bonaventure des Périers, *Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Périers*, *Frantext*). Continué par les parlers dialectaux, il couvre le Grand-Ouest, de la Basse-Normandie au Poitou; il a été relevé dans le fr. région. de la Basse-Normandie au sens de “ruisseau”. — DuPineauR; DuPineauC; LeGonidecBret 1819; LepelleyBassNorm 1989; Ø GLLF, TLF; sens non dégagé dans DMF; FEW 3, 195b, DUX; ALBRAM 483; ALO 795.

***enfondre*** v. tr.

CHARENTE-MARITIME, VENDÉE “pénétrer profondément (à propos de la pluie)”. « la pluie torrentielle qui m'enfond et me glace » (DelfaudStDenisPin, 305, 1916).

— Au part. passé/adj. ***enfond***, ***-ue*** “pénétré par la pluie, trempé”. « groupes de cinq à six hommes, de pauvres loques enfondues jusqu'aux os » (GuinotStPierreCh, 376, 1915); « nous sommes tous enfondus » (GuinotStPierreCh, 406, 1916).

Attesté au part. passé en ce sens [il n'est pas assuré que les attestations de G. de Coinci, G. de Diguellville ou encore de Villon dans Gdf, *Frantext* et FEW comportent ce sens] dep. 1473 dans une lettre de rémission concernant La Chapelle-du-Grenier, commune de Frétigny,auj. Eure-et-Loir (« Icelle Gervesote [...] s'eschapa d'eulx et pour myeuz fuyr a leur entreprise et se evader de l'endroyt se mist en une mare ou il y avoit beaucoup d'eaue [...] ilz allumerent du feu pour lui secher ses habillemens qui estoient tous enfondus d'eaue », Arch. nat., JJ 194, pièce 359, f. 201; d'après Gdf, rectifié et localisé). Il a été relevé à l'époque moderne principalement dans l'Ouest (Anjou, Poitou, Saintonge) et le Centre (Loiret, Cher, Yonne). — Gdf; DuPineauR, 165; RézeauOuest 1984; MourainR; *Frantext* (ex. de 1958 à 1985, J. Gracq [originaire du Maine-et-Loire]); Ø GLLF, TLF; FEW 4, 681b, INFUNDERE.

***enrocher*** v. tr.

VIENNE “enterrer (un animal)”. « les chevaux, mulets et vaches qui ne sont pas encore enrochés » (ChagnonBéthines, 43, 1915).

Ce sens couvre une aire compacte de l'Ouest (Morbihan, Loire-Atlantique, Anjou, Poitou, Saintonge), où il ne survit plus que dans les parlers dialectaux. Il est dérivé sur *roche* “trou, fosse” (sens voisin d'afr. mfr. *roche* “cave” sur lequel est dérivé *enrocher* “mettre (du

vin) en cave”, dep. 1417, dans RLiR 78, 417). Les plus anciens ex. recueillis concernent une sépulture non religieuse, hors de l’Église, les personnes ainsi enterrées pour diverses raisons (hérésie, excommunication, suicide, etc.) l’étant comme des animaux. (i) enterrement d’une personne: en 1687 dans l’actuelle Loire-Atlantique («**Estant morte [une réformée ayant refusé d’abjurer] on a eu soin de la lier dans un linceul et de l’enrocher dans une motte de sable qui est auprès dudit Paimboeuf**» (Arch. du Greffe de Nantes, dans B. Vaurigaud, *Essai sur l’histoire des Eglises réformées de Bretagne*, Paris, Joël Cherbuliez, 1870, t. 3, 122); 1746-48 en Anjou (DuPineauR); (ii) d’un animal: en 1708 («en enrochant un porc mort de peste» (cité dans VerrierO); en 1800 («Ils attribuaient un franc par chien tué auxdits gardes, et cinquante centimes ou dix sols à celui qui était chargé de les enrocher», *Napoléon et la Vendée. Journal inédit de Mercier du Rocher (1799-1916)*, éd. par A. Gérard, La Roche-sur-Yon, CVRH, 2004, 126). — Mauduyt 1808-1825; BizeulBlain ca 1850; Ø GLLF; FEW 10, 440a, \*ROCCA.

**foirail** n. m.

CÔTE-D’OR, PUY-DE-DÔME, TARN “champ de foire”. «Sur le foirail [à Rodez], nous trouvons des soldats qui nous attendent» (FerroulStSulpice, 125, 1914); «au foirail de Brion, si ça fait l’affaire de papa il les prendra [des bœufs]» (VandrandVodable, 187, 1916); «il y vient [dans un presbytère] du monde toute la journée, comme au foirail» (JacquelinQuetigny, 326, 1917).

Ces exemples s’inscrivent dans l’aire géographique dessinée sur la carte ‘foirail’ du DRF. Jean-Pierre Chambon, l’auteur de l’article, récusant l’origine occitane que l’on prête habituellement à *foirail*, émet et étaye l’hypothèse qu’il s’agit d’un mot «formé régionalement en langue d’oïl et diffusé plus au sud, en français seulement, à partir de ce domaine»; attesté dep ca 1465 en Basse-Auvergne, le mot est particulièrement en usage dans le quart sud-ouest de la France.

**frairie** n. f.

DORDOGNE “fête anuelle du village”. «les “crapouillots”, sortes de torpilles aériennes, lancées par de petits canons comme ceux qu’on tire la veille des frairies» (LeymonnerieRibérac, 104, 1915).

Cet exemple s’inscrit dans l’aire géographique où le DRF a relevé *frairie* (dep. le 15<sup>e</sup> s. dans cet emploi) comme toujours en usage («Surtout Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime, Limousin, Dordogne, Gironde (nord)».

**galerie** n. f.

VENDÉE Emploi adj. “de la direction du Nord-Ouest (en parlant du vent)”. «ce matin, le vent est galerie et par moments il vient des bouillards [= averses] qui sont pas chauds» (RousseauAntigny, 111, 1915; lettre de son épouse).

Cet emploi est absent des sources lexicographiques consultées, qui ne donnent que les n. m. *galerie* ou *vent de galerie*: GLLF (sans marque); TLF («*Région.* (Berry, Ouest et Sud-Ouest)») et DEAF (ca 1140 “vent du Nord-Ouest” (*Pèlerinage de Charlemagne*); DMF; PRob 2014 («MAR.» *galerie* ou *vent de galerie*); FEW 7, 29a, \*GALERNA; RézOuest 1984 (*vent de galerie*); M. Alleyne, «Les noms des vents en gallo-roman», in RLiR 25 (1961), 118-122.

*galetas* n. m.

HAUTE-LOIRE, LOZÈRE, HAUTE-SAVOIE, VENDÉE “local aménagé dans les combles d’une construction, servant de débarras ou de grenier”. «vous tâcherez bien de faire faucher un peu de regain et vous en mettez sur le galetas» (DuboulozAnthy, 80, 1914); «On nous a mis dans un galatas [*sic*] mais comme il n’y a pas de planches sous les tuiles avec le temps qu’il fait on n’a pas bien chaud» (NautonGrèzes, 24 février 1916); «il y en a [du zinc] dans ma caisse de ferraille au galetas» (Astruc-RecoulesF, 14 décembre 1917); «ma section fut logée sur un galetas sans paille!» (HervouetStGMontaigu, 25, 1919).

Attesté dep. le mfr., *galetas* “logement situé à la partie supérieure d’un édifice” (2<sup>e</sup> moitié du 14<sup>e</sup> s. «galatas grans et adrois / et belle tour qui garde les destrois» E. Deschamps, *Œuvres*, publ. par de Queux de Saint-Hilaire, v. TLF; ca 1482 à Poitiers «on planché du gallatas» *Bulletin de la Société des Antiquaires de l’Ouest* 9, 460; 1498 à Moulins «galetas», dans Chambon, *MélVarFr* 2, 32) s’est très tôt chargé d’une connotation péjorative (ces pièces, souvent sommairement aménagées dans les combles, étant les moins confortables : plus petites, moins lumineuses et d’accès moins aisé), pour dénommer un “logement misérable, sordide” (1678, La Fontaine, v. FEW), ce dont la lexicographie rend compte à partir d’Ac 1762; aujourd’hui vieilli (sans exemple du 20<sup>e</sup> siècle dans TLF), cet emploi est parfois considéré comme «littéraire» (PL 2003)<sup>6</sup>. Mais, dans le même temps, ce local a reçu une autre destination, servant dans de nombreuses régions, à entreposer des vieilleries ou des produits de l’agriculture (foin, paille, céréales) comme en témoignent des attestations de 1567 dans le canton de Vaud (GPSR)<sup>7</sup> et de 1680 en Bretagne («Grande provision de foin et de paille qu’il avoit mis en un garatas» Albert Le Grand, *Les Vies des saints de Bretagne*, 202, dans GdfC)<sup>8</sup>. Sans être nécessairement exclusifs des précédents<sup>9</sup>, les sens “grenier; local servant de débarras” sont attestés dans de nombreuses régions de France (notamment Ouest, Est, sud de la Loire)<sup>10</sup>,

<sup>6</sup> Indication sans doute abusive si l’on en juge par la documentation, ainsi, parmi d’autres exemples : «[...] attirer de très jeunes routardes dans le galetas qui lui sert de logis [...]» (*Le Point*, 27 avril 2001, 0962).

<sup>7</sup> La date de 1541 à Genève, indiquée par le DSR 1997 comme puisée dans cet ouvrage, n’y a pas été retrouvée.

<sup>8</sup> Cette fonction est dénoncée par V. Hugo : «le faiseur d’or, chimiste, logeait au grenier, qu’on appelait, on ne sait pourquoi, le galetas» (*Les Travailleurs de la mer*, 1866, *Frantext*). On notera par ailleurs que le sens “grenier, débarras”, pourtant donné en définition dans le DMF, n’est explicite dans aucun des nombreux exemples que donne ce dictionnaire.

<sup>9</sup> Ainsi «– C’est là que j’ai rencontré Edouard. Enfin, pas par hasard. Il est venu me voir dans mon galetas. Mon pauvre Antonin, si tu avais vu mon malheur, là-haut, sous mon toit, sans personne à qui parler» (J.-Cl. Libourel, *Le Secret d’Adélaïde*, 1999 [1997], 17; auteur d’origine cévenole). — En lien synonymique avec *mansarde* : «La mansarde dans laquelle ils pénétrèrent avait été aménagée sous les combles [...]. C’était une pièce assez grande, qui pouvait faire quatre mètres sur cinq, mais dont le volume était considérablement réduit par les pentes du toit. [...] l’ameublement était des plus sommaire : un sommier sur pattes garni d’un matelas offrait un couchage pour deux personnes et, replié contre le mur, il y avait un autre matelas. [...] Quatre personnes avaient vécu dans ce galetas» (J. Failler, *Boucaille sur Douarnenez*, 1996 [1995], 41). Voir encore ChaumardMontcaret 1992 “logement sous les toits”.

<sup>10</sup> Bretagne, Vendée, Ardennes, Franche-Comté, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Haute-Garonne, Aveyron, Lozère, Ardèche, Haute-Loire, Puy-de-Dôme (Thiers), Corrèze, Dordogne.



ainsi qu'en Suisse romande et au Val d'Aoste, ce dont la lexicographie générale contemporaine est loin de rendre compte : Ø GLLF, TLF; Rob 1985–2001 («régional (Suisse)»); PL 2003 («Suisse»); PRob 2014 («Région. (Centre-Est, Sud-Est; Suisse, Vallée d'Aoste)»). — Sauvages 1756 s.v. *galatras* «le *Galetas*, la pièce la plus élevée d'une maison, celle qui est immédiatement sous le toit; c'est un grenier, si on y garde du foin, ou de la paille» et s.v. *pus-âou* «il y a cette différence qu'on loge dans le *galetas*, & que le *grainier* sert à serrer différentes choses»; RollandGap 1810; OffnerGrenoble 1894; CarrezHJura 1901 et 1906; ConstDés 1902 «*galâtâ* [...]: *galetas*, combles, grenier»; BrunMars 1931 «n'a pas le sens péjoratif du français, il désigne l'étage le plus élevé de la maison, les pièces mansardées qui seront les chambres pour les domestiques, ou de[s] débarras»; SéguylToulouse 1950 (observe que *grenier* se répand au détriment de *galetas*); DupréEnc 1972 «“débarras placé sous les combles” Franche-Comté»; VincenzLaCombe 1974; MartinAoste 1984; DucMure 1990 (dans un exemple s.v. *tomber*); CampsLangdOr 1991 «partout»; FréchetMartinHelv 1991; GagnySavoie 1993 *galeta* [sic] «courant»; BlancVilleneuveM 1993 (dans la métalangue s.v. *trapon*); FréchetMartVelay 1993 «usuel»; FréchetAnnonay 1994; Lengert 1994; Mazodier-Alès 1996 (dans la métalangue s.v. *tristet*); QuesnelPuy 1996 “grenier”; DSR 1997 (avec bibliographie); FréchetDrôme 1997 «globalement usuel»; MoreuxRazouToulouse 2000; VavassoriBisto 2003; FEW 4, 23a, GALATA.

**gouttière** n. f.

AIN, ARDENNES, ARIÈGE, AUDE, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, CORSE, GERS, HAUTE-GARONNE, GERS, GIRONDE, ISÈRE, LOIRE, LOT-ET-GARONNE, MARNE, HAUTE-MARNE, MEUSE (?), HAUTES-PYRÉNÉES, RHÔNE, SAÔNE-ET-LOIRE, SEINE, TARN, TARN-ET-GARONNE, VENDÉE, HAUTE-VIENNE<sup>11</sup> “voie d'eau dans une toiture; *par métonymie* eau qui passe à travers cette ouverture”. «Je cherche un nom pour donner à ma cabane, elle est très grande et très solide, mais il y a quelques gouttières, beaucoup de gouttières. Je vais la nommer Villa des Gouttières» (DespeyrièresLaussou, 107, 1914); «Le couvert, mal construit, laisse passer la pluie; les gouttières nous coulent sur le nez durant la nuit» (ThomasVérosvres, 54, 1914); «notre abri où les gouttières pullulent» (DuvergerStÉmilien, 134, 1915); «Les gouttières du toit nous ont arrosés toute la nuit» (FauconnierBarbezieux, 62, 1915); «Dans notre popote, nous sommes obligés de manger dehors car les gouttières y sont de partout» (GrappeOris, 82, 1915); «une gouttière qui, au matin, est devenue une vraie source» (JacquesVarennas, 226, 1915); «Nos bâches supportent bien l'averse pendant un quart d'heure mais ensuite, les poches se forment et il faut faire usage de seaux pour mettre en-dessous des gouttières» (MourlotParis, 99, 1915); «Pour combattre les gouttières, on a mis contre le plafond du gourbi du papier goudronné» (RoumigièresLaguépie, 82, 1915); «la place que j'avais choisie pour dormir était toute mouillée. Une gouttière se trouvait juste au-dessus» (Tortiger-AzatRis, 123, 1915; carnet de Firmin); «Il sera bon [...] de vérifier s'il y a des gouttières dans mon grenier, car la neige fait souvent des farces» (Saint-Pierre-Nantua, 862, 1916); «On a mis par terre, sous les gouttières les plus généreuses, de vieilles boîtes de conserve et des gamelles [...]. Et je m'endors [...] en écoutant

<sup>11</sup> Des exemples ont été recueillis pour tous ces départements; on n'en donne ici qu'une dizaine.

la petite chanson des gouttes d'eau qui claquent dans les écuelles» (PézarParis, 109, 1917).

Enregistré sans marque par TLF (mais avec des ex. de Loti et Pesquidoux) et «vieux ou régional (Suisse) par Rob 1989, ce sens est depuis le 15<sup>e</sup> siècle, «massivement en usage dans la partie méridionale de la France et en Suisse romande [...] avec des îlots dans l'Est» (DRF, à la bibliographie duquel on ajoutera ChauveauPicard 2007, 231); les ex. de Mourlot, Pézard (et, peut-être, celui de JacquesVarencesA, à moins qu'il ne vaille pour la Meuse) invitent à penser que ce sens a pu aussi être parisien.

### **hémine** n. f.

VAUCLUSE “surface que l'on peut ensemer avec une hémine (environ 3 boisseaux, *ici* de pommes de terre)”. «Gardez vingt hémimes pour faire des pommes de terre» (SauvageCaderousse, 32, 1914); «nous ferons une ou deux hémimes de pommes de terre» (SauvageCaderousse, 121, 1915).

ENCYCLOPÉDIE. «*L'émine*, ou *eyminata* ou *eyminée* était à la fois mesure de surface et de capacité. [...] Comme mesure superficielle, 2 *eyminées* équivalaient] à 3 *soucheirades* [...]. La *soucherée* représente encore [dans le département du Vaucluse] 23 à 24 ares» (Abbé André, in *Revue des sociétés savantes*, 1872, t. 4, 115). Mais dans les Bouches-du-Rhône voisines, l'hémime variait de 8 à 11 ares ou plus (cf. LittréS s.v. *hémimée*, “Dans les Bouches-du-Rhône, mesure agraire qui vaut un peu plus de huit ares”). Ces dernières évaluations correspondraient mieux au premier exemple de SauvageCaderousse.

Emploi non retrouvé dans les sources consultées, analogique des données de FEW 4, 401b-402a, HEMINA (*mine* “étendue de terre qu'on peut ensemer avec une hémime de blé” (1282; Fur 1690-DG). Neuch. *émime* “mesure agraire (338 m<sup>2</sup>)». — GLLF («chez les Romains»); TLF «*Région*. (dans le Midi de la France). Mesure pour les grains qui valait de 40 à 100 litres, suivant les lieux»; Rob («Régional (Sud de la France). Mesure pour les grains (valant de 40 à 100 litres, selon les lieux)»; PRob 2014 “mesure de capacité valant [...] (0,271 l)”).

### **mal (gros -)** loc. nom. m.

HAUTE-SAVOIE “épilepsie”. «un type qui était à côté de moi est tombé du gros mal: [...] il est tombé en poussant un grand cri et se roulait par terre» (JacquierEAnthy, 140, 1915).

Attesté en ce sens *ca* 1370-1407 (E. Deschamps, DMF) et en 1463 à Dijon (FEW), cette loc. semble avoir été particulièrement en usage, du mfr. à l'époque moderne, dans l'est de la France (à l'est d'une ligne qui va de la Champagne au Berry et à la Drôme) et la Suisse romande; elle a été accueillie dans Cotgr 1611 et Oudin 1660. — Ø GLLF; TLF («vx», cite G. Sand, 1848); *Frantext* (1850, G. Sand, même texte que TLF); FEW 6/1, 126b, MALUS.

### **piot** n. m.

CÔTES-D'ARMOR “cidre”. «Faites-moi du bon “piot”; vous avez le temps d'en faire quelques barriques avant ma visite» (LasbleisLamballe, 207, 1916; douze jours plus tard: «Faites-moi du bon cidre»).

Caractéristique de la Basse-Normandie et de la Bretagne romane, où il est attesté dep. 1819 (LeGonidecBret), ce sens semble peu usuel de nos jours. Par analogie de *piof* fr. “vin” (dep. 1532, TLF). — LemièrRennes 1824; BizeulBlain ca 1850; *Frantext*, GLLF, TLF; FEW 8, 423a, PICA.

**plan** n. m.

SAVOIE “petit plateau en pays de montagne”. « hier matin encore il y avait une vingtaine de genisses d’Alphonsine au plan en haut de la maison » (QueyVersoye, 230, 1918).

Attesté dep. 1513 en Suisse romande (Pierreh). Ce terme a été relevé surtout dans les Alpes en France, dans la Suisse romande et le Val d’Aoste (FEW), où il est depuis longtemps figé dans des toponymes (voir par ex. J.-J. Vernier, *Dictionnaire topographique du département de la Savoie*, Chambéry, Impr. Savoisiennne, 1897, notamment 576-584 et A. Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie*, [Montmélian], Fontaine de Siloé, 2004 [1935], 356-359). — GagnySavoie 1993, avec ce commentaire « La multitude de ces toponymes indiquant des lieux plats en révèle l’importance dans un pays de montagnes aux pentes abruptes »; DeprazChablais 2000; Ø GLLF, TLF, Rob; FEW 9, 30a, PLANUS.

**plumer** v. tr.

CHARENTE, PAS-DE-CALAIS “épilucher (*ici* des pommes de terre)”. « exercice jusqu’à 10 h, alors on va plumer les patates » (NédoncelleCléty, 17 décembre 1914); « On m’apelle déjà depuis un moment. C’est pour plumer les patates » (FauconnierBarbezieux, 99, 1915).

Attesté en 1476 en Anjou (*plumer une châtaigne*, *Mystère de saint Vincent*, RLiR 77 501); 1486 en Anjou (*plumer les oignons* “subir un mauvais traitement”, JMichelPassionJ, dans G. Roques, « Peler la châtaigne et ses congénères », *Dialectologie et littérature du domaine d’oil occidental: lexicque des plantes. Actes du 5<sup>e</sup> colloque tenu à Blois-Seillac du 5 au 7 mai 1993*, Fontaine-lès-Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d’onomastique, 15-23); fin 15<sup>e</sup> s. (*plumer châtaigne*, « qui paraît provenir de l’entourage d’André de La Vigne dans le *Verger d’honneur* », *ibid.*); 1520 dans les Mauges (*plumer un œuf*, dans P. Rézeau, *Les Noël en France aux xv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles. Édition et analyse*, Strasbourg, Eliphi, 2013, texte n° 23, v. 79). À l’époque moderne et contemporaine, cette acception a été relevée dans les patois et le français de larges aires, de la Normandie et de la Charente au Nord, et, à l’Est, des Ardennes à l’Hérault; on la retrouve aussi sous la plume d’Apollinaire, en 1915: « Et il n’y a pas plus de folie chez celui qui jette les grenades que chez celui qui plume les patates » (Apollinaire, « A l’Italie », *Calligrammes*, dans *Œuvres complètes de Guillaume Apollinaire*, éd. M. Decaudin, Paris, A. Balland et J. Lecat, 1966, 257). — DMF; BeauquierDoubs 1881 *plumer des pommes de terre*; GuilleLouhans 1894-1902 id.; Littré « En quelques provinces [...] plumer un fruit, le peler »; GLLF (sans marque; cite Proust); TLF (« Région. (Sologne notamment) », cite J. Renard 1901 *plumer des pommes de terre* et Proust « *plumer* » des asperges 1913); G. Mounin, dans *La Linguistique* 24 (1988), 144 [Nord]; Rob 1989 (« Régional », cite Proust); FEW 9, 88b (*plumer une châtaigne* Cotgr 1611 et *plumer un œuf* Trév 1743-1771); *Le Progrès*, 23 février 2005 *plumer des patates* (Ain).

***pomme d'orange*** loc. nom. f.

SAÔNE-ET-LOIRE “orange”. Dans une métaphore filée, pour désigner, au pl., des obus. «les Boches nous envoie[nt] des pruneaux et des pommes d'orange pour nous réveiller» (DucruyÉcoche, 114, 1915).

Attesté naguère en fr. (ca 1300-Trév 1711, dans FEW), d'abord pour désigner l'orange amère, cette locution a disparu du fr. de référence; elle est encore relevée au 19<sup>e</sup> siècle dans certaines régions de l'Ouest, et de l'Est comme la Saône-et-Loire (FertiaultVerdChal 1896). — Ø TLF; GLLF (seulement dans l'historique: 1314, Mondreville); FEW 20, 138b, NARANG(A).

***quartaut, quarteau*** n. m.

CÔTE-D'OR, JURA “petit tonneau, de contenance variable selon les régions (57 litres en Côte-d'Or, 71 dans le Jura)”. «nous avons pu acheter un quarteau de vin» (PacaudMontceau, 39, 1914); «il faut aller à l'eau à un bon km on met deux quartauts sur un mulet et on va chercher 200 ou 300 litres d'eau tous les après-midi» (BougaudStAubin, 35, 1916); «les bombes de la taille d'un quarteau viennent éclater en contrebas de notre gourbi» (JacquelinQuetigny, 185, 1916).

Attesté comme mesure de capacité pour le vin ca 1360-1339 à Liège (Hemricourt, «quartal», DMF); en 1396 à Dijon comme mesure de capacité pour matières sèches («ung quartaul de chaulx», Gdf); 1579 («Vin d'Espagne, le tonneau de ij. pipes, deux boites ou quatre quarteaux», *Ordonnance et instruction du Roy nostre sire sur le fait de la collectation [...] de ces païs bas, Anvers, f. D4*), le référent est tributaire, selon les régions, des anciennes mesures de capacité médiévales; «[...] aujourd'hui, à Beaune, et, sauf erreur, dans la plus grande partie de la Haute-Bourgogne, on entend par quartaut le quart de l'ancien muid de deux cent vingt-huit litres, c'est-à-dire l'équivalent de l'ancien demi-quartaut; tandis que dans la Basse-Bourgogne, le quart ou demi-feuillette est de soixante-huit litres» (F. Bailly, «Notice sur les anciennes mesures de Bourgogne», in *Mémoires de la Société d'archéologie de Beaune (Côte-d'Or)* 29 (1904), 256). — GLLF et Rob (non marqué); TLF «vx ou région.»; FEW 2, 1423b, QUARTUS.

***rissole*** n. f.

HAUTE-SAVOIE “pâtisserie faite d'une pâte feuilletée fourrée de compote de poires d'hiver (note de l'éditeur)”. «Edouard m'a envoyé un colis où il y avait des rissoles qui étaient très bonnes» (DuboulozAnthy, 160, 28 décembre 1915).

Attesté dep. ca 1260 dans la loc. fig. *querre la forme aux rissoles* “baguenauder” (Philippe de Novarre, dans TLF), ce type, non marqué dans le français de référence, pour lequel *rissole* dénomme une pâtisserie salée, «ne survit guère dans l'usage courant que dans certaines régions du quart sud-est de la France et en Suisse romande» (DRF). Il s'agit ici d'une pâtisserie caractéristique de la Savoie (où elle est confectionnée particulièrement au temps de Noël). — Aj. à la bibliographie du DRF: AnonymeSav ca 1800 *risole*; DeprazChablais 2000.

**serve** n. f.

SAÔNE-ET-LOIRE “mare”. « Ils ont des grandes serves au milieu du village et toute l'eau des rues quand il pleut vient dans la serve et c'est là qu'ils amène[nt] tous boire leurs bêtes » (DucruyÉcoche, 1915).

L'exemple se rattache à l'aire orientale du mot (région lyonnaise) dessinée par le DRF. Emprunt précoce du mfr. régional à l'aocc. et à l'apr., attesté dep. 1399/1400 en Forez, 1407 en Basse-Auvergne, 1534 en Nivernais, 1553 en Lyonnais et 1600 en Vivarais. Enregistré dans Littré (Dauphiné) et LittréSuppl (Auvergne), *serve* est aujourd'hui ignoré de la lexicographie du français (d'après DRF).

**treuil** n. m.

VENDÉE “pressoir à raisin”. « je profite des longues veillées que font pour nous les vendanges, tandis que les hommes travaillent au treuil » (BardinAiguillonMer, 30 octobre 1918).

Attesté en afr. (dep. 1270 “bâtiment où se trouve le pressoir” « mon truil le quel je conquis et ediffiay en Onnis », AHP 6, 73; 1282 *truil* à Cîteaux, Gdf; 1322 *treuyl* en Saintonge, AHSA 24, 74) et mfr., le mot (sous la forme *treuil* dep. le 14<sup>e</sup> s. en Poitou, Gdf), est aujourd'hui un archaïsme, qui survit surtout — sans oublier la microtoponymie, dont MussetAunSaint donne de nombreux exemples — dans les parlers dialectaux et ici et là en français; c'est ainsi que le TLF le mentionne comme un régionalisme de l'Aunis (avec un ex. de Fromentin, 1863). — DMF *treul* en Bourgogne (1420) et *trueil* en Aunis (1496, A. de La Vigne); Ø GLLF; TLF; Rob « vx ou dial. »; Sefco (seulement les deux Charentes); FEW 13/2, 39 TORCULUM, où la mention « Vendée *treil* (1807), Montaigu » est à corriger en « Poitou (1662) » (v. MourainR, 9).

**vogue** n. f.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE “fête annuelle du village”. « J'ai bien pensé à la vogue de Corzent » et « on dirait pas que c'est dimanche prochain la vogue d'Anthy » (Dubouloz-Anthy, 126 et 135, 1915) « J'espère bien aussi que nous passerons tous en famille la Saint-Roch, qui sera pour nous une double vogue » (MartinLongefoy, 140, 1915).

Attesté dep. 1460 à Lyon dans *La Complainte de François Garin* (où *vougues* pl. rime avec *astrologues* pl.; voir Roques, Z 95, 451), le mot est aujourd'hui caractéristique de la grande région lyonnaise (DRF).

## Conclusion

Si la part des régionalismes dont l'origine est antérieure à 1500 semble relativement faible, elle concerne des mots de la langue courante, de forte vitalité, ancrés dans la vie quotidienne. Le renouvellement et l'élargissement du vocabulaire fera progressivement la part belle à des emprunts (au languedocien *caleil*, 1532; au gascon *carrasson*, 1672; à l'occitan méridional *picodon*, 1743, *cabrion* 1821; au corse *figatelli*,

1869; au basque *louquinque*, 1915<sup>12</sup>; au marseillais *poupre* 1915<sup>13</sup> et *pouprion* 1915<sup>14</sup>; au francoprovençal *griotton*, 1916<sup>15</sup>), à des évolutions sémantiques (*casser* “déchirer (un vêtement)”, 16<sup>e</sup> s.; *adieu* “bonjour”, ca 1659; *violet* “mollusque de la Méditerranée, à la coquille d’un bleu violet, riche en iode”, 1876) ou à des créations de type divers: analogie (*roussette* “pâtisserie”, 1858); détoponymie (*banon* “fromage de chèvre et/ou de vache ou de brebis”, 1903); suffixation (*chevret*, 1800; *fougassette*, 1860; *chèvreton*, 1869); apocope (*chabi* 1915, de *chabichou*).

Au tournant des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles, un certain nombre d’études sur la régionalité lexicale ont marqué d’une pierre blanche la lexicographie, mais il reste encore beau-

<sup>12</sup> *louquinque* n. f. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES “petite saucisse pimentée et ailée”. «Envoyez-moi des louquinques» (BarthaburuStPalais, 213, 1917). — En lien synonymique avec *saucisse*. «j’ai reçu plusieurs paquets [...] et hier celui contenant les saucisses. À propos, envoyez-moi plutôt des louquinques grillées: je les aime mieux ainsi» (BarthaburuStPalais, 140, 1915). ♦ Première attestation de cet emprunt au basque *lokainka*, lui-même de latin *lucanica* (castillan *longaniza*); le mot est passé dans le français de Saint-Pierre-et-Miquelon (Brass-ChauvSPM 1990), où il a été introduit par les marins du Pays basque. — Ø *Frantext*, TLF; HöflerRézeau 1997 s.v. *louquenka* (1922); aj. à FEW 5, 428b, LUCANICA

<sup>13</sup> *poupre* n. m. BOUCHES-DU-RHÔNE 1. “mollusque (*céphalopodes*) à longs bras armés de ventouses, comestible”. Réf. *poulpe*. «Ai mangé hier pour déjeuner les poupres, ils étaient délicieux» (OliveMarseille, 232, 1915). 2. *le temps est fait pour les poupres* loc. phrast. “(pour désigner un temps pluvieux)”. «mes nouvelles [...] sont toujours bonnes et surtout fraîches, car le temps est fait pour les poupres» (OliveMarseille, 266, 1915). ♦ 1. Emprunt au marseillais de même forme et de même sens (AchardMars 1785). — Ø *Frantext*, TLF; Bouv-MartProv 1982 *poupre* ou *poupre*; BouvierMars 1986 *poupre*; MartelProv 1988 *poupre*; RoubaudMars 1988, 22; BlanchetProv 1991 *poupre*; AcMarseille 2006 *poupre* ou *poupre*; aj. à FEW 9, 140a, POLYPUS. 2. On rattachera la loc phrast. à *poupre* “averse” (BrunMarseille 1931), toujours en usage à Marseille. Selon BouvMartProv 1982, cette métaphore s’appuie sur l’eau violemment expulsée de la poche du poulpe lorsqu’il vient d’être pêché.

<sup>14</sup> *pouprion* n. m. BOUCHES-DU-RHÔNE “(petit) poupre”. «Je me languis de recevoir et de déguster ces pouprions, que je pense les manger avec plaisir» (OliveMarseille, 231, 1915). «les deux colis de pouprions et pieds et paquets» (OliveMarseille, 231, 1915). ♦ Première attestation de cet emprunt au marseillais *pouprilhoun*, de même sens (FEW). Absent (comme *poupre*) du Dictionnaire de l’Académie, le mot a cependant eu les honneurs de la Coupole: «Le Vieux Port du temps des oursins, des violets, des pouprions, des arapèdes avec les petits bars, les bouteilles ornées d’étiquettes bigarrées, le vrai pastis et la bouillabaisse» (*Discours de réception de Jean Bernard à l’Académie française et réponse d’Étienne Wolff*, Paris, Buchet/Chastel, 1976, 24). — Ø *Frantext*, TLF; aj. à FEW 9, 140a, POLYPUS.

<sup>15</sup> *griotton* n. m. DRÔME “viande de porc grossièrement hachée, cuite dans sa graisse et moulée en forme de pâté. Spécialité ardéchoise” (déf. de l’éd.). «Je serais bien content de recevoir votre griotton que vous m’annoncez, car ici on n’a pas grand chose» (TardyValence, 150, 1916). REMARQUE. On rencontre aussi la graphie *grilloton* et la variante *grillaton*. ♦ Non retrouvé à date antérieure en fr. dans les sources consultées, le terme est en usage dans une petite aire à l’ouest et au sud de Lyon (Loire, Ardèche, Drôme). Emprunt des parlers francoprovençaux et occ., ainsi *griatons*, *griotons* “cretons, résidus de la graisse fondue” (Haut-Dauphiné, abbé Moutier s.v. *gratous*) et *griotou* “id.” (Gilhoc, FEW). — BaronRiveGier 1939 “résidus de la graisse fondue”; MeunierForez 1984 “id.”; MartinPilât 1989 “id.”; FréchetMartinVelay 1993 “id.”; FréchetAnnonay 1995; SermeRiveGier 2003; *L’Inventaire du patrimoine culinaire de la France. Rhône-Alpes*, Paris, Albin Michel/CNAC, 1995, 187-190; Ø *Frantext*, TLF; aj. à FEW 16, 315a, KERTE.

coup à faire pour donner à cette facette du lexique la place qui lui revient, aussi bien pour la repérer que pour la commenter. On se réjouira en tout cas de la vitalité que manifeste la langue dans ce domaine : à travers, par exemple, ces faits récents du français d'Alsace, qui emprunte un mot comme *bottiche* “hotte de vendange”, qui recycle *kugelhopf* en “dessert individuel à base de crème glacée”, qui crée *munster coiffé* ou *coiffé au munster* et même *munstiflette* “gratin de pommes de terre au munster”, qui ose le slogan *Alsacez-vous!* ou lance le *e-stammtisch* “forum de discussion sur Internet”.

Pierre RÉZEAU

## Corpus d'exemples

- AbjeanPlouguerneau [Finistère] = Abjean, René-Noël. *La Guerre finira bientôt. 1914-1918 à Plouguerneau et au front*, prés. par René Abjean, Brest, Emgleo Breiz, 2009.
- AstierMontceau [Isère] = *Notes de campagne de Joseph Astier, soldat de la Grande Guerre, 6 mars – 1<sup>er</sup> juillet 1916*, publ. par Roland Chabert, Lyon, Elie Bellier, 1982.
- AstrucRecoulesF [Recoules-de-Fumas, Lozère] = AstrucRecoulesF = *Lettres de guerre du poilu Augustin Astruc. 1914–1918*, éd. par Alain Astruc, 54 rue Maurice Meyer, 95500 Gonesse <[http:// genea.beys.free.fr/gevaudan/Augustin\\_Lettres\\_de\\_guerre.html](http://genea.beys.free.fr/gevaudan/Augustin_Lettres_de_guerre.html)>, 2011.
- BardinAiguillonMer [L'Aiguillon-sur-Mer, Vendée] = Mady, Joseph; Bardin, Églantine. *Correspondance de Joseph Mady et Églantine Bardin* (Arch. départ. de la Vendée, 1 Num 384 1-22).
- BargeBarraisBussolles [Allier] = Barge, François. *Avoir vingt ans dans les tranchées*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, C.D.R.P., 1984.
- BaronMonnières [Loire-Atlantique] = «“Villa-les-tranchées”. Lettres et souvenirs d'Auguste Baron», prés. par Catherine Blanloeil, in *Les Poilus vendéens (Recherches vendéennes, n ° 7, 2000, 79-130)*.
- BarthaburuStPalais [Pyrénées-Atlantiques] = Barthaburu, Michel. *La Grande Guerre de mon père. Carnets et correspondances d'Élie Barthaburu (1914-1919)*, Pau, Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn, 2014.
- BouchetChâtelleraut [Vienne] = Bouchet, Raoul. *Lettres de guerre d'un artilleur de 1914 à 1916*, [édition et] avant-propos de Jean-Pierre Fendler, Paris, L'Harmattan, 2002 (Mémoires du xx<sup>e</sup> siècle).
- BougaudStAubin [Jura] = [*Correspondance de*] Hippolyte Bougaud et Félicie Mougeot [1914-1919], in *Correspondances conjugales 191-1918*, éd. Clémentine Vidal-Naquet, Paris, Robert Laffont, 2014, 1-60 (Bouquins).
- ChagnonBéthines [Vienne] = Griffon-Fouco, Martine. *Lettres à Hortense. Histoire d'un amour perdu durant la Grande Guerre*, La Crèche, Geste Éditions, 2009.
- CollompMontagnac [Alpes-de-Haute-Provence] = Collomp Marie-Auguste. *Un instituteur provençal dans la Grande Guerre: Marie-Auguste Collomp. Lettres à Léontine*, présentées et annotées par Alain Collomp, Forcalquier, Les Alpes de Lumière, 2004.
- DartiguesCaudéran [Gironde] = *Les Carnets de route du sergent Maurice Dartigues. Grande guerre 1914-1918*, Bordeaux (68 rue Gambetta, 33000), A. Dartigues], 1989.
- DelfaudStDenisPin [Charente-Maritime] = Delfaud, Marc. *Carnets de guerre d'un hussard noir de la République*, préface d'Antoine Prost, publ. par Jeanne Delfaud sous la dir. du général André Bach, Triel-sur-Seine, Éditions Italiques, 2009.
- DenisChantonay [Vendée] = Denis, Omer. *Un prêtre missionnaire dans la Grande Guerre. 1914-1919. Extraits choisis et annotés des carnets de guerre par Denise et Alain Bernède*, s.l., Sotéca, 2011.
- DespeyrièresLaussou [Lot-et-Garonne] = Despeyrières, Henri. *C'est si triste de mourir à 20 ans. Lettres du soldat Henri Despeyrières 1914-1915*, présentées par Alexandre Lafon, préf. du général André Bach, Toulouse, Privat, 2007.
- DuboulozAnthy [Haute-Savoie] = Dubouloz, Michel, dans *Chroniques de guerre. Anthy 1914-1918*. «*Les hommes de terre ont mauvaise mine*», éd. par Hélène Bariot-Duchêne, Aristide Chambaz, Chantal Fontanel, Paris, L'Harmattan, 2007.
- DucruyÉcoche [Saône-et-Loire] = Ducruy, Cyrille. *Si ça vient à durer tout l'été... Lettres de Cyrille Ducruy, soldat échochois dans la tourmente de 14-18*, textes recueillis et commentés par Christophe Dargère, Paris, L'Harmattan, 2010.



- DuvergerStÉmilien [Gironde] = Duverger, Jean-Paul. *Récits et lettres de la guerre 1914-1918 du sous-lieutenant Jean-Paul Duverger*, présentés et annotés par Frédéric-Pascal Perri, Les Éditions du Net, 2011.
- EscholierParis [Ariège] = Escholier, Raymond. *Avec les tirailleurs sénégalais 1917-1919. Lettres inédites du front d'Orient*, Paris, L'Harmattan, 2013, 2 vol. [né à Paris, attaches avec l'Ariège].
- FauconnierBarbezieux [Charente] = Fauconnier, Henri. *Lettres à Madeleine, 1914-1919*, Paris, Stock, 1998.
- FerroulStSulpice [Tarn] = Ferroul, Édouard. « Un Tarnais dans les combats d'août 1914. Édouard Ferroul de Saint-Sulpice », prés. par Rémy Casals, in *Revue du Tarn*, n° 225, 2012, 121-156.
- GrappeOris [Oris-en-Rattier, Isère] = Grappe, Étienne. *Carnets de guerre 1914-1919: 52 mois sur le Front*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- GuillauminYgrande [Allier] = Chaline, Nadine-Josette. *Émile Guillaumin, paysan-écrivain bourbonnais, soldat de la Grande Guerre* [Lettres de 1914-1918], Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014.
- GuilleuxVouhé [Deux-Sèvres] = Kocher-Marbœuf, Éric. *1914-1918. La Grande Guerre d'Olivier Guilleux*, La Crèche, Geste éd., 2003.
- GuinotStPierreCh [Saint-Pierre-du-Chemin, Vendée] = Guinot, Joseph. « Mes "grandes vacances". Guerre 1914-1918. Emploi du temps de mes cinquante-six mois de mobilisation », prés. par Louis Renaud, in *Les Vendéens dans la Première Guerre mondiale: ils témoignent (Recherches vendéennes, n° 13, 2006, 355-478)*.
- HervouetStGMontaigu [Saint-Georges-de-Montaigu, Vendée] = Hervouet, Auguste. « *Harcelés par une pluie de fer et de feu...* », Saint-Georges-de-Montaigu, Association ADEPAH, 2010.
- JacquelinQuetigny [Côte-d'Or] = [Jacquelin, Henri]. *De la rue d'Ulm au Chemin des Dames. Histoire d'un fils, trajectoire d'un homme, 1902-1918*, éd. Claire Jacquelin, Paris, L'Harmattan, 2000.
- JacquesVarennesA [Varennes-en-Argonne, Meuse] = Jacques, Lucien. *Carnets de moleskine*, préf. de Jean Giono, Paris, Gallimard, 2014 [1939].
- JacquierAnthy [Haute-Savoie] = Bariot-Duchêne Hélène, Chambaz Aristide, Fontanel Chantal. *Chroniques de guerre. Anthy 1914-1918. « Les pommes de terre ont mauvaise mine »*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- LasbleisLamballe [Côtes-d'Armor] = Lasbleis, Eugène. *Lettres de guerre (1915-1919)*, publ. par son fils André Lasbleis, Chantilly, Horarius et C<sup>ie</sup>, 2006.
- LeSegretainLaval [Mayenne] = Le Segretain du Patis, Joseph. *Écrire la guerre. Les Carnets d'un poilu*, Paris, LBM, 2014.
- LeymonnerieRibérac [Dordogne] = Leymonnerie, Jean. *Journal d'un poilu sur le front d'Orient*, présenté par Yves Pourcher, Paris, Pygmalion, 2003.
- MartinLongefoy [Savoie] = Martin, Antoine. *La Chasse à l'homme. Lettres de guerre et carnet journalier d'Antoine Martin (1914-1915)*, prés. par Richard Deschamps-Berger, Saint-Michel-de-Maurienne, Éditions 73-La Croix blanche, 1989.
- MourlotParis = *Un ouvrier-artisan en guerre. Les témoignages de Gaston Mourlot. 1914-1919*, éd. Collectif CRID 14-18, Moyenmoutier, Edhisto, 2012.
- NautonGrèzes [Haute-Loire] = Nauton, Marie-Jean-Pierre. *Correspondance de guerre (1914-1918)*, Arch. départ. de la Haute-Loire, 3 Num 120.
- NédoncelleCléty [Pas-de-Calais] = *Carnets de guerre* < [www.chtimiste.com/carnets/Nedoncelle](http://www.chtimiste.com/carnets/Nedoncelle) >.

- OliveMarseille [Bouches-du-Rhône] = *Chacun sa guerre. 596 lettres d'un jeune Marseillais [Noël Olive] au front*, présentées par Claude Chanteloube, Bandol, Chez l'auteur, s. d., 513 p., multigraphié.
- PacaudMontceau [Saône-et-Loire] = Pacaud, Pierre-Barthélémy. *Correspondance de Pierre Pacaud*, présentée par Ph. Feune (Historial de Péronne, 1.ECO.1413.1).
- PensuetMeung [Meung-sur-Loire, Loiret] = Pensuet, Maurice. *Écrit du front. Lettres de Maurice Pensuet, 1915-1917*, éd. Antoine Prost, Paris, Tallandier, 2010.
- PézardParis = Pézard, André. *Nous autres à Vauquois*, préface de l'abbé Bernard Roch, Presses Universitaires de Nancy, 2001 [1917].
- PlumardLuart [Sarthe] = Plumard, Henri. *Lettres d'Henri Plumard* <www.chtimiste.com/carnets/Plumard>.
- QueyVersoye [Savoie] = *Poilus savoyards (1913-1918). Chronique d'une famille de Tarentaise*, éd. Jacques Lovie, Chambéry, Gens de Savoie, 1981.
- RheinFlorimont [Territoire-de-Belfort] = *Correspondance d'Henri Rhein (1914-1918)*, Arch. départ. de la Vendée, 1 Num 395.
- RocherCambonL [Cambon-lès-Lavaur, Tarn] = Bloque, Philippe. «La guerre d'Émilien Rocher. Correspondance d'un Vauréen au front (octobre 1914–février 1915)», *Revue du Tarn*, n° 195, automne 2004, 636-657.
- RoumigièresLaguépie [Saint-Martin-Laguépie, Tarn] = *Alfred Roumigières. Un instituteur dans la guerre 1914-1918*, prés. par François Pioche, Castres, Société culturelle du Pays castrais, 2013.
- RousseauAntigny [Vendée] = Rousseau, Jean. *14-18. Les poilus de Vendée*, La Roche-sur-Yon, CVRH, 2006.
- RullierJuignac [Charente] = Rullier Pierre. *Chère petite sœur*, présenté par Jean Rullier, [Montreuil], [J. Rullier], 1995.
- Saint-PierreNantua [Ain] = Saint-Pierre, Dominique. *La Grande Guerre entre les lignes. Correspondances, journaux intimes et photographies de la famille Saint-Pierre*, Bourg-en-Bresse, M & G Editions, 2006, 2 vol. en pagination continue.
- SauvageCaderousse [Vaucluse] = [Sauvage, Émile]. *Lettres du front*, Orange, Élan Sud, 2008.
- TardyValence [Drôme] = Tardy, Georges. *Un Poilu dans la Grande guerre. Lettres et photos de Georges Tardy*, éd. par Bruno Tardy, Fontaines-sur-Saône, B. Tardy, 2009.
- ThomasVérosvres [Saône-et-Loire] = Thomas, Jean-Louis. *Carnets d'un prêtre-soldat*, publ. par Marc Émorine, s. l., B. Giovangeli, 2013.
- TortigerAzatRis [Azat-le-Ris, Haute-Vienne] = Tortiger, Firmin et Gustave. *Ils ont fait la Grande guerre!*, Tours, Villèle, 2009.
- VandrandVodable [Puy-de-Dôme] = Ghouati-Vandrand, Marie-Joëlle (éd.). «*Il fait trop beau pour faire la guerre*». *Correspondance de guerre d'Élie Vandrand, paysan auvergnat (août 1914-octobre 1916)*», Vertaizon, Éd. La Galipote, 2000.

## Régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains en Haute-Bretagne

Quand j'ai entrepris de traiter le thème qui m'a été confié pour ce colloque, je me suis efforcé de disposer des bases nécessaires pour le faire. Si l'on connaît de nombreux et souvent copieux recueils de dialectalismes dont la validité a été assez souvent éprouvée, il n'en va pas de même pour les régionalismes. J'ai donc entrepris de lire et dépouiller quelques centaines de pages de littérature documentaire écrite à l'époque médiévale dans les régions dont le dialecte contemporain m'est familier, à savoir la Bretagne avec débordements sur les provinces voisines du Maine et de l'Anjou. Ce sont des publications de documents ou d'extraits de documents rassemblés par des archivistes et des historiens pour des recherches historiques et juridiques. Certaines ont déjà été utilisées dans une perspective lexicographique, en dernier lieu par le DMF et antérieurement, avec une grande attention aux spécificités des textes, par T. Matsumura (*RLiR* 62, 561-565), P. Rézeau (1986 notamment) et P. Barbier (on en voit des traces dans le FEW), mais la matière n'en est pas épuisée. C'est essentiellement la période du moyen français qui est illustrée dans ces documents, celle justement où l'écrit est le plus accueillant aux régionalismes, du fait de l'abondance documentaire et avant que la standardisation ne gagne la partie. J'ai pu ainsi relever quelques centaines de données qui, par leur type lexical ou leur sens, ne m'ont pas paru d'usage généralisé dans le domaine d'oïl médiéval, à en juger par les instruments usuels de la lexicographie du français médiéval (Gdf, TL, AND<sup>2</sup>, DMF, FEW). J'ai écarté, bien évidemment, les variantes formelles régulières qui relèvent de l'histoire de la graphie et des traitements phonétiques dialectaux, sauf, exceptionnellement, lorsque la lexicographie française en fait, à tort, des types particuliers. Les hapax non plus n'ont pas été retenus. Je ne prétends pas attribuer définitivement la qualité de régionalismes à ces quelques centaines de lexèmes. Ils ont été seulement réunis par une première approximation, qui demanderait donc à être affinée, pour fournir une base de travail à la comparaison entre régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains. Celle-ci se fera dans un premier temps sur un échantillon aléatoire, puisque déterminé par la première lettre de l'alphabet, et dont une annexe donne la liste. Par la suite, j'extraurai de mes données celles qui m'ont paru les plus appropriées pour soutenir mon propos<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sauf indication contraire dans la bibliographie, les abréviations utilisées sont celles du FEW, sauf pour les textes médiévaux où ont été préférées celles du DEAF. Gilles Roques m'a fourni des compléments et des corrections qui ont très sensiblement amélioré mon texte et dont je lui suis très reconnaissant.

## 1. Comparaison entre régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains

La lettre A- de mon recueil de spécificités lexicales rassemble 50 unités médiévales qui, à première vue, ne semblent pas avoir été d'usage général à travers tout le domaine francophone au cours de la période du moyen français. Je ne prends aucun risque en retenant *arsion* s.m. "crime d'incendie", dont j'ai trouvé un nouvel exemple breton de 1411, puisque Gilles Roques lui-même a montré qu'il a été particulièrement vivant dans l'Ouest de la période médiévale jusque dans les dialectes contemporains (FEW 25, 356b, \*ARSIO). Le caractère régional du premier mot de la liste: *abatue* s.f. "action de démolir (une construction)", dont j'ai réuni quatre exemples bretons pendant le premier quart du 15<sup>e</sup> siècle, ne fait pas de doute non plus, puisque la lexicographie française n'en connaissait jusqu'ici qu'une seule attestation dans un document de 1395, breton lui aussi<sup>2</sup>. À l'inverse, la régionalité reste une hypothèse seulement vraisemblable pour *avenaie* s.f. "champ où on a récolté de l'avoine" qui a été recueilli dans un document du Bas-Maine, puisqu'on ne disposait jusqu'ici que d'un hapax du 14<sup>e</sup> siècle non localisé<sup>3</sup>. Avec *adouber* v.tr. "fouler (des tissus)", dont j'ai deux exemples dans le Pays de Retz, on a affaire à une spécialisation, non signalée jusqu'ici, mais peut-être simplement négligée, du sens de *adouber* v.tr. "préparer, arranger", largement répandu. On voit que cette liste réunit des unités lexicales dont le caractère régional est avéré et des spécificités qui ont été recueillies dans des documents rédigés par des scribes au service d'administrations localisées et à destination d'un public lui aussi localisé. Ce sont donc des unités lexicales soit reçues, c'est-à-dire courantes, soit acceptables, dans une zone géographique d'extension plus ou moins vaste.

Elles suffisent cependant comme échantillon en vue d'une comparaison avec les données dialectales d'époque contemporaine (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles) enregistrées par le FEW ou la lexicographie dialectale récente sur le gallo (Auffray, Driano) ou bien l'ALBRAM. Ces 50 unités lexicales médiévales n'ont plus que 15 correspondants dialectaux contemporains: *abiennner*, *afestaux*, *afiage*, *agrat*, *aire*, *aisible*, *aisibleté*, *amulonner*, *angevine*, *aras*, *arsion*, *atraits*, *augeul*, *avirer*, *avoir*. Ce qui représente moins du tiers des données anciennes. La proportion est indicative, et elle n'est pas fautive. Le reste de ma liste offre de nombreuses concordances entre passé et présent, mais elles restent très nettement minoritaires.

<sup>2</sup> Mais l'aire ancienne ne se limite pas à la Bretagne, puisqu'on en connaît une première attestation à Poitiers en 1281, en contexte latin, cf. François Villard, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. 1076-1319*, Poitiers, Société des archives historiques du Poitou, 1973, p. 298: 'une abatue de domo que fuit Raboteau sita in Salneria in Foro novo' (communication de G. Roques).

<sup>3</sup> Mais, comme me le signale Gilles Roques, il s'agit d'une interprétation par TL 1, 732 de ChansOxFS, non retenue par Långfors (SottChansOxFL IX, 12: 'J'ain et desir, certes, ne saicoment, Demixele Eolent de la Vesnoie') qui a maintenu son choix postérieurement (R 69, 432).

Ces concordances concernent d'abord des réalités concrètes de la vie rurale. En premier lieu les productions du sol, spécialement les instruments et les tâches agricoles: *afiage* s.m. "plantation d'arbres", *agrat* s.m. "engrais végétal", *aire* s.f. "bassin d'un marais salant", *amulonner* v.tr. "mettre (le foin, la paille) en meule", *augeul* s.m. "petite auge où tombe le grain de la trémie", *avoir* s.m. "bétail". L'habitation est aussi en cause avec *afesteaux* s.m.pl. "tuile faitière", *aisible* adj. "commode, aisé; demeurant à proximité", *aisibleté* s.f. "commodité", *atraits* m.pl. "décombres, gravats". Mais c'est aussi le cadre de vie moins terre-à-terre qui donne lieu à de tels maintiens, le cadre juridique: *arsion* s.m. "crime d'incendie", le cadre calendaire: *angevine* s.f. "fête de la nativité de la Vierge, le 8 septembre", la représentation de l'espace: *à l'aras de loc.prép.* "au niveau de, au ras de", ou l'activité humaine *abiennner* v.tr. "mener à sa fin, au résultat final recherché", ou les relations sociales: *avirer* v.tr. "confier à (qn) la mission de (faire qch); v.pron. se charger de (faire qch)".

Il faut noter, dans quelques cas, que, si le terme a survécu, il a pris un sens plus concret dans le dialecte contemporain, d'où hbret. *arsion / arcion* s.f. "brûlure" (Auffray; Driano), hbret. *avirer* v.tr. "détourner; faire revenir" (Auffray; Driano), bmanc. hmanc. *avirer* "donner la bonne direction" (FEW 14, 393a), hbret. *ézibl* adj. "agile, facile, valide" (Auffray). Il y a un maintien des régionalismes par les dialectalismes, mais il est partiel et il concerne surtout le domaine des réalités de la vie quotidienne du monde rural ou bien il se focalise sur celles-ci. C'est ainsi que se marque le changement de nature entre les deux usages linguistiques, le régionalisme médiéval et le dialectalisme contemporain.

Par rapport à ces maintiens, les données qui n'ont pas perduré dans l'usage oral contemporain se distinguent très nettement, sur les plans diachronique, diaphasique et diamésique.

Certaines disparitions sont la conséquence du changement technique et culturel entre le monde médiéval et le monde contemporain. L'évolution de la culture des céréales a depuis longtemps périmé la distinction entre *avoine grosse* loc.nom.f. "avena sativa" et *avoine menue* "avena strigosa", selon la distinction de l'éditrice du document (ComptesLamballeC 237, 238), parallèle de *gros blez* loc.m.pl. "céréales de moindre valeur que le froment" (1422/1423). Les moulins à foulon ne sont même plus un souvenir dans les campagnes, il n'y a donc pas à s'étonner de la disparition de *adouber* v.tr. "fouler (des tissus)".

Mais la plupart des manques sont dus au fait que les documents médiévaux relèvent d'une langue administrative, alors que le dialecte d'époque contemporaine est la langue de la vie rurale. Il y a une opposition diaphasique entre le lexique de praticiens de l'administration, du droit et des finances et celui des paysans. Dans les documents médiévaux pullulent:

- les termes relatifs à la gestion de l'espace public, comme:

*atache de moulin* loc.nom.f. "emplacement propice à l'édification et l'installation d'un moulin à eau", *accroissement* s.m. "atterrissement, terrain gagné sur un fleuve par alluvionnement";

– les termes juridiques, tels que :

*adit* s.m. “rédaction d’un acte de procédure”, *aloué* s.m. “substitut d’un sénéchal”, *alouise* s.f. “juridiction d’alloué; procuration donnée à un fondé de pouvoir”, *apens* s.m. “examen critique en justice par l’une des parties des témoignages qui lui sont opposés par la partie adverse”, *apenser* v. tr. “examiner critiqueusement en justice les témoignages opposés par la partie adverse”, *apropriement* s.m. “appropriation d’un bien immobilier”, *avantagier* adj. “(seigneur) qui a la suprématie d’une zone en marche; (zone en marche) qui relève de la suprématie d’une seigneurie”, *avantageux* adj. “(zone en marche) qui relève de la suprématie d’une seigneurie”, *avenancement* s.m. “estimation; procédure permettant de désintéresser un créancier en lui donnant terres et revenus de son débiteur jusqu’à concurrence de sa dette”, *avenanter* v.tr. “estimer, priser; transférer la possession de (un bien) d’un débiteur insolvable à son créancier”, *avouance* s.f. “état de celui qui est sous la protection de qn”;

– les termes de comptabilité tels que :

*acon* s.m. “compte; reddition de compte”, *apreci* s.m. “estimation de la valeur, du prix d’une chose”, *apreciement* s.m. “estimation de la valeur, du prix d’une chose”, *apurement* s.m. “vérification définitive d’un compte”, *apurer* v. tr. “vérifier (un compte)” (celui-ci en concurrence avec la variante préfixale alors courante en Bretagne *enpurer* v.tr.), *arollement* s.m. “inscription sur un rôle”, *avanz* s.m. “avantage, profit”;

– et les dénominations de taxes et d’impôts, tels que :

*acens* s.m. “esp. de taxe”, *airage* s.m. “redevance en grains payable après la moisson”, *apetisage* s.m. “imposition sur la vente de vin au détail”, *avenage* s.m. “redevance en avoine liée au droit de pâture dans les bois seigneuriaux”.

Le moyen d’expression, l’écrit ou l’oral, par lequel nous prenons connaissance de ces usages joue un rôle important dans leur différenciation. L’opposition diamésique est à la source d’un certain nombre de spécificités de l’écrit. Il est bien connu que la langue administrative a une prédilection pour les nominalisations, les substantifs déverbaux auxquels la langue parlée préfère des tournures verbales. Quelques substantifs de ce type forment plus d’un dixième des unités de notre liste :

*abatue* s.f. “action de démolir (une construction)”, *afermation* s.f. “action de donner à ferme, affermage”, *arendation* s.f. “action de bailler à rente”, *atienement* s.m. “fait de pourvoir à ses besoins, subsistance”, *avablement* s.m. “action d’abattre, d’araser au niveau du sol”.

Une autre caractéristique de la langue administrative, c’est la chasse à l’ambiguïté génératrice de contestation, par le recours à des formulations complexes, voire redondantes, comme *assemblement o* loc.prép. “avec, en accompagnement de (sens comitatif)”, parallèle de son synonyme *ensemblement o*, tandis que le dialecte se satisfait du simple *o* prép. “avec” (FEW 25, 62b, APUD) ou bien a réservé à cette préposition *o* l’expression du moyen et de l’instrument, en adoptant la locution prépositive répandue postérieurement pour l’expression de l’accompagnement *quant et* (FEW 2, 1416b, QUANDO).

On voit aussi la langue écrite se démarquer de la langue parlée, en doublant la forme reçue par une autre mieux intégrable au lexique commun. Le même texte jux-

tapose les verbes *amulonner* v.tr. “mettre (le foin, la paille) en meule”, attesté à travers tous les parlers de l’Ouest, de la Normandie jusqu’à la Saintonge (FEW 6/3, 308a, MUTÜLUS) et *amouloner* v.tr. “mettre (le foin, la paille) en meule” qui, en domaine d’oïl, n’est pas documenté dans les parlers dialectaux mais qui a été signalé à diverses reprises à l’écrit : afr. *ameulonner* v. a. “mettre en tas” (norm. 1406, Gdf 8, 104), nfr. id. (‘dial’ ; seit Wailly 1784) (FEW 6/3, 27b, MÖLA), parallèlement à mfr. *enmeullonner* “mettre le foin en tas” (norm. 1457) (*ibid.*). Aussi bien le *ameulonner* / *enmeullonner* de Normandie que le *amouloner* du Maine représentent une réfection du régional *amulonner* par ‘influence secondaire de *meule*’, comme le disait Michèle Clarendon dans une remarque de l’un des articles *amulonner* du DMF. En alignant la famille lexicale sur le fr. *meule* s.f. “gros tas de foin, d’herbe, de paille”, par un rapprochement paronymique aux yeux des étymologistes, la langue administrative manifeste sa tendance à intégrer les spécificités régionales dans le cadre standard.

## 2. La stabilité des diatopismes : une continuité mobile plutôt que des synchronies isomorphes

Après cette mise en perspective des désaccords entre les deux ordres de faits, venons-en aux concordances. Celles-ci, pour minoritaires qu’elles soient, n’en sont pas moins réelles. On peut se contenter de les mettre en évidence pour manifester que la variation diatopique est une constante dont un certain nombre de traits restent fidèles à eux-mêmes à travers le temps au long de plus d’un demi-millénaire. Mais ces preuves de continuité méritent d’être mises à profit pour retracer l’histoire des usages linguistiques. Cette mise en rapport demande cependant certaines précautions. La comparaison précédente a montré que les dialectalismes ne peuvent être utilisés tout uniment comme des éléments définitoires du régionalisme ancien. Les régionalismes doivent d’abord être définis en synchronie, puisque la correspondance entre les deux types de matériaux ne concerne qu’une partie très minoritaire des données médiévales. Mais une fois cette régionalité établie, elle peut être mise en relation avec la répartition géographique des dialectalismes contemporains, ainsi que le fait Gilles Roques (*RLiR* 61, 604), par exemple, pour la famille lexicale de *deblasme* s.m. “excuse” et *deblasmer* v. tr. “excuser” dont les localisations médiévales (anorm. abret. aang. apoit.) coïncident avec celles des dialectalismes contemporains (hbret. ang. poit.), l’aire de ces derniers étant légèrement réduite par rapport à l’ancienne. L’isomorphie approximative des deux synchronies confirme la validité de la caractérisation de régionalisme par sa permanence dans deux types de données hétérogènes, chronologiquement et linguistiquement.

Mais il importe que les deux répartitions soient liées et significatives. Selon le FEW (3, 29ab, DEFENSUM), la survie d’afr. mfr. *defois* s.m. “terre, bois, etc., dont l’entrée est interdite”, attesté notamment en Bretagne, n’est illustrée à l’époque moderne en domaine d’oïl que dans le Maine et en Anjou. Il est de fait, à en juger par les dictionnaires, que l’aire couverte en ce sens par le représentant de DEFENSUM pourrait

s'être rétractée vers l'Ouest au cours du moyen français, mais la disparité entre les deux types de données interdit de tirer quelque information historique que ce soit de la localisation limitée des données contemporaines face à l'ample couverture des données textuelles.

Il y a même des cas où on n'a aucun intérêt à tenir compte des données dialectales, car certaines sources dialectales peuvent être trompeuses. Les matériaux du *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)*, de Georges Dottin, fournissent l'essentiel des données étiquetées: bmanc. dans le FEW. Ils sont livrés en notation phonétique, mais il ne faut pas en déduire que ce soient des notations *de auditu*: ce sont des translittérations d'une foule de glossaires manuscrits, comme l'a indiqué l'auteur et comme le prouvent des notations fautives comme [akan'te] "aquant et, avec", qui est une erreur pour [akā'te] ou encore [ma'jɛ] "menton, mâchoire inférieure" (FEW 21, 301a) pour [mag'ne] "menton" (*ibid.* 302a)<sup>4</sup>. Et, parmi les manuscrits utilisés, il y en avait qui mêlaient des dépouillements textuels aux données orales. Quand le texte est cité dans l'article, on peut en inférer l'origine de la donnée, mais cette pratique est loin d'être généralisée. L'in vraisemblance en 1898 d'une donnée telle que [egaj də fyef] "égail de fief, dépendance d'un fief", la Révolution ayant aboli la féodalité en Mayenne comme partout ailleurs en France, aurait dû inviter à ne pas retenir cette locution dans l'article \*AEQUALIARE (FEW 24, 211b), comme l'un des maintiens du mfr. *esgail* s.m. "répartition autoritaire par les officiers seigneuriaux d'une redevance à lever sur les habitants alors concernés collectivement" propre à la Bretagne où mes documents en révèlent quelques attestations. Par prudence, il est conseillé d'ignorer dans ce glossaire les survivances bas-mancelles qui sont sans équivalent ailleurs. C'est pourquoi j'ai écarté tacitement ci-dessus bmanc. *akō* "à-compte", seule donnée contemporaine (FEW 2, 994b) susceptible de poursuivre le type lexical qui paraît propre à l'anglo-normand et à la Bretagne médiévale où j'en ai noté une dizaine d'exemples et que j'ai donc déclaré sans postérité.

C'est quelquefois l'interprétation des matériaux dialectaux qui est abusive. Le FEW (8, 62b-63a, PAUSARE) voit ainsi une continuation de mfr. *pos* m. "repos, paix" (Oléron 1345, Bph hist 1917, 339; hbret. 16. jh.), dont j'ai relevé en Bretagne trois exemples au sens de "cessation provisoire (de poursuite, de paiement)" aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, dans: ang. *pos* "repos", *peau* "lieu de repos de l'animal dans l'étable", *pos* "endroit où l'animal à cornes se repose". Transférer un terme juridique dans les étables, c'est entériner les hypothèses aventurées des glossairistes. Il est plus avisé de partir de l'ordre donné à l'animal entrant dans l'étable: [a tɔ̃ 'po] "à ta place!" dont le substantif équivalait à hbret. *pôt* s.m. "pieu d'attache dans l'étable" (Auffray), soit le représentant de lat. *pōstis* (FEW 9, 248ab).

Une fois cet examen critique passé, les répartitions dialectales peuvent servir à confirmer le caractère régional des données médiévales. C'est encore plus évident

<sup>4</sup> Ce dernier confirmé par Mayenne *magenet* m. "menton" (1987) qui adapte le suffixe de bmanc. [ma'jɛ] m. "mâchoire inférieure, menton" (FEW 6/1, 459a, MASTICARE) sur le radical syncopé de bmanc. [mago'ne] v. "mâchonner" (*ibid.* 21, 458b).



quand le dialectalisme n'est que l'une des modalités de survivance du régionalisme médiéval et que le mot existe à l'époque contemporaine en indivision entre régionalisme et dialectalisme. Je signale seulement que les documents médiévaux documentent depuis le Moyen Âge des régionalismes sémantiques contemporains que je n'avais pas réussi à dater correctement dans le DRF. Il est clair que ce sont les données contemporaines qui aiguïssent l'attention du lecteur et lui font noter *bourc* s.m. "centre d'une commune par opposition aux écarts" (1387, ComptesLamballeC 88) dans des oppositions entre des lieux-dits et des centres paroissiaux, courantes dès cette fin du 14<sup>e</sup> siècle et tout au long du 15<sup>e</sup> siècle, de même que son corrélatif en zone d'habitat dispersé: *village* s.m. "hameau" (1391, ActesJeanIVJ 486) qui se réfère à des lieux-dits qui n'ont jamais eu le statut de paroisse, au cours de la même période. Dans le même domaine de l'organisation paroissiale, la succursale d'une église paroissiale est dénommée couramment *trève* s.f. en français de Bretagne comme l'indiquent la lexicographie bilingue franco-bretonne qui en fait l'équivalent de bret. *trev* s.f. "trève (division de paroisse); succursale" (Hemon), *trev* s.f. "trève et par ext. annexe" (Favereau 2000) et la lexicographie du gallo qui enregistre *treve* s.f. (Auffray; Driano)<sup>5</sup>. C'est un emprunt au breton par l'intermédiaire du latin médiéval *trevia* s.f. (Lagadeuc 1499 s.v. *treff*), qui a été précédé par l'emprunt direct *treffs* s.m. (1428, ActesJeanVB 3, 233; 1496, Laurent 257), *tref* s.m. (1439, ActesJeanVB 4, 219).

J'ai réuni, avec l'aide de Gilles Roques pour certaines, deux dizaines d'attestations de mfr. frm. *enfeu* s.m. "caveau dans les églises pour la sépulture des morts" entre 1469 et le troisième quart du 17<sup>e</sup> siècle, qui se rencontrent à travers toute la province et n'en sortent pas. Ménage et Saint-Simon sont quasiment les seuls étrangers à la Bretagne qui l'utilisent avant que la Révolution ne fustige et n'abolisse, comme droit féodal, le *droit d'enfeu* en 1790. Le mot a été repris au milieu du 19<sup>e</sup> siècle comme terme d'archéologie et c'est à ce titre qu'il est entré dans les dictionnaires français au sens de "niche funéraire à fond plat pratiquée dans les murs des églises pour y recevoir des tombes". Il en subsiste cependant à l'époque contemporaine une unique attestation comme régionalisme de la ville de Nantes: *enfeu* "concession à perpétuité dans un cimetière" (Eudel 1884, 61; mal classé FEW 3, 436b, FATUM). La survie orale d'un

<sup>5</sup> A la différence de la lexicographie du français contemporain qui l'ignore, la lexicographie française du 18<sup>e</sup> siècle le connaissait, cf. nfr. *trève* "succursale" (regional, z. b. Bretagne, Enc 1765; Ac 1762-1798), mal classé par le FEW (17, 361b, \*TREUWA), puisque c'est un emprunt au breton *trev* (cf. Deshayes 2003 s.v. *trev*), celui-ci seulement utilisé par le FEW pour reconstruire un gaulois \**trebo-* à partir de 'ir. *treb* "wohnung", kymr. *tref*, abret. *treb* "quartier eines dorfes, dorf" (13/2, 232a, \*TRÉBARE). Cet emprunt mériterait de faire l'objet d'un nouvel article dans la section du FEW consacrée aux étymons bretons (FEW 20, 1-17). Il conviendrait d'y ajouter quelques données que j'ai rencontrées dans mes documents et qui illustrent les régionalismes par emprunt: mfr. *couober* s.m. "premier réservoir de la série des chauffoirs dans un marais salant" (1412-1423, Gallicé 2003, 300; ActesJeanVB 1, 93), d'où frm. *cobier* (voir TLF), mfr. *eres* s.m. "vêtement" (1420, ActesJeanVB 3, 5; FEW 20, 8b; 23, 217b), mfr. *menehi* s.m. "lieu d'asile" (1407-Lagadeuc 1499, ActesJeanVB 1, 93), de bret. *minic'hi*, et mfr. *renée* s.f. "mesure de capacité pour les grains" (1418-1732, ActesJeanVB 2, 246; FEW 23, 220a), qui calque bret. *rennad*.

régionalisme de la langue administrative et ecclésiastique se limite dans ce cas à un sociolecte urbain, mais cette coïncidence très limitée reste significative: 1) *enfeu* est propre à la Bretagne, à date ancienne, et à une ville de cette province à date contemporaine; 2) une néo-formation est totalement exclue pour ce déverbal. La continuité spatiale entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine peut donc être générale aussi bien que résiduelle.

Les régionalismes se maintiennent donc aussi bien comme régionalismes que comme dialectalismes, ce qui indique que la distinction établie par les usages en synchronie n'est pas décisive pour la perpétuation. Semblablement on peut voir que l'ampleur des aires couvertes n'est pas plus déterminante. Des régionalismes de petit rayon aussi bien que de très grand rayon peuvent se maintenir en tant que dialectalismes.

L'ampleur de l'aire couverte à date ancienne se déduit de l'abondance des sources et des attestations. La lexicographie (Gdf 2, 476ab s.v. 2. déguerpie; DMF s.v. déguerpie<sup>1</sup>; DEAF G-1568-9; FEW 17, 566a, \*WERPIAN) a déjà enregistré nombre d'exemples du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle de *deguerpie* s.f. "femme dont le mari est décédé, veuve" de la Normandie jusqu'en Poitou et de la Région parisienne jusqu'à la Bretagne. Dans mes documents j'en ai repéré une vingtaine d'exemples en Bretagne aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup>. En comparaison avec cette profusion de données, le résultat dans les parlers dialectaux est infime, puisque le FEW ne signale sa survie qu'à Jersey et en Saintonge, c'est-à-dire dans deux périphéries de l'aire ancienne, et on n'en a signalé aucune survivance en Bretagne.

P. Rézeau a apporté récemment une première attestation de mfr. *bardeau* s.m. "barrage sur l'eau, batardeau" (Saint-Jean d'Angély 1425, *RLiR* 78, 407), qui a un correspondant bien documenté au cours du même siècle en Bretagne: *bardel* (1455, *ComptesLamballeC* 206) et *bardeau* (Rennes 1458-1475, *AppCartStGeorges* 106, 112, 114; Guérande 1472, *Gallicé* 2003, 302). Sa vitalité ne se déduit pas seulement de ces attestations, mais aussi de sa force d'expansion, responsable de bret. *bardell* s.f. "bardeau, rebord; batardeau, réservoir" (Favereau 2000). Le FEW l'attribue au français du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle sans aucune référence (19, 24b; reprise de 1, 252b). J'imagine que cette mention est une interprétation du *Dictionnaire Général* qui enregistre *bardeau* m. "barrage en planches établi sur un cours d'eau" ('vieilli'), avec un seul exemple d'Agrippa D'Aubigné, déjà signalé par Littré. En méconnaissance d'autres attestations, j'y vois un régionalisme attesté de la Saintonge à la Bretagne aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Entre cette époque et l'époque contemporaine, les attestations se sont raréfiées (hbret. 1783, Durand-Vaugaron 1969, 299), mais elles se sont maintenues dialectalement çà et là en Haute-Bretagne, en Anjou et en Poitou (FEW 19, 24b; ALBRAM 490). L'aire occidentale, de la Bretagne à la Saintonge, jalonnée au 15<sup>e</sup>

<sup>6</sup> Y compris sous la lecture: *degreppe* (*ComptesLamballeC* 81, 87, 303, etc.) à comparer à *depreca* (*ibid.* 87), qui est à lire *depieca*.

siècle à ses deux extrémités nord et sud, s'est rétractée, mais elle est restée semblable au cours du temps.

L'exemple suivant illustre une situation moins claire. Le représentant de lat. *fossātum* est attesté en domaine d'oïl aux deux sens, apparemment antonymiques, de *fossé* s.m. "tranchée servant à l'écoulement des eaux et à la séparation des propriétés" ou bien *fossé* s.m. "clôture formée d'une élévation de terre". Ce dernier sens, auquel correspond le français *talus*, est une spécialité des parlers dialectaux de Normandie et de Bretagne (FEW 3, 741a; ALN 500; ALBRAM 431), qui manque à GdfC s.v. fossé et DMF s.v. fossé. J'en ai rencontré une attestation dans un document de 1407 où il est enjoint, d'abattre, de raser des talus, 'de faire enclorre en la closture de la ville de Dol, le cloestre de l'église du chapitre de Dol, et faire araser les foussez d'environ celle eglise' (ActesJeanVB 2, 80). Ce sens de "talus" est plus anciennement attesté, chez le normand Guillaume de Digulleville (PelVieS 9169 'Adonc sur un fossé monter', TL = id. dans l'éd. de B. Stumpf). Bretagne et Normandie, anciennement comme à l'époque contemporaine, la continuité est apparente, mais est-elle réelle? Car ce sens est documenté encore plus tôt par AliscRé 7477 'Renoart monte sor un fossé herbu', sens dont Régnier proposait en note d'autres attestations: ThebesR 5445 et TristBérM<sup>4</sup> 992, où il est fait mention d'une clôture par des fossés. Gilles Roques me signale le même emploi dans ContPerc<sup>4</sup>TW 11264 et l'article de Jonas (1971) qui en documente d'autres attestations anciennes notamment chez Rutebeuf et modernes en Belgique romane, entre autres. Le substantif *fossé* s'est appliqué, très largement à date ancienne, à l'ensemble de la tranchée et du talus constituant conjointement la clôture, le contexte pouvant focaliser sur l'un des deux éléments constitutifs. Et le choix sur l'élément saillant, le talus, que manifestent les parlers dialectaux a pu se fixer dans les usages juridiques locaux qui auront accru progressivement son emprise, jusqu'à constituer la vaste aire continue dans les parlers dialectaux occidentaux et sur laquelle se greffe l'emprunt sémantique bret. *kleuz* "(anciennement) fossé; (usuel) talus" (Favereau 2000).

Voilà deux exemples qui, au minimum, montrent que la taille des aires couvertes n'est pas liée mécaniquement à travers le temps. A l'inverse, des aires d'ampleur très réduite, à en juger par la documentation disponible, ont pu se maintenir. Je n'ai trouvé dans la lexicographie aucun exemple d'un emploi métaphorique de *chandelier* dans le domaine technique qui soit antérieur à l'époque classique (FEW 2, 181a, CANDELABRUM). Par contre un document du Pays de Retz datable de 1361/1370 mentionne 'daux molins à chandelier' (CartSiresRaysB 2, 70-71) et atteste donc mfr. *chandelier* s.m. "fort pivot vertical en bois qui supporte un moulin à vent" auquel correspond à l'époque moderne au bord de la Loire le relevé de 'moulins en chandelier' (Montrelais 1742, Durand-Vaugaron 1967, 334) et à l'époque contemporaine en Anjou: ang. *moulin à chandelier* (VerrierO s.v. chandelier et moulin) qui fait l'objet d'un chapitre "Moulins sur pivot ou "chandeliers" dans un ouvrage ethnographique (Rivals 1976, 246-249). Ces quelques données documentent le terme dans la vallée ligérienne, mais il est impossible d'évaluer l'importance de l'aire qu'il a pu couvrir.

Il est clair que la probabilité de rencontrer dans la documentation médiévale le vocabulaire technique est infiniment plus faible que pour celui des positions sociales ou de l'occupation du sol et donc que l'évaluation de la taille des aires médiévales est fonction de cette probabilité différentielle. Néanmoins il y a des exemples où la rareté moderne coïncide avec celle qu'on constate à date ancienne, sans qu'on puisse l'expliquer par des raisons spécifiques. La lexicographie (Gdf 2, 642c et DMF s.v. *desrif* s.m. "débordement") a recueilli un déverbal de fr. *desriver* v. intr. "sortir de ses rives, déborder (d'un cours d'eau)": afr. mfr. *desrif* s.m. "débordement" (hbret. manc. 1262-1476/1479)<sup>7</sup> dont les trois attestations du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècles sont exclusivement haut-bretonnes et mancelles, avec des jalons en Bretagne au 18<sup>e</sup> siècle: *derys / derris* (1751-1752, Durand-Vaugaron 1969, 311 ; 323), exactement comme les données dialectales rassemblées par le FEW (10, 412b, RIPA), hormis quelques expansions dans l'extrême sud de la Basse-Normandie. Au total l'aire couverte, à date ancienne comme à date moderne, ne couvre pas plus qu'une province et demie et ce n'est pas un mot qui relève du vocabulaire technique.

La lexicographie ancienne n'avait pas trouvé de dérivé formé sur afr. mfr. *raiz* s.f. "racine" avant que le DMF ne relève, avec la très juste qualification de 'régionalisme', *desraisser* v. tr. "déraciner" dans l'*Ovide moralisé* (1466/1467), puisqu'on n'avait pas tenu compte de mfr. *deraisser* v.tr. "débarrasser des souches (un terrain qu'on défriche)" (ang. 1415, VerrierO s.v. *dérinser*)<sup>8</sup>. Selon le FEW (10, 26b, RADIX), ce verbe n'est continué que dans la moitié sud de la Haute-Bretagne. Mais en voici une variante *derinczer* (qui n'est pas phonétiquement régulière) dans un document rennais de 1491: 'a esté à vos dites orateurs rompu, dillacéré et derinczé une oeseraye' (AppCartStGeorges 135). Si l'on additionne les données dialectales correspondantes classées à raison (FEW 10, 26b, RADIX) et à tort (16, 656b, \*RAIN), on voit que ce type ne couvre que le Maine, une bande orientale de la Haute-Bretagne et le nord de l'Anjou, en complétant les attestations anciennes (DuPineauR s.v. *dérincer*) et contemporaines (ALBRAM 164 et 250).

Le FEW a dispersé sous PANNUS (7, 562a) et sous TRAPPA (17, 353b) les attestations médiévales de *trapan / trapen* s.m. "planche" qui sont propres à la Champagne (apparemment confirmé par DMF s.v. *trapan* s.m. "planche, ais de bois"), mais dont le type est documenté en français à l'époque moderne sous des sens techniques spécialisés. On voit bien la possible métonymie entre "planche" et "assemblage de planches" qui induit à y rattacher une donnée morbihannaise: Malestr. *trépan* "assemblage de planches formant séparation entre deux étages" (FEW 7, 562a). Celle-ci est confirmée par Morb. [tɔrpã] s.m. "plafond" (ALBRAM 589 p 31) et Sérent [tɔrpã] s.m.

<sup>7</sup> Le FEW (10, 412b) l'attribue à tort à l'ancien normand, puisque l'attestation de 1262 se rencontre dans un document de l'abbaye de Boquen dans les Côtes d'Armor.

<sup>8</sup> Gilles Roques m'en communique une nouvelle attestation, à Angers, en 1450, où les preneurs d'une pièce de terre en friche s'engagent à 'desraisser ou faire desraisser ladicté pièce de terre des boys et autres empeschemens qui y sont et icelle necte dedans les neuf ans' (« Cartulaire de La Haie-aux-Bonshommes », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers* 1899, 247.

“plancher entre le rez-de-chaussée et l’étage”. Mais la forme du mot, constante dans ces données dialectales, est *trapan*, distincte du *trapan* champenois. Et cette forme est confirmée en 1431 par un document médiéval, qui relate les dégâts causés, dans une commune de l’actuel Morbihan, par l’écroulement de la séparation entre deux étages sur les céréales engrangées au rez-de-chaussée d’une grange dîmeresse: ‘nostred. salle cheut sur ycelui orge et fut perdu et gasté comme le tout ou environ par l’atilleure [l. la tilleure] de la couverte de lad. salle, la terre des solliers, treppans et autres ordures qui cheurent dedans’ (ActesJeanVB 3, 302). Quelle que soit son étymologie, le mot se maintient formellement et sémantiquement à travers le temps sur une zone restreinte, la partie romane du Morbihan. Ce n’est pas un terme technique et la rareté des données, aussi bien anciennes que modernes, est liée à son faible rayon d’usage.

En voici un dernier exemple. X. Leroux a récemment signalé dans une œuvre angevine, le *Mystère de Saint Vincent*, mfr. *corbeau* s.m. “bout de rondin incomplètement carbonisé” (Anjou 1476, *RLiR* 77, 485) auquel il a accordé le sens du terme angevin des charbonniers contemporains et qu’il a mis en relation avec un équivalent dialectal contemporain: bmanç. *korbyáo* “branche de bois sèche ou morte dans un arbre (Montourtier)” (non retrouvé FEW 2, 1238-40, *cōrvus*). Le même mot se rencontre dans un bail de métayage du Bas-Maine où la dame d’Olivet abandonne à ses métayers le bois tombé dans la forêt pour leur chauffage: ‘et lour donoins le bois sert [?] [,] corbeaux et souchez chaist pour lour chauffage, monstrez par le segréer de la forest, le terme durant’ (bmanç. 1335/1342, JoubertAgr 32). Les traces anciennes aussi bien que modernes de cet emploi métaphorique sont infimes et concentrées dans un assez petit périmètre.

Il y a une continuité entre l’écrit médiéval et l’oral contemporain, qui repose sur la continuité séculaire des usages oraux, par-delà les variations de niveau de langue. Mais il est rare que les aires couvertes apparaissent isomorphes: ou bien la documentation est lacunaire, ou bien l’évolution a réduit ou accru la zone de maintien. La continuité des spécificités lexicales ne paraît pas mécaniquement liée à une ampleur de l’aire ancienne, car la documentation ancienne atteste des faits lexicaux aussi bien de faible rayon que largement employés.

### 3. L’utilité des dialectalismes pour les données anciennes

La continuité entre régionalismes anciens et dialectalismes contemporains n’est pas seulement un indice de la régionalité de l’usage linguistique. Elle offre d’autres ressources à quiconque s’intéresse aux régionalismes.

#### 3.1. *Le repérage des régionalismes anciens*

Quand les textes nous révèlent une antédation de plusieurs siècles pour un mot français, celle-ci incite à reprendre la question plutôt qu’à simplement enregistrer cette nouvelle première attestation.

C'est un mot du français commun que *pré-salé* s.m. "mouton engraisé dans des pâturages côtiers périodiquement inondés par la mer; cette viande". Mais si cette viande peut être ainsi étiquetée sur l'étal de n'importe quel boucher, l'animal lui-même ne se rencontre que sur une étroite bande littorale. Le référent est régional, et non le mot. Telle est du moins à l'époque moderne la situation, mais elle est récente puisque, à en croire les dictionnaires, frm. *pré salé* loc.nom.m. "pré voisin de la mer et dont l'herbe est imprégnée de sel" n'existe que depuis 1732 (FEW 9, 334a, PRA-TUM; TLF s.v. pré-salé), tandis que la locution est attestée trois siècles plus tôt dans les documents bretons, dès 1405, en opposition avec *pré doux* loc.nom.m. "pré dont l'herbe n'est pas imprégnée de sel" (CartSiresRaysB 2, 403, 427, 430, 438). Le second terme de l'opposition n'a d'existence effective que dans les régions côtières (cf. Auf-fray s.v. *prë*; ALBRAM 423\* p 2006, 2010, 410), puisque la distinction est inutile partout ailleurs. Il en résulte que *pré-salé* est un régionalisme que la voie commerciale a diffusé à l'époque moderne.

En français, le verbe *rader* v.tr. "passer une radoire sur la surface d'une mesure pleine de grains, pour faire tomber ce qui dépasse et avoir la juste mesure" n'est documenté selon la lexicographie que depuis 1723 (FEW 10, 90a, \*RASITORIA; TLF). Or j'en relève un exemple en 1368 dans un document breton: 'et en oultre dit que le sepme levé sur le tout le demourant doit estre comble par les bouessaux et que apres doivent estre radez et le conblage rabatu' (1368, ActesJeanIVJ 1, 161). Il n'y a là rien d'extraordinaire, puisque le substantif correspondant *radoire* s.f. "instrument de bois plat, en forme de règle, destiné à enlever le trop-plein des mesures de grains et de sel" est attesté en Champagne depuis 1322 (TLF) et qu'il est admis que le verbe est tiré de ce substantif. Mais la forme la plus commune anciennement est *ratoire* (Gdf 6, 620a s.v. 2.ratoire s.f.; TL s.v. rastroire; FEW 10, 89b, \*RASITORIA), tandis que les formes dialectales de type *radoire* (en dehors du frpr. et de l'occit.) n'apparaissent que dans le sud du domaine d'oil: ang. *radoue*, centr. *radouère*, Joigny [Yonne] *radoire* (*ibid.* 89b-90a). On a la même configuration pour la variante *radure* du dérivé *rature* (*ibid.* 90a). Le verbe connaît des emplois métaphoriques dans l'Ouest (Mée *rader* v.a. "couper (le blé) en se servant de la faucille un peu comme d'une faux" (*ibid.* 91b; ALBRAM 40 p 48, 63) et en Champagne (mouz. Guign. *râder* "racler", Buzancy id. Babin 692 *ibid.* 92a) et c'est dans les mêmes zones qu'ont été notés les déverbaux *rade* s.f. "radoire" et *rade* adj. "plein jusqu'au bord" (*ibid.* 90a). Enfin le nom d'agent est attesté en français antérieurement au verbe: frm. *radeur* m. "celui qui est chargé de mesurer le sel en le radant sur le minot" (Fur 1690-Besch 1858), ce qui, en liaison avec la réalité dénommée, implique que cette famille lexicale, sous la forme qu'elle a prise en français au 17<sup>e</sup> siècle, est issue de la diffusion d'un régionalisme.

D'un type spécifique dont les attestations dialectales sont éparpillées sur une aire très large, il est légitime de supposer que la formation de ce type est ancienne. Si la lexicographie usuelle n'en fournit pas de preuve, il faut peut-être les chercher. Les parlers de Normandie et de Bretagne connaissent un type Louv. *cureau* [m. "enfant de chœur"], mal. [ky'rjo] (FEW 2, 651b, CHORUS) dont la vitalité est confirmée par

les relevés récents (ALN 1292; Auffray s.v. *qhuriaio*; Driano s.v. *qhuriaod*) et par son emprunt par le breton: vann. *cureau* “enfant de cœur” (FEW 2, 653a, note 4). La lexicographie française (Gdf; DMF; FEW) ne fournit pas d’attestation ancienne de ce croisement entre *choreaux* et *curé*, qu’on impute apparemment à l’étymologie populaire des dialectophones. Mais la lexicographie du latin médiéval l’a déjà signalé, puisque Du Cange (2, 313b s.v. *choralis*) en cite un exemple du 15<sup>e</sup> siècle que l’éditeur des *Actes de Jean V* a utilisé pour justifier son texte: ‘Et outre voulons qu’il y ait quatre cureaux pour aider au divin office, qui paraillement seront subgitz et obeiront aud. doyen comme dessus’ (1433, *ActesJeanVB* 4, 72). Voilà qui documente le sens de “clerc chantant dans le chœur à l’office”, celui-ci pouvant être complété par un relevé du DMF classé s.v. *curial*<sup>2</sup>: [Compte d’Auffroy Guyot, trésorier et receveur de Bretagne] ‘...chanoines, chappelains, curiaux et autres suppostz de ladict eglise’. Enfin la liaison avec les données contemporaines est assurée par un extrait du Cérémonial ecclésiastique de Saint-Brieuc, concernant les enfants de chœur qui sont dits *les petiz Cureaulx*, joint par Du Cange à son article *choralis*. Les données dialectales poursuivent bien un usage régional que faisait soupçonner leur étendue.

Le résultat inverse est aussi possible. Le substantif *aisibleté* s.f. “facilité, commodité”, dérivé de *aisible* adj. “facile, commode” (FEW 24, 147b, *ADJACENS*), n’est documenté anciennement que par trois attestations du 15<sup>e</sup> siècle (*ibid.*; Gdf 1, 197c; DMF s.v. *aisibleté*) et par rouchi *asibelté*, *agibelté* à l’époque moderne. Cette donnée contemporaine concorde géographiquement avec l’ancienne qui est rapportée par Hécart et à laquelle on pourrait joindre celle qui a été lue sous la plume de Chastelain, sans pouvoir y opposer celle qui a été relevée dans la traduction anonyme du *De Regimine principum* (GouvRoisArs). La présence de ce même substantif dans un parler dialectal de Bretagne: St-MartinO. [ezip’tə] s.f. “aisance; facilité” (*DialFrMA* 281), qui peut très difficilement être une recreation d’époque moderne, laisse penser que le mot a aussi été diffusé dans le moyen français de Bretagne, malgré le silence de la lexicographie. Et, en dépouillant les documents médiévaux de Bretagne, on l’y retrouve bien: ‘Et pour ce que nous suymes deuement infourmez et acertenez que la baillée desd. chouses a esté et est à plus grant pris que elle ne vault, et que la prinse que ceulx mariez en ont fait a esté pour leur aysibleté [...]’ (1413, *ActesJeanVB* 2, 168), ‘chacun d’iceulx homes pour leur aisiblité labouroient les terres prochaines de leur tenues’ (1444, Laurent 1972, 279). Sa présence en Bretagne élargit le dossier, mais cette formation est liée, comme me le signale Gilles Roques, à l’existence de l’adjectif *aisible* “commode” comme régionalisme en Bretagne et dans le nord du domaine d’où parallèlement au substantif (voir DMF s.v. *aisible*).

Dans certains cas, la combinaison des données contemporaines et anciennes peut conforter ou éliminer l’hypothèse du régionalisme originel, au point qu’il n’est pas interdit dans certains cas d’inférer des données dialectales, à titre d’hypothèse, la situation ancienne que des dépouillements ciblés permettent ensuite de mettre en évidence. Les dialectalismes peuvent être considérés comme des révélateurs potentiels du lexique ancien et contribuer à caractériser ses usages.

Un autre intérêt des formes dialectales, c'est qu'elles fournissent des informations susceptibles d'améliorer la description du lexique des documents anciens. Cela peut concerner leur forme, leur sens ou leur appartenance à une famille lexicale.

### 3.2. *Le repérage des types lexicaux*

Aussi bien le TL, le Gdf et le DMF ont un article *esclardir* v.tr. "éclairer" distinct de *esclarcir* v.tr. "id.". Godefroy et TL distinguent de même *esclardissement* s.m. "éclaircissement" et *esclarcissement* s.m. Ces formes se rencontrent, dans les relevés, 'besonders in texten aus dem westem und dem zentrum', ainsi que le dit le FEW (3, 277a, EXCLARICIRE, note 1). Ils y sont attestés dès la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle (SermBNlat14925iM 46: *esclardi* part. passé et *esclardissement* s.m.; 1388, ActesJeanIVJ 447: *esclardies* p.p. f.pl.; 1432, ActesJeanVB 4, 47: *esclardissement* s.m.; AiquinJa 1055 *esclardis* p.p.) et encore à l'époque contemporaine (FEW 3, 276b; LoireI. [sa s etjer'di] "ça s'éclaircit" ALBRAM 512\* p 406). Semblablement Godefroy distingue un article *encherdir* v.a. "enchérir" (Gdf 3, 101c) de *encherdir* "v.a. enchérir; v.n. devenir plus cher; avoir disette", tandis que TL (3, 188) ne connaît que *enchardir* et le DMF *encherdir* v.tr. "enchérir". Ce dernier est bien attesté anciennement en Haute-Bretagne (*encherdissant* p.pr. 1437, ActesJeanVB 4, 151) comme dans les parlers dialectaux contemporains occidentaux (FEW 2, 440b, CARUS; Auffray *encherdi* v.; Driano *encherdir*). Tant Godefroy que le DMF consacrent un article spécifique à *noirdir* v. "noircir" uniquement documenté anciennement par le Catholicon de Lagadeuc, mais encore connu dialectalement (FEW 7, 137a, \*NIGRICIRE et note 1; ALBRAM 518\* p 1019; Driano *nairdir*; Auffray *nairdi*). Dans ces trois cas, les verbes donnent les résultats spécifiques d'une suffixation latine en *-icire*. Mais il s'agit d'un résultat phonétique régulier, parallèle du fr. *-cir* et du poitevin *-zir*, par exemple, qui se rencontre aussi dans le résultat de substantifs tels que [ar'dij] s.f. "argile" (< *argila*), [rɔ̃d] s.f. "ronce" (< *rūmice*), [saʊd] s.f. "saule" (< *salice*), cf. Chauveau 1984, 135-136. Au contact immédiat d'une consonne antécédente, les affriquées [dʒ] et [dʒ] se sont simplifiées en [d]. L'étude des systèmes linguistiques que sont les parlers dialectaux met en évidence ces régularités évolutives que la lexicographie méconnaît. Si on commence à accorder des lemmes aux variantes phonétiques, la nomenclature des dictionnaires va devoir croître jusqu'à l'infini.

Un autre exemple est constitué par l'article *guie*<sup>2</sup> s. "imposition" du DMF qui est illustré par un exemple poitevin de 1372: '...tous les dons et octrois des impositions, guies ou tailles fais aus dis prelas, barons, seigneurs, (...) par nostre dit adversaire d'Angleterre, (...) pour les reparacions, gardes ou fortifications de leurs chasteaux ou forteresces'. J'en ai trouvé deux autres attestations dans des documents bretons, elles aussi au pluriel: 'ledit comte avoit fait plusours griefs et oppressions aux subgiez de mondit seignour [...] en leur imposent certains livraiges, pippaiges et impositions en faiz de guiez et en plusieurs autres manieres' (1390, ActesJeanIVJ 481) et 'de touz fouages, guiez, taillées et autres subvencions' (1427, ActesJeanVB 3, 201). La constance du -z dans ces nouvelles attestations, étant donné les traditions graphiques



suivies dans ces documents, invite à reconstruire un singulier \**guiet*. Celui-ci est une variante notationnelle de mfr. *guet* s.m. “redevance que le seigneur peut exiger de ses sujets pour le financement de la garde du château”, où est marquée, de façon exceptionnelle, la palatalisation des occlusives palatales au contact d’une voyelle antérieure subséquente, qui est régulière dans cette zone où la sonore aboutit souvent dans les parlers dialectaux à une affriquée [dʒ], phénomène qui a fait l’objet de la thèse de Karin Ringenson (1922). C’est le même phénomène qui explique, à la même période, la graphie du nom de lieu La Guerche par : *la Guierche* (× 2, 1406, CartSiresRaysB 2, 410) et, dans la même famille lexicale, les graphies *guiettent* « guettent », *guiettez* « guetter » (15<sup>e</sup> s., AiquinJa 1500 et 1504 dans le manuscrit).

Il n’est pas rare que de nouveaux dépouillements permettent de réduire les disjonctions entre le tableau que révèle la lexicographie des états anciens et celui fourni par les relevés dialectaux. L’ancien français et le moyen français attestent un substantif *groë* f. “gravier, terrain pierreux” que le FEW (4, 258a, \*GRAVA) localise comme : pik. westfr. 12.-14. jh. Le DEAF (G-1440) ne se prononce pas sur la localisation, le caractère occidental n’étant clair que pour la forme *groie*. Mais les correspondants dialectaux contemporains sont seulement occidentaux. De ce fait, il est impossible de dater la formation d’un type dérivé *groais* s.m., dont le FEW a rassemblé un ensemble d’attestations dialectales en Orléanais, Touraine, Anjou, Maine et Haute-Bretagne, sur une aire continue. La lexicographie ignore ce type lexical à date ancienne (Ø Gdf, GdfC, DMF, DEAF G-1440-1441 s.v. *groë*<sup>2</sup>). Mais les documents examinés permettent de relever plusieurs exemples de *groais* s.m. “pierres non utilisables en construction” en Bretagne entre 1431/1433 et 1567 (ComptesLamballeC 271; AppCartStGeorges 101, 112, 123, 124, 132, 149; Leguay 1985, 64, 67), donc de montrer que ce n’est pas une formation dialectale moderne. En outre la continuité oblige à réexaminer le classement des formes *groais* et *grois* enregistrées s.v. *groë* (DMF), comme s’il s’agissait de résultats équivalents aux formes *groye* issues de \*GRAUCA. Ces graphies semblent impliquer des substantifs masculins qui s’accordent mieux avec les formes dialectales qu’avec afr. mfr. *groë* s.f. Il y a tout lieu d’y voir les représentants anciens du type dialectal contemporain.

De tels exemples montrent que restituer le passé en le confrontant à la documentation contemporaine est une opération bénéfique, pour les régionalismes comme pour toute autre unité linguistique. Tandis que les régionalismes médiévaux sont étroitement dépendants de la documentation disponible, les données dialectales sont extraites de relevés qui, dans le meilleur des cas, ont été méthodiquement conçus et ont envisagé les productions recueillies comme des éléments d’un système linguistique.

### 3.3. L’identification des formes

Le DMF a un article *chenevoir* s.m. “chênevis” qui renvoie à *chevenoir* s.m. “chênevis” (s.l. 1460, Gdf 2, 114a) et *chenevoix* s.m. “chênevis” (CharI. 1461, Gdf 2, 104a), mais qui seraient sans correspondant dans le FEW (2, 211b-212a). La présentation

suggère qu'on a affaire à un suffixé en *-ōrīu* dont la consonne finale s'est amuie, apparemment *chenevoir* > *chenevois*. On attendrait plutôt l'ordre inverse, puisqu'il est difficile de comprendre comment un suffixe à valeur instrumentale pourrait dénommer des graines. Aussi bien formes anciennes que contemporaines le confirment. A mfr. *chesneveis* ('Item nous a paiez xviii deniers pour nostre part dou chesneveis de l'an xxxv qu'il sema pour luy et pour nous' bman. 1335/1342, JoubertAgr 43) correspondent les formes dialectales contemporaines de l'Ouest : hbret. *chenevés* [ʃɛn've, ʃɛn'vej] m. "chènevis" (Auffray), *cheneveis* (Driano), St-Thomas *šenva*, mal. *šɛnvɛ*, poit. *chen(eb)oué*, *charboi*, DSèvres, Vienne *šɛnbwɛ* (FEW 2, 212a). La suffixation y est du même ordre que celle du nom de la graine de lin, dans les données anglo-normandes : afr. *lyneis* Bibb, *linois* MélJeanr 670 (FEW 5, 368b), agn. *lineis* s. "flax; linseed" (AND<sup>2</sup>, le second sens paraissant plus adéquat). Et il semble bien que ce type ait été aussi employé sur le Continent, dans le Maine. On a exactement le même contexte que pour *chesneveis* dans : 'Item iii soulz vi deniers pour nostre part dou liners qu'il sema pour nous et pour luy' (1335/1342, JoubertAgr 43-4) qui est certainement à corriger en *lineis* s.m. "graine de lin" plutôt que l'interprétation, d'après Delboulle, comme *liner* m. "champ de lin" (FEW 5, 368a). Le FEW distinguait déjà neuf types suffixaux parmi les noms de la graine de chanvre ; ce n'est jamais que le dixième.

La mise en interrelation des régionalismes et des dialectalismes est susceptible de délimiter le champ des possibles et donc d'écarter des solutions improbables.

### 3.4. La construction de l'unité lexicale

La lexicographie généraliste, qui se donne pour objet de décrire toutes les unités lexicales produites à une époque donnée, est confrontée à l'hétérogénéité des matériaux qu'elle doit traiter, produite par les différents axes variationnels. La confrontation avec une lexicographie de moindre ampleur et longitudinale peut se révéler utile.

Si l'on en croit le FEW, le verbe afr. mfr. *eslegier* "acquérir en toute propriété" (Roland ; Froiss), *esligier* (12.-15. jh., Gdf ; TL ; Huon Regres ; MonGuill), *esliser* (pik. 13. jh., R 11, 537) ne serait documenté à l'époque contemporaine que dans les parlers de Haute-Bretagne : Fougères *élijé* "apprêter", Dol "déluré" (FEW 16, 463b, \*LET-)<sup>9</sup>. La vitalité dans la Bretagne médiévale du verbe *esliger* v.tr. "acquérir en toute propriété ; percevoir (une redevance)" est bien documentée (1427-1476/1479, CartSires-RaysB 2, 508 ; ComptesLamballeC 94, 143 ; CartLavalVitréB 3, 139), notamment par l'existence des dérivés *esligement* s.m. "perception, recouvrement (des taxes)" (Gdf 3, 481c s.v. 2.esligement ; DMF s.v. esligement<sup>1</sup> ; 1457, CartLavalVitréB 3, 180 ; 1541, Gallicé 2003,126) et *eslignence* s.f. "id." (1465/1468, ComptesLamballeC 34). Et sa survie est bien assurée dans les parlers dialectaux de Haute-Bretagne, comme le synthétisent les relevés globaux récents à partir des sources antérieures dont le FEW, dans ce cas précis, a négligé le témoignage : hbret. *elijer* v.tr. "gagner, amasser (de

<sup>9</sup> Une fois cependant qu'on y a supprimé Yonne *élijer* "soulager", voir FEW 24, 331a et note 2.

l'argent)" (Auffray), "économiser; encaisser; faire fructifier" (Driano), de même que le déverbal hbret. *eliges / élijes* s.f.pl. "bénéfices, profit financier" (Auffray; Driano). Simple rétraction par rapport à l'époque médiévale où le verbe ne paraît pas encore régionalisé, l'aire dialectale contemporaine ne peut pas servir à caractériser l'usage du verbe médiéval, mais elle peut être utilisée à d'autres fins.

Car les sens des formes du dialecte contemporain citées par le FEW: "apprêter" et "déluré" n'ont pas de rapport direct avec celui du verbe médiéval tel qu'il est défini. Il faut aussi envisager la description qu'en donne le Tobler-Lommatzsch, et notamment les sens nouveaux qu'il signale pour l'emploi pronominal réfléchi "se disculper" et "se défendre" (TL 3, 1093), qui peuvent être compris comme des spécialisations du sens primordial "se libérer, se dégager". Il convient aussi d'examiner le rapport avec mfr. *eslig(i)er* v.tr. "construire" (1388-1545, Gdf 3, 482c s.v. 2.esligier; DMF s.v. esliger<sup>2</sup>; non retrouvé dans le FEW) considéré par la lexicographie comme un verbe homonyme. Il est attesté en Bretagne, mais aussi à Lille, entre autres, et son étymologie se dérobe. Le sens admis "construire" ne convient pas, en tout cas, pour les deux constructions bretonnes parallèles: *esliger place pour faire qch* ('et y fait et esligé place pour mettre unes ventailles' 1429/1431, ComptesLamballeC 206) et *esliger la place de qch* ('fait construire partie de la dicte eglise et y eligé la place d'une vitre à six passées' Bretagne 1545, Gdf 3, 482c). Là encore, on pourrait interpréter *esliger place* comme "dégager la place (pour / de qch)". La définition "construire" que donnent Godefroy et le DMF aux attestations médiévales pourrait très avantageusement être remplacée par "disposer et préparer méthodiquement en vue d'un usage déterminé, agencer, aménager". Cela concorde avec les données dialectales contemporaines qui correspondent aux sens de "mettre (qch) en l'état voulu; mettre (qn) en capacité": Fougères *eliger* "v.tr. apprêter; v.r. s'apprêter", Vitré *s'euligeu* v.r. "se hâter", hbret. *élijer* v.tr. "ériger; élever" (Driano), Dol *éligé* adj. "déluré, dégourdi".

La co-présence, aussi bien dans la langue écrite médiévale que dans les parlers dialectaux contemporains de Bretagne, de ce que la lexicographie distingue comme deux homonymes est un indice qui doit être pris en considération en faveur de l'unicité du verbe, car il est moins probable que deux homonymes se maintiennent dans la même zone que des sens liés d'un seul et même verbe. Les données contemporaines facilitent la reconstruction du sémantisme des données anciennes.

### 3.5. La construction des familles lexicales

La mise en relation des régionalismes médiévaux et des dialectalismes contemporains est susceptible de mettre en évidence des familles lexicales dont la concordance se maintient à travers le temps dans espaces restreints.

Le DMF a un article *gese* s.f. "gouttière" qui a pour correspondant 3.*gesse* s.f. "gouttière" (Gdf 4, 268c), tous deux illustrés par des documents bretons. Le FEW (23, 18b) a classé ces données dans les inconnus, avec quelques données dialectales localisées, une en Wallonie: verv. *géh* "angle rentrant entre deux combles" (Gdg 2,

531), et les autres en Anjou : ang. *gesses* pl. “gouttière”, St-Paul du Bois *geaise* f. “gouttière placée à l’intersection de deux toits; caniveau”, Montjean “caniveau”. La glose “gouttière” est ambiguë et aux attestations des ComptesLamballeC (206, 322, 323, 326) conviendrait mieux une définition telle que “conduit d’eau de dérivation pour alimenter le bief d’un moulin”. Dans tous les cas, qu’ils soient sur les toits des maisons ou au niveau du sol, il s’agit de conduits d’eau à faible inclinaison : leur point commun est leur situation dans le plan horizontal plutôt que la verticalité. Il s’agit vraisemblablement d’une conversion du verbe afr. mfr. *gesir* v. n. “être couché, étendu” (FEW 5, 1a) continuée dans l’Ouest par Alençon *gîse* f. “partie du chemin détremée par les pluies”, d’où le dérivé hmanc. *gisière* f. “lit de terre, alluvions apportées et déposées par couches, par les eaux ou par le temps”, *jésièrre*, bmanc. *ž a z y e r* (FEW 5, 2a), et en Wallonie par lütt. *djîse* f. “pièce de bois servant parfois d’assise au cadre de voie” (*ibid.* 3b)<sup>10</sup>. Les substantivations non suffixales issues de *gesir* sont normalement des formes de participes, mais *couche* s.f. (< *coucher* v.) offrira un modèle de conversion suffisamment proche pour qu’il ait été tenté quelque part.

Étymologiquement fr. *son* s.m. “ce que perçoit l’oreille, émission sonore” représente lat. *sonus* et fr. *sonner* “vibrer, retentir sous un choc” continue lat. *sonāre*. Mais la famille lexicale est restée vivante dans la conscience linguistique des locuteurs, que l’étymon soit le substantif ou le verbe. Ainsi *son* peut valoir, comme s’il était un déverbal de *sonner*, l’action de sonner, la sonnerie, des cloches par exemple, de la période médiévale (DMF s.v. son<sup>1</sup> A.2. “musique, mélodie, sonnerie” [à propos d’une cloche]; ‘faire feuz, fumees, son de campanes et autres signes’ Guérande 1480, Gallicé 2003, 104), en passant par la période classique (‘les portes de ladicte église furent fermée [sic], et le son des cloches a cessé’ Dinan 1650, Croix 1993, 146), jusqu’à l’époque contemporaine en Bretagne (nant. *son* “sonnerie du premier coup de la grand-messe” FEW 12, 102b), où les offices étaient annoncés par *le premier son*, *le deuxième son* et *le troisième son*, usage si commun qu’il s’est diffusé jusqu’à Saint-Pierre et Miquelon. Il serait avisé de traiter les préfixés de la même façon. Ainsi le hapax *parson* s.m. est défini “son de cloche” (hbret. 1454, Gdf 6, 1b; FEW 12, 102b) ou “son de cloche (intense)” (DMF s.v. parson<sup>1</sup>), alors qu’on définit le verbe *parsonner* v.intr. “achever de sonner” (Gdf 6, 1bc s.v. parsoner; DMF s.v. parsonner; FEW 12, 100b). Le substantif est une spécialité bretonne, mais son sens est bien relié à celui du verbe et signifie “dernière d’une série de sonneries de cloches” comme le prouve un nouvel exemple de Bretagne : ‘Et chacun jour, amprès le parson de matines, sera goubeté par trois fois la plus grosse campanne de l’église, à differance de l’aultre sonnerye, et o celle mesme grosse campanne sera sonné incontinent pour lad. messe, affin que un chacun de lad. ville puisse mieux avoir cognoissance de l’heure que elle debvera estre dicte’ (1420, ActesJeanVB 3, 51), le *parson de matines* s’opposant au *premier son de matines* de Rabelais (FEW 6/1, 540a). C’est aussi le cas dans l’attestation rapportée

<sup>10</sup> La variation de sonorité de la consonne finale du radical concorde avec le fait que ‘vom 16. jh.–Platt 1835 schwankte der stammauslaut (*gisant-gissant, que je gisse* Palsgr 1530, Ac 1835: *nous gisons*, quelques-uns doublent l’s), ebenso bei den ablt.’ (*ibid.* 4a).

par Godefroy, puisque ‘l’heure du parson du Prince’ est celle où est signifiée la fin du marché par une dernière sonnerie. Enfin, du point de vue constructionnel, ce type lexical préfigure le modèle des dénominations de fin des travaux agricoles dans les parlers dialectaux de Haute-Bretagne qui connaissent : *parbatte* s.f. “fin des battages”, *parfene* “fin de la fenaison”, *parlaboure* “fin des labours”, *parloge* “fin du ramassage”, *parseye* “fin de la moisson”, etc. (Chauveau 1986, 52), où se combinent un préfixe *par-* marquant l’achèvement et un radical verbal. Enfin on pourrait attribuer au moyen français *tresson* s.m. “action de retentir, retentissement” qui n’est documenté anciennement que par AiquinJa 39 ‘Des cors qui sonnent moult est grant le treson (ms. Des corps qui sonnent moult grant letreson)’, et qui doit être dû au copiste breton du 15<sup>e</sup> siècle. C’est ce que prône le FEW (12, 102b et note 4 ‘Dieser text kommt aus der HBretagne wo das wort noch heute lebt. S. die gleiche zuss. auch bei SONARE’), qui met en relation l’attestation médiévale avec ses équivalents dans les parlers dialectaux : nant. Blain *tresson* “retentissement, son intérieur” en liaison avec le verbe : nant. Blain *tressonner* “rendre un son intérieur” (FEW 12, 100b et note 23) et St-MartinO. *tersonner* v.intr. “résonner, se répercuter par l’écho” (DialFrMA 305).

### 3.6. *La correction des lectures*

Les données contemporaines permettent aussi de corriger les lectures des formes anciennes qui sont données dans les éditions documentaires, où les fantômes ne sont pas rares comme on le sait, quand les éditeurs sont plus attachés aux informations apportées par les textes qu’à leur libellé précis, d’autant que ces documents ne sont pas toujours d’une lecture facile et qu’on ne leur a guère accordé d’intérêt linguistique. La lexicographie française suffit le plus souvent à éliminer ces fantômes, mais il n’est pas rare que les données dialectales y soient utiles. Je retiens seulement trois exemples qui ne concernent pas seulement la lecture des documents mais qui ont une répercussion sur la lexicographie historique du français.

Le premier est un hapax d’édition, qui a suscité la perplexité de l’auteur de l’article qui lui est consacré dans le DMF : *chapitrain* s.m. “lieu où vivent les chanoines (?)”. Il est de fait que le mot manque dans l’article *CAPITULUM* du FEW (2, 265b) et qu’on ne voit pas pourquoi il y aurait un chapitre de chanoines dans une église paroissiale de Vitré et pourquoi on y abandonnerait les nouveaux nés : ‘en une pièce de terre près une haye et lieu rebout fist ladicte Guillemette son enfant, et après le leva de terre de soi-mesmes [...] Sur ce, elle envelopa ledit petit enfant de deux vieilles poches sans luy donner nul pancement et tout de nuyt l’aporta au chapitrain de l’église Saint-Martin de ce lieu de Vitré, et ainsy la laissa pour ce qu’elle n’avoit de quoy le nourrir, et de paours d’estre scandalisée’ (1480, CartLavalVitréB 3, 286). Par contre tout se simplifie, si on lit *chapitreau*, variante d’afr. mfr. *chapiteau* “auvent (p. ex. au-dessus d’une porte)” (1250, Gay; Paris 1502, Gdf s.v. 1.chapitel) qui est presque exclusivement occidentale au sens ecclésiastique dans les parlers dialectaux contemporains : Avranches *chapitreau* “porche d’église” (Gdf 2, 62a s.v. 1.chapitel), hbret. *chapitrè* /

*chapitreau* “porche latéral d’une église”, etc. (FEW 2, 259a, CAPITELLUM)<sup>11</sup>. Et ce type lexical s’est maintenu comme un régionalisme du français en Bretagne au moins jusqu’au 17<sup>e</sup> siècle (Maunoir 1659, 1, 22: ‘*chapitreau*, porchet, pl. edou’; Follain 2000, 350-351: ‘pour avoir recouvert le cœur et chapitreau de l’église [...] pour avoir recouvert sur la maison de l’écolle et chapitreau’, Louvigné-de-Bais 1688/1689), avant d’être abandonné dans la bonne langue au profit de la forme plus courante et plus répandue: hbret. *chapiteau* “portail de l’église” (1717, ABret 23, 478, FEW 2, 259a). Ultime concordance avec notre exemple, la pratique d’exposer les nouveaux nés sous le porche latéral de l’église (et non pas de les confier à des chanoines !) pour qu’ils soient recueillis est connue par d’autres exemples, en Bretagne tels que: ‘Ce mercredi, environ soleil levant, Pierre Sabot, secrétaire de cette paroisse m’étant venu donner avis au presbytaire qu’il y avoit, sous le chapiteau de l’église, un enfant exposé dans un panier suspendu à l’un des chevrons dudit chapiteau, je me suis aussitost transporté à l’église’ (Saint-Vincent-sur-Oust 1654, Croix 1999, 153). Il y a toutes les raisons de changer le lemme et la définition de l’article par: *chapitreau* s.m. “porche devant une porte latérale d’une église”, tout en lui attribuant l’étiquette régionalisme.

Mon second exemple concerne aussi un hapax éditorial. Les dépouillements de Delbouille ont introduit dans la lexicographie historique quelques spécificités que Joubert a révélées dans son exploitation en 1886 d’un manuscrit intitulé *Certaines mises pour Madame d’Olivet* qui enregistre des baux et comptes de métairies, entre 1335 et 1342, de la Châtellenie d’Olivet, dans le comté de Laval, seigneurie d’une famille dont les possessions étaient à cheval sur la Bretagne et le Maine (= JoubertAgr). Ces données, que Joubert attribuait curieusement au Haut-Maine, ont parfois été affectées à: le Haut-Marne (TLF s.v. affaitage), ou: la Haute-Marne (FEW 5, 74a). Seul le DEAF s’est reporté au texte publié par Joubert, ce qui lui a permis d’extraire afr. *geniteau* s.m. “jeune bovin mâle” (1339) du contexte: ‘III geniteaux de I an, III veaux de I an et II jumenz’ (1335/1342, JoubertAgr 27) au lieu de mfr. *geniteau* [m.] “genisse” (champ. 14. jh., FEW 5, 74a). La forme du suffixe entraîne le changement de sexe et celle du radical est expliquée ‘par un croisement de *genisseau* “jeune bovin mâle” attesté en mfr. (v. FEW) avec les mots des familles à radical *genit-*, v. GENITAILLES, GENITEUR et GENITIF’ (DEAF G-487-488). Il est pour le moins curieux d’expliquer par la génitalité le nom spécifique qui est donné à ces jeunes bovins en raison de leur incapacité provisoire à la génération. Il faut bien constater que le dérivé courant dans cette région depuis le 16<sup>e</sup> siècle est de forme *genichon* en Normandie et *genisson* en Haute-Bretagne et Maine, donc formé sur le représentant régulier de \*JŪNICIA (FEW 5, 73b-74a). Or on a bien des attestations de *genisseau* à cette époque et les auteurs qui les utilisent ne viennent pas de n’importe où. Le mfr. *genisseau* “bœuf jeune” (1578, Z 28, 720), a été lu sous la plume du Bas-Normand Guy Le Fèvre de la Boderie (né au château de La Boderie, Sainte-Honorine-le-Chardonne,

<sup>11</sup> Pour le référent, voir DialFrMA 251 la photo de l’église de Saint-Martin-sur-Oust (Morbihan) avec son *chapitreau* au premier plan.

Orne)<sup>12</sup> et sous celle de Cesar Egasse Du Boulay, *Le thresor des Antiquitez romaines*; Paris, Denys Thierry, 1650, p. 374: ‘Ambegnae ou Ambieгнаe estoient des brebis ou vaches qui ayant porté deux genisseaux d’une ventrée, estoient sacrifiées à Junon avec leurs genisseaux des deux costez’. Cet auteur est né vers 1610 à Saint-Ellier-du-Maine (Mayenne), à deux ou trois dizaines de kilomètres d’Olivet. L’accord géographique, morphologique et/ou lexical entre données écrites et orales par-delà les siècles impose de réduire l’anomalie de *geniteaux* en *geniceaux*.

C’est d’autant plus facile qu’une correction d’un *c* par un *t* ou inversement d’un *t* par un *c* s’impose au moins deux fois dans les documents que j’ai utilisés. J’ai trouvé, dans une procédure d’adjudication à la bougie, une ‘escamote de chandelle’ (1480, Comptes LamballeC 178) qui doit être la première attestation, une fois lue *estaincte*, de nfr. *adjudication à éteinte de chandelle* “où l’enchère est ouverte tant qu’une petite chandelle n’est pas consumée” (Trév 1704-ende 18. jh., FEW 3, 320b), dont l’usage est bien documenté en Bretagne<sup>13</sup>. J’ai buté aussi sur deux *octuper* v.tr. “obstruer, empêcher l’écoulement des eaux dans une voie d’eau” (ActesJeanVB 2, 115) qui représentent fr. *occuper* v.a. “remplir un certain espace” (seit H Mond), mfr. *occuper* “remplir” Brebeuf, “encombrer” Froiss, “empêcher l’accès de, obstruer” (1627, SdrFrib 2, 237) (FEW 7, 300b, ÖCCŪPARE; DMF s.v. occuper II.2.a: *occupé* “envahi, encombré”).

Mon troisième exemple concerne encore la région de Vitré, mais cette fois en Bretagne. Dans le récit d’une exaction commise par des officiers seigneuriaux, ceux-ci sont accusés d’avoir saisi et emporté dans un prieuré des ‘barges, linceaux, oreilliers, couvrechies’ (1395, ActesJeanIVJ 589). On ne voit pas ce que des *barges*, quel que soit l’homonyme qu’on retienne (*barge* “esp. d’oiseau échassier”, *barge* “bateau à fond plat”, *barge / berge* “bord d’un cours d’eau”, *barge* “meule de foin, de céréales”), viendraient faire en tête d’une liste de pièces de literie et de vêtements. Comme il s’agit de la reprise d’une publication de Jouön des Longrais, dont l’édition du Roman d’Aiquin n’a pas été unanimement louée, et que le manuscrit est malheureusement perdu, on en est réduit aux conjectures. La seule que je voie possible est *barne / berne* s.f. “couverture d’étoupe” dont la plus ancienne attestation provient de Bretagne: ‘une coitte avec son travers lit, une couverte de drap et une berne dessus’ (1625, *Inventaire de la maison noble de la Levrandièrre au XVII<sup>e</sup> siècle*, ed. Barbier de Montault, Vannes, 1892, p. 4; TLF s.v. berne<sup>2</sup>) et qui est bien répandu dans les parlers dialectaux de l’Ouest. Le FEW signale nant. *barne* f. “drap de lit” (23, 32a), saint. *barne* f. “grosse toile, sorte de bâche” (*ibid.* 75a). La répartition est plus vaste que ces deux références. L’ALBRAMms a récupéré ce type [barn]/[berne] au sens de “couverture d’étoupe” en IlleV. CôtesN. Morb. LoireI. MaineL. et au sens de “drap d’aire” en Morb. LoireI.

<sup>12</sup> Cf. Guy Le Fevre de La Boderie, *Diverses meslanges poétiques*; ed. crit. par Rosanna Gorris; Genève, Droz, 1993, p. 16.

<sup>13</sup> Cf. *à éteinte de chandelle* (Le Croisic 1562, in Caillo, *Notes sur Le Croisic*; nouvelle ed.; Nantes, Charpentier, 1869, p. 262; Noël du Fail, *Memoires des plus notables et solempnels arrêts du Parlement de Bretagne*; nouvelle ed.; Rennes, Vatar, 1654, pp. 62, 1015; Pierre Belordeau, *Coustumes generales des pays et duché de Bretagne*; Paris, Nicolas Buon, 1635, p. 810).

MaineL., tandis que le même type est attesté par ALO 758 “un drap de lit” en LoireI. Vendée, DSèvres (p 31) et par ALO 86 “le drap de vannage” en LoireI. MaineL., Vendée, DSèvresN. CharI. A travers tout l’Ouest, ce type lexical est donc connu comme dénomination d’une pièce de literie, couverture grossière ou drap, et d’une espèce de bêche utilisée pour vanner. Et, depuis que Wartburg (ZrP 68, 415-417) a repris la proposition de Barbier (BarbProc 1, 28-29), ce substantif est communément lié au verbe *berner* v.tr. “vanner; faire sauter (qn) en l’air sur une couverture tenue par plusieurs personnes, pour se moquer de lui” qui semble propre aux auteurs de l’Ouest au cours du moyen français (dp. 1486, DMF; RézeauNoëls; BaldGarg). La relation entre le substantif et le verbe est encore appuyée par la comparaison avec mfr. *vanner* v.a. “berner” (1377, Hav; 1549-Stoer 1625, Est *berner*), etc. (FEW 14, 160b, VANNUS et note 10), dont l’aire paraît non occidentale. L’adoption de cette correction permettrait de resserrer l’histoire du verbe français.

Ces corrections restent plus ou moins hypothétiques, leur principale justification étant d’éliminer des hapax et de rendre les textes intelligibles, tout en renforçant la liaison entre régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains.

#### 4. Reconstruction de la dynamique linguistique

Il est utile, comme j’espère l’avoir montré, de chercher à homogénéiser ces deux types de données pour améliorer la description du lexique du français médiéval. On peut aussi assigner une autre finalité à leur conjonction, qui serait d’en tirer des éléments d’une reconstruction de la dynamique linguistique, une diachronie active. La mise en interrelation des régionalismes médiévaux et des dialectalismes contemporains permet dans un certain nombre de cas de mettre en évidence une histoire.

Parmi les différents exemples possibles j’en ai retenu quelques-uns qui mettent en relation et liaison le vocabulaire de professions qu’on oppose souvent, le meunier et le paysan, le marin et le paysan, et qui montrent l’interaction entre lexique et morphologie de même qu’entre lexique et phonétique. Je signale simplement quelques lexèmes anciens qui ne se rencontrent plus à l’époque moderne que comme toponymes en Bretagne. La toponymie maritime est préfigurée par: *baule* s.f. “grève marécageuse et inculte en bord de mer” (1415-1546/1548, ActesJeanVB 2, 187-188; Gallicé 2003, 297, 298), la toponymie urbaine par: *marcheiz* s.m. “place du marché” (1423-1438, ActesJeanVB 4, 206; Gallicé 2003, 178) et la toponymie fluviale par: *massereau* s. m. “atterrissement dans le cours de la Loire” (1395-1430, ActesJeanIVJ 673; ActesJeanVB 3, 182, 183, 277). Les formations toponymiques d’époque française relèvent, elles aussi, de l’histoire lexicale.

La conjonction des régionalismes médiévaux et des dialectalismes modernes permet de retracer l’histoire d’un ensemble lexical, parfois jusqu’à décider des étymons, en mettant en évidence que mer et campagne sont associées dans les provinces maritimes. Voici une famille apparemment originale dans le paysage lexical du français:



- *tille* s.f. “torchis” (*tile* 1455/1458, ComptesLamballeC 273; *tylle* 1465/1468, *ibid.* 268 ‘reparer et paver de tyllé en plusieurs endroiz les greniers’);
- *tiller* v. “garnir de torchis (des colombages ou des planchers entre deux étages)” (1437/1440, *ibid.* 208 ‘avoir tille [l. tillé] et endouille [l. endouillé] lad. couverture par le dedans’);
- *tilleure* s.f. “torchis garnissant un plancher entre deux étages” (1431, ActesJeanVB 3, 302 ‘fut perdu et gasté comme le tout ou environ par l’atilleure [l. la tillëure] de la couverte de lad. salle, la terre des solliers, treppans et autres ordures qui cheurent dedans’).

Je n’ai pas retrouvé cette famille lexicale dans la lexicographie des états anciens du français (Ø Gdf, TL et DMF). Mais le FEW en a dispersé quelques traces tirées des dialectes contemporains. La première est *bmanc.* *tiyas* [f.] “colombage, pisé” (FEW 13/1, 329, *TILIA*). C’est un dérivé en *-ācea* qui a été retrouvé jusqu’aux dernières enquêtes dans le Maine et en Basse-Normandie: MayenneN. [ti’jas] s.f. “torchis” ALBRAM 443, OrneS. id. ALN 956 p 40, parallèlement à un dérivé en *-āta*: Mayenne [ti’je] s.f. “torchis” ALBRAM 443 p. 82. Il rime avec son synonyme resté bien vivant dans cette région (cf. ALBRAM 443): fr. *terrace* f. “torchis, terre à foulon” BenSMAure, *tierasse* (hain. 13.-15. jh), *terrasse* (15.-16. jh., Gdf; DC), “boue” (Nevers 1438), “esp. de terre dont on fait des creusets” Hornk 1599, *hmanc.* *terrasse* “torchis, argile mélangée de paille pour la construction” (FEW 13/1, 253a et note 44), mais le rapport entre les deux synonymes ne peut relever que d’une influence secondaire, comme on va le voir.

Le dérivé en *-āta* laisse supposer l’existence du verbe, qui a bien été récupéré dans les Côtes-d’Armor et le Morbihan sous des sens secondaires: [ti’jə] v. tr. “enduire; éclabousser; gicler” (ALBRAM 440, 441). Mais le sens premier s’est conservé en poitevin-saintongeais par SeudreS. *tiller* “construire un *tilli*”, lié au dérivé en *-āticiu*: *poit.* *bgât. tilli* “plafond en planches”, SeudreS. “faux plancher pour masquer en dessous les chevrons d’un toit” (tous FEW 17, 394b, *BILJA*). Selon la remarquable hypothèse de Wartburg, c’est l’adoption par les terriens de la famille du terme de marine mfr. frm. *tille* f. “couvert ou accastillage, qui est à l’arrière d’un bateau non ponté” (seit 16. jh., *ibid.*), dont le plus ancien élément est mfr. frm. *tillac* m. “pont supérieur d’un navire”, documenté à Rouen depuis 1369 (v. TLF et DMF s.v. *tillac*), conformément à son origine norroise. La dérivation s’éclaire si l’on prend en compte les variantes mfr. *tillas* (1472), mfr. *tillart* (15. jh.), ang. *teillas* (tous FEW 17, 394b), mfr. *tillat* (hbret. 1478/1479, Gallicé/Buron 2004, 67). Sa variation paraît assez semblable à celle que connaissent *hansac/hansart* (voir DEAF H-139-140), *godendac/godendart* (DEAF G-931-932), afr. mfr. *brouillas*, mfr. frm. *brouillard*, etc. Le plus simple est d’y voir les variantes d’un dérivé originel en *-āceu* qui reçoit, comme attendu, la graphie *tillac* de la zone de formation du mot, la Normandie (cf. GossenGramm<sup>2</sup> 94), maintenue en français jusque dans l’oralité. Le régionalisme du lexique maritime n’est en français qu’une forme lue, tandis qu’il s’est introduit dans les langues et parlers des côtes occidentales par l’audition. Il est passé du lexique de la marine à celui des terriens des provinces côtières, depuis qu’Andrieu de La Vigne l’a utilisé en 1496 dans un passage où, selon le DMF (s.v. *tillac*), ‘le sens maritime n’est pas évident’.

Mais, en Bretagne l'application du mot, diffusé oralement depuis la Normandie, aux planchers des habitations des terriens lui a valu de prendre, au moins depuis le même 15<sup>e</sup> siècle, le nom du matériau dont on les garnissait, d'où le breton *tilhas* m. "torchis" (Favereau 2000) et sa féminisation avec le dialectal *bmanc. bnorm. tillace* f. "torchis" (ci-dessus). Le breton atteste encore d'autres membres de la famille, depuis au moins le 18<sup>e</sup> siècle, avec la même évolution sémantique qu'en Haute-Bretagne: bret. *tilh* m. "torchis; paroi", vann. *tilhen* f. "cloison, entre-deux", tout en maintenant le rattachement au terme de marine par le dérivé bret. *tilher* m. "tillac; plancher de torchis" (voir Favereau 2000; Ernault 1904; Hemon 1959-1979, 3074-3075). Il est notable que ce terme de marine, d'origine norroise, se soit implanté, dès l'époque médiévale, dans la langue des terriens des zones côtières depuis la Picardie jusqu'à la Saintonge<sup>14</sup>.

C'est un problème identique que présente une autre famille lexicale. Avant l'invention de la machine à vapeur et du moteur à explosion, la seule source d'énergie, en dehors de celle que fournissaient les humains et les animaux, c'était celle qu'utilisaient les moulins, d'abord la force des courants d'eau, puis celle du vent. Quelques technicistes des moulins que nous révèlent les documents anciens ne se rencontrent plus qu'à propos de l'outillage des paysans et manifestent donc que la langue des ruraux continue la langue populaire des techniciens d'autrefois. Dans quelques parlers dialectaux dispersés à travers toute la Haute-Bretagne a été noté à l'époque contemporaine *marbre* s.m. "arbre de transmission horizontal de bois ou de métal" que le FEW a classé sous *MARMOR* (6/1, 364b) et sous *ARBOR* (25, 88b)<sup>15</sup>. Il est de fait que la motivation du substantif est énigmatique, puisqu'il est exclu qu'il s'agisse d'une métonymie: matériau > instrument fait de ce matériau. Ni GdfC ni DMF ne signalent quoi que ce soit d'approchant s.v. marbre. Pourtant on peut trouver des antécédents de ce sens, d'abord aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles en Bretagne: 'de plus fournira un autre orillier sous le bout de dehors du marbre du moulin du Mée' (1681, Durand-Vaugaron 1969, 305), 'le moulin nommé porzlouarn [...] le marbre duquel icelluy thoumas charpentier dit estre de nulle valleur et ne valloir que pour bois a feu' (Douarnenez 1682, Durand-Vaugaron 1967, 340), 'les deux coussins ou orilliers en bois portant les deux bouts du marbre sont pourie et de nulle valleur, qu'il faut substituer par deux autres de bois de chesne' (1773, id. 1969, 305). La plus ancienne attestation se lit au 15<sup>e</sup> siècle dans le compte rendu de travaux de charpenterie dans un moulin: 'Et audit moulin de la Lande [...] fere l'orillier soubz le marbre et le plumaz [...]' (1436, Comptes-LamballeC 329).

<sup>14</sup> Voir sur cette famille l'article que lui avait consacré David Trotter, «Le *clou tillart*: régionalisme normanno-picard en ancien français?», *RLiR* 65, 369-380, qui complète les propositions par E. Buchi, FEW 22/2, 162ab, pour de possibles extensions dans le lexique maritime jusqu'à Bayonne.

<sup>15</sup> Avec dans ce dernier cas une tentative d'explication dans la note 8: 'Auch bei Li als provinziell erwähnt. Das *m-* ist wahrscheinlich aus *moulin* herübergenommen. *marbre* findet sich allerdings als Ausdruck der Schiffer in der Bed. "Zylinder von Treuil, auf dem sich die Drossel, die zum Manövrieren des Ruderbootes eines großen Schiffes dient" findet.' Jal.

Cette spécificité bretonne doit être mise en rapport avec le vocabulaire technique des moulins, précisément Nord *marbre* s.m. “coussinet sur lequel tourne l’arbre moteur du moulin” (1669-1674, Coutant 2009, 611), par métonymie de Nord *marbre* s.m. “pierre calcaire dont on fait le coussinet sur lequel tourne un arbre, généralement l’arbre moteur du moulin” (1501-1682, *ibid.*), celui-ci par ellipse de *Pierre de marbre* “id.” (1417-1517, Coutant 2009, 729) et, par dérivation, Nord *marbreau* s.m. “coussinet sur lequel tourne un arbre, généralement l’arbre moteur du moulin” (1357-1758, Coutant 2009, 611). En Anjou, province voisine de la Bretagne, le point de départ s’est maintenu jusqu’au 20<sup>e</sup> siècle : *Pierre de marbre* loc.nom.f. “coussinet de calcaire légèrement creusé et arrondi, sur lequel repose l’arbre-moteur du moulin et qui est graissé avant la mise en marche” (Rivals 1983, 60). C’est à l’intérieur de cette famille lexicale que s’insèrent les données de Haute-Bretagne, qui témoignent d’une réorganisation terminologique ancienne : la paronymie des deux termes a entraîné l’affectation du nom du coussinet à l’arbre moteur qu’il supporte, du 15<sup>e</sup> siècle jusqu’au 20<sup>e</sup> siècle, d’abord dans les moulins, puis, à partir de là, dans les machines agricoles (IlleV. CôtesN. Morb., ALBRAMms p 5, 32, 35). Et, par inversion du rapport, le support de l’arbre y a été dénommé par un dérivé de *marbre* : *marbrière* s.f. “support en maçonnerie de l’arbre moteur” (1675, Durand-Vaugaron 1969, 305).

Les deux autres termes mentionnés, conjointement au *marbre* dans le même document, *l’orillier* et *le plumaz*, dénomment des supports de l’arbre moteur à ses deux extrémités. Le premier est encore attesté antérieurement dans un moulin à foulon : ‘It a Denis Redon charpentier pour avoir fait de son boues une pile de chesne a fouler les draps pour I desd. moulins foulerez et fait et mis les orilliers de boues pour porter lad. pile’ (1423/1426, ComptesLamballeC 209). Le FEW (25, 994b) ne l’a retrouvé que par Québec [*oreiller* m.] “coussinet de pierre, de métal sur lequel tourne le tourillon de l’arbre de la roue (d’un moulin)” (1755, L’HeurMoul 134). Mais cette présence outre-Atlantique prouve que la diffusion de cet emploi métaphorique a dû être large, surtout si on le met en rapport avec le second.

Car celui-ci, *plumaz*, apparemment un dérivé en *-āceu* de lat. *plūma*, doit être un emploi métaphorique parallèle de *orillier*. C’est ce technicisme qui doit s’être diffusé parmi les paysans comme le nom d’une pièce qui a une fonction comparable, le support de l’age de la charrue, bien attesté dans les parlers dialectaux de l’Ouest, après confusion des résultats [a] de *-āceu* et [a/aʎ] de *-ācūlu*, entre autres : bmanc. *plūmā* [m.] “partie de la charrue qui supporte” (FEW 9, 84b, PLŪMA), ChefB. *plumail* m. “bois de la charrue attaché à l’essieu”, Aript *plūmaʎ* P 171 (*ibid.* 85a), auxquels il faut joindre un semis d’attestations : norm. hbret. manc. poit. perch. ‘*plumail*’ m. (ALN 55 ; ALBRAMms ; ALO 147\* ; ALIFO 72).

L’ennui, c’est que ce *plumaz* n’a pas d’antécédent avec ce sens dans le FEW (9, 84b). Pourtant un tel terme technique a bien été relevé par le DMF, sous une forme légèrement différente (dont les rapports avec plommas<sup>2</sup> devraient être examinés), s.v. plommas<sup>1</sup> s.m. “dans un mécanisme de moulin, pièce de bois ou de fer servant d’appui à un bras de levier, coussinet sur lequel tourne un arbre horizontal” en Normandie

(1398/1408) et en Picardie (1444/1445), avec renvoi à Coutant (2009, 766-769) qui en donne de nombreux exemples, dont le plus ancien date de 1367, classés sous un lemme picard *plommach*, et qui signale, par des renvois, des formes semblables en domaine wallon. A tout ceci correspond dans la lexicographie ancienne générale mfr. *plommas* s.m. “morceau de plomb, revêtement, couverture de plomb, support en plomb” (Gdf 6, 224b-225a) qui a été repris par TL (7, 1172) s.v. *plomaz* s.m. “Verkleidung, Mantel, Träger aus Blei (oder anderem Metall)” en renvoyant pour les attestations à Godefroy. En conséquence de la définition donnée par celui-ci, tout ce matériel a été classé dans le FEW sous PLŪMBUM (9, 97b): mfr. *plommas* m. “morceau de plomb, couverture de plomb” (flandr. pik. 1392-1576), “revêtement, support en cuivre” (Tournai 1398-1459), “vase en plomb” (1332).

Si l'on examine les exemples de Godefroy, on n'y voit pas d'autre rapport possible avec le plomb que le radical du mot. Par contre, dans les deux premiers exemples, *plonmach/ploumas* est coordonné ou lié avec *les queutes* et ce dernier fait l'objet d'un article de Coutant (2009, 835-838) comme dénomination de pièces de moulin, telles que “coussinet en bois, support en bois”, “pièce de bois servant de support et de cale au coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur”, etc. La *queute*, le *plommach* et l'*oreiller* appartiennent au même ensemble technique et notionnel que la *pierre de marbre* et le *marbre*. L'étymologie que donne Coutant pour *queute* (en y incluant les attestations égarées FEW 23, 10b, s.v. étai; étançon et malgré BaldEtym 2, 268), à savoir *cūlcīta*, a été acceptée par le DMF, à raison. Ces exemples, de même que ceux récoltés par Godefroy (Tournai et Amiens 1409-1492) qui dénomment la pièce qui soutient une porte ou un pont tournant, sont les ancêtres de nfr. *couette* “pièce de métal sur laquelle pose et tourne le pivot d'un gond, l'arbre d'une machine” (seit Felib 1676), id. f. pl. “2 longues pièces de bois sur lesquelles glisse un bateau qu'on lance”, etc. (FEW 2, 1492a). Il faut également retenir de l'argumentation de Coutant sa comparaison du *plommach* picard avec les ‘appellations néerlandaises du coussinet sur lequel tourne l'arbre et [...] du joug dans le moulin à vent: *peluwe*, *puele*, etc.’ qui remontent à l'emprunt fait, comme dans nombre de langues germaniques, au latin *pūlvīnus* “coussin, oreiller” (cf. FEW 9, 561a).

On voit donc que le *plommach* picard doit être traité comme une métaphore comparable aux emplois techniques de *oreiller*, *queute* et *coussinet* et donc comme relevant de la famille des représentants de lat. *plūma*, avec le traitement propre au nord du domaine d'oïl de *ū* latin devant consonne nasale (cf. Wartburg 1952, 56sq. et carte 4; RemDiffDial 97-99; GossenSkriptaStudien 331-333; GossenGramm<sup>2</sup> 84sq.). Le *plumaz* de Bretagne s'accorde de la même façon que rouchi *pleuma* “pièce de bois qui soutient l'arbre tournant du moulin” (Hécart 1834; manque FEW 9, 84b), avec le *plommach* picard ancien, comme autant d'alignements sur la forme standard. Le technicisme couvre ainsi une aire nord-occidentale qui court depuis les Flandres jusqu'à la Bretagne et qui, si l'on y adjoint les sens secondaires relatifs aux supports de l'âge de la charrue, descend jusqu'en Poitou. Il est impossible de rattacher ce technicisme comme un sens secondaire de mfr. *plumas* m. “touffe de plumes sur les casques et sur

la tête des chevaux” (ca. 1440-1597, Gdf; Lac; Bruchet; Molin; JLemaire) (FEW 9, 84b) qui ne convient pas comme dénomination de pièces faisant fonction de supports. Ce technicisme couvre visiblement une périphérie occidentale qui a la forme d’une aire de retrait.

L’ancienneté de cette formation, la très faible productivité du suffixe qu’elle comporte (cf. MLGrFr 2, 123-124), sa variation phonétique régulière selon les dialectes, son sens qui n’est attesté que métaphoriquement, l’aire approximativement continue que couvre le mot et ses correspondants italo-romans, romanche et ibéro-romans (cf. Legros MélHaust 269-270) laissent penser que *plomach/plumaz* s.m. a dû avoir le sens de \*“coussin” antérieurement au 14<sup>e</sup> siècle, en tant que continuateur direct de lat. tard. *plūmācium* s.n. “pulvinus parvus, petit coussin” (4<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s., ThesLL 10/1, 2450), malgré l’opinion contraire soutenue par Wartburg<sup>16</sup>. La probable féminisation: wallon. *ploumase* “crapaudine dans laquelle est engagé le bout d’un arbre de moulin horizontal, lorsque cette crapaudine est en bois” (Gdg 2, 238), “aiguille d’un avant-train de charue, insérée à la mortaise dans l’essieu” (FEW 9, 84b) et la dérivation (FEW 9, 85a) le confirmeraient plutôt. La généralisation en gallo-roman du type de fr. *oreill(i)er* (FEW 25, 994b, AURICULA, et note 12) aura relégué le représentant de *plūmācium* dans des emplois secondaires et périphériques. La liaison entre les dialectalismes contemporains et le technicisme médiéval permet de supposer la survie en ancien français, comme dans bon nombre d’autres langues romanes, d’un représentant d’un mot latin et de conforter la position de Meyer-Lübke (REW 6611, *plūmacium*).

Un autre exemple illustrera comment des régionalismes lexicaux peuvent donner lieu à des grammaticalisations. Le représentant de lat. *VALLIS* a été intégré très tôt dans des locutions qui sont devenues des adverbes et des prépositions, comme *aval* qui est largement répandu et qui se rencontre dans les documents utilisés: ‘quarantes tonnes de vin qu’il devoit faire venir et descendre aval la riviere de Laire’ (1426, ActesJeanVB 3, 192). Mais on y rencontre aussi deux exemples d’un type concurrent *o le val de* loc.prép. “par le moyen du cours de, en suivant le cours de (un fleuve)”: ‘des vins qui sont amenez des parties damont o le val, fleuve et riviere de Laire’ (1396, ActesJeanIVJ 620), ‘Et que de novel puis naguieres, les chacerans de la Sauzaie de Nantes, qui nous menoint et nous conduaient o leval de lad. riviere par davant lad. ylle, descendirent en icelle’ (1409, ActesJeanVB 2, 118). Ce type est une formation nouvelle dans laquelle le substantif articulé est gouverné par la préposition *o* qui signifie le moyen, l’instrument, et donc dans ce cas précis l’utilisation du courant fluvial pour transporter des personnes ou des marchandises. Et cette locution, apparemment inconnue de la lexicographie médiévale, s’est bien conservée dans les parlers de Haute-Bretagne et du Bas-Maine, comme le consigne le FEW (14, 140a, *VALLIS*), avec *olva* adv. “en descendant”, *olva* prép. “en descendant par, le long de”, donc par généralisation du sens, qui n’est plus limité au courant fluvial. Le FEW a repris à un glossariste l’analyse de la locution comme *haut le val*, dépourvue de bon sens. Mais

<sup>16</sup> FEW 9, 91 note 11: ‘Im fr. tritt das wort so spät auf, das angenommen werden muss, es sei untergegangen und später neu gebildet worden’.

la locution a continué son parcours dans les parlers dialectaux en développant, parallèlement à *aval* vs. *amont* les emplois adverbial et prépositionnel de *olmont* adv. “en montant, en allant vers le haut” et *olmont* prép. “en montant par” dans la même zone (FEW 6/3, 89ab et note 41 ‘Bildung unsicher (ALTUM?)’). La fonction de la préposition, qui était motivée dans la langue de la batellerie, est devenue opaque dans ces expansions terriennes. L’élargissement du modèle s’est poursuivi avec un antonyme de *val*, le représentant de lat. *pōdium*, qui est connu depuis la Chanson de Roland, mais qui est devenu beaucoup plus rare: ‘Heute ist das wort fast ganz auf die südliche hälfte des gallorom. beschränkt’ (FEW 9, 113a). Sa rétraction semble avoir commencé assez tôt puisque le DMF n’en a recueilli que deux exemples au sens de “hauteur, colline, tertre” aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles dans des épopées tardives et que ses représentants en toponymie ne sont attestés (NègreTGF 21981-22003) que dans l’Ouest (Bretagne, Anjou, Maine, Poitou, Saintonge), le centre sud (Berry, Morvan) et l’extrême est (Vosges, Franche-Comté)<sup>17</sup>. Il s’est cependant conservé dialectalement, notamment dans l’Ouest, jusqu’à l’époque contemporaine, indice d’une régionalisation postérieure à la période de l’ancien français. J’ai encore entendu l’opposition entre *pui* et *val* au début d’une comptine pour les enfants, en Nantais: [‘pe ‘va ma’dam a fə’va] “puy, val, madame à cheval”. C’est ce qui a permis au modèle d’engendrer, dans le sud de la Haute-Bretagne: St-MartinO. [ol’pə] adv. prép. “en montant, en allant vers le haut (de)” (DialFrMA 306), nant. *olpeu* “en amont”, *olpé*, Blain id. (FEW 9, 112a). La langue de la batellerie a déterminé une innovation qui a donné, dans la langue régionale, aux figurations de la verticalité spatiale une forme originale dont les parlers dialectaux restent les derniers dépositaires.

Mon dernier exemple concerne une variante à la fois phonétique et sémantique d’afr. mfr. *buisine* s.f. “trompette” (Gdf 1, 755bc s.v. *buisine*; TL 1, 1198 s.v. *buisine*; AND<sup>2</sup> s.v. *busine*<sup>1</sup>; DMF s.v. *buisine*; Brücker 17-20; FEW 1, 592a, *BŪCĪNA*), qui est mfr. *bousine/bouzine* s.f. “cornemuse champêtre” (manc. fin 16<sup>e</sup> s., RézeauNoëls 100; ang. 1520, *ibid.* 145, 163; ang. ca. 1520, *ibid.* 169), *bouzine* (Rab 1534; Huguet 1, 673; BaldGarg 122). Une attestation antérieure montre que dans cette zone occidentale le régionalisme s’était déterminé déjà au cours du 15<sup>e</sup> siècle :

«Et mes dits hommes faucheurs et faneurs, en faisant les dites corvées, ont droit d’avoir chacun un pain de deux deniers, et de fournir vostre chastelain à tous les faucheurs deux costres de vin, et d’un mestrier disant de bouzine ou cornemuse et d’un pommier ou branche de pommier garny de pommes» (Mayenne 1461, E. Gouvriou, «Terrier de la seigneurie de Loré en Oisseau au XVII<sup>e</sup> siècle», *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, t. 26, 1910, p. 50).

Et ce régionalisme s’est maintenu dans les parlers dialectaux contemporains de Normandie, Poitou et Touraine (FEW 1, 592a) et sans doute aussi dans le français de la région, puisqu’un écrivain régionaliste comme La Varenne peut le reprendre (v. TLF s.v. *bousine*). Le sac de la cornemuse y est devenu la figure prototypique de l’en-

<sup>17</sup> *Mondrepuis* (Aisne) représente *Mont de Puy*, la tautologie manifestant que le second terme n’était plus compris, cf. *Mons putei* déjà en 1170.

flure et toute une zone occidentale fait de la *bousine* le nom dialectal de la vessie de porc que l'on gonflait pour diverses utilisations (ALF 1380; FEW 1, 592a; ALN 945), mais le mot peut aussi s'appliquer, régionalement, à la vessie et la bedaine humaines, comme c'est reconnu pour Alfred Jarry (TLF; Robert), mais qui ne lui est pas propre (LeGonidec 1819; MAnt 6, 241; Bonnot 1995, 356). C'est aussi un nom régional pour les bulles (1824, MAnt 6, 241), aussi bien que dialectal (ALBRAM 531), ou encore d'un sac (FEW 1, 592a). La variation sémantique est telle qu'elle a provoqué quelques égarés (FEW 21, 303a, s.v. *ventre*).

Cette profusion est favorisée par le particularisme formel du mot. Le régionalisme a pris son autonomie, quand sa forme l'a eu isolé de l'ensemble français. Dès l'ancien français on a trois variantes correspondant au latin *būcīna* s.f. "trompe; trompette": *buisine*, *boisine* et *bosine*. Il est possible de les ramener à un même point de départ malgré Fouché (FouchéPhon 185, 435) qui distingue *\*būcīna* (> afr. *buisine*) et *\*bucīna* (> afr. *boisine*). Les formes du genre *bosine*, puis *bousine*, représentent une forme dissimulée de *boisine*, comme par exemple afr. *cossin*, frm. *coussin* est expliqué à partir de *\*coissin* (< *\*coxīnu*; voir FouchéPhon 433, 457, 489, pour cet exemple et d'autres). Il y a une série de parallèles qui attestent la même dualité formelle, tels que les représentants de *NŪCĪCŪLA* (FEW 7, 226b-227a; cf. Roques *RLiR* 65, 288) et *DUICĪCŪLU* (Gdf s.v. *doisil*; FEW 3, 171b-172a; AND<sup>2</sup> s.v. *dusil/dosil*; DMF s.v. *doisil*).

Et ces deux variantes *buisine* et *boisine/bosine* s'intègrent elles-mêmes dans un ensemble variant de formes en *-ui-* et *-oi-* qui ont suscité l'attention des spécialistes de l'évolution phonétique (FouchéPhon 199, 403-407; StrakaSonsMots 239-241), tels que, par exemple, *buis/bois* s.m. "buis" (< *būxus*), *duite/doite* s.f. "fil de trame" (< *dūcta*), *duit/doit* s.m. "courant d'eau" (< *dūctu*)<sup>18</sup>, *duitel/doitel* s.m. "petite rivière" (cf. Roques *RLiR* 61, 283), *estuier/estoier* v. tr. "renfermer" (< *\*stūdiāre*), *estui/estoi* s.m. "étui", afr. *foisil/fuisil*, mfr. *fouzil* (Rabelais), frm. *fusil* (< *\*fōcīlis*), afr. *luitier/loitier* v. "lutter" (< *lūctāri*), *truite/troite* s.f. "truite" (< *trūcta*), *vuide/voide* adj. "vide" (< *\*vōcītus*) ou encore apic. *oechine*, aflandr. *ouchine* / ahain. *uisine*, achamp. *usine* (FEW 7, 334b, ŌFFĪCĪNA). Cette dualité n'est pas fonction du vocalisme protoroman, mais procède de choix précoces différents entre les résultats de la syllabe initiale issue de *\*būcīna*, soit ['uĭ] soit ['oĭ], d'où plus tard [ʉi] et [wɛ], et dont le dernier semble avoir eu les faveurs des régions occidentales. Il est notable que, par exemple, les seules données oïliques en *-oi-* parmi les représentants de *LŪCTĀRI* soient afr. *loiter* (Roland) et ang. *loiter* (FEW 5, 438b) et que le type *foisil* soit uniquement occidental dans les dialectes contemporains (FEW 3, 650 et compléments: norm. hbret. manc. aun. saint. perch. Beauce, berr.), en rétraction par rapport aux données anciennes décrites par TL s.v. *fuisil*, Gdf s.v. *foisil* et DMF s.v. *foisil*, qui incluent aussi des sources picardes (AuberiK; GIBNlat4120; GIconchR 3543). Semblablement, parmi la descendance de latin classique *būcīna*, dans les relevés de TL, Gdf, AND<sup>2</sup>, DMF et Brücker, les

<sup>18</sup> Sauf à en faire un représentant de lt. *DŪCE* (FEW 3, 195b).

formes qui excluent le type [bqi'zin]<sup>19</sup>: *boisine* (JBelethOff; RoseMLangl 1227; Bible-Par), *boesine* (ApocPrD), *bouesine* (GlConchR 433; GlParR 433), *bosine* (RobDiab-leL v. 2539; HuntTeach), *bousin* s.m. (GuillSAndréJehP 852), se concentrent dans la moitié ouest du domaine d'oïl (frc. pic. norm. agn. hbret. orl.).

A l'inverse, le sens "conduit, tuyau" n'est porté que par des types lexicaux qui poursuivent le radical ['bqiz] de la forme *buisine* et se concentrent dans le nord et l'est du domaine d'oïl (FEW 1, 592) d'où proviennent, en français technique, *buse* s.f. "conduit, tuyau" et *busette* s.f. "orifice d'une poche de coulée". Les formes *bo(i)sine* ont retenu de la trompe originelle qu'il s'agissait d'un instrument à vent, les formes *bu(i)sine* qu'elle comportait un long tube.

On voit sur cet exemple que variation formelle et variation sémantique ont partie liée. La variation phonétique, lorsqu'elle n'affecte que de courtes séries, distend les liaisons à l'intérieur de l'espace linguistique et, de ce fait, favorise l'émergence et le développement de régionalismes lexicaux.

## 5. Conclusion

Régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains relèvent d'ordres propres. Ils se définissent par leurs appartenances à la langue commune ou aux dialectes, voire aux parlers dialectaux, et à leurs champs de validité respectifs. Néanmoins les différences se vivent au sein de la même langue et il y a une circulation entre les divers états et positions. Entre la période médiévale et l'époque contemporaine, l'évolution linguistique a été considérable. Cependant les divergences évidentes se détachent sur une continuité qui maintient une part non négligeable des particularismes diatopiques. Cette dialectique entre le commun et le spécifique justifie la confrontation entre régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains. Ce n'est pas que les uns expliqueraient les autres, mais leur mise en interrelation aide à situer les uns par rapport aux autres, à mettre en lumière leurs permanences et leurs différenciations. La description du lexique n'a rien à perdre à compléter l'examen synchronique par une comparaison diachronique; elle peut gagner par cette voie une meilleure adéquation sur les plans de la forme et du contenu et une meilleure évaluation du volume des régionalismes. Enfin la mise en perspective diachronique des spécificités lexicales permet des reconstructions historiques susceptibles de révéler le rôle des régionalismes et d'en animer les collections.

Jean-Paul CHAUVEAU

<sup>19</sup> Compte non tenu d'attestations que je ne sais pas situer à l'intérieur du domaine d'oïl: *boisine* (GarLorrD; Loherains, ms. Montpellier Ec. de Méd. 243; Sign. de la fin du monde, Firenze Bibl. Med. Laurenz. Plut. n° 79), *bozine* (Fier, ms. Vat. Reg. lat. 1616), *bouzigne* (PParPs).



## 6. Références bibliographiques

- ActesBloisPenthièvreJ = Jones, Michael, 1996. *Recueil des Actes de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, Duc et Duchesse de Bretagne (1341-1364)*, Rennes, Presses universitaires, [= DEAF: JonesCharlBret].
- ActesJeanIVJ = Jones, Michael, 1980-1983. *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Paris, Klincksieck, 2 vol., [= DEAF: JonesBret].
- ActesJeanVB = Blanchard, René, 1889-1895. *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, Archives de Bretagne*, vol. 4-8, Nantes, Société des bibliophiles bretons.
- ALBRAM = Guillaume, Gabriel / Chauveau, Jean-Paul, 1976-1983. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*, Paris, CNRS, 2 vol.
- Angot, Alphonse, 1882. *Guillaume Le Doyen, notaire au comté de Laval et chroniqueur lavallois. Notice biographique extraite de documents contemporains et inédits*, Laval, Goupil.
- AppCartStGeorges = La Bigne Villeneuve, Pau, 1876. «Appendix ad chartularium Abbatiae sancti Georgii Redonensis, *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine* 10, 1-159.
- CoutBretP = Planiol, Marcel, 1896. *La très ancienne coutume de Bretagne: avec les assises, constitutions de parlement et ordonnances ducales, suivies d'un recueil de textes divers antérieurs à 1491*, Rennes, Plihon/Hervé.
- Auffray, Régis, 2007. *Le Petit Matao. Dictionnaire gallo-français, français-gallo*, Rennes, Rue des scribes.
- Bonnot, Jean-François (ed.), 1995. *Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social*, Strasbourg, Presses universitaires.
- CartLavalVitréB = Broussillon, Bertrand de, 1895-1903. *La maison de Laval, 1020-1605. Etude historique accompagnée du cartulaire de Laval et de Vitré*, Paris, Picard, 5 vol., [= DEAF: BroussillonLaval].
- CartSiresRaysB = Blanchard, René (ed.), 1898-1899. *Cartulaire des Sires de Rays (1160-1449), Archives historiques du Poitou* 28/30, Poitiers, 2 vol.
- Chauveau, Jean-Paul, 1984. *Le gallo. Une présentation*, Rennes, Studi.
- Chauveau, Jean-Paul, 1986. «La fête de la moisson ou des battages», *Impacts* 1, 43-56.
- Coutant, Yves, 2009. *Dictionnaire historique et technique du moulin dans le nord de la France*, Turnhout, Brepols, [= DEAF: CoutantMoulin?].
- Croix 1993 = Croix, Alain, 1993. *Moi, Jean Martin, recteur de Plouvellec. Curés «journalistes» de la Renaissance à la fin du 17<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Apogée.
- Deshayes, Albert, 2003. *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Le Chasse-Marée.
- Driano, Patrik, 2010. *Dictionnaire de poche gallo-français, français gallo*, Ploudalmézeau, Label LN.
- Durand-Vaugaron, Louis, 1967. «Le moulin à vent en Bretagne, cette belle et ingénieuse machine», *Annales de Bretagne* 74, 299-348.
- Durand-Vaugaron, Louis, 1969. «Technologie et terminologie du moulin à eau en Bretagne», *Annales de Bretagne* 76, 285-353.
- Ernault, Emile, 1904. *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye.
- Eudel, Paul, 1884. *Les locutions nantaises*, Nantes, Morel.

- Favereau 2000 = Favereau, Francis, <sup>5</sup>2000. *Geriadur ar brezhoneg a-vremañ*, Montroules, Skol Vreizh.
- Follain 2000 = Follain, Antoine (ed.), 2000. *L'argent des villages. Comptabilités paroissiales et communales. Fiscalité locale du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque d'Angers (30-31 octobre 1998)*, Rennes, Presses universitaires.
- Gallicé, Alain, 2003. *Guérande au Moyen Âge. Guérande, Le Croisic, le pays guérandais du milieu du XIV<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires.
- Gallicé, Alain / Buron, Gildas, 2004. «Un compte de fabrique de la paroisse Saint-Guénolé de Batz (mars 1478-mars 1479)», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 111-2, 29-71.
- Hemon, Roparz, <sup>6</sup>1978. *Nouveau dictionnaire breton-français*, Brest, Al Liamm.
- Hemon, Roparz, 1959-1979. *Geriadur istorel ar brezhoneg*, Rennes/Plomelin, Preder.
- Jonas, Pol, 1971. «*Li ombres d'un viez fossei: Rutebeuf, La chanson de Pouille* (v. 47)», *Romania* 92, 74-87.
- JoubertAgr = Joubert, André, 1886. *La vie agricole dans le Haut-Maine, au XIV<sup>e</sup> siècle, d'après le rouleau inédit de Mme d'Olivet (1335-1342)*, Mamers, Fleury/Dangin.
- Laurent, Jeanne, 1972. *Un monde rural en Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle. La quévaise*, Paris, SEVPEN.
- Leguay, Jean-Pierre, 1985. «L'approvisionnement des chantiers bretons en matériaux de construction aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles», in: Chapelot, Odette / Benoit, Paul (ed.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 27-79.
- Rézeau, Pierre, 1986. «Sources du vocabulaire poitevin-saintongeais de l'eau», in: Brasseur, Patrice et al. (ed.), *Actes du II<sup>e</sup> colloque de langues et littérature dialectale d'oïl de l'ouest de la France*, Université de Nantes, 227-242
- Ringenson, Karin, 1922. *Etude sur la palatalisation de K devant une voyelle antérieure en français*, Paris, Champion.
- Rivals, Claude, 1976. *Le moulin à vent et le meunier dans la société française traditionnelle*, Ivry, SERG.
- Rivals, Claude, 1983. *Pierre Rouillet, la vie d'un meunier*, Marseille, Jeanne Lafitte.
- Wartburg, Walther von, 1952. *La fragmentación lingüística de la Romania*, Madrid, Gredos (trad. de *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Berne, Francke, 1950).

## 7. Types lexicaux ou sens non communs en A- dans quelques documents d'époque médiévale en Bretagne

- abatue* s.f. “action de démolir (une construction)” (ComptesLamballeC 93, 328, 333; ActesJeanVB 3, 125). Gdf 1, 18b s.v. *abatue*; TL 1, 42: Ø; DMF s.v. *abattue*; FEW 24, 17b.
- abiennier* v. tr. “mener à sa fin, au résultat final recherché” (ActesJeanVB 5, 5; 49). Gdf 1, 23ab s.v. *abiennier*; TL 1, 49: Ø; DMF s.v. *abiennier*; FEW 1, 323a.
- acens* s.m. “esp. de taxe” (ComptesLamballeC 337; ActesJeanVB 3, 40). Gdf 1, 45a s.v. *acens*; TL 1, 75: Ø; DMF s.v. *accens*; FEW 2, 582a: Ø. Br 10/1, 287 (Cotentin, comm. G. R.).
- acon* s.m. “compte; reddition de compte” (ActesJeanIVJ 121, 141, 142; CartSiresRaysB 2, 69). Gdf 1, 72ab s.v. *acon*; TL 1, 102 s.v. *acon*; DMF s.v. *acompt*; FEW 2, 994b.
- acroissement* s.m. “atterrissement, terrain gagné sur un fleuve par alluvionnement” (ActesJeanVB 4, 56, 57). GdfC 8, 30ab s.v. *acroissement*: sens Ø; TL 1, 128 s.v. *acroissement*: sens Ø; DMF s.v. *accroissement*; FEW 2, 1328a.
- adit* s.m. “rédaction d'un acte de procédure” (ActesJeanVB 2, 60, 128). Gdf 1, 95a s.v. *adit*; TL 1, 146: Ø; DMF s.v. *adit*; FEW 3, 71a: Ø.
- adouber* v.tr. “fouler (des tissus)” (CartSiresRaysB 2, 496, 503). Gdf 1, 110bc s.v. *adouber*, TL 1, 146-148, DMF s.v. *adouber* et FEW 15/2, 77-79: sens Ø.
- affermentation* s.f. “action de donner à ferme, affermage” (CartSiresRaysB 2, 379, 380). Gdf 1, 136b s.v. *affirmation* “affermage”; TL 1, 179: Ø; DMF s.v. *affirmation* “affermage”; FEW 3, 571b: Ø.
- afesteaux* s.m.pl. “tuile faïtière” (ComptesLamballeC 208, 273). Gdf 1, 134a, GdfC 8, 39c, TL 1, 180, DMF et FEW 15/2, 129b: Ø.
- afiage* s.m. “plantation d'arbres” (CartSiresRaysB 2, 335). Gdf, TL et DMF: Ø; FEW 25, 61b. Déjà poit. 1249, LaDuCh 2, 303 (comm. G. R.).
- agrat* s.m. “engrais végétal” (JoubertAgr 3). Gdf 1, 165a, TL 1, 211 et DMF: Ø. FEW 16, 376a (corrigeant *ibid.* 2, 1279a).
- airage* s.m. “redevance en grains payable après la moisson” (CartSiresRaysB 2, 447). Gdf, TL, DMF et FEW 25, 162-165: Ø.
- aire* s.f. “bassin d'un marais salant” (CartSiresRays 2, 45, 275, 281). GdfC 8, 62b s.v. *aire*; TL 1, 252 s.v. *aire* et DMF s.v. *aire*: sens Ø; FEW 25, 165b.
- aisible* adj. “commode, aisé; demeurant à proximité” (Gallicé 2003, 130; CartLavalVitré 2, 209). Gdf 1, 197v; TL 1, 259; DMF s.v. *aisible*; FEW 24, 147b.
- aisibleté* s.f. “commodité” (ActesJeanVB 2, 168; Laurent 1972, 279). Gdf 1, 197c s.v. *aisibleté*; TL 1, 259: Ø; DMF s.v. *aisibleté*; FEW 24, 147b.
- aloué* s.m. “substitut d'un sénéchal” (CartSiresRaysB 1, 129; ActesJeanIVJ 201; CartLavalVitréB 3, 118). Gdf 1, 229b s.v. *aloué*; TL 1, 308: Ø; DMF s.v. *alloué*; FEW 24, 337a.
- alouise* s.f. “juridiction d'alloué; procuration donnée à un fondé de pouvoir” (ActesBloisPen-thièvreJ 110; ActesJeanIVJ 362; ActesJeanVB 5, 5; CoutBretP 517). Gdf 1, 233c: Ø; TL 1, 313: Ø; DMF s.v. *allouire* s.f. “attribution, allocation”; Matsumura *RLiR* 62, 562; FEW 24, 337b. Bretagne 1479, MoriceBret 2, CXC VIII (comm. G. R.).
- amoulonner* v.tr. “mettre (le foin, la paille) en meule” (JoubertAgr 31). GdfC 8, 104c s.v. *ameulonner*; TL 1, 358: Ø; DMF s.v. *ameulonner*; FEW 6/3, 27b.
- amulonner* v.tr. “mettre (le foin, la paille) en meule” (JoubertAgr 29; ActesJeanVB 5, 49). GdfC 8, 104c s.v. *ameulonner*; TL 1, 375-6 s.v. *amulonner*; DMF s.v. *amulonner* et *ameulonner*; FEW

- 6/3, 308a. Côtes-d'Armor 1682, Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, s. 2, t. 2 (1885-86), 134 (comm. G. R.).
- angevine* s.f. “fête de la nativité de la Vierge, le 8 septembre” (CartSiresRaysB 1, 91; JoubertAgr 21; CartLavalVitréB 3, 174; ang. 1299, DuPineauR 48). Gdf 1, 291a s.v. *angevine*; TL1, 390: Ø; DMF s. v. *angevine*: sens Ø. FEW 24, 602ab. Laval 1472-1511, Angot 1882, 5, 27 (comm. G. R.).
- apens des temoins* loc. nom. m. “(t. de procédure juridique) examen critique en justice par l’une des parties des témoignages qui lui sont opposés par la partie adverse” (CoutBretP 203, 396; ActesJeanVB 2, 60). Gdf 1, 331b s.v. *apens*; TL1, 439 s.v. *apens*: sens Ø; DMF s.v. *apens*; FEW 8, 197a.
- apenser des témoins* loc. verb. “examiner critiquement en justice les témoignages opposés par la partie adverse” (ActesJeanVB 2, 60). Gdf 1, 332b s.v. *apenser*; TL1, 440-1 s.v. *apenser*: sens Ø; DMF: Ø s. v. *apenser*; FEW 8, 197a.
- apetissage* s.m. “imposition sur la vente de vin au détail” (ActesJeanVB 3, 213; 4, 106). Gdf 1, 328a s.v. *apatissage* (classement erroné); TL1, 448: Ø; DMF: Ø; FEW 7, 462a (classement erroné). Variante suffixale de mfr. *apeticement* s.m. “id.” (ActesJeanVB 3, 247; 5, 20). GdfC 8, 144b; DMF s.v. *appetissement*; FEW 8, 344b.
- apreci* s.m. “estimation de la valeur, du prix d’une chose” (1580, Coûtumes générales du païs et duché de Bretagne, Rennes, Vatar, t. 1, 1745, p. xciii; Louvigné-de-Bais 1688/1689, Follain 2000, 345). Gdf 1, 353c s.v. *apreci*; TL1, 476: Ø; DMF: Ø; FEW 9, 374b.
- apreciement* s. m. “estimation de la valeur, du prix d’une chose” (ComptesLamballeC 97, 319; Gallicé 2003, 306). Gdf 1, 353c s.v. *apreciement* s. m. “action de fixer le prix”; TL1, 476: Ø; DMF s. v. *appréciement*; FEW 9, 374b. Poitou 1328, Archives historiques du Poitou 38, 318; IlleV. 1504, Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest 102 (2002), 35; Jersey 1649, Actes des États de l’île de Jersey. 1606-1651; Jersey, Société Jersiaise, 1899, 113 (comm. G. R.).
- apropriement* s.m. “appropriation d’un bien immobilier” (CartSiresRaysB 2, 2). Gdf 1, 363bc s.v. *apropriement*; TL 1, 480: Ø; DMF s.v. *appropriement*; FEW 9, 460a.
- apurement* s.m. “vérification définitive d’un compte” (ActesBloisPenthièvreJ 258; ComptesLamballeC 35, 140). GdfC 8, 160b s.v. *apurement* s.m.; TL 1, 482: Ø; DMF s.v. *apurement*; FEW 9, 619b.
- apurer* v.tr. “vérifier (un compte)” (CartSiresRaysB 2, 70; ComptesLamballeC 333, 337). Gdf 1, 365b s.v. *apurer*: ce sens Ø; TL 1, 482: Ø; DMF s.v. *apurer*; FEW 9, 619b.
- aras (a l’- de)* loc.prép. “au niveau de, au ras de” (ComptesLamballe 262). Gdf 1, 376a, TL 1, 492 et DMF: Ø. FEW 10, 102b.
- arasement* s.m. “fait de raser, de démolir, démolition” (ComptesLamballeC 113, 328, 333). Gdf 1, 376a: Ø; GdfC 8, 164b s.v. *arasement*: ce sens Ø; TL 1, 493: Ø; DMF s.v. *arrasement*; FEW 10, 78a: ce sens Ø.
- arendation* s.f. “action de bailler à rente” (CartSiresRaysB 2, 379, 380). Gdf, TL et DMF: Ø. FEW 10, 174b. Aussi: *arrendation* “bail à ferme” (1436, Le Moine, Diplomatie pratique ou traité de l’arrangement des archives, Metz, 1765, p. 229, comm. G. R.).
- arollement* s.m. “inscription sur un rôle” (ComptesLamballeC 259, 333). Gdf 1, 404b: Ø; TL1, 542: Ø; DMF s.v. *arôlement*; FEW 10, 515a: Ø. Batz 1478/1479, Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest 111-2 (2004), 70; AND<sup>2</sup> s.v. *enrollement* (comm. G. R.).
- arsion* s.m. “crime d’incendie” (ActesJeanVB 2, 155). Gdf 1, 412c s.v. *arsion*; TL 1, 550 s.v. *arsion*; DMF s.v. *arsion*; FEW 25, 356b.
- assemble(e)ment o* loc. prép. “avec, en accompagnement de (sens comitatif)” (CartSiresRaysB 1, 123; CartLavalVitréB 2, 208; ActesJeanIVJ 486). Gdf 1, 428b s.v. *assemblement*; TL1,

- 557 s.v. *assembler* et DMF s.v. *assemblément*: cette loc. Ø; FEW 25, 557a. Tour. 1278-1290, Bulletin de la société archéologique de Touraine 6 (1883-1885), 309 et 314; La Roche-sur-Yon 1281, LaDuCh 1, 160; Chinon 1282, LaDuCh 1, 168; Maine 1317, Revue historique et archéologique du Maine 25 (1889), 229; poit. 1347, Archives historiques du Poitou 13, 352 (comm. G. R.).
- atache (de moulin)* loc. nom. f. “emplacement propice à l’édification et l’installation d’un moulin à eau” (CartLavalVitréB 2, 184; ActesJeanVB 3, 78, 94). Gdf 1, 459c, GdfC 8, 222c-223ab et TL 1, 614-5: ce sens Ø; DMF s. v. *attache* II.5 “endroit où on peut amarrer une embarcation (?)”; FEW 17, 196a: ce sens Ø.
- atiement* s. m. “fait de pourvoir à ses besoins, subsistance” (AppCartStGeorges 135). Gdf 1, 471c définit *atenement* “biens, richesses”; TL1, 635: Ø; DMF: Ø; FEW 25, 728a définit *atenement* “avarice”.
- atraits* m. pl. “décombres, gravats” (AppCartStGeorges 112, 127; Gallicé 2003, 199). Gdf 1, 486c-487a; TL 1, 653-655: ce sens Ø; DMF s.v. *attrait*; FEW 25, 743a et note 16: d’où bret. *atredou* pl. “décombres, gravats”.
- augeul* s.m. “petite auge où tombe le grain de la trémie” (ComptesLamballeC 326). Gdf 1, 498a s.v. *aujoel*: ce sens Ø; TL 1, 668: Ø; DMF s.v. *augel*; FEW 24, 378a.
- avablement* s.m. “action d’abattre, d’raser au niveau du sol” (ActesJeanVB 3, 125). Gdf 1, 506c s.v. *avablement*, GdfC 8, 244c s.v. *avablement*, TL 1, 698 s.v. *avablement*, DMF s.v. *avablement* et FEW 14, 141b-142a: ce sens Ø.
- avantagier, -ère* adj. “(seigneur) qui a la suprématie d’une zone de marche; (zone en marche) qui relève de la suprématie d’une seigneurie” (CoutBretP 491, 492; CartSiresRaysB 2, 379; ActesJeanVB 2, 112). Gdf 1, 510c s.v. *avantagier*; TL 1, 709: Ø; DMF s.v. *avantagier* adj.; FEW 24, 5b.
- avantageux, -euse* adj. “(zone en marche) qui relève de la suprématie d’une seigneurie” (ActesJeanVB 4, 185). Locution Ø Gdf 1, 510b, GdfC 8, 248a, TL 1, 709, DMF et FEW 24, 5b-6a: Ø.
- avanz* s.m. “avantage, profit” (CoutBretP 257; ActesJeanVB 1, 61; 2, 46). Gdf 1, 509c s.v. *avant* s.m. “avance”; Ø TL, DMF et FEW 24, 13b.
- avenage* s.m. “redevance en avoine liée au droit de pâture dans les bois seigneuriaux” (Actes-BloisPenthièvreJ 174; CartSiresRaysB 1, 253; ComptesLamballeC 23). Gdf 1, 514ab s.v. *avenage*; TL 1, 713-714 s.v. *avenage*; DMF s.v. *avénage*; Matsumura RLiR 62, 562; DC 1, 472ab s.v. 1. *avenagium*; FEW 25, 1211a et note 25.
- avenaie* s.f. “champ où on a récolté de l’avoine” (JoubertAgr 40). TL 1, 732 s.v. *avesnoie*; Ø Gdf 1, 517c et DMF; FEW 25, 1211a.
- avenantement* s.m. “estimation; procédure permettant de désintéresser un créancier en lui donnant terres et revenus de son débiteur jusqu’à concurrence de sa dette” (CoutBretP 103; ActesJeanIVJ 641; ComptesLamballeC 92, 303, 304). Gdf 1, 515c s.v. *avenantement*; TL1, 714: Ø; DMF s.v. *avenantement*; FEW 24, 190b; Trotter (2003, 189).
- avenanter* v.tr. “estimer, priser; transférer la possession de (un bien) d’un débiteur insolvable à son créancier” (ActesJeanIVJ 403; ActesJeanVB 2, 232). Gdf 1, 515c s.v. *avenanter* “estimer, priser”; TL1, 714: Ø; DMF s.v. *avenanter*: ces sens Ø; FEW 24, 190b; Trotter (2003, 189).
- avirer* v.tr. “confier à (qn) la mission de (faire qch)”; v. pron. “se charger de (faire qch)” (Laurent 1972, 324; CartSiresRaysB 2, 108). Gdf 1, 528c s.v. *avirer* v.a. “établir, désigner”; TL1, 738 s.v. *avirer*: ce sens Ø; DMF s.v. *avirer*; FEW 14, 393a: ce sens Ø.
- avoine* s.f. Loc. nom. f. *avoine grosse* “avena sativa”; *avoine menue* “avena strigosa” (ComptesLamballeC 232, 312; ActesJeanVB 5, 86), selon la distinction de l’éditrice, ComptesLamballeC 237, 238. Locutions Ø GdfC 8, 260a, TL 1, 711-2 s.v. *aveine*, DMF s.v. *avoine* et

FEW 25, 1208. Cf. encore *aveine grosse* (Bretagne 1284-1534, L. Rosenzweig (ed.), Cartulaire général du Morbihan; Vannes, Lafolye, 1895, 334; Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, 6<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, t. 1 (1862), 52) (comm. G. R.).

*avoir* s.m. “bétail” (CoutBretP 191; JoubertAgr 21; ActesJeanVB 3, 249). Gdf 1, 538c s.v. 2.*avoir* s.m.; TL 1, 777 s.v. *avoir*; DMF s.v. *avoir*<sup>2</sup> s.m.; FEW 4, 363a. MöhrenLand 91; BibleDécN 1, 501 et 561; *RLiR* 61, 282 (comm. G. R.).

*avouance* s.f. “état de celui qui est sous la protection de qn” (ActesJeanIVJ 138). Gdf 1, 533b s.v. *avouance*; TL1, 746: Ø; DMF s.v. *avouance*; FEW 24, 201b. Tours 1391, MoriceBret 2, 577; Angers 1391, *ibid.* 578; Bretagne 1456, *ibid.* 2, 1699 (comm. G. R.).

### 3. La variation lexicale régionale en fonction du contact linguistique





## L'influence lexicale de l'occitan sur le français

Si j'avais dû parler de ce sujet il y a soixante ans, à l'époque de mes études à Zurich, j'aurais pris mon livre de chevet, *Évolution et structure de la langue française* de Walther von Wartburg, et j'aurais trouvé les phrases suivantes :

L'influence du Midi sur la littérature française a été accompagnée d'une influence sur la langue. Citons seulement quelques mots provençaux introduits en français par la poésie courtoise : *abelir* 'plaire' (pr. *m'es bel* 'cela me plaît'), *ballade*, *jaloux* (< pr. *gelos*), *amour* (contre *ameur*, qui subit une déchéance sémantique et finit par désigner le rut des animaux). Plus tard, du reste, l'influence du provençal devient de plus en plus forte. La défaite des Albigeois a conduit à l'annexion du Languedoc, et à partir de cette date, de nombreux mots ont pénétré en français. C'est surtout à travers la Provence et le Languedoc que le français s'est enrichi de termes concernant la vie méditerranéenne (*asperge*, *artichaut*, *yeuse*, *orange*, etc.). [111].

J'aurais pu trouver dans n'importe quel manuel de la langue française les mêmes éléments : influence de la lyrique des troubadours, union de la France méridionale avec la couronne française et, par conséquent, l'influence lexicale entre ces régions et le centre de la France. C'est ce qui explique l'entrée des occitanismes tels que : *abeille*, *aubade*, *ballade*, *cabane*, *cadeau*, *cadet*, etc., et j'aurais pu classer par champ sémantique et par siècle les éléments occitans en français comme p. ex. Karl Gebhardt l'a fait dans sa thèse à Heidelberg en 1974. Comme lui, j'aurais pu relever les emprunts occitans en français dans le FEW.

Or, il y a peu de secteurs en linguistique romane où les progrès de la recherche des soixante dernières années de recherche ont été aussi importants. Les surprises concernent p. ex. la quantité des mots français qu'on peut considérer comme éléments occitans. Je cite l'article de Glessgen dans *Histoire linguistique de la Romania*, tome 3, p. 2954.

Les évaluations chiffrées sont très contradictoires : Karl Gebhardt avance – en 1974 – le chiffre de 1.600 lexèmes, le TLFi indique un emprunt à l'occitan dans 276 entrées (d'après une évaluation de Patrick Sauzet, cfr. Chambon/Carles 2007), le PRob (2007) 517 ; Gebhardt se base sur le FEW et prend en considération l'intégralité du diasystème français avec des formes anciennes et dialectales, le TLFi en revanche ne répertorie que les mots d'usage contemporains ; le plus grand nombre d'entrées dans le PRob s'explique pour l'essentiel par un meilleur balisage (bon nombre des termes en question sont étiquetés dans le TLFi comme occitanismes mais n'apparaissent pas dans la liste des 'emprunts au provençal'), parfois par une nomenclature mieux choisie, parfois aussi par des décisions étymologiques divergentes (toujours plus solides dans le TLFi).

L'exemple de l'occitan montre combien les quantifications d'emprunts sur la base du TLFi et du PRob (2007) sont sujettes à caution, en parfait contraste avec leur grande facilité d'accès. Pour les différentes langues alloglottes, une recherche ciblée fournit très rapidement les chiffres suivants :

occitan : 246 (sous les entrées «provençal», «occitan», «limousin» etc.). – 517

espagnol : 233 – 451

(...)

Pourquoi de telles différences entre Gebhardt (1600) et le TLF (276)? Chambon (1997) montre à raison un certain scepticisme quant à la réalité des emprunts faits à l'occitan par le français général. L'optique généralement proposée : occitan > français général est trop simple. Il s'agit d'emprunts internes, à des variétés françaises méridionales. Chambon écrit en 1997 :

En ce qui concerne les emprunts du français à l'occitan, les contacts entre les deux langues sont d'une nature particulière. Celles-ci se rencontrent depuis le Moyen Âge sur un même espace communicatif, ce qui implique des interférences nombreuses, complexes et de longue durée. Le caractère multiforme de ces rapports oblige, si l'on veut saisir le cheminement des emprunts, à prendre en considération de manière précise les différents facteurs de la variation et les différentes variétés diasystématiques en contact.

En bref : (1) les emprunts du français général à l'occitan constituent le plus souvent une «illusion d'optique» propre à une étymologie qui, en dépit de son programme affiché, ne parvient pas toujours à se déprendre de l'étymologie-origine et à faire pleinement sienne l'étymologie-histoire ; (2) ces emprunts ont été faits, non à l'occitan, mais à des variétés méridionales du français.

Une autre raison qui explique l'énorme divergence des chiffres établie par Gebhardt et ceux du TLF, doit être attribué à la critique philologique des exemples donnés, surtout pour les emprunts les plus anciens. Prenons les exemples donnés par Wunderli dans *Französische Lexikologie*, 1989 : (je traduis)

les plus anciens emprunts de l'occitan sont les soi-disants mots des troubadours *amour* et *jaloux* qui, dans le cadre de l'idéologie courtoise, ont joué un rôle central et marquent les pôles positifs et négatifs de cette zone conflictuelle sociale.

Wunderli cite la recherche de Hilty (1963) et met en doute la thèse de von Wartburg, FEW 14, 659b : fr. *jaloux*.

Dieses Wort gehört seit Cercamon und Marcabru zu den stehenden ausdrücken der provenzalischen liebeslyrik und ist mit deren ausstrahlung in die andern länder angelangt. Vgl. ähnlich fr. *amour* et l'hypothèse la plus probable comme la plus communément admise reste celle d'un emprunt à apr. *amor*, emprunt dû à l'influence de la lyrique troubadouresque.

Quant à *amour* au lieu d'*ameur*, nous savons depuis 1967 (la publication des *Französische Skriptastudien* de Gossen) qu'il existe une zone dialectale orientale où *ou* (*amour*) est plus fréquent de *eu* (*ameur*).

La recherche des occitanismes en français est un travail pénible, une recherche de longue haleine qui exige l'histoire de chaque mot comme j'avais essayé de le faire dans les années 1960 à l'occasion de la refonte l'article *abeille* (< *apicula*) du FEW. En effet, la phonétique *abeille* au lieu d'*aveille* prouve qu'il s'agit d'un élément occitan (cf. FEW 15, 8b). J'avais écrit dans le commentaire du FEW 25, 10:

La forme phonétique de fr. *abeille* montre évidemment qu'en français du nord nous n'avons pas d'évolution phonétique autochtone. On doit supposer qu'*abeille* est substitué du monosyllabe *é* (*és*) au 14<sup>e</sup> siècle et avant tout au 16<sup>e</sup> siècle et fut emprunté au lexique méridional. Selon le poitevin ancien *aboilletz* (1313), pourrait parvenir du Poitou.

Il va de soi qu'une documentation historique – surtout pour le Midi de la France au 13<sup>e</sup> siècle et au 14<sup>e</sup> siècle – pourrait compléter le tableau. Jean-Pierre Chambon a montré le chemin dans son article *apicula* pour le *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane* (PatRom):

GR-12 W. *Abelha* a.1355/1356 CConsRodez 1,191(etc.), Guilhem *Abelha* a.1357/1358 CConsRodez 1,448, W. *Abelha* a.1358/1359 CConsRodez 2,16,18, *Abeille* a.1643 Burlats/BrunMontpellier 1,1, *Abelhe* a.1637 Burlats/BrunMontpellier 1,1, *Abeilhe* a.1643 Burlats/BrunMontpellier 1,1; GR-13 Raimundus *Abella* a.1204(c. s.13) FexerOkz(Marseille) 58, Raimundus *Abilia* a.1220 (c. s.13) FexerOkz(Marseille) 58, Guillelmi Raimundi *Abelie* [[génitif]] a.1224 FexerOkz(Marseille) 58; GR-14 *Abellia* de Jalés a.1210 FexerOkz(Le Puy) 58<sup>5</sup>, *Abellia* de Jalés a.1216 FexerOkz(Le Puy) 58

Ce spécimen onomastique révèle l'importance des noms de personnes pour la lexicographie historique. Cette lacune déplorable de la documentation occitane ancienne fait regretter l'arrêt de la publication du DAO. Le DOM 1, 23 cependant donne les exemples connus de l'ancien occitan:

**abelha**  
n. f. 'abeille'  
T: Marc c BernVenzP 4<sup>2</sup>,43 (C)  
L: DonPrM 3397; FlamG 2213 (-eill-); LSid c Rn 2:12b; ElucS 3,21; LegAurT 84,9 et pass.; GlossLatP; VergCunsD  
D: CodIT 7.10 (-eill-); 1380 c Pans; 1440 c Pans 5:29,29 (-es); 1472 c Pans 2:217,3; ProclAssasV 14 = Lv (s. v. *ubrie*); InvApotM 1014 (-llos)  
De lat. APĪCŪLA 'abeille'.

et montre que *abelha* > *abeille* est connu dans tout le Midi de la France et que l'emprunt ne se réduit pas seulement au Poitou.

Si aujourd'hui, en 2015, je devais refaire l'article *apicula* FEW 25, 8b, je serais plus exact en interprétant mieux l'article du TLF 1, 91a et le GdfC 8, 48a.

**apīcūla bienē.**

1. a. Afr. *abeuille* f. „insecte hyménoptère qui vit en essaim et qui produit la cire et le miel“ (1273, Etablissements de Saint-Louis), mfr. *abouilles* pl. (1369, GdfS), *abilles* (1382, Gdf), *abelles* (14. jh., Gdf), *abeles* (1352, TL), *abaïlle* sg. (14. jh., Méli Thomas 457), *abeulles* (1460, Gdf), *abeille* (seit 1500, DalLex 1, 19), apr. *abeilla* (12. jh., AM 5, 50; Flamenca), *abelha* (14. jh., Rn; BartschChr; Pans), *abella* (ende 16. jh., Pans), *abello* (Tarascon 1529, RLR 43, 45)

FEW 25, 8b

**ABEILLE, s. f., insecte qui produit le miel et la cire :**

Onques *abeles*  
N'i assemblerent leur bons fais.  
(Fabl. d'Ov., Ars. 5069, f° 195<sup>v</sup>.)

Que toutes les *aboilles* qui seront trou-  
vees en la forest de Nichier seront a ma-  
dame. (1369, Tit. de la mais. de Sully.)

Le roy des *abilles*, c'est des mouches qui  
font le miel. (MAIZ., *Songe du viel pelerin*,  
III, 41, Ars., f° 81<sup>v</sup>.)

Le suppliant et Colin Vallee trouverent  
une bezanne d'*abeulles*, la leverent, et en  
prirent tout le coupeau et miel de de-  
dans. (1460, A. N. JJ 190, pièce 69.)

*Abeilles* chassent fresions d'entour leurs  
rousches. (RAB., *Garg.*, ch. XI.)

GdfC 8, 48a

**Étymol.** – Corresp. rom. : a. prov., port. *abelha*; ital. *pecchia*; esp. *abeja*; cat. *abella*. 1<sup>re</sup> moitié xiv<sup>e</sup>s. « insecte qui produit le miel et la cire » (*Établ. de St Louis*, appendice, éd. P. Viollet, t. II, 488, n. 36, ms. I : de mouches. I. [id est] *abeulles* perdues et de leur sorte, sete, sans perdre; local. : centre de la France); 1352 (*Gloss. lat.-gall. ex. cod. reg.* 4120 ds Du CANGE s.v. *abeilla* : alveolus [ruche] = *abeles*).

– 2<sup>e</sup> moitié du xiv<sup>e</sup>s. : Que toutes les *aboilles* qui seront  
trouvees en la forest de Nichier seront a madame. *Tit. de la mais. de Sully* [1369], (Gdf.).

TLFi s.v. *abeille*

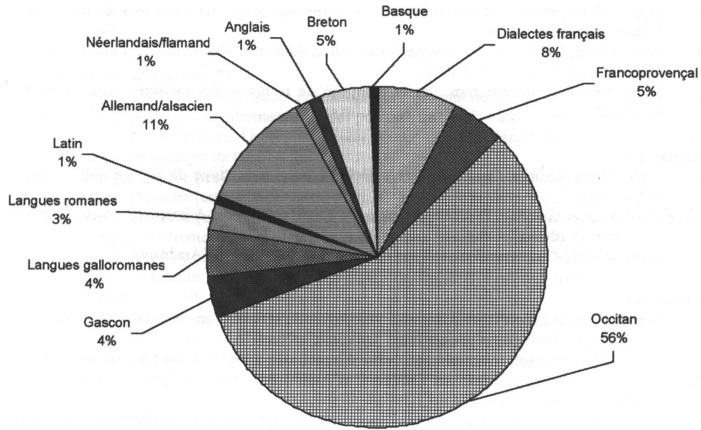
J'écrirais donc:

*Abueilles* pl. (3<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s., EtSLouisV (= CoutAnjB; GdfC 8,48a), mfr. *aboilles* (1369, mais. de Sully, *ib.*), *abilles* (1389, Philippe de Mézières, *ib.*), *abelles* (2<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s., Fable d'Ov, Ars. 5069<sup>a</sup>OvMorB), *abeille* (1500, DalLex 1,19 = Eneide d'Octavien de Saint-Gelays).

Aujourd'hui la base indispensable pour les occitanismes en français est constituée par

- le *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles / Louvain-la-Neuve 2001, 1140 pages par Pierre Rézeau;
- l'article de Eva Buchi: *Les emprunts dans le Dictionnaire des régionalismes de France*, publié dans le colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire 2003.

Eva Buchi présente une liste de 276 emprunts du DRF, ventilés par langues d'origine. L'occitan se taille la part du lion avec 156 et le gascon avec 11 entrées en plus. Cette liste montre la prédominance de l'occitan (56 % + 4 % pour le gascon) au total 60 %.



Prenons comme exemple *aillade* f. “soupe à base de gousses d’ail bouillies”:

2. Frrég. (Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron) *aillade* n.f. “soupe à base de gousses d’ail bouillies” < occ.

On note l’étendue assez vaste de ce mot en français régional: Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron, Gascogne, Languedoc et Massif Central. Ce qui manque toutefois, c’est le cheminement de la chronologie des emprunts. Mais grâce au FEW 24, nous pouvons établir cette chronologie, autant pour *aillade* que pour le composé peut-être plus connu *aioli*:

afr. mfr. *ailliee* „sauce à l’ail“ (13. jh.), *aillie* (13. jh., TL; Li; AdHale; PMor), *aillée* (hap. 13. jh.; 1606), apr. *alhada* (ca. 1350; 1391, RLR 42, 217), agask. id. Rec, mfr. nfr. *aillade* (seit 1532, Rab), Nice *ayáda* RF 9, 496, lang. *aliádo* S 1 + 2, Alais *aiádo*, Péz. *ayádo* „soupe à l’ail“, castr. *ayhado* „soupe, sauce à l’ail“, lim. *alhada* „sauce à l’ail“ Lab, périg. Agen *aillado*, bearn. *alhade*; Ré *aillée* „plat assaisonné à l’ail“, SeudreS. „moules cuites à l’ail“, bearn. *alhade* „repas avec de l’ail“; poit. *aillée* „tranche de pain frottée d’ail“ (1734), saint. SeudreS. id., loch. „morceau de pain frotté d’ail et recouvert de fromage ou de beurre“ (s. auch TLF), nfr. *aillade* „tranche de pain grillée, fortement frottée d’ail“ (seit Boiste 1812), bearn. *alhade* „morceau de pain frotté d’ail; action de frotter d’ail“

FEW 24, 334b, *aillade*

Barc. Nice *aiòli* m. „coulis d’ail finement pilé avec de l’huile d’olive“ (+ *OLEUM*), mars. *aiholi* A, Aix id. P, périg. *alhóli* Daniel 11, gask. *aillóli* (1744, FrMod 11, 206), daraus nfr. *aioli* („en Provence“ Rich 1732–1759 s. v. *escargot*; 1881, TLF; seit Lar 1898), *aillolis* (1837, DComm 45; AcC 1838–MozS 1859), *ailloli* (seit 1863). Nfr. *ailloliser* v. a. „mêler de l’ail à une préparation culinaire pour lui en donner le goût“ (seit Besch 1845). – Mfr. *ail(l)aignon* m. „grand ail“ (Th 1564–Duez 1663; + *oignon*), *aulzoignon* (Th 1564–Duez 1663).

FEW 24, 335a, *aioli*

Pour *aillade* et *aioli* nous pouvons apprécier les progrès de la lexicologie entre 1928, la parution du premier volume du FEW, et 1969, l’année de la refonte du FEW

1, vol. 24, grâce aux indications dans la thèse de K. Gebhardt. Pour *aillade* nous disposons en plus des éléments apportés par K. Baldinger dans son *Etymologisches Wörterbuch zu Rabelais* (Gargantua), 2001.

**aillade** f. mfr. nfr. 'sauce à l'ail' (seit 1532, Rab [II 32 [75]]), FEW 24,334b sub ALLIUM 'knoblauch'.

Un autre exemple significatif est celui du gasconisme *gave* étudié par Jean-Pierre Chambon et Hélène Carles en se basant sur le TLF, le DAG, FEW et Frantext.

Cf. la notice *Étymologie et Histoire* du TLF :

**Prononc. et Orth.** : [ga:v]. Ds Ac. dep. 1878. **Étymol. et Hist.** Fin <sup>xiv</sup><sup>es</sup>. *gave* (FROISSART, *Chron.*, éd. L. Mirot, livre III, chap. 4, § 15, t. 12, p. 64 : il y a très mauvais pays [région pyrénéenne entre Tarbes et Pau] à chevauchier, pour les **gaves** [paroles du Chevalier d'Españ de Lion, conseiller de Gaston Phœbus, Comte de Foix, rapportées par Froissart]), attest. isolée; 1562 Pau *gaure* (ds DAG § 217, 2-1); 1614 Bigorre *gave* (*ibid.*). Empr. à l'a. gasc. *gave*, *gabe* ([1188] *gave Fors de Béarn*, 274 ds DAG; 1319 *gaves Rôles gasc.* ds Raymond, *Dict. topogr. B.-Pyr.*, s.v. *Gave de Pau*; 1489 Pau *gabe* ds DAG), également attesté sous des formes de type *gaver* (<sup>x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup></sup><sup>es</sup>. lat. médiév. *gaver Cart. Lucq* ds DAG; 1160 *gauer Cart. abbaye Sorde* ds LESPY-RAYM.; <sup>xii<sup>e</sup></sup><sup>es</sup>. *gavarensis* adj. *Cart. Lescar* ds RAYMOND, *op. et loc. cit.*; 1388 Navarrenx *Lo Gaver* ds RAYMOND *op. cit.*, s.v. *Gave d'Oloron*). D'apr. leur forme et celle de leurs dér. *Gabarret*, *Gabarrot* (v. RAYMOND, *op. cit.*), ces mots semblent reposer sur une base préromane \**gabarū*, \**gabarū* (ROHLFS *Gasc.*<sup>3</sup>, § 69, 479; cf. fin <sup>viii<sup>e</sup></sup>-début <sup>ix<sup>e</sup></sup><sup>es</sup>. lat. médiév. *gabarū* Théodulfe d'apr. DAUZAT *Topon.* éd. 1971, p. 138); v. aussi J. HUBSCHMID, *Pyrenaënwörter vorrom.* *Ursprungs*, § 42 qui rapproche les termes pyrénéens de l'a. prov. *gaudre* « ravin, ruisseau » reposant sur une base préromane \**gabatro* à laquelle il rattache le lat. imp. *gabata*, *gavata* « jatte, écuelle » [v. *jatte*] - et *Id.*, *Sardische Studien*, § 23. Une base préromane \**gava* « cours d'eau » (FEW t. 4, p. 83a) paraît moins satisfaisante. **Bbg.** PEGORIER (A.). À travers le Lavedan. *Vie Lang.* 1962, p. 468.

Cette documentation déjà considérable est complétée par le DAG 217, 2-1 :

#### 217 torrent:

1-1. Mlt. *torrens* m. (Simorre ca. 1141). - 2-2. Mlt. *gaver* m. (11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup>s.).

2-1. Abéarn. *gave* m. [aussi n. propre] ([1188]; 1319-1439, ø FEW \**GAVA* 4,83a), béarn. id. (1675); abéarn. *guave* (Pardies 1343), *gabe* (1489-1589, LR; M), béarn. id. ([1644], FEW); abéarn. *gaba* (1535). - 2-2. Aland. *gauer* m.

#### 2-1 *gave, gabe, gaure*

[1188]: deu *gave* entroo l'arriu... et de la viela dessus lo verger Croffarer qui va entau *Gave* (ForsB 274). - 1319: *Gaves* (RaimTopBPyr sub Gave de Pau). - 1343 Pardies: Lo *Guave* (ib.). - 1406 Araus: la terre d'Orthe enter le *Gave* e l'Adoo (Luc 241). - 1489 Pau: per la refection deus ponts deu *Gabe* qui s'en eren anatz (LSynd 1,65). - 1493 Lucq: de miar au marchat de Monenh o de Navarrenx o de la lo *gave* en Geusbag oht aud. A. mes plasera exagoar (Luc 165 n7). - 1502 Nay: prenen l'aygue deu... *Gabe* fasen paxere au trebes de tal fluby (Luc 136 n3). - 1535: Lo *Gaba* (RaimTopBPyr sub Gave de Pau). - 1538: Lo *Gabe* qui bien deu port de Bius (ib. sub Gave de Bious). - 1538: Lo *Gabe* Ossales (ib. sub Gave de Pau). - 1546: lo *Gabe* (ib.). - 1551 Pau: no debén exigir per passage de homi à peè, estant lò *Gabe* petit (ForsB 1551 Desb 93; LR). - 1551: A *Gabe* petit, tres arditz; à *Gabe* gros, si ha besonh dus Nauleés, quoaate arditz (ib. 94; M). - 1589: lo *Gabe* qui bien d'Ossau (RaimTopBPyr sub Gave de Pau). - [1644]: portant poudier audit de Salles de traversar lou *Gabe* en l'estendue deu territory de Cassabé d'une Nasse (RèglBéarn, PrivRègl 1716,131). - 1675: Lo *Gave* de Sauveterre (RaimTopBPyr sub Gave d'Oloron).

1562: Un caillou fait en vase d'une pierre du *gaure* mys en oeuvre par Benedic (InvPau 149). - 1562: Ung autre plat d'une pierre du *gaure* (ib. 202). - 1562: Ung grand rocher de pierre de *gauvre* (ib. 211). - 1614 Bigorre: et finalement aussy tous les *gaves* s'y étant joints, elle [l'Adour] se rend capable de porter vaisseaux chargés (Mauran 76). - 1671: avec le *gave* d'Oleron ou Sauveterre (MémSoule 6). - 1765: Cette ville [Pau]... est assise sur une colline et sur le confluent du *Gave* qui descend de Barèges et va se jeter dans l'Adour (Voy, RevHistBB 1,440). - 1765: La position de cette maison sur le bord du *Grave* (sic) et sur un coteau (ib. 441).

Il faut y ajouter la source de Frantext, p.ex. :

► [2] 6208 - CAUMONT Nompars de, *Le Voyage d'Oultremar en Jherusalem*, 1420, p. 78

LE FLEUVE JOURDEYN

alentour desson pié d'un beau talu fait de bone massonerie de pierre  
carnelé tout alentour et est bien hault et au pié a ung molin a une grosse  
tour et forte et le rivere du Gave li bat au pié. Et au chief de cest talu  
est ung beau jardin en le quel a une belle fontayne et de cestuy jardin  
puet l'on entrer sur le chief de le ditte tour du molin a une planche

► [5] R568 - NAVARRE Marguerite d'Angoulême, reine de, *L'Heptaméron*, 1550, p. 701

PROLOGUE

aussy facilement à

\*Therbes comme ilz estoient venuz, trouverent les petitz  
ruisseaulx si fort creüz que à peyne les peurent-ilz  
gueyer. Et quant se vint à passer le Gave Bearnoys  
qui, en allant, n'avoit point deux piedz de proufondeur,  
le trouverent tant grand et impetueux qu'ilz se  
destourerent pour sercher les pontz, lesquelz,

et naturellement les indications de FEW 4, 83 :

\*gava wasserlauf.

1. BPyr. HPyr. *g a o f* „rivière“ ALF 1159 p 694, 696. — Ablt. Bearn. *gabe m.*<sup>1</sup>) „torrent“ (> nfr. *gave*, seit Pom 1671, besonders durch Vigny), HPyr. *gabi* (p 697); bearn. *gabét* „petit gave“, Lescun *gaβet*. Cantal *gave* „ruisseau torrentueux“, *gabe*. Bearn. *gabás* „étendue d'eau aux abords du lit d'un gave“; bearn. *gaberou* „id.; bavette d'enfant“; *gabarrat* „petit gave“; canal dérivé d'un gave“. Mars. *gabin* „petite mare d'eau croupissante“ A. — Zuss. Vinz. *gāvó dā* „précipice“ (+ *vabra*).

Mit verschiedenen suff. gebildet leben eine grosse zahl von fluss- und bachnamen auf der Pyrenäenhalbinsel, in Südfrankreich und der franz. Schweiz, in Ober- und Mittelitalien und auf Sardinien, die auf einen stamm \*GAVA zurückweisen. Bertoldi St Etr 3, 293—329 macht wahrscheinlich, dass es sich um ein wort des ältesten substrates handelt, und dass die älteste bed. „wasser“ war. Anders, aber nicht überzeugend, Dauzat R 45, 250; 49, 265. S. noch Fests Bachm 179 n 5; Aebischer BCat 17, 66; Pieri It Dial 6, 197; Battisti It Dial 8, 226 (weitere ital. appellativa It Dial 12, 192; 13, 215); Bertoldi BSLP 32, 141—4. Einige gallorom. appellativa oben 1. Zu \*GAVA wohl auch GAVIA. S. noch GAPAR.

Ces sources de recherche ont permis aux auteurs Jean-Pierre Chambon et Hélène Carles de tracer l'histoire de l'emprunt : le mot *gave/gaba* est attesté en ancien gascon du 12<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle. La première attestation française se trouve chez Froissart à la fin du 14<sup>e</sup> siècle « rapportant les paroles d'un membre de l'entourage de Gaston Phébus ».

Suit l'attestation de Frantext après 1420 *rivere du Gave* et chez Marguerite de Navarre, en 1550, *Gave Bearnoys*.

La première attestation lexicographique du mot se trouve dans Pomey 1671 (FEW 4, 83a). Le mot est accepté en français général depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle (Frantext).

Terminons ce bref aperçu par le terme militaire *capitaine*. Ce mot manque autant dans la liste de Buchi que dans celle de Gebhardt. L'aspect phonétique cependant (la non-palatalisation) parle en faveur d'un emprunt à l'occitan, à l'italien ou au latin médiéval. La forme héréditaire en afr. est *chevetaigne*. FEW 2, 255b indique mfr.

*capitaine* m. “chef militaire en gén., chef d’une armée” (à partir de Comminges, 1490) et le sens spécifique ~ “celui qui commande une compagnie dans un régiment” (à partir de ca 1550). La première attestation dans ce sens se trouve cependant chez Rabelais 1534, dans son *Gargantua* et représente un occitanisme évident (cf. Baldinger 2001, 151):

FEW 2<sup>1</sup>,255b sub CAPITANEUS ‘überraend’: mfr. *capitaine* f. ‘chef militaire en gén., chef d’une armée’ (Froissart; Dex; Monstrel), m. (seit Comm).

2. 1534 ‘celui qui commande une compagnie dans un régiment’

1534 Rab 133 [12]: «*capitaine* en garnison avec petite bande de gens»  
Rab 133 [5]; Rab 151 [22]  
etc.

FEW 2<sup>1</sup>,255b sub CAPITANEUS ‘überraend’: mfr. nfr. *capitaine* ‘celui qui commande une compagnie dans un régiment’ (seit ca. 1550).

## Conclusions

Un occitanisme se caractérise par son aspect phonétique: fr. *abeille* avec un *-b-* intervocalique non passée à la fricative *-v-* (*aveille*); *capitaine* non palatalisé et non sonorisé par opposition à afr. *chevetaigne* et *aillade* avec le suffixe occitan *-ade* et non fr. *-ée*.

Il y a des champs sémantiques qui acceptent de préférence des emprunts occitans: des spécialités culinaires du Midi comme *aillade* “soupe aux ails”, *aioli* “sauce d’ail finement pilé avec de l’huile d’olive”.

Pour favoriser les emprunts, il faut un environnement social, politique et économique catalyseur: annexion du Midi de la France à la couronne française, guerre des Albigeois ou, plus paisiblement, échanges commerciaux. S’ajoute l’influence d’érudits comme p. ex. Rabelais.

Pour la recherche lexicologique des occitanismes, il faut une étude approfondie des français régionaux du Midi et une documentation historique comme la fournit la refonte du FEW en donnant l’histoire de chaque mot. Il convient de suivre le chemin ouvert par Jean-Pierre Chambon: son étude sur mfr.rég. *cheyre* avec l’inclusion de la toponymie locale en Auvergne est un modèle méthodologique.

La base indispensable pour la recherche des emprunts c’est donc d’établir l’extension géolinguistique de chaque lexème occitan ou gascon comme notre jubilaire Gilles Roques le fait pour les textes médiévaux ou encore comme Pierre Rézeau le pratique pour les textes et les formes modernes. Voilà la voie tracée par nos maîtres Walther von Wartburg et Kurt Baldinger.



## Références bibliographiques

- Baldinger, Kurt, 2001. *Etymologisches Wörterbuch zu Rabelais (Gargantua)*, Tübingue.
- Buchi, Eva, 2005. «Les emprunts dans le *Dictionnaire des régionalismes de France*», in: Glessen, Martin / Thibault, André (éds.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, 20-22 juin 2003)*, Strasbourg, 81-98.
- Chambon, Jean Pierre, 1997a. «L'étude des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et *desiderata*», in: *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 7-31.
- Chambon, Jean Pierre, 1997b. «Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois: une illusion d'optique en lexicologie française historique?», in: *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 33-53.
- Chambon, Jean-Pierre / Carles, Hélène, 2007. «À propos du traitement des emprunts à l'occitan dans le *Trésor de la langue française*», in: Rézeau, Pierre (éd.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, vol. 1, 313-325.
- DAG = Baldinger, Kurt et al., 1975-. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon*, Tübingue/Berlin/New York.
- DAO = Baldinger, Kurt, 1975-2007. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, Tübingue.
- DAOSuppl = Baldinger, Kurt, 1980. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan. Supplément*, Tübingue.
- DEAF = *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, publié sous la direction de Kurt Baldinger, avec la collaboration de Jean-Denis Gendron et Georges Straka, puis sous la direction de Frankwalt Möhren, puis de Thomas Städtler, Tübingue/Québec/Paris, 1971-.
- DOM = *Dictionnaire de l'occitan médiéval*, ouvrage entrepris par Helmut Stimm, poursuivi et réalisé par Wolf-Dieter Stempel avec la collaboration de Claudia Kraus, Renate Peter et Monika Tausend, Tübingue, 1996-.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn/Leipzig/Tübingue/Bâle.
- Frantext = Base de données de textes français (<[www.frantext.fr](http://www.frantext.fr)>).
- Gebhardt, Karl, 1974. *Das okzitanische Lehngut im Französischen*, Berne/Francfort.
- Gossen, Carl Theodor, 1967. *Französische Scriptastudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Vienne.
- Hilty, Gerold, 1963. «Ist französisch <jaloux> ein Lehnwort aus dem Altprovenzalischen?», in: Plangg, Guntram / Tiefenthaler, Eberhard (éds.), *Weltoffene Romanistik. Festschrift Alwin Kuhn zum 60. Geburtstag*, Innsbruck, 237-254.
- PatRom = Cano González, Ana María / Germain, Jean / Kremer, Dieter (éds.), *Patronymica Romanica. Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane*, 1997-.
- Rézeau, Pierre, 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles/Louvain-la-Neuve.
- TLFi = *Trésor de la langue française*, en ligne: <<http://atilfr/tlfv3.htm>>.
- Wartburg, Walther von, <sup>12</sup>1993. *Evolution et structure de la langue française*, Tübingue/Bâle.
- Wunderli, Peter, 1989. *Französische Lexikologie. Einführung in die Theorie und Geschichte des französischen Wortschatzes*, Tübingue.



# Le français écrit en territoire francoprovençal : le témoignage de la *Petite Chronique* de Jeanne de Jussie

À la mémoire de David Trotter

*C'est une entreprise délicate que de tenter de  
décrire les usages linguistiques de l'espace  
romand médiéval [à cause du] caractère  
lacunaire des matériaux à disposition.*  
(Zufferey 1997, 393)

## 1. Remarques préliminaires

Dans l'espace francoprovençal – on tend à l'oublier – le français est une langue d'importation. On se demande donc de quelle manière il y a été introduit, par qui – c'est une question à laquelle je n'ai pas encore trouvé de réponse entièrement satisfaisante – et quelles ont été ses caractéristiques, en fonction de ses origines<sup>1</sup> et des phénomènes de contact auxquels il a été soumis. Depuis le démantèlement définitif de l'éphémère deuxième royaume de Bourgogne – dernière entité dans l'histoire à englober encore la plus grande partie du territoire francoprovençal dans un même espace politique – à la mort de son dernier roi, Rodolphe III, en 1032, l'espace francoprovençal a toujours été morcelé, politiquement et culturellement, avec (en simplifiant considérablement) des régions situées en France (Lyon et les régions se trouvant sur la rive droite du Rhône, auxquelles viendront s'ajouter les parties francoprovençales du Dauphiné), et des régions placées du côté de l'Empire, comme c'est le cas de la Savoie et de l'actuelle Suisse romande. On se doute bien que ce morcellement ne pouvait pas rester sans conséquences linguistiques<sup>2</sup>. Il me serait impossible de parler ici de toute la diversité des situations et des conséquences de ce morcellement pour l'introduction du français comme langue toit. Je me limiterai donc à l'actuelle Suisse romande. Mais même dans ce cadre restreint, je ne serais pas en mesure de broser un tableau à peu

---

<sup>1</sup> Bourguignonnes sans doute au XV<sup>e</sup> siècle, dans la partie septentrionale du domaine du moins, mais ce n'est qu'un facteur parmi d'autres.

<sup>2</sup> Ainsi, on sait que dans les régions savoyardes ou restées sous influence savoyarde, les notaires instrumentent en latin jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, et passeront ensuite directement au français.

près représentatif de l'écrit en français vers la fin du Moyen Âge, en restant dans le cadre thématique de ce colloque<sup>3</sup>.

J'ai donc décidé de me focaliser sur un seul témoin qui permettra de montrer de manière assez représentative, il me semble, à quoi peut ressembler l'écrit en français dans notre région, et ceci à un moment crucial de notre histoire linguistique : quelques années avant que ne s'abatte la « norme parisienne » sur notre région, dans le cadre de la Réforme protestante, par l'arrivée à Genève vers 1550 d'intellectuels et imprimeurs parisiens réputés tels que Conrad Bade ou Robert Estienne. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas tardé à clouer le bec aux membres de l'intelligentsia locale, en empêchant que leurs écrits ne soient imprimés sur leurs presses<sup>4</sup> car ils écrivaient dans un français régionalement marqué, ce qui ne correspondait pas à la vision du français d'un Robert Estienne<sup>5</sup>.

Le témoin dont il sera question ici, c'est une femme, la première femme des lettres romandes, s'il est permis de l'appeler ainsi car elle-même se considérait comme savoyarde, fidèle sujette du duc de Savoie, et elle écrit explicitement que Genève est en Savoie (« la cite de genesue en sauoie », ms. A, f. 40v; Feld 1996, 50). Dans sa *Petite Chronique*, Jeanne de Jussie (1503-1561), écrivaine<sup>6</sup> du couvent des Clarisses de Genève, puis, après l'exil du couvent à Annecy en 1535, son abbesse, retrace les

<sup>3</sup> Pour une vue d'ensemble de la production littéraire romande en français aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (quatre auteurs en tout : Oton de Grandson au XIV<sup>e</sup> siècle, le Fribourgeois Petermann Cudrefin et les Vaudois Jean Bagnyon et Jacques de Bugnin au XV<sup>e</sup> siècle), on se rapportera à Zufferey 1997, 400-404. En ce qui concerne l'écrit juridique, la situation change d'un canton à l'autre : une petite poignée de documents seulement en langue vernaculaire conservés à Genève et dans le pays de Vaud, aucun dans les terres de l'évêque de Sion jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Fribourg, en revanche, connaît une importante production « étatique » en scripta para-francoprovençale (cf. Gossen 1970, Müller 1981, 1982). Pour le canton du Jura, qui appartient au domaine franc-comtois, donc oïlique, et le Jura Bernois, cf. Scheurer *et al.* 2002. Le volume des documents d'archives neuchâtelois les plus anciens en langue vernaculaire est en voie d'achèvement ; les documents seront également disponibles sur le site des *Plus anciens documents linguistiques de la France et de la Suisse romande* (<<http://www.rose.uzh.ch/docling/corpus.php?c=21&o=2>>).

<sup>4</sup> C'est le cas en particulier de l'humaniste François Bonivard, pourtant bien protestant, mais dont aucune œuvre n'a été imprimée de son vivant.

<sup>5</sup> Dans la préface de son *Traicté de la grammaire françoise* publiée à Genève en 1557, celui-ci indique clairement quel est le point d'ancrage de « sa » norme : c'est la langue de la cour de François I<sup>er</sup>, des milieux de l'administration royale, et en particulier des gens de robe du Parlement de Paris : « [...] avons fait vn recueil, principalement de ce que nous auons veu accorder à ce que nous auons le temps passé appris des plus sçauans en nostre langue, qui auoyent tout le temps de leur vie hanté és Cours de France, tant du Roy que de son parlement à Paris, aussi sa Chancellerie & Chambre des Comptes : esquels lieux le langage s'escrit & se prononce en plus grande pureté qu'en tous autres. » (Estienne 1557, 4sq.)

<sup>6</sup> « Écrivaine » est la forme que l'auteure utilise elle-même pour se désigner : « Sensuyt encore vng petit chapitre de ce qui fut fait lan mille sinc cens XXXIII, que *lescripuaine* obloit. » (ms. A, f. 141v; Feld 1996, 156; ma mise en relief). Cette forme – qui manque dans Gdf et FEW – n'est pas un régionalisme : on la trouve déjà dans le rôle de la taille de Paris de 1292 (Géraud 1991 [1837], 153).

événements qui ont secoué Genève aux débuts de la Réforme protestante, entre 1526 et 1535, de son point de vue de nonne restée fidèle au catholicisme, avec tout le mal qu'elle pense des « herétique » de la « septe lucterienne » (ms. A, f. 3r; Feld 1996, 3).

Jeanne de Jussie est issue d'une famille de la petite noblesse savoyarde locale (dans le sens qu'il convient de donner à ce mot au début du XVI<sup>e</sup> siècle) – Jussy<sup>7</sup> est aujourd'hui un village du canton de Genève, situé immédiatement à la frontière avec la France, au nord d'Annemasse. Elle fait ses études en ville de Genève – et c'est un témoignage décisif pour la connaissance de la situation linguistique et culturelle dans cette ville au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, bien avant la Réforme : dans cette petite ville<sup>8</sup> tiraillée entre la Savoie et la Confédération helvétique, siège d'un évêché, mais où l'évêque ne résidait que rarement, il y avait plusieurs écoles fréquentées par les enfants des bonnes familles (cf. Feld 1996, xiv N7), et donc une au moins pour jeunes filles aussi. On ne sait rien des maîtres (et maîtresses, pour les jeunes filles ?) qui enseignaient dans ces écoles, on ne sait rien de certain du cadre dans lequel ces enseignements étaient donnés ni des programmes d'enseignement, mais selon le témoignage des écrits de Jeanne de Jussie, on y apprenait un excellent français – peut-être légèrement archaïque – et même des rudiments de latin.

Le cas de Jeanne n'est pas isolé : sa chronique nous apprend que parmi les vingt-quatre nonnes de la communauté des Clarisses à Genève, six étaient originaires de la ville de Genève même ou des environs immédiats, et avaient fait leurs classes en ville – et on *savait* dans la petite ville qui avait fréquenté l'école. C'est ce qui explique qu'avant l'exode du couvent vers Annecy, les autorités de la ville font tout pour essayer de les garder, de les convertir au protestantisme et de les marier :

- (1) [...] quatres ou V de ses marchant les vont trouuer, car ils queroiens principalement les deux de la ville et celle qui avoient este alescolle a leur ville. (ms. A, f. 189v, Feld 1996, 200)

Et pour son propre cas, Jeanne de Jussie raconte (en parlant d'elle-même à la troisième personne) :

- (2) Et se pendent le mauues claude bernard sermonnoit seur Jehanne de Jussie, qui estoit bien griefvement malade, luy disant, qui lavoit charge de par le conseil de la ville de luy presenter, que celle volloit, vng luy donneroit partir souffizant, luy en nomant pluseurs, et vng tel mariage coment ala blaisine, et que james la ville ne luy faudroit, et que par aultant quelle avoit este leurs escolliere et estoit leur circumvoisine, lauoien aultant chiere que les fille de ville. (ms. A, f. 224v, Feld 1996, 242)

À la même époque, la scolarisation des filles n'avait rien d'exceptionnel dans d'autres villes de l'actuelle Suisse romande non plus : selon le témoignage du chroniqueur d'Orbe au XVI<sup>e</sup> siècle, Guillaume de Pierrefleur (1510-1580), on trouvait

<sup>7</sup> *Jussie, Jussier, Jussiez* sont d'anciennes graphies pour *Jussy*.

<sup>8</sup> La population de la ville de Genève dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, avant l'arrivée des réfugiés protestants français et italiens, est estimée à 10 000 à 12 000 personnes (Perrenoud 1979, 24, 30).

également une école pour jeunes filles dans cette petite ville vaudoise, déjà avant la Réforme (cf. Feld 1996: xiv N7). Cela signifie que la Suisse romande, vers la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, est triglossique: avec les parlers francoprovençaux qui se sont d'ailleurs maintenus partout, même dans les villes, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme langue de la communication orale de proximité (Kristol 2013), le français comme langue d'apparat et de l'écrit qu'on apprenait à l'école, et le latin comme langue de l'église (et des notaires savoyards). À ce sujet, Jeanne de Jussie nous apprend qu'en mars 1533, le vicaire de l'évêque a prononcé un sermon bilingue, latin et français, en la cathédrale Saint-Pierre:

- (3) Et apres vespres des chanoines monseigneur le vicaire fait appeller tous messieur de l'eglise, seculliers et religieux, a saint pierre, et leur fait faire vne belles collation<sup>9</sup>, en latin et franscoy. (ms. A, f. 77v, Feld 1996, 92)

Comme toutes les personnes scolarisées de son temps à Genève, Jeanne de Jussie sait donc le français, et elle a également appris le latin, pas très bien, mais elle le sait. Son témoignage apporte ainsi un éclairage important sur l'histoire de la scolarisation dans une petite ville comme Genève avant la Réforme, dans une ville qui ne faisait pas partie du royaume de France, qui ne faisait même pas partie de l'espace oilique, et ses écrits nous renseignent jusqu'à un certain point sur la nature du français qui était enseigné à Genève<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> *Collation* "conférence, harangue" (FEW 2, 895, s.v. COLLATIO).

<sup>10</sup> Ainsi, j'ai été frappé de rencontrer chez elle les hésitations quant à la morphologie du passé simple (telles qu'on les trouve également chez Montaigne ou chez Rabelais, et qui seront commentées et critiquées par les grammairiens du français central à partir des années 1530; cf. Kristol 2014, 143sq.): à la 1<sup>re</sup> personne du singulier, Jeanne de Jussie écrit (*je*) *pensis* "je pensai"<sup>(a)</sup> et *je conuoiti* "je convoitai"<sup>(b)</sup>, etc.; les formes en *-ay* ne sont pas attestées. À la 3<sup>e</sup> personne du singulier on trouve (*il*) *demoury* "demeura"<sup>(c)</sup>, (*il*) *tombyt* "tomba"<sup>(d)</sup>, (*il*) *relati* "relata" (mais aussi *montat* "monta")<sup>(e)</sup>, (*il*) *gardit* "garda"<sup>(f)</sup>, et au pluriel *tornarent*<sup>(g)</sup>, *trouarent*<sup>(h)</sup> et *priarent*<sup>(i)</sup>, à côté de formes en *-èrent* comme *retornerent*<sup>(j)</sup> ou *presenterent*<sup>(k)</sup>, etc.:

<sup>(a)</sup> Saulue vostre grace, car tricherie nest point trouuer en gens de fois, et onque mais ne *pensis* en huser. (ms. A, f. 220r, Feld 1996, 234).

<sup>(b)</sup> Mais jay tout renonce por dieu de mon gre, et si lestoit affaire, je le feroie, car je ne *conuoiti* onque mary. (ms. A, f. 224v, Feld 1996, 243).

<sup>(c)</sup> [C]ieulx qui avoint getter se liure pour enpecher la parole de dieu et perturbez le peuple en ce saint jour, se retirèrent subitement, et *demoury* le sermon incomplet. (ms. A, f. 97v, Feld 1996, 94).

<sup>(d)</sup> Par fortune vng predicant, nommee pierre viret dorbe, *tombyt* malade. (ms. A, f. 141r, Feld 1996, 156).

<sup>(e)</sup> [A]vant boire ne menge *montat* ala treille et *relati* aux seur le premier terme de la disputation. (ms. A, f. 179r, Feld 1996, 191).

<sup>(f)</sup> Et sutout [*sic*] desiroien parler en secret a celles de genesve. Mais mere vicayre les en *gardit* bien. (ms. A, f. 190r, Feld 1996, 201).

<sup>(g)</sup> Mais il y en eust sinc que ny *tornarent* point. (ms. A, f. 46v, Feld 1996, 56).

<sup>(h)</sup> La estoien desia grosse compaignie, hommes et femmes, bien enbastonnes et deliberez coment les aultre, et ce *trouarent* bien deux milles et cinq cens hommes en armes, sens les femmes, les anciens et enfans. (ms. A, f. 69v-70r, Feld 1996, 84sq.).

Très jeune (en 1521, à l'âge de 18 ans), Jeanne de Jussie entre définitivement au couvent des Clarisses de Genève, et comme elle était sans doute la plus lettrée parmi les sœurs, elle devient l'écrivaine attitrée de son couvent : c'est elle qui assure la correspondance avec le duc de Savoie, protecteur du couvent, et plusieurs de ses lettres, autographes, sont conservées (Feld 1996, LXIII sq.). Elle exerce sa fonction au moment même où les troubles religieux éclatent à Genève. Elle assiste à toutes les difficultés de cette époque critique et résiste, avec la majorité de ses consœurs, à toutes les tentatives des réformés de les faire sortir de leur ordre. En 1535, les Clarisses obtiennent l'autorisation de quitter Genève pour Annecy, où le duc de Savoie les accueille et met un couvent à leur disposition. Jeanne de Jussy y deviendra abbesse; elle meurt en 1561. C'est à Annecy, entre 1535 et 1546, juste après les événements qu'elle rapporte, qu'elle écrit sa *Petite Chronique*, probablement en se servant de notes qu'elle avait prises au cours des événements, et surtout en faisant appel à ses propres souvenirs (Feld 1996, xxiii-xxiv). Son ouvrage retrace ainsi les débuts de la Réforme à Genève, les troubles politiques et religieux qui ont secoué la ville entre 1526 et 1535, la tentative de conversion des Clarisses par Farel et Viret (qu'elle a rencontrés personnellement), et par les autorités politiques de la ville qui ont passé à la Réforme. Finalement, elle raconte le voyage d'exil de la communauté en 1535, année de l'interdiction de la messe à Genève, jusqu'au refuge que les sœurs trouvent à Annecy.

«*Petite Chronique*» est l'intitulé que l'auteure utilise elle-même au début de son manuscrit :

- (4) Sensuyt vne petite cronique contanant vng petit en partie de ce qua aeste fait dens gene-sue tant pour cause de languynotterie<sup>11</sup> que pour les heretiques et septe lucterienne de puis lan mille sinc cents et XXVI. (ms. A, f. 3r, Feld 1996, 3)

Quant à l'objectif de l'ouvrage, Jeanne de Jussie explique qu'il s'agit pour elle de permettre à la communauté des sœurs présente et future de se rappeler l'histoire douloureuse du couvent.

- (5) Et moy qui ce escrip ay veu de mes yeulx ses jour plain d'infelicer et ay pourter ma par de ses affliction auecque ma compaignie de XXIII, qui ne pouions porter armes de fers,

<sup>(i)</sup> Et pourse que la bonne mere abbesse estoit fort ancienne et que par grant esbaissement et dollours estoit tres malade, elle et toutes les seurs *priarent* la venerable mere vicayre [...] de volloir prendre la charge delles. (ms. A, f. 216r, Feld 1996, 230).

<sup>(j)</sup> [E]t sen *retornerent* chacuns en sa ville. (ms. A, f. 9rn, Feld 1996, 11).

<sup>(k)</sup> Ses heretiques se *presenterent* abatallie. (ms. A, f. 95v, Feld 1996, 112).

Ces formes qui n'ont rien de régional sont à distinguer des infinitifs dont la morphologie est influencée par le francoprovençal tels que *laschy* "lâcher", avec une palatalisation franco-provençale de la désinence : «Mais ils comen-soient desia a *laschy* de corage.» (ms. A, f. 112v, Feld 1996, 128).

<sup>11</sup> Les *anguenots* ou *enguenots*, à Genève, sont les "partisans du parti politique qui défendait la liberté de la ville de Genève contre les tentatives d'annexion du duc de Savoie" (FEW 15/2, 84 s.v. *eidgenosse*), favorables à un rapprochement de leur ville avec la Confédération helvétique, contre les partisans du duc de Savoie, appelés *mamelucs*. Le dérivé *anguynotterie*, chez Jeanne de Jussie, antédote d'une quarantaine d'années les attestations les plus anciennes pour *huguenoterie* mentionnées par FEW 15/2, 85a.

mais nos portions les armes desperance et lescus de foy. Et promest, que je ne escrip chose que je ne soie informee ala verite, et si ne escript pas la dzieme partie, mais seulement bien peu du principal pour memoire, affin que le temps a venir les souffrant pour lamour de dieu en ce monde sachent, que nos predecesseur ont souffert avant que nos, et nos apres et tousiour de degree en degree a lexemple de nostre seigneur et redempteur qui a souffert le premier et plus. (ms. A, f. 97r-v, Feld 1996, 113-14)

Comme on le voit bien dans ce passage, Jeanne de Jussie maîtrise parfaitement le français de son époque. Il n'y a que sa graphie qui est peu conventionnelle : elle ne distingue pas clairement les signes morphologiques du singulier et du pluriel, pour les noms et pour les verbes, elle ne distingue pas les infinitifs et les participes passés des verbes réguliers (parce qu'elle ne prononce pas les *-r* des infinitifs), et elle ne sait pas toujours très bien où il « faut » séparer les mots – de sorte qu'on est parfois obligé de la lire à haute voix pour la comprendre. Mais ce n'est pas, comme le croit l'éditeur moderne, Helmut Feld (1996, xxiv), de l'« oral transcrit » : c'est un texte qui est clairement pensé sur le mode de la scripturalité.

Jeanne de Jussie est une écrivaine vigoureuse, qui n'a pas froid aux yeux, et la lecture de son texte est un vrai plaisir. Sa langue est riche, avec un lexique parfois un peu archaïsant, et elle a une solide culture biblique. Voici comment elle raconte une incursion violente des Bernois protestants dans son couvent :

- (6) Celle nuyt ses berney coment maules heretique trouerent fasson douiril le cuer de lesglise et entrerent dedens et ou millieux de la nefz firent vng grant feu. Puis coment desleaulx chiens enragee et hors du sens vont prendre le siboyre ouquel repousoit le tres dignissime sacrement du precieulx cors de Jhesucrist, nostre redempteur, et vont tout mettre en ce grant feu, et ainsin conculquerent<sup>12</sup> villainement le pris de nostre redemption, coment firent les satellites de cayphas, quand il luy cracherent en sa precieuse face et le sergent diabolliques de pilate qui le flegellerent et cruciferent si innominousement. (ms. A, f. 13r-v, Feld 1996, 15-16)

Parfois, le choix des anecdotes retenues par l'auteure est un peu déroutant, et elle semble affectionner les aventures cocasses – ce qui est bien dans l'esprit de son époque. Par exemple, en racontant l'enterrement d'un apothicaire luthérien, elle ajoute un épisode assez inattendu qui met en scène des enfants catholiques qui avaient assisté à la mise en terre et qui, après le départ de l'assemblée, se réunissent autour de la tombe :

- (7) Les pitis enffans cristiens<sup>13</sup> qui avoies avisez<sup>14</sup> leur fasson, dirent lung a laultre : « Ses quaignies<sup>15</sup> ne ont point donner deau benoite seur leur frere. Allons luy en donne de

<sup>12</sup> *Conculquerent* “piétinèrent” : *conculquer* est un latinisme caractéristique du moyen français ; cf. FEW 2, 1015.

<sup>13</sup> Sous la plume de Jeanne, *chrétien* signifie toujours “catholique” ; les protestants sont appelés *lucteriens*, *heretiques*, *fault desloiaux satheliques du diable*, *chiens* et j'en passe.

<sup>14</sup> Dans la langue de Jeanne, *aviser* “regarder” est probablement un régionalisme sémantique ou en train de le devenir ; en tout cas, ce sens, courant en ancien français mais sorti de l'usage en français commun, est resté très vivant dans les parlers francoprovençaux (GPSR 2, 156) et dans de nombreuses autres régions dialectales de la France (FEW 14, 521).

<sup>15</sup> *Quaignies* “chiennes” est bien attesté comme terme péjoratif (“personne méprisable, canaille”) dans les parlers de la Suisse romande (cf. GPSR 3, 31b s.v. *cagne*). Le terme est



telle, qui lest digne pour resfrigere<sup>16</sup> de son ame. » Et tous ensembles espancherent leurs hurines dessus sa fosse. (ms. A, f. 146v-147r, Feld 1996, 161)

Comme le montrent ces passages, Jeanne de Jussie raconte bien et elle écrit bien. Sa graphie très particulière peut d'ailleurs nous donner certaines informations sur la prononciation locale du français – mais ce n'est pas l'objectif de ces lignes. Elle nous a laissé ainsi un témoignage de tout premier ordre pour le français régional de Genève au début du XVI<sup>e</sup> siècle, un document précieux pour l'histoire de la langue française en Suisse, et sur l'écrit en français à une époque antérieure à l'arrivée des théologiens et imprimeurs français protestants exilés à Genève.

## 2. Manuscrits et éditions

La *Petite Chronique* est conservée dans deux manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque universitaire de Genève; Helmut Feld qui les a publiés les appelle A et B, et il a réussi à démontrer que le manuscrit A est *autographe*. C'est une chance extraordinaire car, comme je chercherai à le montrer ici, quand on s'intéresse à la langue – et surtout aux régionalismes – d'un écrivain de cette époque, il est impossible d'accorder la moindre confiance à une copie contemporaine ou plus tardive. Le manuscrit B est une copie d'apparat réalisée au XVI<sup>e</sup> siècle encore au couvent des Clarisses, pour l'usage interne de la communauté (Feld 1996, xxiv). Il est intéressant d'y observer comment la version initiale a déjà été modifiée, malgré le profond respect de la communauté à l'égard du témoignage de Jeanne.

Par la suite, la *Petite Chronique* a été imprimée une première fois en 1611 par des imprimeurs de Chambéry, les frères Du-Four – toujours dans l'espace francoprovençal –, sous le titre *Le levain du calvinisme, ou commencement de l'hérésie de Genève*. Cette première impression inscrit le contenu du texte de Jeanne de Jussie dans le mouvement de la contre-réforme. En réalité, son titre n'est pas très bien choisi: étant donné que les Clarisses ont quitté Genève en 1535 et que Calvin n'y arrive qu'en 1536, Jeanne de Jussie ne mentionne jamais Calvin. Elle s'oppose à Luther et aux luthériens, qui sont les fauteurs, selon elle, de toutes les hérésies, et elle s'oppose violemment à Farel et à Viret qui sont responsables, selon elle, de la désolation de Genève.

L'édition Du-Four 1611, librement téléchargeable sur RERO Doc<sup>17</sup> et sur Google Livres, est un cas de figure particulièrement intéressant pour les questions qui nous intéressent ici: Maurice Bossard (1974, 156) a relevé qu'elle comprend jusqu'à une

---

remplacé par *gens* dans l'édition Du-Four (1611, 101; cf. ci-dessous), de sorte qu'il a échappé à la tradition lexicographique française et galloromane: le passage de Jeanne de Jussie qui semble être la plus ancienne attestation connue de ce régionalisme sémantique, est absent des articles correspondants du FEW 2, 183 et du GPSR (qui cite comme attestation dialectale la plus ancienne de *cagne* une forme de 1695).

<sup>16</sup> *Resfrigere* "soulagement, réconfort, consolation" est un emprunt savant au latin chrétien (cf. FEW 10, 195a) attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle; il sort de l'usage vers le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> <<http://doc.rero.ch/record/12412>>.

cinquantaine de différences entre le manuscrit A et le texte imprimé *par page*. Des passages entiers de la *Petite Chronique* ont purement et simplement été réécrits dans l'édition des frères Du-Four. De nombreux termes du texte original ont probablement été modifiés parce qu'ils ont été ressentis comme trop vieux ou trop régionaux – ou parce que le remanieur ne les comprenait pas, comme on le verra ci-dessous –, et la graphie a été «normalisée» selon les usages du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle illustre donc ce qui peut advenir à un manuscrit rédigé dans un français régional caractéristique. D'un autre côté, on pourrait aussi être tenté de penser qu'il est inutile de s'intéresser à cette version remaniée et parfois même falsifiée du manuscrit original, mais le fait est qu'elle a été dépouillée par Godefroy – et en passant par Godefroy, les «attestations» (ou parfois : pseudo-attestations) de la *Petite Chronique* sont également entrées au FEW et dans les premiers volumes du GPSR. Je tenterai de montrer ici qu'il faudra se méfier de toutes les références au *Levain du calvinisme* 1611 qu'on trouve chez Godefroy, chez von Wartburg et dans les premiers volumes du GPSR.

Ces observations s'appliquent également aux trois rééditions (et aux traductions en allemand et en italien) que le *Levain du calvinisme* de 1611 a connues au XVII<sup>e</sup> siècle. Toutes les rééditions et les traductions se basent sur le texte de l'édition *princeps* des frères Du-Four. Leur version a également été reprise telle quelle par deux éditions genevoises du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où l'ouvrage a été redécouvert par les historiens romands de l'époque. En revanche, pour leur édition partielle «grand public» de la *Petite Chronique* de 1974, Maurice Bossard et Louis Junod se sont basés sur le manuscrit original (A), mais comme ils en ont complètement modernisé la graphie, leur texte est inutilisable pour nos besoins.

Heureusement, la *Petite Chronique* de Jeanne de Jussie a été redécouverte une nouvelle fois à la fin du XX<sup>e</sup> siècle par la recherche théologique et la recherche féministe contemporaine, américaine surtout, comme exemple d'écriture féminine au début de la Renaissance. Nous disposons ainsi d'une bonne édition critique récente, publiée par le théologien allemand Helmut Feld (1996). Feld respecte la graphie de l'auteure et s'est contenté de ponctuer son texte (on peut le regretter) selon les habitudes modernes. D'un point de vue linguistique, beaucoup de choses restent cependant à faire, car Feld s'intéresse surtout au contenu de la *Petite Chronique*, pas à sa langue<sup>18</sup>.

### 3. La langue de Jeanne de Jussie

3.1. Les francoprovençalismes dans la langue de Jeanne de Jussie ne sont pas extrêmement fréquents. J'en ai compté une cinquantaine de types, mais qui sont en général présents avec plusieurs occurrences; ils correspondent donc bien à l'usage habituel de l'écrivaine.

<sup>18</sup> Les seuls travaux actuellement disponibles consacrés à la langue de Jeanne de Jussie sont dus à Cotelli 2003 et 2007 qui a vérifié l'édition de Feld sur le manuscrit A (ce qui lui a permis de corriger quelques fautes de lecture de Feld, pas très nombreuses).

3.1.1. Plusieurs phénomènes très voyants sont de nature sémantique. Ainsi, comme la plupart des Genevois de sa génération sans doute – car le phénomène est encore attesté et corrigé par les *Remarques particulières sur la langue française pour la ville de Genève*, la cacologie de François Poulain de la Barre, en 1691 –, elle neutralise l'opposition entre *devant* et *avant*<sup>19</sup>, ainsi qu'entre *derrière* et *dernier*<sup>20</sup>; elle utilise *devant* et *dernier* partout :

- (8) Item le samedi *deuant* cieuls de genesue sortirent en armes ou vilage que lon appelle merin. (ms. A, f. 20v, Feld 1996, 24)
- (9) Et ordonerent en viron deux cens hommes de more a saint pierre pour venir par *derriere*, quant ses heretique se avanceroient. (ms. A, f. 96v, Feld 1996, 112-13)

3.1.2. Comme la plupart des Genevois de sa génération – c'est encore un phénomène repris et corrigé par Poulain de la Barre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle –, elle ne distingue pas *comme* et *comment*. Dans un grand nombre de parlers francoprovençaux de la Suisse romande, la distinction a été complètement neutralisée au profit de *comment*, qui a pris toutes les acceptions de *comme* à époque ancienne déjà (cf. GPSR 4, 191a). Une fois de plus, le français régional de Jeanne de Jussie calque donc le sémantisme de la forme dialectale sous-jacente. Les exemples correspondants sont extrêmement fréquents dans sa prose (cf. déjà ci-dessus, citations 2 et 6, ainsi que ci-dessous sous 20.2); ils antéditent de plus d'un demi-siècle la plus ancienne attestation en français régional genevois mentionnée par GPSR 4, 190 de *comment* utilisé dans une comparaison,.

3.1.3. D'un point de vue morphologique, on constate que Jeanne conjugue le verbe «être» avec l'auxiliaire «être», comme cela se fait encore dans certains parlers francoprovençaux contemporains :

- (10) Car par son moiens pluseurs nobles pais florissant en deuotion *sont este* subuertir de la vraye foy et tombez en ses heresies. (ms. A, f. 40r, Feld 1996, 50)
- (11) Et pour tout vray mieulx leur *fut estes* [*sc.* qu'ils soient pendus], que de les laisse viure. (ms. A, f. 74r, Feld 1996, 88)

et elle utilise «dimanche» au féminin, selon l'usage habituel de la plupart des parlers francoprovençaux<sup>21</sup> :

<sup>19</sup> Pour l'emploi temporel de *devant* dans les dialectes francoprovençaux et, anciennement, en français régional, cf. GPSR 5/2, 568b-573b; *avant* est un emprunt récent qui a peu pénétré dans les parlers de la Suisse romande (cf. GPSR 2, 137a).

<sup>20</sup> L'emploi locatif de *derrier* "derrière" est attesté en français régional de la Suisse romande depuis le XIV<sup>e</sup> siècle (GPSR 5/1, 426-427). La forme, empruntée au français et peu présente dans les dialectes, est en revanche fréquente en français régional où elle calque le sémantisme de fpr. *dérqi* "derrière, dernier" (< DE-RÉTRO; GPSR 5/1, 395-409) dont elle a été perçue comme l'équivalent.

<sup>21</sup> Pour l'implantation géolinguistique de la forme féminine, cf. GPSR 5/2, 713b.

- (12) *Celle dimenche* a vespres fust desteterminer par les seigneur desglise, que lon fermeroit lesglise cathedralle de saint pierre [...]. (ms. A, f. 15v, Feld 1996, 19)
- (13) Sensuyt de *la dimenche*, coment les seurs furent de rechiefz assallie, et de la conclusion de leurs dolloreuse despartie. (ms. A, f. 240r, Feld 1996, 262)

3.2. Mis à part les francoprovençalismes dans sa langue, il vaut la peine de signaler la fabuleuse créativité de notre écrivaine, qui tire pleinement profit de ses connaissances de latin et de la glorieuse liberté que possède encore le français du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle participe ainsi à fond au mouvement de création de néologismes par suffixation, bien connu dans la langue de son époque. C'est un phénomène étudié par Sara Cotelli dans son article de 2007, et je n'insiste pas sur cette question ici : par exemple, pour "espion", elle fabrique un pseudo-latinisme savant en *-ateur* : *espiateur*, et à partir de *plantureux* elle forme *planturité* qui ne semble attesté dans aucun dictionnaire – et j'en passe.

3.3. Mais le phénomène le plus intéressant, dans l'optique de ce colloque, c'est de retracer le sort de certains régionalismes lexicaux utilisés par Jeanne de Jussie dans la lexicographie du français (cf. aussi les notes 11, 14 et 15, ci-dessus). Comme je l'ai déjà mentionné, l'édition Du-Four de 1611 du *Levain du calvinisme* a été dépouillée par Godefroy, et par ce biais, von Wartburg en a eu connaissance<sup>22</sup>.

3.3.1. Pour l'exemple n° 14, je reproduis ci-dessous toutes les versions disponibles : les deux versions manuscrites publiées par Feld, l'édition Du-Four 1611 reprise telle quelle par Godefroy, ainsi que la version en graphie modernisée publiée par Bossard et Junod en 1974.

- (14.1) Et ce voiant, que journellement croissoit ces lutherien, le<sup>23</sup> vollurent faire preschez le iour de saint siluestre a lesglise de la magdelenne apres dignez. Mais les viquere furent espert de *serre* lesglise et di resister *forciblement*. Dont il vollurent monter ou clouchier pour le *desrouchez*. (ms. A, Feld 1996, 77-78)
- (14.2) Et se voiant, que iournellement croissoit ses heretiques, le voulurent faire prescher le iour de saint siluestre à l'eglise de la magdelaine apres digner. Mais les vicaires furent bien aduisés de diligenment *serré* l'eglise et de resister *forment*. Si voulurent les chetifz monter au clouchier pour le *deroucher*. (ms. B, Feld 1996, 77-78)
- (14.3) Et voyant que iournellement croissoient ces Lutheriens, le voulurent faire prescher le iour de saint Siluestre a l'Eglise de la Magdaleine apres disner, mais les Vicaires furent diligens de *serrer* l'Eglise, & d'y resister *avec force*, dont ils ils [*sic*] voulurent monter aux cloches pour les *desrocher*. (éd. Du-Four 1611 : 49, non 48 Gdf s.v. *desrochier*)
- (14.4) Et ce voyant que journellement croissaient ces luthériens, le voulurent faire prêcher le jour de Saint-Sylvestre à l'église de la Magdeleine après dîner, mais les vicaires furent

<sup>22</sup> Je remercie Gilles Roques de m'avoir signalé que von Wartburg n'utilisait pas le *Dictionnaire* de Godefroy, mais son *Lexique*.

<sup>23</sup> Ce passage se réfère aux activités du réformateur Antoine Fromment que les protestants veulent faire prêcher à l'église de la Madeleine.

experts de serrer l'église et d'y résister *forciblement*; dont ils voulurent monter au clocher pour le *dérocher*. (éd. Bossard/Junod 1974, 194)

Dans ce passage, trois expressions méritent un commentaire.

- Au moment de la rédaction de la *Petite Chronique*, *serrer* “fermer” ne peut pas encore être considéré comme un régionalisme, mais pourrait être en train de le devenir: selon FEW 11, 507, il s’est conservé avec ce sens en français commun jusqu’au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans les dialectes modernes, il se maintient dans la frange septentrionale d’oïl, dans une partie du francoprovençal et la plus grande partie de l’occitan.
- *Forcible* “fort, puissant” et son adverbe *forciblement* sont bien attestés en ancien et en moyen français. Selon FEW 3, 727a, ils sortent cependant de l’usage au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s’agit donc probablement d’un archaïsme dans la langue de Jeanne de Jussie. Mais évidemment, l’attestation de Jeanne de Jussie n’est pas recensée par Godefroy et von Wartburg parce que le ms. B déjà (*forment*) et l’édition Du-Four (*avec force*) l’ont éliminé<sup>24</sup>.
- La situation est différente pour le verbe *dérocher* avec le double sens de “renverser, détruire, démolir” et de “faire tomber quelque chose ou quelqu’un; précipiter, jeter d’un lieu levé”, qui est également en train de vieillir en français central du XVI<sup>e</sup> siècle: Huguet 3, 113a déclare que «*desrocher* est cité comme un vieux mot dont la perte est regrettable» (cf. Cotelli 2003, 70). Chez Jeanne de Jussie, en revanche, le verbe est assez fréquent (j’ai compté au moins cinq attestations), et il est certainement en train de devenir un régionalisme: le verbe reste pleinement vivant en francoprovençal de Suisse romande et de Savoie du XX<sup>e</sup> siècle (cf. l’article DÉROCHER, *dêrotsj*, GPSR 5.1, 430-434), et en français régional de la Suisse romande (cf. Pierrehumbert 1926); il s’utilise encore couramment en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Or il est intéressant de comparer les attestations entre le manuscrit A de Jeanne de Jussie et la version Du-Four: Jeanne raconte que les luthériens ont voulu monter au clocher de l’église de la Madeleine pour le démolir (le ms. B présente la même version, et c’est le seul sens de *dérocher* attesté dans le ms. A). L’édition Du-Four (15.3), en revanche, réinterprète le passage et déclare que les luthériens ont voulu faire tomber les cloches. Et c’est avec ce sens altéré que le passage est entré dans le dictionnaire de Godefroy.

3.3.2. Deuxième exemple, où il est question d’un autre méfait des luthériens relaté par Jeanne de Jussie:

(15.1) *Il fracherent et dechaplèrent* toutes les ymaiges et prirent touce qui trouerent en l’esglise. (ms. A, Feld 1996, 162)

<sup>24</sup> On sait combien il est difficile de dater le moment où une unité lexicale tombe en désuétude. De ce point de vue, une comparaison des deux manuscrits (datant de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, respectivement) et des remaniements opérés par l’édition Du-Four pourrait être éclairante.

(15.2) Ils *rompirent* et *chaplerent* toutes les ymaiges, et prirent tout ce qu'il trouuerent a leglise. (ms. B, Feld 1996, 162)

(15.3) Ils *rompirent* & *briserent* toutes les images, & prindrent tout ce qu'ils trouuerent dans l'Eglise. (éd. Du-Four 1611, 101)

Dans ce passage, Jeanne de Jussie utilise deux régionalismes caractéristiques:

- *fracher* “casser”, qui est récurrent dans son texte, est la francisation d'un verbe qui semble essentiellement attesté en Suisse romande (cf. FEW 3, 468, GPSR 7, 439): *frachi* en ancien fribourgeois, *frätsi* dans les parlers modernes. Par la force des choses, la forme francisée utilisée par Jeanne de Jussie a échappé à Godefroy (et par conséquent elle manquera chez von Wartburg aussi), car l'édition Du-Four en remplace toutes les occurrences:

(16.1) Item la surveillance de saint Jehan baptiste les lucterien de nuyt *frascherent* et *rompirent* vne monlt belles ymaige de ihesus et de meinseigneur saint cristoffle deuant lesglise de la magdalenne. (ms. A f. 126r, Feld 1996, 141)

(16.2) La surueille de S. Iean Baptiste les Lutheriens de nuict *rompirent* & *briserent* vne belle image de Iesus & monsieur S. Christoffle deuant l'Eglise de la Magdaleine. (éd. Du-Four 1611, 90)

(17.1) [...] et apres ce maudit sermon *frascherent* plusieurs belles yimages et abatirent entiere-ment lautel de la chapelle de la royne de chipre. (ms. A f. 128r, Feld 1996, 143)

(17.2) Et apres ce maudit presche ils *briserent* plusieurs images, & abatirent entierement l'Autel de la Chapelle de la Royne de Cypre. (éd. Du-Four 1611, 91)

- Quant à *dechapter* “couper en morceaux”, qui appartient à la famille de CAPPARE “châtrer” (FEW 2, 279), formé sur *chapter* “hacher, couper en morceaux”, il se trouve plusieurs fois chez Jeanne de Jussie, mais manque dans les dialectes franco-provençaux modernes de la Suisse romande; toutes les attestations mentionnées par GPSR 5/2, 109b datent du XVI<sup>e</sup> siècle. Le verbe simple *chapter*, en revanche, qu'on lit dans le manuscrit B et que Jeanne de Jussie elle-même utilise dans d'autres passages (cf. ex. 18) est resté bien vivant jusque dans les parlers actuels; il est maintenu également par l'édition Du-Four:

(18.1) Lesglise demorat serre et ny firent nulz mal, sinon qui brulerent et *chapterent* toutes les ymaiges qui estoient dehors. (ms. A f. 21v, Feld 1996, 25)

(18.2) l'Eglise demeura fermée & n'y firent aucun mal, sinon qu'ils bruslerent, & *chapterent* toutes les Images, qui estoient dehors. (éd. Du-Four 1611, 17)

Or, une forme *deschapeler* puisée chez Jeanne de Jussie se trouve également chez Godefroy – pas l'attestation (15) citée ci-dessus, parce que l'édition Du-Four l'a reformulée en éliminant les régionalismes – mais sur la base du passage reproduit en (19), qui raconte l'assassinat du seigneur François de Pontverre à Genève en 1529:

(19.1) Il fut dit, qui le *dechapperent* tout, puis qui fut mort et qui luy mirent trois glayue par le fondement et partie secrete par grant victupere et mocquerie. (ms. A f. 8r, Feld 1996, 9)

- (19.2) Il fut dict, qu'il le *dechaplerent* tout, puis qu'il fut mort, et qui luy mirent troix glaiue par le fondement et partie secrette par grand vitupere et mocquerie. (ms. B f. 3r, Feld 1996, 9)
- (19.3) Il fut dit qu'ils le *dechappellerent* tout apres qu'il fut mort, & qu'ils luy mirent troix glaives par le fondement & parties secrettes, par grand vitupere & mocquerie. (éd. Du-Four 1611, 5)

Cependant, cette dernière citation est reprise par Gdf sous *deschapeler* “décha-peronner, ôter la chape” : Godefroy – apparemment induit en erreur par la graphie adoptée dans l'édition Du-Four – n'a pas compris le passage<sup>25</sup>. Grâce au fait que von Wartburg a exploité le *Lexique* et non le *Dictionnaire* de Godefroy (cf. N20 ci-dessus), cette absurdité lui a échappé ; elle n'a pas été reprise à l'article CAPPÀ (FEW 2, 269s) où la forme *déchapler* est simplement absente.

3.3.3. Pour conclure, voici encore un dernier exemple qui permet de voir combien il reste à faire en lexicographie française pour rendre justice aux régionalismes de Jeanne de Jussie (et de tant d'autres auteurs comme elle, sans doute<sup>26</sup>). C'est le cas de la forme romande *nible* (*niule* en ancien français) “l'oublie, le pain à cacheter, l'hostie”, que le FEW 7, 70 rattache à *NĒBŪLA* “brouillard” : ce dernier, en latin déjà, pouvait désigner des objets très fins. *Nyble* se trouve plusieurs fois chez Jeanne de Jussie (sous 20, je ne mentionne que les attestations du ms. A, mais la forme est conservée aussi dans le ms. B) :

- (20.1) De rechiefz elle se print adire parole essecrables du saint sacrement et que ce nestoit que vne *nyble*, que james elle ny croiroit. (ms. A f. 121v, Feld 1996, 136)
- (20.2) Mais vos demoreres la enclouse sens avoir sollas de personnes, jusque la sollempnite des papistes soit passe, et ne mengere pas la *nyble*, cest le corps de dieu, coment vos cuidez. (ms. A f. 153v-154r, Feld 1996, 167)
- (20.3) Il ne ce ting pas a tant, mais jurat dieu, que le jour de pasque elle ne mengeroit point la *nyble*, mais quelle se troueroit a leur cenne. (ms. A f. 155v, Feld 1996, 168-69)
- (20.4) «Pourquoy vos battirent elles?» – «Pourse», det elle, «que je avoie vollut prendre la *nyble* auccque elles et que je filloie ma colloigne<sup>27</sup> le jour de la feste dieu.» (ms. A f. 128v, Feld 1996, 147)

Or, les frères Du-Four ne comprennent manifestement pas cette forme qui ne semble pas en usage dans la région de Chambéry, et lui font subir toutes sortes de malheurs en tentant de la réinterpréter – sans réussir, évidemment, à donner un sens

<sup>25</sup> Le GPSR 5/1, 109 corrige l'erreur sémantique de Gdf : « Le sens attribué par GOD. et HUGUET au passage de J. DE JUSSIE [...] est erroné », mais cite des formes forgées par l'édition Du-Four.

<sup>26</sup> Il vaudrait la peine, à cet égard, de s'intéresser aux *Chroniques de Genève* de François Bonivard (éd. Tripet 2001-2014), rédigées un peu plus tard que la *Petite Chronique* : la langue de Bonivard est très proche de celle de Jeanne de Jussie.

<sup>27</sup> La forme *colloigne* “quenouille” (<CŌLŪCŪLA) qui opère une dissimilation sur la dernière consonne, à la différence du français commun qui, dans *quenouille*, a fait la même chose pour la consonne du milieu, est bien attestée dans l'Est galloroman, de la Champagne à l'Ardèche, et dans plusieurs parlers francoprovençaux (FEW 2, 928).

plausible à leur texte – , comme le montrent les attestations reproduites sous 20.1' à 20.4' :

- (20.1') Ce nonobstant la chetifue de rechef se print à dire paroles execrables du S. Sacrement, & que ce n'estoit qu'un *crible*, & qu'elle n'y croiroit iamais. (éd. Du-Four 1611, 87)
- (20.2') [...] vous demeurerez là encloses sans auoir soulas de personne, iusques à ce que la solemnité des Papistes soit passée, & ne mangerez pas la *ryble*, c'est le corps de dieu, comme vous cuidez. (éd. Du-Four 1611, 107)
- (20.3') Il ne se tint pas content pour cela, mais iura Dieu que le iour de Pasches elle ne mangeroit point la *ryble*, mais qu'elle se trouueroit à leur Cene. (éd. Du-Four 1611, 108)

Si *crible* existe, avec un sens qui ne convient aucunement à l'exemple 20.1', *ryble* (20.2' et 20.3') aurait sans doute le droit de figurer dans les répertoires de mots fantômes; à ma connaissance, il ne se rattache à aucun type lexical connu<sup>28</sup>. Mais le meilleur (ou le pire ?) est encore à venir :

- (20.4') Pourquoi vous battirent elles? pource dit elle, que ie n'auois voulu prendre la *Bible* avec elles, & que ie fillois ma quenouille le iour de la fete Dieu. (éd. Du-Four 1611, 171)

On comprend (et on apprécie) que Godefroy n'ait pas repris ces absurdités – et on comprend que, par voie de conséquence, FEW 7, 70 ne connaisse qu'une seule forme romande de *nible*, en ancien fribourgeois, grâce à une étude de Paul Aebischer.

#### 4. Conclusions

Je suis loin d'avoir exploré toute la richesse du lexique régional de Jeanne de Jusie, mais on comprendra à présent pourquoi j'ai déclaré au début de ces lignes que pour étudier le lexique régional d'un auteur – ou d'une auteure –, le seul espoir est de pouvoir recourir à son manuscrit autographe. C'est ce que montre déjà, jusqu'à un certain point, le manuscrit B de la *Petite Chronique*; ensuite, le problème est parfaitement illustré par les pratiques de l'édition Du-Four du *Levain du calvinisme*. Or, tout comme les imprimeurs parisiens installés à Genève au XVI<sup>e</sup> siècle (Robert Estienne en tête) censuraient les régionalismes picards de la langue de Calvin et empêchaient que les auteurs locaux – tels que l'humaniste François Bonivard – soient publiés, on sait qu'au XX<sup>e</sup> siècle encore, de nombreux auteurs de France, de Navarre (et de Suisse romande) se sont fait corriger par leurs imprimeurs lorsqu'ils osaient utiliser des termes régionaux non conformes à l'idéal mythique d'un français « parisien » invariable ...

Université de Neuchâtel

Andres KRISTOL

<sup>28</sup> À moins de penser à *ribelette*, *riblette* (Gdf 7, 184) “tranche mince de lard qu'on sale, qu'on épice et qu'on fait griller” (??).



## 5. Références bibliographiques

- Bossard, Maurice / Junod, Louis (ed.) 1974. *Chroniqueurs du XVI<sup>e</sup> siècle: Bonivard, Pierrefleur, Jeanne de Jussie, Fromment*, Lausanne, Bibliothèque romande.
- Cotelli, Sara, 2003. Jeanne de Jussie, *La Petite Chronique. Études de sa langue*, Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines (mémoire de licence inédit).
- Cotelli, Sara, 2007. «La *Petite Chronique* de Jeanne de Jussie et le français régional de Genève à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle: étude lexicale», *VR* 66, 83-103.
- Estienne, Robert, 1557. *Traicté de la grammaire française*, Genève, L'Olivier de Robert Estienne.
- Feld, Helmut (ed.), 1996. Jeanne de Jussie, *Petite Chronique. Einleitung, Edition, Kommentar von Helmut Feld*, Mainz, P. von Zabern.
- Géraud, Hercule, 1991 [1837]. *Paris sous Philippe-le-Bel, d'après des documents originaux et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292. Reprod. de l'éd. de 1837, accompagnée d'un avant-propos et d'un index des noms de personne contenus dans le rôle de la taille de 1292 par Caroline Bourlet et Lucie Fossier*, Tübingen, M. Niemeyer.
- Gossen, Charles Théodore, 1970. «La scripta <para-francoprovençale>», *RLiR* 34, 326-348.
- Jussie, Jeanne de, 1611. *Le levain du calvinisme ou commencement de l'herésie de Geneve*. Faict par reverende sœur Jeanne de Jussie, lors religieuse à Sainte Claire de Geneve, et après sa sortie Abbesse au convent d'Anyssi, Chambery, Freres Du-Four.
- Kristol, Andres, 2013. «Regards sur le paysage linguistique neuchâtelois (1734-1849): le témoignage sociolinguistique des signalements policiers», in: Gendre, André / Kamber, Alain / Petris, Loris / Skupien Dekens, Carine (ed.), *Des mots rayonnants, des mots de lumière. Mélanges de littérature, d'histoire et de linguistique offerts au professeur Philippe Terrier*, Neuchâtel/Genève, Université de Neuchâtel/Librairie Droz, 277-295.
- Kristol, Andres, 2014. «Dialectologie synchronique et diachronique, disciplines complémentaires. Ce que les études dialectales en synchronie peuvent apporter à la linguistique diachronique», in: Ayres-Bennett, Wendy / Rainsford, Thomas M. (ed.), *L'histoire du français: états des lieux et perspectives. Actes du 1<sup>er</sup> colloque de la Société internationale de diachronie du français*, Nancy 6-8 septembre 2011, Paris, Classiques Garnier, 137-157.
- Marzys, Zygmunt, 1978, «De la scripta au patois littéraire: à propos de la langue des textes francoprovençaux antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle», *VR* 37, 193-213.
- Marzys, Zygmunt, 1998 [1994]. «Une charte jurassienne inédite du début du XIV<sup>e</sup> siècle», in: Marzys, Zygmunt (ed.), *La variation et la norme. Essais de dialectologie galloromane et d'histoire de la langue française*, Neuchâtel/Genève, Université de Neuchâtel/Droz, 249-260.
- Müller, Wulf, 1981. «À propos de la scripta fribourgeoise», *VR* 40, 77-84.
- Müller, Wulf, 1982. «Aux débuts de la scripta fribourgeoise», in: Winkelmann, Otto / Braisch, Maria (ed), *Festschrift Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag*, Bern/München, Francke, 857-864.
- Perrenoud, Alfred, 1979. *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle: étude démographique*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie.
- Pierrehumbert, William, 1926. *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger.
- Poulain de la Barre, François, 1691. *Essai de remarques particulières sur la langue française pour la ville de Genève*, Genève, (s.n.).

- RERO Doc = Bibliothèque numérique du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, <<https://doc.rero.ch/>>.
- Scheurer, Rémy / Marzys, Zygmunt / Schüle, Ernest (ed.), 2002. *Documents en langue française antérieurs à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle conservés dans les cantons du Jura et de Berne*, Paris, CNRS Éditions.
- Tripet, Micheline (ed.), 2001-2014. François Bonivard, *Chroniques de Genève*, 3 vol., Genève, Droz.
- Zufferey, François, 1997. «Langues et parlers», in: Paravicini Bagliani, Angelo *et al.* (ed.), *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne, Éd. Payot, 393-404.

## 6. Annexe : liste des lexèmes commentés

- anguenots, enguenots; anguynotterie, 183: régionalismes de Suisse romande et de Haute-Savoie voisine, de création locale, qui sera adopté plus tard (avec une remotivation phonétique et sémantique) par le français commun
- aviser, 184: régionalisme «en devenir» (forme commune de l'ancien français, devenant régionale)
- cagne, quaignies, 184: régionalisme «supra-régional», commun à une grande région de la Galloromania, mais régionalisme sémantique propre à une partie du francoprovençal
- chapler, 190: régionalisme «en devenir»
- collation, 182: lexique savant
- colloigne, 191: régionalisme «supra-régional», commun à une grande région de la Galloromania
- comment, coment, 187: régionalisme sémantique
- conculquer, 184: lexique savant
- dechapler, deschapeler, deschappeller, 190-191: régionalisme sortant de l'usage dans sa région d'origine même
- dernier, 187: régionalisme sémantique
- dérocher, desroucher, 189: régionalisme «en devenir»
- devant, 187: régionalisme sémantique
- dimanche, dimenche, 187: régionalisme morphologique
- écrivaine, escripuaine, 180: forme du français commun ignorée par une certaine norme puriste du français moderne
- espiateur, 188: création de l'auteur
- forciblement, 189: archaïsme
- fracher, 190: régionalisme propre à une partie de l'espace francoprovençal
- nible, nyble, 191: régionalisme propre à une partie de l'espace francoprovençal
- planturité, 188: création de l'auteur
- resfrigere, 185: emprunt au latin chrétien, en train de sortir de l'usage
- ryble, 192: mot fantôme
- serrer, 189: régionalisme «en devenir» commun à une grande région de la Galloromania.

## La variation lexicale en fonction du contact linguistique : le français dans l'Orient latin

Depuis quelques années on a commencé à étudier les textes français écrits au Moyen Âge dans l'Orient latin et à apercevoir la physionomie d'une variété régionale, le français du Levant ou d'Outremer<sup>1</sup>. On ne va pas discuter ici en détail les éléments propres à cette variété et on reconnaîtra que maintes questions restent aujourd'hui ouvertes : faut-il parler d'une variété ou de plusieurs ? Est-ce que les traits qu'on a pu identifier jusqu'à présent suffisent à définir cette ou ces variété(s) ? Peut-on supposer une relation directe, à savoir génétique, entre les dialectes français de France (et d'Angleterre) et le français d'Outremer ? Peut-on considérer ce français d'Outremer comme un exemple médiéval de *immigrant language* et l'étudier dans la perspective de la *Migrationslinguistik*<sup>2</sup> ?

La pertinence et l'intérêt de la composante lexicale de cette variété ont été identifiés par la recherche depuis longtemps : d'une part, son étude peut nous aider à comprendre les 'ingrédients' du *mixing* dialectal qui a produit le français d'Outremer ; d'autre part, au-delà des graphies et des éléments phono-morphologiques, ce sont les formes lexicales qui nous aident à localiser un texte – aussi bien littéraire que de la pratique – en Outremer.

Dans les pages suivantes on va donc essayer de relire et de tester, du point de vue du français d'Outremer, quelques unes des thèses – ou peut-être des hypothèses – sur la régionalité lexicale française que Martin Glessgen et David Trotter nous ont soumises à l'occasion du colloque en l'honneur de Gilles Roques<sup>3</sup>.

### 1. Formation du vocabulaire régional

On commencera par les problèmes liés à la formation du vocabulaire régional du français d'Outremer, donc par la thèse n° 4 :

Les formes régionales se nourrissent au Moyen Âge avant tout de l'oral non-standardisé ; concrètement, elles reposent ou bien sur des formes dialectales [...] ou bien sur des formes alloglottes.

<sup>1</sup> Cf. Aslanov 2006, Nobel 2003, Minervini 2010, 2012, Zinelli 2007.

<sup>2</sup> Pour une introduction générale on consultera Krefeld 2004.

<sup>3</sup> Les sigles employés pour les textes se réfèrent aux textes littéraires et documentaires analysés dans Minervini 2010, Minervini 2012 et Minervini en préparation ; ils coïncident, autant que possible, avec celles du DEAF. Les sigles bibliographiques sont celles de la *Revue de Linguistique Romane*, auxquelles on ajoutera DFM = Matsumura 2015.

En ce qui concerne les formes alloglottes, on trouve en français d’Outremer de nombreux emprunts à l’arabe, au grec, à l’occitan et à l’italien; il faudrait cependant préciser qu’il est souvent difficile de distinguer entre les deux derniers, et qu’il serait peut-être préférable de parler, à propos de l’arabe et du grec, d’adstrat plutôt que de substrat.

On peut citer les exemples de mots suivants :

**jarre** “grande cruche de terre cuite ; unité de mesure pour les liquides” (< ar. *jarra*)<sup>4</sup>

il avint a Chastiau Blanc que un frere qui estoit sur la bergerie que son comandour li dist qu’il li mostrast toutes les choses que il avoit en son comandement, et li frere li mostra tout fors une *jarre* de burre et dist qu’il n’avoit plus. Et son comandor sot que la *jarre* estoit laiens et reprist le frere (RègleTempleP 292; cf. aussi BibleAcreN 27, AssJérBourg 179, Tripoli 1241, Limassol 1367, etc.)

**secrete / segrete** “trésorerie” (< gr. médiév. *σέκρητο*(ν) “bureau du cadastre”)<sup>5</sup>

chascun de ceaus ou de celes qui ont chartres des parties doivent prier et requerre le seignor que il face escrire en la *secrete* les parties si come eles sont escrites en lor chartres (AssJérJbC 326; cf. aussi AssJérRoi 161, RègleHospV 48, PhNovMém 172, Limassol 1367, Nicosie 1440, etc.)

**cuisinat** “potage aux légumes” (< a.occ. *cozinat*)<sup>6</sup>

Es jors des granz gehunes sicome sont li .iiii. tens et autres granz gehunes aient li malade double *cuisinat* (RègleHospV 30; cf aussi BibleAcreN 28, RègleTempleP 80, etc.)

**corsal / corsa(i)re** “pirate” (< a.it. *corsale / corsaro*)<sup>7</sup>

s’il avient que un home baille à un autre home de son aver à porter sur mer, à gaaing en aventure de mer et de gens, et il avient que *corsaus* l’encontrent et li tolent tout can que il

<sup>4</sup> Cf. Minervini 2012, 136; FEW 19, 55sq.; Gdf 10, 39; DEAF J, 147; DFM 1977. Les arabismes sont normalement empruntés à l’arabe parlé au Levant à l’époque; en défaut de dictionnaires des variétés historiques régionales, on ne peut que se référer à la langue classique, avec les précisions données dans Minervini 2012, 105-108.

<sup>5</sup> Cf. Minervini 2012, 170sq.; Gdf 7, 350; TL 9, 310-14; FEW 11, 375-78; DFM 3081; DMF.

<sup>6</sup> Aux exemples des textes on peut ajouter ceux de la toponymie: *Cuisinat* était le nom d’un village dans les environs de Jérusalem (RègleHospV 26), *Mal cuisinat* d’une rue de la Jérusalem latine (ContGuillTyrRothA 496). Cf. Minervini en prép.; FEW 2, 1168; Gdf 2, 398; TL 2, 1141; DFM 820; Rn 1, 505; Lv 1, 399; Mistral 1, 654. Cf. aussi Nobel 2003, 33-52.

<sup>7</sup> Il faut considérer aussi le *corsaus / corsauz* de Marco Polo (MPolRust 207, MPolGreg VI 48), l’adjectif *corsaire* (PhMézPel 248) et le verbe *corseger* ‘faire la course comme pirate’ (ContGuillTyrFl 158, ContGuillTyrD 163, ChronTemplTyr 180, Nicosie 1338). Pour cette famille lexicale, assez bien étudiée, voir Vidos 1939, 332-39; Kahane / Kahane / Tietze 1958, 193-96; Kahane / Kahane 1970-1976, 589; Nicolaou-Konnari 2011, 131-36; Minervini en prép.; MW 2, 2149-50; FEW 2, 1579-81; Gdf 2, 315sq.; 9, 208; TL 2, 910; GDLI 3, 847sq.; Rn 1, 491; Lv 1, 382; Mistral 1, 651; Jal 345sq.; Fennis 1995, I 639sq.; Babinotis 2010, 723; Kriarás 1968-, VIII, 340sq.; DECLC 2, 958sq.; TLFi; DMF; TLIO.

porte, ou il fait mauvais tens, et brise le vaisseau et pert tout, la raison coumande qu'il en est atant quite (AssJérBourg 46; cf. aussi Jerus 49, ContGuillTyrD 46, PhMézPel 237, Nicosie 1338, etc.)

La question des formes dialectales est sans doute plus compliquée. Dans quelques cas, on peut localiser l'origine régionale française d'un mot qui a gagné une grande diffusion Outremer. C'est le cas de l'adjectif et substantif *merme* "mineur" (< lat. MĪNIMU(M)), avec la série *mermer*, *amermer*, *mermanse*, *amermance*, *amerrement*:

L'on peut por soi ou por sa feme ou por son fiz ou por sa fille *merme* d'age demander conseil au seignor par esgart de court (AssJérJibC 66; cf. aussi BibleAcreN 12, JAntRect 164, AssJérRoi 206, AssJérPhNov 46, ChronTempTyr 102, JJour 35, Sidrac 79, AlexPrSt 196, BrunLatF<sup>7</sup>, Limassol 1367, etc.)

On a ici affaire à un mot de la Champagne, du Sud-Ouest et du Sud-Est du domaine d'oïl, dont les raisons de l'implantation en Orient nous échappent<sup>8</sup>.

Également avec le mot *deloir / deleir / delier* "décembre" (< lat. DELERU(M)), documenté en français médiéval dans une bande centrale allant de la Bretagne à la Champagne et la Bourgogne<sup>9</sup>, et souvent employé dans les textes d'Outremer:

+ ICI GIST BERNART | LE FIS DE SIRE JORG|E L'ESCRIVAIN DES A|LEMANS  
QUI MORUT E|N LAN DE NOSTRE SE|IGNOR JHESU CRIST M CC | LXXXXVII LE  
PREM|IER JOR DEL MOIS DE | DELIER QUE DIEU AN AI|[T] LARME (Paphos 1297  
[Imhaus 2004, 232]; cf. aussi ChronTempTyr 112, ChronTerreSainte 443, ContGuillTyrB1 415, BrunLatV<sup>2</sup> 164, Nicosie 1340, Limassol 1367, etc.)

Le cas de *casal / cazal / cazau* "village" pose des problèmes différents: c'est un mot de très haute fréquence dans les textes français du Levant, de type pratique et littéraire:

la royne et ses enfanz estoient venuz sejourner pres de la mer en un *casal* qui a nom Le Paradis e (ContGuillTyrFl 162; cf. aussi Jerus 88, AssJérBourg 181, AssJérJibC 370, ContGuillTyrD 161, JAntRect 343, RègleHospV 340, ConsBoecePierre 48, PhNovMém 180, etc.; Nicosie 1234, Tripoli 1236, Acre 1274, Limassol 1367, etc.)

Il apparaît aussi dans la toponymie locale – *Casal Ymbert* (PhNovMém 168), *Casal Robert* (ChronTerreSainteA 433); son dérivé *casalier* désigne, chez les Templiers et les Hospitaliers, un membre de l'ordre chargé de garder les fermes (RègleTempleP 106, ChronTempTyr 110)<sup>10</sup>.

Du lat. tardif CASALE(M) on a, dans la plupart du domaine d'oïl, des formes avec palatalisation de CA- et/ou fermeture de -Ā-: *chasal*, *chesal*, *chaisel*, *casel*, etc. La forme *casal*, avec conservation de CA- et de -Ā- du latin, est cependant bien documentée

<sup>8</sup> Cf. Minervini en prép.; Roques 2001, 288; Nobel 2003, 38; FEW 6/2, 113-15; Gdf 1, 261; 5, 261; TL 1, 346sq; 5, 1532sq.; DFM 2221; TLFi s.v. *minime*; DMF s.v. *amermer*; cf. aussi *ici*, *Inventaire* s.v. *amermer*, *mermer*.

<sup>9</sup> Cf. Minervini en prép.; Roques 2001, 289; Gdf 2, 479sq.; TL 2, 1346; FEW 3, 32; DFM 872.

<sup>10</sup> Voir à ce propos Burgtorf 2008, 38; Riley-Smith 2012, 381sqq.

dans des textes picards et anglo-normands, mais aussi en français central, même s'il a parfois un sens différent, "hutte, cabanne, etc."; *casal* est par ailleurs une forme qui existe en occitan (avec *cazal* et *casau*) et italien (*casale*)<sup>11</sup>. On peut donc penser que le choix ait porté sur cette forme en raison d'une sorte de convergence interdialectale : étant donné la situation de polymorphisme lexical – c'est-à-dire la variété des formes d'un même type lexical –, on aurait alors préféré la forme la plus commune à plusieurs dialectes<sup>12</sup>.

On peut envisager une explication semblable pour la large diffusion de la forme *aigue* "eau", qui dans les textes d'Outremer dépasse de loin toute autre forme dérivée du lat. *ĀQUA(M)* – *eaue, iaue, eve, ewe, eue, iau*, etc.

Nostre Sire, le deu des Ebreus, me mande a toy e dit : ne veus tu laissant mon pueple qu'il sacrefit a moi au dezert ? Ou se ce non ge te mostrerai que je te tornerai l'*aigue* dou flum en sanc et seront li Egyptien maumené car il luer covendra boire l'*aigue* dou flum (BibleAcreN 72; cf. aussi JAntRect 231, ConsBoècePierre 65, JJour 37, RègleTempleB 184, RègleHospV 34, AssJérBourg 47, ContGuillTyrD 47, ChronTemplTyr 140, etc.; Nicosie 1253, Sidon 1258, Acre 1274, Limassol 1367, etc.)

La forme *aigue* est bien documentée au Moyen Âge dans des textes français du Sud-Ouest, du Nord-Est et de l'Est, et les dialectes francoprovençaux actuels et ceux d'une partie méridionale du domaine d'oïl connaissent encore des formes conservant la consonne vélaire. La forme *aigue*, en plus, a l'appui des formes occ. et a.it. (du Nord) *aigua, aiga*<sup>13</sup>.

On identifie encore une petite série de mots qu'on pourrait définir comme étant autochtones d'Outremer :

***apaut*** "contribution fixée par un pacte, location, bail à ferme ou à loyer", avec les dérivés *apauter, apatour*<sup>14</sup> :

nos Henri, par la grace de Deu arcevesque de Nazareth, par l'otrei et la volenté de nostre chapitle, avons livré en *apaut* à vos, frere Guillaume de Chastel Neuf, honorable maistre de la sainte maison de l'Ospital de saint Johan de Jerusalem, et as freres de cele meisme maison qui sunt et serunt, quatre casals que nos avons au Batof, qui sunt en la dyocese de Nazareth (Acre ? 1255; cf. aussi Acre 1231, Nicosie ? 1237, Limassol 1367, Nicosie 1440, etc.; AssJér-JIbC 538; AssJérPhNov91, RègleHospV 44, etc.)

<sup>11</sup> Cf. Minervini en prép.; FEW 2/1, 454sq.; Gdf 1, 791; 2, 107; 9, 4; TL 2, 295sq.; DFM 505, 567; Rn. 1, 348; AND; DMF; TLIO.

<sup>12</sup> Pour les dynamiques du contact interdialectal, on peut se référer à l'ouvrage classique de Trudgill 1986, avec les réflexions postérieures de Trudgill 2008.

<sup>13</sup> Cf. Minervini en prép.; Gauthier 1995, 371; Nobel 2003, 47; 2013, 201; FEW 25, 63-68; LEI 3.1, 389sq., 427, 549; Gdf 1, 186; 9, 575; TL 1, 236sq.; DFM 105; Rn 1, 39sq.; Lv 1, 37; Mist 1, 843; DMF; TLIO. Cf. DeesAtlas2 carte n° 180.

<sup>14</sup> Minervini en prép.; Di Giovine 1984; Baglioni 2006, 229sq.; REW 36, n. 533; FEW 23, 120; Gdf 1, 327sq.; DFM 193; GDLI 1, 546sq.; DELI 115; DMF; TLIO.

**grifon** “grec”, avec les dérivés *grifain* et *grifonaille*<sup>15</sup>:

Et sias de seste ihle de Rodes estoient consentans a passer p(ar) yaus les vaussiaus chargés de marain et de fer et de garsons *grifons* et femes, quy se porteent a vendre as sarazins de Babiloine (ChronTempITyr 326; cf. aussi Antioche 61, Ambroise 26, ContGuillTyrD 139, RègleHospV 119, AssJérBourg 54, PhNovMém 142, Sidrac 2, ItinJérC 189, JAntOtia 406, etc.)

**po(u)lain** “français né au Levant”<sup>16</sup>:

Le seignor de Baruth ala á Acre et tant ordena et fist que les sairemens des *poulains* furent tous refreichis et qu'il fu maire de nouveau (PhNovMém 202-203; cf. aussi ContGuillTyrD 53; ChronTempITyr 182, Joinv 212, etc.)

**profinel / profniau** “sac, employé en particulier pour donner de l'avoine aux chevaux”<sup>17</sup>:

Et le karavanier doint a chascun .i. paire de linceaus et .i. couvertour, et .i. *profinel*, et .i. hanap, et une cuillier, et .i. baril a metre son vin (RègleHospV 28; cf. aussi RègleTempleP 30, ContGuillTyrA 345, ChronTempITyr 78, JordRufC c. 83v, etc.)

Si l'origine du mot *profinel* reste inconnue, *apaut* serait le développement semi-savant du lat. médiév. *APPACTUM* “pacte, contrat”, puis “contribution ou charge établie par contrat”, tandis que *grifon* et *poulain* sont des créations métaphoriques, à partir des formes a.fr. *grifon* “griffon, animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion” (< lat. *GRYPHONE(M)*) et *po(u)lain* “poulain, petit du cheval” (< lat. *PULLANU(M)*) – dans ces derniers cas le glissement sémantique aurait eu lieu au sein de la communauté linguistique francophone du Levant.

Somme toute, l'analyse du lexique roman caractéristique d'Outremer confirme la remarque de Glessgen et Trotter, qui découle de la première partie de leur thèse n° 4:

les formes dialectales sélectionnées à l'écrit ont la caractéristique de connaître une diffusion certaine dans l'espace et ne sont pas, pour l'essentiel, fortement localisées; [...] en synthèse, la sélection de l'écrit porte sur des formes orales déjà caractérisées par une diffusion relativement large; la régionalité n'est donc pas un effet d'un processus de transformation, mais la conséquence d'un choix déterminé [...].

On a vu, en effet, que le lexique d'Outremer d'origine française dialectale est habituellement commun à une ou plusieurs régions, parfois même au delà du domaine d'oïl. Pour le lexique d'origine alloglotte, le constat est tout à fait différent, puisque l'on n'a normalement pas affaire à des mots dialectaux – on peut supposer quand

<sup>15</sup> Cf. Minervini en prép.; Holmes 1946; Nicolaou-Konnari 2002; Aslanov 2006, 114sq.; FEW 4, 212, 297sq.; Gdf 4, 356sq.; 9, 725; TL 4, 660-665; DEAF G, 1384-88; DFM 1780-1781; AND; DMF; TLFi.

<sup>16</sup> Cf. Minervini en prép.; Morgan 1979; Gdf 6, 347; TL 7, 1369-71; FEW 9, 540; 10, 389; DFM 2633; DMF. Le mot se trouve aussi en forme latinisée dans les textes, en vers et en prose, de Jacques de Vitry, William of Newburgh, Haymarus Monachus, etc.

<sup>17</sup> Cf. Minervini en prép.; FEW 22/2, 106; Gdf 6, 425; DFM 2718.

même que les Latins n’avaient pas la perception du degré de régionalité d’une forme empruntée à l’arabe ou au grec, et peut-être non plus aux dialectes occitans et italiens. Quant au lexique originaire du Levant, on vient de relever que son caractère autochtone est dans quelques cas limité au niveau sémantique – des mots de large circulation en français, qui ont pu acquérir en Outremer d’autres sens. Il reste quelques mots (*apaut*, *profinel*), dont l’histoire est encore largement à écrire – on peut cependant observer que les deux exemples sont documentés avec un habillage latin sous la plume de notaires et scribes de part et d’autre de la Méditerranée.

## 2. Diffusion du vocabulaire régional

On touche ici un point d’une grande importance : dans la formulation de Glessgen et Trotter (thèse n° 1), les formes lexicales régionales « partagent la nature supralocale de toute forme lexicale qui passe à l’écrit » : leur diffusion est plus large que celle des formes dialectales de nature orale, mais « peut être nettement inférieure à l’extension du territoire linguistique intégral ».

En fait, le vocabulaire régional d’Outremer est, pour la plupart, documenté dans des textes originaires de la Terre Sainte et de Chypre, parfois aussi de Grèce (Morée) et de Naples. Il faut avouer, cependant, que les données dont nous disposons sont limitées et pourraient nous tromper ; il faut donc procéder avec prudence.

L’arabe étant langue d’adstrat en Terre Sainte, c’est là que les arabismes ont normalement été empruntés ; on s’attendra donc à ce qu’ils soient documentés dans des textes de provenance syro-palestinienne et puis, éventuellement, dans ceux de provenance chypriote. On relève toutefois quelques mots d’origine arabe documentés seulement en français de Chypre :

***julban* / *jelban*** “gesse, *Lathyrus sativus*” (< ar. *julbān*)<sup>18</sup>

l’entrée des *julbans* et lentilles, c’est assaveir de dihme, la rente de cest an de III<sup>e</sup>LXVII m(uis) 5 (Limassol 1367, 90; cf. *ibid.* 87, 108)

Mais si, parallèlement aux textes français, on analyse les textes latins, on trouvera une forme très proche de *jelban* dans l’accord entre l’évêque d’Acre et les Teutoniques (1257, copié ensuite dans le cartulaire de l’ordre) :

de frumento, ordeo, ciceribus, lenticulis, fabis, avena, melique, coctono, milio, mais, pi-sau, *gerbains*, et de omnibus, que plantantur et seminantur in terra (Strehlke 1975, 23)

On peut donc supposer que le mot, emprunté en Terre Sainte à l’arabe en milieu rural, se soit diffusé plus tard à Chypre, dont les liens avec la terre ferme sont très forts. Si la documentation française du mot est limitée à des textes chypriotes, cela s’explique par le fait que l’on dispose de deux textes écrits à Limassol en 1367 qui

<sup>18</sup> Cf. Minervini 2012, 137; FEW 19, 59; DEAF J 137; DFM 2015.



mentionnent plusieurs produits et instruments de l'agriculture (Richard 1950, 1962), tandis que l'on n'a rien de semblable pour le littoral syro-palestinien.

Il faut en revanche se garder d'un certain strabisme, c'est à dire du danger de considérer un mot attesté à Chypre de circulation limitée quand il n'est pas attesté en Terre Sainte, tandis qu'il peut l'être en Grèce ou à Naples. C'est le cas du mot *apodixe* "reçu, mandat de paiement" (< gr. médiév. ἀπόδειξι(ν) / ἀπόδειξη(ν))<sup>19</sup>:

Et se le seignor veaut dire que il entent que l'ome est païé par bailli ou par apautor, il le deit prover par *apodixe* ou par garens covenables (AssJérPhNov 98; cf. AssJérJibB 702, RègleHospP15, Nicosie 1468, etc.)

Cet hellénisme, emprunté probablement à Chypre, est employé aussi dans les documents angevins de Naples (1277-1283) et de la Principauté de Morée (14<sup>e</sup> siècle), sous les formes latine (*apodixa*, *apodissa*) et française (*apodixe*, *apodisse*):

Et recevez de ce que vous bailleroiz, pour vostre cautele, convenable *apodisse* (Durrieu / De Boüard 1933-1935 II, 49, cf. aussi De Boüard 1926, 354, Longnon / Topping 1969, 189, etc.)

Comme le témoigne le cas de *apodixe*, le français de Terre Sainte est évidemment lié à celui de Chypre, et ce dernier est aussi en relation avec le français de la Grèce et de Naples. Il y a donc, à l'intérieur de l'espace polycentrique du français médiéval, un réseau de variétés régionales qui sont en contact entre elles et peuvent s'influencer mutuellement (Lusignan 2011). On a parlé à juste titre d'un «français de type international» (Zinelli 2012, 170), qu'on pourrait peut-être considérer comme étant une variété supra-régionale; comme partout ailleurs, derrière une *scripta* on entrevoit la présence d'une variété orale, mais on est encore loin d'en pouvoir esquisser une caractérisation plus précise.

### 3. Stabilité du vocabulaire régional

La question de la stabilité dans l'espace du vocabulaire du français régional est liée à celle de sa diffusion. Selon Glessgen et Trotter (thèse n° 6):

les formes du français régional médiéval semblent avoir tendance à rester relativement stables dans l'espace; [...] seule une minorité des lexèmes régionaux connaît au fur et à mesure une diffusion plus large dans l'espace, à l'aide du vecteur de l'écrit.

Le français d'Orient étant un dialecte secondaire, il n'est pas question de stabilité dans l'espace, au moins pour la composante du lexique d'origine dialectale: les mots sont arrivés en Outremer avec leurs locuteurs, des mots voyageurs avec des locuteurs voyageurs. Et on ne s'est pas soustrait à la tentation de tracer les itinéraires des soldats, des pèlerins et de colons d'Outremer à partir du lexique. Déjà Jacques Monfrin (1965), dans son compte rendu des documents chypriotes publiés par Jean Richard (1962), avait suggéré une relation à établir entre quelques traits phonétiques, morphologiques et lexicaux du français de Chypre et l'origine poitevine de l'entourage des

<sup>19</sup> Cf. Minervini 2012, 160; Gdf 1, 344; FEW 24, 15; DFM 201.

Lusignan. Plus récemment, Cyril Aslanov (2006, 75-76) a proposé de rattacher des mots d'origine lorraine et wallone à la suite de Godefroy de Bouillon.

Malheureusement, on connaît assez mal la situation démographique de l'Orient latin et des mouvements migratoires au Levant : on sait que le pourcentage des 'Français' (du domaine d'oïl et d'oc) était élevé et on peut supposer – parfois même démontrer – que le déplacement des nobles entraînait souvent celui de plusieurs personnes de leur entourage. On a récemment essayé d'aborder le problème avec une méthode scientifique – l'analyse des isotopes de l'oxygène et du strontium dans les dents des squelettes récupérés dans les fouilles archéologiques – mais les résultats sont encore minces (Mitchell / Millard 2013). D'autre part, les renseignements de la sociolinguistique contemporaine sur le contact interdialectal appuient l'idée d'un rapport direct entre le poids démographique des groupes de locuteurs et la sélection de traits phonomorphologiques et de lexèmes qui conduisent à la formation d'un nouveau dialecte (Trudgill 2008). Ainsi, dans ce cas les recherches des linguistes et des dialectologues pourraient intégrer avec profit les connaissances des historiens.

La question de la stabilité du vocabulaire régional d'Outremer se pose différemment pour la composante lexicale d'origine alloglotte : on trouve ici une relative stabilité, puisque la plupart des 'exotismes' du français d'Orient n'est pas documentée ni en France ni en Angleterre, c'est à dire hors de l'espace linguistique de l'Orient latin. Il y a, bien sûr, des exceptions telles que *berrie*, *caravane*, *carouble* et d'autres mots qui sont entrés en français 'métropolitain' à partir du français d'Outremer, avec parfois quelques adaptations aux niveaux grapho-phonétique ou sémantique (Minervini 2012, 175). Mais il semblerait que contrairement à ce que suggèrent Glessgen et Trotter, le vecteur de cette diffusion dans l'espace n'était pas en premier lieu l'écrit, mais avant tout l'oralité. La même chose s'est passée avec les dialectes italiens, qui ont répandu dans l'Occident médiéval un très grand nombre d'arabismes et d'hellénismes.

Le français d'Outremer, qui comparé aux dialectes italiens nous apparaît comme un intermédiaire peu puissant de formes lexicales exotiques, a eu néanmoins une force d'expansion dans le monde méditerranéen non négligeable. Comme on vient de dire, quelques mots du français d'Outremer sont documentés aussi dans des textes écrits en Grèce et à Naples : *apodixe*, *barde*, *cabele*, *fonde*, etc. Si on peut considérer le français de la Morée, encore très mal connu, comme un satellite, voire une branche, du français de Terre Sainte et de Chypre, on aurait en revanche du mal à placer le français de Naples dans la même catégorie (Zinelli 2012, Minervini 2014). On pensera plutôt que la Terre Sainte, Chypre, la Morée et le Royaume angevin de Naples aient joué le rôle, quelques siècles durant, de pôles d'une espace plurilingue, où le français était employé avec une variété notable de fonctions : des territoires, donc, caractérisés par une concentration de locuteurs francophones aussi bien que par l'activité de 'lieux d'écriture' (chancelleries, ateliers de copie de manuscrits) (Glessgen 2008) de textes français. Naturellement, la chronologie de la formation et du déclin de cette francophonie méditerranéenne n'est pas la même partout, et le degré de proximité de

chaque pôle à la France était variable aussi – la question, au delà de la géographie, avait une dimension politique et culturelle au sens large, avec des implications considérables au niveau linguistique.

Dans cette perspective, l'Orient latin nous apparaît moins marginal et son français moins faible que ce qu'on aurait pu penser : on ne s'étonnera donc pas de découvrir que les formes italiennes (toscanes) *appalto* "affermage" (< a.fr. *apaut*) et *busta* "enveloppe" (< a.fr. *boiste*) ont été empruntées au français d'Outremer, dans les villes de l'île de Chypre ou de la côte syro-palestinienne où résidait la plupart des marchands italiens. Ces deux mots sont documentés pour la première fois dans le manuel de commerce de Francesco Balducci Pegolotti (*Pratica della mercatura*, ca 1340), homme d'affaires de la *Compagnia dei Bardi*, qui vécut longtemps à Chypre – mais la première apparaît aussi, sous une forme latine, sous la plume des notaires et des fonctionnaires génois et vénitiens d'Acre et de Tyr un siècle auparavant<sup>20</sup>.

#### 4. Les autres paramètres du système

En dehors de la question diatopique, voici quelques considérations finales sur les autres variables du diasystème considérées par Glessgen et Trotter (thèse n° 7) :

les appartenances à des champs sémantiques définis (= distribution onomasiologique), la spécificité sémantique des lexèmes et le degré de polysémie des formes ; enfin, le degré de latinité (vocabulaire savant/prestige).

Quant au dernier paramètre, le vocabulaire caractéristique de l'Orient latin n'est pas, normalement, de type savant, donc son degré de latinité est très bas. Le cas déjà mentionné de *apaut* < lat. médiév. *APPACTU(M)*, mot semi-savant, est tout à fait exceptionnel.

Quant aux mots d'origine alloglotte, de nombreux arabismes et hellénismes touchent à des aspects de la vie matérielle et se réfèrent à des *realia* qui sont propres à l'Orient latin :

plantes (*cressenal*, *julban*), animaux (*gazel*, *orafle*), tissus (*bougosi*, *butene*), aliments (*sucre nabeth*, *tahine*), éléments de la pharmacopée (*anserout*, *zarour*), armes (*bodoc*, *carabouha*), monnaies (*drahan*, *marciban*), unités de mesure (*cafis*, *metre*), bâtiments (*fonde*, *tarsenal*), charges publiques (*catepan*, *mathecep*), titres (*melec*, *quir*), formations militaires (*haulequa*, *turcople*), peuples (*hoursemin*, *turqueman*), etc.

On peut observer la richesse du champ sémantique de la navigation, dont les mots sont souvent empruntés à l'italien et/ou à l'occitan (*boire*, *bonace*, *cale*, *chourme*, *corsaire*, *esplage*, *golfe*, *nave*, *nochier*, etc.), même si on a aussi quelques noms de bateaux d'origine arabe ou grecque (*panfle*, *taride*).

On peut trouver aussi des mots, d'origine alloglotte ou française dialectale, qui désignent des éléments appartenant à l'expérience commune des locuteurs :

<sup>20</sup> L'histoire des deux mots a été reconstruite en détail par Di Giovine 1984 et Baglioni 2004.

*apodixe* ‘mandat de paiement’, *berquil* ‘citerne’, *boute* ‘tonneau’, *campane* ‘cloche’, *casal* ‘village’, *daye* ‘sage-femme’, *farise* ‘jument’, *flumaire* ‘fleuve’, *pile* ‘abreuvoir’, *prestrie* ‘village’, etc.

Mais on a l'impression que souvent le référent possédait une spécificité qui aurait expliqué le choix ne pas utiliser un synonyme (ou quasi-synonyme) du français général : ainsi, le *casal* d'Outremer n'était pas un village comme on le concevait en Europe et on peut supposer que aussi le *berquil* et la *daye* avaient des caractères distinctifs, que nous n'arrivons plus à percevoir. On aborde ici la question de la spécificité sémantique et de la polysémie de ce vocabulaire – question très complexe, qui demanderait une analyse beaucoup plus développée.

Par rapport au vocabulaire d'origine alloglotte, le vocabulaire d'origine dialectale se différencie par la présence, à côté des noms, de quelques verbes (*gregier*, *mermer*, *segre*), adjectifs (*segur*) et noms abstraits (*delier*, *merme*).

Si les régionalismes appartiennent à tous les genres textuels, ils sont sans doute plus fréquents dans les textes de type pratique, surtout dans les chartes. Des textes historiographiques comme *La Continuation de Guillaume de Tyr*, les *Mémoires* de Philippe de Novare ou la *Chronique du Templier de Tyr*, contiennent également beaucoup de régionalismes.

Quant à « la question fatidique [...] de savoir quelles sont les voies de sélection du vocabulaire entre une langue parlée au 8<sup>e</sup> siècle et une langue standard écrite au 16<sup>e</sup> siècle » (thèse n° 9), le français d'Outremer ne peut pas beaucoup aider à donner des éléments de réponse, puisqu'il a disparu autour du 14<sup>e</sup> ou du 15<sup>e</sup> siècle.

On a déjà pu observer la diffusion limitée du vocabulaire typique d'Outremer dans le français ‘métropolitain’, ainsi que sa circulation dans le français de Naples et de la Morée. On peut se demander si parfois l'histoire des mots empruntés plusieurs fois – c'est le cas par exemple de *jarre*, emprunté au 13<sup>e</sup> et nouvellement au 15<sup>e</sup> siècle – ne cache pas une persistance dans l'oralité, occultée par les sources. Mais on peut aussi penser que le processus d'homogénéisation qui mènera à la langue standard a simplement ignoré ou mis de côté le vocabulaire d'Outremer qui n'avait pas beaucoup circulé au delà des côtes de la Méditerranée.

## 5. Références bibliographiques

- Aslanov, Cyril, 2006. *Le français au Levant, jadis et naguère. À la recherche d'une langue perdue*, Paris, Champion.
- Babinotiis, Georgios, 2010. *Ετυμολογικό Λεξικό της Νέας Ελληνικής Γλώσσας*, Athina, Kendro Lexikologías.
- Baglioni, Daniele, 2004. «Busta: una parola cipriota?», *Studi Linguistici Italiani* 30, 143-171.
- Baglioni, Daniele, 2006. *La 'scripta' italo-romanza del regno di Cipro. Edizione e commento di testi di scriventi ciprioti del Quattrocento*, Roma, Aracne.
- Burgtorf, Jochen, 2008. *The Central Convent of Hospitallers and Templars. History, Organization, and Personnel (1099/1220-1310)*, Leiden, Brill.
- Cortelazzo, Manlio, 1970. *L'influsso linguistico greco a Venezia*, Bologna, Pàtron.
- De Boüard, Alain (ed.), 1926. *Actes et lettres de Charles I<sup>er</sup>, roi de Sicile, concernant la France (1257-1284)*, Bordeaux, Bière.
- Di Giovine, Paolo, 1984. «Italiano *appalto*», in: Belardi, Walter *et al.* (ed.), *Studi latini e romanzi in memoria di Antonino Pagliaro*, Roma, Università «La Sapienza», 187-229.
- Durrieu, Paul / de Boüard, Alain (ed.), 1933-1935. *Documents en français des Archives angevins de Naples (règne de Charles I<sup>er</sup>)*, 2 vol., Paris, De Boccard.
- Fennis, Jan, 1995. *Trésor du langage des galères*, 3 vol., Tübingen, Niemeyer.
- Gauthier, Pierre, 1995. «Les *scriptae* françaises VI. Saintonge, Poitou», in: Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexicon der Romanistischen Linguistik, II/2. Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter bis zur Renaissance*, Tübingen, Niemeyer, 365-373.
- Glessgen, Martin-Dietrich, 2008. «Les lieux d'écriture dans les chartes lorraines du XIII<sup>e</sup> siècle», *Revue de Linguistique Romane* 72, 413-540.
- Holmes, Urban T. Jr., 1946. «Old French *Grifaigne* and *Grifon*», *Studies in Philology* 43, 586-594.
- Imhaus, Brunehilde (ed.) 2004. *Lacrimae Cypriae. Corpus des Pierres Tombales de Chypres*, 2 vol., Nicosia, Department of Antiquities.
- Kahane, Henry / Kahane, Renée, 1970-1976. «Sprache», in: Peter Wirth (ed.), *Reallexikon der Byzantinistik*, vol. I, *Abendland und Byzanz*, Amsterdam, Hakkert, 347-639.
- Kahane, Henry / Kahane, Renée / Tietze, Andreas, 1958. *The Lingua Franca in the Levant. Turkish Nautical Terms of Italian and Greek Origin*, Urbana, University of Illinois Press.
- Krefeld, Thomas, 2004. *Einführung in die Migrationslinguistik. Von der Germania italiana in die Romania multipla*, Tübingen, Günter Narr.
- Longnon, Jean / Peter Topping (ed.), 1969. *Documents sur le régime des terres dans la Principauté de Morée au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris/La Haye, Mouton & Co.
- Lusignan, Serge, 2011. «Le français médiéval: perspectives historiques sur un langue plurielle», in: *idem et al.* (ed.), *L'introuvable unité du français. Contact et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 5-107.
- Matsumura, Takeshi, 2015. *Dictionnaire du français médiéval*, sous la direction de Michel Zink, Paris, Les Belles Lettres.
- Minervini, Laura, 2010. «Le français dans l'Orient latin (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Éléments pour la caractérisation d'une *scripta* du Levant», *Revue de Linguistique Romane* 74, 119-198.
- Minervini, Laura, 2012. «Les emprunts arabes et grecs dans le lexique français d'Orient (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)», *Revue de Linguistique Romane* 76, 99-197.

- Minervini, Laura, 2014. «Il francese a Napoli (1266-1442). Elementi per una storia linguistica», in: Giancarlo Alfano *et al.* (ed.), *Boccaccio e Napoli. Nuovi materiali per la storia culturale di Napoli nel Trecento*, Firenze, Franco Cesati Editore, 151-174.
- Minervini, Laura, en préparation. *Aux frontières de la francophonie médiévale: le français dans les États Latins d'Orient*, Strasbourg, ELiPhi.
- Mitchell, Piers D. / Millard, Andrew R., 2013. «Approaches to the Study of Migration during the Crusades», *Crusades* 12, 1-12.
- Monfrin, Jacques, 1965. «Compte rendu de Richard 1962», *Romania* 86, 123-126.
- Nicolaou-Konnari, Angel, 2002. «Strategies of Distinction: The Construction of the Ethnic Name *Griffon* and the Western Perception of the Greeks (Twelfth-Fourteenth Centuries)», *Byzantinistica* 4, 181-196.
- Nicolaou-Konnari, Angel, 2011. «‘A poor island and an orphaned realm...built upon a rock in the midst of the sea..., surrounded by the infidel Turks and Saracens’: The Crusader Ideology in Leontios Machairas’s Greek *Chronicle* of Cyprus», *Crusades* 10, 119-145.
- Nobel, Pierre, 2003. «Écrire dans le Royaume franc: la scripta de deux manuscrits copiés à Acre au XIII<sup>e</sup> siècle», in: *idem* (ed.), *Variations linguistiques. Koinés, dialectes, français régionaux*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 33-52.
- Nobel, Pierre, 2013. «L’Exode de la *Bible d’Acre* transcrit dans un manuscrit de l’*Histoire ancienne jusqu’à César*», in: Alain Corbellari *et al.* (ed.), *Philologia ancilla litteraturae. Mélanges de philologie et de littérature françaises du Moyen Âge offerts au Professeur Gilles Eckard par ses collègues et anciens élèves*, Genève/Neuchâtel, Droz/Université, 195-208.
- Richard, Jean, 1950. «Un évêque d’Orient latin au XIV<sup>e</sup> siècle. Guy d’Ibelin, O.P., évêque de Limassol et l’inventaire de ses biens», *Bulletin de Correspondence Hellénique* 74, 98-133.
- Richard, Jean (ed.), 1962. *Chypres sous les Lusignans. Documents chypriotes des Archives du Vatican (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Geuthner.
- Riley-Smith, Jonathan, 2012. «The Roles of Hospitaller and Templar Sergeants», in: Ruthy Gertwagen / Elizabeth Jeffreys (ed.), *Shipping, Trade and Crusade in the Medieval Mediterranean. Studies in Honour of John Pryor*, Farnham/Burlington, Ashgate, 379-386.
- Roques, Gilles, 2001. «Compte rendu de *Cronaca del Templare di Tiro*, ed. Laura Minervini, Napoli, Liguori, 2000», *RLiR* 65, 287-289.
- Strehlke, Ernst (ed.), 1975 [= 1869]. *Tabulae Ordinis Theutonici ex Tabularii regii berlinensis codice potissimum*, Berlin, Weidman.
- Vidos, Benedek E., 1939. *Storia delle parole marinesche italiane passate in francese. Contributo storico-linguistico all’espansione della lingua nautica italiana*, Firenze, Olschki.
- Trudgill, Peter, 1986. *Dialects in Contact*, Oxford, Blackwell.
- Trudgill, Peter, 2008. «Colonial Dialect Contact in the History of European Languages: On the Irrelevance of Identity to New-Dialect Formation», *Language in Society* 37, 241-254.
- Zinelli, Fabio, 2012. «*je qui li livre escrive de lettre en vulgal*. Scrivere il francese a Napoli in età angioina», in Giancarlo Alfano *et al.* (ed.), *Boccaccio angioino. Materiali per la storia di Napoli nel Trecento*, PIE Peter Lang, 149-173.

# Espaces franco-italiens : les italianismes du français-médiéval

## 1.1. *Italianismes : la bibliographie\**

La plupart des emprunts du français à l'italien date de l'âge de François I<sup>er</sup>. Ce fut l'âge d'Or de l'*italianisme*<sup>1</sup>, le succès de l'italien en tant que langue de culture, porteuse d'un savoir-faire allant de l'art de la guerre, à la finance, au commerce, étant alors à son apogée. Ce n'est pourtant pas de cet âge doré que nous traiterons. Notre but est plutôt celui d'esquisser une typologie des emprunts les plus anciens, datant du 13<sup>e</sup> s. et des premières décennies du 14<sup>e</sup> s. Leur nombre est d'ailleurs incertain et leur statut même d'italianisme est souvent sujet à discussion. De plus, un large segment de leur histoire coïncide avec une partie de ce vaste *corpus* que les historiens de la littérature et les lexicographes ont compris sous l'étiquette de *franco-italien*. Il s'agit d'une étiquette à la fois vieillie et d'un dénominateur commun insuffisant pour exprimer une telle diversité linguistique et culturelle. Le modèle offert par la régionalité lexicale peut alors nous aider à mieux définir les vraies limites du domaine franco-italien. Par ailleurs, la place faite à l'emprunt linguistique dans un colloque consacré aux régionalismes appelle des solutions d'ordre théorique plus particulièrement adaptées au cas spécifique des italianismes. Avant de nous attaquer à ce nœud fondamental et de définir les différents domaines de notre recherche (§ 1.2), il est opportun de dresser préalablement l'état de la bibliographie en la matière.

Les emprunts du français à l'italien ont fait l'objet de plusieurs études d'ensemble. Des inventaires très riches ont été dressés par Vidos 1939, Hope 1971, Fennis 1995 et Stammerjohann 2008. L'admirable travail de Vidos 1939, fondé sur le dépouillement d'un nombre considérable de sources, porte plus spécifiquement sur le lexique de la navigation<sup>2</sup>. L'étude d'une riche documentation semblait rendre possible de déterminer plus précisément l'origine d'un emprunt, le rôle central revenant à Gênes pour le Moyen-Âge et à Venise pour les siècles suivants. Plusieurs de ces mots semblent d'ailleurs être passés par un deuxième processus d'emprunt aux siècles 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> s.<sup>3</sup>.

---

\* Je remercie Kasser A. Hérou, Laura Minervini et Giovanni Palumbo pour la relecture amicale de mon texte.

<sup>1</sup> Voir par ex. Balsamo 1992, Stammerjohann 2013 et la liste dressée par Wund 1928.

<sup>2</sup> Rappelons que comme tout point de départ, Vidos ne disposait que de la dissertation de Kemna 1901 et du dictionnaire de Jal. Une mise au point générale de la perspective adoptée par Vidos a été fournie récemment par Tomasin 2010.

<sup>3</sup> Voir aussi Vidos 1939, 39-43. Voici les mots en question : *aman* (16<sup>e</sup> s.), *anqui* (16<sup>e</sup> s.), *arborer* (15<sup>e</sup> s.), *artimon* (16<sup>e</sup> s.), *calamite* (16<sup>e</sup> s.), *carnal* (16<sup>e</sup> s.), *c(h)ieusme* (16<sup>e</sup> s. ; 14<sup>e</sup> s. *chiourme*), *coursaire* (15<sup>e</sup> s.), *co(u)rsie* (15<sup>e</sup> s.), *escale* (16<sup>e</sup> s.), *estamenaire* (16<sup>e</sup> s.), *garbin* (16<sup>e</sup> s.), *grec* (16<sup>e</sup> s.), *ormeger* (16<sup>e</sup> s.), *pasteque* (16<sup>e</sup> s.), *poge* (16<sup>e</sup> s.), *remolar* (16<sup>e</sup> s.), *siroc* (15<sup>e</sup> s.),

C'est ainsi que la liste générale des emprunts maritimes comptant un total de 228 mots comprend une vingtaine de 'doublons'<sup>4</sup>. Un total de 66 mots est daté du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> s. (avec l'exception de *golfe* qui est, lui, un emprunt du 12<sup>e</sup> s.). L'élargissement de la documentation disponible nous amène parfois à nuancer les localisations génoise ou vénitienne proposées par Vidos, tout en soulignant leur dimension méditerranéenne plus large en particulier, pour un certain nombre de mots d'étymon grec byzantin ou arabe recensés par Vidos 1939, pour lesquels nous disposons désormais de l'étude de Minervini 2012 (nous y reviendrons à § 2)<sup>5</sup>. D'ailleurs, le travail de Fennis 1995, consacré à la reconstruction du «lexique des galères», est à maints égards une mise à jour de Vidos 1939. En adoptant une démarche onomasiologique, le livre a l'ambition de traiter un matériel imposant sur une diachronie très longue. Le lexique méditerranéen ou «du Levant» (selon la définition de Vidos 1939, 169-171) y est étudié côte à côte avec le lexique «de Ponent» (de l'ouest ou de l'Atlantique). La juxtaposition des sources l'emporte nettement sur la méthode de reconstruction étymologique propre. Le point fort de l'ouvrage reste la définition élargie des situations de contact dans lesquelles un tel lexique a circulé. En particulier, la Provence (et le port de Marseille) se voient attribuer un rôle important de relais entre la Méditerranée et la France atlantique.

Les deux volumes de Hope 1971 sont le fruit d'un travail de compilation sérieux<sup>6</sup>. Ils présentent une perspective croisée sur la longue durée, en recensant non seulement tous les *italianismes* mais aussi les *gallicismes* (les emprunts de l'italien au français) du Moyen-Âge au 20<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Malgré la richesse inhérente à l'adoption de ce double regard, la faiblesse théorique de l'ouvrage reste une limite sérieuse, en absence de tout renvoi aux acquis, y compris les plus généraux, concernant la théorie de l'emprunt linguistique<sup>8</sup>. Les données y sont traitées de manière trop synthétique et nécessitent de mises-à-jour et de rectifications<sup>9</sup>. Le chapitre concernant le Moyen-Âge (13<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> s.) recense 182 mots dont 132 concernent des emprunts datant des dernières décennies du 14<sup>e</sup> s. et du 15<sup>e</sup> s. Reste ainsi, pour l'époque ancienne, une cinquantaine de références dont quelques-unes ne peuvent résister à une critique approfondie.

Enfin, l'inventaire de Stammerjohann 2008, le plus complet à ce jour, vise surtout la dimension européenne de l'italien allant jusqu'à inclure, à côté des italianismes

---

*terzerol* (16<sup>e</sup> s.), *tramontan(e)* (16<sup>e</sup> s.). La forme double du mot *arsenal*, *tarsenal* distingue deux emprunts presque contemporains (14<sup>e</sup> s.).

<sup>4</sup> Vidos 1939, 25-29.

<sup>5</sup> Voir par ex. pour les mots d'origine arabe, *guerbin* (Minervini 2012, 132), *taride* (*ibid.*, 152sq.), *tarsenal* (*ibid.*, 153sq.) et pour l'emprunt d'origine grecque *panf(i)le*, *paufrier* (*ibid.*, 167), sur lesquels nous reviendrons plusieurs fois au cours de cette étude.

<sup>6</sup> D'autre part, ni Hope 1971 ni Stammerjohann 2008 ne contiennent la totalité des mots présents chez Vidos 1939.

<sup>7</sup> Pour la période médiévale on se reportera désormais à Cella 2003.

<sup>8</sup> La faiblesse théorique de l'ouvrage a été pointée dans le c.-r., pourtant globalement positif, de Malkiel 1971.

<sup>9</sup> Voir, par ex., ici-bas (§ 2.1), à propos du mot *calamite*.



du français, les italianismes de l'allemand et de l'anglais. Les lemmes de ce véritable 'dictionnaire des dictionnaires' sont constitués à partir des formes toscanes des mots italiens empruntés (ce qui en rend parfois difficile la consultation). Chaque mot est accompagné d'une datation, élargie à la datation de la forme latine médiévale correspondante lorsqu'elle permet une rétro-datation ultérieure. Conséquence du choix de comprimer dans un seul volume une quantité si importante de lexèmes, l'on chercherait en vain toute référence aux sources de ces datations; le renvoi aux dictionnaires dépouillés est, lui aussi, occasionnel.

Loin de nous attacher à vérifier le bienfondé général des listes établies dans ces publications, notre but est plutôt de définir les conditions générales dans lesquelles on repère des italianismes dans la langue médiévale. Toute recherche à venir consacrée aux italianismes du français dans leur totalité devra en effet partir d'une appréciation correcte de la fracture qui sépare les conditions d'emprunt au Moyen-Âge des emprunts massifs à l'italien à partir de la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> s. Dans l'Italie de la Renaissance, sans que la vitalité des dialectes et des langues régionales en soit affectée, l'expansion du Toscan est acquise. À la même époque, le français est largement pratiqué en tant que langue véhiculaire et administrative dans le Midi (Brun 1923, 16). Les conditions sont ainsi données pour que l'on puisse parler d'un contact qui compte aussi sur une dimension adstratique.

L'étude des italianismes au Moyen-Âge, ne pouvant pas compter sur les bénéfices d'une géographie de proximité, doit ainsi se tourner vers l'étude de situations de bilinguisme très spécifiques. Au Moyen-Âge, le français, tout en n'ayant pas encore une physionomie bien arrêtée comme langue nationale, devient pour la première fois dans son histoire une langue de diffusion internationale. C'est surtout par l'usage direct de la langue d'oïl de la part d'Italiens dans des contextes particuliers que maints emprunts aux langues et dialectes de la Péninsule ont fait leur chemin en français à l'époque médiévale. Le 'paradoxe' d'un emprunt passant dans la langue d'accueil en ayant été propulsé par l'emploi véhiculaire de cette même langue de la part des locuteurs de la langue donneuse a été mis en évidence, une fois de plus, par Vidos dans un article de 1960:

Ce ne sont donc pas les gens de langue A qui ont emprunté le mot à la langue B et lui ont donné une forme adaptée à leur propre langue. Ce sont les gens de langue B qui lui ont donné une forme de langue A et l'ont introduit dans cette langue (Vidos, 1960, 18)<sup>10</sup>.

La place faite à la création individuelle de la part d'individus plus ou moins bilingues («ce qu'on appelle emprunt d'un terme technique dans un milieu bilingue n'est autre chose qu'une création» *ibid.*), tant par des écrivains bilingues tels Brunet Latin, Marco Polo et Philippe de Novare, que par des maîtres d'œuvre 'anonymes' actifs dans les ports de la Méditerranée et dans le fameux *Clos des galères* de Rouen (voir

---

<sup>10</sup> Ensuite Vidos 1965, 309sq. Vitale Brovarone 2008a, 198 met l'accent sur le rôle joué par les interprètes («Il s'agit de personnages qu'on appelait de façons diverses: *interpretes*, *biglossi*, *dragomans* et autres»).

au § 2.1), sent encore fortement l'idéalisme linguistique d'école italienne et allemande des premières décennies du 20<sup>e</sup> s. Cependant, l'identification de ces milieux comme autant de situations favorables au bilinguisme indique avec clarté la direction dans laquelle toute recherche sur les italianismes médiévaux doit se diriger. Il s'agit d'une recherche qui devra désormais tenir compte des acquis de la linguistique de contact.

1.2. *Régionalismes et emprunt linguistique :  
les 'régionalités' des italianismes médiévaux*

Parmi les dix «Thèses» proposées par les organisateurs du colloque, la «Thèse n° 4» met sur un plan d'égalité régionalismes et emprunts linguistiques<sup>11</sup>. Une telle formulation ne pose aucun problème si nous assumons qu'au Moyen Âge une langue nationale n'existe pas et que toute forme alloglotte empruntée, à l'instar d'une forme dialectale en train de se régionaliser, est initialement, une forme de diffusion limitée<sup>12</sup>. La «Thèse n° 4» nous invite d'ailleurs à considérer des lexèmes d'origine dialectale et alloglotte selon une même trajectoire allant de l'oral à l'écrit<sup>13</sup>. L'«intégration d'un lexème dans la scripturalité peut avoir un effet de diffusion majeure.» Les *scriptae* médiévales sont «des variétés écrites, régionales voire supra-régionales, qui correspondent au langage 'de distance' et non pas au langage 'de l'immédiat'.» Le processus d'intégration d'un lexème passe ainsi par une phase de nature 'médiale' correspondant à un véritable changement de statut. Les facteurs de variation diamétrique jouent un rôle non moins important que celui de la variation diatopique. L'analyse des modalités du passage par l'écrit peut être d'ailleurs un excellent moyen pour mesurer l'altérité et le degré d'intégration atteint par le lexème emprunté. Signe d'une intégration encore imparfaite, le lexème peut être marqué en tant que mot d'origine étrangère par une glose qui en explicite le sens (voir au § 2 le cas de *calemite*). Par ailleurs, la médiation possible du latin en tant que langue technique et scientifique par excellence, peut exercer une influence sur la forme écrite d'un mot.

La considération de la dimension 'scripturale' de l'emprunt linguistique, en tant que fixation et diffusion d'un lexème emprunté de l'oral, nous aide à dépasser le cadre géographique selon lequel l'extension territoriale d'un emprunt est liée à une situation de contact adstratique au long d'une frontière. Apte à donner raison des emprunts à

<sup>11</sup> «[...] les formes régionales se nourrissent au Moyen Âge avant tout de l'oral non-standardisé ; concrètement, elles reposent ou bien sur des formes dialectales (le 'substrat' trop souvent invoqué pour l'époque moderne, mais essentiel au Moyen Âge) ou bien sur des formes alloglottes (anglais, occitan, francoprovençal, italien, arabe/grec).»

<sup>12</sup> En revanche on peut affirmer que : «Les variétés écrites du français médiéval, notamment, s'inscrivent dans la logique d'une régionalité linguistique d'un standard en émergence ; les différentes *scriptae* régionales qui s'instaurent aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles représentent une forme de codification pluricentrique d'une langue élaborée, partout différente de l'oral» Glessgen / Thibault 2005, xii.

<sup>13</sup> Voir aussi la «Thèse n° 1» d'après laquelle tout régionalisme est originellement une simple forme dialectale qui devient une forme régionale par son intégration dans la *scripta* en usage dans une région donnée.

l'occitan, au francoprovençal, au flamand<sup>14</sup>, le modèle des frontières linguistiques est complètement inadapté pour l'étude des italianismes médiévaux. Le contact adstratique entre le français et l'italien est pratiquement inexistant au Moyen-Âge où il y a tout au plus une situation de contact entre les dialectes occitans et francoprovençaux d'une part, et les dialectes du Piémont et de la Ligurie de l'autre, le toscan étant encore loin de s'imposer comme langue véhiculaire pour l'ensemble de la péninsule.

La notion de contact linguistique doit alors être élargie aux situations où une proximité entre les locuteurs se développe moins dans le cadre d'un *continuum* spatial qu'au fil de relations de nature ponctuelle. Une ligne de frontière est moins un horizon fixé depuis des générations qu'un lieu qu'on traverse.<sup>15</sup> L'étude diatopique des emprunts liés aux voyages et aux entreprises de 'colonisation' médiévale est ainsi celui d'une diatopie de la dissémination constituée par un réseau souvent très large fait autant de lieux physiques – ports, pistes caravanières, marchés (les foires de Champagne, les emporia orientaux etc.), institutions culturelles (universités, cours, couvents) – que de relations personnelles.

Une telle diatopie de la dissémination correspond bien aux deux premiers des trois grands domaines lexicaux qu'il est opportun de dégager dans l'étude des italianismes à l'époque médiévale. Ils correspondent à des situations de contact bien différentes. La notion de régionalité est également utile pour mieux saisir la portée diatopique de phénomènes qui se situent à la fois dans une dynamique d'oralité (où le français est la langue véhiculaire) et dans le registre de l'écrit (où le français est la langue de la culture).

Le premier domaine (§ 2), le plus vaste, est celui des emprunts liés aux voyages et aux migrations des populations romanes dans la Méditerranée suite au mouvement des Croisades. Le cadre de la régionalité française se trouve ainsi enrichi par cette nouvelle territorialité méditerranéenne. Par rapport aux recherches de B. E. Vidos, nos connaissances sur le français parlé et écrit dans la Méditerranée (ou français du Levant, d'après la définition d'Aslanov 2006) ont beaucoup évolué surtout grâce aux travaux de L. Minervini<sup>16</sup>. Le français d'Outremer est une véritable *koiné* où des traits provenant de dialectes français différents (avec une prééminence de traits de l'ouest) s'accompagnent d'un certain nombre d'occitanismes. Sur le plan du lexique, aux emprunts provenant des langues romanes à projection méditerranéenne, l'italien, l'occitan et le catalan, s'ajoutent de nombreux arabismes et byzantinismes fruit du

---

<sup>14</sup> Möhren 2005, 99: «l'adstrat néerlandais p. ex., tout comme l'occitan, a de fortes chances de se manifester régionalement». Les emprunts du lorrain au moyen francique restent en revanche limités pour la période médiévale (l'existence d'une *Moselromania* étant à considérer terminée au 12<sup>e</sup> s.). Voir cependant, pour des germanismes isolés dans des chartes lorraines, Trotter 2005, 287.

<sup>15</sup> Voir Malkiel 1954-1955, 199-202, et Trotter 2003, 22 sur le multilinguisme inhérent au lexique de la navigation; Vidos 1939, 6, 15 et *passim*, emploie une jolie expression pour exprimer le voyage des mots: «parole che navigano».

<sup>16</sup> Voir, en particulier, Minervini 2010 et, pour le lexique, Minervini 2000, Minervini 2012 et l'article dans les Actes de ce même colloque.

contact avec les populations locales. Une documentation très riche comprenant à la fois des chartes et des manuscrits littéraires permet de cerner en particulier la variété de Terre sainte et de Chypre comme constituant une *scripta* assez stable.

Le deuxième domaine (§ 3) est celui des écrivains italiens ayant utilisé le français comme le moyen d'expression premier pour l'écriture en prose. Nous avons d'une part les écrivains que nous pourrions qualifier de 'déterritorialisés' parce qu'ils ont utilisé la langue d'oïl se trouvant en France au moment de composer leurs ouvrages, comme Brunet Latin ou Aldebrandin. D'autres, comme Daniel de Crémone et Martin da Canal, tout en résidant en Italie, se sont tournés vers le français en tant que langue à vocation internationale dans le but d'atteindre un large public (motivation aussi présente chez Brunet). Un écrivain comme Philippe de Novare, actif à Chypre, appartient en revanche au contexte méditerranéen. Les italianismes que l'on trouve dans ses œuvres ne sont pas à mettre en entier sur le compte de son origine (comme le fait Vidos 1960) mais dépendent de l'emploi diffus d'italianismes dans la *koiné* d'outremer<sup>17</sup>. Rappelons aussi que la langue de ces auteurs a souvent souffert de quelques préjugés quant à son exactitude. Exception faite pour Marco Polo et Daniel de Crémone, elle correspond cependant pleinement au standard linguistique de la prose française médiévale.

L'étude des italianismes au Moyen Âge ne saurait être complète sans inclure un troisième domaine lexical coïncidant avec la littérature dite franco-italienne (§ 4). À ne pas confondre, comme on le fait parfois, avec la typologie linguistique des écrivains 'bilingues' dont nous venons de parler, cet ensemble de textes principalement en vers est à localiser dans le Nord-Est de l'Italie (on y compte notamment plusieurs chansons de geste, tant réécritures de textes français que créations originales), présente un degré élevé d'hybridisme linguistique. Il s'agit d'une langue artificielle qui a sa principale raison d'être dans une finalité communicative: celle de rendre accessibles (souvent sous forme d'une récitation orale) des textes français pour le public de l'Italie du Nord. On peut se demander si le haut pourcentage d'italianismes (ou plutôt de formes dialectales italiennes) que ces textes contiennent, ne les rattache pas plutôt à la littérature italienne. C'est un fait, toutefois, qu'ils constituent souvent des épisodes philologiquement importants de la tradition textuelle de textes tels que la *Chanson de Roland* et l'*Aspremont*.<sup>18</sup> Par ailleurs, la lexicographie a souvent fait une place au franco-italien comme faisant partie de l'ancien français à titre complet (Möhren 1977). À côté de ces textes, il faudra encore asseoir, quoique sur un niveau d'hybridation bien moins important (il est donc incorrect, une fois de plus, de parler

<sup>17</sup> Dans le ms. du 14<sup>e</sup> s. nous ayant conservé les *Mémoires* de Philippe (Torino, Bibl. Reale, Varia 433) on trouve des éléments copieux de la *scripta* d'Outremer (voir Melani 1994, 52-63). En ce qui concerne son lexique, le glossaire de PhNovMémK nous livre des 'mots méditerranéens' de la navigation dont nous traiterons par la suite: *abounacier*, *carevane*, *karaque*, *nave*, *taride*, et, encore, un terme clé de l'économie d'Outremer comme *casal* et les occitanismes *adezer* 'toucher', *miege* 'médecin' (sur lequel voir Zinelli 2007, 57 n. 193).

<sup>18</sup> Voir Palumbo 2013 et la communication du même G. Palumbo dans les Actes de ce même colloque.

de franco-italien), la riche production de manuscrits de textes français dans plusieurs régions de la Péninsule.

Chacun des trois domaines de recherche isolés présente une situation de bilinguisme spécifique : dans les deux premiers cas l'emploi du français à l'écrit (y compris dans la composition de textes littéraires) présuppose son utilisation en tant que langue véhiculaire. Au sein de l'expérience franco-italienne, c'est la motivation littéraire qui joue le premier rôle dans un contexte où l'emploi véhiculaire du français n'est pas exclu mais reste, somme toute, secondaire.

Toutes ces expériences se composent dans le cadre d'une véritable francophonie médiévale. Pluri-centrique, elle conserve néanmoins des marques importantes de la régionalité française propre. D'autre part elle intègre le matériel lexical fourni par un contact multiple dont l'italien n'est que l'une des composantes.

### 2.1. *'Mots méditerranéens'*

L'étiquette de mot méditerranéen est d'habitude réservée aux mots appartenant à un substrat linguistique commun aux populations habitant la Méditerranée antérieurement aux migrations des populations indo-européennes et hamito-sémitiques<sup>19</sup>. Il s'agit d'une étiquette que l'on pourrait faire revivre pour les emprunts du français aux autres langues romanes en matière de navigation et de commerce. Une telle étiquette présente l'avantage de contourner les doutes planant sur l'origine d'une partie de ces emprunts, s'agissant de mots aussi attestés dans d'autres langues romanes que l'italien (la chronologie relative d'une attestation étant toujours susceptible de changer) ou d'emprunts à l'arabe et au grec censés être d'abord passés par l'intermédiaire d'une de ces langues<sup>20</sup>. C'est d'ailleurs dans ce même sens que l'étiquette de 'mot méditerranéen' non pas en relation à l'étymologie d'un mot mais à sa diffusion est parfois employée par les dictionnaires. En voici trois exemples :

- Dans le DECLC 6, 596-99, s.v. *plaja* 'côte' et ensuite 'plage' (mot que Coromines fait remonter au bas latin *plagia* du grec *πλαγια* 'flancs', alors que pour le FEW 9, 12a il remonterait à l'adjectif *πλαγιος* 'schief'), on lit qu'il s'agit d'un « mot totalment mediterrani » (il est attesté en catalan dès la fin du 13<sup>e</sup> s.).
- Dans le DEAFG 146 s.v. *garbin*, 'léger vent du sud-ouest sur les côtes de la Méditerranée', le mot est qualifié d'entrée de « mot méditerranéen » ; d'origine arabe, attesté en français chez des auteurs d'origine italienne, Brunet Latin et Marco Polo (où il désigne le 'point cardinal' : MPoloRustE 161, 2, 163, 2, 172, 2, MPoloGreg VI 23), le mot est également qualifié de « francoit. », il se trouve aussi chez Joinville (qui l'aura appris lors de la Croisade) comme nom du vent (JoinvMo, 20 *guerbin*, forme aussi présente dans le ms. de base de l'édition, qui est vénitien, de BrunLatTresV<sup>2</sup> 1.106 et corrigée, à tort, par les éditeurs); Minervini 2012, 132

<sup>19</sup> L'étendue d'un tel substrat a fait objet de discussion (voir par exemple, la reconstruction classique de Hubschmidt 1960 et les travaux recueillis dans Kahane 1979-1986). L'étiquette de 'mot méditerranéen' est, elle, préexistante (on la trouve, par ex., souvent dans le dictionnaire d'Ernout-Meillet 1932).

<sup>20</sup> Quant à la difficulté d'attribuer la diffusion première d'un mot au génois ou à un autre dialecte du Nord de l'Italie ou encore à l'occitan, voir Trotter 2003, 22 et Trotter 2006, 1779.

privilégie la piste de l'italianisme (comme Vidos 1939, 422sq. qui soulignait que de l'italien le mot est passé en néogrec et en serbo-croate) alors qu'il s'agit d'un occitanisme pour le FEW 19, 51b.

- À propos du mot *jarre* 'sorte de cruche' «déclaré occitanisme par le FEW», Möhren 2005, 100, estime qu'«il s'agit là d'un terme de la Méditerranée qui a fait fortune grâce à la marine marchande, attesté, avant le mot occitan, dans les *Assises de Jérusalem* (AssJér), dans BibleAcre et dans les PortBooks de Southampton. Les attestations ultérieures (Nantes, Saint., Cotgr 1611, etc.) confirment l'histoire du mot» (voir aussi DEAF J 147sq. et Minervini 2012, 136sq., qui hésite entre l'italien et l'occitan).

Dans l'emprunt d'un 'mot méditerranéen' la précedence faite traditionnellement à l'italien repose sur une évidence : celle du rôle joué par la marine des villes de Venise, Gênes, Pise, Amalfi et Ancône. La tradition provençale dans la matière est moins affirmée, même s'il ne faut pas oublier que les comtes de Provence et futurs rois de Naples créent un port de guerre à Marseille. Quant à elle, la réputation catalane ne s'imposera qu'à partir de la fin du 13<sup>e</sup> s. Vidos 1939, 59 et suiv. et *passim*, en adoptant une perspective 'italo-centriste', considère les attestations occitanes et catalanes, y compris quand elles datent du 13<sup>e</sup> s., comme des emprunts à l'italien. Il appuie souvent ses arguments sur l'attestation de beaucoup de ces mots dans des documents latins d'Italie datant du 12<sup>e</sup> et du 13<sup>e</sup> s. et d'origine surtout génoise et pisane (profitant en ceci de la quantité d'éditions de textes disponibles pour l'Italie au moment de la rédaction de l'ouvrage). L'impulsion donnée par l'italien au rayonnement de certains mots, notamment dans les langues des Balkans, en néo-grec et en turc, est aussi considérée comme un argument en faveur de la priorité de l'italien comme vecteur du lexique de la navigation. Il s'agit, une fois de plus, d'un héritage direct de l'idéalisme linguistique : par l'évocation (implicite) du modèle géographique de Matteo Bartoli et par la place qui semble revenir à l'*énergie* créatrice propre d'un mot devenu, pour ainsi dire, responsable de son propre destin.

L'argument qui résiste le mieux réside dans la mise en lumière d'une série d'épisodes clés où la pénétration de certains mots en français est assurée par des contacts ponctuels et vérifiables. Ainsi, la double version, latine et française, d'un document de 1268 (ChampFigRoy, 50-67) dans lequel les émissaires de Louis IX s'assurent la fourniture et l'entretien de plusieurs navires de la part des génois en prévision de la septième Croisade (Vidos 1939, 75 et *passim*, et Vidos 1960, 4), sert à illustrer les relations des rois de France avec Gênes en matière de marine<sup>21</sup>.

On y trouve les mots : *artimon* 'voile en forme de trapèze suspendue au-dessus de la poupe' (Vidos, 1939, 215-218), *car* 'pièce de l'antenne' (du grec, *ibid.* 299-302), *carene* (*ibid.*, 294sq.)<sup>22</sup>, *gondole* (*gondola* dans la version latine), *goue* 'unité de mesure'<sup>23</sup>, *panfil* 'bateau

<sup>21</sup> B. E. Vidos suit la datation erronée de 1246 d'après Jal 1842; sa rectification revient à Ménager 1960, 227-235.

<sup>22</sup> Mot aussi catalan (13<sup>e</sup> s.) et occitan, l'étymologie 'italienne' est acceptée par le FEW 2, 375b, le passage *in* > *en* étant typique du génois.

<sup>23</sup> Pour ces deux derniers, voir DEAF G, 985sq., 1063sq. (pour *goue*, voir aussi Fennis 1995, 1038sq.).

de guerre', *perascaline* (qui est probablement une faute de copie pour *parescalme*)<sup>24</sup> 'grande chaloupe à rames', *poupe*, *proue*<sup>25</sup>, *taride* 'bateau de transport', *tercerol* 'arsenal', *tragant* 'pièce de bois déterminant la largeur de la poupe' (FEW 23, 105b). Pour *car*, *carène*, *goue*, *tragant* il s'agit des premières attestations françaises; *goue* ne se retrouve pas en français avant 1443, alors que, pour *car* et *dragant*, il faut attendre le 16<sup>e</sup> s.; *panfil*, *parescalme*, *poupe*, *proue*, *taride*, comme nous le verrons, connaissent, au contraire, une tradition ininterrompue (qui pour *taride* s'arrête au 16<sup>e</sup> s.).

Un lieu de contact particulièrement important sur la longue durée est représenté par l'Arsenal de Rouen, le fameux *Clos des galées* où, entre 1294 et 1419, des maîtres et des marins italiens, en particulier, génois (Philippe IV ayant d'ailleurs confié aux génois le projet de construction de la flotte française), travaillent côte à côte avec des ouvriers français. Dans les comptes de 1382-84 (CptClosGalB), Vidos 1939 (repris dans Vidos 1960) repère plusieurs mots attestés dans les documents latins génois et qui se trouvent ici en français pour la première fois:

*aman* (Vidos, 1939, 188sq.), *anquil* (*ibid.*, 190-193), *bragot* (*ibid.*, 253-256), *espercine*, mots désignant des cordages, *estaminare* 'pièce de bois ajustée à l'extrémité d'un madrier' (*ibid.*, 379-382), *fers* 'laize de toile à voile' (*ibid.*, 390-395), *estandelar* 'chambre de la galère' (*ibid.*, 382-386), *gondre* 'gondole' (*ibid.*, 430-434).

Deux mots reviennent dans les deux listes: *artimon* (aussi dans un texte d'Outremer tel qu'AssJérBourgB 2, 49, de 1240-44, le ms. étant, lui, du 14<sup>e</sup> s., voir FEW 25, 366); *gondole/gondre*, qui peut être un grécisme transmis au génois par le vénitien. Plusieurs autres grécismes de diffusion génoise se trouvent dans au moins l'une des deux listes: *aman*, *anquil*, *estaminare*, *fers*, *panfil*, *perascaline*, *tragant*. Le mot *carenne*, présent dans le document de 1268 revient dans un autre document du *Clos de galères* de 1389 (attestation contemporaine de celle de *carine* chez Philippe de Mézières – signalée par le DMF –, sur le rôle duquel en tant que diffuseur du lexique de la navigation voir au § 2.2). B. E. Vidos cite encore une situation de contact très proche des précédentes, la location en 1337 de la part de Philippe VI de quelques bateaux appartenant au corsaire génois Aitone d'Oria pour les utiliser contre les anglais. Le mot *nolesement*, adaptation directe du génois *nolezamento* figure d'ailleurs dans le contrat (Vidos 1939, 50, 65sq., 82sq., 489sq.).

Le rôle central dans la diffusion du lexique de la navigation revient ainsi à Gênes, première puissance navale de la Méditerranée (voir maintenant la synthèse de Musarra 2015), aux services de laquelle ont eu recours non seulement les rois de France, mais aussi les souverains angevins et aragonais. Un véritable esprit d'entreprise (ayant valu aux républiques maritimes italiennes une réputation solide d'opportunisme dans l'historiographie, ancienne et moderne, sur les Croisades) anime la politique navale autant de Gênes que de Venise. Cependant, la quantité d'informations nouvelles (éditions de textes, études linguistiques) dont nous disposons aujourd'hui est de nature à rendre le récit de cette véritable épopée maritimo-lexicale génoise

<sup>24</sup> Gamillscheg 1939, 91 et Minervini 2000, 423.

<sup>25</sup> Pour ces deux derniers mots voir le point fait par Minervini 2000, 424sq.

moins unitaire. Non seulement le nombre d'attestations occitanes, catalanes et néo-grecques a augmenté, mais le rôle des dialectes du Sud de l'Italie semble lui aussi plus important que ce qui avait été établi par Vidos<sup>26</sup>. Au sujet de la ChronTempl-TyrM, texte pourtant très italianisant, L. Minervini est assez prudente lorsqu'il s'agit de garder à un mot son étiquette traditionnelle d'italianisme<sup>27</sup>. Le critère fondé sur la première attestation d'un mot dans l'espace italien comme révélatrice du point d'irradiation d'un emprunt est relativisé par l'existence d'un interval temporel souvent très réduit entre les attestations disponibles repérées pour l'italien et les autres langues romanes. Inversement, la première attestation d'un 'mot méditerranéen' provenant de l'arabe ou du grec étant parfois en français, la porte reste ouverte à la possibilité contraire d'un emprunt dans les autres langues romanes via le français<sup>28</sup>.

Le point fait dans le glossaire de Minervini 2000, relativement à la *Chronique du Templier de Tyr*, sur certains mots considérés comme des italianismes par Vidos 1939<sup>29</sup>, a comme résultat de les ramener à leur dimension méditerranéenne. Il s'agit, en partie, des premières attestations médiévales (*arborer, calfater, escueil*)<sup>30</sup>:

*arborer* 'munir de mats' (Vidos, 1939, 195sq.); *bo(u)nase* 'calme, tranquillité de la mer' (FEW 6/1 79a)<sup>31</sup>; *calfater* (FEW 19, 81a, ar. *qalfata* 'ouvrier chargé de calfater un navire'; Vidos 1939, 263-267, mais le subst. *callefaterie* est attesté dès 1298, voir Gdf 1, 771); *coller* 'lever l'ancre, partir' (Vidos 1939, 324-328, aussi dans l'*Eracles* = ContGuilTyrA 327, 434, et chez Villehardouin et Martin da Canal); *escueil* (Vidos 1939, 364-369); *poge* (FEW 9, 110b 'armure de tribord'); *poupe* (FEW 9, 608a); *proe* (FEW 9, 462a, Vidos 1939, 548-551).

<sup>26</sup> La perspective pro-génoise de Vidos a été par ailleurs revue et corrigée à maintes reprises dans plusieurs travaux de H. et R. Kahane qui revendiquent un rôle plus important pour Venise (voir, par ex., Kahane 1979-1986).

<sup>27</sup> Une liste néanmoins bien nourrie d'italianismes se trouve dans Minervini 2000, 40sq.

<sup>28</sup> C'est le cas, rappelé auparavant, du mot *jarre*, attesté en français avant la moitié du 13<sup>e</sup> s. (1241) comme 'unité de mesure pour les liquides' dans un document chypriote – Richard 1962, 87 – et peu après, comme 'grande cruche de terre', dans la Bible d'Acre. Les attestations occitanes et catalanes datent d'avant le 14<sup>e</sup> s. (DEAF J 147sq., FEW 19, 55b) alors que pour l'italien le mot n'est pas attesté avant 1318-21 (TLIO). Dans Minervini 2012, on trouve d'autres arabismes dont l'attestation en français d'Outremer précède celle dans les autres langues romanes: *bedouin* (*ibid.*, 110) *butene, boutaine* 'étouffe' (*ibid.*, 113sq.), *caban* 'peseur' (*ibid.*, 114).

<sup>29</sup> Suivi par Hope 1971, 27sq. (où manquent *coller, proue*) et Stammerjohan 2008 (où manquent *coller* et *escueil*, alors que *bonace* et *calfater* sont marqués par des points d'interrogation). Le même peut être répété pour deux autres prétendus italianismes tels que *canne* 'mesure de longueur' (voir Minervini 2000, 396) et l'arabisme *durgeman/drugeman* (voir *ibid.*, 404, et Minervini 2012, 125sq. et, encore, Stammerjohan 2008, 290).

<sup>30</sup> Vidos 1939, 324-329 et 364-369, lui-même, était bien conscient de la présence des mots correspondants de *coller* et *escueil* en occitan (*colar, escuellh*) attestés depuis le 13<sup>e</sup> dans la *Vida de Sant Honorat*. Il rappelait toutefois qu'on retrouve dans ce même texte d'autres termes d'origine italienne (parmi lesquels *corsari*).

<sup>31</sup> Aux nombreuses attestations en Outremer fournies par Minervini et par le DEAFél on ajoutera MirNDSardR 181 (Ruini 2013, 316 et Matsumura 2015, 426). Ruini 2013, présente de bons arguments pour démontrer que la version du ms. Tours, BM, 927, éditée par Raynaud 1882, est originaire d'Outremer.



Les mêmes réserves sont exprimés par Minervini 2012 relativement à quelques mots d'origine arabe considérés encore par Hope 1971 et Stammerjohann 2008 comme italianismes uniquement du fait de leur présence chez des auteurs d'origine italienne (*carat* chez Aldebrandin, *girafe* et *nacaire* chez Marco Polo) mais bien présents outremer :

*carat* (FEW 19, 94b, ar. *qirat*, Minervini 2012, 118 'unité pour mesurer la pureté de l'or, SidracLR 1064a); *materas* (FEW 19, 123b, ar. *matrah*, Minervini 2012, 139, JoinvMo 403: emprunté par l'italien indépendamment du français, des dialectes italiens le mot passe en occitan comme *matalas*, et de ce dernier en fr. au 15<sup>e</sup> s.); *girafe*, *orafte* (respectivement chez MPolRustE 192, 22 et JoinvMo 457; FEW 19, 207b, ar. *zarafa*, DEAF G 744, 'girafe', Minervini 2012, 131sq.); *nac(ai)re* 'tambour' (FEW 19, 137b, ar. *naqqara*, Minervini 2012, 143sq., Stammerjohann 2008, 525 suivi d'un point d'interrogation, attesté une première fois vers 1276 chez Adenet le Roi EnfOgH 5696 et présent comme *nac(c)ar*, *nachar* chez MPolRustE).

À défaut de pouvoir trancher quant à leur origine, ce qui compte le plus est la dimension internationale prise par ces mots une fois leur diffusion assurée par le biais du français.

Les deux cas concrets de contact proposés par Vidos concernent deux villes situées en Occident, Gênes et Rouen. La circulation méditerranéenne d'une partie importante des italianismes laisse bien évidemment supposer l'existence de bien d'autres lieux de contact au Levant. Grâce aux travaux de D. Baglioni (par ex. Baglioni 2006) on dispose désormais de beaucoup d'informations concernant Chypre, où, dans une dimension pleinement régionale et restreinte, le contact linguistique a lieu entre le grec, le français d'Orient et le vénitien. Par exemple, dans les textes chypriotes on trouve les grecismes *bastais* 'porteurs' (Minervini 2012, 161sq.) et *halao* renvoyant à une forme d'échange qui reste à expliquer. Les deux mots ont un pendant dans le vénitien *bastasio* et dans l'it. *alaggio* 'différence entre la valeur nominale et la valeur effective d'une monnaie, intérêt' (Minervini 2012, 166). Le cas représenté par la ville d'Acre, en mains chrétiennes jusqu'en 1291, peut certainement avoir la valeur d'un cas d'école. Les communautés génoises, pisanes et vénitiennes y avaient chacune leur propre quartier, le quartier des Génois avoisinant le quartier de l'Ordre de l'Hôpital. Une communauté marseillaise y fut implantée entre 1191 et 1269. De plus, Charles d'Anjou, roi de Jérusalem à partir de 1277, y envoie une garnison napolitaine aux ordres de Ruggero da Sanseverino qui restera sur place jusqu'en 1282. À Acre, comme partout ailleurs dans les royaumes croisés, la langue véhiculaire était le français. Il nous reste des attestations épigraphiques et documentaires du français acritain. Plusieurs manuscrits littéraires y ont aussi été copiés (Folda 1976). Le cas dont nous allons brièvement nous occuper a été présenté par Pignatelli 2006 et concerne la traduction des *Otia imperialia* de Jean d'Antioche, traducteur aussi de la *Rettorique de Marc Tullies Cycleron* du ms. Condé 433 (= JAntRectG). Cette dernière a été faite à Acre en 1282 à la demande de l'hospitalier Guillaume de Saint-Etienne, plus tard commandeur de l'ordre à Chypre. Ce dernier était probablement d'origine italienne<sup>32</sup>

<sup>32</sup> Voir Delaville Le Roux 1887 et Delisle 1906, 22sq.

alors que Jean, probablement originaire d'un bourg fortifié de Syrie, Harenc (Harim) situé non loin d'Antioche<sup>33</sup>, appartient au groupe des intellectuels nés et formés en Terre Sainte. Pignatelli 2006 a relevé dans les *Otia* un certain nombre d'italianismes, d'occitanismes et d'orientalismes. Un tel mélange serait le résultat d'un contexte propice au contact linguistique tel que l'offrait Acre. Ajoutons que l'Ordre de l'Hôpital constituait à son tour un milieu où le contact linguistique était habituel, une partie importante des frères étant d'origine italienne et occitane.

Les occitanismes repérés par Pignatelli semblent appartenir, aussi bien à la *scripta* qu'au lexique alors que les italianismes se situent tous du côté du lexique. Un classement de ces derniers est proposé selon les deux plans distincts de la littérature (concernant les mots qu'on trouve chez des écrivains italiens s'étant servis du français) et de l'oralité<sup>34</sup>. Certes, des mots savants que l'on trouve aussi chez Brunet Latin (*monarchie, estade, consule, sensible* 'que l'on perçoit à travers les sens'), peuvent être autant de formations indépendantes à partir des sources latines utilisées par les deux écrivains. Le néologisme *environnement* (sur *environ*, aussi chez Brunet), et les verbes, adaptations des formes italiennes correspondantes, *se conturber* 'se troubler', *escaver* 'creuser pour extraire', *gierer* en emploi pronominal 'se tourner' (*Otia* § 103, 32, MPolRustE 63, 2, 69, 21, 22 etc.), dont le premier se trouve chez Brunet et les autres chez Marco Polo<sup>35</sup>, pourraient être le fruit d'autant de coïncidences (d'autant plus que l'œuvre de Marco se situant autour de 1298, sa précédence par rapport aux *Otia* paraît impossible à établir, voire improbable). Un élément pourvu d'intérêt certain est constitué par le mot *stroit* 'détroit, bras de mer' (*Otia*, livre II), sans *e-* de prosthèse dans le manuscrit, ce qui en renforce la couleur italienne<sup>36</sup>, parce que ce mot, sous la forme *estroit*, revient chez Brunet (BrunLatV<sup>2</sup> 1, 123, 1)<sup>37</sup>. Quant au mot *tremontane* 'septentrion, nord' (*Otia*, livre II) que l'on trouve à la fois chez Brunet et chez Marco (dans la tradition manuscrite de Brunet aussi *tramontaine, tre(s)montaine*) il s'agit bien du plus évident des italianismes. Le 'vent du nord' en tant que 'vent

<sup>33</sup> Voir Klement 2010, 138. L'hypothèse est fondée sur le fait que le traducteur est nommé « maystre Harent d'Antioche » par le manuscrit unique des *Otia* (BnF, fr. 9113, du 15<sup>e</sup> s.), et « Johan d'Antioche, que l'en apele de Harens » dans le ms. de Chantilly. J'observe que Harenc ayant été perdu en 1260, cette année constitue un *terminus ante quem* pour la naissance de Jean. Celui-ci aurait pu parfaire son éducation à Antioche, centre culturellement bien plus important que Harenc, tombé à son tour dans les mains des Mamelouks en 1269.

<sup>34</sup> Pignatelli 2006, 370: « en dehors des influences littéraires, la connaissance de quelques rudiments d'italien devait faire partie de l'expérience quotidienne de Jean d'Antioche à Acre ».

<sup>35</sup> Ajoutons qu'on lit aussi *se regirent* dans toutes les éditions modernes du *Tresor* (dont BrunLatTresV<sup>2</sup> 2.39, 5).

<sup>36</sup> Il s'agirait encore d'autant d'adaptations pour *lignam* 'bois' (*Otia* § 104, 3), italianisme ou calque sur « l'ancien provençal *lenham* » dont le DEAFél atteste désormais son statut de mot d'Outremer par sa présence dans la version brève du *Sidrac* (SidracH 186, 181, 179)', et pour *se communiquer* 'communier' (*Otia* § 83, 7, it. *comunicarsi*).

<sup>37</sup> Le DMF nous en fournit d'autres attestations intéressantes dans la *Melusine* et chez les 'écrivains-voyageurs' Philippe de Mézires et Antoine de la Sale. C. Pignatelli rappelle encore que la mer noire est dite *Mer Majour* (*Otia* livre II) aussi chez Brunet et Marco Polo (it. médiéval *Mar Maggiore*).

qui vient d'au-delà les Alpes' (FEW 13/2, 211a) exprime un point de vue entièrement italien. Chez les auteurs cités il signifie le point cardinal tout court 'le Nord'<sup>38</sup>, ou, parfois, l'«étoile du Nord». Nous savons maintenant qu'au moment où il est employé par Brunet, par Marco et par Jean et par d'autres écrivains d'Outremer ou ouverts sur la Méditerranée comme Martin da Canal et l'auteur anonyme de ChronTempTyrM, le mot avait déjà fait son chemin en tant que 'mot méditerranéen'<sup>39</sup>. On apprend par le DEAF que *tresmontaine* 'étoile du nord, étoile polaire' se trouve déjà dans la *Bible* de Guiot de Provins (v. 627), qui avait été en Palestine à l'époque de la troisième croisade (ce qui lui fournit aussi l'occasion de célébrer l'ordre de l'Hôpital) et ensuite chez le trouvère artésien Gilebert de Berneville, dans une chanson (GilebBernF XX, 19, RS 138) dédiée à Charles d'Anjou à une époque où celui-ci n'était pas encore roi de Naples, dans une strophe où il développe une image maritime. Gilebert avait certainement ses sources en matière d'Outremer du fait de ses relations avec son confrère Raoul de Soissons et avec le chevalier Erart de Valéry, les deux ayant pris part aux croisades de Saint Louis (Fresco 1988, 52). Nous pouvons encore ajouter un autre italianisme possible<sup>40</sup> présent à la fois chez Brunet, Marco et Jean (*Otia* § 30, 6, § Appendice 416, 23), le mot *fortune* pour 'tempête'<sup>41</sup>. Le mot attesté de bonne heure dans les documents latins d'Italie, est aussi présent chez d'autres auteurs et textes d'Outremer: chez PhNovMémM, dans la ChronTempTyrM, dans les traductions de Guillaume de Tyr et dans la traduction de *Boece* du mystérieux Bonaventure de Demena qui conserve des italianismes et quelques traits orientaux (Zinelli 2016a). Le mot existe en occitan mais y est toujours suivi d'un déterminant (*fortuna d'aura, de vent, de temporal, de mar*), et se trouve en catalan dès la 2<sup>e</sup> moitié du 13<sup>e</sup> s. (DECLC, 4, 144).

C. Pignatelli mentionne encore chez Jean un italianisme probable, le mot *calamite* 'aimant' (FEW 2, 54a mgr. *kalamita* 'pierre d'aimant', Hope 1971, 31, Stammerjohann 2008, 140), dont le dossier nécessite une mise à jour. Pignatelli 2006 souligne correctement que l'auteur était conscient d'utiliser un xénisme en écrivant: «ou, sy comme aucuns veulent, la calamite au dyament, il refusera le fer: mays vous devez savoir que la calamite [et l'ayment]<sup>42</sup> sont une chose, en vulgal divers» (*Otia*, § 1, 5). Il faut ici rappeler que Vidos (1939, 267-272), en s'appuyant sur l'apparat de l'édition du *Tresor* de Brunet Latin par Chabaille, avait relevé la présence du mot dans les manuscrits BnF, fr. 569 et fr. 726, respectivement du 15<sup>e</sup> s. et de la fin du 13<sup>e</sup> s. Voici le passage en

<sup>38</sup> Dans le chapitre du *Tresor* (1, 107) où il est question des vents, pour le 'vent du nord', Brunet se sert des mots *vulturne* et *chorus* (voir Alleyne 1961, 102).

<sup>39</sup> Laura Minervini me rappelle que le terme le plus usité dans les textes d'Outremer pour désigner le vent du Nord est *boire* (lat. BOREA) à son tour un italianisme probable (voir aussi le DEAFél).

<sup>40</sup> Pour deux autres italianismes présents chez Jean (le deuxième se trouvant aussi chez Marco Polo), voir ici-bas les notes 111 et 116.

<sup>41</sup> Voir Vidos 1939, 399-403 qui souligne comment de l'italien le mot est passé dans les Balkans (en grec, en albanais, en turc et en serbo-croate); voir aussi Minervini 2000, 410sq.

<sup>42</sup> La leçon entre crochets *et l'ayment* est une conjecture «rendue nécessaire dans l'édition par l'incompréhension du copiste» Pignatelli / Gerner, 2006, 370, n. 24.

question d'après BrunLatTresV<sup>2</sup> (1.119.5): « Por ce naigent les mariniers a l'enseigne des estoilles qui i sont, que il apellent Tramontane [...] Et que ce soit la vérité, prenez une pierre d'aiment. » Or, les deux témoins (f. 49rb et 126va) ont en effet: « une pierre d'aiment c'est *calemite*. » Nous pouvons affirmer maintenant que ces deux manuscrits font partie d'une famille dont le modèle était d'origine génoise (Zinelli 2008) et que c'est toute la famille qui présente ici le même texte: BnF, fr. 570 (de la fin du 13<sup>e</sup> s., f. 40v), fr. 1113 (fin du 13<sup>e</sup> s., f. 44va)<sup>43</sup>, San Lorenzo de El Escorial, Bibl. del Monasterio, L II 3 (fin du 13<sup>e</sup> ou début du 14<sup>e</sup> s., f. 36rb). Mais surtout, sa nature de glose est évidente: le mot est bel et bien 'italien'. Cependant, sa présence en Orient est prouvée par un passage du *Sidrac* (SidracLR 631), relevé par Matsumura 2015, 487. Il s'agit bien de la 'pierre d'aimant', même si ce n'est pas pour ses vertus les plus reconnues qu'il en est question dans le texte, où le mot se trouve dans une recette contre la *creveure* ch. 631 « et prenez une pierre qui se nomme *calamite* et pistez la bien soutil »<sup>44</sup>.

Le rôle de Brunet en tant que passeur d'un certain nombre de mots reste ainsi à confirmer. L'histoire textuelle du *Tresor* ne s'oppose pourtant pas à cette hypothèse: une famille de manuscrits de la dite « première rédaction » de l'œuvre a été copiée Outremer (Zinelli 2007) et le même Jean d'Antioche intègre dans le chap. XVII de la *secunda decisio* des *Otia* l'interpolation consacrée à la conquête angevine du royaume de Sicile propre aux manuscrits de la dite « deuxième rédaction » du *Tresor* (Pignatelli 2006, 368sq.)<sup>45</sup>. Reste que l'idée de Vidos 1960 qui exaltait la valeur des écrivains en tant que créateurs d'emprunts a pourtant bien vieilli. Il s'agit bien plus de récepteurs ayant contribué à la diffusion ultérieure de mots empruntés à un lexique déjà existant. La dimension internationale du français de Brunet attend encore d'être investiguée dans toute sa complexité. En ce qui concerne Marco Polo et Martin da Canal, leur témoignage renforce souvent la dimension méditerranéenne plus qu'italienne des emprunts en question (§ 3.1). Tous les deux vénitiens, ils étaient imprégnés de la langue d'Outremer. Le marchand Marco Polo l'était par ses voyages. Quant à Martin da Canal, probablement un fonctionnaire de la *Serenissima*, il montre des connais-

<sup>43</sup> On lit aussi *aimans .i. calamite* (f. 1va) dans le glossaire franco-génois (édité par Vitale Brovarone 2008b) transcrit au début du *Tresor* dans l'un des manuscrits qui ont conservé la glose, le ms. fr. 1113. Le fait que la traduction soit *calemite* et non pas *calamita* avec *-a* fait penser que le mot a été transféré directement du texte au glossaire.

<sup>44</sup> L'occurrence de *calmite* citée par le Gdf 8, 409 (reprise par le FEW 2/1, 54a et par Vidos 1939) dans les comptes de l'argenterie des rois de France de 1316 n'est pas à retenir. Il s'agit d'une résine, ce que le texte établit parfaitement: « 4 onces d'estorat [sorte d'aromat employé dans les embaumements], *calmite* et mierre », CptFleuri<sup>1</sup>D, 19 (et voir le glossaire de l'édition). Dans cette même acception, le mot est attesté pour la première fois dans la *Chirurgie* de l'abbé Poutrel, texte picard datable d'environ 1300 (Södergård 1980, 16, 9, et voir Matsumura 2015, 487).

<sup>45</sup> On peut se demander si la branche de la tradition déjà nommée par Carmody 1948 « deuxième rédaction » ne serait pas née en Outremer au moment où Charles d'Anjou est roi de Jérusalem (Zinelli 2007, 64sq.). Pignatelli 2006, 369 suggère d'ailleurs que la traduction de Cicéron aurait été faite « dans un climat d'émulation » par rapport au *Tresor* et à la tradition rhétorique italienne. La réfutation de la thèse de l'existence de deux rédactions du *Tresor* remontant directement à l'auteur revient à Beltrami 1988.

sances qui lui feraient attribuer un séjour Outremer (Meneghetti 2006). De plus, la langue du témoin unique nous ayant conservé son œuvre présente plusieurs traits du français d'Orient<sup>46</sup>. Les deux auteurs se rangent ainsi aux côtés de Philippe de Novare, italien de naissance mais ayant passé la plupart de son existence Outremer.

Des 'mots méditerranéens' rencontrés jusqu'ici on retrouve *garbin* chez Brunet et Marco. Chez ce dernier, d'autres noms de vent servent à désigner les point cardinaux: *grec* 'nord-est' et *s(c)iloc*, 'sud-est', qui, contrairement à *tramontaine* ne se sont pas généralisés en français mais vivent dans les dialectes du Midi<sup>47</sup>. Marco et, avant lui, Martin, emploient tous deux le mot *plage* 'côte, rivage de mer' (*plaje* MPolRustE 181, 7, *splage* MartCanL, 2, 18, 1). Des mots appartenant à la navigation, on trouve chez les deux auteurs *barche* 'petit navire', typique des textes d'Outremer<sup>48</sup>. Martin emploie aussi le mot *nocler*<sup>49</sup> et le mot *caravane* (FEW 19 87a pers. *karawan*) dans l'acception de 'convoi de navires' (MartCanL 202) sens aussi attesté à Venise et dans d'autres dialectes italiens dès le 13<sup>e</sup> s. mais surtout présent dans plusieurs textes d'Outremer<sup>50</sup>. Dans l'un des ceux-ci, la *Chronique du Templier*, on trouve encore le verbe technique *enpecer* 'recouvrir de poix' (Vidos 1939, 346sq., ChronTemplTyrM 217 *enpeeschés*) que l'on retrouve aussi chez Marco Polo (MPolRustE 36, 20 *enpeccee*). Un mot de diffusion très large dans les textes d'Outremer, mais pas seulement, tel *nave* (voir le DEAFél), revient également dans la *Chronique du Templier* et chez Marco.

On pourrait fournir d'autres exemples d'intersections entre le lexique des auteurs italiens utilisant le français pour atteindre un public international et le vocabulaire d'Outremer (voir aussi à § 3.1, 3.2). Il était ici surtout important de montrer que, loin de remplir le rôle de créateurs ou plus simplement de passeurs qui leur a été conféré par la bibliographie sur les italianismes, ils s'insèrent dans un panorama très riche où l'apport de l'italien au lexique français est indépendant de leur contribution personnelle. D'ailleurs, on ne prêtera pas d'attention particulière à deux mots comme *golf(e)*, *goulf(e)*, présents chez Brunet et Marco (dans la *Chronique du Templier de Tyr*), et encore *coton*, chez Martin da Canal (et Aldebrandin). Il s'agit en effet d'italianismes

<sup>46</sup> Voir Zinelli 2016a et Zinelli 2016b.

<sup>47</sup> Voir Vidos 1939, 445-448; Alleyne 1961, 114, 104.

<sup>48</sup> Voir le FEW 1, 251a, Minervini 2000, 391sq. et le DEAFél. Vidos 1939, 43, 236sqq., se prononce en faveur de l'italianisme (contre une origine française du Nord ou normande) s'appuyant sur le rayonnement du mot, qui attesterait de son énergie et de sa vitalité, de l'italien au turc et aux langues slaves.

<sup>49</sup> Pour *noclier* (et *nocher*), voir la documentation recueillie dans le DEAFél et par Fennis 1995, 1285-1286, comprenant plusieurs textes d'Outremer (à partir de MirNDSardR, sur l'origine duquel, voir Ruini 2013, 316). Il s'agit d'un grecisme passé en italien et en occitan. D'une de ces deux langues, il serait ensuite passé en français.

<sup>50</sup> Voir Minervini 2012, 119-120. Sa première attestation se trouve chez MousketR *karvane* 19549, selon Matsumura 2015, 505: soulignons que le mot y est employé dans la partie concernant la troisième croisade. La première attestation française de *carvane* dans son acception 'terrestre' de 'convoi de marchands et d'animaux traversant le désert' revient, elle – également dans le contexte de la troisième croisade – à AmbroiseC 10286, 10319 etc.

probables, mais bien attestés dès le 12<sup>e</sup> s. Ce sont donc deux mots pleinement français que l'on trouve chez tous ces auteurs italiens<sup>51</sup>.

## 2.2. Mots méditerranéens : histoires de voyages et paroles d'écrivains

La vie des 'mots méditerranéens' est parfois celle de régionalismes qui n'arrivent pas à dépasser l'espace géographique les ayant vu naître. Une partie importante de ces mots a pourtant franchi ces frontières. Nous venons de rappeler que les emprunts les plus anciens (*golf*, *coton*) sont largement présents dans les textes français dès le 12<sup>e</sup> s. et le 13<sup>e</sup> s. Les conditions propres d'une régionalité vaste comme celle qui va de l'Italie à l'ensemble de la Méditerranée ont multiplié les points de contact. Le cas du *Clos de galères* de Rouen montre comment l'adaptation de mots génois, dont il reste des traces abondantes dans le français d'Outremer, s'est renouvelée du côté de l'Atlantique.

Cependant, la plupart des mots d'Outremer qu'on trouve dès le 14<sup>e</sup> s. chez les auteurs français correspond à autant de cas d'un deuxième emprunt fait directement à la source. La pénétration d'une forme alloglotte par l'intermédiaire d'une 'communauté' (marchande, politique, textuelle, etc.), se mesure ici à l'aune de l'expérience personnelle. Les innovations sont introduites par des écrivains ayant voyagé dans la Méditerranée et dont l'activité se situe entre une régionalité qui est celle de leur lieu d'origine et l'acquisition d'un bagage lexical élargi par les voyages<sup>52</sup>. C'est le cas, éminemment, de Philippe de Mézières. Picard d'origine, une partie décisive de son activité publique et littéraire a été inspirée par ses relations italiennes et, plus encore, par son séjour chypriote<sup>53</sup>. Nous le trouvons en compagnie d'un ensemble d'auteurs de récits de pèlerinage ou de mémorialistes : le seigneur d'Anglure en Champagne (chez qui on trouve, des mots cités précédemment, *barque*, *girafe*, *matelas*, et à qui on doit la première attestation française de l'arabisme *arsenal*, à propos de l'arsenal par excellence : l'Arsenal de Venise)<sup>54</sup>, le maréchal Boucicaut (qui dans son récit de l'expédition en Tunisie de 1406-1409 emploie les mots *barque*, *palescarme* et l'italia-

<sup>51</sup> Pour *golf*, *gouf*, voir Vidos 1939, 428sqq., FEW 2, 926a (gr. *kolpos*), DEAF G 1068; pour *coton*, FEW 2, 100b, Vidos 1939, 336-339 (qui, s'appuyant sur les attestations latines génoises, soutient que le mot serait passé en français à partir de Gênes dans la 2<sup>e</sup> m. du 12<sup>e</sup> s.), Fennis 1995, 644, Matsumura 2015, 771.

<sup>52</sup> Malkiel 1954-1955, 201, qualifie les voyageurs de toute sorte de véritables « carriers of diffusion » de l'emprunt linguistique.

<sup>53</sup> Il faut, bien évidemment, supposer que l'expérience directe des *realia* soit accompagnée par une connaissance de la culture écrite du Levant. Rappelons que dans le ms. Vat. Lat. 7241, contenant le cartulaire (latin) du chapitre du *Saint-Sépulcre de Jérusalem*, copié entre 1230 et 1239 dans la ville Sainte, on trouve une note de possession de la main du même Philippe (« *Iste liber est Philippi de Maseriis cancelleri regis Cupri* », voir Bresc-Bautier, 1984, 13). Sur l'itinéraire politique et humain de Philippe, voir les études réunies dans Blumenfeld-Kosinski / Petkov 2012.

<sup>54</sup> Voir déjà Vidos, 1939, 198-206. La première attestation donnée par le FEW 3, 18 est de 1495 et se trouve dans une relation concernant toujours Venise où le mot est employé sous la forme *arsenac*. Sous la forme *tarsenal* 'lieu de fabrication ou de dépôt pour les armes' le mot est déjà présent en 1362 dans AssJérOrd 378 (Minervini 2012, 153).

nisme' *investir* 'attaquer' attesté une première fois dans ChronTempITyr)<sup>55</sup>, ou encore l'auteur anonyme d'un *Pèlerinage en Terre Sainte* à dater aux alentours de 1450 où l'on trouve, par exemple, le mot *caravane*. Quelques décennies plus tard, les quelques italianismes employés par le provençal francophone Antoine de la Sale sont le fruit de ses longues séjours en Italie<sup>56</sup>.

La circulation des 'mots méditerranéens' par l'écrit ne fait que prolonger sur un autre plan leur dimension orale originelle. Chez les écrivains voyageurs, l'emploi d'un mot lié à un objet ou à un lieu donné conserve souvent toute la force de sa valeur d'usage. D'autre part, si nous revenons à Philippe de Mézières et à son *Songe du vieux pèlerin* de 1389<sup>57</sup>, il ne faut pas oublier qu'il y fait surtout un travail d'écrivain et que son témoignage est filtré par la littérature. Ses œuvres sont de l'ordre de la mémoire fictionnelle. L'emploi de mots, y compris techniques, d'Outremer peut jouer ainsi sur un véritable effet d'exotisme comme évocation d'une régionalité lointaine<sup>58</sup>. La recherche d'un effet de style est certainement implicite dans l'évocation de plusieurs mots techniques d'Outremer dans la description allégorique de la *Nave Souveraine*. Pour nous limiter au premier des chapitres consacrés à la description, le plus 'technique' (PhMézPelB, 636-639), on y trouve 21 fois le mot *nave* désignant le bateau (pour 5 occurrences de *nef*)<sup>59</sup>. Parmi les officiers de bord, on trouve le *nocliers* (3 fois), mot désormais d'usage commun comme le prouve le fait qu'il sert à gloser un autre italianisme possible (*comite*): «pour le gouvernement praticien de la dicte nave, il y avoit un vaillant home, sage et experts en fait et de mer et de batailles, *qui avoit nom de comitre ou noclier*»<sup>60</sup>. Parmi les pièces du bateau on trouve: la *poupe* (2 fois), la *proue* et les *proniers* (mot certainement à corriger en *prouier*, comme on le lit dans PhilMézPelC 1, 542), et la *poge* 'cable de la voile'<sup>61</sup>. Par ailleurs, on y trouve au moins

<sup>55</sup> Pour *investir* 'attaquer', voir Minervini 2000, 405 et le DEAF I 387-388.

<sup>56</sup> Voir Lefèvre 2004 (pour *salade, jambon*, et encore: *festin, banquet, campanete [du chentofollie], barrette*). Dans la *Salade* (1442-44), on trouve plusieurs éléments du lexique de la navigation: *poupe, pompe, pro(u)e* etc.

<sup>57</sup> Par rapport à l'édition de Coopland 1969 (PhMézPelC), fondée sur un manuscrit de la fin du 15<sup>e</sup> s., l'édition de Blanchard 2015 présente l'avantage notable d'avoir été faite sur le ms. Arsenal 2682-2683, copié sous la supervision de l'auteur. L'on y reconnaît en effet la main de Philippe dans plusieurs annotations marginales. Le glossaire de PhMézPelB est, lui, largement insuffisant: lacunaire, les renvois topographiques aux formes citées ne sont que partiels.

<sup>58</sup> Sur quelques cas où l'emploi du vocabulaire d'Outremer peut se prêter à des effets d'exotisme, voir Möhren 1999.

<sup>59</sup> Voir Minervini 2000, 420.

<sup>60</sup> Pour *noclier*, voir au § 2.2. Pour *comite* 'officier qui commande les rameurs d'une galère ou même un navire' voir Vidos 1939, 330sq. (qui cite un ex. dans ContGuillTyrRothA, § 170). Le DMF nous montre que le mot est attesté au 14<sup>e</sup> s. au *Clos des galées*, chez le seigneur d'Anglure et, toujours, chez Philippe de Mézières dans PhMézMarW, 316 (1384-1389). Dans le manuscrit de base de l'ed. Coopland (PhMézPelC 1, 541), le mot a la forme *comistre*.

<sup>61</sup> Le mot chez PhMézPelC a aussi le sens de 'côté sous le vent', voir le DMF d'après lequel il s'agit, dans les deux cas, des premières attestations en mfr. En français on le trouve pour la première fois dans ChronTempITyrM 308.2 (voir Minervini 2000, 424sq. et, pour sa dimension 'méditerranéenne, Fennis 1995, 1471sq.).

une pièce navale d'Atlantique, le *timon bayonnais* 'petit gouvernail de rechange' selon le DMF qui cite un document du *Clos des galées* de 1355. D'autres attestations se trouvent chez Fennis (1995, 359) où nous apprenons cependant que, arrivé à Venise dès le 14<sup>e</sup> s., le mot désignant cette pièce d'origine septentrionale avait, de fait, acquis un statut de 'mot méditerranéen'. Parmi les matelots, on trouve les *sobresalans* 'matelots chargés de la manœuvre des voiles', mot dont la forme du préfixe renvoie à une origine occitane évidente (notons surtout que l'exemple *subresaillans* 'gabier' repéré par Gdf dans le ms. fr. 1978 de la *Regle de l'Hospital*, f. 214r, concerne un texte originaire d'Outremer)<sup>62</sup>. Parmi leurs offices, il y a celui de «gouverner le petit batiau qui s'appelle *palescarne*», mot d'origine grecque (FEW 9, 141a gr. *polyskalmos*) désignant une 'grande chaloupe à rames' que nous avons déjà rencontré sous la forme de *perascaline* dans le contrat 'franco-génois' de 1268, ChampFigRoy, 62-68<sup>63</sup>. D'autres 'mots méditerranéens' concernent le domaine de la météorologie: *bonnace*, *calme*, *fortune* (deux fois dont une dans la formule à la valeur presque de glose: «en tamps de fortune et de tempeste»). Relevons enfin que, reste possible de la patrie de l'auteur, le mot 'marin, matelot' revient toujours (4 fois) dans le chapitre sous sa forme picarde, *maronnier* (Roques, 2015, 273)<sup>64</sup>. Somme toute, dans ce passage du *Songe*, la lexicologie fait cause commune avec la stylistique.

Prenons maintenant un auteur qui se démarque des précédents par le fait que nous ne lui connaissons aucun voyage vers des pays lointains: Guillaume de Machaut. Le sujet traité dans la *Prise d'Alexandrie* est un sujet 'méditerranéen' et l'écrivain a pris au sérieux sa commande en se documentant soigneusement. Dans un court passage ayant fait l'objet d'une analyse de la part de Roques 1982, on trouve une description de la flotte croisant aux alentours de Rhodes. Le voici en entier (v. 1873-81):

Or vous vueil les vaissiaus nommer  
 qui flotoient parmi la mer:  
 il y avoient coques et barges,  
 panfiles, naves grans et larges,  
 griparies et tafourées,  
 lins et fyacres et galées,  
 targes a chevaus et huissiers;  
 et si avoit de bons courciers,  
 plus tost courans que nuls chevaus,

<sup>62</sup> Le lemme *sobresaillant* du DMF correspond à la forme du mot dans PhMézPelC 1, 542, 565. Sous la forme *suvresaillant* le mot se trouve aussi dans ChronTempITyrM 48.1, 299.1 (Minervini 2000, 432). Le FEW 11, 98b cite encore un poème de l'*Anonimo Genovese* (fin du 13<sup>e</sup> s.) où l'on retrouve le mot sous sa forme génoise (*soversagenti*) et, comme chez Philippe, associé aux équivalents génois de *comite* et de *nochier*: «Che bela vista era lantor / de segnoi, *comiti e nozhé*, / *soversagenti* con v[o]g[h]é, / tuti ordenai a so lavor» (Nicholas 1994, 49, 125-128; au v. 118 on trouve aussi le mot *ihusma* 'chiourme', sur lequel voir ici-bas à la note 76).

<sup>63</sup> Voir Minervini, 422sq., à partir de *paescalme* dans ChronTempITyr 42.2, 324.1.

<sup>64</sup> En revanche, l'on trouve dans PhMézPelB le verbe *aggriegier* PhMézPelB 526 (mais *aggrever* 91), sous la forme propre aux dialectes de l'Ouest et au français d'Outremer.



Roques 1982, 172 souligne la richesse du lexique (en regard, par exemple, du lexique naval de Joinville) qui « révèle en G. de Machaut un excellent témoin. ». Certes, *barge*, *galée*, *huissier*, *nave* sont courants dans la littérature épique et romanesque et se trouvent chez Villehardouin et Robert de Clary, mais « coque est, lui, plus tardif (ca 1245) et aussi plus spécialisé (il est chez les historiens des Croisades de la fin du XIII<sup>e</sup> mais pas chez Joinville) »; « *panfiles*, *griapries*, *tafourees*, *lins*, *fiacres* et *targes* sont beaucoup plus rares. » Le bienfondé de la liste est prouvé par la comparaison avec celle « du Seigneur d'Anglure (341), postérieure d'une vingtaine d'années, qui contient en commun avec celle de G. de Machaut *nafves*, *coques*, *paufriers* et *grippories* ». Le mot *lin* est d'origine provençale (*linh*). Les mots *courcier* 'bateau léger et rapide' et *fiacre* sont des *hapax*<sup>65</sup>. Notons que *targe* est, lui aussi, un hapax<sup>66</sup>. Nous savons désormais que *nave* et *panfil* sont des 'mots méditerranéens'<sup>67</sup>. La réécriture du v. 1877 de la part du copiste du ms. E (BnF, fr. 9221) « et quaraques longues et lees », nous montre aussi que le mot *quaraque* est désormais un terme suffisamment diffus (il se trouve aussi chez Froissart) pour remplacer deux noms de bateaux qui sont, eux, bien plus rares<sup>68</sup>. Le cumul des mots techniques de la navigation pourrait prouver que Machaut suivait ici une source proche des événements, ou qu'il s'était documenté auprès de témoins oculaires des faits<sup>69</sup>. L'exactitude technique des mots cités, contribue certainement à renforcer l'effet stylistique inhérent à ce véritable morceau de poésie lexicographique.

La traçabilité des 'mots méditerranéens' n'est souvent pas linéaire. Des mots peuvent resurgir après un long silence. Il est probable que l'attestation rare d'un mot comme *avarie* 'dépendance concernant la dégradation de la marchandise', lié aux aléas des transports par mer, par ailleurs présent en italien, en occitan, en catalan (où il est

<sup>65</sup> Pour ce dernier, Roques suit JAL I, 349, GDC VII, 416 en se demandant s'il faut lire *siacre* sans que toutefois l'on sache quel est le type de bateau concerné. Dans JAL 474 nous trouvons le mot génois *ciatta* 'nom d'une petite barque'; peut-on suggérer que *siacre* en représente une simple altération paléographique (*ciatta* prononcé 'siatta' à la française > *siatra* > *siacre*) ?

<sup>66</sup> Voir la documentation, principalement latine médiévale, réunie par Fennis 1995, 1719.

<sup>67</sup> *panfil* se trouve une première fois dans le contrat stipulé en 1268 par les génois et Louis IX (ChampFigRoy, 67, § 2.1); pour son histoire successive voir Minervini, 2012, 167.

<sup>68</sup> Pour *griperie* (DMF: 'vaisseau léger de la famille des grips', du grec *griparia*, voir aussi DEAF G, 1414) il s'agit de la première attestation française; on trouve ensuite le mot chez plusieurs écrivains voyageurs (le seigneur d'Anglure, Boucicaut, Ghillebert de Lannoy, Bertandon de la Broquière). Pour *tafourée*, un arabisme (FEW 19, 180a), il s'agit de la seule attestation avant le 16<sup>e</sup> s. Quant à *caraque* (FEW 19, 66b ar. *harraqa* 'petit bateau des Sarrazins', et voir Vidos 1939, 288-291), déjà présent chez PhNovMémM 132, 4, le mot reviendra, d'après le DMF, chez PhMézPelC 1, 541 (= PhMézPelB, 636), dans les documents du *Clos des galées* et plusieurs fois au 15<sup>e</sup>. Chez FroissChronL 1, 117, 12, 239, le sens est celui de 'grand bateau à voile'.

<sup>69</sup> Dans la *Prise d'Alexandrie* nous réperons encore les italianismes suivants: *galiole* 'petite galée à rames et à voile' v. 3951, 4366 (voir le DMF qui repère le mot au *Clos des galées*, et les occurrences de *galeota* dans le TLIO); *pavaus* 'grand bouclier' v. 1718 (var. *pavais*, it. *pavese* TLIO et Hope 1971, 47, Stammerjohann 2008, 585); en français, d'après le DMF, on le trouve dans la documentation du *Clos des galées* en 1340 et ensuite chez Philippe de Mézières (*La Substance de la chevalerie de la Passion de Jhesu Crist*) et fréquemment au 15<sup>e</sup> s. (parmi d'autres, chez Antoine de la Sale).

attesté dès la moitié du 13<sup>e</sup> s., DECLC 1, 507-508) et en latin médiéval (dès le 12<sup>e</sup> s.), ne dépende que des lacunes de la documentation : attesté au 13<sup>e</sup> s. dans AssJérBourgB 2.45<sup>70</sup>, il ne revient qu'en 1498 dans un doc. bordelais (cité par le TLiFi). Dans plusieurs cas nous sommes pourtant en présence d'autant d'emprunts nouveaux. Une fois de plus, l'emprunt par l'italien est concurrencé principalement par la possibilité que le mot soit passé par voie adstratique de l'occitan au français. L'exemple d'un écrivain tel que François Rabelais peut encore nous aider à illustrer la phénoménologie correspondante. Chez Rabelais, en effet, on ne peut écarter à priori la possibilité qu'un mot d'origine méridionale ne soit pas un régionalisme de l'ouest ou même un mot occitan. D'autre part, ses séjours dans la Péninsule rendent la piste d'une origine italienne tout aussi probable<sup>71</sup>. Celle-ci est assurée pour un mot comme *cal(e)mite* (sur lequel, voir § 2.1) dans un passage de *Pantagruel*, V, 17: « De faict levant le grand artemon, et à droite *calamite de boussole* dressant le gouvernail, rompit, moyennant un rude cole, survenant le turbillon susdict. »<sup>72</sup>. Ne formant qu'un syntagme avec *boussole*, un autre italianisme, le mot y est accompagné par deux autres italianismes probables : *artimon* et *cole* 'tempête, coup de vent' dont le premier n'est que faiblement attesté depuis l'afr. et le deuxième se trouve ici pour la première fois (Fennis 1995, 271 et 585). Le lexique de la navigation est abondant chez Rabelais et prête le flanc aux mêmes doutes considérées au sujet des 'mots méditerranéens'<sup>73</sup>. Pour les noms des vents, par exemple, concentrés surtout dans le *Quatrième livre* (1545-1548), nous retrouvons le *garbin* et le *grec* (mot qui, comme le précédent, ne revient pratiquement pas en français depuis Brunet Latin jusqu'à Rabelais)<sup>74</sup> pour lesquels une origine italienne est tout aussi légitime qu'une origine méridionale<sup>75</sup>. Par ailleurs, dans le passage de *Pantagruel* que nous venons de citer, on retrouve le mot *chorme* 'équipage' (it. *ciurma*),

<sup>70</sup> Le renvoi aux *Assises* se trouve dans le FEW 19, 12b et chez Vidos, 1939, 218-224 qui cite à l'appui plusieurs documents latins génois.

<sup>71</sup> Sur les italianismes chez Rabelais, voir Sainéan 1922-1923, 1, 93-155, 2, 26, 83 et suiv. (ouvrage à utiliser avec maintes précautions mais qui reste, à ce jour, le plus complet sur la langue de Rabelais), Giaccone 1996, Macciocca 2012 et, surtout, plusieurs entrées chez Baldinger 1990 et Baldinger 2001.

<sup>72</sup> D'après le TLiFi, avant Rabelais, le mot est employé par Claude de Seyssel dans sa traduction de Thucydide publiée en 1527. Rappelons que cet humaniste, savoyard d'origine, enseigna le droit à Turin pendant de longues années et fut nommé évêque de la ville en 1517.

<sup>73</sup> La simple consultation des index de Sainéan et du chapitre de l'ouvrage consacré au lexique de la navigation (I, 92-125) nous livrent encore les mots méditerranéens suivants : *artemon*, *bonache*, *briguantin*, *calfater*, *carine*, *carracque*, *comite*, *fortune*, *frigate*, *galee*, *galiote*, *gondole*, *gumene*, *nave*, *poge*, *poupe*, *siroch*, *tramontane* et *fanal* 'lanterne de vaisseau' (mot qui existe, certes, en espagnol, en catalan et en occitan, mais qui est attesté en latin à Pise et à Gênes au 13<sup>e</sup> s. ; il s'agit d'un emprunt au grec byzantin *phanerion*, Vidos 1939, 388sq., Fennis 1995, 894sq.).

<sup>74</sup> Voir le DEAF G, 1307 et Fennis 1995, 1052 (qui cite deux attestations françaises qui précèdent de peu Rabelais, en 1534 et 1542 ; dans le DMF seul est cité le *Chevalier errant* de Thomas de Saluces, donc un auteur italien de la fin du 14<sup>e</sup> s.).

<sup>75</sup> Voir Marichal 1957, qui considère autant des occasions biographiques (un voyage par mer avec des marins provençaux) que littéraires (le lexique des noms de vents dans les *Maccheronee* de l'italien Teofilo Folengo).

qui existe pourtant dans le français de la Méditerranée depuis l'*Eracles* et la *Chronique du Templier de Tyr* et qui reviendra plusieurs fois à partir du 15<sup>e</sup> s.<sup>76</sup>. Citons enfin, bien au-delà du vocabulaire des *realia*, une locution pourtant bien attestée en occitan et aussi présente en ancien français telle *faire la figue* (TL 1835-36 et voir aussi le DMF) qui pourrait aussi être un italianisme dans un passage du *Quatrième Livre* (il lui donnerait même toute sa saveur pour Giacone 2012)<sup>77</sup>.

### 3.1. Les écrivains italiens d'expression française

Les écrivains italiens ayant choisi le français comme moyen d'expression sont pour la plupart, des voyageurs. Les quelques italianismes qu'on décèle chez eux font partie de leur bagage d'expériences. Nous avons déjà repéré quelques italianismes correspondant à autant de 'mots méditerranéens' chez Brunet, Marco Polo, Martin da Canal. En les employant, ils n'ont fait que se servir d'un lexique des *realia* dans la plupart des cas déjà francisé et monnaie courante dans les ports et sur les marchés. À ce titre, leur apport à l'histoire de l'italianisme appartient entièrement au paragraphe précédent. Pour mieux évaluer ce qui reste chez eux d'italien au-delà du lexique de la Méditerranée, il faudra se libérer de tout préjugé selon lequel leur langue serait encore lourdement redevable à leur langue maternelle. La qualité de leur français est bien meilleure que l'étiquette de franco-italien, employée communément à leur égard, pourrait le faire entendre. Pour Aldebrandin et Brunet, l'emploi de l'étiquette franco-italienne est trompeuse et on devrait la remplacer par celle, plus adaptée, d'écrivain français d'origine italienne, pour le premier, et d'écrivain italien d'expression française, pour le deuxième. Il est impropre de qualifier d'italianismes des mots comme *golf* ou *tramontaine* chez Brunet Latin ou *coton* chez Aldebrandin et Martin da Canal puisque nous avons vu que ces emprunts étaient désormais des mots entièrement français (§ 2.1). C'est surtout la qualité générale de leur français qui correspond en tous points à l'œuvre de leurs contemporaines nés en France.

Le fond vernaculaire de ces auteurs semble se réduire à très peu de chose. Pour Brunet, Carmody (1948, XL), signale le verbe *gierer* (peut-être un latinisme), les substantifs *solerce* (un latinisme), *quarreure* 'côté d'un édifice' (mais le même sens se trouve dans *Renart le Contrefait* d'après TL 2 54), les adjectifs *dormillous* 'somnolent' (qui n'est pas entièrement un *hapax* puisqu'on trouve *dormieus* dans MoamT 2, 22,

<sup>76</sup> ChronTemplTyr 301.3 *chourme*, ContGuillTyrA, 456 *churmes*, voir Fennis 1995, 561sqq., Minervini 2000, 400, et le DMF. On ne trouve que des attestations modernes pour l'occitan *chormo* (en provençal *cleusa* en 1512, FEW 2, 574a). Sa présence dans la *Sciomachie*, texte de 1549 où Rabelais décrit les festivités romaines à l'occasion de la naissance de Louis de Valois, pourrait faire pencher définitivement en faveur de l'italianisme. Le texte contient d'autres italianismes dont *beufles*, *gondoles*, *fustes*, *pavesades*, voir Cooper 1991, 47sqq., 64sq., 78 (et le gloss. ; le volume contient aussi les lettres envoyées par Rabelais à Geoffroy d'Estissac depuis Rome où l'on trouve les italianismes probables *matrats* IV 39 et *nave* V).

<sup>77</sup> Pour Giacone 2012a, 418, «l'expression est française autant qu'italienne», et «ce geste très répandu, surtout en Italie, l'est aussi dans tous les pays de la Méditerranée, où il exprime une pluralité d'intentions à caractère surtout obscène» (*ibid.*, 420). Pour l'italien, voir Mazzucchi 2001.

2), correspondant à l'it. médiéval *dormiglioso*<sup>78</sup> ou à l'occitan *dormilhos*, *corrant a* ('enclin' TLIO § 4), *biscourtois*, *bisplaisant* (deux hapax qui n'ont pas des correspondants italiens et peut-être évoqués pour la forme *bis-* du préfixe comme étant plus italienne que *bes-* de l'afr., ce qui ne peut être vrai qu'en partie). Les calques sémantiques *raison* 'position, proportion', *figure* 'idée', *oeuvre* 'opération' nous laissent enfin assez perplexes. Rappelons encore que, dans un cas bien particulier (il est question de la circonférence terrestre), en donnant le correspondant italien d'une mesure française, c'est le même Brunet qui certifie l'origine du mot : « ja soit ce que les ytalians ne dient mie liue, ainz dient *millier* de terre » (BLatTresV<sup>2</sup> 1.109,2, var. *milles*). Mais surtout, pour juger de ce qui constitue le fonds de la langue de Brunet et d'Aldebrandin il serait fondamental de pouvoir évaluer le rôle joué par la tradition manuscrite. La tradition riche et complexe d'œuvres comme le *Tresor* et le *Regime de santé* est de nature à ne pas faciliter la tâche. Parmi les manuscrits nous ayant conservé ces ouvrages, il y en a aussi, bien sûr, d'origine italienne et même susceptibles d'avoir introduit quelques italianismes dans le texte (voir au § 3.1 pour *calamite*). Pour Beltrami *et al.* 2007, 476, la leçon *gardera* 2.64.2, supportée par la source latine (« gardera et se moquera de toi », pour « et *respiciet* te et quasi defendens peccatum tuum subridebit te », Albertain *Doctrina*, iii, 9) du manuscrit de base de l'édition, V<sup>2</sup> (et dans un témoin de l'importance de *F*, manuscrit édité dans BrunLatCh), pourrait être un italianisme corrigé par *gabera* d'autres témoins dont le manuscrit de base de BrunLatC. La leçon *esgardera* de M<sup>3</sup>, manuscrit italien appartenant à une famille distincte de celles auxquelles appartiennent V<sup>2</sup>, *F* et *T*, pourrait toutefois aussi bien refléter l'original en reléguant la leçon *gardera* de V<sup>2</sup> *F* à un italianisme n'intéressant qu'une partie de la tradition. Il en irait peut-être de même pour *rioté* 3.17.7 (« Vil est ce a quoi cil qui doit oïr n'entent guaires por la *rioté* et por la petitece de la chose », voir Beltrami *et al.* 2007, viii, n. 7), leçon toujours de V<sup>2</sup> à partir de l'adjectif *rio* (it. médiéval *reità*, *reetà*, *retà* à partir de *reo*), où d'autres témoins dont *T* et M<sup>3</sup> ont *vilté*, leçon tout aussi appropriée au style répétitif de Brunet.

Une tentative intéressante de percer l'opacité de la tradition manuscrite a été faite par Perugi 2008 à travers l'analyse de quelques passages du *Tresor* où la leçon des manuscrits varie considérablement. Une telle réaction de la part des copistes pourrait s'expliquer à partir de leçons qu'ils avaient jugées problématiques mais qui ont pour cela même quelques chances d'être originales. Les cas où la leçon originale pourrait être un italianisme ne sont pourtant pas d'interprétation univoque, à une exception près :

- 2.67.2 : « car Salemon dit que cil qui respont devant ce qu'il ait oï mostre que il soit fol, et qui parole avant que il apreingne chiet es *eschernes* » BrunLatV<sup>2</sup> (et mss. N R), *es escharnes* C M<sup>3</sup> : *en escharnes* B<sup>5</sup> D<sup>2</sup> M<sup>2</sup> T<sup>2</sup> Oe, *es eschernios* Y, *es charmes* M, *es charms* A, *en eschar* BrunLatC (var. bien représentée au sein de la '2<sup>e</sup> rédaction' : *escars*, *eschars*, *eschar*), *en escarnissement* D S, *gaberie* BrunLatCh.

<sup>78</sup> On notera que parmi les exemples que l'on trouve grâce au TLIO presque la moitié vient des traductions faites à partir du français (le *Fiore*, le Tite Live de Filippo da Santacroce et, sans surprise, le *volgarizzamento* du *Tresor*).

Perugi (2008, 501) observe que le féminin est un hapax en français et *escharn* une variante anglonormande (dans le AND on trouve pourtant aussi *escharne*, *eschare*). Sur la base du FEW 17, 120b-121a, M. Perugi rappelle qu'un féminin *scherna* existe en Toscane et dans des diverses dialectes italiens (sans oublier l'occitan *esquerna*). Nous pouvons confirmer le bienfondé de cette reconstruction en ajoutant que dans le TLIO on repère une dizaine d'occurrences toscanes dont une est tout particulièrement importante puisque elle concerne le *Tesoretto* du même Brunet où le mot se trouve à la rime (v. 1465): « *E tegno grande scherna / chi dispende in taverna.* »

Le même mot se retrouve chez Marco Polo où on lit: « Il en fasoient si grant gas et si grant *escherne* qu'ele vindrent devant le Grant Chan » (MPolRustE 79, 9). Il est toutefois très difficile de savoir si le mot appartient au même Marco ou au pisan Rusticien qui l'aida à coucher son récit en français. Ce n'est peut-être qu'en présence d'un lot bien fourni de 'mots méditerranéens' (§ 2.1) que nous pouvons trancher en faveur du grand vénitien. Les voyages de Marco sont à l'origine de ses connaissances et, comme le rappelle Vidos (1960, 9), il ne faut pas oublier ses compétences réelles de marin « chargé du commandement d'une galère faisant partie de l'escadre de galères que Venise a armée contre Gênes »<sup>79</sup>. Par ailleurs, Marco peut se servir d'un italianisme pour décrire une situation concernant ses voyages, comme il arrive avec *poste* 'relais de chevaux et de coursiers' (MPolRustE 97, 3 etc., Stammerjohann 2008, 624; le mot n'est attesté en français que depuis 1480 pour le DMF). Reste que maints italianismes de la version dite 'franco-italienne' (MPolRustE) ne méritent un tel statut que par le biais du travestissement graphico-phonétique italianisant auquel ont été soumis les mots français correspondants<sup>80</sup>. Le mot *reme* 'aviron' (plur. *remes*) recensé comme lemme par Vidos 1960 n'est que l'adaptation de l'afr. *rein*, *rain* (au 16<sup>e</sup> s. *rame* du lat. pop. \**remare*) et rien n'empêche que le copiste du ms. fr. 1116 en soit le responsable direct. Prenons deux exemples où MPolRustE présente une forme qui constitue probablement l'italianisation ultérieure de deux 'mots méditerranéens' (peut-être, à leur tour, deux italianismes) conservés par la version en moyen français (MPolGregM, sur laquelle voir au § 3.2). Le mot *bufal* de MPolRustE 118, 24 (it. *bufalo*, 'buffle') a son pendant dans *buf(f)le* de MPolGregM (var. *bugle*), alternance qu'on retrouve par ailleurs dans la tradition du *Tresor* (1.177). En afr. *bugle* (FEW 1, 593b BUCULUS) est la forme courante. Le mot *buf(f)le* (FEW 1, 580b BUBALUS), jugé traditionnellement comme un italianisme du fait de sa présence chez Brunet et de sa proximité à

<sup>79</sup> Ménard 2008a passe en revue les mots maritimes chez Marco, à partir toutefois de MarPolGregM, souvent sans qu'une attention particulière soit portée à leur histoire. Un autre relevé de mots maritimes attestés chez Marco Polo se trouve dans Ménard 2008b (on y trouve une bonne partie des termes commentés dans l'article précédent; il est à noter que *mille* 'distance marine' et *voguer* – attestés avant Marco, dont le premier, nous venons de le voir, chez Brunet – y sont considérés comme italianismes).

<sup>80</sup> Sur le type 'franco-italien' du français de Marco (MPolRustE), il existe une riche bibliographie, voir maintenant Andreose 2015. L'étiquette de 'franco-italien' se justifierait par rapport au degré d'hybridisme déterminé par l'interférence du vénitien, langue maternelle de Marco. Plusieurs traits de MPolRustE pourraient aussi relever, via l'intervention de Rusticien, de la *scripta* des manuscrits français d'origine génoise (§ 4.2), voir Zinelli 2015.

l'italien *bufalo* (Hope 1971, 31, Stammerjohann 2008, 130), a toutefois une histoire bien plus riche. On le trouve déjà dans la *Chanson de la première croisade* (CroisBaudriM 2, 193, Matsumura 2015, 473) à laquelle il faudra ajouter le témoignage de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* (HistAncJ, 125 l. 34). Il suffit de consulter le DMF pour constater que son statut de 'mot méditerranéen' est ensuite confirmé par son emploi par le seigneur d'Anglure et chez le 'voyageur' Antoine de la Sale. De même, un italianisme tel le pluriel *coursaus* dont on trouve plusieurs occurrences chez Marco Polo (MPolRustE 182, 4, 6 etc., it. *corsale*) correspond à *corsaire*, à son tour un italianisme (comme il ressortirait également de la forme du suffixe). Il ne s'agit pourtant pas de la première occurrence du mot (comme on le lit encore chez Ménard 2008a, 253) qui est déjà présent dans l'*Eraclès* (ContGuillTyrD, 46) et dans les *Assises des Bourgeois* (AssJérBourgB, 2, 48)<sup>81</sup>.

Le cas représenté par l'autre écrivain vénitien francophone Martin da Canal (vers 1275) est bien différent. Ce dernier écrit un très bon français teinté de quelques traits d'Outremer<sup>82</sup>. Son lexique comprend son lot de 'mots méditerranéens' dont plusieurs mots cités au § 2.1, et on y ajoutera encore, pour le lexique de la navigation : *chalandre*, *galie*, *galiote*, *sandals*, *seitie*, *tarite*<sup>83</sup>, *vaquete*. Lorsqu'il est question des domaines du Levant, on y trouve le mot *casal* 'ferme fortifiée', une institution clé de l'économie d'Outremer (Minervini, 2000, 398sq.). Martin utilise aussi un certain nombre de mots de couleur locale. Un relevé des formes qui viennent du vénitien est fourni par Limen-tani (1972, CCXXVII-CCXXXIV) :

*dus* 'doge' (distinct de *duc*), *jener* 'janvier'; *lis* 'plage' (vénitien *lido*), *seche terre*; *perteques*, *pertequetes* 'batayole' (vénitien *pertega*), *canola(s)* 'une partie du bandin (la rambarde entourant la poupe du navire)', *sorcomit*, *soscomit* 'officiers de bord' (voir *comite* à § 2.2), *palmejer* 'radouber' (vénitien *palmezar*); *balote*, *belote* 'petite boule de cire (pour exprimer un suffrage)', *causoler* 'cordonnier', *anapes* 'napes', *fresiaus* 'ornements d'un vêtement', it. *fregi*, *laborers* 'œuvre', *percle* 'pupitre, ambon', *sporte* 'panier', *stadere* 'balance', *cenis* 'cendre' (it. dial. *cenisa*).

<sup>81</sup> Occurrence, cette dernière, signalée par Fennis, 1995, 640 (Morgan 1982, 46 corrige inutilement le texte en *corsans* 'usuriers', à partir d'une forme *corssan* 'caorsin' enregistrée par Gdf 1, 778). Vidos 1939, 332-336, signalait la présence du mot *coursaire* (absent des dictionnaires de l'afr.) dans l'*Eraclès* (à partir de GuillTyrB, 52, § 34, et – comme m'en informe Laura Minervini – aussi présent dans ChJér 646 : « Li messagier arivent de le rice *coursaire* » où le mot semble désigner le bateau des corsaires); on le retrouvera chez Philippe de Mézières (PhMéz-PelB gloss. : *corsaires* subst. 237, adj. 'armé pour la course en mer' 248, et le très italien *coursarres* 675, s'il ne s'agit pas d'une faute de lecture; voir aussi le DMF). Rappelons encore l'existence du verbe *corsegier*, adaptation, peut-être, de l'it. *corseggiare*, que l'on retrouve dans ChronTemplTyrM 217.1 (Minervini 2000, 402).

<sup>82</sup> Lecoy 1974, 427 « ce vénitien écrit un français pratiquement correct. » Pour la composante linguistique d'Outremer chez Martin, voir Zinelli 2016a et Zinelli 2016b.

<sup>83</sup> Sous la forme plus courante *taride*, le mot, déjà présent dans le traité de 1268 entre Louis IX et les génois (ChampFigRoy, 66 et suiv.), revient ensuite chez Philippe de Novare et dans des nombreux textes d'Outremer, voir Minervini 2012, 152sq..

Le mot *jener* (MartCanL 1, 12, 4; 1, 92, 1, 93, 1) se retrouve sous la forme *jenner* chez Marco Polo (MPolRustE 83, 2; 93, 2)<sup>84</sup>; *sporte* ‘cesta’ revient au pluriel (*esportes*) chez MPolRustE 157, 9-10. Le syntagme *seche terre* qui semble prendre ici sa couleur locale et qu’on retrouve dans les vénitiennes *Prophecies de Merlin* (§ 141, 187, texte dans lequel le nom pour désigner les îles de la lagune où les premiers habitants de la ville trouvèrent refuge est *monceaus*, MerlinProphRP § 278, 310 et § 281, 311 comme chez MartCanL 1, 3 *monciaus*)<sup>85</sup>, a son pendant dans *terre ferme* que l’on trouve chez Marco (MPolRustE 173, 5)<sup>86</sup> et, avant lui, chez Villehardouin dans un contexte bien vénitien, s’agissant des paroles du doge Enrico Dandolo (VillehF 131)<sup>87</sup>. En outre, Martin et Marco emploient l’adjectif *forestier* qui, dans le sens d’‘étranger’, est un italianisme probable.

Le récit de Marco Polo, l’histoire de Martin da Canal et l’encyclopédie de Brunet Latin sont des livres où les *realia* et les mots techniques sont tout naturellement représentés. Dans le cas du notaire Brunet, l’*ars dictaminis* a même joué un rôle dans la constitution de sa double compétence en tant qu’écrivain bilingue. M. Pfister a analysé la relation de polarité, par attraction et éloignement, existant entre l’italien de la *Rettorica*, traduction par le même Brunet du *De inventione* cicéronien, et le français des passages correspondants traduits dans le livre 3 du *Tresor*. Il s’agit parfois de calques directs du latin entraînant la création de premières attestations tant en italien qu’en français (par exemple: «*veri similium, rerum verarum*» «*cose vere o verisimili*» *Rettorica* 85, «*choses voires ou voirsemblables*» III 1 2). Surtout, dans un certain nombre de cas, l’innovation se situe entièrement du côté du français de Brunet, lequel, vis-à-vis de certains termes latins disposant déjà d’un correspondant italien, s’éloigne du simple calque par l’emploi d’un mot d’usage commun (*truevement* pour *inventio*, it. *invenzione*; *parable* pour *elocutio* repris tel quel dans la *Rettorica*), par une locution sémantiquement neutre (*non savoir*, pour *imprudenciam*, it. *imprudenzia*) ou même par un néologisme de simple facture (*emprompteresse* 3.7.3, du mot *emprunt*, pour *assumptiva*, it. *assuntiva*)<sup>88</sup>.

Les aspects techniques abondent dans les œuvres de deux autres auteurs italiens: le traité d’hygiène d’Aldebrandin de Sienne et les traités de fauconnerie traduits du *Moamin* arabe (par l’intermédiaire du latin) par Daniel de Crémone. Les italianismes sont presque complètement absents chez Aldebrandin. L’on a cru y repérer (Hope 1971, 32, Stammerjohann 2008, 152) les italianismes suivants: *candi* ‘sucre candi’ (AldL 55, 7) et *chicorée*, le nom d’une plante potagère (*cichorium intybus*). Le titre principal pour conférer à *candi*, un arabisme, le statut d’italianisme semblerait être

<sup>84</sup> Voir le DEAF J 133 qui enregistre encore *jenier* dans MoamT IV 2, 3.

<sup>85</sup> MerlinProphRP § 207, 249sq.. Le syntagme est attesté ailleurs en ancien français (voir, par ex. dans le *Tristan en prose*, ed. Curtis 1963, 1, 305)

<sup>86</sup> Ménard 2008a, 247 pense trouver chez Marco «la première occurrence en français.»

<sup>87</sup> Il reveniedra souvent par la suite (voir par ex. ChronTempITyrM 278, 2 *ferme terre* sur lequel Minervini 2000, 434).

<sup>88</sup> Pfister (2009, 206-7).

précisément son emploi par Aldebrandin. Il était pourtant un mot déjà employé dans la littérature médicale en latin<sup>89</sup>. Quant à *chicorée* qu'on trouve chez Daniel de Crémone (MoamT 2, 44, 3), dans «eve de *cicorée*» et comme *cicorée* dans SidracLR 614 (Matsumura 2015, 599) où *le jus de la cicorée* est un remède contre la chaleur au *fiege* (cette dernière étant la forme d'Outremer pour *foie*, voir Zinelli 2007, 57 n. 193), le mot existe déjà en latin classique<sup>90</sup>. D'après le FEW (2, 665a), la preuve qu'il s'agit d'un italianisme résiderait dans la chuintante palatale *ch-* de la forme *chicorée* chez Aldebrandin. Or, non seulement le mot est graphié par *c-* dans le *Sidrac* et dans le *Moamin*, mais le manuscrit de base du *Regime de santé*, BnF, fr. 2021, présente une couleur picarde à elle seule suffisante pour donner raison du passage *c-* > *ch-* devant palatale.

Aldebrandin est un écrivain français et sa langue correspond probablement au type régional du Nord de la France. L'emploi d'un mot de diffusion septentrionale comme *couïne* 'cigogne' (AldL 132, 6, voir Roques 2009, 593) est révélateur de la «reterritorialisation» du médecin siennois. Comme il fait son testament à Troyes en 1287, A. Thomas s'était efforcé de repérer des arguments en faveur d'une localisation champenoise de sa langue, en s'attaquant, tout d'abord, à neutraliser la localisation septentrionale suggérée par la *scripta* du manuscrit de base de l'édition, BnF, fr. 2021. A. Thomas soulignait en particulier que le mot *boutirel* 'nombril' est d'attestation champenoise. Les manuscrits s'accordent dans son emploi (ils se partagent entre *boutine*, *bouteril*, *nomblil* AldL 42) alors que le ms. fr. 2021 remplace le mot par un lexème de diffusion septentrionale, *bonnent* 'estomac'<sup>91</sup>. L'extension médiévale de *boutirel* était cependant plus large allant jusqu'au Nord de l'espace d'oïl : le FEW (1, 421b) signale *boutreil* dans les Ardennes et le DMF enregistre la forme *bouterel* chez Jean de Mandeville, liégeois d'adoption (LapidMand<sup>1</sup>M, 179)<sup>92</sup>.

Reste qu'il y a au moins un nom de plante chez Aldebrandin qui est un italianisme, *segine* (une plante de la famille des graminées), mais il est mis comme entre guillemets par l'auteur lui-même qui nous en signale l'origine : «*Segine* est une manière de

<sup>89</sup> La première attestation italienne se trouve dans la traduction de l'*Antidotarium Nicolai* de la fin du 13<sup>e</sup> s. (voir le TLIO, et Fontanella 2000, gloss.).

<sup>90</sup> Notons que *cicorie* est la leçon du ms. Rennes 593 intégrée dans son texte par Ruhe 2000 à détriment de *cicoine* var. du manuscrit de base. Le mot est attesté en agn. dès le 13<sup>e</sup> s., voir le TLiFi et l'AND (s.v. *cicoré*, *cicorée* etc.).

<sup>91</sup> Une telle localisation paraît confirmée par les exemples recueillis dans le TL, 1, 1094. Voir Thomas dans AldL, LXXVI-LXXVII, et aussi Thomas 1910, 205-206. En s'appuyant sur l'ALF (fasc. 20, carte 921 'nombril'), A. Thomas empile les attestations de l'est (Yonne et départements voisins), en observant aussi que Godefroy rapproche à tort le mot du wallon *boutrouye* et *boutroul* dont «la désinence accuse des mots distincts» (*ibid.* 207).

<sup>92</sup> L'article de Goose 1960, 80-81 (cité par le DMF) pour qui *bouterel* «ne serait pas wallon, pas plus que ne l'était le synonyme *bouteril*», sans contredire les conclusions d'A. Thomas, confirme toutefois la présence du mot dans le Nord. En effet le mot est à la fois wallon et de l'est (d'ailleurs, la citation de *boteril* par Godefroy I 712c dans le ms. fr. 2455, f. 180r de l'*Estoire du saint Graal*, pointe vers l'Est de la France, lieu d'origine plus que probable du manuscrit.



blé froide et seche, et croist en Lonbardie à manière de canve» (114, 21-22). Comme l'observe A. Thomas: «*sagina* est spécialement toscan; dans la Vénétie, cette plante s'appelle *sorgo*, et dans la Lombardie, *melega*»<sup>93</sup>.

Examinons en dernier lieu la traduction des traités de fauconnerie arabe *Moa-min* et *Ghatrif* par Daniel Deloc ou de Lau (selon le ms. de Bruxelles, it. *Lodi*?) «de Cremona nez» qui pose des problèmes entièrement différents par rapport au traité d'Aldebrandin. Les deux traités ont été traduits pour Henri de Sardaigne (qui, d'après les manuscrits, aurait même revu la traduction en prison à Bologne 1249-1272) par l'intermédiaire de la traduction latine faite par Théodore d'Antioche pour Frédéric II. Or, Daniel mérite largement l'étiquette d'écrivain franco-italien. Ce n'est donc pas à prendre comme une simple protestation de modestie l'affirmation qu'il nous livre au début de l'ouvrage selon laquelle il est «greveuse chose a ma lange profferre le droit François por ce qe lombard sui». Les deux témoins de l'œuvre sont fortement italianisés<sup>94</sup>. Il faudra ainsi faire le tri, pour les mots marqués comme italianismes dans le glossaire de l'édition de Tjernerheld, entre les italianismes de pure forme et les mots qui sont entièrement d'origine italienne. Parmi les premiers il suffit de citer<sup>95</sup>:

*aisit*, *aissiz*, *ais(s)itez* 'vinaigre' ACETUM (voir aussi Glessgen 1996, 2, 888), *amit* 'amidon' (et *ibid.* 440, 707), *anese* 'anis' (*ibid.*, 440, 708), *après de* 'près de' (it. *appresso*); *bec* 'bouc' (it. *becco*), *bruisié* 'brulé'; *capar* 'câprier'; *cere*, *chaval*, *chavre* 'chèvre'; *chonse* et *conse*, *contra* prép. 'contre'; (*bien*) *dispost* 'en bonne santé'; *galine*; *parlar*, *pipion*, *pivion* etc.

La base technique du texte est très largement celle du vocabulaire de la chasse et de la médecine vétérinaire d'origine arabe (vocabulaire que Daniel partage parfois avec Aldebrandin, notamment en ce qui concerne le nom des plantes médicinales)<sup>96</sup>. Plusieurs mots sont pourtant des italianismes à titre complet, dont par exemple:

<sup>93</sup> Voir Thomas, LXXIII-LXXX, qui cite encore comme italianisme *canamiel* (p. 159). Attesté en italien au moins depuis Cecco Angiolieri (fin 13<sup>e</sup> s.), le mot *cannamellis*, *cannamella* est pourtant bien présent en bas-latin (Du Cange en cite, entre autres, un ex. chez Guillaume de Tyr). Quant à un italianisme relevant de la syntaxe, la conjonction concessive *aviegne que*, l'on se reportera aux quelques exemples médiévaux cités par Lerch, 1925-1934, 2, 350 (cité par Soutet 1992). Les mots enfantins *papa* ('père' ou 'bouillie infantine') et *maman* (AldL, 78 l. 25), ici en français pour la première fois, ne sont pas, eux non plus, des italianismes (voir Bellotti 2012).

<sup>94</sup> Venezia, Bibl. Marciana, fr. app. 14, éd. par Tjernerheld 1945; Bruxelles, Bibl. Royale, IV 1208 sur lequel voir Marruncheddu 2006 et Marruncheddu 2008.

<sup>95</sup> Le glossaire est fondé sur le manuscrit de Venise (voir la note précédente), le manuscrit de Bruxelles n'ayant été révélé aux chercheurs que par Marruncheddu 2006. Ce dernier serait même encore plus italianisant, y compris en ce qui concerne le lexique (on y trouve, par ex. *pegre* it. *pigro* pour *pereceus*, voir *ibid.*). On ressent la nécessité d'un nouveau glossaire complet incluant les solutions concurrentes des deux témoins. Nous accompagnons plusieurs lexèmes d'un renvoi à Glessgen 1996, qui, en comparant le vocabulaire du texte latin et de ses deux traductions italiennes, récolte une riche documentation lexicale et scientifique à même d'éclaircir plusieurs aspects de la traduction franco-italienne.

<sup>96</sup> Il suffit de parcourir le glossaire de Tjernerheld 1945 qui ne manque pas de signaler la présence d'un mot chez Aldebrandin: *aqacie* 3, 13, 4 (*qacie* AldL) 'jus de prunelles'; *asara* 2, 83, 5 (*assara* AldL); *camphore* (AldL *canfre*); *capils Veneris* 'cheveux de Vénus' (Glessgen 1996, 2,

*amaistrer* ‘dresser’ (it. *ammaestrare* vb. qui existe en afr. dans le sens de ‘soumettre’), *arufér* ‘hérissier les plumes’ (Glessgen 1996, 2, 517, lat. *oripilare*, it. *arruffare*); *bistart* ‘oiseau carnivore’ (Glessgen 1996, 500); *carminer les pennes* ‘gratter’ (it. *carminare*); *charestie*; *clamer* ‘rappeler l’oiseau’, presque un ‘faux ami’ (Glessgen 1996, 2, 462sq.); *clisure*; *condise* ‘vératre’ (Glessgen 1996, 2, 738); *coutel* ‘pennes extérieures de l’aile’ (Glessgen 1996, 2, 524 ‘coltelli dell’ale’); *cribeau* ‘tamis’; *ebrieus* ‘ivre’; *zuche* ‘citrouille’ (*ibid.*, 2, 697, 840 etc.).

D’autres mots sont de pertinence dialectale et régionale :

*basse de piez* ‘plante urticante, ortie’ (Glessgen 1996, 2, 718 et LEI 4, 1666sq., le type *basapedi* est bien présent dans pratiquement tous les dialectes italiens); *bixe escuiere* ‘tortue’ (littéralement ‘couleuvre à écuelle’, *ibid.*, 2, 499, surtout présent dans le Nord de l’Italie et voir aussi LEI 5, 1280-1282 et AIS III 450 ‘il ramarro, Cp la tartaruga’)<sup>97</sup>, *borfer* ‘arroser’ (it. *sbruffare*, le timbre *o* et la métathèse de *r* sont pourtant propres de plusieurs formes dialectales); *butre* (avec maintien du *t* en correspondance du type dialectal *bùtir* plus que par l’influence du latin etc.); *çevole* ‘oignon’ (Glessgen 1996, 2, 736, 674); *cisre* ‘pois chiche’ (it. dialectal *ciser*, *sisar* etc.; *ibid.*, 2, 669).

Enfin, considérons à part un mot que l’on retrouve aussi chez Marco Polo (et dûment inséré par Hope 1971 dans sa liste d’italianismes)<sup>98</sup>. Il s’agit du nom d’un oiseau, une espèce de gallinacé appartenant à la famille des Phasianidae, largement attesté dans les dialectes du Nord de l’Italie<sup>99</sup>: *frinquilin* dans le *Moamin* (MoamT 1, 36, 2; 2, 48, 14, 54, 3), *francolin* chez Marco (MPolRustE 35, 6, 36, 4). La traduction latine du *Moamin* exprimait déjà par *franquilius* le nom de cette espèce importée de Chypre et d’Asie Mineure au temps des croisades (Glessgen 1996, 2, 505sq.). Conservé par la version française (MPolGregM), le DMF nous montre que le mot reviendra pour désigner le même animal chez Gilles le Bouvier (*Le Livre de la description des pays*, 15<sup>e</sup> s. 2<sup>e</sup> m.), dans une description de l’île de *Quandie* alors en main des vénitiens. Il reviendra ensuite encore chez Rabelais (*Gargantua*).

727); *caruble* 2, 68, 6 ‘poids égalant 4 grains d’orge’, *charabé* ‘ambre’ (AldL *carabé*, Glessgen 1996, 2, 729) etc. Comme nous l’avons appelé, la *cicorée* se trouve aussi dans le *Moamin* (*eve de c.* 2, 44, 3).

<sup>97</sup> Le TLIO nous offre *bisscia scudaia* en Ombrie, à Gubbio (glossaire latin/italien s.v. *testudo*). La traduction napolitaine citée par M. Glessgen a *bissa scutaia cioè testuyna* (le recours à une glose montre que le terme appartient à la langue du traducteur).

<sup>98</sup> Hope 1971, 39, Stammerjohann 2008, 342. Il en va de même pour un autre mot que l’on trouve à la fois chez Marco Polo (Hope 1971, 30, Stammerjohann 2008, 114) et Daniel de Crémone, *bambace* ‘coton’ chez MPolRustE 32 12 (et *banbasin* *ibid.* 189, 3), *bambaz* dans MoamT 2, 46, 23 etc. (où l’on trouve aussi *bambax* 2, 44, 4, *bambace* 2, 48, 20, *banbaçe*, *bombace* 1, 2, 3). Il pourrait s’agir tant d’un italianisme (Glessgen 1996, 2, 662sq. *bambacino*, *bombicino*; rappelons aussi que dans les documents vénitiens concernant les traités passés avec les souverains ayyoubides d’Alep – 1207-8, 1225 – on lit *bambasi*, *bambaxo*, voir le TLIO) que d’un latinisme (FEW 1 229a BAMBAX).

<sup>99</sup> C’est ce qui ressort de la consultation des dictionnaires dialectaux et voir aussi l’AIS III, carte 511 ‘la beccaccia’ (S), Cp ‘il fagiano di monte, il gallo cedrone’.

### 3.2. *Dissémination textuelle et emprunt passif*

L'évaluation du taux d'italianismes chez les écrivains italiens d'expression française dépend aussi de l'état de la tradition manuscrite de leurs œuvres. Nous allons maintenant nous pencher sur la destinée de celles-ci une fois arrivées dans les mains des scribes français. La transition est immédiate pour ces auteurs qui ont composé leurs livres en France. La tradition d'Aldebrandin est essentiellement française. Le *Tresor* de Brunet Latin a été conservé par presque une centaine de manuscrits, dont plusieurs d'origine italienne (ou d'Outremer), mais la plupart des témoins sont français. Plusieurs copies datant du 15<sup>e</sup> s. font état, après un premier succès, d'un renouveau du texte en moyen français. La diffusion des quelques italianismes que ces textes contiennent se fait ainsi auprès du public français entièrement par l'écrit. Certes, plus d'un copiste a réagi en introduisant un mot français à la place d'un italianisme. Au contraire, la conservation d'un xénisme peut témoigner tant du scrupule professionnel du scribe qu'indiquer que le mot n'était plus une nouveauté absolue pour la France<sup>100</sup>. La première attitude est bien illustrée par un exemple provenant des *Prophéties de Merlin*, texte composé à Venise (1272-1279) et copié dans plusieurs manuscrits d'origine française. Le mot *jubler* correspondant à la forme franco-italienne par excellence du mot 'jongleur'<sup>101</sup>, a été conservé deux fois (f. 187vb) par le ms. Cologny, Bodmer 116 (14<sup>e</sup> s.) à coloration générale picarde et dans le ms. Rennes, Bibl. Municipale, 593, écrit par Robert Boutemont en 1303 (f. 158rb)<sup>102</sup>. Concernant toujours la littérature arthurienne, Lagomarsini 2014 a étudiés les quelques italianismes et leur résistance à l'épreuve de la tradition dans une *suite Guiron* que l'on peut attribuer à Rusticien de Pise. Non content d'avoir prêté sa plume à Marco Polo, ce prolifique écrivain est aussi l'auteur d'une compilation de matière surtout tristanienne, elle aussi, transmise par plusieurs manuscrits d'origine française (Cigni 1994).

Une collation rapide de quelques témoins français du 15<sup>e</sup> s. nous permet de faire une petite vérification au sujet de la résistance des quelques italianismes d'un texte provenant du milieu napolitain. Il s'agit de la traduction française des *Héroïdes* ovidiennes, traduction probablement effectuée à Naples en vue de leur insertion dans la dite 2<sup>ème</sup> rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*<sup>103</sup>. La qualité du français de l'original devait être bonne et les formes qu'on peut qualifier d'italianismes y sont

<sup>100</sup> Au sujet des problèmes soulevés par la résistance ou la conservation d'un élément lexical au sein de la tradition manuscrite, je renvoie aux réflexions de Minervini 2015 (je remercie L. Minervini de m'avoir communiqué son texte avant la publication).

<sup>101</sup> Holtus 1979, 353sq. (étym. populaire par superposition de *giubilare*?).

<sup>102</sup> MerlinProphrP § 299, 3-9. Le mot revient ultérieurement dans le ms. Bodmer, 116, f. 191ra/rb (MerlinProphrB) dans le développement sur le 'mauvais jongleur' que le manuscrit est le seul à présenter, voir Roussineau 1995, 290.

<sup>103</sup> Une édition à venir des *Épîtres de Sénèque* (Naples 1309), texte à la *scripta* bien française, pourra nous montrer quel sort a été réservé à ses quelques italianismes (dont le mot *masserices* 'marchandises, bagages, biens, bibelots', de *massarus* 'administrateur d'une *massa*'; mot aussi cité dans le Gdf à partir de l'*Ystoire de li normant* texte sur lequel voir à § 4.2). Pour ces italianismes, voir Formisano-Lee 1993.

rare. La tradition comprend une vingtaine de témoins dont le plus important est le ms. London, British Library, Royal, 20. D. I, XIV (moitié du 14<sup>e</sup> s.). Pour Barbieri 2005, il représenterait l'archétype même duquel descendrait le reste de la tradition<sup>104</sup>. Il est intéressant de constater la résistance de la forme *vele* (qu'on trouve à côté de *voile* dans le même manuscrit Royal). La résistance du mot au sein de la tradition prouve l'effectivité de sa lexicalisation (son statut de 'mot méditerranéen' sur la longue durée étant marqué par la non diphtongaison de *Ē* qu'on retrouve encore chez Rabelais, voir Minervini 2000, 437 et déjà Jal 1535). Par exemple, au passage correspondant à « tu as mis tout au vent : tes *veles* et tes paroles » dans l'épître 2 (Phylis à Démophon), 4, 25, le ms. fr. 301 a aussi *veles* (f. 74va) alors qu'on trouve *voilles* dans le ms. fr. 15455 (f. 138va ; om. par le fr. 254, f. 76vb). Vis-à-vis d'un italianisme bien plus fort comme *sorelles* dans l'épître 9 (Ciriaché à Machareo), 59 « Et pour ce vous prie je toutes, *sorelles* et amies », la leçon est reprise par les ms. fr. 301 (f. 125ra) et fr. 15455 (f. 177rb), contre la 'traduction' *seurs* des ms. fr. 254 (f. 120ra), fr. 24396 (f. 94vb), et *compaignes* du ms. Arsenal 3326 (f. 97ra). Enfin, dans la lettre 12 (Lacena à Paris) 107, 13, 116, l'adverbe *semillantement* (it. *simigliantemente*) est un italianisme<sup>105</sup> que l'on retrouve pourtant dans le ms. fr. 301 (f. 80vb), à côté de *semblablement* (f. 81ra), et dans le ms. fr. 254 sous la forme *semelement* (f. 82rb, om. 82va) alors qu'on lit toujours *semblablement* dans les mss. fr. 15455 (f. 143rb), fr. 24396 (f. 63ra) et Arsenal 3326 (f. 93rb). Les données que nous venons de recueillir trouvent une explication à l'aune du stemma dessiné par Barbieri 2005, 84. Ainsi, la conservation constante de la leçon du Royal par le ms. fr. 301 peut s'expliquer par le fait qu'il serait une copie directe du manuscrit Royal effectuée toujours au 14<sup>e</sup> s. (allant même jusqu'à suivre de près plusieurs éléments de la décoration du modèle)<sup>106</sup>.

Ce sondage rapide nous a servi pour présenter des cas d'emprunt passif au sein d'une tradition qui est, elle, entièrement livresque. Seul le mot *vele* correspond à un lexème ayant connu une existence réelle en français. Revenons maintenant au cas très particulier de Marco Polo où la réactivité de la tradition semble s'inscrire au cœur même du projet. La version du *Devisement du monde* faite, semble-t-il, pour Charles de Valois autour de 1310 (MPolGregM), attestée principalement par des manuscrits

<sup>104</sup> Fort de ses conclusions, Barbieri 2005 édite les *Héroïdes* à partir du manuscrit sans accompagner le texte des variantes des autres manuscrits dont il illustre pourtant les relations dans un stemma détaillé (*ibid.*, 84). Rochebouet 2009 conteste une telle reconstruction en opposant le ms. Royal au reste de la tradition comme constituant deux branches distinctes de la tradition.

<sup>105</sup> Barbieri 2005, 250: «estremamente rara, quasi un hapax, ed è quasi certamente un italianismo (cf. FEW 11, 628)», avec renvoi, toujours en milieu napolitain, à la *Chronique de Robert Viscart* (ed. Champollion-Figeac 1935, I, 9, *simillant* et 27 *simillantement*), texte qui suit l'*Ystoire de li Normant* dans le ms. BnF, fr. 688, pour lequel voir au § 4.2.

<sup>106</sup> Le reste de la tradition descend aussi du manuscrit Royal mais par l'intermédiaire d'un modèle commun. Le ms. Arsenal, 3326 fait partie d'un groupe se trouvant au plus près de ce dernier ; plus bas, nous trouvons le ms. fr. 15455 (15<sup>e</sup> s.), et encore, plus bas, un groupe ( $\pi$ ) formé, d'une part, par le ms. fr. 22554 (15<sup>e</sup> / 16<sup>e</sup> s.), de l'autre, par les mss. fr. 254 (1467) et fr. 24396 (15<sup>e</sup> s.). Au sujet de la reproduction, par le premier artiste à l'œuvre dans le ms. fr. 301, des quatre grandes enluminures du manuscrit Royal, voir Avril 1969, 305-308.

de la 2<sup>e</sup> moitié du 14<sup>e</sup> s. ou du 15<sup>e</sup> s. est à considérer à plusieurs égards comme une traduction. Ph. Ménard en vient même à juger le texte comme ‘le vrai Marco Polo’ par rapport à langue hybride de la version ‘franco-italienne’<sup>107</sup>. Lors du passage au texte français, l’absence de résistance vis-à-vis de certains italianismes de MPolRustE, tels *goulf* (sujet à quelques oscillations purement formelles au sein de la tradition *goulf/golf/glouf*, voir Ménard 2008a, 248), *nave*, *tramontane*, prouve que ces formes, d’emprunt ancien, étaient devenues parfaitement françaises. Pour les copistes, il ne s’agit même plus d’italianismes. D’autre part, comme il arrive dans toute tradition manuscrite, un mot peut avoir simplement été mal compris. Le mot vénitien (d’origine arabe) *seque* ‘hôtel de la monnaie’ devient ainsi *seignourie* dans une partie de la tradition (famille *B*) de MPolGregM (Minervini 2016). Une simple traduction reste toutefois le cas le plus fréquent. Par exemple, le ‘vénitien’ *dras banbasin* de MPolRustE 189, 3 (voir au § 3.1) est traduit par *dras de coton* dans MPolGregP 184 l. 5.

Un sort incertain est réservé à plusieurs ‘mots méditerranéens’. Le mot *garbin/garbin* présente une série de variantes (*sarlim B1*, *sarbin B4 B5*; *garlin A, C, D*; *gralim B1 B2*) témoignant de son statut persistant de xénisme (le DMF n’a qu’un seul exemple chez l’italien Thomas de Saluces); *barche* devient le plus souvent *barges*, parfois *vaissiaux*, *nez*. L’arabisme *giraffe* (DEAF G 745 et Minervini 2012, 131) 185 l. 57 devient *giraffes* dans MPolGregM, forme accompagnée par la variante *girof(f)les* qui est même majoritaire au sein de la tradition (ms. *B4*, ms. *D*, familles *A, C*) et qui ressent probablement de l’existence d’une forme *orafle* attestée chez Joinville (JoinvMo § 457).

Suivre l’itinéraire d’un mot au sein de la tradition du texte est une opération fructueuse tant pour les philologues que pour les lexicographes. D’après Ménard, 6, xxix, les mss. *B1* (London, BL, Royal 19 D.1, parisien, vers 1330-40, manuscrit de base de l’édition) et *B2* auraient conservé «un nombre d’italianismes nettement plus important que les autres témoins de la version française». Par exemple, «la forme italianisée *pech* (157, 19)» pour *poix*, et le verbe *empeeschier* (157,17) ‘recouvrir de poix’, ne se trouvent que dans la famille *B*, les autres familles de manuscrits ayant fait «disparaître ces termes italianisés» (Ménard 2008a, 250)<sup>108</sup>. Cependant, pour autant que l’on puisse en juger à partir de l’appareil de variantes de l’édition, nous constatons que d’autres italianismes absents du ms. de base *B1* (et parfois de la famille *B* tout entière) ont survécu à l’intérieur de la tradition manuscrite. Il en va ainsi en correspondance des sept occurrences de *bufal* du texte ‘franco-italien’, régulièrement *bugle* dans le

<sup>107</sup> MPolRustE a été conservé par le ms. fr. 1116 et par le fragment London, British Library, Cotton, Otho D. V (ed. Concina 2007 et Ménard 2012). Pour Ménard 2001, 1, 9 la rédaction française est «remarquable, écrite dans une langue dépourvue des graves incorrections et des confusions verbales qui déparent la rédaction Franco-italienne. Elle est donc beaucoup plus agréable à lire», mais voir les remarques de Gaunt 2013, 24sqq.

<sup>108</sup> Rappelons que, selon la reconstruction de Ménard 2006-2009, la famille *B* se trouve le plus souvent opposée aux familles *A, C*, le ms. *D* (Bruxelles 9309, fin 14<sup>e</sup> s., provenant de la bibliothèque des ducs de Bourgogne) étant très proche de *A*. Parfois, au contraire, c’est *B* et *C* qui s’opposent à *A*. *C* présente une certaine tendance à abrégé le texte.

ms. *B1*. Dans l'apparat on trouve (ch. 117 l. 40) que deux mss. de la famille *C*, *C1* et *C3*, ont le 'mot méditerranéen' *buffle*, alors que *C2* se démarque de celle qui était probablement la leçon de *C* (*C1* et *C2* semblent descendre d'un même exemplaire)<sup>109</sup> en introduisant *bugle*, leçon qui est aussi dans *B*, *A*, *D*. À 165 l. 41 où *bufle* est bien la leçon de *B5*, *D*, de la famille *A* (*soufle* dans *A4*) et de *C* (une fois de plus, hormis *C2* qui a *bugle*), *B1-B4* ont *bugle*. Enfin, à 185 l. 56, aucun membre de la famille *B*, pas même *B1*, ne fait mention de l'animal qu'on trouve sous la forme *bugle* dans *A C2 D*, et comme *buffle* dans *C1 C3*. La distribution des variantes au sein de la tradition semble indiquer la présence de *bufle* dans l'original de MPolGreg avec une zone de résistance dans la famille *C* (exception faite pour *C2*). Par ailleurs, cette même famille *C* est la seule qui, tout en substituant *gas* à *esquernes* de MPolRust (voir § 3.1), atteste indirectement la persistance probable d'un italianisme dans MPolGreg, disparu dans le reste de la tradition où le passage a été supprimé<sup>110</sup>.

Prenons un dernier cas concernant le mot *canton* 'coin, angle', un italianisme pour Ménard (ce qui est certainement le cas pour la forme *cant* de MPolRust) mais qui est aussi un mot du français d'Orient<sup>111</sup>. L'apparat de variantes nous aide à mieux cerner le problème. Voici les passages concernés où MPolRustE (83 § 6, 7, 84 § 8) a toujours *cant*:

MPolGregM 83 l. 9 *quartier B*, *C2: coing A, D, querreuse C1, quarrure C3*; § 83 l. 13 *quartier B* (hormis *B5*), *C2: coins A1, A2, A4, coings A3, corons C1, cornes C2, quartier B5, semblable D*; § 84 l. 36 *canton B A4, coing A1, A3, D, coing A2*, om. *C*.

La famille *A* accompagnée par le ms. *D* qui lui est proche, réagit. Ce n'est qu'à § 84, 36 que la famille *B* (dont le ms. de base *B1*) a conservé le mot *canton*. Dans les deux autres passages, la variance des témoins s'expliquerait d'autant mieux si MPolGregP lui-même avait toujours employé *canton*, mot suffisamment 'exotique' pour gêner les copistes.

La difficulté ressentie par les scribes vis-à-vis de *buffle* et *canton* nous dit que ces mots n'étaient pas encore entrés dans la langue. En revanche, la conservation dans MPolGreg de ces mêmes mots et de plusieurs autres 'mots méditerranéens' (dont, par exemple, *francolin*) nous fournit-elle aussi des indications au sujet du projet à la base de la traduction. La cheville ouvrière, pour ainsi dire, en aurait été Jean, fils de ce Thibaut de Chépois lequel, envoyé en Grèce de 1306 à 1310 pour y renforcer les intérêts franco-angevins, aurait ramené en France une copie de l'ouvrage qui lui aurait été remise en mains propres à Venise par le même Marco Polo. Dans l'évaluation d'une telle résistance à laquelle aura contribué la large diffusion du lexique méditerranéen,

<sup>109</sup> *C2* (BnF, n. a. fr. 1880) est un manuscrit du 15<sup>e</sup>/16<sup>e</sup> s., témoin tardif comme *C3* (Arsenal 5219) du 16<sup>e</sup> s. Quant à lui, *C1* (Stockholm, BR, Holm. M 304) est un ms. lorrain du 1<sup>er</sup> tiers du 14<sup>e</sup> s.

<sup>110</sup> En revanche, le mot *corsaus* 178 l. 6, un italianisme de MPolRust (voir au § 3.1), conservé par MPolGreg, a été changé en *robaour* par la famille *C*.

<sup>111</sup> Voir Roques 2006, 570 qui relève la présence du mot dans JAntOtiaP § 99, 5 (et l'on ajoutera encore JAntRectG § 132, 7), SidracLR, PhNovMémM 44, 46. D'après le FEW 2/1, 230b-231b CANTHUS, il s'agirait d'un occitanisme.

il faudra peut-être compter aussi avec une volonté délibérée de garder au texte un certain effet d'orientalisme'.

Par ailleurs, la conservation de mots comme *canton*, mais également de *giraffe* et *buffle* intéresse aussi le lexicographe au titre de la chronologie. Compte tenu du *terminus post quem* du *corpus* du DMF fixé à 1330, et du fait que les mss. *B1*, *B2* ont été copiés, tous deux, dans les années 1330/1340, nous avons affaire aux premières attestations en moyen français des mots correspondants (d'après le DMF *canton* est attesté au 15<sup>e</sup> s., *giraffe* et *buffle* se trouvent chez AnglureB 1395). La variante *girof(f)les* est elle une nouveauté absolue. Certes, il s'agit d'emprunts passifs, qui ne nous disent rien de leur pouvoir réel de pénétration. Il est en revanche intéressant de constater la présence, dans deux manuscrits tardifs, d'un hyper-italianisme, voire l'introduction d'un italianisme devenu courant à partir de la fin du 14<sup>e</sup> (voir Hope 1971, 42-43) à la place de la forme médiévale encore utilisée par MPolRust: pour *unicornes* on trouve au ch. 165 l. 39 *licornes* dans *B5* (Genève, BPU, fr. 154, dernier tiers 15<sup>e</sup> s.) et au ch. 178 l. 23 *licornes* dans *A3* (Arsenal 3511, 15<sup>e</sup>/16<sup>e</sup> s.).

Il est encore nécessaire de rappeler que quelques traces d'un modèle franco-italien semblent subsister dans MPolGregM. Si le 'mot méditerranéen' *plage* y a été ultérieurement adapté comme *esplajes*, c'est probablement à partir d'une forme *splaje* du modèle (le mot *splaje* est d'ailleurs attesté par MartCanL, alors qu'on lit *plaje* dans MPolRust). Ménard 2008a considère, à juste titre, la forme *ostege* 'huîtres' de MarPolGregM, comme étant un équivalent du vénitien *ostreghe*. MPolRustE 173, 10 a *ostrice* qui paraît alors une toscanisation due soit à Rusticien (Ménard 2008a, 254), soit au copiste du ms. fr. 1116<sup>112</sup>. Nous avons mentionné (§ 3.1) la forme hybride *reme* dans MPolRust. La forme *rin* qu'on trouve dans la version française (MarPolGregM 157.29, famille *B*, alors qu'*A* et *C* ont *avirons*), au sujet de laquelle Ménard 2008a, 252 se limite à observer que le mot « ne semble pas italien », peut être considérée comme un reste du modèle; *rin* dépendrait d'une interférence sur l'axe vocalique *e/ei/ie/i* (dont nous allons fournir des exemples au chapitre suivant, § 4.3). Force est ainsi de constater que des traces d'hybridisme linguistique résistent aussi dans le français 'poli' et « agréable à lire » de MPolGregM.

#### 4. Franco-italien et français d'Italie

4.1. La dernière macro-région intéressée par les italianismes de l'ancien français coïncide avec l'Italie même. C'est le domaine propre du 'franco-italien'. Au sens stricte, l'étiquette de franco-italien (ou de franco-vénitien)<sup>113</sup> s'applique à un *corpus* constitué principalement de chansons de gestes et de quelques autres textes narratifs (romans et récits hagiographiques). Écrits en Italie par des italiens, ces textes étaient destinés à être lus par des italiens. C'est une différence essentielle par rapport à la

<sup>112</sup> Si on accepte l'hypothèse de son origine pisane d'après Andreose 2015.

<sup>113</sup> Sur les définitions proposées pour le 'franco-italien', leur histoire, leur étendue et leur pertinence, voir Barbato 2015.

plupart des œuvres dont nous avons parlé dans les paragraphes précédents. Les œuvres de Brunet Latin et de Martin da Canal ont été écrites pour un public international, le traité d'Aldebrandin, lui, a été conçu pour un public français. De plus, la tradition textuelle de Marco Polo, des *Prophéties Merlin* et de la 2<sup>e</sup> rédaction de l'*Histoire Ancienne* donnent à ces textes une dimension française et internationale. Certes, la version dite 'franco-italienne' de Marco Polo porte bien une telle étiquette. Cependant, le degré d'hybridisme qui est le sien ne semble pas répondre à la 'fonction conative' d'une langue fabriquée de toutes pièces pour aller à la rencontre du public. Son hybridisme est bien plus le produit d'un milieu où se superposent la *scripta* pratiquée par Rusticien, l'idiolecte de Marco, et, bien sûr, l'apport des copistes. Un hybridisme assez fort est aussi le fait du *Moamin*. Le sujet choisi, un texte scientifique, ainsi que la présence d'un commanditaire comme Henri de Sardaigne, nous dit que l'emploi du français répond une fois de plus à la vocation internationale de la langue. Sa porosité à l'italien est entièrement liée aux compétences de l'auteur.

Le cadre du français d'Italie ne saurait être complet sans y comprendre les très nombreux manuscrits de textes littéraires français copiés par des italiens<sup>114</sup>. Le travail des scribes, certes touché par des phénomènes d'interférence et ouvert à l'emploi de quelques italianismes, est toutefois bien loin de l'hybridisme du 'franco-italien' au sens propre<sup>115</sup>. L'idée qu'un copiste médiéval, confronté à un modèle écrit dans une *scripta* différente de celle qu'il pratique, mettrait toujours en œuvre, plus ou moins consciemment, un processus de 'traduction', s'applique mieux à ces manuscrits destinés au public italien.

Il est utile d'envisager le problème constitué par le français d'Italie selon un principe territorial en prenant en considération trois aires géographiques principales: l'Italie du Nord-Est (Lombardie, Emilie, Vénétie); la Toscane avec une attention toute particulière pour l'axe culturel tyrrhénien incluant les villes de Pise et de Gênes; Naples et le Royaume de Sicile. La pratique du français est fort différente dans ces trois aires géographiques. Alors qu'à Gênes et à Pise on copie vraisemblablement des centaines de manuscrits (nous en connaissons désormais une cinquantaine) et qu'on y prépare plusieurs *volgarizzamenti* des ouvrages qu'ils contiennent (selon une stratégie de diversification du marché, dirait-on aujourd'hui), dans la Vénétie et à Naples la copie de manuscrits s'accompagne de la production d'une littérature originale.

#### 4.2. Naples

Le Sud de l'Italie est le seul endroit où la présence des Normands d'abord et des Angevins par la suite, a créé les conditions d'un contact adstratique. Dans les dia-

<sup>114</sup> Il est bon de rappeler que Paul Meyer a été le premier à intégrer l'étude des copies italiennes d'œuvres françaises au panorama de la diffusion de la langue et de la littérature française dans l'Italie médiévale (Meyer 1904).

<sup>115</sup> Pour ne donner qu'un exemple, cette distinction fondamentale nous dit à quel point est obsolète la qualification courante de 'franco-italienne' (par ex. Gaullier-Bougassas 2012) réservée à la version du ms. Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 2576 de l'*Histoire* ancienne.



lectes italiens du sud, il reste des traces du passage des Normands (Varvaro 1973 et Varvaro 1981). Naples est le seul endroit où le français a été, quoique principalement parmi l'élite au pouvoir, une langue véhiculaire et, pour une courte période, la langue de l'administration (Minervini 2015). Toutes les typologies d'écriture, documentaire et littéraire, y sont représentées. Des pertes très lourdes affectent cependant la documentation suite à l'incendie des Archives en 1943 et à la dispersion de la bibliothèque des rois de Naples. L'édition des documents des *Tresoriers* pour 1277-1278 (Boüard-ArchAng), même si elle ne contient pas de reproductions ni de renseignements concernant le type d'écriture employé par les scribes – l'examen paléographique nous aurait permis de mieux en déterminer l'origine (l'office de trésorier étant recouvert à la fois par des français et par des italiens) – les rend néanmoins exploitables pour les lexicographes. Le travail précieux de Nobel 1979 utilisé par le DEAF (NobelAng) permet d'y repérer quelques italianismes et plusieurs mots de couleur locale. Il s'agit, pour la plupart, de *realia* appartenant surtout au lexique du bâtiment et de la construction (voir aussi Zinelli 2012) : *tuf*, *lignien*, *grates* 'claires', *sarres* 'scies' (et *serrateurs*), *raspes* 'lime'. Des mots présents en français s'y trouvent sous une forme italienne : *scappeurs* de pierres (\**scaper* pour *eschapler*), *caver areine*, *spuntateurs* (voir l'it. *spuntare*, fr. *espointier*). Le mot *grote* (afr. *crote*) est enregistré par le DEAF G 1499 à partir d'un document de 1280 avec le sens de 'fondations et voutes d'édifices antérieurs, démolis' (« que l'on face de nouvel ... une meson por notre marescable sus les grottes » Boüard-ArchAng 2, 154). Aux formes avec *g-* citées par le dictionnaire (ChronTempTyrM, AttilaS) l'on ajoutera, toujours en milieu napolitain, les statuts de l'*Ordre du nœud ou du Saint Esprits* de 1352 : « ou dit chastel lequel est assis en la mer entre Naples la cité et Nostre Dame du pié de l'oscure *grocte* des enchantemens Virgille » (BnF, fr. 4274, f. 5r)<sup>116</sup>. On trouve aussi dans ces documents quelques 'mots méditerranéens' comme *canne* 'une mesure', *cabelle* 'impôt indirecte', *fonde* 'marché', *teride/taride* 'bateau de transport'<sup>117</sup>; le nom même donné aux reçus des *Tresoriers*, *apodixe* est un grecisme que l'on retrouve ailleurs en français d'Outremer<sup>118</sup>.

Il ne reste que peu de manuscrits français copiés à Naples par des scribes italiens<sup>119</sup>. L'emploi de traits italiens régionaux et d'italianismes y est rare. Les registres

<sup>116</sup> Ce haut lieu de la topographie napolitaine est cité, à la fin du 15<sup>e</sup> s., dans *Le Voyage de Naples* par André de la Vigne (cité par le DMF : « la montaigne de la *crote* que Virgille fist percer bien subtilement », 264) qui emploie la forme française (aussi présente dans un texte pourtant riches en formes napolitaines dont nous allons nous occuper tout de suite, Aimé-HistNormB I 33 : « et se resconstrent par les *crottes* et par les fosses »). Laura Minervini me signale la présence d'autres occurrences de *grote* dans BoüardArchAng. Par ailleurs, Giovanni Palumbo attire mon attention sur la forme *grote* chez Jean d'Antioche (JAntRectG § 135, 117) : il s'agit d'un italianisme de plus dans la langue de l'auteur (voir à 2.1). D'autres attestations de la forme avec *g-* se trouvent chez MPolRustE 177, 2 et, en franco-italien, dans Rolv4 et dans la version du *Roman d'Alexandre* conservée par le ms. Venezia, Musée Correr, (voir le Rialfri).

<sup>117</sup> Voir, respectivement, Minervini 2000, 396, et Minervini 2012, 116, 128sq., 152sq.

<sup>118</sup> *Ibid.*, 160-161.

<sup>119</sup> La synthèse la plus récente sur la question se trouve dans Zinelli 2012.

des *Trésoriers* et quelques autres témoignages indiquent par ailleurs que plusieurs copistes et enlumineurs venaient de France (en particulier de Picardie, voir Avril 1969). Le cadre de référence est donc cosmopolite et peu perméable à la langue locale. Un petit groupe de textes écrits directement en français à Naples fait exception. Si le taux d'italianismes reste faible dans les traductions des *Epîtres de Sénèque* (ca 1309) et des *Heroïdes* ovidiennes (moitié du 14<sup>e</sup> s.), il est très élevé dans le cas bien connu du ms. BnF fr. 688 (Naples, moitié du 14<sup>e</sup> s.), un ensemble de traductions de chroniques latines dont l'*Ystoire des Normands* d'Aimé du Montcassin (AiméHistNormB; le témoignage du manuscrit est particulièrement important, l'original latin ayant été perdu). Le français de ces textes présente un taux d'hybridisme élevé, comparable à celui des textes franco-italiens de la Vénétie. Pour ne rien dire de sa *scripta*, citons seulement quelques lemmes méridionaux tels que *cainat* 'beau-frère', *cecace* 'aveugler', *moziche* (*mozzico*, 'morsure'), *sorice* 'souris', *suolle*, *sollao* ('solde' et 'soudoyer', avec assimilation du groupe -LD- et désinence -ao du passé simple propres aux dialectes de l'Italie du Sud), et les passés simples, dotés pourtant d'une terminaison française, *charra* 'sciarrò' (de *sciarrare* 'se tromper'), *estuta* (*stutare* 'éteindre')<sup>120</sup>.

Un tel niveau de langue correspond certainement à la mise en œuvre de la fonction conative du texte : il s'agissait de rendre plus accessible à la noblesse napolitaine recueillie autour de Ruggero da Sanseverino, le commanditaire probable, le français de ces traductions<sup>121</sup>. La découverte récente des deux fragments d'un manuscrit contenant une traduction biblique originale provenant du même milieu nous permet de reconnaître une certaine ambition au projet culturel élaboré dans le milieu de Sanseverino (Improta-Zinelli 2015). Le copiste de ces fragments est le même que celui du ms. 688 et les enluminures sont, elles aussi, proches de celles du manuscrit parisien. La traduction contient plusieurs formes hybrides et pourrait relever du même traducteur que celui des textes du ms. fr. 688. Prenons un cas très intéressant où le traducteur emploie toute une suite d'italianismes :

Rg IV 12 10 Cumque viderent nimiam pecuniam esse in *gazophylacio*, ascendebat scriba regis, et pontifex, effundebantque et numerabant pecuniam quæ inveniebatur in domo Domini.

10 Et quant il veoient que grant pecune estoit dedens lo *casson* venoient li *faitor* de lo roy de lo pontifice tra<i>oent celle peccune fors en une *ranale* laquelle se trovoit el temple de Dieu.

Des trois italianismes, *cassone*, *faitor*<sup>122</sup>, *ranale*, le premier traduit *gazophylacium* alors que *ranale*, tout en désignant, lui aussi, un type d'entrepôt, correspond à un développement ultérieur de l'action décrite par le texte latin. Les deux mots renvoient

<sup>120</sup> Voir De Bartholomaeis 1931, CI-CII et Formisano-Lee 1993, 147sqq.

<sup>121</sup> Kujavinski 2012 et Zinelli 2012.

<sup>122</sup> Le mot, attesté ailleurs en français avec le même sens de 'commissionnaire' et de 'celui qui est chargé d'un négoce pour le compte d'un autre', correspond ici à l'italien *fattore* (parmi les ex. du DMF, le doc. cité de 1401 concerne une affaire commerciale impliquant des marchands italiens).

à l'Italie du Sud où ils se trouvent même attestés dans un rapport de synonymie. D'après la carte de l'AIS VII 1487 'cassone da grano', la zone de diffusion de *cassone* est limitée à un périmètre situé entre la Campanie, les Pouilles du Nord, la Basilicate et la Calabre. De plus, le type 'granaio', 'une grange', sert pour désigner le 'cassone où l'on stocke les grains' en Basilicata et en Calabre (Rohlf's 1977<sup>2</sup>, s.v. *granaru*) où l'on trouve *ranaru* à Conidoni, Briatico Cz, dans le diocèse de Mileto (AIS VII 1487, P. 780). C'est une précision peut-être importante si nous rappelons que Ruggero di Sanseverino était comte de Mileto. Dans notre texte, *ranale* désigne un entrepôt plus grand que le *cassone*, et il est bien de préciser que le terme 'granaio' peut tout aussi bien désigner un local (un grenier) qu'une cavité entre deux murs destinée à servir de dépôt pour les grains. L'on retiendra, surtout, que la morphologie du mot est, elle aussi, régionale, par la réduction méridionale précoce du groupe GR- > r- et par le changement du suffixe. Le type \*GRANALE 'grange' est en effet attesté, sous la forme *ranale*, entre le Lazio méridional et la Campania (AIS VII 1486 'granaio')<sup>123</sup>.

#### 4.3. Gênes-Pise

Le corpus génois compte désormais une cinquantaine de manuscrits copiés, pour la plupart, par des prisonniers pisans enfermés dans les prisons de Gênes durant les deux dernières décennies du 13<sup>e</sup> s. Marco Polo, prisonnier à son tour, y avait dicté le récit de ses voyages au Pisan Rusticien<sup>124</sup>. Il s'agit pour la plupart de copies des cycles romanesques du *Tristan*, de la *Vulgate* et du *Guiron*, mais aussi d'autres textes narratifs comme l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, un *Légendier*, ou, encore, le *Tresor* de Brunet dont toute une famille de manuscrits remonte à un exemplaire d'origine génoise (voir au § 2.1). De même, du *Tresor*, ainsi que de larges extraits du *Guiron*, du *Tristan* et du *Lancelot*, nous conservons des traductions italiennes criblées de gallismes et à la couleur pisane parfois très marquée.

La *scripta* du corpus, assez large mais circonscrit dans l'espace et dans le temps, présente une certaine uniformité. À côté des traits usuels chez les scribes italiens (notamment les oscillations dans la notation des diphtongues, qui sont à l'origine de plusieurs formes hypercorrectes) et de quelques italianismes sporadiques (-a pour -e etc.), on repère avec une certaine régularité des traits ayant un pendant dans les dialectes de la Toscane occidentale et, en partie, de la Ligurie (sonorisation de /k/ en position intervocalique: *segont*, *segur*, *segurament*; rhotacismes et lambdacismes: *fror*, *graive*, *obrié*, *menble*, *plomist* etc.; graphies ç, z pour /z/: *choçelchoze*, *oraizon*, *dezir*, *trezor*; emploi massif de la graphie s pour c, ti à marquer la perte de la

<sup>123</sup> Au P. 643 (Palombara, prov. Rome, Sabina), 682 (Sonnino, prov. Rome, entre Lazio et Campania), 710 (Ausonia, prov. Caserta). À Formicola, prov. de Caserta, *granale* signifie 'grenier' (AIS V 869, P. 713).

<sup>124</sup> Pour la langue des manuscrits pisano-génois, voir Zinelli 2015, à qui l'on se reportera aussi pour un relevé bibliographique (on citera ici, au moins Hasenohr 1995, Cigni 2010, Giannini 2011). Sur les traits du livre de Marco (et de Rusticien) correspondant à la *scripta* des manuscrits géno-pisan, voir *ibid.*, 115sq. (et plus haut à la note 80).

prononciation affriquée: *consciense, senblanses, obrigassion* etc.) et, encore, un trait original, comme la désinence en *-é* pour les parfaits des verbes de la 1<sup>ère</sup> conjugaison. On repère également dans plusieurs de ces manuscrits des graphies de type occitan et plusieurs traits de la *scripta* d'Outremer (dont les formes *feuc, leuc*, avec les variantes de couleur occitane *fuec, luec*). De telles formes peuvent résulter d'une stratification linguistique liée à la tradition textuelle des œuvres concernées. D'autre part, leur enracinement dans les manuscrits du *corpus* pourrait constituer un 'verniss' spécifique de la *scripta* dans un contexte culturel qui y était hautement favorable, tant par l'engouement des Génois pour la poésie des troubadours (on connaît plusieurs troubadours d'origine génoise) que par les relations politiques et commerciales reliant Gênes à l'Outremer. Quant au lexique, la récolte est maigre. On notera les formes 'adaptées' *ogost, esporon*, correspondant à *ogosto, sporoni* du pisan. Toutefois, cette dernière, qui est la forme étymologique (FEW 17, 185 \*SPORO), pourrait aussi remonter aux modèles français utilisés par les copistes (la forme *esporons* est courante, par ex., en picard). L'exemple peut-être le plus intéressant est constitué par le lemme *baliene*. Comme noté par Castellani 2000 (suivi par le LEI 4, 785), on retrouve *baliene* dans les dialectes anciens de la Toscane occidentale où la diphtongue correspondrait à l'étymon BALAE<sub>NE</sub>. Or, *baliene* est attesté exclusivement par les manuscrits du *volgarizzamento* pisan du *Tresor* et par d'autres traductions faites à partir du français (le *Libro della Natura degli animali*, une reprise du *Bestiaire d'Amours* de Richart de Fournival et la traduction de la *Navigatio sancti Brandani*, faite à partir du latin mais influencée par la version française). Il me paraît surtout essentiel de noter que la forme *baliene* se trouve dans les manuscrits de la famille géno-pisane du *Tresor*. Loin de représenter un emprunt des scribes au pisan *baliene*, celle-ci est une forme née de l'embaras des scribes en regard de la riche palette de diphtongues propre à l'ancien français (voir aussi ici-bas au § 4.4). Incapables de s'orienter parmi les phénomènes d'alternance de *e/ei/ie/i* en syllabe ouverte ou fermée, ils écrivent *baliene* à côté de *balaine/baleine* tout aussi comme *raciene, escriere, eschieve, conviene* 'covine', *relievés, fiere* (= *faire/ferre*), *parlier, asiegne, enteriene*. La variante *baliene* (qu'il faudra ajouter à la documentation du DEAF au même titre qu'on y trouve l'agn. *balene*) par son intégration dans la langue des traductions vers l'italien, poreuse aux gallicismes, illustre bien le 'court circuit éditorial' existant entre la copie des manuscrits dans les ateliers génois par des scribes pisans et la production contemporaine des *volgarizzamenti*.

#### 4.4. L'Italie du Nord-est et la Vénétie

La *scripta* employée par les copistes du Nord de l'Italie présente quelques-uns des phénomènes considérés au paragraphe précédent, notamment en ce qui concerne le vocalisme. Une fois de plus, l'oscillation dans la notation des diphtongues se trouve au centre d'un réseau d'interférences provoquées par la variété de l'usage français chez des écrivains et copistes dont le français n'était pas la langue maternelle et qui n'est pas sans rappeler ce qui se produit en anglo-normand. Le français de l'ouest, souche

constitutive de l'anglo-normand, est d'ailleurs foncièrement pauvre en diphtongues issus de la diphtongaison spontanée. Il en va de même pour plusieurs dialectes italiens. La richesse de la diphtongaison française, compliquée par des phénomènes propres à un ou à plusieurs dialectes – diphtongaison *e > ie* en syllabe fermée (fréquente en picard), réduction *ie > i* (dans le Nord, à l'Ouest et à l'Est), '*i* glide' dans *ai, oi, ui* et réduction contraire (dans le Nord et à l'Est) – est de nature à provoquer plusieurs cas d'interférence et se trouve à l'origine de plusieurs formes hypercorrectes (voir, en particulier, Renzi 1970). Ceci est d'autant plus vrai que de tels phénomènes coïncident parfois avec des solutions proches de l'italien (*laine/lane, asele, pas* 'paix', mais aussi *nor, doit/dot*; les cas du contraire étant tout aussi nombreux: *aispre, pais* 'pas', *demaider, ploisor*) et concernent aussi les mots italiens présents dans les textes (*coisi* 'così', *toisel, toipin, respoise*)<sup>125</sup>. Pour le consonantisme, on retiendra principalement la présence massive d'un trait typique de l'Italie du Nord tel que la réduction des affriquées palatales (sourdes et sonores) à des affriquées dentales, exprimée par les graphies *z* et *ç* (*enbraze, chaçe, saze, salvaze, lignaze* etc.) ou encore la présence d'une forme comme *conse* avec passage *AU > on*.

La différence principale entre les manuscrits français copiés dans la région (dont les témoins du *Moamin* considérés au § 3.1 à la *scripta* assez hybride) et la plupart des textes littéraires composés dans la Vénétie principalement au 14<sup>e</sup> s. réside dans la fréquence des phénomènes d'interférence, nettement plus forte dans ces derniers. Leur degré d'italianisation (dont le référent principal est constitué par les dialectes italiens du Nord mais l'influence précoce du toscan y a aussi joué un rôle) peut aller jusqu'à produire des textes qui sont italiens pour l'essentiel à l'exclusion des terminaisons des mots à la rime qui restent, elles, en français<sup>126</sup>. Il s'agissait, dans ce cas, de 'marquer' ces versions italianisées par un signe linguistique renvoyant au genre français par excellence, celui de la chanson de geste. Dans un tout autre contexte, les désinences occitanes ont tendance à se franciser en position de rime dans la toulousaine *Chanson de la croisade*. Par ailleurs, la raison ultime de la multiplication des effets d'interférence et de l'emploi massif du *code switching* répond à des finalités évidentes: il s'agissait d'atteindre un public qui, d'après plusieurs témoignages anciens, pouvait être celui d'une assistance réunie sur une place bien remplie par un jour de marché et dont les seules compétences linguistiques concernaient les dialectes de l'Italie du Nord. Une telle attention de la part des auteurs franco-italiens (anonymes pour la plupart) pour la 'fonction conative' des textes est tout naturellement accompagnée d'une sensibilité accrue pour leur 'fonction phatique'. Le code de l'expression est investi par la multiplication des 'effets d'oralité' dans les textes. Le foisonnement de formes est toutefois moins anarchique que ce que l'on pourrait croire. Certes, à tout

<sup>125</sup> Pour l'appréciation de cette phénoménologie voir dernièrement Beretta / Palumbo 2015, et Zinelli 2016c.

<sup>126</sup> C'est un passage obligé des études sur le franco-italien que de fournir une synopse de quelques échantillons textuels afin de représenter sur l'échelle d'une sorte de 'spectre linguistique' leur degré d'hybridation (voir, par ex., Möhren 1977, Segre 1995, Holtus 1998).

moment, l'étymologie populaire peut jouer un rôle, comme il arrive, par exemple, avec les formes *chagnon*, *chaignon* (it. *cane*) pour *guaignon* 'chien, une injure' dans HuonAuv 3033, 3050 (f. 21va-vb)<sup>127</sup>. Toutefois, il devient de plus en plus clair que nous sommes en présence d'un ensemble de reflexes et de pratiques textuelles définissant un véritable système linguistique. Le modèle simplifié d'un *pidgin* ou d'un créole a été souvent évoqué (Roncaglia 1965, 759, parle même de *petit nègre*). Par exemple – ce qui n'est pas sans rappeler une faute typique chez beaucoup de locuteurs français d'aujourd'hui, surtout chez les plus faiblement scolarisés – dans la laisse XC du *Roland* d'après la version Rolv4, la terminaison en *-er* des infinitifs des verbes de la 1<sup>ère</sup> classe est assimilée à la terminaison *-é* du participe passé, phonétiquement équivalente, et à celle de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel en *-ez* (ou *-es*). À côté des infinitifs *parler*, *soner*, *blasmer*, *aler* on trouve ainsi *avrer* (= *avrez*), *retiner* (= *retenez*), *ferter* (= *fertez*), *apareler* (= *aparez*). Ou encore, à la laisse LXXVIII, des formes à terminaison *-or*, expression autant du suffixe (-OREM) que du génitif latin (-ORUM), *altor*, *paganor*, *brunor*, *coreor*, s'accompagnent à la rime aux formes hybrides *erbor* (= *erbos*), *compagnor* (= *compaign*), *flanbior* (= *flanbios*), *traisor* (= *traison*). La position à la rime/assonance, haut lieu de marquage de la poésie romane, constitue dans nos textes une position hautement sensible en regard des phénomènes de création lexicale. C'est surtout en position de rime ou d'assonance (on n'y insistera jamais suffisamment) que l'on enregistre le plus grand nombre de créations lexicales. C'est notamment le cas pour des dizaines de mots formés par la greffe d'un suffixe français sur un radical italien (*enperage* 'emperor', *corsage* 'une course', *encontraille* 'rencontre' pour *encontrée*, *espioner* pour *espion*, *lontanier* pour *lointain*, *estranois* 'étranger' pour *estrange* etc.)<sup>128</sup>. D'autre part, la position à la rime ne saurait résumer, à elle seule, la totalité des formations nouvelles dont la régularité et la fréquence contribuent à accentuer le statut du corpus comme représentatif d'un véritable système linguistique. Notamment, on assiste à la création de plusieurs formes préfixées à partir des formes simples attestées en français (en particulier avec *a-*, *apasture*, *acherir*, *atuer*, *amerancier*, mais aussi *esmater* 'mater', *enquerelle* 'requête, querelle'), ou encore à la création de formes à 'préfixe zéro' (*saucer* 'esaucier', *pouvris* 'apauvri')<sup>129</sup>. En regard d'une telle phénoménologie, on pourrait envisager peut-être de rapprocher l'adjectif *afarous* 'acharné' (présent dans l'*Entree d'Espagne* et dans plusieurs autres textes du corpus) non pas de l'italien *affarsi* 's'habituer' (Holtus 1979, 189) mais de *faroche* 'farouche', avec l'ajout du suffixe *a-* et grammaticalisation de la chute du *-e*, fréquente en franco-italien.

<sup>127</sup> Notons qu'on retrouve la même forme *cagnone*, cette fois-ci dans le toscan criblé de gallismes du *Fiore* (142,5 et 416,11), la bien connue traduction toscane en vers du *Roman de la Rose*.

<sup>128</sup> Holtus 1979, 114-117, Holtus 1998, 735sq.

<sup>129</sup> Les formes préfixées peuvent aussi être issues d'un calque de l'italien alors qu'elles ne se trouvent que tardivement ou régionalement en français (*aclaver*, *acointenter*, *afacer*, *amonir*, et voir aussi, avec changement de préfixe, *esalter* it. 'assaltare'. Voir Holtus 1979, 114sq., 122sq., Holtus 735sq. et Holtus / Wunderli 2005, 65.

En matière de franco-italien, la lexicographie a une longueur d'avance vis-à-vis de l'histoire littéraire. Ce qui avait dû leur sembler un inextricable galimatias a souvent déplu aux philologues du 19<sup>e</sup> s. et bien encore au-delà. Au contraire, la richesse lexicale qui découle de l'application par nos poètes d'une véritable méthode d'hybridation a tout de suite intéressé les linguistes et les lexicographes (dont, parmi les premiers, W. Meyer-Lübke, A. Mussafia et A. Tobler). Certes, un souci d'exhaustivité demandait qu'on ne prenne pas le risque de laisser passer à travers les filets du dictionnaire des hapax, théoriquement susceptibles de renvoyer à des modèles français perdus, utilisés par les poètes en franco-italien<sup>130</sup>. En particulier, les linguistes, bien en avance sur les études littéraires actuelles sur la francophonie médiévale, ont été sensibles à la régionalité double exprimée par ces textes. Imprégnés, d'une part, d'une régionalité spécifique et vernaculaire, ils se situent en même temps dans un *continuum* qui est celui des modèles français dont ils représentent à la fois une reprise et une amplification. Ils appartiennent ainsi de plein droit à la lexicographie de l'ancien français (Möhren 1977). Ce choix a été un vecteur puissant d'enrichissement du lexique de l'ancien français. Dès le TL on trouve de nombreuses citations de textes franco-italiens (dont le point de départ est représenté souvent par l'excellent glossaire de Thomas 1913 pour l'*Entree d'Espagne*). Le DEAF qui accueille plusieurs attestations franco-italiennes dans les volumes imprimés, les inclut désormais abondamment dans la version numérique. Pour ne citer qu'un exemple, le DEAF G 415 enregistre sous le lemme *jongleur* une riche moisson d'exemples de *jubler*, *çubler*, qui est, nous l'avons rappelé (§ 3.2), le mot franco-italien par excellence. Comme le TL avant lui, le DEAF crée des lemmes pour des mots qui sont entièrement franco-italiens, soit en tant qu'emprunts aux dialectes italiens du nord comme *galon* 'jambe', soit en tant que simples adaptations de mots italiens comme *gambel/gambille* 'chameau', *guace* it. *guazza* 'flaque', *moveste* 'un mouvement'. Au contraire, la place faite aux hybrides est, elle, réduite (des mots cités jusqu'ici, un lemme n'est réservé qu'au seul verbe *esmater* dans le TL 3, 1113 et dans le DEAF*él*)<sup>131</sup>. La totalité du lexique ne pourra être prise en charge que par un dictionnaire entièrement consacré au franco-italien<sup>132</sup>. Le rôle primaire qui revient aux dialectes italiens du Nord demandera d'ailleurs des expertises adaptées (Contini 1979, Giannini 2012, Morlino 2014)<sup>133</sup>.

Observons encore que les textes franco-italiens nous offrent les premières attestations françaises connues d'un certain nombre de mots. Une liste exhaustive concernant l'*Entree d'Espagne* a été dressée par Holtus 1979, 134-139. S'agissant souvent

<sup>130</sup> Voir la liste d'hapax de l'*EntreeT* dans Holtus 1979, 141*sqq.* (une partie des entrées s'explique toutefois à partir de l'italien ou des dialectes italiens).

<sup>131</sup> Tous les lemmes cités, à l'exception de *moveste*, ont été repris par Matsumura 2015.

<sup>132</sup> L'équipe responsable du *Rialfri* a annoncé le projet d'un dictionnaire du franco-italien (*DiFri*). Le *corpus* du *Rialfri*, interrogeable en ligne, permet pour l'instant des recherches par formes en champ libre.

<sup>133</sup> Par exemple, Contini 1979, 173 reproche à Holtus 1979, 325, de ne pas avoir pris en considération le contexte régional d'une forme comme *fie* 'foie' (« siamo nell'area veneta di *ficatum* »).

d'autant d'italianismes on arrive au paradoxe selon lequel la première attestation de mots français qui feront leur chemin en moyen français ou même plus tard, soit en tant qu'italianismes empruntés successivement par la langue (*balot(e)*, *investir*, *courrier* 'messenger, porteur de dépêches')<sup>134</sup>, soit en tant que formations indépendantes dans les deux langues (*acort*, *afrancher*, *conquister*, *espion*, qui est pourtant d'attestation plus ancienne, voir Matsumura 2015, 1394)<sup>135</sup>, sont des mots italiens. Quelques-uns de ces mots sont devenus des lemmes dans le TL 1, 1222 (*acort*) ou dans le DEAF: *baracan*, *investir* (DEAF I 387)<sup>136</sup> et *balot*, mot pourtant, comme signalé par la version numérique du DEAF*él*, déjà présent chez MartCanL (voir à § 3.1). Par ailleurs, l'hybridisme propre de la formule franco-italienne peut cacher d'autres premières attestations potentielles. Si nous considérons un mot destiné depuis à une belle postérité tel *sinistre* 'événement très fâcheux, catastrophique'<sup>137</sup>, documenté depuis 1485 pour le DMF, nous constatons qu'il est 'presque' déjà présent dans le corpus franco-italien, sous une forme francisée pour servir à la rime, dans AttilaS I VIII 924 (autour de 1370): «De lor spees et hantes li font tel *sinistrance*». Le paradoxe apparent constitué par cette forme comme par toutes ces premières attestations périphériques, nous rappelle que la richesse inhérente à un bon usage du franco-italien n'est jamais dépourvue d'une certaine ambiguïté.

Il est un dernier aspect encore central à considérer. Le système linguistique du franco-italien est celui d'une véritable langue poétique (une *Kunstsprache*, d'après Holtus 1998). Nous avons vu que les auteurs ont su plier à leurs fins les phénomènes d'interférence pour obtenir des techniques d'expression très cohérentes. Par cette même cohérence le corpus présente des aspects typiques d'un corpus clos. Il devient ainsi fondamental de considérer les données d'une façon dynamique en faisant jouer la notion d'intertextualité. Contini 1979, 1137, observait déjà que la diffusion de *jobler* /*çubleor* dans le corpus avait pu avoir comme point d'irradiation l'emploi massif du terme dans la version V4 de la *Chanson de Roland*<sup>138</sup>. Un rôle semblable revient certainement à l'*Entree d'Espagne*, l'œuvre d'un clerc de Padoue du début du 14<sup>e</sup> s. Le texte est un point d'irradiation, notamment vers les œuvres de Niccolò de Verone dont la *Prise de Pampelune*, vers 1343, est une continuation de l'*Entree*,

<sup>134</sup> Voir respectivement Hope 1971, 28, 42, 35 et Stammerjohann 2008, 77, 424, 247. Les premières attestations d'*investir* et de *courier* se trouvent pourtant au début du 14<sup>e</sup> s. (en tout cas, avant 1343, date de copie du ms.) dans le ChronTempIYrM, texte, comme nous l'avons rappelé, assez riche en italianismes: *investir* (voir Minerini 2000, 405 et plus haut au § 2.1) et *courier* § 324, 272. Stammerjohann 2008 indique en effet le début du 14<sup>e</sup> s. pour la première attestation des deux mots mais (d'après ses propres principes) il ne cite pas ni sa source (ici le TLiFi) ni le texte concerné.

<sup>135</sup> Pour *acort*, voir Hope 1971, 27 et Stammerjohann 2008, 7, pour *espion*, Hope 1971, 38.

<sup>136</sup> Pour *investir*, voir la note 134.

<sup>137</sup> Voir Hope 1971, 50, Stammerjohann 2008, 744 (1446).

<sup>138</sup> L'hypothèse de Contini repose sur la possibilité de faire remonter le modèle de Rolv4 à un modèle du 13<sup>e</sup> s. déjà en franco-italien. Elle est pourtant loin d'être assurée, voir Palumbo 2013, 49-79.



vers une chanson encore mal connue telle l'*Huon d'Auvergne* (ca 1330)<sup>139</sup>, et vers la longue épopée d'*Attila* de Nicolò da Casola (1358-1373). *L'Entree* se trouve en même temps en position charnière entre ces derniers ouvrages et des textes contemporains – comme l'ensemble des chansons de la *Geste Francor* (Venezia Marc. fr. XIII [256], de la 1<sup>e</sup> m. du 14<sup>e</sup> s.) et difficiles à dater plus exactement. Il s'agit d'une perspective fondamentale pour pouvoir ranger et mieux interpréter le cumul d'occurrences offertes par le Rialfri et par les dictionnaires.

Des mots cités jusqu'ici, nous rappellerons que le verbe *atuer* se trouve dans plusieurs textes du *corpus*, avec un pic dans *AttilaS* et dans le roman en prose *Aquilon de Bavière*, du début du 15<sup>e</sup> s., œuvre de Raffaele de Verone (Holtus 1979, 219). De même, *esmater* est présent dans le *Roland de V4, V7 (esmatir)*, dans l'*Entree*, dans le *Roman d'Hector et Hercule* et dans l'*Attila* (Holtus 1979, 311, et l'on ajoutera *HuonAuv* 8749, f. 41ra *esmatés*); *moveste* se trouve dans l'*Entree*, dans la *Passion* et dans *Pharsale* de Niccolò de Verone, l'*Attila*, dans la version franco-italienne du *Gui de Nanteuil* et dans *HuonAuv* 5038, 9365 ([f. 35ra, 65rb] Holtus 1979, 219); *encontraille/incuntraille* dans *EntreeT* 13161 et chez Niccolò de Verone, *Pharsale* (CesNicD 897, voir Holtus 1979, 262). Dans le cas de *corsage* 'course', déjà dans *EntreeT* 6023, 12940, la position à la rime en a favorisé le emploi comme adjectif dans *AttilaS* II, XVI, 3924 (*destrier corsage*). D'autres mots que nous n'avons pas encore pris en considération nous montrent l'existence de cette même constellation. L'adjectif *buvelin* 'qui est de cuir de boeuf' (DEAFél, Holtus 1979, 243) fondé sur l'italien *bove* se trouve dans *EntreeT* 905, 8228, toujours à la rime et dit d'un *corn*; la même association se retrouve dans *AttilaS* I, II, 1369 (*cuier buvalin*), II, XII, 1623 (*corn ... d'un buvalin*) où l'on repère aussi un *baston bovolin* (*AttilaS* I, XII, 1917), tout aussi comme il y a un *escu buvalin* dans *PrisePampD* 3268. L'italianisme *colpir* 'frapper' (Holtus 1979, 255sq.), est présent dans *EntreeT* 12966, *HuonAuvB* 2946, 6353 (f. 21ra, 44vb), *GuiNant* 2996 e huit fois dans l'*Attila* (dont une seule fois hors rime). La forme hybride *assalisse* 'assaut' d'*EntreeT* 9977 (avec extension du suffixe *-ise* où l'afr. a *assalie, assallie*, Holtus 1979, 213)<sup>140</sup> revient dans *HuonAuv* 8614, f. 60ra (dans une laisse où le suffixe *-ise* est exploité pour la création de quelques hybrides), alors qu'à *EntreeT* 14439, alors qu'*assalixe* dans *EntreeT* 14439 (toujours à la rime) est une 3<sup>e</sup> pers. de l'indicatif (afr. *assallir*) ayant un correspondant dans *PrisePampD* 6093, également dans une laisse où l'on retrouve un emploi assez libre du suffixe *-ise*.

L'existence d'un lien entre l'*Entree* et l'*Huon d'Auvergne* est ultérieurement prouvée par l'emploi commun de la forme hybride *defensaille* *EntreeT* 13155, *HuonAuvB* 11796, f. 81va (Holtus 1979, 217 renvoie à l'occitan *defensalha*) et aussi de l'adjectif *croi* 'mauvais': « Bien say le nombre de tot cele jent *croie* » *EntreeT* 6868, « Tant *croie* et fiere que je ferai fremire » 13251 qui n'est pas un hapax<sup>141</sup> mais un occitanisme probable, commun à *HuonAuvB* 2397 (f. 17rb) « Por ce Diex li done fore et nature stoie, / aviegne que mesais le feist et vie croie »

<sup>139</sup> Pour les ex. de *HuonAuv* j'utilise la transcription – seule complète – du ms. Berlin Staatsbibl. Hamilton 337 contenue dans la Thèse Cattaneo 2014 (j'accompagne les citations par l'indication du feuillet correspondant dans le ms. de Berlin). La Thèse, part de l'examen codicologique et artistique des témoins d'*EntreeT* et de *HuonAuv*, pour explorer une proximité, sinon génétique, au moins culturelle, entre les deux œuvres.

<sup>140</sup> Le point de départ pour celui que Holtus 1979, 100, considère déjà un verbe de *assallir*, pourrait d'ailleurs être trouvé dans les quelques occurrences du subj. imparfait (*assalisse, assalissent* etc.) dans le *corpus*.

<sup>141</sup> C'est l'opinion de Holtus 1979, 267 qui pense à un calque sur l'italien *croio* (plus précisément, la diffusion de la base celtique \*CRŌDIOS est limitée aux dialectes du Nord de l'Italie), lequel peut être pourtant, à sont tour, un occitanisme, voir Cella 2003, 378sq.

(‘Dieu soutient son bésoin naturel, bien qu’en même temps il lui procure un inconfort et une vie dure’) et dans une laisse propre à deux témoins franco-italiens de l’*Aspremont* («Pois le oncist d’une mort molt *croie*» *Aspremont*V4, f. 19va, *Aspremont*Cha, f. 20b)<sup>142</sup>.

Les retombées du processus d’intertextualité ne sauraient pas être limitées au lexique. Deux exemples concernant la morphologie verbale peuvent nous aider à illustrer le bien-fondé d’une enquête portant sur l’ensemble du corpus mais qui en dépasserait en même temps les limites pour se tourner vers les modèles à disposition de nos auteurs. L’emploi diffus à la rime des désinences accentuées en *-ent/-ant* pour la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, augmentant à loisir les possibilités offertes aux poètes d’allonger une laisse, a été considéré comme créé de toutes pièces à partir d’un phénomène d’interférence liée au nombre considérable de substantifs, adjectifs et participes français dotés d’une terminaison en *-ent/-ant* (*/ānt/*)<sup>143</sup>. D’autre part, il me semble qu’il ne faut pas négliger la possibilité que la grammaticalisation du morphème ait été entraînée par la présence de *-ant* (ou *-ont*, *-aint*, *-eint*, *-ient*) comme terminaison accentuée du présent et de l’imparfait de l’indicatif et du subjonctif dans les textes français du sud-est<sup>144</sup>. La diffusion en Italie de textes franco-provençaux tels le *Florimont* et le *Girard de Roussillon*, ou encore de la chanson de *Fouques de Candie*, où l’on retrouve un tel trait, est de nature à conforter l’hypothèse<sup>145</sup>. De même, la fréquence de la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel en *-on*, qui est surtout un trait français de l’ouest, s’explique bien par sa présence massive dans les textes épiques, dont il aurait même pu sembler une marque spécifique. L’explication me semble meilleure que celle d’une solution de substrat passant par une ‘régionalisation’ à l’échelle de la Vénétie toute entière des désinences en *-om* propres de la Lombardie orientale et de Vérone<sup>146</sup>.

Ces exemples montrent bien que le principe d’intertextualité, utile pour tracer la diffusion d’un élément au sein du corpus, agit aussi vers l’extérieur comme vecteur d’intégration d’éléments présents dans les modèles utilisés par les auteurs et

<sup>142</sup> Le ms. *V4* est le même témoin nous ayant conservé *Rolv4*. Le passage concerné est aussi présent dans la tradition italienne des *Cantari d’Aspremonte*, voir Boni / Borsari 1973-1974, 36-54 et Constantinidis / Di Luca 2015, 68, 72sq. Je remercie Giovanni Palumbo pour avoir mis à ma disposition les transcriptions effectuées par le groupe de recherche sur l’*Aspremont* (voir le site d’accueil du projet : <<http://www.chansondaspremont.eu/index.html>>).

<sup>143</sup> Renzi 1970, 72, Beretta 2010, 65sqq.

<sup>144</sup> Voir Söderhjelm, 1894-1895, Fouché 1967<sup>2</sup>, 8-11, et encore Förster, 1909<sup>2</sup>, 308sqq. (note au v. 1449 d’*Erec*).

<sup>145</sup> Zinelli 2016c.

<sup>146</sup> Pour la première solution, voir *Ibid.*, pour la deuxième, Beretta 2015, 241 qui émet l’hypothèse de considérer la terminaison en *-on/-om* comme appartenant à la *koiné* littéraire de l’Italie septentrionale. Pour suggérer une solution ultérieure, il suffirait encore de rappeler que l’absence du *-s* à son pendant dans toutes les désinences italiennes et dialectales de la 1<sup>ère</sup> pers. plur. *-am(o)*, *-em(o)*, *-im(o)*, *-iam(o)*, qui par l’apocope de *-o* (la nasale *-m* étant prononcé parfois *-n* dans les dialectes) se trouvent souvent réduites à *-am/-an* etc. D’autres exemples de *-on* se trouvent dans les textes du corpus géno-pisan. Dans ce dernier cas, outre l’explication tenant compte de l’interférence, on pourra encore rappeler la diffusion de la désinence dans plusieurs manuscrits du *Cycle de la Vulgate* originaires du Nord de la France qui auraient pu avoir été utilisés par nos copistes.

les scribes franco-italiens. Le système relativement clos des mécanismes d'interférence ne saurait pas, à lui seul, donner raison de la formule linguistique spécifique du franco-italien. La présence de formes propres à d'autres *scriptae* de l'ancien français peut même conduire à quelques cas de lexicalisation. Prenons une forme omniprésente dans le *corpus* franco-italien (Wunderli 2006, 87sq.), *chival*, *cival*, *çival*, *chivaler* etc. où le *i* pré-tonique se retrouve dans des textes français d'origine bien différente. On peut néanmoins affirmer que la présence de telles formes connaît un pic à l'ouest et en anglo-normand. L'influence des chansons de gestes de tradition anglo-normande (l'*Aspremont*, peut-être le même *Roland*) aura donc été déterminante (Zinelli 2016c)<sup>147</sup>. Une telle explication, si elle s'avère correcte, nous renvoie directement à la substance littéraire et culturelle du franco-italien qui ne saurait cependant pas se réduire à sa composante française. D'autre part, l'étude de la composante italienne ne doit pas uniquement considérer l'apport dialectal selon une typologie d'interférence entièrement tournée vers l'oralité. Contini 1979 a souligné à plusieurs reprises la nécessité d'élargir le terrain d'enquête jusqu'à y inclure le lexique du milanais Bonvesin de sorte à mieux juger de l'apport de la *koiné* littéraire commune à la plupart des régions de l'Italie du Nord au Moyen Âge. De plus, il faudra souligner la dimension savante de cette littérature destinée à un public plus large que l'audience recueillie sur une place lors d'un jour de marché. La composante latine n'est pas négligeable dans la littérature franco-italienne (Limentani 1976, Morlino 2015). L'emploi de formule latines et la création de nouveaux mots directement à partir du latin (voir EntreeT 15254, en rime, bien évidemment: «Cescuns lave ses meins e sun visaire *ablue*», Holtus 1979, 179 *abluer* 'nettoyer par ablution') contribue à conforter l'idée d'après laquelle le poète anonyme auteur de l'*Entree d'Espagne* était proche du milieu universitaire de Padoue (Limentani 2000). Ainsi la locution verbale '*glotir la mort*' (aussi *englotir la mort*)<sup>148</sup> à juste titre signalée comme 'surtout franco-italienne' par Gilles Roques (1990, 589) pourrait cacher une référence savante. G. Roques nous donne une explication subtile selon laquelle la locution cacherait un *pun*, un jeu de mot bien ajusté: «On pourrait isoler les tournures où l'objet du verbe est la mort (jeu de mots avec *mors/morsel*?), bien attestées en franco-italien»<sup>149</sup>. Les exemples de la locution sont nombreux:

<sup>147</sup> Il s'agit d'un cas distinct de la conservation de mots français régionaux dans les versions franco-italiennes d'originaux français, conservation coïncidant avec la phénoménologie usuelle dans l'acte de copie (voir la communication de Palumbo sur l'*Aspremont* dans ce même volume).

<sup>148</sup> La variante *englotir* pour *glotir* qui est la forme française courante, correspond ici à un italianisme. En français, *englotir*, comme le rappelle G. Roques, est une forme du Nord. Elle n'était pas inconnue aux scribes italiens. Même si parmi les ex. cités par le TL 4, 391sq. et par le DEAF G, 896, on ne trouve aucune *chanson de geste*, l'apparat de variantes de AliscW nous montre qu'en amont du passage de la version franco-italienne d'AliscM 3556 «E lo vin boyre *et glotir* et laper», le reste de la tradition a *engloutir* (v. 3349). La réaction du copiste italien dépend peut-être moins d'une volonté de rectification que d'un accident de copie.

<sup>149</sup> Tout en s'agissant d'une pratique médicale et anthropologique sans aucun rapport avec l'image de 'manger sa propre mort', il est intéressant de rappeler comment les manuscrits franco-italiens de la *Chanson de Roland* sont les seuls à nous montrer Charlemagne en train

HectP 1274 «Et hor m'estuet la mort glotir», AttilaS II, XVI, 2338 «Che mort le fist glotir, sens vie vait trabaçant», II, XVI, 2954 «Ni atant tant homes, que ne i fist mort glotir», EntreeT 4460, 7389 («L'aubers fauser e la mort englotir»), 11755 («Home par notre amor e la mort englotir»), 15175 («Qu'englotir li estovra de prés le morteil guit»), PassNicD 391 («L'en ont mené ad englotir mort dure»), 504 («Nen fust la mort ch'il digna englotir»), HuonAuv 5452 (f. 37vb) «que fustés Diex e hom a englotir mort estraine», 5556 (f. 38va) «qu'aloit por nos la mort a englotir», 5858 (f. 40va) «Si com celor che croit englotir mort estragne».

Compte tenu de la fréquence avec laquelle elle revient dans l'*Entree d'Espagne*, on pourrait, une fois de plus, considérer la chanson comme son point d'irradiation (l'attestation la plus ancienne étant toutefois celle contenue dans HectP). Quant à la possibilité d'attribuer à la locution une origine savante, voire scripturaire, il me semble approprié de citer d'abord l'évangile de Mathieu (Matthaeus 16 28) «Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus, qui *non gustabunt mortem*, donec videant Filium hominis venientem in regno suo.» (= Marcus 8 39; Lucas 9 27). L'idée de 'goûter la mort' y est une tournure imagée pour indiquer l'acte de mourir. Les exégètes ont souvent glosé ce passage. St. Jérôme écrit que: «mortis plura sunt genera: alii *gustant mortem*, alii uident, alii comedunt, alii saturantur, alii reficiuntur» (Hieronymus, *Tractatus in Marci euangelium*, 6, l. 19, ed. Morin). Chez St. Paul, l'image est liée à la pratique impure (non précédée d'un acte de pénitence) de l'eucharistie: «Probet autem seipsum homo: et sic de pane illo edat, et de calice bibat. Qui enim manducat et bibit indigne, *judicium sibi manducat et bibit*, non dijudicans corpus Domini» (*Ad Corinthios I* 11, 28-29). L'archétype de l'acte de manger comme entraînant sa propre mort est bien sûr dans Gen. 2 16-17: «præcepitque ei, dicens: Ex omni ligno paradisi comede; de ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas: in quocumque enim die comederis ex eo, *morte morieris.*»<sup>150</sup> Une telle explication, si elle s'avère correcte, correspondrait bien à la culture de l'auteur de l'*Entree*, texte où la locution aurait pu avoir été employée pour la première fois.

## 5. Conclusions (*scripta* et lexique)

La définition d'un espace 'franco-italien' qui puisse satisfaire à la fois les linguistes et les historiens de la littérature n'est possible que si l'on adopte un point de vue multiple. Nous avons vu que loin de relever de leur langue maternelle, les

---

de mordre le doigt du pied du cadavre de Roland. Une telle pratique, liée à la nécessité de démasquer les cas de mort apparente, est à la base de la formation du substantif *croquemort* (Palumbo 2015).

<sup>150</sup> On ajoutera encore, toujours chez Paul, *ad Corinthios* 1, 15, 54: «Absorpta est mors in victoria.» Ce passage a été traduit par «Mort est engloutie en victoire» dans la *Bible du 13<sup>e</sup> siècle* (par ex. BnF, fr. 6258, f. 308), traduction à laquelle fait écho la version italienne du 14<sup>e</sup> s. des *Évangiles* citée par le *Vocabolario della Crusca* vol. 8, 795 («Inghiotita è la morte nella vittoria»). S'agit-il d'une coïncidence due au hasard? Faudrait-il en déduire l'existence, tant en français qu'en italien, d'une expression consacrée 'engloutir la mort'? Rien n'est moins sûr. Dans ce dernier passage le choix des traducteurs était pratiquement obligé. Quant à eux, nos auteurs franco-italiens ont dû simplement se servir d'*engloutir* pour *manger* comme d'un synonyme un peu plus expressif.

italianismes qu'on rencontre chez Philippe de Novare et chez Martin da Canal, par leur typologie et leur diffusion, contribuent à en rattacher les œuvres au corpus de la littérature d'Outremer. Pour ces deux auteurs, l'étiquette de 'franco-italien' comme définissant un entre-deux où le passage de l'une à l'autre langue serait presque constitutif, n'est pas plus légitime qu'elle ne l'est pour Brunet Latin et Aldébrandin de Sienne. Une telle étiquette garde au contraire toute sa validité pour Marco Polo et Daniel de Crémone et, surtout, pour les textes franco-italiens au sens propre ayant toute leur place dans les histoires de la littérature italienne mais qui pourraient aussi bien être revendiqués par les spécialistes de littérature française médiévale. Une telle vision des choses, problématique parce qu'elle ne se laisse pas réduire au cadre historiographique concernant les littératures nationales, pourrait profiter des recherches récentes consacrées à la francophonie médiévale<sup>151</sup>. Plus pertinentes en ce qui concerne la description d'identités linguistiques troubles et des paradigmes du contact et de la mixité, de tels travaux ne sauraient cependant entièrement remplacer, par une perspective centrée sur les échanges et le *networking*, les recherches centrées sur les identités linguistiques régionales, souvent stables ou régies par un rythme de changement plus lent.

La notion de régionalité linguistique appliquée au français médiéval met en lumière le champ de tension à l'œuvre au sein d'une variance à la fois localisée et pluricentrique. De même, elle peut nous servir à cerner la dynamique existant entre les régions linguistiques de la France et la vocation internationale du français. Le potentiel d'irradiation d'une *scripta* et la diffusion dans l'espace de certains éléments du lexique constituent par ailleurs autant de facteurs susceptibles de nous aider à mieux saisir ces dynamiques complexes. La *scripta* correspond souvent à un facteur de stabilité, s'agissant d'un ensemble cohérent de pratiques liées à des centres d'écriture (des chancelleries et des scriptoria), qui peut se traduire dans un puissant vecteur culturel et politique (Glessgen 2006). Le lexique, quant à lui, tout en admettant qu'il puisse être considéré comme l'une des composantes d'une *scripta*, en regard de la mobilité des aspects grapho-phonétiques et morphologiques de celle-ci, en représente toutefois un élément de variation plus restreinte<sup>152</sup>. Tout en bénéficiant, pour sa diffusion à niveau régional et supra-régional, de son intégration dans une *scripta*, la propagation du lexique dépend tout d'abord du potentiel d'innovation de la parole orale (voir à § 1.2).

Il ne reste pas moins que dans les cas considérés, une analyse de la *scripta* limitée à sa composante grapho-phonétique, tout en nous rendant de grands services, montre quelques limites. Certes, c'est la *scripta* qui assure la cohérence d'une très grande partie de la textualité d'Outremer (Minervini 2010). Son pouvoir d'attraction est considérable, comme l'atteste le choix fait par Martin da Canal qui s'en sert pour ses *Histoires de Venise* (Zinelli 2016c). De traces de la *scripta* d'Outremer se

---

<sup>151</sup> Voir Kinoshita 2010, Gaunt 2015, Burgwinkle *et al.* 2014 (en parallèle avec le site *Medieval Francophone Literary Culture Outside France*) et Babbi 2016.

<sup>152</sup> Voir, à ce propos, les réflexions de Glessgen 2012 (en particulier, 8sq.).

retrouvent par ailleurs dans d'autres lieux d'écriture en Italie (pour Gênes, voir au § 4.3, pour Naples, voir Zinelli 2012 et Lee 2015). De même, la *scripta* se pose comme facteur d'unité, une véritable marque de fabrique, dans un 'contexte fermé' comme celui de la production sérielle de manuscrits à Gênes/Pise. L'étude de la *scripta*, si l'on prête attention à la somme des variantes combinatoires françaises et italiennes septentrionales, constitue, tout compte fait, un facteur de stabilité dans la description du type linguistique hybride propre à la littérature 'franco-italienne'. Cependant, en raison de l'étendue du *corpus* considéré, l'analyse scriptologique se trouve souvent dans l'impasse. Tout d'abord, un faisceau d'éléments qui reviennent avec une certaine régularité n'est pas encore suffisant pour faire une *scripta*. La présence de traits communs aux scribes italiens de toute origine (notamment les phénomènes concernant le vocalisme et, en particulier, la diphtongaison) ne correspond pas à une *scripta* commune à l'ensemble de la 'francophonie italienne' mais s'explique uniquement par des conditions d'interférence similaires<sup>153</sup>. De plus, les phénomènes de contact peuvent s'accompagner d'un certain coefficient de neutralisation. Il arrive ainsi qu'en regard de graphies comme *segur*, *seguir*, l'explication qu'on peut en donner varie selon les textes: il s'agit d'occitanismes dans les textes d'Outremer alors que dans des textes proprement franco-italiens le -g- correspond à la sonorisation du /k/ intervocalique dans les dialectes de l'Italie du Nord pour *segur* et à un italianisme générique pour *seguir*. Cette dernière est d'ailleurs l'explication la plus probable pour la variante «*segu* (sur l'italien *seguire*, 146.26)»<sup>154</sup> dans le ms. fr. 757 du *Tristan*, qui est, quant à lui, d'origine napolitaine (Cigni). De même, le mot *aigue* 'eau' peut être un occitanisme en français d'Outremer, une forme italienne septentrionale en franco-italien et un picardisme chez Aldebrandin. La forme *assayer* 'essayer', picarde (Roques 2014, 243), présente dans le manuscrit de base de l'édition d'Aldebrandin (voir AldL 184, 17, 186, 12), est plutôt le fruit d'interférence avec l'italien *assaggiare* dans un texte franco-italien (Rolv7B 2040, 7808 etc.).

Une correcte appréciation de la régionalité lexicale peut nous aider à sortir de certaines impasses et à mieux cerner les terrains d'enquête considérés jusqu'ici. Aux deux extrémités du *corpus*, pour les textes d'Outremer et franco-italiens, *scripta* et lexique sont solidaires, le lexique faisant pleinement partie de la *scripta*. Dans l'espace méditerranéen, par le biais des mouvements d'emprunt et d'adaptation successifs, le lexique présente des valeurs variationnelles à même de rivaliser avec celles des autres éléments constitutifs de toute *scripta* (voir les 'doublons': *gondole/gondre*, *girafe/orafle*, *chourme/churme*, *corsal/corsaire*, *guarbin/guerbin*, *golf/gouffre* etc.)<sup>155</sup>.

<sup>153</sup> Il s'agit d'une idée qui a été exprimée, quoique comme une simple hypothèse de travail, par l'un des pionniers des études sur le franco-italien, J. Monfrin: «Il faudrait rechercher si les scribes italiens n'ont pas essayé de créer un système graphique qui aidait leurs compatriotes à dire moins incorrectement ces textes, quitte à leur donner une forme *étrange* pour des yeux français» (Monfrin 1958, 388 [Monfrin 2001, 378sq.]).

<sup>154</sup> Léonard / Mora 2003, LXXXI.

<sup>155</sup> On notera que parmi les traits typiques du français d'Outremer, des formes comme *leuc*, *feuc* (var. *luec*, *fuec*), *ziaus*, *zeaus* constituent des éléments de *scripta* entièrement lexicalisés.

Dans le cas très particulier de la langue poétique franco-italienne, on peut même affirmer que la *scripta* est portée par le lexique et non pas l'inverse. Le mécanisme d'emprunt multiple y est le déclencheur du processus de formation de mots hybrides et détermine la forme graphique de plusieurs créations verbales<sup>156</sup>. Dans le cas des manuscrits français d'Italie, sans surprise, s'agissant de copies, la variance lexicale est très réduite et ceci alors même qu'il est possible de cerner des traits de *scripta* assez homogènes. Quant aux écrivains italiens d'expression française, notre connaissance de la *scripta* de textes ayant connu un certain succès dépend souvent entièrement de la tradition manuscrite et ne peut atteindre le système adopté par les auteurs. L'examen du lexique est alors notre seul recours pour l'étude de la langue d'œuvres telles le *Tresor* et le *Regime de santé*. La récolte est d'ailleurs maigre pour Brunet dont l'émigration fut temporaire et elle est pratiquement nulle chez l'expatrié Aldebradin. Ce n'est qu'avec Daniel de Crémone et Marco Polo qu'on retrouve une certaine unité entre *scripta* et lexique. Il s'agit pourtant d'une toute relative cohérence. Dans les deux cas, le caractère franco-italien de la *scripta* est le fruit moins d'un programme que de l'interférence. Par ailleurs, chez Marco, la distance entre *scripta* et lexique se creuse à travers l'emploi d'un lexique méditerranéen et international en contraste avec le caractère plus localement déterminé (peut-être plus dialectal que régional) de sa *scripta*.

La division même par régions de l'espace méditerranéen et 'franco-italien' adoptée dans cette recherche repose entièrement sur l'examen des interactions et des tensions que l'on peut observer entre *scripta* et lexique. La circulation de 'mots méditerranéens' accompagnée par des traces de la *scripta* d'Outremer telle qu'on l'observe à Naples, Gênes et Venise, est de nature à resserrer les mailles en apparence trop larges de la macro-région définie. La fréquence avec laquelle on assiste aux emprunts multiples de plusieurs lexèmes ne fait alors qu'exprimer sur la longue durée la vitalité de ce trésor lexical. Les écrivains italiens d'expression française ne forment pas ce groupe homogène représenté dans les histoires littéraires et ne se rattachent à aucune régionalité prédéfinie. Chez ces auteurs, l'emploi d'un italianisme ne se situe jamais sur un registre affectif. Martin da Canal qui épouse pourtant le cadre suffisamment structuré de la régionalité d'Outremer, tant pour la *scripta* que pour le lexique, admet dans son texte un certain nombre de mots vénitiens. Ce qui reste de vernaculaire dans son lexique est entièrement lié à l'expérience des *realia*, à l'usage quotidien et pratique de certains éléments du vocabulaire. Marco Polo, lui, se situe du côté du vernaculaire tout en étant tributaire, pour plusieurs aspects techniques du vocabulaire, du lexique international de la Méditerranée. Seul Daniel de Crémone, qui, en s'adressant à son commanditaire royal, se tourne pourtant vers le français comme la langue internationale de la prose, fait œuvre entièrement vernaculaire, la visée pratique de son traité

<sup>156</sup> On pourra citer, par exemple, l'adoption de traits italiens comme la consonne *v, b* du radical dans *buvelin, trebuz*, les formes avec *ca-* pour *ch-* (plus italiennes que picardes) *candelabre, charge, carne* etc., la conservation du *l* dans le couple formé par *colp* et par l'infinitif *colpir* (calqué sur l'italien), le participe *cresus* avec le *-s-* des formes italiennes du Nord, le manque de *e-* dans le superlatif à préfixe italien *stragant*, etc.

ne demandant peut-être pas qu'il dépasse cette limite. Dans tous ces cas, sans exception, le lexique est le vecteur assumé d'un rapport d'oralité avec la langue où chaque mot correspond directement à sa valeur d'usage. Or, ce rapport semblerait se trouver exposé au grand jour dans la poésie franco-italienne fortement débitrice du patrimoine lexical des dialectes nord-italiens. Il s'agirait d'un vocabulaire de l'intérieur des terres, un lexique de la *terraferma* qui se situe à l'extrême opposé de la circulation de mots maritimes et d'Outremer dans la ville voisine et cosmopolite de Venise. Cependant, au vu de sa structure forte de langue poétique, bien plus que d'oralité au sens propre, c'est d'effets d'oralité qu'il convient de parler. L'hybridisme même qui est sa marque de fabrique ne fait que renforcer le statut du 'franco-italien' au sens propre en tant que langue presque entièrement littéraire sur un fond d'oralité.

Tout compte fait, le cadre très large de la francophonie médiévale nous montre que si la *scripta* contribue d'habitude d'une manière décisive à la régionalisation du lexique, le contraire est tout aussi vrai. Dans ce véritable 'empire de l'emprunt' allant des côtes les plus éloignées de la Méditerranée aux villes d'Italie, c'est la variété du lexique et son adhérence à une réalité large et multiforme qui donne souvent l'impulsion nécessaire pour façonner les différentes stratégies de la mise en écrit du français. Dans ces situations de contact où le bilinguisme est de rigueur, la diffusion d'une *scripta* repose en grande partie sur le pouvoir d'irradiation du lexique.

École Pratique des Hautes Études

Fabio ZINELLI

## 6. Bibliographie

### 6.1. Sigles : Atlas linguistiques, dictionnaires

AIS = Jaberg, Karl / Jud, Jacob, 1928-1940. *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, 8 vol., Zofingen, Ringier, 1928-1940.

ALF = Gilléron, Jules / Édmont, Édmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 9 vol., supplément 1920.

AND = Stone, Louise W. / Rothwell, William (ed.), *Anglo-Norman Dictionary (AND2). Electronic Edition of the Anglo-Norman Dictionary. Anglo-Norman on-line Hub*, <<http://www.anglo-norman.net>>.

DEAF = Baldinger, Kurt, puis Städtler, Thomas (ed.), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer, 1974-2010, Berlin/New York, De Gruyter, 2010-.

DEAFél = Version numérique du DEAF <<http://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de/>>.

DECLC = Coromines, Joan, 1980-2001. *Diccionari Etimòlogic i Complementari de la Llengua Catalana*, 9 vol., Barcelona, Curial.

DMF = Martin, Robert (ed.), *Dictionnaire du Moyen Français*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine, version 2012 (DMF 2012), <[www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf)>.



- FEW = Wartburg, Walther von (ed.), 1922-2002. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Basel, Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden.
- Gdf = Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, 10 vol., Paris, Vieweg, 1880-1902.
- Jal = Jal, Augustin, 1848. *Glossaire Nautique. Répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*, 2 vol., Paris, Firmin Didot (et Lenhof, Jean-Louis et al. (ed.), 1970-. *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal. Révision de l'édition de 1848*, Paris, Mouton et puis éditions du CNRS.
- LEI = Pfister, Max / Schweickard, Wolfgang, 1979-. *Lessico Etimologico Italiano*, Wiesbaden, Ludwig Reichert Verlag.
- Matsumura = Matsumura, Takeshi, 2015. *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres.
- RIALFrI = *Repertorio Informatizzato Antica Letteratura Franco-Italiana* <<http://www.rialfri.eu/rialfriWP/>>.
- TL = Tobler, Adolf/Lommatzsch, Erhard, 1925-2002. *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vol., Wiesbaden, Steiner.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé* <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.
- TLIO = *Tesoro della Lingua Italiana delle Origini* <[tlio.oiv.cnr.it/TLIO/](http://tlio.oiv.cnr.it/TLIO/)>.

## 6.2. Sigles: sources

- AiméHistNormB = Paris, BnF, fr. 688, mil. 14<sup>e</sup> s., éd. De Bartholomaeis 1935.
- AldL = Paris, BnF, fr. 2021, 2<sup>e</sup> m. 13<sup>e</sup> s., éd. Landouzy / Pépin 1911.
- AliscW = Paris, Bibl. Arsenal 6562, 1<sup>er</sup>q. 13<sup>e</sup> s., éd. Wienbeck / Hartnacke / Rasch 1903.
- AliscmH = Venezia, Biblioteca Marciana, fr. VIII (= 252), mil. 14<sup>e</sup> s., éd. Holtus 1985.
- AmbroiseC = Città del Vaticano, BAV, Reg. Lat. 1659, fin 13<sup>e</sup> s., éd. Croizy-Naquet 2014.
- Anglure = Paris, BnF, fr. 15217, 2<sup>e</sup> m. 15<sup>e</sup> s., éd. Bonnardot / Longnon 1878.
- AquilonW = Città del Vaticano, BAV, Urbinate lat. 381, 1<sup>e</sup> m. 15<sup>e</sup> s., éd. Wunderli 1982-2007.
- AspreM4 = Venezia, Bibl. Marciana, fr. IV (225), 1<sup>e</sup> moitié 14<sup>e</sup> s., éd. Di Luca, dans *Aspremont*.
- AspreMCha = Chantilly, Musée Condé, 470, 1<sup>e</sup> moitié 14<sup>e</sup> s., éd. Di Luca dans *Aspremont*.
- AssJérBourg = éd. Beugnot 1843 (éd. composite), 3-226.
- AssJérOrd = éd. Beugnot 1843 (éd. composite), 357-379.
- AttilaS = Modena Bibl. Estense a.W.8.16-17, ca. 1370, éd. Stendardo 1941.
- BibleAcre = BnF, n. acq. fr. 1404, Acre 1281, éd. Nobel 2005.
- BoüardArchAng = *Comptes des Trésoriers*, 1277-1278, éd. De Boüard 1933-1935.
- BrunLatTresV<sup>2</sup> = Verona, Bibl. Capitolare, 508, fin 13<sup>e</sup> s., éd. Beltrami et al. 2007.
- BrunLatChab = Paris, BnF, fr. 12581, av. 1284, éd. Chabaille 1863.
- ChJér = Paris, BnF, fr. 12558, mil. 13<sup>e</sup> s., éd. Thorp 1992.
- BrunLatC = Paris, BnF, fr. 1110, début 14<sup>e</sup> s., éd. Carmody 1948.
- CesNicD = Genève fr. 81, mil. 14<sup>e</sup> s., éd. Di Ninni 1992, 101-202.
- ChampFigRoy = éd. Champollion-Figeac 1843.
- ChronTempITyrM = Torino, Biblioteca Reale, Varia 433, av. 1343, éd. Minervini 2000.

- ContGuillTyrA = Paris, BnF, fr. 2628, Acre ca. 1265 / ca. 1280, éd. Beugnot 1959.  
 ContGuillTyrD = Lyon, Bibl. de la Ville, 828, Acre ca. 1280, éd. Morgan 1982.  
 ContGuillTyrRothA = éd. Beugnot 1859, 458-639.  
 CptClosGalB = Comptes du chantier naval de Rouen, le *Clos des galées du roi*, pour les années 1382-1384; Rennes Bibl. dép. 3 F 2 (fin 14<sup>e</sup>s.), éd. Bréard 1893.  
 CroisBaudriM = Oxford, Bodleian Library, Hatton 77, éd. Meyer 1876.  
 CptFleuri'D = BnF, Clairambault 9, Paris 1316, éd. Douët-d'Arcq 1851, 3-79.  
 CroisBaudriM = Oxford Bodl. Hatton 77, agn. mil. 13<sup>e</sup> s., éd. Meyer 1876.  
 EnfOgH = Paris, BnF, fr. 1471, ca. 1290, éd. Henry 1956.  
 EntreeT = Venezia Marc. fr. XXI (257), Vénétie, 2<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s., éd. Thomas 1913.  
 GesteFrancor = Venezia, Bibl. Marciana, fr. XIII (256), 1<sup>e</sup> m. 14<sup>e</sup>s., éd. Zarker Morgan 2009.  
 GuillMachPrise = Paris, BnF, fr. 1584, av. 1377, éd. Palmer 1993.  
 GuiNant = Venezia, Bibl. Marciana, fr. X (253), mil. 14<sup>e</sup>s., éd. Desgrugillers-Billard 2009.  
 HectP = BnF, fr. 821, 1<sup>er</sup> t. 14<sup>e</sup> s., éd. Palermo 1972.  
 HistAncJ = Paris, BnF, fr. 20125, 3<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s., éd. Joslin 1986.  
 HuonAuv = Berlin Staatsbibl. Hamilton 337 (KK 78 D 8), éd. Cattaneo 2015 (Thèse).  
 JAntRectG = Chantilly Musée Condé 433 (590), éd. Guadagnini 2009.  
 JoinvMo = Paris, BnF, fr. 13568, éd. Monfrin 1995.  
 LapidMand'M = Chantilly Musée Condé 699 (1414), 4<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s., éd. Mourin 1955.  
 MerlinProphrB = Cognoy, Fondation Martin Bodmer, 116, début 13<sup>e</sup> s., éd. Berthelot 1992.  
 MerlinProphrP = Rennes, Bibl. Municipale, 593, fin 13<sup>e</sup> s., éd. Paton 1926.  
 MirNDSardR = Tours, Bibl. Municipale, 927, éd. Raynaud 1882.  
 MoamT = Venezia Marc. fr. App. XIV (279), éd. Tjerneld 1945.  
 MousketR = Paris, BnF, fr. 4963, 2<sup>e</sup>m. 13<sup>e</sup> s., éd. Reiffenberg 1836-1838.  
 MPolRustE = Paris, BnF, fr. 1116, 1<sup>er</sup> q. 14<sup>e</sup> s., éd. Eusebi 2010.  
 MPoloGregM = London, BL, Royal 19 D. I, ca. 1335, éd. Ménard *et al.* 2001-2009.  
 PassNicD = Venezia Marc. fr. App. XXXIX (272), ca. 1355, éd. Di Ninni 1992, 383-427.  
 PhMézPelB = Paris, Arsenal, 2682-83, éd. Blanchard *et al.* 2015.  
 PhMézPelC = Paris, BnF, fr. 22542, éd. Coopland 1969.  
 PhMézMarW = Paris, BnF, fr. 1175, fin 14<sup>e</sup> s., éd. Williamson 1993.  
 PhNovMémK = Torino, Bibl. Reale, Varia 433, éd. Kohler 1894.  
 PhNovMémM = Torino, Bibl. Reale, Varia 433, éd. Milani 1994.  
 PortBooks = Southampton Audit House, 1427-1430, éd. Studer 1913.  
 PrisePampD = Venezia Marc. fr. V (250), 3<sup>e</sup> t. 14<sup>e</sup> s., éd. Di Ninni 1992, 205-389.  
 RegleHosp = Paris, BnF, fr. 1978, 1<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.  
 Rolv4B = Venezia Marc. fr. IV (225), 1<sup>e</sup>m. 14<sup>e</sup>s., éd. Beretta 1995.  
 Rolv7P = Venezia Marc. fr. VII (251), fin 13<sup>e</sup>s., éd. Beretta dans Rialfri.  
 MartCanL = Firenze, Bibl. Riccardiana, 1919, éd. Limentani 1972.  
 SidracLR = London, BL, Add. 17914, éd. Ruhe 2000.  
 SidracH = Paris, BnF, fr. 1160, éd. Holler 1972.  
 Villeh = Oxford, Bodleian Lib., Laud. Misc. 587, éd. Faral 1961.

### 6.3. Études et sources

- Alfano, Giancarlo *et al.* (ed.), 2015. *Boccaccio e Napoli. Nuovi materiali per la storia culturale di Napoli nel Trecento*, Firenze, Cesati, 81-106.
- Alleyne, Mervyn, 1961. «Les noms des vents en gallo-roman», *Revue de Linguistique Romane*, 25, 75-136.
- Andreose, Alvisè, 2015. «Marco Polo's *Devisement dou monde* and Franco-Italian tradition», *Francigena*, 1, 261-291 <www.francigena-unipd.com>.
- Aslanov, Cyril, 2006. *Le français au Levant, jadis et naguère: à la recherche d'une langue perdue*, Paris, Champion.
- Aspremont = *La Chanson d'Aspremont*, site d'accueil du projet voué à l'édition intégrale du corpus de la chanson: <www.chansondaspremont.eu/index.html>.
- Avril, François, 1969. «Trois manuscrits napolitains des collections de Charles V et de Jean e Berry», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 127, 291-328.
- Babbi, Anna Maria (ed.), 2016. *Francofonie medievali*. Convegno Internazionale Verona (11-13 settembre 2014), sous presse.
- Baglioni, Daniele, 2006. *La scripta italo-romanza del regno di Cipro. Edizione e commento di testi di scriventi cipriotes del Quattrocento*, Roma, Aracne.
- Baldinger, Kurt, 1990. *Études autour de Rabelais*, Genève, Droz (Études Rabelaisiennes 23).
- Baldinger, Kurt, 2001. *Etymologisches Wörterbuch zu Rabelais (Gargantua)*, Tübingen, Niemeyer.
- Balsamo, Jean, 1992. *Les rencontres des muses (Italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Genève, Slatkine.
- Barbato, Marcello, 2015. «Il franco-italiano: storia e teoria», *Medioevo romanzo* 39, 22-51.
- Barbieri, Luca (ed.), 2005. *Le «epistole delle dame di Grecia» nel 'Roman de Troie' in prosa*, Tübingen-Basel, Francke.
- Bellotti, Michele, 2012. «Un traité de diététique écrit dans la langue des nourrices. Sur l'insertion du langage des enfants dans le *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienne», in: Ducos, Joëlle (ed.), *Sciences et langues au Moyen Âge – Wissenschaften und Sprachen im Mittelalter. Actes de l'Atelier franco-allemand (Paris, 27-30 janvier 2009)*, Heidelberg, Winter, 137-156.
- Beltrami, Pietro G., 1988. «Per il testo del *Tresor*: appunti sull'edizione di F.J. Carmody», *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa* s. 3, 18 / 3, 961-1009.
- Beltrami, Pietro *et al.*, 2007 (ed.). Brunetto Latini, *Tresor*, Torino, Einaudi.
- Beretta, Andrea, 2015. «Per un riesame della *scripta* del ms. Venezia, Biblioteca Marciana fr. IV (con nuovi spunti per la localizzazione)», *Francigena*, 1, 181-218 <www.francigena-unipd.com>.
- Beretta, Carlo, 1995 (ed.). Il testo assonanzato franco-italiano della Chanson de Roland: cod. Marciano fr. IV (= 225), Pavia, Università di Pavia.
- Beretta, Carlo, 2010. «Osservazioni sul metro del codice V7 (Marciano Fr. VII) della *Chanson de Roland*», in: Gigante, Claudio / Palumbo, Giovanni (ed.), *La tradizione epica in Italia (XII-XVI sec.)*, Bern *et al.*, Peter Lang, 38-71.
- Beretta, Carlo / Palumbo, Giovanni, 2015. «Il franco-italiano in area padana: questioni, problemi e appunti di metodo», *Medioevo romanzo* 39, 52-81.
- Berthelot, Anne, 1992 (ed.). *Les prophesies de Merlin (Cod. Bodmer 116)*, Cologny-Genève, Fondation Martin Bodmer.

- Beugnot, Arthur Auguste, 1841-1843 (ed.), *Assises de Jérusalem ou Recueil des ouvrages de jurisprudence composés pendant le XIII<sup>e</sup> siècle dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre*, 2 vol., Paris, Imprimerie royale.
- Beugnot, Arthur Auguste, 1844-1859 (ed.), *Recueil des Historiens des croisades, Historiens occidentaux*, 2 vol., Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Blanchard, Joël / Calvet, Antoine / Kahn, Didier, 2015. *Songe du viel pelerin*, 2 vol., Genève, Droz (TLF, 633).
- Blumenfeld-Kosinski, Renate / Petkov, Kiril (ed.), 2012. *Philippe de Mézières and his Age. Piety and Politics in the Fourteenth Century*, Leiden / Boston, Brill.
- Boni, Marco / Borsari, A.V., 1973-1974. «Una reminiscenza del *Roman de Tristan* in prosa nell'*Aspremont* V4-Cha e negli *Aspramonti italiani*», in: *Atti della Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna*, Cl. Sc. Mor., anno 68°, Rendiconti, vol. 62, 36-54.
- Boüard (de), Alain, 1933-1935 (ed.). *Documents en français des archives angevines de Naples (Règne de Charles I)*, 2 vol., Paris, de Boccard.
- Bréard, Charles, 1893 (ed.). «Le compte du Clos des galées de Rouen pour 1382-1384», *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie, Documents*, 2<sup>e</sup> sér., Rouen, 53-154.
- Brun, Auguste, 1923. *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion.
- Burgwinkle, Bill et al. (ed.) 2016. *Medieval Francophone Literary Culture outside France (AHRC)*, (King's College, Cambridge 10-12 April 2014) (sous presse).
- Carmody, Francis J. (ed.), 1948. *Brunetto Latini. Li livres dou Tresor*, Berkeley, University of California Press.
- Castellani, Arrigo, 2000. *Grammatica storica della lingua italiana*, Bologna, Il Mulino.
- Cattaneo, Antonella (ed.), 2015. *Le manuscrit berlinois de la chanson de Huon d'Auvergne (Berlin, Kupferstichkabinett 78 D8 [Hamilton 337]). Étude paléographique, linguistique et artistique*. Thèse de Doctorat, Università degli Studi di Macerata / École Pratique des Hautes Etudes.
- Cella, Roberta, 2003. *I gallicismi nei testi dell'italiano antico (dalle origini alla fine del sec. XIV)*, Firenze, Presso l'Accademia della Crusca.
- Chabaille, Polycarpe (ed.), 1863. *Li livres dou Tresor par Brunetto Latini*, Paris, Imprimerie Impériale.
- Champollion-Figeac, Jacques-Joseph (ed.), 1835. *L'Ystoire de li Normant. La Chronique de Robert Viscart*, Paris, Crapelet.
- Champollion-Figeac, Jacques-Joseph, 1843. *Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des Archives ou des Bibliothèques des Départements*, t. 2, Paris, Firmin Didot.
- Cigni, Fabrizio (ed.), 1994. *Il romanzo arturiano di Rustichello da Pisa*, Pisa, Pacini.
- Cigni, Fabrizio, 2010. «Manuscripts en français italien et latin entre la Toscane et la Ligurie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle implications codicologiques linguistiques et évolution des genres narratifs», in: Kleinhenz, Christopher / Busby, Keith (ed.), *Multilingualism. The Francophone World and its Neighbours*, Turnhout, Brepols, 187-217.
- Concina, Chiara, 2007. «Prime indagini su un nuovo frammento franco-italiano del *Milione* di Marco Polo», *Romania* 125, 342-359.
- Constantinidis, Anna / Di Luca, Paolo 2015. «Appunti sulla fisionomia testuale della redazione γ della *Chanson d'Aspremont*», in: Di Luca, Paolo / Piacentino, Doriana (ed.), *Codici, testi, interpretazioni: studi sull'epica romanza medievale*, Napoli, Photocopy, 44-74.

- Contini, Gianfranco, 1979. C.-r. de Holtus 1979, *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa. Classe di Lettere e Filosofia* s. 3, 9.4, 1931-1937 [Id., *Frammenti di filologia romanza. Scritti di ecdotica e linguistica 1932-1989*, 2 vol., Firenze, Sismel, 2007, 1145-1149]
- Cooper, Richard, 1991. *Rabelais et l'Italie*, Genève, Droz.
- Coopland, George W. (ed.), 1969. Philippe de Mézières, Chancellor of Cyprus, *Le Songe du Vieil Pelerin*, 2 vol., Cambridge, Cambridge University Press.
- Croizy-Naquet, Catherine (ed.), 2014. *L'Estoire de la guerre sainte*, Paris, Champion (CFLMA 174).
- Curtis, Renée L. (ed.), 1963-1985. *Le Roman de Tristan en prose*, 3 vol., Cambridge, D. S. Brewer.
- De Bartholomaeis, Vincenzo (ed.), 1935. *Storia de' Normanni di Amato di Montecassino volgarizzata in antico francese*, Roma, Tipografia del Senato (Fonti per la Storia d'Italia).
- Delaville Le Roux, Joseph (ed.), 1887. «Les statuts de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem», *Bibliothèque de l'École des Chartes* 48, 1-16.
- Delisle, Léopold, 1906, «Maître Jean d'Antioche, traducteur, et frère Guillaume de Saint-Étienne, hospitalier», *Histoire littéraire de la France*, vol. 33, Paris, Imprimerie nationale, 1-40, 624-628.
- Desrugillers-Billard, Nathalie (ed.), 2009. *Gui de Nanteuil. Chanson de geste, Tome 2. Manuscrits italiens: Manuscrit de Florence, Bibliothèque nationale centrale, Florence, II, IV, 588 - Manuscrit de Venise, Bibliothèque Saint-Marc, Venise, ms. fr. 10-253, [s.l.]*, Éditions Paleo.
- Di Ninni, Franca (ed.), 1992. *Niccolò da Verona. Opere*, Venezia, Marsilio.
- Douët-d'Arcq, Louis Claude (ed.), 1851. *Comptes de l'Argenterie des rois de France au 14<sup>e</sup> siècle*, Paris, Renouard.
- Ernout, Alfred / Meillet, Antoine, 1932. *Dictionnaire Etymologique de la Langue Latine*, Paris, Klincksieck.
- Eusebi, Mario (ed.), 2010. *Il manoscritto della Bibliothèque nationale de France fr. 1116*, Roma / Padova, Antenore.
- Faral, Edmond (ed.), 1961. Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, 2 vol., Paris, Les Belles Lettres.
- Fennis, Jan, 1995. *Trésor du langage des galères: Dictionnaire exhaustif, avec une introduction*, Tübingen.
- Folda, Jaroslav, 1976. *Crusader Manuscript Illumination at Saint-Jean d'Acre, 1275-1291*, Princeton, Princeton University Press.
- Fontanella, Lucia (ed.), 2000. *Un volgarizzamento tardo duecentesco fiorentino dell'Antidotarium Nicolai*, Montréal, McGill University, Osler Library 7628, Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- Formisano, Luciano / Lee, Charmaine, 1993. «Il «francese di Napoli» in opere di autori italiani dell'età angioina», in: Trovato, Paolo (ed.), *Lingue e culture dell'Italia meridionale, 1200-1600*, Roma, Bonacci, 133-162.
- Förster, Wendelin (ed.), 1909<sup>2</sup>. *Erec und Enide*, Halle, Niemeyer.
- Fouché, Pierre, 1967<sup>2</sup>. *Le Verbe français, étude morphologique*, Paris, Klincksieck.
- Fresco, Karen (ed.), 1988. *Gillebert de Berneville. Les poésies*, Paris / Genève, Droz (TLF 357).
- Gamillscheg, Ernst, 1939. C.-r. de Vidos 1939, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 63, 84-91.

- Gaullier-Bougassas, Catherine (ed.), 2012. *L'histoire ancienne jusqu'à César ou Histoire pour Roger, châtelain de Lille, de Wauchier de Denain. L'histoire de la Macédoine et d'Alexandre le Grand*, Turnhout, Brepols.
- Gaunt, Simon, 2013. *Marco Polo's 'Le Devisement du Monde'. Narrative Voice, Language and Diversity*, Cambridge, Boydell and Brewer.
- Gaunt, Simon, 2015. «French Literature Abroad: Toward an Alternative History of French Literature», *Interfaces, a Journal of Medieval European Literatures* 1, 25-61.
- Giacone, Franco, 1996. «Les italianismes dans le *Tiers Livre* de Rabelais», in: Giacone, Franco / Scaiola, Anna-Maria (ed.), *Aspetti del romanzo francese*. Studi in onore di Massimo Cole-santi, Roma, Bulzoni, 43-61.
- Giacone, Franco, 2012a. «Relecture de l'épisode de l'Isle des Papefigues (*Quart Livre*, XLV-XLVII)», in: Giacone 2012b, 411-431.
- Giacone, Franco (ed.), 2012b. *Langue et sens du Quart Livre*. Actes du colloque de Rome (novembre 2011), Paris, Garnier.
- Giannini, Gabriele, 2011. C.-r. de Maffia Scariati 2008, *Romania* 129, 235-246.
- Giannini, Gabriele, 2012. C.-r. de Zarker Morgan 2009, *Romania* 130, 505-507.
- Glessgen, Martin, 1996. *Die Falkenheilkunde des Moamin im Spiegel ihrer volgarizzamenti. Studien zur Romanica Arabica*, 2 vol., Tübingen, Niemeyer.
- Glessgen, Martin, 2006. «Les 'lieux d'écriture' et leur identification dans les documents lorrains du XIII<sup>e</sup> siècle», *Revue de linguistique romane* 70, 413-540.
- Glessgen, Martin, 2012. «Trajectoires et perspectives en scriptologie romane», *Medioevo romanzo* 36, 5-23.
- Glessgen, Martin / Thibault, André, 2005. «La 'régionalité linguistique' dans la Romania et en français», in: *ibid.* (ed.), *La lexicographie différentielle du français et le 'Dictionnaire des régionalismes de France'*. Actes du colloque en honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg (20-22 juin 2003), Strasbourg, PUS, III-xvii.
- Goose, André, 1960. «Les lapidaires attribués à Mandeville», *Les dialectes Belgo-romans* 17, 63-112.
- Goyens, Michèle, / De Leemans, Pieter / Smets, An, (ed.) 2008. *Science Translated. Latin and Vernacular Translations of Scientific Treatises in Medieval Europe*, Leuven, Leuven University Press.
- Guadagnini, Elisa (ed.), 2009. *La 'Rectorique de Cyceron' tradotta da Jean d'Antioche*, Pisa, Edizioni della Normale.
- Hasenohr, Geneviève, 1995. «Copistes italiens du <Lancelot>: le manuscrit fr. 354», in: *Lancelot-Lanzelet hier et aujourd'hui, Mélanges Micha*, Greifswald, Reineke, 219-226.
- Henry, Albert (ed.), 1956. *Les œuvres d'Adenet le Roi*, t. 3, *Les enfances Ogier*, Brugge, De Tempel.
- Holtus, Günter / Wunderli, Peter, 2005. *Franco-italien et épopée franco-italienne*, vol. 3, *Les épopées romanes*, t. 1/2, fasc. 10, *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, Winther.
- Holler, William M. (ed.), 1972. *Le livre de Sydrac, fontaine de toutes sciences*, Thèse, Chapel Hill N.C.
- Holtus, Günter, 1979. *Lexikalische Untersuchungen zur Interferenz: Die franko-italienische 'Entrée d'Espagne'*, Tübingen, Niemeyer.

- Holtus, Günter (ed.), 1985. *La versione franco-italiana della 'Bataille d'Aliscans'*, Tübingen, Niemeyer.
- Holtus, Günter, 1998. «Franko-Italienisch / Le franco-italien», in: *id.* Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, vol. 7, 705-756.
- Hope, Thomas E., 1971. *Lexical Borrowing in the Romance Languages. A Critical Study of Italianisms in French and of Gallicisms in Italian from 1100 to 1900*, 2 vol., Oxford, Blackwell.
- Hubschmid, Johannes, 1960. *Méditerranée substrate mit besonderer Berücksichtigung des Baskischen und der west-östlichen Sprachbeziehungen*, Bern, Francke.
- Improta, Andrea / Zinelli, Fabio, 2015. «Frammenti di una nuova Bibbia napoletana, con alcune riflessioni sul ms. fr. 688 della Bibliothèque nationale de France», in: Alfano *et al.* 2015, 81-106.
- Jal, Auguste, 1842. «Mémoire sur quelques documents génois relatifs aux deux croisades de Saint Louis et d'autres événements maritimes qui intéressent la France», Extrait des *Annales maritimes et coloniales, mai 1842*, Paris, Imprimerie royale.
- Joslin, Mary Coker (ed.), 1986. *The heard Word: A moralised History. The Genesis section of the Histoire ancienne in a text from Saint-Jean d'Acre*, University of Mississipi.
- Kahane, Henry et Renée, 1979-1986. *Graeca et romanica scripta selecta*, Amsterdam, Hakert.
- Kemna, Karl, 1901. *Der Begriff 'Schiff' im Französischen: Eine Lexikographische Untersuchung*, Marburg, J. A. Koch.
- Kinoshita, Sharon, 2010. «Worlding Medieval French», in: McDonald, Christie / Suleiman, Susan Rubin (ed.), *French Global. A New Approach to Literary History*, New York, Columbia University Press, 3-20.
- Klement, Katja, 2010. *Gottes Gastgeber: Die Ritter des Hospitals von Jerusalem. Die vatikanische Handschrift Vat. Lat. 4852*, Norderstedt.
- Kohler, Charles (ed.), 1913. *Philippe de Novare, Mémoires, 1218-1243*, Paris, Champion (CFMA 10).
- Kujawiński, Jakub, 2010. «Alla ricerca del contesto del volgarizzamento della *Historia Normannorum* di Amato di Montecassino: il manoscritto francese 688 della Bibliothèque Nationale de France», *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medioevo*, 112, 91-136.
- Lagomarsini, Claudio (ed.), 2014. *Les aventures des Bruns. Compilazione guironiana attribuibile a Rustichello da Pisa*, Firenze, Sismel.
- Landouzy, Louis / Pépin, Roger (ed.), 1911. *Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne, texte français du XIII<sup>e</sup> siècle publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque de l'Arsenal*. Préface de M. Antoine Thomas, Paris, Champion.
- Lecoy, Felix, 1974. C.r. de Limentani 1972, *Romania* 95, 427-428.
- Lee, Charmaine, 2015. «Letteratura franco-italiana nella Napoli angioina?», *Francigena* 1, 83-108 <<http://www.francigena-unipd.com/>>.
- Lefèvre, Sylvie, 2004. «*Salade et jambon*. Deux italianismes chez Antoine de La Sale ou petites histoires de langue et de bouche», in: Timelli, Maria Colombo / Galderisi, Claudio (ed.), «*Pour acquérir honneur et pris*». *Mélanges de moyen français offerts à Giuseppe Di Stefano*, Montréal, CERES, 539-548.
- Léonard, Monique / Mora, Francine (ed.), 2003. *Le roman de Tristan en prose (version du manuscrit fr. 757 de la Bibliothèque nationale de Paris)*, édition dirigée par Philippe Ménard, Paris, Champion, t. 4 (CFMA 144).

- Lepage, Yvan G. / Milat, Christian (ed.), 2008. « *Por s'onor croistre* »: *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Kunstmann*, Ottawa, David.
- Leersch, Eugen, 1925-1934. *Historische französische Syntax*, Leipzig, Reisland.
- Limentani, Alberto (ed.), 1972. *Martin da Canal, Les estoires de Venise*, Firenze, Olschki.
- Limentani, Alberto, 2000. 'L'entrée d'Espagne' e i signori d'Italia, Padova, Antenore.
- Limentani, Alberto, 1976. « Franco-veneto e latino », in: *Atti del XIV congresso internazionale di linguistica e filologia romanza, Napoli, 15-20 aprile 1974*, 2 vol., Amsterdam / Napoli, Benjamins / Macchiaroli, t. 2, 505-514 [Limentani 2000, 203-213].
- Macciocca, Gabriella, 2012. « Lingua della medicina del *Quart livre* », in: Giaccone 2012b, 83-93.
- Maffia Scariati, Irene (ed.), 2008. *A scuola con Ser Brunetto. Indagini sulla ricezione di Brunetto Latini dal Medioevo al Rinascimento*, Firenze, Sismel.
- Malkiel, Yakov, 1954-55. « Etymology and Historical Grammar », *Romance Philology* 8, 187-208.
- Malkiel, Yakov, 1975. C.-r. de Hope 1971, *Language* 51, 962-976.
- Marichal, Robert, 1956. « Le nom des vents chez Rabelais », *Études Rabelaisiennes* 1, 7-28.
- Marruncheddu, Sara, 2006. « Un trattato di falconeria in volgare: il *Moamin* franco-italiano », in: Librandi, Rita / Piro, Rosa (ed.), *Lo scaffale della biblioteca scientifica in volgare (secoli XIII-XIV)*. Atti del Convegno (Matera, 14-15 ottobre 2004), Firenze, SISMEL, 309-312.
- Marruncheddu, Sara, 2008. « La traduction française du *Moamin dans ses rapports avec la version latine de Theodore d'Antioche* », in: Goyens, Michèle, / De Leemans, Pieter / Smets, 297-310.
- Mazzucchi, Andrea 2001. « Le *fiche* di Vanni Fucci (*Inf.*, xxv 1-3). Il contributo dell'iconografia a una disputa recente », *Rivista di Studi Danteschi*, 1 / 2, 302-315.
- Ménager, Léon-Robert, 1960. *Amiratus-. L'émirat et les origines de Amirauté (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*. Paris, SEVPEN.
- Melani, Silvio (ed.), 1994. *Filippo da Novara. Guerra di Federico II in Oriente (1223-1242)*, Napoli, Liguori.
- Ménard, Philippe *et al.* (ed.), 2001-2009. *Marco Polo, Le deviselement du monde*, 6 vol., Genève, Droz.
- Ménard, Philippe 2008a. « Langues en contact chez Marco Polo. Les italianismes du vocabulaire de la mer dans la version française », in: Lepage / Milat 2008, 245-255.
- Ménard, Philippe, 2008b. « Aperçu sur le vocabulaire nautique du texte de Marco Polo », in: Connochie-Bourgne Chantal (ed.), *Mondes marins du Moyen-Âge*. Actes du 30<sup>e</sup> Colloque du CUERMA, 3, 4 et 5 mars 2005, Presses Universitaires de Provence, Sénéfiance, 317-327 <<http://books.openedition.org/pup/3851>>.
- Ménard, Philippe, 2012. « Deux nouveaux folios inédits d'un fragment franco-italien du *Devisement du monde* de Marco Polo », *Medioevo romanzo* 36, 241-280.
- Meneghetti, Maria Luisa, 2006. « Martin da Canal e la cultura veneziana del XIII secolo », *Medioevo romanzo* 30, 111-129.
- Meyer, Paul, 1876. « Un récit en vers français de la première croisade fondé sur Baudri de Bourgueil », *Romania* 5, 1-63.
- Meyer, Paul, 1904. *De la diffusion de la langue française en Italie*, Roma, Accademia dei Lincei.
- Minervini, Laura (ed.), 2000. *Cronaca del Templare di Tiro (1243-1314)*, Napoli, Liguori.
- Minervini, Laura, 2012. « Les emprunts arabes et grecs dans le lexique français d'Orient (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Revue de Linguistique Romane* 76, 99-197.



- Minervini, Laura, 2015. «Il francese a Napoli (1266-1421). Elementi per una storia linguistica», in: Alfano et al. 2015.
- Minervini, Laura, 2016. «Riflessioni sul lessico nel processo di copia dei manoscritti medievali», in: Floquet, Oreste (ed.), *Pour une philologie analytique: nouvelles approches à la micro-variancetxtuelle en domaine roman* (Rome, 12-13 décembre 2014), sous presse.
- Möhren, Frankwalt, 1977. «*Huon d'Auvergne / Ugo d'Alvernia*: Objet de la lexicographie française ou italienne?», *Medioevo Romanzo* 4, 312-325.
- Möhren, Frankwalt, 1999. «Kreuzzugvokabular: exotisches Dekor oder kulturelle Übernahme?», in: Bierbach, Mechthild / Gemmingen, Barbara von (ed.). *Kulturelle und sprachliche Entlehnung: die Assimilierung des Fremdes*, Bonn, Romanistischer Verlag, 103-118.
- Möhren, Frankwalt. 2005. «Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?», in: Glessgen / Thibault 2005, 99-113.
- Monfrin, Jacques, 1958. «Fragments de la *Chanson d'Aspremont* conservés en Italie», *Romania* 79, 237-252 et 376-409 [= *Id.*, *Études de Philologie romane*, Genève, Droz, 2001, 353-399]
- Monfrin, Jacques (ed.), 1995. *Joinville. Vie de saint Louis*, Paris, Garnier.
- Morgan, Margaret R. (ed.), 1982. *La Continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, Paris, Geuthner.
- Morin, Germain (ed.), 1958. Hieronymus, *Tractatus sive homiliae in psalmos. In Marci evangelium. Alia varia argumenta*, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum Series Latina, 78).
- Morlino, Luca, 2014. «Limiti e prospettive nello studio del lessico franco-italiano», *Giornale Italiano di Filologia*, 66, 245-265.
- Morlino, Luca, 2015. «Spunti per un riesame della costellazione letteraria franco-italiana», *Francigena* 1, 5-81 <www.francigena-unipd.com>.
- Mourin, Louis (ed.), 1955. «Les lapidaires attribués à Jean de Mandeville et à Jean à la Barbe», *Romanica Gandensia* 4, 159-191.
- Musarra, Antonio, 2015. *Genova e il mare nel Medioevo*, Bologna, Il Mulino.
- Nicolas, Jean (ed.), 1994. Anonimo Genovese, *Rime e ritmi latini*, Bologna, Commissione per i testi di lingua.
- Nobel, Pierre, 1979. *Étude du vocabulaire des documents en français des archives angevines de Naples (Règne de Charles 1<sup>er</sup>)*, Thèse, Strasbourg.
- Nobel, Pierre (ed.), 2006. *La Bible d'Acre. Genèse et Exode*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Palermo, Joseph (ed.), 1972. *Le roman d'Hector et Hercule. Chant épique en octosyllabes italofrançais*, Genève / Paris, Droz / Minard (TLF 190).
- Palmer, Barton R. (ed.), 1993. Guillaume de Machaut, *The Fountain of Love (La Fontaine Amoureuse) and Two Other Love Vision Poems*, New York / London, Garland.
- Palumbo, Giovanni, 2013. *La 'Chanson de Roland' in Italia nel Medioevo*, Roma, Salerno.
- Palumbo, Giovanni, 2015. «Charlemagne croquemort dans le *Roland rimé: les raisons d'un geste et l'étymologie d'un mot*», in: Marnette, Sophie / Levy, John F. / Zarker Morgan, Leslie (ed.), «*Si sai encore moult bon estoire, chançon moult bone et ancienne*». *Studies in the text and context of old french narrative in honour of Joseph J. Duggan*, Oxford, Society for the Study of Medieval Languages and Literature, 156-178.
- Paton, Lucy Allen, 1926. *Les Prophecies de Merlin, ms. 593 de la Bibliothèque municipale de Rennes*, 2 vol., MLA of America / London, Oxford U.P.

- Perugi, Maurizio. 2008. «La parleûre plus delitable: osservazioni sulla lingua del Tresor», in: Maffia Scariati 2008, 493-513.
- Pfister, Max. 2009. «Le bilinguisme de Brunet Latin: le *Livre du Trésor*», in: Kappler, Claire / Thiolier-Méjean, Suzanne (ed.), *Le plurilinguisme au Moyen Âge*, Paris, L'Harmattan, 203-216.
- Pignatelli, Cinzia, 2006. «Italianismes, provençalismes et autres régionalismes chez Jean d'Antioche traducteur des *Otia imperialia*», in: Galderisi, Claudio / Maurice, Jean (ed.), «*Qui tant savoit d'engin et d'art*»: *Mélanges de philologie médiévale offerts à Gabriel Bianciotto*, Poitiers, CESC, 367-77.
- Pignatelli, Cinzia / Gerner, Dominique (ed.), 2006. *Les traductions françaises des 'Otia imperialia' de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche et Jean de Vignay*. Édition de la troisième partie, Genève, Droz.
- Raynaud, Gaston, 1882, 1885. «Le miracle de Sardenai», *Romania* 11, 519-537; 14, 82-93.
- Reiffenberg (baron de), Frédéric (ed.), 1836-1838. *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, Bruxelles, Hayez.
- Renzi, Lorenzo, 1970. «Per la lingua dell'Entrée d'Espagne», *Cultura Neolatina* 30, 59-87.
- Richard, Jean (ed.), 1962. *Chypres sous les Lusignans. Documents chypriotes des Archives du Vatican (XIVe et XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Geuthner.
- Rochebouet, Anne, 2009. C.r. de Barbieri 2005, *Romania* 127, 237-251
- Rohlf, Gerhard, 1977<sup>2</sup>. *Nuovo dizionario dialettale della Calabria (con repertorio italo-calabro)*, Ravenna, Longo.
- Roncaglia, Aurelio, 1965. «La letteratura franco-veneta», in: Cecchi, Emilio / Sapegno, Natalino (ed.), *Storia della Letteratura Italiana*, vol. 2, *Il Trecento*, Milano, Garzanti, 743-782.
- Roques, Gilles, 1982. «Tradition et innovation dans le vocabulaire de Guillaume de Machaut», in: *Guillaume de Machaut, poète et compositeur*. Actes du colloque-table ronde de Reims (19-22 avril 1982), Paris, Klincksieck, 117-133.
- Roques, Gilles, 1990. C.-r. de Baldinger, Kurt, 1989. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, G. 6 (glotonie-glove), *Revue de Linguistique Romane* 54, 589-591.
- Roques, Gilles, 2006. C.-r. de Pignatelli / Gerner 2006, *Revue de Linguistique Romane* 70, 566-572.
- Roques, Gilles, 2009. C.-r. de Bianciotto, Gabriel, 2009. Richart de Fournival, *Le Bestiaire d'Amours et la Responce du Bestiaire*, *Revue de Linguistique Romane* 73, 592-600.
- Roques, Gilles, 2014. C.-r. de Marchal, Matthieu, 2013. *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil*, *Revue de Linguistique Romane* 78, 243-258.
- Roques, Gilles, 2015. C.-r. de Lachet, Claude, 2014 (ed.), *Sone de Nansay*, *Revue de Linguistique Romane* 79, 271-278.
- Roussineau, Gilles, 1995. C.r. de Berthelot 1992, *Zeitschrift für romanische Philologie* 1995, 288-292.
- Ruhe, Ernspteter (ed.), 2000. *Sydrac le philosophe. Le livre de la fontaine de toutes sciences*, Wiesbaden, Reichert.
- Ruini, Daniele, 2013. «Una redazione d'Outremer della *Conception Notre Dame* di Wace (ms. Tours, BM 927)?», *Medioevo romanzo* 37, 296-326.
- Sainéan, Lazare, 1922-1923. *La Langue de Rabelais*, Paris, de Boccard, 2 vol.

- Segre, Cesare, 1995. « La letteratura franco-veneta », in: Malato, Enrico (ed.), *Storia della letteratura italiana*, vol. 1, *Dalle Origini a Dante*, Roma, Salerno, 631-647.
- Södergård, Östen (ed.), 1980. *La Chirurgie de l'abbé Poutrel, texte picard de 1300 environ*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- Söderhjelm, Werner, 1894-1895. « Über Accentverschiebung in der dritten Person Pluralis im Altfranzösischen », *Öfversigt af Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar* 37, 62-92.
- Soutet, Olivier, 1992. *La concession dans la phrase complexe en français: des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz.
- Stammerjohann, Harro, 2008. *Dizionario di italianismi in francese, inglese, tedesco*, Firenze, Accademia della Crusca.
- Stammerjohann, Harro, 2013. *La lingua degli angeli: italianismo, italianismi e giudizi sulla lingua italiana*, Firenze, Accademia della Crusca.
- Stendardo, Guido (ed.), 1941. *Niccolò da Casola, La Guerra d'Attila*, 2 vol., Modena, STEM.
- Studer, Paul (ed.), 1913. *The Port Books of Southampton, or (Anglo-French) accounts of Robert Florys, water-bailiff and receiver of petty-customs, A. D. 1427-1430*, Southampton, South Record Society.
- Thomas, Antoine, 1910. « Notes étymologiques et lexicographiques. Nouvelle série », *Romania* 39, 184-267.
- Thomas, Antoine (ed.), 1913. *L'Entrée d'Espagne. Chanson de geste franco-italienne*, 2 vol., Paris, Didot (SATF).
- Thorp, Nigel R. (ed.), 1992. *La Chanson de Jérusalem*, Tuscaloosa / London, The University of Alabama Press (The Old French Crusade Cycle, 6).
- Tjerneld, Håkan (ed.), 1945. *Moamin et Ghatrif. Traités de fauconnerie et des chiens de chasse*, Stockholm / Paris, Fritze / Thiébaud.
- Tomasin, Lorenzo, 2010. « Sulla diffusione del lessico marinaresco italiano », *Studi Linguistici Italiani* 36, 263-292.
- Trotter, David, 2003. « *Oceano vox*: You never know where a ship comes from. On multilingualism and language-mixing in medieval Britain », in: Braunmüller, Kurt / Ferraresi, Gisella (ed.), *Aspects of Multilingualism in European Language History*, Amsterdam / Philadelphia, Benjamins (Hamburg Studies on Multilingualism, 2), 15-33.
- Trotter, David, 2005. « Diastratische und diaphasische Variation. Normierungstendenz und Unabhängigkeit in lothringischen Dokumenten des Mittelalters », in: Gärtner, Kurt / Holtus, Günter (ed.), *Überlieferungs- und Aneignungsprozesse im 13. und 14. Jahrhundert auf dem Gebiet der westmitteldeutschen und ostfranzösischen Urkunden- und Literatursprachen*, Trier, Kliomedica, 245-322.
- Trotter, David, 2006. « Contacts linguistiques à l'intérieur de la Romania: Langues romanes et français/occitan », in: Ernst, Gerhard et al., *Romanische Sprachgeschichte: Histoire linguistique de la Romania (HSK 23)*, De Gruyter, Berlin, vol. 2, 1776-1785.
- Varvaro, Alberto, 1981. *Lingua e storia in Sicilia*, Palermo, Sellerio.
- Varvaro, Alberto, 1973. « Problematica dei normannismi del siciliano », *Atti del Congresso internazionale di studi sulla Sicilia normanna (Palermo, 4-8 dicembre 1972)*, Palermo, Istituto di Storia medievale, 360-373.
- Vidos Benedict Eleutherius, 1939. *Storia delle parole marinaresche italiane passate in francese, contributo storico-linguistico all'espansione della lingua nautica italiana*, Firenze, Olschki (Biblioteca dell'« Archivum Romanicum », s. 2 Linguistica, 24).

- Vidos, Benedek Elemér, 1960. «Le bilinguisme et le mécanisme de l'emprunt», *Revue de Linguistique Romane* 24, 1-19.
- Vidos, Bendict Eleutherius, 1965. *Prestito, espansione e migrazione dei termini tecnici nelle lingue romanze e non romanze*, Firenze, Olschki.
- Vitale Brovarone, Alessandro, 2008a. «Traduire des mots et transporter des choses: quelques réflexions sur la littérature savante et l'expérience marchande dans la formation du lexique», in: Goyens, Michèle / De Leemans, Pieter / Smets, An 2008, 197-220.
- Vitale Brovarone, Alessandro, 2008b. «Un glossario ligure al *Tresor* di Brunetto Latini (Paris BnF, fr. 1113)», *Bollettino dell'Atlante Lessicale degli Antichi Volgari Italiani*, 1, 53-69.
- Vocabolario degli accademici della Crusca*, 1863-1923, 11 vol., Firenze, Cellini.
- Wienbeck, Erich / Hartnacke, Wilhelm / Rasch, Paul Goyens, Michèle / De Leemans, Pieter / Smets (ed.), 1903. *Aliscans. Kritischer Text*, Halle, Niemeyer.
- Williamson, Joan B. (ed.), 1993. *Philippe de Mézières. Le Livre de la vertu du sacrement de mariage*, Washington, The Catholic University of America Press.
- Wind, Bartina Harmina, 1928. *Les mots italiens introduits en français au XVI<sup>e</sup> siècle*, Deventer, Kluwer.
- Wunderli, Peter, 2006. *Das Franko-Italienische: eine literarische Mischsprache und ihre Charakteristika*, Paderborn, Schöningh.
- Wunderli, Peter (ed.), 1982-2007. *Raffaele da Verona, Aquilon de Bavière*, 3 vol., Tübingen, Niemeyer.
- Zarker Morgan, Leslie (ed.), 2009. *La Geste Francor. Edition of the Chansons de geste of MS. Marc. Fr. XIII (= 256)*, 2 vol., Tempe, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies.
- Zinelli, Fabio, 2007. «Sur les traces de l'atelier des chansonniers provençaux I K: le manuscrit de Vérone, Biblioteca Capitolare, DVIII et la tradition méditerranéenne du *Livres dou Tresor*», *Medioevo Romanzo*, 31, 7-69.
- Zinelli, Fabio, 2008. «Tradizione 'mediterranea' e tradizione italiana del *Livre dou Tresor*», in: Maffia Scariati 2008, 35-89.
- Zinelli, Fabio, 2012. «“je qui li livre escrive de letre en vulgal”: scrivere il francese a Napoli in età angioina», in: Alfano, Giancarlo / D'Urso, Teresa / Perriccioli Saggese, Alessandra (ed.), *Boccaccio angioino. materiali per la storia culturale di Napoli nel Trecento* (Santa Maria Capua Vetere - Napoli, 26-28 ottobre 2011), Bern *et al.*, Peter Lang, 149-173.
- Zinelli, Fabio, 2015. «I codici francesi di Genova e Pisa: elementi per la definizione di una *scripta*», *Medioevo romanzo* 39, 82-127.
- Zinelli, Fabio, 2016a. «The French of Outremer: beyond the Holy Land», in Morreale, Laura / Paul, Nicholas (ed.), *The French of Outremer: Communities and Communications in the Crusading Mediterranean* (New-York, Fordham University, March 29-30, 2014), sous presse.
- Zinelli, Fabio, 2016b, «Il francese di Martino da Canal», in: Babbi 2016 (sous presse).
- Zinelli, Fabio, 2016c, «Inside/Outside Grammar: the French of Italy between Structuralism and Trends of Exoticism», in: Burgwinkle, Bill *et al.* 2016 (sous presse).

## Le français régional en contexte latin après 1100<sup>1</sup>

Je commencerai par dire un mot concernant l'approche que j'ai choisie pour traiter ce sujet qui ne m'est pas particulièrement familier. Je suis parti de l'idée que l'on peut trouver des traces du français régional après 1100 non seulement en contexte vernaculaire, mais également dans des textes latins. On connaît bien l'influence que le latin médiéval a exercée sur la langue française. Nombreux sont les emprunts que l'on trouve en ancien français et qui sont dus au vocabulaire créé dans le latin du Moyen Âge. Mais quelle était l'influence que la langue vernaculaire pouvait avoir sur le latin de l'époque ? Et une telle influence était-elle imaginable pour des mots que l'on peut considérer, grâce à leur répartition dans les sources écrites, comme des régionalismes ?

Partant d'un recueil de chartes et de coutumes latines écrites en Picardie entre le 11<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle, ma contribution analysera le vocabulaire juridique contenu dans ces documents qui n'est pas issu du latin classique. On y trouve des mots pourvus d'un (autre) suffixe, des mots français déguisés en latin, d'autres pour lesquels il est difficile à trancher s'ils appartiennent au latin ou au français, enfin des mots dont l'origine reste obscure. Nous constatons qu'il y a apparemment un fonds lexical commun pour ce vocabulaire dans lequel peuvent puiser les deux langues.

Voyons rapidement un aperçu de l'influence que le moyen latin a eue sur le français de l'époque. Je pense notamment aux emprunts qui se trouvent en ancien français et qui ont été créés dans le vocabulaire du latin médiéval, comme *gulosité* "désir démesuré", emprunté au moyen latin GULOSITAS "gloutonnerie" qui est formé lui-même sur l'adjectif latin GULOSUS "glouton" (cf. DEAF G 976,28), ou comme fr. *interfuge* "moyen pour échapper à une situation", emprunté au moyen latin INTERFUGIUM de même sens, lui-même formé sur le verbe latin INTERFUGERE "prendre du subterfuge" (cf. DEAF I 346,31). Il y a aussi des mots empruntés au moyen latin dont la base était à l'origine non pas un mot latin, mais un mot d'une autre langue, comme,

---

<sup>1</sup> Dans cette version écrite, j'ai maintenu délibérément le caractère oral de ma contribution qui reprend, sous une forme quelque peu élargie, l'article «...*Y se fecundaron mutuamente*. Observaciones sobre las interferencias entre el latín medieval y el francés medieval», in: Maurilio Pérez González / Estrella Pérez Rodríguez (éds.), *Influencias léxicas de otras lenguas en el latín medieval*, Valladolid (Universidad de Valladolid) - León (Universidad de León) 2011, 299-317. – À comparer aussi l'article d'Hélène Carles, «La régionalité lexicale dans la Galloromania avant 1100», *ici* 99-110.

pour ne donner qu'un seul exemple, *jascoine* "poisson légendaire d'une taille gigantesque" – il s'agit du poisson qui dans la légende de saint Brendan est considéré par les marins comme une île –, qui est un terme emprunté au moyen latin JASCONIUS de même sens, formé lui-même sur l'irlandais IASK "poisson" avec le suffixe latin *-onius* (cf. DEAF J 188,30). Il y a aussi des mots français empruntés à un mot moyen latin qui, quant à lui, est formé sur un mot français, comme dans le cas de *installer* "établir (qn) dans une fonction" (attesté depuis 1337), emprunté au moyen latin INSTALLARE (attesté depuis le 12<sup>e</sup> siècle, LathamDict 1,1409; LexNed I 564), lui-même formé sur le moyen latin STALLUM, forme latinisée de l'ancien français *estal*, notamment dans le sens de "siège" (< abfrq. STAL, FEW 17,207b; DEAF I 314,26).

Avec ce dernier exemple nous entrons dans un champ qui regarde aussi la lexicographie du moyen latin, à savoir celui des emprunts de cette langue à l'ancien français. Et ici nous devons distinguer au moins deux types d'emprunts: d'un côté nous avons les emprunts à succès et d'une longue durée, comme dans le cas mentionné de *installare* qui ne continue à vivre non seulement en français sous la forme de *installer*, mais aussi en espagnol et en italien. Nous trouvons cette sorte d'emprunts surtout dans le domaine du vocabulaire savant, comme par exemple dans le vocabulaire juridique ou ecclésiastique. Dans ces cas-là, il paraît approprié de parler d'une véritable intégration. De l'autre côté nous avons les emprunts spontanés qui, tout à coup, surgissent isolément et qui disparaissent du jour au lendemain. On doit alors en prenant en considération leur caractère éphémère s'interroger sur leur valeur linguistique dans le cadre d'une situation de bilinguisme que l'on peut supposer pour le Moyen Âge. S'agit-il vraiment de mots lexicalisés ou seulement de formes idiosyncrasiques dont la vitalité est au moins discutable ?

Dans ce contexte, je voudrais rappeler l'idée célèbre de Humboldt qui avait dit qu'une langue peut faire un usage infini de moyens limités<sup>2</sup>. Quand on lit des textes écrits en moyen latin, on peut parfois avoir l'impression que les auteurs considéraient le latin qu'ils avaient à leur disposition comme trop limité et qu'ils éprouvaient le désir d'employer des mots de leur vie quotidienne qui étaient alors des mots de la langue vulgaire. On aura compris que cela vaut également de la même manière pour les emprunts français au moyen latin.

Regardons d'un peu de plus près quelques cas choisis dans la collection mentionnée de documents écrits au nord de la France du 11<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de 200 documents à caractère juridique qui ont été publiés en 1974 par l'historien Robert Fossier sous le titre *Chartes de coutume en Picardie, 11<sup>e</sup> – 13<sup>e</sup> siècle* (= FossierCh). La plus grande partie de ces textes est écrite en latin, quelques-uns aussi en français, mais ce sont les textes latins qui nous intéressent ici.

<sup>2</sup> «Denn sie (die Sprache) steht ganz eigentlich einem unendlichen und wahrhaft grenzenlosen Gebiete, dem Inbegriff alles Denkbaren gegenüber. Sie muss daher von endlichen Mitteln einen unendlichen Gebrauch machen, und vermag dies durch die Identität der Gedanken- und Spracheerzeugenden Kraft». (W. v. Humboldt, *Werke in fünf Bänden. Band III: Schriften zur Sprachphilosophie*, Stuttgart (Cotta'sche Buchhandlung) 1963, p. 477).

En lisant ces textes, mon attention a été attirée par les mots qui ne se trouvent pas tels quels en latin classique. Leurs différences s'expliquent de par des raisons diverses<sup>3</sup>. Et nous verrons que le rôle que jouent les régionalismes français est tout-à-fait remarquable. Il y a tout d'abord des mots qui ne sont qu'une simple variante du mot latin classique, comme le substantif féminin *cambiatio* f. "échange" qui est une variante de *cambitio*, ou les substantifs féminins *cocitra* et *colcitra* f. "paillasse" qui sont des variantes de *culcitra* de même sens. Ces variantes apparaissent, sans que l'on puisse trouver une influence quelconque du français. Ensuite, également loin d'une influence du français et sans correspondant dans cette langue, nous trouvons des mots formés en moyen latin avec un suffixe déjà productif en latin classique, comme par exemple *curiata* f. "service qui doit être fait à la cour seigneuriale" qui est formé sur *curia* "cour seigneuriale", ou *furnalia* f. "ce qui est cuit au four" qui est une formation avec le suffixe collectif *-alia*. Bien que ces mots n'aient pas l'air d'être des mots insolites et bien qu'ils se comprennent aisément, ils ne se trouvent pas dans la lexicographie du latin médiéval. À noter que ce sont des phénomènes que j'ai rencontrés lors de mon analyse, mais qui concernent plutôt le latiniste que le romaniste.

Je donne ici un seul exemple d'un mot latin qui se présente sous la forme qu'on connaît, en principe, aussi de l'ancien français, c'est *yverna* n.pl. "hiver" au lieu de *hiberna*. Ici on pourrait ajouter qu'il est également possible de considérer le mot comme un réemprunt au français.

Ensuite nous avons des mots bien connus en moyen latin qui sont d'origine germanique, comme *guerpire* "abandonner" ou *buscus* "forêt". Ce sont des mots qui ont tous des correspondants en ancien français, et comme ils sont attestés de bonne heure en latin, il est difficile, dans la plupart des cas, de savoir s'ils ont transité par le français ou s'ils viennent directement du mot germanique. Ceci me paraît plus clair et presque sûr dans le cas de *camba* f. "brasserie" qui, lui aussi, est bien attesté et qui vient du moyen néerlandais *cam*, *camb* "brasserie" (VerVer 3,1135), à travers le français *cambe* "id." (FEW 2<sup>1</sup>,111a). Et dans ce cas-là, nous avons affaire pour la première fois à un vrai régionalisme en contexte latin, puisque *cambe* est attesté presque exclusivement en Picardie et en Hainaut.

Nous avons plusieurs mots formés en moyen latin avec un suffixe collectif et qui sont attestés avec une terminaison francisante, comme *calceia* f. "voie chaussée" qui vient du lt. *via calceata*, mais où la forme semble être influencée par le français, toutefois sans trait régional. Il en est de même avec le mot *mesleia* "mêlée, bagarre", apparemment calque du fr. *meslee* duquel la forme est beaucoup plus proche que du latin *mislata* (cp. Stotz VI 57,8).

<sup>3</sup> Une typologie générale des vocables galloromans importés dans le latin médiéval est présentée dans Monique Goullet, «Les gallicismes du latin médiéval», in : André Thibault (éd.), *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique*, Paris (L'Harmattan) 2009, 17-44. Le groupement des mots analysés ici s'inspire de cette typologie.

Le groupe le plus grand des mots que j'ai analysés sont des mots français qui apparaissent déguisés en mot latin avec la seule substitution de la désinence. Et cela arrive, bien qu'il existe un mot latin prêt à l'emploi, comme dans le cas de *corveia*, *coreweia*, *corovveia* f. "service qui consiste dans le labourage des terres seigneuriales, mesuré par journée de travail" qui représente, une fois de plus sans trait régional, le français *corvee*, malgré le mot latin courant *corrogata* de même sens. Une forme intermédiaire se trouve dans la variante *currvata*.

Il en est de même avec *roagium* "péage levé sur les charriots et les charrettes" qui est un calque du fr. *roage*, sans trait régional, à côté de la forme courante en moyen latin qui est *rotaticus*. Ici, nous trouvons également une forme intermédiaire *rotagium*. Dans le même document nous trouvons aussi *stalagium* "droit perçu sur la marchandise étalée", calqué sans *e* prothétique sur le fr. *estalage* de même sens, qui remonte à l'ancien bas francique \**stal* "étal" et qui est attesté surtout en Picardie et en Champagne (FEW 17,207a). Et je termine le traitement de cet ensemble avec le verbe *ahanare* v.tr. "labourer" qui représente le verbe français *ahanner* "id." (et d'origine incertaine) et avec le substantif dérivé *ahanagium* n. "labourage", formé sur l'afr. *ahanage* "id." (1216-1328, FEW 24,242b \*AFANNARE), les deux attestés dans le Nord et le Nord-Est du domaine d'oil.

Les mots du groupe suivant sont tous d'origine germanique et ils sont formés avec un suffixe latin. On trouve par exemple *garantizare* v.tr. "protéger" avec la variante *guarandizare*, pris du fr. *garantir* (dep. 1100 environ, DEAF G 140,42) avec le suffixe *-izare* (Nyrop III § 443). A noter que le mot n'a pas de correspondant en français. Citons également le mot comportant deux suffixes *bolengarius* "boulangier", bien attesté en moyen latin. Il s'agit de la forme latinisée du fr. *boulenc*, lui-même du francique \**BOLLA* "petit pain" avec le suffixe français *-enc* qui est employé dans la formation de noms de métier, et *boulenc* est élargi du suffixe *-arius* (FEW 15<sup>1</sup>,176b), suffixe courant en latin pour former des noms de métier. Le dernier exemple de ce groupe est *fretengagium* "redevance consistant en cochons de lait" qui se trouve dans le même document. Ce mot *fretengagium* ne semble pas être attesté ailleurs, et pourtant je m'aventure à proposer cette définition, puisqu'il me semble assez sûr qu'il faut lire *frecengagium* (DC 3,612a en donne deux exemples de 1049 et de 1111). Et c'est une variante de *FRISKINGAGIUM* de même sens, attesté au 11<sup>e</sup> siècle (NiermeyerBu 595b) et formé sur le moyen latin *friskinga* "cochon de lait" ou "agnelet" (NiermeyerBu 595b), un mot qui est considéré comme dérivé du germanique, plus exactement de l'ancien haut-allemand *frisking* de même sens (Köbler 330b). En français, on trouve un *fres-sengage* "droit dû par les fermiers de la glandée, qu'on payait en porc frais et souvent en argent" seulement au 14<sup>e</sup> siècle (FEW 15<sup>2</sup>,180b).

Dans quelques documents il y a des mots français qui se trouvent dans le texte latin sans être signalés comme tels. En général, les mots de la langue vulgaire insérés dans un texte latin sont introduits par des formules du type 'gallice dicitur' ou 'vulgariter dicitur'. Dans nos exemples il n'y a rien de comparable, mais dans le cas de *rehauton* c'est l'article qui identifie le mot comme français, et il n'a donc pas d'intérêt



dans notre contexte<sup>4</sup>. L'exemple suivant se présente d'une façon un peu différente: *wachiez* "terrain marécageux" se trouve sans article dans le texte, rien n'indique alors qu'il s'agit d'un mot français, et néanmoins il en est ainsi. La forme est purement française, et DC en donne deux exemples, *waskie* respectivement *waschie*, avec article dans des documents latins. C'est le français *waschié* m. "terrain très humide", attesté deux fois dans des documents picards du 13<sup>e</sup> siècle (1247 et 4<sup>e</sup> quart du 13<sup>e</sup> siècle, DEAF G 346,33 sub *gaschier* < frq. \*WASKON). Ces deux derniers mots, *rehauton* et *waschié*, sont sans doute des mots français insérés dans un texte latin. Mais qu'en est-il dans le cas de *heuwa* f. "houe", attesté dans un document de 1174 [doc. 1174 FossierCh 22,48 *de sarculo quod appellatur heuwa*]? L'indication 'quod appellatur' fait penser à un mot de la langue vulgaire, mais la désinence *-a* n'est pas française. Et pourtant, ce n'est autre que l'ancien français *hoe* "houe" (< abfrq. \*HAUWA "id.", attesté depuis la 2<sup>e</sup> moitié du 12<sup>e</sup> siècle, DEAF H 524,8) avec une désinence latine. Et comme je n'en trouve pas d'autre exemple en moyen latin, je me demande si *heuwa* doit être considéré comme un mot français ou latin. Je suis enclin à compter *heuwa* parmi les emprunts spontanés dont j'ai parlé au début.

Il y a deux mots qui ont attiré mon attention parce qu'ils me paraissaient assez insolites et ils se sont relevés être des erreurs, des erreurs qu'avait déjà remarqué le fameux Dom Carpentier dans le DC: *gaustarius* "dépôt de vin" et *hanotus* "mesure de liquide". Le premier de ces mots se trouve dans DC 4,48a, pris du tome 7 des *Ordonnances des rois de France* où est publié le document, et on lit dans une note: «Perperam scriptum vel lectum pro *cantharius* aut *cantherius*, gallice *chantier*», donc "dépôt de vin". L'autre mot, *hanotus*, se trouve dans le même document, et DC 4,176b le donne sous *HAVOTUS* comme seul exemple au sens de "mesure pour des liquides", pris, lui aussi, du tome 7 des *Ordonnances des rois de France* avec la note: «Ubi perperam editum *hanotum*».

Avec ceci j'arrive à la fin de mon aperçu de ces quelques mots latins à provenance non-latine. Nous avons vu différents types d'emprunt, des calques, des formations de mot connues et insolites, et nous avons une moisson assez riche en partant de quelques documents qui n'ont rien de spectaculaire. L'intégration d'un mot français dans un document latin, sous quelque forme que ce soit, s'est réalisée dans 21 cas en partant d'un mot qui fait partie du français 'général'. Mais nous avons également quatorze cas, où ce sont des mots provenant à l'origine de Picardie et qui se sont glissés dans les documents latins écrits justement de cette région.

Au début de mon exposé, j'ai posé la question du caractère lexicalisé d'un mot latin issu d'un contexte français. En lisant ces textes, je me suis demandé à plusieurs reprises comment il faudrait comprendre la notion de bilinguisme de cette époque. Il semble que dans le domaine du vocabulaire juridique – et aussi dans d'autres – il existe un fonds certain de mots français qui, sans difficulté, peut se matérialiser dans

<sup>4</sup> doc. 1194-95 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 38,20 *In granchia sua mittet ecclesia tritores suos quot et ad quale forum voluerit; stramen vero, paleam, le rehauton (première att. en français, cf. DEAF H 296,4) quod flagello et vanno excuti non poterit, Rad[ulfus] habebit.*

un texte latin. Une bonne partie des mots mentionnés ici fait partie de ce fonds et est à la disposition des deux langues. Et ceci vaut aussi bien pour les mots qui font partie du français ‘général’ que pour ceux qu’on est en droit de compter parmi les régionalismes.

Thomas STÄDTLER

Inventaire lexicologique<sup>5</sup>**ahanagium** n. “labourage”

doc. 1219 FossierCh 97,29 ...*et quicumque solverit domino pro terra sua vel pro ahanagio suo sex solidos*; 229.

- DC 1,151a sub AHANARE: doc. Walincourt 1224; NiermeyerBu 41a: Ø; LathamDict 1,55c: Ø; MltWb 1,414: Ø.
- Cp. fr. *ahanage* “labourage” (1216 – 1328, FEW 24,242b \*AFANNARE), Nord et Nord-Est du domaine d’oïl.

**ahanare** v.tr. “labourer”

doc. 1219 FossierCh 97,12; 13 ...*et ad illas XII mencaldatas terre ahanate ponere potest tot equos voluerit pro sex solidis prescriptis*; 14; etc.

- DC 1,150c: doc. Arras 1245; NiermeyerBu 41a: Ø; LathamDict 1,55c: Ø; MltWb 1,414: Ø.
- Cp. fr. *ahan(n)er* v.a. “labourer, cultiver” (MonGuill – Stoer 1628, FEW 24,242a \*AFANNARE), Nord et Nord-Est du domaine d’oïl.

**boistellata** f. “mesure agraire correspondant à la surface de terre pouvant être ensemencée avec un boisseau de grains”

doc. 1219 FossierCh 97,80 *Item burgensis potest in terram domini quam ahanat solo equo seminare unam boistellatam terre de veccis, si voluerit, et boistellata illa debet continere duas mensuras...*

- DC 1,690a sub BOICELLATA: doc. Paris 1405; NiermeyerBu 134a Bois-: Ø; 146a Bust-: Ø; LathamDict 1,205a: Ø; MltWb 1,1511: Ø.
- Cp. fr. *boisselee* “contenance d’un boisseau, espace de terre qu’on peut ensemencer avec un boisseau de blé” (1295 – 1458, GdfC 8,336b; FEW 1,454b \*BOSTIA, sans traits régionaux notables).

**bolengarius** m. “boulangier”

doc. 1179-80 FossierCh 27,17 ...*exceptis iii<sup>or</sup>, videlicet fabro, bolengario, canbario et carnifice*; doc. 1212 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 76,208.

- Bien attesté (DC 1,692a; NiermeyerBu 134a; LathamDict 1,205b; MltWb 1,1511).
- Forme latinisée du fr. *boulenc* (frq. \**bolla* “petit pain” + suffixe *-enc* employé pour former des noms de métier) avec le suffixe *-arius* employé également pour former des noms de métier (FEW 15<sup>1</sup>,176b \*BOLLA sans traits régionaux notables).

<sup>5</sup> L’attribution d’un caractère régional ou non-régional à un mot est basée sur les matériaux du fichier électronique du DEAF. Il va de soi que ces attributions sont d’une valeur approximative.

**buffa** f. “gifle”

doc. 1162 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 15,32 *alicui buffam dare*.

- DC 1,769c: doc. Paris 1273; NiermeyerBu 142b: Ø; LathamDict 1,222a: Ø; MltWb 1,1604: Ø.
- Forme latinisée de fr. *buffe* “gifle” (dep. ca.1180, PercB 1267; 2867; 2896; etc.), ad FEW 1,596b sous BUFF-, PUFF- onomatopée pour désigner le souffle; sans traits régionaux notables.

**buscus** m. “forêt”

doc. 1179-80 FossierCh 27,31 *Preterea sciendum est quod nemus de Greinon remanet ad communem usum Fractemole, et medium Buscaille et buscus* Hisdeart.

- Bien attesté (DC 1,712a BOSCUS; 791c BUSCHUS; NiermeyerBu 135b: à partir de 837; Latham-Dict 1,209b BOSCUS; MltWb 1,1545 BOSCUS).
- Cp. fr. *bosc*, attesté à partir de ca.1180 (< germ. \*BOSK- “buisson”, FEW 15<sup>1</sup>,192b), surtout en Hainaut et en Normandie.

**calceia** f. “voie chaussée”

doc. 1173 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 20,20; 21; doc. 1175-76 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 23,5; doc. 1225 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 113,35; doc. 1256 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 159,9 *...ad managium juxta calceiam qua itur a Ponte Remigii ad Dun*; etc.etc.

- Bien attesté (DC 2,23b; NiermeyerBu 151b: à partir de 819; LathamDict 1,242a CALCETA).
- Du lt. *via calceata*, mais la forme paraît être influencée par le fr. *chauciee* “id.” (dep. ca.1170, TL 2,322), sans traits régionaux notables.

**camba** f. “brasserie”

doc. mil. 12<sup>e</sup> s. FossierCh 10,30; doc. 1174 FossierCh 22,40; doc. 1176-77 (copie 13<sup>e</sup> s.) Fossier 24,109 *Si comes per totum comitatum suum bannum generalem super vini vendicione et brassandi prohibitione, et monete sue adfirmatione imposuerit, idem bannus debet in villa precepto prepositi ecclesie, una tamen cambarum in usus ecclesie si expedierit retenta, firmiter observari*.

- Bien attesté (DC 2,39a; NiermeyerBu 155a; MltWb 2,102; LathamDict 1,247b).
- Du mnéerl. *cam*, *camb* “brasserie” (VerVer 3,1135), à travers le français *cambe* “id.”, attesté de 1145 à 1428 (FEW 2<sup>1</sup>,111a et 16,298b CAMB), surtout en Picardie et en Hainaut.

**campagium** n. “droit sur la bière”

doc. 1201 ou 1202 FossierCh 53,18 *Recognovit etiam quod ecclesia Sancti Vedasti de omnibus super terram Sancti Vedasti in eadem villa manentibus habet furnagia, hostagia, foragia, cambagia, stalagia, thelonea...*

- DC 2,39a: 1141-1466; NiermeyerBu 155a; LathamDict 1,2447b: une att. de 1180; MltWb 2,103: une att. 2<sup>e</sup>m. 11<sup>e</sup> s.

- Du fr. *campage* “id.”, attesté du 13<sup>e</sup> s. à Rich 1759 (FEW 2<sup>1</sup>,111a et 16,298b mnéer. CAMB), presque exclusivement en Picardie.

***cambarius, canbarius*** m. “brasseur”

doc. 1179-80 FossierCh 27,17 ...*exceptis iii<sup>or</sup>, videlicet fabro, bolengario, canbario et carnifice*; doc. 1236 (copie 1373) FossierCh 132,211 *cambarius*.

- DC 2,39c sub CAMBA: doc. s.l. s.d.; doc. Paris 1522; MltWb 2,103: trois att. de 1091/92, 1196 et 1281; NiermeyerBu 155a.
- Cp. fr. *cambier* “brasseur”, attesté du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> s. (FEW 2<sup>1</sup>,111a et 16,298b CAMB) en Picardie et en Hainaut.

***cambiatio*** f. “échange”

doc. 1190-91 FossierCh 31,3 ...*notum facio futuris et presentibus cambiationem que facta est inter me et monachos...*

- DC 2,41c sub CAMBIARE: doc.1151; MltWb 2,103: doc. 1079/80.
- Variante de *cambiio*, bien attestée (NiermeyerBu 155b; LathamDict 1,247c), sans influence du français.

***carratura*** f. “charge d’une charrette”

doc. 1154-71 FossierCh 17,7 *Hospites vero supradicti singulis annis mihi persolvent de carruca xii denarios pro carratura vini*.

- DC 2,185b: Ø; NiermeyerBu 194a: Ø; DC 2,185b: Ø; LathamDict 1,287b: Ø; cp. *carratula* de même sens, attesté ca. 1165 (MltWb 2,309).
- Formé sur *carrata* “id.” avec le suffixe *-ura*, sans influence du français.

***carrucata*** f. “mesure de terre que peut labourer une charrue en un temps défini”

doc. 1172 FossierCh 18,10 *quarrucata*; doc. 1174 FossierCh 22,22; 47; 48; passim.

- Bien attesté (DC 2,191b; NiermeyerBu 195b; MltWb 2,312; LathamDict 1,290a).
- Dérivé de *carruca* “charrue à roues”. Cp. achamp. *charruee* “terre pour le service de laquelle une charrue suffit, 12 arpents”, apic. *carruee*, norm. “quantité de terre qu’on peut labourer en un jour avec une charrue”, etc. (FEW 2<sup>1</sup>,425b CARRŪCA).

***chevauqua*** f. “service (militaire) à cheval”

doc. 1243 (copie 17<sup>e</sup> s.) FossierCh 144,41 *Item diximus ordinando quod dictus dominus de Bousies homines de Fontanis in exercitum vel chevauquam pro se et amicis suis et domino terrae a quo tenet id quod habet in dicta villa ...*

- Mot inconnu de la lexicographie du moyen latin. DC 2,6a CABALLUS connaît des formes comme *cavalga*, *chevalcheia*, *chevauchia*, etc. avec le même sens.

- Du fr. *chevauchee* “id.” (FEW 2<sup>1</sup>,6b), correspond à *caballicata* “id.” (NiermeyerBu 149a; LathamDict 1,233a; MltWb 2,2). Concentration des att. de *chevauchee* en Picardie et en Hainaut, mais le mot est attesté un peu partout.

***cocitra, colcitra*** f. “paillasse”

doc. 1219 FossierCh 97,54; 55 *Preterea, sciendum est quod si dominus in villa venerit et cocitris indigerit, eas debet habere, singulam colcitram pro duobus denariis, si extra domum delata fuerit.*

- Variantes de *cucitra, culcita, culcitra* et sim. “id.”, bien attesté (DC 2,647b; NiermeyerBu 374a; LathamDict 1,528c; MltWb 2,2069), sans influence du français.

***corveia, coreweia, corovveia*** f. “service qui consiste dans le labourage des terres de la réserve seigneuriale, mesuré par journée de travail”

doc. 1148 (copie fin 17<sup>e</sup> s.) FossierCh 9,17 *in unoquoque anno debet habere comes ter coreweias ad gascheras, ad remociones, ad avenas, exceptis vavassoribus nisi forte arent terram que debeat*; doc. mil. 12<sup>e</sup> s., FossierCh 10,34; 10,39; doc. 1172 FossierCh 18,10; etc.; doc. 1219 FossierCh 98,29; *corveia* doc. 1164-69 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 16,18; doc. 1266 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 167,43; 44; 45; etc.

- DC 2,590a sub *CORVATA*: trois doc. 1187-1257; NiermeyerBu 363a (dep. Capitulare de villis); LathamDict 1,505b *CORVEA*; MltWb 2,1935 \**CORROGATA*.
- Cp. *currvata* doc. 1219 FossierCh 97,39. Du fr. *corvee* “id.”, attesté à partir du 12<sup>e</sup> s. (FEW 2<sup>2</sup>,1226b *CORROGATA*), sans traits régionaux notables.

***cottarius*** m. “celui qui relève d’une coterie”

doc. 1225 (copie 13<sup>e</sup> s.), FossierCh 113,95 *Et si plures essent hospites in dictis quatuor curtillis quam predicti quatuor hospites ecclesie Corbeiensis (Corbie) in sanguine, iusticiis, censibus et omnibus aliis, sicut alii cottarii, obnoxii remanebunt, preterquam de hoc quod debent ire ad furnum dicti Johannis.*

- Bien attesté (DC 2,596c sub *COTA* 2; MltWb 2,1965; LathamDict 1,508a).
- De l’abfrq. \**KOT* “cabane”, à travers *cotier* “relatif à un héritage chargé d’une redevance roturière” (dep. 1283, FEW 16,345b), attesté en Picardie et en Flandre.

***curiata*** f. “service qui doit être fait à la cour seigneuriale”

doc. 1193-94 FossierCh 34,10 *A posterorum igitur notitiam volumus pervenire quatinus in villa de Aisna (= Esne) perpetuo tenendum constituimus quod, si quis in eadem villa mansum vel terram tenuerit, sex curiatas per annum a festo beati Remigii (15 janvier) usque ad festum beati Johannis Baptiste (24 juin), quando-cumque dominus voluerit, solvere tenebitur, ita quod si manu operarius sit, opere manuum solvet, et si equum habeat, cum equo solvet.*

- Mot formé sur *curia* qui ne se trouve pas dans la lexicographie du moyen latin. Sans influence du français.

***curtillus* m., *curtillum* n.** “emplacement urbain, bâti ou non”

doc. 1225 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 113,31 *curtillum autem juxta gardinum dicti Johannis non est ipsius Johannis, nec in eo aliquid clamat, sed remanet ecclesie memorate*; doc. 1266 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 167,33 *...inter curtillos ville predictae et vivarium de Catheu.*

- Dérivé de *cortilis* qui n'est pas attesté dans la lexicographie du moyen latin.
- P.-ê. avec influence de fr. *cortil* “cour, basse-cour” (dep. 2<sup>e</sup> m. 12<sup>e</sup> s., FEW 2<sup>e</sup>,853b; TL 2,918), sans traits régionaux notables.

***emenda* f.** “réparation, amende”

doc. 1224 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 110,20 *Si aliquem invenero hominem scidentem in nemore meo, sive in haya sive in alneto, de illo habebō pro emenda duos solidos et sex denarios tantum*; doc. 1228 ou 1229 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 123,19 *...homo meus de sanguine facto persolvēt ipsis fratribus duos solidos et sex denarios pro emenda.*

- Bien attesté (DC 3,255a; MltWb 3,1219; NiermeyerBu 488a).
- Calque du fr. *amende* (déverbal de *amender* < lt. EMENDARE), attesté dep. ca.1170 (FEW 3,217b; TLF), sans traits régionaux notables.

***eschartare* v.** “défricher, gagner à la culture”

doc. 1257 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 164,26 *Notandum est quod neutra pars nostrum ponere poterit aliquas pecudes in dicto nemore depascandas, nec eschartare dictum nemus, nec effodere nec vastare...*

- DC 3,300a: doc. Ponthieu 1219; NiermeyerBu 500b: Ø.
- Calque du fr. *essarter* “défricher” (dep. ca.1170, TL 3,1292; FEW 3,318a), attesté surtout en Picardie et en Champagne; cp. mlt. *exsartare* “id.” (DC 3,340b sub EXARTUS; NiermeyerBu 524b; MltWb 3,1682; LathamDict 1,864a).

***estraierum* n.** “bien abandonné”

doc. 1219 FossierCh 98,28 *si vero [homo] absque licentia a villa discesserit, totum estraierum est domini.*

- Calque du fr. *estraier* “bien abandonné”, lui-même attesté seulement à partir de 1237 (Gdf 3,636c), surtout en Picardie et en Champagne.
- Du lt.tard. *strata* “rue” (FEW 12,291b); ne se trouve pas dans la lexicographie du latin médiéval, mais cp. mlt. *estragerium* dans un doc. 1189 (DC 3,323c sub ESTRAJERIAE); *estraeria* n.pl. ou f.sg. (NiermeyerBu 502: 13<sup>e</sup> s.).

**forragium** n. “fourrage pour les chevaux”

doc. 1174 FossierCh 22,41 *foragium*; doc. 1194-95 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 38,20 *In granchia sua mittet ecclesia tritores suos quot et ad quale forum voluerit; stramen vero, paleam, le rehauton (première att. en français, cf. DEAF H 296,4) quod flagello et vanno excuti non poterit, Rad[ulfus] habebit; similiter terciam partem vicie, si trita non fuerit; si trita fuerit, totum forragium excepto forragine ducentarum garbarum frumenti quod habebit ecclesia*; doc. 1201 ou 1202 FossierCh 53,18 *Recognovit etiam quod ecclesia Sancti Vedasti de omnibus super terram Sancti Vedasti in eadem villa manentibus habet furnagia, hostagia, foragia, cambagia, stalagia, thelonea...*; doc. 1224 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 110,66 *foragium*; etc.etc.

- Bien attesté (DC 2,170b sub CARIO; NiermeyerBu 574a sub FODERAGIUM; LathamDict 1,975b).
- Calque du fr. *forrage* “id.” (< abfrq. \*FODAR “fourrage” FEW 3,660a), sans traits régionaux notables.

**forrago** f. “fourrage pour les chevaux”

doc. 1194-95 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 38,20 *In granchia sua mittet ecclesia tritores suos quot et ad quale forum voluerit; stramen vero, paleam, le rehauton quod flagello et vanno excuti non poterit, Rad[ulfus] habebit; similiter terciam partem vicie, si trita non fuerit; si trita fuerit, totum forragium excepto forragine ducentarum garbarum frumenti quod habebit ecclesia*.

- Bien attesté (DC 3,570c; NiermeyerBu 585b [FORRAGO = FARRAGO, mais ce dernier n’est pas dans le dictionnaire]; LathamDict 1,975b).
- Calque du fr. *forrage* “id.” (< abfrq. \*FODAR “fourrage” FEW 3,660b), sans traits régionaux notables.

**fretengagium** n. “redevance consistant en cochons de lait”

doc. 1194-95 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 38,20 *In granchia sua mittet ecclesia tritores suos quot et ad quale forum voluerit; stramen vero, paleam, le rehauton quod flagello et vanno excuti non poterit, Rad[ulfus] habebit; similiter terciam partem vicie), si trita non fuerit; si trita fuerit, totum forragium excepto forragine ducentarum garbarum frumenti quod habebit ecclesia, decem solidis quos pro fretengagio debebat eidem Radulfo relaxatis*.

- Prob. à lire *frecengagium*. DC 3,612a: att. de *frisengagium* et de *frescengagium* de 1049 à 1111. Il semble s’agir d’une variante de *friskingagium* de même sens, attesté au 11<sup>e</sup> siècle (NiermeyerBu 595b) et formé sur le mlt. *friskinga* “cochon de lait” ou “agnelet” (NiermeyerBu 595b), qui vient du germanique, cp. aha. *frisking* de même sens (Köbler 330b).
- En fr., on trouve *fressengage* “droit dû par les fermiers de la glandée, qu’on payait en porc frais et souvent en argent” seulement au 14<sup>e</sup> siècle et surtout en Picardie (FEW 15<sup>2</sup>,180b *friskinga*).



**fueia** f. “corvée exigée par un seigneur sur chaque feu et maison de ses sujets”

doc. 1179-80 FossierCh 27,49 ...*excepto quod a fueia et corveia liberi sunt*; doc. 1247 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 147,147 ...*unaqueque carruca debet habere quatuor panes et queque carruca debet adducere ad Natale unam foeyam, et rammiculi arborum debent eis remanere.*

- Cp. mlt. *foagium*, *focagium* “redevance qui se payait par feu ou ménage”, bien attesté (DC 3,529b; NiermeyerBu 573b; LathamDict 1,1020b [*fuagium*]).
- Cp. fr. *foiee* “corvée exigée de chaque ménage”, *fouage* “droit dû au seigneur pour chaque famille” (13. jh. – Revolution).

**furnagium** n. “redevance pour la cuisson au four seigneurial”

doc. 1201 ou 1202 FossierCh 53,17 *Recognovit etiam quod ecclesia Sancti Vedasti de omnibus super terram Sancti Vedasti in eadem villa manentibus habet furnagia, hostagia, foragia, cambagia, stalagia, thelonea...*

- DC 3,635a: att. de 1186 à 1275; NiermeyerBu 599b: Ø; Latham-Dict 1,987b.
- Calque du fr. *fornage* “droit dû au seigneur du four banal ou au fournier pour le pain qu'on y cuisait”, attesté dep. 1231 avec note de von Wartburg: «In wirklichkeit älter. Das entsprechende mlt. *furnagium* ist schon im 11. jh. belegt.» (FEW 3,903a FURNUS). Sans traits régionaux notables.

**furnalia** f. “ce qui est cuit au four” ou “bois nécessaire pour une fournée”

doc. 1219 FossierCh 97,185 *Item omnes furnarii priusquam intrent in furnum ad serviendum ville jurabunt quos ipsi furnatas juste associabunt et pastam et furnaliam similiter pro posse suo et secundum sensum eorum juste et rationabiliter capient*; doc. 1236 (copie 1373) FossierCh 132,183.

- Formé sur *furnus* avec le suffixe collectif *-alia*; n'est pas dans la lexicographie du moyen latin.
- Cp. *fournailles* “bois nécessaire pour une fournée” dans un doc. 1293 (copie 16<sup>e</sup> s.) dans KurthSHub 412<sup>6</sup>.

**gaitagium** n. “impôt pour la garde d'une ville”

doc. 1247 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 147,109 *Nullus laicus potest manere in villa qui non debeat gaitagium.*

- NiermeyerBu 1456a WACTATICUM: un exemple mil. 11<sup>e</sup> siècle. Notre exemple se trouve dans DC 4,11b, pris du tome 7 des *Ordonnances des rois de France* où est publié le document; avec renvoi à *wactae* (DC 8,399b), où se trouvent d'autres att. de 1070 au 13<sup>e</sup> siècle.
- Cp. fr. *waitage* “id.” DEAF G 65,29, attesté en 1265, 1287 et 1289 en Flandre et en Wallonie. Dérivé du fr. *gaitier* < abfrq. \*WAHTON.

<sup>6</sup> Je remercie Gilles Roques qui a bien voulu me communiquer ses remarques sagaces concernant les articles *boistellata*, *carrucata*, *fueia* et *furnalia*.

**garandia**: *warandia* f. “engagement de celui qui se porte garant de qch.”

doc. 1174 FossierCh 22,28 *De singulis molendinis, fratres vi denarios habebunt et, sub hoc censu, in warandia fratrum erunt*; doc. 1219 FossierCh 97,72 *Item si famulus domini aliquem invenerit hujusmodi portantem onus de terra domini resecatum, nisi ille warandiam habuerit, dictum onus amitet, et domino pro forefacto quinque solidos componet.*

- Bien attesté (DC 4,26a; NiermeyerBu 1465b WARANDIA).
- Du fr. *garantie* “id.” (< abrfrq. \*WARJAN “désigner qch. comme vraie”), attesté dep. fin 11<sup>e</sup> siècle sans traits régionaux notables (DEAF G 142,22 avec plusieurs formes latinisées).

**garandire** v.tr. “assurer (qch.) sous sa responsabilité”

doc. 1213 FossierCh 80,38 *sepeditus A[mandus] et uxor ipsius ac filius eorumdem, fide interposita, promiserunt fideliter ac firmiter observare, nichilominus promittentes quod decimam garandibunt ecclesie bona fide, contra omnes qui eam voluerint super hoc molestare*; 42; doc. 1256 (copie 14<sup>e</sup> s.), FossierCh 159,11; 18; doc. 1257 (copie 14<sup>e</sup> s.) 164,41.

- DC 4,26b sub GARANDIA: doc. 1259 et doc.1270; 4,37a GARRANDIRE: doc. Flandre 1200; LathamDict 1,1049c: renvoi à WARAN.
- Du fr. *garantir* “id.”, dérivé de *garant* “personne qui certifie la vérité de qch.” (< abrfrq. \*WARJAN “désigner qch. comme vraie”), attesté dep. ca.1100 sans traits régionaux notables (DEAF G 140,42 avec plusieurs formes latinisées).

**garantizare** v.tr. “protéger”

doc. 1201 ou 1202 FossierCh 53,146 *guarandizare*; doc. 1223 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 106,26 *predictam ecclesiam garantizare*; doc. 1253 (copie 14<sup>e</sup> s.), FossierCh 156,18; etc.etc.

- DC 4,26b sub GARANDIA: trois doc. de 1259 à 1273; NiermeyerBu 1466a WARANTIZARE; LathamDict 1,1049c: renvoi à WARAN.
- De la même famille que le précédent, formé avec le suffixe *-izare* (Nyrop III § 443). Sans correspondant en français.

**gaschera** f. “état d’une terre labourable qu’on laisse temporairement reposer”

doc. 1148 (copie fin 17<sup>e</sup> s.) FossierCh 9,17 *in unoquoque anno debet habere comes ter coreweias ad gascheras, ad remociones, ad avenas, exceptis vavassoribus nisi forte arent terram que debeat*; doc. mil. 12<sup>e</sup> s. FossierCh 10,34; doc. 1247 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 147,145.

- DC 4,39b GASCARIA: doc. Beauvais 1193; doc. Amiens s.d.; 4,281a JASCHERIA: doc. Saint-Denis 1218; BambeckBoden p.93: doc. Compiègne ca.1172; NiermeyerBu 605b: renvoi à DC.
- Du fr. *jaschiere* “id.”, attesté dep. fin 12<sup>e</sup> siècle et d’origine incertaine (DEAF J 183,27). «*Jaschiere* est attesté du N.-O. (aussi agn.) jusqu’au N.-E. Et s’étend vers le sud jusqu’à l’Orléanais... Les données mlt. reculent la première date, mais ne modifient pas l’extension régionale» (ib. 184,8).

**gasta** f. “terrain non cultivé”

doc. 1247 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 147,106 *Si burgensis habe(a)t plures mensuras et reliquerit unam vel plures gastas, dominus potest cogere eum et eam vel eas edificet.*

- Formé sur le français *gast* “terrain désert, sauvage, inhabité”, attesté de ca.1140 à 1530 sans traits régionaux notables (DEAF G 357,3); n’est pas dans la lexicographie du moyen latin.

**gaustarius** m. “dépôt de vin”

doc. 1247 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 147,78 *Dominus habet vinum ad precium quanti custat burgensi super gaustarios, et habet credicionem suam usque in recessu suo de villa*; 83.

- Exemple qui se trouve dans DC 4,48a, pris du tome 7 des *Ordonnances des rois de France* où est publié le document: «Perperam scriptum vel lectum pro *cantharius* aut *cantherius*, gallice *chantier*».

**guerpire / werpire** v.tr. “abandonner, laisser”

doc. 1153/54 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 13,24; doc. 1194-95 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 38,12; doc. 1248 FossierCh 150,6 *werpire*.

- Bien attesté (DC 4,128b; NiermeyerBu 1472 WERPIRE: à partir de 723; LathamDict 2,3735 WERPIRE: doc. 1088, 1157 et 1289).
- Cp. fr. *guerpir* “abandonner, laisser” (< abfrq. \*WERPJAN), attesté de ca.1000 à Oud 1660 sans traits régionaux notables (DEAF G 1564,39).

**hanotus** m. “sorte de mesure pour des liquides”

doc. 1247 (copie 14 s.) FossierCh 147,84 *Dominus habet hanotum cervisie pro uno obolo minus quam venditur per villam.*

- DC 4,176b sub HAVOTUS donne notre exemple comme le seul avec le sens de “mesure pour des liquides”, pris du tome 7 des *Ordonnances des rois de France* où est publié le document. Avec note: «Ubi perperam editum *hanotum*».
- Calque du fr. *havot* “sorte de mesure de capacité en usage en Flandre et en Hainaut” (< germ. \*HAVEN “pot”), attesté ca.1200 – 1771 en Picardie, en Flandre et en Hainaut (DEAF H 305,7).

**haya** f. “terrain clos par une haie”

doc. 1224 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 110,20 *Si aliquem invenero hominem scidentem in nemore meo, sive in haya sive in alneto, de illo habebopro emenda duos solidos et sex denarios tantum.*

- Bien attesté (DC 4,156c sub HAGA; NiermeyerBu 626a HAGA; LathamDict 1,1130a HAGA).
- Calque du fr. *haie* “haie” (< abfrq. \*HAGJA “id.”), attesté dep. la 1<sup>e</sup>m. 12<sup>e</sup> s. sans traits régionaux notables (DEAF H 28,16).

**heuwa** f. “houe”

doc. 1174 FossierCh 22,48 *de sarculo quod appellatur heuwa*.

- Calque de français *hoe* “id.” (< abfrq. \*HAUWA “id.”), attesté dep. la 2<sup>e</sup> m. 12<sup>e</sup> s. sans traits régionaux notables (DEAF H 524,8); n’est pas dans la lexicographie du moyen latin.

**jornale** n. “portion de terre que l’on peut labourer en une journée; mesure de superficie agraire qui en résulte”

doc. 1224 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 110,11; doc. 1243 (copie 17<sup>e</sup> s.) FossierCh 146,39; doc. 1257 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 164,4 *...nemore de Haidimont, centum et six jornalialia vel circiter continente*.

- Bien attesté (DC 4,423c; NiermeyerBu 453b DIURNALIS; LathamDict 1,1504a).
- Calque du fr. *jornal* “id.” (dérivé de *jour* “jour, journée”), attesté dep. mil. 12<sup>e</sup> s. sans traits régionaux notables (DEAF J 574,25).

**jornelius** m. “portion de terre que l’on peut labourer en une journée; mesure de superficie agraire qui en résulte”

doc. 1176 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 20,30 *Ecclesia autem et homines de Vallibus prefatis militibus pepigerint quod quicumque de prefato territorio septem jornelios vel amplius tenebit, dominis terre illius duos capones in Natali Domini persolvat; 31; 32.*

- Formé sur le fr. *jornel* “id.” (dep. mil. 12<sup>e</sup> s. sans traits régionaux notables, DEAF J 574,25); ne se trouve pas dans la lexicographie du moyen latin.

**mencaldata** f. “mesure de terre”

doc. 1193-94 FossierCh 34,16 *sex mencaldata terre*; doc.1219 FossierCh 97,12; 13; 24; etc.

- DC 5,339a: att. de 1209 et 1255 avec note: «Occurrit passim in veteribus chartis apud Joan. Carpentar. 4. parte Hist. Camerac. pag. 26, 29, 40.»; NiermeyerBu 827a: une att. dans un cartulaire 1170-1192; LathamDict 2,1761a: Ø.
- Cp. fr. *mencaldee*, *menchaudee*, bien attesté de 1216 au 17<sup>e</sup> s. en Picardie et en Flandre, d’origine inconnue (FEW 23,218b ‘MESURE DE CAPACITE’).

**mesleia** f. “mêlée, bagarre”

doc. 1210 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh p.298,5 *Omnis justicia de catallis et sanguine et mesleia et quibuslibet aliis per rectum iudicium scabinorum nostra erit*; doc. 1212 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 76,41 *melleia*; doc. 1224 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 110,80; doc. 1228 o 1229 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 123,17 *mesleya*; 19 *melleya*; doc. 1247 (copie 14<sup>e</sup> s.) FossierCh 147,32.

- Bien attesté (DC 5,360b; NiermeyerBu 903b MISLATA).

- Calque du fr. *meslee* “querelle”, attesté dep. ca.1100 sans traits régionaux notables, au lieu de lt. *misclata, mislata* (FEW 6<sup>2</sup>,164a MĪSCŪLARE).

***pasturagium*** n. “droit de pâture”

doc. 1212 FossierCh 77,3; 4; 7 *Preterea per totam terram ditionis mee pasturagium quod commune est eidem ecclesie liberaliter habendum concessi.*

- Bien attesté (DC 6,205c; NiermeyerBu 1005a: un exemple 13<sup>e</sup> s.; LathamDict 2,2140c).
- Calque du fr. *pasturage* “id.”, attesté à partir de ca.1200 sans traits régionaux notables (FEW 7,763b).

***roagium*** n. “péage levé sur les charriots et les charrettes”

doc. 1174 FossierCh 22,26; doc. 1194-95 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 38,65 *roagium et foragium*; doc. 1224 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 110,66.

- Calque de la forme française *roage* “id.”, attestée à partir de 1147 sans traits régionaux notables (FEW 10,493a ROTA). La forme courante en latin médiéval est *rotaticus* (NiermeyerBu 1204a).

***stalagium*** n. “droit perçu sur la marchandise étalée”

doc. 1174 FossierCh 22,42; doc. 1201 ou 1202 FossierCh 53,18 *Recognovit etiam quod ecclesia Sancti Vedasti de omnibus super terram Sancti Vedasti in eadem villa manentibus habet furnagia, hostagia, foragia, cambagia, stalagia, thelonea...;* doc. 1243 (copie 18<sup>e</sup> s.) FossierCh 144,14.

- Bien attesté (DC 7,576b; NiermeyerBu 1288a STALLATICUS).
- Cp. afr. *estalage* “id.”, attesté à partir de ca.1225, surtout en Picardie et en Champagne (< abfrq. \*STAL “étal”, FEW 17,207a avec note: « Mlt. *stallagium* schon 1182 in Paris, Fagniez. »).

***wachié*** m. “terrain marécageux”

doc. 1190-91 FossierCh 31,21 *Usarium vero sicuti prius habebant ex donatione avi mei tam ipsi quam hospites Sancti Leodegarii in pascuis videlicet et aquis et wachiez sibi retinuerunt.*

- Mot français intercalé dans le texte latin: *waschié* m. “terrain très humide” doc. pic. 1247 et doc. Artois 4<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s. (DEAF G 346,33 sub GASCHIER < frq. \**waskon*).

***wuidare*** v.tr. “avoir soin de (qch.), protéger”

doc. 1224 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 110,37 *Hospites vero de Brach tenentur ad rivariam meam wuidandam per unam dietam [jour ouvrable] annuatim infra quindenam Pasche.*

- On est tenté d'y voir un calque du fr. *guider*, lui-même du germanique (mais d'origine incertaine, cf. DEAF G 1616,49), mais *guider* n'est attesté qu'à partir du 14<sup>e</sup> siècle. (Les formes sans *-d-* sont attestées à partir de ca.1100.) DC 4,132b sub GUIDA: att. à partir de 1198; NiermeyerBu 1475b.

**yverna** n.pl. "hiver"

doc. 1194-95 (copie 13<sup>e</sup> s.) FossierCh 38,63 *introitu yvernorum*.

- Forme française du mot latin *hiberna*, attesté aussi en moyen latin (LathamDict 1,1153c; NiermeyerBu 638b HIBERNUM).

#### 4. La régionalité lexicale dans les genres textuels





## Les régionalismes dans les textes littéraires : une contribution à leur tradition manuscrite et à l'histoire culturelle

Les textes littéraires du Moyen Âge éclos dans le domaine gallo-roman offrent une moisson de régionalismes à ceux qui savent les récolter. Mais comme dans tous les textes soumis à une tradition manuscrite, les copistes confrontés à un régionalisme qu'ils ne comprennent pas ont tendance à l'éliminer et à lui substituer une leçon banale : dans le cas d'un témoin unique, c'est à l'éditeur de retrouver le régionalisme sous-jacent ; dans une tradition à témoins multiples, le régionalisme constitue souvent le facteur dynamique à l'origine d'une diffraction. Plus tard, au moment de l'interprétation du texte critique, la méconnaissance d'un régionalisme peut avoir des conséquences plus ou moins fâcheuses. Tels sont les deux points que j'aborderai dans ma communication au travers de cas concrets qui illustreront mon propos.

### 1. Régionalismes et tradition manuscrite

#### 1.1. Deux cas d'altération d'avoir voie marie

1.1.1. La branche xxiii de *Renart* (selon la numérotation Martin), à laquelle on attribue généralement le titre de *Renart magicien*, nous a été transmise par le seul manuscrit de Turin (Bibl. Naz., Misc. 151, déb. du XIV<sup>e</sup> s., siglé *M*). Dans cet *unicum*, Renart se rend à Tolède, la capitale de la magie, pour y apprendre l'art d'enchantement, et c'est poussé par la faim qu'il est conduit vers la maison de maître Henri, dont les gras chapons sont installés dans une cage près de la cheminée. Le narrateur précise alors :

Molt l'angoisse la lecherie,  
Et si n'a pas *voe marie* 1244  
Que li flairiers l'en fesoit sage.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Ernest Martin (1885, 313) avait bien compris qu'on ne pouvait pas conserver telle quelle la leçon fautive *voe marie*, et qu'il suffisait d'insérer un *i* dans *voe* > *voie* pour obtenir un sens satisfaisant<sup>1</sup>. Peut-être ne se doutait-il pas

---

<sup>1</sup> Seul un excès de zèle d'Ernest Martin lui fait en outre rajouter un second *r* dans *marie* > *marrie*, mais cette addition ne s'imposait nullement.

encore qu'il s'agissait d'un régionalisme picard, mais l'éditeur avait parfaitement senti que la branche XXIII avait « été composée dans la partie de la France qui avoisine la Flandre » (1887, 96). De son côté, Gunnar Tilander enregistra l'expression dans son *Lexique* (1924, 103), en la glosant "perdre son chemin" par rapprochement avec la *via smarrita* qui se lit au début de l'*Enfer* de Dante.

Tout semblait donc se présenter sous le meilleur des jours pour que ce régionalisme fût bien reconnu et enregistré comme il convient. Mais c'était compter sans l'un des effets pervers de l'*Éloge de la variante* (Cerquiglini 1989), qui prône un accueil favorable à tout « excès joyeux » de la part des copistes. C'est ainsi que l'éditrice de la même branche dans la Bibliothèque de la Pléiade pense pouvoir conserver la leçon du manuscrit turinois en imprimant *Et si n'a pas voé Marie* et en l'assortissant de ce commentaire (Lefèvre 1998, 1361) :

Si la correction proposée par E. Martin *Et si n'a pas voie marrie* (littéralement : « sa route n'est pas mauvaise », c'est-à-dire « il ne risque pas de se tromper de chemin ») fournit un texte très clair, il nous a semblé possible de maintenir celui du manuscrit. Le verbe *vouer* peut en effet se construire avec un régime direct. Il est vrai qu'on aurait ainsi une des rares occurrences de Marie dans le *Roman*.

D'où la traduction proposée (1998, 804) :

Sa gourmandise le tourmentait au plus haut point,  
mais *il n'eut pas besoin* de faire de vœux à Marie,  
car son flair le renseignait assez.

On observera que, pour sauver à tout prix la leçon de *M*, la traductrice se voit contrainte de rajouter du sens : « il n'eut pas besoin » ne correspond à rien dans le manuscrit. C'est là, me semble-t-il, une des faiblesses d'un tel raisonnement, auquel il paraît préférable d'opposer ce simple constat : par définition, un régionalisme pose problème à tout copiste qui n'appartient pas à la zone de production d'une œuvre (en l'occurrence la Picardie), et c'est pourquoi ce dernier est naturellement enclin à lui substituer une leçon plus satisfaisante à ses yeux. Vouloir tout conserver, c'est prendre le risque de s'accommoder de l'élimination d'un régionalisme. Dans le cas précis, il paraît plus sage de revenir au sens obvie et de traduire :

Tenaillé par la gourmandise,  
[Renart] n'a pas fait fausse route  
car son flair le guidait.

1.1.2. Un cas tout à fait similaire nous est offert par l'un des deux poèmes religieux encore inédits d'Henri de Valenciennes<sup>2</sup>. Conservé par un manuscrit unique (Madrid, Bibl. Nac., 9446), le poème constitué de quatrains d'alexandrins s'ouvre par les *Sept*

<sup>2</sup> Une édition de ces deux poèmes est en préparation par mes soins.

*joies de la Vierge*. À l'occasion de la première, l'Annonciation, l'auteur paraphrase le texte de la salutation angélique :

« N'ayez pëor, » dist l'angre, « douce virge Marie,  
Ne ne soiez en doute de riens në esmarie,  
Ker li sains Esperiz en ton cors se marie,  
Par quoi cil seront sauf qui ont voie marie. » 40

Le copiste normand<sup>3</sup> n'a pas davantage compris le régionalisme picard, qu'il a transformé en *joie marie*. Ce serait une erreur que de s'extasier sur cet oxymore, alors que dans l'esprit de l'auteur, l'Incarnation de Dieu en Marie permettra, grâce à la Rédemption des pécheurs par la Passion du Christ, de sauver tous ceux qui se sont éloignés du droit chemin. Il faut évidemment comprendre :

« N'ayez peur, » dit l'ange, « douce Vierge Marie,  
n'ayez aucune crainte et ne soyez pas troublée,  
car le Saint-Esprit vient en vous ;  
ainsi seront sauvés ceux qui sont fourvoyés. »

### 1.2. Le régionalisme roiere/raiere et la diffraction

Ces deux cas à témoin unique, on le voit, sont assez simples à résoudre. Les choses se compliquent lorsque les manuscrits sont plus nombreux et que les copistes divergent quant à la solution envisagée. Le phénomène est bien connu sous le nom de diffraction depuis la célèbre étiquette proposée par Contini.

Bien que d'une grande complexité, un passage du tronc primitif de *Renart* servira à illustrer ce cas de figure. Il s'agit des quatre vers qui expliquent pourquoi Chantecler ne se trouvait pas en compagnie des poules à l'intérieur du jardin de Constant des Noues au moment où le goupil y fait irruption. Voici la version d' $\alpha$  reconstituée à partir de *H* (Paris, Bibl. Ars., 3334, pic. fin du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>4</sup> :

Mesire Chantecler li cos  
en une sentele dou bos  
entre deus pieus *sor la raiere*  
s'estoit trais en une poudriere. 84

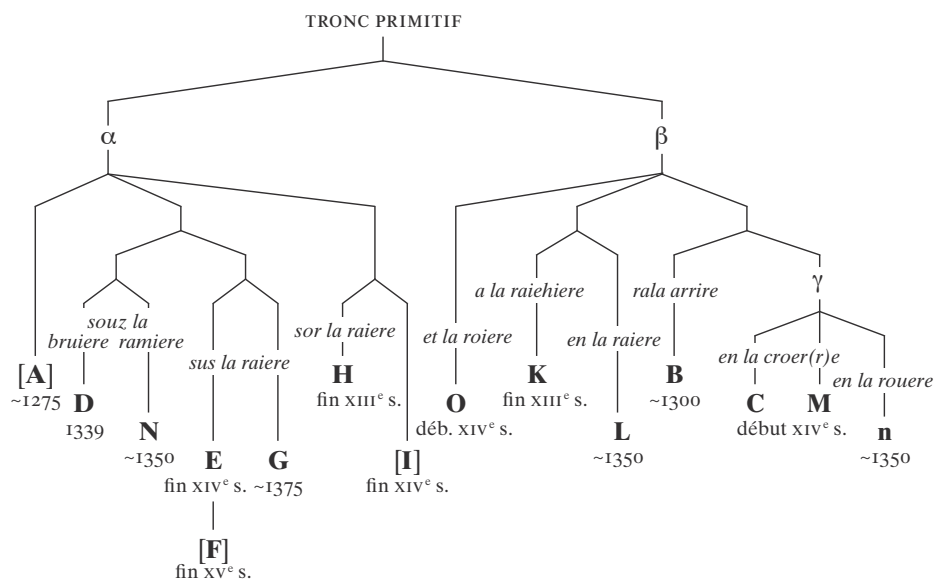
Face à une telle abondance de précisions spatiales (deux vers et demi sur quatre : *en une sentele du bos | entre deus pieus sor la raiere | [...] en une poudriere*), la solution la plus vraisemblable consiste à admettre que, pour se débarrasser des parasites logés

<sup>3</sup> Il se rattache peut-être à l'abbaye bénédictine de Fécamp (en Haute-Normandie), dont le manuscrit madrilène est le seul témoin à contenir l'histoire de la fondation et des miracles attribués au Précieux Sang. Le texte en vers octosyllabiques a été édité par Långfors en 1928.

<sup>4</sup> Précisons qu'au v. 83 on ne peut pas tout à fait exclure que le copiste de *H* ait écrit *taiere* (qui serait alors une variante de *toiere* "bourbier" FEW 17, 391a, comme l'a proposé Harano 2005), et surtout qu'au v. 84 le copiste, sans doute embarrassé par la *poudriere*, l'a remplacée par une leçon banale : *s'estoit trais un petit ariere*.

dans son plumage, «Messire Chantecler le coq était allé se vautrer dans la poussière sur un sentier conduisant au bois», et qu'il s'était échappé du *plessis* «en suivant la rigole» d'évacuation des eaux de pluie qui passait «entre deux pieux» de la clôture<sup>5</sup>. Seul le syntagme *sor la raiere* retiendra ici notre attention, car c'est lui qui renferme le régionalisme. Bien que la forme puisse remonter théoriquement à *RADI·ARIA* et signifier soit «ouverture verticale longue et étroite, dans le mur d'une tour, pour éclairer l'intérieur» (FEW 10, 15b), soit «coursier», c'est-à-dire «conduit qui amène l'eau sur la roue d'un moulin» (FEW 10, 23a), il paraît plus vraisemblable dans notre contexte d'admettre comme étymon un dérivé en *-ARIA* de *RICA* «sillon» et de préférer le sens de «rigole» (d'assèchement ou d'irrigation) à celui d'«ornière» (FEW 10, 389b).

Sachant que ce régionalisme est connu des parlers s'étendant de la Normandie à la Champagne occidentale en passant par la Picardie, l'aspect que j'aimerais souligner ici est le double avantage qu'un philologue attentif peut tirer d'un tel constat. D'une part, en l'associant à d'autres traits linguistiques patiemment rassemblés, qui constitueront un faisceau d'indices, il pourra bien sûr utiliser le régionalisme pour localiser le texte (en l'occurrence en Normandie), et d'autre part, il pourra aussi vérifier que, par rapport au *stemma*, la réaction des différents copistes est bien conforme à ce que l'on sait par ailleurs de leur rattachement spatial.



<sup>5</sup> Pour tout ce passage, je me permets de renvoyer à une étude précédente (Zufferey 2013).

Au sein de la famille  $\alpha$ , nous ne disposons que de cinq témoins pour le vers 83<sup>6</sup>. S'il n'est nullement surprenant que le copiste picard de *H* ait conservé la leçon *sor la raiere*, qui lui était familière, il semble que les copistes des manuscrits du Centre *E* (Londres, Brit. Libr., Add. 15229) et *G* (Paris, BnF, fr. 1580) aient passivement reproduit le syntagme *sus la raiere*, sans peut-être le comprendre; quant aux copistes de *D* (Oxford, Bodl. Libr., Douce 360, fr. 1339) et *N* (Vatican, Bibl. Apost., Reg. lat. 1699), plus intelligents et donc moins fiables, ils n'ont pas hésité à récrire la précision spatiale en *souz la bruiere/ramiere*, installant un décor végétal en parfaite contradiction avec le jardin de Constant des Noues: nous savons en effet qu'il y cultivait des choux rouges, qui serviront de camouflage au goupil, ce qui s'accommode mal avec une "terre en friche où poussent des bruyères" ou avec un "endroit boisé où l'on peut ramasser des branches".

Même constat au sein de la famille  $\beta$ . Parmi les quatre témoins<sup>7</sup>, on ne sera guère surpris que le copiste picard de *K* (Chantilly, Musée Condé, 472, hain. 3<sup>e</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> s.) ait maintenu *a la raiehiere* (mis à part la graphie résultant peut-être d'une superposition de *raie* "sillon" et *rahiere* "coursier"). Quant aux copistes de l'Est, deux transcrivent passivement *en la raiere* (*L* = Paris, Bibl. Ars., 3335) ou avec une légère variante [*Entre lo pel et*] *la roiere* (*O*), alors que celui de *B* (Paris, BnF, fr. 371) s'abandonne à une réécriture joyeuse en *rala arrire*, qui ne s'inscrit pas sans difficulté dans le passage puisqu'elle génère un problème syntaxique.

Restent les trois témoins de la famille  $\gamma$ , dont aucun n'appartient à l'aire d'extension du régionalisme. Le copiste de *n* (partie du ms. du Vatican se rattachant à la tradition  $\gamma$ ) a peut-être confondu les deux *i* de *roiere* et c'est pourquoi il a transcrit *en la rouere*<sup>8</sup>, alors que l'ancêtre de *CM* rajoute un *c*-initial, d'où *en la croer(r)e*. La seule interprétation de cet ultime avatar a suscité bien des hypothèses, dont la liste ressemble à un inventaire à la Prévert: on a le choix entre un "clos" (Tilander 1923, 45), un "lieu où l'on conservait des coques écrasées" (Fukumoto-Harano-Suzuki 1985, 514a et Harano 2005), et enfin une "terre crayeuse" ou un "lieu fermé de claies" (Lodge-Varty 2001, 109-110).

Que retenir de cet exemple complexe? Tout d'abord, qu'un régionalisme n'a rien à redouter de la tradition d'un texte auquel il appartient tant qu'il y a congruence entre son extension spatiale et le lieu de copie d'une œuvre. En dehors de cette zone, deux comportements peuvent s'observer de la part des copistes: les moins interventionnistes se contentent de transcrire ce qu'ils ont sous les yeux, même s'ils ne le

<sup>6</sup> Le ms. *A* (BnF, fr. 20043, pic. fin du XIII<sup>e</sup> s.) est lacunaire à cet endroit, le copiste de *I* (BnF, fr. 12584, fin du XIV<sup>e</sup> s.), suivant sa tendance à abrégé le texte, a omis le vers et *F* (New York, Pierpont Morgan Libr., MS 932, fin du XV<sup>e</sup> s.) n'est qu'un *codex descriptus* (copie de *E*). C'est pourquoi, dans le *stemma*, ces trois manuscrits figurent entre crochets carrés [ ].

<sup>7</sup> Pour ce passage, le manuscrit composite *O* (Paris, BnF, fr. 12583, déb. XIV<sup>e</sup> s.) se rattache à la famille  $\beta$  de *KL-B*. Le DEAFBiblél le localise dans l'Est.

<sup>8</sup> À moins qu'il y ait vu un représentant d'un dérivé de *ROTA* en *-ARIA* au sens d'"ornière" (FEW 10, 493b).

comprennent pas ; les plus exigeants, en revanche, n'hésitent pas à récrire les passages incompréhensibles. Le régionalisme devient ainsi l'un des facteurs dynamiques de la diffraction et reçoit pour ainsi dire un label d'authenticité de l'incompréhension même qu'il génère chez des scribes qui ne peuvent en saisir le sens. C'est pourquoi il revient à l'éditeur de prendre le plus grand soin des mots régionaux et de ne pas accorder aux récritures qu'ils suscitent plus d'importance qu'elles ne méritent.

## 2. Régionalismes et histoire culturelle

Mais le travail d'un éditeur ne se réduit pas à ce tri, déterminant lors de l'établissement du texte critique. Dans son commentaire, l'éditeur pourra tirer le meilleur parti des régionalismes pour l'interprétation de l'œuvre qu'il se propose de porter vers la lumière. C'est ce que je vais tenter de montrer à travers trois exemples.

### 2.1. *Le Lai d'Aristote*

Ce récit court d'un peu moins de 600 vers nous a été transmis par six manuscrits. Mais seuls quatre d'entre eux<sup>9</sup> contiennent le vers où l'auteur signe son œuvre<sup>10</sup> :

Henris ceste aventure fine

543

Dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, Legrand d'Aussy (1779, 197) identifia cet Henri avec Henri d'Andeli comme s'il s'était agi d'une évidence : l'illustre littérateur ne daigna même pas s'expliquer sur les raisons de cette identification, si bien que ce furent les adeptes de son hypothèse qui s'ingénierent à trouver une argumentation vraisemblable pour s'en persuader. Henri d'Andeli était un clerc d'origine normande qui, à Paris, fut en relation avec le chancelier de Notre-Dame Philippe (dès 1217), sur lequel reposait la responsabilité de l'enseignement à l'Université. On sait que, si l'enseignement de la logique d'Aristote était toléré dès le XII<sup>e</sup> siècle, celui de sa physique et de sa métaphysique fut vivement combattu, avant que Thomas d'Aquin ne fasse évoluer les mentalités à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Un texte satirique, qui ridiculisait le maître Aristote en le faisant chevaucher par la maîtresse d'Alexandre, ne pouvait s'inscrire que dans ce climat de franche hostilité à l'égard du philosophe grec, qui caractérise la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Mais l'évidence n'est éblouissante que pour ceux qui se laissent aveugler par elle. Le philologue a appris à s'en méfier : il préfère recueillir sans préjugé tous les indices que lui offre un texte, et c'est là que les régionalismes ont un rôle essentiel à jouer. Parmi eux, il est amusant de relever la locution verbale *estre en abé* "être aux aguets" :

<sup>9</sup> Il s'agit des manuscrits *AB*, *D* et *F*. Le copiste de *C* supprime l'épilogue et lui substitue six vers de son cru, alors que le copiste de *E* remplace *Henris* par l'adverbe *Ici*.

<sup>10</sup> Les références se font à l'édition de Delbouille (1951), qui reste l'édition de référence, même si le philologue belge n'a pas eu connaissance du manuscrit de Saint-Omer.

Or soiez demain en abé  
As fenestres de cele tor...

264

La maîtresse d'Alexandre lui suggérait de se tenir aux aguets à la fenêtre de la tour, d'où il pourrait assister à l'humiliation du vieux maître et prendre ainsi sa revanche sur les réprimandes qu'il avait subies. À juste titre, Legrand d'Aussy ne s'est pas laissé prendre au piège dans lequel le comte de Caylus était tombé :

Le Comte de Caylus, dans l'extrait qu'il a donné de ce Fabliau (*Mém. de l'Acad. des Bell. Lett.*, T. xx)<sup>11</sup>, dit que la Maîtresse d'Alexandre lui fait prendre le déguisement d'Abbé. Cette mascarade inutile ne se trouve ni dans l'édition qu'a donnée du Fabliau Barbazan<sup>12</sup>, d'après le manuscrit cité par M. de Caylus; ni dans deux autres versions un peu différentes de celle-ci, que j'ai entre les mains, & d'après lesquelles cet extrait est fait<sup>13</sup>.

On voit que les régionalismes, qui embarrassaient déjà les copistes du Moyen Âge, continuèrent à faire des ravages auprès de ceux qui peinaient à les apprivoiser. Mais, correctement interprétés, tel le *rados* du v. 447 qui désigne tout "refuge" dans lequel Amour trouve un abri, ils deviennent de précieux alliés, qui suggèrent d'autres hypothèses sur la genèse d'une œuvre. C'est ainsi qu'Henri de Valenciennes s'est imposé peu à peu comme l'auteur présumé du *Lai d'Aristote*<sup>14</sup>, et avec cette nouvelle attribution, qui pourrait passer pour simplement anecdotique, c'est toute l'interprétation de ce récit court qui s'en trouve modifiée : non seulement ce clerc a pu importer de Constantinople, où il fut le chroniqueur de l'empereur Henri, le récit du vizir sellé et bridé, mais surtout, loin des querelles universitaires parisiennes, son propos était d'insister sur la toute-puissance de l'amour qui « vainc tout et vaincra tout aussi longtemps que ce monde durera » (v. 578-579), même celui qui passait pour un parangon de sagesse. À Valenciennes, siège de la cour de Hainaut, Henri n'avait aucun intérêt à s'opposer à l'enseignement de la philosophie aristotélicienne.

Qu'il me soit permis d'ajouter une anecdote, révélatrice de la perception d'Aristote par un contemporain et voisin d'Henri de Valenciennes. Il se trouve que la cathédrale Notre-Dame de Lausanne possède la plus ancienne représentation de la chevauchée d'Aristote sur un mobilier religieux : elle figure sur une jouée des stalles datées du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. L'architecte qui présidait aux travaux au début du siècle était un certain Jean Cotereel (avec cette graphie *-ee-* qui trahit une origine picarde orientale ou wallonne) et il y a fait travailler des artisans comme Hugues de Cambrai ou un artiste comme Pierre d'Arras. L'architecte Villard de Honnecourt, célèbre notamment pour le carnet d'esquisses qu'il nous a laissé<sup>15</sup>, passa par Lausanne sur le chemin qui le menait en Hongrie avant 1235. Il est difficile de connaître

<sup>11</sup> Caylus 1753, 363.

<sup>12</sup> Barbazan (1756, 155-178) fonde son édition sur le manuscrit A (Paris, BnF, fr. 837 [anc. 7218]).

<sup>13</sup> Legrand d'Aussy 1779, 207.

<sup>14</sup> Pour cette attribution, je me permets de renvoyer à mon article de 2004.

<sup>15</sup> Dans le manuscrit de Paris, BnF, fr. 19093.

le rôle exact joué par tous ces personnages dans la diffusion jusqu'à Lausanne de la mésaventure d'Aristote, mais il paraît incontestable qu'un lien s'établit entre leur provenance et l'aire de diffusion du *Lai d'Aristote* (vers 1215) ou de son élaboration sous forme d'un *exemplum* latin par Jacques de Vitry (vers 1226-1229). Or, à la même époque, c'est un voisin brabançon, Boniface de Bruxelles, qui occupait le siège épiscopal lausannois (1231-1239). Après avoir résilié sa charge, sur le chemin du retour en Belgique, cet ecclésiastique s'était confié à Thomas de Cantimpré, et comme il était mort en odeur de sainteté, c'est en partie sur la base du témoignage du chanoine de l'abbaye proche de Cambrai que les bollandistes rédigèrent au XVII<sup>e</sup> siècle la vie de saint Boniface. Un passage de ce texte hagiographique<sup>16</sup> mérite d'être relevé : on y apprend que Boniface éprouvait une profonde compassion pour l'âme d'Aristote et *multum doluit de perditione illius* « il était très affecté qu'il fût voué à la perte » au point de prier souvent pour le salut de son âme. Boniface avait-il fait une lecture trop littérale de la mésaventure attribuée au philosophe grec pour le croire condamné ? Nul ne le saura jamais, mais la sympathie de Boniface pour Aristote peut être rapprochée de la tendresse avec laquelle Henri de Valenciennes traite le vieux philosophe, et ces deux témoignages, tout en se corroborant, nous éloignent grandement du monde universitaire parisien.

## 2.2. Les plus anciennes branches de Renart

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Gaston Paris avait proclamé la provenance normande des plus anciennes branches de *Renart*, mais égaré par le rattachement de Pierre de Saint-Cloud à la région parisienne, il contribua lui-même à faire oublier la localisation tout à fait pertinente d'une œuvre collective, dont les premiers auteurs entretiennent des liens incontestables avec la Normandie.

On a souvent répété, à juste titre, que parmi les sources du *Roman de Renart* figure en bonne place l'*Ysengrimus* (vers 1148), un texte en vers latins attribué à un moine de Gand, Nivard, qui pour la première fois donne des noms aux animaux. Mais l'on a moins souligné un fait qui constitue une véritable révolution dans la réécriture de cette épopée animale. Les premiers auteurs des contes de *Renart*, et parmi eux tout particulièrement Pierre de Saint-Cloud, ont choisi de faire perdre au loup le rôle-titre qu'il avait dans la source latine. Non seulement le loup devient la victime de prédilection du goupil, mais promu au rang des grands officiers de la *mesnie* du roi, auprès duquel il occupe la fonction de connétable, c'est-à-dire de conseiller militaire et de commandant de l'armée royale<sup>17</sup>, il est ridiculisé au point d'être incapable d'obtenir réparation pour le viol de son épouse auquel il a assisté malgré lui. Le conflit entre le loup et le goupil fonctionne comme un véritable moteur de la narration dans la quinzaine de

<sup>16</sup> *Acta sanctorum*, Febr. t. III, Anvers, 1658, p. 157 (cap. III, § 18).

<sup>17</sup> Même si une certaine confusion règne dans l'esprit de Pierre de Saint-Cloud, qui attribue au connétable des fonctions relevant de l'intendance de la maison royale, dévolues généralement au sénéchal.





N'ot que doner ↓<sup>19</sup> ne que despandre,  
 Ne *ses doces* ne pooit *fandre*, 8  
 Ne que doner → ne qu'acheter,  
 Ne s'ai de coi reconforter.

(« [Renart] n'avait rien à donner ni à dépenser, –il ne pouvait tout de même pas utiliser ses dernières ressources! –, rien à donner ni à acheter, ni de quoi reprendre des forces. ») La savoureuse métaphore *refendre ses dosses*, c'est-à-dire débiter les parties extrêmes d'un tronc dont le côté non équarri reste recouvert d'écorce, autrement dit tirer parti de toutes les ressources possibles, contient un substantif caractéristique du Nord et de l'Est (FEW 3, 146a), qui trahit l'innovation du copiste oriental de *B*<sup>20</sup>: tous les autres témoins de  $\beta$  (*H-O* et *L*) et  $\gamma$  (*CM-n*) se rattachent à la leçon de base *Ne ses detes ne pooit rendre* « –il ne pouvait même pas rembourser ses dettes! – »<sup>21</sup>.

On le voit, un lecteur attentif aux régionalismes peut aussi bien s'en servir pour soutenir sa réflexion critique sur la tradition d'une œuvre que pour déterminer sa provenance. Et si la connaissance du milieu culturel qui a vu naître un texte littéraire permet d'en comprendre certains détails (comme le savoir d'un auteur en matière de migration du hareng), elle autorise aussi une meilleure analyse des strates qui sont venues le complexifier au cours de sa transmission.

### 2.3. Flamenca

Pour un dernier exemple, on restera dans le domaine ichtyologique, mais on se déplacera vers le Sud. Le récit de *Flamenca* offre un cas curieux de régionalisme. Il s'agit d'un terme très rare, qui apparaît dans le présent fait à Flamenca par le roi de France à son arrivée à Bourbon, la veille de la Saint-Jean, qui était un jour de jeûne :

Un presen de doas *aceias* 464  
 Le reis a Flamenca trames.

Le mot latin *ACCEIA* n'est attesté que dans une vieille traduction de la Bible (*Itala*), ainsi que dans des glossaires. Comme dans la plupart des langues romanes qui pro-

<sup>19</sup> La flèche du v. 7, ainsi que celle du v. 9, mettent en évidence le saut du même au même qui explique pourquoi la famille  $\alpha$  (*D-EG*) ne possède pas les vers 7-8. Cette solution paraît plus vraisemblable que celle imaginée par Rychner (1967-68, 133-135), qui suppose que le second couplet d'octosyllabes ne pourrait être qu'une variante marginale destinée à supplanter le premier, le compilateur de  $\beta$  ayant superposé les deux leçons en incorporant le remaniement au texte original. À nos yeux, l'insistance sur *doner* (dont *vendre* 9 n'est qu'une banalisation de *L* et *CM-n* générée par *acheter* dans un souci de variation) semble voulue, car avant de penser à lui (v. 10), Renart a la charge d'une famille: il doit nourrir son épouse Hermeline et les deux renardeaux Percheaie et Malebranche.

<sup>20</sup> Cette heureuse trouvaille, qui confirme l'origine orientale de *B*, vient s'ajouter notamment aux graphies *ai* pour *a* (*s'ai* 9 pour *s'a* qu'il est inutile de corriger, *gairison* 19 à côté de *garison* 5, etc.) ou à l'ouverture de [e] fermé en [a] dans *charrate* 35 qui casse la rime avec *abete*.

<sup>21</sup> *H* et *O* offrent une légère variante: *Toutes ses dettes ne pot rendre H*, *Ne pot totes ses detes rendre O*.

longent ce terme (en Italie, en Espagne et dans le Nord de la France), il désigne un oiseau, la “bécasse”. Il n’y a que dans le Midi de la France que l’on observe un glissement sémantique comparable à celui qui affecte la “bécasse de mer”, à cette différence près qu’*aceia* sert à désigner un poisson d’eau douce, une variété particulière de vandoise à nez pointu (le terme scientifique qui sert à la distinguer du *leuciscus vulgaris* est celui de *leuciscus oxyrrhis*), qui ne se rencontre que dans deux affluents de la Garonne: la Dordogne et le Tarn, et tout spécialement dans un affluent du Tarn: l’Aveyron, où elle constitue une espèce endémique (La Blanchère 1873). Un auteur rouergat comme celui de *Flamenca* connaissait cette variété de vandoise et savait, comme le confirme un manuscrit de recettes médicales de Montpellier, qu’il était préconisé en temps de jeûne.

Les commentateurs – et ils furent nombreux – qui ne purent s’appuyer sur un savoir aussi pointu que le museau du poisson en question, crurent déceler dans le présent du roi un trait de satire visant sa pingrerie: comment un roi pouvait-il n’offrir que deux misérables poissons à une créature aussi sublime que *Flamenca*? Ils ignoraient que la vandoise à museau pointu était un poisson très estimé, contrairement à *Flamenca* qui sut apprécier le présent à sa juste valeur, comme le précisent les deux vers qui suivent:

Ben l’en saup rendre las merces                    466  
Après manjar, aici con tains.

(«Après le repas, elle sut bien l’en remercier comme il convenait.») Voilà comment l’ignorance d’un régionalisme peut engendrer un mythe, celui de l’avarice du roi de France, et enrichir une œuvre d’une dimension satirique dont elle est dépourvue.

Que retenir de ce parcours dans les textes littéraires? Par delà les siècles, il se crée un courant de sympathie entre les lecteurs modernes et les copistes du Moyen Âge, qui ont éprouvé exactement les mêmes difficultés à apprivoiser des régionalismes, dont l’interprétation requiert souvent un savoir très spécialisé. Ce constat rend d’autant plus urgent la constitution d’une base de données fiable, qui les rassemblent à la fois pour soutenir les réflexions critiques des éditeurs et pour éviter aux commentateurs d’investir les textes de significations qui leur sont étrangères.

## Références bibliographiques

- Barbazan, Étienne (ed.), 1756. *Fabliaux et contes des poètes françois des XII, XIII, XIV & XV<sup>es</sup> siècles*, t. 1, Paris, Vincent, 155-178.
- Caylus, Comte de, 1753. «Mémoire sur les fabliaux», dans *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. 20, Paris, Imprimerie Royale, 352-376.
- Cerquiglini, Bernard, 1989. *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil.
- Delbouille, Maurice (ed.), 1951. *Le Lai d'Aristote de Henri d'Andeli publié d'après tous les manuscrits*, Paris, Les Belles Lettres (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 123).
- Fukumoto, Naoyuki / Harano, Noboru / Suzuki, Satoru (ed.), 1983-85. *Le Roman de Renart édité d'après les manuscrits C et M*, 2 vol., Tokyo, France Tosho.
- Harano, Noboru, 2005. «Sur le mot *croerre*», in: Noboru Harano (ed.), *Vocabulaire de l'ancien français. Actes du colloque de Hiroshima du 26 au 27 mars 2004 à l'Université de Hiroshima*, Hiroshima, Keisuisha, 181-187.
- La Blanchère, Henri de, 1873. «Sur une Vandoise nouvelle déterminée dans les eaux du Rouergue», in: *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, t. 76, 662-665.
- Långfors, Arthur (ed.), 1928. *Histoire de l'abbaye de Fécamp en vers français du XIII<sup>e</sup> siècle*, Helsinki, Imprimerie de la Société de littérature finnoise (Annales Academiae scientiarum fennicae, B, 22, 1).
- Lefèvre 1998, voir Strubel.
- Legrand d'Aussy, Pierre Jean-Baptiste (trad.), 1779. *Fabliaux ou contes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, Eugène Onfroy, 197-211.
- Lodge, R. Anthony / Varty, Kenneth (ed.), 2001. *The earliest branches of the Roman de Renart*, Louvain/Paris/Sterling VA, Peeters (Synthema, 1).
- Martin, Ernest (ed.), 1882-85-87. *Le Roman de Renart*, 3 vol., Strasbourg/Paris, Karl J. Trübner/ Ernest Leroux.
- Rychner, Jean, 1967-68. «La critique textuelle de la branche III (Martin) du *Roman de Renart* et l'édition des textes littéraires français du Moyen Âge», in: *Bulletin de l'Institut de recherche et d'histoire des textes* 15, 121-136.
- Strubel, Armand (dir.) avec la collaboration de Roger Bellon, Dominique Boutet et Sylvie Lefèvre, 1998. *Le Roman de Renart*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Tilander, Gunnar, 1923. *Remarques sur le Roman de Renart*, Göteborg, Wettergren & Kerber.
- Tilander, Gunnar, 1924. *Lexique du Roman de Renart*, Paris, Champion.
- Zufferey, François, 2004. «Henri de Valenciennes, auteur du *Lai d'Aristote* et de la *Vie de saint Jean l'Évangéliste*», in: *Revue de linguistique romane* 68, 335-357.
- Zufferey, François, 2013. «Quand Chantecler s'en allait faire poudrette», in: Alain Corbellari, Yan Greub et Marion Uhlig (ed.), *Philologia ancilla litteraturae. Mélanges de philologie et de littérature françaises du Moyen Âge offerts au Professeur Gilles Eckard par ses collègues et anciens élèves*, Genève, Droz (Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, 57), 287-305.

## Quelques remarques sur l'intérêt philologique des régionalismes : le cas de la *Chanson d'Aspremont*

### 1. L'intérêt philologique des régionalismes

À la fin d'une étude consacrée aux régionalismes présents dans le *Roman de Thèbes*, Gilles Roques (2003, 371) concluait :

Quant à l'intérêt philologique de l'étude des régionalismes lexicaux, il me paraît se développer dans trois directions : une telle étude peut donner des éléments pour la localisation des œuvres ; elle peut apporter sa contribution pour l'établissement d'un texte critique ; elle peut permettre de mieux comprendre les causes de nombre de variantes.

C'est en suivant ces trois directions que nous présenterons quelques réflexions sur l'intérêt philologique des régionalismes, à la lumière d'un texte précis : la *Chanson d'Aspremont*. Comme on le sait, cette chanson de geste à succès, qui compte, selon les versions, 11000 à 14000 vers environ, nous a été conservée par une vingtaine de manuscrits, dont bon nombre de fragments, qui ont été produits dans trois pays différents (France, Angleterre et Italie) de la fin du 12<sup>e</sup> siècle au milieu du 15<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Jusqu'à présent, si l'on exclut les fragments, seuls deux manuscrits ont été édités de façon intégrale : le ms. Nottingham, UL, WLC/LM/6, dit de Wollaton Hall (= *W*), publié par Louis Brandin en 1919-1920 (2<sup>e</sup> éd. revue, 1923-1924 = *AspremwB*) ; et le ms. Paris, BnF, 25559 (= *P2*), publié par François Suard en 2008 (= *Aspremp<sup>2</sup>S*

---

<sup>1</sup> *B* = Berlin, Staatsbibliothek, Preussischer Kulturbesitz, Gall. IV 48 ; *Bess* = Venezia, BM, lat. X ; *Br* = Bruxelles, KBR, IV 621, fol. 1-2 ; *C* = Clermont-Ferrand, Archives de Puy de Dôme, ms F 2 (1) + *P4* = Paris, BnF, n. a. fr. 5094 ; *Ch* = Cologne, Bibliothèque Bodmer, Bodmer 11 ; *Cha* = Chantilly, Musée Condé, Bibliothèque 470 ; *E* = Erfurt, Dep. Erf. Fragm. CA. 4<sup>o</sup> 63 ; *F* = Firenze, BN, Magl. VII, 932 ; *H* = Vatican, BAV, Pal. Lat. 1971 ; *L1* = London, BL, Royal 15 E VI ; *L2* = London, BL, Landsowne 782 ; *L3* = London, BL, Add. 35289 ; *P1* = Paris, BnF, fr. 2495 ; *P2* = Paris, BnF, fr. 25529 ; *P3* = Paris, BnF, fr. 1598 ; *P4* cf. *C* ; *P5* = Paris, BnF, n. a. fr. 10039 ; *P6* = Paris, BnF, n. a. fr. 23011 ; *R* = Vatican, BAV, Reg. Lat. 1360 ; *S* = Alençon, Bibliothèque Municipale 637, 646 et 647 ; *Tn* = Trento, Biblioteca San Bernardino, Arch. 320 ; *V4* = Venezia, BM, Fr.Z.IV (=225) ; *V6* = Venezia, BM, Fr.Z.VI (=226) ; *W* = Nottingham, UL, WLC/LM/6. Signalons la récente découverte de nouveaux fragments du ms. *S* de la part de M. Jeremy Delmulle, qui prépare une étude sur ce sujet. Sur les sigles employés pour désigner les manuscrits d'*Aspremont*, ainsi que pour une première présentation du *corpus*, cf. Palumbo / Constantinidis 2012 et Careri / Palumbo 2014.

= *AspremcS* dans *DEAFBibleI*)<sup>2</sup>. Une édition de l'intégralité du corpus français et franco-italien du poème est actuellement en cours par les soins d'une équipe de recherche italo-belge ('Projet *Aspremont*')<sup>3</sup>.

Ce projet, dont il suffit ici de rappeler les lignes essentielles, s'articule en deux volets principaux, étroitement liés<sup>4</sup>. Le premier volet, désormais achevé, consiste en une nouvelle étude et en une édition intégrale du corpus manuscrit du poème. Chaque manuscrit a fait l'objet d'une transcription interprétative, qui est actuellement en cours de vérification et qui sera publiée sur un support digital. Ces transcriptions seront accompagnées de la reproduction photographique – idéalement intégrale – de tous les *codex*, ainsi que d'une fiche introductive, illustrant les caractéristiques matérielles de chaque témoin, ses particularités paléographiques, linguistiques et métriques, et enfin, ses spécificités philologiques<sup>5</sup>.

Si le premier volet de la recherche vise à valoriser l'individualité de chaque témoin et à fournir une banque de données aussi complète que possible, le deuxième volet, en revanche, consiste à réaliser l'édition proprement critique des rédactions principales de l'*Aspremont*, travail qui sera publié en version papier. Cette partie de la recherche en est à son début. À ce stade, on pourra donc en indiquer uniquement les tendances générales.

Dès qu'on commence à lire la *Chanson d'Aspremont* dans sa tradition manuscrite, on s'aperçoit assez vite que le poème nous a été transmis par trois rédactions concurrentes principales, qui sont assez bien identifiables malgré l'instabilité de quelques témoins. Il s'agit de<sup>6</sup>:

<sup>2</sup> Parmi les éditions partielles ou prenant pour base un manuscrit incomplet, rappelons au moins l'édition de la première partie de *L3* établie par André de Mandach (= *Aspreml<sup>3</sup>M* = *AspremlM* dans *DEAFBibleI*), qu'il faut utiliser avec la plus grande prudence, et l'excellente édition de *L2* établie par Povl Skårup (= *Aspreml<sup>2</sup>S*, cf. *Aspremlan* dans *DEAFBibleI*) dans le cadre d'un projet, qui a été malheureusement abandonné, d'une publication bilingue, où *L2* aurait été mis en regard avec la traduction norroise d'*Aspremont* contenue dans la branche IV de la *Karlamagnús saga* (<<http://www.abdn.ac.uk/skaldic/db.php>>). Je remercie chaleureusement M. Skårup de m'avoir communiqué une version électronique de son travail (version datée du 28/10/2013).

<sup>3</sup> Font partie de cette équipe, que j'ai le plaisir de coordonner: C. Baker (Université libre de Bruxelles), M. Barbato (Université L'Orientale de Naples), C. Beretta (Université de Potenza), G. Brunetti (Université de Bologne), M. Careri (Université de Chieti), A. Colantuoni (Université Federico II de Naples), A. Constantinidis (Université de Namur), P. Di Luca (Université Federico II de Naples), A. Englebert (Université libre de Bruxelles), N. Henrard (Université de Liège), S. Luongo (Université L'Orientale de Naples), D. Piacentino (Université L'Orientale de Naples), G. Palumbo (Université de Namur), L. Minervini (Université Federico II de Naples), P. Moreno (Université de Liège), P. Rinoldi (Université de Parme). Le projet a bénéficié d'une subvention FNRS-FRFC.

<sup>4</sup> Pour une présentation plus approfondie, cf. Palumbo / Constantinidis 2012 et Palumbo / Rinoldi 2015.

<sup>5</sup> Ce qui permet aussi de mieux observer le comportement des copistes des textes épiques: cf. Careri 2015; Rinoldi 2015.

<sup>6</sup> Je néglige les fragments.

- $\alpha$ , représenté par *P2* et *P5*, puis par *P2 L2 P3*;
- $\beta$ , représenté par *W P1 B R* auxquels s'ajoute, déjà dans la première partie du poème, *P5*;
- $\gamma$ , représenté par *Ch L1 L3 C/P4*, ainsi que par les franco-italiens *Cha V4 V6*, auxquels s'ajoute, pour la première partie du poème, *P3*<sup>7</sup>.

L'examen du dernier quart de la chanson, c'est-à-dire de la partie relatant la bataille décisive des Chrétiens contre les Sarrasins, permet de proposer un stemma à deux branches, où  $\alpha$  s'oppose à  $\beta \gamma$ . Il reste à vérifier si ce classement est valable pour l'ensemble du poème. À ce stade, on peut uniquement exclure que  $\alpha \beta \gamma$  soient copiés l'un sur l'autre.

Le but du 'Projet Aspremont' n'est pas de reconstituer la lettre de l'archétype ou de l'original du poème, opération qui serait à plusieurs égards aventureuse et téméraire, mais de proposer une édition critique et synoptique de  $\alpha$ ,  $\beta$  et  $\gamma$ . Dans l'établissement du texte critique, le 'manuscrit de référence' choisi pour chaque version – *P2* pour  $\alpha$ , *W* pour  $\beta$ , *L3* pour  $\gamma$  – est corrigé selon les principes de la critique stématique; l'apparat critique accompagnant chaque version donne le relevé des variantes de tous les témoins faisant partie de la même famille. Sont exclus de ce relevé *L1*, remaniement tardif qui sera édité à part<sup>8</sup>, ainsi que les manuscrits et fragments franco-italiens *Bess Cha F V4 V6 Th*, dont le texte innovant et l'intérêt linguistique justifient pleinement l'établissement d'une édition spécifique<sup>9</sup>.

La lecture synoptique des versions concurrentes  $\alpha \beta \gamma$  n'a pas seulement l'avantage de permettre une prise de vue globale de la tradition, nécessaire pour appréhender les différentes formes que le texte a revêtues lors de sa diffusion dans le temps et dans l'espace. Grâce au synopsis, il est également possible de s'interroger sur les phases les plus archaïques de la tradition et de procéder ainsi à la reconstruction « mentale » de l'archétype et de l'œuvre originale.

Les réflexions qui suivent s'insèrent dans le cadre de ce projet.

## 2. L'analyse du lexique de la *Chanson d'Aspremont*: les dictionnaires, les éditions et les glossaires aux éditions

En raison de l'étendue même de sa tradition, tant sur le plan diatopique que diachronique, la *Chanson d'Aspremont* constitue un cas d'étude particulièrement intéressant pour le lexicologue. Faute d'édition critique, son vocabulaire, qui est riche et varié, n'a toutefois pas encore pu être examiné de façon adéquate. S'il est vrai que les grands dictionnaires de l'ancienne langue française n'ignorent certes pas la *Chanson d'Aspremont*, le recensement des mots et des emplois rares ou uniques attestés dans

<sup>7</sup> Sur cette rédaction, cf. Constantinidis / Di Luca 2015.

<sup>8</sup> Cf. Piacentino 2015.

<sup>9</sup> Cf. Constantinidis 2014-2015.

les différents manuscrits du poème est toutefois loin d'être achevé<sup>10</sup>. On constate par ailleurs que le Gdf, le TL, le FEW et même le DEAF et le tout récent DFM sont parfois tombés dans le piège que les éditions et les glossaires leur avaient tendu. Il y a des erreurs qui n'ont pas été rectifiées jusqu'ici. En voici trois exemples présentés selon l'ordre alphabétique des lemmes analysés<sup>11</sup>.

### 2.1. Engier / Mengier

Dans le glossaire de l'éd. Brandin, on trouve l'entrée: «*engier*, 7060, 7547, 10627 (v. note) "gratifier, accroître la richesse, la puissance"» (AsprewB, II, p. 207). Cette entrée a été reprise telle quelle par TL, 3, 383, s.v. *engier*, "trans. jem's Reichtum, Macht mehren; jem. ausstatten, beschenken, fördern", qui cite uniquement les trois exemples tirés de la *Chanson d'Aspremont*; le FEW 4, 642a: «*engier* "accroître la puissance" Asprem.» et le DFM 1178a, s.v. *engier*: "v.tr., accroître la richesse, la puissance de (qn)", s'en inspirent à leur tour.

La définition "accroître la puissance, la richesse (de qn)" convient bien à la première occurrence du mot dans le poème (AsprewB, 7060), qui est aussi la première attestation recensée jusqu'à présent (cf. FEW 4, 642a, et TLFi, s.v. *engeance*). On remarquera par ailleurs que certains copistes, sans doute gênés par la rareté d'*engier*, mot «surtout pic[ard]» d'après Gilles Roques (v. ZrP 99, 114, et RLiR 65, 288), l'ont déformé (P2) ou remplacé (P3 LI)<sup>12</sup>:

(i) AsprewB, 7054-7063:

Balant ont fait trestot nu despollier;	
Fors seul les braies n'i volrent plus laier.	
Trois fois l'ont fait ens en l'eve plongier,	7056
Et l'emperere l'en vait a mont drechier.	
Et qui le cresse en volsist bargegnier,	
Nel peüst mie por cent mars esligier.	
Dist l'apostoles: «Or pense <sup>13</sup> de l' <i>engier</i> .»	7060
— «Certes», dist Karles, «bien fait a otroier.	
Se Damerdex me done repairier,	
Tant li donrai, se je puis exploitier.»	

7060 de l'engier W Ch L2 L3] del vengier P2 del doner P3 d'accorder LI. Ce vers est omis par P5.

<sup>10</sup> On peut enregistrer un progrès remarquable grâce au DFM, qui récupère plusieurs attestations précieuses d'*Aspremont*, cf. par ex. s.v. *avantgardier* (anticipé dans DEAF K 33), *deduitor* (cf. *infra*), *esbrotoër* (cf. *infra*), *mesprisie*<sup>2</sup>.

<sup>11</sup> Sur l'adj. f. *salemunesche* / *salemonesque*, inconnu des dictionnaires, cf. Palumbo 2016.

<sup>12</sup> Dans les pages suivantes, je ne prends pas en considération les versions franco-italiennes *Cha*, V4 et V6.

<sup>13</sup> Lire, avec le ms.: *pensés*.



S'agissant de l'analyse du verbe, il faut toutefois rectifier les indications fournies par TL et DFM<sup>14</sup>. Dans ce cas, le verbe est employé de façon absolue. Comme la *varia lectio* du v. 7060 le confirme, nous n'avons pas affaire à une attestation du verbe régissant le complément d'objet direct, mais plutôt à un infinitif accidentellement substantivé (*l'engier*): «l'infinitif régissant normalement en antéposition un pronom prédicatif sous forme tonique, dans le syntagme *le/l'+* infinitif, *le* ne peut être interprété que comme un article.»<sup>15</sup>

Si le sens d'*engier* reconnu par la lexicographie convient bien au v. 7060, il est par contre beaucoup moins adapté aux vv. 7547 et 10627, où l'on lit une même formule interjective de malédiction introduite par *dehés*<sup>16</sup>:

(ii) AspremwB, 7543-7547:

Ne fust par honte et por vos esmaier,	
Se me peüsce a lui acompagnier	7544
Por ce que ele le volsist otroier	
Que je l'eüsse sans altre parçonier,	
Cent dehés ait ja mais querroit m' <u>engier</u> !	7547

7547 ja ... m'engier W] ja mais qui sist magier L3 ja mais que fist mangier Ch ki queüst jemés mainger L2 que volsist manger P3. Ce v. mq. dans P2. Signalons également que les vv. 7545-7546, qui faussent le sens du passage (au v. 7544, lui se réfère à Eaumont, et non pas à la fille de Milon), ne figurent que dans W.

(iii) AspremwB, 10622-10629:

Qant jos oï parler et consellier,	
Qu'il disent tuit que par mon comencier	
Avoient il eü cest destorbier,	10624
Sor moi en misent le blasme et l'encombrier,	
Se ne me poise por els tot escangier,	
Cent dehés ait ja mais quesist m' <u>engier</u> !	
Je ne quesisse mais tere justicier.	10628
Dex le donast cui ele eüst mestier.	

10627 quesist m'engier W] quereit mangier L3. Ce v. manque dans les autres mss.

Dans la note aux vv. 7544-7548 (en réalité: vv. 7543-7547), Brandin traduit le v. 7547 de la façon suivante: «“je ne me serais plus soucié qu'on ajoutât à ma puissance (= je n'en aurais pas demandé davantage)”» (AspremwB, II, p. 169). De même, dans la

<sup>14</sup> Cf. aussi Aspremp<sup>2</sup>S, trad. du v. 6560, p. 433: «Songez maintenant à le récompenser!».

<sup>15</sup> Cf. Buridant (2000, 319, § 250).

<sup>16</sup> Sur *dehait* avec absence du relatif, cf. KunstmannRel, 331: «Il arrive que le pronom soit effacé (nous empruntons ces exemples à l'étude de J. Korte): *Dehait n'en bevera assés!* (Nicolas 1045) [trad. d'A. Henry: 'Malédiction à qui n'en boira pas largement'], *Dehait ait, ne laira lui et Namlon juer* (Fierabras 2914; voir aussi 3617, 3652, avec la même expression dans la matrice).»

note aux vv. 10622-10628, il écrit : « Le sens de ces vers peut s'exprimer ainsi : "Quand j'entends les reproches qu'on m'adresse, s'il ne me pesait de tout bouleverser, je me soucierais peu de puissance et je renoncerais à gouverner." » (AsprembW, II, p. 170). Ces interprétations ne sont pas pleinement satisfaisantes au niveau du sens : « one cannot imagine Charlemagne calling down a "hundred curses" on anyone who would seek to gratify him or to increase his power » (Gay 1928, 111). De surcroît, l'exégèse de Brandin (*m'engier*) se heurte à un problème syntaxique, car « pendant toute la période de l'ancien français, on ne trouve devant l'infinitif ni les formes *me, te, se, li* (faible), *lor, ni*, sauf quelques exceptions apparentes qui ont été expliquées, les formes *le, la, les* »<sup>17</sup>. Cette difficulté n'est pas résolue par Lucy M. Gay (1928, 111), qui, s'appuyant sur une dérivation étymologique déjà contestée à son époque<sup>18</sup> et aujourd'hui délaissée (*engier* < \*ANGICARE "ängstigen")<sup>19</sup>, comprend *engier* au sens de "jemand belästigen, quälen". Par contre, les aspérités syntaxiques s'aplanissent si l'on imprime *mengier* au lieu de *m'engier*. Compatible avec l'*usus scribendi* du second copiste de *W*<sup>20</sup>, cette analyse est encouragée par la *varia lectio* du v. 7547 (cf. en particulier les leçons de *L3 Ch* citées ci-dessus, mais aussi la graphie *maingier* de *L2*). Surtout, elle est appuyée par un autre passage du poème, resté jusqu'à présent inaperçu. En correspondance de la laisse AsprembW 403 (= Aspremp<sup>2</sup>S, laisse 390), les mss. *B R*, au sein d'un développement qui leur est propre, donnent une version plus complète et explicite de la même formule dans un contexte permettant de mieux appréhender sa valeur primitive :

(iv) *Aspremont*, ms. *B*, fol. 190ra (= *R*, fol. 100v)<sup>21</sup>

S'as premerain nos poons affichier,	S'as ... affichier] S'es premerains
.C. dehez ait ja mais querroit <u>magier</u> ,	nos poons aquointier <i>R</i>
Boivre de vin, dormir ne sommelier !	magier] maingier <i>R</i>
Si les arens trestoz mis au frapier.	arens] avront <i>R</i>

Dans ce cas, l'interprétation de la formule de malédiction, qui frappe explicitement "celui qui ne penserait qu'à manger, à boire et à dormir", c'est-à-dire celui qui

<sup>17</sup> FouletSynt, 143, § 169. L'ancienne langue ne connaît que peu d'exceptions: cf. aussi Ménard 1994, 62, § 45, Rem. 2.

<sup>18</sup> Cf. Gierach (1910, 45, n. 2)

<sup>19</sup> L'origine d'*engier*, peut-être du lat. INDICARE, est toujours obscure, cf. en partic. FEW 4, 643b, Brunel (1962) et TLFi, s.v. *engeance*.

<sup>20</sup> Dans ce ms., la graphie *mengier* "manger" alterne avec *mangier*, qui est la graphie majoritaire. Les deux graphies se répartissent ainsi dans le texte : toujours *mang-* (ms. *mang-*, *ma(n)g-*) jusqu'à AsprembW 6903 (36, 68, 182, 407, 481, etc.), puis encore à 7364 et 7552 (au total, 22 occ.); *meng-* (ms. *meng-*, *me(n)g-*) à 7012, 9090, 10789, d'où *meng-* (ms. *m(en)g-*) à 8458, 9286 [AsprembW : *mangier*], 10610, 10663, 10830, 10929, 11174, 11189. D'après Brandin, le second copiste commence sa transcription au v. 3294 (cf. AsprembW, I, p. VII).

<sup>21</sup> Ce passage de *B* (= Berlin, Staatsbibliothek, Preussischer Kulturbesitz, Gall. IV 48a) a déjà été édité, avec quelques imperfections, dans AsprembB<sup>2</sup>, 46b.

préférerait une vie tranquille et confortable au combat, ne fait pas de doute<sup>22</sup>. Cette stigmatisation peut être mise en relation avec les avertissements moraux du type: *Mout i a de ceus qi ne quierent ne mes mangier, boivre, dormir, aaisier le cors; des ames ne lor chaut* (FetRomF<sup>1</sup>, I, 2, 14-15)<sup>23</sup>.

Si l'on revient à présent aux vv. 7547 et 10627, on pourrait donc comprendre que Charlemagne maudit celui qui, par intérêt personnel, lâcheté ou faiblesse de caractère, ne concourrait pas à – ou ne se prononcerait pas en faveur de – l'accomplissement de son projet (irréalisable, par ailleurs, dans les deux cas). Aussi, la formule peut être rapprochée par son sens des malédictions plus référentielles et moins expressives du type: *Dehait ait qui ne l'otroie* “Maudit soit qui ne l'accepte pas” (ColMusC, 15/1.10), ou encore: *Cui en poise cent dehés ait* (FergF, 2992). Si cette interprétation est correcte, il faudra par conséquent supprimer deux des trois exemples cités par TL s.v. *engier*. L'histoire de ce mot et de son concurrent *aëngier* (ainsi que de leurs rapports avec *ongier*, avec qui ils ont été parfois confondus) mériterait d'ailleurs d'être revue entièrement<sup>24</sup>.

## 2.2. Esbrotoër, esbroteier

(i) AspremwB, 6463-6469<sup>25</sup>:

Se Pantalis, que je voi la ester,	
Qui fait grant noisse por nos esbrotoër,	6464
(Tot son lignage ne pris je un denier!),	
S'il me mesdit, o m'espee d'achier	
Se ne li vois la teste roegnier,	
Ardoir me faites et en polre venter	6468
Et tos mes oirs de la terre geter! ».	

Le glossaire de l'édition de Brandin, s.v. *esbrotoër*, donne l'interprétation suivante: «*esbrotoër*, 6464, “tromper, esbrouffer” (v. note)» (AspremwB, II, p. 207). Et la note au v. de préciser:

*Esbrotoër* n'est donné que par *W. B* et *F* [= *P5*] n'ont pas de vers correspondant à celui-ci; *M* [= *L2*] (15 a): *pur nus barater*; *N* [= *L3*] (36 c): *pur nus embroter* [lire, avec le ms.: *enbroter*]. Le sens de *esbrotoër* est analogue à celui de *barater*, c'est-à-dire “tromper” (AspremwB, II, p. 168).

Absent de Gdf et TL (ainsi que de l'AND et du DMF), le verbe *esbrotoër* est enregistré, parmi les mots d'origine inconnue, par FEW 22/1, 138b, qui reprend la

<sup>22</sup> Rien de semblable dans l'étude classique de ToblerVerm, 4 (*Vom Verwünschen*), 112-127.

<sup>23</sup> Cf. aussi, *a contrario*, les serments affaiblis du type: «*Ne pas manger (ne boire)* tant que telle chose n'aura lieu» (cf. DMF, s.v. *manger*).

<sup>24</sup> L'étude la plus approfondie se trouve dans GreubRég, 125-126, s.v. *enger*. En plus de la bibliographie déjà citée ci-dessus, cf. au moins Gdf 1, 121a; 3, 168c; 9, 466a; TL 1, 162; DMF, s.v. *enger* et *engier*; Greub 2014, 164.

<sup>25</sup> Je modifie la ponctuation de l'édition.

définition de Brandin, tout en soupçonnant le mot d'être une déformation d'*esbarater*: «Afr. *esbrotoër*, v.a., “tromper”, Aspremont. Andere lesarten: *barater*; *embroter*. Entstellt für (*es*)*barater* (< PRATTEIN, hier 9, 330)?». Le DFM 1287b emboîte quant à lui le pas au FEW et à Brandin: «*esbrotoër* [FEW 22, 1, 138b (orig. inc.)] v.tr., “tromper”: *Se Pantalis* [...] *Qui fait grant noisse por nos esbrotoër* AspremwB 6464».

D'emblée, il faut ôter le doute jeté par le FEW: *esbrotoër* (= *esbrotoier*) n'est pas un mot fantôme. Au contraire, il remonte à une étape ancienne de la tradition de la chanson et probablement, dans ce cas-ci du moins, au poète d'*Aspremont* lui-même. En effet, au v. 6464, la leçon de *W* est confirmée non seulement par *L3*, mais aussi, de façon encore plus claire, par *Ch*, ms. inconnu de Brandin: *Qui fait grant noise pur nus esbroteier* (*Ch*, fol. 44va). *Ch* et *L3* font partie d'une autre famille stématique que *W*; l'accord de ces témoins est donc significatif. Ajoutons encore que *P2* donne la variante: *Grant noise faire por nos desconforter* (Aspremp<sup>2</sup>S, 5866), tandis que *P3* (fol. 30vb) a: *Que faites grant noisse por nos espaventer*. Ces leçons secondaires nous mettent sur la bonne voie pour interpréter correctement le sens du mot. Dans la tradition du poème, ce verbe revient en effet encore à deux reprises au moins, sous la forme *esbroteier* (variantes: *esbroitier*, *embrostier*). Dans les deux cas, il entre en concurrence avec *esmaier*:

(ii) AspremwB, 4592-4598:

Eaumes d'Aufrike n'i a rien gaagnié,	4592
Car de sa jent est ja si alasquié	
El camp en gist bien pres de la moitié	
Qu'ocis que mort que navré que plaié.	
Et li sain sont ja si fort esmaié	4596
Ja mais el camp ne meteront le pié,	
Se il n'i sont par force racacié.	

4596 esmaié *W B L1 P1 P2 P5 R*] *esbroteié L3 Ch esbroitié L2 embrostié P3*

(iii) AspremwB, 6105-6109:

Se veïssiés coment il m'abatié,	
Et le ceval Ogier par mi trencié,	
Con il nos mist ansdeus si tost a pié!	
Qant il nos ot ensi apareillié,	6108
Il n'aloit mie come hon esmaié.	

6109 esmaié *W P2 P3 P5 R*] *esbroteié L3 Ch. Ce vers mq. dans L2, tandis que L1 donne un texte différent.*

Une fois réunies, ces trois attestations démontrent que *esbroteier* est un synonyme de *esmaier*, *deconforter*, *espoenter*, et non pas de *barater*. Il ne signifie pas “tromper”, mais “effrayer, décourager”. Comme Povl Skårup l'a suggéré (cf. Aspreml<sup>2</sup>S, R 342,

n. au v. 16), ce mot est sans doute à mettre en rapport avec la famille lexicale du moyen haut allemand *brutten*, cf. EWA 2, 409, s.v.: «“jmdn. erschrecken, in Staunen versetzen, terrere, perterrere, attonare” (mhd. *brutten*, ae. [*ge*]bryddan). Dieses Verb geht auf dieselbe germ. Grundform \**breg-d-:brag-d-:brug-d-* [...]». Quelle que soit son origine, *esbroteier*, une fois sa définition corrigée, peut donc réclamer de plein droit une place dans la lexicographie française.

### 2.3. Failie

Enregistré dans Gdf 3, 698b, ce mot, absent des autres dictionnaires (TL, AND, DFM, DMF, FEW) et exclu de GdfLex (ainsi que tous les mots dont Godefroy n'avait pas pu préciser le sens), réapparaît dans le récent (2012) fascicule du DEAF, F1, 44, où il fait l'objet de l'entrée suivante :

*Failie* [Origine et sens inconnus. Le mot ne se trouve qu'une seule fois dans ca. 1300 Aspremk 164,2: *Tant ont naigie par mer et par failie Qui sont venu par molt grant aestie Droit a Paris qui sor Soigne est essice [= assise ?]*<sup>1</sup> [dans la note 1: «Rien de comparable dans les autres versions d'Aspremk.»] Gdf 3,698b cite le passage comme tiré d'un texte «De Charlem. et des Pairs» avec un «?» au lieu d'une définition. La bonne leçon de Gdf a été confirmée par Dr. Massimo Ceresa, Biblioteca Apostolica Vaticana<sup>2</sup> [dans la note 2: «Communication personnelle du 29 novembre 2011»] – Notons que le mot ne se trouve pas dans le FEW, cf. Chauveau ActesMfr<sup>10</sup> 328 ♦ “sorte de voie navigable (?)” (ca. 1300, Aspremk 164,2 [v. le contexte ci-dessus], Gdf 3,698b).

Or, il est vrai que la lecture *failie* de Godefroy est correcte, mais cela n'empêche que la leçon de *R* est tout de même fautive. Le texte de *R* n'est pas isolé ; il peut être confronté avec celui de *B*. Au sein de la famille  $\beta$ , les mss. *B* et *R* sont collatéraux. Les vers cités par les dictionnaires figurent dans un remaniement assez libre, commun à ces deux témoins, de la partie du poème correspondant aux laisses ApremWB 52 à 54 (= Aspremk<sup>2</sup>S, laisses 52 à 55). Plus précisément, les deux vers qui nous occupent (*Tant ont naigie par mer et par failie / Qui sont venu par molt grant aestie*) apparaissent à la fin d'une laisse rimée en *-ise*. Au lieu des leçons *failie: aestie* données par *R*, on s'attendrait donc à trouver *falise: aatise*. C'est justement la leçon qu'on lit dans *B*. L'erreur commise par le copiste de *R* s'explique aisément. Sans doute trompé par le changement de folio, qui intervient justement avant les deux vers en question, ce scribe, qui nous livre dans l'ensemble un texte assez négligé, semble avoir anticipé de façon incongrue la rime de la laisse suivante en *-ie*, qui commence quelques lignes plus bas sur la même page. Dans le ms. *R*, les deux laisses en *-ise* et *-ie* s'enchaînent d'ailleurs sans qu'aucune lettrine ne les sépare<sup>26</sup>. Voici la citation des deux vers dans un contexte plus large :

<sup>26</sup> Dans le ms. *B*, la lettrine inaugurant la nouvelle laisse en *-ie* n'a pas été exécutée, mais un espace a été prévu à cette fin et la lettre d'attente (*m*) est clairement visible.

*R*, fol. 3v-4r

Il fait chargier som tresor sanz fointise  
 Et sa maignie s'est deanz toute mise.  
 Lievent lor voile et formant vante bise.  
 Tant ont naigié per mer et per failie [fol. 4r]  
 Qu'i sont venu per moult grant aestie  
 Droit a Paris, qui sor Soigne est essise,  
 Ou K. est en la saule votise;  
 .X. mile furent embrievé per devise.  
 Moult se asta rois Brunoz de Ongrye  
 De l'essambler si grant chevalerie  
 Por K. fere et secors et haïe.

*B*, fol. 158vb

Il fet chargier son tressor seinz feintise  
 Et ses dromunz, qui furent en falise;  
 Et sa mesniee s'est dedenz tote mise.  
 Lievent lor voiles, forment vente la bise.  
 Tant ont nagié par mer et par falise  
 Qu'il sunt venuz par mont grant aatise  
 Droit a Paris, qui sor Seine est asise;  
 .XV.M. furent enbrievé par devise.  
 Mont se hasta rois Brunox de Hongrie  
 De l'assembler sa grant chevalerie  
 Por K. fere et secors et aïe.

Forgé sans doute pour satisfaire aux exigences de la rime, le binôme (*nagier*) *par mer et par falise* est quelque peu insolite, mais se laisse néanmoins comprendre. On pourrait traduire: “(naviguer) en haute mer et le long du littoral”. L'association des deux termes du binôme pourrait par ailleurs avoir été suggérée au remanieur de *B R* par le vers précédent, omis par *R*: *Et ses dromunz, qui furent en falise*. On remarquera que tant dans ce vers que dans l'autre, le mot *falise* “escarpement situé sur les côtes et qui est dû à l'érosion marine” (DEAF, s.v.) semble être employé par extension avec l'acception, inconnue des dictionnaires, de “zone maritime entre le rivage (escarpé) et le large”. Quoi qu'il en soit, la comparaison de *R* avec *B* démontre que la leçon *failie* n'est qu'une corruption de *falise* et ne mérite aucune confiance. Mot fantôme, *failie* peut donc être banni sans regret des dictionnaires.

### 3. La localisation du texte à la lumière des régionalismes

Ces exemples nous rappellent, si besoin en était, que l'analyse lexicographique exige la critique philologique du matériel. Dans le cadre du ‘Projet Aspremont’, cet examen, comme nous l'avons déjà dit, est en cours. Les considérations qui suivront seront donc nécessairement provisoires et à plusieurs égards hypothétiques. Leur validité ne pourra être évaluée qu'à la fin du travail d'édition et après une étude approfondie des rapports entre les témoins du poème. Notre survol des régionalismes attestés dans la tradition de la *Chanson d'Aspremont* n'a par ailleurs aucune prétention d'exhaustivité et vise plutôt à fournir une première exploration de ce pan du vocabulaire du poème, abordé selon la perspective définie au début de l'article.

Suivons d'abord la première direction indiquée par Gilles Roques: quels éléments utiles à la localisation de l'œuvre peut-on tirer de l'étude des régionalismes ?

L'*Aspremont* est l'une des rares chansons de geste pour lesquelles on a proposé une datation et une localisation assez précises, qui remontent à une importante monographie publiée par Roelof van Waard (1937) et qui ont été accueillies par un large consensus. On considère habituellement que le texte a été composé en 1188 environ

en Italie du Sud, sans doute à la cour de Messine. Or, si la datation du poème au dernier quart du 12<sup>e</sup> siècle est, somme toute, plausible, sa localisation en Sicile apparaît par contre plus suggestive que solide. Lorsqu'on reprend la question *ab origine*, on s'aperçoit en effet que van Waard a eu la tendance à surinterpréter les allusions à la *Chanson d'Aspremont* qu'on lit dans l'*Estoire de la Sainte Guerre* d'Ambroise<sup>27</sup>. La localisation de la chanson en Italie méridionale n'a par ailleurs pas été retenue par l'indispensable complément bibliographique au DEAF rédigé par Frankwalt Möhren, où l'on affirme plus prudemment que « la *Chanson d'Aspremont* a été composée entre 1187 et 1191 (ca. 1188) en Normandie (ou encore Angleterre). [...] Dean pense que la chanson a été composée en Normandie; Gilles Roques: Ouest [commun. personnelle] » (DEAFBibleI, s.v. *Aspremont*).

Un examen même superficiel du lexique régional permet d'appuyer ces avis très autorisés. On peut attribuer à l'archétype du poème un ensemble très net de mots de l'ouest du domaine d'oïl en général, attestés de la Normandie au Poitou, en passant par la Touraine et l'Anjou, sans exclure l'aire anglo-normande. Ainsi<sup>28</sup>:

*agroï*, s.m. "équipement", dans: *Car il n'ont broigne ne hauberc ne agroï* (Aspremp<sup>2</sup>S 8608, AspremwB 8819, L3). Ajouter probablement aussi: *Tot detrenchierent nes, barges et escoï, / Es meillors antrent chascuns a son argoï (agroï W, conroi Ch)* (Aspremp<sup>2</sup>S 9364-65, AspremwB 9194-95, Ch; om. L3). ♦ Cf. G. Roques, RLiR 61, 283: «(sud-)ouest d'oïl et agn.»; Roques 2012, 21; DFM 95a, s.v. *agroï*: "équipement (sens ang. norm.)".

*averos*, adj., "qui a de l'avoir, riche", dans: *Dont nos serons et rice et averos* (AspremwB 8850, L3, Ch), tandis que P2 donne la leçon déformée: *Dont nos serons et riche et an vigors* (Aspremp<sup>2</sup>S 8639). Ce v. est omis par P3 et innové par P5: *Dont vos serez asazé et signor*. ♦ Sur ce mot, cf. G. Roques, RLiR 46, 30 (Normandie, Touraine et ang., où *averos* a la valeur péjorative de "avare, avaricieux"<sup>29</sup>); DFM 320a: "riche (ouest)".

*enartos*, adj., *de mal enartos* "trompeur, fourbe, habile à jouer des mauvais tours", dans: *Forz et hardiz et de mal anortos* (Aspremp<sup>2</sup>S 8634, AspremwB 8845 [*de mal enartos*], L3 [*de mal enartus*]); d'autres occurrences, qui ne font pas l'unanimité dans les mss, pourraient également remonter à l'archétype. ♦ Sur la diffusion régionale d'*enartos*, cf. Hackett 1970, 106 (Ouest); RoquesRég, 37-39; Roques 1982, 260 (Ouest, Sud-Ouest, agn., anc. prov.). Le DFM 1126a ne range pas ce mot parmi les régionalismes.

*gregié*, p.p. pris comme adj., "condamné de façon accablante, c.-à-d. à mort" (AspremwB, gloss.), "accablé" (Aspremp<sup>2</sup>S, gloss.), dans: *Par cui il soient par jugement gregiez* (Aspremp<sup>2</sup>S 5630, AspremwB 6237, L3) ♦ Sur ce mot, cf. en partic. Roques 1988, 180-181 (Sud-Ouest d'oïl,

<sup>27</sup> Pour une discussion plus approfondie, cf. Palumbo, s.p.

<sup>28</sup> En général, je me limite à citer les meilleurs représentants des trois versions principales du poème, dont l'accord permet d'établir avec une bonne certitude le texte de l'archétype: pour  $\alpha$ , le ms. P2, d'après l'éd. Suard; pour  $\beta$ , le ms. W, d'après l'éd. Brandin; pour  $\gamma$ , le ms. L3 et, éventuellement, le ms. Ch.

<sup>29</sup> Cf. DMF, s.v. *avereux*: «adj. [AND: *averous*; FEW XXV, 1195b: *avarus*] Région. (anglo-normand) "Avaricieux"» (sans ex.). Communication de G. Roques: «Ajouter: *La file quarte et averouse Elle est clergesse covoitouse, Quelle est appellé Simonie* (Gower, Miroir homme M., c.1376-1379, 85); *Dunt li psalmistre dit: «Li averous ne doune nient a Nostre Seignour ne ne vult rechatier s'alme des peines s'enfer* (PastGregCP 354, 39/7213); *Richece nuisent molt a la gent. Quant les droitures verrunt les avoirous riches* R 126, 450 (relative le caractère wallon du texte annoncé par l'éditeur)».

Touraine, Normandie, Chartres, anglo-normand; les attestations en dehors de cette aire « semblent indiquer qu'à la fin du 12<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du 13<sup>e</sup> s. il y a eu une tentative pour faire passer dans la langue littéraire le verbe *gregier* », 180); Id., RCPHR 4-5, 132-133; Roques 2008, 187; AngDialGregO<sup>2</sup>, n. au v. 9469; DEAF G 1309; DFM 1772a (Ouest, Terre Sainte).

*groissor*, adj. comp. "plus gros", dans: *Gros ot les flans et le piz plus groissor* (Aspremp<sup>2</sup>S 7119, *Ch*, L2). Les autres manuscrits donnent un texte différent (Aspremp<sup>2</sup>B 7556: *Gens par espaulles et le cors ot jensor*; P3: *Gros oit le braz et longes e plens de gran vigor*) ou omettent le vers (L3) ♦ Comme le souligne le DEAF, « en afr., *groissor* n'est attesté que sporadiquement » et, l'on peut ajouter, dans des textes (anglo-)normands (AmbroiseP 6026, BibleDèceN 13516, LapidFrS XXXVIII 7 et XXXVIII 8, LapidFrS 869) ou franco-italiens (AttilaS VI 1150); une att. en occ. (PCardL XVI 2 = PCardV XIX 2 [*grueyssers* C; *plus gros* T; *om*. R]): cf. en part. G. Roques, RLiR 61, 282; DEAF G 1459; AND, s.v. [*grosseur*]<sup>1</sup>; FEW 4, 274a. Le DFM 1787b, s.v. *groissor*<sup>1</sup>, ne considère pas ce mot comme étant régional.

*mesalé*, p.p. pris comme adj., "qui est dans l'égarément, mécréant" dans: *Or veës la une jent mesalee* (Aspremp<sup>2</sup>B 10123, L2, L3, *Ch*). P3 déforme une leçon analogue: *Veez la .i. gent malsenee*; tandis que P2 ne donne pas cette partie du poème en raison d'une lacune matérielle. ♦ Le verbe *mesaler* est « particulièrement bien représenté en anglo-normand mais aussi dans tout le domaine français des Plantagenêts » (Roques 1992, 168-170); cf. aussi DFM 2224a, s.v. *mesaler*<sup>1</sup> (Ouest).

*pareil*, s.m., "couple, paire", dans: *Plus biax parauz n'(i) ot en Crestienté* (Aspremp<sup>2</sup>S 11089, Aspremp<sup>2</sup>B 11287 [*pareil*], L3 [*pareil*]). ♦ Cf. Roques 1979, 108-110 (Sud-Ouest, Touraine, Normandie de ca 1150 à ca 1200); Id., RLiR 71, 242; DFM 2482a, s.v. *pareil*, *paroil*: "couple (sens de l'ouest)".

À côté de ce noyau dur, on peut encore signaler des mots dont la coloration régionale, bien que correspondant toujours au domaine indiqué, est plus ténue. C'est par exemple le cas de :

*oâl*, adv. d'affirmation, "oui" dans: *Veës tu Charles? – Par ma foi, sire, oal* (Aspremp<sup>2</sup>S 521, Aspremp<sup>2</sup>B 565, L3 [= Aspreml<sup>3</sup>M 1502]) ♦ Cette particule affirmative est attestée surtout dans les régions de l'Ouest, cf. TL 6, 1019 [et bibl.]; Jensen 1990, § 838; Buridant 2000, 695, § 593. Le DFM 2388b, s.v. *oâl*, ne donne pas de précisions sur la diffusion régionale de cette forme.

*troïne*, s.f., "sorte de trompette", dans: *Et tant tabor avec tante troïne* (Aspremp<sup>2</sup>S 6425, Aspremp<sup>2</sup>B 6931, L3). Au total, ce mot apparaît 1 fois dans P2, 5 fois dans W et 8 fois dans L3. Celle-ci est la seule occurrence commune aux trois manuscrits, mais il est possible qu'au moins certaines des autres occurrences remontent elles aussi à l'archétype. ♦ À l'exception de 2 occ. dans *Guillame de Palerme* (Hainaut: cf. G. Roques, RLiR 55, 269-272), tous les exemples cités par le DEAF<sup>pré</sup>, qui donne le relevé le plus complet (cf. Gdf 8, 83a; TL 10, 672-673; FEW 17, 374b; AND et DMF: Ø), proviennent de textes de l'Ouest: *Roman de Thèbes*, *Chronique des Ducs de Normandie*, *Tristan de Bérout*, *Estoire d'Ambroise*, *Roman d'Yder*. On ajoutera encore 2 occ. dans la *Chronique saintongeaise*, signalées en 1906 par A. Thomas (R 35, 460-462), ainsi que le substantif *trouïno* "trompette de berger, chalumeau d'écorce" et ses dérivés attestés dans les patois modernes du Rouergue. D'où la conclusion du FEW 17, 374b: « Alle belege von afr. *troïne* stammen aus den dem meere zugewandten teilen Frankreichs (pik. norm. mittlerer westen, saint.). » Le DFM 3363b ne qualifie pas ce mot de régional.

Ce relevé peut être enrichi si l'on prend en considération d'autres mots qui sont attestés de façon moins compacte par la tradition manuscrite du poème, mais qui



peuvent néanmoins être raisonnablement attribués à l'archétype. Nous traiterons plus avant quelques cas plus douteux (cf. § 4.1.). S'agissant des mots présentés ci-dessous, il faut préciser d'emblée que dans certains cas nous pourrions avoir affaire à des mots rares plutôt qu'à de véritables régionalismes lexicaux. Voici quelques exemples :

*adesentir*, v. tr., “mettre à l'épreuve” dans : *Quant cil d'Aufrique les ont adesentis* (AsprembW 8686, L3, Ch). Les autres mss. donnent *asentiz* ou *sentiz*, variantes qui ont tout l'air d'être secondaires ; on remarquera que la perte d'une ou deux syllabes, selon le cas, a obligé les scribes à refaire partiellement le vers : Aspremp<sup>2</sup>S 8473 : *Quant cil d'Aufrique les orent asentiz* ; P3 : *Quant cil d'Aufrique les ont auques sentiz* ; L1 : *Et quant ilz ont les pesans copz sentiz*. Ce v. manque dans P5 ♦ Les dictionnaires (Gdf 1, 99b ; TL 1, 140 ; FEW 11, 471a ; AND et DMF : Ø) n'attestent que 2 occ. de *adesentir*, toutes deux dans des textes de l'Ouest : le *Tristan* de Béroul (Ouest, 4<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup>s ; leçon parfois corrigée par les édts, cf. TristBérG, n. au v. 3191) et le *Roman des Sept Sages de Rome* en octosyllabes (Sud-Ouest, 3<sup>e</sup>t. 12<sup>e</sup>s. ; cf. SSagOctS, K 2550 et glossaire : “put to the test”). Le DFM 57b ne qualifie pas le mot de régional.

*aprisement*, var. *aprimement*, *aproissement*, *apremement*, *apresement*, s.m., “approche”, 7 occ. dans W, toutes appuyées par L3 ou Ch, et, dans trois cas, aussi par L2 : AsprembW 6345, 6351, 6494, 8306, 10852, 11092, 11136 [L3 a : *Qui entur lui poreit estre lungement*, mais cf. Ch : *Que il en peust aver a<sup>s</sup>aprisement*<sup>30</sup>]. Le mot n'apparaît par contre jamais dans P2, qui, lorsqu'il ne donne pas un vers différent (Aspremp<sup>2</sup>S, 5741, 10940), présente un synonyme plus courant : cf. Aspremp<sup>2</sup>S 5746 (*aprochement*), 5956 (*aprochement*), 7917 (*acoitement*), 10658 (*habitement*), 10901 (*atouchement*). ♦ Les dictionnaires citent 6 occ. du mot : Gdf 1, 362a, s.v. *aproissement* “approche”, cite *Rou* [norm., ca. 1170] ; TL 1, 7026, s.v. *aproissement* “Annäherung”, ajoute 3 occ. à *Rou*, relevées dans *Aspremont*, dans le *Bestiaire divin* de Guillaume le Normand [norm. 1211 ca.] et dans les *Fables* de Marie de France [(ang.)norm., ca. 1180]<sup>31</sup> ; AND, s.v. *aprisement* “approach, coming near” cite uniquement l'occ. des *Fables* de Marie de France, mais donne deux ex. supplémentaires s.v. *aprimement*, *apreiesment* : « s. 1) “approach” : *li cuvint suvent leisser L'aprimement del seint auter S Modw 4682* ; 2) “dealings, contact” : *Sun fiz amoneste e defent N'ait de putain apreiesment* Salemon 3688 ». G. Roques nous signale *aprosmemant* (*d'enfirmité*) “approche” dans MoamT, gloss. Les autres dictionnaires ne permettent pas d'augmenter la récolte : FEW 25, 55b, cite les mêmes textes que TL, mais signale opportunément l'apr. *aproissement* “rapprochement” (sud de la Provence, déb. 14<sup>e</sup>) ; DMF : Ø. À la lumière de cette documentation, il s'agit d'un mot occidental, qui semble particulièrement fréquent en (anglo-)normand. Il faudra toutefois localiser au moins deux att. supplémentaires d'*apri(s)mement* dans *Barlaam et Josaphat* : cf. BalJosAnS, 2370 (var. ms. C), et 10073 ; t. II/2, *Glossaire*, 462, s.v. *aprimement* “accès”. Le mot n'est pas considéré comme étant régional par DFM 211a, s.v. *aproissement*.

*deduitor*, var. *deduitur*, s.m. “amuseur”, dans : *Deduitor Karle, estoit de sa maison* (AsprembW 9484, L3, Ch) ; ce v. manque dans Aspremp<sup>2</sup>S, mais cf. P3 : *Desduit de Carle en sa mason*, et P5 : *Et deduisoit le roi en sa meson* (L1 donne quant à lui un texte innovant). ♦ Le seul ex. cité par les dictionnaires (cf. Gdf 2, 453c : “celui qui sait manier, en parlant d'instrument de musique” ; TL 2, 1270 renvoie à Gdf ; FEW, AND et DMF : Ø) provient d'un texte de

<sup>30</sup> Dans les citations du ms. Ch, dont le texte a connu plusieurs campagnes de corrections (cf. Di Luca 2014), les signes ^ ^ entourent les lettres ou les mots ajoutés par le copiste dans un deuxième temps.

<sup>31</sup> Corriger la référence donnée dans TL : lire 38,16 au lieu de 39,16. D'après l'apparat de Marie-FabW, la tradition est assez compacte, mais le v. manque dans G, tandis que H donne : *acoitement*, P donne : (*vont*) *aprochant* et K donne : (*vont après*) *menant*.

l'Ouest: *Maugis d'Aigremont* (2<sup>e</sup>t. 13<sup>e</sup>s, Ouest/Sud-Ouest selon G. Roques, ZrP 99, 188; v. MaugisV, 5350 et *glossaire*, 461: "amuseur"); on ne peut toutefois pas exclure qu'il s'agisse d'un hasard. Le DFM 850b récupère l'attestation dans *Aspremont*; le mot n'y est pas qualifié de régional.

*jumentier*, s.m., "conducteur de bêtes de somme [avec une nuance péjorative, en opposition au combattant]" dans: *N'il ne resamble garçon ne jumentier* (Aspremp<sup>2</sup>S 1931, AspremwB 2392, *PI*). La tradition de ce v. foisonne de variantes: *ne jumentier P2 W PI* *pur mendier L3* [= Aspreml<sup>3</sup>M 2922], *ne mençoïnger Ch*, *ne pautroner P3 LI*, *ne lanier P5*. ♦ Les dictionnaires (Gdf 4, 671c; TL 4, 1867; DEAF J 741; DFM 2016a [aucune indication sur le caractère régional]; AND, DMF et FEW: Ø) attestent 3 ex. du mot, dont l'un est celui de la *Chanson d'Aspremont* (cité aussi par Du Cange), tandis que les deux autres proviennent du *Roman de Thèbes* [poit. ca. 1160]. Il pourrait donc s'agir d'un mot de l'Ouest, mais l'exiguïté de la documentation ancienne empêche de trancher la question. Il faut remarquer que FEW 5, 64a, qui ignore le substantif ancien, atteste l'adj. *jumentier* dans les dialectes modernes, en normand et en picard; et qu'à l'époque moderne, le nom de famille (*Le*) *Jumentier* est porté surtout en l'Eure-et-Loir.

Quoiqu'il en soit de ces derniers cas, le relevé des régionalismes assurés indique de façon nette que le poème s'inscrit dans l'«aire culturelle»<sup>32</sup> du domaine anglo-angevin. Une fois l'édition critique terminée, une étude plus complète de la langue du poème permettra sans doute d'étayer cette localisation à l'aide d'autres éléments. On peut toutefois déjà annoncer que la (Basse-)Normandie semble être la candidate la plus sérieuse pour être la patrie du poète. Mais s'agit-il d'un Normand de Normandie ou bien d'un Normand du sud de l'Italie? La question est délicate. Il est certes possible que le poète d'*Aspremont*, comme nombre de ses compatriotes, ait séjourné en Italie méridionale. Si l'on observe la première diffusion du poème, on constate toutefois qu'elle se concentre dans deux aires principales, qui se développent *grosso modo* de façon simultanée.

La première aire recouvre toute la bande occidentale du domaine d'oïl, y compris l'Angleterre. Les manuscrits les plus anciens d'*Aspremont*, le fragment *H* et *Ch*, datables entre la fin du 12<sup>e</sup> siècle et le début du 13<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, proviennent du milieu anglo-normand. Sans vouloir prêter le flanc à la surinterprétation, citons le témoignage de l'auteur de *l'Estoire de la Guerre Sainte*, qui pourrait être normand<sup>34</sup> et qui atteste qu'à la fin du 12<sup>e</sup> siècle, la *Chanson d'Aspremont* était bien connue dans le milieu de la cour de Richard Cœur-de-Lion. Ajoutons encore qu'*Aspremont* est autant citée par la *Chanson d'Aiquin*, composée par un poète breton ou normand sans doute au début du 13<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>, que par la *Chronique dite Saintongeaise*, remaniement 'poitevin' de la *Chronique de Turpin* rédigé en Saintonge vers 1205-1220<sup>36</sup>.

<sup>32</sup> Cf. Roques 2003b, 192.

<sup>33</sup> Cf. Careri /Ruby / Short 2011, 36-37 et 216-217.

<sup>34</sup> Cf. AmbroiseC, pp. 64-65.

<sup>35</sup> Cf. AiquinJa, pp. XVII-XXV et vv. 1829-1848. Étant donné que le ms. unique ayant transmis ce texte date du XV<sup>e</sup> siècle, on ne peut pas exclure que la référence à *Aspremont* soit un ajout postérieur.

<sup>36</sup> Cf. Turpin<sup>1</sup>M, pp. 125-127 et 267-269, § 274.10-27, 275.6-9, 275.11-12.

La deuxième aire correspond quant à elle au nord-est de la France. Au début du 13<sup>e</sup> siècle, sinon déjà à la fin du 12<sup>e</sup> siècle, la *Chanson d'Aspremont* pénètre dans l'aire picarde. La *Chanson d'Antioche* de Graindor de Douai (1177-1181 ? après 1187 ?) y fait explicitement allusion. La *Chevalerie Ogier et Mainet*, qui pourraient provenir de la même zone et qu'on date habituellement de 1200 environ, font eux aussi allusion à notre poème<sup>37</sup>. Surtout, la présence de la *Chanson d'Aspremont* dans le nord-est de la France pendant la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle est démontrée par le manuscrit dit de Wollaton Hall (University Library, Mi. LM.6 = W), transcrit dans l'aire nord-orientale, probablement vers 1220-1230<sup>38</sup>, ainsi que par les résumés qu'en donnent la chronique universelle d'Aubri de Trois-Fontaines (1227 et 1241), puis la *Chronique rimée* de Philippe Mousket (entre 1242 et 1272).

Comme on le voit, les attestations indirectes et les données factuelles de la tradition manuscrite correspondent bien aux données lexicales. Une fois réunis, les éléments évoqués ci-dessus suggèrent que le domaine anglo-angevin ne correspond pas seulement à la patrie probable du poète d'*Aspremont*, mais aussi au berceau du poème et au premier foyer de sa diffusion.

#### 4. La contribution des régionalismes à l'étude de l'histoire de la tradition

Une fois localisée l'aire culturelle de provenance de la *Chanson d'Aspremont*, suivons les autres pistes indiquées par Gilles Roques : quel peut être l'apport des régionalismes pour l'étude de la tradition ? Cette question pourrait être envisagée sous de multiples angles d'approche. Les réflexions qui suivent se concentrent sur deux aspects précis, à la fois distincts et contigus : d'abord, l'apport des régionalismes pour l'analyse de lieux variants sur lesquels le stemma n'a pas de prise ; ensuite, leur apport pour la localisation des différentes étapes de la tradition.

##### 4.1. Les régionalismes, le principe de la *lectio difficilior* et le critère du 'différentiel géographique'

S'agissant du premier aspect de la question, il est bien connu qu'un régionalisme est, par sa nature même, une leçon au visage de Janus. D'une part, un mot régional peut être un « facteur dynamique » privilégié, à même de susciter la réaction d'un scribe. Dans le processus de transposition du texte, un copiste peut en effet être facilement tenté de remplacer un mot marqué du point de vue diatopique par un mot connaissant une plus grande diffusion géographique. En l'absence d'argument stématique, lorsqu'il y a concurrence entre plusieurs leçons également acceptables, un régionalisme lexical compatible avec la langue supposée de l'auteur est donc en principe un candidat sérieux au poste de *lectio difficilior in presentia*. D'autre part, un régionalisme peut faire partie du lexique actif d'un scribe : celui-ci peut donc s'en

<sup>37</sup> Cf. OgDanE, 4447 et n. ; OgDanO, pp. 95-101 ; Horrent 1978, 5 et 51.

<sup>38</sup> Cf. Stones 2010, 41 (« the first quarter of the 13<sup>th</sup> century ») ; Hanna / Turville-Petre 2010, 95 (« s. xiii in. ») ; Gaggero / Lunardi 2013.

servir pour pallier justement une *lectio difficilior* (*in presentia* ou *in absentia*); il peut l'introduire dans le texte, de façon plus mécanique et irréfléchie, lors du processus spontané de micro-variance lié à l'acte de copie; il peut aussi le glisser dans les passages qu'il modifie ou ajoute de son propre chef. Dans tous ces cas, un régionalisme peut donc être une *lectio faciliior*, voire la marque même d'un remaniement. Lorsqu'un scribe est actif dans la même aire culturelle que l'auteur du texte, le risque d'attribuer à l'un une leçon introduite par l'autre est très concret.

Afin d'essayer, autant que faire se peut, d'échapper au piège et d'affiner l'examen philologique, il peut donc être opportun d'introduire un paramètre supplémentaire dans le principe classique de la *lectio difficilior*. Ce paramètre, qui peut être considéré comme une déclinaison spécifique du critère géographique et qu'on pourrait appeler 'critère du différentiel géographique', peut être énoncé de la façon suivante:

- (i) différentiel géographique: les probabilités qu'un régionalisme remonte à une phase plus ancienne de la tradition augmentent en fonction de la distance entre l'aire de diffusion du régionalisme et l'aire de provenance de la copie qui l'a transmis. Plus la distance est grande, plus les probabilités augmentent.

En d'autres termes, dans l'examen d'un lieu variant dans la tradition d'un texte de l'ouest, comme dans notre cas, il faut considérer que l'occurrence d'un mot occidental sous la plume d'un scribe anglo-normand est neutre en soi, parce que le mot est compatible à la fois avec l'*usus scribendi* de l'auteur et du copiste. Dans ces circonstances, la prudence doit donc rester de mise et l'attribution de la leçon au texte original nécessite d'être supportée par d'autres arguments. Par contre, l'attestation d'un mot occidental sous la plume d'un scribe lorrain, par exemple, augmente les chances théoriques que le mot remonte à une étape antérieure de la tradition, dont l'ancienneté doit être déterminée au cas par cas.

Dans l'analyse des lieux variants, les principes de l'*usus scribendi*, de la *lectio difficilior* et du 'différentiel géographique' doivent être pondérés tous ensemble, à la lumière de ce que nous savons des habitudes et de la provenance des scribes qui ont transmis le texte. Le principe d'économie portera à privilégier chaque fois l'hypothèse qui satisfait au mieux le plus grand nombre de paramètres. Voyons quelques exemples représentatifs de différentes typologies.

#### 4.1.1. Resconser

En correspondance de Aspremp<sup>2</sup>S 7614 (= AspremwB 8020), nous avons la *varia lectio* suivante, qui présente l'opposition entre les leçons concurrentes (*le soleil esconsant / resconsant / couchant*):

P2 Ja ne verra lou soleil esconsant  
 P5 Ja ne verra le seloil esconsant  
 W Ja ne vera le solet resconsant  
 B Ja ne verrai einz nuit soleil cochant  
 P3 L'escus e l'elme e lo cef de som le sol colçant (*télescopage de deux vers*)  
 L3 Jo ne verrai einz nuit soleil cochant

L'application de la loi de la majorité qualifiée est perturbée par la formularité du second hémistiche, qui favorise les accords polygénétiques, comme c'est vraisemblablement le cas pour *B + L3 P3*. Bien qu'elle soit isolée, la leçon de *W* ne doit pas pour autant être écartée. Gilles Roques s'est penché à plusieurs reprises sur *resconser*, v. intr., "se coucher (du soleil)" et a démontré qu'il s'agit d'un mot de l'Ouest<sup>39</sup>. Cette leçon remplit donc les critères énoncés ci-dessus: (a) elle est compatible avec l'aire culturelle dans laquelle s'inscrit le poète d'*Aspremont*; (b) elle est *difficilior* par rapport aux leçons concurrentes *esconser* et *coucher*, qui sont plus communes et moins typées; (c) enfin, elle ne semble pas faire partie du vocabulaire actif des copistes nord-orientaux de *W* et satisfait donc au critère du 'différentiel géographique'. Au total, il est possible, voire probable, que *resconser* représente la leçon originale, banalisée par les autres scribes.

Si cette hypothèse est correcte, elle peut également appuyer par ricochet l'attribution à l'archétype de *resconser* au vers similaire *Aspremp<sup>2</sup>S 4444* (= *AspremwB 5069*), où le mot, attesté cette fois uniquement par *Ch L1 L3*, pourrait être suspecté d'être une innovation introduite par le responsable anglo-normand de leur modèle  $\gamma$ :

Versions  $\alpha$  et  $\beta$     *esconsant* (var. *cochant*)

*P1* Ja ne verrra [*sic*] le soleil esconsant  
*P2* Ja ne verrons lou soleil escousant  
*P5* Ja ne verra le soleil escousant  
*W* Ja ne verra le solet esconsant  
*B* Ja ne verra einz vif soleil cochant

Version  $\gamma$     *resconsant* (var. *encolçant*)

*Ch* Ainceis n'iert vespre rescunsant  
*L1* Avant que soit soleil resconsant  
*L3* Anceis n'iert vespre ne soleil reconsant  
*P3* El ne sera li vespres ne le sol encolçant

#### 4.1.2. Bofer

Examinons un cas différent. En correspondance de *Aspremp<sup>2</sup>S 999* (= *AspremwB 1125*, *Aspreml<sup>3</sup>M 2012*), les manuscrits donnent la *varia lectio* suivante<sup>40</sup>:

Version  $\alpha/\beta$  ?

*P5* Tot maintenant commença a enfler

Version  $\beta$

*R* De maltalant prit colour a muer  
*W* De maltalent prent color a muer

<sup>39</sup> Cf. notamment Roques 2003a, 363.

<sup>40</sup> Ce passage manque tant dans *P1* que dans *P2* suite à une lacune matérielle; dans son édition, F. Suard imprime le texte de *P5*.

Version  $\gamma$ 

*Ch* Par maltalent cumença a bufer  
*L1* De maltalent commence a bouffer  
*L3* Par maltalent comença a buffier  
*P3* Por matalent comence a penser

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler qu'en ce qui concerne la partie d'*Aspremont* où ce vers figure, c'est-à-dire la première partie du poème, ni la question de la position stemmatique de *P5*, ni celle des rapports entre  $\alpha$ ,  $\beta$  et  $\gamma$  n'ont pas encore été tirées au clair. Quelle que soit sa morphologie définitive, le *stemma codicum* ne permet toutefois pas de régler de tels conflits. Dans cette impasse, c'est au philologue de prendre l'initiative. La leçon de  $\gamma$  mérite de retenir l'attention. Les citations réunies par les dictionnaires (Gdf 8,350a; TL 1, 1026; DEAFpré, s.v. *bofer*; DFM 419a, s.v. *bofer*, *bufer* [sans indication de régionalité]; AND, s.v. *bouffer*) montrent qu'en ancien français, le verbe *bufer* au sens de "gonfler, enfler ses joues, souffler bruyamment (d'un animal, d'une personne)", ici, fig. "témoigner d'un sentiment (colère) par un certain gonflement de la face" est surtout attesté dans les textes produits dans l'aire anglo-angevine. On le retrouve dans le Sud-Ouest (SSagOctS 1938; MaugisV 8884; GuillMarH 11657 [Sud-Ouest selon A. J. Holden, cf. GuillMarH, III, pp. 21-22; Ouest d'après DEAFBibleI]), en normand (TristBérG 1895, DentN 75 [= Barb. u. M. I 161, 75]; HistFécL 223) et en anglo-normand (BibbO B1078). Rappelons aussi l'aocc. *bofar* (FEW1, 594b)<sup>41</sup>. Cette concentration n'est pas diluée de façon significative par les quelques attestations éparpillées sortant de l'aire indiquée (SaisnLB 3158 var.; JerusT 796 [ajout de G. Roques]; HuonAuvBS<sup>6</sup> 7870; AalmaR 12.485; AdAiglesB). En moyen français, le verbe connaît une diffusion plus large<sup>42</sup>, mais « si on met de côté *buffer* "souffleter" qui dérive de *buffe*, le mot *b(o)ufer* est encore bien attesté dans l'Ouest, Villon compris (cf. Ovide mor. B., 1466-1467, 45, Angers; Michel, Myst. Pass. J., 1486, 328, Angers; Villon, Test. R.H., 1461-1462, 48; Chart., L. Esp., c. 1429-1430, 24, normand); il n'y a que Molinet, Faictz Dictz D., 1467-1506, 556, qui se distingue. Cf. encore RézeauMauduyt 104, et aussi RézeauNoëls 314<sup>43</sup>. »

Étant donné que  $\gamma$  est d'origine anglo-normande, comme le démontrent clairement tant sa langue que ses descendants, l'application du critère du 'différentiel linguistique' donne des résultats neutres, ce qui invite à la prudence. On remarque toutefois que la leçon *bufer* est étayée, quant à son sens, par *P5*, et qu'elle peut expliquer tant la variante banalisante introduite par *P5* lui-même que le remaniement du second hémistiche opéré par  $\beta$ . Au total, il y a donc de bonnes raisons de croire que le mot *bufer* remonte à l'archétype de la chanson et qu'il fait partie du vocabulaire à teinte régionale utilisé par le poète d'*Aspremont*. Bien qu'analogue, le cas suivant, tiré de la même partie du poème, est par contre plus difficile à trancher.

<sup>41</sup> Signalons aussi que *bouffer* "soupirer de mécontentement" (Ardèche) figure dans la liste des régionalismes de France publiée en 1978, cf. RLiR 42, 161.

<sup>42</sup> Cf. FEW 1, 594b; Gdf 1, 751b; 8,350a; DMF, s.v. *bouffer* et *buffer*; Steinfeld 2006.

<sup>43</sup> Remarque de G. Roques.

## 4.1.3. Destureillier

Arrivé au palais de Girart, Turpin promet de l'argent au portier qui refuse de le laisser entrer, et voilà que celui-ci « la porte vait sempres destureillier » (Aspreml<sup>3</sup>M 1190, qui transcrit à tort *destureillier*). La leçon de *L3*, appuyée par *Ch* (*destroillier*) et *L1* (*destourouiller*)<sup>44</sup>, représente le texte de  $\gamma$ . À en juger par les dictionnaires, le verbe *destoreillier* 'ôter le ou les verrou(s) (d'une porte) pour ouvrir' est rare. Il est inconnu de Gdf, AND et DMF; TL 2, 1779 s.v. *destoreillier*<sup>2</sup>, cite uniquement deux occ. dans des textes normands, ChastPerevH, 1197, et YderG, gloss. (= YderL, 5688: « Il ont un us destoreillé »), auxquelles nous pouvons ajouter encore deux occ. que nous devons à G. Roques: AtreW 733, traits de l'Ouest, mil. 13<sup>e</sup>s. (*Car li sire de ceste honor, Et li cleric et li chevalier, Serjant, borgois, et escuïer, Ont tout comunement juré, Que ja por home qui soit né N'ert li guicés destorelliés, Puis que li solax ert couciés, Ains sera levés el demain*) et RenR 8885 (*et l'ermite vint erranmant; le verroil tantost destoroille*)<sup>45</sup>. FEW 14, 286a, atteste quant à lui la présence du verbe aussi en Saintonge: « Afr. *destoreillier* "déverrouiller" Yder, saint. *détarouiller*, s. noch ALF 1743 » (sur cette dernière forme, voir aussi FEW 13/2, 82b)<sup>46</sup>.

Dans le passage correspondant, les rédactions  $\alpha$   $\beta$  donnent le synonyme plus courant *desveroillier*: « La porte va molt tost desveroillier » (Aspremp<sup>2</sup>S 979, qui imprime le texte de *P5* en raison d'une lacune dans *P2*); « Et cele porte apriés [p. me fai *PI*] desveroillier » (AspremwB 1096, *PI*, *S*). La leçon *desveroillier* est sans aucun doute *facilior* par rapport à *destureillier* et l'accord  $\alpha$   $\beta$  pourrait bien être trompeur. Cependant, face à l'unanimité de *PI P2 P5 S* et au vu du fait que le principe du 'différentiel linguistique' ne donne pas de résultats positifs, on résistera à la tentation de mettre sur le compte de l'auteur d'*Aspremont* la leçon *destureillier* qui, tout en étant pleinement compatible avec sa langue, pourrait aussi bien être du ressort du responsable de  $\gamma$ . Mieux vaut donc réserver le jugement jusqu'à ce qu'on ait analysé de près les autres cas où les manuscrits de la famille  $\gamma$  donnent un mot à coloration occidentale absent des autres rédactions<sup>47</sup>. La mise en série des leçons peut en effet donner des indices importants sur les habitudes d'un remanieur ou d'un scribe, comme le suggèrent aussi

<sup>44</sup> Le ms. *P3* omet ce vers. S'agissant de la variante *destroillier* transmise par *Ch*, elle est également attestée dans ChronGuesclF, 2, 179, var. au v. 1022 (*destroillier* au lieu de *desveroillier* du texte critique; le ms. qui donne cette variante n'est pas identifié dans l'apparat), cf. RLiR 57, 314, où l'on suggère un possible rapprochement avec les dérivés de \*TRADUCULUS, cf. FEW 13/2, 155a. À remarquer toutefois que dans les deux cas, la leçon *destroillier* rend le vers hypométrique.

<sup>45</sup> Comme G. Roques le précise, cette leçon est isolée, v. les variantes: *Le fermal oste de la roille* RenM 8, 97 (fermel *H* fremail *I* ferail *b* verroil *BMc* verroil *C* venoïl *N* v'roïl *d* osta *bc* de lorelle *H* tantost destoreille *B* Moult tost (II *F*) a oste (este *G*) la coraille (corteille *F*) *DEFG*, Luis desferma pas ne someille *L*); il pourrait y avoir une confusion avec *destoreillier*<sup>1</sup> de TL. Le glossaire de RenR en fait même implicitement un troisième verbe en glosant "dégage (des anneaux)", les anneaux étant les oreilles (ce sens semble toutefois inconnu).

<sup>46</sup> Signalons que le DFM, s.v. *destoreillier*<sup>2</sup>, ne qualifie pas le mot de régional.

<sup>47</sup> C'est le cas, par ex., de *esturçus* (Aspreml<sup>3</sup>M 2766 [qui édite à tort *est(u)reus*], *Ch* [*estroçus*], *L1* [*estorteux*]). Sur ce mot, cf. en partic. Nezirović 1980, 74-75; Roques 2003a, 365; DFM 1144a, s.v. *estorsos*, *estorços* (Ouest).

les exemples qui seront analysés ci-dessous. Ceux-ci nous permettent d'en venir au deuxième aspect de la question abordée.

4.2. *Les régionalismes et la localisation des étapes de la tradition :  
de l'ouest vers le nord-est d'oïl*

On sait qu'au 12<sup>e</sup> siècle, non seulement «la différence n'est pas grande entre le normand et l'anglo-normand», celui-ci étant par ailleurs souvent «illustré par des auteurs d'origine normande» (Roques 2003b, 187 et 192), mais que le vocabulaire d'auteurs écrivant en (anglo-)normand peut aussi comprendre des picardismes. Ainsi, le vocabulaire régional de Guernes de Pont-Sainte-Maxence est constitué de «17 mots de l'Ouest en général, 7 mots anglo-normands, 2 mots anglais, 2 mots de l'Ouest continental et entre 2 et 5 mots picards» (Roques 2003b, 192). Il ne serait donc pas étonnant de trouver quelques picardismes également sous la plume du poète d'*Aspremont*, surtout si l'on croit, avec L. Brandin, que «le dialecte original d'*Aspremont*» est «le picard aux limites de la Normandie» (AsprembW, I, pp. VII-VIII).

Dans l'attente de pouvoir mener une enquête plus systématique sur la langue du poème, nous avons procédé à des sondages concernant quelques picardismes (au sens large) attestés dans la tradition de l'œuvre. Bien que provisoires, les résultats obtenus par ces premières recherches sont déjà indicatifs.

4.2.1. *Adevaler*

Observons tout d'abord le v. Aspremp<sup>2</sup>S 10465 (= AsprembW 10662), où s'opposent *aval*, *adevaler* et *devaler*:

Version  $\alpha$

P2 Il avalerent le costal d'un pendant  
P3 E devallerent la coste ad .i. pendant

Version  $\beta$

W S'adevalerent le coste d'un pendant

Version  $\gamma$

L3 Devalerent le coste d'un pendant  
Ch Et devalerent le coste d'un pendant<sup>48</sup>

Comme G. Roques l'a démontré, le verbe *adevaler*, «composé de *devaler* dont il a le sens, se révèle un mot du N[ord]-E[st] à première lecture des exemples donnés par les dictionnaires» (RoquesRég, 19<sup>49</sup>). Peut-on attribuer ce régionalisme à l'archétype

<sup>48</sup> Ce vers est omis par *LI*, tandis que *L3* ne donne pas ce passage en raison d'une lacune.

<sup>49</sup> «Corr. ds SSagOctS 3894: le mot est à attribuer au copiste du ms. BnF, fr. 1553, qui est picard, cf. *apriés* au même vers; leçon vérifiée sur le ms. Voici ce que je peux ajouter et qui cadre bien



du poème ? La leçon *adevaler* est certes *difficilior* par rapport aux leçons concurrentes. Remarquons toutefois que : (a) dans cette partie de la chanson, où le stemma est bifide ( $\alpha$  s'oppose à  $\beta \gamma$ ), l'accord de *Ch L3 P3* sur (*Et*) *devalerent* est significatif ; (b) l'application du critère du 'différentiel linguistique' donne un résultat neutre : *adevaler*, mot du Nord-Est, peut faire partie du vocabulaire actif du copiste de *W*<sup>50</sup>. Au total, cette leçon semble donc une innovation introduite par ce témoin ou, éventuellement, par son ancêtre  $\beta$ . Cette conclusion est renforcée par l'examen d'autres cas.

#### 4.2.2. Lués, (entre)laiier, tamaint

Un sondage limité aux mss. *P2 W L3* au sujet de la présence des picardismes d'extension très large (*entre*)*laiier* (pic. wall. lorr.<sup>51</sup>; ex. (i)-(iii)), *lués*<sup>52</sup> (ex. (iv)-(vi)) et *tant maint, tamaint* (pic. wall.<sup>53</sup>; ex. (vii)-(viii)), permet de relever trois occurrences pour chacun des deux premiers mots, deux occurrences pour le troisième :

(i) *Aspremp*<sup>2</sup>S 1208 [texte de *P5*] (= *AspremwB* 1414, *Aspreml*<sup>3</sup>M 2202)<sup>54</sup>

*W* Ne pot cel dol de rien entrelaiier  
entrelaiier] entrelaissier *PI P5 R* laissier *Ch LI L3*

avec un mot picard : *Mout de se gent i fait aler, Et si le fait adevaler* ("descendre") *El Toivre, qui est mout parfonz*, GautArrErL 938; *Li portiers ait la porte desfermee Et le chaable del pont adevalée* ("faire descendre"), YonH 3796; *Sal fons ne fust adevalée* ("faire descendre") *Qu'ele ne fust noïe tolte, Ja nen avriem essi grant dolte* SilenceT 3076; *La roche adevala* ("descendre") *erraument li franz hom* MaugisCC1 1125 (= Cambridge Peterhouse Coll. 2.O.5 (201) [pic. fin 13e s.] cf. MaugisV 1068 var.); *Si com d'une posterne adevale* ("descendre") *et descent*, MaugisCC1 4078 (= Cambridge, Peterhouse Coll. 2.O.5 (201) [pic. fin 13e s.] cf. MaugisV 3855 var.); *Et lors, quant il l'ot ocis, il adevala* ("abattre") *et depecha tos les pas par out on venoit chaiens et aloit*, ds B. Woledge, « Reinbert, a neglected French romance of the XIII<sup>th</sup> century », *Medium Ævum* 8, 1939, p. 107 (Arsenal 3516, [art. 1267]); *En la diestre partie li cols adevala* ("descendre"), AntiocheN 652 var. G (Ars. 3139 [hain. 1268]), *Espales qui point n'encruquoient, Dont li lonc brac adevaloient* ("descendre"), *Gros et graille ou il afferroit* AdHaleFeuillD 130; *Li car sera tres bien salee, Et quant l'ara adevalée* ("avalier, manger") *Et mangie al fu d'espine, Angoisçois iert par la saïne* SilenceT 5964; *pour che que elle porta sen frere une corde, dont il s'adevala* ("descendre") *el fossat à le port Segneur Pierain quant il eut se prison brisie* (Tournai, 1280-1281, ds *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai* 9, 1905, 375) » (communication de G. Roques).

<sup>50</sup> Il est intéressant de remarquer que l'on retrouve deux occ. d'*adevaler* dans SilenceT 3076, 5964 (cf. la note précédente), roman qui est également conservé dans le ms. Nottingham, UL, WLC/LM/6, ff. 188-123 (*Silence et Aspremont*, ff. 244va-261vb, pourraient par ailleurs avoir été transcrits par le même copiste : cf. Gaggero / Lunardi 2013).

<sup>51</sup> Cf. en partic. G. Roques, ZrP 92, 616, et Id., RLir 61, 281

<sup>52</sup> Cf. G. Roques, RLir 55, 271; Buridant 2000, 529, § 429b : « *Lués*, surtout employé vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et dans la première moitié du XIII<sup>e</sup>, fait essentiellement partie du lexique d'une littérature franco-picarde florissante à cette époque [...] ».

<sup>53</sup> Cf. DFM 2131b, s.v. *maint, mainte*.

<sup>54</sup> Ce v. manque dans *P3*.

(ii) Aspremp<sup>2</sup>S 6555 (= AspremwB 7055)<sup>55</sup>

*W* Fors seul les braies n'i volrent plus laier  
laier] laissier *Ch L2 P2 laser P3*

(iii) Aspremp<sup>2</sup>S 7529 (= AspremwB 7941)

*W* U vos fesistes Almon, son fil, laier  
laier] laissier *B L3 P2 P5 laser P3*

(iv) AspremwB 2631

Version  $\beta$

*W* Voit le la dame si l'a lués enamé  
*PI* Voit le la dame si l'a molt anamé (*ou aanmé*)  
*B* Voit le la dame si l'a tot aamé  
*R* Voit lou la dame si l'a pris a emer

Absent tant de  $\alpha$  (*P2 P5*) que de  $\gamma$  (*Ch L1 L3 P3*), ce vers est propre à la rédaction  $\beta$ . Remarquons la présence dans *W* (et, peut-être, dans *PI*) d'un autre picardisme à large diffusion: *enamer* (cf. G. Roques, RLiR 78, 257), qu'on retrouve aussi sporadiquement en anglo-normand et dans d'autres variétés.

(v) Aspremp<sup>2</sup>S 1287 (= AspremwB 1537, Aspreml<sup>3</sup>M 2296)<sup>56</sup>

Version  $\alpha$ : *tantost*

*P2* De son duche(e)aume li fist tantost le don

Version  $\beta$ : *lués*

*W* De tolte Alvergne li a fait lués le don  
*PI* De tote Auvergne li a lués fait le don  
*B* A Claire donne trestoute Auverne en don

Version  $\gamma$ : *sempres (illoc)*

*L3* De son ducame li fist sempres le don  
*P3* De son duchés illoc le fist le don  
*Ch* >De Sinegallie< [*biffé et remplacé par* De une duché] li ad fait livreisun

Observons que la diffusion de *ducheaume* (*P2 L3*) semble être limitée «à la Normandie et à une bande orientale qui va du Hainaut à la Bourgogne» (P. Videsott, *ici même*) et que *sempres* (*L3*, qui pourrait représenter  $\gamma$ ), «surtout employé au XII<sup>e</sup>

<sup>55</sup> Ce v. manque dans *L1 P5 R*.

<sup>56</sup> Ce v. manque dans *L1 P5*.

siècle, fait essentiellement partie du lexique des textes relativement anciens (romans antiques et chansons de geste) : il est fortement concentré dans la littérature en vogue dans les régions occidentales de la France » (Buridant 2000, 529, § 429a).

(vi) AspremwB 4608

Version  $\beta$

*W* Lués m'eurent il en vo cort si jugié  
*P1* Lués m'orent il a vo cort forjugié  
*B* Lors m'ouret il en vo cort si jugié  
*R* Lors m'orent il en voz cort furjugié

Absent des autres manuscrits (*Ch P2 P3 P5 L1 L2 L3*), ce vers ne figure que dans la version  $\beta$ .

(vii) Aspremp<sup>2</sup>S 4981 (= AspremwB 5616, Aspreml<sup>3</sup>M 5639)<sup>57</sup>

Version  $\alpha$

*P2* Plus de .X.M. a rotes et a flos

Version  $\beta$

*W* Et tamaint altre a rotes et a flos  
*B* Et tant maint autre a rotes et a flos  
*R* Et tant main autre a route et esfors

Version  $\gamma$

*L3* Plus de vint .M., chescun hardi e os  
*Ch* Plus de .X.M., ^chascun^ hardi et os  
*L2* Plus ke XX. mile, chescun hardi e os  
*P3* Plus de des mille, cascons ardi et os

(viii) Aspremp<sup>2</sup>S 9940 [texte de *W* en raison d'une lacune dans *P2*] (= AspremwB 10141)

Version  $\alpha$

*L2* E l'oreflambe li porte par amur  
*P3* Soe orieflanble qu'il porta manti jor

Version  $\beta$

*W* Et l'orieflambe li porta tamaint jor

<sup>57</sup> Ce v. manque dans *P5*.

Version  $\gamma$ 

*L3* E s'oriflambe li porta per maint jor  
*Ch* Et l'oireflamble li porta ^par^ main jur

L'accord *P3 + L3 Ch* sur (*per*) *maint jor* est significatif.

Cette enquête, qui ne préjuge en rien la possibilité que le vocabulaire régional du poète d'*Aspremont* puisse comprendre des picardismes, devra bien entendu être élargie et systématisée. Ses résultats devront être pondérés à la lumière de l'argument stématique. Bien que maigres, les indices qui en ressortent sont toutefois déjà assez clairs et constants: tous les picardismes analysés figurent toujours dans la version  $\beta$ , parfois dans des vers qui lui sont propres (ex. (iv) et (vi)). Le lexique de  $\beta$  semble présenter une coloration régionale que les copistes de *W* ont ensuite contribué à accentuer. À tout prendre, il est donc possible, en voie provisoire, d'échafauder l'hypothèse que  $\beta$ , d'où descendent aussi des manuscrits nettement orientaux tels que *B* et *R*, soit l'épicentre de la diffusion précoce du poème dans le nord-est et dans l'est de la France<sup>58</sup>.

## 5. Conclusions

Les quelques exemples analysés ci-dessus nous rappellent le rôle important que les régionalismes peuvent jouer dans la reconstruction de l'histoire d'un texte à travers le temps et l'espace. Ceux-ci peuvent contribuer de façon significative à la localisation des différentes étapes de la tradition: de la genèse de l'œuvre jusqu'à la réalisation des copies conservées. Leur étude peut aider à récupérer, que ce soit dans le texte critique ou mentalement, l'une ou l'autre leçon attribuable à l'original. De même, les régionalismes sont susceptibles d'apporter une contribution importante à une meilleure évaluation de ce qu'Alberto Varvaro (2004, 590-595) a appelé la «*competenza*» et la «*plausibilità*» des témoins et de leurs leçons. Le vocabulaire régional d'un texte n'est donc pas un terrain de chasse réservé aux seuls lexicographes. Injectés dans l'étude de la tradition, les régionalismes peuvent fonctionner comme un réactif très puissant que les philologues auraient le plus grand tort de négliger. Heureusement, le Maître de Lajus, capitale du royaume des régionalismes, est là pour nous rappeler à notre devoir.

Université de Namur

Giovanni PALUMBO

<sup>58</sup> Cf. aussi Bennett 2003, 51-52.

## 6. Références bibliographiques

- Ambroise C = *L'Estoire de la Guerre Sainte*, ed. Catherine Croizy-Naquet, Paris, Champion, CFMA, 174, 2014.
- Bennett, Philip E., 2003. «Le normand, le picard et les *koïnés* littéraires de l'épopée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles», *Bien dire et bien apprendre* 21, 43-56.
- Brunel, Clovis, 1962. «Encore *enge*, *engeance*, *enger*», *Romania* 83, 520-522.
- Buridant, Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- Careri, Maria, 2015. «Per una tipologia dei copisti della *Chanson d'Aspremont*. Con una riflessione sulle modalità di copia dei testi in versi», in: Di Luca, Paolo / Piacentino, Doriana (ed.), *Codici, testi, interpretazioni: studi sull'epica romanza medievale*, Napoli, University Press, 9-22.
- Careri, Maria / Palumbo, Giovanni, 2014. «Pratiques de "lecture" des chansons de geste: le cas de la *Chanson d'Aspremont*», in: Hermand, Xavier / Renard, Étienne / van Hoorebeeck, Céline (ed.), *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 147-167.
- Careri, Maria / Ruby, Christine / Short, Ian, 2011. *Livres et écritures en français et en occitan au XI<sup>e</sup> siècle. Catalogue illustré*, avec la collaboration de Terry Nixon et de Patricia Stirnemann, Roma, Viella.
- Constantinidis, Anna, 2014-2015. *La «Chanson d'Aspremont» entre France et Italie. Étude et édition critique partielle des versions franco-italiennes*, thèse de doctorat sous la dir. de Giovanni Palumbo et Paola Moreno, Université de Namur.
- Constantinidis, Anna / Di Luca, Paolo, 2015. «Appunti sulla fisionomia testuale della redazione  $\gamma$  della *Chanson d'Aspremont*», in: Di Luca, Paolo / Piacentino, Doriana (ed.), *Codici, testi, interpretazioni: studi sull'epica romanza medievale*, Napoli, University Press, 45-74.
- DFM = Takeshi Matsumura, *Dictionnaire du français médiéval*, sous la direction de Michel Zink, Paris, Les Belles Lettres, 2015.
- Di Luca, Paolo, 2014. «Lettura e riletture di un testimone della *Chanson d'Aspremont*: il caso del ms. Ch (Cognoy, Fondation Bodmer, Cod. Bodmer 11)», in: Hermand, Xavier / Renard, Étienne / van Hoorebeeck, Céline (ed.), *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 169-184.
- EWA = *Etymologisches Wörterbuch des Althochdeutschen*, von Albert L. Lloyd, Rosemarie Lühr und Otto Springer, unter Mitwirkung von Karen K. Purdy, Göttingen und Zürich, Vandenhoeck & Ruprecht, 1988-
- Gaggero, Massimiliano / Lunardi Serena, 2013. «Lire en contexte. Nouvelles recherches sur le ms. Nottingham, UL, WLC/LM/6», *Critica del testo* 16/2, 155-205.
- Gay, Lucy M., 1928. CR de AspremwB, *Modern Philology* 26, 107-111.
- Gierach, Erich, 1910. *Synkope und Lautabstufung. Ein Beitrag zur Lautgeschichte des vorliterarischen Französisch*, Halle a.S., Niemeyer, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 24.
- Greub, Yan, 2014. «Le lexique du roman de *Renart le contrefait*», in Baker, Craig et alii (ed.), *Le Miroir de Renart. Pour une redécouverte de «Renart le contrefait»*, Louvain-La-Neuve, Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 157-170.
- Hackett, W. Mary, 1970. *La langue de «Girart de Roussillon»*, Genève, Droz, Publications romanes et françaises, 111.

- Hanna, Ralph / Turville-Petre Thorlac, 2010. «MS WLC/LM/6», in: Hanna, Ralph / Turville-Petre Thorlac (ed.), *The Wollaton Medieval Manuscripts. Texts, Owners and Readers*, York, York Medieval Press, 2010, 95-98
- Horrent, Jules, 1978. *Les versions françaises et étrangères des «Enfances de Charlemagne»*, Bruxelles, Palais de l'Académie.
- Jensen, Frede, 1990. *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Niemeyer.
- Nezirović, Muhamed, 1980. *Le vocabulaire dans deux versions du «Roman de Thèbes»*, Clermont-Ferrand, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand.
- Palumbo, Giovanni / Constantinidis, Anna, 2012. «La *Chanson d'Aspremont*: à propos d'une nouvelle édition du corpus français», in: Alvar, Carlos / Carta, Constance (ed.), *Limine Romaniae. Chanson de geste et épopée européenne*, Bern etc., Peter Lang, 533-552.
- Palumbo, Giovanni / Rinoldi, Paolo, 2015. «Prolégomènes à l'édition du corpus français de la *Chanson d'Aspremont*», in: Ailes Marianne J. / Bennett, Philip E. / Cobby, Anne Elizabeth (ed.), *Epic Connections / Rencontres épiques*. Proceedings of the Nineteenth International Conference of the Société Rencesvals, Oxford, 13-17 August 2012, Edinburgh, Société Rencesvals British Branch (British Rencesvals Publications, 7), II, 549-576.
- Palumbo, Giovanni, 2016. «Afr. *salemonesche* / *salemonesque*, fr.-it. *salamoné*», in: Goudeau Emilie / Laurent Françoise / Michel Quereil, Michel (ed.), «*Le monde entour et environ*». *La geste, la route et le livre dans la littérature médiévale. Mélanges en l'honneur de Claude Roussel*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, s.p.
- Palumbo, Giovanni, s.p. ««Consensus non facit veritatem»: à propos de la fabuleuse genèse de la *Chanson d'Aspremont*», in: *Actes du XX<sup>ème</sup> Congrès International de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes* («Sapienza» Università di Roma, 20-24 juillet 2015).
- PCardL = *Poésies complètes du troubadour Peire Cardenal (1180-1278)*, ed. René Lavaud, Toulouse, É. Privat, 1957.
- PCardV = *Il trovatore Peire Cardenal*, ed. Sergio Vatteroni, Modena, Mucchi, 2013.
- Piacentino, Doriana, 2015. «Metrica e ammodernamento linguistico: l'esempio della *Chanson d'Aspremont* trådita dal ms. Royal 15 E VI», in: Di Luca, Paolo / Piacentino, Doriana (ed.), *Codici, testi, interpretazioni: studi sull'epica romanza medievale*, Napoli, University Press, 75-92.
- Rinoldi, Paolo, 2015. «Confini di lassa, iniziali e *letrines* nella tradizione della *Chanson d'Aspremont*» in: Di Luca, Paolo / Piacentino, Doriana (ed.), *Codici, testi, interpretazioni: studi sull'epica romanza medievale*, Napoli, University Press, 23-44.
- Roques, Gilles, 1979. «Notes de lexicographie française», *Romania* 100, 108-117.
- Roques, Gilles, 1982. «Les régionalismes dans *Partonopeus de Blois*», in: Mok, Quirinus Ignatius Maria (ed.), *Mélanges de linguistique, de littérature et de philologie médiévales offerts à J. R. Smeets*, Leiden, Comité de rédaction, 259-269.
- Roques, Gilles, 1988. «Quelques mots régionaux dans le poème de la *Vie de saint Silvestre* et de *l'Invention de la Sainte Croix*», in: Reenen Pieter van / Reenen-Stein, Karin van (ed.), *Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits. Études de variation linguistique offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60<sup>me</sup> anniversaire*, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 177-185.
- Roques, Gilles, 1992. «Commentaires sur quelques régionalismes lexicaux dans le *Roman de Troie* de Beneeit de Sainte More», *Bien dire et bien apprendre* 10, 157-170.

- Roques, Gilles, 2003a. «Le vocabulaire des versions picardes du *Roman de Thèbes*», *Bien dire et bien apprendre* 21, 359-371.
- Roques, Gilles, 2003b. «Les régionalismes dans la *Vie de Saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence», in: Bougy, Catherine / Lainé, Stéphane / Boissel, Pierre (ed.), *À l'ouest d'oïl, des mots et des choses...* Actes du 7<sup>e</sup> Colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental (MRSH, Caen, 18-20 mars 1999), Caen, PUC, 187-200.
- Roques, Gilles, 2008. «Des régionalismes dans les *Miracles de Notre-Dame de Chartres*», in: Lepage, Yvan G./ Milat Christian (ed.), «*Por s'onor croistre*». *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Kunstmann*, Ottawa, David, 181-192.
- Roques, Gilles, 2012. «Le vocabulaire d'Angier entre Continent et Angleterre», in: Trotter, David (ed.), *La Recherche actuelle et future sur l'anglo-normand. Actes du Colloque d'Aberystwyth (21-22 juillet 2011)*, Aberystwyth, The Anglo-Norman Online Hub, 15-22.
- Steinfeld, Nadine, 2006. «Observations méthodologiques sur la traque des premières attestations en lexicologie historique (domaine français)», in: Buchi, Éva (ed.) *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<[http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire\\_Steinfeld\\_2005-11.pdf](http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Steinfeld_2005-11.pdf)>), 24 pages.
- Stones, Alison, 2010. «Two French Manuscripts: WLC/LM/6 and WLC/LM/7», in: Hanna, Ralph / Turville-Petre Thorlac (ed.), *The Wollaton Medieval Manuscripts. Texts, Owners and Readers*, York, York Medieval Press, 2010, 41-54.
- Varvaro, Alberto, 2004 [1970]. «*Critica dei testi classica e romanza. Problemi comuni ed esperienze diverse*», in: Id., *Identità linguistiche e letterarie nell'Europa romanza*, Roma, Salerno Editrice, 567-612.
- Waard, Roelof van, 1937. *Études sur l'origine et la formation de la «Chanson d'Aspremont»*, Groningen-Batavia, J. B. Wolters.
- YderL = *Le roman du reis Yder*, édition critique et traduction par Jacques Ch. Lemaire, Fernelmont, Éd. modulaires européennes, 2010.





## La plus ancienne traduction française de la *Legenda aurea*

À plus d'une occasion, il nous a été donné de souligner la vitalité de la tradition résultant du besoin ou de la volonté de rendre la *Legenda aurea* accessible en langue d'oïl, de même que les particularités du corpus qui s'est constitué au Moyen Âge autour de cet ouvrage<sup>1</sup>, l'une de celles-ci étant la rapidité de son développement par rapport au moment où le texte latin a entamé son parcours. Toutefois, les conditions propres de la genèse des premières traductions françaises qui ont vu le jour restent peu claires, faute de données exploitables. L'histoire nous procure quelques éléments de compréhension sur l'une d'elles, mais la question ne peut être entièrement réglée par des considérations de nature événementielle, ou par un examen codicologique des exemplaires qui nous donnent à lire ces textes, puisque aucun d'eux ne nous fournit d'indices explicites. Averses d'allusions susceptibles de nous guider, ces récits nous sont en effet parvenus dans des manuscrits qui, comme la presque totalité des copies de vulgarisations plus tardives de l'œuvre, ne possèdent pas non plus de colophon. L'expertise moderne peut certes aboutir à une évaluation assez précise de leur date de fabrication mais dans les limites de quelques dizaines d'années, ce qui n'est pas toujours suffisant pour démarquer des exemplaires proches dans le temps, et les placer dans un ordre de succession plausible.

Or en amont de la diffusion vernaculaire de la *Legenda aurea*, ce sont précisément deux groupes de manuscrits sans doute proches en termes chronologiques qui se confrontent ; chacun se composant en outre de deux exemplaires très solidaires l'un vis-à-vis de l'autre, au point de vue temporel et spatial. Deux paires de légendiers peuvent ainsi vraisemblablement prétendre à la plus grande ancienneté, l'un constitué des codex de Modène, Biblioteca Estense Universitaria, etr. 116 (d.T.4.14 ; olim XI.G.24 ; XVII.II.4), et de Tours, Bibliothèque municipale 1008, l'autre des copies presque jumelles conservées à Paris (BnF, f. fr. 20330) et au Puy-en-Velay (Grand Séminaire)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons pour cela à nos *Vies médiévales de Marie-Madeleine*. Introduction, édition du corpus, présentations, notes et annexes par Olivier Collet et Sylviane Messerli, Turnhout, Brepols, 2008 (« Textes vernaculaires du moyen âge », 3), et à la communication offerte lors du colloque d'Aix-en-Provence consacré à *L'anonymat de l'œuvre dans la littérature et les arts au Moyen âge* (CIELAM (Aix-en-Provence / Marseille, 27-29 mai 2010) : « L'anonymat dans les traductions vernaculaires françaises de la *Legenda aurea* » (en cours de publication).

<sup>2</sup> Le statut du manuscrit BnF, f. fr. 23114, est beaucoup plus délicat à évaluer puisque rien n'assure que son prologue, dans lequel figure une allusion qui nous renvoie sans doute aux dernières années du 13<sup>e</sup> siècle ou au premier quart du 14<sup>e</sup>, est authentique et n'a pas été ajouté dans cette retranscription du 15<sup>e</sup> siècle (voir *Vies médiévales de Marie-Madeleine*, op. cit. p. 325).

De quelle manière parvenir ainsi à déterminer quelle a pu être la première adaptation médiévale française de la *Legenda aurea* ?

Pour chacune des deux rédactions concernées, l'étude matérielle permet de définir une fourchette voisine (entre 1275 et 1300 environ), soit encore une fois, peu de temps après la mise en circulation de la version latine, mais avec une différence d'origine marquée, puisque le premier couple appartient à un ensemble d'une cinquantaine de volumes ou fragments confectionnés à Gênes dans des circonstances très atypiques<sup>3</sup>, tandis que la provenance du second est auvergnate et que la richesse d'exécution de ses copies suggère que leurs destinataires appartenaient sans doute aux couches les plus favorisées de la population, ecclésiastique ou laïque, nous l'ignorons par ailleurs.

Au delà de ce point, il n'est guère aisé de se prononcer, sinon donc au moyen d'arguments externes, en convoquant des éléments qui, malgré leur intérêt et leur valeur intrinsèques, trouvent leur ancrage dans des données circonstancielles beaucoup plus que dans les spécificités que les textes eux-mêmes sont susceptibles de révéler les uns par rapport aux autres, ou dans la matérialité des objets qui nous les transmettent, exposant l'interprète aux risques de conjectures hasardeuses.

Si *a priori*, l'idée d'une transposition de la *Legenda aurea* dans le domaine d'oïl semble de la sorte répondre à des contingences plus compréhensibles que pour le nord de l'Italie, où latin et variétés vernaculaires entretenaient une plus grande proximité, il convient tout d'abord de souligner le caractère quelque peu intrigant de la rédaction française qui nous est parvenue. Tout comme pour la version pisano-gênoise, sa diffusion est restée très confidentielle et il y a donc de fortes chances qu'elle ait été composée dans la région dont ses manuscrits proviennent ; mais cette partie de la France médiévale n'appartient pas en principe à celles où l'on pratiquait la langue d'oïl et cette traduction, très schématique aussi, ne présente pas les caractères linguistiques inhérents à une zone d'appartenance occitane. Tout en se rattachant par sa langue à l'aire d'oïl, elle manifeste ainsi une dépendance au moins historique vis-à-vis de celle dont elle provient. Si l'on se tourne maintenant vers sa concurrente, il faut rappeler ici que la carrière ecclésiastique de Jaques de Voragine, actif en Ligurie dès 1252 avec sa

<sup>3</sup> Ce corpus, élaboré par des Pisans, dont de nombreux représentants de la haute aristocratie, des notaires ou *scriptores*, ou des artistes, capturés après la défaite navale de la Meloria face à la flotte ligure en 1284 et retenus longuement prisonniers, a suscité une abondante bibliographie ces dernières décennies. Les contributions importantes pour notre propos ont presque toutes été prises en compte dans le plus récent article : F. Zinelli, « I codici francesi di Genova e Pisa : elementi per la definizione di una *scripta* », *Medioevo Romano* 39 (2015), 82-127. On ajoutera peut-être à ses renvois : A. Stones, « Indications écrites et modèles picturaux, guides aux peintres de manuscrits enluminés aux environs de 1300 », *Artistes, artisans et production artistique au moyen âge*, Colloque international (...) organisé et édité par X. Barral I Altet, vol. III, Fabrication et consommation de l'œuvre, Paris, Picard, 1990, 321-349 ; V. Bertolucci Pizzorusso, « La réception de la littérature courtoise du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle en Italie : nouvelles propositions », in B. K. Altmann and C. W. Carroll (éds.), *The Court Reconvenes: Courtly Literature across the Disciplines*. Selected Papers from the Ninth Triennial Congress of the International Courtly Literature Society, University of British Columbia, 25-31 July 1998, Cambridge, Rochester N.Y., Brewer, 2003, 3-13 (part. p. 9).

charge de *lector* au couvent Santa Maria in Castello de Gênes, culmina en 1292 avec l'épiscopat de cette cité, ce qui peut expliquer une irradiation rapide de l'œuvre près de l'endroit où l'auteur exerçait ses fonctions. L'appartenance géographique du texte latin justifierait alors que sa plus ancienne traduction ait été produite au lieu même d'achèvement de l'œuvre et il est tout à fait plausible d'envisager une première opération de vulgarisation dans le nord de l'Italie, avant la France. D'ailleurs, cette partie de l'Europe médiévale évoluait alors dans une ambiance culturelle tout à fait spéciale, dominée par les intérêts et par les habitudes de la caste aristocratique (familière des œuvres françaises, notamment du répertoire chevaleresque), et donc susceptible d'avoir privilégié le choix d'une langue autre que celle que le contexte suggérerait naturellement ; situation qui favorisa une abondante réception de textes d'oïl en Ligurie dans les dernières décennies du 13<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Pour autant, il ne semble pas avoir été possible jusqu'ici de prouver par des arguments déterminants que les légendes contenues dans les recueils 'cousins' de Modène et de Tours ont bien été rédigées à l'origine dans la Péninsule et ne sont pas venues de l'aire d'oïl avant d'être transposées dans le curieux hybride linguistique que révèlent ces copies. L'étude qui suit voudrait dès lors tirer profit du seul point de vue apte à répondre à cette question de manière pertinente et à dépasser les observations trop restreintes que les faits historiques ou la codicologie autorisent : les constats de nature philologique.

Une lecture minutieuse de certaines Vies, comme celle de saint Dominique, permet en effet de réunir un faisceau d'indices suffisamment nombreux et révélateurs pour asseoir des conclusions stables, et nous faire par ailleurs déboucher sur une conséquence plus inattendue. Par ce biais, nous espérons établir quelle a pu être la plus ancienne traduction de l'ouvrage de Jaques de Voragine, à défaut d'en expliquer l'exacte genèse, et la nature des liens qui unissent celle-ci à la version qui s'est développée en milieu génois, dans les années 1285-1300<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Il convient en effet de rappeler qu'à ce moment, l'italien n'est pas encore constitué en tant qu'idiome littéraire (v. *ici* Schweickard 437-441) ce qui en démarque les variétés élaborées de la langue européenne par excellence d'alors, le français, régionalisé mais en voie avancée de pré-standardisation. Son choix, révélateur d'un important écart de statut, est donc compréhensible dès lors qu'il s'agit de vulgariser un texte latin (il s'observe même alors dans le cas de la Bible, par exemple) ; ce d'autant plus si les écrits concernés (comme la trentaine de manuscrits romanesques confectionnés dans ces circonstances) s'adressent à la classe à la fois la plus éduquée avec celle des clercs, et à celle qui entretient le plus de familiarité avec le parler d'oïl et avec ses formes d'expression, même si la motivation et la destination exactes de telles entreprises nous restent inconnues.

<sup>5</sup> La Vie de saint Dominique a l'avantage de nous procurer un matériau abondant et l'étude de P. Tylus sur ses anciennes versions peut à l'occasion nous offrir un appui utile (voir *Légendes dominicaines dans la littérature française du moyen âge. Tradition manuscrite, transformations, diffusion, accueil*, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, 2007). Elle comporte néanmoins un inconvénient, en raison de l'importante lacune que présente le manuscrit de Modène, ce qui prive celui de Tours d'un répondant pour une bonne partie du texte.

Deux remarques s'imposent néanmoins au départ de cette réflexion. Tout d'abord, notre enquête butte sur une difficulté insurmontable que nous ne rappellerons pas à chaque étape de notre démonstration : l'impossibilité à partir des éditions modernes de leurs sources latines de définir l'éventail complet des variantes dont nos traducteurs disposaient selon l'exemplaire de la *Legenda aurea* qu'ils possédaient, celles-ci pouvant dans certains cas expliquer des faits qu'en l'absence de ces données, nous sommes conduits à interpréter différemment, et peut-être faussement. Par ailleurs, nous ne conservons pas le modèle dont découlent les manuscrits de Modène et de Tours et donc, ignorons ses caractéristiques propres. Nous en sommes ainsi réduits à prendre acte des particularités que ses descendants reflètent et à postuler leur existence dans les étapes précédentes de la transmission du texte, sans aucune certitude toutefois, dans la majorité des cas.

\* \* \*

Les formes de surface que pratiquent les scribes des manuscrits de Modène et de Tours, perpétuateurs de la rédaction italienne de la *Legenda aurea*, présentent un ensemble de traits familiers à ceux qui se sont penchés sur ces exemplaires. Ceux-ci n'ont rien d'étonnant si l'on prend en compte leur origine et l'écart linguistique qui existait entre l'idiome de leurs copistes et la langue d'oïl qu'ils s'efforçaient de pratiquer, quand bien même ceux-ci en auraient eu une maîtrise assurée. Bien des approximations et des déformations, qu'un intervenant français ne produirait que par une étrange inadvertance, trouvent ainsi leur explication dans les conditions spéciales d'interaction des parlers vernaculaires qui entraînent en confrontation lorsque le praticien d'un dialecte italien, comme dans notre cas, se trouvait face à un document rédigé dans une langue plus éloignée de la sienne que ne l'étaient par exemple le provençal ou le catalan, voire le latin, ou tentait d'en restituer l'apparence dans un écrit original. Nous ne nous attarderons donc pas sur ces éléments qui, pour l'essentiel, relèvent plutôt d'une étude des conditions d'utilisation du français septentrional hors de ses limites géographiques 'naturelles'<sup>6</sup>.

Un autre fait bien avéré, à savoir la persistance dans les légendiers de Modène et de Tours de picardismes courants, peut recevoir deux justifications opposées. L'hypothèse d'un modèle français sous-jacent à la version que nos deux ensembles hagiographiques retransmettent l'expliquerait de la manière la plus simple, mais rien n'exclut que de tels particularismes s'expriment sous la plume de leurs rédacteurs sans figurer dans les textes qu'ils recopiaient, tant il s'agit de formes usuelles pour l'époque, le plus souvent<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Voir Zinelli 2015 (cf. *supra* n. 3), et les références de son abondante bibliographie.

<sup>7</sup> Rappelons aussi qu'un troisième manuscrit, du 14<sup>e</sup> siècle (Lyon, Bibliothèque municipale 866 (770)), qui contient une série de vies de saints françaises (dont certaines coïncident avec nos deux exemplaires), suivies de pièces poétiques italiennes du 15<sup>e</sup> siècle, s'inscrit dans la tradition du légendier picard et qu'il en existe un autre représentant italien (vénitien : Florence, Biblioteca Riccardiana, 1390 ; cf. Zinelli *op. cit.*, 88 et renvois de la note 17).

D'autres singularités proviennent assurément des conditions de transmission de la légende, dont il faut ici rappeler encore une fois que nous ne conservons pas l'original mais des copies, comme pour la plupart des textes médiévaux non documentaires. Aux décalages que la rédaction primitive a pu engendrer par rapport à la *scripta* littéraire franco-picarde de l'époque sont de la sorte venus s'ajouter les scories habituelles à toute situation de reproduction manuscrite ; mais si diverses bourdes ainsi que des omissions assez fréquentes émaillent le texte et en rendent parfois la compréhension douteuse, ces mélectures et fautes probables restent dans des proportions tout à fait comparables à celles que l'on relèverait dans bien des écrits français contemporains, et surtout ne nous disent pas grand chose sur les antécédents de notre traduction.

Les faits sur lesquels nos déductions se fondent sont par voie de conséquence d'un autre ordre : ceux qu'il convient de mettre en lumière correspondent aux éléments textuels qu'il serait difficile voire impossible d'expliquer autrement que par la reproduction directe d'un modèle français, lorsque par exemple le copiste retranscrit une portion de la légende en commettant des fautes de segmentation, en déformant les vocables qu'il utilise ou en altérant la syntaxe de la langue d'oïl, sans que la version latine puisse en être elle-même la cause, mais sous l'influence probable d'un dérivé vernaculaire, en langue d'oïl ; **ou encore lorsqu'il couche sur le parchemin des formules** ou des termes qui n'appartiennent pas au lexique courant de l'ancien français du 13<sup>e</sup> siècle, à l'évidence beaucoup trop spécifiques pour qu'il en ait eu la maîtrise et qu'il ait pu les utiliser spontanément à partir de la *Legenda aurea*, sans intermédiaire vernaculaire. Dans le meilleur des cas, ces mots nous permettront aussi de situer la nature et la provenance du modèle dont il est certain que le rédacteur de la version italienne s'est servi.

C'est le fait sans doute le moins perceptible, et même impossible à dépister sans d'excellentes retranscriptions, ou le recours aux originaux, qui nous a mis au départ sur la voie de cette enquête, à partir d'une autre légende que celle sur laquelle nous concentrerons plus loin notre attention : l'étrangeté de la segmentation que le copiste du manuscrit de Tours pratique dans certains cas, phénomène parfois allié à des difficultés évidentes ou de réelles impossibilités de compréhension. Dans la Vie de saint Matthieu (ff. 37va-43va), certaines variantes ne s'expliquent guère de la sorte, sinon par la transformation hasardeuse d'un archétype français par un italoophone ne maîtrisant qu'imparfaitement la langue d'oïl. Ainsi, dans le récit du miracle d'Iphigénie, condamnée au bûcher au nom de sa foi, la légende évoque en ces termes l'apparition que la jeune fille subit au milieu des flammes :

« Mes quant li feus comença a expandre & a aordir granz & desmesurables, Nostre Sire ensemlance s. Mathié s'aparut ala sainte virge la ou ele ert en norison. » (f. 43 a)<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Dans toutes nos citations, nous avons tenté de respecter la segmentation des mots que le copiste du manuscrit a adoptée, de même pour celui de Modène.

Version que, pour la partie la plus intéressante de ce passage, les copies de Modène et de Lyon corroborent, ce qui permet de les rattacher à archétype commun<sup>9</sup>.

Le contresens dans le segment de cet extrait que nous avons souligné est manifeste et la comparaison à d'autres copies de sa traduction le démontre sans mal, comme par exemple avec le manuscrit de Londres, British Library, Royal 20.D.VI, l'un des plus anciens de ce récit (1240-1255):

«Mes quant li feus conmença a esprendre et a ardoir granz et desmesurables, li angre Nostre Seigneur avec seint Mathiu l'apostre s'aparut a la seinte virge la ou ele estoit en orisons.» (f. 34vb)

Comme on le constate (sans aller au fond des choses), deux divergences contredisent la communauté, par ailleurs flagrante, entre les deux citations: entre les verbes *esprendre* et *ardoir*, d'une part, ce qui ne nécessite aucune explication savante, et *ardoir* / *ardoir*, d'autre part, la leçon attendue dans ce cas (*ardoir*) pouvant toutefois avoir été rétablie par un scribe attentif s'il disposait d'un texte analogue à celui que contient le manuscrit de Tours, dont le copiste a cependant aussi très bien pu altérer le modèle s'il donnait à ce verbe une allure plus respectueuse des formes françaises habituelles de ce verbe. Le cheminement des deux variantes n'est donc pas assuré<sup>10</sup>.

Pourtant, il serait beaucoup plus ardu de justifier par de tels raisonnements la leçon aberrante *Nostre Sire en semblance s. Mathié*, et la recherche d'une explication nécessite de poursuivre la récolte au sein de la tradition française de cet extrait. Un troisième manuscrit parmi les plus anciens (Arras, Bibliothèque municipale 851 (307); 2<sup>e</sup> moitié du 13<sup>e</sup> siècle), pour nous en tenir à cet échantillon, nous procure un indice complémentaire par sa variante:

«Mais quant li fus conmença a esprendre et a ardoir grans et desmesurables, li angle Nostre Seigneur ensamble saint Mathiu l'apostre s'aparut a la sainte virge la ou ele ert en orisons.» (f. 41ra)

Le facteur dynamique apparaît ici clairement: selon toute vraisemblance, le copiste du modèle dont le légendier de Tours est issu disposait d'une leçon analogue dont la lecture a entraîné une mauvaise interprétation du terme *ensemble*, non en tant que préposition directement accolée au groupe nominal suivant, tournure familière de l'ancien français, mais, après détachement de sa première syllabe, comme si celle-ci constituait plutôt l'amorce d'une locution prépositionnelle (*en-semblance*).

<sup>9</sup> Modène, f. 35va: «Mes qant le feu comence aesplendre & ardoir grans & desmesurables, nostre sire enssemblance saint Mathee s'aparut alasainte virge la ou elle ert en horation.» Lyon, BM 866 (770), f. 28va: «Mes quant li feu comença a exprendre et ardoir granz et desmesurablez, Nostre Sire enssemblance saint Mathié siaparut alla sainte virge laouelle i ert ennoison.»

Nous n'appuyons nos comparaisons que sur quelques représentants français. La tradition latine du texte qui lui a servi de source (BHL 5690) est rendue complexe par le nombre d'exemplaires qui en ont été diffusés (plus d'une centaine de témoins en sont encore conservés de nos jours).

<sup>10</sup> Notons la réanalyse erronée *en norison* pour *en or(o)ison*.

Pour revenir maintenant à saint Dominique, sa légende comporte tout d'abord un nombre assez élevé de bourdes dont la cause et la transmission entretiennent d'étroits rapports. Si l'on peut admettre qu'une réticence du rédacteur l'ait par exemple conduit à modifier de plein gré le passage qui décrit la créature animale dont les matrones perverses subissent l'apparition, au § 201, certaines parties de cette évocation, comme celle-ci, restent bien obscures :

« alareue corce & levee encontre mont & mostroit son col qui estoit mult lais atoutes pars qu'il se tornoit »

(*LA caudam vero habens curtam sursumque protensam posteriorum turpitudinem quocumque se verteret ostendebat*)

Plutôt qu'une traduction altérée du latin *curta cauda*, il est beaucoup plus plausible que *alareue corce* offre la reproduction maladroite du français *a la ceue corte*, et que le mot *col* résulte d'une transformation à partir de *cul*, comme dans l'allusion qui suit à la puanteur de cet orifice (« & enissoit si grant poor », *poor* valant ici pour *puor*; *LA: de quibus fetor intolerabilis exhalabat*). Dans bien d'autres passages, le lien avec la langue d'oïl paraît aussi manifeste tandis qu'avec le latin, il est inexistant ou extrêmement contingent. Sans multiplier de manière excessive les exemples, qui se comptent par dizaines dans le texte, on peut encore citer la fin du § 36 de la *LA*, où les manuscrit de Modène et de Tours donnent pour équivalent à *factum est autem hoc apud montem Regalem* le français « ce fu fet amult vectoriel ». Si l'adjectif *vectoriel* trouve un point d'appui dans les variantes que cite l'édition G. P. Maggioni<sup>11</sup> (*apud montem Victorialem*), *mult* semble beaucoup plus rebelle à une telle explication dont la solution paraît être une déformation de *mont*, lu comme une forme de l'adverbe intensif (*mout*), au lieu d'un substantif. Juste après, au § 40, qui relate les vexations infligées au saint, la proposition « por laquel chose quant il passoit por le leu om le gaboit » ne coïncide guère non plus avec le latin (*Cum autem sibi interitum minarentur*) mais se rapproche de l'équivalent que l'ancien français en procurerait sans doute (comme dans le manuscrit du Puy-en-Velay : « Il passoit par le lieu ou l'on le gaitoit »). Au § 51, le dernier mot de la citation suivante est lui aussi biaisé par rapport au texte latin :

« mais Deus nele soffri mie car il ert ordenés aplus necessaires raison esperituel de mult decheitif parsonier »

(*LA sed deus qui ipsum necessario ad redemptionem spiritualem multorum captivorum previderat non permisit*)

Le lien avec *prisonnier* transparaît clairement, en revanche. Dernier exemple de cette nature : l'insistance de la Vierge à intercéder auprès de son Fils, au § 70 (*LA: tandem instante ea sic ait*), est rendue par « a la porfin qu'ele le cotoit mult », où l'on

<sup>11</sup> *Iacopo da Varazze, Legenda aurea*, Edizione critica a cura di Giovanni Paolo Maggioni, Bottai, SISMEL-Edizione del Galluzzo, cop. 1998 (Millennio medievale 6. Testi 3), vol. II, p. 720.

devine le verbe *coitier*, mal compris, et non l'adverbe employé par Jacques de Voragine.

Sans être aussi fréquents, les problèmes de segmentation des mots ne sont pas inexistantes dans la légende de saint Dominique et ils semblent tout aussi révélateurs des rapports qui l'unissent à un antécédent vernaculaire. Si l'exemple du § 22 n'est pas le plus éclairant (*auctoritates quas in medium produxerat redegit in scriptis*; Tours et Modène, avec quelques divergences secondaires: «il mist en escrit le autorités qu'il avoit dit enmi lui»), on ne verrait pas sinon pourquoi, en transposant le texte latin de la *Legenda aurea*, le rédacteur italien proposerait «Adonc s. Domeniques vost savoir qui estoit selui freres qui ensides parsoit son comandement» pour traduction de *Tunc sanctus Dominicus quisnam esset qui sic eius mandatum contempneret* (LA, § 251); texte qui se laisse rétablir sans difficulté, en supposant pour modèle de ces lignes «qui estoit celui frere qui ensi desp(r)isoit son comandement» (avec comme alternatives possibles *ensi departoit* ou *ensi depeçoit*). De même au début du § 363 (LA: *Quam gratus autem deo existat locus in quo sacrosanctum corpus beati patris Dominici requiescit, licet ex miraculis multis claruerit unum tamen hic posuisse sufficiat*), qui reflète une certaine perturbation dans le manuscrit de Tours («Mais come li lieux ou li s. serés cors del beneoit pere s. Domeniques acestable aDieu ja soit aparissans por plusors miracles (...)»)<sup>12</sup>, et présuppose certainement un ancien français *aparissans*.

Il est cependant vrai qu'aussi bien les bourdes que les erreurs de segmentation que nous avons commentées plus haut peuvent être imputées au copiste du manuscrit de Tours, moins fiable d'ailleurs que celui du légendier de Modène, sans pour autant remonter à l'archétype du texte, et nous avons donc gardé pour la bonne bouche les faits lexicaux, qui nous semblent à la fois les plus intéressants et les plus significatifs, et qui nous permettront aussi de faire un pas en avant dans l'identification du modèle dont notre rédacteur s'est servi pour composer son adaptation. Tout ce qu'en effet, nous pouvons avancer pour l'instant à ce propos, c'est qu'il a certainement eu à sa disposition une traduction française qu'il a recopiée, mais qu'il ne s'agit pas de celle contenue dans les manuscrits de Paris (BnF, f. fr. 20330) ou du Puy-en-Velay<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> «ou li s. secrés cors (...) acestable a Dieu ja soit chose qu'il soit aparissans», dans le légendier de Modène (le copiste insère un point centré sur la ligne entre les deux derniers mots, comme peut-être aussi celui du manuscrit de Tours).

<sup>13</sup> Les divergences sont beaucoup trop importantes: ainsi, pour les exemples suivants, discutés dans les paragraphes qu'on vient de lire: «les auctoritez que il avoit mis avant . mist en escrit» (LA § 22); «Ce fu fait a Mon Reyal» (LA § 36); «Mais Diex qui l'avoit porveu estre plus necessaire a la esperituel rachatance de molt de chetis ne ne laisa vendre» (LA § 51), etc. La seule coïncidence marquante qui nous soit apparue concerne le § 13 de la *Legenda aurea*, où le chaton dont il est question dans le rêve de la mère de Dominique (*se catulum gestantem*) prend les apparences d'un chien (Le Puy-en-Velay), respectivement d'un chiot (Modène et Tours), mais cette ressemblance n'est que partielle et doit avoir une autre origine. Avec l'autre rédaction qu'il serait utile de comparer à celle du légendier de Tours, soit celle contenue dans le manuscrit BnF, f. f.r 23114, les liens sont trop fugaces pour déboucher sur un quelconque résultat. Pour commencer, le texte de cette version est fortement abrégé, ce qui



Ce ne sont pas toutefois les calques du latin ou les possibles italianismes dont la langue du scribe témoignent qui nous éclaireront à ce sujet : l'histoire de la traduction en français de textes latins atteste un répertoire considérable des premiers et ce procédé a de tout temps été l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'enrichissement de notre vocabulaire. Quant aux italianismes présumés ou véritables du rédacteur, ils résultent de simples substitutions, pour des vocables français dont une forme plus familière de son propre idiome s'est imposée à son esprit au moment de transcrire le texte. En revanche, il faut supposer un degré d'imprégnation très avancé d'une langue acquise pour que des termes qui n'appartiennent pas à son fond commun mais à des couches plus inaccessibles de celle-ci deviennent pleinement actifs chez un locuteur. À moins de s'imposer dans l'usage courant, ou en dehors de circonstances particulières (contacts répétés de l'apprenant avec des formes idiomatiques qui finissent par prendre une allure normative, par exemple), un mot ou un syntagme qui ne proviennent pas du lexique ou du formulaire usuels ont ainsi peu de chances d'être les premiers à faire surface lorsque quelqu'un cherche la manière la plus directe et économique d'en traduire un autre.

Il faut néanmoins jouir d'une assez bonne fortune pour identifier avec succès ne serait-ce qu'un spécimen de vocabulaire régional dans un écrit de la longueur de notre Vie, et pour que son analyse débouche sur des indices utilisables pour la localisation du texte dont on l'extrait, ce qui est une autre question ! Là encore, il convient aussi de faire la part des choses et d'admettre qu'en dépit de leur caractère dialectal, des données morphologiques comme celles que, par exemple, la catégorie du verbe révèle parfois (infinitif *vesquir*, qui intervient plusieurs fois dans le texte ; futur *merra* : «&le merra sous sa seigneurie» ; *LA* § 91), ne sont pas nécessairement révélatrices : plusieurs décennies de diffusion massive de copies septentrionales, ou marquées par la *scripta* littéraire franco-picarde, ont pu suffire à leur assurer à la fin du 13<sup>e</sup> siècle une pénétration suffisante pour que le ressortissant d'une aire linguistique où elles ne sont en principe pas usuelles les assimile pleinement.

Certaines locutions mériteraient peut-être une plus grande attention, mais nous ne sommes pas bien outillés pour définir leur extension géographique, le cas échéant, ni même toujours pour en dénombrer les apparitions, malgré les répertoires dont nous disposons. Il est ainsi malaisé de se prononcer sur l'expression employée au § 52 de la *Legenda aurea* (*ut sic clavum clavo obtunderet*). La version du manuscrit de Tours («por ce qu'il peust tailier leclou por un autre clou») nous confronte en effet à une situation indécise. Le mot «clou» appartient tout d'abord à un registre onomasiologique peu productif dans l'ensemble et surtout dans la langue d'oïl, pour laquelle aucun instrument, sauf erreur, ne relève un équivalent ancien au moderne «chasser un clou par un autre», à la différence de l'italien médiéval qui en connaît des

---

limite le champ d'observation. L'une des rares communautés qu'elle révèle avec le recueil de Tours, en la *montaigne victorial* (f. 212 r<sup>o</sup>), est sans doute à mettre au compte de la variante latine que nous avons signalée plus haut.

variantes<sup>14</sup>. Or une tournure gnomique constitue une sorte d'automatisme révélateur de la compétence de son utilisateur, que l'on voit mal forger un tel énoncé en dehors d'un répertoire bien connu (l'idiome qu'il emploie, ou celui qu'une autre langue lui procure s'il s'y trouve un équivalent littéral). «Tailier leclou por un autre clou» semblerait donc nous orienter davantage vers celle du copiste, sauf que les attestations dont on dispose pour l'Italie médiévale recourent à l'équivalent de l'ancien français *traire* ou *chacier* («tailler» n'y trouvant d'ailleurs pas sa place naturelle au point de vue sémantique). Mais les antécédents latins de cette tournure imagée rendent son existence tout aussi plausible en ancien français et il en existe d'ailleurs au moins une occurrence à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, chez Gui de Mori (au v. 131 de l'ajout sur les flèches d'amour)<sup>15</sup>. Il est donc aussi possible que le manuscrit de Tours nous confronte une nouvelle fois à une mélecture, sans que nous parvenions à comprendre quel verbe pourrait avoir été transformé ici en *tailier*.

Si la récolte s'avère mince au bout du compte, et exclut d'échafauder des hypothèses trop péremptoires, elle est loin d'être négligeable si l'on considère la faible probabilité en général d'obtenir des résultats à partir de l'étude lexicale de quelques centaines de lignes manuscrites.

Au moins un des vocables les plus remarquables du manuscrit de Tours reste pour commencer en marge de l'enquête, faute de trouver nulle part ailleurs d'assise suffisante. En restituant le passage qui relate le miracle du jeune convers possédé par le diable au moment où il s'enivre à la taverne (§ 107-120), ce dernier donne en effet pour équivalent de *unde tunc intravi in eum in specie bibionis* (§ 115) «& je n'en trai adonc enlui enguise d'un biclot», traduction dont le dernier mot nous reste pour l'instant incompréhensible, qu'on regarde du côté de l'ancien français comme de l'italien médiéval.

En revanche, dans un passage que nous avons déjà mentionné plus haut, au moins un des termes que l'adaptateur emploie ne semble guère susceptible d'être apparu intuitivement sous sa plume. Quand en effet celui-ci évoque les vexations infligées à Dominique au nom de sa foi (*LA* § 39: *Irridebant autem eum adversarii veritatis, sputa, lutum et huiusmodi vilia proicientes in eum et a tergo pro derisu sibi paleas alligantes*), les bouchons de paille<sup>16</sup> auquel la fin de ce passage fait référence sont ren-

<sup>14</sup> Cf. *Thesaurus Proverbiorum Medii Ævii. Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, Berlin/New York, De Gruyter, vol. 8, 1999, p. 334 («Nagel»).

<sup>15</sup> «car li uns pensers l'autre esloingne  
et li Escripiture tiesmoingne  
que li uns claus l'autre hors boute»

Andrea Valentini, *Le remaniement du Roman de la Rose par Gui de Mori. Étude et édition des interpolations d'après le manuscrit Tournai, Bibliothèque de la Ville, 101*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2007 (Collection des anciens auteurs belges, n° 14); vv. 130-132.

<sup>16</sup> La spécification pourrait certes être mise au compte de l'adaptateur et de sa propension à développer son modèle ou à le rendre plus explicite, ou plus vivant grâce à des détails concrets, si le substantif qu'il retranscrit n'était pas si caractéristique et ne présupposait donc un antécédent, selon toute certitude.

du dans les deux copies italiennes par un substantif très rare en ancien français, *torgillons*, pour *torchillon* (« mes liaversaire delaverité le gaboient & li escassoient en mi levisage (...) & por gaberie li lioient au dos derieres les torgillons d'estraim »), puisque dans le sens qui convient ici, il semblerait n'exister que chez Guernes de Pont-Sainte-Maxence et, avec une signification proche, dans le *Livre du roi Modus et de la reine Ratio*, enfin plus tardivement dans le dictionnaire latin-français de Firmin Le Ver; et que ses continuateurs patoisants (toujours au sens de « petit bouchon de paille ») se concentrent presque exclusivement dans la Wallonie (à titre secondaire, dans les Flandres). On peut d'ailleurs aussi signaler au détour que dans cette scène, il est très douteux qu'*escassoient* puisse recevoir la signification de « cracher », qu'il n'a pas en ancien français, ce sens correspondant plutôt à *esrachier*, terme à nouveau rare et probablement dialectal (il est en tout cas considéré par le *FEW* 10,35 b *rakk-*, comme propre à l'ancien flamand)<sup>17</sup>.

\* \* \*

Sur la base des exemples variés que nous avons pu réunir, mais dont cet article n'exploite qu'une portion, il est donc beaucoup plus raisonnable d'imaginer que pour certains textes au moins, l'auteur des récits contenus dans les recueils de Modène et de Tours (et de Lyon, pour une partie d'entre eux) ait été pourvu d'une traduction établie à date très précoce dans le domaine d'oïl, mais distincte de celle des manuscrits de Paris et du Puy-en-Velay<sup>18</sup> et assez bien diffusée pour qu'elle subsiste aujourd'hui dans un nombre d'exemplaires allant jusqu'à une quinzaine, là où elle a laissé des traces de sa circulation. Seule une édition critique de son contenu permettrait de déterminer si ce légendier composite renferme aussi des adaptations conçues en Italie, peut-être en milieu gènois, venues compléter un échantillon français ramené et retranscrit en Ligurie. La rédaction de la vie de saint Dominique qu'il nous transmet ne serait donc pas le reflet d'une entreprise originale mais d'une simple activité de reproduction, comme pour les nombreux récits courtois recopiés dans les mêmes conditions, avec un certain degré d'adaptation linguistique ou de déformation lié à la compétence des acteurs concernés, au croisement de leur dialecte avec celui que l'on pratiquait sur les lieux de leur captivité, et de leurs possibles destinataires<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> L'éventail chronologique et géographique des occurrences médiévales de *torgillon* est en revanche trop vaste pour permettre de qualifier ce terme de véritable régionalisme. La Vie de Thomas Beckett remonte en effet aux alentours de 1174 et révèle des traits linguistiques qui la rattachent à l'Ouest, au Nord-Ouest ou à la Picardie. L'auteur présumé de *Modus et Ratio*, Henri de Ferrières, serait normand et aurait composé cet ouvrage environ deux siècles plus tard. Ancien prieur du couvent cartusien de Saint-Honoré à Thuisson, près d'Abbeville, Firmin Le Ver est son cadet de quelques générations (son dictionnaire est daté de 1420-1440).

<sup>18</sup> Dans les limites de ce que la légende de saint Dominique permet d'établir, leur modèle ne serait pas non plus un ancêtre du texte contenu dans le ms. BnF, f. fr. 23114, comme nous l'avons vu auparavant (cf. note 12).

<sup>19</sup> Le même raisonnement vaut en supposant une première rédaction dans un idiome franco-italien avant sa reprise par un adaptateur et des copistes du nord de la Loire. Dans un tel cas de figure, quelques survivances des traits méridionaux que le texte ou d'autres récits du

La remarque sur la vitalité de la tradition vernaculaire que nous formulions au départ de cette réflexion s'en trouve enfin confortée : quelques années seulement après les premiers exemplaires de la *Legenda aurea*, dans des circonstances indépendantes, deux adaptations françaises ont été mises à la portée de ceux qui se trouvaient dans l'impossibilité d'accéder au texte latin ou voyaient un bénéfice quelconque à recourir à la langue d'oïl, l'une en Auvergne sans doute, seule des deux à nous être parvenue telle quelle, l'autre dans une région moins bien circonscrite, peut-être le nord ou le nord-ouest de la France. Celle-ci n'a laissé de traces que dans sa reprise, très tôt aussi, dans les geôles gênoises où l'un de ses descendants français a été reproduit en subissant les inflexions nombreuses du dialecte italien que pratiquait l'auteur de cette transposition, puis dans les manuscrits de Modène et de Tours. Mais dans les trois cas, le dynamisme impressionnant de ce travail de vulgarisation sous l'impulsion du texte latin a été contrebalancé par un essoufflement rapide qui montre que ces écrits ne répondaient pas aux critères ordinaires de la production littéraire contemporaine. Semblant échapper aux mécanismes de commande qui la dirigent et aux créneaux de diffusion, avant tout aristocratiques pour les grandes traductions d'ouvrages latin, ils n'ont ainsi connu aucune perpétuation en dehors des cercles étroits où leur élaboration s'est déroulée, aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles.

Université de Genève

Olivier COLLET

---

légendier comportaient au départ ou traces de leur adaptation à la langue d'oïl sont envisageables, mais nous n'en avons pas encore constaté l'existence. Pour avancer dans cette enquête, le plus judicieux serait maintenant de l'étendre à des Vies également retranscrites dans le recueil de Lyon, ce qui annulerait la difficulté que l'on rencontre afin de valider des indices lorsque deux manuscrits seulement sont placés en regard l'un de l'autre.

## La régionalité lexicale dans les textes documentaires

### 1. L'analyse du vocabulaire régional dans les actes français du 13<sup>e</sup> siècle

#### 1.1. *Le genre textuel des chartes*

Les textes documentaires comportent un certain nombre de genres textuels différents, souvent très spécifiques; des documents de la gestion administrative ou patrimoniale comme les livres de compte ou les relevés divers, des actes de la pratique juridique comme les chartes, les testaments, les statuts ou sentences judiciaires ou encore des lettres très diverses (cf. Glessgen 2015a, 259). Notre corpus des *Plus anciens documents linguistiques de la France* (DocLing)<sup>1</sup> comporte actuellement surtout des actes de la pratique, des chartes de vente ou de donation, des règlements de litige ou des inféodations, très exceptionnellement quelques testaments. Par leurs règles de rédaction très caractéristiques, les chartes représentent une tradition de discours clairement identifiable parmi les genres documentaires<sup>2</sup>. Avec les traditions épistolaires, c'est aussi l'ensemble qui connaît la plus grande diversification et richesse dans tous les domaines du langage (grapho-phonétique, morphologie, lexique [y inclus onomastique] et même syntaxe).

Des points de vue lexical et syntaxique, les actes participent au vocabulaire et aux modèles textuels des textes législatifs et également des sentences judiciaires; en même temps, ils sont transposés plus tôt que ces genres dans des langues vernaculaires. D'un point de vue de la sémantique lexicale, les actes intègrent largement la description du monde rural médiéval, la gestion des terres et des territoires et les multiples redevances et obligations liées au patrimoine. Ajoutons enfin la dernière caractéristique de cette tradition textuelle qui la distingue nettement de toutes les autres: il s'agit de leur quantité infinie, de leur caractère de source sérielle qui en augmente l'intérêt tout en générant des problèmes considérables de gestion et d'interprétation et qui inspire de la méfiance aux collègues littéraires et même linguistes.

La question que nous souhaiterions soulever ici, c'est en quelle mesure la régionalité lexicale s'exprime dans cette tradition de discours au 13<sup>e</sup> siècle, au moment où elle se constitue en français. Si notre hypothèse de départ est juste, chaque genre textuel gère différemment le patrimoine langagier de son époque, choisit différents mots et différentes structures pour mettre en forme un sens bien déterminé. Dans le cas des régionalismes, cela peut mener à une présence plus ou moins forte de ces formes

<sup>1</sup> *Les plus anciens documents linguistiques de la France (DocLing). Édition électronique*, dirigée par Martin Glessgen, en partenariat avec Frédéric Duval et Paul Videsott. Deuxième édition entièrement revue et élargie (2013) <www.rose.uzh.ch/docling>.

<sup>2</sup> Cf. pour les concepts de 'genre textuel' et de 'tradition de discours', *ici* 1-34.

marquées, à une sélection particulière parmi les régionalismes ou encore à une utilisation définie à des fins expressives ou stylistiques. Rappelons que la stylistique ne concerne pas que les textes littéraires, mais qu'elle est une expression de la fonctionnalité sémantique de tout genre textuel.

### 1.2. Les Plus anciens documents linguistiques de la France

Actuellement, nous avons réuni dans notre édition électronique des *Plus anciens documents* environ 2200 chartes originales, conservées surtout dans le Nord et l'Est du territoire d'oïl :

sigle	département (ou lieu d'écriture)	dates extrêmes	auteur de l'édition papier	auteur ou responsable de l'édition électronique	nombre de doc.
DocDo	Douai	1204-1270	Mestayer <i>ca</i> 1970	Brunner 2014	506
DocJu	Jura	1243-1296		Muller 2014	95
DocHM	Haute-Marne	1232-1275	Gigot 1974	Kihai 2009	276
DocHS	Haute-Saône	1242-1300		Muller 2014	132
DocMa	Marne	1234-1272		Kihai 2009	230
DocMe	Meuse	1225-1270		Matthey 2009	237
DocMM	Meurthe-et-Moselle	1232-1265	Arnod 1974	Glessgen 2014	290
DocNi	Nièvre	1289-1330		Alletsgruber 2014	34
DocR	Chancellerie royale	1241-1300		Videsott 2014	140 (dont 20 copies)
DocSL	Saône-et-Loire	1227-1331		Alletsgruber 2014	100
DocV	Vosges	1235-1275	Lanher 1975	Trotter 2014	146

Nous avons pu intégrer un corpus de la chancellerie royale édité par Paul Videsott et constitué de 140 actes souvent longs<sup>3</sup>. S'ajouteront sous peu les actes de Neuchâtel, en territoire francoprovençal. Il reste quelques lacunes à l'intérieur du territoire nord-oriental, la Côte d'Or, sur laquelle nous travaillons actuellement, et la Moselle pour laquelle nous espérons que Frédéric Duval pourra intégrer les transcriptions de notre regrettée amie d'études Martina Pitz. Et il y a naturellement des lacunes macroscopiques plus graves : nous ne disposons pas d'éditions de l'Ouest du territoire d'oïl y inclus de l'Angleterre – c'est un regret que David Trotter avait déjà formulé en 2007, lors du Congrès de la *Société* à Innsbruck<sup>4</sup> – et nous n'avons pas intégré les documents de la Wallonie sur le site des DocLing. Mais pour notre interrogation actuelle, cela

<sup>3</sup> Les 140 actes couvrent plus de 310 pages dans l'édition papier de Videsott 2015; cf. aussi Videsott, *ici* 377.

<sup>4</sup> Pour l'Angleterre, Maud Becker (Neuchâtel/ Aberystwyth) continue actuellement les relevés de documents pertinents, entrepris par David Trotter et son équipe.

ne change pas les résultats, puisque nous couvrons malgré tout un bon tiers du territoire d'oïl avec, qui plus est, des régions connaissant une scripturalité documentaire particulièrement développée. Nous avons donc toutes les chances de pouvoir cerner la présence d'éventuels régionalismes dans cette tradition de discours et aussi certaines particularités de leur gestion.

### 1.3. Méthodologie

Quant aux données lexicologiques, nous sommes actuellement en train de lemmatiser le corpus pour l'intégrer ensuite dans le DEAF électronique (cf. Glessgen/Tittel 2012). Avec notre petite équipe zurichoise, nous avons traité deux tiers de la nomenclature et notre logiciel permet un accès immédiat à l'ensemble du vocabulaire. Pour la recherche sur les régionalismes, nous avons donc les outils d'accès aux lexèmes, mais nous ne disposons pas encore d'un dictionnaire constitué où les informations sur la diffusion des différents lexèmes auraient déjà été traitées.

Cela pose alors le problème de la procédure à suivre. Il est évident que nous avons retenu à travers les quinze dernières années un nombre non négligeable de formes régionales. Mais l'exploitation de ces glanures lexicales avant la fin de l'intégration du vocabulaire du DEAF ne serait pas une opération systématique et les résultats risqueraient de ne pas être représentatifs – elle ne serait pas satisfaisante pour un esprit cartésien.

Nous avons donc choisi l'option plus immédiate de prendre appui sur l'*Inventaire* des régionalismes identifiés par Gilles Roques et de vérifier en quelle mesure elle pouvait être recoupée avec le vocabulaire de notre corpus<sup>5</sup>. Naturellement, cela comporte d'autres inconvénients puisque les textes lus par G. Roques appartiennent essentiellement à la littérature profane ou religieuse et dans une moindre mesure à d'autres genres traditionnels comme l'historiographie. Par ailleurs, ils ne proviennent pour l'essentiel pas des régions de l'est oïlique, peu prolifiques en littérature profane. Mais nous avons pu constater que l'interface est néanmoins existante et qu'elle a le mérite de permettre une comparaison entre les genres et de mesurer ici l'apport immédiat des différents textes documentaires à la connaissance de la langue ancienne.

Nous avons ainsi entrepris une comparaison de tous les lexèmes de notre *Inventaire* avec toutes les formes des *Documents linguistiques*. Cela a été plus immédiat pour les formes déjà lemmatisées, mais, grâce à la conception lexicologique de notre logiciel, la recherche reste assez rapide aussi pour les autres lettres de l'alphabet. Il est vrai que la comparaison de quelques 1200 lexèmes avec environ 10000 lemmes dans nos corpus prend un certain temps, mais c'est une opération systématique. Nous avons vérifié ensuite toutes les formes pertinentes dans le DMF et dans le FEW et nous avons retenu les lexèmes où il y avait une véritable correspondance entre la liste de Gilles Roques et le vocabulaire de nos actes.

<sup>5</sup> Nous nous sommes basés en cela sur la version initiale de l'*Inventaire* dans son état du mois de septembre 2015.

## 2. Les lexèmes régionaux de l'*Inventaire* dans les DocLing

### 2.1. Résultats chiffrés

Après avoir exclu un certain nombre de formes non pertinentes et quelques régionalismes purement grapho-phonétiques<sup>6</sup>, nous avons pu retenir dans un premier temps 72 lexèmes régionaux ou potentiellement régionaux présents autant dans l'*Inventaire* initial que dans notre corpus. Parmi ces 72 lexèmes, G. Roques a éliminé lui-même pour la version définitive de l'*Inventaire* cinq cas dans lesquels nos documents plaidaient en effet contre l'idée d'une régionalité. Il nous reste donc une interface de 68 lexèmes; ce chiffre peut paraître très réduit – à peine plus de 5% de la documentation réunie par G. Roques –, mais il s'explique par les différents décalages structurels entre les deux termes de comparaison: les régions ciblées de manière préférentielle ne se recoupent pas pleinement, les genres sont différents et nos actes appartiennent de surcroît à une période restreinte, le 13<sup>e</sup> siècle.

Nous avons ensuite soumis ces 68 lexèmes à un examen plus approfondi, en les catégorisant selon la relation entre le témoignage des actes et les hypothèses de Gilles Roques. Voici les résultats chiffrés:

- (i) dans la très grande majorité des cas (59 lexèmes), les actes confirment les propositions de Gilles Roques, parfois en les précisant, souvent en antédantant la documentation et/ou en l'élargissant;
- (ii) ponctuellement, l'apport des actes mène à reconsidérer la diffusion géolinguistique supposée, tout en confirmant le caractère régional (7 lexèmes);
- (iii) en revanche, dans un seul cas, notre documentation et l'état actuel de la lexicographie infirment la supposition d'un régionalisme, dans un autre cas notre documentation n'est pas pertinente;
- (iv) par ailleurs, nous avons relevé lors de notre comparaison quelques lexèmes régionaux supplémentaires dans les DocLing qui ne se trouvent pas dans la liste de Gilles Roques; c'est un résultat non-systématique, mais il souligne le potentiel non exploité qui réside dans le vocabulaire des actes.

Nous avons réuni les 66 lexèmes régionaux des deux premières catégories dans l'annexe (cf. *infra*); par la suite, nous ferons quelques commentaires concernant les différentes cas de figure.

### 2.2. Les régionalismes confirmés de l'*Inventaire* de Roques

Les 66 lexèmes pour lesquels la documentation des DocLing confirme les propositions de Gilles Roques précisent souvent les données disponibles dans la lexicographie de référence. Prenons un premier exemple pour illustrer notre procédure et la nature de nos résultats:

<sup>6</sup> Il s'agissait des six cas suivants: *ansigans*, *at*, *gardain*, *manage*, *profetauble*, *uit* – ces lexèmes dont la variance régionale porte exclusivement sur la grapho-phonétique ou les marques morphologique et non pas sur les types lexicaux ont été éliminés dans la version définitive de l'*Inventaire*.



**pasquier** s.m. “pâturage” : frcomt. bourg. [frpr.]

chNCh, chJu et chSL

chJu 93, 15 (1294, CAuxerre):

« Je vuil et pronunce que li diz mes signor Jehans tigne les dites dix livrees de terre entiere-ment, en homes, en bois et en **pasquiers** et en seignorie [...] »

GR *pasquier* “pâturage” (av. 1310): bourg., frcomt., Suisse, aost.

DMF *pasquier*<sup>1</sup> “id.” (1386, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*)

DEAF *pasquier* “id.”

FEW afr.mfr. *pasquier* “id.” (bourg., frcomt., Suisse, aost., 13<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> s.)

→ DocLing: confirme la diffusion frcomt [et bourg.]; 1<sup>re</sup> att. précise, mais cf. TGO (s.v. *pasquierium*): afrpr. lat. cp. 925/26, or. 989.

Nos documents confirment donc la diffusion francomtoise du lexème et fournissent par ailleurs la première documentation précise par rapport à la lexicographie de référence. Les textes en latin médiéval antédateraient toutefois le mot dans sa régionalité de plus de trois siècles par rapport aux DocLing (925/26 vs 1294). Le dérivé s’est de toute évidence formé en francoprovençal, ce qui est confirmé par la diffusion du mot dialectal, essentiellement en territoire francoprovençal. Il s’agit ainsi d’un emprunt dans la *scripta* française; l’oralité sous-jacente correspondait à une réalité francoprovençale et n’impliquait (pratiquement) pas les parlers oïliques.

L’exemple illustre en même temps nos choix de présentation: nous indiquons:

- la forme lemmatisée, son sens et sa distribution régionale, telle que nous la percevons;
- les corpus des DocLing qui comportent le lexème, puis au moins un exemple en contexte daté et localisé (par l’indication du lieu d’écriture<sup>7</sup>);
- les indications de G. Roques d’après *l’Inventaire* initial et un renvoi très succinct au DMF et au FEW, de manière moins systématique au DEAF; les renvois sont réduits puisque le DMF comporte les hyperliens précis au FEW, au Gdf/GfdC et à l’AND ainsi qu’au DEAFél; l’étymon du FEW est par ailleurs indiqué dans *l’Inventaire* (cf. *infra*);
- nous livrons ensuite une très brève synthèse.

Notons que la documentation de la lexicographie demande presque toujours une interprétation en profondeur pour identifier le statut précis des différentes attestations en termes géolinguistiques. Dans le cas de *pasquier*, il faut expliquer, par exemple, la présence de la forme dans le *Livre de la Taille de Paris*, cité à plusieurs reprises dans le DEAF (la vérification montre qu’il s’agit là de noms de personnes et non du lexème). Les mots traités appellent par ailleurs souvent des remarques interprétatives, comme nous avons également pu le voir dans l’exemple de *pasquier*. Nous nous sommes bornés ici à une présentation minimaliste pour rester dans le cadre de notre réflexion et nous avons renoncé à la tentation de rédiger des articles lexicologiques poussés.

Voici encore deux exemples, un terme agricole lorrain et champenois (*charruage*) et un terme de la navigation du Nord (*navieur*); dans les deux cas, la localisation de G. Roques est simplement confirmée par les DocLing:

<sup>7</sup> Cf. pour l’établissement des lieux d’écriture, Glessgen 2008.

**charruage** “terre labourable; mesure de terre”: lorr. champ.

chMa (AbbMontiersArgonne: située près de la Meuse), chMe (DLorr), chMM (DLorr; CBar; EpVerdun), *charruaige* uniquement dans 2 chartes de chHM (AbbSurbain; SBar/HopMDBraux)

chMe 29, 3 (1242, DLorr):

«[...] Werris tient la deme de Nouloupunt, lo broul, les sonnies, lo **charruage**, en trafons, por faire sa volonté do tout [...]».

GR *cherruage* “terre labourable; mesure de terre” (ca 1223, ms 3<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s.): champ. et surtout lorr.

DMF *charruage* “terre labourable; travail de labourage à la charrue; droit sur les terres labourables” (1398-1402: textes de Metz, des Ardennes, de Rethel, mais aussi, plus à l’Ouest, de Chartres)

FEW achamp. *cheruage* (Rethel 1322), alothr. *charruage* (13<sup>e</sup> s.), fr. «terre labourable” (lothr. champ. 13<sup>e</sup> s.–Trév 1771)

ChGall: afr. lat. *carrucagium* 1224, ComtChamp

→ DocLing: confirment la régionalité lorr. et, partiellement, champ.; 1<sup>re</sup> att. or.

**navieur** “navigateur, marin, marinier; transporteur par voie d’eau fluviale”: flandr. wall.

chDo 37, 2 (1250):

«Sacent tout cil ki sunt et ki à-venir sunt ke Jehans Bouche a vendut et werpit a Werin d’Oscere, le **navieur**, une rasiere de terre [...]».

GR *naviieres* “nom de métier” (1325, ms mil. 14<sup>e</sup> s.): ahain.

DMF *navieur* “navigateur, marin, marinier; transporteur par voie d’eau fluviale” («Doc. des XI<sup>Ve</sup> et XV<sup>e</sup> s. (Tournai, Douai, Béthune, Gand) dans GD»)

FEW afr.mfr. *navieur* “matelot” (wallon. hain. 13<sup>e</sup>–Lef 1530), *navieur* “commerçant par eau” (1269)

→ DocLing: confirment la présence flandr.; 1<sup>re</sup> att.

La prise en considération de notre documentation et de la lexicographie actuelle peut mener à une réévaluation de la diffusion des lexèmes ou de leur trajectoire – il ne faut pas oublier que les relevés de Gilles Roques datent parfois d’il y a trente ans ou plus et qu’il ne disposait alors ni du DMF ni du DEAF. Prenons le cas de *masure*:

**masure** “certaine étendue de terre constructible”

chMa (AbbCheminon), chMe (EpVerdun) et chMM (EpVerdun)

chMM 127, 14 (1256, EpVerdun):

«[...] avons otroiei à Renaudin de Oleye que il tenra en la ville saixante jours de terre et dis fauchiees de prei et une **masure** pour son manoir [...]»

GR *masure* “parcelle de terre, en lieu habité, couverte ou non de constructions” (1292-1299): art.

DMF *masure* “étendue de terrain comprenant les bâtiments de ferme” (1345 etc.: N et Paris)

DEAF: Tournai, frc., flandr., pic., hain., art., norm., Paris

FEW afr.mfr. *masure* “certaine étendue de terre, mesure de terre” (pik. hain. flandr. 1248–1567)

La documentation déjà étendue du DMF et du DEAF est ultérieurement élargie par les DocLing qui ajoutent la Champagne et la Lorraine. D'après le TGO, l'épicentre génétique du mot se trouvait dans le « territoire oilique occidental (de la Flandre jusqu'au Poitou) » (s.v. *masura*) ; la documentation des 13<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles semble indiquer une concentration dans le Nord et dans le Nord-Est. La régionalité du lexème est donc mouvante.

Dans quelques cas, les DocLing plaident pour un élargissement plus spectaculaire de la diffusion régionale par rapport à la version initiale de l'*Inventaire* ; cela concerne les sept lexèmes suivants :

- afruit(i)er* (pic. → pic., norm., champ.)
- arson* (agn. → agn., champ. [polygénèse ?])
- controverſie* (pic., flandr. → Nord-Est en général)
- cuvelier* (pic., flandr. → pic., flandr., lorr.[sept.])
- moute* (norm. → pic., flandr., Ouest, lorr.)
- tempre* (pic., flandr. → Nord-Est en général)
- vençon* (Ouest → axe Ouest-Est de la Loire, jusqu'en frcomt.)

Pour le premier exemple, *afruitier*, l'attestation champenoise des DocLing laisse entrevoir comment le lexème – qui est attesté dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle en français général (cf. TLF s.v. *affruiter*) – entre dès le 13<sup>e</sup> siècle dans une logique d'expansion dans l'espace. Le mouvement évolutif est semblable pour *cuvelier*, *moute* et *tempre* dont l'épicentre se place également en pic./flandr.

Une évolution inverse dans l'espace caractérise en revanche le mot *mes* qui devait couvrir aux 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> siècles l'intégralité de la Galloromania (cf. TGO s.v. *mesus*) et qui se trouve confiné depuis le 13<sup>e</sup> siècle aux seules régions du Nord-Est.

Citons encore le cas particulier de *fauciller* : les DocLing confirment sa présence champenoise qui est en effet très nette dans la *scripta* des 13<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> siècles ; le mot appartient toutefois au français général du 19<sup>e</sup> siècle (cf. TLF s.v. *faucille*), sans que l'on puisse identifier un véritable processus d'expansion au Moyen Âge. Le lexème, qui résulte d'une simple conversion (*faucille* → *fauciller*), semble avoir été accueilli par l'administration royale dès son apparition en Champagne – il n'est d'ailleurs pas exclu que le mouvement soit allé dans le sens inverse, de l'administration royale vers la Champagne. Dans les deux cas, il s'agirait d'un cas assez particulier dans la trajectoire de standardisation où le choix lexical de l'entourage royal aurait été déterminant, plus que la diffusion dans les parlers dialectaux.

### 2.3. La structuration géolinguistique

Les régionalismes étudiés connaissent tous une diffusion plutôt large dans l'espace. Nous n'avons pas pu identifier un seul mot fortement localisé et cela nous semble le cas général dans nos documents<sup>8</sup>. Cela confirme nouvellement notre idée que les

<sup>8</sup> La seule exception pourrait être le cas des microtoponymes à base lexicale ; mais il s'agit là d'une documentation malgré tout indirecte.

lexèmes à faible diffusion dans l'espace ne sont pas fréquents dans les *scriptae* médiévales (cf. *ici*, 4 [thèse n° 1], 20 et 22).

La catégorisation géolinguistique des données reste donc relativement grossière. Toutes nos entrées se répartissent, en fonction du corpus des DocLing entre les sept régions pic., flandr., wall., champ., lorr., frcomt. et bourg. Nous avons renoncé à sous-catégoriser ces ensembles dans un premier temps. En revanche, nous avons essayé de regrouper les 66 lexèmes retenus selon leur distribution dans cet espace oilique du nord-est ; cf. la répartition dans le tableau suivant :

	pic.	flandr.	wall.	champ.	lorr.	frcomt.	bourg.	autres rég.
chandelo(u)se						x	x	
chavon						x		
bouchier					x	x	x	Sologne
croee					x	x		
vençon						x		poit., ang.
entrecors					x			
moiton				x	x		x	bourbonn.
charruage				x	x			
verserés				x	x			
fauciller				x				
arson				x				agn.
sestiere				x	x	(x)	x	
junet			x		x	x	x	
esponge			x	x	x	x		
moitant			x		x	x		
bestens			x	x	x			
chandoille			x		x			
fenal			x		x			
gagiere		x	x		x	x	x	
proage		x	x		x	x	x	
ramon		x		x			x	
costange		x	x		x	x		
fauchiee		x	x	x	x			
raspe		x	x	x	x			
franchart		(x)			x			
navieur		x	x					
sieret		x	x					
vieswarier		x	x					

LA RÉGIONALITÉ LEXICALE DANS LES TEXTES DOCUMENTAIRES

	pic.	flandr.	wall.	champ.	lorr.	frcomt.	bourg.	autres rég.
mes	x	x	x	x	x	x	x	
portage	x			x	x	x	x	
pasquier	x	x				x	x	frpr.
rasiere	x	x					x	norm., agn.
charreton	x	x		x	x	x		
controverisie	x	x	x	(x)		x		
cor	x		x			x		
tempre	x	x		x	x		(x)	agn., fr.-it.
masure	x	x		x	x			ouest
orfenez	x				x			
cuvelier	x	x			x			
moute	x	x			x			Ouest
chatoire	x	x	x		x			
moiene	x	x	x		x			agn.
savelon	x	x	x		x			
taien	x	x	x	x				
encoste	x		x	x				
ahan, ahaner, ahanable	x	x		x				
afruit(i)er	x	x		x				Nantes, orl.
taie	x	x		x				norm., agn.
aatine	x	x	x					
deluns	x	x	x					
demars	x	x	x					
desaagié	x	x	x					
devenres	x	x	x					
aubel	x		x					
estel	x	x						agn.
moilon	x	x						norm.
nuit	x	x						
pire	x	x						
soiesté	x	x						
werp	x	x						
cope	x							
cretelee	x							
ortals	x							

Malgré le faible nombre d'entités géolinguistiques concernées, le relevé ne comporte que peu de formes avec une distribution identique: avec seulement six doublons, deux triplets et un quadruplet, les 66 lexèmes capitalisent 53 regroupements différents des régions concernées. La répartition géolinguistique se déploie ainsi dans une forme de *continuum* entre une concentration dans le Sud-Est (la Bourgogne) et le Nord-Est (la Picardie et la Flandre).

En conclusion, l'étude de notre petit corpus de régionalismes fait apparaître différents cas de figure, autant dans les modalités de diffusion que dans leur répartition concrète dans l'espace au 13<sup>e</sup> siècle. De toute évidence un 'régionalisme' médiéval n'est pas simplement un mot 'picard', 'lorrain' ou 'bourguignon', mais un mot avec une distribution géolinguistique assez variable qui englobe le plus souvent plusieurs régions scriptologiques et qui est facilement soumis à une variation dans le temps. Nos exemples permettent d'entrevoir avec leur diversité une typologie des évolutions géolinguistiques les plus saillantes et également la relation qui s'instaure entre la régionalité et la formation d'une norme lexicale en français.

### 3. Les cas en dehors du corpus retenu de régionalismes

#### 3.1. Formes exclues

Dans la quasi-totalité des cas, les DocLing confirment donc la régionalité supposée par Gilles Roques, éventuellement en en élargissant la portée. Nous avons retenu dans un premier temps aussi la forme *bru*, présente en francomtois dans les DocLing avec le sens généralisé de «belle-fille», mais la régionalité normande retenue par Gilles Roques concerne le sens métonymique «jeune mariée»:

#### **bru(z)** "jeune mariée"

chSL 17, 11 (1283):

«[...] Gilaute fame feu Fortenian, Ysabiaus la fille Rose, Ysabiaus la Godesse, Ysabiaus la **bruz** Becon, Luquaute fame feu Michiau lou tissier [...]»

GR *bru* "jeune mariée" (2<sup>e</sup> m. 13<sup>e</sup> s.): norm.

DMF *bru* " p. ext. jeune épouse, jeune femme" (1354-1359, auteur: Vendée/Poitou)

FEW mfr. *bru* "nouvelle mariée" (Rouen 1513, Sotties)

→ DocLing: la charte des DocLing comporte le sens habituel «belle-fille»; la métonymie relevée par GR semble en effet appartenir à la Normandie, éventuellement avec une extension plus large dans l'Ouest (DMF).

Ici, notre relevé a donc simplement été abusif, mais nous avons gardé l'exemple pour montrer les multiples possibilités de malentendus dans l'identification d'éventuels régionalismes.

Le cas est différent pour *Chandelour* / *Chandeleur*, également classé parmi les régionalismes par Gilles Roques, parallèlement à d'autres dénominations de la Chandeleur:

**Chandelo(u)r; Chandeleur** “Chandeleur”

-*o(u)r*: chMa, chMM, chMe, chR; -*eur*: chN, chSL, surtout chR, chDo [= CFlandre]

chMe 40, 5 (1245):

«[...] ou mois de fevrier, la vigile de la Chandelour»

GR *chandelo(u)r* “chandeleur, fête des chandelles”: ouest, sud-ouest: Poitou, Chartres, Orléanais, Paris, wallon.

DMF *chandeleur* “fête chrétienne de la Purification de la Vierge célébrée avec procession aux chandelles le 2 février” (1364; 1389-1392, Registre criminel du Châtelet de Paris): sans localisation

FEW afr. *chandelour* “Chandeleur” (dp. 12<sup>e</sup> s., besonders lothr. champ. Paris norm.); mfr. frm. *chandeleur*

→ DocLing: la diffusion du lexème (dans les différentes variantes grapho-phonétiques de -ORE) est très large; il est absent – ou moins fréquent – en certaines régions où un autre type s’est imposé (cf. les formes traités ici, bourg., frcomt. *Chandelo(u)se*, lorr., wall. *Chandoil(le)*).

Dans la logique qui est la nôtre, nous considérons ce lexème toutefois comme un mot du français général à cause de sa large diffusion. Celle-ci n’est pas absolue et le mot est concurrencé par des géosynonymes divers; mais elle dépasse clairement le seuil d’une diffusion régionale (cf. *ici*, 20sq.).

### 3.2. Régionalismes complémentaires

Lors de notre relevé dans les DocLing, nous avons retenu également quelques dérivés de régionalismes présents dans l’*Inventaire*. Il ne s’agit bien entendu pas d’un travail systématique, mais ces cas plaident pour la vitalité des régionalismes traités ici. Voici en bref les trois lexèmes régionaux et dérivés de mots régionaux<sup>9</sup>:

**bestancier, bestencier** v. “se disputer, être en désaccord”: champ., lorr.

chMa, chMe, chMM

chMa 9, 10 (1240):

«Et quant nos eumes de ces choses **bestencié** longuement, à la fin, par consoil [...]»

Le lexème correspond à *avoir querele* dans une autre charte traitant de la même affaire:

«[ils] eussiens longuement **eü querele**» (chMa 10, 3 [1240]).

<sup>9</sup> Nous avons également relevé, à partir de l’*Inventaire* initial de G. Roques l’adjectif *froumentel* pour un cépage (par métonymie motivée par la couleur du raisin); cf.: **froumentel, vin** ~ adj. “dit d’un cépage champenois”: champ., lorr., pic. chMa 211, 12 (1270):

«[...] seis muis de boen vin **froumentel**, esleü à la viez mesure de Vitrei, chascun an pardurablement [...]».

DMF *froumentel, vigne* ~ “cépage champenois” (1392, Metz, Gdf [Gdf également pic. et – comme adj. descriptif dans un traité de vin – agn.])

FEW afr.mfr. *froumentel* “excellente variété de raisin de Champagne, vin fabriqué avec ce raisin” (dp. 13<sup>e</sup> s.).

GR cf. *bestans*

DMF  $\emptyset$

DEAF *bestencier*: lorr., champ., (pic.)

FEW 13/1, 228b *bestencier* qch “contester la possession de” (Thebes [Ouest, ca 1165]) etc. (Metz, Reims)

Le dénominal rejoint le type *tencier* dont dépend à son tour *bestenz*.

**coutangier** “acquitter les frais de qn.”: flandr., pic., champ., lorr.

chMa (Reims), chMe

chMe 75, 6 (1251):

«Et c'il [av]enoit que [...] devant-dit i-envoient après [le]s neuf jors devant-diz, por les devant-diz cinc sols, nos ou n[ostre] hoir summes tenu [à] **coutangier** lou message, en toutes choses»

GR cf. *costange*

DMF *coûtanger* “défrayer qqn, payer la dépense à qqn (?)” (*costangier*, 1350, pic.)

FEW apic. *costengier* “entretenir qn à ses frais” (ca 1220), afr. *coustangier* “payer les frais et contributions de” (1229–1285, etc.).

**hanage** “terre en culture”: Nord-Ouest

chDo 149, 8 (1257):

«et doit J. despolier le cortil de tos fruis, sans l'ortel des porees, et ne doit nient avoir J. del cortil ahanale par force de la le grant vigne ne planter cose ki-tole le **hanage**»

GR cf. *ahanable* etc.

DMF *ahanage* “terre en culture” (1347, Rethel)

FEW 24, 242,b *ahanage* “terre en labour” (14<sup>e</sup> – 15<sup>e</sup> s.) [les attestations prises de Gdf concernent essentiellement la Picardie; pour l'ex. de BenDucF (Touraine), le sens pourrait être “travail, fatigue” (cf. glossaire [rem. GR])

ChGall: afr. lat. *ahanagio* 1189, AbbSaint-Sauveur d'Anchin/Nord

→ DocLing: confirment la distribution nord-occidentale de la famille de mots.

Ces lexèmes soulignent également qu'un régionalisme peut naître comme dérivé d'un autre régionalisme – tout en connaissant ensuite une diffusion propre. En effet, *bestancier* montre une diffusion plus restreinte que *bestans*; *coutangier* n'est pas attesté en Wallonie ni en Franche-Comté, contrairement à *costange*, mais il apparaît en Picardie; (*a*)*hanage* ne fait pas apparition en Champagne comme *ahaner*, mais s'étend en Normandie. Là encore, les mots régionaux font preuve de leur double caractéristique de stabilité relative et de mouvance partielle.

#### 4. Observations interprétatives

Venons-en aux conclusions. En premier lieu, il nous semble important de souligner une nouvelle fois que les propositions de Gilles Roques sont pleinement confirmées par les données des DocLing. Après avoir éliminé les cinq lexèmes non-régionaux de l'*Inventaire* initial, il restent 66 régionalismes bien établis et un lexème à diffusion très large qui dépasse dans notre optique la logique à proprement parler régionale. C'est



un résultat plus que probant et c'est également l'aspect qui tenait le plus à cœur à notre ami David quand nous avons travaillé ensemble sur la liste. Derrière l'apparente simplicité des indications de Gilles se cache un puissant iceberg.

Le deuxième résultat de notre enquête concerne la lexicographie de référence : s'il est vrai qu'avec un effort certain et une solide pratique lexicographique, il est possible dans presque tous les cas d'établir la régionalité d'un lexème donné, il est vrai aussi que les informations pertinentes dans les dictionnaires restent très implicites (cf. *ici*, 10sq. et 26-28). Nous y voyons deux raisons : d'abord, il nous semble évident que la régionalité lexicale n'est pas pleinement acceptée comme paramètre pertinent par les lexicographes ; le phénomène n'est pas bien conceptualisé et son importance dans les processus de changement linguistique est sous-estimé.

La deuxième raison réside certainement dans le fait que la régionalité n'est pas du tout aisée à traiter ni en termes épistémologiques ni en termes pratiques. Les régionalismes sont une donnée dynamique et difficile à cerner : ils ne sont pas très présents dans les textes, surtout non-documentaires, n'ont jamais été mis en avant dans les éditions, n'ont souvent pas été reconnus en tant que tels (cf. Zufferey, *ici* 289-299) et il est difficile de déterminer leur extension dans l'espace à un moment donné et encore plus difficile de suivre leur évolution dans l'espace à travers les siècles (cf. *ici* 29). Sur ce point, la nature des témoignages médiévaux est mise en cause. Nous avons en effet été surpris par le fait que les actes des DocLing antédateraient souvent la documentation disponible ou suivent de peu les premières attestations déjà connues. Étant donné l'apparition plutôt tardive des actes – bien 150 années après la *Chanson de Roland* –, cela nous a semblé curieux.

Une première hypothèse pourrait être que les régionalismes ne se sont développés en français que tardivement, à partir du 13<sup>e</sup> siècle. Mais la présence de la régionalité vernaculaire dans les actes latins des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles contredit cette idée. Dans les six cas où le TGO comporte des lexèmes traités par nous, les attestations en contexte latin précèdent de plusieurs siècles les attestations dans les actes français<sup>10</sup>. La présence relativement faible des régionalismes dans les premiers textes vernaculaires pleins n'est donc pas un phénomène de la langue parlée, mais un effet de la sélection de la langue écrite. Il y a naturellement de nouveaux régionalismes qui s'instaurent à travers les siècles – nous avons vu qu'il s'agit d'une catégorie particulièrement dynamique –, mais le phénomène en tant que tel est ancien et concomitant à la genèse des langues romanes.

Nous supposons donc plutôt que les régionalismes ne font pas facilement apparition dans les textes vernaculaires pleins et qu'il faut attendre la grande densité textuelle caractéristique des 14<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles, pour qu'ils puissent faire surface. Nous serions enclins à formuler une nouvelle hypothèse en ce sens : la sélection lexicale dans les textes vernaculaires aux 12<sup>e</sup>/13<sup>e</sup> siècles – et même en contexte latin auparavant – était de nature anti-régionaliste : pour les auteurs de l'époque, il s'agissait

<sup>10</sup> *croee* (950 vs 1226), *masure* (1046/56 vs 1248), *mes* (844 vs 1225), *pasquier* (925/26 vs 1294), *portage* (1101 vs 1255), *rasiere* (1076 vs 1234).

de constituer une langue de communication à grande distance. Des choix régionaux s'opposaient par nature à cette volonté et à cette nécessité communicative.

L'absence relative de régionalismes dans la langue ancienne est donc un effet d'optique qui appartient à l'écrit plus qu'à l'oral. Il découle du choix des auteurs et des scribes qui ont voulu éliminer les éléments régionaux. Cet effet d'optique est ensuite renforcé par les choix des lexicographes modernes qui font par trop l'impasse sur ces formes qui leur paraissent peu pertinentes. Le nombre relativement important de régionalismes du DEAF dans les rédactions récentes de la lettre F (cf. Tittel, *ici* 74) semble indiquer qu'une plus grande attention à ce phénomène peut réduire l'effet d'optique.

Revenons enfin à nos textes documentaires. Nous avons pu prouver la pertinence des relevés de Gilles Roques, mais qu'avons nous appris sur la régionalité lexicale dans les textes documentaires ? En premier lieu, il nous semble évident que ce genre textuel intègre assez facilement des régionalismes, sans doute plus facilement que d'autres genres. Les près de 70 lexèmes régionaux traités ici ne sont qu'une entrée en matière. Sur les 10000 lexèmes de nos actes, nous nous attendons à plusieurs centaines, peut-être à plus d'un millier de mots régionaux, et grâce au présent sondage nous avons des idées plus précises sur comment les identifier.

Les actes ont une portée communicative souvent restreinte dans l'espace, ce qui facilite l'intégration des régionalismes, qui peuvent même contribuer ainsi au caractère identitaire de ces textes. D'un point de vue stylistique, les régionalismes nous semblent aussi inséparables des actes de la pratique juridique que les toponymes, les termes agricoles et juridiques.

Nous avons également pu voir que malgré l'apparition relativement tardive des textes documentaires en français, leur témoignage est utile pour préciser la distribution géographique et parfois même chronologique des régionalismes.

C'est donc de toute évidence un sujet porteur et nous sommes très reconnaissants à Gilles Roques de nous avoir ouvert cette voie novatrice. Dans cet ordre d'idée, nous souhaiterions clore sur une anecdote dont Gilles Roques nous a fait part dernièrement. Lors de sa soutenance de thèse de 3<sup>e</sup> cycle en 1974, Jacques Monfrin, membre du jury, lui avait dit qu'il suffirait d'attendre la publication des *Documents linguistiques de la France* pour que Gilles Roques puisse y trouver tous les régionalismes qu'il pourrait souhaiter voir. Nous ne pouvons que nous féliciter que ce dernier n'ait pas attendu : aujourd'hui c'est lui qui nous a ouvert la voie et permis d'affronter les régionalismes dans les DocLing, et non pas l'inverse ... Mais peut-être Gilles Roques aura envie de parcourir à une prochaine occasion les lemmes des *Documents linguistiques* pour se faire enfin ce plaisir annoncé par Jacques Monfrin, il y a de ça trente-cinq ans ?

## Éléments bibliographiques

Pour les articles et monographies nous renvoyons à l'introduction du présent volume, pour les abréviations habituelles de dictionnaires à la bibliographie du FEW (en ligne sur le site <[www.eliphi.fr](http://www.eliphi.fr)>) et du DEAF (également en ligne <[www.deaf-page.de](http://www.deaf-page.de)>).

Les différents sous-ensembles des DocLing (cf. *supra* 1.2) sont présentés sur le site (cf. *supra* n. 1, sous *Descriptif du projet*). Pour les *Chartae Galliae* (ChGalliae) et les documents de l'ARTEM (chartes originales antérieures à 1121 conservés en France) v. la présentation détaillée dans Carles s.p. chap. 1.2 et les sites correspondants sur Telma (<[www.cn-telma.fr](http://www.cn-telma.fr)>).

## Annexe

**aatine** s.f. “provocation; animosité; querelle etc.”: pic., flandr., wall.

- chDo 213,7 “animosité” (1263):

«(ceux) ki ont fait ces hommages fiancent par foit et jurent sor sains ke de toutes les aventures ki sunt avenues entre aus et de toutes les haines et de toutes les **aatines** et les males amours ke il ont eut u fait u dit li uns envers les autres por quoi ke ce soit et en quelconke maniere ke ce soit juskes au jour de hui, ke il le pardonent tout li un els autres»

GR: *aatine* “défi, provocation” (1451/64)

FEW 15/2,90a *aatine* “provocation, querelle; empressement; hostilité” (12.–14. jh.: sans localisation)

cf. FEW 16,179b *aatir* “défier” etc., AHain. *aathine* “hâte” Hayn

DMF *aatine* “provocation; animosité; etc.” (1332–ca 1500: pic., flandr., wall.)

DECT *ahatine* “tournoi” Lancelot (7x), “colère” Perceval (1x): régionalisme litt. (emprunt régional?) chez Chrétien

- DocLing: confirment la présence picarde du régionalisme (et en précisent l’usage); ajoutent la seule attestation en contexte documentaire.

**afruit(i)er** v.tr. “mettre en état de porter des fruits”: pic., norm., champ.

- chMa 1,6 (1234, châtelain de Vitry):

«Ceste almone lor fis je par itel condicion: que il por l’avancemant de la Maison, le bois **afruiteroient** apreï»

GR *afruitier* «porter des fruits» (déb. 13<sup>e</sup> s., ms. 1285): pic. dans le sens large, Arras

RoquesRég 27: partie Est de la Picardie (Cambrai, Artois, Hainaut)

DMF *afruitier*: région. (Picardie), *s’afruitier à qqch* «parvenir à» (1330/31: norm.)

FEW 3, 825b *afruitier* «mettre en état de porter des fruits» (13<sup>e</sup> s.), *afruitier* (dp. Lar 1866), attestations modernes aussi Le Havre, Nantes, Orléans

- DocLing: laissent entrevoir l’expansion du lexème régional dès le 13<sup>e</sup> s. (1<sup>re</sup> att.).

**ahan** “récolte, bénéfices tirés d’une terre”: pic., champ.sept.

- chMa 85, 20 (1256, dame de Dampierre-le-Château [→ champ.sept.]):

«Et si wel [...] garnement qui son en gaige, qui sont nommei en ceste devise soient rachetei de ma t[uilierie] [de] [Gyvrei], de mes vinz et de mes **ahanz** qui ne sont [mie] [devisé] [en] ces testament»

GR *ahan* “semailles” (fin 14<sup>e</sup> s., ms. mil. 15<sup>e</sup> s.): pic.; sens agricoles spécifiques du Nord et du Nord-Est

DMF *ahan* “récolte, bénéfices tirés d’une terre” (Desch, ca 1370–1407)  
 FEW 24, 242b *ahan* “récolte d’une terre mise en labour” (Desch, Gdf [→ DMF])

→ DocLing : confirment la présence en champ.sept. ; 1<sup>re</sup> attestation ; seule attestation en contexte documentaire.

**ahanable, ahanaule, ahanauele** adj. “(terre) labourable, arable” : pic., flandr., champ.sept.

– chDo 149, 8 (1257):

« et doit J . despolier le cortil de tos fruis , sans l’ortel des porees, et ne doit nient avoir J . del cortil **ahanaule** par force de la le grant vigne ne planter cose ki - tole le hanage »

GR *ahanable* “arable” (ca 1451–1464 → DMF) : flandr., Douai

DMF *terre ahanaule* “terre cultivable, propre au labour” (1330–GerarsNevers: Rethel, Douai, Lille)

FEW 24, 242b *ahanable* “labourable” (13<sup>e</sup> s.–Cotgr 1611 ; ‘vieux’ Fur 1690 ; ‘pik. champ’ Rich 1706-1759)

ChGall : afr. *ahanavle* 1245, flandr.

→ DocLing : confirment la présence en pic. ; 1<sup>ere</sup> att. sûre ; att. doc.

→ Pour toute la famille (cf. aussi *hanage* traité *supra* 3.2), DocLing précisent la diffusion géolinguistique (pic.sept., flandr. et champ.sept.).

**ahaner** v.tr. “cultiver, labourer (la terre)” : pic., champ.sept.

– chDo 89,2 (1256):

«jou Gossuins de Saint Albin , chevaliers, ai doné à Jehan d’Estrees, borgois de Douai, .IX. rasières de terre à **ahaner** .IX. ans à-moitié »

GR *ahaner* “semailles” (fin 14<sup>e</sup> s., ms mil. 15<sup>e</sup> s.): pic.; sens agricoles spécifiques du Nord et du Nord-Est

DMF *ahaner* “cultiver, labourer (la terre); cultiver (telle plante)” (Renart contr. ca 1319–1322; Château-Porcien; Rethel [→ champ.sept.])

FEW 24, 242b *ahan(n)er* “labourer, cultiver” (2<sup>e</sup> m. 12<sup>e</sup> s.–1628)

ChGall : afr. lat. *ahanare* 1219, Cambrai

→ DocLing : confirment la présence en pic. ; attestation précoce *et* attestation documentaire.

**arson** s.m. “incendie” : agn. et champ.mérid.

– chHM 74, 11 (1257, Châteauvillain [→ champ. sud-mérid., frontière avec bourg.]):

« Et se li diz molins dechaoit par aucum cas qui avenir puet, c’est à savoir ou par povreté ou par **arson** ou par guerre ou en autre meniere »

GR *arsun* “action de brûler” (ca 1275, ms 4<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s.): agn.

DMF *arson* “incendie” (ca 1350): Chroniques London

FEW 25, 356b, *arson* “incendie” (ca 1172–14<sup>e</sup> s.): agn., mais aussi att. continentales

→ DocLing: le lexème est particulièrement fréquent en agn., mais connaît également des occurrences sporadiques en fr. continental (une polygénèse est possible); DocLing fournit la plus orientale des att. connues.

**abel** s.m. “peuplier blanc”: pic., wall.

– chDo 1, 5 (1204):

«si fu faite ceste conisance al **abel** de Corbehan»

cf.: «Nos archives nous apprennent qu’il en était de même à Valenciennes et que les échevins de Brebières rédigeaient des obligations en plein champ, près de l’**abel** (gros bois blanc) de Corbehem», in: *Mémoires de la société impériale d’agriculture, de sciences & d’arts séant à Douai*, t. 5, 1860, p. 53

GR “peuplier blanc” (1292-1299): wall., pic.

DMF *abel*2 “peuplier blanc” (ca 1350–1400/44: surtout textes littéraires; selon DEAF: BrunMontM: pic.) FEW 24, 299b *abel* “peuplier blanc” (1225–Huls 1614): sans localisation

GodBouillBruxR: hain.; FroissMelL: pic.-wall.

Gdf «Il se disait encore au 17<sup>e</sup> s.: ‘Obeaux pour planter’»

→ DocLing: confirment la présence la régionalité picarde; 1<sup>re</sup> att.

**bestens** s.m. “désaccord; différend”: champ., lorr., wall.

var. *bestans*, *bestanz*, *bestenc*, *bestenz*

DocLing: chMa, chMe, chMM et chV

– chMM 1, 42 (1232, EpMetz):

«De la dete de son vin si **bestans** i monte, il s’en-doit demener par le droit de la-cort de Chaminet»

Dans un groupe de chMa traitant d’une même affaire, *bestens* qui apparaît dans une première charte est remplacé ultérieurement par *querelle*, ensuite *descors* et *contenz*. -> *Bestens* est donc perçu comme trop régional et s’est vu remplacer par des formes supra-régionales (cf. également *bestancier* traité *supra* 3.2)

GR *bestans* “différend” (1259): Lorraine; *bestens* (1226–1281): lorr., wall., flandr.

DMF *bestens* “querelle, dispute, bataille” (ca 1350–1380-1385): rég. Lorraine, Champagne, Wallonie

FEW 13/1, 228b *bestens* “querelle, dispute” (FetR [1213]–1372): lorr, champ, wall.

→ DocLing: confirment et précisent la régionalité; soulignent l’usage du mot; 1<sup>re</sup> att. sûre.

**bouchier** v.tr. “couvrir de terre; barrer un cours d’eau”: Centre-Est (Sologne, bourg., frcomt., lorr.)

– chSL 79, 28 (1319):

«et panre terre sur nous ou sur nos hommes por **bouchier** et rapperoillier les excluses»

GR *boucher* “fermer une ouverture, barrer, obstruer un passage” (1309, ms *ca* 1335): Sologne, Bourgogne, Franche-Comté

DMF *boucher2* “remplir une ouverture en y introduisant qqc. ; barrer un passage” (1411–1417) DEAF *boche* } *bochier*: Est, lorr.

FEW 15/1, 202a, *bouchier* “fermer une ouverture, barrer, obstruer un passage” (RoseM–14<sup>e</sup> s.): sans localisation

→ DocLing: confirment la localisation proposée par GR; les données de DMF et FEW ne laissent pas entrevoir la régionalité qui semble pourtant assez nette.

**Chandelo(u)se** s.f. “Chandeleur”: bourg., frcomt.

DocLing: chHS, chHM, chJu et chSL

– chHM 201, 12 (1266, Schateauvillain):

«Ce fu fait le juesdi après la Chandelouse, l’an de gra[ce] [mil] et deus cenz et sexante et cinc»

GR *Chandelouse* “Chandeleur, fête des chandelles”: sud-est: fr-comt., bourg.

DMF *Chandeleuse* “Chandeleur” (1340–1492): Région. (Sud-Est)

FEW 2/1, 179b *chandelouse* “Chandeleur” (dp. 13<sup>e</sup> s., besonders bourg., frcomt.).

→ DocLing: confirment SE

**Chandoil(l)e** s.f.pl. “Chandeleur”: lorr. wall.

DocLing: chV et chHM

– chV 17, 7 (1251, EpMetz/DLorr/CCastres):

«qui furent otroies le joedi après les Chandoiles, en l’an que li miliars corroit par mil et dous cenz et cinquante ans»

GR *chandoiles* (1226–1281): lorr., wall., flandr

DMF *Chandelle* “Chandeleur” (1485)

FEW 2/1, 179b, alotr. *les chandoiles* “Chandeleur” (13<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> s.)

→ DocLing: confirment et précisent la présence en lorr. [flandr. peu probable]

**charreton** s.m. “domestique en charge de la conduite d’une charrette ou chariot, charretier”: pic. flandr. champ. lorr. frcomt.

DocLing: chMa et chHM

– chMa 92, 10 (1257, AbbCheminon):

«Esialei le pescheur .I. sestiers de froment, Warnier le peletier .I. sestiers de froment, Estevenet mon **charreton** .XX. s., as nonains de Saint Desier de Vitri et del Jardin, à chascunes .X. sestiers»

GR *charreton* “charretier” (mil 15<sup>e</sup> s., ms 3<sup>e</sup> q. 15<sup>e</sup> s.): pic. litt.

DMF *charreton* “celui qui conduit une charrette, un chariot, charretier” (1342–1383, *Hist. chron. Flandres*)

FEW 2/1, 432,b *charreton* “conducteur d’une charrette” (Chrestien; Meun), apik. *careton* (dp. 13<sup>e</sup> s.), aflandr. *chartreron* (1262), achamp. alotr. afrcomt. *chereton* (13<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> s.).

→ DocLing: confirment et précisent la présence en champ. lorr. dans le cadre général d'une diffusion nord-orientale [donc l'étiquette de pic. litt. ne semble pas indispensable].

**charruage** s.m. “terre labourable; mesure de terre”: lorr., champ.

DocLing: chMa, chMe, chMM, chHM

– chMe 29, 3 (1242, DLorr):

«Werris tient la deme de Nouloupunt, lo broul, les sonnies, lo **charruage**, en trafons, por faire sa volonté do tout»

GR *cherruage* “terre labourable; mesure de terre” (ca 1223, ms 3<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s.): champ. et surtout lorr.  
DMF *charruage* “terre labourable; travail de labourage à la charrue” (ca 1330–1494: textes de Metz, des Ardennes, de Rethel, mais aussi, plus à l'Ouest, en Hte-Normandie); “droit sur les terres labourables” (1398–1402, sens normand, cf. Delisle, *La classe agricole en Normandie*, [1851], 382; le sens du deuxième ex., de Metz, est “travail de labourage”; par ailleurs, l'ex. donné de *cherriage* est à placer sous *charriage* DMF [rem. GR])

FEW 2/1, 425b achamp. *cheruage* (Rethel 1322), alothr. *charruage* (13<sup>e</sup> s.), fr. “terre labourable” (lothr. champ. 13<sup>e</sup> s.–Trév 1771)

ChGall: afr. lat. *carrucagium* 1224, ComtChamp

→ DocLing: confirment la régionalité lorr. et, partiellement, champ.; 1<sup>re</sup> att. or.

**chatoire** s.f. “ruche”: pic., flandr., wall., lorr.

– chMM 58, 7 (1248, DLorr):

«c'est à savoir la moitié dou moulin et les fours et les **chatoires** qui sunt trouvees ens foires»

GR *c(h)atoire* “ruche” (1440): pic.

DMF *chastoire* “ruche” (1432; doc. Douai): pic.

FEW 2/1, 333a aflandr. apik. *catoire* “ruche d'abeilles” (13<sup>e</sup> s.–Cotgr 1611), wall. *chateur* (16<sup>e</sup> s.)

Cf. Alletsgruber s.v. *chastoire*

ChGall: afr. *catoires* 1247, Douai

→ DocLing: confirment et précisent la régionalité; 1<sup>re</sup> att. sûre.

**chavon** s.m. “extrémité”: frcomt.

– chNCh 182, 1 (1372, CNeuchatel):

«.I. pose, ou Champ Rema, .I. pose, en Mievilla, .I. chesaul, à **chavon** de villa, on pot de chesaul, enczon le Chabloz»

GR *chavon* “extrémité” (av. 1310): frcomt.

DMF *chavon* “bout, extrémité” (1341, *Extraits du registre de l'échevinage de Dijon*; Besançon; Fribourg)

FEW 2/1, 337a afrcomt. afrb. *chavon* “bout, extrémité” (13<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> s.), aneuch. id. (dp. 13<sup>e</sup> s.)

ChGall: afr. *chavons* 1277, Chalon-s-Saône

→ DocLing: confirment la régionalité frcomt.



**controversie** s.f. “désaccord; différend”: Nord-Est

DocLing: chNCh et chHM

- chHM 102, 4 (1259, PrValEcoliers):

«et aquitent entierement le prier et les freres do Vault des Escoliers de toutes quareles, grauses, descordes, detes et **controversies** qu'il ont eues envers aus jusqu'au jor d'ui»

GR *controversie* “différend” (1236): Liège (n'est pas un mot répandu dans toutes les chartes d'oïl): pic., flandr.

DMF *controversie* “litige, contestation, désaccord” (1341)

FEW 2/2, 1124a fr. *controversie* “querelle” (1245–Cresp 1637)

- DocLing: élargissent la diffusion: donc pic. flandr. wall. champ.(?) frcomt. → Nord-Est.

**cor** s.m. “coin, angle, bout”: pic., wall., frcomt.

- chDo 299, 2 (1264):

«le tenement Huon le Plat ki siet au **cor** de le rue dou Bordiel asson Barlet entre le tenement ki fu Jehan Biaumont, ke Jehans Pains moilliés li peres tient»

GR *cor* “bout” (fin 13<sup>e</sup> s., ms 2<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.): pic. (wall. ?) [DEAF]; Brabant [GR]

DMF *cor2* “coin, angle, bout” (1373)

FEW 2/2, 1198b afr. *cor* “coin, angle, bout d'un objet” (12<sup>e</sup>–14<sup>e</sup> s.; [...] Douai 1287), awallon. *coir* (noch 15<sup>e</sup> s.), afrcomt. *cor* Jpriorat, alütt. *a coire delle rawe* “au bout de la rue” (1310).

- DocLing: confirme la présence pic.; att. précoce.

**costange, coustange, coutange** s.f. “frais, dépense”: flandr., wall., lorr., frcomt.

DocLing: chMa, chHM, chMe, chMM, chHS et chV

- chMM 77, 12 (1251, PrevBar):

«Et parmi ces chosez, li devant genrrre la doivent delivreir de cin - cens et quarante et set lb. de fors, des queis elle doit estre delivré de **costanges** et de tout»

GR *costange* “frais, dépenses” (1226–1281): lorr. wall. flandr.

DMF *coustange* “frais, dépense” (1331)

FEW 2/2, 1081b afr.mfr. *coustange* “frais, dépense” (ca 1157–Stoer 1638)

Nierm s.v. *constagium*: *constangias* (ca 1200, Mons)

- DocLing: confirme la présence lorr., élargissent vers le frcomt.

**cope, coupe** s.f. “mesure de superficie”: pic.

DocLing: chDo et chMa (chMa076, ChevDenevou: rédacteur potentiel vient de l'Aisne → pic.)

- chDo 58, 2 (1254):

«Maroie dou Ploieic, meschine me dame Annes de Saint Aubin, a acaté les preus de .V.I. **cofes** de terre ki sient as Havis, ke on tient de me dame l'abeesse des-Pres de Douai»

GR *coupe* “mesure de capacité et de superficie” (1292–1299): Belleville; [Douai, Paris?]  
[DMF]

DMF *coupe1* “mesure de capacité pour les grains; surface de terre qui peut être ensemencée avec la quantité de grain contenue dans une coupe” (1375; 1398: texte de Douai)

FEW 2/2, 874a afr.mfr. *coupe* “mesure de grain; mesure de terre, ce qui peut être ensemencé avec une *coupe*” (13<sup>e</sup> s.–JLemaire)

ARTEM n° 22: afr. lat. *copa terras* 1028 or., AbbSPierre-aux-Monts, Châlons-en-Champagne

→ DocLing: confirmer la régionalité pic.; 1<sup>re</sup> att. (mais: ARTEM élargit vers la Champagne et avance la 1<sup>re</sup> att. de 226 années)

**creteler** v.tr. “pratiquer une ouverture au sommet d’un rempart, d’un mur”: pic.

– chDo 388, 1 (1268):

«Et si-est encore à-savoir ke le mur ki est entre le porte au Cerf et le porte Saint Nicholai, k’il doivent le plus bas haucier au foer del autre et **creteler** et atourner, ensi com devant est dit, sans engien et sans soupeçon»

*ib.*:

«en-tele maniere k’il doivent tous les murs refaire bien et loialment tres le fondement desous dusques deseure, là ù besons sera, et **creteler** et metre chevaliers sour le plain»

GR *cretelée* “pourvue de créneaux (?)” (1375–1390, ms 1396): picardisme

DMF *crêtelé2* “pourvue de créneaux” (1350–1400)

FEW 16, 315a apic. *cretelé* “entaillé en forme de dents” (12<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> s.)

→ DocLing: semble confirmer l’usage de la famille lexicale en pic.; l’usage verbal des DocLing est toutefois isolée dans la lexicographie.

**croee** s.f. “prestations variées en services dues au seigneur; champ cultivé par les corvéables”: lorr., frcomt.

– chMe 11, 14 (1236, AbbSMihiel/DLorr):

«Et est ancor asavoir qu’ensi comme li home de la vile de Wahecort ont païé et doivent paier les **croees**, les banz et les bruels, qu’en si les paieront»

– chMM 16, 5 (1242, DLorr):

«de la pescherie de l’eau de Moselle, dès la viez forge au ceriseirs jusque au rusel de la **croee** saint Theibaut»

GR *croee* “champ cultivé par les corvéables” (1226–1281): lorr., wall., flandr.

DMF *corvée* “prestations variées en services dues au seigneur par ceux qui dépendent de lui, gén. comptées en journées de travail (d’homme et aussi de cheval)”; Est: “champ cultivé par les corvéables” (1324-1340; 1441)

FEW 2/2, 1226b alothr. *crouée* “travail gratuit dû par le vassal à son souzerain, par le paysan ou le bourgeois à son seigneur” (Bar, Mém Bar 1882)

→ DocLing: confirmer la régionalité lorr. (mais: wall. et flandr. ne semblent pas concernés; en revanche, la forme est aussi frcomt./frpr., cf. TGO s.v. *corveia*: afr. lorr. lat. *croada* 950 etc.).

**cuvelier** s.m. “fabricant de cuves” : pic., flandr., lorr.

- chMe 166, 3 (1262, AbbChâtillon/lorr. sept.):

« une quarde de de terre qui siet an Parchiés, deleis la-fame lou **cuvelier** »

GR *cuvelier* “nom de métier” (1325, ms mil. 14<sup>e</sup> s.): ahain.

DMF *cuvelier* “fabricant de cuves, de tonneaux” (1418–1420, 1454–1455 et 1474–1506: flandr., art., Lille)

FEW 2/2, 1549a mfr. *cuvelier* “fabricant de cuves” (dp. 14<sup>e</sup> s.); formes dialectales flandr./pic., mais aussi lorr.

→ DocLing: élargissent la diffusion du lexème en accord avec sa présence dans les dialectes modernes; l’abbaye de Châtillon se trouve à la frontière entre Lorraine et Wallonie, ce qui laisse supposer une continuité spatiale dans la distribution du régionalisme.

**deluns** s.m. “lundi” : pic., flandr., wall.

- chDo 135, 3 (1258):

« el mois de julé, le **deluns** devant le Saint Piere entrant aoust »

GR *deluns* “lundi” (1292–1299): wall. [DMF]

DMF *deluns* “lundi” (1339; texte Douai): rég. Wallonie

FEW 5, 450b afr. *deluns* “lundi” (wallon. 13<sup>e</sup> s.; hain. flandr. pik. 13<sup>e</sup> s.–1310)

→ DocLing confirment la présence pic.; 1<sup>re</sup> att.

**demars** s.m. “mardi” : pic., flandr., wall., [frpr.]

- chDo 182, 3 (1261):

« el-mois d’avril, le **demars** apriés Paske florie »

GR *demars* “mardi” (1292–1299): pic., hain., Fribourg, Vienne [DMF]

DMF *demars* “mardi” (1373–1388)

FEW 6/1, 379a afr. *demars* “mardi” (wallon. flandr. pik. 13<sup>e</sup> s.)

→ DocLing confirment la présence pic.; 1<sup>re</sup> att.

**devenres** s.m. “vendredi” : pic., flandr., wall.

- chDo 32, 3 (1248):

« el mois de septembre, le **devenres** devant le saint Michiel »

GR *devenres* “?” (1200): [wall.]

DMF *divenres* “vendredi” (1307): rég. Nord

FEW 14, 270a afr. *devenres* “vendredi” (wallon. hain. flandr. pik. 12<sup>e</sup>–14<sup>e</sup> s.)

→ DocLing confirment la présence pic.

**desaagié** adj. “mineur” : pic., flandr., wall.

– chDo 143, 2 (1258):

« et se enfés **desaagiés** ù hom despaagiés ù feme avoit assenement sour celi maison devant dite »

GR *desaagié* “mineur” (av. 1271): wall., flandr., pic.

DMF *desagé* “qui n’est pas majeur” : Région. (Picardie, Wallonie)

FEW 24, 237b afr.mfr. *desaagié* “mineur” (wallon. flandr. pik. 13<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> s.)

→ DocLing: confirment la présence pic. ; 1<sup>re</sup> att. sûre.

**encoste** prép. “près de, à côté de” : pic., wall., champ.

DocLing: chDo et chHM 222 (Montier-en-Der / Saint-Dizier)

– chDo 150, 2 (1259):

« Gerars li Petis fait se devise en-tele maniere ke il done apriés sen deciés à Gerardin, sen fil, por Diu et en almosne, se maison là ù il maint, ki siet en le Basse rue Saint Albin **encoste** le maison Waterie »

GR *par d’encoste* “près de” (mil. 14<sup>e</sup> s., 1472): hain., pic. [TL]

DMF *encoste* “à côté de, près de qqn ou qqc.” (ca 1350–1370)

FEW 2/2,1248a afr. *encoste* “à côté de, près de” (dp. 12<sup>e</sup> s.)

→ DocLing: confirment la présence pic. ; élargissent champ.

**entrecors** s.m. “possessions franches des habitants d’une seigneurie situées dans une autre seigneurie ?” : lorr.

DocLing: chMM et chMe (EpVerdun)

– chMM 1, 108 (1232, EpMetz):

« Et tuit li-borjois ki estoient menant à Morvile au jor que la vile fut juree, il puent aleir à leur **entrecors** en ban de Chaminet »

GR *entrecors* “droit qui permet aux habitants de deux seigneuries d’aller résider de l’une dans l’autre sans perdre leurs franchises” (1226-1281): lorr. wall. flandr.

DMF *entrecors* “convention en vertu de laquelle les habitants de deux seigneuries peuvent s’établir et demeurer dans l’une ou dans l’autre, sans perdre leur franchise” (1345)

FEW 2/2,1578a fr. *entrecours* “convention en vertu de laquelle les habitants de 2 seigneuries pouvaient aller résider de l’une dans l’autre, sans perdre leur franchise” (dp. 1231; [...] besonders lothr.)

Nierm s.v. *intercurus*: 1215, Langres; ChGalliae afr. lat. *id.* 1212, CBar

→ DocLing: confirment la présence lorr. (mais: wall. flandr. n’est pas vraisemblable).

**esponge**: ∅

**espoine gré** “pleine volonté” : wall., lorr., champ., frcomt.

DocLing: chV et chJu (AbbAcey), *espoigne gré*: chMa (AbbCharmoie) et chSL (DBourg)

- chV 77, 7 (1260, AbbNDMureau):  
 « et à cen se sont li davant dit Jehans et sa fame et Ameline otriez en nostre presence, de lor **espoine grei** »  
 GR *esponge* “libre (volonté)” (1226–1281): lorr., wall., flandr.  
 DMF *espoine* “libre, volontaire, spontané” (1361; Ordonnances des roys de France)  
 FEW 12, 206b *espoine* “spontané, libre, volontaire” (frcomt. 1253–1281), [...] (lothr., wallon)
- DocLing: confirment et élargissent la distribution géolinguistique.

**estel** s.m. “poteau”: pic. flandr. agn.  
 cf. **estele**, **estelee**

- chDo 323, 2 (1265):  
 « Et est a-savoir ke por le coust et por le frait de celi masiere faire et ke Nicholes Andefrois a-paiet et por .I. noef **estel** ki est entre leur deus tenemens devers le rue »  
 GR *estel* “poteau” (fin 12<sup>e</sup> s.): pic.  
 DMF *estel* “pieu, poteau” (1409–1410: flandr.)  
 FEW 17, 211a apik. *estel* “poteau” (ca 1200); mais cf. FEW 17, 211a agn. *estal* “pieu, poteau” (1190)  
 Nierm s.v. *stellum*: 1034, Châlon-s-Saône
- DocLing confirment et précisent la distribution géolinguistique (mais: Nierm!).

**fauchiee** s.f. “mesure de superficie pour un pré”: flandr., wall., champ., lorr.

DocLing: chHM, chMM, chMa, chMe

- chMa 2, 9 (1234, CSPol):  
 « Et si avra la demoisele une **fauchiee** de-pré au pré au Couvers »  
 GR *fauchiee* “mesure de superficie pour un pré” (1226–1281): wall. flandr. champ. lorr.  
 DMF *fauchée* “mesure agraire équivalant à la quantité de pré qu’un faucheur peut faucher en un jour” (1335; textes: comté Porcien; Rethel)  
 FEW 3,377b afr. *fauchie* “ce qu’un faucheur peut couper d’herbe en un jour (mesure de terre)” (dp. 1231)  
 Nierm s.v. *falcata*: 1135/39 Namur, [1137 Lausanne]; *ChGalliae* [avant 1200]: afr. lat. *falcatas prati* ca 1132 Châlons-en-Champ., 1137 Vézelay, 1150 Troyes, 1159 Sens, 1186 Reims, 1186 Toul, 1195 Ourscamp
- DocLing confirment la présence champ. et lorr.; att. précoces.

**fauciller** v.tr. “couper l’herbe avec la faucille”: champ.

- chMa 100, 17 (1257):  
 « Et cil qui sera trevez fauchant, **faucillant** et bestes paissant à garde faite par nuit, paiera cinc solz »  
 GR *fauciller* (*blez*) “couper (les blés)” (1309, ms ca 1335): ex. presque tous champ.; en plus Morvan et une partie du liégeois. – plutôt ø [DEAF]  
 DMF *fauciller* “faucher, couper avec la faucille (ou la faux)” (1340)

DEAF *faucille* / *faucillier* 1 : probablement pas régional  
FEW 3,380a afr.mfr. *fauciller* “faucher avec la faux ou la faucille” (?)

- DocLing confirment la présence champ. qui est en effet apparente dans la *scripta* des 13<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> siècles ; le mot s’est toutefois généralisé en français (cf. TLF s.v. *faucille*), éventuellement par l’intégration dans le vocabulaire utilisé par l’administration royale.

**fenal** s.m. “le mois de juillet” : wall., lorr.

- ch MM 5, 4 (1236, AbbSEpvreToul):  
«l’an que li miliaires corroit par .M. et .CC. et .XXX. et six anz, lou premier juedi de **fenal**»

GR *fenal* “juillet” (1226–1281) : lorr., wall., flandr.  
DMF (*Mois de*) *fenal* “le mois des foins, juillet” (1330; txt: Les Plus anciens comptes de la ville de Mons): Région. (Wallonie, Lorraine)  
FEW 3,455b awallon. alothr. *mois de fenal*, *fenal* “juillet”

- DocLing confirment l’usage lorr. (en revanche, pas d’argument pour flandr.).

**franchart** s.m. “mesure de capacité pour les grains” : lorr., (flandr.)

DocLing: chMM, chMe

- chMe 53, 4 (1247, EpVerdun):  
«en la warde et en la comandise nostre signor lou duc Maheu de Loiherraigne à toz jors mais parmi ce ke chescuns borjois de cele nueve vile li doit chesc’an un **franchart** de froment»

GR *fraischars* “mesure de capacité pour les grains” (1226–1281) : lorr., wall., flandr.  
DMF *franchart* “mesure de capacité pour le grain” (1469)  
FEW 15/2,165b alothr. *franchart* “mesure de froment” (13<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> s.)  
*ChGalliae*: afr. lat. *francardos avenae* 1178, Lille

- DocLing confirment l’usage lorr., ChGall. flandr. (en revanche, pas d’argument pour wall.).

**gagiere** s.f. “engagement, caution, bien engagé” : flandr., wall., lorr., frcomt., bourg.

DocLing: chJu, chHM et chR

- ch HM 30, 7 (1251, AbbMureau):  
«et par l’otroi de mon frere Jehan, signor de Genville, seneschal de Champagne, de cui je la teing, et de la dite aumone et **gagiere** je lor deusse porter loial warantie envers totes genz»

GR *gagiere* “?” (av. 1271) [GR ne dit pas nettement qu’il s’agit d’un régionalisme]  
DMF *gagière* “bien engagé, caution, engagement” (1338)  
DEAF *gagiere* “engagement, caution, bien engagé” (1220–fin 15<sup>e</sup> s.): doc. Metz 1220... doc Dole 1277...  
FEW 17, 442a awallon.alothr., *wagiere* “engagement, caution, bien engagé” (1220–15<sup>e</sup> s.), *gagiere* (besonders flandr. bourg. frcomt. 13<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> s.)

→ DocLing confirment l’usage propre du N-E du territoire d’oil (à noter la présence dans la chancellerie royale).

**junet** s.m. “les mois de juin ou de juillet” : wall. lorr. frcomt. bourg.

DocLing: chV, chHS, chMM, chMe, et chHM

– chMM 7, 17 (1237, EpToul)

« par mil et deuz cens et trente seit ans, en mois de **junet** »

GR *junet* “juin” (1226–1281): orr. wall. flandr. – liég. frc.lorr.

DMF *juignet* “juin ou juillet (?)” (1400) [Sur ce mot, qui désigne tantôt le mois de juin, tantôt le mois de juillet en a. fr., cf. J. Monfrin, Mél. P. Imbs, 1973, 157-168.]

FEW 5,76b afr. *juignet* “le 7<sup>e</sup> mois de l’année” (12<sup>e</sup>–1378)

→ DocLing confirment et précisent la diffusion lorraine et frcomt.

**masure** s.m. “certaine étendue de terre constructible” : Nord, Nord-Est

DocLing: chMa, chMe et chMM

– chMM 127, 14 (1256, EpVerdun):

« avons otroiei à Renaudin de Oleye que il tenra en la ville saixante jours de terre et dis fauchiees de prei et une **masure** pour son manoir »

GR *masure* “parcelle de terre, en lieu habité, couverte ou non de constructions” (1292–1299): art.

DMF *masure* “étendue de terrain comprenant les bâtiments de ferme” (1345 etc.: N et Paris)

DEAF: Tournai, frc., flandr., pic., hain., art., norm., Paris

FEW 6/1, 260a afr.mfr. *masure* “certaine étendue de terre, mesure de terre” (pik. hain. flandr. 1248–1567)

→ DocLing élargissent ultérieurement le domaine du lexème en ajoutant champ. et lorr.; l’épicentre génétique du mot se trouve dans le « territoire oïlique occidental (de la Flandre jusqu’au Poitou) » (cf. TGO s.v. *masura*: afr. lat. *masura* 1045/56 etc.); mais au 13<sup>e</sup> s., la régionalité semble s’être réorientée vers le Nord et le Nord-Est.

**mes** s.m. “maison, demeure; exploitation agricole” : Nord-Est

– chJu 68, 8 (1287):

« Et nos sumes desvestu et desvestons tuit ensamble et chascuns per soi de nostre espoine gré dou dit **mes**, des diz fiez et des apertenances toutes »

GR *mes* “maison” (1<sup>re</sup> m. 13<sup>e</sup> s.): pic.

DMF *mais3* “maison, demeure” (un seul ex.: 1482, Troyes PassTroyB)

FEW 6/1, 261b apic. *mes* “maison, demeure”, ahain., afrcomt. *mes* (1285), achamp., abourg., alorr., aflandr. etc. (*mes*: « vor allem wallon. hain. pik. lothr. 1225–1328 », *meix*: « vor allem bourg. lothr. fromt. neuch. 1263–Trév. 1771 »)

→ DocLing confirment la présence du lexème en frcomt. indiquée par le FEW (dans le sens primitif « exploitation agricole »); dans les premiers siècles de la langue, le lexème était de diffusion pangalloromane, même si cette répartition géolinguistique n'est pas bien décrite par la lexicographie (cf. TGO s.v. *mesus*: attestations latinisées en territoire d'oïl dès 844 [nom de lieu] et en territoire poitevin depuis 942, attestations pleinement occitanes depuis 1060). Le mot semble s'être régionalisé en revanche dans les *scriptae* des 13<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles (Nord-Est) qui se trouvent en cohérence avec les dialectes modernes.

**moiene** (*en la – de*) “au milieu de”: agn., pic., flandr., wall., lorr.

– chDo 480, 1 (1271):

«Manesiers li Broueteres a vendu et werpi a Bauduin del Escluse se maison ki siet **en le moiene** rue de Barlet, ki siet joingnant à le maison Jehan de Herin»

GR *moienne* (*en la – de*) “au milieu de” (mil. 15<sup>e</sup> s., ms 1463): wall. liég. flandr. pic. hain. soissonais agn. lorr. Est

DMF *en la moyenne de* “au milieu de” (1440: Percef)

FEW 6/1,578a *en la moiene de* “au milieu (d’une place)” Percef

→ DocLing confirment la présence flandr. du syntagme dont la diffusion est toutefois assez large.

**moilon** s.m. “milieu, centre d’une chose”: norm., pic., flandr.

– chDo 184, 2 (1261):

«une rasiere de terre, pau plus pau mains, ki siet à Doregni, à Moussonieres, tout ensi com ele siet entre les .IIII. cors et le **moilon**»

GR *moilon* “milieu” (mil 14<sup>e</sup> s., 1472): hain.

DMF *moilon* “centre d’une chose, milieu” (1350–1400, textes: pic., flandr., art.)

FEW 6/1,616b *moilon* “milieu, centre d’une chose” (ca. 1190–ca 1382, besonders flandr. pik. norm.)

→ DocLing confirment la présence flandr.; att. précoce.

**moitant** s.m. “milieu”: wall., lorr., frcomt.

DocLing: chHM et chNCh

– chHM 232, 5 (1268, AbbPoulangy):

«li davant diz Odez done et otroie à touz jourz à la davant dite abbeausse et au covant dous journaux de terre assis ou finaige de Sarré, en la roture en **moitant** de la corvee»

GR *moitant* “moitié” (av. 1310, ms 1310): frcomt.

DMF *mitan* “milieu” (1374–1399) [textes: N wall. lorr. + La Vigne (Ouest); Gdf Dijon]

FEW 13/1,92a *moitant* “milieu” (frcomt. 1290)

→ DocLing confirment et précisent la présence lorr. et frcomt; 1<sup>re</sup> att.; reste à expliquer l’attestation d’André de la Vigne.



**moiton, moiteon** s.m. “mesure de grains (la moitié d’un bichot)”: champ., lorr., bourbonn., bourg.

- chHM 171, 6 (1264, PrValEcoliers):

«et li-davant dit vint et quatre **moiteons** de blef sunt de rante perpetuel»

GR *moiteon* “?” (av. 1271): bourbonn., bourg., champ. ,MeurtheM

DMF *moitéon* “mesure de grains (la moitié d’un bichot)” (1371: *Chartes de communes et d’affranchissements en Bourgogne*)

FEW 6/i,608b afr. *moiteon* “sorte de mesure, en général moitié d’un bichot (mesure de blé)” (bourbonn. bourg. champ. MM)

→ DocLing confirment et précisent la présence champ./lorr.; 1<sup>re</sup> att.

**moute** s.m.f. “redevance en grains ou en équivalent d’argent due au seigneur sur les céréales à moudre au moulin banal”

- chMM 128, 14 (1257, EpMetz):

«por warder de force de totes les amendises, de touz les adraz et de toutes les **moutes** en quelcunke maniere k’alles puent eschoir»

GR *molte* “mouture” (1174, ms 1<sup>er</sup> t. 13<sup>e</sup> s.): norm.

DMF *moute* “redevance en grains ou en équivalent d’argent due au seigneur sur les céréales à moudre au moulin banal” (1398–1408: norm., flandr, art., ang.)

DEAF *moute* “mouture; prix à payer au meunier pour moudre le blé” (le sens de la redevance est attesté en norm., pic., hbret.)

FEW 6/3,30b afr.mfr. *moute* “prix à payer au meunier pour moudre le blé” (Wace–Cotgr)

→ DocLing ajoutent une attestation messine ancienne (confirmée par une attestation dans Gdf); avec les attestations de la Bretagne romane (DEAF), de l’Anjou (DMF), il faut supposer une régionalité avec un épïcentre en norm./flandr. et une double diffusion vers l’Ouest et vers la Lorraine.

**navieur** s.m. “navigateur, marin, marinier; transporteur par voie d’eau fluviale”: flandr., wall.

- chDo 37, 2 (1250):

«Sacent tout cil ki sunt et ki à-venir sunt ke Jehans Bouche a vendut et werpit a Werin d’Oscres, le **navieur**, une rasiere de terre»

GR *naviieres* “nom de métier” (1325, ms mil. 14<sup>e</sup> s.): ahain.

DMF *navieur* “navigateur, marin, marinier; transporteur par voie d’eau fluviale” («Doc. des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. (Tournai, Douai, Béthune, Gand) dans GD»)

FEW 7, 62a afr.mfr. *navieur* “matelot” (wallon. hain. 13<sup>e</sup>–Lef 1530), *navieur* “commerçant par eau” (1269)

→ DocLing confirment la présence flandr.; 1<sup>re</sup> att.

**nuit** s.f. “veille d’un jour de fête”: pic., flandr.

DocLing: chDo et chMa

– chDo 79, 3 (1255):

«si en doit racater marc et demi de .XXIII. mars dedens le **nuit** del Nouel proçaine ki - vient»

GR *nuit* “veille (d’un jour de fête)” (prob. mil. 15<sup>e</sup> s., av. 1475): pic.

DMF *la nuit de.../ la nuit devant...* “la nuit qui précède; la veille” (1392–1393, Arras; flandr. pic. + AntSale (ouest))

FEW 7, 213a afr.mfr. *nuit* “veille d’un jour de fête” (Chrestien; 1251, Runk)

→ DocLing confirment la présence flandr.; 1<sup>re</sup> att. sûre.

**orfenez** s.m. “orphelin”: pic., lorr.

– chMM 1, 128 (1232, EpMetz):

«Se li enfez demoure **orfenez**, il revient à sa terre, la droiture paiant»

GR *orfenes* “orphelin” (déb. 13<sup>e</sup> s.): «mot du nord et du nord-est» [texte pic.]

DMF *orphin* “orphelin” (1490, texte: nord-est)

FEW 7, 420a, *orphanus* afr. *orfenis* “orphelin” (ca 1240), *orphenis* GirRossb (14<sup>e</sup> s.: bourg.)

→ DocLing assurent la présence lorr.; 1<sup>re</sup> att.

**ortals** “jardin potager”: flandr.

var. *ortel*

– chDo 149, 8 (1259):

«et doit J. despolier le cortil de tos fruis, sans l’**ortel** des pores»

GR *ortals* “jardin” (2<sup>e</sup> t. 13<sup>e</sup> s.): pic. [mais le texte est flandr.]

DMF *hortel* “jardin potager, verger” (1433) [seul renvoi à Gdf]

FEW 4, 489b *orteil* “jardin” (flandr.) [cf. alang. *ortel* “petit jardin”]

→ DocLing confirment la diffusion régionale flandr.

**pasquier** s.m. “pâturage”: frcomt., bourg., [frpr.]

DocLing: chNCh, chJu et chSL

– chJu 93, 15 (1294, CAuxerre):

«Je vuil et prononce que li diz mes signor Jehans tigne les dites dix livres de terre entierement, en homes, en bois et en **pasquiers** et en seignorie»

GR *pasquier* “pâturage” (av. 1310): bourg., frcomt., Suisse, aost.

DMF *pasquier1* “id.” (1386, *Chartes de communes et d’affranchissements en Bourgogne*)

DEAF *pasquier* “id.”

FEW 7,704b afr.mfr. *pasquier* “id.” (bourg., frcomt., Suisse, aost., 13<sup>e</sup>–17<sup>e</sup> s.)

→ DocLing confirment la diffusion *frcomt* [et *bourg.*]; 1<sup>re</sup> att. précise, mais cf. TGO (s.v. *pasquerium*): afrpr. lat. cp. 925/26, or. 989.

**pire** s.m. “chemin empierré”: *pic.*, *flandr.*, *art.*

– chMa 126, 12 (1261, AbbEaucourt [→ Warlencourt-Eaucourt, PdeCalais]):  
« et es **pires**, es kemins, es voies, et es sentes ki karront et seront dedans les bousnes ki mises sunt ou ke on metera es lius de cest escange devant dis »

GR *pire* “chemin empierré” (1292–1299): *art.*

DMF *pierge* “chemin (pierreux), passage” (14<sup>e</sup> s.: *flandr.*)

FEW 8, 323b fr. *pire* “route empierrée, chemin” (*flandr. pik. ca* 1250–1656)

→ DocLing confirment la diffusion *flandr.*

**portage** s.m “droit payé sur les marchandises qui entrent dans une ville”: *pic.*, *champ.*, *lorr.*, *frcomt.*, *bourg.*

– chHM 53, 5 (1255, AbbBeaulieu):  
« a doné et outroyé [...] le **portage** et le redeme des terces que li mayssons de Biau Luef avoit as finages de Roguel, en quelque luef que il eussent les terces »

GR *portage* “?” (av. 1271): *DocAube*

DMF *portage* REDEV. “droit payé sur les marchandises qui entrent dans une ville” (1380–1400, textes: Beaune, Rethel)

FEW 9,201b *portage* “droit d’entrée aux portes d’une ville” (1285–1480)

→ DocLing confirment et précisent la diffusion du lexème dont l’épicentre initial semble se placer en Bourgogne (cf. TGO s.v. *portagius*, afr. lat. 1101; cf. *ib.* Soissons 1136, Niermeyer).

**proage** s.m. “profit, revenu”: *wall.*, *flandr.*, *lorr.*, *frcomt.*

DocLing: *chV*, *chMM*, *chHS*, *chMe*

– chMM 30, 11 (1243, EpMetz):  
« et des **proages** qui isseront de la hale, parrons nos la moitié et li dus l’autre »

GR *proage* “profit, revenu” (1226–1281): *wall.*, *flandr.*, *hain.*, *lorr.*, *frcomt.*

DMF *proage* “avantage, profit” (1334) [GirRouss]

FEW 9,417b afr. *proage* “avantage, profit” (13<sup>e</sup>–ca 1330), *prowaige* (Metz 1335)

→ DocLing confirment la forte présence du lexème en *lorr.*

**ramon** s.m. “balai”: *flandr.*, *champ.*, *bourg.*

– chDo 222, 3 (1263):  
« hanas de madre et de fust, en escueles, en taules, en platiaus, en pos quel k’il soient, en mais, en aubes, en palius, en peles, en couves-peles, en fourkiés, en retines, en **ramons**, en

coerbisons, en panieres, en vans, en coerbilles, en barisiaus quel k'il soient, en estandars, en taules, en berlens, en eskieles, en chivieres, en brouetes, en espois quel k'il soient, en verghes »

GR *ramon* “balai” (1280, ms 1311): champ. sept., Est, états de Bourgogne [DMF]

DMF *ramon* “balai de branchage, balai” (1377: champ. bourg.)

FEW 10,41b fr. *ramon* “balai” (ca 1300–BPériers)

→ DocLing confirment la régionalité, mais élargissent la diffusion vers flandr.

**rasiere** s.f. “mesure de capacité pour les grains; mesure de surface”: pic., flandr., norm., puis ang. et bourg.

DocLing: chDo (87 occ.) et chSL (1x: CNevers)

– chDo 37, 2 (1250):

«Sacent tout cil ki sunt et ki à-venir sunt ke Jehans Bouche a vendut et werpit a Werin d'Oscres, le navieur, une **rasiere** de terre »

GR *rasiere* “mesure de capacité pour les grains et le sel; mesure de surface” (1292–1299): flandr., hain., pic., norm., bourg. [DEAF]

DMF *rasière* “mesure de capacité pour les matières sèches” (1388)

FEW 10, 99b fr. *rasière* “mesure de capacité, surtout pour les grains et pour la houille” (hain. flandr. pik. 1234–Li)

→ DocLing confirment l'épicentre de ce régionalisme primitif (cf. TGO s.v. *raseria*: 1076 or. Douai, > 100 att. cp. depuis 1118 norm. pic.) qui a fini par couvrir l'essentiel du domaine d'oïl au 14<sup>e</sup> siècle

**raspe** s.f. “terrain couvert de broussailles et/ou de taillis”: flandr., wall., champ.sept., lorr.

– chMe 43, 4 (1245, CLuxemb/AbbChatillon):

«li abbes [...] ont lassié par ma priere, à mes borjois de Seint Lorens [...] une **raspe** que hom dit la Noe, ensi com les bonnes devisent dou ban de Avoncort [...]. Et s'il i-font prei, il doent de-la fauchiee paier .IIII. pairesis, por le praage »

GR *raspe* “broussailles” (1226–1281): lorr., wall., flandr.

DMF *rape* “bois coupé provenant des taillis; taillis” (1452, Rethel)

FEW 16,671b mfr. *raspe* “bois coupé provenant des taillis” (hain. flandr. suisse), Metz *raipes* pl. “id., broussailles”, Chaussin *rappe* “endroit couvert de broussailles”

→ DocLing confirment la présence lorr. du régionalisme.

**savelon** s.m. “sable”: pic., flandr., wall., lorr.

– chDo 388, 1 (1268):

«et chou k'il-aferra à ceste oeuvre faire, si com pierre, caus, **savelon** et toutes autres choses ki a-le besoigne, aferra sans engien »

GR *savelon* “terrain sablonneux” (ca 1440, ms 1458): pic.

DMF *sablon* “sable” (1364, texte: *savelon* art., *sabelon* hain.)

FEW 11,12a fr. *sablon* “sable...” (ca 1170–Bible 1669), ahain. *savelons* pl., alill. *savelon*, apik. *savlon* (1294), alothr. *savellon*

→ DocLing confirment la présence flandr. du type régional *savelon*; 1<sup>re</sup> att.

**sestiere** s.f. “mesure pour les grains et les matières sèches”: Est

DocLing: ChMa, chMe, ChHM, chMM et ChR (voir Videsott, *ici* 403sq.)

– ChMa 18, 6 (1243, CS-Pol):

« e[t] /L/. **sestiere** semeure de terre que demoisele Ade de Troisi a doné à la devant abeie en asmosne »

GR *sestiere* “sestier” (av. 1271): lorr.

DMF ø

FEW 11, 557b s.v. *sextarius*: afr. *sestere* f. “setier pour liquides” (Metz 1218), *sestiere* (Metz 1225, 1260, Runk), *cesteire* (Metz 1255), *sistiere* (Metz 1264); *sextiere* “mesure pour grains” (1298; Meuse 1303), *sextere* “mesure de terre” (orl. 1282), *sextiere* (1307), *sestaire* (Lyon 1341); *citiere* “sorte de vase” Renart

→ DocLing confirment la présence de *sestiere* f. dans l’Est.

**sieret** adv. “près de”: flandr., wall.

– chDo 436, 1 (1270):

« Et se-laist encore cius Williaumes de Goy, apriés sen deciés, ses .II. heudes ki-sient **sieret** le tenement Robiert le Blont el-Meis et le-grangete deriere »

GR *sieret* “près de” (1325, ms mil. 14<sup>e</sup> s.): ahain.

DMF ø

FEW 11,506b *sierant* “près de, contigu à” (Tournai 1254)

→ DocLing confirment la régionalité et élargissent la diffusion vers flandr.

**soiesté** s.f. “terre concédée en métayage”: pic., flandr.

– chDo 379, 1 (1266):

« Et s’en sient .VI. r. et demie et demie coupe de terre à-soiesté à-le Cauciete »

GR *soiesté* “terre concédée en métayage” (1292–1299): pic., Nord [DMF]

DMF *soisté* “ P. méton. “terre dont les fruits sont partagés entre les membres d’une association ou entre un propriétaire et son métayer” (1333, Arch. Nord)

FEW 12,19b aflandr. *soisté* “métayage (t. de cout.)” (Cambrai 1266)

→ DocLing confirment la présence flandr.; 1<sup>re</sup> att. ex aequo FEW.

**taie** s.f. “grand-mère”: agn., norm., pic., hain., flandr., art., champ.

– chDo 43, 3 (1251):

« por onze rasieres de terre ki li sunt escaües de Marien Paien ki fu se **taie** »

GR *taye* “grand-mère” (1375–1390, ms 1396): pic., wall.  
 [DEAF] agn., norm., pic., hain., flandr., art., champ.  
 DMF *taye* “grand-mère (ou grande-tante)” (1385–1403)  
 FEW 25.648b afr. *taie* “grand-mère” (wall. hain. pic. env. 1190–mil. 14<sup>e</sup> s.)

→ DocLing confirment la présence flandr. du régionalisme.

**taien** s.m. “grand-père”: pic., flandr., wall., champ.

- chDo 19, 2 (1242):  
 «Tiebaus li-Carbonier done et otrie à se fille Margeritain tote l'esqueance qui li eschai de Faglein Lamirant, se **taien**»

GR *tayon* “grand-père” (1375–1390, ms 1396): pic., wall.  
 [DEAF, DMF] pic., arg. liég., hain., champ.  
 DMF *tayon* “grand-père; ancêtre, aïeul” (1350-1370)  
 FEW 25.649a afr. *taïon* “grand-père” (2<sup>e</sup> m. 12<sup>e</sup> s.–FroissartMel)

→ DocLing confirment la régionalité et élargissent la diffusion vers flandr.

**tempre** adv. “tôt, de bonne heure”: Nord-Est

- chDo 86, 2 (1256):  
 «Et s'il avenoit que li devans dis Waubers ne les receust si **tempre** que il les doit pour mi, je li deveroie rendre et aquiter as termines»

GR *tempre* “tôt” (1500, ms 1485–1490): pic., flandr.  
 DMF *tempre* “tôt, de bonne heure” (1300–1350: pic., hain., art., champ.sept.)  
 DEAF *tempre*: agn. [cf. AND *tempre2*], pic., flandr., art., champ., lorr., bourg.; franco-it.  
 FEW 13/1,189b *tempre* “tôt, de bonne heure, soudain” (Chrestien–Cotgr)

→ d'après la documentation lexicographique, la diffusion du lexème couvre l'intégralité du domaine d'oïl nord-oriental; DocLing confirment toutefois la présence flandr. en cohérence avec l'épicentre vraisemblable de la formation.

**vençon** s.f. “vente”: ouest et fromt.

DocLing: chN et chSL

- chN 4, 6 (1290, PrevClamecy):  
 «ma dame Adeline sa femme hont recogneu qu'il hont vendu et quitie perpetuelment à touz jourz mais en nom et en tytre de **vençon** à l'iglise de Fonteney»

GR *vençon* “vente” (1174–1178, ms 1<sup>er</sup> t. 13<sup>e</sup> s.): ouest  
 DMF *vention* vente” [texte: poit. ang. ]  
 [Gdf] ang. etc. + Vienne  
 FEW 14,234a *vençon* “vente” (1176–1416)

→ DocLing semblent indiquer une régionalité sur l'axe Ouest-Est de la Loire.

**verserés** s.m. “juin”: champ., lorr.

var. *verseras*

– chMe 175, 6 (1263, AbbEcurey):

«li miliaires corroit par mil et dous cens et sexante et trois ans, on moix de **verseras**»

GR *vercerés* “juin” (1226–1281): lorr. wall. flandr.

DMF *verseret* “premier labour, saison de ce labour” (1322)

FEW 14,307b afr. *verseret* “saison du premier labour, juin” (champ. lothr. 1271–1481)

→ DocLing confirment la présence lorr. du régionalisme.

**vieswarier** s.m. “marchand de vieux vêtements, fripier”: flandr., wall.

– chDo 273, 2 (1264):

«Sacent tout cil-ki sunt et ki à venir sunt ke Agniés, li feme Tiebaut Heket ki fu, a vendu à Jehan de Courtray, le **viéswarier**»

GR *wieswarriers* “nom de métier” (1325, ms mil. 14<sup>e</sup> s.): ahain.

DMF *viéswarier* “marchand de vieux vêtements, fripier”: région. (Flandres)

FEW 17,525b awallon. ahain. aflandr. *vieswarier* “fripier” (1263–16<sup>e</sup> s.)

→ DocLing confirment la présence flandr. du régionalisme; 1<sup>re</sup> att. ex aequo avec FEW.

**werp** s.m. “abandon d’un bien par l’aliénateur en vue d’en investir l’acquéreur”: flandr., pic.

– chDo 77, 2 (1255):

«A ce don et à ce **werp** furent coume eskievin Jakemes Pourciaus et Bernars Kateus»

GR *werp* “?” (av. 1271): flandr. pic. [GR ne dit pas nettement qu’il s’agit d’un régionalisme]

DMF *guerp* “DR. “abandon, cession d’un bien par l’aliénateur pour en investir l’acquéreur” (1340): région. (Nord)

DEAF flandr. pic. *werp* “abandon d’un bien par l’aliénateur en vue d’en investir l’acquéreur” (1215–16<sup>e</sup> s.).

FEW 17, 565b aflandr. apik. *werp* “abandon d’un bien par l’aliénateur, en vue d’en investir l’acquéreur; acte de vente” (13<sup>e</sup>–16<sup>e</sup> s.)

→ DocLing confirment la diffusion flandr.





## La chancellerie royale et la régionalité lexicale

### 1. Le corpus analysé: Le «Corpus des actes royaux vernaculaires du 13<sup>e</sup> siècle»

Les considérations suivantes reposent sur l'édition du «Corpus des actes royaux vernaculaires du 13<sup>e</sup> siècle» (cf. Videsott 2015a). Ce corpus se compose d'un total de 140 documents, dont 120 originaux et 20 copies contemporaines<sup>1</sup>. Sa particularité réside entre autres dans son homogénéité diastratique, maximale par rapport aux autres corpus réunis dans le projet des *DocLing*<sup>2</sup>: tous les documents sont en effet issus d'une seule chancellerie – la chancellerie royale – et se situent du côté du pôle le plus élevé du prestige social. En revanche, l'aspect diatopique – habituellement le point fort des chartes, avec le paramètre diachronique, par rapport aux textes littéraires pour l'analyse scriptologique – ne joue ici qu'un rôle de deuxième plan. Les documents du corpus 'royal' présentent, outre la capitale Paris, 23 autres lieux d'émission en correspondance avec l'itinéraire du roi. Ils couvrent ainsi un espace géographique allant *grosso modo* de Narbonne (Aude) à Ingelmunster (Flandre-Occidentale, Belgique) et de l'abbaye de l'Aumône (Loir-et-Cher) à l'abbaye de Longpont (Aisne)<sup>3</sup>. Cette diversité géographique n'a toutefois pas d'équivalence directe au niveau de la variation linguistique des documents concernés, écrits dans leur grande majorité dans un français que nous avons globalement classé comme 'français francilianisant'. Les différences relevées au sein de ce 'français francilianisant' sont plutôt liées aux modalités de transmission des actes qu'à leur lieu d'émission. Ainsi, le français des trois documents vernaculaires royaux dont la rédaction transmise est due à la chancellerie du gouverneur de Navarre (CR 1277 09 19 01 ; CR 1278 08 23 01 et CR 1282 07 13 01<sup>4</sup>, cf. Videsott 2015a, 388-391) présente quelques traits assez particuliers, mais sans lien direct avec leur lieu d'émission, respectivement Paris, Rouen et Pontoise.

<sup>1</sup> Pour la description diplomatique du corpus et sa constitution cf. en détail Videsott 2015a, 19-65. Nous voudrions remercier sincèrement Jean-Loup Ringelbach (Nancy) d'avoir bien voulu nous faire bénéficier de ses précieuses commentaires sur une version précédente de cet article (surtout à propos de nombre de sigles du Gdf), et Emmanuel Faure (Berlin) d'avoir aimablement revu la forme linguistique de cet article.

<sup>2</sup> Pour toute information concernant le projet *DocLing*, nous renvoyons à son site internet, auquel nous nous référons constamment: <http://www.rose.uzh.ch/docling/>. Cf. aussi la description la plus récente du projet par les soins de son directeur, M. Glessgen (Glessgen 2015).

<sup>3</sup> L'indication des entités administratives modernes sert simplement d'aide au repérage, tout en sachant qu'elles n'ont aucune pertinence pour l'époque qui nous concerne.

<sup>4</sup> Les cotes des chartes citées dans cet article correspondent à celles utilisées dans Videsott 2015, les quatre premiers chiffres représentant l'année et les deux suivants, le mois de rédaction de la charte.

De plus, on trouve à l'intérieur même du corpus 'royal' un groupe restreint de chartes écrites dans un français 'picardisant', dont quelques unes ont même « Paris » pour lieu d'émission (cf. Videsott 2015b). Le corpus des actes royaux offre donc plusieurs exemples significatifs de dissociation entre langue du document et lieu d'émission, phénomène sur lequel Carolus-Barré (1964) en particulier avait attiré l'attention.

Les analyses menées jusqu'ici (cf. Videsott 2013a; 2015b) nous font entrevoir la position diasystématique toute particulière occupée par le lieu d'écriture 'chancellerie royale' à l'intérieur du paysage de l'écrit du domaine d'oïl<sup>5</sup>. Bien que la chancellerie royale utilise un français plus 'supra-local' que d'autres chancelleries, même parisiennes (cf. Videsott 2015b), il serait toutefois erroné de supposer que ce français était déjà complètement 'détopicalisé' au 13<sup>e</sup> siècle et qu'il n'avait plus rien à voir avec la position géographique (et donc dialectale) de la capitale parisienne, où a tout de même été rédigée la majeure partie des documents<sup>6</sup>. Un indice très important allant dans ce sens est contenu dès le premier document royal en français actuellement connu, la charte royale d'août 1241 (R 1241 08 32 01). Ce document a été établi par Louis IX pour régler un différend entre le comte Thibaut de Champagne et les Templiers à propos du droit que ceux-ci affirmaient détenir d'acquérir des biens dans le comté de Champagne sans l'approbation du comte (cf. Videsott 2010).

Cet acte contient notamment comme désinences du subjonctif présent des trois premières conjugaisons les formes *-ain(s)* / *-ein(s)*, en lien avec des formes analogues qui ont survécu dans les dialectes de l'Île-de-France jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>:

**R 1241 08 32 01/14**<sup>8</sup> Ne por sael *que* nos metains en ces lettres, · nulles choses ne lor sont comfermees · se la pais ne se fait. ·

**R 1241 08 32 01/18** Et se ceste pais est tenue, · li rois de Navarre · et li Templier ; nos ont requis que nos la tesmognein ou confermain, · sauve la garde · au signor de Champagne · et de Brye.

Il ne s'agit pas d'un hapax, car ces désinences réapparaissent dans des documents royaux de 1268 et de 1295:

**R 1268 12 32 01/14** et se li dui ne se pooient acorder, que nos i-meisseins un tierz · qui fust par desus.

**R 1295 05 09 01/8** selonc ce que il verront que ce soit à *nostre* heonneur · et au profit du réaume, · aussinc *comme* nous pourriains fere, se nous estiains presenz es leus. ·

Nul doute qu'il peut donc effectivement y avoir des éléments de formes orales caractéristiques de l'Île-de-France dans des documents de la chancellerie royale.

<sup>5</sup> Pour le concept de 'lieu d'écriture', fort utile pour la description diasystématique de l'écrit administratif médiéval, cf. Glessgen 2008.

<sup>6</sup> 76 des 140 documents du corpus ont pour lieu d'émission Paris. Le deuxième lieu d'émission, Arras, ne totalise que huit actes en langue vernaculaire.

<sup>7</sup> Cf. Lodge 2010 et, avec un grand détail, Gröbl 2014, 125-137.

<sup>8</sup> Le chiffre suivant le sigle des documents se réfère à l'unité sémantico-syntaxique de la transcription intégrale qui contient le mot analysé.

## 2. Les régionalismes lexicaux dans le « Corpus des actes royaux vernaculaires du 13<sup>e</sup> siècle »

Il serait particulièrement significatif si cette présence d'un régionalisme morphologique 'francilien' dans les chartes royales pouvait être corroborée par l'appui de régionalismes lexicaux eux aussi 'franciliens'. Cette tâche se heurte toutefois à l'état de la documentation des régionalismes lexicaux : elle est parfois très détaillée pour les zones 'latérales' du domaine d'oïl, mais très limitée pour le 'Centre' (région incluant aussi l'Île-de-France et Paris). Il s'agit là d'un problème lié à la définition même de régionalisme lexical en tant que « mot documenté dans une ou plusieurs régions du domaine d'oïl sans être à diffusion générale » (Gilles Roques). Si la 'non-présence' d'un lexème dans le 'Centre' est un critère suffisant pour en faire un régionalisme de la région où il est documenté, l'argumentation ne peut être inversée. Un régionalisme du 'Centre' n'est identifiable que par rapport à la totalité du domaine d'oïl. La 'liste Roques' donne une bonne impression de cet état de choses : sur les quelque 1800 régionalismes enregistrés dans sa version initiale, un seul – *cotir* 'heurter'<sup>9</sup> – possède la marque diatopique « Centre » ; un autre – *amorettes* "brise moyenne"<sup>10</sup> – est indiqué comme « probablement du Centre ». 14 autres mots ont reçu une localisation incluant la mention « Centre » en combinaison avec un autre élément géolinguistique<sup>11</sup>.

La difficulté matérielle qu'il y a à repérer des régionalismes du 'Centre' explique qu'actuellement nous n'ayons connaissance d'aucun régionalisme lexical 'francilien' ou même 'parisien' – contrairement à un bon nombre de lexèmes identifiés comme 'liégeois', 'arrageois', 'lillois', etc. Il n'a donc pas été possible de retrouver des parallèles lexicaux au régionalisme morphologique 'francilien' détecté dans les chartes

<sup>9</sup> Entrée complète dans la 'liste Roques' (que nous citons dans sa version du 21 août 2015, les / indiquant les colonnes du tableau) : « lemme DEAF : *cotir* / lexème : *cotir* / v.tr. / "heurter" / GR / RLIR 65,289 / ChronTemplTyrM / texte : av. 1320 / ms. : 1343 / localisation : Centre / FEW 2/2,1155b, (gr.) *koptein* / mot héréditaire ». Le mot provient ainsi de la *Chronique de la Terre sainte par le dit Templier de Tyr*, et donc d'un témoin textuel réalisé en Terre Sainte (Chypre) av. 1320 (DEAFCompl).

<sup>10</sup> « Lemme DEAF : *amor* > *amorette* ? / lexème : *amorettes* / s.f. / "brise moyenne" / GR / ZrP 93, 672 / RoseLOtt, 880 [= *Der Rosenroman*, ed. K.A. Ott, 1976, v. 880 et p. 76 ; ø DEAFCompl] / ca 1270 // localisation : probablement un mot du Centre / FEW 24,383b, *amalocia* / Cf. Mél-Gossen, 900 et n. 19 'attestée à coup sûr chez Charles d'Orléans (et peut-être indirectement chez Baudouin de Condé) / mot héréditaire dérivé ».

<sup>11</sup> Il s'agit des mots suivants (entrées abrégées indiquées par ordre alphabétique) : *acomparager* v.tr. "comparer" « norm. et, plus généralement, Ouest et Centre » ; *chuer* v. "flatter" Ouest et Centre ; *endoible* adj. "infirmé" agn., norm., Centre ; « paraît se répandre plus généralement à partir de la fin du 13<sup>e</sup> s. ... » ; *engreger* v. " ? " norm., tourang., orléan., Centre ; *fruitier* adj. "fruitier (arbre)" Centre-Ouest ; *mestiver* v.tr. "couper" Centre-Ouest ; *mestives* f.pl. "moissons" Centre-Ouest ; *muet* adj. "muet" ici norm. ; par ailleurs : Ouest, Centre, Sud-Est, frpr. ; *mussoere* s.f. "cachette" Ouest et Centre ; *pichier* s.m. "pot" (Centre-)Ouest ; *porgesir* v.tr. "violier" (Centre-)Ouest ; *ressie* s.f. "repas que l'on prend dans l'après-midi" Ouest et Centre ; *rintier* s.m. "épine du dos" Ouest et Centre ; *traoillier* v. "mettre le fil en écheveaux par le travail" « mot de l'Ouest à cheval sur les domaines d'oc (jusqu'à Bayonne) et d'oïl (jusqu'à la Seine), en englobant le Centre » ; *vionner* v.tr. "faire le tour de" Centre-Ouest.

royales. En revanche, nous avons tout de même pu attester dans notre corpus l'emploi de quelques régionalismes provenant d'autres régions que le 'Centre'.

L'inventaire (provisoire) suivant a pu être établi grâce à l'aide précieuse de Gilles Roques, qui a parcouru une liste des occurrences contenus dans les documents du « Corpus des actes royaux vernaculaires du 13<sup>e</sup> siècle ». La répartition des exemples tirés des dictionnaires et des autres sources est faite en tenant compte de la possibilité de les localiser selon les informations à notre disposition. Les textes classés comme 'frc.' = « franciens » par TL ou le DEAF sont rangés parmi les 'non localisables' pour éviter le risque méthodologique de considérer comme 'régionales' des formes utilisées à Paris dans un contexte suprarégional.

**acre** s.f. "acre (mesure de superficie)". Une seule occurrence dans le corpus royal ; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1298 10 06 01** *Philippe [IV] déclare assigner à son frère Louis, comte d'Évreux, 15 000 £ t. de rente annuelle.*

**115** les tiers *et* les dangiers de deus mile deus cenx vint *et* huit acres *et* trois vergiers de bois qui sont en la chastelerie de Evreues à tierz *et* à dangier, · le fouage de la dite chastelerie, ·

FEW 15/1, 2b s.v. *aecer*: agn. *acre* f. "mesure de terre", *agre*, fr. *acre* m. "mesure agraire en usage en Normandie" (seit 12. jh.), norm. yèr. Bray, Tôtes, Alençon *acre*

GdfC: *acre*' s.f. et m. "mesure de terre"

TL: *acre* s.f. "Feldmaß"

DMF: *acre*' s.f. "acre (mesure de superficie)". « Région. (Normandie) »

ANDél: *acre*' "acre"

(a) *Exemples localisables*

- ca 1170: *acre/agre*: *Vie de saint Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre* [EdConfVatS, ms. de base: agn. 2<sup>e</sup> m. 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: agn. (FEW)
- fin 12<sup>e</sup> s.: *acre*: Alexandre Neckam, *De nominibus utensilium* [AlNeckUtensS, ms. de base: agn. 1<sup>e</sup> m. 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: agn. (TL)
- 1290: *acre*: document de S.-Évroult. Localisation: Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois près d'Argentan, Orne (GdfC)
- 13<sup>e</sup> s.: *acres*: *La vie de seinte Audree* [SAudreeS]. Localisation: agn. (ANDél)
- 13<sup>e</sup> s.: *jugerum dicitur in gallico acre* [HuntTeach] Localisation: agn. (ANDél)
- 13<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> s.: *acre* [RotParl<sup>2</sup>C] Localisation: agn. (ANDél)
- ca 1307: *acre*: Guillaume Guiart (né à Orléans, vécut à Paris et à Arras), *La branche des royaus lignages* [GGuiB, ms de base: 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: traits occidentaux selon G. Roques (TL).
- 1338: *acre*: *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Coutances* (Le Cacheux 1899, 168). Localisation: documents surtout normands, et très souvent de Coutances et sa région (DMF).
- 1<sup>e</sup> m. 14<sup>e</sup> s.: *acres* f. pl.: *Hosebonderie* [HosebCompL., ms. de base: mil. 14<sup>e</sup> s.]; *acre* [HosebHen]. Localisation: agn. (GdfC; ANDél)

- ca 1354-1359: *acrez*: *BERS.*, V.30 (ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 105c); *BERS.*, XXXI.49 (ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 17a)<sup>12</sup> (DMF; attestation due à Pierre Bersuire, vendéen, chez qui un (anglo-)normandisme ne surprend pas [renseignement G. Roques])
- 1368: *acres*: *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380)* (Delisle 1874, 197) (DMF: Mandement de Charles V au bailli de Caux, Pays de Caux – Vallée de Seine – Haute-Normandie [renseignement G. Roques])
- 1398-1408: *acres*: Hector de Chartres, *Coutumiers de la Forêt de Roumare* (Roquelet 1984, 2; 90; 151; 154). Localisation: Normandie. Le lexique contient des éléments normands [G. Roques, *RLiR* 60, 1996, 624-625] (DMF)
- 1433: *acre*: *Actes de la chancellerie d'Henri VI concernant la Normandie sous la domination anglaise (1422-1435)* (Le Cacheux 1908, 244). Localisation: Normandie (DMF)
- 1450: Aux frères religieux chartreux près Rouen, la somme de XXV l. IX s. II d. t., sur la somme de LXXVI l. VII s. VI d. t. en laquelle ilz sont tenuz au Roy nostre sire, pour le tiers et dangier de XXV acres de leur boys de Fauschillon, assiz sur le Long-Peron à Dernelal près Rouen, que naguères ilz ont venduz pour trois ans, pour leur aidier à vivre: *Pièces justificatives* de la Chronique de Mathieu d'Escouchy (Du Fresne de Beaucourt 1864, 385). Localisation: Rôle de dépenses royales du 13 novembre 1450, «des deniers de son domaine et confiscacions de Normandie» [renseignement G. Roques]
- 1584: *accre*: *Lettre de Henry de Silly*. Localisation: AD de Seine-Maritime (GdfC)

(b) Exemples non localisables

- ca 1316: *acre*: *Le dit des Mais* de Geoffroy de Paris [GeoffrParMaisJ dans JubNRec, ms. de base: frc. av. 1349] (TL)
- av. 1550: *acre*: *Les Douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella, des choses rustiques, traduits de latin en françoys par feu maistre Claude Cotereau, chanoine de Paris*, Paris, 1551; *Les Douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella, des choses rustiques, traduits de latin en françois par (...) Claude Cotereau*, Paris, 1552; *Les Douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella, des choses rustiques. Traduits de latin en françois par (...) Claude Cotereau, (...) La traduction duquel ha esté soingneusement reveue (...) et illustrée de doctes annotations par (...) Jean Thierry...*, Paris, 1555 (GdfC)

→ Le DMF qualifie le mot de «régionalisme normand» à partir des exemples localisables, qui sont en effet limités à la Normandie et à l'agn. La charte royale confirme cette localisation, puisque les *realia* dont il est question sont situés dans les environs d'Évreux.

**ahennable, terre** ~ adj. “terre cultivable, propre au labour”. Une seule occurrence dans le corpus royal; une seule autre dans ChDouai0452.

**R 1299 03 26 01** *Philippe [IV] approuve une vente d'usufruit de biens par Jean de Nointel et Perronelle, sa femme, à Clément de Savy, clerc du roi.*

9 soit en fours, › en moulins, › en terres ahennables, › en bois, › en prez, › en yaues, › en pescheries, › en pasturages, › en justices, › en seigneuries hautes et basses, › en corvees, en douzaines, › en cens, › en rentes, › en demaines, › en hommages, › en redevances d'omages, › reliez, › rachaz, › entrees, › yssues › et en toutes autres choses, › queles que eles soient dedenz les dites chasteleries, ›

<sup>12</sup> Les deux sigles ne sont pas résolus dans la bibliographie du DMF.

FEW 24, 242b s.v. \**afannare*: fr. *ahanable* adj. “labourable” (13. jh. – Cotgr 1611, [...] «vieux» Fur 1690; «pik. champ.» Rich 1706-1759)

Gdf: *ahanable* adj. “labourable”

TL: *ahanable* adj. *terre ahennable*

DMF: *ahanable* adj. *terre ahannable* “terre cultivable, propre au labour”

(a) *Exemples localisables*

- av. 1271: *ahanaule* [DocHainR] Cf. *RLiR* 53, 579
- 1252: Tere *ahanavle* [ChSPierreAireW]. Localisation: art. (Gdf)
- ca 1260: terre *ahennable* [MenReimsS, ms. pic. 1<sup>e</sup> m. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation (du ms.): pic. (Gdf, TL)
- 1270: Terre *ahennable* [FossierCh]. Localisation: pic. (Gdf)
- 1270: terre *ahanable* [ChDouai0452]. Localisation: Douai
- 1272: Terre *ahanavle*: *Cart. du Mont-S.-Mart.* Localisation: Abbaye des prémontrés de Mont-Saint-Martin près du Catelet, au nord de Saint-Quentin, département de l’Aisne (Gdf)
- 1278: Terres *ahannavles*: *Cart. de l’évêché de Laon.* Localisation: Laon, Aisne (Gdf)
- 1287: Tieres *ahainables* [Tailliar]. Localisation (de l’éditeur): «en langue romane wallonne du Nord de la France<sup>13</sup>» (Gdf, TL)
- 1292-1299: *ahanaule*: *Le Rentier d’Aire* (1292) / *Rentier d’Artois* (1298-1299). Cf. *RLiR* 71, 574
- 1294: Terres *ahanavles*: *Cartulaire de Namur* (AN S 4932). Localisation: pic. (Gdf)
- 1302: Terres *ahennavles*, AN L 733, l. 15
- 1314: Terres *ahennables*, ANJJ 50F<sup>o</sup> 62r. Localisation: St Quentin [renseignement G. Roques]
- 1330: terres *ahenables*: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Saige/Lacaille 1904, 8). Localisation: Ardennes (DMF)
- 1336: Tière *ahanavle* [HautcœurFlines]. Localisation: Flines-lez-Râches, près de Douai; pic., aussi flandr. hain., voire wall. (Gdf)
- 1354: terre *ahanaule* [EspDouai]. Localisation: documents provenant de Douai et de sa région (DMF)
- 1389: tière *ahanaule*: *Textes historiques sur Lille et le Nord de la France avant 1789* (Thomas 1936, 479). Localisation: les documents proviennent surtout de Flandre (DMF)
- fin 14<sup>e</sup> s.: *ahanable*: *Les Proverbez d’Alain* (ms. mil. 15<sup>e</sup> s.). Localisation: pic. (*RLiR* 71, 583)
- 1456: Terre *ahiennable* (Colliette 1772, 867). Localisation: Vermandois (Gdf)
- 1460 (ca 1451-1464 selon DMF): Terre *ahanable* [ViolPrL]. Localisation: pic. («inconnue» selon DMF) (Gdf, DMF)

→ Gilles Roques a traité ce mot à plusieurs reprises (*RLiR* 71, 574, 583; 78, 256; Roques 2003, 28). Le sens ‘agricole’ du mot est une spécificité du Nord et du Nord-Est, où son usage s’est maintenu le plus longtemps (cf. Richelet cité par Gdf: «Mot vieux et qui ne se dit plus que parmi quelques laboureurs de Champagne et de Picardie.»). La charte royale confirme cette localisation, puisque les *realia* concernés sont situés dans les alentours de Saint-Quentin.

<sup>13</sup> DEAFCompl met en garde contre cette source, la qualifiant de «dangereuse». Le document contenant le mot est un acte de Guy, comte de Flandre.

**besenage** s.m. “droit sur les ruches”. Une seule occurrence dans le corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1298 10 06 01** *Philippe [IV] déclare assigner à son frère Louis, comte d'Évreux, 15 000 £ t. de rente annuelle.*

**13** le fouage d'ilec, · les cens, · la hale, · la paneterie, · les besenages, · les blez de Coulon, · de Risleie · *et* de la Varenne, · les deniers deuz avecques, *et* les prez de Risleie, · la boucherie, · les ventes, · la juglerie, · les deus prez le roy, · les cens des nouvelles terres de Vieure, ·

TL: *besenage* s.m. “Abgabe vom Ertrag der Bienenzucht”

(b) *Exemple non-localisable*

– 13<sup>e</sup> s.: *besenagium* (Du Cange s.v. *besenagium*; TL)

→ Le document royal fournit la première attestation d'un lexème qui n'est d'ailleurs enregistré que dans TL; pour l'instant, sa «régionalité» est donnée par sa rareté. Il s'agit d'un dérivé de *besaine* “abeille; ruche” (DMF) probablement formé selon le modèle de *abeillage* “droit des seigneurs sur les ruches de leurs vassaux”, dont les premières attestations proviennent du Cher (FEW 25, 9b [renseignement G. Roques]) et donc de la même région à laquelle se réfère l'attestation de la chancellerie royale (Aubigny-sur-Nère).

**coustre** s.m. “sacristain, clerc auxiliaire d'un prêtre”. Une seule occurrence dans le corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1291 02 18 01** *Philippe [IV] donne une quittance générale à sa tante Jeanne, comtesse d'Alençon.*

**14** Et comme par noz amez *et* foiaus clers, mestre Pierre de Condé, coustre de l'église de Peronne, · *et* Pierre de Malouez, doyen de Saint Quentin, · nous aions fait regarder · *par* noz escriz pour cerchier *et* savoir se la dite contesse estoit tenue en autres dettes à nous par nule autre raison, ·

FEW 2/2, 1595b s.v. *custos*: afr. *costre* (acc. *costor*) “sacristain” (seit Alexis), mfr. *coustre* (noch CentNouvC; Molin), *coultre* (Bouchet – Cotgr 1611), nfr. *coustre* Bossuet [...], norm. *coutre* “sacristain” (schon MN; DT), Seine I. id Dm, Bray, PtAud id., Guern. “sacristain qui a soin de sonner les cloches et de fermer les portes de l'église”, ard. *coutre* “marguillier”, Metz *coute*.

Gdf: *costor* s.m. “clerc chargé sous la dépendance du chanoine sacriste, de la garde des vases sacrés, des reliquaires et des ornements, et généralement du trésor et de tout le matériel de l'église”

TL: *costor* nom. *costre* s.m. “Küster”

DMF: *coustre* s.m. “sacristain, clerc auxiliaire d'un prêtre”

(a) *Exemples localisables*

- fin 11<sup>e</sup> s.: *costre* [AlexisP, ms. de base agn. ca 1120]. Localisation: norm. (Gdf, FEW, TL)
  - fin 12<sup>e</sup> s.: *costor* [DialGregF, ms. de base Liège? 1<sup>er</sup> t. 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: wall. (liég.) (Gdf, TL)
  - 1233: *coustour*: *Cart. de St. Sauv. de Metz*. Localisation: Metz (Gdf)
  - 2<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s.: *costeur* [CodeJust, ms. ca 1245]. Localisation du ms.: Orléans/Paris (Gdf)
  - 1250: *coustor*: *Cart. de St. Sauv. de Metz*. Localisation: Metz (Gdf)
  - 13<sup>e</sup> s.: *custour*: *Cart. de St. Sauv. de Metz*. Localisation: Metz (Gdf)
  - 1261: *coistres*: *Cartulaire de l'abbaye du Val-Saint-Lambert*. Localisation: près de Liège, en Belgique) (Gdf)
  - 1271: *costoir*: *Cartulaire de l'abbaye du Val-Saint-Lambert*. Localisation: près de Liège, en Belgique) (Gdf)
  - 1283: *coustour*: *Gloss. norm.* (Le Héricher 1862, 252). Localisation: norm. (Gdf)
  - 1293: *coustre*: *Lett. du maire de S.-Quentin*. Localisation: Saint-Quentin, Aisne (Gdf)
  - 3<sup>e</sup> t. 13<sup>e</sup> s.: *costor* [SRemiB, ms. de base ca 1350]. Localisation: champ. sept. (TL)
  - ca 1370: *couster*, *coustres* [DialFrFlamM, ms. de base flandr. 3<sup>e</sup> t. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: flandr. (Gdf, TL)
  - 1374: *coustre* (Espinass 1943, 415). Localisation: Artois (DMF)
  - 2<sup>e</sup> m. 14<sup>e</sup> s.: *coustres* [DialColGr, ms. ca 1420]. Localisation: flandr. (TL)
  - 1397: *coustres*: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Saige/Lacaille 1904, 446). Localisation: Ardennes (DMF)
  - 1409: *cousteur*: Arch. JJ 163, pièce 377. Localisation: probablement norm. (St-Pierre de Coustances, Manche) (Gdf).
  - 1420: *coutre* (Mollat/Favreau 1969, 478). Localisation: Flandre et Artois (DMF)
  - 1431: *coustour*: *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Coutances* (Le Cacheux 1899, 248). Localisation: documents surtout normands, et très souvent de Coutances et sa région (DMF)
  - 1448-1467: *coustre*: *Memoires de Jacques Du Clercq, escuier, sieur de Beauvoir en Terinois* (Reiffenberg 1823, 84). Localisation: Pas-de-Calais (Gdf)
  - ca 1456-1467: *coustre* [CentNouvC, ms. de base pic. ca 1485]. Localisation: pic. (DEAF); rédigé dans l'entourage du duc de Bourgogne Philippe le Bon (résidant surtout, à cette époque, dans la partie septentrionale de ses États) (DMF)
  - 1473: *coustre*: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Labande 1916, 524). Localisation: Ardennes (DMF)
  - 1481: *coutres*: *Lettres d'affranchissement et exemption, en faveur des coutres de l'église collégiale de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, de la taille et de tous les autres impôts* (Guérin/Celier 1914-1919, 392). Localisation: Poitiers [renseignement G. Roques]
  - 3<sup>e</sup> t. 15<sup>e</sup> s.: *coustres* [CoquillartF]. Localisation: Coquillart a écrit surtout à Paris, où il faut localiser la langue de ses oeuvres (Gdf [renseignement G. Roques])
  - 1507: *cousteur* (Pluquet 1829, 88). Localisation: norm. (Gdf)
- Les attestations délimitent deux foyers d'usage: la Normandie et une bande allant de la Flandre jusqu'à la Lorraine. Cette distribution montre que le mot n'appartenait pas au français général. La charte royale reprend le titre utilisé à Péronne et s'ajoute aux attestations picardes du mot.



**dechief** s.m. “déchet”. Deux occurrences dans le corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**VR 1296 06 30 18** *Philippe [IV] règle les difficultés existant entre les maîtres de ses monnaies et les ouvriers et monnayeurs de son royaume, au sujet de la fabrication des monnaies blanches ou noires.*

**23** Item, li monnoier doivent avoir pour monnoier la brieve de dis livres de la monnoie noire, › vint tournois petiz › et trois deniers doubles de dechief de la monnoie noire double que il feront, › **24** et doivent prendre à-pois et rendre à-pois. › **25** Et se il y-avoit dechief, il doit estre sus eus › et doivent avoir de monnoier dis livres de la monnoie blanche, trois sols de tour. › petiz. ›

FEW 2/1, 337b s.v. *caput*: *dechief* (ø ce signifié)

Gdf: *dechief*<sup>2</sup> s.m. “déchet, diminution”

DMF: *dechief* s.m. “défaillance, décadence”

(a) *Exemples localisables*

- ca 1370-1407: *dechief* (Deschamps, *Oeuvres* Q., t.5, p. 220). Localisation: Eustache Deschamps est né à Vertus (Marne), a étudié à Reims, mais a vécu à la cour. Sa langue peut contenir des mots de l’Est (DMF)
- 1513: *dechief*: *Compt. de l’artillerie*. Localisation: Dijon (Gdf)

→ La ‘régionalité’ du mot résulte pour l’instant de la rareté de ses attestations. Le document royal, qui selon d’autres indices (cf. *serementé*), semble avoir des liens avec la Flandre, en fournit la première.

**despointie** p.p. f. “privée de qch”. Une seule occurrence dans le corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**RP 1297 08 29 01** *Philippe [IV] déclare qu’à la suite des désobéissances de Guy, comte de Flandre, il s’est rendu maître de la ville de Lille.*

**31** Et recevera cius sires la vile de Lille à-maintenir et à demener à teuls us et à-teuls coustumes et [à] teuls franchises, à teuls loys com li conte de Flandres l’ont maintenu juskes au jour d’ui. › **32** Et ke la vile de Lille n’en soit despointie ne amenrie en nes\_un point.

FEW 9, 590b s.v. *punctum*: afr. mfr. *despointier* v.a. “altérer (une règle, une coutume)” (1226-1315), “léser, priver, causer du dommage à qn, à qch” (RoisinM – ca 1520, Gdf; Runk; Guill-Mach; Molin)

Gdf s.v. *despointier* v.act. “grever, léser, causer un dommage”

TL s.v. *despointier* v. “jem. (in seinen Rechten) beeinträchtigen, schmälern, schädigen”

DMF s.v. *dépointier* v.: *despointier qqn de qqn/qqc*. “priver qqn...”

(a) *Exemples localisables*

- 1297: ke la vile de Lille n’en soit *despointie* ne amenrie [RoisinB, ms. copie peu après 1349]. Localisation: flandr. (FEW; TL)<sup>14</sup>

<sup>14</sup> L’exemple cité par TL et FEW est donc celui de l’acte royal, bien que tiré de RoisinB et donc d’une copie tardive par rapport à l’original.

- 1340: seroyent grevez et *despointiez*, AD Nord, tit. anc., cart. B, 2°. Localisation: Nord (Gdf)
- 1340: estre grevez et *despointiez*, Arch. JJ 73, f° 20r. Localisation: Lille, Nord (Gdf)
- ca 1342-1383: avoient esté *despointiés* de leurs lois: *Istore et croniques de Flandres* (Lettenhove 1880, 232). Localisation: Flandre (arguments extra-linguistiques) et peut-être plus précisément Saint-Omer (DMF)
- 1377: tout me *despointe* [GuillMachC, ms. de base 4<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: champ. sept. (DMF)
- (ca 1370-)1395: seroient *despointiez*: Somme rural de Jean Boutillier [JBoutSomme, ms. 1471]. Localisation: pic. (Gdf)
- 1400: en les *despointans* de leurs droits: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Saige/Lacaille 1904, 478). Localisation: Ardennes (DMF)
- 1403: Qui si nous en *despointa* [ChrPisPastR, ms. de base av. 1413]. Localisation: Paris (DMF)
- ca 1400: le corps est *despointié* de sa bonne mesure, *L'Harmonie des sphères* attribué à Evrart de Conty (Hyatte/ Ponchard-Hyatte 1985, 70). Localisation: «les traits linguistiques notés sont (...) picards, ce qui est en accord avec l'origine de l'auteur»; «l'auteur est originaire d'Amiens (Somme), et a bénéficié de charges ecclésiastiques en Picardie, mais il a enseigné à Paris dès 1353, et a été rattaché à la cour royale» (DMF)
- 1452: les *despointer* de ce dont ilz ont tousjours jouy, *Verba mea auribus percipe, Domine* de Juvenal des Ursins (Lewis/Hayez 1985, 360). Localisation: Paris. L'auteur, né à Paris, a vécu dans le milieu parlementaire à Paris puis à Poitiers, puis a été évêque de Beauvais, de Laon, et a écrit le texte en question lorsqu'il était archevêque de Reims (DMF)
- 1460-1483: autres places dont il avoit esté *despointé*, *Journal, connu sous le nom de Chronique scandaleuse* de Jean de Roye (Mandrot 1894, 307). Localisation: Paris (lieu d'origine de l'auteur et de rédaction de l'œuvre) (DMF)
- 1466 ou peu après: voloit *despointier* les nobles princes [TrahFranceK]. Localisation: hain. ? (Gdf)

(b) Exemples non localisables

- 1408: on les *despointoit* de leur dit blé: *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France* (Guérin/Celier 1914-1919, 114). Localisation: documents concernant le Poitou, rédigés en général à la chancellerie de France, le plus souvent sur la base de documents poitevins (DMF)
  - ca 1477-1483: *despointier*: *Matines de la Vierge* de Martial d'Auvergne (Gdf)
- Les attestations montrent que le mot semble avoir été picard au 13<sup>e</sup> siècle avant de se répandre un peu partout à partir du 14<sup>e</sup> siècle. L'attestation du corpus royal confirme doublement cette localisation picarde: elle est présente dans un document qui concerne directement la ville de Lille, qui a été écrit à Lille même et dans une *scripta* 'picardisante'. La présence du mot est donc plausible dans ce contexte 'picardisant' de tout le document.

**ducheaume** s.m. “duch(e)é”. Une seule occurrence dans le corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**RC 1300 11 32 01** *Philippe [IV], à la demande des maires, des échevins et de l'université des citoyens de la ville de Toul, les prend sous sa garde spéciale.*

**16** Derechief, il nous ont offert *et* offrent que tuit leur citoien portanz armes à pié *et* à cheval nous serviront es marches de Champaigne, de la contee de Bar, de l'eveschié de Mez *et* du ducheaume de Lohorrianne,

FEW 3, 196a s.v. *dux*: afr. *ducheaume* (avec un ajout en note: «gebildet nach *royaume*, im afr. ziemlich häufig; es hat dann aber *duché* gesiegt, welches seine formelle anlehnung an dem in der rangordnung nächstfolgendem *comté* findet»)

Gdf: *ducheaume* s.m. “*duché*”

TL: *ducheaume* s.m. “Herzogtum”

DMF: *ducheaume* s.m. synonym. de *duché*

(a) *Exemples localisables*

- ca 1170: *duchealme*: *Chronique normande* par Wace [RouA, ms. de base déb. 16<sup>e</sup> s.]: Localisation: norm. (TL)
- ca 1174: les provinces e les *ducheaumes*: *Chronique des Ducs de Normandie* de Benoit (de Sainte Maure) [BenDucM, ms. 1<sup>er</sup> t. 13<sup>e</sup> s.]. Localisation du ms.: traits agn. (Gdf, TL)
- 2<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s.: les *duchames* et *reaumes* [WaceConcA, ms. de base tour. 2<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: norm. (Gdf)
- mil. 13<sup>e</sup> s.: li *duchames*: *Légende de saint Julien l'Hospitalier* [SJulT, ms de base: art. 1267]. Localisation: pic. (TL)
- 1258: le *duchoume* de Loraingne: *Rétrocession faite par Hugues, duc de Bourgogne, à Philippe, comte de Savoie, et à sa femme Alix, comtesse de Bourgogne* (AN J 247, pièce 37 = Berger 1902 433) (Gdf)
- 1285: notre *ducheaume* de Bourgoigne: *Chartes de Robert Duc de Bourgogne* (AD Côte-d'Or = Marion 1842-1843, 562-563) (Gdf)
- 1286: ou *duchaume* de Bourgoigne (Plancher 1741, doc. L14) (Gdf)
- 1287: u *decheaume* de Borgoigne (Plancher 1741, doc. L16) (Gdf)
- 1334: le *duchaume* de Bourbonnois (AN P 1376<sup>2</sup>, pièce 2711) (Gdf)
- (1341-) 1346: le *duchiasme* d'Atthenes: Livre de la conquête de la princee de l'Amoree (ChronMoréeB, ms. déb. 15<sup>e</sup> s.; *duchiame* dans ChronMoréeL). Localisation: pic. (Gdf)
- ca 1375-1400: *duçainné de Bourgongne; duçainné d'Aquitainne* (lire: *duçaume*?): *Chroniques de Jean Froissart* (Luce 1876, 134; 1878, 212). Localisation: Hainaut; l'auteur est né à Valenciennes (Nord) (DMF)
- ca 1380-1400: dedans mon *duchaine*: *Le Coutumier bourguignon glosé* (fin du 14<sup>e</sup> siècle) (Petitjean/Marchand 1982, 23). Localisation: le texte, composé à Beaune, intègre aussi quelques éléments non bourguignons (DMF)
- 1401: a cause du *duceaume* ancien de Normendie: *Denombrement du baillage de Caux* (AN P 303, 2<sup>e</sup> p., f<sup>o</sup> 12r) (Gdf)
- ca 1490: *duchaines* (lire: *duchames*), *Mystère de saint Genis* par Jean Oudin [MistSGenisM, ms. 1507]. Localisation: Nord-Est de la France (DMF)

→ Les exemples, tous localisables, montrent que *ducheaume* (non localisé par le FEW) ne s'oppose pas de manière générale à *duch(e)é* (et formes semblables comme *duchié* etc.), mais se limite à la Normandie et à une bande orientale qui va du Hainaut à la Bourgogne. En outres, les graphies 'aberrantes' des exemples du DFM semblent indiquer la rareté du mot à la fin du 14<sup>e</sup> siècle (mais pourraient être également et plus simplement des fautes de transcription). L'exemple 'royal' confirme la régionalité orientale: le document concerne Toul et utilise le mot en relation avec la Lorraine.

**enaagé** adj. “majeur”. Quatre occurrences (provenant de deux documents) dans le corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1284 05 17 01** *Philippe [III] fait connaître l'accord conclu par Jeanne, reine de Navarre, avec Blanche, sa mère, et Edmond d'Angleterre, second mari de celle-ci, pour décider si Jeanne peut régner seule sur ses domaines.*

5 seur ce que la dite Jehanne nous offroit le cors *et* les mains *et* entrer en nostre homage des dites contez de Champaigne *et* de Brye *et* des appartenances, pour ce qu'ele estoit enaagee · *et* ses bauz failliz par les us *et* par les coustumes de Champaigne, si com ele disoit. ·

**RC 1284 05 17 01** (copie du 13<sup>e</sup> siècle)

5 seur ce que ladite Jehanne nous offroit le cors *et* les mains *et* entrer en nostre homage des dites contez de Champaigne *et* de Brye *et* des appartenances, pour ce qu'ele estoit en aagee *et* ses bauz failliz par les us *et* par les coustumes de Champaigne, si com elle disoit. ·

**R 1300 10 25 01** *Philippe [IV] vidime une lettre de son frère Charles, comte de Valois, stipulant qu'en cas de régence après la mort du roi, la régence même du royaume et la tutelle de son fils aîné seront dévolues à la reine Jeanne.*

10 que se, par la volenté nostre Seigneur · qui rappelle à li si comme *et* quant il li plest ses creatures, · il avenoit, que ja n'aveingne, · que il trespas-  
sast de cest siecle · avant que son ainzné filz qui doit estre son hoir *et* son successeur ou roiaume de France fust en aagé, · 11 très excellent nostre chiere dame Jehanne par cele meisme grace reine de France · 12 ait le gouvernement, · l'aministracion *et* la cure du roiaume *et* la garde de l'ainzné filz dessus dit, · jusques à tant que cil ainzné filz soit en aagé, ·

FEW 24, 237b s.v. *aetas*: afr. *enagier* v.a. “déclarer majeur” (13. jh.–1322, Gdf, DC); *enaagié* adj. “majeur”

Gdf: *enaagier* v.a. “déclarer majeur”; *enaagié* p.p. “âgé”

TL: *enëagier* > *enëagié* p.p. “volljährig”

DMF *enagé* adj. “majeur”

(a) *Exemples localisables*

- 1283: *enaagié, enaagies* [BeaumCoutS, ms. de base frc. ca 1300 / BeaumCoutB, ms. de base pic. 3<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation de BeaumCoutB: peu de traits pic. [mérid.] (Gdf, FEW, TL)
- 1309: .131. vaches *enagies*: *Inventaire du mobilier des Templiers du bailliage de Caen* (Delisle 1851, 721-728)

(b) *Exemples non-localisables*

- 1309: ou se il estoit du tout *enaagiez*, AN JJ 45, f<sup>o</sup> 96v<sup>o</sup> (Gdf, qui donne la référence fautive f<sup>o</sup> 93v<sup>o</sup> [renseignement G. Roques])
- 1310: bien *et* souffisaument *enaagez*, AN JJ 47, f<sup>o</sup> 69v<sup>o</sup> (Gdf)
- 1321: *enaager, enaagons*, AN JJ 60, f<sup>o</sup> 140r<sup>o</sup> (Gdf)
- 1331: lesdiz enfants, quant il seront *enaagé* (Viard 1900, 111)

→ La ‘régionalité’ du mot résulte pour l’instant de la rareté de ses attestations (par rapport p.ex. à Gdf *sousaagié*). L’identification même du mot est rendue difficile par la proximité orthographique de ses attestations avec le syntagme *en aage*

‘majeur’ (voir p.ex. les deux exemples dans R 1300 10 25 01, où l’attribution à *enaagé* est due à une décision de l’éditeur). Le contenu du document royal de 1284 est en relation avec la Champagne, tandis que celui de 1300 s’ajoute aux exemples ‘parisiens’ du mot.

**enfraignance** “transgression, contravention”. Quatre occurrences dans le Corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1259 10 32 01** *Louis [IX] ratifie le traité de paix conclu entre lui-même et Henri, roi d’Angleterre.*

**50 E** por ce *que* ceste pais, fermement e establement, sanz nule enfraignance, soit tenue à toz jorz, li rois d’Angleterre a fait jurer en s’ame par ses procureors espe[ciaus] à ce establiz, e si dui fil ont juré ces choses à tenir tant *com* à chascun apartandra.

**61 E** por ce *que* ceste pais fermement e establement, sanz nule [enfraignance, soit tenue] à [toz jorz], [nos à ce] obligons noz e [noz hoirs,]

**CR 1259 10 32 01** (copie 13<sup>e</sup> siècle)

**50 E** pour ce *que* ceste pais, fermement e establement, sanz nule enfraignance, soit tenue à toz jorz, li rois d’Angleterre a fait jurer en s’ame par ses procureurs especiaus à ce establiz, · e si dui fil ont juré ces choses à tenir tant *com* à chascun apartandra. ·

**61 Et** por ce *que* ceste pais fermement *et* establement, sanz nule enfreignance, soit tenue à toz jors, · nous à ce obligons nos e noz hoirs, ·

Le mot est déjà utilisé dans le traité préliminaire conclu entre les plénipotentiaires français et anglais le 28 mai 1258 (cf. Videsott 2011):

**E 1258 05 28 01** *Préliminaires du traité de paix (version française) entre Louis [IX], roi de France, et Henri [III], roi d’Angleterre*

**50 E** por-ce *que* ceste pais, ferment e establement, sanz nulle enfraignance, soit tenue à torjors, · li rois d’Angleterre e si ·II· fil · e sa soer, la contesse de Lescestre, · e si anfant, jurront ces choses à tenir tant *comme* à chascun apartandra. ·

FEW 4, 680a s.v. *infringere*: afr. *enfraignance* s.f. “infraction”

Gdf: *enfraignance* s.f. “infraction”

TL: *enfraignance* s.f. “Bruch, Abbruch (des Friedens)”

ANDél: *enfreinance* “infringement, breach”

(a) *Exemple localisable*

– 1324: vostre innocence en toutz pointz tochantz *l’enfreinance des ditz covenantz*, *The War of Saint-Sardos* (Chaplais 1954, 68). Localisation: agn. (ANDél)

→ La seule attestation ‘continentale’ du mot semble être celle du document royal de 1259, citée par GDF et le FEW (la source directe de ces dictionnaires n’étant pas le document original, mais des copies diverses); de plus, le terme est absent du DMF. La mention par l’ANDél d’un exemple supplémentaire fait en revanche penser à un régionalisme norm./agn. Dans ce cas, le mot peut donner un indice

précieux de la genèse ‘linguistique’ du traité de paix : la présence de régionalismes norm./agn. dans ce document semble indiquer que le ‘moteur’ de l’usage de la langue vernaculaire dans ce traité important a été la partie anglaise.

**enfrainiture** s.f. “infraction”. Une seule occurrence dans le Corpus royal; aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**RP 1297 08 29 01** *Philippe [IV] déclare qu’à la suite des désobéissances de Guy, comte de Flandre, il s’est rendu maître de la ville de Lille.*

**14** sunt quité et delivré et les clamons tous quités à tous jours de toutes les desobeissances, de tous les meffais, de toutes les *enfrainitures*, de toutes les promesses et de toutes les autres choses, en quele maniere ke çou soit,

FEW 4, 680b s.v. *infringere*: afr. *enfrainiture* s.f. “infraction (à une loi, aux droits de qn)” (1211-1315, Gdf, DC).

Gdf: *enfrainiture* s.f. “infraction; atteinte portée aux lois ou aux droits de quelqu’un”

TL *enfrainiture* s.f. “Abzug, Abbruch”; “Übertretung, Verbrechen”

DMF: *enfreinture* s.f. “infraction”

(a) *Exemples localisables*

- ? : *enfrainiture* [St-Amand]. Localisation: aflandr. (FEW)
- 1211: *enfrainiture*: *Charte de Louis, fils aîné de Philippe Auguste pour les bourgeois d’Arras* [Tailliar]. Localisation: Arras (Gdf, TL)
- 1230: *enfrainitures*: *Charte de 1230* (AE Gand). Localisation: Gand (Gdf)
- 1255: *enfrainitures*: *Charte de Guy de Chatillon, comte de Saint-Pol et seigneur d’Artois, et de Mahaut sa femme (...) concernant les droits des échevins d’Hénin-Liétard* [Tailliar] (Gdf)
- ca 1260: *enfrainiture*: *Li livres de jostice et de plet / de jotice et de droit* [JostPletR, ms. de base orl. fin 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: orl. (Gdf)
- 1264: *enfrainitures*: *Accord entre Guy Candavaine, seigneur de Plessis-de-Roye, et le chapitre cathédral de Noyon* (Carolus-Barré 1964, 93). Localisation: Noyon (Gdf)
- 1283: *enfrainiture* [RoisinM, ms. copie peu après 1349]. Localisation: flandr. (FEW, TL)
- 1283: *enfrainiture* [BeaumCoutS, ms. de base frc. ca 1300 / BeaumCoutB, ms. de base pic. 3<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation de BeaumCoutB: peu de traits pic. [mérid.] (FEW, TL)
- 1286: *enfrainitures*: *Lettre de Jean de Joinville* [WaillyChJoinv]. Localisation: lorr. (Gdf)
- 13<sup>e</sup> s.: S’aukes dure Sans nule *enfrainiture*, Je di Et afi Que de chi Tant ne priseroie Par pris, Ce m’est vis, Paradis, Ne tote la joie, Ne rien De nul bien, Tant fust mien, Com je vous feroie [JeanroyLais 51, 82]. Localisation: pic. (TL [renseignement G. Roques])
- fin 13<sup>e</sup> s.: *enfrainiture*: *L’histoire de Job* [JobB, ms. de base 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: pic.sept. (FEW)
- 1311: *enfrainiture*: *Le cartulaire du comté de Ponthieu* [PrarondPont]. Localisation: pic. (Gdf)
- 1313: *anfrainiture*, AN JJ 53, f<sup>o</sup> 20v. Localisation: St Quentin (Gdf [renseignement G. Roques])
- ca 1325: *enfrainiture* [ACoutPicM]. Localisation: pic. (Gdf)
- 1338: *enfrainitures* (Viard 1921, 325). Localisation: Ostrevant (DMF)
- 1374: *enfrainitures* (Espinas 1943, 384). Localisation: Artois (DMF)

(b) *Exemples non-localisables*

- 1315: *enfrainiture*: *Lettres de Louis X au duc de Bourgogne* (ORF XI, 432)

→ La provenance de ce mot est essentiellement pic., bien qu'il y ait également des exemples isolés lorr. et orl. (et donc du Centre). L'attestation dans le document royal étaye en tout cas la régionalité picarde, l'acte concernant Gand et étant écrit dans une *scripta* 'picardisante'.

**estraiure** s.m. "droit seigneurial sur les biens délaissés par mort (d'aubain, de bâtard) ou autrement (comme épave, par confiscation)". Deux occurrences dans le Corpus royal (relevant de deux versions du même texte); aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**RP 1297 03 32 01** *Philippe [IV] confirme l'accord négocié par Oudard de la Neuville et Guillaume de Hangest entre le maire et les jurés de Corbie d'une part, et les religieux de ce lieu d'autre part sur l'interprétation de certains articles d'un arbitrage antérieur rendu sous Philippe [III].*

**36** Des cas des estraiures, et des espaves, est acordé que li maires, et li juré les pourront saisir, en le forme que il est contenu en cel article chi desus qui parole du cas de crieme,

**RP 1297 03 32 02**

**36** Des cas des estraiures, et des espaves, est acordé que li maires, et li juré les pourront saisir, en le forme que il est contenu en chel article chi desus qui parole du cas de crieme,

FEW 12, 291b s.v. *strata*: afr. *estraeure* (1282), afr. mfr. *estayure* (1290-1507)

Gdf: *estraeure* s.f. "biens que laissait un étranger ou un bâtard mort sans héritiers, et qui appartenait au seigneur"

TL: *estraiëure* s.f. "herrenloses Gut"

DMF: *estayure*<sup>1</sup> s.f. droit féodal "droit seigneurial sur les biens délaissés par mort (d'aubain, de bâtard) ou autrement (comme épave, par confiscation)"

(a) *Exemples localisables*

- 1290: *estayures*: 2<sup>e</sup> Cart. d'Artois. Localisation: Artois (Gdf)
- 1334: *estraiure* (Espinas 1943, 87). Localisation: Artois (DMF)
- 1507: *estraiure*: *Ancienne Coustume de Montreuil*. Localisation: Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais (Gdf)
- 1507: *estreiure*: *Les Coutumes particulières du baillage de Saint-Omer*. Localisation: Saint-Omer, Pas-de-Calais (Gdf)
- 1507: *estayures*: *Coutumes locales du baillage d'Amiens, rédigées en 1507* (Bouthors 1845, 314). Localisation: Amiens (Gdf)

→ Les attestations plaident en faveur d'un régionalisme picard<sup>15</sup>. Cette localisation est confirmée par les exemples 'royaux', provenant d'un document concernant l'abbaye de Corbie et rédigé dans une *scripta* 'picardisante'.

<sup>15</sup> Gdf = FEW = ANDél s.v. *bainlieue* mentionnent encore l'exemple suivant, qui est à considérer comme agn.: 1282: c'est a saver qe, si moebles ou chateus ou *estraeure*, quele q'ele seit, soient trevez en la dite banliwe [...] serront mis e gardez le an et le jor: *Lett. d'Edouard I<sup>er</sup>*,

**fierton** s.m. “unité de poids (servant à peser l’argent), équivalant à un quart de marc, soit deux onces, et ayant valeur de monnaie”. Deux occurrences dans le Corpus royal; 18 dans les *ChDouai*.

**VR 1296 06 30 18** *Philippe [IV] règle les difficultés existant entre les maîtres de ses monnaies et les ouvriers et monnayeurs de son royaume, au sujet de la fabrication des monnaies blanches ou noires.*

**15** C’est assavoir: les ouvriers avront, de l’ouvrage de la monnoie noire, de roiaus parisis doubles · et de roiaus tournois doubles du plon de vint mars en un fierton, · dis sols de tour. petiz, outre charbon et autres choses, · **16** et de celui plon, il puent faire deus mars et demi de cisailles. ·

**19** Ou fierton ne doit avoir que trois fors · et trois fiebles, · et se il en y-avoit plus, · les mestres ne les receveroient pas juques à-tant · que il les avroient amendez à droit point. ·

FEW 17, 427b s.v. *viertel*: afr. mfr. *ferton* m. “petite monnaie d’argent, le quart d’un marc” (pik. 1234 – 15. jh.), *freton* (1331), *fireton* (1316), *fierton* (Rochelle 1269), awallon. “poids de 2 onces”, nfr. poids sur lequel se fait la vérification des flans et des espèces («vieux» Corn 1694-Li)

Gdf: *ferton* s.m. “petite monnaie d’argent, le quart d’un marc”

DMF *ferton* s.m. “unité de poids (servant à peser l’argent), équivalant à un quart de marc, soit deux onces, et ayant valeur de monnaie”. Région. (Wallonie, Flandre, Picardie). Registre: Mesures, Monnaie

ANDél: *ferton* “a fourth of a mark”

(a) *Exemples localisables*

- 1234: *ferton*: *Charte de 1234*. Localisation: Arras (Gdf = FEW)
- 1238: *ferton*: *Chirographe de mai 1238* (AD Nord). Localisation: pic. (Gdf)
- 1250: *ferton* [ChDouai0035]. Localisation: Douai.
- 1264: *ferton* [ChDouai0268]. Localisation: Douai.
- 1265: *ferton* [ChDouai0322]. Localisation: Douai.
- 1265: *freiton*: *Serment prêté par des monnayeurs au comte de Poitiers* (Du Cange s.v. *ferto*). Localisation: poit. (Gdf)
- 1267: *fierton*: *Lettre du sénéchal de Poitou à Alphonse de Poitiers* (AN JJ 24c, f° 5r) [RegAlfPoitM]. Localisation: poit. (Gdf)
- 1269: *fierton*: *Charte de Bern. de Guiterges, bourgeois de La Rochelle* [RegAlfPoitM]. Localisation: poit. (Gdf, FEW)
- 1307-1317: *ferton*: *Gascon Rolls Preserved in the Public Record Office 1307-1317*. Localisation: agn. (ANDél)
- av. 1315: *fierton*: *Cart. du Mont-S.-Mart.* Localisation: abbaye des prémontrés de Mont-Saint-Martin près du Catelet, au nord de Saint-Quentin, département de l’Aisne (Gdf)
- 1380: *ferretons*: *Glossaire manuscrit* de A. de La Fons, baron de Mélicocq, Bibliothèque d’Amiens. Localisation: Lille (Gdf)
- 1255: *fiertons*: *Chartes de Douai au 13<sup>e</sup> siècle* (Bonnier 1890, 315). Localisation: Douai (TL);

---

Richel. coll. Bretagne LVI, où le contexte indique qu’il doit s’agir de qqch. de concret (animaux ou personnes abandonnées; cf. agn. *estraier* ‘to cast away, abandon’).



- 1265: demi *fer-ton* [Tailliar]. Localisation: Douai (TL)
- 1292: un *fierton* [RoisinB, ms. copie peu après 1349]. Localisation: flandr. (TL)
- 1338: pois de siez *fiertons*: *Pièces diverses* de Jacques de Hemricourt (Borman/Poncelet 1925, 51). Localisation: documents de provenance surtout liégeoise (DMF)
- ca 1360-1399: *fierton*: *Le patron de la Temporalité* de Jacques de Hemricourt (Bayot 1931, 124). Localisation: Liège, où l’auteur est né et a passé toute son existence (DMF)
- ca 1360-1399: *firton*: *Le patron de la Temporalité* de Jacques de Hemricourt (Bayot 1931, 142). Localisation: Liège, où l’auteur est né et a passé toute son existence (DMF)<sup>16</sup>

(b) Exemples non-localisables

- 1246: *fertum*: *Propositions des commissaires du roi de France Louis IX (Inguerrand de Gouvin et Henri de Champrepus) à la commune de Gênes, en mars 1246, en vue de la conclusion d’un traité de nolis entre le roi et les armateurs génois pour sa croisade* (Gdf)
- 1296: *fer-ton*: *Assise de le monnoye* (Martène 1717, col. 1281-1283) (Gdf, il s’agit de l’exemple ‘royal’, bien que d’une copie tardive)
- 1330: *fre-ton*: *Registre B de la Chambre des Comptes* (Du Cange s.v. *fer-to*) (Gdf, DMF)

→ Sur la base de ses attestations, le DMF qualifie le mot de «régional» (Wallonie, Flandre, Picardie). Les exemples du 13<sup>e</sup> siècle montrent en revanche qu’il était également utilisé dans le Poitou et aussi à Paris et en agn., si les *realia* le requéraient. Le document royal contenant *fierton* (transmis dans un *vidimus* de la Prévôté de Paris) semble cependant être plus concrètement en relation avec la Flandre, quelques-uns des personnages mentionnés ayant un nom de famille qui renvoie clairement à la Flandre (Renier et Guillaume le Flament; Gilles Serementé).

**formariage** s.m. “droit dû par un serf à son seigneur pour obtenir la permission d’épouser une personne d’une autre seigneurie”. Deux occurrences dans le corpus royal (provenant de deux versions du même document); aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1284 05 17 01** *Philippe [III] fait connaître l’accord conclu par Jeanne, reine de Navarre, avec Blanche, sa mère, et Edmond d’Angleterre, second mari de celle-ci, pour décider si Jeanne peut régner seule sur ses domaines.*

15 Derechief, tuit quint denier, , les mains\_mortes, , li **formariage**, , les eschoites des larrons, , des murtriers, , des banniz, , soient mueble ou heritage, qui sunt avenu *et* cheoit , jusques au jour de cest acort, , demuerent *et* demorront as diz Eymon *et* Blanche , en tel maniere que ces heritages soient vendu ou mis hors de leur main.

**RC 1284 05 17 01** (copie du 13<sup>e</sup> siècle)

15 Derechief, tuit quint denier, , les mains\_mortes, , li **formariage**, , les eschoites des larrons, , des murtriers, , des banniz, , soient mueble ou heritage, qui sunt avenu *et* cheoit jusques au jour de cest acort, demuerent *et* demorront as diz

<sup>16</sup> Le FEW donne en outre les deux exemples 1316: *fireton* et 1331: *freton* tirés de HaustCh-Othée, voir à ce sujet le commentaire de DEAFCompl: «Ces matériaux ne sont ni témoins des textes anciens (en partie latins et ‘tiois’!), ni de l’usage de 1409; il est préférable de ne pas les utiliser».

Eymon et Blanche · en tel-maniere que ces heritages soient vendu ou-mis hors de leur main. ·

FEW 6/1, 353b s.v. *maritare*: afr. mfr. *formariage* m. “mariage contracté entre deux personnes appartenant à deux seigneuries différentes, ou entre une personne soumise à la seigneurie et une personne franche” (1221-1509; Gdf; TL; HeidelFin; Runk; Ba; Cout. Gén. 3, 237, 327, 351, 388; Dup 1573 – Miegé 1677), afr. *fuermariage* (1342); abourg. *feurmariage* (1459, Cout. Gén. 2, 1178); alothr. *fourmariage* (1380-1385), mfr. *fors-mariage* (1461, HeidelFin)

Gdf: *formariage* s.m. “mariage contracté entre deux personnes appartenant à deux seigneuries différentes, ou entre une personne soumise à la seigneurie et une personne franche; droit payé au seigneur pour les mariages de cette nature”. «Cet ancien terme de droit s’est très longtemps conservé»

TL: *formariage* s.m. “Heirat eines Leibeigenen mit einer Freien; Gebühr, die er dafür an seinen Herrn zu bezahlen hat”

DMF s.v. *formariage* s.m. “droit dû par un serf à son seigneur pour obtenir la permission d’épouser une personne d’une autre seigneurie”. Registre: Droit féodal

(a) *Exemples localisables*

- 1283: *forsmariages* [BeaumCoutS, ms. de base frc. ca 1300 / BeaumCoutB, ms. de base pic. 3<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation de BeaumCoutB: peu de traits pic. [mérid.] (TL)
- 1330: *formariage*: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Saige/Lacaille 1904, 3). Localisation: Ardennes (DMF)
- 1348: *fourmariage*: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Saige/Lacaille 1904, 114). Localisation: Ardennes (DMF)
- ca 1375: *formariages*: *État des serfs du baillage de Clermont* (Huillard-Bréholles 1867, 583). Localisation: Oise, Picardie (DMF)
- 1376: *feurmariage* [AnglureB, ms. de base 2<sup>e</sup> m. 15<sup>e</sup> s., cité par Du Cange s.v. *forismaritagium*]. Localisation: champ. (TL)
- 1380-82: *fourmariage*: *Compte de Richier de Lénoncourt, receveur de la prévôté de Saint-Mihiel* (AD Meuse B 1041, f<sup>o</sup> 19). Localisation: Lorraine (Gdf)
- 1382: *formariage*: *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI* (Douët-d’Arcq 1864, 129). Localisation: concerne des vigneron de Vorges, au sud de Laon, Aisne (DMF)
- 1383-85: *fourmariage* (AD Meuse B 493, f<sup>o</sup> 5v). Localisation: Lorraine (Gdf)
- ca 1380-1400: serf de *formariage*: *Le Coutumier bourguignon glosé* (fin du 14<sup>e</sup> siècle) (Petitjean/Marchand 1982, 259). Localisation: le texte, composé à Beaune, intègre aussi quelques éléments non bourguignons (DMF)
- 1445: *formariages*: *A, A, A, nescio loqui* de Juvenal des Ursins (Lewis/Hayez 1978, 527; 545). Localisation: Paris. L’auteur, né à Paris, a vécu dans le milieu parlementaire à Paris puis à Poitiers, puis a été évêque de Beauvais et a écrit le texte en question lorsqu’il était évêque de Laon (DMF)
- 1449: *fourmariage*: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Labande 1916, 297). Localisation: Ardennes (DMF)
- 1452: *formariages*: *Verba mea auribus percipe, Domine* de Juvenal des Ursins (Lewis/Hayez 1985, 403). Localisation: Paris. L’auteur, né à Paris, a vécu dans le milieu parlementaire à Paris puis à Poitiers, puis a été évêque de Beauvais, de Laon, et a écrit le texte en question lorsqu’il était archevêque de Reims (DMF)
- 1457: *fourmariages*: *Documents relatifs au comté de Porcien: 1134-1464* (Robert 1935, 255-256). Localisation: les documents proviennent souvent du Comté de Porcien (Ouest de l’actuel département des Ardennes) ou de Reims (DMF)

- 1509: *formariage*: *Coutumes de Vitry* (Du Cange s.v. *forismaritagium*). Localisation: Marne (TL)
- 1665: *feurmariage*: *Les Coustumes générales de Bourgogne* (Gdf)

(b) *Exemples non-localisables*

- 1342: es dictes villes de Vertus et de la Folie ne porront demourer li diz religieus ne avoir mortemains ne *fuermariages* (AN JJ 74, f° 3r). Localisation: très probablement Vertus (Ouest de Châlons-en-Champagne, Sud d'Épernay, Marne) et La Folie (Nord-Est de Châlons-en-Champagne, Marne) (Gdf)
  - 1398: *formariage* (AN K 54, pièce 45) (Gdf)
- Au vu des attestations, le terme paraît typique d'une zone englobant la Champagne, la Bourgogne, les Ardennes et allant jusqu'au Beauvaisis. L'exemple 'royal' en confirme l'usage en Champagne.

**gagiere** "caution, engagement". Six occurrences dans le corpus royal (provenant de deux versions du même document); attesté aussi dans les ChJu et ChHM (cf. Glessgen/Kihai, *ici* 366).

**R 1259 10 32 01** *Louis [IX] ratifie le traité de paix conclu entre lui-même et Henri, roi d'Angleterre.*

**14** E s'il estoit esgardé par nostre cort de France *que* · por la terre d'Agenois avoir, deüst li rois d'Angleterre metre ou rendre aucuns deniers par raison de gagiere, nos rendriens ces deniers, **15** ou li rois d'Angleterre tendroit e avroit la ferme tant qu'il eüst eü ce qu'il avroit mis par cele gagiere. **16** Derechief, il sera enquis à bone foi e de plain, à la requeste le roi d'Angleterre, par prodes homes à ce esleüz d'une part e d'autre, **17** se la terre que li cuens de Poitiers tient en Caorsin de par sa fame, fu del roi d'Angleterre donee ou bailliee aveques la terre d'Agenois par mariage ou par gagie[r]e, ou toute ou partie, à sa suer qui fu mere le conte Remond de Tholose darrienement mort. ·

**CR 1259 10 32 01** (copie 13<sup>e</sup> siècle)

**14** E s'il estoit esgardé par nostre cort de France *que* pour la terre d'Agenois avoir, deüst li rois d'Angleterre metre ou rendre aucuns deniers par raison de gagiere, · nos rendriens ces deniers, **15** ou li rois d'Angleterre tendroit *et* avroit la ferme tant qu'il eüst eü ce qu'il avroit mis par cele gagiere. **16** **De** \_rechief, il sera enquis à bone foi e de plain, à la requeste le roi d'Angleterre, par preusdes homes à ce esleüz d'une part *et* d'autre, **17** se la terre que li cuens de Poitiers tient en Caorsin de par sa fame, fu dou roi d'Angleterre dounee ou baillie aveques la terre d'Agenois par mariage ou par gagiere, ou toute ou partie, à sa suer qui fu mere le conte Rainmon de Tholose darrienement mort. ·

Dans ce cas aussi, le mot apparaît déjà dans le traité préliminaire de 1258:

**E 1258 05 28 01** *Préliminaires du traité de paix (version française) entre Louis [IX], roi de France, et Henri [III], roi d'Angleterre*

**14** E se il estoit egardé par la cort le roi de France *que* por la terre de Agenois avoir, deüst li rois d'Angleterre metre ou rendre aucuns deners par raison de

gagiere. li rois de France rendroit ces deners, · **15** ou li rois d'Engleterre tendret e avroit la ferme tant qu'il eüst eü ce qu'il avroit mis por celle gagiere. **16** Derechief, il sera enquis en bone foi e de plain, à la requeste lo roi d'Engleterre, par prodes homes à ce esleüz d'une part e d'autre, **17** se la terre que li cuens de Poitiers tient · en Cahorsin de par sa fame, fu do roi d'Engleterre donee ou bailliee avec la terre de Agenois par mariage ou par gagere, o tot ou partie, à sa suer qui fu mere le conte Raymond de Tholose · dairreenement mort. ·

FEW 17, 442a s.v. \*waddi: awallon. alothr. *wagiere* f. “engagement, caution, bien engagé” (1220-15. jh., Gdf; BTDial 18, 366), afr. mfr. *gagiere* (besonders flandr. bourg. frcomt. 13.-15. jh., Gdf; Ba)

Gdf: *gagiere* s.f. “engagement, gage, caution, bien engagé, bien saisi, saisie”

TL: *gagiere* s.f. (auch m.?) “Pfand”

DMF: *gagiere* s.f. “bien engagé, caution, engagement”

DEAF, G29: s.v. *gage*: *gagiere* “engagement, caution, bien engagé” (1220 - fin 15<sup>e</sup> s.)

ANDél: *gagiere*<sup>1</sup> “pledge, security; offer of gage, (the fact of) pledging; payment”

(a) *Exemples localisables*

- 1220: *wagieres*: *Lettre des magistrats de Metz*. Localisation: Metz (Gdf, DEAF)
- 1224: *waigere*: *Cartulaire de S.-Vincent* [ProstPropr]. Localisation: Moselle (Gdf, DEAF)
- 1240: *wagiere* (S. Mart., AD Moselle). Localisation: Moselle (Gdf, DEAF)
- 1250: *wagiere*: *Cartulaire de l'abbaye de St Martin de Glandière* (Schmitt 1988, 379-386). Localisation: L'abbaye bénédictine Saint-Martin de Glandières se trouve à Longeville-lès-Saint-Avold, dans le département de la Moselle (Gdf, DEAF)
- 1251: *gagiere* [ChHM030]
- 1253: *guagere*: *Cartulaire de l'évêché d'Autun* (Charmasse 1880, pièce C16I). Localisation: Autun, Bourgogne (Gdf, DEAF)
- 1255: *wagierez*: *Cart. de St. Sauv. de Metz*. Localisation: Metz (Gdf, DEAF)
- 1258: *gaigiere* (AD Yonne, H 710). Localisation: Vauluisant (Gdf, DEAF)
- 1259: *gagiere* (il s'agit de l'exemple 'royal', cité deux fois par Gdf: d'abord sous la date 1279 à partir d'une *Lettre d'Edouard I<sup>er</sup>* [ChampFigLettr I, 231], ensuite d'après ChronS-DenisP [ms. de base 1381 ou peu après]) (Gdf, DEAF; ANDél)
- 1264: *gaigere*: *Cartulaire de l'évêché d'Autun* (Charmasse 1880, pièce C16I). Localisation: Autun, Bourgogne (Gdf, DEAF)
- av. 1271: *gagiere* [DocAubeC]. Cf. RLiR 53, 581
- 1277: *gaigiere*: *Ch. des comptes de Dole* (AD Doubs B 248). Localisation: Franche-Comté (Gdf)
- 1279: *gagiere* (AD Meurthe). Localisation: Mirecourt, Vosges (Gdf)
- [1279-1377]: *gagier* [RotParl<sup>1</sup>M]. Localisation: agn. (ANDél)
- 1281: *gagiere* [ChJu051]
- 1285: *gaigieres*: *Sermons de Maurice de Sully* [SermMaurR, Berger 1884, 221-223]. Localisation: texte lorrain (Gdf)
- 1286: *wagiere*: *Charte liégeoise* (Willemotte 1888, 586). Localisation: Liège (TL)
- fin 13<sup>e</sup> s.: *gagiere*: Li usage de Borgoigne [CoutBourgM, ms. de base fin 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: bourg. (TL)
- 1304: *gagiere*: *Ch. des comptes de Dole* (AD Doubs cart. 44, paq. 43). Localisation: Franche-Comté (Gdf)
- [1307-1321]: *gagere*: *Year Books of Edward II*. Localisation: agn. (ANDél)

- 1312: *gagiere*, *Lettre de Robert, comte de Flandres* (AN JJ 43, f° 14r). (Gdf)
  - 1314: *gagieres* (AN JJ 50, f° 13r). Localisation: le document concerne la Lorraine (Gdf [renseignement G. Roques])
  - 1325: *waigiere: Récit en vers traitant des hostilités entre la ville de Metz et ses voisins en 1324* [GuerreMetzB, ms. de base 2<sup>e</sup> m. 15<sup>e</sup> s.]. Localisation: lorr. (Gdf)
  - 1333: *waigiere: Jugements du maître-échevin de Metz au 14<sup>e</sup> siècle* [JugMetzS, ms. de base lorr. (Metz) déb. 16<sup>e</sup> s.]. Localisation: Metz (les textes originaux y ont tous été écrits, de même que leur récolte et copie) (DMF)
  - 1338: *gaigere* (AD Côte-d’Or, B 364). Localisation: Bourgogne (Gdf)
  - ca 1380-1400: *gagiere: Le Coutumier bourguignon glosé* (fin du 14<sup>e</sup> siècle) (Petitjean/ Marchand 1982, 283). Localisation: le texte, composé à Beaune, intègre aussi quelques éléments non bourguignons (DMF)
  - 1397-98: *gaigiere: Compte de Jean Vincent, prévôt de Saint-Mihiel* (AD Meuse B 1043). Localisation: Lorraine (Gdf)
  - 1444-1445: *gagières* (Marot 1941, 149). Localisation: lorr. (DMF)
  - 1445: *gaigiere: Tumulte à Serqueux en Champagne, pour le paiement d’une dette contractée par Pierre du Lys, prisonnier des Bourguignons* (AN JJ 177, pièce 45; Quicherat 1849, 209-212). Localisation: Champagne (Gdf)
  - av. 1447: *wagiere: Chronique de Jean de Stavelot* (Borgnet 1861, 517). Localisation: Liège (DMF)
  - 1460: *gaigieres* (Stein 1937, 316). Localisation: bourg. (DMF)
  - 1465: *gaigiere: Journal de Metz en prose* de Jean Aubrion, ‘procureur’ de la ville de Metz [JAubrionL, ms. de base 3<sup>e</sup> t. 15<sup>e</sup> s.]: Localisation: Metz (lieu de naissance de l’auteur et de rédaction de l’ouvrage) (Gdf = DMF)
  - 1474: *gaigeres: Estat de la Maison de Charles le Hardy* de Olivier de la Marche (Michaud/ Poujoulat 1837, 579-603). Localisation: l’auteur a passé toute sa carrière à la cour de Bourgogne (Gdf; DMF)
  - 1480: *gaigière: Journal de Metz en prose* de Jean Aubrion, ‘procureur’ de la ville de Metz [JAubrionL, ms. de base 3<sup>e</sup> t. 15<sup>e</sup> s.]. Localisation: Metz (lieu de naissance de l’auteur et de rédaction de l’ouvrage) (DMF)
- Les attestations du mot plaident en faveur d’un régionalisme de la moitié est du domaine d’oïl (wallon, lorrain, frcomt., bourguignon) et peut-être aussi flandr., Hainaut. Mais il était aussi présent en agn., comme le montrent les exemples de l’ANDÉL. De là, le mot est passé dans le traité de paix de 1259. Selon l’ANDÉL, le signifié des trois attestations ‘royales’ est “pledge, security” pour les exemples des unités 14-15 et “offer of gage, (the fact of) pledging” pour l’exemple de l’unité 17.

**leude** “droit d’octroi sur les marchandises (surtout Centre et Sud; correspond au tonlieu du Nord)”. Trois occurrences dans le corpus royal (provenant tous du même document); aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**RV 1292 07 25 01** *Philippe [IV] fait savoir qu’il a acquis de Louis de Beaujeu, chevalier, seigneur de Broc, la ville, le château et la châtellenie de Montferrand (Puy-de-Dôme) et toutes leurs dépendances.*

6 c’est à savoir le paage de Montferrant, · les menues leudes, · la leude du sel et de l’avainne · et la **leude** dou blé, le four de la Sauniere, · le four dou Mazel et le four

dou Poncet, · les menus eslois de la dite ville et de la chatelenie juques à soissante soulz, · la haute justiche de soissante soulz en sus. ·

FEW 5, 311a s.v. *licita*: afr. mfr. *laide* (13.-16. jh., meist texte aus Südfrankreich), *laede* (Berry 1260)

Gdf: *laide*<sup>2</sup> s.f. “droit qui se lève sur les marchandises et denrées et sur les bestiaux vendus en foire et marché, et n’est dû que par les forains et étrangers; contribution indirecte au midi et au centre de la France, comme tonlieu au nord”

DMF: *laide*<sup>2</sup>: s.f. “droit d’octroi sur les marchandises (surtout Centre et Sud; correspond au tonlieu du Nord)”

(a) *Exemples localisables*

- 1285: dous deniers de *lete* (Lieu-Dieu, AD Indre, H 769). Localisation: Indre (Gdf)
  - 1315: sour la *layde* et sur le four de la ville franche de Bourbon [...] sur la layde de la boucherie de Limoire: *Charte de Louis de Clermont pour la chapelle de Bourbon l’Archambauli* (citée par Du Cange s.v. *leydarius*). Localisation: Auvergne (Gdf)
  - 1320: avoir sure les *leydes*, peages, monnoye: *Lettre de Pierre, archevêque de Lyon*. Localisation: Lyon (Gdf)
  - 1389-1403: la *leyde* et peage dud. lieu: *Compt. de J. Popinot* (AD Loire). Localisation: Loire (Gdf)
  - 1427: cinq deniers de *layde*, ladite vache affranchit le veau de *laide*: *Coutumes de la Franchise et de la Bourgeoisie de Boussac* (La Thaumassiere 1674, 129; Cout. de Berry) (Gdf)
  - 1448: péages, *leudes*, impost (ORF 14, 17). Localisation: charte donnée à Montbazou [Indre-et-Loire], concerne le Languedoc (DMF)
  - 1461: toutes les *leides*, peages, coutumes, ventes (ORF 15, 284). Localisation: charte donnée à Tours, concerne Saint-Sever, Landes (Gdf, DMF)
  - 1462: ne payera ne devra *leyde* de blé (ORF 15, 517). Localisation: charte donnée près de Chartres, concerne Aigueperse (entre Vichy et Riom, département du Puy-de-Dôme) (Gdf, DMF)
  - 1474-1506: soyent tenus quictes et paisibles de la *laide* ordinaire d’Arras: *Chronique en prose de Jean Molinet* [MolinetChronD, ms. de base 16<sup>e</sup> s.]. Localisation: flandr. (DMF)
  - 1482: la *lede*, amendes et composicions (ORF 15, 15). Localisation: charte donnée à Lyon pour la fondation d’une collégiale à Tarascon, Bouches-du-Rhône (DMF)
  - 1534: s’appelle ledict droict le droict de *laude*: *Coutumes locales de la Prévôté de Troy* (La Thaumassiere 1674, 222) (Gdf)
  - 1545: la *leyde* du blé: *Livre noir* (AM Ussel). Localisation: Ussel, Corrèze (Gdf)
- Il s’agit d’un impôt typique du Sud et du Centre de la France. Les attestations sont toutes localisables dans cette aire, sauf une. Le document royal concerne Montferrand et confirme lui aussi cette régionalité. Seul l’exemple tiré de Molinet-ChronD pose problème, en raison de son isolement géographique. C’est la raison pour laquelle Gilles Roques penche pour une explication plus banale: une simple faute de l’éditeur ou du copiste pour “l’aide”.

***mainbournie / manbournie*** s.f. “garde, protection légale, tutelle”. Deux occurrences dans le corpus royal (provenant du même document); aucune autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1299 08 04 01** *Philippe [IV] reconnaît que ses sujets subissent de grands dommages de la part de ceux qui prétendent avoir le droit de prise, au prix du roi, des marchandises, chevaux, bateaux et autres moyens de transport. Ce droit est dorénavant limité aux membres de la famille royale et aux grands officiers.*

**8** fors seulement nous, · nostre chiere compaingne, · noz enfanz · estanz avecques nous · en nostre mainbournie, · le chamberier de France, · le connestable de France, · le bouteillier de France, ·

**17** que nule personne n'ait pover de prendre chevaux, · bestes, · charretes, · ne batiaus, · ne autres ayesemenz · ou voitures par terre ou par eue, **18** fors seulement pour nos propres besongnes, · ou pour nostre chiere compaingne, · ou pour noz enfanz estanz avecques nous en nostre marbournie. ·

FEW 16, 579a s.v. *mundboro*: afr. mfr. *mainburnie* f. “tutelle, curatelle” (ca 1174 – 1467, Gdf, VengAl; Ba; Salv), *mainbournie* (13. jh. – 1519), *meinbournie* (champ. 1300, Friemel 16), *mainbornie* (1322, Runk), *mambournie* (15. jh. – 1519; Gdf, Hu; St-Amand; Molin; Rag 1583) Mons id.

Gdf: *mainbournie* s.f. “curatelle, puissance paternelle et maternelle, tutelle, garde, exécution testamentaire”

TL: *mainbornie* s.f. “Vormundschaft, Leitung, Pflege”

DMF: *mainbournie* s.f. “puissance de gouverneur, domination”; droit: “garde, protection légale, tutelle”

(a) *Exemples localisables*

- ca 1160: peciés les a en *mainbournie*: leçon des mss A (BN fr. 375 [Arras, 1289]) et P [hain. fin 13<sup>e</sup> s.] (TL [renseignement G. Roques])
- ca 1174: unt suz els e en lur *mainburnie*: *Vie de saint Thomas Becket* par Guernes de Pont Sainte Maxence [SThomGuernW<sup>1</sup>, ms. de base agn. 4<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s.]. Localisation: Ouest / pic. (TL, FEW; chez Guernes probablement un élément de son fond pic. ou plus généralement continental [renseignement G. Roques])
- ca 1175: l'avoit en *mainburnie*: *Eracle, roman historique et hagiographique autour de l'empereur Héraclius* de Gautier d'Arras [GautArrErL, ms. de base pic. mérid. fin 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: pic. (TL)
- ca 1185: *mainbrunie* [AlexParHM, ms. de base ca 1285 tourn.]. Localisation: pic. (Gdf, TL)
- ca 1195?: en sa *mainburnie*: Renaut de Montauban [RenMontLcM, ms. 2<sup>e</sup> m. 13<sup>e</sup> s. ?]. Localisation du ms.: pic. (TL)
- fin du 12<sup>e</sup> s.: *meinbrunie* [VietorLoh, ms. de base lorr. 3<sup>e</sup> q. 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: champ. sept. (Gdf)
- ca 1224: ou qu'ele ait Diex (*l. Dieu*) en *mainbornie* [CoincyI1...P, ms. de base Paris 2<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: Soissonnais (traits pic. mérid. et champ.) (TL)
- ca 1260: et orent la *mainbournie* de la damoisele [MenReimsW, ms. 3<sup>e</sup> t. 13<sup>e</sup> s.]. Localisation: champ. (Gdf, TL)
- ca 1268: en la *mainburnie* leur frere ou leur oncle: *Livre des mestiers de Paris* [LMestD, ms. fin 13<sup>e</sup> s.]. Localisation du ms.: traits pic. et Est (Gdf, TL)
- 1272: fors de *mainburnie*, *Cartulaire de S.-Vincent* [ProstPropr]. Localisation: Metz (Gdf)
- 1278: hors de sa *mainburnie* (AD Meurthe). Localisation: Nancy (Gdf)

- 1283: hors de le *mainburnie* de son pere [BeaumCoutS, ms. de base frc. ca 1300 / BeaumCoutB, ms. de base pic. 3<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation de BeaumCoutB: peu de traits pic. [mériid.] (Gdf, TL)
- 13<sup>e</sup> s.: tres ichele hore kel prist en *mainburnie* [Alexism<sup>1</sup>P, ms. pic. 1285]. Localisation: flandr. (TL)
- 1308: *mainburnie* (AD Moselle, Egl. S.-Livier G 2189 n° 1). Localisation: lorr. (Gdf)
- 1309: tenir quatre ans en sa *mainbournie* [JoinvM, ms. de base Nord-Est ca 1335]. Localisation: champ. (Gdf)
- 1339: estans en sa garde et *mainbournie*: *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire* (Terroine/Fossier 1976, 102) Localisation: Paris (DMF)
- ca 1356: tout ly Sarrasin dont j'ay le *manburnie*: *Godefroy de Bouillon* [GodBouillBruxR]. Localisation: l'auteur serait liégeois, selon Gröber (Gdf, DMF)
- 1365: aians la garde et *maimburnie*: *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire* (Terroine/Fossier 1976, 451). Localisation: Paris (DMF)
- ca 1367: en la *maimburnie* de Dieu: *Miracles de Nostre Dame par personnages* [MirND-Pers1-40P, ms. fin 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: Paris (DMF)
- 1375: aiant la garde et *maimburnie*: *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire* (Terroine/Fossier 1976, 451). Localisation: Paris (DMF)
- ca 1375: feussent en garde, bail, tutele, cure, *mainburnie* ou administracion quelconques: *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V* (Delachenal 1920, 59). Localisation: leur auteur est peut-être Pierre d'Orgemont, chancelier de France, né à Lagny-sur-Marne, Seine-et-Marne (DMF)
- ca 1375-1400: la *mainburnie*: *Chroniques* de Jean Froissart (Raynaud 1894, 54). Localisation: Hainaut; l'auteur est né à Valenciennes (Nord) (DMF)
- 1385: *maimbournie*: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Saige/Lacaille 1904, 331). Localisation: Ardennes (DMF)
- ca 1400-1450: et la terre ensement avoit en *mainburnie* [HuonA1B, ms. 3<sup>e</sup> q. 15<sup>e</sup> s.]. Localisation: pic. (DMF)
- ca 1422-1425: douce *manburnie* [PastoraletB, ms. 2<sup>e</sup> t. 15<sup>e</sup> s.]. Localisation: pic. (St-Pol) (DMF)
- 1427: *mainburnie*: *Compte de Jean Mauraige, massard de Mons* (AE Mons). Localisation: Mons (Gdf)
- 1474: *mambournie*: *Estat de la Maison de Charles le Hardy* d'Olivier de la Marche (Michaud/Poujoulat 1837, 579-603). Localisation: l'auteur a passé toute sa carrière à la cour de Bourgogne (Gdf)
- 1519: la tutelle et *mainbournie* de leurs enffanz: *Coustumes du duchié de Lorraine*. Localisation: lorr. (Gdf)

(b) Exemples non-localisables

- ?: Les prant mesaise en *mainbornie* [BarbMéon] (TL, = CoincyI11K, 1078 [renseignement G. Roques])
- ca 1200: en autre *mainbornie*: Aye d'Avignon, chanson de geste du 'cycle' de Nanteuil, rattachée au cycle de Charlemagne [AyeG, cette partie ca 1300] (TL)
- 1<sup>er</sup> tiers du 13<sup>e</sup> s.: *meinburnie* [OtinG, ms. de base 14<sup>e</sup> s.] (Gdf, TL)
- 1301: *mainbournie*: il s'agit de l'exemple 'royal' dans une version de l'ordonnance expédiée en 1301 (Gdf)
- 1310: hors de *maimbournie* (AN JJ 47 f. 69v) (Gdf)
- 1334: aianz le bail et la *manburnie* de ses enffanz (AN JJ 69 f° 117v) (Gdf)



- 1484: droit de *mainbournie* de la personne et bien: *Lettres de Charles VIII, roi de France* (Pélicier 1903, 51). Localisation: entourage royal: documents rédigés par divers secrétaires de Charles VIII (DMF)
  - 1489: en la *mainbarnie* et tutele de mondit seigneur (ORF XX, 195) (Gdf)
- Les attestations se concentrent dans l’Est (lorr., champ.) et le Nord (pic.) du domaine d’oïl, mais le mot est documenté aussi à Paris. Sa régionalité est donc plus marquée que celle du verbe *mainbornir* (beaucoup moins fréquent), qui présente aussi des attestations en Normandie, dans l’Ouest et le Sud-Ouest. *Mainbournie* semble entièrement exclu de Bourgogne et de Franche-Comté. Les attestations ‘royales’ s’expliquent dans ce cas par l’usage du mot à Paris.

**serementé** s.m. “assermenté, qui a prêté serment”. Cinq occurrences dans le corpus royal (provenant de versions différentes du même document); une autre attestation dans les *DocLing*.

**R 1296 06 30 01** *Philippe [IV] prend sous sa garde spéciale les échevins, les bourgeois, le conseil et toute la ville de Bruges.*

**4** que, en recompensacion *et* en restour de la très grant loiauté que nous *et* noz devanciers avons trouvé es eschevins *et* bourgeois, › ou consoil et en toute la ville de Bruges, › qui sunt noz serementez, ›

**RV 1296 06 30 01a** (vidimus par la chancellerie royale du document de 1299)

**4** que, en recompensacion *et* en restor de la très grant loiauté que nous *et* noz devanciers avons trouvé es eschevins, › es bourjois, › ou conseil › et en toute la ville de Bruges, › qui sont noz serementez, ›

**R 1296 06 30 02** *Philippe [IV] prend sous sa garde spéciale les bourgeois et toute la ville de Gand.*

**4** que, en recompensation *et* en restor de la très grant leiauté que nous *et* noz devanciers avons trouvé es [bou]rgeois *et* en toute la vile de Gand, qui sunt noz serementez avant touz hommes,

**R 1296 06 30 03** *Philippe [IV] prend sous sa garde spéciale les échevins, les bourgeois, le conseil et toute la ville de Ypres.*

**4** que, en recompensacion *et* en restour de la très grant loiauté que nous *et* noz devanciers avons trouvé es eschevins *et* bourgeois, › ou consoil *et* en toute la ville de Ypre, qui sunt noz serementez,

**R 1296 06 30 05** *Philippe [IV] prend sous sa garde spéciale les échevins, les bourgeois, le conseil et toute la ville de Douai.*

**4** que, en recompensacion *et* en restour de la très grant loiauté que nous *et* noz devan[ciers av]ons trouvé es eschevins *et* bourgeois, › ou consoil *et* en toute la ville de Dou[ay], › qui sunt noz serementez,

FEW 11, 35 s.v. *sacramentum*: afr. *sairementé* adj. “qui a prêté serment” (ca 1250 EspDouai 3, 92; Sone); *siermentet* Roisin, fr. *sermenté* (BeaumCout – 1682, Gdf; Li; Chd’Orléans; Bartzsch); *sermenté* m. “celui qui a prêté serment” (1260-Monstrel)

Gdf s.v. *serementer*: *sermenté* p.p. et adj. “assermenté”; s.m. “expert juré”; s.m. “celui qui faisait partie d’un serment”

TL s.v. *sairementer* vb. “vereidigen, durch Eid verpflichten”

DMF s.v. *sermenter* p.p. en empl. adj. et subst. “assermenté, qui a prêté serment”

(a) *Exemples localisables*

- ca 1170: E sunt *entreserementé* Ke tuit ensemble se tendrunt: *Chronique normande* par Wace [RouA, ms. de base déb. 16<sup>e</sup> s.]: Localisation: norm. (TL)
- 1268: lui sera *serementéis* a Doai [ChDouai0398]
- 1283: un cler qui soit *sermentés* [BeaumCoutS, ms. de base frc. ca 1300 / BeaumCoutB, ms. de base pic. 3<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation de BeaumCoutB: peu de traits pic. [mérid.] (Gdf, TL)
- fin du 13<sup>e</sup> s.: tous lieges et *sairementés* [SoneG, ms. hain. 2<sup>e</sup> q. 14<sup>e</sup> s.]. Localisation: wall. occid. (Nivelles?) (Gdf, TL)
- ca 1360-1399: à leurs changeur *sermentéis*; ly covellier *sermenteit*; I oirfevre *sermentéis*: *Le patron de la Temporalité* de Jacques de Hemricourt (Bayot 1931, 96; 119; 120). Localisation: Liège, où l’auteur est né et a passé toute son existence (DMF)
- 1562: nostre serviteur *serimenté*: *Location de la halle des drapiers* (Bormans 1867, 221-222). Localisation: Liège (Gdf)
- ca 1268: tant que il soit jurez et *sermentés* de la vite: *Livre des mestiers de Paris* [LMestD, ms. fin 13<sup>e</sup> s.]. Localisation du ms.: traits pic. et Est (Gdf, TL)
- 1369: par les *sairementés* ordenés en ladicte vile: *Chir.* (AM Tournai). Localisation: Tournai (Gdf)
- 1389-1392: le cleric *sermenté* et home feal: *Registre criminel du Châtelet de Paris du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392* [RegChâtD]. Localisation: le contexte renvoie à St Quentin [renseignement G. Roques]
- 1399: les eschevins et cleric *sermenté* de ladite ville: *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Saïge/Lacaille 1904, 466). Localisation: Ardennes (DMF)
- 1408: aux *sermentés* de Tournay: *Tut. de Haquinet le Keux* (AM Tournai). Localisation: Tournai (Gdf)
- ca 1425-1453: tous les *sermentez* de ces bonnes villes: *Les Chroniques de France par Enguerrand de Monstrelet* [MonstreletD]. Localisation: Ponthieu / Cambrai (Gdf)
- 1375: ledit Jehan Courson, qui estoit sergent *sermenté* d’iceuls religieux: *Chartes et documents de l’abbaye de Saint-Magloire* (Terroine/Fossier 1976, 456). Localisation: Paris (DMF)
- 1383: toutes personnes, bourgeois et *sermentés* de le ville de Saint-Pol: Recueil de documents relatifs à l’histoire de l’industrie drapière en Flandre (Espinass/Pirenne 1924, 340). Localisation: les documents proviennent surtout de Flandre (DMF)

(b) *Exemples non-localisables*

- 1321: par sergant *serementé* (AN JJ 60, f<sup>o</sup> 131v) (Gdf)

→ Sauf exceptions, le verbe et ses dérivés, très largement attestés, sont caractéristiques des domaines pic. et wall. Les exemples royaux confirment cette localisation, car le mot est exclusivement utilisé en relation avec les villes flamandes.

**setiere s.f.** “mesure pour les grains et les matières sèches, dont la valeur dépend du lieu et de la matière mesurée (env. 150 litres pour le blé à Paris)”. Sept occurrences dans le corpus royal (provenant du même document); 35 autres attestations dans les *DocLing*.

**R 1298 10 06 01** *Philippe [IV] déclare assigner à son frère Louis, comte d'Évreux, 15 000 £ t. de rente annuelle.*

**48** la moitié des moulins de la Ferté chargez de cinc muis et sis setiere de grain, · le minage d'ilec, ·

**70** les aveinnes venanz au garnier d'Estampes de pluseurs parties, · toutes les mesures amenees et mises à la mesure d'Estampes, quatrevinz muis et quatre setiers · dont l'en rabat pour le manoir aus Cordeliers d'Estampes cinc setiere et dis muis, et cinc setiere que li rois departi aus hoirs feu Jehan les Chans, · **71** et deus setiers que la teneur aus nonnains de Vilers devoit qui leur fu aumosnee, · et pour les desfauz de Boissi la Riviere, · de Fonteignes, de Guillerval et Dourmoi, onze setiers, · demeure sexante et huit muis et cinc **setiere**.

**74** Item, les cinc moulins à blé d'Estampes · valent trente neuf muis de grain; · **75** de ce chiet neuf setiers pour le giste des moulins, · **76** demeure trente huit muis et trois setiere, · vint et quatre mines pour le mui. ·

**127** Item, à icelle meson pour seize setiere de blé, sis livres et huit solz. · Item, à icelle meson pour deus milliers de harenc, trente deus solz.

**129** Item, pour la disme des cens pour la vile de Evreues, soissante solz, · Saint Taurin pour onze setiere de blé à la Saint Michiel, quatre lbr. huit solz, · Saint Nicolas pour harens, cinquante neuf solz deus deniers, ·

FEW 11, 557b s.v. *sextarius*: afr. *sestere* f. “setier pour liquides” (Metz 1218), *sestiere* (Metz 1225, 1260, Runk), *cesteire* (Metz 1255), *sistiere* (Metz 1264); *sextiere* “mesure pour grains” (1298; Meuse 1303), *sextere* “mesure de terre” (orl. 1282), *sextiere* (1307), *sestaire* (Lyon 1341); *citiere* “sorte de vase” Renart

TL: *sestiere* s.f. “Maß für Getreide oder für Flüssigkeiten”

(a) *Exemples localisables*

- ?: deux *sestiere[s]* de blé [BoivProv]. Localisation: probablement à Provins (TL)
- 1248: quatre *setieres* [ChMa029]
- 1250: VIII *setiere* [ChMe067]
- 1250: VIII *setiere* de blef [ChHM025]
- 1254: dix *setieres* de vin [ChMe099]
- 1257: quatre *setiere*; quatre *setieres* [ChHM074]
- 1258: cync *setiere* [ChHM092]
- 1259: trois *setiere* [ChMa116]
- 1260: set *setiere* [ChMa121]
- 1266: trois *setiere* [ChHM215]
- 1268: vint *setiere* [ChMa184]
- 1268: II *setieres* de froment [ChHM231]
- ca 1268: et de trois *sestiere[s]* obole de tonliu: *Livre des mestiers de Paris* [LMestD, ms. fin 13<sup>e</sup> s.]. Localisation du ms.: traits pic. et Est (TL)
- 1269: sis *setieres* de blef [ChMa185]

- 1269: douse *setieres* de blef [ChMa188]
- 1270: sis *setiere* [ChMa201]
- 1270: sis *setieres* [ChMa202]
- 1270: seix *setiere* [ChHM246]
- 1270: seix *setieres* de bleif [CHHM262]
- 1271: dis *setieres* de bleif [ChMa223]

→ La documentation lexicographique du mot *setiere* f. est très limitée (ø GdfC et DMF). La majeure partie des attestations connues provient de l'Est. Le fait que le document royal utilise soit la forme m., soit le f., semble indiquer que pour le scribe, il s'agissait de variantes disponibles, sans connotation particulière.

### 3. Conclusions

Un premier bilan des régionalismes lexicaux présents dans les documents royaux du 13<sup>e</sup> siècle est possible au niveau quantitatif : sur une totalité de 6478 occurrences, seulement 47 (= 0,7%) peuvent être définies comme 'régionales'. Elles représentent 19 lexèmes différents contenus dans 14 textes. Ces nombres se réduisent à 40 occurrences (= 0,6%) et 16 lexèmes si l'on exclut des calculs les mots que pour l'instant nous avons qualifiés de 'régionalismes' seulement en raison de leur rareté (*besenage*, *dechief*, *enaagé*). Quant aux 16 lexèmes régionaux, il s'agit en grande partie de mots désignant des *realia* régionales: monnaies, mesures, taxes particulières, droits etc. Il nous semble donc possible de conclure que la chancellerie royale respectait jusqu'à un certain degré ce type d'exigence 'dénominate' concrète, liée aux *realia*. Leur statut serait donc celui d'emprunts' ou de 'citations' variationnelles (cf. Glessgen, *ici* 4).

L'origine de ces régionalismes correspond par ailleurs aux régions limitrophes du domaine royal 'historique' (c'est à dire dans son extension au 12<sup>e</sup> siècle), notamment le Nord (*terre ahennable*, *coustre*, *ducheaume*, *mainbournie*) avec la Picardie (*despointie*, *enfraiture*, *estraiure*, *serementé*) et la Flandre (*fierton*) ainsi que la Normandie (*acre*, *coustre*, *ducheaume*) avec l'anglo-normand (*enfraignance*, *gagiere*, cas particulier, car ces lexèmes sont dus probablement à la version de base du traité anglo-français de 1259) et, enfin, l'Est (*terre ahennable*, *coustre*, *ducheaume*, *formariage*, *mainbournie*, *setiere*). En dehors de ces régions, seul le Montferrand est représenté (*leude*). Il n'y a donc pas un rapport univoque entre 'documents royaux en français qui concernent une région donnée' et 'présence de régionalismes de cette région', car il y a p.ex. plusieurs documents royaux qui concernent le Forez ou la Bourgogne (cf. Videsott 2013b, 448-451), sans qu'on puisse y identifier des régionalismes spécifiques<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Les documents royaux en français du 13<sup>e</sup> siècle concernent l'Angleterre et la presque totalité du domaine d'oïl continental avec l'exception du Sud-Ouest (cf. Videsott 2013b).

Au-delà du domaine des *realia*, la rareté des régionalismes dans les textes de la chancellerie royale semble indiquer que cette chancellerie opérait déjà vers la fin du 13<sup>e</sup> siècle des choix lexicaux internes en direction d'un lexique de toute évidence 'supra-régional' (ou 'inter-régional'), qui couvrait déjà assez bien la plus grande partie du domaine d'oïl continental<sup>18</sup>. Ces choix semblent même avoir été opérés avec plus de conséquence que dans les domaines de la graphématique et de la morpho-syntaxe ; domaines, où la *scripta* royale demeure bien identifiable à l'intérieur des *scriptae* oïliques jusqu'à la fin du 13<sup>e</sup> siècle (cf. Videsott 2015, 898).

Les informations – même si encore rudimentaires – dont nous disposons désormais à propos des tendances grapho-morphologiques (cf. Videsott 2013a et 2015b) et lexicales à l'intérieur de la chancellerie royale, peuvent servir – pour la première fois sur une base non-spéculative – comme 'mètre-étalon' pour 'mesurer' le degré d'uniformisation de la production écrite administrative en domaine d'oïl. Avec toute la prudence qui s'impose, on est même tenté d'identifier dans la production écrite française de la chancellerie royale de la deuxième moitié du 13<sup>e</sup> siècle l'un des 'lieux de genèse' (avec sa place précise dans la diachronie, diatopie et distratie du domaine d'oïl) de cette variété linguistique supra-régionale dont le développement aboutira au français standard.

Quant à la graphématique et la morpho-syntaxe, les études de K. Gröbl (p.ex. Gröbl 2015, 28-30) sur un corpus de documents vernaculaires de Beauvais ont permis de préciser qu'il faudra cependant attendre encore la deuxième moitié du 14<sup>e</sup> siècle pour voir les choix de la chancellerie royale se répercuter dans les *scriptae* régionales voisines. Quant au lexique, une analyse de l'écrit documentaire du 14<sup>e</sup> siècle sous cet aspect reste encore à faire ; mais les contributions au présent volume donnent des informations précieuses à ce sujet et laissent entrevoir que les processus d'homogénéisation lexicale du français dans les différentes régions oïliques restent actifs pendant tout le Moyen Âge – la régionalité lexicale des *scriptae* ne disparaît intégralement qu'au 16<sup>e</sup> siècle, pour être remplacée immédiatement par une régionalité à l'intérieur du français standard (cf. Glessgen, *ici* 5).

Enfin, quant à la raison de ce degré de 'standardisation lexicale' assez haut à l'intérieur de la chancellerie royale (bien supérieur à ce qu'on a pu constater pour le vocalisme et le consonantisme, cf. *supra*), la question n'a jamais été abordée systématiquement par les historiens du lexique français<sup>19</sup>. Gsell (1995, 282) soutient qu'à l'intérieur du domaine d'oïl (avec l'exception de la périphérie [nord]-orientale), les différences diatopiques du lexique étaient en général moins marquées que les différences

<sup>18</sup> Une vérification ultérieure montre que cette dérégionalisation lexicale est déjà acquise dans les premiers documents de la chancellerie royale, au milieu du 13<sup>e</sup> siècle (cf. Glessgen/Videsott sous presse).

<sup>19</sup> La question du choix lexical est régulièrement traitée pour la période après l'imposition d'un français standard (cf. p.ex. Greub / Chambon 2005 ; Glessgen 2005, 2970-2972), et donc après le 16<sup>e</sup> siècle, mais manque pour la période de formation de ce qui ira devenir ce français standard.

phono-morphologiques [mais cf. les précisions au sujet du lexique quotidien dans Glessgen, *ici* 1]. Le lexique de la ‘koinè’ du 13<sup>e</sup> siècle ne serait pas le résultat d’une diffusion active du lexique de l’Île-de-France, mais au contraire le fruit d’une limitation consciente des régionalismes et des dialectalismes comme elle advient précisément dans la formation de koinès (Gsell 1995, 284). Cette dernière explication – parfaitement cohérente avec les observations du présent volume (cf. Glessgen, *ici* 20-25) – nous semble valoir aussi pour la Chancellerie royale elle-même qui – au moins jusqu’à la fin du 13<sup>e</sup> siècle – ne montre aucun indice d’une politique active et préméditée de diffusion de ‘son’ français au détriment des autres *scriptae* régionales (cf. Videsott 2015b, 871). Cependant, elle avait créé un modèle linguistique qui sera imité graduellement par les autres chancelleries du domaine d’oïl. À première vue, cette conclusion pourrait sembler identique à la vision traditionnelle de l’‘exportation’ du ‘francien’ par les institutions royales. Elle en diffère par contre sensiblement puisque la langue dont Paris s’érigera en ‘centre directeur’ n’est pas une variété parlée concrète et donc pas le ‘dialecte de l’Île-de-France’ mais – comme l’a souligné en particulier Cerquiglini (2004, 2007) – une langue écrite composite. Parmi ses différentes composantes, les variétés centrales et plus spécifiquement de l’Île de France ont naturellement joué un rôle important et leur influence en tant que ‘substrat dialectal générateur’ arrive à produire le régionalisme morphologique ‘francilien’ mentionné au début de notre article. Cette perspective différente nous amène à proposer ‘français francilianisant’ (cf. Videsott 2015a, 21) comme nouvelle étiquette géolinguistique pour la langue de la chancellerie royale.

## 4. Références bibliographiques

- Bayot, Alphonse (ed.), 1931. *Manuscrits et éditions des œuvres de J. de Hemricourt. Vol. 3: Le traité des guerres d'Awans et de Waroux; Le patron de la temporalité*, Bruxelles, Lamertin.
- Berger, Élie (ed.), 1902. *Layettes du trésor des chartes*. Vol. 4, Paris, Plon.
- Berger, Samuel, 1884. *La Bible française au moyen âge*, Paris, Champion.
- Berschlin, Helmut / Felixberger, Josef / Goebel, Hans, <sup>2</sup>2008. *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms.
- Bonnier, Charles, 1890. «Chartes de Douai au 13<sup>e</sup> siècle», *ZrP* 14, 298-343.
- Borgnet, Adolphe, 1861. *Chronique de Jean de Stavelot*, Bruxelles, Hayez (Collection de chroniques belges inédites).
- Borman, Camille de / Poncellet, Edouard (ed), 1925. *Jacques de Hemricourt. Pièces diverses. Œuvres*. Vol. 2, Bruxelles, Kiessling.
- Bormans, Stanislas, 1867. «Le bon métier des drapiers de la cité de Liège», *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* 9, 81-232.
- Bouthors, Alexandre (ed.), 1845. *Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507*. Vol. 1, Amiens, Duval; Herment.
- Carolus-Barré, Louis, 1964. *Les plus anciennes chartes en langue française. I. Problèmes généraux et recueil de pièces originales conservées aux Archives de l'Oise 1241-1286*, Paris, Klincksieck.
- Cerquiglini, Bernard, 2004. *La naissance du français*, Paris, PUF.
- Cerquiglini, Bernard, 2007. *Une langue orpheline*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Chaplais, Pierre (ed.), 1954. *The War of Saint-Sardos (1323-1325)*, London, Offices of the Royal historical society (Camden third series, vol. 87).
- Charmasse, Anatole de, 1880. *Cartulaire de l'évêché d'Autun, connu sous le nom de Cartulaire rouge, publié d'après un manuscrit du 13<sup>e</sup> siècle, suivi d'une carte et d'un pouillé de l'ancien diocèse d'Autun, d'après un manuscrit du 14<sup>e</sup> siècle*, Autun/Paris, Dejussieu.
- Colliette, Louis Paul, 1771-1772-1773. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*. 3 vol., Cambrai, Berthoud.
- Delachenal, Roland, 1920. *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*. Vol. 3, Paris, Société de l'histoire de France.
- Delisle, Léopold, 1851. *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen-âge*, Paris, Champion.
- Delisle, Léopold, 1874. *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380)*, Paris, Imprimerie Nationale (Documents inédits sur l'histoire de France).
- Douët-d'Arcq, Louis. 1864. *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, Paris, Renouard (Société de l'histoire de France).
- Du Fresne de Beaucourt, Gaston (ed.), 1864. *Chronique de Mathieu d'Escouchy. Nouvelle édition revue sur les manuscrits et publiée avec notes et éclaircissements*. Vol. 3, Paris, Renouard (Société de l'histoire de France).
- Espinass, Georges / Pirenne, Henri, 1924. *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre. Première partie: des origines à l'époque bourguignonne*. Vol. 4 (*Supplément et tables*), Bruxelles, Kiessling (Académie royale de Belgique. Commission royale d'histoire).

- Espinas, Georges, 1943. *Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution. Artois*. Vol. III: *Labroye-Wavans*. Supplément, Paris, Recueil Sirey (Société d'histoire du droit).
- Garnier, Joseph, 1863. *L'Artillerie de la commune de Dijon, d'après les documents conservés dans ses archives*, Dijon, Jobard.
- Glessgen, Martin, 2005. «Histoire interne du français (Europe): lexique et formation des mots», in: Ernst, Gerhard / Glessgen, Martin-Dietrich / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (ed.): *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, de Gruyter, 2947-2974.
- Glessgen, Martin-D., 2008. «Les 'lieux d'écriture' dans les chartes lorraines du 13<sup>e</sup> siècle», *RLiR* 72, 413-540.
- Glessgen, Martin-D., 2015. «L'écrit documentaire et le projet des *Plus anciens documents linguistiques de la France*», in: Trotter, David (ed.): *Manuel de philologie éditoriale*, Berlin/New York, De Gruyter, 267-295.
- Glessgen, Martin / Videsott, Paul, sous presse. «La variation diatopique dans le lexique français médiéval. État de la question», à paraître in: *Romanistisches Jahrbuch* [2017].
- Greub, Yan / Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Histoire des variétés régionales dans la Romania: le français», in Ernst, Gerhard / Glessgen, Martin-Dietrich / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (ed.): *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, de Gruyter, 2552-2565.
- Grübl, Klaus, 2014. *Varietätenkontakt und Standardisierung im mittelalterlichen Französisch. Theorie, Forschungsgeschichte und Untersuchung eines Urkundenkorpus aus Beauvais (1241–1455)*, Tübingen, Narr (Romanica Monacensia, 83).
- Grübl, Klaus, 2015. «Ce que les chartes nous apprennent sur la variation et le changement linguistique au Moyen Âge: l'exemple de la déclinaison bicasuelle de l'ancien français», *RLiR* 79, 5-38.
- Gsell, Otto, 1995. «Französische Koine / La koinè française», in: Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL). Bd. II, 2: Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter bis zur Renaissance*, Tübingen, Niemeyer, 271-289.
- Guérin, Paul / Celier, Léonce (ed.), 1914-1919. *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France*. Tome 12: 1475-1483, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie (Archives historiques du Poitou, 41).
- Huillard-Bréholles, Jean Louis Alphonse, 1867. *Titres de la maison ducale de Bourbon*. Vol. 1, Paris, Plon.
- Hyatte, Reginald / Ponchard-Hyatte, Maryse (ed.), 1985. *L'Harmonie des sphères. Encyclopédie d'astronomie et de musique extraite du commentaire sur Les Échecs amoureux (15<sup>e</sup> s.) attribué à Evrart de Conty*, Paris/New York/Bern/Frankfurt am Main, Lang (Studies in the Humanities, 1).
- Kervyn de Lettenhove, Joseph Marie Bruno (ed.), 1880. *Istore et croniques de Flandres, d'après les textes de divers manuscrits*. Vol. 2, Bruxelles, Hayez.
- La Thaumassière, Gaspard Thaumais de (ed.) 1674. *Les anciennes et les nouvelles coutumes locales de Berry et celles de Lorris commentées*, Bourges, Toubeau.
- Labande, Léon-Honoré (ed.), 1916. *Trésor des chartes du comté de Rethel*. Vol. 4: *Appendices et table générale des noms*, Monaco/Paris, Imprimerie de Monaco/Picard (Collection de documents historiques publiés par ordre de S.A.S. le prince Albert 1<sup>er</sup>).



- Le Cacheux, Paul, 1899. *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances, l'hôpital général et les Augustines hospitalières depuis l'origine jusqu'à la Révolution*. Seconde partie: *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu*, Paris, Picard.
- Le Cacheux, Paul, 1908. *Extraits des Registres du Trésor des Chartes aux Archives Nationales*. Vol. 2, Rouen/Paris, Lestringant/Picard.
- Le Héricher, Édouard, 1862. *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, Paris, Aubry.
- Lewis Peter Shervey /Hayez, Anne-Marie (ed.), 1978-1985. *Juvenal des Ursins. Écrits politiques*, Paris, Klincksieck (Société de l'histoire de France).
- Lodge, R. Anthony, 2010. «The Sources of the Standardisation in French – Written or Spoken?», in: Ingham, Richard (ed.): *The Anglo-Norman Language and its Contexts*, York, York Medieval Press, 26-43.
- Luce, Siméon (ed.) 1876. *Chroniques de Jean Froissart*. Vol. 6: 1360-1366, Paris, Renouard/Loones (Société de l'histoire de France).
- Luce, Siméon (ed.) 1878. *Chroniques de Jean Froissart*. Vol. 7: 1367-1370, Paris, Renouard/Loones (Société de l'histoire de France).
- Maitland, Frederic William *et al.* 1903-1969. *Year Books of Edward II*, Selden Society Year Book Series 1-26, London, Quaritch.
- Mandrot, Bernard de (ed.), 1894. *Jean de Roye: Journal, connu sous le nom de Chronique scandaleuse*. Vol. 1, Paris, Renouard (Société de l'histoire de France).
- Marion, Jules, 1842-1843. «Notice sur l'abbaye de la Bussière», *BEC* 4, 549-563.
- Marot, Pierre, 1941. «L'expédition de Charles VII à Metz (1444-1445). Documents inédits», *BEC* 102, 109-155.
- Martène, Edmond, 1717. *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris, Delaulne.
- Michaud, Joseph-François / Poujoulat, Jean-Joseph-François, 1837. «Olivier de la Marche: Etat de la Maison de Charles le Hardy», *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, 1<sup>e</sup> série, t. 3, 579-603.
- Mollat, Michel / Favreau, Robert (ed.), 1969. *Comptes généraux de l'Etat bourguignon entre 1416 et 1420. Troisième partie*, vol. 3, fasc. 1-2. Paris, Imprimerie Nationale/Klincksieck (Recueil des historiens de la France: documents financiers, 5).
- Pélicier, Paul, 1903. *Lettres de Charles VIII, roi de France*. Vol. 4, Paris, Renouard (Société de l'histoire de France).
- Petitjean, Michel / Marchand, Marie-Louise (ed.), 1982. *Le Coutumier bourguignon glosé* (fin du 14<sup>e</sup> siècle). Paris, CNRS 1982 (Centre d'étude d'histoire juridique; Centre de recherches historiques de la Faculté de droit et de science politique de Dijon).
- Plancher, Urbain, 1741. *Histoire générale et particulière de Bourgogne, avec des notes, des dissertations et les preuves justificatives (...)*, Dijon, De Fay.
- Pluquet, Frédéric, 1829. *Essai historique sur la ville de Bayeux et son arrondissement*, Caen, Chalopin.
- Quicherat, Jules, 1849. *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. Vol. 5, Paris, Renouard.
- Raynaud, Gaston, 1894. *Chroniques de Jean Froissart. Deuxième livre*. Vol. 9: 1377-1380, Paris, Renouard/Laurens (Société de l'histoire de France).
- Reiffenberg, Frédéric de, 1823. *Mémoires de Jacques Du Clercq*. Vol. 3, Bruxelles, Lacrosse.
- Reiffenberg, Frédéric de, 1848. *Le chevalier au cygne et Godefroid de Bouillon*, Bruxelles, Hayez.

- Robert, Gaston, 1935. *Documents relatifs au comté de Porcien: 1134-1464*, Monaco/Paris, Imprimerie de Monaco/Picard.
- Roquelet, Alain (ed.), 1984. *La Vie de la forêt normande à la fin du moyen âge. Le Coutumier d'Hector de Chartres*. Vol. 1: *La Haute-Normandie*. Rouen, Société de l'histoire de Normandie (Société de l'histoire de Normandie, 62).
- Roques, Gilles, 2003. «L'intérêt philologique de l'étude des régionalismes: le cas du fabliau *Le Vilain de Bailluel*», in: Pierre Nobel (ed.), *Variations linguistiques, Koinè, dialectes, français régionaux*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Série Littéraires), 25-31.
- Saige, Gustave / Lacaille, Henri (ed.), 1904. *Trésor des chartes du comté de Rethel*. Vol. 2 (1329-1415), Monaco, Imprimerie de Monaco (Collection de documents historiques publiés par ordre de S.A.S. le prince Albert I<sup>er</sup>).
- Schmitt, Clément, 1988. «Le bullaire de l'abbaye de Saint-Martin des Glandières à Longeville-lès-Saint-Avoid (1163-1756)», *Les Cahiers lorrains* 1988, 379-386.
- Stein, Henri, 1937. «Un diplomate bourguignon du 15<sup>e</sup> siècle: Antoine Haneron», *BEC* 98, 283-348.
- Sweetser, Franklin P. (ed.), 1966. *Les Cent nouvelles nouvelles. Édition critique*, Genève, Droz (Textes littéraires français, 127).
- Terroine, Anne / Fossier, Lucie, 1976. *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire*, Paris, Éditions du CNRS (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT).
- Thomas, Paul (ed.), 1936. *Textes historiques sur Lille et le Nord de la France avant 1789 (imprimés et inédits)*. Vol. 2, Paris/Lille, Domat-Montchrestien/Cambay (Bibliothèque de la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, 10).
- Viard, Jules (ed.), 1900. *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois (1328-1350)*. Vol. 2, Paris, Champion.
- Viard, Jules, 1921. «L'Ostrevant. Enquête au sujet de la frontière française sous Philippe VI de Valois», *BEC* 82, 316-329.
- Videsott, Paul, 2010. «À propos du plus ancien document en français de la chancellerie royale capétienne», *BEC* 168, 61-81.
- Videsott, Paul, 2011. «Le Traité de Paris de 1258-59 – une approche linguistique», in: Overbeck, Anja; Schweickard, Wolfgang; Völker, Harald (ed.), *Lexikon, Varietät, Philologie. Romanistische Studien Günter Holtus zum 65. Geburtstag*, Berlin, De Gruyter, 741-751.
- Videsott, Paul, 2013a. «Les débuts du français à la Chancellerie royale: analyse scriptologique des chartes de Philippe III (1270-1285)», *RLiR* 77, 3-49.
- Videsott, Paul, 2013b. «Quand et avec qui les rois de France ont-ils commencé à écrire en français?», in: Casanova Herrero, Emili / Calvo Rigual, Cesáreo (ed.), *Actes del 26é Congrès de Lingüística i Filologia Romàniques* (València, 6-11 de setembre de 2010), Berlin, de Gruyter, 445-457.
- Videsott, Paul, 2015a. *Les plus anciens documents en français de la chancellerie royale capétienne (1241-1300). Présentation et édition*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie (Travaux de Linguistique Romane/Philologie et édition de textes)
- Videsott, Paul, 2015b. «Comment écrivait la chancellerie royale capétienne au 13<sup>e</sup> siècle? Un aperçu géo-quantitatif sur la base du *Corpus des actes royaux vernaculaires du 13<sup>e</sup> siècle*», *ZrP* 131, 863-910.
- Wilmotte, Marc, 1888. «Études de dialectologie wallonne», *Romania* 17, 542-590.
- Wolf, Heinz-Jürgen, <sup>2</sup>1991. *Französische Sprachgeschichte*, Heidelberg/Wiesbaden, Quelle & Meyer.

## 5. La régionalité lexicale et la formation des langues standard : le cas des langues voisines



# The development of a lexical standard in English

## 1. Introduction

In the Middle Ages English was characterised by a great dialectal diversity with respect to orthography, grammar and also the lexicon. In the 1380s Geoffrey Chaucer, for example, comments on this ‘gret diversite’ of English when he expresses his hope that his work *Troilus and Criseyde* would ‘not be wrongly transcribed (“myswrite”), nor have syllables wrongly added or taken away (“mysmetre”)’ (Hughes 2000, 139):

And for ther is so gret diversite  
In Englischsch and in writyng of oure tonge,  
So prey I God that non myswrite the,  
Ne the mysmetre for defaute of tonge.  
(Book V, lines 1793-6; quoted in Hughes 2000, 139)

Around the same time, John of Trevisa, in his translation of Higden’s *Polychronicon*, describes a broad linguistic division of England into three regions, the South, the North and the middle of the country. While the dialectal reality was more subtle than this, he makes two important observations: firstly, that Northerners and Southerners had great difficulties understanding each other; and secondly, that Southern English was more prestigious because this was where England’s economic centre was located, as well as the political centre with the king and his court<sup>1</sup>. Eventually, from the first half of the fifteenth century onwards, an English standard would develop in this centre around London and Westminster, based on the East Midland dialect spoken in this area.

However, this was by no means the first and only standardising movement in England, and the development of a standard English did not result in the loss of dialects or regional lexis. The following section presents earlier ‘contenders’ for an English standard and reasons why the East Midland dialect was, in the end, selected as the basis for standard English, giving an outline of its codification. An important aspect regarding the standardisation of the English lexicon is the fact that it was not regional

---

<sup>1</sup> ‘All the speech of the northerners, particularly at York, is so abrupt, piercing, harsh and outlandish [“scharp, slytting and unshape”], that we southerners can barely understand it. I believe this to be because they live near to strangers and foreigners with alien speech, and the kings of England always live far away from that region. . . . The reason why they keep to the south rather than to the north may be that the south has better arable land, more people, finer cities, and more profitable ports.’ (quoted in Hughes 2000, 140).

variation which was subject of debate, but the large-scale borrowing of high-register words from French and Latin after the Norman Conquest of 1066. Also Old Norse loanwords, adopted in the wake of Viking invasions and settlements, contributed significantly to the English core vocabulary. This article consequently focuses on these three layers of the lexicon: the native word stock, brought to England by Germanic settlers in the fifth century, as well as the numerous Scandinavian and Romance borrowings. Section 3 highlights regional lexical variation in medieval and modern English with respect to these three components, but also stresses a sense of lexical continuity from the earliest stages of the language, considering to what extent borrowings have affected the composition of the core vocabulary. The section reports on previous research in the field, including a larger project by the author on regional variation in Middle English suffixation (Gardner 2014). A short pilot study on a Norse-derived borrowing, *egg*, in the core vocabulary draws on more recently published corpora and illustrates how such material can offer novel insights into regional variation in medieval England and invites further detailed investigations to re-evaluate and expand on earlier research. The last part, finally, draws together key points made in the previous section.

## 2. The emergence of standard English

### 2.1. Earlier standardising movements

The first development towards a written variety of English with standardising tendencies dates back as far as the tenth century. Sometimes labeled ‘Standard Old English’, the language of the ‘Winchester School’ was characterised by a ‘planned vocabulary’ (Gneuss 1972, 78) and thus merits closer attention<sup>2</sup>.

Viking raids in the eighth and ninth centuries, particularly along the Eastern coast, brought devastation to many parts of England, including the city of Winchester, the abbey of Medeshamstede/Peterborough and important monasteries such as Lindisfarne and Jarrow. As a result, and also because of ‘the shifting of royal patronage and the erosion of monastic autonomy’ (Timofeeva 2010, 6) among other factors, monastic life and the level of learning in the country had fallen into such a decline that King Alfred wrote about the deplorable state in his preface to Gregory’s *Regula pastoralis*<sup>3</sup>. Although Alfred succeeded in improving the level of scholarship in his kingdom, it was not until the introduction of the Benedictine reform that monasticism received a new impetus. Ideals as set out in the Benedictine Rule were followed in monasteries like Fleury and Cluny on the continent and were in turn taken as a model and applied in England by Dunstan (c.910–988), who had spent some years as an exile

---

<sup>2</sup> English in the Middle Ages is usually divided, for ease of reference, into two periods: Old English (– 1150) and Middle English (1150–1500).

<sup>3</sup> For a comprehensive discussion of factors which lead to this decline see Blair (2005, 291–341). Concise information on historical events in Anglo-Saxon England is provided e.g. by Hindley (2006).

in Ghent and became abbot of Glastonbury in 940. His pupil Æthelwold (904×909–984) continued the new practices in Abingdon after receiving the abbacy in around 954. With the support of King Edgar from 959 onwards the reform movement flourished, not least because its key figures attained influential positions in the church: in 959 Dunstan became archbishop of Canterbury, in 963 Æthelwold was made bishop of Winchester; Oswald (died 992), who had been ordained as a monk in Fleury, was appointed bishop of Worcester in 961 and archbishop of York in 971 while retaining the bishopric. The years of King Edgar's reign saw the foundation or restoration of numerous religious houses and the transformation of Canterbury, Winchester and Worcester into monastic cathedrals<sup>4</sup>.

In this environment a scholarly community around Æthelwold and his pupils, among them the prolific writer Ælfric (c.950–c.1010), could thrive whose language displays a consistent character with respect to phonology, morphology, and most noticeably vocabulary. A certain group of texts, all of which are associated with Winchester, shows a clear preference for certain words over other possible (partial) synonyms in a number of semantic fields, the writers selecting for instance *modignes* instead of *ofermod* 'pride' or *gelaðung* in place of *gesamnung* 'congregation'<sup>5</sup>.

Applying a social network approach (Milroy 1987), Lenker (2000) convincingly argues that the vocabulary of the Winchester texts does not necessarily have to be attributed to conscious planning on the part of the authors, a view held by earlier scholars such as Gneuss (1972, 78sq.). Lenker identifies the 'Winchester School' as a 'closeknit, localised network cluster functioning as a mechanism of norm-enforcement' (2000, 236) in which a unified vocabulary could emerge. This 'Winchester Vocabulary' possibly received institutional support by King Edgar, who was in favour of the reforms, and spread to ecclesiastical centres such as Canterbury, Worcester and York via so-called 'bridges', which in this case could have been monks, scribes or even writings (such as the Benedictine Rule containing typical Winchester words) moving to these places (Lenker 2000, 235sq.).

Yet despite this incipient dissemination, the language of the 'Winchester School' was by no means a widely accepted standard. Primarily used in a small number of scriptoria for the production of religious texts, the language has also been called 'an ecclesiastical rather than literary standard' (Hogg 1992, 14). Its further growth into a supraregional standard was essentially curtailed by the Norman Conquest in 1066 when a French-speaking elite assumed power. As a result English lost its function as an official language used in government, and vernacular manuscript production was severely reduced. With French replacing English in official domains, sharing the role

<sup>4</sup> On the cultural-historical background in which the 'Winchester School' developed and further details see Gneuss (1972, 69sq.); Hogg (1992, 12sq.); Lenker (2000, 229sq.); Lapidge *et al.* (2001, 19, 146sq., 348).

<sup>5</sup> Essential contributions to this line of research include Schabram (1965), Gneuss (1972), Seebold (1974, 1989), Hofstetter (1987, 1988), and more recently also Lenker (2000) and Gretsch (2001, 2009).

with Latin which continued to be employed in the context of government, religion, education and scholarship, the demand for and support of English-language writing was at first greatly diminished<sup>6</sup>.

These circumstances contributed to the fact that English scribal and literary traditions could not be upheld on a larger scale. Still, a group of early thirteenth-century texts from the West Midlands displays a remarkable linguistic coherence, which is also reflected at the level of the lexicon, to the extent that the language of this group of texts was given its own label, ‘AB language’<sup>7</sup>. The linguistic coherence might be due to surviving Old English conventions, which tallies with the fact that these texts feature more conservative word formation processes than, for instance, East Midland writings from this period (Gardner 2014; see also Section 3.1). The ‘AB language’ remained a fairly localised phenomenon and did not make its mark further afield.

Over the course of the centuries following the Norman Conquest, English slowly regained its prestige and became used in official functions once more. Events such as the loss of Normandy in 1204, the devastating plague in the fourteenth century and the Hundred Years War (1337–1453) weakened the ties with France and in turn increased the importance of English as a medium in official domains<sup>8</sup>. The fourteenth century saw the appearance of three potential ‘contenders’ from which an English standard could have developed. One was a ‘Greater London variety’ (Nevalainen & Tiekens-Boon van Ostade 2006, 275) represented by a group of manuscripts, including the Auchinleck MS from c.1330; another was the Chaucerian language, which was to a large degree a literary variety; and a third was the Central Midland language of Wycliffe and his followers. Ultimately declared a heretic, Wycliffe was responsible for a translation of the Bible into English which was not sanctioned by the church or crown; in consequence, his works and those of his followers lacked the official support required for a variety to be accepted as standard. The variety which would eventually become selected in the early fifteenth century, and form the basis of a standard, was Chancery English<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> Overviews of socio-historical developments and the linguistic situation in England after the Norman Conquest and the role of French and Latin are provided, for instance, in Kibbee (1991), Trotter (2000), Görlach (2001), Baugh & Cable (2002) and Ingham (2012). See in particular Wogan-Browne (2009) for a discussion of the varieties of French spoken in England and relevant terminology.

<sup>7</sup> The ‘AB language’ is named after two main manuscripts: its texts are *Ancrene Wisse* (A), and *Seinte Katherine, Seinte Margarete, Seinte Juliana, Hali Meidhad* and *Sawles Warde* in MS Bodley 34 (B). For further information see Tolkien (1929) and Milroy (1992).

<sup>8</sup> For a recent re-examination of the use of French in England see in particular Ingham (2013).

<sup>9</sup> Samuels (1963) published a seminal work on the standardisation of English in which he identified the four types of English introduced here. Critical approaches to established views on this topic include Benskin (2004), Hope (2000) and Wright (2000, 2013). By the time an authoritative English translation of the Bible was issued, the King James Bible of 1611, the standardisation of English was already well under way. In England the Bible thus did not act as a vehicle for the promotion of a particular dialect or variety at the selection stage.



## 2.2. Chancery English

Chancery English was an East Midland variety which had as its precursor the ‘English used by Henry V’s Signet Office, the king’s private secretariat which travelled with him on his foreign campaigns’ (Nevalainen & Tieken-Boon van Ostade 2006, 274). A major reason why the East Midland dialect came to be the basis for a standard English, unlike earlier options, is that this dialect carried a certain amount of prestige: it was the dialect prominently spoken in London and Westminster, the heart of England’s economy and government, and it was also associated with important centres of education and religion. As Nevalainen & Tieken-Boon van Ostade (2006, 274*sq.*) note:

Arguments usually given to explain this development are that this dialect was spoken by the largest number of people, that the east midland area was agriculturally rich, that it contained the seat of government and administration as well as the two universities Oxford and Cambridge, that it contained good ports and that it was close to the chief archiepiscopal see, Canterbury [...].

Furthermore, from the 1430s onwards, the East Midland dialect gained institutional support since it was used by the chancery, i.e. the office where official documents issued by the government and the king were prepared. Through the distribution of these documents across the country and the training of clerks at the chancery, the prestigious East Midland dialect and conventions established by the chancery could spread across England<sup>10</sup>.

The invention of printing and the establishment of the first printing press in England in 1476 by William Caxton, who worked in Westminster, was another important milestone in the development of a written standard which worked in favour of the selection of one variety as standard. Fisher notes that Caxton ‘printed in a language strongly influenced by Chancery English’ (1996, 64) and elaborates that his orthography was ‘influenced by his sources’ with regards content words, but by Chancery customs in the case of function words and inflectional endings (1996, 128*sq.*). Importantly, Fisher (1996, 64) also points out that Caxton and contemporary printers did not strictly adhere to Chancery English, but that English continued to evolve. Forms divergent from Chancery English, but found in modern English, which were introduced by printers include *are* and third-person singular *-s* for *be/ben* and *-th* common in Chancery English.

After centuries of regional manuscript production, printers faced the challenge of preparing texts for a much larger audience which came from diverse dialectal backgrounds. Caxton himself was very much aware of this issue. In his prologue to the *Eneydos* from c.1490, Caxton tells an anecdote of an English merchant who came ashore in the South Eastern part of the country and wanted to buy food for his journey. He asked another English woman specifically for eggs, in the original ‘eggys’

---

<sup>10</sup> For a useful overview see Nevalainen & Tieken-Boon van Ostade (2006), for a more detailed discussion see also Fisher (1977 and subsequent publications) and the references in footnote 9.

or ‘egges’. The woman replied that she could not speak French, and the merchant became angry because he also could not speak French, but simply wanted some eggs; yet the woman did not understand him. Then at last another customer said that he wanted *eyren* (cp. German *Eier*), and the woman said that she understood him well. Caxton exclaims: ‘What should a man in these days now write, “egges” or “eyren”?’ Certainly it is hard to please every man because of diversity and change of language’<sup>11</sup>. He continues to state that he tries to find a balance by not choosing words which are too coarse or base, nor those which are too refined, but words which he hopes could be understood by many<sup>12</sup>. Although Caxton does not go into more detail regarding his linguistic choices, it is clear that he was conscious of the limited intelligibility of regionalisms and high-register borrowings. It would be such loanwords rather than dialect lexis which would concern those involved in the codification of English and give rise to disputes regarding the controversial adoption of these borrowings in the lexicon.

### 2.3. *The codification of the lexicon*

The standardisation process continued with first books on English spelling being published in the late 1560s (e.g. John Hart, *An Orthographie*), and the first grammar in 1586 by William Bullokar (*Pamphlet for Grammar*). Unlike in Italy, France and Spain, attempts to found an academy in England which would regulate the language remained unsuccessful. One proposal, expounded by Jonathan Swift, did in fact receive royal support, but Queen Anne died before the project moved beyond the planning stage. She was succeeded by the Hanoverian George I, who did not speak English and lacked interest. Another reason why attempts to create an English academy failed was that an awareness grew that language change could not be prevented, and difficulties encountered by academies established in other countries concerning language regulation became apparent<sup>13</sup>. It was consequently the work of individuals, often relying on their predecessors’ publications, which would prescribe the correct use of English.

<sup>11</sup> The original as quoted in Hughes (2000, 140): ‘And that comyn Englyssche that is spoken in one shyre varyeth from another. In so moche in that in my dayes happened that certayn marchauntes were in Tamyse [Thames] for to have sayled over the see into Zelande [Holland]. And for lacke of wynde thai taryed atte forlond [offshore] and wente to lande to refreshe them. And one of theym named Sheffelde, a mercer, came into an hows and axed [asked] for mete [food] and specially he axyd after eggys. And the goode wyf answerede that she coude speke no Frenshe. And the marchaunte was angry for he also coude speke no Frenshe, but he wolde have hadde egges; and she understoode hym not. And thenne at laste another sayd that he wolde have eyren; then the goode wyf sayd that she understood hym well. Loo! what sholde a man in thysse dayes now write, “egges” or “eyren”?’ Certainly it is harde to playse every man bycause of dyversitie and chaunge of langage.’

<sup>12</sup> ‘Therfor in a meane betwene bothe I have reduced and translated this sayd booke in to our Englysshe not ouer rode ne curyous, but in suche termes as shall be understanden by Goddys grace’ (quoted in Nevalainen & Tiekken-Boon van Ostade 2006, 278).

<sup>13</sup> See Baugh & Cable (2002, 253-271), Nevalainen & Tiekken-Boon van Ostade (2006, 283sq.) and Tiekken-Boon van Ostade (2006, 241sq.) for details on calls for an English academy.

The lexicon became codified in dictionaries in the seventeenth and eighteenth centuries, so long after the standard variety, i.e. an East Midland dialect, had been selected in the early fifteenth century, and thus did not have a specific dialectal ‘flavour’. In fact, the inclusion or exclusion of regional vocabulary did not appear to have been an important issue in the codification process. Dictionary makers were instead concerned with the substantial number of loanwords, particularly from French and Latin, which had entered the English language in their thousands after the Norman Conquest, and especially also during the Renaissance: according to latest estimates, 44% of all new items recorded in the Middle English lexicon are of French and/or Latin origin, and Latin loans alone account for almost 25 per cent of all new words recorded between 1500 and 1700 (Durkin 2014, 257; 311). Many borrowings from the prestigious French and Latin were high-register words which were not relevant to the everyday life of members of lower classes, but are rather found in domains like law, government, religion, medicine, arts and architecture<sup>14</sup>.

The first monolingual dictionary of English in 1604 by Robert Cawdrey (*A Table Alphabeticall*) was a list of such loans, so-called ‘hard words’, and their meanings – words which could not easily be understood by those who had little education. These groups were often mentioned in the titles of the dictionaries: Cawdrey for instance wrote for ‘Ladies, Gentlewomen, or any other unskilfull persons’, Cockeram in 1623 for a wider circle of ‘ladies and gentle-women, young scholars, clerks, mercants [sic] as also strangers of any nation’, Blount in 1656 more generally for ‘all such as desire to understand what they read’<sup>15</sup>. These comments highlight the fact that the dictionaries were not compiled as a response to diatopic variation in the lexicon, but rather as a reaction to diastratic variation and the need of large parts of society to familiarise themselves with the elevated vocabulary – which would help many increase their standing in society. The misunderstanding (‘malapropisms’) as well as the affected use of learned words was subject to ridicule, as illustrated in the writings of Shakespeare and others<sup>16</sup>.

As early as the late fifteenth century the editor Caxton had already noted that some of his customers asked specifically for foreign (‘curyous’) terms to be included so as to showcase their ‘reputacyon’, i.e. their education and high status, and set themselves apart:

For in these dayes euery man that is in any reputacyon in his countre. wyll vtter his comynycacyon and maters in suche maners & termes/ that fewe men shall vnderstonde theym/ And som honest and grete clerkes haue ben wyth me and desired me to wryte the moste curyous termes that I coude fynde (Smith 2006, 123)

<sup>14</sup> See Hughes (2000, 109-145) for a detailed illustration of borrowing after the Norman Conquest and the domains in which loans were used.

<sup>15</sup> On the history of English lexicography, including early monolingual dictionaries, see Cowie (2009).

<sup>16</sup> For examples see Blank (2006, 224*sqq.*).

This lexical upheaval caused by borrowing and its impact on society did not go unchallenged. In the ‘Inkhorn controversy’, named after the small ink-holding container and most dominant in the second half of the sixteenth and early seventeenth centuries, three factions emerged: the Neologisers, the Purists, and the Archaisers. The Neologisers were in favour of integrating foreign terms into the lexicon, whereas the other two groups preferred native methods of expanding the vocabulary. While the Purists (a principal proponent was Sir John Cheke) suggested the use of word formation processes such as derivation and compounding relying on ideally native elements, the Archaisers (among them Edmund Spenser) proposed the revival of obsolete words and the adoption of archaisms which survived in dialects, especially for the purpose of literary writing<sup>17</sup>. In the end the course suggested by the Purists and Archaisers was not followed, and the English lexicon continued to absorb countless loanwords. What is interesting to note once more is that the lexical codification did not involve the establishment of a common vocabulary from a pool of regionalisms. Rather, the discussion revolved around learned borrowings, so-called ‘hard words’ or ‘inkhorn terms’, which needed to be made accessible to a wider public. Dialect words entered the debate only as a means of replenishing the native word stock in an attempt to combat the influx of foreign terms.

The first monolingual dictionary in the modern sense was Samuel Johnson’s *Dictionary of the English Language* from 1755. Taking eight years of work and the assistance of six helpers, Johnson compiled a list of 40,000 words and provided detailed definitions as well as literary quotations for illustration, another innovation in English lexicography. At times the definitions carry a personal touch or are not as objective as those found in modern dictionaries. Take for instance *oats*, which Johnson glosses as a ‘grain, which in England is generally given to horses, but in Scotland supports the people’, or *patron*, ‘[c]ommonly a wretch who supports with insolence, and is paid with flattery’. Despite such idiosyncrasies, however, Johnson’s *Dictionary* soon became a standard reference work and reached its seventh edition in 1785, one year after his death<sup>18</sup>.

The history of English lexicography famously continues with the *Oxford English Dictionary* (OED) or, to state the original title, the *New English Dictionary on Historical Principles*, which was begun by James Murray in 1879 and whose third edition is currently under way<sup>19</sup>. In essence, the OED continues Johnson’s practice of listing definitions and illustrative quotations, yet in addition offers carefully researched etymologies of current and obsolete words, allows the reader to follow the historical development of different meanings of an individual word, and, in conjunction with the linked *Historical Thesaurus of the Oxford English Dictionary* (HTOED), facilitates

<sup>17</sup> For a detailed discussion of the Inkhorn controversy see Barber (1997, 53-70).

<sup>18</sup> For further information on Johnson and his dictionary see e.g. Reddick (1990), Nevalainen & Tiekens-Boon van Ostade (2006), and Cowie (2009).

<sup>19</sup> Winchester (2003) offers a detailed account of the creation of the OED under Murray’s editorship.

the diachronic study of the English lexicon on the basis of semantic fields. Although not offering a complete record of dialect lexis, the regional usage of particular words or meanings is also highlighted (and searchable) in the OED; almost 1,000 quotations alone are adopted from the *English Dialect Dictionary* (Wright 1898-1905), one of the earliest comprehensive dialect surveys of British English (see also Section 3.1).

### 3. The lexicon: Variation, continuity and change

Despite the codification in the eighteenth century, regional lexis is still a feature of English today. This section first draws attention to lexical variation in dialects concerning native and borrowed lexis both before and after the codification, with a particular focus on suffixation in Middle English. In a second step aspects of continuity and change will be explored with respect to the core vocabulary of English, reporting on earlier research and illustrating new resources for word geography on the basis of a short case study on the Scandinavian loan *egg* and its native counterpart in Middle English.

#### 3.1. Dialectal variation

The study of English dialect lexis in the Middle Ages necessarily has to contend with the fact that not all areas are equally well documented across time. In spite of these difficulties, there is ample evidence of variation between the lexical inventories of different dialects. The traditional dialect areas of Old English are West Saxon and Kentish in the South West and South East of England, respectively, Northumbrian in the North, and Mercian between these two poles; Mercian and Northumbrian are sometimes grouped together as Anglian. The vocabulary of the West Saxon ‘Winchester School’ of the tenth century (see Section 2.1) is one example of a group of texts displaying a consistent word choice which sets it apart from texts written in other dialects. On a more general level, there are also dialectal differences regarding word formation processes like affixation. For instance, in Anglian -ICGE is used to form female agent nouns like *huncicge* ‘huntress’ or *synnlicge* ‘sinner’, whereas in non-Anglian texts only words in -ESTRE are found, e.g. *huntigestre* ‘huntress’ or *forgifestre* ‘female giver’. Similarly, Anglian texts show -BERENDE rather than West Saxon -BÆRE, as in *atorberende* ‘poisonous’ (literally ‘poison-bearing’) as opposed to *atorbære* (Kastovsky 1992, 349sq.).

Regional variation on the level of affixation persists in the Middle English period. Although the situation is more complex, the major Middle English dialect areas are usually identified roughly as continuations of the Old English ones (given in parenthesis): South Western (West Saxon) and South Eastern (Kentish), Northern (Northumbrian), as well as the West and East Midlands (Mercian). Examining abstract noun-forming suffixes like -NESS (*goodness*), -HOOD (*brotherhood*) and -SHIP (*friendship*), Gardner (2014) observes that texts from the East Midlands are more progressive than West Midlands writings in the sense that they usually adopt lexical

innovations more quickly and contain fewer words formed with declining paradigms<sup>20</sup>. For instance, deadjectival *-HOOD* (as in *goodhood*, synonymous with *goodness*) is a new pattern which rises to high productivity in the early fourteenth century, and it is in the East Midlands that this process appears to become adopted most quickly and most productively. Less common denominal suffixes which cease to be productive by the mid-fourteenth century, such as *-NESS* (*godness*), *-DOM* (*wracudom* ‘revenge’), *-LAC* (*fearlac* ‘fear’) and *-REDEN* (*fellowreden* ‘fellowship’), still appear in new formations in West Midland texts until the mid to late thirteenth century, so at a later point than in the East Midlands, where the last productive uses of these suffixes date to the late twelfth and early thirteenth centuries.

Regional differences regarding words containing Romance suffixes like deadjectival *-ITY* (*chastity*) and denominal *-ERY* (*nunnery*) are not as marked as with Germanic suffixes. There is evidence, however, that West Midland texts present new analysable words with these suffixes fairly early (from the early twelfth century onwards) in comparison with other dialects, but the range of functions of these suffixes remains limited. In contrast, East Midland writings also offer examples of denominal *-ITY* (*chieftly* ‘sovereignty’) and deadjectival *-ERY* (*surquidry* ‘arrogance’), showing a peak of diversity with respect to words with Romance suffixes in the second half of the fourteenth century when authors like Chaucer were active<sup>21</sup>.

What seems to play a much larger role for the occurrence of words with Romance suffixes than the regional provenance of a text, is which text type or domain it represents and whether the text is a translation from a French original or otherwise displays connections with France or French traditions. French-derived words appear 1) predominantly in texts from the religious and legal domains; 2) earlier in translations than in independent English compositions; 3) also at an early point in romances, a text type of French origin; and 4) in particular in works by Chaucer, who worked at the court, travelled to France and was generally immersed in French language and culture, also through his marriage<sup>22</sup>. These findings correlate with what was mentioned earlier about French borrowings in the context of the codification process (see Section 2.3): for a long time, French was an important language for the social elite, as well as in the religious sphere, government and legislation, and numerous borrowings entered the English language in domains in which French culture was seen as superior.

<sup>20</sup> The data are retrieved from texts included in the *Linguistic Atlas of Early Middle English* (LAEME) and in selections from the *The Penn-Helsinki Parsed Corpus of Middle English* (PPCME2), the *Middle English Grammar Corpus* (MEG-C) and the *Helsinki Corpus* (HC); the text selection amounts to c. 1.6 million words. For details on corpus design and methodology see Gardner (2014, 39-59).

<sup>21</sup> For detailed discussions also concerning the other dialect areas and additional examples see Gardner (2014, 110-140, 174-186).

<sup>22</sup> For more in-depth information see Gardner (2014, 141-173, 189-197).

Moving briefly to lexical variation in dialects in Present-Day British English, modern regionalisms are often native terms which did not become part of the standard vocabulary (for example *burn*, *beck* and *brook*, where *stream* is the standard term), or they are remnants of contact situations in the Middle Ages. Since the focus concerning borrowed lexis in this contribution lies on French and Old Norse, the following concentrates on these two languages, although for instance also Celtic and Dutch or Low German loanwords are of relevance for the lexical description of modern dialects<sup>23</sup>. Like in Middle English, there do not appear to be any distinctive regional patterns in Modern English regarding French loans surviving in dialects, but not in standard English. Uniquely Northern examples include *howlet* ‘owl’ and *ratten* ‘rat’, but Beal (2010, 58) notes that many words used in Southern areas are now standard English, e.g. *beak*, *braces* and (*horse*) *collar*, suggesting ‘that Southern dialects did indeed adopt more words from (Norman) French in the Middle English period, but that these dialects also went on to contribute much of their lexicon to Standard English’.

The distribution of Norse-derived words in modern dialects, in contrast, is much more clearly defined as they are most prominent in areas where Norse-speakers had eventually settled in great numbers after the first Viking invasions in the eighth century. Among the ‘several thousand’ examples identified in Orton & Wright (1974, 17) are words such as *lait* ‘to seek’, *lake* ‘to play’, *loup* ‘to jump’ and *mun* ‘mouth’. The linguistic influence of Scandinavian on English is greatest in ‘a belt stretching from Cumberland and Westmoreland in the west to the North and East Ridings of Yorkshire in the east, often including parts of Lincolnshire but excluding the old kingdom of Bernicia in Durham and Northumberland’ (Samuels 1985, 269), and is generally particularly strong in the former Danelaw. This refers to the territory outlined in the Treaty of Wedmore which lies to the East and North of a line ‘up the Thames, and then up the Lea, and along the Lea to its source, then in a straight line to Bedford, then up the Ouse to the Watling Street’ (Sawyer 1971, 148) and probably extended to Chester – an area which had been negotiated between the English King Alfred and Guthrum in the late ninth century and for a long time stood under Scandinavian rule.

In spite of significant advances, among them the *English Dialect Dictionary* (Wright 1898-1905), the *Survey of English Dialects* (Orton & Dieth 1962-1971) and the Regional English Speech Project at the University of Helsinki (see e.g. Vasko 2010), ‘the study of regional lexis has been the “Cinderella” of academic dialectology in the late twentieth and early twenty-first centuries’ (Beal 2010, 53)<sup>24</sup>. One of the most recent large-scale projects, BBC Voices (<[www.bbc.co.uk/voices](http://www.bbc.co.uk/voices)>), collected

<sup>23</sup> For an overview, on which the following summary draws in part, see Beal (2010, 53-72). For a concise diachronic assessment of words of Dutch or Low German origin in English dialect lexis see especially Chamson (2014).

<sup>24</sup> Durkin (2012) and the other papers in the special issue of *English Today* (Volume 28, Issue 4) address some of the methodological difficulties surrounding the study of lexical variation and offer possible solutions.

information from the general public on phonological and lexical characteristics of their language. The word maps available online display the regional frequency distribution of words for particular concepts like ‘friend’ or ‘running water smaller than a river’ (eliciting *stream* and, amongst others, the dialect terms mentioned above), while also offering a proportional breakdown of the age and gender of the participants. BBC Voices reveals differentiated regional patterns in Britain today and illustrates how diverse modern English varieties on the isles still are more than two centuries after a standard English was codified.

### 3.2. Core vocabulary: Continuity and change

Although the lexicon was extended through massive borrowing from the Middle English period onwards (see also Section 2.3), a significant proportion of the native word stock survives, providing some of the most common terms in Present-Day English. Durkin determines that of the 100 most frequent words in the *British National Corpus* (BNC) documenting Present-Day British English only 11% are borrowings, a proportion similar to that of the Leipzig-Jakarta List of Basic Vocabulary (Durkin 2014, 40). This is a list of 100 meanings from semantic categories such as ‘natural phenomena’ (e.g. water, star), ‘human body parts’ (e.g. mouth, tooth), ‘properties’ (e.g. new, good) and ‘deictic/grammatical’ (e.g. you, this). In Present-Day English, 88 of these 100 meanings are realised by words of Germanic origin and thus inherited from the Germanic tribes settling in England in the fifth century (Durkin 2014, 42). Wenisch (1979) found that as many as c. 2,000 lexemes were shared by all Old English dialects, among them words of the Leipzig-Jakarta List<sup>25</sup>. Not all of the common Old English vocabulary persisted through the centuries: Scheler (1977, 14) estimates that the Old English lexicon comprised 23,000–24,000 lexemes; Durkin (2014, 256) notes that c. 10,000 etymologies given in the *Middle English Dictionary* (MED) reference Old English origins. While the two figures cannot be directly linked, the juxtaposition is nevertheless suggestive of both loss and retention of Old English lexis after the Norman Conquest.

Widening the scope to the 1,000 most frequent words, however, reveals that 53% of them are borrowings which are overwhelmingly of French and/or Latin origin (93% of all loans) and mostly datable to Middle English (Durkin 2014, 37*sqq.*). Very similar results are achieved by considering the full list of the World Loanwords Database project (WOLD) containing ‘1,460 meanings across a range of core vocabulary areas’ (Durkin 2014, 41). This highlights once more the impact of foreign lexical items on the English vocabulary, resulting, amongst other reasons, from intensive language contact. It was not lexical variation in English dialects, but the scale of borrowing especially from French and Latin which was the overriding concern in the codification of the English lexis, prompting the compilation of hard word dictionaries and fuelling the Inkhorn controversy outlined in Section 2.3.

<sup>25</sup> See Kastovsky (1992, 338–351) for an overview of research into core and dialect vocabulary in Old English.



Only twelve meanings from the Leipzig-Jakarta List are represented by borrowings, eight from Scandinavian (*egg, give, hit, leg, root, skin, take* and *wing*) and four from French (*carry, cry, soil* and probably *crush*), all recorded during the Medieval period after Viking and Norman invasions (Durkin 2014, 42). It would be interesting to investigate in detail at which rate the twelve borrowings from the list were adopted in the various dialects and when they finally ousted the corresponding native terms, i.e. when they became part of the standard lexicon. Durkin (2014, 405-411) gives valuable insights into semantic aspects concerning the introduction of the loans and their impact on the native word stock, and also touches on diachronic developments, as well as difficulties surrounding the investigation of these words. Rynell (1948) conducted a very detailed study on *take* replacing native *nim(an)* in which he uncovered the path of diachronic and regional diffusion of the Scandinavian loan. However, detailed studies on the remaining borrowings and further research in word geography in general remain a desideratum, especially those drawing on recent resources for historical dialectology like the *Linguistic Atlas of Early Middle English* (LAEME) and the *Middle English Grammar Corpus* (MEG-C), two corpora providing access to an unprecedented wealth of texts, as well as the electronic version of the *Linguistic Atlas of Late Middle English* (eLALME), which offers dialect maps suitable in particular for the study of orthographical and phonological variation<sup>26</sup>.

Caxton's anecdote about *egges* (a Scandinavian loan featuring on the Leipzig-Jakarta List) and *eyren* (the corresponding native English term) suggests that by the end of the fifteenth century the loanword *egg* was not yet the common choice or even known by all speakers. The *Middle English Dictionary* (MED) states that *egg* 'appears first in the N [Northern] and the nEM [Northeast Midland] dialects beside the (historically corresponding) native *ei*, which predominates elsewhere throughout the [Middle English] period'. This lends credence to the anecdote in which the merchant, using a loan spreading from the North southeastward, is not understood in the South East of England where the native term is more common. In LAEME, which spans roughly the years 1150 to 1350 and contains c.650,000 words, the loanword *egg* is not yet attested, only native *ei* eleven times in the West Midlands and in the Kentish *Ayenbite of Inwit*. The amount of textual transmissions from the Early Middle English period is very limited, and a word like *egg* might also simply not be relevant for certain subject matters (especially religious texts, a prominent text type at the time); a further issue is that the North is but sparsely attested and only the East and West Midlands are documented more or less throughout the entire Early Middle English period (see e.g. Gardner 2014, 39-43). So although these results corroborate the statement in the MED, they need to be treated with a certain amount of caution.

MEG-C covers the Late Middle English period (1350-1500) with over 600,000 words; with a skewing towards Western and Northern texts the major dialect areas are

<sup>26</sup> The *Linguistic Atlas of Late Middle English* (LALME) was originally published in four volumes by McIntosh, Samuels & Benskin (1986).

not represented equally in MEG-C, which needs to be borne in mind when interpreting the data (Stenroos & Mäkinen 2011, 4-5). The corpus contains more occurrences of *egg* and *ei* than LAEME, 27 and 28 respectively. Not only are their attestations more or less balanced in number overall, the two words also appear in equal measures in texts from the East Midlands (12x *ei*, 12x *egg*), as well as from the West Midlands (13x *ei*, 15x *egg*). Four manuscripts from the West Midlands even feature both borrowed and native term, as is the case in *The Booke of Curtassye* (L0043) where we find both 'EGGES' and 'EYRENN'<sup>27</sup>. The variation between the two words in these two major dialect areas persists in the fifteenth century; there are no further attestations in the corpus except for three occurrences in manuscripts from the South West, here of native *ei* only. On the one hand the findings support the assessment of the MED that the loanword *egg* spreads from the North initially in a South Eastern direction, and that *ei* remains dominant; on the other hand, this dominance was only born out by few attestations in the South West, while for the East and West Midlands variation between the two terms rather than dominance of one word was observed.

The data gathered from LAEME and MEG-C (which covers the period widely, but not exhaustively) certainly needs to be complemented with additional material in order to achieve a fuller picture of the lexical development in the later medieval period<sup>28</sup>. However, this small case study, and in particular the variation observed within individual manuscripts, underlines the fact that it is worth re-evaluating earlier findings and conducting further research on dialect lexis by making use of more recently published resources, which offer fresh perspectives on the development of the English lexicon<sup>29</sup>.

#### 4. Summary

Out of the great dialectal diversity of medieval England a written standard emerged which was based on the East Midland dialect. More precisely, it was the English spoken in London and Westminster which was selected as the standard variety, not least because it was the variety associated with this political and economic

<sup>27</sup> The three other texts are manuscripts containing cookery and medical recipes (L0582, L0729 and L0357).

<sup>28</sup> Unlike pairs like *church* (a native term) and *kirk* (an Old Norse loan), whose regional distributions are also relevant for place-name studies, *egg* and *ei* were not investigated as part of LALME, which consequently does not offer detailed maps for these two words, nor for the other Scandinavian borrowings in the Leipzig-Jakarta list with the exception of the high-frequency word *give*. The main difference between the loan *give* and its English counterpart (*giefan* in Old English) is that the Norse-derived word begins with the voiced velar plosive [g], and the native term with the palatal approximant [j]. The distribution maps in eLALME (item 153) clearly show the survival of the native word in the more Southern areas and a preference for the Scandinavian borrowing in the former Danelaw which had been most heavily settled by Norse-speakers.

<sup>29</sup> For a recent appraisal of methodologies and sources available for Middle English word geography see Carrillo-Linares & Garrido-Anes (2008, 2009).

centre of England and was thus regarded as prestigious. The selection and diffusion of a standard variety of English began in the 1430s with Chancery English. Of course, London is and has been a melting pot: as a trading hub and offering the dream of economic success, it has been the focus of migrations from within and outside England. As a linguistic consequence there has been continuous and diverse dialect and language contact throughout the centuries, so that London English cannot be said to be entirely 'pure' or devoid of admixtures<sup>30</sup>.

The lexicon would not become codified until the eighteenth century, starting with spelling books in the late sixteenth century, through dictionaries of hard words from the seventeenth century onwards, and culminating in Johnson's *Dictionary* in the mid-eighteenth century. By this time a single standard variety had long been established and consequently formed its basis, so that the noticeable variation in the vocabulary of Middle English dialects was not the point of discussion during the period of codification. Instead, diastatic variation caused by heavy borrowing of Latinate vocabulary in the educated strata of society stood in the foreground of the lexical standardisation process, to which the hard word dictionaries and the Inkhorn controversy attest. The lexical standardisation of English did not eliminate regional variation in the vocabulary; many regionalisms in Modern English appear to be remnants of contact situations with speakers of foreign languages settling in these areas. Despite the influx of borrowings and the existence of regionally marked words to the modern day, the lexicon also shows significant continuity regarding its core vocabulary, which becomes apparent when examining the high-frequency vocabulary of Modern English.

While it is possible to outline major developments in the standardisation of the English lexicon and important historical studies are available which consider regional variation in the lexis in various periods of English, further research is called for, especially on the level of the individual word: examining the establishment of the basic vocabulary and the survival of dialect words in greater detail while bridging the gap between the Middle Ages and the modern period would provide valuable insights into a slightly neglected field of English language history.

University of Zurich

Anne-Christine GARDNER

---

<sup>30</sup> See e.g. Corrie (2006, 104-106) on London English in the medieval period, and Keene (2000) for a detailed assessment of 'migration, mobility and cultural norms' concerning London between 1100 and 1700.

## 5. References

- Barber, Charles, 1997<sup>2</sup>. *Early Modern English*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Baugh, Albert C. / Cable, Thomas, 2002<sup>5</sup>. *A history of the English language*, London, Routledge.
- Beal, Joan C., 2010. *An introduction to regional Englishes*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Benskin, Michael, 2004. «Chancery Standard», in: Kay, Christian / Hough, Carole / Wotherpoon, Irené (ed.), *New perspectives on English historical linguistics. Selected papers from 12 ICEHL, Glasgow, 21-26 August 2002. Vol. II. Lexis and transmission*, Amsterdam, John Benjamins, 1-40.
- Blair, John, 2005. *The church in Anglo-Saxon Society*, Oxford, Oxford University Press.
- Blank, Paula, 2006. «The Babel of Renaissance English», in: Mugglestone, Lynda (ed.), *The Oxford history of English*, Oxford, Oxford University Press, 212-239.
- Blount, Thomas, 1656. *Glossographia*, London, H. Moseley.
- BNC = *British National Corpus*. Version 3 (BNC XML Edition), 2007. Distributed by Oxford University Computing Services on behalf of the BNC Consortium. <[www.natcorp.ox.ac.uk](http://www.natcorp.ox.ac.uk)>.
- Bullokar, William, 1586. *William Bullokarz Pamphlet for Grammar*, London, Edmund Bollifant.
- Carrillo-Linares, María José / Garrido-Anes, Edurne, 2008. «Middle English word geography: Methodology and applications», in: Dossena, Marina / Dury, Richard / Gotti, Maurizio (ed.), *English historical linguistics 2006, volume III. Geo-historical variation in English*, Amsterdam, Benjamins, 67-89.
- Carrillo-Linares, María José / Garrido-Anes, Edurne, 2009. «Middle English word geography: External sources for investigating the field», in: Dossena, Marina / Lass, Roger (ed.), *Studies in English and European historical dialectology*, Bern, Peter Lang, 135-156.
- Cawdrey, Robert, 1604. *A Table Alphabeticall*, London, I. R. for Edmund Weauer.
- Chamson, Emil, 2014. «Revisiting a millennium of migrations: Contextualizing Dutch/Low-German influence on English dialect lexis», in: Pfenninger, Simone E. / Timofeeva, Olga / Gardner, Anne-Christine / Honkapohja, Alpo / Hundt, Marianne / Schreier, Daniel (ed.), *Contact, variation and change in the history of English*, Amsterdam, John Benjamins, 281-304.
- Cockeram, Henry, 1623. *The English Dictionarie*, London, S. Crouch.
- Corrie, Marilyn, 2006. «Middle English – dialects and diversity», in: Mugglestone, Lynda (ed.), *The Oxford history of English*, Oxford, Oxford University Press, 86-119.
- Cowie, Anthony Paul (ed.), 2009. *The Oxford history of English lexicography*. Oxford, Oxford University Press, 2 vol.
- Durkin, Philip, 2012. «Variation in the lexicon: the «Cinderella» of sociolinguistics?», *English Today* 28 (4), 3-9.
- Durkin, Philip, 2014. *Borrowed words. A history of loanwords in English*, Oxford, Oxford University Press.
- eLALME = *An Electronic Version of A Linguistic of Late Mediaeval English*, 2013. Compiled by Benskin, Michael / Laing, Margaret / Karaiskos, Vasilis / Williamson, Keith. Edinburgh, University of Edinburgh. <[www.lel.ed.ac.uk/ihd/elalme/elalme.html](http://www.lel.ed.ac.uk/ihd/elalme/elalme.html)>.
- Fisher, John H., 1977. «Chancery and the emergence of standard written English in the fifteenth century», *Speculum* 52, 870-899.
- Fisher, John H., 1996. *The emergence of standard English*, Lexington, University Press of Kentucky.

- Gardner, Anne-Christine, 2014. *Derivation in Middle English. Regional and text type variation*, (*Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki* XCII), Helsinki, Société Néophilologique.
- Gneuss, Helmut, 1972. «The origin of Standard Old English and Æthelwold's school at Winchester», *Anglo-Saxon England* 1, 63-83.
- Görlach, Manfred, 2001. «A history of text types: A componential analysis», in: Diller, Hans-Jürgen / Görlach, Manfred (ed.), *Towards a history of English as a history of genres*, Heidelberg, Winter, 47-88.
- Gretsch, Mechthild, 2001. «Winchester vocabulary and Standard Old English: the vernacular in late Anglo-Saxon England», *Bulletin of the John Rylands Library* 83 (1), 41-87.
- Gretsch, Mechthild, 2009. «Aelfric, language and Winchester», in: Magennis, Hugh / Swan, Mary (ed.), *A companion to Aelfric*, Leiden, Brill, 109-138.
- Hart, John, 1569. *An Orthographie*, London, W. Serres.
- HC = *The Helsinki Corpus of English texts. Diachronic and dialectal*, 1991. Compiled by Rissanen, Matti / Kytö, Merja / Kahlas-Tarkka, Leena / Kilpiö, Matti / Nevanlinna, Saara / Taavitsainen, Irma / Nevalainen, Terttu / Raumolin-Brunberg, Helena. Helsinki, Department of English, University of Helsinki. <<http://www.helsinki.fi/varieng/CoRD/corpora/HelsinkiCorpus/index.html>>. A TEI XML edition was released in 2011 (Helsinki, VARIENG).
- Hindley, Geoffrey, 2006. *A brief history of the Anglo-Saxons*, London, Robinson.
- Hofstetter, Walter, 1987. *Winchester und der spätaltenglische Sprachgebrauch. Untersuchungen zur geographischen und zeitlichen Verbreitung altenglischer Synonyme*, München, Wilhelm Fink.
- Hofstetter, Walter, 1988. «Winchester and the standardization of Old English vocabulary», *Anglo-Saxon England* 17: 139-161.
- Hogg, Richard M., 1992. «Introduction», in: Hogg, Richard M. (ed.), *The Cambridge history of the English language. Volume I. The beginnings to 1066*, Cambridge, Cambridge University Press, 1-25.
- Hope, Jonathan, 2000. «Rats, bats, sparrows and dogs: Biology, linguistics and the nature of standard English», in: Wright, Laura (ed.), *The development of standard English, 1300-1800. Theories, descriptions, conflicts*, Cambridge, Cambridge University Press, 49-56.
- HTOED: Kay, Christian / Roberts, Jane / Samuels, Michael / Wotherspoon, Irené (ed.), 2009. *Historical Thesaurus of the Oxford English Dictionary*, Oxford, Oxford University Press, 2 vol. Electronic version integrated into the *Oxford English Dictionary online*.
- Hughes, Geoffrey, 2000. *A history of English words*, Oxford, Blackwell.
- Ingham, Richard, 2012. *The Transmission of Anglo-Norman. Language history and language acquisition*, Amsterdam, John Benjamins.
- Johnson, Samuel, 1755. *A dictionary of the English language*. London, W. Strahan.
- Kastovsky, Dieter, 1992. «Semantics and vocabulary», in: Hogg, Richard M. (ed.), *The Cambridge history of the English language. Vol. I. The Beginnings to 1066*, Cambridge, Cambridge University Press, 290-408.
- Keene, Derek 2000. «Metropolitan values: Migration, mobility and cultural norms, London 1100-1700», in: Wright, Laura (ed.), *The development of standard English 1300-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 73-114.
- Kibbee, Douglas A, 1991. *For to speke French trewely. The French language in England 1000-1600. Its status, description and instruction*, Amsterdam, John Benjamins.

- LAEME: *A Linguistic Atlas of Early Middle English, 1150-1325*, version 3.2, 2013. Compiled by Laing, Margaret. Edinburgh, The University of Edinburgh. <[www.lel.ed.ac.uk/ihd/laeme2/laeme2.html](http://www.lel.ed.ac.uk/ihd/laeme2/laeme2.html)>
- Lapidge, Michael / Blair, John / Keynes, Simon / Scragg, Donald (ed.), 2001. *The Blackwell encyclopaedia of Anglo-Saxon England*, Maldon, Blackwell.
- Lenker, Ursula, 2000. «The monasteries of the Benedictine reform and the «Winchester School»: Model cases of social networks in Anglo-Saxon England?», *European Journal of English Studies* 4 (3), 225-238.
- McIntosh, Angus / Samuels, Michael L. / Benskin, Michael, 1986. *A linguistic atlas of late mediæval English*, Aberdeen, Aberdeen University Press, 4 vol.
- MED: *Middle English Dictionary*, 2001. University of Michigan. <[quod.lib.umich.edu/m/med/](http://quod.lib.umich.edu/m/med/)>.
- MEG-C: *The Middle English Grammar Corpus*, version 2011.1. Compiled by Merja Stenroos, Martti Mäkinen, Simon Horobin and Jeremy Smith. Stavanger, University of Stavanger. <<http://www.uis.no/research-and-phd-studies/research-areas/history-languages-and-literature/the-middle-english-scribal-texts-programme/meg-c/>>.
- Milroy, Lesley, 1987<sup>2</sup>. *Language and Social Networks*, Oxford, Blackwell.
- Milroy, James, 1992. «Middle English dialectology», in: Blake, Norman (ed.), *The Cambridge history of the English language. Vol. II. 1066–1476*, Cambridge, Cambridge University Press, 156-206.
- Nevalainen, Terttu / Tiekens-Boon van Ostade, Ingrid, 2006. «Standardisation», in: Hogg, Richard / Denison, David (ed.). *A history of the English language*, Cambridge, Cambridge University Press, 271-311.
- OED: *Oxford English Dictionary online*, 2010–<sup>3</sup>. <[www.oed.com](http://www.oed.com)>.
- Orton, Harold / Dieth, Eugen, 1962-1971. *Survey of English dialects*, Leeds, Arnold, 13 vol.
- Orton, Harold / Wright, Natalia, 1974. *A word geography of English*, London, Seminar Press.
- PPCME2 = *The Penn-Helsinki Parsed Corpus of Middle English*, 2000<sup>2</sup>. Compiled by Kroch, Anthony / Taylor, Ann. <[www.ling.upenn.edu/hist-corpora/PPCME2-RELEASE-3](http://www.ling.upenn.edu/hist-corpora/PPCME2-RELEASE-3)>.
- Reddick, Allen, 1990. *The making of Johnson's dictionary. 1746-1773*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rynell, Alarik, 1948. *The rivalry of Scandinavian and native synonyms in Middle English, especially taken and nimen (with an excursus on nema and taka in Old Scandinavian)*, Lund, C.W.K. Gleerup.
- Samuels, Michael L., 1963. «Some applications of Middle English dialectology», *English Studies* 44, 81-94.
- Samuels, Michael L., 1985. «The Great Scandinavian Belt», in: Eaton, Roger / Fischer, Olga / Koopman, Willem / van der Leek, Frederike (ed.), *Papers from the 4th International Conference on English Historical Linguistics, Amsterdam, 10–13 April, 1985*, Amsterdam, John Benjamins, 269-281.
- Sawyer, Peter H., 1971<sup>2</sup>. *The age of the Vikings*, London, Arnold.
- Schabram, Hans, 1965. *Superbia. Studien zum altenglischen Wortschatz I. Die dialektale und zeitliche Verbreitung des Wortguts*, München, Wilhelm Fink.
- Scheler, Manfred, 1977. *Der englische Wortschatz*, Berlin, Erich Schmidt.
- Seebold, Elmar, 1974. «Die ae. Entsprechungen von lat. *sapiens* und *prudens*: Eine Untersuchung über die mundartliche Gliederung der ae. Literatur», *Anglia* 92, 291-333.

- Seebold, Elmar, 1989. «Winchester und Canterbury: Zum spätmittelenglischen Sprachgebrauch», *Anglia. Zeitschrift für englische Philologie* 107, 52-60.
- Smith, Jeremy, 2006. «From Middle to Early Modern English», in: Mugglestone, Lynda (ed.), *The Oxford history of English*, Oxford, Oxford University Press, 120-146.
- Stenroos, Merja / Mäkinen, Martti, 2011. Corpus manual, version 2011.1. *The Middle English Grammar Corpus*. Compiled by Stenroos, Merja / Mäkinen, Martti / Horobin, Simon / Smith, Jeremy. University of Stavanger. <[www.uis.no/getfile.php/Forskning/Kultur/MEG/Corpus\\_manual\\_%202011\\_1.pdf](http://www.uis.no/getfile.php/Forskning/Kultur/MEG/Corpus_manual_%202011_1.pdf)>.
- Tieken-Boon van Ostade, Ingrid, 2006. «English at the onset of the normative tradition», in: Mugglestone, Lynda (ed.), *The Oxford history of English*, Oxford, Oxford University Press, 240-273.
- Timofeeva, Olga, 2010. «Anglo-Latin bilingualism before 1066: Prospects and limitations», in: Hall, Alaric / Timofeeva, Olga / Kiricsi, Ágnes / Fox, Bethany (ed.), *Interfaces between language and culture in medieval England. A festschrift for Matti Kilpiö*, Boston, Brill, 1-36.
- Tolkien, John Ronald Reuel, 1929. «Ancrene Wisse and Hali Meidhad», *Essays and Studies by Members of the English Association* 14, 104-126.
- Trotter, David A. (ed.), 2000. *Multilingualism in later medieval Britain*, Cambridge, D.S. Brewer.
- Vasko, Anna-Liisa, 2010. *Cambridge dialect grammar. (Studies in variation, contacts, and change in English 4)*, Helsinki, VARIENG. <[www.helsinki.fi/varieng/series/volumes/04/index.html](http://www.helsinki.fi/varieng/series/volumes/04/index.html)>.
- Wenisch, Franz, 1979. *Spezifisch anglisches Wortgut in den nordhumbrischen Interlinearglossierungen des Lukasevangeliums*, Heidelberg, Winter.
- Winchester, Simon, 2003. *The meaning of everything. The story of the Oxford English Dictionary*, Oxford, Oxford University Press.
- Wogan-Browne, Jocelyn, 2009. «General introduction: What's in a name: The «French» of «England»», in : Wogan-Browne, Jocelyn et al. (ed.), *Language and culture in medieval Britain. The French of England c.1100–c.1500*, Woodbridge, Rochester, York Medieval Press, 1-13.
- Wright, Joseph, 1898-1905. *The English dialect dictionary*, Oxford, Henry Frowde, 6 vol.
- Wright, Laura, 2000. «Introduction», in: Wright, Laura (ed.), *The development of standard English, 1300-1800. Theories, descriptions, conflicts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1-8.
- Wright, Laura, 2013. «The contact origins of standard English», in: Schreier, Daniel / Hundt, Marianne (ed.), *English as a contact language*, Cambridge, Cambridge University Press, 58-74.

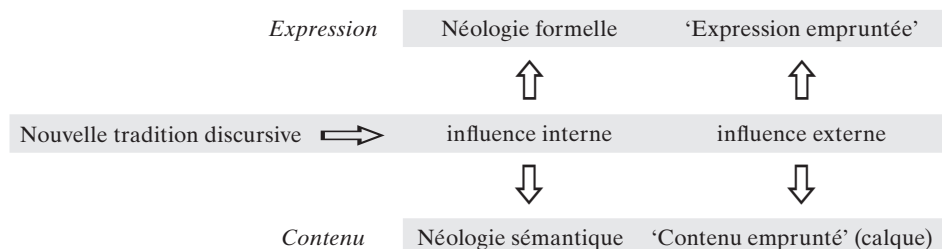




## La standardisation du castillan au Moyen Âge

Il n'est pas aisé de nommer en quelques mots les facteurs principaux de la standardisation lexicale de l'espagnol – à vrai dire du *castillan* étant donné que le gallicisme *espagnol* n'a été introduit en Espagne qu'au 14<sup>e</sup> siècle. Dans ce cadre je ne pourrai pas entrer en détail dans la discussion des cas individuels d'innovation et de sélection lexicale ; je propose plutôt de relever les facteurs essentiels dans ce contexte : régionaux, chronologiques et qualitatifs. L'énumération des langues et variétés des régions voisines (léonais, aragonais, basque) qui ont influencé le castillan me semble en cela moins pertinente que les facteurs 'qualitatifs' et je souhaiterais me concentrer par conséquent sur la dimension théorique de la question.

La standardisation lexicale du castillan est un processus marqué par la *sélection* d'une part, par l'*élaboration* ('*l'ausbau*') d'autre part. Face à l'évolution du dialecte castillan selon les lois de son évolution phonétique, nous reconnaissons quelques formes des dialectes voisins qui doivent être des emprunts, comme celles qui conservent le *f*-initial ou d'autres qui conservent le groupe *-mb-*, réduit en castillan à *-m-* (cast. *amos* 13<sup>e</sup> s. → *ambos* 14<sup>e</sup> s.). Dans le cas de l'*élaboration*, notamment lexicale, il me semble nécessaire de distinguer différents facteurs : tout d'abord, l'*ausbau* peut s'effectuer en adoptant des éléments lexicaux d'autres langues ou en créant des lexèmes nouveaux à partir du vocabulaire existant. La néologie, quant à elle, peut être une néologie *formelle* ou *sémantique* ou encore les deux à la fois. Ce qui me semble fondamental c'est d'insister sur le fait que le lieu de la néologie n'est jamais la 'langue' en tant qu'unité abstraite : l'innovation, même si elle reste normalement méconnue et doit être simplement supposée comme un fait, est localisée dans un *texte / énoncé* concret, et ce lieu d'innovation appartient normalement à une *tradition / des traditions* déterminées, des *traditions discursives*, qui deviennent des *forces déterminantes* pour et dans le processus d'élaboration d'une langue (cf. Glessgen 2005 et Koch 2015), aux deux plans de l'expression et du contenu. Nous arrivons, donc, au schéma suivant (Kabatek 2006; Gérard/Kabatek 2012, 30):



Selon les traditions discursives, l'influence prédominante sur le castillan médiéval varie: on a surtout parlé de l'influence de l'arabe sur les textes dits 'scientifiques' (Bossong 1979) et également des autres voies d'arabisation (cf. Corriente Córdoba 2004); par contre, dans le cas des textes juridiques, l'influence la plus remarquable c'est la latine, accompagnée de l'influence moins connue et moins étudiée de l'occitan dès la castillanisation des chartes au 13<sup>e</sup> siècle. La base du standard lexical du castillan se constitue dans une période assez courte à ce moment, surtout, mais non exclusivement, à la cour d'Alphonse le Sage. Dès la première moitié du siècle, sous Ferdinand le Saint, le vernaculaire pénètre dans des domaines auparavant réservés à d'autres langues. Puis, à l'époque alphon sine, l'élaboration porte sur un vaste éventail de textes qui comprend des traditions scientifiques, historiographiques, juridiques, ludiques et littéraires. Chacune de ces nouvelles traditions discursives vernaculaires, liées étroitement aux modèles des langues de contact, est accompagnée de très nombreuses innovations lexicales.

Le fait le plus surprenant dans le cas du castillan du 13<sup>e</sup> siècle, c'est probablement le manque de visibilité immédiate de ces influences: bien que l'impulsion de l'innovation provienne d'autres cultures et d'autres langues, on préfère des calques ou de nouveaux dérivés à des emprunts intégraux. En d'autres termes, il y a une tendance vers la recréation moyennant les propres possibilités de formation de mots et un rejet de l'adoption directe de la forme et du contenu des modèles de la langue source. Le castillan du 13<sup>e</sup> siècle est marqué par une *culture linguistique* (Lebsanft 1997) particulière: on pourrait presque parler d'une espèce de 'nationalisme linguistique', s'il ne s'agissait pas d'une expression anachronique. On préfère, p. ex. dans le cas des traditions juridiques, remplacer le *procurator* latin par le *personero* castillan; on remplace *advocatus* par *vocero* et *infantes* par *menores de siete annos* (Kabatek 2005, 2006). Même si déjà au 14<sup>e</sup> siècle on assiste à une relatinisation (et p. ex. le *personero* du 13<sup>e</sup> devient *procurador* depuis le 14<sup>e</sup> s.), et même si au cours de l'histoire il y aura plusieurs moments d'influence externe immédiate, la culture linguistique espagnole restera fidèle à ce créationnisme interne, présent encore dans le *perrito caliente* du 20<sup>e</sup> siècle. Il semble que ce n'est que de nos jours que nous assistons à une vraie rupture de cette tradition, visible dans l'anglicisation massive aussi sur le plan de l'expression.

La norme lexicale de l'espagnol – si par *norme* nous entendons une tradition plus ou moins établie – se constitue donc au 13<sup>e</sup> siècle: la base du lexique et la norme de son élargissement. Après, on assiste à des processus de sélection (aussi de préférence pour certaines solutions géographiques, qu'elles soient plutôt orientales ou plutôt occidentales, comme l'a montré la recherche des dernières années, cf. Fernández-Ordóñez 2011). On assistera bien sûr à l'italianisation et à d'autres phases d'influences étrangères, mais la base médiévale sera toujours le fondement du lexique espagnol.

## Références bibliographiques

- Bosson, Georg, 1979. *Probleme der Übersetzung wissenschaftlicher Werke aus dem Arabischen in das Altspanische zur Zeit Alfons des Weisen*, Tübingen, Niemeyer.
- Corriente Córdoba, Federico, 2004. «El elemento árabe en la historia lingüística peninsular: actuación directa e indirecta», in: Rafael Cano Aguilar (éd.), *Historia de la lengua española*. Barcelona, Ariel, 185-206.
- Fernández-Ordóñez, Inés, 2011. *La lengua de Castilla y la formación del español*, Madrid, Real Academia Española.
- Gérard, Christophe / Kabatek, Johannes, 2012. «La néologie sémantique en questions», *Cahiers de Lexicologie* 100, 11-36.
- Glessgen, Martin, 2005. «Diskurstraditionen zwischen pragmatischen Regeln und sprachlichen Varietäten. Methodische Überlegungen zur historischen Korpuslinguistik», in: Angela Schrott / Harald Völker (éds.), *Historische Pragmatik und historische Varietätenlinguistik in den romanischen Sprachen*, Göttingen, Universitätsverlag, 207-228.
- Kabatek, Johannes, 2005. *Die Bolognesische Renaissance und der Ausbau romanischer Sprachen. Juristische Diskurstraditionen und Sprachentwicklung in Südfrankreich und Spanien im 12. und 13. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer.
- Kabatek, Johannes, 2006. «'Bedeutungsausbau' und Corpora», in: Wolf Dietrich / Uli Hoinkes / Bàrbara Roviró / Matthias Warnecke (éds.), *Lexikalische Semantik und Korpuslinguistik. Gedenkschrift für Horst Geckeler*, Tübingen, Narr, 281-300.
- Koch, Peter, 2015. «La structure générale du langage et le changement langagier», in: C. Gérard / R. Missire (éds.), *Coseriu, réceptions contemporaines: philosophie, créativité*, Limoges, Lambert-Lucas, 95-128.
- Lebsanft, Franz, 1997. *Spanische Sprachkultur. Studien zur Bewertung und Pflege des öffentlichen Sprachgebrauchs im heutigen Spanien*, Tübingen, Niemeyer.
- Niederehe, Hans-Josef, 1987. *Alfonso X el Sabio y la lingüística de su tiempo*, Madrid, SGEL.



## La régionalité lexicale en italien

En Italie, la suprématie du florentin par rapport aux autres variétés linguistiques était déjà bien évidente à partir du 14<sup>e</sup> siècle. La principale raison de cette situation était l'énorme prestige des œuvres littéraires des trois grands écrivains florentins du 14<sup>e</sup> siècle, les «Tre corone» Dante Alighieri (1265-1321), Francesco Petrarca (1304-1374) et Giovanni Boccaccio (1313-1375). Dante avait analysé les variétés linguistiques de son temps aussi du point de vue théorique. Dans son traité *De vulgari eloquentia*, rédigé entre 1303 et 1305, mais resté inachevé, il fit passer en revue le paysage linguistique de l'Italie en mettant en évidence les caractéristiques de chaque idiome régional. C'est un des plus anciens documents en absolu de la réflexion sur les langues vernaculaires romanes et constitue le point de départ de la «Questione della lingua» en Italie.

Dans la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, le florentin s'imposa définitivement comme langue de prestige de toute la Péninsule. Le rôle principal dans ce processus revint à Pietro Bembo et ses *Prose della volgar lingua* (*editio princeps* 1525). Par son plaidoyer pour la primauté de l'ancienne langue littéraire de Florence, représentée par les «Tre corone», Bembo s'imposa contre les propositions concurrentes qui favorisèrent entre autres le florentin contemporain (Niccolò Machiavelli) ou bien la formation d'une koiné suprarégionale comprenant des éléments de différents dialectes (Baldassare Castiglione). Bien que sa position ait été décidément passéiste, élitiste et loin de la réalité linguistique, elle constituait pour longtemps la norme prédominante en Italie (comme «la façon de parler de la plus saine partie de la Cour» en France). Le choix du 'toscan archaïsant' fut soutenu aussi par l'*Accademia della Crusca*, dès ses origines à la fin du 16<sup>e</sup> siècle (cf. Schweickard 2012, 54sq.).

Les autres variétés diatopiques de l'Italie ne disparurent pourtant pas. Tout au contraire, au niveau régional et en partie même suprarégional (cf. par ex. les différentes 'koinés'), elles maintinrent pleinement leur rôle comme principal moyen de communication dans la vie quotidienne. La complexité du paysage linguistique qui en résulte et la dynamique des échanges entre les différentes variétés ressemblent bien plus à la situation en Allemagne qu'à celle en France. L'hétérogénéité linguistique s'explique surtout par l'unification politique tardive de l'Italie qui ne s'accomplit qu'au 19<sup>e</sup> siècle. Contrairement à la France, en Italie, avant le 19<sup>e</sup> siècle il n'y avait pas d'infrastructure politique de caractère suprarégionale, ce qui aurait été indispensable pour que le florentin ait pu se répandre comme langue standard aussi en dehors de la Toscane. À cela s'ajoute que le concept bembien du 'toscan archaïsant' était si élitiste qu'il rendit extrêmement difficile, à la quasi-totalité de la population non érudite en

dehors de la Toscane, de comprendre cette langue voire de s'en servir. Ce ne fut qu'au 19<sup>e</sup> siècle qu'une réorientation vers une conception moins hermétique de la langue standard s'annonça, selon le modèle des *Promessi sposi* de Manzoni (première édition en 1823 sous le titre *Fermo e Lucia*, suivie de deux réélaborsations publiées en 1827 et en 1840). Malgré tous ces efforts, beaucoup d'italiens continuent jusqu'à nos jours – surtout dans la communication en famille et entre amis – à se servir du dialecte, ou bien ils parlent un italien fortement marqué par des éléments d'origine dialectale. En partie, il s'agit de préférences stylistiques personnelles, mais il ne faut pas oublier que beaucoup d'italiens ne peuvent pas changer librement de registre parce qu'ils ne disposent pas d'une compétence suffisante pour maîtriser sans problèmes la langue standard. Il en résulte cette variété particulière que Manlio Cortelazzo a appelée l'«italiano popolare», à savoir «il tipo di italiano imperfettamente acquisito da chi ha per madrelingua il dialetto» (Cortelazzo 1976, 11).

La vitalité des différents 'italiani regionali' a d'ailleurs maintenu en vie jusqu'à très récemment le débat sur la question de savoir quelle est la meilleure des variétés linguistiques parlées en Italie. On mentionnera dans ce contexte les tentatives de purifier ultérieurement le florentin en éliminant tous les éléments de provenance autochtone en faveur d'une variante plus neutre, appelée à l'époque «lingua toscana in bocca romana» (Seriani 1996, 233). Au 20<sup>e</sup> siècle, Pier Paolo Pasolini (dans l'article *Nuove Questioni linguistiche*, paru en 1964 dans *Rinascita*, cf. Felici 2012) considérait les variétés linguistiques parlées dans le 'triangolo industriale' formé par Milan, Turin et Gênes comme étant les plus proches de la réalité linguistique d'une vaste majorité des italiens – et donc non plus la langue de 'l'axe Rome-Florence' (cf. Marazzini 2012, 205).

De ces prémisses s'ensuivent deux perspectives principales qui sont pertinentes pour notre sujet: d'un côté les influences que l'italien standard exerce sur les dialectes et les autres variétés régionales, et de l'autre, les influences qu'exercent les différentes variétés régionales sur l'italien. Le premier cas reflète le fait que dans le monde moderne avec son infrastructure globalisée, la langue standard est en expansion continue aux dépens des dialectes, dont la portée communicative se réduit progressivement. Dans le second cas, il s'agit des éléments d'origine régionale qui dans la communication quotidienne s'introduisent dans l'italien standard. Le lexique est seulement la partie la plus évidente. Il va de soi que d'autres niveaux du système linguistique sont également concernés (au niveau phonétique par ex. la 'gorgia toscana' ou la simplification des consonnes géminées au nord, cf. Telmon 1994, 610sq.).

En ce qui concerne la terminologie, en italien on utilise non rarement «dialettismi» au lieu de «regionalismi». Francesco Avolio justifie ce choix par la prétendue ambiguïté de ce dernier terme:

«questo termine [à savoir *regionalismo*] è però, come accade in genere per le designazioni che rinviano più o meno direttamente alle regioni politico-amministrative, alquanto ambiguo. Quasi tutte le attuali regioni, infatti, non corrispondono, com'è noto, ad entità linguistiche omogenee» (Avolio 1994, 564sq.).

Vu que dans le contexte donné, «regionale» n'a évidemment rien à faire avec les régions administratives, les réticences d'Avolio paraissent exagérées. Tout au contraire, l'usage du terme «dialettismi» implique un autre problème: étant donné qu'il se réfère uniquement aux éléments provenant des variétés dialectales, le champ thématique est inutilement réduit. Du point de vue systématique il semble beaucoup plus sensé de définir l'«italiano regionale» dans un sens plus général comme l'«italiano [...] che varia su base geografica» (Poggi Salani 2010). Dans cette perspective il est possible de prendre en considération l'ensemble des phénomènes pertinents, à savoir les éléments dialectaux aussi bien que toutes les autres variétés, en particulier les langues minoritaires – romanes et non-romanes – comme le frioulan, le sarde, le grec, l'allemand, etc. (cf. aussi Glessgen/Thibault 2005, X). Rien ne s'oppose d'ailleurs à appliquer d'autres subdivisions dans des étapes ultérieures.

Dans l'ensemble des «regionalismi» on peut distinguer deux types principaux. D'un côté, il y a les éléments d'origine régionale qui ont connu une diffusion suprarégionale et qui par la suite ont été «lexicalisés» en entrant dans les dictionnaires de l'italien standard. De l'autre, il y a les régionalismes typiques des différentes zones de l'Italie dont l'usage reste limité à la communication locale et orale.

En ce qui concerne les régionalismes lexicalisés, le GRADIT enregistre 7439 «dialettalismi / regionalismi», dont 3716 sont d'origine florentine-toscane (pour les marques d'usage cf. Sestito sous presse). Les principales autres zones d'irradiation sont les suivantes (De Mauro 2005, 139sq.; Schweickard 2008, 2860sq.; Foresti 2011):

- le gènois: *saettia* 'piccola nave' (1353), *mugugno* 'brontolio' (1959)
- le piémontais: *borgno* 'cieco' (14<sup>e</sup> s.), *ramazza* 'scopa grossolana di rami' (16<sup>e</sup> s.)
- le lombard: *piovo* 'aratro in legno' (14<sup>e</sup> s.), *rangognare* 'lagnarsi' (env. 1500)
- le vénétien: *osel* 'uccello' (2<sup>e</sup> moitié 13<sup>e</sup> s.), *squero* 'piccolo arsenale' (1500)
- l'émilien: *pavaglione* 'mercato dei bozzoli' (1303), *garganega* 'uva grecanica' (14<sup>e</sup> s.)
- le romanesco: *maritozzo* 'panino dolce con uvetta' (av. 1722), *bagarino* 'chi fa incetta spec. di biglietti di spettacoli o manifestazioni sportive, per rivenderli a un prezzo maggiorato' (1800)
- le napolitain: *sgarrupato / scarrupato* 'cadente, fatiscente, diroccato' (1582), *fetenzia* 'sporcizia' (1963)
- le calabrais: *ndrangheta* 'organizzazione criminale di tipo mafioso originaria della Calabria' (1972)
- le sicilien: *intrallazzo* 'affaire, traffico illecito; intrigo, compromesso per procacciarsi illecitamente voti o favori' (1945), *scarrozzo* 'ingresso' (1977).

Tullio De Mauro constate que, ces derniers temps, la quantité des régionalismes a augmenté dans tous les domaines de la communication. Il explique cela par le fait que l'attitude des italiens vis-à-vis aux régionalismes est aujourd'hui beaucoup plus libérale et moins puriste qu'autrefois: «un secolo che ha visto le varietà regionali passare dal ghetto delle condanne scolastiche e puristiche a realtà normali» (De Mauro

2005, 141). Une bonne idée de la dynamique qui s'observe dans l'usage des mots régionaux est fourni d'ailleurs par les dictionnaires néologiques (Avolio 1994, 589sq.).

La rédaction d'un dictionnaire historique et étymologique des régionalismes en italien serait bien souhaitable. Il est évident que la classification géolinguistique des éléments régionaux pose des problèmes considérables. En principe, les réserves avancées par Avolio (1994, 566) sont bien compréhensibles :

«Raramente saranno ricordati termini o locuzioni penetrati nel secolo precedente, o ancora piú antichi. Le ragioni di questa scelta [...] stanno nelle note difficoltà insite nell'individuazione dell'area di origine delle piú antiche parole toscane, per le quali i dati relativi alla loro diffusione <primitiva> sono scarsissimi, né è di aiuto, se non eccezionalmente, l'analisi fonomorfológica».

Il faut se rendre compte, cependant, qu'aujourd'hui nous disposons de nouveaux outils qui constituent une aide précieuse pour la documentation aussi bien que pour la classification (TLIO, GRADIT, LEI).

Quoi qu'il en soit, le nombre des régionalismes qui ont une diffusion suprarégionale est de toute façon relativement modeste. La vaste majorité des régionalismes lexicaux restent limités à la communication locale et orale. Au fur et à mesure des différents substrats dialectaux, les éléments régionaux qui s'entremêlent avec l'italien présentent une gamme de variation très large. Déjà en 1956 Robert Rüegg, dans son étude *Wortgeographie der italienischen Umgangssprache*, a fourni une vue d'ensemble du phénomène en mettant en relief les caractéristiques spécifiques des différents «italiani regionali». En ce qui concerne les concepts de la vie quotidienne, il n'y a guère de mots qui soient répandus dans toute la Péninsule. Des cas comme *bar* ou *ciao* sont des exceptions. Normalement on observe tout un éventail de 'géosynonymes' («geosinonimi») différents : à côté du terme suprarégional *presina* on utilise *chiappino*, *patta* et *pattina* au nord, à côté des suprarégionaux *schiaffo* et *ceffone* il y a *guanciata* en toscan, *sberla* au nord et *lattata* en romanesco. Au niveau de la phraséologie, l'italien *marinare la scuola* correspond à *saltare la scuola* et *bigiare* au nord, à *bruciare la scuola* au nord-ouest, à *far forza* en Italie centrale, à *fare sega* en romanesco, à *far filone* et *zumpare* dans le sud, à *fare Sicilia* en Sicile et à *fare vela* en Sardaigne (Schweickard 2008, 2861 ; Regis 2010).

À propos des régionalismes en usage dans les différentes zones de l'Italie, d'importants travaux ont été publiés, en particulier à partir des années 70 du 20<sup>e</sup> siècle, comme par ex. Coco (1974) pour la région de Bologne, Tropea (1976) pour la Sicile, Loi Corvetto (1983) pour la Sardaigne, Canepari (1984) pour la Vénétie, Coveri (1987) pour la Ligurie, Pandolfi (2006) pour la Suisse italienne, etc. D'autres informations précieuses se trouvent dans les études sur l'«italiano popolare», comme par ex. Spitzer (1921) ou Rovere (1992) (cf. aussi les indications dans Cortelazzo 1976, 170sq.). En 1984, la Società di Linguistica Italiana (SLI) a consacré sa conférence annuelle au sujet de *L'italiano regionale* (Cortelazzo/Mioni 1990). Un projet en cours très promettant est *L'Atlante della Lingua Italiana QUOTidiana* (Aliquot) de Fabio Tosques et Michele Castellarin qui, sur la base de cartes géographiques, donnent un



bon panorama des mots qui s'emploient dans les diverses zones de l'Italie pour désigner des concepts divers<sup>1</sup>.

Malgré tous ces efforts, l'état de la recherche sur les « regionalismi » est encore bien loin du niveau qui a été atteint dans le domaine de la dialectologie traditionnelle. Ce bilan est peu surprenant, étant donné que les études portant sur les italiens régionaux n'ont pris leur essor que ces dernières décennies. Une autre raison pour que les progrès soient relativement modestes est constituée par la complexité méthodologique de la matière. L'élaboration de bases de données empiriques appropriées requiert des efforts considérables et les analyses sont fort complexes, étant donné qu'elles doivent tenir compte d'une vaste gamme de critères différents, comme le niveau d'éducation, le type de communication (formelle vs. confidentielle), les divers domaines thématiques (gastronomie, météo, agriculture, etc.), les facteurs démographiques (par ex. centres urbains vs. zones rurales), le statut des éléments lexicaux (stables vs. occasionnels), les formes d'adaptation, etc. (cf. Cortelazzo 1976; Avolio 1994, 571*sqq.*; Telmon 1994, 608*sqq.*; Bernhard/Gerstenberg 2008, 2547*sqq.*; Telmon 2013). Il reste quand même à espérer que d'autres études sur les parlers des diverses régions de l'Italie verront le jour dans un futur pas trop lointain.

Universität des Saarlandes / Saarbrücken

Wolfgang SCHWEICKARD

## Références bibliographiques

- Avolio, Francesco, 1994, « I dialettalismi dell'italiano », in: Serianni, Luca / Trifone, Pietro (edd.), *Storia della lingua italiana*, vol. 3, Torino, Einaudi, 561-595.
- Bernhard, Gerald / Gerstenberg, Annette, 2008, « Storia delle varietà regionali ed urbane nella Romania: Italomania », in: RSG, vol. 3, 2541-2551.
- Canepari, Luciano, 1984 (1986), *Lingua italiana nel Veneto*, Padova, CLESP.
- Coco, Francesco, 1974, *Regionalismi lessicali in area bolognese*, Pisa, Pacini.
- Cortelazzo, Manlio, 1976, *Avviamento critico allo studio della dialettologia italiana*, vol. 3: *Lineamenti di italiano popolare*, Pisa, Pacini.
- Cortelazzo, Michele A. / Mioni, Alberto M. (edd.), 1990, *L'italiano regionale. Atti del 18. Congresso internazionale di studi [della Società di linguistica italiana] (Padova-Vicenza, 14-16 settembre 1984)*, Roma, Bulzoni.
- Còveri, Lorenzo, 1987, *Per un'indagine sui ligurismi nell'italiano. Fonti e metodologia di ricerca*, Firenze, Olschki.
- D'Achille, Paolo, 2010, « Dialettismi », in: Simone, Raffaele (ed.), *Enciclopedia dell'italiano*, vol. 1, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana Treccani<sup>2</sup>.
- De Mauro, Tullio, 2005, *La fabbrica delle parole. Il lessico e problemi di lessicologia*, Bologna.

<sup>1</sup> <[http://www.atlante-aliquot.de/quarto\\_turno.php](http://www.atlante-aliquot.de/quarto_turno.php)>

<sup>2</sup> <[441](http://www.treccani.it/enciclopedia/dialettismi_(Enciclopedia_dell'Italiano)/></a></p>
</div>
<div data-bbox=)

- Felici, Andrea, 2012, «Nuove questioni linguistiche di Pier Paolo Pasolini: tempo della tecnica e tecnocrazia del linguaggio», in: *Idee di tempo. Atti del Convegno del Dipartimento di Scienze dei Linguaggi e delle Culture (Università per Stranieri di Siena, 20-21 aprile 2010)*, Perugia, Guerra Edizioni, 157-169.
- Foresti, Fabio, 2011, «Regionalismi», in: Simone, Raffaele (ed.), *Enciclopedia dell'italiano*, vol. 2, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana Treccani<sup>3</sup>.
- Glessgen, Martin-D. / Thibault, André, 2005, «La < régionalité linguistique > dans la Romania et en français», in: iid. (edd.), *La lexicographie différentielle du français et le « Dictionnaire des régionalismes de France »*. Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003), Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, III-XVII.
- GRADIT = De Mauro, Tullio, *Grande dizionario italiano dell'uso*, 8 vol., Torino, UTET, 1999-2007.
- LEI = Pfister, Max / Schweickard, Wolfgang (edd.), *LEI. Lessico Etimologico Italiano*, Wiesbaden, Reichert, 1979ss.
- Lengert, Joachim, 2015, «Les français régionaux», in: Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang (edd.), *Manuel de linguistique française*, Berlin/Boston, de Gruyter, 365-400.
- Loi Corvetto, Ines, 1983, *L'italiano regionale di Sardegna*, Bologna, Zanichelli.
- Marazzini, Claudio, 2012, «Dove è stata e dove sarà la capitale della lingua italiana?», in: Marazzini, Claudio (ed.), *Italia dei territori e Italia del futuro. Varietà e mutamento nello spazio linguistico italiano*, Firenze, Le Lettere, 177-216.
- Pandolfi, Elena Maria, 2006, *Misurare la regionalità. Uno studio quantitativo su regionalismi e forestierismi nell'italiano parlato nel Canton Ticino*, Locarno, Osservatorio Linguistico della Svizzera Italiana.
- Poggi Salani, Teresa, 2010, «Italiano regionale», in: Simone, Raffaele (ed.), *Enciclopedia dell'italiano*, vol. 1, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana Treccani<sup>4</sup>.
- Regis, Riccardo, 2010, «Geosinonimi», in: Simone, Raffaele (ed.), *Enciclopedia dell'italiano*, vol. 1, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana Treccani<sup>5</sup>.
- Rovere, Giovanni (ed.), 1992, *Giacomo Garbagna. Un'autobiografia popolare del primo Ottocento*, Caluso, Grafica MG.
- Rüegg, Robert, 1956, *Zur Wortgeographie der italienischen Umgangssprache*, Köln, Romanisches Seminar der Universität Köln.
- Sardo, Rosaria, 2008, «Registrazione in lingua volgare». *Scritture pratiche e burocratiche in Sicilia tra '600 e '700*, Palermo, Centro di studi filologici e linguistici siciliani.
- Schmidlin, Regula, 2011, *Die Vielfalt des Deutschen: Standard und Variation. Gebrauch, Einschätzung und Kodifizierung einer plurizentrischen Sprache*, Berlin/Boston, de Gruyter.
- Schweickard, Wolfgang, 1992, «La langue italienne», in: Rey, Alain (ed.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1057-1058.
- Schweickard, Wolfgang, 2008, «Storia interna dell'italiano: lessico, formazione delle parole, fraseologia», in: RSG, vol. 3, 2847-2872.
- Schweickard, Wolfgang, 2012, «Vocabolario degli Accademici della Crusca», in: Haß, Ulrike (ed.), *Große Lexika und Wörterbücher Europas. Europäische Enzyklopädien und Wörterbücher in historischen Porträts*, Berlin / New York, de Gruyter, 53-64.

<sup>3</sup> <[<sup>4</sup> <\[<sup>5</sup> <\\[442\\]\\(http://www.treccani.it/enciclopedia/geosinonimi\\_\\(Enciclopedia\\_dell'Italiano\\)/></a></p>
</div>
<div data-bbox=\\)\]\(http://www.treccani.it/enciclopedia/italiano-regionale\_\(Enciclopedia\_dell'Italiano\)/></a></p>
</div>
<div data-bbox=\)](http://www.treccani.it/enciclopedia/regionalismi_(Enciclopedia_dell'Italiano)/></a></p>
</div>
<div data-bbox=)

- Serianni, Luca, 1996, «La letteratura dialettale romanesca», in: *Lingua e dialetto nella tradizione letteraria italiana. Atti del Convegno di Salerno (5-6 novembre 1993)*, Roma, Salerno Editrice, 233-253.
- Sestito, Francesco, sous presse, «Osservazioni sui dialettismi romaneschi registrati dai dizionari dell'uso», in: *Parallelismi linguistici, letterari e culturali. Convegno internazionale in occasione dei 55 anni di Studi italiani presso l'Università «Ss. Cirillo e Metodio» di Skopje (Ohrid, 13-14 settembre 2014)*.
- Spitzer, Leo, 1921, *Italienische Kriegsgefangenenbriefe. Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz*, Bonn, Hanstein.
- Telmon, Tullio, 1990, *Guida allo studio degli italiani regionali*, Alessandria, Dell'Orso.
- Telmon, Tullio, 1994, «Gli italiani regionali contemporanei», in: Serianni, Luca / Trifone, Pietro (edd.), *Storia della lingua italiana*, vol. 3, Torino, Einaudi, 597-626.
- Telmon, Tullio, 2014, «Le città d'Italia, poli (problematici) per la formazione di «italiani regionali»», in: Banfi, Emanuele / Maraschio, Nicoletta (edd.), *Città d'Italia. Dinamiche linguistiche postunitarie. Atti del convegno per i 50 anni della Storia linguistica dell'Italia unita di Tullio De Mauro, Firenze, 18-19 aprile 2013*, Firenze, Accademia della Crusca, 81-109.
- TLIO = Beltrami, Pietro G. / Leonardi, Lino (edd.), *Tesoro della lingua italiana delle origini*, Firenze, 1998ss.<sup>6</sup>.
- Tosques, Fabio / Castellarin, Michele, 2015, *ALIQUOT. Atlante della Lingua Italiana QUOTidiana*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 131, 1255-1266.
- Tropea, Giovanni, 1976, *Italiano di Sicilia*, Palermo, Aracne.

---

<sup>6</sup> <<http://tlio.ovi.cnr.it/TLIO>>



## 6. Épilogue et bibliographie des travaux de Gilles Roques



## Épilogue

Je n'avais pas conscience, dans les années 1972, quand j'ai commencé à travailler sur les régionalismes du français médiéval, de m'aventurer sur un terrain dangereux. Je prenais la suite de ce que j'avais vu faire à Felix Lecoy<sup>1</sup> – dont, en 1966-1967, j'avais suivi le cours, consacré cette année-là au fabliau d'*Auberée*, à l'École Pratique des Hautes Etudes –, à Albert Henry, qui avait présenté au Centre de Philologie Romane de Strasbourg en 1975, une conférence qui reprenait l'essentiel d'un article capital<sup>2</sup> et à Kurt Baldinger<sup>3</sup>, qui avait lancé le prometteur *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*. Tous trois étaient des amis, à des titres divers, de mon maître Georges Straka, ravi de me voir s'engager dans cette voie et sans le soutien et l'amitié duquel rien n'aurait été possible. Ma nomination au *Trésor de la Langue Française* de Nancy, en 1973, en faisant défiler la longue litanie alphabétique d'une nomenclature, me fit bien comprendre la nécessité de disposer, en matière de lexicographie historique, d'une documentation textuelle très vaste. C'était déjà aller à contre-courant du développement contemporain de la science, qui était dominé par la linguistique de corpus. À Nancy, en fait d'éditions de textes médiévaux, la bibliothèque était squelettique; il suffit de consulter les notices historiques des trois premiers tomes du *Trésor de la Langue Française* pour s'en rendre compte. Pour survivre et tenter de faire une œuvre seulement utile, il était impératif d'enrichir la documentation; par chance, Paul Meyer avait légué l'essentiel de sa bibliothèque personnelle à l'Université de Nancy, où elle dormait dans le fonds à son nom, depuis 1917. Voilà bien de quoi ouvrir des horizons, d'autant qu'en matière d'éditions de textes, la base de nos études avait été posée dans la période 1870 à 1914<sup>4</sup>. Peu après, Kurt Baldinger, surchargé de tâches, n'avait pas craint de me confier, à partir de 1975, le soin de faire pour la *Zeitschrift für romanische Philologie*, les comptes rendus des éditions des éditions des textes médiévaux qu'il recevait; lla seule contrainte était de réexpédier les volumes à Heidelberg, où Kurt Baldinger les a intégrés, pourvus de mes remarques, dans sa bibliothèque

<sup>1</sup> «Note sur le vocabulaire dialectal ou régional dans les œuvres au Moyen Âge», *RLiR* 32 (1968), 48-69. Un travail pionnier auquel j'ai tenu à faire écho dans un article dédié à mon très cher ami, Frankwalt Möhren (Roques 2012a).

<sup>2</sup> «Lexicologie géographique et ancienne langue d'oïl», *RPh* 32 (1972), 229-255, repris dans MéliHenry<sup>2</sup> (*Automne*), 17-58.

<sup>3</sup> «Afr. *gessonneus* ou l'importance des dialectes modernes pour la connaissance de l'ancien français», *RLiR* 39 (1975), 1-16.

<sup>4</sup> «Les principaux éditeurs de textes médiévaux français en Allemagne (jusqu'en 1930): une tradition et des méthodes», Roques 2014b, 179-205; «L'édition des textes français entre les deux guerres», Roques 1995f, 993-1000; «Les éditions de textes (1945-2000)», Roques 2000a, 867-882.

personnelle, malheureusement dispersée après sa disparition. Le choix, fort hasardeux, que fit alors le directeur de la prestigieuse revue allemande, révèle à la fois le peu d'empressement qu'on avait à cette époque pour écrire des comptes rendus, qui étaient devenus, en particulier en France, un genre mineur – occasion surtout de distribuer des compliments –, et le peu de cas que l'on faisait alors des éditions de textes médiévaux pour en confier le compte rendu à un néophyte. Mon objectif surréaliste était de lire la totalité des ouvrages écrits en français au Moyen Âge. Voilà qui explique cette abondance de comptes rendus d'éditions de textes. Une fois établie, l'habitude s'est ensuite poursuivie dans la *Revue de Linguistique Romane*.

Ces lectures et mon travail journalier à relire toutes les notices historiques du *Trésor de la Langue Française*, dont j'ai assumé, seul, la responsabilité, à partir du tome 4, ont nourri ma réflexion sur le caractère régional du vocabulaire. Tout en préparant ma thèse, j'ai publié quelques articles sur le sujet. Les moments clés dans ma démarche furent quelques colloques. Ainsi Paul Imbs, fondateur et directeur du *Trésor de la Langue Française*, qui avait hérité de son maître, Ernest Hoepffner, le soin de poursuivre son entreprise d'éditer les œuvres de Guillaume de Machaut et avait en chantier une édition du *Voir Dit*<sup>5</sup>, me demanda de participer à un colloque qu'il organisait à Reims, en 1978, à l'occasion du sixième centenaire de la mort du poète. À ma connaissance, nul n'avait signalé jusqu'alors le moindre mot régional dans les œuvres d'un des poètes majeurs du 14<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, chanoine de Reims et natif probablement de Machault (petite ville des Ardennes à 30 kilomètres au Nord-Est de Reims). J'eus alors l'occasion de découvrir ses œuvres et leur vocabulaire<sup>7</sup>. J'y trouvais d'une part des 'picardismes', bien connus dans la littérature du 13<sup>e</sup> s. tels *entait* "entier" ou *estaiif* "qui reste comme figé" etc., et aussi d'autres mots, plus typiques du parler natal de Machaut, comme *avouser* "vouvoyer", *has* "enjambée" et *hater* "franchir d'une enjambée". Une telle enquête devrait être reprise et elle réserve encore bien des surprises. Quant à vouloir que tout ce qui sort du stilet de Machaut puisse être interprété comme vivant en champenois, il y a un pas que je n'ai jamais franchi et contre lequel je dois mettre en garde les lexicographes trop pressés. Machaut avait beaucoup lu: il connaissait la littérature, majoritairement picarde, de son temps et il était un lecteur de l'*Ovide Moralisé*, auquel il doit quelques mots<sup>8</sup>, dont deux, *bestiage* et *florissable*<sup>9</sup>

<sup>5</sup> Paul Imbs, *Guillaume de Machaut. Le livre du Voir Dit*, Paris, Klincksieck (Poche, Lettr. goth. 4557), 1999.

<sup>6</sup> Voici ce qu'en dit Charles Bruneau, *RLiR* 5 (1929), 99: «Guillaume de Machaut, né à Machault (Ardennes, Vouziers), vers 1300, s'est établi à Reims vers 1340; il mourut en 1377. Il semble avoir écrit dans une langue très voisine du français littéraire; sa langue n'a pas encore été étudiée à fond.» La dernière phrase est encore valable.

<sup>7</sup> «Tradition et innovation dans le vocabulaire de Guillaume de Machaut», Roques 1982d, 157-173.

<sup>8</sup> Antoine Thomas cite *aperteté*, *bestiage*, *chevrelet*, *florissable*, dans «Guillaume de Machaut et l'Ovide moralisé», *Romania* 41, 1912, p. 383 n. 1. Le fait a cependant échappé au DMF.

<sup>9</sup> Sur ce dernier voir *Vies Médiévales de Marie-Madeleine*, éd. Olivier Collet, Sylviane Messerli, 699.



ont même une couleur régionale, qui n'est pas champenoise. Il savait se documenter : dans la *Prise d'Alexandrie*, l'emploi constant du mot *terrasse* au sens de "plate-forme de fortification" (4 exemples dans le DMF), sens qui s'est particulièrement développé en Outre-Mer, ne doit pas être considéré comme champenois<sup>10</sup>, mais bien comme un mot qui possède une certaine couleur locale, bien appropriée au récit<sup>11</sup>, et la liste des types de navires qu'il y énumère au large de Rhodes montre aussi l'étendue de son information.

Autre aspect de mes premières recherches, les régionalismes dans les dictionnaires du français moderne. Là encore le point de départ en fut des colloques, notamment ceux organisés par Manfred Höfler, qui a renouvelé profondément l'étude de la lexicographie française. En 1979, dans le décor somptueux de la *Herzog August Bibliothek* de Wolfenbüttel, il organisa un superbe colloque consacré à la lexicographie française du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, qui me donna l'occasion de chercher les régionalismes chez le nîmois Nicot, qui héritait des régionalismes de la série des Estienne, auxquels il ajouta ses propres occitanismes<sup>12</sup>. C'est que Nicot avait été l'objet de la belle thèse de Terence R. Wooldridge, qui n'y avait cependant pas envisagé la présence de régionalismes. L'étude me permit de montrer comment l'étiquette régionale, bien vivante dans les dictionnaires du 16<sup>e</sup> siècle pour décrire une partie du vocabulaire, s'estompa à la période classique, pour disparaître pratiquement totalement de Littré, mais un peu moins chez son contemporain Pierre Larousse<sup>13</sup>. Ainsi, mes travaux sur les régionalismes ont toujours été liés pour moi à l'histoire du lexique français, des origines au français contemporain, en passant naturellement par les patois. Sur ce plan, je me reconnais bien volontiers comme un disciple de Kurt Baldinger, avec lequel je me suis constamment senti en harmonie scientifique, et c'est par lui que je me sens relié au FEW, qui est resté constamment présent dans mes réflexions sur le lexique. Et c'est tout naturellement que j'ai apporté ma pierre sous la forme d'articles dans le FEW, dirigé de main de maître par Jean-Pierre Chambon puis Jean-Paul Chauveau.

Lexicographe par métier, je suis resté cependant un philologue. Le dictionnaire n'est au fond qu'un instrument au service du philologue. Mais c'est un instrument qui doit être non vénéré mais critiqué. La métalexigraphie est donc indispensable pour un bon usage de l'outil lexicographique, en gardant présent à l'esprit qu'il n'y a pas de bonne métalexigraphie sans philologie, le dictionnaire étant lui aussi un texte, qui peut être analysé et disséqué en tant que tel. Ainsi mise au centre de tout, la philologie doit être rigoureuse. Elle doit l'être tout particulièrement à propos des régionalismes, une étude où il faut être prudent pour ne pas sombrer dans l'anecdote facile, mais où l'on doit être aussi conscient de sa témérité, car le régionalisme

<sup>10</sup> Pas plus que ne serait lorrain l'emploi de *tierasse* (Loher.) cité ds GdfC 10, 756a = *terrasse* AnsMetzNG 5328; dans ce cas ce ne sont que des graphies de *Thiérache*.

<sup>11</sup> V. *RLiR* 65, 288sq.

<sup>12</sup> Roques 1982c, « Les régionalismes dans Nicot 1606 », 81-101 ; Roques 1989a, « Les régionalismes dans les premiers dictionnaires français d'Estienne (1539) à Nicot (1606) », 100-115.

<sup>13</sup> Roques 1988b, « Des régionalismes dans les dictionnaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », 235-250.

n'a pas bonne presse – les choses peuvent changer – aussi bien dans le monde scientifique<sup>14</sup> que dans la conception idéologique régnant à propos de l'étude de l'histoire de la langue française, ce qui est intimement lié la question de l'identité de la France.

Aussi certains minimisent de diverses façons la part des régionalismes. On vous dira peut-être qu'Albert Henry<sup>15</sup> n'a identifié dans les 1533 vers du *Jeu de saint Nicolas*, texte 'très-picard'<sup>16</sup> (je dirai même arrageois), que cinq mots picards, qu'on pourrait même réduire à quatre: *escat* "trésor (trouvé)"<sup>17</sup>, *espire* "bruit, souffle"<sup>18</sup>, *mencaut* "mesure pour les grains et la terre"<sup>19</sup> et *pec* "compassion"<sup>20</sup>, car le statut du cinquième, *wanquetinois*, est, à mes yeux, sujet à caution<sup>21</sup>. Déjà quatre ou cinq mots ce n'est pas rien. Mais Henry en a relevé beaucoup plus; outre ces cinq mots qualifiés par lui de « proprement picards », il ajoute :

- des « mots peut-être picards », mais trop rarement attestés: *mal atisier* "malmener", *casee* "bile?" et *crier notorne* "sonner la retraite";
- des « mots picardo-wallons »: *manoque* "chapelle", *achinte* "basse-nef", *ware* "trousseau", *willecome* " (exclamation de) bienvenue!" et *esquiter* "foirer";
- des « mots marqués d'un trait phonique picard caractéristique »: *gavelles* (*estre seur ses* -) "faire le fraudeur"<sup>22</sup>, *herens* "harengs" et *rengue* "rang, file";

<sup>14</sup> Le fait n'est pas nouveau et on lira le compte rendu qu'Antoine Thomas fit, dans les *Annales du Midi* 21 (1894), 94-97, de la thèse de Maxime Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française, de la fin du quinzième siècle à la seconde moitié du dix-septième*, Grenoble, Allier, 1891. Il y déclare [95]: « Je ne puis passer sous silence les objections nombreuses que la thèse de M. Lanusse a soulevées en Sorbonne, d'autant plus que des revues universitaires ont relevé surtout ces objections en les grossissant, comme il arrive toujours. On lui a reproché d'abonder sans mesure dans son sens et de voir du gascon partout. J'avoue que ce n'est pas du tout mon impression. » On mettra ces mots en face de ce que Paul Meyer (*Romania* 22, 299-300) et Achille Delboulle (*Revue Critique* 37, 1894<sup>1</sup>, 32-33) ont dit du même ouvrage.

<sup>15</sup> BodelNich<sup>3</sup> p. 56.

<sup>16</sup> À vrai dire cette notation ne répond pas à une définition scientifique. Elle est éminemment subjective et dépend de la compétence en matière de régionalismes (graphiques, lexicaux) de celui qui l'énonce.

<sup>17</sup> Mot attesté de ca 1200 à 1267 et situé en Artois, Ponthieu et Cambrésis par HenryEtLex 117.

<sup>18</sup> Mot attesté de ca 1200 à la fin du 13<sup>e</sup> s. et situé en Artois, Cambrésis et Hainaut par Henry RPh 26, 248.

<sup>19</sup> Mot attesté de ca 1200 au 16<sup>e</sup> s. et situé dans tout le domaine picard, en Artois, Cambrésis, Flandres, et Hainaut par Henry RPh 26, 249. Voir *infra* notre inventaire.

<sup>20</sup> Mot attesté de ca 1200 à la fin du 13<sup>e</sup> s. et situé dans tout le domaine picard, en Artois, Cambrésis, Flandres, et Hainaut par Henry RPh 26, 250. Voir inventaire.

<sup>21</sup> Dans la loc. adv. *en wanquetinois* "à la façon d'un habitant de Wanquetin (petit village situé à 11 kms d'Arras)". Tournure qu'à bon droit Charles-Théodore Gossen (« Les « mots du terroir » chez quelques poètes arrageois du Moyen Âge », in: *Mélanges d'études romanes du Moyen Age et de la Renaissance offerts à M. Jean Rychner*, Travaux de Linguistique et de Littérature 16/1, 185) ne veut pas retenir comme un picardisme lexical.

<sup>22</sup> Au fond l'expression mériterait d'être classée avec *crier notorne* dans les « mots (et expressions) peut-être picards », mais trop rarement attestés.

- des « mots du nord d’œil attestés en dehors des aires picarde et wallonne », et qui n’en sont pas moins régionaux : *apongnier* “prendre à pleines mains”, *assaiier* “essayer” et *chartier* “prisonnier” ;
- et même des « cas discutables » : *awillier* / *euwillier*, *dap*, *grimuche*, *hussier soi*, *musse* et *papetourt*.

Ainsi de quatre mots régionaux nous passons, même en étant très stricts pour la désignation de ‘régional’, à plus de douze. Et je proposerais même d’ajouter à la liste un treizième : *soustoitier* “héberger” (pic., art., flandr., hain. , wall., lorr., champ.), attesté à Arras et à Tournai, en particulier, au sens de “recéler”, sens que nous avons dans le *Jeu de saint Nicolas*.

L’autre écueil en matière de régionalisme est l’excès de précision. On se souvient du grand débat, des dernières années du 19<sup>e</sup> siècle, autour des limites géographiques des parlers régionaux, débat auquel Gaston Paris mit fin à l’aide de la célèbre métaphore de la tapisserie<sup>23</sup>. En matière de vocabulaire en particulier, il ne faut pas raisonner seulement dans le cadre d’une province, parfois même d’une petite partie d’une province, mais examiner aussi des ensembles aux contours assez fluctuants, mais néanmoins bien réels. Face à des écrivains qui ont beaucoup lu, et parfois beaucoup voyagé, il faut admettre comme nous l’avons dit plus haut à propos de Guillaume de Machaut, ou comme nous l’avons vu au fil des ans, à propos de Chrétien de Troyes ou d’Andrieu de la Vigne, de Guernes de Pont- Sainte-Maxence ou d’Angier par exemple, que les auteurs utilisent un vocabulaire qui peut n’être pas régionalement homogène, mais qui reste analysable pour le philologue dans ses composantes régionales. D’autre part, les auteurs médiévaux se sont souvent adressés à des publics, ou à des mécènes et protecteurs, situés hors de leurs régions d’origine et les manuscrits de leurs œuvres ont souvent été (re)copiés loin d’eux, dans l’espace et dans le temps. Là encore c’est la tâche du philologue que de faire la part de ce qui revient à chacun. On ne s’étonnera donc pas que l’on puisse trouver des faits de l’ouest (Orléanais)<sup>24</sup> ou du picard chez Guillaume Guiart. Le vocabulaire de Benoit de Sainte-Maure, peut appartenir au tourangeau ou au Sud-Ouest d’œil, mais pas au poitevin. On doit avouer aussi que le vocabulaire de bien des œuvres nous reste encore, pour l’instant, difficilement localisable, c’est par exemple le cas de Geoffroi de Paris. Et pour un texte aussi connu que la *Mort Artu*<sup>25</sup>, quelle différence entre la localisation des manuscrits dont la langue des copies, à en croire le *Complément bibliographique* du DEAF, est située, avec une belle assurance à Amiens, dans l’Est, à Tournai, à Paris etc. ... – et l’œuvre elle-même, sur la langue de laquelle on est d’une discrétion absolue ! De la même façon qu’il faut se méfier d’un étiquetage régional lexical calqué sur les répartitions en

<sup>23</sup> Gaston Paris, « Les Parlers de France », Discours prononcé à la réunion des Sociétés Savantes, le samedi 28 mai, Paris, 1888 : « D’un bout à l’autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. »

<sup>24</sup> Ainsi on pourra voir ici le cas de *defriper* dans la contribution de Sabine Tittel.

<sup>25</sup> Qui n’est cependant pas une « chanson de geste de la matière de Bretagne ».

usage à propos des *scriptae*, on doit éviter aussi l'écueil des biographies mal digérées. Ainsi le DEAF, parfaitement attentif au caractère régional du vocabulaire de l'ancien français, sait mieux que tout autre que le vocabulaire de Wace reflète pleinement ses origines et sa vie en Normandie, – lui qui se présente ainsi: *Jo sui Normanz s' ai a non Guace* (WaceNicR 35) – ainsi que de probables séjours en Angleterre. Mais Wace ne parle nulle part d'un séjour à Paris. Il dit seulement, résumant sa vie et sa carrière:

En l'isle de Gersui fui nez,  
 A Chaem fui petiz portez,  
 Illoques fui a letres mis,  
 Pois fui longues en France apris;  
 Quant jo de France repairai  
 A Chaem longues conversai,  
 De romanz faire m'entremis,  
 Mult en escriis e mult en fis. (RouH 3, 5305-5312)

Comme pour Marie de France ou Guernes de Pont-Sainte-Maxence, l'emploi du mot *France* a fait fantasmer bien des critiques, prompts à traduire *France* par “Île-de-France”. Ainsi, à partir du seul vers (*Pois fui longues en France apris*), on en est venu, par glissements successifs, à: «Il passa ensuite dans l'Île-de-France, pour continuer ses études dans quelque centre scolaire dont il ne révèle pas le nom» (A. Holden, *Le roman de Rou de Wace*, 3, 15), puis à: «Il poursuivit ses études, soit à Chartres, soit à Paris» (DLF<sup>2</sup> 1498a), et on a abouti dans la toute dernière version de l'excellente bibliographie du DEAF<sup>26</sup>: «Wace (auteur normand ayant vécu à Paris)».

Il me faut reconnaître que j'ai moi-même cédé à ce penchant coupable au début de mes travaux. La victime fut Arnoul Gréban, auteur majeur du 15<sup>e</sup> siècle, dont je ne pouvais pas manquer de croiser le vocabulaire, d'autant que le moyen français était alors fort peu étudié. À l'époque de mes premiers pas dans ma thèse, vers 1975, ses biographes le faisaient mourir au Mans et tout naturellement je le classais parmi les écrivains de l'Ouest. Je voyais bien des difficultés pour certains régionalismes picards étranges, mais je m'en tirais en parlant de «picardismes littéraires»<sup>27</sup>. J'ai depuis rectifié mon jugement à l'aide des éléments biographiques découverts par Darwin Smith, qui le montrent originaire de Cambrai, ce qui du coup convient tout à fait avec la couleur régionale de son vocabulaire, toujours picarde, en dépit de ses longs séjours à Paris<sup>28</sup>.

<sup>26</sup> DEAFBibleI, consultée le 10 mars 2016, s.v. WaceConcA.

<sup>27</sup> Pour l'ancien picard *admonstrer* dans RoquesRég 32; pour l'ancien picard *bruhier* “buse” (dans Gréban, *Passion*, éd. G. Paris, 21578; *bruchier* de l'éd. P. Jodogne, 21536 est clairement fautif) dans RoquesRég 67; ancien picard *fam(e)is* “affamé” dans RoquesRég 192; ancien picard *arrabi*, composé de ancien picard *rabi* “enragé” (revoir le classement étymologique du FEW, passé dans le DMF) dans RoquesRég 355. J'ai dressé une liste des picardismes de cette *Passion*.

<sup>28</sup> Sur la biographie d'Arnoul Gréban, consulter maintenant Darwin Smith, «Arnoul Gréban», *Die Muzik in Geschichte und Gegenwart*, 2002, t. 7, col. 1541-1545. Il convient donc de rectifier la localisation proposée dans la bibliographie du DMF: «deux noyaux, Est et surtout

Face à ces fantasmes biographiques, le vocabulaire est bien le seul moyen de trouver une solution et cette méthode a déjà fait ses preuves à de multiples reprises. Aussi, après une promenade ininterrompue à travers plusieurs milliers de textes médiévaux, je sais qu'il reste encore beaucoup à découvrir dans un continent largement inexploré. Les contributions à ce volume le soulignent avec force. À la lecture de chacune d'elles, j'ai appris beaucoup sur un sujet que je croyais bien connaître. Je suis sûr qu'elles inciteront aussi de jeunes chercheurs à ne pas négliger une voie qui pourra apporter de nouveaux éclairages sur l'histoire du français et sur sa littérature.

De ma trop longue expérience dans ce domaine voici ce que je puis enseigner à mes successeurs. Le point le plus difficile réside dans l'identification des régionalismes. Bien peu répondent à des cas de figures simples, tel *achet* m. "ver de terre qui sert d'amorce", qu'on lit chez Andrieu de la Vigne<sup>29</sup>, natif de La Rochelle, et qui se retrouve dans les patois de la région<sup>30</sup>. Ces cas se trouvent surtout dans les domaines géographiques du sud-ouest ou du sud-est d'oïl. Plus fréquents sont les mots pour lesquels toutes les attestations médiévales se regroupent dans une aire compacte ; là encore l'analyse est simple et plus encore si la fréquence des attestations est haute. Pour les autres cas, moins nets, parce que la fréquence de leurs attestations est basse, il faut jongler avec l'histoire et la géographie des mots de toute leur famille. Et il peut y avoir des exceptions apparentes. Des œuvres régionales à grand succès (Chrétien de Troyes, le Roman de Renart, le Roman de la Rose etc.) peuvent avoir transmis des mots emblématiques ou typiques ; des écrivains peuvent avoir utilisé des mots destinés à faire couleur locale (nous l'avons vu pour Philippe de Mousket, de Tournai, utilisant les mots *faude* "parc à bétail" (normand ou anglo-normand) ou *mare* "étendue d'eau" ; pour Guillaume de Machaut, employant des mots typiques pour décrire l'expédition à Alexandrie etc.). Dans la conclusion excellente, et qu'il faut relire sans cesse, qu'A. Henry donnait à son article cité plus haut, il terminait par ce conseil fort peu suivi et auquel j'ai essayé de me conformer dans la plupart des comptes rendus que j'ai rédigés<sup>31</sup> : « Tous les éditeurs d'anciens textes ne devraient-ils pas, quand la

(nord-)Picardie, Ouest et surtout nord-ouest (Normandie-Maine) [Y. Greub, *Les mots régionaux dans les farces françaises*, p. 375, sur la base d'une étude seulement partielle] ; arguments lexicaux ».

<sup>29</sup> « *Achet* est une forme régionale localisée ds le S.-O. d'oïl et en Poitou (cf. FEW 3, 244b) avec suffixe -ITTU » dans ZrP 97 (1981), 445. Le fait que le mot se trouve dans le texte d'une pièce de théâtre composée pour être jouée à Seurre, en Bourgogne, indique qu'Andrieu n'avait pas probablement conscience d'utiliser, pour les besoins de la rime, un mot inconnu par son auditoire, d'autant que le contexte le rendait assez transparent. On remarquera aussi le parallélisme de sa formule saintongeaise : « Ainsi que le poisson a l'ain Est pris a l'apast d'un achet » (La Vigne, S.M., 1496, 297), avec son équivalent bourguignon : « A tant fait qu'il sont prins a l'ouche. » (Pass. Semur D.M., ca 1420 [1488], 21), où les deux substantifs (*achet* et *ouche*) dérivent du latin *esca*.

<sup>30</sup> Cf. DMF : « Mot région. de l'Ouest de la France : FEW mentionne une forme *achet* à La Rochelle, la ville natale d'Andrieu de La Vigne » ; Littré (LiS s.v. *achée*) notait déjà : « le saintongeois dit *achet* ».

<sup>31</sup> « Lexicologie géographique et ancienne langue d'oïl », RPh 32 (1972), 68-69, repris dans Mél-Henry<sup>2</sup> (*Automne*), 58.

matière lexicale s’y prête, essayer de caractériser, au moins quant à l’extension géographique et à la chronologie, les mots et expressions qui ne paraissent pas courants ? » et il ajoutait aussitôt : « Ce n’est que PAR APPROXIMATIONS SUCCESSIVES et après d’innombrables apports et retouches qu’on pourra peut-être, en améliorant ainsi le bilan provisoire consigné dans le précieux FEW, constituer un *Trésor des vocabulaires régionaux de la langue d’oïl* ».

L’inventaire que nous avons essayé de constituer dans ce volume ne donne qu’un aperçu de tout le vocabulaire régional. La liste donnée est imparfaite et surtout très incomplète. C’est un premier écrémage, à utiliser et à critiquer, en vue d’une seconde mouture. Il reste encore beaucoup de grain à moudre, dans un domaine qui nécessite des lectures abondantes. De même que j’ai bénéficié du soutien de quelques aînés (en premier lieu, Georges Straka et Kurt Baldinger), je n’ai jamais rechigné et je ne rechignerai jamais à encourager les « aventuriers de la lexicographie régionale d’oïl ».

J’envie pourtant ceux qui souhaiteront maintenant s’engager dans ce chemin, car ils ont à leur disposition des instruments dont je n’envisageais pas l’existence future : un choix illimité d’éditions disponibles, qui permet, à l’occasion, de vérifier que les plus récentes ne dispensent pas forcément de consulter leurs devancières ; un rayon de dictionnaires, tant d’ancienne langue comme de patois, et un rayon d’études critiques et de monographies, dont nulle bibliothèque matérielle ne possède l’équivalent ; des outils lexicographiques informatisés répandant leur science à profusion<sup>32</sup>. Et enfin, mais ce qui n’a pas encore été à ce jour suffisamment exploité par les lexicographes, nous pouvons consulter désormais instantanément les microfilms de milliers de manuscrits ou de documents, souvent même numérisés, qui nous permettent d’avancer en terrain plus sûr que cela n’a jamais été possible, en vérifiant instantanément les leçons qui nous paraissent suspectes et en comparant, plus finement que dans les simples appareils critiques, les leçons de plusieurs manuscrits d’une même œuvre. Ainsi grâce à des sites comme celui de Gallica, grâce aussi aux réalisations d’entreprises publiques ou privées, nous sommes dans la situation d’avoir à portée de la main une documentation dont aucun savant n’a pu bénéficier avant nous. Il n’est donc pas douteux que cet état de fait permettra d’avancer avec plus de sûreté sur le terrain des études lexicales et en particulier des régionalismes du français, décrit naguères encore comme très périlleux, à cause d’une documentation trop étroite.

Gilles ROQUES

<sup>32</sup> Citons sans prétendre être complet : les sites du DEAF, de l’AND, du DMF (avec ses liens vers le Gdf, le FEW, le DEAF, l’AND et le TLF), de l’ATILF (FEW en ligne, Mots fantômes et Bibliographie du Gdf), le Du Cange.

## Bibliographie des travaux de Gilles Roques

### 1. Les régionalismes du français

- 1976, «Notes de lexicologie française. A propos de quelques régionalismes au Moyen Age», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 14/1, 105-117.
- 1978a, «Notes de lexicologie française. Quelques régionalismes au Moyen Age», in: *Mélanges d'études romanes du Moyen Age et de la Renaissance offerts à M. Jean Rychner (Travaux de Linguistique et de Littérature* 16/1), 449-454.
- 1979a, «Un vocabulaire régional de Nancy», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 17/1, 179-185.
- 1979b, «Grat(t)ouiller», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 17/1, 97-99.
- 1979c, «Notes de lexicographie française», *Romania* 100, 108-117.
- 1980a, «Notes d'étymologie française», in: Manfred Höfler / Henri Vernay / Lothar Wolf (ed.), *Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, vol. 2, 580-588.
- 1982a, «Les régionalismes dans *Partonopeus de Blois*», in: Quirinus I.M. Mok / Irina Spiele / Paul E. R. Verhuyck (ed.), *Mélanges de linguistique, de littérature et de philologie médiévale offerts à Jean-Robert Smeets*, Leiden, 259-269.
- 1982b, «Pour la localisation de la *Vie de Sainte Euphrosyne*», *Revue de Linguistique Romane* 46, 29-33.
- 1982c, «Les régionalismes dans *Nicot 1606*» in: Manfred Höfler (ed.), *La lexicographie française du XVIIe au XVIIIe siècle, Actes du colloque International de Lexicographie dans la Herzog August Bibliothek (Wolfenbüttel, 9-11 octobre 1979)*, Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek (Band 18), 81-101.
- 1982d, «Tradition et innovation dans le vocabulaire de Guillaume de Machaut» in: Paul Imbs (ed.), *Guillaume de Machaut poète et compositeur, Actes du colloque de Reims (19-22 avril 1978)*, Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 157-173.
- 1983a, «Pour la localisation du *Roman des Sept Sages de Rome* en prose», *Revue de Linguistique Romane* 47, 31-35.
- 1984a, «Les régionalismes dans la branche XI du *Roman Renart*», in: Gabriel Bianciotto / Michel Salvat (ed.), *Épopée animale, fable, fabliau. Actes du 4<sup>e</sup> colloque de la Société Internationale Renardienne (Évreux, 7-11 septembre 1981)*, Paris, Presses Universitaires de France (Publ. Univers. Rouen, 83), 481-488.
- 1985a, «Répartition régionale, au Moyen Age, des désignations de la *Chandeleur*», *Revue de Linguistique Romane* 49, 307-316.
- 1985b, «La notion de *cracher* en français médiéval», in: Moll Aina (ed.), *16<sup>e</sup> Congrès Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques, (Palma de Mallorca, 7-12 d'abril de 1980)*, vol. 2, Palma de Mallorca, Moll, 219-228.
- 1986a, «Les régionalismes dans la *Vie de Saint Jean l'Évangéliste*», *Revue de Linguistique Romane* 50, 119-128.

- 1988a, «Quelques mots régionaux dans le poème de la *Vie de Saint Silvestre et de l'Invention de la Sainte Croix*», in: Pieter van Reenen / Karin van Reenen-Stein, *Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits, Études de variation linguistique offertes à Anthony Dees à l'occasion de son 60<sup>ème</sup> anniversaire*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 177-185.
- 1988b, «Des régionalismes dans les dictionnaires des XIXe et XXe siècles», in: Barbara von Gemmingen / Manfred Höfler (ed.), *La lexicographie française du XVIIIe au XXe siècle, Actes du colloque international de lexicographie tenu à l'Institut de langues et littératures romanes, Université de Düsseldorf (23-26 septembre 1986)*: Paris, Klincksieck (Actes et colloques, 27), 235-250.
- 1989a, «Les régionalismes dans les premiers dictionnaires français d'Estienne (1539) à Nicot (1606)», in: Pierre Swiggers / Willy Van Hoecke (ed.), *La langue française au XVIe siècle: usage, enseignement et approches descriptives*, Leuven University Press, Peeters (La pensée linguistique, 2), Louvain-Paris, 100-115.
- 1989b, «Les régionalismes dans le *Roman de la Poire*», in: *Actes du colloque sur l'ancien provençal, l'ancien français et l'ancien ligurien* (Nice, septembre 1986), *Bulletin du Centre de Romanistique et de Latinité Tardive* 4-5, Nice, 267-276.
- 1991a, «Commentaires philologiques sur quelques régionalismes de Nancy», in: Gilbert L. Salmon (ed.), *Variété et variantes du français des villes. États de l'est de la France, Actes du colloque scientifique international de Mulhouse (novembre 1988) et travaux du Centre de Recherches et d'Études Rhénanes*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 159-169.
- 1992a, «Commentaires sur quelques régionalismes lexicaux dans le *Roman de Troie* de Bénézet de Sainte More», *Actes du colloque Troie au Moyen Age, Université Charles-de-Gaulle - Lille III, (24-25 septembre 1991)*, *Bien dire et bien apprendre* 10, Lille, 157-170.
- 1993a, «*Requimpette*», *Travaux de Linguistique et de Philologie* 31, 396-398.
- 1995a, «Note sur l'anc. fr. *tro(u)s*. A propos de la localisation du *Vit et de la coille*», *Revue de Linguistique Romane* 59, 137-140.
- 1996a, «Anciens picard *buhote* et *buhotas*», in: Luciano Rossi (ed.), «*Ensi firent li ancessor*», *Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 309-318.
- 1997a, «Les régionalismes dans la *Vie de Saint Grégoire* (env. 1160)», in: Mechtild Bierbach / Barbara von Gemmingen / Gilles Roques (ed.), *Mélanges de lexicographie et de linguistique françaises et romanes dédiés à la mémoire de Manfred Höfler* (Travaux de Linguistique et de Philologie 35-36), 363-372.
- 1997b, «Des interférences picardes dans l'*Anglo-Norman Dictionary*», in: Stewart Gregory / David Trotter (ed.), *De mot en mot. Aspects of Medieval Linguistics. Essays in Honour of William Rothwell*, Cardiff, University of Wales Press, 191-198.
- 1999a, «L'emprunt à l'intérieur d'une même langue. Le cas des afr. *bestencier* et *bestens*», in: Mechtild Bierbach / Barbara von Gemmingen (ed.), *Kulturelle und Sprachliche Entlehnung: die Assimilierung des Fremden, Akten der gleichnamigen Sektion des XXV. Deutschen Romanistentages im Rahmen von Romania I in Jena (28.9.-2.10.1997)*, Bonn, Romanistischer Verlag (Abhandlungen zur Sprache und Literatur, 123) 170-180.
- 2002a, «Les régionalismes dans les diverses versions du *Chastelain de Coucy et de la Dame du Fayel*», in: Jean-Charles Herbin (ed.), *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, Valenciennes, Camelia - Presses Universitaires de Valenciennes, 229-242.
- 2003a, «Les régionalismes dans la *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence», in: Catherine Bougy / Stéphane Lainé / Pierre Boissel (ed.), *A l'ouest d'oïl, des*



- mots et des choses ...*, Actes du 7<sup>e</sup> colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental (MRSH, Caen, 18-20 mars 1999), Caen, Office universitaire d'études normandes – Université de Caen Basse-Normandie, 187-199.
- 2003b, «Le vocabulaire des versions picardes du *Roman de Thèbes*», in: Jacques Landrecies (ed.), *Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales et Dialectales, Université Charles-de-Gaulle - Lille III «Picard d'hier et d'aujourd'hui»* (Lille, 3-6 octobre 2001), *Bien dire et bien apprendre* 21, Lille, 359-371.
- 2003c, «L'intérêt philologique de l'étude des régionalismes: le cas du fabliau *Le Vilain de Bailleul*», in: Pierre Nobel (ed.), *Variations linguistiques, Koinè, dialectes, français régionaux*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Série Littéraires), 25-31.
- 2004, «Examen critique de quelques régionalismes dans *La Nouvelle fabrique* de Philippe d'Alcricpe», *Le Français Préclassique* 8, 89-95.
- 2007a, «Des régionalismes dans le *Décret de Gratien*», in: Juhani Härmä / Elina Suomela-Härmä / Olli Välikangas (ed.), *L'art de la philologie, Mélanges en l'honneur de Leena Löfstedt*, Helsinki (Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, 70), 217-230.
- 2007b, «Les régionalismes dans quelques textes anglo-normands», in: David Trotter (ed.), *Actes du 24<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (Aberystwyth, 1-6 août 2004), Niemeyer, Tübingen, vol. 4, 279-295.
- 2007c, «Les régionalismes dans les traductions françaises de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce», Claudio Galderisi / Cinzia Pignatelli (ed.), *Actes du 2<sup>e</sup> colloque de l'AIEMF: La traduction vers le moyen français (Poitiers, 27-29 avril 2006)*, Turnhout, Brepols (The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge, 11), 187-203.
- 2007d, «Les régionalismes dans le fabliau de *Barat et Haimet*», in: Sarah Baudelle-Michels / Marie-Madeleine Castellani / Philippe Logié / Emmanuelle Poulain-Gautré (ed.), *Romans d'Antiquité et littérature du Nord, Mélanges offerts à Aimé Petit*, Paris, Honoré Champion (Colloques, congrès et conférences - M.A., 7), 719-727.
- 2008a, «La localisation du *Nouveau Pathelin*», in: Maria Colombo Timelli / Tania Van Hemelryck (ed.), *Quant l'un amy pour l'autre veille, Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, Turnhout, Brepols (Texte, Codex et Contexte, 5), 75-81.
- 2008b, «Remarques lexicales à propos des deux jeux-partis entre Guillaume le Vinier et Gilles le Vinier», in: Marie-Geneviève Grossel / Jean-Charles Herbin (ed.), *Les chansons de langue d'oïl. L'art des trouvères*, Camelia, Presses Universitaires de Valenciennes, 211-225.
- 2008c, «Des régionalismes dans les *Miracles De Notre-Dame de Chartres*», in: Yvan G. Lepage / Christian Milat (ed.), *Por s'onor croistre, Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Kunstmann*, Ottawa, David (Voix savantes, 30), 181-192.
- 2012a, «Des régionalismes dans le *Florimont*», in: Stephen Dörr / Thomas Städtler (ed.), *Ki bien voldreit raisun entendre. Mélanges en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de Frankwalt Möhren*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie (BiLiRo, 9), 217-232.
- 2012b «Le vocabulaire d'Angier entre Continent et Angleterre», in: David Trotter (ed.), *Present and future research in Anglo-Norman. Proceedings of the Aberystwyth Colloquium (21-22 July 2011)*, Aberystwyth, The Anglo-Norman Online Hub, 2012, 15-22.
- 2013, «Afr. mfr. *pautoniere*, bourguignon et comtois *pautenère*, comtois *pantenire*», in: Alain Corbellari / Yan Greub / Marion Uhlig (ed.), *Philologia ancilla litteraturae, Mélanges de philologie et de littérature françaises du Moyen Age offerts au Professeur Gilles Eckard*, Neuchâtel, Unine (Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres et sciences humaines, 57), 209-222.

## 2. Notes lexicales et divers

- 1972, «Vingt nouvelles datations de mots à partir d'une lecture de *La Comédie Humaine*», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 10/1, 245-253.
- 1974, «La lexicographie et l'alchimie», *Revue de Linguistique Romane* 38, 453-456.
- 1975, «Fantaisie maritime», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 15/1, 245-253.
- 1978b, «A propos d'éditions de textes en moyen français; problèmes et méthodes en lexicologie médiévale», in: Marc Wilmet (ed.), *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, Bruxelles, V.U.B., 3-21.
- 1980b, «Sur le vocabulaire de L.-F. Céline dans *Mort à crédit*», in: *Céline, Actes du colloque international de Paris (17-19 juillet 1979)*, Paris, Société des études céliniennes, 103-114.
- 1981a, «Étude lexicologique du *Mystère de saint Martin* d'Andrieu de la Vigne», in: Peter Wunderli (ed.), *Du mot au Texte, Actes du 3<sup>e</sup> colloque international sur le moyen français (Düsseldorf, 17-19 septembre)*, Tübingen, Narr, 103-114.
- 1981b, «Remarques sur le texte d'*Eracle* de Gautier d'Arras», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 19/1, 63-67.
- 1981c, «Maître Bidault de Cullebutte, personnage de l'*Enquête* de Guillaume Coquillart», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 19/1, 145-148.
- 1982e, «Notes de Lexicographie française», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 20/1, 39-46.
- 1982f, «En lisant quelques textes...», *Revue de Linguistique Romane* 46, 327-330.
- 1983b, «Notes de lexicographie française», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 21/1, 7-14.
- 1984b, «*Transe, transi*», in: Ambroise Queffélec / Maurice Accarie (ed.), *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice Planche*, Paris, Les Belles Lettres (Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice, Centre d'études médiévales de Nice, 48), 425-428.
- 1986b, «Les noms de bateaux dans *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut», in: Patrice Brasseur / Pierre Gauthier / Jean-Claude Rivière (ed.), *Actes du 2<sup>e</sup> colloque de langue et de littérature dialectale d'oïl de l'ouest de la France sur le thème de l'eau (Nantes 16-18 février 1984)*, Nantes, Université de Nantes (Textes et Langages, 13), 269-279.
- 1986c, «Remarques sur le texte de *Lion de Bourges*», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 24/1, 239-255.
- 1987a, «*Bricole et Bricoler*», in: Georges Lüdi / Hans Stricker / Jacob Wüest (ed.), *Romania ingeniosa. Festschrift für Prof. Dr. Gerold Hilty zum 60. Geburtstag*, Bern, Peter Lang, 191-200.
- 1988c, «Analyse trifonctionnelle de l'épopée *Parise la Duchesse*», in: Georges Dumézil in *Memoirium II, Études indo-européennes*, n°7, Lyon, Institut d'études indo-européennes, 191-211.
- 1991b, «Un os dans *Renart* (branche I, 228-232, éd. E. Martin)», *Reinardus* 4, 177-183.
- 1991c, «La mer dans la *Chronique des Ducs de Normandie*», in: B. Horiot (ed.), *Français du Canada-Français de France, Actes du 2<sup>e</sup> colloque international de Cognac (27-30 septembre 1988)*, Tübingen, Niemeyer (Canadiana Romanica, 6), 7-15.
- 1993b, «La *Réputation* dans la langue française médiévale: ébauche d'un glossaire onomasiologique du moyen français», *Médiévales* 24, 45-56.
- 1994a, «Note sur l'anc.fr. *endart*», *Revue de Linguistique Romane* 58, 415-416.
- 1995b, «Une description sémantique: le cas de l'adjectif français *cointe*», in: Ulrich Hoinkes (ed.), *Panorama der lexikalischen Semantik: thematische Festschrift aus Anlass des 60. Geburtstags von Horst Geckeler*, Tübingen, Narr, 567-574.

- 1997e, « Errements étymologiques: le cas de *haras* et de *haridelle* », *Revue de Linguistique Romane* 61, 453-458.
- 1999b, « Afr. *cauverie*, *coerie* », in: Dominique Boutet, Marie-Madeleine Castellani, Françoise Ferrand, Aimé Petit (ed.), « *Plaist vos oïr bone cançon vallant?* » *Mélanges offerts à François Suard*, Villeneuve-d'Ascq (Nord): Université Charles de Gaulle-Lille III (UL3 Travaux Recherches), 805-807.
- 2000b, « *Gresillon* et les dénominations du « grillon » en français médiéval », *Travaux de Linguistique et de Philologie* 38, 7-25.
- 2002b, « Les mots *mine* du français médiéval », in: Bernhard Pöll / Franz Rainer (ed.), *Vocabula et vocabularia, Études de lexicologie et de (méta-)lexicographie romanes en l'honneur du 60<sup>e</sup> anniversaire de Dieter Messner*, Frankfurt a. M., Lang, 303-313.
- 2003d, « Godefroy et les autres », in: Frédéric Duval (ed.), *Frédéric Godefroy, Actes du 10<sup>e</sup> colloque international sur le moyen français (Metz 12-14 juin 2002)*, Paris, École des Chartes (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 71) 297-321.
- 2004, « *Bruit* en français médiéval. Étude sémasiologique et onomasiologique », in: Maria Colombo Timelli / Claudio Galderisi (ed.), « *Pour acquérir honneur et pris* », *Mélanges de moyen français offerts à Giuseppe Di Stefano*, Montréal, CERES, 573-582.
- 2006, « *Bruire* et *bruyant* du français médiéval au français moderne », in: Wolf Dietrich et al. (ed.), *Lexikalische Semantik und Korpuslinguistik*, Tübingen, Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 490) 117-139.
- 2008d, « Commentaire de la rencontre d'Orgueil dans le *Pèlerinage de la Vie Humaine* », in: Frédéric Duval / Fabienne Pomel (ed.), *Guillaume de Digulleville, Les pèlerinages allégoriques, Actes du colloque de Cerisy-La-Salle (4-8 octobre 2006)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (Interférences) 281-311.
- 2009a, « Chrétien de Troyes, des manuscrits aux éditions », *Medioevo Romano*, 33, 5-28.
- 2010a, « Les variations lexicales dans les mises en prose », in: Maria Colombo Timelli / Barbara Ferrari / Anne Schoysman (ed.), *Mettre en prose aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, Actes du 3<sup>e</sup> colloque de l'AIEMF (Gargnano del Garda, 28-31 mai 2008)*, Turnhout, Brepols (Texte, Codex & Contexte, 11), 9-32.
- 2010b, « Typologie des glossaires des éditions de textes de français médiéval », in: *Séminaire doctoral n° 1: Langues et glossaires* (Liège 17 mai 2010), Eurolab: Dynamique des langues vernaculaires dans l'Europe de la Renaissance. Acteurs et lieux, ms. accessible en ligne: <eurolab.meshs.fr>.
- 2010c, « Quelques lectures de Céline au Cameroun en décembre 1916 », *Le Bulletin célinien* 318 - Avril 2010.
- 2011a, « Comment traiter les sens techniques dans un dictionnaire de langue? Le cas du français *atelier* », in: Jacqueline Lillo (ed.), *D'hier à aujourd'hui. Réception du lexique français de spécialité, Actes du Congrès international de Palerme (21-23 juin 2007). Langue et lexicographie des langues de spécialité*, Monza, Polimetrica, 15-37.
- 2011b, « L'infinifitif absolu passé », *Revue de Linguistique Romane* 75, 5-50 [avec Giovanni Palumbo].
- 2011c, « Note sur deux mots céliniens: *chtîr* et *gîgî(t)e* », in: Anja Overbeck / Wolfgang Schweickard / Harald Völker (ed.), *Lexikon, Varietät, Philologie. Romanistische Studien Günter Holtus zum 65. Geburtstag*, Berlin/New York, de Gruyter, 553-560.
- 2014a, « L'intérêt lexicologique des mises en prose. Le cas de la mise en prose du *Pèlerinage de l'âme* de Guillaume de Digulleville par Jean Galopes », in: Maria Colombo Timelli / Barbara Ferrari / Anne Schoysman (ed.), *Pour un nouveau répertoire des mises en prose - Roman, chanson de geste, autres genres*, Paris, Classiques Garnier (Textes littéraires du Moyen Âge, 28), 257-277.

## 3. Les locutions

- 1984c, «Expressions médiévales», *Revue de Linguistique Romane* 48, 15-27.
- 1985c, «Envoyer au peautre», *Revue de Linguistique Romane* 49, 137-150.
- 1986d, «Sans rime et sans raison», in: Giuseppe Di Stefano / Russell G. McGillivray (ed.), *La Locution, Actes du colloque international, Université McGill (Montréal 15-16 octobre 1984), Le Moyen Français 14-15*, 419-436.
- 1987b, «Le vent dans les locutions et expressions médiévales françaises», *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 25/1, 181-206.
- 1988d, «De fil en aiguille», *Revue de Linguistique Romane* 52, 115-119.
- 1990a, «Jeter de la poudre aux yeux», in: Philip E. Bennett / Graham A. Runnalls (ed.), *The Editor and the Text. In honour of Anthony Holden*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 114-124.
- 1992c, «La place des locutions dans le lexique français», in: Ellen Sakari / Helena Häyrynen (ed.), *Approches du Moyen Français II*, Jyväskylä, University of Jyväskylä (Studia Philologica Jyväskyläensia, 28), 82-98.
- 1993c, «Expressions françaises et expressions québécoises», in: Hans-J. Niederehe / Lothar Wolf (ed.), *Français du Canada - Français de France. Actes du 3<sup>e</sup> colloque international d'Augsbourg (13-17 mai 1991)*, Tübingen, Niemeyer (Canadiana Romanica, 7), 129-137.
- 1993d, «Le pied dans les expressions françaises», *Travaux de Linguistique et de Philologie* 31, 385-395.
- 1995c, «*Pelet la châtaigne* et ses congénères», in: Marie-Rose Simoni-Aurembou (ed.), *Actes du 5<sup>e</sup> colloque de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental (Blois-Seillac, 5-7 mai 1993)*, [Fontaine-lès-] Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomatistique, 15-23.
- 1995d, «L'oeil dans les locutions et expressions française», in: Catherine Bougy / Pierre Boissel / Bernard Garnier (ed.), *Mélanges René Lepelley. Recueil d'études en hommage au professeur René Lepelley, Cahier des Annales de Normandie* 26, Caen, Musée de Normandie, 375-384.
- 1995e, «Commentaire sur quelques expressions de *La Gente Poitevinrie*», in: Brigitte Horiot (ed.), *Actes du 4<sup>e</sup> colloque de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental (Poitiers, mars 1990)*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, 179-188.
- 1996f, «Mes bottes secrètes», in: Dieter Kremer / Alf Monjour (ed.), «*Studia ex hilaritate*». *Mélanges de linguistique et d'onomatistique sardes et romanes offerts à Heinz Jürgen Wolf (Travaux de Linguistique et de Philologie 33-34)*, 427-437.
- 1997f «Autour de la phraséologie en usage parmi les cyclistes», in: Gertrud Gréciano / Anneli Rothkegel (ed.), *Studien zur Phraseologie, Phraseme in Kontext und Kontrast*, Bochum, Universitätsverlag Dr.N. Brockmeyer, (Studien zur Phraseologie und Parömiologie, 13), 167-176.
- 1999c, «Parler d'autre Martin», *Travaux de Linguistique et de Philologie* 39, 109-122.
- 2007e, «Le pain dans les expressions médiévales», in: Giuseppe Di Stefano / Rose M. Bidler (ed.), *Le Langage figuré, Actes du 12<sup>e</sup> colloque international de Montréal (4-6 octobre 2004), Le Moyen Français 60-61*, 395-404.
- 2009b, «*Papelard, paper lard, avoir mangé le lard (et la chair toute crue)*», in: Eva Havu / Mervi Helkkula / Ulla Tuomarla (ed.), «*Du côté des langues romanes*», *Mélanges en l'honneur de Juhani Härmä*, Helsinki (Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, 77), 67-82.

2011d, « Sur quelques expressions françaises faisant intervenir le loup (*une faim de loup; la gueule du loup; un froid de loup; enrhumé comme un loup*) », in: Philipp Burdy / Moritz Burgmann / Ingrid Horch (ed.), « *Scripta manent* ». *Festschrift für Heinz Jürgen Wolf*, Frankfurt a. M., Lang, 313-326.

#### 4. Synthèses

1982g, « Littré et l'étymologie », in: *Premier centenaire de la mort d'Émile Littré, Actes du colloque (Paris, 7-9 octobre 1981)*, in: *Revue de synthèse*, 3<sup>e</sup> série, n° 106-108, tome 103, 367-376.

1986e « Échappées sur le paysage idéologique de la romanistique française », *Actes du 17<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983)*, Vol. 1, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 73-81.

1989c, « La philologie pour quoi faire ? », in: Dieter Kremer (ed.), *Actes du 18<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Trèves, mai 1986)*, vol. 7, Tübingen, Niemeyer, 243-251.

1990b, « Étymologie et histoire du lexique » in: Günther Holtus / Michael Metzeltin / Christian Schmitt (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. V/1, Tübingen, Niemeyer, 507-518.

1991d, « La conception et le rôle de l'étymologie chez les philologues français d'E. Littré à A. Thomas », in: Jean-Pierre Chambon / Georges Lüdi (ed.), *Discours étymologiques. Actes du colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg, Bâle, Freiburg i. Br, Mulhouse (16-18 mai 1988)*, Tübingen, Niemeyer, 261-273.

1991e, « L'articulation entre étymologie et histoire de la langue », in: Jean-René Klein / André Goosse (ed.), *Où en sont les études sur le lexique? Bilan et perspectives, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (21-23 mars 1991)*, in: *Travaux de Linguistique* 23, 91-95.

1994b, « Un siècle d'étymologie française (du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle) », in: Jan De Clercq / Piet Desmet (ed.), *Florilegium Historiographiae Linguisticae: études d'historiographie de la linguistique et de la grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 401-411.

1995f, « L'édition des textes français entre les deux guerres », in: Gérald Antoine / Robert Martin (ed.), *Histoire de la Langue Française (1914-1945)*, Paris, CNRS-Éditions, 993-1000.

1995g, « L'argot entre les deux guerres », in: Gérald Antoine / Robert Martin (ed.), *Histoire de la Langue Française (1914-1945)*, Paris, CNRS-Éditions, 153-168.

1997c, « Renouveau dans la sémantique historique du français », in: Ulrich Hoinkes / Wolf Dietrich (ed.), *Kaleidoscop der lexikalischen Semantik*, Tübingen, Narr, 269-274.

1997d, « La New Philology et la critique des éditions de textes », in: Martin Glessgen / Franz Lebsanft (ed.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen, Narr, 145-151.

2000a, « Les éditions de textes », in: Gérald Antoine / Bernard Cerquiglini (ed.), *Histoire de la Langue Française (1945-2000)*, Paris, CNRS-Éditions, 867-882.

2008e, « Comment aborder l'étude des régionalismes lexicaux du français ? », in: Maria Colombo / Monica Barsi (ed.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français, Bilan et perspectives*, Monza, Polimetrica, 11-23.

2008f, « Outils lexicographiques et matériaux lexicaux dans le domaine du français médiéval », in: Maria Colombo / Monica Barsi (ed.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français, Bilan et perspectives*, Monza, Polimetrica, 25-49.

2014b, « Les principaux éditeurs de textes médiévaux français en Allemagne (jusqu'en 1930) : une tradition et des méthodes », in: Richard Trachsler (ed.), *Bartsch, Foerster et Cie. La première*

- romanistique allemande et son influence en Europe*, Paris, Classiques Garnier (Rencontres, 64), 179-205.
- 2014c, « Panorama de la lexicografía histórica del francés », in : Félix Córdoba Rodríguez / Ernesto González Seoane (ed.), *Lexicografía de las lenguas románicas (Perspectiva histórica)*, vol. 1, Berlin/Boston, de Gruyter, 235-250.
- 2015, « Défense et illustration du compte rendu scientifique », in : David Trotter (ed.), *Manuel de la philologie de l'édition (Manuals of Romance Linguistics, 4)*, Berlin/Boston, de Gruyter, 438-463.

## 5. Articles du FEW

- 1985 ARDERE, ARDOR, ARDURA, ARDUUS, ARENA, ARENACEUS, ARENARIUS, ARENATIO, ARENULA du t. 25, fasc. 145, 140-148, 151-152, 159-160 et 172-175.
- 1986 ARUMENTARI, ARGUMENTATIO, -TATIVUS, -TATOR, -TUM, ARGUTARE, ARGUTIAE, ARGUTUS, ARIDITAS, ARIDUS, ARISTOKRATIA, ARMA, ARMAMENTARIUM, ARMARE du t. 25, fasc. 146, 207-213, 215-218, 230-232, 238-243, 245-253.
- 1987 ARSIO du t. 25, fasc. 148, 356-357.
- 1988 ASCRA et ASPECTUS du FEW t. 25, fasc. 149, 425 et 467-68.
- 1990 ASPIRARE, ASPIRATIO, ASSENSUS, ASSENTATIO, ASSENTATOR, ASSENTIRE, ASSISTERE, ASSOPIRE du FEW t. 25, fasc. 151, 494-497, 518-523 et 561-568.
- 1991 ATHLETA, ATHLETICUS, ATHLIOS, ATRAMENTUM du FEW t. 25, fasc. 152, 666-667 et 680.
- 1996 ATROX, ATTENDERE, ATTESTARI, ATTESTATIO du FEW t. 25, fasc. 154, 693-694, 702-713 et 718-719.
- 1999 AURICULA du FEW t. 25, fasc. 157.

## 7. Inventaire des régionalismes médiévaux français





# Inventaire de régionalismes lexicaux du français médiéval : une synthèse à partir des travaux de Gilles Roques

## Remarques préliminaires

### *1. Réalisation et réalisateurs*

L'*Inventaire* des régionalismes, réuni par la suite, a été conçu par David Trotter et l'auteur de ces lignes en accord avec Gilles Roques à partir de l'automne 2014. David Trotter a coordonné les travaux jusqu'au mois de juin 2015, avec un courage exemplaire. Il est inutile de souligner une nouvelle fois, combien ce projet lui tenait à cœur, par conviction scientifique, mais également par son admiration ancienne et très personnelle pour Gilles Roques et par le plaisir de ce travail d'équipe stimulant et constructif. Depuis l'été 2015, nous avons repris la coordination des travaux, alors que Gilles Roques a surveillé la qualité des contenus, notamment des localisations proposées et retenues pour la version imprimée.

Pour constituer l'*Inventaire*, nous avons commencé par relever tous les mots retenus comme 'régionaux' par Gilles Roques dans l'intégralité de ses comptes rendus et travaux publiés dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* d'abord (1973-1984), dans la *Revue de Linguistique Romane* (1982-2015) ensuite. Ce relevé a été réalisé par Hélène Carles, Jean-Paul Chauveau, Yan Greub, Thomas Städtler, David Trotter, Paul Videsott et nous-même, en nous partageant les différents volumes de la *Revue* ainsi que Giovanni Palumbo qui s'est chargé de la *Zeitschrift*. Le plus gros travail a été effectué par Thomas Städtler, par hasard au début – les fascicules qui lui revenaient (1996-2000) étaient particulièrement riches en régionalismes –, par décision ensuite, puisqu'il a généreusement accepté de traiter cette matière qu'il aurait pu répartir parmi le groupe de travail. Pour chaque lexème de ce relevé, chacun d'entre nous a opéré une vérification systématique de la lexicographie de l'ancienne langue, puis a intégré une lemmatisation sur la base du DEAF et parfois du DMF et enfin a ajouté des renvois au FEW pour pouvoir préciser éventuellement les indications géo-linguistiques. Après une première harmonisation de cet inventaire par Jan Reinhardt, puis par Myriam Bergeron-Maguire, il a été distribué aux participants du colloque en septembre 2015.

Suite au colloque, Gilles Roques a vérifié intégralement l'inventaire dans cet état, en prenant en considération les apports des différentes conférences et en relevant systématiquement les lemmes du DMF. Puis, il a ajouté les lexèmes traités dans son

doctorat d'État, dans ses articles publiés en dehors de la *Revue* et dans ses comptes rendus de la *Revue critique*. Enfin, Dumitru Kihai et Myriam Bergeron ont relevé les régionalismes oïliques continentaux traités dans les contributions au présent volume (à l'exception des lexèmes attestés uniquement en franco-italien).

Nous avons également intégré dans l'inventaire les régionalismes explicitement marqués comme tels dans le DMF – identifiés par Pascale Renders – et dans le DEAF – extraits par Sabine Tittel, Stephen Dörr et Marcus Husar. Dans le cas du DEAF, nous avons renoncé aux très nombreuses entrées anglo-normandes (ca 2000 régionalismes lexicaux), pour lesquels l'*Anglo-Norman Dictionary* représente une référence bien plus complète que ne pourrait l'être le présent inventaire. Nous avons également omis les entrées franco-italiennes (ca 430 mots), judéo-françaises (ca 100 mots) et lexèmes d'Outre-mer (dont le faible nombre de seulement trois entrées est surprenant)<sup>1</sup>.

Dans ce nouvel état, l'inventaire a été homogénéisé et harmonisé de manière plus ciblée par Dumitru Kihai, Myriam Bergeron et nous-même et revu une nouvelle fois intégralement par Gilles Roques. Myriam Bergeron a ensuite introduit les renvois internes et renseigné les renvois au FEW qui étaient encore manquants. Après la mise en page par D. Kihai, Jean-Paul Chauveau a également relu cet inventaire avant la présente publication.

## 2. Nature des données

L'inventaire comporte :

- tous les mots français médiévaux que Gilles Roques a identifiés à travers les quarante dernières années comme régionaux à un moment de leur trajectoire diachronique et qu'il considère encore aujourd'hui comme régionaux ou, au moins, comme probablement régionaux ;
- tous les régionalismes oïliques du présent volume à l'exception des mots d'Outre-mer (traités par Laura Minervini) et des mots franco-italiens (traités par Fabio Zinelli) ;
- tous les lexèmes marqués comme 'régionaux' dans le DMF et le DEAF.

En termes chiffrés, l'inventaire comporte au total environ 2800 lexèmes différents dont l'identification repose sur un peu plus de 4000 entrées-sources. Ces dernières peuvent donc correspondre à un compte rendu ou à un article de Gilles Roques, à une entrée dans sa thèse, à un mot traité dans le présent volume ou à une entrée dans le DMF ou le DEAF. Sur les 2800 lexèmes réunis :

<sup>1</sup> Si les régionalismes du DMF ne se recoupent que partiellement avec ceux identifiés par Gilles Roques (cf. *ici*, 10, 26 et 93sq.), ils répondent néanmoins à une typologie ou physionomie semblable. En revanche, les régionalismes du DEAF<sup>pré</sup> – parmi lesquels les lettres A-, B-, C-, D- et E- n'ont pas encore pu être pris en considération – correspondent le plus souvent à des emprunts voire à des xénismes et des lexèmes très rarement attestés (et dont la distribution peut par conséquent paraître régionale).

- un peu plus de 1400 sont des régionalismes identifiés par Gilles Roques<sup>2</sup>;
- un peu moins de 200 ont été ajoutés par le présent volume<sup>3</sup>;
- les données du DMF ajoutent *ca* 900 lexèmes ultérieurs<sup>4</sup>, celles du DEAF *ca* 300<sup>5</sup>.

De manière plus générale, l'inventaire regroupe donc de manière systématique les résultats apportés par les travaux de Gilles Roques, au moins du point de vue de la nomenclature. Étant donné que cette partie centrale de l'inventaire a été intégralement revue autant par lui que par d'autres collègues, nous la considérons comme relativement fiable. Il y aura peut-être deux ou trois pour cent des lexèmes retenus ici qui s'avéreront dans la recherche future comme faisant partie à tout moment du français général, mais pas plus: nous sommes convaincu que la quasi-totalité de ces formes a connu, au moins pendant une partie de leur existence en français, une restriction diatopique reconnaissable. Cela vaut également pour les régionalismes relevés par les auteurs du présent volume, qui ont d'ailleurs été revus, eux-aussi, intégralement par Gilles Roques lors d'une révision finale. Ici, le relevé n'est donc pas systématique – il suit chaque fois la logique argumentative des différentes contributions –, mais il est également sûr. En revanche, les lexèmes marqués comme régionaux dans le DMF et dans le DEAF correspondent, certes, à une opération de type systématique – il s'agit de *toutes* les entrées pertinentes pour notre interrogation –, mais le choix des mots et leur localisation n'ont pas été soumis à une évaluation ultérieure: nous les avons intégrés pour donner une idée de l'état actuel de la recherche lexicographique, sans prendre position sur le bien-fondé des données. En effet, il est aisé de constater un certain décalage entre les localisations proposées par le DMF et les nôtres que nous considérons comme plus précises.

### 3. Statut de l'inventaire

La nature de l'inventaire dans le cadre de la recherche sur la régionalité lexicale est donc partielle. Dans un certain sens, il s'agit bien d'une 'liste Roques', comme l'appellent certains des auteurs du présent volume. Elle ne comporte pas les nombreux régionalismes identifiés par Takeshi Matsumura, Albert Henry, Olivier Collet et tant d'autres qui ont relevé ci et là des lexèmes à diffusion régionale.

---

<sup>2</sup> Ce chiffre repose précisément sur 1612 formes relevées dans des comptes rendus [1447 dans la *RLiR*, 136 dans la *ZrP*, 29 dans la *RevCrit*], 473 dans RoquesRég et 194 dans divers articles: 2279 entrées-sources fournissent donc en tout 1400 lexèmes, puisque certains lexèmes ont été mentionnés par Roques en divers lieux.

<sup>3</sup> En tout, 270 entrées-sources.

<sup>4</sup> En tout, nous avons intégré 1240 entrées-sources du DMF dont 350 se recourent avec d'autres entrées de l'inventaire (= 28%), mais seulement 11 avec le DEAF.

<sup>5</sup> L'inventaire comporte 315 renvois au DEAF dont très peu se recourent avec le DMF (cf. note antérieure), encore moins avec les autres entrées de l'inventaire; de toute évidence le marquage de 'régional' du DEAF est très partiel.

Voici le commentaire de Gilles Roques après sa révision de l'inventaire :

«Ce dossier contient un index des mots régionaux du Moyen Âge traités dans ma thèse, dans mes articles et dans mes comptes rendus. J'ai réexaminé sommairement mes informations, sans les modifier en profondeur, me bornant à éliminer ce qui n'était plus défendable.

Je ne prétends pas présenter un inventaire complet des mots régionaux. En particulier, dans ma thèse j'ai limité le nombre de mots évidemment régionaux, notamment picards, dont la discussion sur leur régionalité ne dépassait pas, au moins dans un premier temps, la pure et simple constatation. Un logiciel d'ordinateur peut maintenant parfaitement opérer le tri nécessaire dans les matériaux lexicaux. On se souviendra que ma thèse a été construite dans les années 1970.

Il faut savoir que les résultats obtenus sont des hypothèses qui demandent toujours vérification et approfondissement. En la matière, il faut se garder de trop d'assurance comme de trop de scepticisme. Il est indispensable d'avoir une vision globale sur l'histoire de chacun des mots et de chacune des familles de mots. Les types de régionalismes sont infiniment variés, selon les régions, selon les textes, selon les époques, selon aussi le nombre d'attestations réunies. Dans l'étude, on se défiera des étiquettes trop simples et des cloisons trop étanches. Chaque région est naturellement sensible à des influences extérieures qui se manifestent par le voisinage ou le prestige culturel, social, économique, politique.

Quant aux régionalismes indiqués par le DMF, je me suis vite aperçu que les matériaux n'étaient pas comparables. Dans le cadre du DMF, il n'est possible de poser une hypothèse sur la régionalité d'un mot que si ce mot et sa famille apparaissent pour la première fois dans cette période. Pour les mots plus anciens, il faut se livrer à l'étude des attestations en ancien français, comme je l'ai fait dans mes travaux. Aussi, dans ces cas, le DMF est crédible lorsqu'il indique une source critique ; il le fait parfois, mais pas systématiquement, et d'autre part le FEW, rédigé il y a plus de 60 ans, n'offre pas toutes les garanties scientifiques requises. Et même pour les mots dont les familles naissent dans la période du moyen français, il faut bien souvent, pour décider d'une possible régionalité, envisager leur destinée ultérieure dans la langue, y compris naturellement dans les patois. »

Gilles Roques souligne notamment le fait essentiel que la trajectoire d'un mot peut être régionale pendant une période donnée, mais qu'elle ne l'est pas nécessairement à tout moment de son existence (cf. aussi *ici*, 5 et 28sq.). Il rappelle également les difficultés empiriques et épistémologiques dans le traitement de la matière et le caractère partiel du relevé par rapport à la réalité de la langue ancienne. D'après notre évaluation approximative, l'inventaire réunit peut-être 25 ou 30% des régionalismes lexicaux que l'on pourrait identifier dans les textes médiévaux du domaine oïlique continental (cf. *ici*, 27) : ce n'est pas rien, mais ce n'est pas non plus, et de loin, tout.

Notre inventaire se veut être ainsi un pas préparatoire pour une meilleure intégration de la dimension régionale dans les dictionnaires électroniques de l'ancienne langue (cf. *ib.*). Par ailleurs, il aidera certainement les chercheurs et éditeurs de textes dans l'interprétation des formes qu'il comporte et aussi dans une identification plus appropriée de nouveaux régionalismes : une fois cernés le degré et la nature de la régionalité présente dans un texte donné à l'aide de quelques exemples, l'on est guidé dans l'approfondissement de cette recherche. L'utilité de l'inventaire réside ainsi dans son rôle d'orientation dans l'identification des régionalismes.

#### 4. Structure de l'inventaire

L'inventaire comporte :

- les LEXÈMES relevés par Roques, le DMF ou le DEAF et les auteurs du présent volume,
- une DÉFINITION MORPHOLOGIQUE, une ÉQUIVALENCE SÉMANTIQUE ainsi que le LEMME correspondant (ce dernier paraît en première position ; l'inventaire est par conséquent structuré d'après l'ordre alphabétique des lemmes) ;
- les RÉFÉRENCES ou 'entrées-sources' (volume de la *Revue* ou de la *Zeitschrift* ; article de Roques d'après sa bibliographie, *ici* 455-462 ; RoquesRég ; renvoi à la page du présent volume ; DMF ou DEAF),
- les indications des TEXTES-SOURCES (*ici*, comme partout ailleurs, les abréviations sont celles du DEAF ou du FEW) et leur datation,
- l'EXTENSION RÉGIONALE supposée des lexèmes ainsi que
- leur ÉTYMON (avec un renvoi au FEW qui a notamment exploité l'ALF et fournit une vision synthétique de la diffusion des mots dans les dialectes modernes).

Voici la présentation succincte des différentes colonnes :

lemme	la lemmatisation suit la tradition lexicographique (DMF, DEAF, le cas échéant d'autres dictionnaires) ; v. <i>infra</i> pour l'explication détaillée
lexème	formes relevées dans les textes-sources
déf. morph	catégorie grammaticale du lexème
sens	équivalence brève en fr. mod., essentiellement sous la forme fournie par la source (si le sens est renseigné) ou d'après FEW
référence	forme du renvoi : RLiR/ZrP <vol.>.<page> / RoquesRég <page> / «DMF» / «DEAF» / <auteur de la contribution dans le présent volume>, <i>ici</i> <page> nous avons placé ici également certaines références complémentaires (entre parenthèses après une flèche de renvoi →)
texte-source	les textes sont cités d'après le sigle du DEAF (sinon par une forme abrégée permettant de reconnaître le texte)
dates (texte, ms)	date approximative du texte-source et du/des manuscrits d'après les indications de Gilles Roques ou du <i>Complément</i> du DEAF ; quand la date du manuscrit est relativement proche de celle du texte (moins d'un demi-siècle), nous avons parfois omis cette indication pour des raisons d'espace
localisation proposée	la localisation des lexèmes en question (non pas : des textes cités) repose sur les résultats et la révision de Gilles Roques et s'appuie sur la lexicographie de l'ancienne langue
FEW	renvoi au FEW (vol., page, étymon, mais sans l'indication de la langue d'origine, toujours pour des raisons d'espace), exceptionnellement à d'autres dictionnaires ; le signe Ø indique que le lexème manque dans FEW dans le lieu indiqué

Puisque l'ordre alphabétique de la liste est celui du lemme et non celui du lexème relevé, nous avons intégré des renvois internes. Les renvois interviennent quand le décalage alphabétique entre lexème et lemme dépasse quatre ou cinq positions dans la liste (par ex. *acanter* → *chant'*)<sup>6</sup>.

La *syntaxe des lemmes* prévoit différents cas de figure :

lemme	aatine aatir : aatine
-------	--------------------------

Dans le cas le plus simple, nous avons indiqué d'abord le lemme du DMF, souvent très proche de la forme du lexème relevé, puis, en-dessous, celui du DEAF. Les lemmes du DEAF étant souvent doubles (lemme et sous-lemme), nous avons indiqué les deux parties (d'abord le lemme général [*aatir*], puis, après un double-point, le sous-lemme correspondant à un dérivé [*aatine*])<sup>7</sup>. Dans ce cas de figure, l'indication explicite des deux dictionnaires n'est pas utile (le lemme dans la première ligne est celui du DMF, le lemme dans la deuxième ligne celui du DEAF).

lemme	<b>abaubir</b>
-------	----------------

Dans les quelques cas où les lemmes des deux dictionnaires sont identiques, nous avons indiqué une seule fois ce lemme, mais en le marquant en gras (également sans l'indication explicite des dictionnaires).

lemme	abienner DMF
lemme	aapter DEAF apter AND
lemme	acost <sup>2</sup> AND coste : acost

Si seul le DMF comporte le lexème, la source («DMF») est indiquée après le lemme (par ex. *abienner*). C'est également le cas quand le lemme est celui d'un autre dictionnaire de référence (par ex. *aapter*)<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Dans l'ordre alphabétique, nous avons placé «y» au même endroit que «i» et les consonnes doubles (autres que «s(s)» au même endroit que les simples (sans introduire, dans ces cas, de renvois internes).

<sup>7</sup> Pour les lettres A- à E- qui n'ont pas encore été réalisées pour le DEAFpré, nous avons pu utiliser la liste préliminaire établie très aimablement par Stephen Dörr.

<sup>8</sup> AND = Anglo-Norman Dictionary / DFM = Dictionnaire du français médiéval (T. Matsumura) / Hu = Huguet / Gdf = Godefroy / GdfC = Godefroy Complément / TL = Tobler-Lommatzsch / TLF = Trésor de la langue française.

Une exception: dans les cas de lemmes doubles du DEAF, la syntaxe du type « mot de base : dérivé » (par ex. *coste* : *acoste*) est univoque et nous avons renoncé à l'indication explicite « DEAF ».

Notons que la mention du TL implique en principe celle d'un article du DEAF<sub>pré</sub> (rédigé ou en cours de rédaction) puisque ces derniers suivent, pour l'essentiel, les lemmes du TL.

lemme	afesteaux n.r.
-------	----------------

Très rarement, nous n'avons pu renvoyer à aucun des dictionnaires de référence: l'indication du lemme est alors suivie par l'indication « n.r. » [= non renseigné dans la lexicographie].

lemme	<i>achasser</i>
référence	DMF

Les entrées-sources qui reposent uniquement sur le DMF ou le DEAF sont placées en italiques pour marquer leur statut différent dans le cadre de l'inventaire (par ex. *achasser*). Le lemme n'est alors suivi d'aucun sigle de dictionnaire et le dictionnaire-source est indiqué dans la colonne 'référence'.

lemme	<i>ajojant</i> [= sous-lemme du DEAF]
lexème	<i>jaiant</i> [= lemme (général) du DEAF]
référence	DEAF

Puisque les sous-lemmes du DEAF sont plus pertinents dans le présent inventaire que les lemmes, nous avons exceptionnellement interverti ici le lemme et le sous-lemme, en plaçant le sous-lemme du DEAF dans la colonne « lemme », le lemme dans la colonne « lexème » (par ex. *ajojant* // *jaiant*): c'est une rupture de la syntaxe des lemmes, mais elle est utile pour l'orientation dans l'inventaire.

Nous ne nous prononçons pas sur la validité des lexèmes marqués comme régionaux dans le DMF et le DEAF. Par conséquent, nous ne sommes pas intervenus dans les indications géolinguistiques, qui sont alors celles des dictionnaires en question (exceptionnellement, nous avons fondu les indications du DMF avec les nôtres quand elles étaient identiques).

Nous n'avons pas non plus ajouté de renvois au FEW si celui-ci n'était pas renseigné d'emblée (ce qui est le cas, parfois, pour le DMF). Nous avons toutefois fondu

dans la dernière colonne les renvois au FEW quand un même lexème était traité dans le DMF ou le DEAF *et* dans notre propre relevé (par ex. *abasseurer*).

Ici, comme dans tous les autres cas de figure, nous avons fondu dans la mesure du possible des cellules comportant une information identique pour alléger optiquement l'inventaire.

Nous espérons que cet inventaire, résultat de plusieurs centaines d'heures de travail investies par une douzaine de personnes à travers dix-huit mois, et quintessence des efforts de Gilles Roques tout au long de sa carrière, puisse être utile à la recherche philologique et linguistique et qu'il puisse avoir quelque influence sur les voies de la lexicographie de demain.

Martin GLESSGEN



## Inventaire des régionalismes médiévaux français

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xl., ms)	localis.	FEW
<i>advier</i>		v.		DMF			lorr.	24,272a, *AIBON
<i>aapter</i> DEAF	<i>apter</i>	v.tr.	citer	RLiR 60,617	PAbernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 24,133b, ADAPTARE
<i>aatine</i>	<i>aatine</i>	s.f.	défi, provocation	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 356	DocLing	12 <sup>e</sup> s.–ca 15 <sup>e</sup> s.	pic.	15 <sup>e</sup> , 90a, EIIA [16,179b, *HATIAN]
<i>aahir</i> <i>esbahir</i>	<i>abahir</i>	v.	frapper, être frappé d'étonnement	RLiR 78,257 (RLiR 75,261)	Histoire de Gérard de Nevers RivièrePast ChansOxfA 302	ca 1451–64	est, lorr.	1,285b, BATARE
<i>abasseur</i> bas : <i>abassorer</i>	<i>abasseur</i>	v.		RLiR 56,335	JPrioratR	ms ca 1320 ms ca 1300	tour. (Amboise)	4,471b, HORA
<i>abasseur</i>		v.		DMF				
<i>abastonné</i> baston : <i>emba-</i> <i>stoner</i>	<i>esbastonné</i>	adj.	embastonné	RLiR 78,256	Histoire de Gérard de Nevers Chastell., Chron. K. 3, 129	ca 1451–64 ca 1456–71	pic., flandr.	1,279b, BASTUM
<i>abatue</i> abatre : <i>abatue</i>	<i>abatue</i>	s.f.	action de démolir (une construction)	Chauveau, <i>ici</i> 163	ComptesLamballe	1395–15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	24,17b, ABBATTUERE
<b>abaubir</b>	<i>abaubi</i>	adj.	déconcerté	RLiR 73,595	BestAmRespS	ca 1275 [pic.], ms 1277 [art.]	pic., wall., hain.	1,210b, BALBUS
<i>abeille</i> <i>abelle</i>	<i>abeille</i>	s.f.	abeille	Möhren, <i>ici</i> 42 Pfister, <i>ici</i> 169				25,8b, APICULA
<i>abeit</i> FEW	<i>abeite</i>	s.	amorce	Zufferey, <i>ici</i> 297	Roman de Renart	13 <sup>e</sup> s.	norm.	15 <sup>e</sup> , 89b, BEITA
<i>abeneviser</i>		v.		DMF (partiel)			frpr.	1,324b, BENEFICIUM
<i>abéter</i> FEW	<i>abeitier</i>	v.tr.	attirer avec une amorce, séduire	Zufferey, <i>ici</i> 297	Roman de Renart	13 <sup>e</sup> s.	norm.	15 <sup>e</sup> , 89b, BEITA
<i>abienner</i> DMF	<i>abiennner</i>	v.tr.	mener à sa fin	Chauveau, <i>ici</i> 163	ActesJeanVB	1354–15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	1,323a, BENE
<i>able</i> <i>able'</i> : <i>able'</i>	<i>able</i>	adj.	prêt, approprié; élégant	RLiR 75,576	Ovide du remede d'amours	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., wall., hain. ; ext. champ. agn.	4,365b, HABILIS
<i>abonde'</i> abonder : <i>abonde</i>	<i>habunde</i>	s.f.	abondance	RLiR 62,555 Roques2007c, 192	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	bourg.	24,60a, ABUNDARE
<i>abreiger</i> DMF	<i>abreigé</i>	p.p.	abrité	RLiR 66,307	ConsBoèceBourgB	1 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms id.		
<i>abreiger</i>		v.		DMF	BertePfl	mil. 15 <sup>e</sup> s. ?; ms 3 <sup>e</sup> –q. 15 <sup>e</sup> s.	s.-o.	25,58ab, APRICARE
							ouest	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
abrifer DMF (à distinguer d'abri(e)vé) → brif, embriver, embruit, esbri- ver, rabrifer	<i>abrifer</i>	v.	arriver rapide- ment	RoquesRég 64			ouest, s.-o., centr., bourg, frecomt., frpr.	1,542b, *BRIVOS
acanter → chant <sup>1</sup>								
accens	<i>acens</i>	s.m.	esp. de taxe	Chauveau, <i>ici</i> 163	ComptesLamballeC	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 2 <sup>1</sup> ,582a, CENSUS
accenser, accense : accens	<i>acenser</i>	v.tr.	affermer	Rézeau, <i>ici</i> 113			sav.	3,581b-82a, CENSUS
accompagne- ment Gdf → accompagner	<i>accompagne- ment</i>	s.m.	comparaison	RoquesRég 99			norm.	Ø 2 <sup>1</sup> ,970b, COMPA- RARE
accortement <sup>1</sup> → escorceul		adv.		DMF (partiel)			agn.	24,83a, *ACCORDARE
accrois croistre : accrois	<i>acreis</i>	s.m.	augmentation	RLiR 61,283 Roques2003a, 191	BibleDécb/eN	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> -q. 13 <sup>e</sup> s. et mil. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	2 <sup>1</sup> ,1328a, CRESCERE
accroissement <sup>1</sup> croistre : accrois- sement	<i>accrois- sement</i>	s.m.	atterrissement	Chauveau, <i>ici</i> 163	ActesJeanVB	1336-15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	
accroupi		s.m.		DMF			flandr.	16,420a, *KRUPPA
accueillir → accueillir / accueillir → acolloit								
acciente TL	<i>acciente</i>	s.f.	hangar; basse-nef	Roques2003c, 30			pic., art., wall.	24,75a, ACCINGERE
acciente DMF	<i>accesser</i>	s.f.		DMF (partiel)			pic., wall.	
acharrier DMF	<i>acharrier</i>	v.	cesser	RoquesRég 9			pic.	2 <sup>1</sup> ,616a, CESSARE
achasser		v.	transporter	Roques2003a, 191			norm., pic., flandr., hain., champ.	2 <sup>1</sup> ,431b, CARRUS
ache	<i>appe</i>	s.	ache	DMF			pic., wall.	2 <sup>1</sup> ,321a; 323a; 325b, *CAPTIARE
achenal		s.m.		RLiR 58,587	LeVerM	1440	pic.	25,14b, APIUM
achet		s.m.		DMF			ouest	2 <sup>1</sup> ,168b, CANALIS
achetement		s.m.		DMF (→ZrP 97, 445) DMF (partiel)			(ouest)	3,244b, ESCA
							poit.	24,67a, *ACCAPTARE

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (ixt., ms)	localis.	FEW
achoppail	<i>acoupail</i>	s.m.	obstacle	Roques2007a, 219			norm., ouest	13 <sup>e</sup> , 345b; 346b, TSOPP-
<i>achouqué</i>		adj.					nord	13 <sup>e</sup> , 351b, *TSUKKA
<i>achose</i>		s.f.					Suisse rom.	2, 542a, CAUSA
<i>acie</i>		s.f.		DMF			poit., nord	24, 69b, ACCEIA
<i>aclasser</i>		v.					norm.	
aclasser DMF	<i>aclasser</i>	v.	s'apaiser	RoquesRég 10			norm., ouest, s.-o.	17, 143a, *SLAITAN
acoella → accueillir								
accueille TL	<i>accueilleit</i>	s.m.	accueil	Roques2003a, 191			ouest, tour.	24, 79b, *ACCOLIGERE
<i>acoler</i>		s.m.		DMF			wall.	25, 73b, AQUILEIA
acomparager comparer <sup>1</sup> ; acomparager → acomparager- ment	<i>acompara- gier</i>	v.tr.	comparer	ZrP 95, 439 RLR 64, 288 RoquesRég 98 <sup>sq</sup> . Roques2007a, 218	SJeanBaptOctIG, 372 et passim Martin Le Franc, L'Estrif	1322, ms 14 <sup>e</sup> s. 1447/48	norm., ouest, centr.	2 <sup>e</sup> , 970b, COMPARARE2
acompt conter : acont	<i>aconter</i>	s.m.	compte	Chauveau, <i>ici</i> 163	CartSiresRaysB	1359–15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	2 <sup>e</sup> , 994ab, COMPUTARE
acompter DMF	<i>aconter</i>	v.	estimer (à la valeur de), tenir compte	RoquesRég 11			pic., hain.	
acost <sup>2</sup> AND coste : acost	<i>acost</i>	adj.	habile	RLR 60, 617	PAbernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 2 <sup>e</sup> , 1248a, COSTA
<i>acoutin</i>		s.m.		DMF			nord	2 <sup>e</sup> , 884a, COLARE
acoupail → achoppail								
acouvrir DMF	<i>acovrir</i>	v.	couvrir	Roques2003c, 28			pic., art., flandr., hain.	2 <sup>e</sup> , 1143a, COOPERIRE
<i>acquital</i>		s.m.		DMF			agn.	2 <sup>e</sup> , 1473a, QUIETUS
<i>acrage</i>		s.m.		DMF			norm.	15 <sup>e</sup> , 2b, AECER
acre <sup>1</sup> acre acre	<i>acre</i>	s.f. s.f.	acre (mesure de superficie)	Videsott, <i>ici</i> 380 DMF		ca 1170–1584	norm., agn. norm.	15 <sup>e</sup> , 2b, AECER
acrais → accrois / accroissement → accreus	<i>acreaux</i>	adj.	horrible, terrible	RLR 54, 333	AVigne		bourg./est	25, 425a, ASCRA
accueillir DMF → accueilleit	<i>acoella</i>	v.	attaquer	RLR 58, 593 DMF (partiel)	ChastCaucyP	2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic. (pic., wall.)	24, 78b–79a, *ACCOL- LIGERE
acufardir TL → cufard, cufarder	<i>acufardi</i>	p.p./adj.	paresseux	RoquesRég 122			art., hain.	16, 429a, KÜFFE

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>acurer</i>		v.		DMF			(wall., nord)	2 <sup>e</sup> , 1559a, CURARE
acuir AND → cuter	<i>acutir</i>	v.	cache	RoquesRég 123			agn.	2 <sup>e</sup> , 1461b, CUDITARE
adaier DMF	<i>adaier</i>	v.	tourmenter, agacer	RoquesRég 12			pic.	15 <sup>e</sup> , 52b, DAHLEN
adaigner DMF	<i>adaignier</i>	v.	aimer	RoquesRég 14			pic., champ.	3, 78b, DIGNARE
adamer / TL	<i>adamer</i>	v.	mettre à mal	RoquesRég 16			pic.	3, 10a, DAMINUM
adit DMF	<i>adit</i>	s.m.	rédaction d'un acte de procédure	Chauveau, <i>ici</i> 163	Actes/JeanVB	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 3, 71a, DICTARE
ademise metre <sup>2</sup> : ademise	<i>ademises</i>	p.p.		RLiR 55, 266	CommPstia1/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	6 <sup>e</sup> , 192a, MITTERE
ader(h)ier → adresser								
<i>aderne</i>		s.f.		DMF			ouest	
adevaler FEW	<i>adevaler</i>	v.	descendre	Palumbo, <i>ici</i> 320			n.-e.	14, 148a, VALLIS
DEAF				RoquesRég 19			pic.	
adevales → advale								
adevaille	<i>adevaille</i>	s.f.	supposition	Roques2003b, 369			pic., art., hain., wall.	
adevinal DMF	<i>adevinal</i>	s.m.	supposition	Roques2003b, 367			pic., art., hain.	3, 108b, DIVINARE
adevineur deviner : adevi- neur	<i>adevineres</i>	s.m.	augure	RLiR 66, 301	GiMontpAG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr.	
adheriter → aheriter								
adire dire : adire	<i>adire</i>	v.tr.	dire	RLiR 60, 297	BelleHeIR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain./pic. [TL]	3, 68b, DICERE
<i>adire</i>		v.		DMF			(pic.)	
adit → addit								
adjutoire aidier : ajutoire	<i>ajutoire</i>	s.m.	aide, secours salut	RLiR 46, 503 ZrP 97, 440	TombChartrS EstFougL	ca 1335, ms 1423 1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	s.m aide. ; ouest, s.-o., bourg. adj. : pic.	24, 146b, ADJUTORIUM
<i>admettre</i>	<i>adjutoire</i>	adj.	(celui qui) aide	RoquesRég 22				
adminer → aminer		v.		DMF (partiel)			pic., wall.	24, 168a, ADMITTERE

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
ados TL dos : rados → rados	<i>ados</i>	s.m.	appui, soutien, action de se mettre à l'abri	RLiR 50,121 RoquesRég 24 Roques1982a, 260 Chauveau, <i>ici</i> 163	BenItoieC	ca 1170	agn., ouest, s.-o.	3,145a, DORSUM
adoubier DMF	<i>adoubier</i>	v.tr.	fouler (des tissus)		CartSiresRaysB	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 15 <sup>e</sup> , 77sq., DUBBAN
adresser adrecier	<i>aderehier</i>	v.tr.	frapper	Möhren, <i>ici</i> 45			pic. wall.	3,84, *DIRECTIARE
advalle Gdf → adevaler	<i>adevalas</i> ( <i>en ces ~</i> )	s.	sur ces entrefaites	RoquesRég 20			pic.	Ø 14,148a, VALLIS
aengié → eng(i)er								
aente DFM	<i>aente</i>	s.f.	affiction	Roques1997a, 368			pic.	Ø 4,589a, IMPETUS
aerier → airier								
aesmance → esmance								
afesteaux n.r.	<i>afesteaux</i>	s.m.pl.	tuile faite	Chauveau, <i>ici</i> 163	ComptesLamballeC	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 15 <sup>e</sup> , 129b, *FIRST
affable atable	<i>affable</i>	adj.	courtois, élégant	RLiR 68,303	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn. (au 13 <sup>e</sup> s.)	24,243b, AFFABILIS
<i>affenadour</i>		s.m.		DMF			prov.	3,456b, FENUM 24,242a, *AFANNARE
afiage FEW	<i>afiage</i>	s.m.	plantation d'arbres	Chauveau, <i>ici</i> 163	CartSiresRaysB	1249–15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	25,61b, APTIFICARE
afier <sup>2</sup> fier : afier	<i>affier</i>	v.		RLiR 58,274	MistRésAngS	1456	ang.	25,61a, APTIFICARE
<i>affier<sup>2</sup></i>		v.		DMF			(ang.)	
affirmation	<i>affirmation</i>	s.f.	afferme	Chauveau, <i>ici</i> 163	CartSiresRaysB	1376–15 <sup>e</sup> s.	Vienne, bret. rom.	Ø 3,571b, FIRMARE
aferner : affer- macion								
affleurer DMF	<i>affleurer</i> ( <i>a ~ de</i> )	v.	mettre de niveau	RoquesRég 210			ouest	3,634b, FLOS
<b>affluer</b>	<i>affluyr</i>	v.	?	RLiR 76,270 (→RLiR 75,476)	JMandAF Ogier (= version liégeoise)	1375–90, ms 1396	liég.	24,254b, AFFLUERE
<i>afforat</i>		s.m.		DMF			wall.	17,435a, VOREIT
<i>affrain</i>		s.m.					wall.	3,752b, FRANGERE
<i>afforain</i>		adj./s.					pic., wall.	3,703b, FORAS
afruiter fruit : afruiter	<i>afruiter</i>	v.pr.	porter des fruits	RoquesRég 27 Glessgen/Kihai; <i>ici</i> 356	DocLing	1234–1330/31	art., hain., pic.	3,825b, FRUCTUS
<i>afruiter</i>		v.		RLiR 60,611	CourtArrH	13 <sup>e</sup> s.	pic.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
afublaill afubler : afublaill	<i>afubtail</i>	s.m.	manteau	RLiR 61,283 Roques2003b, 363 2007a, 220	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, poit.	24,249b, *AFFIBU- LARE
agacer / <sup>2</sup> DMF	<i>agacier</i>	v.	harceler	Roques2003a, 192 2008d, 302 RevCrit 4, 133	VengRagR		agn., norm.	24,129b, *ADACIARE
<b>agaise</b>	( <i>agaisse</i> )	s.f.	rocher schisteux, rocher découpé	RLiR 50,119sq. (→Lecoy,R 99,122; 125) RoquesRég 28 1986a, 119; 2003b, 368	SJeanEvW; id. ms. P	ca 1225, ms mil. 13 <sup>e</sup> s.	pic. or., wall., ard.	21,37b, 'schiste'
agarder § B gar- der : agarder	<i>agarder</i>	v.tr.	attendre observer	Roques1997a, 370 RLiR 52,324	Psautier de Ludolphe le Chartreux, éd. Demarolle	ms 1496/97	pic., hain., wall.	17,513b, *WARDÓN <i>agar, agar(d)ez</i>
<b>agesir</b> DMF	<i>ajésir</i>	v.	accoucher	RLiR 75,243	JLongOdoA	1351	pic., flandr., hain.	24,158a, ADIACERE
aglette → esclate								
agobilles agoubille	<i>agoubilles</i>	s.f.pl.	objets utilitaires de différente nature et de peu de valeur	RLiR 51,648	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	4,180b, *GOBBO
<i>agobilles</i> <i>agoiant</i>		s. s.m.		DMF DMF			(pic.) wall.	4,134b, GIGAS
agoutter DMF, cf. esgout DMF	<i>agout</i>	s.m.	conduits agricoles, égouts	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	Anjou, Touraine, Bourgogne	4,349a, GUTTA
agrat(s) FEW	<i>agrat</i>	s.m.	engrais végétal armement, équi- pement	Chauveau, <i>ici</i> 163 Palumbo, <i>ici</i> 311	JoubertAgr	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	16,376a, KRATZEN
agès agroier : agroi	<i>agroï</i>	s.m.	aide, secours	RLiR 61,283	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., s.-o.	16,55a, GREIDA
<i>agrouiller</i>		v.		DMF	BibleDécb/eN		agn./agn. [DEAF]	Ø 16,55a, GREIDA [sens à ajouter]
ague AND	<i>ague</i>	s.f.	fièvre aigüe	RLiR 68,302	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall.	16,379a, *KRAWA
aguaisier : aguison aguzoun AND	<i>aguaisum</i>	s.f.	pointe (de la langue)	RLiR 62,555 Roques2007c, 191	ConcBoèceBourgB	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	24,128b, ACUTUS
							bourg.	24,126a, *ACUTIARE

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (ixt., ms)	localis.	FEW
ahai DMF §II	<i>hahai</i>	s.m.	cri, (cri de) détresse	RoquesRég 264			hain., flandr., wall., lorr., champ.	4,361a, HA
<b>ahan</b>	<i>ahan</i>	s.m.	semailles	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 356 RLiR 71,583	DocLing Les Proverbez d'Alain	1256 fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	flandr., pic., hain.	
				Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 357 RLiR 53,579 Videsott, <i>ici</i> 381	DocLing DocHainR DocLingRoy	13 <sup>e</sup> s. a.1271 1299		
ahanable ahaner : ahnable	<i>ahanable</i>	adj.	labourable	RLiR 71,574 RLiR 71,583 RLiR 78,256	Rentier d'Artois (1298/99) Les Proverbez d'Alain Histoire de Gérard de Nevers	1292-99 fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s. ca 1451-64	flandr., pic., hain.	
	<i>ahanage</i>	s.m.	labourage	Städtler, <i>ici</i> 275 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 357 RLiR 71,574	FossierCh 97,29 DocLing (Rentier d'Artois (1298/99))	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 2 <sup>e</sup> m. 12 <sup>e</sup> s.-1628 1292-99	nord et n.-e.	24,242b, *AFANNARE
<b>ahaner</b>	<i>ahaner</i>	v.	labourer	RLiR 71,583 RLiR 76,270 (→RLiR 75,477) Roques2003c, 28 Roques2007c, 193 DMF	Les Proverbez d'Alain JMandaF Ogier (= vers. liég.) ConsBoëceTroyS	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s. 1375-90, ms 1396 13 <sup>e</sup>	flandr., pic., art., hain., wall., champ.	
	<i>ahanible</i>	adj.		RLiR 50,294	PrunB	1 <sup>e</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460	(nord)	
aheriter âtreter	<i>ahancier</i>	s.m.	laboureur	RLiR 66,609	Percefr3	mil. 15 <sup>e</sup> s.	hain.	4,411a, HEREDITARE
	<i>adheriter</i>	v.tr.	mettre en possession légale	DMF			pic., wall.	4,469b, HORA
ahoge : huge	<i>ahoge</i>	v.		RLiR 58,575	ProtH	ca 1185	agn., norm., tour.; prob. m.angl.	Ø FEW DEAF H,702
	<i>ahuige</i>	adj.	énorme	ZrP 99,188	MaugisV	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
aidement aidier : aidement	<i>aituement</i>	s.m.	aide	ZrP 97,206 Roques2003b, 363	NezirovicThebes		ouest, tour., pot.	24,162a, ADUTARE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
aider : ajuter	<i>ajtier</i>	v.	aider	ZrP 97.439	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	s.-o.	24.161a, ADUTARE
aidoire → aitoire								
<i>aige</i>		s.		DMF			bourg.	16.113b; 115a, *HAGJA
aigrier	<i>aigrier</i>	v.tr	presser, incommo- der, tourmenter	RLiR 72.267	La Disme de Peni- tanche	1288	nord, n.-e./ plutôt Ø	24.98a, ACER
aigre <sup>1</sup> : aigrier				RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
<b>aigue</b>	<i>aigue</i>	s.f.	eau	Minvini, <i>ici</i> 198			s.-o., n.-e., est, occ.	25.63b, AQUA
<i>aiguechiere</i>		s.f.		DMF			prov.	25.65a, AQUA
<i>aiguerot</i>		s.m.		DMF			bourg.	25.70a, AQUARIUS 1
aime DMF	<i>aime</i>	s.	mesure de liquide	RoquesRég 29			wall., lorr.	4.379a, HAMA
<i>aime</i>		s.		DMF			n.-e., nord	
<i>aime</i>		s.f.		DMF			lorr.	15 <sup>1</sup> , 10b, *AIGAN-
aines	<i>en aines</i>	loc.adv.	en suspens	Roques2003b, 362			agn., norm., ouest	Ø FEW
ainsos TL	<i>ainsos</i>	adj.	anxieux	Roques2003b, 363			pot.	24.667b, ANXIOSUS
aime, aynte → encre <sup>1</sup>								
<b>airage</b>	<i>airage</i>	s.m.	redevance en grains payable après la moisson	RLiR 56.335	MystPassionAmboise	1461-1523	tour.	
				Chauveau, <i>ici</i> 163	CartSiresRaysB	15 <sup>e</sup> s.	(Amboise) bret.rom.	Ø 25.162-65, AREA
aire GdFC	<i>aire</i>	s.f.	bassin d'un marais salant	Chauveau, <i>ici</i> 163	CartSiresRaysB	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	25.165b, AREA
airier <sup>2</sup>	<i>airier</i>	v.intr.	s'installer, se jucher, se nicher	RLiR 60.611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	ext. pic. très large,	
airé <sup>1</sup> : aairier	<i>aeryer</i>			RLiR 78.257	Histoire de Gérard de Nevers	ca 1451-64	av. notable vitalité arra- geuse	25.1318b, AGER
<i>aairier</i>				RoquesRég 8			pic.	24.1318b, AGER
<b>aise : aisible</b>	<i>aisible</i>	v.	commode, aisé ; proche	DMF	Gallié 2003; CartLavaVitré	ca 1350-15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	24.147b, ADIACENS
<b>aise : aisibleté</b>	<i>aisibleté</i>	adj.	commodité	Chauveau, <i>ici</i> 163	ActesJeanVB 2, 168 etc.	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	24.147a, ADIACENS
<i>aisenance</i>		s.f.		DMF			pic, wall.	24.147a, ADIACENS
aisine	<i>aisine</i>	s.f.	facilité	RLiR 53.261	Octovien de Saint- Gelais, Enéide	1500	saint	24.150b, ADIACENS
aise : aisine		s.f.		DMF			ouest	
<i>aisine</i>							tour.	24.149b, ADIACENS
aisir	<i>aysir</i>	v.	être à son aise	RLiR 56.335	MystPassionAmboise	1461-1523	(Amboise)	



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW	
<i>aissade</i>		s.f.		DMF			sud	25.421ab, *ASCIATA	
<i>aissadon</i>		s.m.		DMF			sud	25.422b, *ASCIATA	
<i>aisseline</i>		s.f.		DMF			flandr.	25.1298a, AXIS2	
aitoire DMF	<i>aidoire</i>	s.	aide	RoquesRég 22			frcomt., frprov.	24.164b, ADJUTORIUM	
<i>aitrie</i>		s.f.		DMF			est, nord	25.688b, ATRIUM	
aiement → aidement / aïter → aidier									
<i>ajotant</i>	<i>jatant</i>			DEAF			liég.		
ajutoire → adjutoire									
ale <sup>2</sup>	<i>ale</i>	s.f.	action d'aller, voyage, expédition	RLiR 60,622	JoinvMo	1309, ms ca 1335		24.420b, AMBULARE	
aler : ale			affluence	RoquesRég 31			pic., champ.		
alerresse	<i>alerresse</i>	s.f.	sage-femme	RLiR 51,648	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	24.324a, ALITRIX	
<i>alincein</i>		s.m.		DMF			wall.		
aloué DMF	<i>aloué</i>	s.m.	substitut d'un sénéchal	Chauveau, icr 163	ActesJeanVB 2, 168	1394-15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	24.337a, ALLOCARE	
aloger DMF	<i>allogger</i>	v.	placer	ZrP 99, 520	PassAuvR	1477, ms id.	mérid. allouer (cf. apr. alogar)	24.336a et 337b, ALLOCARE	
<i>allumerie</i>		s.f.					pic.	24.343b, *ALLUMI- NARE	
<i>allumoir</i>		s.m.		DMF			wall.		
<i>allumure</i>		s.							
alure [sens Ø]	<i>alure</i>	s.f.	chemin de ronde	RLiR 61,282	BibleDécbe/N	13 <sup>e</sup> s.	agn.	24.421a, AMBULARE	
aler : aleüre aleur <sup>1</sup> , AND									
<i>aloïde</i>		s.f.					lorr.	5.264b, *LEUXOS	
aloïere	<i>aloyere</i>	s.f.	bourse	RLiR 50,294sq.	PrunB	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460	pic. litt., norm.	24.337b, ALLOCARE	
aloer : aloïere							ouest		
<i>allouire</i>				DMF					
<b>alors</b> ilors AND	<i>ylors</i>	adv.	alors	RLiR 77,585	PhThCompM 2005	1119, ms		agn., norm., ouest	4.475b, HORA Gdf 4.544b TL 4.1334sq.
						déb. 13 <sup>e</sup> s.			
						ca 1130, ms 3 <sup>e</sup>			
						q. 12 <sup>e</sup> s.			
					EstFougL 171	ca 1176, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.			
					EructavitJ 70 var. De B	ca 1180, ms mil. 13 <sup>e</sup> s.			



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
amener mine <sup>2</sup> : aminer	<i>adminer</i> <i>amyner</i>	v.tr.	(se) détruire se gâter	RLiR 65,613	MystProcessionLille	1450, ms 1487	pic.	6 <sup>1</sup> ,644a, MEINA
					AlexPr3L	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.		
					MéJung 569	1500		
					AlexPr3L			
					SermonsJoyeuxK2			
					SermJoyK2 3,99	1507		
<i>amïse</i>		s.f.		DMF			pic. wall.	24,168a, ADMITTERE
<i>amman</i>		s.m.		DMF			flandr., nord, loirr.	15 <sup>1</sup> ,19a, AMMAN
<i>amoïenner</i>		v.		DMF			pic.	6 <sup>1</sup> ,584b, MEDIANUS
amoier TL amoier	<i>amoier</i> <i>amoier</i>	v.	modérer	RLiR 55,265	NoomenFabl		pic. du n.-e.	6 <sup>1</sup> ,592b, MEDIARE
				(→TraLiLi 14/1,105)	Jean de Condé, Opera	14 <sup>e</sup> s.		
				Roques1976, 105				
<i>amoïllïer</i>				DEAF			ortl.	
amoïndrier menor : amoïndroier	<i>amendrier</i>	v.tr.	(faire) diminuer	RLiR 62,569	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468	pic., hain.	6 <sup>2</sup> ,124b, MINOR
amonstrer mostret : amos- tret	<i>amonstrer</i> <i>amoustrer</i> <i>amostrer</i>	v.	montrer	RLiR 78,257	Histoire de Gérard de Nevers	ca 1451–64	pic., hain., wall.	6 <sup>3</sup> ,98b, MONSTRARE
				RLiR 58,593	ChastCoucyP	2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.		
				RoquesRég 32				
				ZrP 93,672				
amor : amorete	<i>amorettes</i>	s.f.	brize moyenne	(→MétGossen 900 n 19)	RoseLOtt, 880	ca 1270	prob. centr.	24,383b, AMALOCIA
am(o)ulonner → ametulonner								
amourable amor : amorable	<i>amourable</i>	adj.	aimable	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	24,467a, AMOR
				DMF				
ampleis TL	<i>amples</i>	adv.	davantage	RLiR 58,575	ProtH	ca 1185	nord agn., norm.	24,487b, AMPLUS
ample DMF	<i>ample (par~)</i>	loc.pr.	à travers tout (le pays)	RoquesRég 323		12 <sup>e</sup> –15 <sup>e</sup> s.	pic.	24,487a, AMPLUS
<i>ancelle</i>		s.f.		DMF			Suisse rom., frpr.	11,283b, SCANDULA

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
ancêtre ancestor	<i>anceisor</i> <i>anceisur</i>	s.m.	ancêtre	ZrP 97,205	EdConfVatS, 122 NezirovicThebes		ouest, agn.	24,643a, ANTECESSOR
<i>aner</i>		v.		Roques2007a, 220 DMF			prov. pic., flandr., lorr.	24,400a, *AMBITARE
anesser TL	<i>anessier</i>	v.	exhorter	RoquesRég 33				
anette ane : anete	<i>anette</i>	s.f.	cane	RLiR 51,648	EvQuemJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	24,523a, ANAS
<i>angal</i>		s.m.		DMF			bourg, frpr.	16,604b, OHMGELD
<b>angelin</b>	<i>augelyn</i>	adj.	angélique	RLiR 68,303	SFranceR	ca 1275	agn.	24,562b, ANGELUS
angevine Gdf	<i>angevine</i>	s.f.	fête de la nativité de la Vierge	Chauveau, <i>ici</i> 164	CartSiresRaysB JoubertAgr	13 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> s.	ang., bret. rom.	24,602a, ANJOU
anguenotis → esguenot								
<i>anille</i>		s.f.		DMF (partiel)			ouest	24,528b; 530b, ANA- TICULA
anjuse'ai → enjusque								
<i>annuel</i>		adj./ s.m.		DMF (partiel)			wall.	24,614b, ANNUALIS
<i>annuer</i>		v.		DMF			wall.	24,618a, ANNUIRE
anse DMF	<i>ense</i>	s.f.	bretelle de haleur	RLiR 68,255	Rossiaud, Dictionnaire du Rhône médiéval	14 <sup>e</sup> -16 <sup>e</sup> s.	vallée du Rhône	Ø 14,27b, *UNCIA
antenois	<i>antenoise</i>	s.f.	brebis de deux ans	RLiR 66,301	GIMontpaG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr.	24,613b, ANNOTINUS
antroigne → entroigne								
anuit	<i>enneux</i>	adv.	aujourd'hui	RLiR 50,295	PrunB	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460	pic., wall., bourg, lorr.	7,216a, NOX
nuit : anuit								
anzinga → ensenge								
aoine TL	<i>aoine</i>	adj.	convenable	Roques2003a, 192			pic. (norm. septl.)	4,540b, IDONEUS
aonier unir : aonier	<i>aonnié</i> <i>aonir</i>	p.p. v.	égalisé	RLiR 58,587	LeVerM	1440	pic	14,47a, UNIRE
aore AND or TL	<i>or, a ~</i> <i>aoste</i>	s.		RLiR 58,574	ProtH	ca 1185	pic. wall.	4,471b, HORA
aouste DMF	<i>laouste</i>	s.f.	sauterelle	RoquesRég 282 RLiR 50,286 RoquesRég 281	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall., champ.	5,397a, LOCUSTA
apale → espaulé								
apaisanteur DMF	<i>apaisanteur</i>	s.m.	médiateur	RoquesRég 35			pic., hain., wall., champ, lorr.	7,459b, *PACENTARE
<i>apaisanteur</i>		s.m.		DMF			est, nord	

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<b>apaisenter</b>	<i>apaisenter</i>	v.	apaiser	RLiR 57,302 RoquesRég 35	CesFluimAIC	2 <sup>e</sup> -t. 13 <sup>e</sup> s.	pic., hain., wall., champ., loirr.	7,459a, *PACENTARE
<i>apaisanter</i>				DMF			est, nord	8,93b, PAX
<i>apaisaur</i>		s.m.		DMF			nord	7,459b, *PACENTARE
<i>apaisieur</i>		s.m.		DMF			nord	
aparfonder								
parfont : aparfondir	<i>aparfunder</i> <i>aparfungier</i>	v.		RLiR 55,266	CommPsia1/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	10,433a, PROFUNDUS
aparfongier TL								
<i>apas</i>		s.m.		DMF			pic., wall.	7,740a, PASSUSI
<b>apens</b>	<i>apens des témoins</i>	loc. nom.m.	examen critique en justice	Chauveau, <i>ici</i> 164	CoutBretP 203	13 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> s.	ang., bret. rom.	8,197a, PENSARE
apenser DEAF	<i>apenser des témoins</i>	loc. verb.	examiner critiquelement en justice	Chauveau, <i>ici</i> 164	ActesJeanVB 2	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	
apetsaige FEW	<i>apetsaige</i>	s.m.	imposition sur la vente de vin	Chauveau, <i>ici</i> 164	ActesJeanVB 2	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	7,462a, PACTUM [classement ertone]
<i>apistoler</i>		v.		DMF			ouest	3,584b, FISTULA
<i>aploit</i>		s.m.		DMF (partiel)			wall.	25,40b-41a, APPLIC-TUM
apoigner DMF	<i>apoignier</i>	v.	empoigner	RoquesRég 36			pic., champ., wall.	9,517b, PUGNUS
<i>apostuer</i>		v.		DMF			wall.	9,255a, POTESTAS
<i>apourpenser</i>		v.		DMF			pic.	8,197b, PENSARE
apparent DMF §IIA	<i>aparant</i>	s.m.	marque, signe visible	RevCrit 9, 44	RoseGuiV	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., hain. wall.	25,24b, APPARERE
appe → ache								
<i>appliquer</i>		v.		DMF (partiel)			pic., wall.	16,630b, PLACKEN
<i>aploit</i>		s.m.		DMF (partiel)			wall.	25,40b, APPLICIUM
apreciement DEAF	<i>apreciement</i>	s.m.	estimation de la valeur d'une chose	Chauveau, <i>ici</i> 164	ComptesLamballeC	1328-17 <sup>e</sup> s.	poit., bret. rom.	9,374b, PRETIUM
<i>appreper</i>		v.		DMF			wall.	25,53a, APPROPRIARE
<i>appressment</i>		s.m.		DMF (partiel)			wall.	9,362a, PRESSARE
<i>appreuve</i>		s.f.		DMF (partiel)			wall.	25,52b, APPROBARE
apprendre : aprise	<i>ap(p)rise</i>	s.f.	enseignement, doctrine	RLiR 60,617 RLiR 69,570sq.	PAbernRichR GenHarls	ca 1270 ca 1300	agn., pic. agn.	25,49b, APPREHEN- DERE
apropriement DEAF	<i>apropriement</i>	s.m.	appropriation d'un bien immobilier	Chauveau, <i>ici</i> 164	CartSiresRaysB	1339-1771	bret.rom.	9,460a, PROPRIUS
<i>appropriement</i>		s.m.		DMF (partiel)			bret.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
apreci Gdf	<i>apreci</i>	s.m.	estimation de la valeur d'une chose	Chauveau, <i>ici</i> 164	Coutumes générales du pays et duché de Bretagne	1580-1688/1689	bret.rom.	9,374b, PRETIUM
<i>aprestre</i>		v.		DMF			wall.	9,358b, PRESBYTER
apressure DMF	<i>apressure</i>	s.f.	habitude	RevCrit 9, 44	RoseGuiV	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., art., hain. wall.	25,50a, APPREHEN- DERE
apruet DEAF	<i>apruet</i>	prép. adv.	ensuite ; près (de)	ZrP 97,205 RoquesRég 350	NeziroviéThebes		agn., norm., ouest, s.-o.	9,449b, PROPE
apurement DEAF	<i>apurement</i>	s.m.	vérification définitive d'un compte	Chauveau, <i>ici</i> 164	ActesBloisPenthievreJ	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	9,619b, PURUS
apurer DEAF	<i>apurer</i>	v.tr.	vérifier (un compte)	Chauveau, <i>ici</i> 164	CartSiresRaysB	15 <sup>e</sup> s., dp. Cotgr		
arabi <sup>2</sup> DMF	<i>arabi</i>	adj.	enragé	RoquesRég 355			art., hain.	Ø 10,10b, RABIES
arasement DMF	<i>arasement</i>	s.m.	fait de raser, de démolir	Chauveau, <i>ici</i> 164	ComptesLamballe	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	10,78a, *RASARE
arbeur → aubour								
arbrer : arbre	<i>arbrer</i>	v.	se cabrer	RLiR 51,631 Roques1982a, 266	ContPerc2LC2	ca 1200, ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o. (?)	25,89b, ARBOR
arelle				RLiR 66,301	GIMontpaG			
arete	<i>are(l)le</i>	s.f.	charrue ; soc (de la charrue) ?	RLiR 58,587	LeVerM	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s. 1440	flandr., pic.	25,83b, ARATRUM
arendation FEW	<i>arendation</i>	s.f.	action de bailler à rente; bail à ferme	Chauveau, <i>ici</i> 164	CartSiresRaysB	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	10,174b, REDDERE
arêner				RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s.	pic.	16,721b, RINEN
aresner	<i>arisee</i>	p.p.					wall.	16,706b, RÏDEN
<i>arider</i>		?		DMF				
arigot → ergot								
<b>arnoise</b>	<i>ernoise, hernoise</i>	s.f.	arnoise	RLiR 77,585	An Old French Herbal	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ang.	25,362a, ARTEMISIA
arôlement DMF	<i>arollement</i>	s.m.	inscription sur un rôle	Chauveau, <i>ici</i> 164	ComptesLamballeC	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	10,515a, ROTULUS
arras FEW	<i>aras (a l'-de)</i>	loc. prép.	au niveau de, au ras de		ComptesLamballe	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	10,102b, RASUS
arruner	<i>arruner</i>	v.tr.	ordonner	RLiR 64,288	Martin Le Franc, L'Estrif	1447/48, ms 1448/49	norm.	16,743b, RUM [à sépa- rer de ariner, 16,721b]
ars : enarter	<i>enerter</i>	v.	tromper	ZrP 97,440	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	ouest	25,346a, ARS
ars : enartos	<i>enartos</i>	adj.	fourbe	Palumbo, <i>ici</i> 311			ouest, s.-o., agn.	Ø 25,345b, ARS

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
arsion ardre : arsiôn	<i>arsion</i> <i>arsun</i>	s.m.	crime d'incendie action de brûler	Chauveau, <i>ici</i> 164 Greub, <i>ici</i> 58 RLiR 68.303 DMF	ActesJeanVB SFranceR	15 <sup>e</sup> s. <i>ca</i> 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	bret.rom. agn. wall.	25.356b, *ARSTIO 25.388a, *ARTIKA
artos TL	<i>artos</i>	adj.	avisé, rusé	RoquesRég 37 Roques1982a, 260 Roques1989b, 273			agn., ouest, s.-o.	25.345b, ARS
ascouter → escouter								
asme TL	<i>asme</i>	s.m.	ennui	RoquesRég 40			hain., flandr.	25.613b, ASTHMA [24,230ab, AESTI- MARE]
essai essay	<i>assay</i>	s.m.	essai	RLiR 78.243 DMF	Histoire de Gérard de Nevers	<i>ca</i> 1451–64	pic., wall.	3.256a, EXAGIUM
assauteur	<i>assauder</i>	v.tr.	exiger, appeler	RLiR 66.609	Percefr3	mil. 15 <sup>e</sup> s.	hain.	25.506a, *ASSALTUS
assaut : assauter	<i>assayer</i>	v.	essayer	RLiR 78.243 DMF	Histoire de Gérard de Nevers	<i>ca</i> 1451–64	pic., wall.	3.256ab, EXAGIUM
essayer	<i>assayer</i>						pic., frprt., wall.	
aselle → azelle								
<b>assemblee</b>	<i>assemblée</i>	s.f.	fête	Rézeau, <i>ici</i> 113			Loirel., Vienne, Vendéc, DSèvres, Sarthe	25.547a, ASSIMULARE
assemblément assembler : assemblément assens : assense- ment assemblément AND	<i>assemble(e)- ment</i> <i>assensement</i>	loc. prép. s.m.	avec, en accompagnement de avis, conseil; consentement	Chauveau, <i>ici</i> 164 RLiR 61.283 RLiR 68.302 Roques2007c, 189	CartSiresRaysB BibleDécb/eN SFranceR SimFreinePhilM	1278/1290–15 <sup>e</sup> s. 13 <sup>e</sup> s. <i>ca</i> 1275 13 <sup>e</sup>	poi., bret. rom. agn.	25.520b, ASSENSUS
assetter assetter : seoir	<i>assetant (en)</i>	gérondif	en s'asseyant	RLiR 69.591	Pierre de Provence	1 <sup>er</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms fin 15 <sup>e</sup> s.	mérid.	11.402a; 406b, SEDERE
assire DMF	<i>assire</i>	v.tr.	placer sur un siège (au propre ou au fig.), installer	ZrP 97.445	AndrVigneSMartD	1496, ms 1496 ?	ouest	11.,398a, SEDERE
<i>assommir</i>	<i>assorter</i>	v.	disposer	DMF			wall.	12.423a, SUMMA
assorter DMF	<i>assorter</i>	v.		RoquesRég 44			norm., ouest	12.123a, SORS

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
assouffire	<i>assouffir</i>	v.	assouvir	RLiR 71,583	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., Douai, hain., liég. wall.	12,404b, SUFFICERE
<i>astriure</i>		v.		DMF			pic., wall.	12,423a, SUMMA
<i>atal</i>		s.m.		DMF			pic.	7,36b, NATALIS 1
atarge DMF	<i>atarge</i>	s.f.	retard	RLiR 65,614	PassArasR 16096	15 <sup>e</sup> s.	pic.	13 <sup>e</sup> , 117a, *TARDICARE
atenement Gdf	<i>atenement</i>	s.m.	fait de pourvoir à ses besoins	Chauveau, <i>ici</i> 165	AppCartStGeorges	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 25,728a, ATTINERE
atente	<i>atente, estre</i>	loc. verb.	savoir être patient	RLiR 59,321	JerusCom2G	fin 13 <sup>e</sup> s.	pic.	25,710b, ATTENDERE
attendre : atente	<i>de bone ~</i>			RoquesRég 49			pic., hain., flandr.	Ø 6 <sup>e</sup> , 405a, MARTY- RIUM
atirance Gdf	<i>atirance</i>	s.f.	accord	Möhren, <i>ici</i> 44 [hapax]			agn. ?	25,673b, ATOMUS
atome : atomete	<i>atomete</i>	s.f.	la plus petite partie du temps	RoquesRég 49			agn., norm., ouest, poit.	Ø 13 <sup>e</sup> , 72a, TORNARE
atourné (attour- ner DMF D2b)	<i>atorné</i>	s.m.	procureur	Roques2007a, 220				
atrognier → entrogner								
attache [sens Ø]	<i>atache (de moulin)</i>	loc. nom.	emplacement propice à l'installation d'un moulin à eau	Chauveau, <i>ici</i> 165	CartLavalVitreb	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 17,196a, *STAKKA
attirement DMF	<i>atirement</i>	s.m.	règlement	RoquesRég 49 Roques2003b, 368			pic., hain., flandr., wall., champ.	Ø 6 <sup>e</sup> , 405a, MARTY- RIUM
atrait DMF	<i>atraits</i>	s.m.pl.	décombres, gravats	Chauveau, <i>ici</i> 165	AppCartStGeorges	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	25,742b, ATTRAHERE, n.16
<i>aubarede</i>		s.f.		DMF			s.-o.	24,295b, ALBARIS
aubel <sup>2</sup> aubel	<i>aub(i)el</i>	s.m.	peuplier blanc	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 358 RLiR 71,574	DocLing Rentier d'Artois (1298/99)	1204 1292-99	pic., hain., wall., liég.	24,299a, *ALBELLUS
<b>aubour</b>	<i>arbour, cf. aubour</i>	s.m.	petite auge où tombe le grain de la trémie	RLiR 60,297	BelleHelr	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	orl.	5,109b, LABURNUM
augel DMF	<i>augel</i>	s.m.	mesure de liquide	RLiR 55,289	ChevCygneBerthe	1465-73, ms 16 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	24,378a, ALVEOLUS
aume	<i>aume v. aïme</i>	s.f.	action d'abattre, d'araser au niveau du sol	RoquesRég 28			lorr.	4,379a, HAMA
<b>avalement</b>	<i>avalement</i>	s.m.		Chauveau, <i>ici</i> 165	ComptesLamballeC	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 14,141b-42a, VALLIS
				Chauveau, <i>ici</i> 165	ActesJeanVB	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>avaloir</i>		s.m.		DMF			pic.	14,142a, VALLIS
<b>avant</b>	<i>avant</i>	prép.	partout dans	RLiR 63,307	Molinet, Pronostications	4 <sup>e</sup> q, 15 <sup>e</sup> s.	pic.	24,3a, ABANTE
avant n.r.	<i>avanz</i>	s.m.	avantage, profit	Chauveau, <i>ici</i> 165	ActesJeanVB	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 24,5b, ABANTIARE
avant : devant	<i>devens, cien-</i>	loc.adv.	d'ici là	RLiR 52,320	ChevCygñPropN	fin 12 <sup>e</sup> s.	rég.	Ø 24,10b, ABANTE
avantageux	<i>avantageux, -euse</i>	adj.	(zone en marche) qui relève de la suprématie d'une seigneurie	Chauveau, <i>ici</i> 165	ActesJeanVB	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 24,5b, ABANTE
avantager DMF	<i>avantagier, -ere</i>	adj.	seigneur qui a la suprématie d'une zone de marche	Chauveau, <i>ici</i> 165	CoutBretP	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	24,5b, ABANTE
avantage AND	<i>avauntance</i>	s.f.	vantardise	DMF (partiel)	SFranceR	ca 1275	ouest	Ø 14,156a, VANITARE
avancer AND	<i>avanter</i>	v.intr.	dire des vantardises	RLiR 68,302	SFranceR	ca 1275	agn.	14,156, VANITARE
avancer : venter		adv.		DMF			wall.	24,4a, ABANTE
<i>avantrain</i>		adv.		DMF			wall.	14,156a, VANITARE
avantur AND	<i>avauntur</i>	s.m.	vantard	RLiR 68,302	SFranceR	ca 1275	agn.	14,156a, VANITARE
aveine : avensnoie	<i>ie</i>	s.f.	champ où on a récolté de l'avoine	Chauveau, <i>ici</i> 165	JoubertAgr 40	hap. 14 <sup>e</sup> (FEW)–15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	25,1211a, AVENA
<i>avelet</i>		s.m.		DMF			loirr.	25,1232b-33a, *AVIOLA
avellot	<i>avrelos</i>	s.m.pl.	moqueries	RLiR 58,587	LeVerM	1440	pic.	Ø 25,1201a, AVEL- LERE ?
avrelot		s.m.						
avénage	<i>avenage</i>	s.m.	redevance en avoine	Chauveau, <i>ici</i> 165	ActesBloisPenthievreJ	1279–Boiste 1829	bret.rom. ?	25,1211a, AVENA et n. 25
aveine : avenage						ca 1200, ms deb. 13 <sup>e</sup> s.	s.-o.	24,190a, ADVENIRE
avenant DMF ?	<i>avinan</i>	adj.	gracieux	RLiR 46,29 n 1	SEuphrH			
avenantement DMF	<i>avenante-ment</i>	s.m.	estimation; procédure créancière	Chauveau, <i>ici</i> 165	CoutBretP	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	
<i>avenantement</i>		s.m.		DMF (partiel)			ouest	24,190b, ADVENIRE
avenanter DMF	<i>avenanter</i>	v.tr.	estimer, priser	Chauveau, <i>ici</i> 165	ActesJeanIVJ	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	
avenantor Gdf	<i>avenantor</i>	s.m.	estimateur; expert	Chauveau, <i>ici</i> 165	FEW	1299–1324	hbret.rom.	
				ZrP 97,205	NezirovicThebes		ouest, norm., bret., Loi- reA., manc., ang., poit., aun., saint.; est (frpr)	24,188b, *ADVENI- CARE
avengier	<i>avengier</i>	v.	arriver au but ; obtenir qch	ZrP 97,439	EstFougL	1174–78, ms 1 <sup>er</sup> t.13 <sup>e</sup> s.		
				Roques2003b, 365				

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
aventiz	<i>aventiz</i>	s.m.	étranger	RLiR 61,283	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	24,194a, ADVENTICIUS
aventure	<i>aventure, a l'~ de Dieu</i>	loc.adv. ?		RLiR 76,269	Version litégoise du livre de Mandeville	1375-90, ms 1396	pic., wall., Metz	24,194b, *ADVENTURA
					TristPrCh 77/36	ms ca 1300 [pic.]		
				RLiR 76,270	PhVigneulles- CentNouvL			
					JBeIV	1361 [wall.], ms 1 <sup>re</sup> m. 15 <sup>e</sup> s.		
					FroissChronK 10, 88 etc.	1370-ca 1402		
avertir DMF	<i>avertir</i>	v.	faire reverdir	Roques2007c, 201	ConsBoèceBenN	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	pic., art.	14,512a, VIRIDIS
avereux avoir : averos	<i>averos averos</i>	adj.	riche	RLiR 46,30 Palumbo, <i>ici</i> 311 Roques1982b, 30	SEuphrH	ca 1200, ms déb. 13 <sup>e</sup> s.	norm., tour., ang.	4,363a, HABERE 25,1195b, AVARUS
avertir <sup>3</sup> verté : avertir	<i>avertir</i>	v.r.	(se) réaliser, (se) vérifier [un songe]	RLiR 63,622	PerceFR 3	prob. mil. 15 <sup>e</sup> s., ms a.1475 [pic.]	pic.	14,288a, VERITAS
<i>avestir</i>		v.		DMF			nord	
<i>avesture</i>		v.					pic., wall.	14,353b; 354b, VESTIRE
aveuglir → avoglir		sf.						
avir, aviere TL arbitre : aviere	<i>viatre</i>			RLiR 46,32	SEuphrH	ca 1200		
	<i>avir</i>	s.m.	avis, opinion	RoquesRég 406sq. Roques1982c, 32 RoquesRég 408 Roques1982a, 261 ZrP 99,414			agn., ouest, s.-o. (norm., tour., poit.)	25,87b, ARBITRIUM
<i>aviere, estre a ~</i>		loc. verb.	sembler à	RoquesRég 407 Roques1982b, 32 Roques2003b, 368	ChansArtB	13 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., art., hain.	
<i>avientis</i>		p.p.	mis à mal	RLiR 59,321	JerusCont2G	fin 13 <sup>e</sup> s.		
avieutir vil <sup>1</sup> : avilir	<i>avieutir</i>	v.tr.	avilir : réduire à néant	RLiR 68,224	Bien Dire et Bien Apprendre	ca 1300	pic., hain.	14,449b, VILITAS
				RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
avirer DMF	<i>avirer</i>	v.tr.	confier à (qp) la mission de (faire qch)	Chauveau, <i>ici</i> 165	CartSiresRaysB	15 <sup>e</sup> s.	bret.-rom.	Ø 14,393a, VIBRARE

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
aviser A2 vis : aviser	<i>aviser</i>	v.tr.	regarder	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	14,521a, VISARE
avisonques onque : avisonques	<i>avisunkes, avisonques</i>	adv.	à grand peine, difficilement	RLiR 59,626	MarieEspP	ca 1195, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o., agn., norm.	14,26b, UMOUAM
				RLiR 61,580	EneasS2	ca 1160, ms ca 1200		
avoer : avoé	<i>avué</i>	s.m.	propriétaire	RLiR 77,584	An Old French Herbal	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	agn., pic.	24,202b, ADVOCATUS
				Roques2003b, 365	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.		
avoglir	<i>aveuglir</i>	v.tr.	rendre aveugle	RLiR 68,309	Achille Cautier, Cycle de La Belle Dame sans Mercy	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	24,36b, AB OCLUS
avoine aveine	<i>avoine menué</i>	loc. nom.f.	avena strigosa	Chauveau, <i>ici</i> 165	ComptesLamballeC	15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	Ø 25,1208, AVENA
<b>avoir</b>	<i>avers avoir</i>	s.m.(pl.)	bétail	RLiR 68,303	SFrançoisR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., bret.rom.	4,363a, HABERE
				Chauveau, <i>ici</i> 166	CoutBretP	15 <sup>e</sup> s.		
avoir DMF §IIE	<i>avoir (s'~)</i>	v.pron.	se conduire	RevCrit 9, 44	RoseGuiV	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., art., flandr., hain. (se répand un peu ailleurs aux 14 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> )	4,362a, HABERE
avolonter volenté : avolenté	<i>avolenté</i>	adj.	décidé	RLiR 50,295	Prun B	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460	pic. litt., liég.	14,615b, VOLUNTAS
avonder	<i>avonder</i>	v.	rassasier	ZrP 95,439	SJeanBaptOctIG	1322, ms 14 <sup>e</sup> s.	ouest: mot rare	24,59b, ABUNDARE
avouance DMF	<i>avouance</i>	s.f.	état de celui qui est sous la protection de qn	Chauveau, <i>ici</i> 166	ActesJeanIVJ	1391-15 <sup>e</sup> s.	bret.rom.	24,201b, ADVOCARE
avouser avrelos → avellot avué → avoer	<i>avouser</i>	v.	vouvoyer	Roques1982d, 170			champ.	14,635a, VOS
<i>avaigne</i> <i>ave</i> <i>avon</i>	<i>gaaignier</i>	s.f.	s.m/f.	DEAF			lorr.	25,1222a, AVIA
				DMF			wall.	25,1230a, *AVIOLUS
				DMF			wall.	25,433a, ASILUS [cf. 25,12a, APIS]
azelle DMF	<i>aselle</i>	s.f.	abeille	RLiR 61,290	ConsBoèceLorrA	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms 1397	lorr. mérid., frecomt., champ. sept.	refonte : BATARE, 24
baâte TL	<i>baate</i>	s.f.	sentinelle	RoquesRég 50 Roques2003b, 362			norm.,ouest, s.-o.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
baater et baster DMF	<i>baater</i>	v.	guetter	RoquesRég 50			norm., ouest, s.-o.	refonte : BATARE, 25
<i>bacher</i>		v.		DMF			lorr.	
<i>bade</i>		sf.		DMF (partiel)			sud	19,31a, BATIL
<b>baide</b>	<i>baide</i>	s.	nid, niche	RLiR 58,587	LeVerM	1440	pic., wall.	15', 89b, BRIDEI 23,21b, 'niche'
<i>baide</i>		s.		DMF			pic.	
baif TL	<i>baif</i>	adj.	stupide	Roques1982a263 Roques2003b, 362			agn., norm., tour., orl., poit.	refonte : BATARE, 42 Ø sens
baille <sup>2</sup> baill <sup>1</sup>	<i>ba(i)lle</i>	s.f.	sage-femme, nourrice	RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, <i>ca</i> 1200 <i>ca</i> 1223, ms 3 <sup>e</sup> q. 1,3 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., wall., champ., lorr.	refonte : BAJULA, 1
<i>baill<sup>2</sup></i>		sf.		DMF (partiel)			pic., est, wall.	
<i>baillerie</i>		sf.		DMF			wall., nord	Ø refonte: BAJULARE
<i>baïne</i>		s.		DMF			wall.	15', 28a, BAHN
baisselle bacher <sup>1</sup> : bache- lette	<i>baicelle</i> <i>bais(s)ele</i>	s.f.	servante	RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, ms <i>ca</i> 1200 1280, ms <i>ca</i> 1300	wall., lorr.	1, 196b, *BACASSA
<i>balfaert</i>		s.m.		DMF			flandr.	
<i>balingue</i>		s.		DMF			ouest	23,99a, 'bouée'
<i>balluer</i>		v.					flandr.	9,148a, POMPHOLYX
balochoire DMF	<i>balochoire</i>	s.f.	balancoire	RLiR 66,301	GiMontpaG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr.	refonte: BALLARE, 27
<i>balsamite</i>	<i>basmé</i>			DEAF			norm.	
<i>bancal</i>		s.m.					prov.	15', 58a, *BANK-
<i>banon</i>		s.m.					norm.	15', 50b, *BAN
<i>banse</i>		sf.		DMF			wall., nord	15', 66a, *BANST
<i>bansteau</i>		s.m.					wall.	15', 66ab, *BANST
baquet baket	<i>baket</i>	s.m.		RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> (ms de base)	pic., wall.	1, 198a, BACCA, *BACCUS
baquetel bac : baquetel	<i>baquetel</i>	s.m.	petit bateau	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain., nord	
barboire DMF	<i>barbeoire</i>	s.f.	masque	RoquesRég 51			pic.	1, 244a, BARBA
bargier TL	<i>bargié</i>	p.p. adj. ?		RLiR 50,282 (→Rézeau, DictRé- gOuest s.v. barge)	Jouglet* (Noomen- Fabl 2)	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest	1, 253b, *BARGA
<i>baroil</i>		s.m.		DMF (partiel)			ouest	14, 284b, VERICULUM

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>barrey</i>	<i>barre</i>			DEAF			bourg.	
<i>barri</i>		s.m.		DMF			sud	1,256b, *BARRA
<b>basoche</b>	<i>basogio NL</i>		édifice religieux	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	ang., tour., bourg.	1,270a, BASILICA
<i>basagüe</i>		sf.		DMF			prov.	
<i>basser</i>		v.		DMF			flandr.	1,200b, *BACCINUM
baster <sup>2</sup> Gdf	<i>basté, quel cœur vous a ~ (de)</i>	loc. phras- tique	comment pouvez- vous avoir le courage (de) ?	RLiR 69,592	Pierre de Provence	1 <sup>re</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms fin 15 <sup>e</sup> s.	mérid.	1,277a, *BASTARE
<i>basterne</i>	<i>basterne</i>			DEAF			bourg.	
<i>bastide</i>		sf.		DMF (partiel)			prov.	15 <sup>e</sup> , 77a, *BASTIAN
<i>bastiere</i>		sf.		DMF			norm.	1,280a, *BASTUM
bat								
ba <sup>1</sup> AND	<i>bat</i>	s.m.	bateau	RLiR 58,575	ProtH	ca 1185	pic., agn., ouest, tour., ori., irc., lorr.	15 <sup>e</sup> , 79b, BAT
batteau DMF	<i>batel</i>	s.m.	battant (de cloche)	RevCrit 6, 129	EustMoineH	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., hain., champ.	
batteler								
batre : bateler	<i>batteler</i>	v.intr.	(de cloches) sonner	RLiR 57,617	Jean de Wavrin, Histoire des Seigneurs de Gavre	1456	nord, flandr., champ.	1,292a, BATTUERE
<i>batteler</i>		v.		RLiR 67,289	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463	wall., pic.	
				DMF				
				RLiR 61,285	PrestreCompN	1 <sup>re</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300		
			poutre, madrier	RLiR 71,574 (→RLiR 69,589)	Rentier d'Artois (1298/99)	1292-99		
	<i>bauc baux baulz</i>	s.m.(pl.)		RLiR 60,297 (→RLiR 56,476; 57,313)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain., flandr., artl., n.-e., lorr.	15 <sup>e</sup> , 35b, *BALKO
			poutre, madrier	RLiR 64,288	Martin Le Franc, L'Estrif	1447/48		
				RLiR 66,609	Percefr3	mil. 15 <sup>e</sup> s.		
				Roques1976, 105 Roques2007d, 720				
baulesque	<i>baulesque</i>	sf.	algue	RLiR 66,301	GIMontpaG	1 <sup>re</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr., hain., artl.	15 <sup>e</sup> , 34a, BÂLE
baulesche	<i>baudel</i>	s.m.	outrecuidance, arrogance	RLiR 61,582 (→TraLiLi 14/1,107)	MertinsR	ca 1240, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	aarl., pic., hain.	15 <sup>e</sup> , 30b, *BALD

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>bowatte</i>		s.f.		DMF			n.-c.	1,298ab, BAU 1
<i>boyle</i>		s.m.		DMF (partiel)			prov.	1,207a, BAJULUS
<i>becquerelle</i>		s.f.					norm.	1,305a, BECCUS
<i>becquoit</i>		s.m.		DMF			flandr., pic.	
<i>bede</i>		s.f.					nord	15 <sup>1</sup> , 89b, BEIDE 1
beer : baïf	<i>bahis</i>	adj.	qui attend (qqch) niais, rêveur	RLiR 46,30 RLiR 52,550 RLiR 58,575	SEuphrH GuillAnglH ProthH	ca 1200, ms déb. 13 <sup>e</sup> s. ca 1185	ouest ou norm., tour., poit., orl., agn.,	refonte : BATARE, 42
bel' : bele	<i>bele</i> <i>biele</i>	s.f.	lune	RLiR 52,474 RLiR 61,583 (→RLiR 62,133)	mél. Wolod MerlinsR	ca 1200, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s. ca 1240, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., art., lorr.	1,321b, BELLUS
<i>belue</i>		s.f.					sud	9,146a, POMPHOLYX
<i>beolle</i>		s.f.		DMF			wall.	1,346a, *BETW-
<i>bequchoir</i>		s.m.					lorr.	15 <sup>1</sup> , 231b, BOXHOREN
berelle DMF	<i>berete</i>	s.f.	action	RoquesRég 56			norm., ouest, s.-o., bourg., champ.	22 <sup>1</sup> , 119b, 'embarras- set; embarras'
berill → breuil								
<i>berroil</i>		s.m.		DMF			lorr.	
<b>berruier</b>	<i>berrier</i>	s.m.	combattant	RLiR 60,297 (→RLiR 57,313)	BelleHeIR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain., (francoit.)	1,336a, BERRY
<i>berruier</i>							pic.	
<i>bexcousse</i>		s.f.		DMF			wall.	3,287b; 289b, EXCU- TERE
besenage → buissenage								
besiller besillier	<i>bezilliié</i>	adj.	mal en point	RLiR 65,288	ChronTempTyrM	a.1320, ms 1343	agn., norm., (outremer)	22 <sup>1</sup> , 77b-78a 'maltraï- ter'; 23, 138ab, 'piller' et 'ravager'
beslic	<i>beslif</i>	s.m.	biais	RoquesRég 59			agn., norm., ouest, s.-o.	7,270a-71a, OBLIQUOUS
besliver TL	<i>besliver</i>	v.	aller de biais	RoquesRég 58				
<b>besson<sup>1</sup></b>	<i>besson</i>	s.m.	jumeau	RLiR 70,567	JAntOtiatP	terminé prob. en 1213, ms ca 1290	orl., s.-o., s.-e., frpr.	1,383b, *BISSUS
bestence TL	<i>bestence</i>	s.f.	combat	Roques1999a, 173			ouest, champ. champ., lorr. poit., (litt.)	13 <sup>1</sup> , 228b, *TENTIARE DFM

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
bestencier TL	<i>bestencier</i>	v.inf./s.	combat (se) quereller revendiquer les armes à la main	Roques2003b, 363 Roques1999a, 173 Roques1999a, 172 Roques2003b, 363			ouest, champ. champ., lorr. poit. (litt.)	
bestens tencier : bestens	<i>bestens</i> <i>bestans</i>	s.m.	combat ; différend	RLJR 68,291 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 358 RLJR 70,235	HoltusLux DocLing Lusignan, La langue des rois 63 (= Lanher, DocVosges)	1226-81 13 <sup>e</sup> s.-14 <sup>e</sup> s. ms 1259	lorr., champ., wall.; ouest (litt.), puis (litt.) ; champ., pic., hain., fiandr.	13 <sup>e</sup> , 228b, *TENTIARE DFM
<i>bestens</i>		s.m.	intempérie dommage	Roques1999a, 173			Ile-de-Fr. hain.	
betumei AND betun : betumei	<i>betumay</i>	s.m.	affaissement plein d'eau et de boue, endroit humide et fangeux	DMF RLJR 68,302	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	wall., lorr., champ.	1,386b, BITUMEN
betumoi TL beubelet TL <i>biaubelet</i>	<i>betumoi</i> <i>beubelet</i>	s.m. s.m. s.m.	bitume jovau	RoquesRég 61 Roques2003a, 191 DMF			agn., norm. agn. norm.	1,319a, BELLUS
bichet DMF	<i>bichet</i>	s.m.	mesure de conte- nance	RoquesRég 335			lorr., champ., bourg., frcomt.	1,361a, BIKOS
<i>bichier</i> <i>bicquebacque</i> <i>bigaut</i> <i>bigue</i> <i>bilhoque</i> <i>billaude</i> <i>bixé</i>		s.m. s.f. s.m. s.f. s.f. s.m.		DMF			pic. wall. frpr. wall. nord lorr.	23,117a, 'puits' 15 <sup>e</sup> , 105a, BÎGE 1,356a, BIGA 1,623b, BULLUCA 1,364a, *BILIA 1,337a, *BERTIARE
blanc : blanchisur blanchisure AND <i>blanque</i> <i>blavier</i>	<i>blanchisure</i> <i>blandisur</i>	s.f. s.f. s.m.	blancheur	RLJR 60,617 DMF DMF (partiel)	PAbermRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 1,395a, BLANK 15 <sup>e</sup> , 145a, *BLANK 15 <sup>e</sup> , 129a, *BLAD
blesmir : bles- mure blemure AND	<i>blemure</i>	s.f.	défaut (moral)	RLJR 60,617	PAbermRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 1,403a, BLASPHE- MARE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
<i>bliart</i>		s.m.		DMF			wall.	21,517a, 'blouse'
blique DMF	<i>bliques</i>	s.f.	poisson, able	RLrR 48,255	PastoraletB	ca 1425, ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	15 <sup>1</sup> ,161b, BLIEC
<i>blocus</i>		s.m.		DMF			wall., flandr.	15 <sup>1</sup> ,162b, BLOCHUUS
bo <sup>3</sup> DEAF bou TL	<i>bou</i>	s.m.	anneau que les guerriers por- taient au bras	RLrR 61,283	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., wall., ouest	15 <sup>1</sup> ,85a, *BAUG
<i>boade</i>		s.f.		Roques2003a, 190			agn., norm., tour	
<i>boatier</i>		s.m.		DMF			sud	1,445b, BOS
bobelin : boban?	<i>boban</i>	s.m.?		DMF			prov.	1,446a, BOS
bobu	<i>bobus</i>	adj.	arrogance, ostentation?	RLrR 46,29 n 1	SEuphrH	ca 1200, ms déb. 13 <sup>e</sup> s.	s.-o.	1,419, Bob-
boche : embocher emboucher Gdf	<i>emboucher</i>	v.tr.	sot, niais	RLrR 60,297 (→RLrR 57,313)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain., pic.	1,418b, Bob-
<i>bochois</i>		s.m.	boucher	RLrR 60,623	JoinvMo	1309, ms ca 1335	champ./plu- tôt Ø [TL]	Ø 15 <sup>1</sup> ,204a, *BOSK
<i>boige</i>		s.m.		DMF			wall.	15 <sup>1</sup> ,231b, BOXHOREN
boise <sup>1</sup> DMF	<i>boise</i>	s.f.	morceau de bois	RoquesRég 62			wall.	15 <sup>1</sup> ,101b, BEUKJE
boisette DMF <i>bolouser</i>	<i>boisette</i>	s.f. v.	baguette				norm., pic., wall., Île- de-Fr.	15 <sup>1</sup> ,206ab, *BOSK-
bon TL	<i>bon</i>	adv.	bien, heureuse- ment	ZrP 92,434		fin 12 <sup>e</sup> s., ms 1289	wall.	1,620ab, BULLIRE
bondonal bonde : bondonel	<i>bondenal</i>	s.m.	bonde de tonneau	RLrR 73,268	GuillAnglF, 3080-83, var. ms. P	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1280	pic. hain., champ.	1,433b, BONUS TL 1,1049
<i>bontenc</i>		s.m.			TrubertR, 458 et 1127 JeuxPartL, 25, 13	13 <sup>e</sup> s.	nord, surtout pic.	1,626b, *BUNDA
<i>bontivusement</i>		adv.		DMF	SommeLaurB lorr.	1300	pic. wall.	1,421b, *BOD-
<i>bontiveux</i>		adj.		DMF			agn.	1,433b, BONITAS
bordage <sup>2</sup> DMF	<i>bordagium</i>	s.f.	petite métairie	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o.	15 <sup>1</sup> ,187ab-88a, BORD
<b>bordc<sup>1</sup></b>	<i>borde</i>	s.f.	ferme	DMF	Rézeau, <i>ici</i> 114		ouest	
<i>borderie</i>		s.f.		DMF			norm.	1,637a, *BURR-
<i>bore</i>		s.f.		DMF			wall.	15 <sup>1</sup> ,18a, *BURG-
<i>borgere</i>		s.f.		DMF			wall.	



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
bosc bois	<i>bosc</i>	s.m.	forêt	Städtler, <i>ici</i> 276	FossierCh 27,31	12 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	hain. norm.	15 <sup>i</sup> , 192b, *BOSK-
bosquillon bois : bosquillon	<i>bosquillon</i>	s.m.	bûcheron	RLiR 61,287	Mahom L2	1258, ms 1285	pic./plutôt Ø [DEAF]	15 <sup>i</sup> , 195b, *BOSK-
<i>bot</i>		s.m.		DMF			poit.	1,467b, *BOTTIA
<i>botillon</i>		s.m.					wall.	15 <sup>e</sup> , 45a, *BUTT
boteril boter : boterole	<i>boterole</i>	s.f.	nombril	RLiR 76,268	JMandaF Ogier (= version liégeoise)	1375-90, ms 1396	wall.	15 <sup>i</sup> , 212b, BOTAN
<i>bottee</i>		s.f.		DMF			wall.	1,662a, BUTTIS
bou → bo <sup>3</sup>								
<i>boucau</i>		s.m.					prov.	
<i>bouchau</i>		s.m.		DMF			poit.	1,585a, BUCCA
<i>bouchel</i>		s.m.					pic.	1,467b, *BOTTIA
boucher <sup>2</sup> boche : bochier	<i>bouchier</i>	v.tr.	fermer une ouverture, obstruer un passage	RLiR 60,623 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 358	JoinvMo DoCLing	1309, ms <i>ca</i> 1335 14 <sup>e</sup> s.	est, lorr., bourg., frcomt., Sologne,	15 <sup>i</sup> , 202a, *BOSK
boudine bodin : bodine	<i>boudine</i>	s.f.	nombril, ventre	RLiR 75,576 (→MélGoosse 169) RLiR 66,301 RLiR 60,297 RLiR 63,622	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478) GIMontpaG BelleHelR Percefr3	ms déb. 14 <sup>e</sup> s. 1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s., mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472 prob. mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., hain., champ.	1,420b, *BOD-
bouffer bofer	<i>bufer</i>	v.	souffler bruyamment	Palumbo, <i>ici</i> 318			s.-o., norm., ang., agn.	1,594b, BUFF-
<i>boulle</i>		s.m.		DMF			prov.	
bourbière borbe : bourbiere	<i>bourbiere</i>	s.f.	bourbier	RLiR 63,622	Percefr3	prob. mil. 15 <sup>e</sup> s., ms a.1475	pic.	1,442b, BORVO-
bourgerie bore : borgerie	<i>bourgerie</i>	s.f.	vie de bourgeois	RLiR 73,268	SommeLaurB lorr.	1280, ms <i>ca</i> 1300	lorr., surt. Metz	15 <sup>e</sup> , 18a, *BURG-
<i>bourle</i>		s.f.		DMF			pic., wall.	1,646a, *BURRULA
<i>bourlette</i>		s.f.					centre ouest	1,568b, *BRUNNA
bournois <sup>1</sup> DMF bouserer bose : boserer	<i>borneis NL</i> <i>bouseré</i>	s.m. adj.	terrain argileux sali (de bouse)	Carles, <i>ici</i> 105 RLiR 75,576 RLiR 66,609	TGO Ovide du remede d'amours Percefr3	a.12 <sup>e</sup> s. ms déb. 14 <sup>e</sup> s. mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., hain.	1,474a, *BOVACEA
bouterolle → boteril								

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
bouton boter : boton	<i>bouton</i>	s.m.	moyeu	RLiR 76,268	JMandaF Ogier (= version ligégeoise)	1375–90, ms 1396	wall.	1,663b, *BUTTO
<b>bove</b>	<i>bove</i>	s.f.	cave	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., art., hain.	1,473a, *BOVA
<i>bracart</i>	<i>bracart</i>			DEAF			pic.	
bracon DMF	<i>bracon</i>	s.m.	solive	Roques2007d, 720				15', 236a, BRAKE
braiter	<i>breter</i>	v.	chasser les oiseaux au brai	RLiR 57,620 (→Modus)	TissierFarces, 7		ouest, norm.	15', 271b, *BRET
<b>brande</b>	<i>braundé, en brande</i>	s.f.	agitation	RLiR 58,575	ProtH	ca 1185		
<b>brandon</b>	<i>brandons</i>	s.m.	premier dimanche de Carême	RLiR 68,303	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	15', 244b, BRAND
brant : brandir	<i>brandir</i>	s.m.	premier dimanche de Carême	Rézeau, <i>ici</i> 114	Lachet, Some de Nansay		Allier	15', 243b, BRAND
brant' : branle branle TL	<i>branle</i>	v.	calfeutrer, bou- cher les fentes	RLiR 57,306		fin 13 <sup>e</sup> s., 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	Brabant, pic.	15', 243a, 245a, BRAND
<b>brasier</b>	<i>brasere</i>	s.m.	balançoire	RLiR 61,283	BibleDécb/eN	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s. (b) et mil. 13 <sup>e</sup> s. (c)	agn., norm., ouest /plutôt Ø [DEAF]	15', 249a, BRAND
<i>bréf</i>	<i>brasere</i>	s.m.	brasier	RLiR 68,302	SFrancçR	ca 1275	agn.	Ø 15', 255a, *BRAS-
<i>brequenade</i>		adj./s.m.		DMF (partiel)			flandr., norm.	1,520a, BREVIS
breter → braiter		s.f.		DMF			loirr.	21,83a, 'cerisier'
breuil	<i>berill, brillg</i>	s.m.	piège pour pren- dre des oiseaux	RLiR 66,301	GIMontpaG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr./norm.	1,556a, *BROGILOS 15', 271b, *BRET ?
broi : broueil brif TL	<i>brif</i>	s.m.	ardeur	RoquesRég 64			s.-o.	1,542a, *BRIVOS
→ abriver, embriver, embruit, esbri- ver, rabriver	<i>brocher</i>	v.tr.	inciter, presser	RLiR 68,302	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	*1,544a, BROCCUS
broche : brochier	<i>broçonner</i>	v.	bourgeonner	RLiR 50,286	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	1,573a, *BRUSCIA
brochonné				DMF			frpr.	15', 318a, *BRUT
broce : brochoner	<i>bru</i>	s.m.	jeune mariée	RLiR 50,282	Jouglet* (Noomen- Fabl 2)	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	norm.	15', 303b, *BRÛDI
<b>bru</b>	<i>bruëch</i>	s.f.	marais	RLiR 65,286	HistAncV	ca 1213, ms ca 1287	wall., pic., flandr.	15', 301b, PROEC
bruce	<i>bruide</i>	s.m.	querelle	Roques2007c, 193			poit.	10,552a, RUGITUS
bruide TL	<i>bruthier</i>	s.f.	buse	Roques2003b, 365			pic., champ.	10,548a, RUGIRE
bruier DMF		s.m.		RoquesRég 67				

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>brunî</i>		adj.		DMF			pic.	15 <sup>e</sup> , 309ab, *BRUN
buée → bouffer								
<i>bugader</i>		v.					prov.	
<i>bugee</i>		sf.		DMF			pic., art., hain.	
<i>buhot</i>	<i>buhot</i>	s.m.		Roques1996a, 309			art.	
<i>buhotas</i>	<i>buhotas</i>	adj.	creux	Roques1996a, 311			pic., art., hain.	15 <sup>e</sup> , 7-8b, *BUKA
<i>buhote</i>	<i>buhote</i>	sf.	tige creuse	Roques1996a, 309				
<i>buhoter</i>	<i>buhoter</i>	v.tr.	bobiner	RLiR 63,307	Molinet, Pronostications, éd. Koopmans/Verhuyck	4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms	pic., hain.	
<i>buie</i>	<i>buée?</i>	sf.	cruche	RLiR 66,302	GIENlat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	ouest	
<i>buire</i>	<i>buire</i>	sf.	cruche	RLiR 71,583 (→RLiR 62,134)	Les Proverbes d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., champ., légère ext. en mfr.	15 <sup>e</sup> , 15a, *BUR-
<i>buissonage</i>	<i>bessonage</i>	s.m.	droit à acquitter	Videsott, <i>ici</i> 383		1298, 1401	hain. ?	15 <sup>e</sup> , 197a, *BOSK
<i>bessaine</i> : <i>bessonage</i>								
<i>buisset</i>	<i>buisset</i>	s.		RLiR 58,273	Percefr, 3	15 <sup>e</sup> s.	nord	1,666a, BUXUS
<i>buis</i> : <i>buiscel</i>								
<i>buquer</i>	<i>bascier</i>	v.tr.	frapper (à une porte)	RLiR 68,293 RLiR 60,297 (→RLiR 56,637)	HontMenN BelleHelR	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain. hain., pic.	15 <sup>e</sup> , 27b, *BUSK-
<i>busche</i> <sup>1</sup> : <i>buschier</i> <sup>1</sup>	<i>bure</i>	sf.		DMF			lorr., champ.	15 <sup>e</sup> , 14ab, *BUR-
<i>bure</i>	<i>bure</i>	s.m.		DMF			wall.	
<i>burg</i>	<i>burg</i>	s.m.		DMF (partiel)			nord	15 <sup>e</sup> , 21b, *BURG-
<i>burine</i>	<i>burine</i>	sf.		DMF			wall.	15 <sup>e</sup> , 23b, *BURJAN
<i>buse</i> <sup>2</sup> buisine : <i>buse</i>	<i>buse</i>	sf.	conduit; tuyau; trombone	RLiR 76,270	Percefr 150/6 GilMuisK 1, 184 FroissPrisF 1361 MédLiégh 701 JMandaF Ogier	1350, ms <i>ca</i> 1353 1373, ms 1394 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms <i>id.</i> 1375–90, ms 1396	pic., hain., wall.	1,592b, BUCINA
<i>busel</i> buisine : <i>busel</i>	<i>busiel</i>	s.m.	conduit; tuyau; flûte; boyau	RLiR 76,270 RLiR 63,627	JMandaF Ogier Tinctor, <i>Invectives</i>	1375–90, ms 1396 <i>ca</i> 1465	pic., wall.	
	<i>bustaus</i>	s.m.	bouche de l'ours 'comique'	RLiR 76,271	RenvF 6266		pic.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
bustier <sup>2</sup>	<i>bustier</i>	v.intr.	réfléchir	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	1,655b, BUTEO
buisson : bustier								
butin DMF	<i>butin</i>	s.m.	effets personnels, biens mobiliers	Rézeau, <i>ici</i> 114			Belfort	15 <sup>e</sup> , 32a-33b, BÛTE
butteymester		s.m.		DMF			Iorr.	15 <sup>e</sup> , 32b, BÛTE
ça	<i>ça</i>	dém.f.	cette	RLiR 77,586 (→RLiR 76,461-516)	An Old French Herbal (ms Princeton U.L. Garrett 131)	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest	4,372b, HAC
cabare		s.m.		DMF			flandr.	
cabaret	<i>cabaret de vin</i>	s.m.	débit de boisson ; auberge	RLiR 75,242	Registre de la « Loi » de Tournai	1302	att. presque excl. en pic. aux 12 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	
cabareteresse		s.f.		RLiR 75,241	JLongOdoA	1351, ms 1368		2 <sup>e</sup> , 135a, CAMERA
cabareterie		s.f.					pic.	
cabareteur		s.m.		DMF				
cabaretelier		s.m.						
cabatrol		s.m.					prov.	2 <sup>e</sup> , 304a, CAPREOLUS
eacheron → chasseron								
cacoigne		s.f.		DMF			pic., wall.	
cacoigne DMF	<i>cacoigne</i>	s.f.	querelle				pic.	2 <sup>e</sup> , 48a, KAK-
cacoigne cr TL	<i>cacoigneor</i>	s.m.	querelleur	RoquesRég 69				
cade		s.m.						2 <sup>e</sup> , 490a, CATANUS
cadene		s.f.						2 <sup>e</sup> , 498b, CATENA
cadriere		s.f.		DMF			prov.	2 <sup>e</sup> , 506b, CATHEDRA
caduche		s.f.						2 <sup>e</sup> , 32a, CADUCUS
cabot		s.m.		DMF (partiel)			norm.	23, 116b, 'conduit'
cadu		s.m.		DMF			norm.	2 <sup>e</sup> , 549r, CAVANNUS
caigne	<i>caigne quaignies</i>	s.f.	canaille (d'une pers.)	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	2, 183b, CANIA
cairat		s.m.		DMF			prov.	2 <sup>e</sup> , 1392b, QUADRARE
caisil		s.m.		DMF			pic., wall.	2 <sup>e</sup> , 142b, CAMISIA
eakenole DMF								
	<i>caquevel, quaquevel</i>	s.m.	sommet, tête, crâne; sommet (d'une montagne)	RLiR 53,583 RLiR 64,26 RLiR 70,568	DialGregEvrS  MahAIE	1326 [norm.]; ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.  ca 1275 [norm. orient., traits pic.], ms 3 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.  term. prob. en 1213, ms ca 1290	agn. (2 <sup>e</sup> m. 12 <sup>e</sup> s.), norm. (1280- 1330)	2 <sup>e</sup> , 21a, CACCABUS
					JAntOtiaP			

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>calade</i>		sf.					prov.	2 <sup>1</sup> ,99ab, CALLIS
<i>calader</i>		v.						
<i>caladier</i>		s.m.					lorr.	2 <sup>1</sup> ,92b, *CALINA
<i>calain</i>		s.m.		DMF			prov.	
<i>caladoire</i>		sf.					Sud, s.-e.	2 <sup>1</sup> ,53a, CALAMELLUS
<i>calamagne</i>		sf.					prov.	
<i>calet</i>		s.m.						
calin DMF	<i>qaalîn</i>	s.m.	troupe de vauriens	RLiR 58,275 (→DuPineauAngR 99)	MistRésAngS	1456	ang.	2,92b, *CALINA
caline → chaline								
calre → chauré								
cambage DMF								
<i>cambage</i>	<i>cambage</i>	s.m.	droit sur la bière	Städtler, <i>ici</i> 276 DMF	FossierCh 53,18	13 <sup>e</sup> s.–Rich 1759	nord	
<i>cambe</i>	<i>cambe</i>	s.m.					nord	
<i>cambier</i>	<i>cambe</i>	sf.	brasserie	Städtler, <i>ici</i> 276	FossierCh 10,30	12 <sup>e</sup> –13 <sup>e</sup> s.	hain., pic.	16,298b, CAMB
<i>cambe</i> : cambier	<i>cambier</i>	s.m.	nom de métier	RLiR 65,292 Städtler, <i>ici</i> 277	RentSNicM FossierCh 27,17	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup>	hain.	
<i>campanier</i>		s.m.					prov.	2 <sup>1</sup> ,150b, CAMPANA
<i>campart</i>		s.m.					pic.	2 <sup>1</sup> ,156a, CAMPUS
<i>cantuaire</i>		s.		DMF			s.-e.	21,276a, 'hanneton'
canle DEAF	<i>canle</i>	s.m. ou f.	action de fréquen- ter qn ; demeure, rendez-vous ; compagnie	ZrP 99,194 RevCrit 9, 44	JobG RoseGuiV	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s. 13 <sup>e</sup> –14 <sup>e</sup>	pic., art., hain. wall.	16,428a, QUANTELEN
canonisation canonisation*	<i>caronize- ment</i>	s.m.	canonisation	RLiR 60,617	PAbermRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 2 <sup>1</sup> ,219b, CANONI- ZARE
can <sup>2</sup> : cantel quantel <sup>1</sup>	<i>cantel cantel</i>	adv. pron. /adj.	combien	RLiR 60,611 RoquesRég 70	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	wall., pic., fland.	2 <sup>1</sup> ,1418b, QUANTUS
canton chant <sup>1</sup> : canton	<i>canton</i>	s.m.	coin, angle		JAntOtiaP SidraLr	terminée prob. en 1213, ms ca 1290 3 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s.	outremer	2 <sup>1</sup> ,230b,231b, CAN- THUS
<i>cantonade</i>		sf.					prov.	2 <sup>1</sup> ,230b, CANTHUS
<i>capfueux</i>		s.pl.						
<i>caqueux</i>		s.m.		DMF			bret.	2 <sup>1</sup> ,19b, CAGARE
caquevel → cakéole								
carbocclée → charboclée								
<i>carce</i>		sf.		DMF			prov.	2 <sup>1</sup> ,363a, CARCER

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
carémel	<i>Quaresmianus, caresmel</i>	adj./ s.m.	jours gras, car- naval	RLiR 71,574	Rentier d'Artois (1298/99)	1292-99	pic., art., hain.	2 <sup>1</sup> ,1389b, QUADRA- GESIMA
<i>caresmel</i>		s.m.		RoquesRég 71 DMF (partiel)			pic.	
careton → charreton								
<i>caril</i>		s.m.		DMF			norm.	2 <sup>1</sup> ,507a, CATHEDRA
carin → charrin								
carmin → charmin								
carmassier	<i>carnacier</i>	s.m.	bourreau	RLiR 62,567	LégDorVignBataillD	1476, ms id.	Lyon	
char : carnacier		s.m.		DMF			(bourg, Suisse rom., lyon.)	2 <sup>1</sup> ,384b, CARO
<i>carnassier</i>								
<b>carregeon</b>	<i>quarignon</i>	s.m.	nom de mesure	RLiR 65,292	RentSNicM	1325	hain.	2 <sup>2</sup> ,1439a, QUATERNIO
carrel : carron	<i>carron</i>	s.m.	brique	ZrP 100,196	YsMachoR	1477-80, impr. 1487	s.-e.	2 <sup>2</sup> ,1401a, QUADRUS
carroi DMF	<i>carroi</i>	s.m.	parvis, place devant un édifice	ZrP 97,206	NezirovićThebes		ouest: norm., poit.	2 <sup>2</sup> ,1407a, QUADRU- VIUM
carroge : carroi			carrefour	Roques2003b,365 DMF			ouest	
<i>carroi</i>		s.m.		DMF (partiel)			s.-e.	2 <sup>2</sup> ,1401a, QUADRUS
<i>carron</i>		s.m.						
carlier → charlier								
cas cornus → chat-cornu								
casal → chasel								
casee FEW	<i>casee</i>	s.f.	chemille	RevCrit 9, 44	RoseGuiV	1290	art.	2,450a, CASA
<i>cassil</i>		s.m.		DMF			norm.	2 <sup>1</sup> ,311b, CAPSA
<i>cassilly</i>		s.m.		DMF (partiel)			sav.	2 <sup>2</sup> ,1601a, CYATHION
<i>cassole</i>		s.f.		DMF			bourg.	2 <sup>1</sup> ,311b, CAPSA
<i>cassote</i>		s.f.					pic., hain., champ.	2 <sup>1</sup> ,812b, *COACTURE
catir : coïtir	<i>coïtir</i>	v.r.	se dissimuler	RLiR 60,297	BelleHeIR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
cauceteres → chauceïor								
cautoire(s) → chastoïre								
<i>cauchemare</i>		s.m/f.		DMF			pic.	2 <sup>1</sup> ,644b, CALCARE
caure → chauré								
<i>caurresse</i>		s.f.		DMF			pic.	2 <sup>2</sup> ,1241b, CORYLUS
cavain	<i>cavain</i>	s.m.	chemin creux, fossé	RLiR 60,297	BelleHeIR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	2 <sup>1</sup> ,559a, CAVUS
cave : cavain				DMF			(pic.)	
<i>cavain</i>		s.m.		DMF			(pic.)	2 <sup>1</sup> ,260b, CAPTIUM
<i>cavech</i>		s.m.		DMF				

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
caivois → chevrot								
ceintur TL	<i>ceintur, simeur</i>	s.m.	ceinture	Roques1976, 112			champ.	Ø 2 <sup>1</sup> , 677a, CINCTURA
celé → cèle								
cenaile (cenaïl) TL	<i>cenaïlle</i>	s.m.	grenier	Roques2007d, 720			pic., art.	2 <sup>1</sup> , 577b, CENACULUM
cener <sup>r</sup> : reciner	<i>rechiner</i>	v.	prendre sa collation d'après dîner	RLiR 75.577	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	champ. mérid., pic.	2 <sup>1</sup> , 578a, CENARE
cens : cense	<i>cense</i>	s.f.		RLiR 55.266	CommPsal1/2G2	1163/64	wall.	2 <sup>1</sup> , 581a, CENSUS
censeresse		sf.		DMF			wall.	
cep : cepier <sup>1</sup>	<i>chepier cepier</i>	s.m.	geôlier	RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
				RLiR 60.625	CoutHectorR	1398–1409, ms id.		
				RLiR 57.617 (→YsayeTriste)	Jean de Wavrin, Histoire des Seigneurs de Gavre	1456	pic., hain.	2 <sup>1</sup> , 691b, CIPPUS
				RLiR 65.614	MystProcessionLille	ms 1485–90		
cerquemanager		s.m.						
cerquemanager		s.m.		DMF			pic., wall., flandr.	2 <sup>1</sup> , 698a, CIRCARE
cerquemanager		v.						
cerquemanager		sf.						
cerquemanager		s.m.						
cester	<i>cester</i>	v.	broncher, hésiter	ZrP 97.440 (→MélRychner, 453sq.)	EstFougL	1174–78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, norm., agn., tour.	2 <sup>1</sup> , 41b, CAESPITARE
				RLiR 58.575	ProtH	ca 1185		
chaouster		v.	local situé au rez-de-chaussée où se trouvent le pressoir et les barriques	DMF			norm.	
chai TLF	<i>chai</i>	s.m.		Rézeau, <i>ici</i> 115			Charl., Gironde	2, 46b, CAIO
chaline <sup>1</sup> DMF	<i>caline</i>	s.f.	chaleur	RevCrit 4, 133	VengRagR	déb. 13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., tour., orl.	2, 92a, *CALINA
	<i>chaline</i>			RLiR 60.617	PAbernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, s.-o.	
chalon chaland	<i>chalon</i>	s.m.	petit bateau	RLiR 66.302	GIBNlat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	ouest	2 <sup>1</sup> , 633b, MCHELAN-DION

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>chambri</i>		s.m.		DMF RLiR 68,291 RLiR 53,580 RLiR 71,574 RLiR 56,324 RLiR 63,307 RoquesRég 74 RLiR 49 [=Roques1985a], 307-16 DMF	HoltusLux DocFlandrM Rentier d'Artois (1298/99) Jean de Condé, Opera Molinet, Pronostica- tions,	1226-81 a.1271 1292-99 14 <sup>e</sup> s. 4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ?	lorr.  pic., lorr., wall., flandr. (St-Quentin, Amiens, Abbeville, Montreuil, St-Omer)	2 <sup>1</sup> ,137a, CAMERARE
chandler chandoile : chandler	<i>c(h)ande- l(i)er</i>	s.f.	Chandeleur, fête des chandelles					2 <sup>1</sup> ,179a, CANDELA
<i>chandeler</i>		s.f.		DMF			pic.	
chandeleur chandoile : chandeler	<i>chandelo(u)r</i>	s.f.	Chandeleur	Roques1985a			ouest, s.-o., poit., Chartres, orl., Paris, wall.	2 <sup>1</sup> ,180a, CANDELA
chandeleuse chandoile : chan- delose	<i>chandeloise</i>	s.f.	Chandeleur	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 359 RoquesRég 74 Roques1985a, 310	DocLing	dp. 13 <sup>e</sup> s	s.-e., frcomt., bourg.	
<i>chandeleuse</i>		s.f.		DMF	Testaments saint-quen- tinois	14 <sup>e</sup> s.	s.-e.	
chandeliere Gdf	<i>c(h)andeliere, chandeliere</i>	s.f.	Chandeleur	RoquesRég 74 Roques1985a, 310; 315			pic., art.	2 <sup>1</sup> ,179ab, CANDELA
chandelle chandoile	<i>chandoiles</i>	s.f.pl.	Chandeleur	RLiR 68,291 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 359 Roques1985a, 310 RoquesRég 74 DMF (partiel)	HoltusLux DocLing DocVosl	1226-81 13 <sup>e</sup> s. mil. 13 <sup>e</sup> s.	lorr., wall., flandr.	
<i>changeon</i>		s.m.		DMF (partiel)			ouest	2 <sup>1</sup> ,120b, CAMBIARE
<i>chanlatoon</i>		s.m.		DMF			(Aube)	23.8a, 'latte'
chant <sup>1</sup> : achanter <sup>2</sup>	<i>acanter</i>	v.	renverser	RLiR 53,582	DialGregEvrS	1326	ouest	2,228b, CANTHUS
chäon chäon <sup>2</sup>	<i>chaon</i>	s.m.	résidu de panne de porc	RLiR 65,550	PsMétrM, GCoincy, VisTondpF, GirRoss- AIH, Menag	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	lorr., champ, bourg.	16,293a, *KADA



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<b>chape</b>	<i>chape</i>	s.f.	involuteur (de la noisette)	RLiR 76,273	JMandaF Ogier (= version liégeoise)	1375-90, ms 1396	wall.	2 <sup>1</sup> ,269a, CAPPÀ
chapelèr <sup>1</sup> chapler	<i>chapler</i>	v.tr.	couper en morceaux	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	2,279, CAPPARE
<i>chappot</i>		s.m.		DMF			bourg.	2 <sup>1</sup> ,273b, CAPPÀ
<i>char</i>		s.m.		DMF			lorr.	2 <sup>1</sup> ,426b, CARRUS
<i>charaudière</i>		s.f.		DMF			norm.	2 <sup>1</sup> ,354a, CARAGIUS
charboelee TL	<i>carboclee</i>	s.f.	poussière de charbon	RevCrit 6, 130	EustMoineH	13 <sup>e</sup>	pic.	2,361a, CARBUNCULUS
charevate charvete	<i>charvete</i>	s.f.	cadavre	RLiR 60,619 (→RLiR 51,298)	ChaceOisIM	av. 1310, ms 1310	frecomt.	2 <sup>1</sup> ,389a, CARO
<i>charfee</i>		s.f.		DMF			s.-e.	
chargier chargement Gdf	<i>chargament</i>	adv.	(tomber) pesamment	RLiR 68,303	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest	*2 <sup>1</sup> ,416b, CARRICARE
<b>charlier</b>	<i>cartier</i>	s.m.	nom de métier, charron	RLiR 65,292 RoquesRég 83	RentSNieM	1325	flandr., hain., wall.	2 <sup>1</sup> ,433a, CARRUS
<i>charlier</i>		s.m.		DMF			Est.nord	
charmin DMF	<i>carrin, carrin</i>	s.m.	sortilège	RoquesRég 73			pic., hain., wall.	2 <sup>1</sup> ,379a, CARMEN
<i>charmin</i>		s.m.		DMF			nord	
<i>charpagne</i>		s.f.		DMF			wall., lorr., bourg.	2 <sup>1</sup> ,405ab, *CARPINEA
charreton char <sup>1</sup> : charreton	<i>c(h)areton</i>	s.m.	charretier	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 359 RLiR 60,297	DoeLing BelleHelR	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s. mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., champ, est	2 <sup>1</sup> ,428a, CARRUS
charrier <sup>4</sup> DMF	<i>charrier</i>	s.m.	charron	RLiR 54,340 RLiR 51,638	SGregJeanS Percefr	1326 mil. 15 <sup>e</sup> s.		
charrin DMF	<i>carin</i>	s.m.	charron, chemin	RoquesRég 84 RoquesRég 84			lorr., wall.	2 <sup>1</sup> ,433a, CARRUS
<i>charrin</i>		s.m.		DMF			pic., flandr., hain.	2 <sup>1</sup> ,429a, CARRUS
charron DMF § B charron TL charronneau <sup>1</sup> DMF	<i>charron charron charronneau</i>	s.m. s.m. s.m.	charretier charrette bac	RoquesRég 83			pic., wall. val de Loire	2 <sup>1</sup> ,433a, CARRUS 2 <sup>1</sup> ,429a, CARRUS
charruage charrue : char- ruage	<i>cherruage</i>	s.m.	terre labourable; mesure de terre	RLiR 61,594 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 360	DolopL DoeLing	ca 1223, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s. 13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	champ et surt. lorr.	2 <sup>1</sup> ,425b, CARRUCA

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW	
chartre <sup>1</sup> DMF	<i>chartré</i>	p.p.	muni d'une charte	RoquesRég 85			hain., art., champ.	2 <sup>1</sup> , 626b, CHARTA	
chartrier <sup>2</sup> DMF § B	<i>chartrier</i>	s.m.	prisonnier, malheureux	RoquesRég 86			pic.	2 <sup>1</sup> , 363a, CARCER	
chasel DMF	<i>casal, cazal, casau</i>	s.m.	village	Minervini, <i>ici</i> 197			pic., agn., français central	2, 454a, CASALIS	
chasse <sup>1</sup> [Ø sens] chace TL	<i>chasse, en ~</i>	loc.adj.	en rut (en parlant de la vache)	RLiR 69,290	Chronique de Pierre Belon	a.1565, ms 17 <sup>e</sup> s.	ouest	2 <sup>1</sup> , 327b, *CAPTIARE	
chasseron DMF <i>chasseron</i>	<i>chacheron</i>	s.m.	landière de fouet	RoquesRég 68 DMF			pic.		
chasseüre Gdf chacier : chasseüre*	<i>chasseüre</i>	s.f.		RLiR 49,502			pic. occ. (Somme, St-Pol)	2 <sup>1</sup> , 326a, *CAPTIARE	
chassoire chacier : chassoire	<i>chassoire</i>	s.f.	landière de fouet	RLiR 49,502 RoquesRég 68			nord, n.-e., est, frprov.	2 <sup>1</sup> , 325b, *CAPTIARE	
<b>chastoire</b>				RLiR 57,614	PèresPr15/7S	ca 1210, ms mil. 13 <sup>e</sup> s.			
				Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 360	DocLing	déb. 13 <sup>e</sup> –15 <sup>e</sup> s.			
		<i>c(h)atoire</i>	s.f.	ruche	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic. flandr.		
				RLiR 58,587	LeVerM	1440			
				RLiR 68,311					
		<i>catoires</i>	s.m.pl.	ruche	RLiR 50,647 (→ZrP 100,716)	DialCreat*	1482, ms id.	wall.	
			s.f.		DMF		pic.		
		<i>cas cornus</i>	s.m.	hiboux	RLiR 48,255	PastoraletB	ca 1425, ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	2 <sup>1</sup> , 549a, CAVANNUS 2 <sup>2</sup> , 1207a, CORNUTUS
		<i>chaton (a ~)</i>	s.m.	à quatre pattes	DMF			ouest, norm.,	2 <sup>1</sup> , 516a, CATTUS
		<i>chatepeleuse</i>	s.f.	chemille	RLiR 66,302	GIBNlat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	ouest	2 <sup>1</sup> , 518a, CATTUS
chaucetèor <i>chaucheur</i>	<i>cauceteres</i>	s.m.	nom de métier	RLiR 65,292	RentSNicM	1325	hain.	2 <sup>1</sup> , 72a, CALCEUS 2 <sup>1</sup> , 67a, CALCATORIUM	
chaudeau B DMF	<i>chaudel</i>	s.m.	mauvais tour (que l'on joue à qqn)	RLiR 78,257	Histoire de Gérard de Nevers	ca 1451–64	pic.	2 <sup>1</sup> , 90a, CALIDUS	

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>chaudrelac</i>		s.m.						
<i>chaudrelee</i>		s.f.						
<i>chaudrelerie</i>		s.f.		DMF			pic., wall.	2 <sup>1</sup> ,76ab-77a, CALDARIA
<i>chaudrelier</i>		s.m.						
<i>chaudreliere</i>		s.f.						
chaun TL	<i>cheïn</i>	adj.	chaque, chacun	RLiR 61,282	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	2 <sup>1</sup> ,482a, CATA
				RLiR 55,266	CommPisial/2G2	1163/64, ms ca 1200		
				RLiR 65,286	HistAncV	ca 1213, ms ca 1287		
				RLiR 57,302	CesTuiimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 57,306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]		
<b>chaure</b>	<i>calre</i> <i>c(h)aur(r)e</i> <i>caurre</i>	s.f. et m.	chaleur; fièvre, échauffement	RLiR 75,576	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain., wall.	2 <sup>1</sup> ,102b, CALORARE
				RLiR 56,312	Percefr, 2	1337-44, ms a.1475		
				RoquesRég 88 (→TraLiPhi 30,57; 363 n 20, RLiR 62,158)				
<i>chaure</i>		s.f. et m.		DMF	ChevCygnePrr	fin 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	pic., wall.	
chaureté	<i>chaurreté</i>	s.f.	chaleur				pic.	
chaureur DMF	<i>chaur(r)or</i>	s.f.	chaleur	RoquesRég 88			hain., wall.	2 <sup>1</sup> ,102b, CALORARE
<i>chaureur</i>		s.f.		DMF			pic., wall.	
chaup pas → pas								
chauve-souris								
soriz : chauve-soriz	<i>chaude soris</i>	s.f.	chauve-souris	RLiR 51,648 (→RLiR 50,648)	EvQuenJe →MystPassionArras	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	12,111b, SORIX
<i>chanasse</i>		s.f.		DMF			lorr.	11,260a, SCABELLUM
<i>chavat</i>		s.m.		RLiR 60,619	ChaceOisIM	a.1310, ms 1310		
chavon	<i>chavon</i>	s.m.	extrémité	Glessgen/Kihai, ici 360	Doeling	14 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	freomt.	2 <sup>1</sup> ,337a, CAPUT
<i>chawe</i>		s.f.		DMF			nord	16,304a, *KAWA
chêif	<i>keyve</i>	s.f.	épilepsie	RLiR 68,302	SFranceR	ca 1275, 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	2 <sup>1</sup> ,31a, CADIVUS
chafif AND								

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>chemier</i>		s.m.					poit.	2 <sup>1</sup> ,342b, CAPUT
<i>chemineau</i>		s.m.		DMF			lorr.	11,622a, SIMILA
<i>chenevage</i>		s.m.					poit.	2 <sup>1</sup> ,213a, CANNABIS
<i>chenevin</i>		s.m.						
cheptier → cep								
<i>cheritance</i>		s.f.		DMF			bourg.	2 <sup>1</sup> ,440a, CARUS
<i>chevauchee</i>	<i>chevauchee</i>	s.f.	service (militaire) à cheval	Städler, <i>ici</i> 277	FossierCh 144,41	13 <sup>e</sup> s.	hain., pic.	2 <sup>1</sup> ,6b, CABALLICARE
<i>chevauché</i>		s.		RLiR 55,266 (→MèLlanly 166)	CommPzial/2G2	1163/64, ms <i>ca</i> 1200	wall.	
<i>chevrot TL</i>	<i>cavrolz</i>	s.		RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	2 <sup>1</sup> ,192b, CANIS
<i>chiençon</i>	<i>quienchon</i>	s.m.		ZrP 97,440	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
<b>chomer</b>	<i>chom(m)er</i>	v.	cesser, s'abstenir s'arrêter de travailler les jours fériés	RLiR 46,505 ZrP 97,205 Möhren, <i>ici</i> 40 RoquesRég 90 Roques1983b, 7 Roques2003b, 363 DMF	PChastTRecD NezirovičThebes	1454	norm., ouest, s.-o.	2 <sup>1</sup> ,538b, CAUMA
<i>choron</i>		s.m.		RLiR 73,268 RLiR 58,274	SommeLaurB MistRèsAngS	1280, ms 1295 1456	wall.	2 <sup>2</sup> ,1171b, COR
<b>chüer</b>	<i>chuer</i>	v.	flatter				ouest, centr.	22 <sup>1</sup> ,68a, 'choyer ; dorloter ; caresser'
	<i>chuingne</i>				BestAmFournS	<i>ca</i> 1250 [pic.], ms 1277 [art.]		
	<i>chuingne</i>				AldL 132, 6	prob. 1256, ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
	<i>coutine</i>				BestAmRespS	<i>ca</i> 1275 [pic.], ms 1277 [art.]		
	<i>chongne</i>				BibleGuiart	1295 [art.]		
<i>chuigne</i>	<i>c(h)uignes</i>	s.f.	cigogne	RLiR 73,593	Les Proverbez d'Alain H229		pic., flandr., art., champ., bourg., lorr., freomt.	2 <sup>1</sup> ,665b, CICONIA
<i>chûine</i>	<i>chûine</i>				JacAmArtK 1646	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
	<i>chuisnes</i>				GIDouair 310	4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s., ms id.		
	<i>ctayne</i>				DialFrFlamG 1,12 GILilleS	<i>ca</i> 1370 prob. 15 <sup>e</sup> s.		
<i>chuignot Gdf</i>	<i>choingnos</i>	adj.	cigogneaux	RLiR 73,593	BestAmFournS	<i>ca</i> 1250 [pic.], ms 1277 [art.]		
<i>chûine : cigo- gneau?</i>								

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW		
<i>chuaquer</i>		v.		DMF			pic.	12,388a, *SUCTIARE		
ciel : celé	<i>celé</i>	s.m.	plafond	ZrP 94,160	CantLandP, 1333	ca 1200, ms mil. 13 <sup>e</sup> s. [pic. orient.]	pic.	2 <sup>1</sup> , 33b, CAELARE		
cierge <sup>c</sup> DMF	<i>cierge</i>	s.f.	biche	RoquesRég		ca 1195, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s. ca 1200	pic.	2 <sup>1</sup> , 613a, CERVIA		
<b>cieu</b>	<i>cius, cieus, ceus, c(h)iu</i>	adj.	aveugle	RLiR 59,626 (→RLiR 50,123-25)	MarieEspP					
				RLiR 46,30	SEuphrH					
				ZrP 95,427	SGrega2S			ouest, s.-o., agn. norm.		2 <sup>1</sup> , 32b, CAECUS
				RoquesRég 94 Roques1982a, 261 Roques1986a, 123 Roques1997a, 365 Roques2000b, 25						
ciçale DMF	<i>sig(ati)lle</i>	s.f.	ciçale	DMF			prov., lyonn. (lorr.)	2 <sup>1</sup> , 662b, CICADA		
<i>ciller<sup>2</sup></i>		v.						11,591a, SICILIS		
cillier <sup>2</sup> TL	<i>ciller</i>	v.	fouetter frapper	Roques2007c, 189 RoquesRég 92	SimFreinePhilM	12 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	agn., norm., orl.	2, 712b, *CISCULARE orl.		
<i>cillieur</i>		s.m.					(lorr.)	11,591a, SICILIS		
<i>cimaille</i>		sf.		DMF			(FEW ; norm.)	2 <sup>2</sup> , 1608b, CYMA		
cincelier cincele : cicelier	<i>cincelier</i>	s.m.	moustiquaire	RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic.	14,664a, ZINZALA		
ciron	<i>cyron</i>	s.		RLiR 56,312	Percefr, 2	1337-44, ms a.1475	pic.	2 <sup>1</sup> , 595b, CERA		
cire : ciron		adj./s.m.		DMF (partiel)			wall.			
<i>citatin</i>		s.m.		DMF			pic.	2 <sup>1</sup> , 725a, CIVITAS 19,201b, ZADWAR		
<i>citoutlet</i>		s.m.		RLiR 58,274 (→DuPineauAngR 157)	MistRésAngS	1456	bret., ang., poit.	2 <sup>1</sup> , 766a, CLAVIS		
claveure clavel : claveüre	<i>claveure</i>	s.					prov.	2 <sup>1</sup> , 776b, *CLEFTA		
<i>clède</i>		s.		DMF			champ.	2 <sup>1</sup> , 741b, CLARUS		
<i>clerevaux</i> <i>clôtere</i>		s.m.pl. s.f.					lorr.	2 <sup>1</sup> , 749b, CLAUDERE		
clopier DMF	<i>clopier</i>	v.	boiter	RevCrit 6, 130	EustMoineH	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., hain., champ.			
<i>clostin</i>		s.m.		DMF			pic., wall.	2 <sup>1</sup> , 756a, CLAUUSUS		
<i>cloton</i>		s.m.					fandrr., wall.			
<b>clut</b>	<i>clut</i>	s.m.	petit morceau d'étoffe	ZrP 99,188	MaugisV	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	ouest, s.-o. norm., agn.			
				RLiR 53,583 Roques2008d, 300	DialGregEvrS	1326				16,336a, CLUT

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
cluter cluté	<i>cluté</i>	adj./p.p. rapiécé		ZrP 99,188	MaugisV	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	ouest, s.-o.	16,336a, CLUT
cobe DEAF cobe <sup>2</sup> Gdf	<i>cobe</i>	s.f.	coup				poit., tour.	2,865a, COLAPHUS
cobe : cobet copet Gdf 2,291a	<i>cobet</i>	s.m.	coup	RoquesRég 96			poit., bret.	Ø 2,865a, COLAPHUS
<i>cobier</i>		s.m.		DMF			ouest	21,32a, 'marais salant'
cocu <sup>2</sup> DMF	<i>cocu</i>	adj.	oblong	RoquesRég 97 Roques2008d, 285			pic., art., champ.	Ø 2 <sup>1</sup> ,825a, COCCUM
<i>coemes</i>		s.pl.		DMF			norm.	2 <sup>1</sup> ,815b, *COAGMEN
<b>cohue</b>	<i>cohue</i>	s.f.	halle	RLiR 67,285	SGeorgDeG	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	ouest	20,7b, KOC'HUI
<i>cohuel</i>		s.m.		DMF			norm.	20,7b-8a, KOC'HUI
<i>cohuier</i>		s.m.		DMF (partiel)			norm.	[cf. 2 <sup>1</sup> ,829b, COCHUY]
coi		s.m.	à l'abri	RLiR 48,255	PastoraletB	ca 1425, ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	2 <sup>1</sup> ,1470b-71a, QUIETUS
coieté		s.		RLiR 58,273	Percefr,3	15 <sup>e</sup> s.	nord	
coi : coieté	<i>quoyeté</i>						pic., champ. (succès litté- raire)	2 <sup>1</sup> ,843b, COGNITUS
cointoyer DMF §II	<i>cointoier</i>	v.pron.	faire le fier	Roques2008d, 294			bourg./est	2,1469b, *QUIETIARE
coiser coisier/ou <sup>2</sup>	<i>se couger, se couser</i>	v.pron.	se taire	RLiR 54,333	TissierFarces XXII	1496		
coiteux coitier : coitus	<i>quistus</i>	adj.	sarcastique (une parole)	RLiR 58,574	ProtH	ca 1185	agn.	2 <sup>1</sup> ,830b-31a, *COC- TARE
coitier	<i>coitier</i>	v.imprs.	convenir	RLiR 77,584	An Old French Herbal (ms Princeton U.L. Garrett 131)	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, agn.	
coitir → caïr								
<b>collaction</b>	<i>collaction</i>	s.f.	conférence	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	2 <sup>1</sup> ,895, COLLATIO
colloigne → quenouille								
<b>combe</b>	<i>combe</i>	s.m.	coupoie, toiture	RLiR 68,309	Achille Caulier	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	2 <sup>2</sup> ,1528a, CUMULUS
comme come <sup>1</sup>	<i>come</i>	adv.	de quelle manière, comment	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	2 <sup>2</sup> ,1542a, QUOMODO
<i>commener</i>		v.		DMF			wall.	6 <sup>2</sup> ,104b, MINARE
<i>commourner</i>		v.		DMF			wall.	6 <sup>3</sup> ,8a, MODIATIO
communal DMF	<i>communal</i>	s.m.	grande prairie naturelle, gérée par les habitants d'une commune	Rézeau, <i>ici</i> 115			Vendée	2,962b, COMMUNIS
<i>communenmaistre</i>		s.m.		DMF			flandr.	2 <sup>2</sup> ,963b, COMMUNIS

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
compagne compagnon : compagnie	<i>compagnee</i>	s.f.		RLiR 57.326	Roman de Charles de Hongrie	fin 15 <sup>e</sup> s., ms déb. 16 <sup>e</sup> s.	q. s.-o. d'oïl, ang., tour.	2 <sup>e</sup> , 965b, COMPANIO
compagne pain : companage	<i>compenge</i> <i>compange</i>	s.m.	ce qui se mange en accompagnement du pain	RLiR 71.574	Rentier d'Artois (1298/99) / Le Rentier d'Aire (1292)	1292-99	flandr., pic. . art.	7,548a, PANIS 7,753b n.36
comparer comparer <sup>1</sup>	<i>comparagier</i> <i>comparagier</i>	v.tr.	comparer	RoquesRég 100 RoquesRég 98 ZrP 95.439	SJeanBaptOctIG LégDorVignBataillD	1322. ms 14 <sup>e</sup> s. 1476. ms id.	norm. ouest, centre (jusqu'à la fin du 14 <sup>e</sup> s.)	2 <sup>e</sup> , 970a, COMPAREARE
comparance Gdf comparoir : comparance	<i>comparance</i>	s.f.	action de comparaître	RLiR 60.625	CoutHectorR	1398-1409, ms id.	norm.	2 <sup>e</sup> , 971a, COMPAREARE
<i>compassement</i>		s.m.		DMF (partiel)			(agn.)	2 <sup>e</sup> , 972b, COMPASSARE
<i>compellir</i>		v.		DMF			sud. s.-e.	2 <sup>e</sup> , 975b, COMPELL- LERE
<i>complaint</i>		s.m.		DMF (partiel)			wall.	2 <sup>e</sup> , 979a, *COMPLAN- GERE
<b>complanter</b>	<i>complanter</i>	v.tr.	couvrir d'arbres, de plantations	Rézeau, <i>ici</i> 116			Alpes-de-Haute-Provence	9,25a, PLANTARE
<i>comporte</i> <i>comprar</i>		s.f. v.		DMF			s.-o.	2 <sup>e</sup> , 987a, COMPORTARE
<b>comprendre</b>	<i>comprendre</i> , <i>soi - de</i>	v.	se charger de (faire qch)	RLiR 57.617	Jean de Wavrin, Histoire des Seigneurs de Gavre	1456	sept.	2 <sup>e</sup> , 988a, COMPREHEN- DERE
concours concors	<i>concours</i>	s.		RLiR 58.273	Percefr,3	15 <sup>e</sup> s.	nord	2 <sup>e</sup> , 1016a, CONCURRERE
<b>conquiller</b>	<i>conquiller</i>	v.tr. v.	piétiner	Kristol, <i>ici</i> 194 DMF	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr. pic., wall.	2, 1015a, CONCULCARE 13, 48a, TALIARE
conte <sup>1</sup> TL cf. compte DMF	<i>compe</i>	s.f.	tas de 10 gerbes ?	RLiR 75.261	RobBloisBeaudL	2 <sup>e</sup> -t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	bourg., champ., lort., frcomt.	2 <sup>e</sup> , 996b, COMPUTARE
contec TL	<i>cunté</i>	s.m.	querelle dispute	RLiR 60.617	PAbernRichR	ca 1270	agn.	17,296a, TAIKNS
tache : contec	<i>contec</i>			RLiR 68.302	SFranceR	ca 1275		
contechier DMF contechier TL	<i>contec</i> (cf. <i>conte- chable</i> adj.)	v.	plaire	ZrP 95.181 RoquesRég 101	MellionT, 65	2 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., art.	17,297b, n.14, TAIKNS

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
contemple DMF contemple TL	<i>contemple</i>	s.m.	temps, moment; à cette époque	RLiR 53.583 ZrP 95.437 RoquesRég 102 Roques2003a, 190 DMF (partiel)	DialGregEvrS SJeanBaptOctIG	1326 1322, ms 14 <sup>e</sup> s.	agn., norm. jusqu'à la fin du 13 <sup>e</sup>	13 <sup>1</sup> , 190a, TEMPUS
<i>conteur</i> <i>contort</i>		s.m. adj.					agn., norm.	2 <sup>2</sup> , 995a, COMPUTARE 13 <sup>2</sup> , 97b, TORQUERE
<i>contrable</i> <i>contregagiere</i> <i>contresang/leau</i>		adj./s.m. s.f. s.m.		DMF			wall. lorr. ouest	2 <sup>2</sup> , 1111a, CONTRA 17, 446b, *WADDI 2 <sup>1</sup> , 682a, CINGULA
<b>controverse</b>	<i>controverse</i>	s.f.	différend	RLiR 70.235 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 361	Lusignan, La langue des rois DocLing	ms 1236 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., lièg.	2 <sup>2</sup> , 1124, CONTRO- VERSA
compe → conte <sup>1</sup>								
copel → coupeau								
copeteis	<i>gobetais</i>	s.m.	petit coup (de cloche)	RoquesRég 96			bret.rom.	Ø 2 <sup>2</sup> , 865a, COLAPHUS
copon → coupon								
copter DMF	<i>copeter</i> <i>gobeter</i>	v.	frapper (une cloche)	RoquesRég 96	EneasdP NoomenFable n°103 DocLing	ca 1160, ms fin 14 <sup>e</sup> s. 1 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. 13 <sup>e</sup>	poit., tour., ouest, centr., orl., champ.	Ø 2, 865a, COLAPHUS
cor <sup>2</sup> cor	<i>cor(s)</i>	s.m.	bout ; extrémité ; coin	RLiR 61.580 RLiR 68.295 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 361 RLiR 71.574 RLiR 62.136 RLiR 57.302 RLiR 57.306 (→TraLiPhi 30,364 n.31) RLiR 65.292 RLiR 60.297 RLiR 68.309 Roques1997a, 369 Roques2003b, 368	Rentier d'Artois (1298/99) / Le Rentier d'Aire (1292) CesTuimAIC Lachet, Some de Nansay RentSNicM BelleHelR Achille Caulier	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s. fin 13 <sup>e</sup> s., 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.] 1325 mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472 3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandr., hain.	2 <sup>2</sup> , 1198b, CORNU



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>cordier</i>		s.m.		DMF			(Sud)	2 <sup>2</sup> ,1178a, CORALLIUM
corbin	<i>corbin</i>	s.m.	corbeau	RLiR 56,632	SEvrouls	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	ouest, norm	
cors/? : corbin	<i>corbineau</i>	s.m.	jeune corbeau	RoquesRég 103	SEvrouls	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	ouest	2 <sup>2</sup> ,1238a, CORVINUS
cors/? : corbin	<i>corbineau</i>	s.m.	jeune corbeau	RLiR 66,302	GIENlat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.		
corbeau DMF	<i>corbinel</i>	s.m.	petit corbeau	RoquesRég 103			ouest, norm.	2 <sup>2</sup> ,1238a, CORVINUS
corbison DMF	<i>corbison</i>	s.f.						2 <sup>2</sup> ,1181b, CORBIS
corbisoncel	<i>corbisoncel</i>	s.m.	petite corbeille	RoquesRég 106			pic., flandr.	2 <sup>2</sup> ,1181b, CORBIS
DMF		s.m.		DMF			wall.	
<i>corchiet</i>		s.m.		DMF			flandr.	16,344a, *COORMAN
<i>coreman</i>		s.m.		RLiR 58,575	ProtH	ca 1185		
cornière	<i>corniere</i>	s.f.	coin	RLiR 67,291	Maillard, Istoire de la Passion	1493	norm., agn., tour., ouest	
cor : corniere				RoquesRég 412				
				RLiR 71,574	Rentier d'Artois (1298/99)	1292-99		
				RLiR 57,306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]		
coron				RLiR 60,297	BelleHelr	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., art., hain., flandr., liég.	2 <sup>2</sup> ,1199ab, CORNU
cor : coron/ goiron	<i>coron</i>	s.m.	extrémité (au coron de "au bout de")	RLiR 57,617	Jean de Wavrin	1456		
				RLiR 65,614	MystProcessionLille	ms 1485/90		
				RLiR 76,271				
				(→TraLiPhi 30,359; 364 n 32; RLiR 56,476; 57,314; 62,136)	Version liégeoise du livre de Mandeville			
corp' DEAF	<i>corp, corf</i>	s.m.	corbeau	RLiR 61,283	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest	2 <sup>2</sup> ,1238b, CORVUS
corp Gdf				ZrP 97,206				
corp' : corbe	<i>courbe</i>	s.f.	sable mou, sable mouvant	Roques2003b, 365	NezirovicThebes		ouest	2 <sup>2</sup> ,1591a, CURVUS
corporu	<i>corporu</i>	adj.	gros, bien membré, corpulent	RLiR 64,288	Martin Le Franc, L'Es-trif, éd. Dembowski	1447/48, ms 1448/49	norm., étendu au pic. à partir de la fin du 14 <sup>e</sup> s.; agn.	2 <sup>2</sup> ,1216b, CORPUS
corpus : corporu								
<i>corrier</i>		s.m.		DMF			lyon.	16,696b, *REPS

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
corvée	<i>croee</i>	s.f.	champ cultivé par les corvéables	Städtler, <i>ici</i> 278	FossierCh 9,17	12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s.	lorr., wall., flandr.	2 <sup>2</sup> ,1227a, CORROGATA
corvée	<i>corvee</i>	s.f.		RLiR 68,291	HoltusLux	1226-81	Est	2 <sup>2</sup> ,1226b, CORROGATA
corvoiserie		s.f.		DMF (partiel)			wall., lorr., Est, champ.	2 <sup>2</sup> ,1182ab, CORDUBA
corvoisier		s.m.		DMF				
costange → coustange								
costil DMF §A	<i>costil</i>	s.m.	coteau	RevCrit 4 133	VengRagR	déb. 13 <sup>e</sup>	agn., norm. ouest	2 <sup>2</sup> ,1249a, COSTA
costiver → coutiver								
costresse TLF	<i>costereche</i>	s.f.	côté	RLiR 76,272	JMandaFOgier		wall.	2 <sup>2</sup> ,1248a, COSTA
<b>cofier</b>	<i>cofier</i>	s.m.	celui qui relève d'une coterie	Städtler, <i>ici</i> 278	FossierCh 113,95	13 <sup>e</sup> s.	pic. flandr.	16,345a, KOT
cotin DMF	<i>cotin</i>	s.m.	cabane	RoquesRég 193			norm.	16,345b, KOT
	<i>cotir</i>	v.tr.	meurtri, contusionné	RLiR 65,289	ChronTemp/TyrM	a.1320, ms 1343	centr.	2 <sup>2</sup> ,1155b, COPTÉIN
<b>cofir</b>	<i>coti</i>	adj.		Rézeau, <i>ici</i> 116			Loiret	2,1156a, COPTÉIN
cotret	<i>costerez,</i>			RLiR 47,32sq.	SSagAD	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s.	s.-o. (Orl., Maine-	
costeret	<i>costeret,</i>	s.m.	petit baril	Roques1983a, 32			et-Loire, Vienne, Charente, Nevers, Cher, La Rochelle)	2 <sup>2</sup> ,1247a, COSTA
	<i>costerel</i>							
cotteron	<i>coteron</i>	s.m.	tunique; jupon de femme	RLiR 78,257	Histoire de Gérard de Nevers, ms P	ca 1451-64	pic. flandr., wall., lorr. sept.	16,346b-47b, KOT
cote <sup>2</sup> ; coteron								
<i>coudemaerct</i>		s.m.		DMF			flandr.	
<i>couenne</i>		s.f.		DMF (partiel)			norm.	2 <sup>2</sup> ,1596a, *CUTINA
couette <sup>1</sup>	<i>couette</i>	s.f.	couverture	RLiR 60,633	Pierre Sala, Le chevalier au lion, éd. Servet	ca 1522	bourg, dauph., frpr.	2 <sup>2</sup> ,1492b, CULCITA
coitre								
<i>couex</i>		s.m.		DMF			poit.	21,32a, 'marais salant'
couger, se ~ → coiser								
<i>couhart</i>		s.m.		DMF			sud	2 <sup>2</sup> ,1258a, *COTERT-CUM
couine → chuigne								

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>coulser</i>		s.f.		DMF			prov.	
<b>coupe</b>	<i>coupe</i>	s.f.	mesure de capacité et de superficie	RLiR 71.574 Glessgen/Kihai. <i>ici</i> 361	Rentier d'Artois (1298/99) DoeLing	1292–99 13 <sup>e</sup> –14 <sup>e</sup> s.	frpr., Douai, Paris	
	<i>copel</i>			RLiR 64.268	MahAFe	ca 1275	agn., norm., ouest, mais aussi de	2 <sup>e</sup> , 1554a–55a, CUPPA
	<i>coupel</i>	s.m.	tetre; sommet	RLiR 70.568	JVignayOisivG	ca 1323, ms ca 1340	nomb. att. hors de ces domaines	
coupeau	<i>coupeau</i> , <i>coupel</i>	s.m.		RLiR 64.288	Martin Le Franc. L'Es-trif, éd. Dembowski	1447/48, ms 1448/49		
	<i>coupeuse</i>	s.f.		DMF			Est	2 <sup>e</sup> , 871a, COLAPHUS
<i>coupille</i>		s.f.		DMF (partiel)			pic.	
<i>coupillon</i>		s.m.		DMF			lorr.	2 <sup>e</sup> , 1554b–55b, CUPPA
<i>couplis</i>		s.m.		DMF			pic.	21.217b, 'chien sauvage'
coupon DMF	<i>copon</i>	s.m.	morceau	Roques2007c, 193	ConsBoëceTroyS	13 <sup>e</sup> s.	agn., pic., flandr., champ; se répand ds la 2 <sup>e</sup> m. du 14 <sup>e</sup> s.	2, 870a, COLAPHUS
	<i>courance</i> <i>courbet</i>	s.f. s.m.		DMF (partiel)			poit. nord	2 <sup>e</sup> , 1572a, CURRERE 2 <sup>e</sup> , 1591a, CURVUS
<i>courchal</i>		adj.		DMF			norm.	2 <sup>e</sup> , 1235b, *CORRUP-TUM
<i>courotte</i>		s.f.		DMF			wall.	2 <sup>e</sup> , 1572a, CURRERE
coursion	<i>courson</i>	s.m.	flux (de liquide, de sang); diarrhée	RLiR 62.556	IntrAstrD	ca 1270, ms 3 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, s.-o.	2 <sup>e</sup> , 1579b, CURSUS
	<i>courtibaut</i>	s.m.		RLiR 56.335	MystPassionAmboise	1461–1523	Amboise (tour.)	2 <sup>e</sup> , 1587a, CURTUS
<i>cort<sup>2</sup></i> ; <i>cortibaut</i>		adj./s.m.		DMF (partiel)			ouest	
<i>courrillet</i>		s.m.		DMF			nord	2 <sup>e</sup> , 854b, *COHORTILE
couser, se ~ → colser								
coustange costenge	<i>costange</i>	s.f.	frais, dépenses	RLiR 68.291 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 361	HoltusLux DoeLing	1226–81 13 <sup>e</sup> –15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., wall., lorr., champ, fcomt., frprov.	2 <sup>e</sup> , 1081b, CONSTARE
	<i>coustangier</i>	v. (pr.)	subvenir aux besoins de qn/soi	RoquesRég 411 RevCrit 9, 44	RoseGuiv	1290	pic., flandr., hain., wall., lorr.	

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
coustre costor	<i>coustre</i>	s.m.	sacristain	Videsott, <i>ici</i> 383		1291–1530	flandr., pic., hain.	2 <sup>2</sup> ,1595b, CUSTOS
coutiver TL	<i>coutiver</i> , <i>cosfiver</i>	v.	cultiver	Roques2007a, 222			agn., horm., tour., centre, poit.	Ø 2 <sup>1</sup> ,887a, COLERE
<i>couvelar</i>		s.m.		DMF			wall.	2 <sup>2</sup> ,1549a, CUPA
<i>couveleque</i>		s.m.		DMF			pic.	2 <sup>2</sup> ,1139a, COOPER- CULUM
couverte	<i>couverte</i> (à la ~)	loc.adv.	en cachette	RLiR 67,289	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463	flandr.	2 <sup>2</sup> ,1147b, COOPERIRE
couvraïlles	<i>couvraïlles</i>	s.f.pl.	semailles	Rézeau, <i>ici</i> 116			Char.	2 <sup>2</sup> ,1146b, COOPERIRE
<i>couvraïne</i>		sf.		DMF			pic.	2 <sup>2</sup> ,1147a, COOPERIRE
<i>couvre-selle</i>		sf.		DMF			sav.	2 <sup>2</sup> ,1144a, COOPERIRE
covoitte : covise	<i>covise</i> <i>covise</i>	s.f.	désir, convoitise	RLiR 55,266	CommPzial/2G2	1163/64, ms <i>ca</i> 1200		2 <sup>2</sup> ,1552b, CUPIDUS
cracher DMF	<i>cracher</i>	v.	cracher	RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall.	
<i>cratii</i>		adj.		RLiR 57,615	ElucidaireIIK,4	13 <sup>e</sup> s., ms déb. 15 <sup>e</sup> s.		
crampir	<i>crampis</i>	adj./p.p.	perclus, inerte	RoquesRég 107			Ø pic. jusqu'à la fin du 14 <sup>e</sup>	2 <sup>2</sup> ,1266b, KRACK-
<i>crampe'</i> : crampir		v.		Roques1985b, 224			lorr.	16,315a, KERTEI
<i>crampir</i>		v.		DMF	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	16,353b, *KRAMP
<i>cranche</i>		sf.		DMF			pic.	
<i>cranché</i>		adj.					pic., wall.	2 <sup>1</sup> ,176a, CANCER
<i>craille</i>		sf.					wall.	16,379b, *KRAWA
crape <sup>2</sup> crape	<i>crape</i>	s.f.	croûte, escarre, teigne, morve, crachat	RLiR 50,295	PrunB	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms <i>ca</i> 1460	pic.	17,132b, *SKRAPON
crachelin <sup>2</sup> DMF	<i>crachelin</i>	s.m.	gâteau sec	Roques1982c, 94			pic, hain.	16,352b, CRAKELINC
<i>crachelin</i>		s.m.		DMF			nord	
<i>creantier</i>		v.		DMF (partiel)			(ouest, agn.)	2 <sup>2</sup> ,1304a, CREDERE
creche creche : creppe	<i>creppe</i>	s.f.	crèche	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
				RLiR 76,271 (→RLiR 45,282sq.; 59,315; MéLecoy 203)	JMandaF Ogier (= version liégeoise)	1375–90	hain., wall.	16,391b, *KRIPPA [< neerl. KREBBE]

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>crenade</i>		adj.		DMF			prov.	2 <sup>2</sup> ,1311a, CREMARE
crémaillée	<i>crameille</i>	s.f.	crémaillère	RLiR 68,311	Guillaume Le Tailleur	1490	norm.	2 <sup>2</sup> ,1313b, KREMASTER
<i>crener</i>		s.f.					wall.	2 <sup>2</sup> ,1339a; 1341b, *CRINARE
<i>crener</i>		v.		DMF				16,387a, CRIEKE
<i>creque</i>		s.f.					pic., norm.	2 <sup>2</sup> ,1337a, KRICK-
crequillon TL	<i>crikelon</i>	s.m.	grillon	Roques2000b, 21	WerchinSongeBargeG 658	ca 1404-15	pic., flandr., hain.	2 <sup>2</sup> ,1349a et n.24, CRISPUS
respir	<i>crepi</i>	adj./p.p. ridé		RLiR 65,614 (→R 16,424)	Martin Le Franc, R 16,424	p.1442 ?	pic., hain., flandr.	
resp : cresp					MystProcession, Lille	ms 1485-90		
<i>cresson</i>		s.m.					nord	
<i>crestaire</i>		s.m.		DMF			prov.	2 <sup>1</sup> ,475a, CASTRARE
crestine DMF	<i>cretine</i>	s.f.	grande quantité (d'élément liquide)	RoquesRég 119			ouest, s.-o., norm.	2 <sup>2</sup> ,1325b, CRESCERE
créteau	<i>crestiel</i>	s.m.	créneau	RLiR 60,297 (→RLiR 56,477; 636; 57,314)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	16,315a, KERTE
cretel								
crêtele <sup>2</sup>	<i>creteler</i>	v.tr.	faire des créneaux	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 362	Doeling	12 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.		
cretel	<i>cretelée</i>	adj.f.	pourvue de créneaux	RLiR 76,271	JMandaF Ogier (= version ilégeoise)	1375-90, ms 1396	pic., Douai	16,315a, KERTE
<b>crefin</b>	<i>cresting</i>	s.m.	panier à anse	RLiR 66,301	GIMontpaG	1 <sup>ère</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr.	16,370b, *KRATTO
crétine	<i>cretine</i>	s.f.	crue d'eau, débordement	ZrP 97, 206	NezirovičThebes		ouest, att. ailleurs aux 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	2 <sup>2</sup> ,1325b, CRESCERE
crimine	<i>crimine</i>	s.f.						
criminaire	<i>criminaire</i>	adj.	criminel	RLiR 61,287	MahomL2	1258, ms id.	pic.	Ø 2 <sup>2</sup> ,1339a, CRIMEN
crime : criminaire								
<i>criminaire</i>		adj.		DMF (partiel)			pic.	
crincier <sup>2</sup> (crisner)	<i>cri(s)ner</i>	v.	grincer	Roques2000b, 25			pic., hain., wall.	2 <sup>2</sup> ,1336a, CRIENTA
TL	<i>crinc(h)ier</i>	v.		Roques2000b, 20			pic.	2 <sup>2</sup> ,1336a, CRIENTA
<i>crincier</i>		v.		DMF				
<b>crinçon</b>	<i>crinçon</i>	s.m.	grillon	RLiR 73,594	BestAmFourmS	ca 1250 [pic.], ms 1277 [art.]	pic., flandr., hain.	2 <sup>2</sup> ,1337a, KRICK-
				RLiR 51,638	PerceFR	mil. 15 <sup>e</sup> s.		
<i>crinçon</i>		s.m.		Roques2000b, 25			pic.	
				DMF				

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
crisner cristner G	<i>criner</i>	v.	grincer (souvent appliqué aux dents)	RLiR 70.284	BelleHelPr1C	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1467	pic., hain., wall.	16.392a, *KRISAN
<b>crisonn</b>	<i>crisonn</i>	s.m.	grillon	RLiR 73.593 ; 594 Roques2000b, 25	BestAmFournS	ca 1250 [pic.], ms 1277 [art.]	pic.	
croee → corvée								
<i>croton</i>		s.m.		DMF			pic.	2 <sup>2</sup> , 1330b, CRETA
croisson	<i>crüsson</i> <i>crûçon</i>	s.f.	croissance	RLiR 58.273	Percefr, 3	15 <sup>e</sup> s.	nord: pic., flandr., hain.	
croist DMF	<i>crois</i>	s.m.	accroissement	Roques1982a, 264 Roques2007a, 223			agn., norm., ouest., poit.	2 <sup>2</sup> , 1325b, CRESCERE
croliere croler : croliere	<i>croliere</i>	s.f.	fondrière, marécage	RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain., wall.	2 <sup>2</sup> , 1229b, *CORRO- TULARE
crombe cromber : crombe	<i>cromb</i>	adj.	recourbé	RLiR 76.271	JMandaF Ogier	1375-90, ms 1396		
				RLiR 68.309	Achille Caulier	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 55.266	CommPsal1/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall., pic.	
				RLiR 76.556	Le Bestiaire, version longue	mil. 15 <sup>e</sup> s.		
<i>crombe</i>		adj.		DMF			nord	16.415b, *KRUMBAN
crombe cromber : crombe crombe <i>crombement</i> <i>crombester</i>	<i>crombés</i>	p.p.	reeroquevillés	RLiR 57.306	Lachet, Some de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	Brabant	
		adv.		DMF			wall., nord	
		s.m.		DMF			nord	16.407a, KROMSTAART
crombier crombe : crom- bier	<i>crombrier</i> , <i>cromboier</i> [ms. <i>crom- soier</i> ]	v.	être courbé	RLiR 55.266	CommPsal1/2G2	1163/64, ca 1200	wall., pic.	16.415b, *KRUMBAN
		v.					pic.	2 <sup>2</sup> , 1330b, CRETA
<i>crooner</i>		s.m.					prov.	2 <sup>2</sup> , 1364a, *KROSU-
<i>crozal</i>		s.m.					sav.	2 <sup>2</sup> , 1363b, *KROSU-
<i>croset</i>		s.m.		DMF			sav., Suisse rom.	2 <sup>2</sup> , 1370b, *CRUSCA
<i>crouche</i>		s.f.					rom.	
<i>croulice</i>		s.f.					pic., wall.	2 <sup>2</sup> , 1229ab, *CORRO- TULARE
<i>croultis</i>		s.m.						

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>croisite</i>		sf.		DMF (partiel)			flandr., pic.	2 <sup>2</sup> , 1373b, CRUSTA
<i>croistel</i>		s.m.					pic.	
<i>croister</i>		s.m.		DMF			wall.	16, 385b, KREUZER
<i>croûte</i>		sf.					norm.	2 <sup>2</sup> , 1384a, CRYPTA
<i>criata</i>		s.m.					pic., wall.	16, 427b, KRUIT
<i>crubelet n.r.</i>	<i>crubelet</i>	s.m.	beignet de courge	Rézeau, <i>ici</i> 117			HGar.	2, 1332b, CRIBELLUM
<i>crûtere</i>		sf.		DMF			norm.	2 <sup>2</sup> , 1368b, CRUDUS
<i>crûse</i>		sf.					s.-e.	2 <sup>2</sup> , 1364b, *KROSU-
<i>crûse</i>		sf.	coquille (d'oeuf)	RLR 60,620	ChaceOisIM	a.1310, ms 1310	freomt.	2, 1364b, *KROSU-
<i>crûselin</i>		s.m.	petit récipient pour les liquides	RLR 70,269	FevresKi	ca 1300 [champ. mérid.]	extrême nord lorr.	16, 422b, CRUSE
<i>crusson</i> → <i>croisson</i>								
<i>cubreciel</i>		s.m.					prov.	2 <sup>2</sup> , 1140a, COOPER-CULUM
<i>cuerre</i>		sf.		DMF			pic., flandr.	
<i>cuerfrere</i>		s.m.					flandr.	16, 344b, KORE
<i>cuerheer</i>		s.m.					pic., flandr.	
<i>cuerier</i>		s.m.						
<i>cufard DMF</i>	<i>cufart</i>	adj.	parresseux					
<i>cufarder DMF</i> → <i>acufardir</i>	<i>cufarder</i>	v.	parresser	RoquesRég 122			art., hain.	16, 429a, KÜFFE
<i>cunté</i> → <i>contec</i>								
<i>cuque</i>		s.		DMF			flandr.	16, 342b, KOEK
<i>cuquemele</i>	<i>cuquemele</i>	s.	variété de champignons (peut-être le bolet)	RLR 59,641	J. Baroin/J. Hafren, Boccace, Des cleres et nobles femmes	1401	ouest (norm. et bmanc.), s.-e. (Saône-et-Loire, Thône, sav.)	2 <sup>2</sup> , 1457a, CUCUMA
<b>cuter</b> → <i>acutir</i>	<i>cuter</i>	v.tr.	cacher	RLR 70,270 (→R 84,559) RLR 67,610 RLR 46,506	FevresKi Pierre de Nesson PChastTRecD	ca 1300 [champ. mérid.], ms a.1306 a.1443 1454	ouest, s.-o.	2 <sup>2</sup> , 1461b, CUDITARE
<i>cuiticelle</i>		sf.		DMF			champ.	23, 14a, 'poutre'
<b>cuvelier</b>	<i>cuvelier</i>	s.m.	nom de métier	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 363 RLR 65,292	Doeling RentsNicM	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s. 1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	lorr. hain.	2 <sup>2</sup> , 1549a, CUPA
<i>cuvelle</i>		sf.		DMF			pic., flandr.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
cuisine → covoite								
cuyne → chuigne								
cymaise <sup>2</sup> cymaise	<i>cymaise</i>	s.f.	vase à vin	RLiR 70,579 (→ZrP 112,392sq.)	MystTrDoms, 4998	1 <sup>er</sup> q. 16 <sup>e</sup> s.	bourg., vers Lyon	22 <sup>e</sup> , 102a, 'récipient' 23,219b, mesure de capacité <sup>2</sup>
	<i>symaise</i>		pétit vase	RLiR 53,259	SermJoy30K	ms 1545		3,1a, *DACA [mais plutôt déverbal de dakier/dachier]
<i>dac</i> → dachier		s.m.		DMF			pic.	Ø < m.néerl./
dachier TL	<i>dakier</i> <i>dachier</i>	v.tr.	donner des coups, frapper	ZrP 99,414 RoquesRég 125	ChansArtB	13 <sup>e</sup> s.	pic.	flam., DAKEN [note ms. RoquesRég], onomatopé, év. à rapprocher de DOC- KEN [→ doquier]
<i>dagher</i>		s.m.		DMF			wall.	15 <sup>e</sup> , 51a, DAGGERT
daillement TL	<i>daiement</i>	s.m.	jeu de société				lorr.	
dailier DMF	<i>dailier</i>	v.	railler	RoquesRég 12			wall.	15 <sup>e</sup> , 51b-52a, DAHLEN
daillier <sup>2</sup> TL	<i>dailier</i>	v.	converser				agn.	
dandefle	<i>dandefle</i>	s.f.	fronde	RoquesRég 214			art.	2 <sup>e</sup> , 869a, FUNDIBALUS
dangerer	<i>dangerer</i>	v.tr.	soigner	RLiR 60,611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	pic. très large (au moins à part. du 13 <sup>e</sup> s.)	3, 128a, *DOMINARIUM
dangier : dan- gerer		v.tr.	soigner	RLiR 60,611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	pic. très large (au moins à part. du 13 <sup>e</sup> s.)	3, 128a, *DOMINARIUM
daquer	<i>daçant</i>	p.prés.	aboyant	ZrP 95, 608	MéiWathelet-Willem (MousketR)	ca 1243, ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	art. Cambre- sis, flandr.	15 <sup>e</sup> , 51a, DAGEN
<i>darral</i>		s.m.		DMF			lorr.	21,472a, 'pain'
daser TL	<i>daser</i>	v.	rêver	RoquesRég 127			pic., art.	
daserie TL	<i>daserie</i>	s.f.	rêverie	Roques2002a, 235			art.	15 <sup>e</sup> , 58a, DASEN
dasion TL	<i>dasion</i>	s.f.	délire	RoquesRég 127			art., flandr., hain.	
dataire TL	<i>detetre</i>	s.m.	période	RoquesRég 146 Roques2008c, 184			ouest	Ø 3,15a, DARE
<i>dattil</i>		s.m.		DMF			dauph., prov.	
datille DMF	<i>datille</i>	s.f.	datte	ZrP 100, 196	YsMachoR	1477-80	s.-e.	3,2b, DACTYLUS
datille Gdf (cf. aussi datillier)								
<i>debiter</i>		v.		DMF (partiel)			wall.	3,22b, DEBITUM
dechief DMF	<i>dechief</i>	s.m.	décadence	Videsott, <i>ici</i> 385		1296-1513	flandr., champ.	Ø 2 <sup>e</sup> , 337b, CAPUT



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>declentier</i>		v.		DMF			lorr.	
<b>deçoite</b>	<i>en deceite de</i>	loc. prép.	pour tromper	69,571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn.	*3,25a, DECIPIERE
defire TL	<i>defise</i>	v.	cesser, disparaître	ZrP 95,177	SMarieEgID, 752	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, s.-o., centre	3,29b, DEFCERE
	<i>defire</i>		manquer ; faire défaut ; prendre fin	ZrP 97,440	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
defsable TL	<i>defsable</i>	adj.	qui peut finir	RoquesRég 128			agn.	
defisement TL	<i>defisement</i>	s.m.	action de finir	RoquesRég 128			agn., ouest, centr.	
deforcement TL	<i>deforcement</i>	v.	empêchement	RoquesRég 129			agn., norm.	
deforceor Gdf	<i>deforceor</i>	s.m.	celui qui empêche	RoquesRég 129			agn.	
deforceor	<i>deforcier</i>	v.	prendre par force ; faire obstacle ; empêcher	RLiR 61,283 ZrP 95,440	BibleDécib/eN SJeanBaptOctIG	13 <sup>e</sup> s. 1322, ms 14 <sup>e</sup> s.	agn. norm., ouest (avec quelques extensions)	3,729b, *FORTIARE
	<i>deforchier</i>			RLiR 56,324	Jean de Condé, Opera	14 <sup>e</sup> s.		
defors Gdf	<i>defors</i>	s.m.	empêchement	RoquesRég 129			norm.	
defriper	<i>defriper</i>	v.	s'agiter ; être contrarié	RLiR 53,583 ZrP 95,437	DialGregEvrS SJeanBaptOctIG	1326 1322, ms 14 <sup>e</sup> s.	norm., ouest	3,396b, FALUPPA
	<i>(soi)</i>			RoquesRég 130			flandr.	16,61a, GRILLEN
<i>degrouler</i>		v.						
<i>degutement</i>		s.m.		DMF			bourg.	17,601a, *WÏTAN
<i>deguyer</i>		v.						
dehaigner	haignier : dehaignier (cf. haignier)	v.	mettre en pièces	RLiR 60,296 RoquesRég 261	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic, flandr., hain., wall.	16,139b, *HANDIAN DEAFH 38,28
dehaguier FEW (à tort sv. dehequier DMF §1)	<i>dehag(u)ier</i>	v.	couper en morceaux. hacher	RoquesRég 262			norm., flandr., hain.	16,108b, HACKEN
<i>dehequier</i>				DEAF			pic, wall.	
<i>dehaidengier</i>		v.		DMF			wall.	16,439b, *LAIP
delier → deslier								
delire <sup>2</sup> DMF	<i>delire</i>	v.	trier	Roques2007c, 199	ConsBoèceRenA	14 <sup>e</sup> s.	ortl., bourg., sav.	3,34ab, DELIGERE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
dehoir TL	<i>dehoir, deloir, delier</i>	s.m.	décembre	RLiR 64,265 RLiR 65,289 Minervini, <i>ici</i> 197	PèresPrINicT ChronTempIYrM	déb. 13 <sup>e</sup> s., 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. [frc.] a.1320, ms 1343	bande centrale allant de la Bret. à la Champ. et à la Bourg.	3,32b, DELERUS
deluer DMF	* <i>desluer</i>	v.	retarder	RevCrit 9, 44	RoseGuiV	1290	pic., art., hain.	5,478b, LUX
<b>deluns</b>	<i>deluns</i>	s.m.	lundi	RLiR 71,574 (→HenryEtLex 17-20) Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 363	Renier d'Artois (1298/99) / Le Renier d'Aire (1292) DocLing	1292-99 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain., art.	5,450b, LUNA
<i>deluns</i>		s.m.		DMF			wall.	
<i>demailliere</i>	<i>mail</i>			DEAF			wall.	
<i>demandie</i>		sf.		DMF			nord	3,36a, DEMANDARE
<b>demars</b>	<i>demars</i>	s.m.	mardi	RLiR 71,574 (→HenryEtLex 13-20) Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 363	Renier d'Artois (1298/99) / Le Renier d'Aire (1292) DocLing	1292-99 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	Douai / pic., hain. [DMF]	6 <sup>1</sup> ,379a, MARS
démener	<i>demené</i>	adj.	façon dont une chose a été menée, procédé	RLiR 56,324	Jean de Condé, Opera	14 <sup>e</sup> s.		
demener: demené				RLiR 53,583	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	rég.	6 <sup>2</sup> ,105b, MINARE
dément <sup>1</sup>	<i>dement</i>	s.m.	agitation, souci	RLiR 53,583	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	norm.	3,37b, DEMENTARE
démenter: dement				ZFP 95, 439	SJeanBaptOctIG	1322, ms 14 <sup>e</sup> s.		
<i>demiard</i>		s.m.		DMF			norm.	3,80b, DIMIDIUS
<i>demon</i>		s.m.		DMF (partiel)				
dent dolor TL	<i>dent dolor</i>	synt. nom.	mal de dents	RLiR 58,575	Proth	ca 1185	agn.	Ø 3,119b, dolor [ou 3,42b, DENS]
dent <sup>1</sup> AND				RLiR 68,302	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 3,31a, DEINTUS
denzain	<i>denzeyn</i>	adj.	intérieure, interne					
denz: denzain		s.m.					wall.	9,16b-17a, PLANGERE
<i>deplaint</i>		s.m.		DMF				
<i>deplainte</i>		sf.						
dépointer	<i>despointie</i>	p.p.f.	privé de qch	Videsott, <i>ici</i> 385		1297- <i>ca</i> 1477/83	pic. hain., extension au 15 <sup>e</sup> s.	9,590b, PUNCTUM
despointier								

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>depuistenir</i>		v.		DMF			lortr.	9,243b, POSTEA 13', 214a, TENERE
<i>deracher</i>		v.		DMF			pic., lortr., wall.	10,35a, RAKK-
deraschier TL	<i>desraissier</i>	v.	tirer d'un bourbier	RevCrit 6, 130	EustMoineH	13 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain.	10,88a, *RASICARE
<i>derliene</i>		s.f.		DMF			wall.	3,50b, *DERVA
dermier derrenier	<i>dernier</i>	adj.	derrière	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	3,48b, DE RETRO
dérocher desrochier	<i>dérocher</i> <i>desrocher</i>	v.tr.	détruire ; faire tomber	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	10,437b, *ROCCA
derore → rore								
derver → desver								
des donc que → dont								
desaffaité DMF	<i>desaffaité</i>	adj.	mal éduqué	RevCrit 4, 133 Roques2008c 242	VengRagR, MirNDChartrK	13 <sup>e</sup> s.	agn., tour.	24,245b, *AFFACTARE
<i>desagé</i>		adj.		DMF			pic., wall.	24,237ab, AETAS
desboucher boche : desbo- chier	<i>desbouchier</i>	v.tr.	débarrasser de ce qui bouche	RLiR 60,623	JoinvMo	1309, ms ca 1335	champ., bourg., centre	15', 204a, *BOSK
descendue descendre : descendue	<i>descendue</i>	s.f.	descente (de litière)	RLiR 57,326	Roman de Charles de Hongrie	fin 15 <sup>e</sup> s., ms deb. 16 <sup>e</sup> s.	q. s.-o. d'oïl, ang., tour.	3,51b, DESCENDERE
<i>deschange</i>		s.						
<i>deschanger</i>		v.					pic., wall.	2', 121b, CAMBIARE
<i>descomposer</i>		v.		DMF			pic., norm.	2', 985a, COMPO- NERE
descorbellir	<i>descorbellir</i>	v.	redevenir droit	RoquesRég 360			tour.	2', 1589a, CURVARE
<b>desencoupler</b>	<i>desencoupler</i>	v.	disculper qn	RLiR 78,257	Histoire de Gérard de Nevers	ca 1451-64	pic.	2', 1497a, CULPA
desenhorter DMF	<i>desenortier</i>	v.	dissuader	RevCrit 6, 130	EustMoineH	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., flandr., hain.	4,693a, INHORTARE
<i>deserrt</i>		s.m.		DMF			nord	3,53a, DESERVIRE
desestre estre' : desestre	<i>desestre</i>	v.intr.	être loin, manquer faire défaut	RLiR 61,283 RLiR 60,617	BibleDécb/eN PAbernRichR	13 <sup>e</sup> s. ca 1270	agn., ouest	3,246b, ESSE
desfaisance DMF	<i>desfaisance</i>	s.f.	abolition	RoquesRég 128			agn., norm.	3,349a, FACERE
<i>desfestier</i>	<i>festu</i>			DEAF			norm.	
<i>desficeler</i>	<i>ficelle</i>						pic.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
desfouchier foue : desfouchier	<i>deffouacquier</i> <i>deffouchier</i> <i>desfuchier</i>	v.tr. v.(pr.)	mettre en déroute ; (se) disperser	RLiR 60,297 RLiR 63,622 Roques2003a, 192 DMF	BelleHelR Percefr3	mil.14 <sup>e</sup> s., 1472 ms a.1475 [pic.]	pic., hain., flandr. [non pas wall.] pic., wall.	15 <sup>e</sup> , 187b, *FULK
<i>desfouchier</i>		v.						
desfraitier fraitre : des- fraitier	<i>deffreitir</i>	v.tr.	défrayer	RLiR 62,569	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468 [flandr.]	pic., hain.	3,755b, FRANGERE
desgarrocher desgarrochié	<i>deswaroké</i>	adj./p.p.	mis en déroute	RLiR 60,617	PAbernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	pic., norm., agn.; outre- mer	17,624b, *WROKKON
<i>deshaonner</i>		v.					wall.	16,114a, *HAGJA
<i>desfligier</i>		v.		DMF				16,463b, *LET-
desliier TL	<i>delier</i>	v.		RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall., apr.	5,324b, LIGARE
desloiance DMF	<i>deloiance</i>	s.f.	déloyauté				norm.	
desloier <sup>2</sup> TL	<i>desloier</i>	v.	s'écarter de ce qui est juste	RoquesRég 137			norm., ouest, s.-o.	5,292a, LEX
desmaner DMF	<i>desmaner</i>	v.	perdre	RoquesRég 140			pic.	6,290a, MANUS
desmanever manevi : desma- never	<i>desmaner</i> <i>desmanever</i>	v.tr.	perdre, chasser, égarer	RLiR 56,312 RLiR 60,297 RoquesRég 139 DMF	Percefr,2 BelleHelR	1337/44, ms a.1475 mil.14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., art., flandr., hain., wall.	16,515b, MANWJAN
<i>desmanever</i>		v.		DEAF			pic., wall.	
<i>desmesurement</i>	<i>mesurer</i>						loirr.	
desnaturess desnatuce	<i>denaturessce</i>	s.f.	ingratitude	RLiR 68,302	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	7,47a, NATURA
desodosement TL	<i>des(s)odose- ment</i>	adv.	soudainement	RoquesRég 384			poit.	12,337a, SUBITUS
<b>desorain</b>	<i>desourrain</i>	adj.	supérieur	RLiR 68,291 DMF	HoltusLux	1226-81	loirr., wall., flandr.	12,433a et n.14, SUPER
<i>desorrain</i>		adj./s.m.					wall.	
desote TL	<i>desoute(s), en ~</i>	loc.adv.	soudainement				ori., centre-ouest, frcomt., bourg.	
desotement TL	<i>desotement</i>	adv.	soudainement	RoquesRég 384			frcomt.	12,335b, SUBITARE
desoter TL	<i>desoter</i>	v.	arriver soudain				agn., norm., frcomt.	
desotos TL	<i>desotos</i>	adj.	soudain				agn.	

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
dépaissenter DMF	<i>dépaissantier</i>	v.pron.	se désoler	RoquesRég 33			wall.	7,459b, *PACENTARE
despaïser pais : despaïsié	<i>despaïsie soi despaïsier</i>	p.p.f./v.	devenir agitée, folle	RLiR 60,297 RLiR 58,593	BelleHeIR ChastCoucyP	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	hain., pic., champ., lorr.	8,94a, PAX
<i>despèrtier despleïter</i>		v. v.		DMF			wall.	3,308b, EXPERGISCERE 3,54b, DESPECTUS
<b>despoise</b>	<i>despoise</i>	s.f.	alliage ; mauvais aloi ; mauvais valeur	RLiR 56,324 (→RPh 26,252 n.118sq.) RoquesRég 142 ZrP 99,414	Jean de Condé, Opera ChansArtB	14 <sup>e</sup> s. 2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	pic. du n.-e.	3,97a, DISPENDERE
<i>despouderat desraïter</i>		adj. v.		DMF			prov. wall., lorr.	9,235a, POSSE 3,233b, ERADICARE
<b>dessaïsine</b>	<i>nouvelle dessaïsine</i>	loc.	procédure juridictionnelle	Môhren, <i>ici</i> 42			agn. < Paris	17,20a, *SAZIAN
dessener, des-sené DMF	<i>dessener</i>	v.	perdre la raison	RoquesRég 133			pic., s.-e., aussi frpr.	17,72a, SINNO-
dessenir DMF	<i>dessenir</i>	v.	perdre la raison	RoquesRég 133 Roques2002a, 238			pic., lorr.	
desseür TL	<i>desseür</i>	adj.	qui n'est pas sûr	RoquesRég 133			pic.	11,390b, SECURUS
dessèurance TL	<i>dessèurance</i>	v.	défaut de sûreté				pic., wall.	
dessèurer TL	<i>dessèurer</i>	v.	inquiéter				pic., flandr., art., hain.	11,411b, SEDICARE
dessieger DMF §A	<i>dessieger</i>	v.	faire lever le siège	RoquesRég 132			agn.	3,99b, DISTARE
destance TL	<i>destance</i>	s.f.	querelle	RLiR 68,302	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	pic., hain.	17,319a, *FAS
destance AND	<i>destance</i>	v.	dispenser	RevCrit 9, 45	RoseGuiV	1290	pic., champ.	17,384a, TUMB
destasser DMF	<i>destasser</i>	v.	réveiller	RoquesRég 134			wall., lorr., champ., frcomt., bourg.	17,355a, TRAPPA
destomir DMF	<i>destomir</i>	v.	dégager	RoquesRég 144			pic., flandr., wall.	17,640a, *TRABO
destrapper DMF	<i>destrapper</i>	v.	qui a perdu la tête	RLiR 73,594 (→RLiR 68,335-58)	BestAmRespS	ca 1275 [pic.], ms 1277 [art.]	wall.	3,101a, DISTRINGERE
destraver <sup>1</sup> tref : destraver	<i>destravé</i>	adj.	perdre la raison, devenir fou	DMF			légère teinte rég., mais qui dépasse le domaine pic.	10,186a, *REEXVAGUS
<i>desreïnition</i>		s.f.						
<b>desver</b>	<i>desver</i>	v.	perdre la raison, devenir fou	RLiR 78,244	Histoire de Gérard de Nevers	ca 1451-64		

lemme deswaroké → desgarracher	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<b>dét</b>	<i>dét</i>	s.m.	dette	RLiR 61,594	Dolopl	ca 1223, ms 3° q. 13° s.	champ., lorr., bourg., frcomt.	3,22a, DEBITUM
détalenter talent : destaler lenter	<i>destalenter</i>	v.	dégoûter	RLiR 75,576	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	ms déb. 14° s.	pic., champ.	13,37a, TALENTUM
detriment <sup>2</sup> DMF	<i>detriment</i>	s.m.	retard	Roques2003b, 369			pic., art., flandr., hain., wall.	13,259a, TRICARE
<b>devant</b>	<i>devant</i>	adv.	avant	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	24,8a, ABANTE
devantrain TL	<i>devantrain</i>	s.m.pl.	ancêtres	RLiR 76,272	JMandarFogier		n.-e.	
devantrainement		adv.		DMF			wall.	24,10b, ABANTE
devantrier TL	<i>devantrier</i>	s.m.	ancêtre, prédé- cesseur	RLiR 68,291	HoltLux	1226–81	lorr., wall., flandr.	
deven(d)res → divendre devens, ci en ~ → avant								
<i>devese</i>		s.f.		DMF			sud	3,29b, DEFENSUM
die	<i>die</i>	s.m.	jour	Roques1982b, 30	SEuphrH	ca 1200, ms déb. 13° s.	agn., tour.	3,71-72, DIES
<i>diamoingot</i>		s.m.		DMF			bourg.	3,129b, DOMINICUS
dike digue DMF	<i>dike; dic(h); dicque</i>	s.m./f.	digue	RLiR 60,617 (→RLiR 71,583; 572-75)	PAbernRichR Renier d'Artois (1298/99)	ca 1270, ms 4° q. 13° s. 1292–99	agn., pic., hain., flandr., art.	15,60b, DIJC
<i>dijés</i>		s.m.		RLiR 71,583	Les Proverbez d'Alain	fin 14° s., ms mil. 15° s.	nord	5,78a, JUPITER
dimanche dîmanche	<i>dîmanche dimanche</i>	s.f.	dimanche	DMF Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	3,129a, DOMINICUS
dire : encontre- dire TL	<i>encuntredyre</i>	v.tr.	refuser	RLiR 68,302	SFrancèR	ca 1275, ms 4° q. 13° s.	agn.	2,1118b, CONTRA- DICERE
<b>dissence</b>	<i>dissance</i>	s.f.	dissension, désac- cord		Dinaux, Trouvères 2,92 CourtAms JFevLeesceH4	fin 13° s., ms ca 1300 ca 1384, ms 15° s.	pic., Lille	3,99a, DISSENSIO
				RLiR 65,614	DinauxFlandr 92 MystProcessionLille	fin 14° s. ms 1485/90		

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
divendre diventes	<i>deventes</i> <i>deventres</i>	s.m.	vendredi	RLiR 55.266 RLiR 68.291 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 363	CommPsal/2G2 HoltusLux DoeLing	1163/64, ms <i>ca</i> 1200 1226–81 13 <sup>e</sup> –14 <sup>e</sup> s.	lorr., wall., flandr.	14,270ab, VENUS
<i>divenes</i>		s.m.		DMF			nord	
doctrin doctrine : doctrin	<i>doctrin</i>	s.m.	apprentissage	RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain., francoit.	3,112a, DOCTRINA
doctrin		s.m.		DMF (partiel)			pic.	
douve	<i>doe</i>	s.f.	douve d'un fossé	Roques2003b, 365 ZrP 97.206	NezirovicThebes		ouest	3,114a, DOGA
dohé DMF	<i>douet</i>	s.m.	lieu aménagé au bord d'une rivière pour laver le linge	Rézeau, <i>ici</i> 118			Finistère	3,195b, DUX
<b>doisil</b>	<i>doisil</i>	s.m.	bonde de tonneau	Greub, <i>ici</i> 59 RLiR 73.268 Roques2008c, 184sq.	DoeLing SommeLaurB	13 <sup>e</sup> s. 1280, ms 1295	nord, pic.	3,171b, DUCICULUS
doit : duitel	<i>duitel</i>	s.m.	petite rivière	RLiR 61.283	BibleDécebeN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	3,195b, DUX
<i>doite</i>		s.f.		DMF			Dijon	
doloir : endoloir	<i>endoleir</i>	v.pron.	éprouver de la douleur	RLiR 60.617	PAbermRichR	<i>ca</i> 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	3,118a, DOLERE
donnée DMF	<i>donnee</i>	s.f.	don, distribution d'aumônes	RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	3,136a, DONARE
dont/donc	<i>des donc que</i> (et var.)	adv.	depuis que	RLiR 77.292sq.	TurpinsWa; Rencel- MisH; CesTumAIC; LaurinT; MarAr- sTeintL; EmpConst- PrC; AbladaneP; BaudCondS; Chron- BaudIK; Beaum- CoutS; CleomH; Lettre de Gui de Damp.; RoseMLa; GirAmCharlM; LancPrS; MerlinS 451; JMeunVégR; Ren- ContrR; YsayeTrG; BelleHelR; Percefl2; PerceflR1	1 <sup>er</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.–mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., art., hain., flandr.	3,179b, DUNC 14,32b, UNDE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
doquier → dachier	<i>doquier</i>	v.	heurter; cogner; frapper	RLiR 57.306 (→R 31.129) RoquesRég 125 RoquesRég 125	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	Brabant, pic.	15 <sup>e</sup> , 64, DOCKEN
doremais ore <sup>3</sup>	<i>ore mais, d'~</i>	adv.	désormais	RLiR 48.255	PastoraletB	ca 1425, ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	4,473b, HORA
<i>doret</i>		s.m.		DMF			wall.	25.1031a-32b, AURUM 15 <sup>e</sup> .66a, DOORNIK
<i>dornequin</i>		s.m.						
dosse	<i>refendre ses dosses</i>	loc.	tirer parti de toutes les ressources possibles	Zuferey, <i>ici</i> 298	Roman de Renart	13 <sup>e</sup> s.	n.-e.	3,146a, DORSUM
douet → dohé								
drap : drapellun n.r.	<i>drapellun</i>	s.m.		RLiR 55.266	CommFisial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	Ø 3,155a, DRAPPUS
drecier : esdre- cier	<i>esdrecrier</i>	v.		RLiR 56.632	SEvrouls	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.		3,84a, *DIRECTIARE 3,86a, *DIRECTIARE 3,89a, DIRECTUS
<i>dressadeur</i>		s.m.		DMF			prov.	
<i>droiturel</i>		adj.		DMF			(agn.)	
				RLiR 53.583	DialGregEvrS	1326		
				RLiR 54.340	SGregJeanS	1326		
druge	<i>druge</i>	s.f.	jeu; plaisanterie, moquerie	RoquesRég 147 Roques1984a, 262 (→Roques 1982a, 262)			ouest, norm., centre	
druge	<i>druges (de ~)</i>	loc.adv.	en vain	RLiR 68.293	DeuxBordeorsIN	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest	3,164b et 3,165b, gall. *DRUTO-
drugier	<i>drugier</i>	v.	tromper	RLiR 54.340 RoquesRég 147 Roques1984a, 262	SGregJeanS	1326	ouest, norm., ort.	
drugon TL dru : drugon	<i>drugon</i> <i>drugon</i>	s.m.	ami	RoquesRég 147 Roques1984a, 262 Roques2003a, 190 RLiR 54.340			agn., ouest	
ducheaume ducheaume : duc <sup>e</sup>	<i>ducheaume</i>	s.m.	duch(e)é	Videsott, <i>ici</i> 386 Palumbo, <i>ici</i> 322		1326 ca 1170-ca 1490	n.-e., norm., bande orientale hain.-bourg.	3,196a, DUX
<i>duiere</i> duitel → doit		s.f.		DMF (partiel)			pic.	3,171a, DUCERE



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
duitor : duitour n.r.	<i>duitor</i>	s.m.		RLiR 56.632	SEvrouls	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, centre, centre-est	3,173b, DUCTOR
dumet DMF	<i>dumet</i>	s.m.	duvet				ouest, s.-o.	
dun TL	<i>dun</i>	s.m.	duvet	RoquesRég 148			agn., norm., ouest	15 <sup>e</sup> , 81b, DUNN
dur	<i>dur (oir),</i>	adv.	mal	RLiR 55.266	CommFsiat/2G2	1163/64, ms ca 1200	pic., wall.	3,192b-93a, DURUS
	<i>dur [chiéant],</i>			RoquesRég 150				
durable : durableté	<i>durableté</i>	s.f.	perpétuité	RLiR 62.556	Intr-AstrD	ca 1270, ms 3 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ang., pot., saint. [fin 12 <sup>e</sup> s.-fin 13 <sup>e</sup> s.; norm. au 14 <sup>e</sup> s. (Oresme); s'étend hors de l'ouest au 15 <sup>e</sup> s.]	3,187b, DURABILIS
durer	<i>durer, ce temps me dure</i>	loc.adv.	durer		Jean Marot, Deux Recueils			
				RLiR 77.599	Myst. St Sébast. M 36 Saint-Gelais, Séj. Honn. D. 290/63	ms ca 1450/1500 ms ca 1490/95	s.-o., Quercy	3,188a, DURARE
dureureux DMF	<i>dureureux</i>	adj.	malheureux	RoquesRég 150				25,889b, AUGURIUM
durfeu DMF	<i>durfeu</i>	adj.	malheureux	RoquesRég 150 Roques2003b, 369			pic.	3,194a, DURUS
durfeu		adj.		DMF			pic.	
eage : deseagié	<i>deseagié</i>	adj.	mineur	Glessgen/Kihai, ici 364		13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	wall., flandr., pic.	24,237b, AETAS
				RLiR 53.580	DocLing DocFlandrM	a.1271		
ébouler boille : esboillier	<i>esboiler</i>	v.tr.	arracher les entrailles, éven- trer	ZrP 97.206	NezirovičThebes		ouest	1,470b, BOTULUS
écrivaine escrivain	<i>écrivaine escriptuaine</i>	s.f.	écrivaine	Kristol, ici 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	11,331a, SCRIBA
écuail TLF	<i>escuail</i>	s.m.	écuail	69,591	Pierre de Provence	1 <sup>er</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms fin 15 <sup>e</sup> s.	mérid.	11,325b, SCOPULUS
				RLiR 53.580	DocAubeC	a.1271	pé champ.	pé 25,61b, APTIFICARE
edifice DMF	<i>estefiz</i>	s.m.pl.	édifices					

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>efate</i>	<i>falir</i>			DEAF			champ.	
egraz → esgras								
<i>eidre</i>		s.m.		DMF			wall.	4,396b, HEDERA
<b>eindegré</b>	<i>eindegré</i>	s.m.		RLiR 58,574	Proth	ca 1185	agn.	15 <sup>e</sup> , 87a, EIGN
<i>ejuèr</i>	<i>juèr</i>			DEAF			liég.	
embeconer TL	<i>enbecuneir</i>	v.	embarasser, encombrer	RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, ca 1200	wall., pic.	22,119a, 'embaras- ser, embaras'
emboucher → boche								
embramer TL	<i>enbramé</i>	adj./p.p.	enflammé	RLiR 72,267	La Disme de Peni- tanche, L ondras B.L. MS Add. 10015	1288	nord ou n.-e.	15 <sup>e</sup> , 242a, *BRAMMÓN
embriver Gdf → abriver, brif, embruit, esbri- ver, rabriver	<i>embriver</i>	v.	se précipiter	RoquesRég 64			agn. ouest, s.-o., centr., bourg, frcomt., frpr.	1,542b, *BRIVOS
embruissement <sup>1</sup> bruite : bruise- ment	<i>embruisse- ment</i> <i>ambroise- ment</i>	s.m.	assaut impétuosité	RoquesRég 412 RLiR 62,566	LégDotVignD	1335, ms id.	agn., norm., ouest, s.-o.	Ø 10,546a, RUGIRE ?
embruit TL → embriver	<i>embruit</i>	s.m.	assaut	RoquesRég 412			ouest	1,543a, *BRIVOS
<i>emmetre</i>		v.		DMF (partiel)			nord	6 <sup>e</sup> , 191ab, MITTERE
emmieudrance	<i>emmieudrance</i>	s.f.		RoquesRég 294 Roques1997a, 370 DMF				
<i>emmieudremence</i>		s.f.	amélioration	DMF				
emmieudrement	<i>emmieudre- ment</i>	s.m.		RoquesRég 294 Roques1997a, 370 DMF			pic., hain., wall.	6 <sup>e</sup> , 665ab, MELLIOR
<i>emmieudremer</i>		s.m.						
<i>emmieudir</i>		v.		DMF			nord	6 <sup>e</sup> , 191b, MITTERE
<i>emmieudrise</i>		s.f.					pic. art., flandr., hain., (s.-o. ?)	9,82a, PLUERE
<i>emmieudrisement</i>		s.m.						
<i>emmise</i>		s.f.						
emplovoir plovoir : empleü	<i>empleüs, enplüs</i>	adj.	mouillé, trempé par la pluie	RLiR 65,286 RLiR 68,295 DMF	HistAncV NoomenFabl n° 103	ca 1213, ms ca 1287 1 <sup>re</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
<i>enplumeux</i>		s.m.					pic., wall.	15 <sup>e</sup> , 22a, *,APPELMOES
emport → porter								

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (ixt., ms)	localis.	FEW
<i>empresure</i>		sf.		DMF				4,602b, *IMPREHEN- DERE
emprimer TL	<i>emprimer</i>	v.	primer, dominer	RLiR 57,302	CesTuiimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. (ms de base)	pic., flandr.	9,393b, PRIMUS
emprief TL	<i>emprief</i>	adv. prép.	près (de)	RoquesRég 350			agn., norm., ouest, s.-o.	9,449b, PROPE
<i>en demuçons</i> mucier : <i>en demuçons</i>				DEAF			pic.	
enagé DMF	<i>enagé</i>	adj.	majeur	Videsott, <i>ici</i> 388		13 <sup>e</sup> s. – 1331	champ.	24,237b, AETAS
enamaillé	<i>enamaillé</i>	adj.	émaillé	RLiR 68,582	JMandID	1356/57, ms fin 14 <sup>e</sup> s.	agn.	17,156a, *SMALT
enamer amer' : enamer	<i>enamer</i>	v.	concevoir de l'affection, de l'amour, s'éprendre de	RLiR 78,257 Palumbo, <i>ici</i> 322 RoquesRég 18 Roques1989b, 272	Histoire de Gérard de Nevres	ca 1451–64	pic., hain., liég. champ.	24,386a, AMARE
enartement TL	<i>enartement</i>	s.m.	machination					
enarter TL	<i>enarter</i>	v.	tramer	RoquesRég 17			agn., norm., ouest, s.-o., centre	25,346a, ARS
enartos TL	<i>enartos</i>	adj.	habile	Roques1989b, 272-74				
<i>encap</i>		s.m.		DMF			prov.	21,283a, *CAPPARE
encembeler → enkembeler								
enceper cep : enceper; encepé	<i>encep(p)er</i>	v.tr.	entraver, empri- sonner	RLiR 55,266	CommPrial/2G2	1163/64, ms ca 1200		
	<i>enchepans</i>	p.p.	mettre (qn) dans les cepts	RLiR 65, 614	MystProcessionLille	1500, ms 1485–90	pic., wall.	
	<i>encepé</i>	adj.	ligoté	RLiR 64,288	Martin Le Franc, L'Es- trif, éd. Dembowski Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	1447/48 ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	champ. mérid., pic.	21,691b, CIPPUS
encheement TL	<i>a l'enchaie- ment de</i>	loc. prép.	à l'instigation de	RLiR 50,286	JacVtriyB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandr.	4,626a, INCITARE
<i>encluge</i>		sf.					prov.	4,633a, INCUDO
<i>enclusage</i>		s.m.						
<i>encluse</i>		sf.		DMF			nord	4,628b, INCLUDERE
<i>encluserie</i>		sf.						
encontree	<i>encontree</i>	s.f.	pays	Roques1997a, 370			s.-o.	Ø 2'-1113b, CONTRA

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
encore TL	<i>ancor dont encor dont</i>	adv.	toutefois	RLiR 76.272	SermLaudT 162	fin 12 <sup>e</sup> s., ms ca 1200	pic., wall., fland.	4,473b, HORA
					RigomerF 9445 et 14437	mil. 13 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
<b>encoste</b>	<i>par d'encoste</i>	prép.	près de	RLiR 60.297 RLiR 56.477 et 639 Glessgen/Kihai, ici 364	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	2 <sup>e</sup> , 1248a, COSTA
					DocLing	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.		
					GIBNlat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.		
encre <sup>l</sup> enche	<i>ainte aynte</i>	s.f.	encre	RLiR 67.291	Maillard, Istoire de la Passion	1493	ouest	Ø 3,224b, ENCAUS- TUM
<i>enresse</i>		s.m.		DMF			agn.	2 <sup>e</sup> , 1328a, CRESCERE
<i>encrucher</i>		v.		DMF (partiel)			wall.	16,405a, *KRÖK
encuntredyre → dire								
endart TL	<i>endart</i>	adv.	sans résultat	RLiR 58.575 Roques1994a, 415	ProtH	ca 1185	norm., agn., ouest, ori., s.-o. (avec qqx ext. litt. pic.)	15 <sup>e</sup> , 55a, *DARN-
<i>endart</i>		adv.		DMF RLiR 56.632	SEvrouIS	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s. ca 1195, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	norm.	
<b>endeble</b>	<i>endeble endeible endoble</i>	adj.	malade, infirme, faible	RLiR 77.585	An Old French Herbal (ms Princetion U.L. Garrett 131)	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o., agn., norm. (jusqu'à la fin du 13 <sup>e</sup> )	3,22a, DEBILIS Gdf 3,127c TL 2,276
					RLiR 62.556	IntrAstrD		
endeignier endemal, estre ~ → mal	<i>endeignier</i>	v.	se fâcher	Roques2007a, 223			ouest	4,647a, INDIGNARI

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
endeveilir TL endoleir → doloir <i>eneswillier</i>	<i>endeveilir</i>	v.	devenir faible	RoquesRég 152			ouest	3,22a, DEBILIS
enfatrouiller DMF	<i>enfatrouiller</i>	v.tr.	troubler	DMF RLiR 75,577 RLiR 63,609 DMF DMF	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	wall. pic.	24,122a, ACUCULA 3,422b, FAKSURA
<i>enfeir</i>		v.		DMF	Pass. Semur D.M. 1488 Pass. Autun Biard F. ms 1470/71 Cahiers Haut-Marnais ms 1482 Mém. Soc. d'émulation de Montbéliard Myst. St. Bern. Menth. L ms ca 1450 Myst. St Sébast. M ms ca 1450-1500 ca 1320, ms ca 1325 ms fin 15 <sup>e</sup> s.	ca 1420, ms 1488 ms 1470/71 ms 1482 ms 1489 ms ca 1450 ms ca 1450-1500 ca 1320, ms ca 1325 ms fin 15 <sup>e</sup> s.	pic. pic.	15 <sup>e</sup> , 124b, *FILLO
<b>enfer</b>	<i>anfert</i>	s.m.	enfer	RLiR 77,597			bourg., frcomt., sav., lyon., dauph.	4,666, INFERNUS
<i>enfestuement</i>	<i>festu</i>			DEAF			flandr.	
enfondre Gdf	<i>enfondre</i>	v.tr.	pénétrer profondément (à propos de la pluie) transgression, contravention	Rézeau, ici 118			Charl., Vendée	4,681b, INFUNDERE
enfraindre : enfraignance enfrenance AND	<i>enfraignance</i>	s.f.	infraction	Videsott, ici 389		1259-1324	norm., agn	4,680a, INFRINGERE
enfrenture enfraiture	<i>enfraiture</i>	s.f.	infraction	Videsott, ici 390		1211-1374	pic., lortt., centr.	
<i>eniganal</i>		s.m.		DMF			pic.	4,683b, *INGANNARE
<i>engendree</i>		s.f.		DMF			pic., wall.	4,685a, INGENERARE
eng(i)er DMF	<i>aengié</i>	p.p./ adj.; v./s.m.	élever, exalter, acrotière, augmenter (la richesse)	RecCrit 9, 44 ZrP 99,414	RoseGuiV ChansArtB	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s. (sauf 23 <sup>e</sup> , ca 1225), ms fin du 13 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandr., hain.	4,642a, INDICARE
<i>engoutté</i>		adj.		RLiR 65,288 Palumbo, ici 304 DMF	ChronTemp TyrM	a.1320, ms 1343	pic.	
							ouest	4,350b, GUTTA

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
engregier DMF	<i>engregier</i>	v.	devenir plus pénible	RoquesRég 240 RevCrit 4, 133 Roques 1988a, 181	VengRagR		agn., norm., ouest (jusqu'à la fin du 13 <sup>e</sup> )	4,263a, *GRAVIARE
engrot : engroter	<i>engrouter</i>	v.	rendre malade	RLiR 53,583	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	part. répandu dans l'ouest	24,208a, AEGROTUS
enhabiter	<i>enhabiter</i>	v.intr.	habiter	RLiR 69,571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn.	4,369b, HABITARE
enhaser TL	<i>enhaser</i>	v.	enflammer	RLiR 68,582	JMandID	1356/57, ms fin 14 <sup>e</sup> s.		
enheudir DMF		v.	inciter	Roques1989b, 274			ouest	16,125b, *HAITIAN
<i>enheudir</i>		v.		RoquesRég 153			pic., flandr., wall.	
enheudissement DMF	<i>enheudissement</i>	s.m.	incitation	DMF			pic.	16,194b, *HELT
<i>enheudissement</i>		s.m.		RoquesRég 153			pic., flandr., wall.	
enhicier	<i>enhicier</i>	v.	inciter	DMF			pic.	
enjambée	<i>enjambée</i>	s.f.	enjambée	RoquesRég 33 RLiR 71,265	RomanGuillaume Orange	1454-56, ms a.1475	pic.	16,210a, HITSEN
<b>enjamber</b>	<i>enjamber</i>	v.	enjamber	RLiR 70,570 RLiR 71,265			(très rare au 15 <sup>e</sup> s. et prob.) pic.	2 <sup>1</sup> ,116b, CAMBA
enjeter	<i>enjeter, enjeter</i>	v.	chasser, rejeter	RLiR 71,238 RLiR 68,302	ChantChanz SFrançeR	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	5,16b, JACTARE
<i>enjeter</i>	<i>enjur</i>	v.		DEAF			pic.(?)	Ø 5,81b, JURARE
enjusque : enjusque a anjusé'ai	<i>anjusc'ai</i>	prép.	jusqu'à	RLiR 61,594	DolopL	ca 1223, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	lorr., wall., champ., bourg., lyonn.	14,73a, USQUE
enkenbeler DEAF	<i>enkenbeler</i>	v.tr.	ligoter	RLiR 69,562-63	MonGuill2A	ca 1180, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	pic. mérid.	16,337a, KNEBEL
enlezez	<i>lez</i>						flandr.	
<i>enlignator</i>	<i>lignel</i>			DEAF			frc.	
<i>enlordir</i>	<i>lord</i>						norm.	
enluisselet	<i>enloystellé</i>	p.p.	enveloppé	RLiR 64,289	Martin Le Franc, L'Es-trif, éd. Dembowski	1447/48, ms 1448/49	norm., pic.	4,159a, *GLOBUSCEL-
luisselet	<i>enluisselet</i>	v.		DMF			pic., norm.	LUS
<i>enluisselet</i>		s.f.						

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
enmieudrer meil- lor : enmieudrer	<i>amiedlder,</i> <i>enmiedlder,</i> <i>enmieudrer,</i> <i>esmieudrer</i>	v.	améliorer	RLiR 55,266 RoquesRég.295	CommPsal1/2G2	1163/64, ms ca 1200	pic., flandr., hain., wall.	6,665a, MELIOR
				RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> (ms de base)		
				RoquesRég.293 Roques1997a,370				
				DEAF				
<i>enmiloenné</i>	<i>lieu</i>						pic. [mais qu'en agn. et en ouest/s.- o.]	5,394b, LOCUS
ennercir TL	<i>enercir</i>	v.tr.	noircir, dénigrer	RLiR 68,301	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., pic., norm., poit.	7,138a, NIGRICIRE
enneux → anuit								
enartos (de mal) → ars								
enertier → ars								
enobscurcir	<i>enoscurir</i>	v.tr.	obscurcir	RLiR 68,302			agn.	7,281b, OBSCURUS
enoscurir	<i>enoitement</i>	s.m.	accroissement	RLiR 69,571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn.	25,805a, AUCTARE
<b>enoitement</b>		v.					pic.	3,224b, ENCAUSTUM
<i>enquer</i>		s.f.		DMF			nord	2 <sup>1</sup> ,342a, CAPUT
<i>enquiever</i>		v.					art., hain.	10,10b, RABIES
<i>enquievure</i>		s.f.		RoquesRég.355			flandr., pic.	16,657a, RAMEN
enrabi DMF	<i>enrabi</i>	adj.	enragé	DMF			pic., flandr., hain.	10,88a, *RASICARE
<i>enraner</i>		v.		RevCrit 6, 130	EustMoineH	13 <sup>e</sup> s.	prov.	10,218a, REGULA
enraschier TL	<i>enraskier</i>	v.pron.	s'enfoncer dans un bourbier	DMF			Vienne	10,440a, *ROCCA
<i>enreillade</i>		s.f.		Rézeau, tci 118			hain., pic.	10,494a, ROTA
enrocher DMF	<i>enrocher</i>	v.tr.	enterrer (un animal)	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
enrouer <sup>2</sup> roe : enroer	<i>enrouer</i>	v.tr.	faire subir le sup- plice de la roue					
enrungrer DMF	<i>enrunnyé</i>	adj.	rouillé	RLiR 50,295	PrunB	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460		
enrungrir roil : enrungrir	<i>enrunni</i>	p.p.		RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., fin 13 <sup>e</sup> s. (ms de base)	flandr., pic., hain., wall.	10,427a, RUINA
<i>enrungrier</i>				DMF				

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
ensai	<i>ensay</i>	s.m.	essai	RLiR 78,243		ca 1451–64	pic., wall.	3,255b, EXAGIUM Gdf 3,223c-27a
ensaiter	<i>ensayer</i>	v.	essayer					
<i>ensaitner</i>		v.		DMF			wall.	11,56a, SAGINA
ense → anse								
ensechir	<i>ensechyr</i>	v.intr.	se dessécher	RLiR 68,302	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	11,582b, SICCARE
ensenge DMF	<i>anzinga</i>	s.f.	mesure agraire	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	est	24,547b, ANDE- CINGA
enserrer TL	<i>enserrer</i>	v.	tourmenter	Roques2003b, 365			agn., ouest, poit.	11,504b, SERARE
ensomet DMF	<i>(en)somet,</i> <i>par ~</i>	loc.adv.	en outre	Roques2003b, 363			norm., bret., tour.	12,429a, SUMMUS
<i>enswardéir</i>	<i>garder</i>			DEAF			lorr.	
entaît DMF	<i>entaît</i>	adj.	entier	RoquesRég 154			pic.	4,731b, INTACTUS
				RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]		
				ZrP 99,414	ChansArtB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
				ZrP 99,194	JobG	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s.		
ente <sup>2</sup>	<i>ente(s) (estre</i> <i>en ~ / a ~)</i>	loc. adv./ adv.	pénible, affligéant / gravement	RLiR 57,306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	nord (pic., flandr., art., Brabant, wall.)	4,589a, IMPETUS
enter : ente				RLiR 51,638	PerceFR	mil. 15 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 51,633				
				TraLiPhi 30,359				
				RoquesRég 156				
				Roques1997a, 368				
				(→Bianciotto, Acte- sMF4, 406sq. n 17)				
<i>ente</i>		adv.		DMF			nord	
ente <sup>3</sup> DMF	<i>ente</i>	adj.	triste, furieux	RoquesRég 156			pic.	
enteimes TL	<i>enteis</i>	adv.	même	ZrP 97,440	EstFougL	1174–78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	norm. plurôt qu'agn.	4,810b, IPSE
entort DMF	<i>entort</i>	p.p.adj.	méchant	RoquesRég 157	PerceFR, 2	1337–44, ms a.1475	pic., flandr., art.	4,767b, INTORQUERE
entoillier entoillier :	<i>entouaille</i>	p.p.		RLiR 56,312	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	pic., Brabant (wall.)	17,408b, *THWAHLJA



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
entrait : entraite entrete	<i>entraite</i> , <i>entrete</i>	s.f.	mauvais tour, mauvaise action, emplâtre	RLiR 47,33sq.	SSagAD	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest (tour., ang., norm.)	4,772a, INTRAHERE
				ZrP 95,437	SJeanBaptOctIG	1322, ms 14 <sup>e</sup> s.		
entrecours entrecors	<i>entrecors</i>	s.m.	droit qui permet aux habitants de deux seigneuries d'aller résider de l'une et dans l'autre sans perdre leurs franchises	RLiR 53,583	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	lorr., wall., flandr.	2 <sup>e</sup> ,1578a, CURSUS
				RoquesRég 159 Roques1983a,33	HoltusLux	1226–81		
entredalier AND <i>entrefestoir</i>	<i>entredalier</i> <i>festel</i>	v.	débattre	RLiR 68,292				
entrelaier TL	<i>entrelaiaz</i>	v.		Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 364	DocLing	13 <sup>e</sup> –14 <sup>e</sup> s.		
<b>entrement</b>	<i>entrement</i>	adv./ conj.	pendant que, pen- dant ce temps	RoquesRég 12			agn.	15 <sup>e</sup> ,51b, DAHLEN
				DEAF			n.-e.	
<i>entremessage</i> entrogne DMF	<i>entrogne</i>	s.f.	moquerie	RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., fin 13 <sup>e</sup> s. (ms de base)		5,225a, LAXARE
				Stimm MéLom- matzsch 371	MystProcession Lille	ms 1485–90 <i>ca</i> 1450, ms 1464	pic.	3,178b, DUM INTERIM
entrogner DMF	<i>atrognier</i>	v.	se moquer	RLiR 65,614				
<b>entrogne</b> en-voie → voie	<i>antrogne</i>	s.f.	farce	DEAF			wall.	
				RoquesRég 160 DMF			pic., wall.	13 <sup>e</sup> ,333a, TRUGNA
<i>enverpir</i>	<i>guerpir</i>			RLiR 66,301	GiMontpaG	1 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr.	
<b>ergot</b>	<i>arigot</i>	s.m.	ergot	DEAF			pic.	
				RLiR 62,573	RenNouvPrS	<i>ca</i> 1460, fin 15 <sup>e</sup> s.	s.-o.	25,183b, *ARG-
erluisse lur : erluisse	<i>erluisse</i>	s.f.	discours vains, futilités	ZrP 99,414	ChansArtB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	5,479a, LUX
ermeise → armoise ermitoire DEAF hermitoire AND	<i>hermitoyre</i>	s.f.	ermitage	RLiR 68,302	SFrancèR	<i>ca</i> 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.		3,236b, EREMITA
				RLiR 61,282	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 4,824b, ITERARE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
es <sup>1</sup>								
es	<i>é(e)s</i>	s.f.pl.	abeilles	RLiR 68,311	LeVerM	1440	pic.	25,11, APIS
esbaloir TL	<i>esbaloir</i>	v.	éblouir	RoquesRég 162			poit., centr., frpr.	15 <sup>1</sup> , 153a, *BLAUB-frpr.
<i>esbarir</i>		v.		DMF (partiel)			centr.	1,258b, *BARRA
esboiler → ébouler								
esbraser TL	<i>esbraser</i>	v.	embraser	RoquesRég 163			agn., horm., ouest.s.-o.	15 <sup>5</sup> 7a, *BRAS-
<i>esbrenvoix</i>		s.m.		DMF			prov.	
→ abraver, brif, embriver, embruitt, rabriver	<i>esbriver</i>	v.	lancer	RoquesRég 64			ouest.s.-o., centr., bourg, freomt., frpr.	1,542b, *BRIVOS
escafote DMF	<i>escafotes</i>	s.f.	coquille, récipient	RLiR 50,286	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	16,294a, KAF
<i>escaille</i>		s.f.		DMF (partiel)			bourg.	17,88,91b-92a, *SKALJA
escamelee AND	<i>esc(h)amelee</i>	s.f.	honte, infamie	RLiR 61,282	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø [cf. anor. SKAMMA, angl. SHAME]
escandeler (escandler) TL	<i>escandeler</i>	v.	mépriser	Roques1997a, 369			pic., hain., agn.	11,281b, SCANDALUM
escandir → eschandler								
escarder → escharder <sup>2</sup>								
escarder : escart DEAF	<i>escart</i>	s.m.	brèche, pièce, éclat	RLiR 60,611 RLiR 61,583 HenryElLex 81	CourtArrH MerlinsR	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285 ca 1240, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	ext. pic. très large, avec notable vitatité arragoise	17,97a, *SKARDA
<b>escargne</b>	<i>escargne</i>	s.f.	coquille (d'oeuf), carapace (d'animal), écorce (de végétal)	RLiR 76,271	JMandaF Ogier (= liég.)	1375-90, ms 1396	pic., wall., liég.	2 <sup>1</sup> , 387a, CARO Gdf 3,355a [escarne] TL 3,814
<i>escande</i>		s.		DMF			norm.	17,633b, SCALDA
escapine	<i>escapine, escopine</i>	s.f.	démangeaison	RLiR 71,583	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain.	11,273b, SCALPERE Gdf 3,358a
escapuir : escapine		s.m.		RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.		
<i>escavavage</i>		v.					pic., wall.	17,56a, SCHOUWEN
<i>escavaver</i>		s.f.		DMF				
<i>escavawigne</i>		v.						
escawigner		v.pron.	se réveiller	Roques2003b, 365			norm., poit.	Ø 3,273b, EXCITARE

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
eschamelee → escamelee								
eschandir TL	<i>eschandir</i>	v.tr.	mettre en colère	RLiR 69,563	MonGuill2A	ca 1180, ms 3° q. 13° s.	pic. mérid.	3,267a, EXCANDE- SCERE
eschangle DMF	<i>eschangle</i>	s.f.	bardeau	RLiR 68,311	LeVerM	1440	pic.	11,283b-84a, SCAN- DULA
<i>eschanne</i>		sf.		DMF				
<i>eschanner</i>		v.		DMF				
eschaque <sup>2</sup>	<i>eschaque</i>	s.f.	teigne	RLiR 62,566	LégDorVignBataillD	1476, ms id.	lyon. dauph.	21,425b, 'dartre, teigne'
escharde <sup>1</sup>	<i>escharde de poissons</i>	s.	écaille de poisson	RLiR 55,280	JVignayOdoT	ca 1333 [traits norm.], ms ca 1340 [Paris]	norm.	
escharde <sup>2</sup>	<i>escharder</i>	v.tr.	entamer	RLiR 60,611	CourtArrH	déb. 13° s., ms 1285	ext. pic. très large, avec notable	17,96b-97, *SKARDA
escharde :	<i>eschardez</i>	p.p.	ébréché	RLiR 57,302	CesTuimAIC	2° t. 13° s., ms fin 13° s. (ms de base)	vitalité arra- geoise	
eschardir	<i>eschardir</i>	v.tr.	déchiqeter	RLiR 64,288	Martin Le Franc, L'Es- trif, éd. Dembowski	1447/48, ms 1448/49	s.-e. ? (GR)/ pic. (FEW)	2,402a, CARPERE
eschardisseur		s.m.		DMF			pic.	3,263b, EXCALDARE
eschefler TL	<i>eschefler</i>	v.	briser	RoquesRég 164			pic.	17,25b, SCHAFELN
eschigner DMF	<i>eschigner les dens</i>	v.	grimaacer en mon- trant les dents	Roques2003b, 368			pic.	16,323b, *KINAN
eschiquier		s.m.		DMF (partiel)			flandr., norm.	19,166b-67a, SAH
esclate TL	<i>aglette, esclat(t)e</i>	s.f.	lignée, souche, race	RLiR 61,594	Dolopl	ca 1223, ms 3° q. 13° s.	pic., wall., lorr., champ., (francoit.)	17,141a, *SLAHTA
				RLiR 57,615	ElucidaireIIK,4	13° s., ms déb. 15° s.		
				RoquesRég 166 Roques2003b, 368				
esclatier esclater	<i>esclatier</i>	adj.	de bonne race	RLiR 56,312	Percefr,2	1337-44, ms a.1475	pic., wall., lorr., champ.	17,141b, *SLAHTA
esclatiement	<i>esclatiement</i>	adv.	franchement	RoquesRég 166			pic., champ.	
esclignement Gdf	<i>esclignement</i>	s.m.	perquisition	RoquesRég 168			pic.	
eschligner, esclu- gner DMF	<i>eschl(u)ignier</i>	v.	épier, fouiller	Roques2007d, 722			pic., flandr., champ.	2 <sup>1</sup> , 800a, *CLUDINIARE
eschliser <sup>2</sup>	<i>eschli</i>	adj.	fêlé (en parlant d'un récipient)	RLiR 71,583	Les Proverbez d'Alain	fin 14° s., ms mil. 15° s.	pic.	17,151b, *SLITAN

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>esclistrage</i>		s.m.		DMF RLiR 63.307 RLiR 75.242 RLiR 57.306 RLiR 61.288 RLiR 63.627	Molinet, Pronostications JLongOdoA HistAncV	4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ? 1351, ms 1368 ca 1213, ms ca 1287	pic.	
esclistre esclicier : escliste	<i>escli(s)tre</i>	s.m./f.	éclair	RLiR 65.286				
<i>esclistre</i>		s.m./f.		DMF				
<i>esclisrement</i>		s.m.		DMF				
esclistrer esclistre : esclistrer	<i>esclistrer</i>	v.	faire des éclairs	RLiR 63.307 RLiR 51.631 RLiR 57.306 TraLiPhi 21/1,13 RLiR 58.593 RLiR 61.288 RLiR 63.627 Roques2003b,368	Molinet, Pronostications ContPerc2LC2 Lachet, Some de Nansay ChastCaucyP ChevCygnePrr Tinctor, Invectives	4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ? ca 1200, ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.] 2 <sup>e</sup> -t. 15 <sup>e</sup> s. fin 13 <sup>e</sup> s. ca 1465, ms ca 1470 [Bruges]	pic., flandr., art., hain.	17,151a, *SLISTER
<i>esclistrer</i>				DMF			pic.	21,318b-19a, 'urine; uriner'
<b>escloi</b>	<i>exclroy</i>	s.m.	urine	RLiR 54.333	TissierFarces XX		pic., wall.	
escl(u)ignier → escligner								
esclung DMF	<i>esclung</i>	s.m.	perquisition	RoquesRég 168			pic.	Ø 2,800a, *CLUDI-NIARE
<i>esclouer</i>		v.		DMF			ouest	4,180b, *GOBBO-
escommenge <sup>2</sup> DMF	<i>escomminge</i>	s.f.	excommunication	Roques2007a,224			agn., norm., ouest, poit.	3,279b, EXCOMMUNICARE
esconsette ascondre : esconsette	<i>esconsette, esconsette</i>	s.f.	petite lanterne sourde	RLiR 64.288	Martin Le Franc, L'Estrif	1447/48	pic., flandr., art.	24,50b, ABSCONDERE
<i>esconsette</i>		s.f.		DMF			pic.	
escopace DMF	<i>escopace</i>	s.f.	crachat	RoquesRég Roques1985b,221			norm., ouest,	21,322b, 'cracher'
escopine → escapine								

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
escopir <sup>2</sup> escaupir	<i>escopir</i>	v.	démanger	RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	11,273, SCALPERE
escorceul escorquel	<i>accourcheux</i> , <i>escorceul</i>	s.m.	tablier	Rézeau, ici 113 RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic., wall.	3,285b, *EXCURTIARE
escorie escorgiee	<i>escorie</i>	s.f.	fouet fait de courroies	RLiR 65,296	AlexPr2H	ca 1440	pic.	2 <sup>2</sup> ,1225a, CORRIGIA
<i>escorie</i>				DMF				
escouch escorcier : escortz	<i>escurz</i>	s.		RLiR 55,266 Mélil.anly 167	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	3,285a, *EXCURTIARE
<b>escouter</b>	<i>ascouter</i>	v.tr.	écouter	RLiR 68,619	Guiron le Courtois	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s.	pic.	25,1046b, AUSCUL- TARE
<i>escouterie</i>		s.f.		DMF			flandr.	17,56a, SCHOUTETE
escouville escove : *escoville	<i>escuville</i>	s.		RLiR 59,315	SBernCantG	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms ca 1200	wall.	11,323b, SCOPILIAE
<b>eserache</b>	<i>eserache</i>	s.f.	coquille	RLiR 60,619 TraLiLi 2/1,205	ChaceOisIM	a. 1310, ms 1310	champ., frcoml.	17,98a, *SKARFIA
eseracher DMF	<i>eserachier</i>	v.	cracher	RoquesRég 115 Roques1985b, 225			agn., s.-o., bourg.	2,2.1268a, KRAK- bourg.
esraigne esreigne	<i>esreigne</i> , <i>esreienne</i>	s.f.	atelier, échoppe, veillée, cave où l'on fait la veillée tout en filant	RLiR 52,549	GuillAnglH			
<i>esraigne</i>		s.f.						
esramaille DMF	<i>esramaille</i>	s.f.	dispositif abritant de vent la flamme d'un feu ou d'une chandelle	RLiR 50,295	PrunB	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460	pic., champ, bourg., lorr.	17,134a, SKREUNIA
<i>esramare</i>		s.m.		DMF				
esriller DMF	<i>esriller</i>	v.	glisser	RoquesRég 170			pic.	Ø 17,34a, SCHERM
<i>esriller</i>		v.					agn., norm., ouest	17,135a, *SKRIDLA
esrillos TL	<i>esrillus</i>	adj.	glissant	RoquesRég 170			ouest	
esrivant		s.m.		DMF			agn.	
<i>esrutine</i>		s.f.					prov.	
<i>esrutinement</i>		s.m.					pic., wall.	11,345b, SCRUTINIUM
							pic., wall.	11,346a, SCRUTINIUM

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW	
<b>escrutiner</b>	<i>escrutiner</i>	v.	fouiller, examiner	RLiR 50,284 TraLiLi 20,100	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall.	11,346a, SCRUTINIUM	
				RLiR 55,266 RLiR 52,325 DMF	CommPsial/2G2 Psautier de Ludolphe le Chartreux, éd. Dem.	1163/64, ms ca 1200 ms 1496/97			
<i>escrutineur</i>		s.m.		DMF					
escueil → écueil									
escuire → seure									
escurder : escurdos	<i>oscurdos</i>	adj.	peu disposé à obéir, qui rechigne	ZrP 95,177	SMarieEgD, 301	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	s.-o.	7,280a, OBSCURUS	
escurz → escourch									
escuvilhe → escouville									
esdail n.r.	<i>esdail</i>	s.m.	discussion	Roques2003b, 365	NezirovičThebes		poit.	Ø 15 <sup>e</sup> , 51b, DAHLEN	
<i>esdamé</i>		adj.		DMF			n.-c.	15 <sup>e</sup> , 55a, *DARN-	
<i>esdami</i>		adj.	étourdi				wall.		
esdrecier → drecier									
esflamber TL	<i>esflamber</i>	v.	s'enflammer	Roques2003b, 365 Roques2008c, 185			ouest, poit.	Ø 3,604a, FLAMMULA	
esfondre DMF	<i>esfondre</i>	s.m.	foudre	RoquesRég 172					
				Roques2003b, 368 RLiR 57,306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	pic., Brabant (wall.)	3,841b, FULGUR	
esforcible TL	<i>eforcible-ment</i>	adv.	avec effort	RLiR 68,302	SFrançoisR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	3,727b, FORTIA	
esfosser → fosse									
<b>esfoudre</b>	<i>effoudre, esfondre, esfondre, effuldre</i>	s.m./f.	foudre	RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, ca 1200 ca 1213, ms ca 1287			
				RLiR 65,286	HistAncV				
				RLiR 61,583	MerlinsR	ca 1240, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.			
				RoquesRég 172 Roques2003b, 368	JobG	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s.	pic., art., hain., wall., loirr.		
				RLiR 56,324 RLiR 66,609	Jean de Condé, Opera Percefr3	14 <sup>e</sup> s. mil. 15 <sup>e</sup> s.			
				RLiR 58,593	ChastCaucyP	2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.			
				RLiR 78,257 ZrP 99,194	Hist. de Gér. de Nevres ca 1451–64				
esfoudrer DMF	<i>esfoudrer</i>	v.	faire de l'orage	RoquesRég 172			pic.		

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
<i>esgassadour</i>		s.m.		DMF			frpr.	17,439, *wað
<i>esgostler</i>		v.					norm.	4,128b, geusiae
esgras DMF	<i>egraz</i>	s.m.	verjus	RLiR 77,585	An Old French Herbal (ms Princeton U.L. Garrett 131)	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest	24,96a, acer Gdf 1,184c-85a
esguenot DMF	<i>anguenots</i> <i>enguenots</i>	s.m.pl.	partisans d'un parti politique à Genève	Kristol. <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	15 <sup>e</sup> , 84a, eidegenosse
<b>eshider</b>	<i>eshidés,</i> <i>eshidi</i>	v./adj.	effrayer, effrayé	RLiR 76,273 RLiR 62,141	JMandaF Ogier (= liég.) var. De Ch.		pic.	22,48a, 'effrayer; épouvanter' DEAF H 494
		v.		RLiR 65,296	AlexPr2H	ca 1440	pic., hain.	
<i>eshider</i>		v.		DMF			pic.	
<i>estavasse</i>		sf.					pic., est	5,214b-15a, LAVARE
<b>esluder</b>	<i>esludant</i>	p.p.		RLiR 59,641	J. Baroin/J. Haiffen, Bocace, Des cleres et nobles femmes	1401	norm., agn.	17,145a, SLUDAN
eslingue eslinguer : eslingue	<i>eslingue</i>	s.f.	fronde	RLiR 61,283	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	17,147b-48a, *SLINGA
<i>eslinguer</i>		v.	amarrer	DMF			norm.	
<b>eslire</b>	<i>eslire</i>	v.	nettoyer, éplucher (des légumes)	RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	3,213b, ELIGERE
<i>esliture</i>		sf.		DMF (partiel)			pic., wall.	
esloider esloide : esloidier	<i>esloydant</i>	p.pr.	faire des éclairs	ZrP 97,445	AndrVigneSMartD	1496, ms 1496	champ., lorr., frcomt., bourg.	5,264b, *LEUXOS
<b>esluer</b>	<i>esluer</i>	v.		RLiR 55,280	Deux moralités fin MA	13 <sup>e</sup> s.	pic.	5,478b, LUX
		v.		DMF				
esmance DMF	(a) <i>esmance</i>	s.f.	appréciation, estimation	RoquesRég 26			pic., wall, lorr.	24,231a, AESTIMARE
<i>esmanier</i>	<i>mangier</i>			DEAF			champ.	
esmarbre DMF	<i>esmarbre,</i> <i>esmarbré</i>	adj.	pétrifié	RoquesRég 174			pic., art., flandr.	6 <sup>e</sup> , 366a, MARMOR
<i>esmarbre</i>		adj.		DMF			pic.	
esme → asme								

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
esmieurement TL	<i>esmiudre- ment (meldrer)</i>	s.m.	amélioration	RoquesRég 295			pic., flandr., hain.	6 <sup>3</sup> , 665a, MELIOR
esmieudrer → emmieudrer								
<i>esmodailles</i>		s.f.		DMF			frpt.	6 <sup>3</sup> , 172a, *MOVITARE
esmoigner <sup>1</sup> DMF	<i>esmongier (moing)</i>	v.	mutiler	RoquesRég 303			pic., art.	6 <sup>3</sup> , 224b, *MUNNO-
esmoignonner DMF	<i>esmognoner (moing)</i>	v.	mutiler	RoquesRég 303 Roques2008d.286			pic.	6 <sup>3</sup> , 225a, *MUNNO-
<i>esmorcher</i>		v.		DMF			ouest	24, 496a, AMURCA 24, 172b, ADMORDERE
<i>esnetier</i>	<i>netoiter</i>			DEAF			art.	
espaeler <sup>2</sup> TL	<i>espaelée</i>	p.p.		RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fn 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic.	8, 4b, PATELLA
<i>espaltere</i>		s.f.		DMF			prov.	12, 151a, SPATULA
espaumer → espaumer								
<i>espaudoire</i>		s.f.					poit.	3, 302b, EXPANDERE
<i>espanier</i>		v.		DMF			est, nord	17, 165a, *SPANNIAN 2
<i>espaniere</i>		s.f.					pic.	17, 163a, *SPANNA
<i>espanir</i>		v.		DMF (partiel)			pic.	
espanir <sup>1</sup> DMF	<i>espanir</i>	v.	sevrer	RoquesRég 175			pic., art., flandr., hain.	17, 165a, *SPANNIAN 2
<i>esparer</i>		v.					ouest	7, 623a, PARARE
<i>esparger</i>		v.		DMF			pic.	12, 133b, SPARGERE
espargemaille TL Gdf	<i>esparge- malle</i>	s.m.	tirelire	RLiR 72,267	La Disme de Peni- tanche, Londres B.L. MS ?? Add. 10015	1288	nord ou n.-e.	17, 166b, *SPARÓN
<i>esparpillis</i>		s.m.		DMF			pic.	7, 487a, PALARE
esparpillis esparpiller :	<i>esparpillis</i>	s.m.	éparpillage	RLiR 63,307	Molinet, Pronostica- tions, éd. Koopmans/ Verhuyck	4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	
esparpillis esparpiller :	<i>esparpillis</i>	s.m.	éparpillage	RLiR 70,284	BelleHelP+C	ca 1448-52, ms ca 1467	pic., hain.	12, 134a, SPARGERE
esparpiller esparpiller :	<i>esparpiller</i>	s.f.		DMF			pic.	12, 134b, SPARGERE
esparpiller esparpiller :	<i>esparpiller</i>	v.		RLiR 58,575	ProtH	ca 1185	norm., tour., poit.	12, 137b, SPASMUS
esparpiller esparpiller :	<i>esparpiller</i>	v.		DMF			norm.	7, 758a, PASTIO
espatier → spacier								
espaule GdfC	<i>apale</i>	s.f.	épaule	RLiR 75,261	RobBloisBeaudL	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s	est	12, 146a, SPATULA



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>espault</i>		adj.		DMF			nord	12,149b, SPATULA
espaumer	<i>espaumer</i>	v.tr.	laver	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	
paume : espauumer	<i>espaummés</i>	adj.pl.	lavés (?)	RLiR 51,638	PerceFR	mil. 15 <sup>e</sup> s.,		Ø 7,510a, PALMA 1
<i>espaumer</i>		v.					pic.	
<i>espaumoir</i>		s.m.		DMF				
<i>espaumon</i>		s.m.						
espaysier DMF	<i>espaaysye</i>	s.f.	?	RLiR 78,257	Histoire de Gérard de Nevres	ca 1451-64	pic., art., flandr.	7,470b, Pagensis
<i>espaazier</i>		s.m.		DMF			prov.	12,142a, SPATHA
<b>espec</b>	<i>espés</i>	s.m.	pivert	RLiR 73,594	BestAmRespS	ca 1275 [pic.], ms 1277 [art.]	pic. ; à partir du 14 <sup>e</sup> s. norm., ouest	17,176a, *SPECH(T)
<i>espetier</i>		s.m.					pic.	12,155a, SPECIES
<i>esptier</i>		s.m.		DMF			flandr.	12,173b, SPICA
<i>esptigacier</i>		v.					ouest	8,450a, *PIKKARE
espinceau	<i>espinceau</i>							
espincier :								
espincel		s.m.	épingle	RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	12,185b, SPINULA
<i>espinceau</i>				DMF				
espinceer	<i>espincier</i>	v.tr.	chasser	RLiR 72,267	La Disme de Penitanche, Londres B.L. MS Add. 10015	1288	nord ou n.-e.	8,544b, *PINTIS-
espincier								
espison DMF	<i>espison</i>	s.f.	enjeu, gageure	RLiR 77,579-80	An Old French Herbal SSagOctChSp 906	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
				TraLiLi 15/1, 255-66	AlexParA 2, 1568	3 <sup>e</sup> t. 12 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s.	s.-o., poit., saint., ouest, norm. ; occ.	12,211b, SPONSO
				RLiR 69,380	AigB 299	ca 1185		
				TraLiLi 14/1,119	SGRaaIIIJostO 135/465 var	ca 1195, ms fin 13 <sup>e</sup> s.		
exploit : resploittier	<i>resploittier</i>	v.tr.	prolonger	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	3,311b, EXPLICITUM
espoine TL	<i>espoine</i> <i>esponge</i>	adj.	libre (volonté)	Glessgen/Kihai, ici 364 RLiR 68,292	Doeling HoltusLux	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1226-81	lort., wall., flandr.	12,206b, *SPONDIUS
espoise TL	<i>espoise</i> <i>(despoise)</i>	s.f.	espèce	RLiR 55,266	CommPsa1/2G2	1163/64, ms ca 1200	hain., pic.	12,155b, SPECIES
				RoquesRég 142				

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
espondre DMF § II	<i>espondre</i>	v.	abandonner				ouest, s.-O., poit.	
esponcion DMF	<i>esponcion</i>			RoquesRég 177				3,312b, EXPONERE
esponse DMF	<i>esponse</i> ( <i>espondre</i> )	s.f.	abandon d'une rente					
<i>esportain</i>		s.m.		DMF			prov.	12,213, SPORTA
espouiller espouillier	<i>espouiller</i>	v.tr.	dépouiller	RLiR 61,282	BibleDècbe/N	13 <sup>e</sup> s.	agn.	12,201b, SPOLIARE
esproement Gdf	<i>esproement</i> ( <i>esproer</i> )	s.m.	projection de liquide	RoquesRég 178			pic.	
esproer DMF	<i>esproer</i>	v.	souffler violem- ment	RoquesRég 178			pic., flandr., wall.	17,192a, SPROWAN
<i>esproer</i>	<i>esproher</i>	v.tr.	asperger	ZrP 95,527	TroisAvM6, 321	mil. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	
esprohon		v.		DMF (partiel)				
espröon ?	<i>esprohon</i>	s.m.	étourneau	RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q, 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	17,188a, *SPRAWO
<i>esprohon</i>		s.m.					pic.	
<i>espubier</i>		v.					frpr.	9,506a, PUBLICARE
<i>esqueteau</i>		s.m.		DMF			norm.	23,103b, 'poutlic'
<i>esquette</i>		s.f.					pic.	3,245a, ESCA
esquignier → eschigner								
esrabi DMF	<i>esrabi</i> ( <i>rabi</i> )	adj.	enragé					
esrabier DMF	<i>esrabier</i> ( <i>rabi</i> )	v.	devenir enragé	RoquesRég 356			art., hain., flandr., pic.	10,9b, RABIES
<i>esrabier</i>		v.		DMF				
esrouiller esröillier	<i>esrouillé</i>	adj.	couvert de rouille, rougi	RLiR 68,309	Achille Caulier, Cycle de La Belle Dame sans Mercy	3 <sup>e</sup> q, 15 <sup>e</sup> s.	pic.	10,429a, ROBIGO
<i>esraie</i>		s.f.		DMF (partiel)			pic., norm.	3,256a, EXAGIUM
<i>esraigner</i>		v.		DMF			pic.	11,157b, SANGUINARE
<b>essancer</b>	<i>essanchier</i> <i>essancier</i> , <i>essancier</i>	v.tr.	calmer, satisfaire	ZrP 94,667	EcheesAmKr	1370–80	pic., hain, norm., ouest	11,186a, *SANITIARE
<i>essancer</i>		v.	guérir	RoquesRég 180			pic.	
essanger DMF	<i>essancier</i>	v.	rincer	RoquesRég 181			norm., ouest	3,317b, ESSANSIARE
<i>essart</i>		s.m.		DMF (partiel)			norm. (FEW)	3,318a, *EXSARTUM
<b>essarter</b>	<i>essarter</i>	v.tr.	défricher	Städtler tci 279	FossierCh 164,26	13 <sup>e</sup> s.	pic., champ.	
<i>essaveur</i>		s.m.		DMF			dauph.	3,260a, *EXAQUARE
essente DMF	<i>essente</i>	s.f.	bardeau	RLiR 68,311	Guillaume Le Tailleur	1490	norm.	11,283b, SCANDULA

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xl., ms)	localis.	FEW
<i>esserpiller</i>		v.						
<i>esserpillerie</i>		s.f.						
<i>esserpilleur</i>		s.m.						
<i>esserpillure</i>		s.f.		DMF			ang.	11,658a, SIRPICULUS
<i>esseulement</i>	<i>esseulement</i>	adv.	de façon solitaire	RLiR 65,614 DMF	MystProcessionLille	1500, ms 1485—90		
<i>esseuler</i>	<i>esseulé (de)</i>	adj.	seul, solitaire, isolé, unique	RLiR 63,627 RLiR 65,614 RLiR 66,609 RLiR 68,309	Tinctior, Invectives, ed. Balberghe/Duval MystProcession Lille Percefr3 Achille Caulier, Cycle de La Belle Dame sans Mercy	ca 1465, ms—ca 1470 [Bruges] 1500, ms 1485—90 mil. 15 <sup>e</sup> s.		
<i>esseuler</i>			qui se trouve à distance de	RLiR 68,596 RLiR 78,257 RLiR 67,290	Testaments saint-quen- tinois Histoire de Gérard de Nevres TroisFilsP	14 <sup>e</sup> s. ca 1451—64 mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., hain., flandr.	12,80a, SOLUS
<i>essomber</i>	<i>essombre</i>	v.	jachère	DMF			pic.	
<i>essoubter</i>	<i>essoubter</i>	s.	attaquer à l'impro- viste	RoquesRég.372			champ.	11,139b, *SAMO-
<i>est</i>	<i>est</i>	v.	ce(t)	RoquesRég.384			bourg.	12,355b, SUBITARE
<i>establisson</i>	<i>establisson</i>	pron. dém.	manière d'être, situation	RLiR 46,31 Roques1982b,31	SEuphrH	ca 1200	agn., norm., tour., poit.	4,820a, ISTE
<i>establison</i>	<i>establison</i>	s.f.		RLiR 60,297	BelleHeIR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	12,220a, STABILIRE
<i>estacener</i>		s.m.		DMF DMF			bourg.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
estait DMF, TL	<i>estait</i>	adj.	revêche qui séjourne	Roques1982d, 166 Roques2003b, 363-65			pic., champ. agn., norm., poit.	12,246a, STATIVUS
estain <sup>2</sup> DMF	<i>estain</i>	adj.	entier	RLiR 71,583 RoquesRég 183	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandr.	12,231b, *STANTICARE TL 3,1339 Gdf 3,592a
<i>estain</i>		adj.		DMF			lorr.	17,206a, *STAL
<i>estai</i>		s.m.		DMF (partiel)			pic., champ.	17,207a, *STAL
estilage DEAF	<i>estilage</i>	s.f.	droit sur les marchandises	Städtler <i>ici</i> 285	FossierCh 22,42	13 <sup>e</sup> s.		
estandefle TL	<i>estandefle</i> (→ <i>fondefle</i> )	s.f.	fronde	RoquesRég 214			pic.	3,869a, FUNDIBALUS
estape DMF	<i>estape</i>	s.m.	pieu	RevCrit 4, 133	VengRagR	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	agn., ouest, tour., orl.	17,221b, STAPEL
estape <sup>2</sup>	<i>estape</i>	s.		RLiR 56,335	MystPassionAmboise	1461-1523	tour., ang., poit., orl.	17,227b, *STEPA
<i>estape</i>		s.m.et f.		DMF			nord	17,221b, STAPEL
estaponner	<i>estaponner</i>	v.tr.	boucher, obstruer	RLiR 60,311	LohPrH	1 <sup>e</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	occ.	17,309b, *TAPPO
estecher	<i>estecher</i>	v.	se fichier	RLiR 50,295	PrunB	1 <sup>e</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460	pic., hain., flandr.	17,226b, STEKEN
<i>estecher</i>				DMF			pic.	
estefiz → edifice								
estel DMF	<i>estel</i>	s.m.	poteau	Roques2007d, 723 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 365 RLiR 52,320	DoelIng ChevCygn PropN	fin 12 <sup>e</sup> s. fin 12 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandr., hain.	17,211a, *STALO
ester: estant DEAF estant AND	<i>estant</i>	s.m.	celui qui soutient	RLiR 60,617	PAberrnRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 12,237b, STARE
esterc AND	<i>estarc / esterc</i>	adj.	raide, rigide	RLiR 61,282	BibleDécbleN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	moy. angl.
esterchir TL	<i>estargir</i>	v.pron.	prendre son assiette	Roques1984a, 486				17,223a, *STARKIAN
esternir esternier	<i>esternir</i>	v.	esternir	RLiR 71,265	RomanGuillaume Orange Mystère de Saint Louis	1454-56, ms a.1475 ca 1470	wall., flandr., hain., pic. sept., hnorm. NERE	12,259b-61a, STER- NERE

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xvl, ms)	localis.	FEW
<i>esticher</i>		v.		DMF			pic., hain., flandr.	17.231b, *STIKKAN
<i>estiere</i>		sf.					pic.	17.227b, *STEORA
estimaux Gdf	<i>estimaux</i>	s.m.pl.	propriétaires d'alleux de la châ- tellenie de Lille	RLiR 65,292 (→R 68, 198)	RentsNiem	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	hain.	Ø 24,232a, AES- TIMARE [cf. lütt. estimeû]
estival <sup>1</sup> DMF	<i>estival</i>	adj.	de l'été	RoquesRég 185			agn., ouest, centr., s.-o. (jusqu'à la fin du 15 <sup>e</sup> s.)	24.233b, AESTIVALIS
<i>estoet</i>		s.m.					pic.	17.249ab, *stôt
<i>estoetier</i>		s.m.		DMF				3.330a, *EXTONARE
<i>estonnement</i>		adv.						4.722b, INSTAURARE
estor DMF	<i>estor<sup>1</sup></i>	s.m.	provisions, bétail	RoquesRég 187			agn., norm., ouest	13 <sup>e</sup> , 96b, TORQUERE
estorcier TL	<i>estorcer<sup>1</sup></i>	v.		RLiR 58,574	Proth	ca 1185	agn., norm.	
estortier DMF	<i>estortier</i>	v.tr.	frapper, dégager la place autour de soi	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	12.280b, STOLUS
<i>estortier</i>		v.		DMF			pic.	
estorsos TL	<i>estorços</i>	adj.	qui (se) détourne	Roques2003b, 363	NeziroviéThebes		ouest, tour., poit.	13 <sup>e</sup> , 97a, TORQUERE
estraitier <sup>1</sup>	<i>estraitier</i>	s.m.	bien abandonné	Städtler <i>ici</i> 279	FossierCh 98,28	13 <sup>e</sup> s.	pic., champ.	
estrayier DMF	<i>estrayire</i>	s.m.	droit seigneurial	Videsott, <i>ici</i> 391		1290-1507	pic.	12.291ab, STRATA
estrayeure <sup>1</sup>	<i>estrayeure<sup>1</sup></i>	s.m.			ChansArtB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s. (sauf 23 <sup>e</sup> , ca 1225), ms fin 13 <sup>e</sup> s.	pic., art.	5.292b, LEX
estrelot	<i>estrelot</i>	s.m.	injustice, outrage	ZrP 99,414				
lot : estrelot				RoquesRég 188				
<i>estrin</i>		adj.					pic.	3.332a, EXTRANEUS
<i>estrique</i>		sf.		DMF			pic. wall.	17.257a, *STRIKAN
estros TL	<i>estros(e), chu est l'~</i>	loc.	c'est sûr	Roques1984a, 264			norm., ouest	3.335a, EXTORSUS
estruire	<i>estruire</i>	v.	préparer	Roques1997a, 369				4.725b, INSTRUIERE
<i>estuergheilt</i>		s.m.		DMF			flandr.	
esvaitier TL	<i>esvaitier</i>	v.	attaquer	RLiR 50,286	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	14.120a, VAGARE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
esvailler DMF	<i>esvailler</i>	v.	dissiper (des biens)	RLiR 58.274 DuPineau/AngR 157 DMF	MistRésAngS	1456	ang.	24,211a, *AEQUA-LIARE
esvaillon		s.m.		DMF			centr.	
evescal	<i>evescal</i>	adj.	episcopal	Roques2007a, 225			est	14,388ab, VIBRARE
eweret AND	<i>eweret</i>	adj.	(moulin) à eau	RLiR 68.302	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ofl.	3,232a, EPISCOPUS
<i>fagoter</i>		v.					agn.	25,70a [à déplacer sous 25,65b, ARICIU]
<i>fague</i>		adj.		DMF (partiel)			champ.	3,365a, *FACUS
<i>faièder</i>		v.		DMF			pic.	15 <sup>e</sup> , 97a, FAK 2
<i>faiè</i>		s.f.					agn., hain.	15 <sup>e</sup> , 96b, *FAIHDA
<i>faiège</i>		s.f.					wall.	
<i>faillibilité</i>	<i>faïtir</i>						nord	
<i>faillie</i>	<i>faïtir</i>			DEAF			bourg.	
faisance DMF	<i>fexaunce</i> <i>faisance</i>	s.f.	action de faire, créer	RLiR 60.617 RLiR 68.303 RoquesRég 189 Roques2003a, 190 DMF (partiel)	PAbernRièhR SFrancèR	ca 1270, ca 1275	pic., flandr., hain., lort.	
<i>faisance</i>		s.f.					agn., norm., ouest, s.-o.	3,347a, FACERE
<i>faiselich</i>		s.m.		DMF			norm.	
<i>faisure</i>		s.f.		DMF			nord	3,428a, FASCIS
faitage DMF	<i>festage</i>	s.m.	droit dû sur chaque maison	RoquesRég 204			agn.	3,347a, FACERE
<i>faiïssesse</i>		s.f.					norm., ouest, centr.	15 <sup>e</sup> , 130a, *FIRST
<i>faiïssier</i>		adj.		DMF			pic.	3,359a, FACTICIUS
<i>faiïnel</i>		adj./s.m.					norm.	
<i>falant</i>	<i>faïtir</i>			DEAF			wall., flandr.	3,361b, FACTUM
faloine TL → faunoyer	<i>faloine</i>	s.f.	tromperie	RoquesRég 191 Roques1984a, 485			champ.	3,388a, FALLERE, cf. 22,140a [év. *FALO(R)NIA]
<i>falordeur</i>	<i>faïtir</i>			DEAF			pic.	
falose TL faïr : faloise	<i>falose</i>	s.f.	tromperie	RLiR 60.611 R 99,125 RoquesRég 190sq.	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	pic., art.	3,388a, FALLERE
faloser TL	<i>faloser</i>	v.	tromper				pic., art.	Ø 3,388a, FALLERE
falourde' DMF	<i>falorde</i>	v.	tromperie	RoquesRég 190			pic., champ..	3,388a, FALLERE
falourder DMF	<i>falorder</i>	v.	bavarder				hain.	5,467b, LURIDUS
falourdeur DMF	<i>falourdeur</i>	s.m.	trompeur	RoquesRég 191			pic., hain.	

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>falsigier</i>	<i>iugier</i>			DEAF			wall.	
<i>famee</i>	<i>fame</i>						pic.	
famis DMF	<i>fameiz</i>	adj.	affamé	RoquesRég 192			pic., hain.	3,406a, FAMES
<i>fane</i>		s.m.					norm.	3,460a, FENUM
<i>fanik</i>		s.m.		DMF			pic.	21,476a, 'gâteau; pâtisserie'
fanuller → fenouiller								
<i>fare</i>		s.f.					norm.	8,368b-69a, PHAROS 1
<i>fareur</i>		s.m.					lyon.	
<i>farou</i>		s.m.		DMF				15 <sup>e</sup> , 112b, FARAMAN-
<i>farromas</i>		s.f.					frpr.	NUS
<i>fascon</i>		s.m.					pic., flandr.	23,47b, 'étincelle'
<i>fasrouiller</i>		v.		DMF (partiel)			pic.	3,422b, FARSURA
<i>faubrai</i>		s.m.		DMF			flandr.	23,156b, 'clocher'
<i>faucel</i>		s.m.		DMF (partiel)			pic., flandr.	3,687b, FOLLICULUS
<i>fauchable</i>		adj.		DMF			pic., agn., norm.	3,377b-78a, *FALCARE
fauche DMF	<i>faucque</i>	s.f.	faux	RLiR 60,297	BelleHeIR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain., wall.	3,404a, FALX
<i>fauche</i>		s.f.		DMF (partiel)			pic.	
fauchée			mesure de superficie pour les blés	RLiR 53,581	DocAubeC	a.1271		
fauchier : fauchiee	<i>fauchiee</i>	s.f.		Glessgen/Kihai, ici 365	Doeling HoltusLux	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1226-81	lorr., wall., flandr., champ.	3,377b, *FALCARE
<i>fauchier</i>		s.m.		RLiR 68,292			flandr.	
fauciller	<i>fauciller (blez)</i>	v.tr.	couper (les blés)	Glessgen/Kihai, ici 365	Doeling JoinvMo	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1309, ms ca 1335	champ., morv., liég.	3,380a, FALCICULA
<i>faude</i>		s.f.		RLiR 60,623			pic., nord	
				DMF				
faude TL → faudeiz	<i>faude, faulde</i>	s.f.	parc à bétail (brebis)	RLiR 61,580	EneasS2	ca 1160, ms ca 1200	norm., agn.	15 <sup>e</sup> , 98a, FALD DEAF F 175,1
<i>faude'</i>	<i>faude'</i>			RoquesRég 193	EneasDP	ca 1160, ms fin 14 <sup>e</sup> s.		
faude' DMF	<i>faulde</i>	s.f.	giron	DEAF			norm., agn.	
faudeiz n.r. → faude	<i>faude/[is]</i>	s.m.	parc à bétail	RLiR 69,591	Pierre de Provence	1 <sup>er</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms fin 15 <sup>e</sup> s.	mérid.	15 <sup>e</sup> , 99b-100a, *FALDA
				RoquesRég 193			agn.	15 <sup>e</sup> , 98a, FALD

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
fauder TL	<i>fauder</i>		plier	RoquesRég 195			pic., art.	
<i>fauder<sup>l</sup></i>		v.		DMF			hain., pic., flandr.	15 <sup>e</sup> , 101b, *FALDA
<i>fauder</i>	<i>fauder</i>			DEAF			pic., flandr.	
<i>faudir</i>	<i>faudir</i>			DEAF			wall.	
<i>faudure</i>	<i>faudure</i>			DMF			pic. agn.	
<i>faugibe</i>	<i>faugibe</i>	sf.		DEAF			prov.	4.132b, GIBBUS
<i>fauketer</i>	<i>fauketer<sup>l</sup></i>	v.		DMF			pic.	
<i>fauoyer</i>							pic., champ.	
faunoyer DMF → faloine, for- noier	<i>faunoyer</i>	v.	renier, tromper	RoquesRég 196			pic., art., flandr., hain.	*FALO(R)NIA ? cf. FALOINE
faussard <sup>l</sup> DMF	<i>faussard</i>	adj./ s.m.		RoquesRég 198			hain.	
<i>faussine</i>		sf.		DMF (partiel)			loirr.	
<b>faussine</b>	<i>faus(s)yn(e)</i>	sf.	tromperie	RLiR 68,302	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	3,393a, FALSUS
<i>faussine</i>		sf.		DMF			agn.	
<i>fautaise</i>		sf.					wall., loirr.	3,390a, FALLERE
<i>favaz</i>	<i>feve</i>						pic., norm., agn.	
<i>favirgement</i>	<i>favergier</i>			DEAF			loirr.	
fé <sup>l</sup> TL	<i>fé</i>	s.m.	homme pauvre	Roques2003a, 191			agn.	
<i>fece</i>		sf.		DMF			flandr.	22 <sup>e</sup> , 53a, 'paille'
<i>fecherote</i>	<i>feuchiere</i>			DEAF			liég.	
<i>fechie</i>		s.m.					nord	3,423b, FASCIA
<i>fechir</i>							wall.	3,515a, FILEX
<i>fechis</i>				DMF			nord	3,423b, FASCIA
<i>fedle</i>		sf.					prov.	3,486a, FETA
<i>fee<sup>e</sup></i>		s.					pic.	15 <sup>e</sup> , 117a, *FEHU
feire → foire								
<i>feiriz</i>		sf.		DMF			Suisse rom.	3,463a, FERIA
fembroyer fembroier	<i>fembreer</i>	v.tr.	répandre du fumier sur (une terre)	RLiR 65,295	Registres des justices de Choisy-le-Temple et Châtenay	1448-78	ouest	3,546a, FIMUS
feme <sup>l</sup> TL	<i>fen(n)e</i>	sf.	femme	RLiR 77,578	An Old French Herbal (ms. Princeton U.L. Garrett 131)	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	s.-o. et s.e.	3,449a, FEMINA
<i>femache</i>		sf.		DMF			wall.	3,455b, FENUM



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
<b>fenal</b>	<i>fenal</i>	s.m.	juillet	Glessgen/Kihai. <i>ici</i> 366 RLiR 68,292	Doct.ing HoltusLux	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1226-81	lorr., wall., flandr.	3,455b, FENUM
<i>fenal</i>		adj./s.					wall., lorr.	
<i>fenderet</i>		s.m.		DMF			champ.	3,550a, FINDERE
<i>fendoir</i>		s.m.		DEAF			pic., flandr.	
<i>fenestic</i>				DMF (partiel)			art.	
<i>feniere</i>		s.f.		DMF			s.-c.	3,457 FENUM
<i>fenoisieur</i>		s.m.		DMF			prov.	
fenouiller n.r.	<i>fanuller NL</i>		lieu planté de fenouils	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	centr., ouest	3,454a, FENUCULUM
fer → fier <sup>3</sup>								
<i>ferage</i>		s.m.		DMF			norm.	3,463a, FERIA
<i>ferat</i>		adj.		DEAF			wall. (FEW)	3,472b, FERRUM
<i>ferir</i>	<i>ferir</i>			DEAF			pic.	
<i>fernement</i>		s.m.		DMF (partiel)			agn.	3,573b, FIRMARE
<i>ferméé</i>		s.f.		DMF			wall.	3,575b, FIRMITAS
<i>fermeteur</i>		s.m.		DMF	ProtH	ca 1185		
<i>fermine</i>	<i>fermine</i>		prison	RLiR 58,575				
fermer : fermine		s.f.		RoquesRég 200			agn., norm., Sarthe	3,572ab, FIRMARE
<i>fernage</i>	<i>fernage</i>			Roques2003a, 190			bourg.	
<i>ferner</i>	<i>ferner</i>			DEAF			pic.	
ferner TL	<i>ferner</i>	v.	blâmer	RoquesRég 201			art., hain.	Ø 3,465b, *FERINARE
<i>fernièle</i>				Roques1988a, 182				
<i>fernicle</i>	<i>fernicle</i>	adj.	violent	DMF			agn., norm., ouest,	8,401a, PHRENETICUS
ferniclement	<i>ferniclement</i>	adv.	violemment	RLiR 58,575	ProtH	ca 1185		
<i>ferree</i>		s.f.		RoquesRég 202			sav.	3,469a, *FERRATA
<i>ferreur</i>		s.m.		DMF			agn.	3,474b, FERRUM
<i>ferriere</i>		s.f.					Suisse rom., frpt.	3,471b, FERRUM
<i>ferrieul</i>	<i>ferioel</i>	s.m.	seau à eau	RLiR 66,301	GiMontpaG	1 <sup>re</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr.	3,472b, FERRUM
<i>ferrieul</i>		s.m.		DMF			bourg.	3,471a, FERRUM
<i>ferrot</i>		s.m.		DMF (partiel)				
<b>ferton</b>	<i>fertron</i>	s.m.	unité de poids	Videsott, <i>ici</i> 392		1234-15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., wall., liég.	17,427b, VIERTTEL
<i>fertelle</i>	<i>fertelle</i>			DEAF				
<i>ferton</i>		s.m.		DMF				
<i>fertron</i>	<i>fertelle</i>			DEAF				

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<i>fervis</i>	<i>fervis</i>			DEAF			pic.	
<i>feserie</i>	<i>feserie</i>						pic.	
fellon DMF	<i>feslon</i>	s. m.	articulation du cheval	RoquesRég 203			pic., flandr., art., hain.	17,426a, VETLOK
<i>feslon</i>	<i>feslon</i>			DEAF			auv.	
<i>fessoir</i>	<i>fessoir</i>	s. m.		DMF				
festage → faitage								
festage DMF	<i>festage</i> , <i>festage</i>		festin				ouest, s.-o.	3,482b, FESTA
sens A	<i>festage</i>	s. m.		RoquesRég 204			pic.	
festage DMF	<i>festage</i>		chômage					
sens B	<i>festage</i>							
festier DMF	<i>festier</i>	v.	chômer	DEAF			pic., flandr.	3,483a, FESTA
<i>festri</i>	<i>festri</i>						pic.	
<i>festel</i>	<i>festel</i>							
festival festività : festivaux, festival	<i>festivaux</i> , <i>jours ~</i>	loc.s.pl.	jours de fête	RLiR 53,261	Octovien de Saint-Gelais, Enéide	1500	q. s.-o. d'oïl, ang., tour.	Ø 3,485a, FESTIVITAS
festiver	<i>festiver</i>	v.		RLiR 57,326	Roman de Charles de Hongrie	fin 15 <sup>e</sup> s., ms déb. 16 <sup>e</sup> s.	q. s.-o. d'oïl, ang., tour., (aussi s.-e. au 13 <sup>e</sup> )	3,485a, FESTIVITAS
festività : festiver								
festrir TL	<i>festrir</i>	v.	se gangréner	Roques2003a, 191			agn.	3,582b, FISTULA
<i>festugat</i>	<i>festugat</i>			DEAF			bourg.	
feupe TL	<i>feupe</i>	s. f.						
feupier TL	<i>feupier</i> ( <i>feupe</i> )	s. m.	fripier	RoquesRég 205			ouest	3,395b-96a, FALUPPA
<i>fibulain</i>	<i>fibulain</i>			DEAF			pic.	
<i>fichau</i>	<i>fichau</i>	s. m.		DMF			flandr.	14,530a, VISSIO
<i>ficheis</i>	<i>ficheis</i>	s. m.					lorr.	
<b>fichet</b>	<i>fichet</i>	s. m.	poche d'un vêtement de femme	RLiR 66,302	GIBNlat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	ouest	3,506a-7b, *FIGICARE
fichier : tresfichier	<i>tresfichier</i>	v.		RLiR 55,266	CommPsial1/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	
fie DMF	<i>fie</i>	s. f.	fois	RLiR 60,297 RLiR 56,478 RLiR 57,316 ZrP 94,667	BelleHelR EchecsAmKr	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472 1370-80	pic., art., flandr., champ. sept., hain.	14,409b, *VICATA
<i>fiiffe</i>		s. f.		Roques2003b, 368			norm.	15 <sup>e</sup> , 117b, *FEHU

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
fiefement DMF	<i>fiefement</i>	s.m.	bail concédant un fief	RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> (ms de base)	norm., agn. (en contra-dict. av. la loc. du texte)	15 <sup>e</sup> , 117b, *FEHU
<i>fieffeme</i>		s.f.		DMF			norm.	
<i>fieffernier</i>		s.m.		DEAF			pic.	
<i>fietee</i>							pic., art., flandtr., hain.	3,445a, FEL
fieulée DMF	<i>fieulée</i>	s.f.	bile	RoquesRég 207				
fier <sup>3</sup> figure : figuier	<i>fer</i>	s.m.	figuier	RLiR 61,283	BibleDécbieN	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s. (b) et mil. 13 <sup>e</sup> s. (c)	agn.	3,496a, FICUS
fierton → ferton								
<i>fieuchon</i>		s.m.		DMF	Percef2R 1, 103, 16 var. de E GiParR 2039 TyoletT 572 PrécSangK PassBonnesF, 1227 GGuiB FetRomF 63, 33 GuillMarM RomanGuillaume Orange GuillMarM CompAmant Bilder GiConchR PassIsab, 2829 et 2914 ApolL Maillard, Ist. Passion Pierre de Nesson, Les vigiles des morts		nord	3,522a, FILIUS
figer foie : fegier	<i>fegier f(i) egé f(i)egié, fig(t)é</i>	v./adj.	coaguler, coagulé	RLiR 71,267			pic., norm., ouest, orl.	3,491a, FICATUM
figer DMF	<i>fegier, fig(t) er, figié figer</i>	v./adj.	figé figer	RLiR 67,291 RLiR 67,610 RoquesRég 208			ouest ouest norm., ouest, orl.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>flachtet</i>		s.m.		DMF			nord	3,592b, FLACCUS
flage DMF	<i>flage<sup>1</sup></i>	s.m.	champ de bataille				pic., art.	
flage DMF	<i>flage<sup>2</sup></i>	s.m.	place dans la maison	RoquesRég 209			hain, wall.	15 <sup>e</sup> , 134b, FLAGE
<i>flage</i>		s.m.		DMF			nord	3,588b, *FLABEOLUM
<i>flatanet</i>		s.m.					wall.	3,399b, FALUPPA
flapi DMF	<i>flapi</i>	adj.	flétri (d'une fleur) ; abattu	RLiR 64,289	Martin Le Franc, L'Estrif	1447/48	frpt.	3,345a, FABULA
<i>flave</i>		s.f.		DMF			est	
flaverce Gdf	<i>flaverces, cendres, flaverces</i>	adj.	cendres tinctoriales donnant une couleur jaune	RLiR 71,574	Rentier d'Artois / Le Rentier d'Aire	1292-99	flandr.	Ø 3,615a, FLAVUS?
<i>flec</i>		s.m.					pic.	15 <sup>e</sup> , 144a, FLIKKI
<i>flegard</i>		s.m.		DMF			pic.	17,436a, *VREDEGAERT
<i>flequier</i>		s.m.					sud	22 <sup>e</sup> , 133a, 'boulanger'
fleurcelle DMF	<i>florcel(l)e</i>	s.f.	petite fleur	RevCrit 9,46 RoquesRég 213	RoseGuiV	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., art., flandr., hain.	3,631a, FLOS
flos TL	<i>flos</i>	s.m.	étang, mare	RevCrit 9,46	RoseGuiV	13 <sup>e</sup>	wall.	15 <sup>e</sup> , 149b, *FLOT-
<i>floxte</i>		s.						
<i>foiment</i>		s.m.		DMF			nord	6 <sup>e</sup> , 293b, MANUS 3,504a, FIDES
foin				RLiR 59,626 Roques1982a, 265	MarieEspP	ca 1195, ms 4 <sup>e</sup> 13 <sup>e</sup> s.		
feu : foin	<i>foin, foion</i>	adj.	enflammé, de feu	RLiR 70,568	JAntOtiaP	term. prob. en 1213, ms ca 1290	agn., ouest	3,651b, FOCUS
foirail TLF	<i>foirail</i>	s.m.	champ de foire	Rézeau, ici 119			Côte-d'Or, Puy d. D.	3,463a, FERIA
foire TL	<i>feire</i>	s.f.	multitude (de gens)	Roques2003b, 363			norm., lour., poit.	3,462b, FERIA
foisonner	<i>foisonner</i>	v.	foisonner	RLiR 51,638	PerceFR	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic. litt.	3,914a, FUSIO
foioiance	<i>foietance</i>	s.f.	folie	Roques1997a, 371			centr., orl., bourg.	3,690a, FOLLIS
fondefte DMF → estandefte	<i>fondefte</i>	s.f.	fronde					
fondefter DMF	<i>fondefter (fondefte)</i>	v.	attaquer avec une fronde	RoquesRég 214			pic., art., flandr.	3,869a, FUNDIBALUS
fondefleur DMF	<i>fondefleur (fondefte)</i>	s.m.	celui qui attaque avec une fronde					

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xI., ms)	localis.	FEW
<i>foradjour</i>		s.m.		DMF			wall.	3,105b, DIURNUM
<i>foradjourner</i>		v.						
forbattre	<i>fourbatre</i>	v.		RLiR 57,306	Lachet, Some de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	pic., nord, Brabant (wall.)	1,293b, BATTUERE
forchelu	<i>forcenut</i>	adj.	à fossette (d'un menton)	RLiR 58,273	Percefr,3	15 <sup>e</sup> s.	pic.	*3,894a, FURCILLA
forcible forcelu	<i>forcible</i>	adj.	fort, puissant	RLiR 65,296	AlexP2H	ca 1440, ms ca 1458	agn., ouest	
forcible				RLiR 62,566	LégDorVignBatalID	1476, ms id.		
				RLiR 58,575	ProtH	ca 1185	agn., norm., ouest	
				RLiR 55,280	JVignayOdoT	ca 1333		
				RLiR 70,568	JVignayOisivG	ca 1323		
<b>forciblement</b>	<i>forcible(ment)</i>	adv.	avec force	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr. (p.è. empr. cf. LégDor-VignBatalID selon GR)	3,727a, FORTIA
<b>fordine</b>	<i>fordine</i>	s.f.	prunelle	RLiR 51,631	ContPerc2LC2	ca 1200, ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandr.	3,152b, *DRAGENOS
				ZrP 94, 160	CantLandP,582	ms. mil. 13 <sup>e</sup> s.		
				ZrP 99,414	ChansArtB	2 <sup>e</sup> -t. 13 <sup>e</sup> s.		
				RoquesRég 216				
<i>foragagner</i>		v.		DMF			nord	17,466b, *WAIDANJAN
forjoir TL	<i>forjoir</i>	v.pron.	se réjoir outre mesure	Roques2003b, 370			pic, art., hain.	4,78a, GAUDERE
forjoier, forjoir	<i>joir</i>			DEAF				
forjouter	<i>fourjouster</i>	v.	remporter une joûte	RLiR 50,295	PrunB	1 <sup>er</sup> t. 14 <sup>e</sup> s., ms ca 1460	pic. litt.	5,99a, *JUXTARE
forjoier								
<b>formariage</b>	<i>formariage</i>	s.m.	droit d'épouser une personne	Videsott, <i>ici</i> 393		1221-1655	champ., bourg., Beauvais	6 <sup>e</sup> , 353b, MARITARE
<b>forme</b>	<i>fourme</i>	s.f.	châlit, cadre de lit	RLiR 76,272	JMandaF Ogier (= liég.)	1375-90, ms 1396	wall., sav./ Suisse rom.	3,714b, FORMA GPSR 7,705
formener mener : formener	<i>formener</i>	v.		RLiR 57,306	Lachet, Some de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	pic., Brabant (wall.)	6 <sup>e</sup> , 110b, MINARE
formouvoir	<i>formouvoir</i>	v.	agiter				pic./ouest [DEAF]	6 <sup>e</sup> , 167ab, MOVERE
formouvoir : formouvoir	<i>se formouvoir</i>	v.r.	s'exciter	RLiR 71,584	Les Proverbez d'Alain	mil. 15 <sup>e</sup> s		Gdf 4,88bc
formoier <sup>1</sup> TL → faloine, fau-noyer	<i>formotier</i>	v.	renier	RoquesRég 197			pic., flandr.	*FALO(R)NIA ? cf. FALOINE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
forsecher sechier : forsechier	<i>forsechier</i>	v.tr.	dessécher	RLiR 63,627	Tinctor, Invectives, ed. Balberghe/Duval	ca 1465, ms ca 1470 [Bruges]	pic.	11,582b, SICCARE
forpartir TL	<i>forpartir</i>	v.	exclure	Roques1982a, 265			agn., ouest	7,686b, PARTIRE
fortible DMF	<i>forcible</i>	adj.	fort	Roques2003a, 190			agn.	Ø 3,733a, FORTIS
fosse : esfosser	<i>esfosser</i>	v.		RLiR 57,302	CesFluimAIC	2 <sup>e</sup> -t. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall.	
<b>fosserie</b>	<i>fosserie</i>	s.f.	fossé	RLiR 67,290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463	flandrt.	3,739ab, FOSSA
fossetel	<i>fossetel</i>			RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	
fosse : fossetel	<i>fossetel</i>	s.m.	petit fossé	RLiR 56,478				
<i>fossoul</i>		s.m.		DMF			nord	3,742a, FOSSORIUM
fouant	<i>fouant</i>	s.m.	taupe	RLiR 76,556	Le Bestiaire vers. longue attr. à Pierre de Beauvais, var.B	mil. 13 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandrt., hain.	3,664a, FODERE
foir : enfoir				RLiR 66,311				
<i>foual</i>		s.m.		Matsumura 2006, 190			lort.	3,738a, FORUM
fourc	<i>fourc</i>	s.m.	fourche d'un arbre	RLiR 60,625	CoutHectorR	1398-1409	agn., ouest, norm., pic.	3,889b, FURCA
forche : forc								
fourmenteresse Gdf	<i>fourmen- terech, fourmente- rés (pl.)</i>	adj.	concernant le blé (mesure de capacité)	RLiR 71,574	Rentier d'Artois / Le Rentier d'Aire	1292-99	pic., art.	3,828b, FRUMENTUM Gdf 4,160A
fracher ? DEAF	<i>fracher</i>	v.tr.	casser	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	3,770b, *FRAXICARE
<i>frachis</i>		adj.		DMF			prov.	3,754b, FRANGERE
<i>frachise</i>		s.f.						
frachon friçon	<i>frachon(s) fraçon(s)</i>	s.m.	frisson	RLiR 73,595	Chastellain, Le Miroir de Mort, éd.Van Hemelryck,671 AubS 1711 MédLiéGH 38 et 600 ms id. A mantCordM 1580 var a.1490, ms 1490 BestAmRespS ca 1275, ms 1277 RestorD p. 101, v. 22 ca 1330, ms 1338 Maugisv. 547 var de C ca 1300 RoseLLangl 3791 RestorC 1420	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms 1311 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms id. a.1490, ms 1490 ca 1275, ms 1277 ca 1330, ms 1338 2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300 ca 1230 ca 1330, ms 1338	pic., hain., wall.	3,788b, *FRICTIO

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
frage <sup>1</sup> DMF	<i>frage</i>	adj.	décrépit	ZrP 97.206	NezirovicThebes		ouest poit.	3,744b, *FRAGICARE
frairie	<i>frairie</i>	s.f.	fête annuelle de village	Roques2003b, 365				
frere : frarie				Rézeau, ici 119			dord.	3,766b, FRATRIA
<b>franchart</b>	<i>fraischars</i>	s.m.	mesure de capacité pour les grains	Glessgen/Kihai, ici 366	DocLing HoltusLux	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s. 1226-81	lorr., wall, flandr.	15 <sup>e</sup> , 165b, frk. FRANK
<i>franchite</i>		s.f.		RLiR 68.292				
<i>frappiche</i>		s.m.		DMF (partiel)			wall.	3,763a, FRAP-
<i>frarin</i>		adj.		DEAF				3,765b, FRATER
<i>frelat</i>	<i>fraxlon</i>						pic.	
<b>fressengage</b>	<i>fressengage</i>	s.m.	droit annuel	Städtler, ici p. 280	FossierCh 38.20	14 <sup>e</sup> s.	pic.	15 <sup>e</sup> , 180b, FRISKINGA
frimas DMF	<i>frimas</i>	s.m.	brouillard givrant	RoquesRég 218			ouest	16,239a, *HRİM
frime TL	<i>frime</i>	s.f.	gelée blanche				norm., ouest, poit.	
frois	<i>frés</i>	adj.	mouillé, humide	RLiR 58.593	ChastCoucyP	2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1465	pic.	15 <sup>e</sup> , 178a, FRISK
froit <sup>1</sup> : frois							norm., ouest, poit.	15 <sup>e</sup> , 181b, *FROSK
froiz TL	<i>frois</i>	s.m.	crapaud	Roques2003b, 365			wall.	3,802b, FRIGOROSUS
<i>froleux</i>		adj.		DMF			poit.	3,833b, FRUSTUM
<i>froustis</i>		s.m.						
fuisommer → foissonner								
fruitage DMF	<i>fruitage</i>	s.m.	récolte	RoquesRég 221			norm., ouest, s.-o., poit.	
<i>fruitages</i>		s.pl.		RLiR 55.280	JVignayOdoT	ca 1333		3,824a, FRUCTUS
<i>fruitage</i>		s.m.		DMF (partiel)			centre-ouest	
fruitier <sup>2</sup>	<i>fructier</i>	adj.	fruitier (arbre)	RLiR 65.615	TroiePr14R	ca 1480, ms ca 1485		
fruitier							nord	3,524b, *FIMARIUM
<i>fumis</i>		s.m.		DMF			pic.	3,851b, FUMIGARE
<i>funatiere</i>		s.f.					norm., ouest	3,881a, FUR
fur TL	<i>fur</i>	s.m.	voleur	RoquesRég 222			agn., ouest	3,896a, FURIA
fure DMF	<i>fure</i>	s.f.	furie	RoquesRég 223			(norm., poit.)	3,882b, FURARE2
furer <sup>2</sup> DMF	<i>furer (fure)</i>	v.	mettre en colère				ouest	3,881a, FUR
furt	<i>furt</i>	s.m.	vol	RoquesRég 225				
fuseau DMF§ C2			chevilles du					
fusel	<i>fusiaus</i>	s.m.	pignon à lanterne formant un engrenage	RLiR 53.580	DocFlandrM	a.1271	flandr.	3,922a, FUSUS
<i>gabanne</i>		s.f.		DMF			nord	16,386a, KRIBBEN
<i>gabie</i>		s.f.		DMF (partiel)			prov.	2 <sup>e</sup> , 552, CAYEA

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
gable TL	<i>gable</i>	s.m.	pignon	Roques1982a, 267			agn., norm., ouest	4,17b, GABULUM
<i>gachette</i>		sf.		DMF			nord	16,24b, *GASPIA
gardru DMF	<i>gardru</i>	adj.	galant	RLiR 71,584 RLiR 70,584	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	3,165a, DRUTO- 17,617b, *WRAKKID
gaet → jaiet								
gage : gagièrre	<i>gagièrre</i>	s.f.	caution, gage, mise en gage	Videsott, <i>ici</i> 395 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 366 RLiR 53,581	DocLing DocAubeC	fin 12 <sup>e</sup> s.-fin 15 <sup>e</sup> s. 13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s. a.1271	agn., flandr., wall., lorr., frcomt., bourg.	17,442a, *WADDI
<i>gagneau</i>		s.m.		DMF (partiel)			est, nord	17,458b, *WAIBA
<i>gaiff</i>		adj.		DMF			nord	17,421b, VEIF
<i>gaïne</i>		adj.		DMF			ouest	
<b>galerne</b>	<i>galerne</i>	adj.	en prov. du Nord-Ouest (en parlant du vent)	Rézeau, <i>ici</i> 120			Vendée	7,29a, *GALERNA
galétas DMF	<i>galétas</i>	s.m.	débarras, grenier				hloire, loz., Vendée, hsav.	4,23a, GALATA
galoie → jaloie								
<i>gallon</i>		s.m.		DMF			nord	4,35a, GALLETA
<i>gancletèrre</i>		sf.		DEAF			wall.	17,506 *WANT
<i>gantherot</i>	<i>gant</i>						bourg.	
gape DEAF	<i>wape</i>	adj.	insipide	ZrP 94,160	CantL andP, 223	ca 1200, ms mil. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	14,169a,672a, VAPPA DEAF, G 131
garant : garantie § 1 DEAF	<i>garantie</i>	s.f.	garantie	RLiR 53,581 Drippel 675a	DocAubeC	a.1271	pic., champ., lorr., dauph.	17,564a, *WERJAN, *WAIRJAN
garat TL	<i>garat, waraz (fauter)</i>	s.m.	fagot	RoquesRég 195 Roques2007d, 723			pic., artl., flandr.	17,614a, *WRAITH
<i>garboteau</i>		s.m.		DMF			centr.	
<i>gardemaneir</i>		v.					nord	17,509b, MNDD. WARDEMAN
<i>gardemaneur</i>		s.m.						
gardenc DEAF	<i>gardain</i>	s.m.	gardien	RLiR 60,617	PAbermRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, s.-o.	17,518a, *WARDON DEAF G 180,46
<i>garderresse</i>		sf.		DMF			pic., nord	2,370b, CARDDUUS
gardien garder : gardien	<i>gardain</i>	s.m.		RLiR 56,632	SEvroullS	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.		
<i>gardier</i>		s.m.		DMF			sav., lyon.	17,518ab, *WARDON



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
<b>gargueçon</b>	<i>gargueçon</i>	s. m.	gorge	RLiR 69,563	MonGuill2A	ca 1180	pic., flandr., hain.	4,58b, GARG-
<i>garior</i>	<i>garior</i>			DEAF			agn., poit.	
garloende	<i>garloende</i>	s. f.	dévidoir	RLiR 66,301	GIMontpaG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	flandr.	16,22a, GARNWINDE
gasche <sup>2</sup> DMF	<i>gache</i>	s.	rame	RLiR 58,274 DuPi- neauAngR 193	MistRésAngS	1456	ang.	16,24b, GASPIA
gaschier DEAF	<i>waschié</i>	s. m.	terrain humide	Städtler <i>ici</i> 285	FossierCh 31,21	13 <sup>e</sup> s.	pic., art.	DEAF G 346,33, GASCHIER
gast <sup>1</sup> DMF § A1a	<i>gast</i>	s. m.	terre inhabitée, désert	ZrP 95, 177	SMarieEgD, 601, 892, 1326	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o.	14,208b, VASTUS
<i>gaufret</i>		adj.		DMF			nord	17,448b, *WAFLA
<i>gaukerie</i>	<i>*gauchir<sup>1</sup></i>			DEAF			flandr.	
<i>gave</i>		s. m.					ouest	4,83a, *GAVA
<i>gave</i>				DMF			pic., flandr.	4,1a, *GABA
<i>gavede</i>							prov.	4,12b, GARATA
gaveles (estre seur ses ~) →		s. f.						
javele								
<i>gavniere</i>								
<i>gavereal</i>		s.		DMF			flandr.	16,749a, GAVEL
<i>gavot</i>		s. m.		DMF (partiel)			nord	21,496a, 'vin'
<i>gavre</i>		s. m.					prov.	4,4a, *GABA
<i>gayette</i>		s. f.		DMF			flandr.	16,749a, GAVEL
<i>gazanche</i>		s.					lorr.	
<i>gameau</i>		adj./s.		DMF (partiel)			frpr.	22 <sup>e</sup> , 87a; 98b, 'bâton'
<i>ganaiche</i>		s. f.		DMF			wall.	4,90b, GEMELLUS
generace TL	<i>generace,</i> <i>-tie</i>	s. f.	famille, foule	RoquesRég 228,411			est	3,66b, DIANA
<i>geneschier</i>		s. m.		DMF			pic.	4,98b, GENERATIO
<i>geneschiere</i>		s. f.					est	3,66b, DIANA
<i>game</i>		s. f.		DMF (partiel)			ouest	5,29a, JANUA
<i>gerardrie</i>		s. f.		DMF			wall.	16,31a, GERIDERIE
<i>garber</i>		v.		DMF (partiel)			pic.	16,14a, GARBA
<i>garberon</i>		s. m.		DMF			prov.	
gerle	<i>jarles</i>	s. pl.	cuve	RLiR 55,587	Vurpas, Français parlé à Lyon 1750	1362	bourg., jyon., s.-e.	4,123b, GERULUS, DEAF J 152,34
jarle	<i>germir</i>	v. intr.	pousser le germe au dehors	RLiR 60,617	PAbernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	4,122b, GERMINARE DEAF G 578,19

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>geudaille</i>	<i>gende</i>	s.f.		DEAF			norm.	
<i>ghalloire</i>		s.					nord	4.35b, GALLETA 23.218b, 'mesure de superficie'
<i>ghehe</i>		s.		DMF			pic.	16.44a, GISELEN
<i>ghet</i>		v.					flandr.	16.43b, GISEL
<i>ghiseler</i>		s.					ouest, s.-o., poit.	17.584b, WIMMEL
<i>ghiselhuus</i>		s.m.	foret	RoquesRég 257			ouest	16.34b, *GIBB
<i>gibelet</i> <sup>3</sup> DMF	<i>gui(m)belet</i>	s.m.pl.	bâtons	ZrP 95, 526	BorgOrlMé [version C], 182	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> , ms ca 1300		16.1a, *GABAITI 16.280a, *JÂN
<i>gïbet</i> DEAF §1	<i>gïbetz</i>	s.f.		DMF			pic.	4.116a, GENUS, DEAF G 708,43
<i>gbiere</i>		s.m.					norm.	16.34a, GEST
<i>gien</i>		adv.	nullement	RLiR 61, 580	EneasS2 (→NezitrovicThebes 89)	ca 1160, ms ca 1200	nord	4.686a, INGENIUM 16.35b, gïga
<i>giens</i> DEAF	<i>giens</i>	s.m.		DMF			flandr.	16.43b, GILDEHAL
<i>giet</i>		s.m.					norm.	5.1a, JACERE
<i>gignos</i> TL	<i>gignos</i>	adj.	ingénieur	Roques1982a, 266 DMF (partiel)			poit.	4.66b, *GARRA
<i>gïgot</i>		s.m.					lyon.	4.358a, GYRARE
<i>gïdhalle</i>		s.f.					loir.	23.116a, 'infirmer'
<i>gïre</i> <sup>2</sup>		v.					nord	16.24b, *GASPIA
<i>grët</i>		s.m.					pic., norm., ang.	4.145a, GLADIUS
<i>griser</i>		v.					norm., ang.	4.147b, GLANS
<i>gïtte-jeu</i>		s.f.					wall.	16.30a, GELENT
<i>glache</i>		s.f.					pic.	3.203b, ECCLESIA
<i>glave</i> DEAF § 6 (a ~ de fain)	<i>glayne</i> (a ~ de fain)	s.m./f.	mourant de faim	ZrP 95, 185 RLiR 52, 511	MistFilleL., 270	fin du 14 <sup>e</sup> s., impr. ca 1530		21.27a, 'mare; flaque d'eau'
<i>glandas</i> Gdf	<i>glandars</i>	s.		RLiR 55, 604	VoieParadPD	14 <sup>e</sup> s., ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	norm., ang.	Ø 4,173a, GLUTTO
<i>glendis</i>		s.					wall.	2', 820b, KOBALOS
<i>glesir</i>		s.m.		DMF				
<i>glisar</i>		s.m.						
<i>gliseur</i>		s.m.						
<i>gloas</i> TL	<i>gloas (gloe)</i>	s.m.	mare boueuse	RoquesRég 229			pic.	
<i>gloe</i> <sup>2</sup> TL	<i>gloe</i>	s.f.					pic. mérid., champ.	
<i>gloete</i> TL	<i>gloete</i>	v.intr.	se livrer à la glou-tonnerie	RLiR 68, 224	Bien Dire et Bien Apprendre 21, 57-69	1276-88	pic.	
<i>glouter</i> DEAF	<i>glouter</i>	s.m. s.m.	esprit follet	Roques1982c87 DMF			norm., ouest	
<i>gobelin</i> DEAF	<i>gobelin</i>							
<i>gobelin</i>								

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
gobeteis → copeteis								
gobeter → copler								
<i>gobinet</i>		s.m.		DMF			nord	4.181b, *GOBBO-
<i>goffe</i>		s.m.		RLiR 50.647	DialCreatR*	1482, ms id.	prov.	4.192b, GOMPHUS
<b>goherel</b> gorel DMF	<i>go(tu)rreau</i>			RLiR 75.577	Ovide du remede d'amours	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.		
	<i>gohorel</i>	s.m.	joug, parement liturgique	RLiR 63.627	Tinctior, Invectives, ed. Balbergh/Duval	ca 1465, ca 1470 [Bruges]	pic., art., flandri., wall., hain. (champ)	23.63b-64a, 'collier'
	<i>gourreau</i>			RoquesRég 230				
	<i>goherel</i>			RoquesRég 231				
<b>goherelier</b>	<i>go(he)relie(r), gorel(l)ier</i>	s.m.	bourrelier	RLiR 65.292	RentSNieM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.		
<i>gol</i>							est	22 <sup>e</sup> .64a, 'vigne'
<i>golant</i>							wall.	21.496a, 'vin'
<i>gonet</i>				DMF			sud	21.472a, 'pain'
<i>gorge</i>		sf.		DMF (partiel)			lyon., Suisse rom.	4.331b, GURGES
<i>gorre</i>							norm.	4.198a, GORR-
<i>gouays</i>							champ.	22 <sup>e</sup> .64a, 'vigne'
<i>goubet</i>		s.m.						22.184b, 'jeu de hasard'
<i>goubilleresse</i>		sf.		DMF			nord	4.180a, *GOBBO-
<i>goubillerie</i>								
<i>goubilleur</i>		s.m.						
<i>goulice</i>		sf.						
goupil DEAF	<i>houpiex</i>	s.m.	renard	RLiR 73.595	BestAmRespS	ca 1275, ms 1277	lyon., pic., norm., champ. mérid.	14.644b, VULPECULA
goupiller houx : gouspiller	<i>goupillé</i>	p.p.	maltraité	RLiR 62.573	RenNouvPis	ca 1460, ms fin 15 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o.	16.263a, *HULIS
goupillon DMF	<i>goupillon, guipillon</i>			RoquesRég 232			norm.	
	<i>guispillon</i>	s.m.	goupillon	RLiR 62.566	LégDorVignBatalID	1476, ms id.	agn., norm., ouest	17.599b, *WISP
gourreau → goherel <i>gourtel</i>				DEAF			pic.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (ixl., ms)	localis.	FEW
gouttière DMF	<i>gouttière</i>	s.f.	voie d'eau dans une toiture	Rézeau, ici 121			sud, s.-e., est	4,346a, GUTTA
<i>gouvernage</i>		s.m.		DMF (partiel)			wall.	
<b>gouvert</b>	<i>gouvert</i>	s.m.	manière de se conduire	RLiR 77,597	Prisonn. Desconf. C	ms ca 1488/89	s.-e., s.-o.	4,300b, GUBERNARE
<i>graal</i>		s.m.		DMF			prov.	2 <sup>3</sup> ,1293b, CRATIS
graille → grille								
<i>gräner</i>		v.					nord	4,237a, GRANUM
<i>grainille</i>		s.f.		DMF			ouest	4,230a, GRANUM
<i>gratie</i>		s.f.		DEAF			frpt.	16,119a, *HAIGRO
<i>granjon</i>	<i>grange</i>							
grant site seignor	<i>grans sires</i>	s.	arrière grand-père	RLiR 58,587	LeVerM	1440	pic.	11,455a, SENIOR
<i>grateboiysser</i>		v.		DMF			sud	1,666b, BUXUS 16,375a, *KRATTÓN
grau	<i>graux</i>	s.pl.		RLiR 56,312	Percefr, 2	1337-44, ms a.1475		
groel' : grau		s.m.		DMF				
<i>grau</i>		v.		DMF (partiel)			pic., art., flandr., hain.	16,378b, *KRAWA
grauet	<i>gravet</i>	s.m.	crochet, crampon	RLiR 63,307	Molinet, Pronostications, éd. Koopmans/Verhuyck	4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ?		
<i>gravage</i>		s.m.		DMF (partiel)			norm.	4,256a, *GRAVA
graver DMF	<i>graver (gravir)</i>		monter	RoquesRég 235			ouest	16,380b, *KRAWJAN
<i>gravice</i>		s.		DMF			lorr.	16,382b, *KREBITJA
gravir DMF	<i>gravir</i>	v.	monter	RoquesRég 235			ouest, centr., bourg.	16,380b, *KRAWJAN
<i>grawier</i>	<i>groel'</i>			DEAF			pic.	
<i>grebion</i>		s.m./adj.	(ce qui est) pénible	DMF			nord	23,121a, 'impôt'
grege DMF	<i>grege</i>			RoquesRég 238			ori., centr.	4,263a, *GRAVIARE
greger DMF	<i>greger</i>	v.	nuire	RoquesRég 238 Roques 1988a, 180 Roques2008c, 187			norm., ouest, s.-o., centr.	
<b>greger</b>	<i>gregié</i>	adj.	condamné à mort; accablé	Palumbo, ici 311			s.-o., tour., Chartres, agn.	4,262b, *GRAVIARE
graille → grille								

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
grejance TL	<i>grejance</i>	s.f.	peine	RoquesRég 238			agn., ouest,	
grejos TL	<i>grejos</i>	adj.	pénible	Roques1988a, 180 Roques2008c, 187			outrigger ouest	4,263a, *GRAVIARE
<i>grener</i>		v.		DMF (partiel)				4,231a; 237a, GRANUM
<i>greos</i>		s.m.		DMF			prov.	24,112a, ACRIFOLIUM
gresillon' DMF	<i>gresillon</i>	s.m.	grillon	RLiR 62,573	RenNouvPrS	ca 1460, ms fin 15 <sup>e</sup> s.	agn., ouest,	4,269a, GRILLUS
				ZrP 98,461	Floreal, 2038	ca 1160, ms 1288	s.-o.	DEAF G 1408
				RoquesRég 245				
				Roques2000b, 14				
grever: greval	<i>greval</i>	adj.?		RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall., pic., champ.	4,264b, GRAVIS
DEAF		s.f.		DMF			nord	16,386a, KRIBBEN
<i>gribenne</i>		adj.					wall.	4,264b, GRAVIS
<i>grietain</i>		adj.		DMF			wall.	2 <sup>e</sup> , 1334b, CRIBRUM
<i>grietele</i>		s.		RLiR 66,302	GIBNiat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	
grille	<i>grille</i>	s.f.	gril, grille	RoquesRég 250			sud d'une ligne Nantes, Langres, Épinal	2 <sup>e</sup> , 1287a, CRATICULA
graille	<i>graille</i>							
<i>gringaude</i>							pic.	16,387b, CRIEKE
<i>gringier</i>		s.m.		DMF				21,221b, 'gringotter'
<i>gringot</i>		s.					pic., wall.	16,82b, *GRIS
<i>grisole</i>		s.					pic., flandr., hain., champ.	4,258a, *GRAVA
groce	<i>groce</i>	s.f.	gravier	RLiR 69,563	MonGuill2A	ca 1180, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	est	4,291a, GRUNDIRE
grôce		v.		DMF			wall., pic.	16,90b, GROEYEN
<i>grompher</i>		v.					agn., francoit.	4,274a, GROSSIOR
groissor DEAF	<i>groissor</i>	adj.	plus gros	Palumbo, ici 312 RLiR 61,282	BibleDécb/eN	déb. 13 <sup>e</sup> s.		
groissor	<i>groissor</i>							
grommer DEAF	<i>grommer</i>	v.	grognement	RLiR 56,632	SEvrouis	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	bourg., ouest, norm.	16,93b, GROMMEN
grondillement TL	<i>grondille- ment</i>	s.m.	grogner	RoquesRég 254			agn., norm., ouest, orl.	
grondiller DMF	<i>grondiller, grondillier</i>	v.intr.	grondier, grogner	RLiR 68,303	SFranceR	ca 1275	part. agn., norm., ouest, orl.	4,290b, GRUNDIRE
grondir/gronder TLF	<i>grondir/ gronder</i>	v.	grogner	RoquesRég 253			pratiqement absents du pic., flandr., art., hain.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
gruis DMF	<i>gruis</i>	s.m.	son de la farine	RoquesRég 255			wall., champ.	
gruxon DMF	<i>gruxon</i>	s.m.					wall., lorr.	16,94b, GRUIS
gruxon		s.m.		DMF			lorr.	
grute		s.f.					flandr.	16,97b, GRUUT
guai DEAF	<i>guai</i>	s.		RLiR 55,266 (→Möhren, MR 24, 5-81)	CommFsiat1/2G2	1163/64, ca 1200	agn., wall., lorr.	17,457b, WAI 14,119a, VAE
guaiyer DEAF	<i>weyver</i>	v.tr.	abandonner	RLiR 68,303	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	17,421b, VEIF
guerchir		v.		DMF			nord	2,415 CARRICARE
guerrote	<i>guerre</i>			DEAF			flandr.	
guerp	<i>guerpir</i>	v.	céder, abandonner	Städtler <i>icip.</i> 283 RLiR 53,579	FossierCh 13,24 DocHainR	12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s. a.1271		
guerp : werp	<i>werp</i>	s.m.	abandon	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 375	DocDing	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	pic., nord, flandr.	17,565b, *WERPIAN
guerp				DMF (partiel)				
guettage DMF	<i>waitage</i>	s.f.	impôt	Städtler <i>icip.</i> 281	FossierCh 147,109	13 <sup>e</sup> s.	wall., flandr.	17,453b, *WAHTA
guetie		s.f.		DMF			nord	16,34b, GHETIÈDE
guetlard		s.m.						4,317a, GULA
guibet DEAF	<i>vibé, vibet,</i>	s.m.	moustique	RLiR 70,568	JVignayOisivG	ca 1323, ms ca 1340	agn., norm., ouest	17,575b, WIBBA DEAF G 1597
bibet DMF (à corriger)	<i>guibet, wibet</i>			RLiR 62,566	LégDorVignBatalID	1476, ms id.		
guichette		s.f.		RoquesRég 256			sav.	17,429a, VIK
guitage		s.m.		DMF			pic.	17,602b, *WITAN
guihale	<i>guihale</i>			DEAF			agn., pic.	
gui(m)belet → gibelet								
guinlechte		s.m.		DMF			nord	17,582b, *WIJNLEC- KER
guipellon → goupillon								
guiremelle		s.f.		DMF			nord	16,42a, GUL
guiseler		v.					pic.	16,44a, GISELEN
guitart	<i>guitart</i> ( <i>guiton</i> )	s.m.	vaurien	RoquesRég 259			pic., art., flandr., hain.	17,582b, *WIHT
guitari	<i>guiten</i>			DMF				
guiten	<i>guiten</i>			DEAF			norm.	
guitene	<i>guitene</i>							
guivre DEAF	<i>wyvre</i>	adj.	venimeux	RLiR 68,303	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	14,488a, VIPERA

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
<i>guolande</i>	<i>guolande</i>			DEAF			wall.	
<i>gurias</i>	<i>gorge</i>						bourg.	
h- devant voyelle → voyelle								
haenge DEAF	<i>heinge</i>	s.	haine	RLiR 56.631	SEvroulis	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	norm.	16.179a, *HAIJAN
hager DMF	<i>hagier, haguier</i>	v.	hacher, malmener action de mettre à mal	RoquesRég 262			norm.	16.108b, HACKEN2
hageure DMF	<i>hageure</i>	s.f.		DEAF			pic.	
<i>haichiele</i>	<i>hache'</i>							
haignier	<i>haignier</i>	v.	critiquer amère- ment, attaquer	RLiR 56.631	SEvroulis	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain., wall.	16.139b, *HANDIAN DEAF H 38,28
<i>haise</i>	<i>haise</i>	s.f.		DMF (partiel)			nord	16.121a, *HAISI
<i>haisin</i>	<i>haise</i>			DEAF			flandr.	
haler DEAF	<i>haler</i>	v.	tirer à soi au moyen d'une corde	RLiR 53.583	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	norm., agn.	16.130a, *HALON
<b>halot</b>	<i>halot</i>	s.m.	grosse branche, gros bâton	RLiR 62.569	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, a.1468	pic., norm.	16.175a, HASAL DEAF H 107.4
<i>haloter</i>		v.		DMF			pic.	
<i>halstre</i>	<i>halstre</i>			DEAF			flandr.	
hamede DMF § ABC	<i>hamede</i>	s.f.	barrière, barre	RoquesRég 266			flandr., hain., wall.	16.120b, *HAMITHI
hamequin DMF	<i>hamequin</i>	s.m.	mesure pour les liquides	RoquesRég 30			pic.	4,379a, HAMA
<i>hamestoc</i>	<i>hamestoc</i>			DEAF			flandr.	
<b>hamie</b>	<i>hamie</i>	s.f.	barre	RLiR 51.633 RLiR 58.587 RoquesRég 266 (→DebrieMoyPic, PassArrR)	AlouIN, etc. LeVerM	13 <sup>e</sup> s. 1440	pic., art., flandr., hain., wall.	16.120-21a, *HAI- MITHI
<i>hamoignier</i>	<i>hamol(n) gnier</i>	v.		DEAF			pic.	
<i>handelette</i>	<i>handelette</i>	s.f.		DMF			loirr.	16.139a, HANDELN
<i>hanekoke</i>	<i>hanekoke</i>			DEAF			pic.	
hant DMF	<i>hant</i>	s.m.		RoquesRég 268			agn., norm., ouest	
hantise DMF	<i>antise</i>	s.f.	fréquentation	RevCrit 9, 44	RoseGuiv	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., hain. (se diff. au mil. du 15 <sup>e</sup> s.)	16.190a, HEIMTA
<i>hape</i>	<i>hape</i>			DEAF			flandr.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW	
<i>haquette</i>		s.f.		DMF			lorr.		
haras <sup>1</sup> DMF	<i>haras</i>	s.m.	haras	Roques1997e, 458			agn., norm. (se diff. rarement à part. du mil. 13 <sup>e</sup> s.) flandr.	16.173b, HARR	
<i>hardi<sup>2</sup></i>									
<i>harditus</i>				DEAF			pic.		
harigote DMF	<i>hargote</i>	s.f.	déchirure dans un vêtement	RLiR 55.271	GuillPaMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s.	pic., flandr.	16.164a, *HARIÓN	
<i>harincop</i>							pic.		
<i>harinctid</i>				DEAF					
harnoïse DMF	<i>harnoise</i>	s.f.	bruit	RoquesRég269			pic., hain.	16.206a, *HERNEST	
has <sup>1</sup> DMF	<i>has</i>	s.m.	enjambée	Roques1982d, 170	GuillMach		champ.	21.339b, *enjambée <sup>1</sup>	
<i>hascheré</i>	<i>haschiere</i>						wall., pic.		
<i>haschiere</i>	<i>haschiere</i>			DEAF			pic., wall., lorr.		
haser DMF	<i>has(s)er</i>	v.	faire griller, énerver	Roques1989b, 274			norm., ouest, potl.	16.125b, *HAITIAN	
hastance DEAF	<i>hastanche</i>	s.f.	hâte	RLiR 66.301	GiMontpaG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr.	16.124a, *HAIST	
haste DMF	<i>haste</i>	s.f.	mesure de superficie	RLiR 53.581	DocAubeC	a.1271	en partic. ort., bourg.	4.391b, HASTA	
hastément DMF	<i>hasteement</i>	adv.	rapidement	Roques2003b, 368			pic., art., flandr., hain.	16.124a, *HAIST	
hater DMF (cf. has <sup>1</sup> )	<i>hater</i>	v.	enjamber	RLiR 55.279 Roques1982d, 170	GuillMach		champ., est	21.339b, *enjambée ; pas <sup>1</sup>	
hatrelee DEAF	<i>hastrelee</i>	s.f.	coup sur la nuque	RLiR 60.297 RLiR 56.641	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	16.136a, HALTER DEAF H 276.28 [sans loc.]	
hauei → hoel									
<b>hausage</b>	<i>hausaige</i>			RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472			
				RLiR 65.614	MystProcessionLille	1485/90			
	<i>hausage</i>		s.m.	provocation, orgueil, arrogance	RLiR 51.638 RLiR 68.293	PercefR HontMenN	mil. 15 <sup>e</sup> s. 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic., art., hain., flandr., wall.	24.362b, *ALTIARE
			s.f.		Roques2003b, 369 ZrP 95.609	MelWathelet-Wil- lem, 175-88	ca 1280		



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
hauton DEAF	<i>hauton</i>	s.m.	déchets de van-nage	RLiR 66.301	GIMontpaG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	norm., pic., flandr., champ.	16.136b, *HALTO
<i>havon</i>		s.m.		DMF			nord	
<b>havot'</b>	<i>havot</i>	s.m.	mesure pour les liquides	Städler <i>ici</i> 283	FossierCh 147.84	1200–1771	pic., flandr., hain.	16.187b, HAVOT
<i>havotee</i>		s.f.		DMF			nord	
hayon	<i>haion</i>	s.m.	échoppe mobile	RLiR 63.308	Molinet Pronostications	4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ?	pic., art., hain.	16.114a-15b, *HAGJA
haie' : haion				RLiR 71.574	Rentier d'Artois / Le Rentier d'Aire	1292–99		DEAF H 31
<i>hecquier</i>	<i>hecquier</i>						pic., flandr., wall.	
<i>heel</i>	<i>heel</i>			DEAF				
<i>heet</i>	<i>heet</i>							
hef	<i>hez</i>	s.pl.	crochets	RLiR 57.302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall.	16.110b, *HAF
haver : hef								
<i>hefmoder</i>	<i>hefmoder</i>			DEAF				
heinge → haenge								
<i>heitevisch</i>	<i>heitevisch</i>						pic., flandr., wall.	
<i>hekeur</i>	<i>hekeur</i>			DEAF				
<i>heler</i>	<i>heler</i>	v.		DMF			nord	16.188b, HEEL
<i>heler</i>	<i>heel</i>						flandr.	
<i>helison</i>	<i>heel</i>			DEAF			pic.	
<i>heloire</i>	<i>heel</i>						flandr.	
hémime → mine <sup>3</sup>								
henguanche DEAF	<i>henganche</i>	s.f.	désir	RLiR 49.503 RoquesRég 270sq ZrP 99.194	JobG	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s.	pic. (en partit. s.-o.)	16.196b, HENKEN DEAF H 349.31
<b>hengulier</b>	<i>haingué,</i> <i>hengulier,</i> <i>henghuer</i>	v.	désirer	RLiR 49.503 ZrP 99.414 RoquesRég 270sq.	ChansArtB	13 <sup>e</sup> s.		
<i>hengulier</i>	<i>hengulier</i>			DEAF			pic.	
henguisson DMF	<i>henguisson</i>	s.f.	désir	RoquesRég 270			pic. (en partit. s.-o.)	
hequer, hecher	<i>hequier</i>	v.	couper en morceaux	RoquesRég 262			pic., art., hain.	16.208a, HICKEN
<i>heraine</i>		s.f.		DMF			wall.	4.824a, ITER
<i>herdiantle</i>	<i>herde</i>			DEAF			hain.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
heredital DMF	<i>herredital</i>	adj.	héréditaire	RLiR 54.644	ChartierEspérance	p.1428	ouest, norm.	4.412a HEREDITAS
heritier <sup>2</sup> DMF	<i>iretier</i>	s.m.	héritage	RoquesRég 274			pic., hain.	4.411a. HEREDITARE
hermitoyre → ermitoyre								
hernoise → armoise								
hermuier TL	<i>hernuer</i>	v.	lancer des ruades	Roques1982a, 267			norm., ouest	16.206b. *HERNÓDI
<i>hesreau</i>		s.m.		DMF			norm.	16.122a. *HAISI
<i>heude</i>				DEAF			pic.	
<i>hequette</i>							flandr.	
heureboef DMF	<i>urbec,</i> <i>heurebeuf</i>	s.m.	chemille de la vigne	Roques1982c, 89sq.			orl., ouest, Suisse rom.	17.561a. *WERBEL
<i>heuwier</i>				DEAF			flandr.	
hez → hef								
hivernal DMF	<i>yvernal</i>	adj.	hivernal	ZrP 95, 669	SEdmPassG	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms déb. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, centr., s.-o. (jusqu'à la fin du 15 <sup>e</sup> s.)	4.419a. HIBERNUS
<i>hobelerie</i>				RoquesRég 185			flandr.	
<i>hobelier</i>		s.m.		DEAF			agn.	
<b>hober</b>	<i>hober</i>	v.		DMF			ang., ouest, norm.	16.215a-16a. HOBHEN
<b>hoc</b>	<i>hocq</i>	s.m.	crochet	RLiR 58.274 (→DuPineauAngR)	MistRésAngS	1456	ang., ouest, norm.	16.215a-16a. HOBHEN
<b>hoder</b>	<i>hodé</i>	adj.	fatigué	RLiR 62,569	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468 [flandr.]	pic., hain.	16.218b, HÔK
hoel DEAF	<i>haul</i>	s.m.	petite houe	RLiR 67,290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr.	16.217a. *HODDON
<i>hofflant</i>	<i>hofflant</i>	s.m.		RLiR 75.577	Ovide du remede d'amours	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr.	16.217a. *HODDON
<i>hoge</i>		s.f.		RLiR 66.301	GIMontpaG	1 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr.	16.185b. *HAUWA
hoingnier DEAF	<i>hoigner</i>	v.intr.	mentir	DEAF			flandr.	16.181a. HAUGR
holet : holette	<i>hoigne</i>	s.f.	mensonge	DMF			agn.	16.181a. HAUGR
honir : honaison DEAF	<i>hulette</i>	s.f.	abri rudimentaire	RLiR 53.583	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	norm., ouest, orl.	16.184a. *HAUNJAN
honine DEAF	<i>honesun</i>	s.f.	honte	RLiR 68.302	SFrancçR	ca 1275	agn., norm.	16.756a. HOL
hope DEAF	<i>honesun</i>	s.f.		RLiR 69.571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn.	16.183b. *HAUNJAN
<i>hopembier</i>	<i>honne</i>	s.f.	chemille	RLiR 58.575	ProtH	ca 1185	agn.	16.183b. *HAUNJAN
<b>horion</b>	<i>houppe</i>	s.f.	touffe	RLiR 51.649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	16.265a. *HUNDINNA
	<i>hopembier</i>	s.f.		RLiR 50.284	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	pic., flandr.	16.268a. *HUPPO
	<i>horion</i>	s.m.	coup violent	DEAF			flandr.	16.268a. *HUPPO
				RLiR 66.609	Percefr3	mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain., puis	25.995a et n. 17.
				RLiR 67.290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s.	agn.	AURICULA
				RoquesRég 12				

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>horneskite</i>	<i>horneskite</i>			DEAF			pic.	
horspris DMF	<i>horspris</i>	prép.	hormis	RLiR 68,582	JMandID	1356/57, ms fin 14 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 9,351b, PREHEN- DERE AND, DMF for(s)prise
hortel DMF	<i>ortals</i> <i>orte(f)l</i>	s.m.pl. s.m.	jardin, potager	Glessen/Kihai, <i>ici</i> 370 RLiR 50,286 RevCrit 6,130	Doeling JacVitryB EustMoineH	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s. 2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s. 13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., flandr., hain.	4,489b, HORTUS
hostelain ostal : ostelain	<i>hostelain</i>	s.m.	hôtelier	RLiR 71,265 (→ Bien Dire et Bien Aprendre 10,167)	RomanGuillaume Orange	1454/56, ms a.1475	pic., n.-e.	4,495a, HOSPITALIS
<i>houcque</i>	<i>houcque</i>			DEAF			pic.	
<i>houillier</i>	<i>houille</i>			DEAF			liég.	
<i>houke</i>	<i>houke</i>							
houpiex → goupiil							pic.	
<i>hourel</i>	<i>hourel</i>			DEAF				
<b>houssu</b>	<i>houssue</i>	p.p.		RLiR 58,273	PerceFR, 3	15 <sup>e</sup> s.	norm., nord	16,262a, *HULLIS 16,757a, *HULFITA
<i>houtmarc</i>	<i>houtmarc</i>			DEAF			flandr.	
<i>hoveman</i>		s.m.		DMF			flandr.	16,235a, HOVETMAN
<i>hucher</i>		v.		DMF (partiel)			norm.	4,304 *HUCCARE
huee DMF § C hu : huee	<i>huee</i>	s.	renommée	RLiR 58,273	PerceFR, 3	15 <sup>e</sup> s.	pic., hain.	4,502b, HU-
hucrant DEAF	<i>huerans</i>	s.m.	oiseau de proie nocturne	RLiR 66,301	GIMontpaG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., champ., lorr.	
<i>huetsete</i>	<i>huetsete</i>			DEAF			flandr.	
huguenoterie	<i>angwynotterie</i>	s.f.	protestantisme	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	15 <sup>e</sup> , 84a, EIDGENOSSE
hulette → holet								
huneisuun → homir								
<i>huussoukinghe</i>	<i>huussou- kinghe</i>			DEAF			flandr.	
<i>huuvaert</i>	<i>huuvaert</i>			DEAF				
huve DMF	<i>huve</i>	s.f.	coiffure	RoquesRég 272			pic.	
huveau DMF	<i>huvel</i>	s.m.	bonnet	RLiR 60,611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	pic., hain., champ., lorr.	16,255b-56a, *HUBA DEAF H 766,6
huver DEAF	<i>huvé</i>	adj./p.p.	gonflé					
huver DMF	<i>huver</i>	v.	coiffer					
huvet DMF	<i>huvet</i>	s.m.	coiffure	RoquesRég 272			pic., liég.	
huvetter DMF	<i>huvetter</i>	s.m.	fabricant de bonnets					
huvette DMF	<i>huvette</i>	s.f.	casque léger					
huvelas DMF	<i>huvelas</i>	s.m.	toit en saillie					

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>ibont</i>	<i>*ibont</i>							
<i>icalct</i>	<i>*icalct</i>							
<i>ieblecket</i>	<i>ieblecket</i>							
<i>teke</i>	<i>*teke</i>			DEAF			pic., flandr.	
<i>iken</i>	<i>iken</i>							
<i>incommelin</i>	<i>incommelin</i>							
<i>insete</i>	<i>insete</i>							
ilors → alors								
<i>ire</i> DEAF	<i>ire</i> ( <i>par ~</i> <i>fâte</i> )	s.	au paroxysme de la colère	RLiR 55,271 (→R 74,376; 77,514) DEAF	GuillPalMa SaisnesB 3420A	déb. 13 <sup>e</sup> s., fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic., art.	4,811b, IRA
<i>isoden</i>	<i>*isoden</i>							
<i>istre</i> TL	<i>istre</i>	s.	mœurs, coutume	ZrP 97,439	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	flandr.	3,246a, ESSE
<i>iveliner</i> TL	<i>oeliner</i>	v.	égaler	Roques2007a, 227 DEAF			agn.	24,212a, AEQUALIS
<i>iwit</i>	<i>*iwit</i>						flandr.	4,54a, *GANSKO
<i>jacherison</i>	<i>Jacobin</i>	sf.		DMF			pic.	
<i>Jacobinesse</i>	<i>Jacobin</i>						flandr.	
<i>Jadal</i>	<i>Jate</i>			DEAF			orl., poit.	
<i>Jaerghetide</i>	<i>Jaerghetide</i>						flandr.	
<i>Jafuer</i> DEAF	<i>Jafur</i>	s.m.	gaîté bruyante	RLiR 61,580	EneasS2	ca 1160, ms ca 1200	norm.	16,6b, *GAFORI
<i>jaict</i> DEAF	<i>gaet</i>	s.m.	jais	RLiR 76,268	JMandaFOgier (= liég.)	1375-90, ms 1396	pic., wall., flandr.	4,21a, GAGATES
<i>Jalofrine</i>		s.		DMF			wall.	2',447b, CARYOPHYL- LUM
<i>Jaloie</i> DEAF	<i>galoie</i>	s.f.	mesure de capacité pour les liquides	ZrP 95,526	BorgOrlMé [version A]. 167	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	liégér. (pê orl.)	4,35a, GALLETA
<i>Jan</i>	<i>jan</i>	s.m.					bret., norm.	21,105a, 'ajonc'
<i>Janaie</i>	<i>Janaie</i>	s.f.		DMF			lorr.	16,280b, *JANGALON
<i>Janglie</i>	<i>Janglie</i>	s.f.					bret., norm.	21,105a, 'ajonc'
<i>Jantere</i>	<i>Jantere</i>	s.f.					hbret.	
<i>Janniere</i>	<i>*jaon</i>			DEAF			pic.	
<i>Jaonoi</i>	<i>*jaon</i>						agn.	
<i>Jargon</i> DMF	<i>Jargon</i>	s.m.	langage incompré- hensible	RoquesRég 276				
<i>Jargonner</i>	<i>Jargonner</i>	v.	prononcer des mots inintelli- gibles	RoquesRég 277			agn., norm.	4,59a, GARG-

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
jarles → gerle								
<i>jascare</i>	<i>jascare</i>			DEAF			fland.	
jaschiere DEAF	<i>jaschiere</i>	s.f.	terrain	Städtler 1c1 p. 282	FossierCh 9,17	12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s.	s.-o., nord, n.-e.	4,53a, *GANSKO
javele DEAF	<i>gavelles</i> (estre seur ses ~)	s.f.	faire le riche	ZrP 92,616	HenryChrest, II, 81		pic.	4,16a, *GABELLA
<i>jehuir</i>	<i>jehui</i>			DEAF			est, champ.	
<i>jetie</i>		s.f.		DMF			pic.	5,13b, JACTARE
jeun <sup>1</sup> (coeur en ~)	<i>en cueur</i> <i>jeun(g), en</i> <i>jung/jeunt(g)</i>				Perceforest 6, 127			
jeün	<i>cuer, a</i> <i>cue(w)ir jeun,</i> <i>a j(e)un cuer</i>	loc.adv. à jeun		RLiR 76,269	Mess. des sciences hist., des arts et de la bibl. de Belgique Arbre des bat. d'Honoré B. TilanderGlanures 62 Le Miroir des Nobles de Hesbaye Gerson DMF FroissChronK 14, 257 GaceBuiigneB 2848 Guillaume Villiers MédLiégH 862 et 1104 JMandaFOgier P11 FevresKi 225 v <sup>o</sup> 7 R 61 (1935) 330, 151	ms 14 <sup>e</sup> s. ms 1461 ms 15 <sup>e</sup> s.	norm., hain., ard., wall., nam., liég., Paris, champ, mérid.	2 <sup>e</sup> , 1173, COR 5,34a, JEJUNUS DEAF J 355,12
<i>jointement</i>		adv.		DMF (partiel)			agn.	5,68b, JUNGERE
jolier	<i>jolyer</i>	v.		RLiR 58,593	ChastCoucyP		pic.	16,284b, JOI
jolif : joliver				DEAF			lorr.	
<i>joncrit</i>	<i>jonc</i>						fland.	
<i>jonkrière</i>	<i>jonkrière</i>							
joquier	<i>joquier</i>	v.	juchier	RLiR 73,594	BestAmRespS	ca 1275 [pic.], ms 1277 [art.]	pic., hain.	16,288a, JUK
joç : joquier	<i>joçte</i>			DMF (partiel)			wall.	5,90b, JUTTA
<i>joudins</i>	<i>geude</i>	s.f.		DEAF			frpr.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
jour DMF § IV A <sup>2</sup> jor	<i>jors, (sur) mes/ses ~</i>	loc.adv.	au/le terme de ma/ sa grossesse	RLiR 70,284 MéIHöfler, 363-72	SGregB2B 256 BelleHelPr1C PercefrR 882, 578 PercefrR 2 t. 3, var. de C	15 <sup>e</sup> s.	pic., wall. sept.	3,102b, DIURNUM Gdf 4,661a
<i>journade</i>	<i>joventec/(h)- el(le)</i>	s.f.		DMF	Histoire de Gérard de Nevres	ca 1451-64	sud	3,103a, DIURNUM
joventencel DMF	<i>jovent,</i> <i>mon/ton/ son ~</i>	s.m./f.	adolescent/e	RLiR 78,257			pic.	5,92a, *JUVENTELLUS
<b>jovent (e)</b>	<i>jovente,</i> <i>ma, ta ~</i>	s.m.	ma/ta/sa personne (proche d'un pronom. pers.)	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.,	Ø 5,96a, juvenus 5,95b, JUVENTA DEAF J 643,3; 31
juignet juinet	<i>junet</i>	s.m.	juin	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 367 RLiR 68,292	Doeling HoltusLux	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s., 1226-81	flandr., wall., liég., lorr.	5,76b, JUNIUS
<b>juil</b>	<i>julle</i>	s.m.	juillet	RLiR 65,292	RentsNiecM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	pic., hain., liég., flandr.	5,63a, JULIUS
kane → quenne								
<i>keisel</i>	<i>keisel</i>						pic.	
<i>kenape</i>	<i>kenape</i>			DEAF			flandr.	
<i>keremester</i>	<i>keremester</i>							
keste DMF	<i>keste</i>	s.f.	caisse, panier	RLiR 75,242	JL ongOdoA	1351, ms 1368	flandr.	16,327a, KISTE
<b>chaiste</b>								
keyve → chëif								
<i>kiente</i>	<i>kiente</i>			DEAF			champ.	
labis TL	<i>labis</i>	s.m.						
labit DMF	<i>labit</i>	s.m.	massacre, mal- heur, tourment	RoquesRég 279sq.			pic., hain.	5,103a, LABITARE
labite DMF	<i>labite</i>	s.f.						
labitement TL	<i>labitement</i>	s.m.						
labiter DMF	<i>labiter</i>	v.	massacrer, tour- menter					
labourier labo- rer : laborier	<i>labourier</i>	s.m.	laboureur	RLiR 71,265	BibleBerzél RomanGuillaume- Orange DavidAubertGuérinN Percef(2)R1 DebrieMPic: Greban	1221, ms fin 13 <sup>e</sup> s. (leçon du seul BNF fr 378)	pic., flandr., art.	5,104b, LABORARE Gdf 4,689ab

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
<i>lache</i>		s.f.					pic.	5,180b, LAOUEUS
<i>ladre</i>		adj./s.m.		DMF (partiel)			Nice (FEW)	5,232b-33a, LAZARUS
<i>lagan</i>	<i>lagan</i>			DEAF			pic.	
<i>latel</i>		s.m.		DMF			est	5,113b, LAC
laide <sup>2</sup> DMF	<i>leude</i>	s.f.	droit d'octroi sur les marchandises	Videsott, <i>ici</i> 397		13 <sup>e</sup> s. – 16 <sup>e</sup> s.	centr., sud	5,311a, LICITA
<i>laie<sup>2</sup></i>	<i>laissier</i>			DEAF			norm.	
laitier <sup>3</sup> TL	<i>laitier</i>	v.	laisser	RoquesRég 283 Roques2003b, 369			pic., art., hain., lorr.	5,225a, LAXARE
laine : lanfeiz DEAF	<i>lanfez</i>	s.	fil préparé pour faire de la toile	RLJR 59,641	J. Baroin/J. Haiffen, Boccace, Des cleres et nobles femmes	1401	norm., poit.	5,165a, LANIFICIUM
lainer laine : laner	<i>lainer (le drap)</i>	v.	chardonner, carder, apprêter (la laine)	RLJR 75,252	De Poerck t. 2, 110		pic., hain., flandr.	
					JLlongOdoA	1351, ms 1368		
lainu laine : laner	<i>lanu, dos ~ peaulx lanuez, piau lanue, piel lanu</i>	adj.	de laine	RLJR 75,250sq.	RenciCarH 200, 10 Lettre Ph. d'Alenchon ds Ch. De Freville de Lorme BouchAbevR 284 MaccabGautS 1927	ca 1225, ms fin 13 <sup>e</sup> s. mil. 13 <sup>e</sup> s. a.1268	agn., pic., flandr.	5,148b, LANA
<i>laitan</i>	<i>lait<sup>2</sup></i>			DEAF			bourg.	
laitier <sup>3</sup>	<i>laitier</i>	v.tr.	téter, allaiter	RLJR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm.	5,111b, LAC
lait <sup>2</sup> : laitier <sup>1</sup>	<i>laitier</i>	v.intr.	téter	RLJR 69,571	GenHarIS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.		
<i>laitrice</i>	<i>laitrice</i>						lorr.	
<i>laken</i>	<i>laken</i>							
<i>lakenboter</i>	<i>laken</i>						flandr.	
<i>lakenspoche</i>	<i>laken</i>							
<i>lambriion</i>	<i>lambriion</i>							
lancier : lanz	<i>lanz</i>	s.m.	action de lancer	ZrP 97,206	NežirovićThebes		norm.	5,154a, LANGEARE
lande <sup>2</sup> DEAF	<i>landella NL</i>	s.f.	terre inculte	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	ouest, poit. ouest, s.-o.	5,158b, *LANDA
<i>landhouder</i>	<i>landhouder</i>						flandr.	
<i>landon</i>	<i>landon</i>						champ.	
<i>landoneis</i>	<i>landoneis</i>						poit.	
lanfez → laine								
langenerie	<i>langenerie</i>						pic.	
langoine	<i>langoine</i>			DEAF			lorr.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>lanroi</i>	<i>lanroi</i>			DEAF			norm.	
<i>lantiscout</i>	<i>lantiscout</i>						wall.	
<i>lanz TL</i>	<i>lanz</i>	s.m.	jet	Roques2003b, 365			tour., poit.	5,154a, LANCEARE
<b>laonisien</b>	<i>loenisien</i>	s.m.	denier de Laon	RLiR 53,579	DocHainR	a.1271	pic.	5,168a, LAON
laor → lé								
lao(t)iste → aouste								
<i>lapidas</i>	<i>lapidas</i>						flandr.	
<i>lardet</i>	<i>lard</i>			DEAF			hain.	
<i>larrerie</i>	<i>larrerie</i>						s.-c.	
<i>larroice</i>	<i>larroice</i>						champ.	
larron : larronie	<i>lar(om)nie</i>	s.f.	vol	RLiR 61,594	DolopL	ca 1223	lorr., wall.	5,201b, LATRO
<i>lart</i>	<i>lart</i>			DEAF			liég.	
<i>laschiter</i>	<i>laschiter</i>	v.	venir à manquer	RoquesRég 285			norm.	5,228b-29b, LAXICARE
laste DEAF, TL	<i>laste</i>	s.f.	fatigue	RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic., art.	5,195b, LASSUS
<i>laté</i>	<i>late</i>			RoquesRég 286			hain.	
<i>laterculer</i>	<i>laterculer</i>			DEAF			pic.	
<i>laud</i>	<i>los<sup>1</sup></i>						lorr.	
<i>lave</i>		s.f.					est, bourg., nord	5,170a, LAPIS
<i>lavier</i>		s.m.		DMF			lorr.	5,225a, LAXARE
<i>laviere</i>		s.f.					flandr.	
<i>layee</i>		s.f.		DEAF			agn., norm., tour., (12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s.), se répand au 14 <sup>e</sup> s.	5,203b, LATUS
<i>lazeré</i>	<i>ladre</i>						s.-o.	
lé : laor DEAF	<i>laor</i>	s.f.	largeur	RLiR 62,556	IntrAstrD	ca 1270, 3 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
<i>lebrros</i>	<i>ladre</i>			DEAF				
lecheureux	<i>lecherus</i>	adj.	débauché	RLiR 69,571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn.	16,457b, LIEKKON
<i>leccune</i>	<i>lechie<sup>r</sup></i>			DEAF			art.	
<i>ledermarc</i>	<i>ledermarc</i>						hain.	
<i>leet</i>	<i>leet</i>						ouest. s.-o., tour., ori.	5,286b, LEVIARE
legier	<i>legite</i>	p.p.f.	soulagée	ZrP 95,177	SMarieEgID, 547	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> -m. 13 <sup>e</sup> s.		



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
legier	<i>legier</i>	v.	soulager des ma- ladies, des douleurs	RLiR 77,585	PeanGats² SMarieEgTD 547	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. 4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s. [agn.], ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. [pic.] ca 1260, fin 13 <sup>e</sup> s. ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s	ouest, s.-O., tour., ori.	5,286b, LEVIARE
leiduet	<i>loiduit</i>	adj.	habile	Roques2003b, 366	An Old French Herbal		poit.	PfisterGir 530
<i>leischable</i>		adj.		DMF			wall.	5,309b, LICERE
<i>leisomer</i>	<i>loisir</i>						norm.	
<i>léonois</i>	<i>léonois</i>						pic.	
<i>lernoise</i>	<i>lernoise</i>			DEAF			wall.	
<i>leschiure</i>	<i>lessif</i>						nord	
<i>lesle</i>	<i>lesle</i>						flandr.	
leson DMF	<i>les(s)on</i>	s.m.	petit lit, siège	ZrP 94,170 RLiR 60,297 (→ TraLiPhi 30,360; RLiR 57,316) Roques2007d, 723	BouchAbevR, 516	13 <sup>e</sup> s.	pic.	5,236b, LECTUS
<i>leson</i>				DMF	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., art., flandr., hain., wall.	5,236b, LECTUS
<i>lesut</i>	<i>lesut</i>			DEAF			pic., wall.	
<i>leuchandeuhe</i>	<i>leuchand- eulhe</i>			DEAF			poit.	
<i>leude</i> → <i>laide</i> ²							wall.	
<i>leulier</i> → <i>loyer</i>								
léumage l'ëum : léumage	<i>leumage</i>	s.m.	ensemble des légumes	RLiR 70,568	DialGregEvrS	1326 [norm.], ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s	norm. (ou agn.)	5,246a, LEGUMEN
<i>levade</i>		sf.			JVignayOisivG	ca 1323, ms ca 1340	att. isol. de <i>lyonage</i> en 1421 en aftrb.	
<i>levadisse</i>		adj.		DMF			prov.	5,269a-70a, LEVARE
<i>levure</i>		sf.		DMF (partiel)			champ.	5,271a; 276b; 280a; 281a, LEVARE
<i>libel</i>	<i>libelle</i>			DEAF			bourg.	
licier DMF	<i>licier</i>	v.	enfermer	Roques1976, 114			pic., hain.	16,473a, *LİSTUA
<i>lidorage</i>	<i>lidorage</i>						pic.	
<i>liedekerke</i>	<i>liedekerke</i>			DEAF			hain.	
<i>lief</i>	<i>lief</i>						poit.	
<i>lienart</i>	<i>lienart</i>						art.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
lierne	<i>lierne</i>	s.m.	cheval gris pommelé	Roques2003b, 365	NezirovicThebes		ouest, poit.	5,317a n.4, *LIGA
lieuchon DMF	<i>lieuchon</i>	s.m.	cassette	RLiR 71,584	EvDomB Les Proverbez d'Alain	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300 fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	5,390b, LOCARE
<i>lievreux</i>	<i>lievreux</i>			DEAF			norm.	
<i>liewiege</i>	<i>lier<sup>2</sup></i>						fland.	
lifree DEAF	<i>lifree</i>	s.		RLiR 55,614 (→GreubRég 174sq.)	TissierFarces, 6	1450–1550	norm., Seinel.	16,453b, LEFFUR
lihue TL	<i>lihue</i>	s.		RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic.	5,372b, *LISCA
limesuel FEW	<i>limesuel</i>	s.f.	limace, escargot	RLiR 73,268	SommeLaurB	1280, ms ca 1300	lorr.	5,340a, LIMAX
<i>limonos</i>	<i>limon<sup>2</sup></i>			DEAF			bourg.	
<i>lindrap</i>		s.m.		DMF			wall., lorr.	5,357b, LINEUS 5,368a, LINUM
linge <sup>2</sup> DMF	<i>linge</i>	adj.	mince	RoquesRég 287			norm., ofl.	5,365b, *LINICUS
lingement DMF	<i>lingement</i>	adv.	légèrement				norm., ouest	
<i>linte</i>		s.		DMF			wall.	21,26a, 'marais'
<i>linwaethalle</i>	<i>hale</i>						fland.	
<i>litois</i>	<i>lice<sup>1</sup></i>			DEAF			hain.	
lise TL	<i>lise</i>	s.f.	glaise, terre molle	Roques1988b, 245 Roques2003b, 365 ZrP 97,206	NezirovicThebes		norm., ouest, tour., poit.	5,332a, *LIGITIA 4,156b, *GLISOMARGA
<i>lisel</i>	<i>luschier</i>						norm.	
<i>lisrar</i>	<i>lisrar</i>			DEAF			wall.	
<i>liste<sup>2</sup></i>							pic.	
litre DMF	<i>litre, litre</i>	s.m.	lecteur	Roques2007a, 225			agn., norm., ouest, centre	5,235a, LECTOR
<i>livrage</i>		s.m.		DMF (partiel)			bret.	
livrance	<i>livrance</i>	s.f.	action de délivrer	RLiR 60,617	PABernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., pic.	5,302b, LIBERARE
livrer : livrance		adj.					wall.	
<i>livriche</i>		s.m.		DMF			hain.	
<i>livretraz</i>	<i>lizer</i>			DEAF			agn.	16,474a, LOC
loc TL	<i>loc</i>	s.m.	loquet	Roques2003a, 191	NoomenFabl			16,475a, LOCKE
locu <sup>1</sup>	<i>locu</i>	adj.	hirsute	RLiR 55,264			pic.	
locaz : locu				Roques2008b, 285				

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
<i>loemer</i>	<i>loer<sup>l</sup></i>						pic.	
<i>lofice</i>	<i>lofice</i>			DEAF			centr.	
<i>logarde</i>	<i>logarde</i>						pic.	
<i>logiche</i>		s.f.		DMF			pic. wall.	16.449a, LAUBJA
<i>loi</i>		s.f.		DMF (partiel)			flandr., nord	5.291b, LEX
loiduit → leiduet								
<i>loie</i>		s.f.		DMF			est	16.448a, LAUBJA
loin TL	<i>loing a loing</i>	loc.adv.	loin l'un de l'autre	Roques2007a, 225			agn., norm., ort., bourg.	5.402b, LONGE
loinsel (ds lois- sel) TL	<i>loinseau</i>	s.m.	peloton de fil	Roques1982c, 90			pic., art., hain.	4.162a, *GLOMISCEL- LUM
<i>loinitier</i>	<i>loing</i>			DEAF			pic.	
loise → los <sup>2</sup>								
<i>loke</i>	<i>loc<sup>2</sup></i>						art.	
<i>lokesson</i>	<i>lokesson</i>						wall.	
<i>loloter</i>	<i>loloter</i>			DEAF			pic.	
<i>lombicon</i>	<i>lombicon</i>						norm.	
<i>londe</i>		s.		DMF			norm.	16.490b, LUNDR
<i>lone</i>	<i>lone</i>			DEAF			pic.	
<i>longeteire</i>	<i>longeteire</i>			DEAF			lorr.	
longiere lonc : longiere	<i>longiere</i>	s.		RLiR 58.274 (→ DuPineauAngR 249)	MistRésAngS	1456	ouest	5.409b, LONGUS
<i>longin</i>		adj.		DMF			wall.	5.415b, LONGUS
longuesse DMF	<i>longuece</i>	s.f.	longueur	RoquesRég 410			pic., flandr., wall., lorr., champ., bourg., frcomt.	5.410b, LOGUS
<i>loodevit</i>	<i>loodevit</i>						pic.	
<i>lopoli</i>	<i>lope</i>			DEAF			champ.	
<i>loquenele</i>	<i>loquenele</i>						art.	
loquerelle loque : loquerelle	<i>loqueriele</i>	s.f.	bâton	RLiR 60.611	CourtArrH	déb, 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	art.	16.479b, LOKE
<b>lorgne</b>	<i>lorgne</i>	adj.	soit, niais	RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	art., hain., champ.	16.491a, *LURNI-
los <sup>2</sup> : loise <sup>2</sup>	<i>loise</i>	s.f.	duvet	RLiR 60.620 TraLiLi 17/1.182	ChaceOisIM	a.1310, ms 1310	est, frcomt.	16.480b, LOS 21.219a, 'duvet'
<i>losannex</i>	<i>losannex</i>			DEAF			bourg.	
<i>losengeant</i>	<i>losenge<sup>2</sup></i>						hain.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>losengiere</i>	<i>losenge<sup>2</sup></i>						pic.	
<i>louche DMF</i>	<i>louche</i>	s.f.	ustensile, cuiller	Roques1982c, 85			art., hain.	
<i>louchier</i>	<i>louchier</i>			DEAF			bourg.	16.483a-83b, *LÖTJA
<i>loudier</i>	<i>loudier</i>	s.m.	gueux, vaurien	RLiR 70,282	BelleHelP+C	ca 1448-1452,	pic., hain.,	16.477a, LODDER
<i>lodier</i>	<i>lodier</i>			RLiR 69,589		ms ca 1467	champ.	
<i>louet</i>	<i>louet</i>			DEAF			norm.	
<i>lougaiier</i>				DMF			prov.	5.398a, LOCARE
<i>lourre</i>	<i>lourre</i>	s.m.					bourg.	
<i>loustorgne</i>	<i>loustorgne</i>						hain.	
<i>lovendrenc</i>	<i>lovendrenc</i>			DEAF			ouest	
<i>lovier<sup>1</sup> TL</i>	<i>lovier</i>	s.m.	lucarne	RoquesRég 288			agn.	5.458b, LUPUS
<i>loviere</i>	<i>lou</i>			DEAF			pic.	
<i>loyer</i>	<i>leuier</i>	s.m.	salaire	RLiR 52,325	Psautier de Ludolphe le Chartreux, éd. Demarolle	ms 1496/97	flandr.	5.390b, LOCARTUM
<i>loitier</i>								
<i>lozeaul</i>	<i>lozeaul</i>			DEAF			bourg.	
<i>lucratif: luere</i>								
<i>DEAF</i>	<i>luires</i>	s.	récompense	RLiR 55,266 NezrivicThèbes 113 PfisterGirartRoussi- lon 536sq	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall., apr.	5.438a, LUCRUM
<i>logre TL</i>								
<i>lués DEAF</i>	<i>lués</i>	adv.	aussitôt	Palumbo, <i>ici</i> 321			pic.	5.391a, LOCO
<i>luffre</i>	<i>luffre</i>	s.m.	goinfre	RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q, 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1480	pic.	16.486b, LUFFE
<i>lufre</i>								
<i>lugnerie</i>	<i>lugnerie</i>						centr.	
<i>luistes</i>	<i>luistes</i>			DEAF			lorr.	
<i>luisel DMF</i>	<i>luisel</i>	s.m.	cercueil					
<i>luiselet DMF</i>	<i>luiselet</i>	s.m.	petit cercueil	RoquesRég 289			pic., flandr.,	5.390b, LOCELLUS
<i>luiselier Gdf</i>	<i>luiselier</i>	s.m.	fabricant de cercueils				art., hain.	
<i>lum TL</i>	<i>lum</i>	s.m.	boue, limon	RLiR 60,623	JoinvMo	1309, ms ca 1335	champ., lorr.	5.348b, LIMUS
<i>lumer DMF</i>	<i>lumer</i>	v.	allumer	Roques1982c, 93			agn., hain.,	5.444a, LUMINARE1
<i>lusionon</i>	<i>lusionon</i>						lorr.	
<i>lut</i>	<i>lut</i>			DEAF			pic.	
<i>lyssy</i>	<i>lyssy</i>						nord	
<i>macain TL</i>	<i>maucain</i>	adj.	rusé	RevCrit 4, 133	VengRagR	déb. 13 <sup>e</sup> s.	hain.	221, 131a MAQUIN 'méchant'
<i>macrole TL</i>	<i>macroule</i>	s.f.	poule d'eau	Roques1982c, 90			norm.	16.525a, MARKOL

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
macurées → maschurer								
<i>maffe</i>		s.m.		DMF			wall.	16,499b, *MĀHAL
mailloi' DMF	<i>mailloel</i>	s.m.	maillot	Roques2003b, 368 RLiR 75,244			pic.	6',15b, MACULA
maimonnet	<i>memmonné</i>	s.m.	singe	Möhren, <i>ici</i> 48	JLongOdoA	1351, ms 1368	pic.	19,115b, MAIMUN Gdf 5,82ab TL 5,805
main (tenir sa ~ droite)	<i>main (tenir droite sa ~)</i>	loc.	bien se conduire	RevCrit 9, 46	RoseGuiV	13 <sup>e</sup> s.	pic., art.	6',286, MANUS TL 5,821
mainbournie	<i>mainbournie</i>	s.f.	garde, protection légale, tutelle	Videsott, <i>ici</i> 398		ca 1160–1519	agn., pic., lorr., champ.	16,579a, MUNDBORO
mainbornie	<i>mes'</i>			DEAF			pic.	
<i>maisèle</i>		s.f.					nord	6',101b, MALIFATIUS
<i>maisier</i>		adj.						
<i>maïstral</i>		s.m.		DMF			dauph.	6',43b, MAGISTRALIS
<i>maïstralie</i>		s.f.						
<i>maïstre</i>		s.m.		DMF (partiel)			prov.	6',34-40b, MAGISTER
make → maque								
mal DMF	<i>mal, gros ~</i>	loc. nom.	épilepsie	Rézeau, <i>ici</i> 122			hsav.	6',126b, MALUS
mal Hu	<i>endemal, estre ~</i>	loc. verb.	être pénible	RLiR 67,610	Pierre de Nesson, Les vigiles des morts	a.1443	mérid.	
<b>malaisif</b>	<i>mal(a) aisit(s)</i>	adj.	incommode	RLiR 69,563	MonGuill2A	ca 1180, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	pic. mérid.	24,154a, ADIACENS
				RLiR 55,266	CommPsal1/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	
malartos TL	<i>malartos</i>	adj.	perfide	RoquesRég 37 Roques 1989b, 273sq.			agn., norm., ouest, s.-o.	25,345b, ARS
maler DMF	<i>maler</i>	v.	faire du mal	RoquesRég 290			norm., ouest	6',126a, MALUS
malet DMF	<i>malet, faire le chemin ~</i>	adj.	de souffrance	RLiR 56,335sq RézeauRégOuest 1394	MystPassionAmboise	1461–1523	tour., s.-o.	16,508a, *MALHA
<i>malfaiseur</i>		s.m.		DMF			agn.	3,352a, FACERE
maluer AND	<i>maluer</i>	v.tr.	souiller	RLiR 61,282	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	23,193a, 'salir'
<i>malvoisié</i>	<i>malvoisie</i>			DEAF			bourg.	
<i>manai</i>	<i>manate</i>						fland.	
<i>mancolie</i>		s.f.		DMF			pic.	6',655a, MELANCHO-LIA
mand	<i>mant</i>	s.m.	message, mandement	RLiR 57,306	Lachet, Some de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	pic., flandr., Brabant (wall.)	6',149b, MANDARE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
mande! DMF	<i>mande</i>	s.f.	grand pannier	Roques1982c, 86				16,510a, MANDE
<i>manekrinne</i>	<i>manekrinne</i>			DEAF			hain.	
<i>manerie</i>	<i>maneur</i>	s.f.		DMF			nord	6 <sup>1</sup> ,183a, MANERE
<i>manerier</i>	<i>maneur</i>	s.m.					nord	
<i>manganerie</i>		s.f.					prov.	
<i>magnage</i>		adj.						
<i>magnie</i>		s.f.		DMF				
<i>mangon</i>		s.m.					nord	6 <sup>1</sup> ,200b, MANGO
<i>mangonie</i>		s.f.						
<i>mangonnerie</i>								
<i>mannier</i>		s.m.					pic, wall.	6 <sup>3</sup> ,35b, MOLINARIUS
<b>manoque</b>	<i>manoque</i>		chapelle latérale d'une église	RLiR 48,255 (→BodelNicH; Tra- LiLi 16,190)	PastoraletB	ca 1425, ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain.	16,511a, MANDE
	<i>mennoque</i>	s.f.	petite maison	RLiR 60,297	BelleHeIR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
<i>manoque</i>				DMF				
mant → mand								
mantil	<i>mantil</i>	s.m.	nappe	RLiR 51,649	EvQuenJe	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1482/83	lyon., frpr.	6 <sup>1</sup> ,267b, MANTELUM
mantel : mantil								
<b>maque</b>	<i>make</i>	s.f.	masse d'armes	ZrP 99,414	ChansArtB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	flandr., pic.	6 <sup>1</sup> ,70b, MAKK-
<i>maraischat</i>		s.m.		DMF			poit.	16,519a-20b, MARISK
<i>marate</i>		s.f.						
mare	<i>marra NL</i>	s.f.	eau dormante	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o.	16,533a, ANORR. MARR
mare!								
mareer DMF	<i>mareer</i>	v.	naviguer	Roques1982c, 96			ouest, poit.	6 <sup>1</sup> ,319a, MARE
maroyer DMF								
<i>marette</i>		s.f.		DMF			sud	6 <sup>1</sup> ,376a, MARRA
<i>marlotte</i>		s.f.		DEAF			sud, s.-e.	6 <sup>3</sup> ,377b, MARIA
<i>marreborc</i>	<i>marreborc</i>						champ.	
marrir TL	<i>marie, avoir voie ~</i>	p.p.	perdre son chemin	RLiR 57,306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	pic., Brabant (wall.)	16,534b, MARRIAN TL 5,1195sq.
<i>marron</i>		s.m.		Zuiferey, <i>ici</i> 289	Renart magiquein	déb. 14 <sup>e</sup> s.	sav.	6 <sup>1</sup> ,371a, *MARR-1
maschurer	<i>maatures</i>	adj.	tâché, noirci	RLiR 56,323	Jean de Condé, Opera	14 <sup>e</sup> s.	pic., wall., s.-e. (plus tard)	6 <sup>1</sup> ,429a-30b, MASK-
mascherer :								
mascheré	<i>mascereir</i>	v.	noircir	RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200		
<i>masque</i>		s.f.		DMF			sud, s.-e.	

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>massaire</i>	<i>mes'</i>			DEAF			ang.	
<i>masserie</i>	<i>mes'</i>							
masure DEAF	<i>masure</i>	s.f.	parcelle de terre, en lieu habité	Glessgen/Kihai, ici 367	Doct.ing Rentier d'Artois (1298/99)	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	norm., Paris, pic., art., flandr., hain.	6', 259b-60a, MANSURA
<i>matefelon</i>	<i>mat</i>			DEAF			norm., agn.	
matinier matin : matinier	<i>matinier</i>	adj.	du matin	RLiR 69,591	Pierre de Provence	1 <sup>er</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms fin 15 <sup>e</sup> s.	mérid., frpr.	6', 538a, MATUTINUS
maucain → macain								
<i>maulié</i>	<i>lié</i>						ort.	
<i>mazélene</i>	<i>madre</i>						pic.	
<i>mece</i>	<i>mece</i>						art.	
<i>meccain</i>	<i>meccain</i>			DEAF			lorr.	
<i>meda</i>	<i>meda</i>							
<i>medcane</i>	<i>medcane</i>						pic.	
medecinal medecin	<i>medecinax</i>	s.m.pl.	remèdes	ZrP 95,177	SMarieEgID. 430	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic., ouest, s.-o.	6', 603a, MEDICINALIS
<i>medecinant</i>	<i>medecin</i>						frc.	
<i>medecinement</i>	<i>medecin</i>						champ.	
<i>meffacher</i>	<i>meffacher</i>			DEAF			hain.	
<i>mehu</i>	<i>mehu</i>						centr.	
<i>meie</i>	<i>meie</i>						poit.	
meis DEAF	<i>mes, mez</i>	s.m.	jardin	Glessgen/Kihai, ici 367	Doct.ing OiselWo	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	champ., lorr.	6', 264b, MANSUS
meitié AND moitié DEAF	<i>meitié</i>	s.f.	morceau	RLiR 61,282	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	6', 608b, MEDIETAS
<i>mejan</i>		s.m.		DMF			prov.	6', 578b, MEDIANUS
<i>mejor</i>	<i>mejor</i>			DEAF			hain.	
<i>melie</i>	<i>melancolie</i>			DEAF			pic.	
<i>melos</i>	<i>melodie</i>			DEAF			pic.	
membrerole n.r.	<i>membrerola</i>		petite dépendance	Carles, ici 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	centr., ouest	6', 691b-92a, MEMBRUM
memmonné → maimonnet								
mencaudee				RLiR 71,574	Rentier d'Artois	1292-99		
main' : maincaudee	<i>mencaudee</i>	s.f.	mesure de surface	Städtler ici 284		1216-17 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 53,579	DocHainR	a.1271		
mencaut	<i>mencaut,</i>		mesure de surface;	RLiR 71,574	Rentier d'Artois	1292-99	pic., art., flandr.	Ø 23,218b 'mesure de capacité'
main' : maincaut	<i>mencauls</i>	s.m.	mesure pour les grains	RLiR 70,235	Lusignan 2004.63			
				(→Drüppel 80-83)	(→Gysseling 1949,192)			

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<b>mendiant</b>	<i>mendiant</i>	s.m.	mendiant	RLiR 68.302	SFrancèR	ca 1275	agn., norm.	Ø 6', 706a, MENDICUS
mendiver AND mendier DEAF	<i>mendiver</i>	v.tr.	mendier	RLiR 68.581	JMandID	1356/57, ms fin 14 <sup>e</sup> s.	agn.	6', 706a, MENDICUS
menestraucie ministralsie AND	<i>menestraucies</i>	s.f.	art de ménestrel	RLiR 68.302	SFrancèR	ca 1275, 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	6 <sup>2</sup> , 117b, MINISTE- RIALIS AND MINISTRALSIE
mannoque → manoque								
<i>menudier</i>		adj.					prov.	
<i>menudierement</i>		adv.		DMF			norm. (FEW)	6 <sup>2</sup> , 18b, MERCURALIS
<i>mercure</i>		sf.					agn., norm., ouest	6 <sup>2</sup> , 31b, MERIDIANUS
merienne DMF	<i>meriane</i>	s.f.	sieste	Roques1982c, 86			champ., s.-o., s.-e.	
merme DEAF	<i>merme</i>	adj./ s.m.	mineur	Minervini, <i>ici</i> 197				
mermer, amer- mer mermer : amermer	<i>mermer</i>			RLiR 51, 632	TristProsC t.3	ca 1230, ms ca 1300	ouest	6 <sup>2</sup> , 113b, MINIMARE
				RoquesRég 123; 181; 301sq.; 363; 384				
		v.intr.	diminuer, affaiblir tempérer, modérer	RLiR 72,267	La Disme de Peni- tanche	1288	s.-o. s.-e., champ. mérid., oultremer	
	<i>amermer</i>			RLiR 65,288	ChronTempIYrM	a.1320, ms 1343		
				ZrP 97, 206	NezirovicThebes			
				RoquesRég 301				
				Roques2003b, 365				
<i>merreïs</i>	<i>merre</i>			DEAF			pic.	
mes, mez → mois								
<i>mesaine</i>	<i>mesaine</i>			DEAF			pic.	
mesaler	<i>mesaler</i>	v.	s'égarer	Roques1992a, 169			agn., norm., ouest	24,422b, AMBULARE
aler : mesaler	<i>mesalé</i>	adj.	qui est dans l'égarement	Roques2003a, 190	Palumbo, <i>ici</i> 312			
	<i>mesaus</i>			DEAF			pic.	
<b>mesavenue</b>	<i>mesadvenue</i>	s.f.	événement malheureux	RLiR 58,593	ChastCoucyP	2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s., ms ca 1465	pic.	24,192a, ADVENIRE
<i>mesavenue</i>				DMF			nord	
<i>mescons</i>	<i>mescons</i>			DEAF			lorr.	
<i>mesch</i>	<i>mesch</i>						pic.	



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xvl, ms)	localis.	FEW
<i>meserree</i>		s.f.		DMF			pic.	4,825a, ITERAREI
mesoffrir	<i>mesoffrir</i>	v.tr.	insulter	RLiR 63,622	PerceFR3	prob. mil. 15 <sup>e</sup> s., ms a.1475 [pic.]	pic., champ., lorr.	7,332a, OFFERRE
<i>mesoffrir</i>				DMF			n.-e.	
<i>mesolle</i>		s.		DMF			prov.	6 <sup>3</sup> ,632b, MEDULLA
<i>messedais</i>	<i>messedais</i>			DEAF			lorr.	
<i>mestin</i>	<i>mestin</i>						s.-e.	
<b>mestive</b>	<i>mestive</i>	s.f.	moisson	RLiR 65,615	TroiePr14R	ca 1480	norm., ouest,	
<b>mestiver</b>	<i>mestiver</i>	v.tr.	couper	Roques1982c, 87			ori., poit.,	6 <sup>2</sup> ,51b, MESSIS
<b>mestivier</b> DMF	<i>mestivier</i>	s.m.	moissonneur	RLiR 65,615	TroiePr14R	ca 1480	s.-o.	
meublé	<i>meublé</i>			RLiR 61,287	MahomL2	1258, ms 1285	pic.	6 <sup>3</sup> ,1b, MOBILIS
meublé		adj./p.p. riche		DMF			pic.	
<i>meudrer</i>	<i>meudrer</i>	v.	améliorer	RoquesRég 293			wall.	6 <sup>3</sup> ,665a, MELIOR
<i>meueuel</i>	<i>meueuel</i>			DEAF			liég.	
<i>meute</i>		s.f.		DMF (partiel)				
<i>meulette</i>		s.f.		DMF			ouest	6 <sup>3</sup> ,23a, MOLA
meulon	<i>mullon</i>	s.m.	tas (de foin, de blé)	ZrP 99,188	MaugisV, 7517	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	agn., ouest, s.-o., centr., spor. dans l'est	6 <sup>3</sup> ,307b, MUTULUS
<i>meurette</i>		s.f.		DMF			frecomt., lorr., bourg.	6 <sup>3</sup> ,227 MURIA
<i>meurie</i>	<i>mur</i>			DEAF			fland.	
<i>micht</i>	<i>micht</i>						pic.	
mielas	<i>mielas des blés</i>	s.m.	nielle des blés	RLiR 58,587	LeVerM	1440	pic., flandr., norm.	7,127b, NIGELLA
<i>mielas</i>		s.m.		DMF			pic.	
<b>miesier</b>	<i>miesier</i>	s.m.	nom de métier	RLiR 65,292	RentSNicM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	art., hain.	Ø 16,545a, *MAUWA
<i>mioure</i>		v.		DMF			pic., wall.	6 <sup>3</sup> ,29a, MOLERE
<i>millenois</i>	<i>millenois</i>			DEAF			bourg.	
mine <sup>3</sup>	<i>hémine</i>	s.f.	surface que l'on peut ensemercer	Rézeau, <i>ici</i> 122			vaubl.	4,401b-2a, HEMINA
mine <sup>1</sup>				DEAF			pic.	
<i>minson</i>	<i>minson</i>			Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 368	DoelIng	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	bourg., frecomt. (se diff. fin 14 <sup>e</sup> s.)	13 <sup>1</sup> ,92a, TANTUM
mitant	<i>moitant</i>	s.m.	milieu	RLiR 60,619	ChaceOisIM	a.1310, ms 1310		

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>moer</i>				DEAF			champ.	
moi → mui								
<i>moichote</i>							bourg.	
<i>moienne</i>							champ.	
moignon DMF	<i>moignon</i>	s.m.	reste d'un membre estropié	RoquesRég 304			pic., hain.	6 <sup>3</sup> ,224b, *MUNNO-
<b>moilon</b>				RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
				ZrP 94.667	EchecsAmKr	1370-80		
				ZrP 99.192	PlacTimT	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 1402		
				ZrP 99.194	JobG	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s.		
				Glessgen/Kihai, ici 368	Doel.ing	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	pic., art., hain.	6 <sup>1</sup> ,616b, MEDIOLUM
		s.m.	RoquesRég 302 (→RLiR 56,480; 57,316; 642)					
moing TL	<i>moilon, ou moilon de</i>		au milieu de	RLiR 75.577	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	ms qdéb. 14 <sup>e</sup> s.		
mois TL	<i>moing</i>	adj.	mutilé	RoquesRég 303			pic., flandr.	6 <sup>3</sup> ,224a, *MUNNO-
<i>moisselé</i>	<i>mois, son ~</i>	s.m.	mois qui suit l'accouchement	RLiR 60.296	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	6 <sup>1</sup> ,714a, MENS
<i>moissolle</i>	<i>moisselé</i>			DEAF			lorr.	
<i>moisson</i>	<i>moissolle</i>			DMF			bourg.	
<i>moissonnere</i>	<i>moisson</i>	s.m.		DEAF			pic., norm.	6 <sup>3</sup> ,259b, MUSCIO
moisture AND	<i>moissonnere</i>			DEAF			hain.	
<i>moit</i>	<i>moisture</i>	s.f.	liquide; ici, semence	RLiR 60.617	PAbernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	6 <sup>3</sup> ,184a, MUCIDUS
<i>moit</i>	<i>moité</i>			DEAF			hain.	
<i>moitel</i>	<i>moité</i>			DEAF			lorr.	
moiteon	<i>moiteon</i>	s.m.	mesure pour le grain	Glessgen/Kihai, ici 369	Doel.ing	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	champ., bourg.	6 <sup>1</sup> ,608b, MEDIETAS
<i>moierace</i>	<i>moité</i>			RLiR 53.581	DocAubeC	a.1271	lorr.	
<i>moieresse</i>	<i>moité</i>			DEAF			est	
<i>moierie</i>	<i>moité</i>	s.f.		DMF			hain.	6 <sup>1</sup> ,612a, MEDIETAS
<i>moiete</i>	<i>moillier<sup>2</sup></i>			DEAF			orl.	
mons → moute								
<i>mons</i>		s.m.		DMF			sav.	16.499a, MAGO

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xI., ms)	localis.	FEW
montardin TL	<i>montassin</i>	s.m.	faucon	Roques2003b, 365			poit.	6 <sup>3</sup> , 105a, MONTANUS
more TL	<i>more</i>	s.m.	marais, lande	RLiR 68, 304	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	16, 564b, MOR
<i>morgade</i>		sf.		DMF			bret.	20, 14a, MORGAT
morgant DEAF	<i>morgant</i>	s.m.	ardillon d'une ceinture ou d'une courroie	RLiR 78, 247	Histoire de Gérard de Nevres	ca 1451-64	hnorm., pic, hain.	6 <sup>3</sup> , 129b, MORDICARE Gdf 5, 403b
<b>morian</b>	<i>morian</i> , <i>muryant</i> , <i>morian</i>	s.m.	moment de la mort	RLiR 60, 617	PAbermRichR	ca 1270		
<b>morie</b>	<i>morie</i>	s.f.	cadavre de bête	RLiR 69, 571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest, s.-o.	6 <sup>3</sup> , 133a, MORI
morine DMF	<i>morine</i>	s.f.	mort, bête morte	RLiR 68, 304	SFrancèR	ca 1275		
<i>mortelâite</i>		sf.		Roques2003a, 191			frcomt.	
<i>mortelayras</i>		s.m.		Möhren, <i>ici</i> 44		13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ort.	6 <sup>3</sup> , 133a, MORI
mouchon	<i>mouchon</i>	s.m.	moucheron	Roques2007a, 225			wall.	6 <sup>3</sup> , 148a, MORTALIS
mosche : moschon		s.m.		DMF			frpt.	6 <sup>3</sup> , 137a, MORI
<i>moutlage</i>		s.m.		ZrP 95, 450	GarinComplB, 107	ca 1460, imprt. ca 1480	lyon. (rare av. le 16 <sup>e</sup> s.)	6 <sup>3</sup> , 251b, MUSCA
<i>mour</i>		s.m.		DMF (partiel)			flandr.	6 <sup>3</sup> , 3 lab, MOLERE
<i>mousse</i>		s.m.		DMF			nord, flandr.	16, 564b, MOR
<i>mousset</i>		s.m.		DMF (partiel)			s.-o.	6 <sup>3</sup> , 302a, *MUTTIU
moute	<i>molie</i>	s.m./f.	mouture	DMF			nord	16, 567b, MOSA
moudre : moute		s.m.		Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 369	Doeling	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.		
<i>moutonceau</i>		s.m.		ZrP 97, 440	EstFougL	1174/78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	norm.	6 <sup>3</sup> , 30b, MOLERE
	<i>moienne</i>	s.f.	milieu	DMF			nord	6 <sup>3</sup> , 206b, *MULTO
				RLiR 63, 622	PerceR3	prob. mil. 15 <sup>e</sup> s., ms a.1475 [pic.]		
				RLiR 67, 290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463		
				Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 368	Doeling	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.		
moienne DMF	<i>moienne, en</i>			RLiR 67, 290	TroisFilsP		agn., pic, flandr., wall., lorr.	6 <sup>3</sup> , 578ab, MEDIANUS
moïen : moïene	<i>la ~ de</i>	loc.adv.	au milieu de	RLiR 76, 273	JMandaF Ogier			
				CleomH		1285, ms fin 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 75, 242	ChansArtB	1227-65, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.		
					JL ongOdoA	1351, ms 1368		



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xI., ms)	localis.	FEW
muisture → moïsture								
mullon → meillon								
<i>mulseor</i>	<i>moïson'</i>			DEAF			wall.	
murie → morie								
<i>murmiller</i>		v.		DMF			pic.	16.582b, MURMULÓN
mussoere	<i>mussoere</i>	s.f.		RLiR 67.610	Pierre de Nesson, Les vigiles des morts	a.1443	ouest, centr.	6 <sup>s</sup> , 195a, *MUKVARE
muççoïre	<i>musotes (s.v. musetes)</i>	s.f.pl.	cachette	RLiR 55.266	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	
mussoete		s.m.		DMF			nord	16.589b, MUYTEMA-KER
<i>mutemaque</i>		s.m.					prov.	6 <sup>i</sup> , 610b, MEDIETAS
<i>mytaadier</i>		s.f.	narines	RoquesRég 311			frcomt., bourg., frprt.	7.13a, *NARICA
narie DMF		s.f.		RLiR 60.617	PabernRichR	ca 1270	agn., norm.	7.15a, NARIS
naril DEAF		s.m.	narine	RLiR 68.582	JMandID	1356/57		
narille AND		s.		DMF			flandr.	16.599b, NERINGE
<i>narique</i>		s.m.						
<i>narinquier</i>		s.f.	narines	RoquesRég 312			norm., ouest	7.33a, NASUS
nasille DMF	<i>nasilles (nares)</i>	s.f.						
	<i>natre, vilain</i>			RLiR 56.335	MystPassionAmboise	1461-1523		
				ZrP 95.437	SJeanBaptOctIG	1322, ms 14 <sup>e</sup> s.		
natre DMF		adj.	méchant	RoquesRég 313 Roques1989b, 270 (→BullCentreRomanistique Latini&Tardive de Nice 1989, 270)			agn., norm., ouest, tour., pot.	14.455b, VILLANUS 14.453b, n 10
	<i>nastre</i>			DMF			flandr.	16.599a, NAVEGEER
<i>navegher</i>		s.m.		Glessgen/Kihai, ici 369	Doel-ing	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	flandr., hain.	7.62a, NAVIGARE
navieur	<i>navieur, navieres</i>	s.m.	nom de métier	RLiR 65.292	RentSNieM	1325		
naviëor				RLiR 61.583	MertlinsR	ca 1240, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic	14.393a, VIBRARE
naviron	<i>naviron</i>	s.m.	aviron	DMF			wall.	16.599a, NAUW
viver : naviron		s.m.		DEAF			wall.	
navé	<i>navé</i>			DMF			wall.	17.160a, SNIPE
<i>navé</i>		s.f.						
<i>neppe</i>								

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
nesunement ne : nesunement	<i>nesunement</i>	adv.	en nulle manière	RLiR 71.266	RomanGuillaume Orange	1454/56, ms a.1475	pic., art., hain., bourg., n.-e.	7,73a, NEC hain., bourg., Gdf 5.490a
netter DMF	<i>netir (netir)</i>	v.	nettoyer	RoquesRég 315			agn., poi., norm., ouest, orl.	7,148a, NITIDUS
nettir DMF	<i>netir</i>	v.	nettoyer	RoquesRég 315			agn., poi., norm., ouest, orl.	7,148a, NITIDUS
neutilleux no : neutilleus	<i>neutilleux</i>	adj.	nouveux	RLiR 63.627	Tinctor. Invecives, ed. Balberge/Duval	ca 1465, ms ca 1470 [Bruges]	pic., flandr., hain.	7,173a, NODUS
nevier DMF	<i>nivier</i>	v.intr.	neiger	ZrP 92.648	HeraudChandosT, 2880	ca 1385, ms 4 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	wall., pic. du n.-e.	7,154a, NIVERE
nible DEAF	<i>nible nyble</i>	s.f.	hostie	Kristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	frpr.	7,70a, NEBULA
<b>nive</b>	<i>nive</i>	s.f.	neige	ZrP 92.648 (→RLiR 56.642)	HeraudChandosT, 2880	ca 1385, ms 4 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	pic. du n.-e., hain., wall.	7,153a, NIVERE
nobloi TL	<i>nobloi</i>	s.m.	magnificence	RoquesRég 316	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn., norm.	7,158ab, NOBILIS
noble TL	<i>noble</i>	s.f.	puissance, magnificence	RLiR 69.571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn., norm.	7,158ab, NOBILIS
nobloier TL <i>noc</i>	<i>nobloier</i>	v.	faire le magnifique	RoquesRég 316			ouest	
<b>noé</b>	<i>noé</i>	s.m.	signalé, notoire	DMF (partiel)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	champ.	7,58b, *NAVICA
noinz TL	<i>noinz</i>	adj./p.p.	signalé, notoire	RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	7,198a, NOTARE
noindir	<i>noindir</i>	s.m.	message, messenger	RoquesRég 317			norm., ouest	7,242b, NUNTIARE
noisier <sup>3</sup> TL noier : noisier	<i>noisier</i>	v.	message, messenger	DMF			ouest	7,137a, *NIGRICIRE
<b>noisille</b>	<i>noisille</i>	s.m.	noisetier	RLiR 76.271 (→RLiR 38.196)	JMandaFOgier	1375-90, ms 1396	pic., nord, wall., hain.	7,225a, NUCARIUS
<b>noisille</b>	<i>noisille</i>	s.f.	noisette	RLiR 65.288	ChronTempTyrM	a.1320, ms 1343	agn., norm., tour., centr., bourg., champ., outremer	7,226b, NUCICULA
nois DMF	<i>nois</i>	s.m.	loyer d'un vaisseau	RLiR 69.591	Pierre de Provence	1 <sup>e</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms fin 15 <sup>e</sup> s.	mérid.	7,55a, NAULUM
nonnemeté none <sup>2</sup> : nonnemeté	<i>nonnemeté</i>	s.f.	repas qu'on prend dans l'après-midi	RLiR 58.587 RLiR 68.312	LeVerM Guillaume Le Tailleur	1440 1490	pic., norm.	Ø 7,189ab, NONUS
<b>nonavance</b>	<i>nonavance</i>	s.f.	folie	RLiR 68.309	Alain Chartier, Cycle de La Belle Dame sans Mercy	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	ouest	11,196b, SAPERE
<i>notile</i>	<i>notile</i>			DEAF			pic.	
<i>nouveau</i>	<i>nouveau</i>	adj./s.m.		DMF (partiel)			frpr., lyon.	7,201b, NOVELLUS

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xII, ms)	localis.	FEW
nouzille → noisille								
nueve	<i>noves, (*nueves)</i>	s.f.pl.	nouvelles	ZrP 97,205 RoquesRég 319	NezirovićThebes		agn., ouest (norm., poit.)	7,212a, NOVUS
nuef : nueve				RLiR 57,302 (→MéStraka II,131)	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s., (ms de base)		
<b>nuit</b>	<i>nuit</i>	s.f.	soir; veille (d'un jour de fête)	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 370 RLiR 63,622	Doeling	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	pic., wall., champ.	7,213a, NOX
<i>nurigier</i>		s.m.		DMF	Percefr3	prob. mil. 15 <sup>e</sup> s., ms a.1475 [pic.]	prov.	7,247a, *NUTRICARIUS
<i>nutalhe</i>				DEAF			liéq.	
o TL			sur ce, en même	ZrP 99,188	MaugisV, 213	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	ouest, s.-o.	13 <sup>e</sup> ,124b-25a, TOTUS
od : otot		adv.	temps					
oâl → oui								
<i>obei</i>	<i>obeir</i>						flandr.	
<i>obeissant</i>	<i>obeir</i>			DEAF			est	
<i>obéldiç</i>	<i>obéldiç</i>						champ.	
obicier DMF	<i>obicier</i>	v.	objecter	RoquesRég 320			bourg., orl., ouest, s'étend à la fin du 14 <sup>e</sup> s.	7,263b, OBICERE
<b>obligier</b>	<i>obligier</i>	v.	obéir	RLiR 54,339	SGregJeanS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	norm.	7,268a, OBLIGARE
occire	<i>ochier(e), ochir</i>	v.	tuer	RLiR 57,617 n (→MantouFlandr 179) (→RenMontV 19772)	Jean de Wavrin, Histoire des Seigneurs de Gavre	1456	flandr.	7,298b, OCCIDERE
oeliner → iveliner								
<i>oouchine</i>		s.f.		DMF			nord	7,334b, OFFICINA
<i>offendonner</i>	<i>ofendre</i>	v.		DEAF			wall.	
ofre <sup>1</sup> TL	<i>offre</i>	adj.	impudent, insolent	ZrP 99,194	JobG	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s.	pic., ouest	23,138a, 'piller'
oisil	<i>oisil</i>	s.m.	osier	RLiR 66,307	BertePrt	mil. 15 <sup>e</sup> s. ? ms 3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	s.-o.	15 <sup>e</sup> ,25a, AUSERIA
osil		s.m.		DMF			ouest	
<i>otzerie</i>		s.f.		DMF			wall.	14,35a, UNDECIM

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
opinion B <sup>3</sup>	<i>opinion</i>	s.f.	intention, désir	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	7,373b, OPINIO
opinion								
<i>oppidain</i>		s.m.		DMF			wall.	7,375a, OPPIDUM
ordiere DMF				RevCrit 6, 130	EustMoineH	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain., wall.	
ordoyer <sup>2</sup> DMF				ZrP 95,436	BibleMalkS	3 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> -déb. 14 <sup>e</sup> s.	nord, n.-e.	7,388b, ORBITA
ordoyer <sup>1</sup> TL	<i>ordoyer</i>	v.	rôder					
ore mais, d'~ → doremais								
oriol TL	<i>oriol</i>	s.m.	porche	Roques2003a, 191			agn., norm.	23,19a, 'galerie'
				Glessen/Kibat, <i>ici</i> 370	DoctIng	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.		
orphe	<i>orfenes</i>	s.m.	orphelein	RLiR 64,265	PèresPrINicT	déb. 13 <sup>e</sup> s.	nord, n.-e.	7,419a, ORPHANUS
orfe	<i>orphe</i>			RLiR 57,302	CesfuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
orprimes DEAF	<i>opprimez</i>	adv.	à l'instant, alors	RLiR 62,569	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468 [flandr.]	pic., flandr., aussi champ., lorr.	9,382b, PRIMUS
prin TL								
ort <sup>1</sup> DEAF	<i>ordes</i>	adj.m.	sale, vilain, puant	ZrP 95,177	SMarieEgtD, 401	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, tour.	4,486a, HORRIDUS
ortals → hortel								
ortoile (orteil) TL	<i>ortelle,</i> <i>ortoil(t)e</i>	s.m.	orteil	Roques2007d, 724			pic., art., hain.	25,375a, ARTICULUS
<i>orvalé<sup>2</sup></i>		s.f.						
<i>orvalie</i>		s.f.		DMF			s.-e.	21,12a, 'tempête'
oscurdos → escurder								
<b>ossel</b>	<i>osseaut, ossel</i>	s.m.	os	RLiR 68,582	JMandID	1356/57, ms fin 14 <sup>e</sup> s.	pic., hain., wall.	7,428a, OS
os <sup>2</sup> : ossel				RLiR 76,271 (→RLiR 58,316)	JMandaF Ogier (= version liégeoise)	1375-90, ms 1396		
ostelain ostaler :	<i>ostelain</i>	s.m.	assiégeant	RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	ouest, tour.	4,494a, HOSPITALIS
ostelain				Roques1992a, 161				
osteloi <sup>1</sup> TL	<i>ostelois</i>	s.m.	armée (en train d'envahir)	RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic.	4,500a, HOSTIS
ost : osteloi				Roques1992a, 165				
oublie <sup>1</sup>	<i>ouvelée</i>	s.f.	nom de mesure	RLiR 65,292	RentSNieM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	flandr.	7,267a, OBLATUS
oblee : oblie	<i>oûl</i>	adv.	oui	Palumbo, <i>ici</i> 312			ouest	4,443b, HOC
oui								
<b>ouillier</b>	<i>oullier</i>	v.	emplir, bourrer	RLiR 46,506	PChastTRed	1454, ms 2 <sup>e</sup> m. 15 <sup>e</sup> s.	s.-o.	7,317b, OCULUS
cf. auillier DMF								
<b>outrecuiderie</b>	<i>ultrequiderie</i>	s.f.		RLiR 55,266	CommPsia1/2G2	1163/64, ms ca 1200	pic., wall.	2 <sup>1</sup> ,840b, COGITARE



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
outoirs → voutoir								
<b>pache</b>	<i>pache</i>	s.m.	convention	ZrP 100,196	YsMachoR	1477-80, impr. 1487	s.-c.	7,461b, PACTUM
<i>paeldingset</i>		s.m.		DMF			flandr.	
<i>paerdekin</i>	<i>paerdekin</i>			DEAF			flandr.	
<i>paefiche</i>		s.m.		DMF			wall.	7,529a, PALUS 1
pailluel	<i>pailluel</i>	s.m.	mur de baugé, de torchis	RLiR 61,285	PrestreCompN	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	pic., art., flandr., wall.	
pailloler DMF	<i>pailloler</i>	v.	construire un mur de torchis	RoquesRég.321			art., flandr.	7,497a, PALEA
pailloler DMF	<i>pailloler</i>	v.	celui qui construit un mur de torchis	DMF			pic.	
pailloleur	<i>pailloleur</i>	s.m.	un mur de torchis	DMF			pic.	
pain : panet	<i>painet</i>	s.m.	petit pain	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm.	7,546a, PANIS
<i>païrol</i>		s.m.		DMF			prov.	7,656a, *PARIUM
<i>païrolier</i>		s.m.		DMF			ouest	7,729a, PASSER
paissétel DMF	<i>paisseteau</i>	s.m.	passereau	RLiR 66,302	GIBNiat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.		
palage DMF	<i>palagium</i>	s.m.	droit seigneurial	Carles, <i>ici</i> 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	centr., ouest	7,528a, PALUS
<i>palajaire</i>		s.m.		DMF			sud	7,481a, PALA
<i>pan</i>		s.m.		DMF			sud	17,163b, *SPANNA
pan <sup>1</sup>	<i>pan, tenir</i>	s.m.		RLiR 57,306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	Brabant	7,555b, PANNUS
pan <sup>2</sup>	<i>son ~</i>	s.m.		DMF			prov.	7,547a, PANIS
<i>panal</i>		s.m.		DMF				
panceil TL	<i>panceil</i>	s.m.	estomac, ventre	RLiR 77,585	BenDucF.39557	ca 1174, ms fin 12 <sup>e</sup> s. [poit.]	tour., ouest, poit., agn.	7,566b, PANTEX Gdf 5,715C
pance : panceil					RecMédJuteH.249/6	2 <sup>e</sup> m. 12 <sup>e</sup> s., ms id. ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
<i>panchier</i>		s.f.		DMF	An Old French Herbal		wall.	
<i>pancoisier</i>		s.m.		DMF			sud	7,550b, PANIS
<i>paner</i>		v.		DMF			est	
<i>panignart</i>		s.m.		DMF			wall.	
<i>pani</i>	<i>pani</i>	adj.		DEAF			norm.	
<i>panir</i>		v.		DMF			est	
<b>panie</b>	<i>panie</i>	s.f.	saisie			1226-81	lorr., (champ), hain., wall.,	7,556b, PANNUS
<b>panir</b>	<i>panir</i>	v.tr.	saisir	RLiR 68,292	HoltusLux	1226-81	flandr.	
<i>panis</i>		s.m.					est	
<i>panise</i>		s.f.					est	
<i>panissement</i>		s.m.		DMF			est	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>pannehal</i>		s.m.					wall.	7,546a, PANIS
<i>panner'</i> DMF	<i>paner (brif)</i>	v.	essuyer	RoquesRég 65			bourg.	7,560a, PANNUS
<i>panosse</i>		sf.		DMF			Suisse rom.	7,554b, PANNUCIA
<i>pantain</i> DEAF, TL	<i>pantain</i>	s.m.	bourbier	RLiR 72,267	La Disme de Penitanche,	1288	att. surt. dans des textes d'outre-mer	7,522b, *PALTA
<b>papeleu</b>	<i>papeleu</i>	s.m.	nom de monnaie	RLiR 65,292	RemSNicM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	hain., art.	22 <sup>e</sup> , 281a, 'les monnaies'
<i>papel</i>		s.m.		DMF			s.-c.	7,584a, PAPPARE
<i>parage</i>		s.m.		DMF (partiel)			ouest	7,596b, PAR
<i>parageau</i>		s.m.		DMF				
<i>parageur</i>		s.m.		DMF				
parcelle DMF	<i>parcelle</i>	s.f.	division	Roques2007c, 189	SimFreinePhilM	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	agn., norm., ouest	7,676a, *PARTICELLA
<i>parçon</i>		sf.		DMF (partiel)			flandr.	7,691b, PARTITIO
<i>parçonnaule</i>	<i>parçon</i>			DEAF			pic.	
<i>pardefin</i>		sf.					pic., champ., wall.	3,561a, FINIS
<i>parderriere</i>				DMF			loir.	3,47b, DE RETRO
<i>pardessor</i>		adv.						12,433a, SUPER
<b>pareil</b>	<i>pareil</i>	s.m.	couple; paire	Palumbo, <i>ici</i> 312 RLiR 69,584 RLiR 71,242 R 100, 108-10 ZrP 97,206 Roques1979c, 108 Roques2003b, 364 Roques1989b, 271	GuiChaulmT RomansAthisProcelias NezirovicThebes	? , ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	s.-o., tour., norm. (ouest), (francoit.)	7,648b, PARICULUS
pareillier' TL	<i>pareillier</i>	v.	accompagner				ouest	Ø 7,649a, PARICULUS
parent TL	<i>parent</i>	adv.	précisément	RLiR 55,266	CommPsia1/2G2	1163/64, ms ca 1200	pic., art., flandr., hain., wall.	4,636a, INDE
per : parent	<i>parc</i>			RoquesRég 326			flandr.	
<i>parkiel</i>				DEAF			s.-o.	
<i>parlance</i>		sf.		DMF (partiel)			agn., norm., pic., hain.	7,608a, PARABOLARE
parlance parler :	<i>parlance</i>	sf.	discours ; conversation	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.		
parlance	<i>parlance</i>	sf.		RLiR 68,304	SFrançoisR	ca 1275		
<i>parofferte</i>		sf.		DMF			loir.	7,332b, OFFERRE
paroisse DEAF	<i>proffe</i>	sf.	paroisse	RLiR 65,292	RemSNicM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	hain./Tour-nai paroisse	7,659b, PAROCHIA ET 23,118a, 'territoire'
<i>parseant</i>		adj.					ouest	11,394b, SEDERE
<i>parsommet</i>		s.m.		DMF				12,429a, SUMMUS

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xvl, ms)	localis.	FEW
<i>part</i>				DMF (partiel)				7,669a-671b, PARS
parvaus DEAF	<i>parvaus</i>	s.f.						
parvil FEW		s.m.pl.	petits enfants	RLiR 60,311	LohPrH	1 <sup>re</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	occit.	7,694ab, PARVULUS
pas TL	<i>chant pas</i>	loc.adv.	immédiatement	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm.	7,737a, PASSUS
pasquier <sup>1</sup>	<i>pasquier</i>	s.m.	pâturage	Glessgen/Kihai, ici 370	Doel'ing	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	frcomt., bourg., aost.	7,704b, PASCUUM
pasquier				RLiR 60,620	ChaceOisIM	a.1310, ms 1310	frcomt., bourg., champ.	7,705a, PASCUUM
<b>pasquis</b>	<i>pasquis</i>	s.m.	pâturage	RLiR 60,620	ChaceOisIM	a.1310, ms 1310	frcomt., bourg., champ.	7,705a, PASCUUM
<i>passel</i>		s.m.		DMF			wall.	7,739b, PASSUS1
passerat								7,728a, PASSER
passere : passera	<i>passera</i>	s.m.	moineau	RLiR 62,567	LégDorVignBatalID	1476, ms id.	Lyon	7,747a, PASTA
<i>pastier</i>		s.m.		DMF			(frpr.)	
pastureau	<i>pasturel</i>	s.m.	pâturage	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o., berr., bour- bonn.	7,763b, PASTURA
pasture : pasturel								
patibler TL	<i>patibler</i>	v.	souffrir	Roques2003b, 365			tour., poit.	Ø 8,15a, PATI
<i>patouell</i>		s.m.		DMF			poit.	8,37a, PATI-
pauch → pouz								
<i>pauche</i>		s.f.					norm.	23,80a, 'chaussée'
<i>paufis</i>		s.m.					wall., flandr.	7,529a, PALUS1
<i>pauprissement</i>		s.m.		DMF			agn.	[8,58a, PAUPER]
<i>pavisseur</i>		s.m.					s.-c.	8,81a, PAVIRE
<i>payen</i>		adj.					wall.	7,497a, PALEA
peaucelette DMF	<i>peaucelete</i>	s.f.	petite peau				pic., hain.	
peaucelier	<i>peaucelier</i>	s.m.	peaussier	RoquesRég 353			flandr., hain., liég.	
<i>peauceletere</i>		s.f.		DMF			Nord	
peauceletere	<i>peauceletere</i>	s.f.	peaussière				flandr., hain., liég.	8,166b-67b, PELLIS
peaucele DMF	<i>peaucele(te)</i>	s.f.	petite peau	RoquesRég 353			pic., hain.	
peauceleu DMF	<i>peauceleu</i>	adj.	ridé				pic., art.	
<b>peautraille</b>	<i>p(e)autraille</i>	s.f.	canaille, populace	RLiR 49,149			ouest, agn.	17,178a, *SPELTA
peautre <sup>1</sup> DMF§B	<i>peautre</i>			RoquesRég 330				
peautre <sup>2</sup>	<i>piautre</i>	s.m.	mauvais lit	RoquesRég 328			bourg., champ.	
				Roques1985c, 137	BoivProvaMé	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	(s'étend au mil. du 15 <sup>e</sup> )	17,177b-78a, *SPELTA
<b>peautre<sup>2</sup></b>	<i>piautre</i>	s.m.	grabat, paillasse	ZrP 95,526	MénardFabi	13 <sup>e</sup> s.	champ., bourg., est	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<b>peautre<sup>3</sup></b>	<i>peautre</i> <i>peautre</i>	s.m.	gouvernail	RLiR 49,147 RoquesRég 327 Roques1982c, 88 Roques1985c, 146	GGuiB	ca 1307, ms 14 <sup>e</sup> s.	Loire	23,98a, 'gouvernail' 9,57a, PLECTRUM
pec TL pés, pec DEAF	<i>pec (soivre)</i> , <i>piek, pés,</i> <i>pés</i>	s.m.	piété, compassion	RoquesRég 375, v.154 Roques2003b, 369 ZrP 98,461 RLiR 46,216; 61,288 (→TraLi16,192; HenryRPh 26,250sq.)	FloreaL, 779 ChevCygnePrR PèresAK	ca 1160, ms 1288 fin 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1300	pic., art., flandr., hain.	8,98b, PECCARE
<i>pec<sup>2</sup></i> pechereux pecheros	<i>pecherous</i>	s.m. adj.	poix de pécheur	DMF RLiR 68,303	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	flandr.	16,618b, PEK2
<i>pegue</i> <i>peguer</i>		s. v.		DMF			agn./agn., francoit.	*8,99b, PECCARE
<b>peille</b>	<i>peille</i>	s.	vêtement dégue- millé	ZrP 97,439	EstFougL	1174/78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	prov.	8,425a, PICARE
<i>peineveux</i>		adj.		DMF			lorr.	11,115a, POENA
pelain <sup>1</sup> DMF §B	<i>pelain</i>	s.m.	manière, situation,	Roques2003c, 29			pic., art., flandr., hain.	8,167a, PELLIS 8,513a, PILUS
peffrer TL	<i>peffrer</i>	v.	pillier	RoquesRég 205			agn., norm.	
peffrerie DMF	<i>peffrerie</i> , <i>peufferie</i> ( <i>feupe</i> )	s.f.	friperie	RoquesRég 206			norm.	3,395b, FALUPPA
peffrier DMF	<i>peffrier</i>	s.m.	fripier				agn.	
peffrir TL	<i>peffrir</i>	v.	pillier	DMF			prov.	8,512a, PILUS
pelote TL	<i>piloke</i>	s.f.	espèce de jeu	RLiR 68,223sq.	GIMontpAG	1 <sup>er</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	art.	8,476a, PILA
<i>piloke</i>		s.m.		DMF			prov.	8,537a, *PINNACULUM
<i>pentameron</i> <i>pepin</i>	<i>pentameron</i>	s.m.		DEAF			pic.	8,208b, PEP-
perche	<i>perches, en</i> <i>- ke de</i>	loc. prép.	à plus forte raison de	RLiR 58,574 (→MéHenry120 s.v. parkes)	ProtH	ca 1185	agn.	or. inc.
percier ; perçoitier	<i>perçoitier</i>	v.tr.	mettre en pièces	RLiR 61,594	DolopL	ca 1223, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	lorr., wall., pic.,	8,333b, *PETTIA 8,287b, *PERTUSIARE

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
perlusot perdriz : pierdisot	<i>pietrisot</i>	s.m.	perdreau	RLiR 73,595	BestAmRespS BrunLatC p.151 ms de Valenciennes	ca 1275 [pic.], ms 1277 [art.] 1267, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., surt. hain.	8,226b-27a, PERDIX
<i>perseque</i>		s.		DMF			prov.	8,265b, PERSICUM
persir TL	<i>persir</i>	v.	devenir livide	Roques1997a, 371			norm., ouest, tour.	8,277a, PERSUS
<i>personnalité</i>		s.f.		DMF (partiel)			agn.	8,274a, PERSONA
pertuiset TL peterc : pertuiset	<i>pertuiset</i>	s.m.	petit trou	RLiR 62,556	IntrAstrD	ca 1270, ms 3 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., bourg.	8,290a, *PERTUSIARE
<i>pervilleux</i>		adj.		DMF			wall.	8,242b, PERICULUM
<i>pesantie</i>		s.f.		DMF			agn.	8,191a, PENSARE
<i>peschison</i>		s.f.		DMF			loirr.	8,579a, PISCARI
pesque DEAF, TL	<i>pesques</i>	s.m.pl.	pan de vêtement	RLiR 51,634	A louIN	ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	norm. (?)	22 <sup>e</sup> , 189a, 'chiffon'
<i>pestot</i>		s.m.		DMF			bourg.	8,601a, PISTILLUM
petillier TL	<i>petillier</i>	v.	piquer	RoquesRég 332			pic., flandr., hain.	Ø 8,612, PITT- ?
petillon TL peufferie → peiffreie	<i>petillon</i>	s.m.	piquant				flandr., loirr.	
peur → pur peur → piz								
peaucelier → peaucelier								
piautre → peautre <sup>2</sup>								
<i>picavel</i>		s.m.		DMF			hain., flandr.	8,460a, *PIKKARE
<b>piehier</b> piehier DMF	<i>piehier</i>	s.m.	cruche, pichet; pot (mesure de capacité pour le vin)	RLiR 59,319 (→ RègleSBenNieH 2351; WaldefH 8189; OvMorB 12,2480; PacJobM 1365) RLiR 68,295 RLiR 69,584	NoomenFabl 7sq. Noomen Fable n°103 GuiChaulmT	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	ouest, agn., norm., poit.	1,361b, BIKOS
<i>piehier</i>		s.m.		RoquesRég 335 Roques1982a, 262				
<i>picornier</i>		v.		DMF			ouest	
				DMF			auv.	8,462b, *PIKKARE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
pierre DMF	<i>pi(e)riot</i>	s.m.	chemin empierré	RLiR 71.574	Rentier d'Artois (1298/99)	1292-99	pic., flandr., art.	8, 323b, PETRICUS Gdf 6,150c; 174bc
	<i>pire</i>	s.m.		Glessgen/Kihaï, ici 371	Doeling	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.		
piés → pec								
<i>piesente</i>		s.f.		DMF			nord	11,440b, SEMITA [8,303 PES]
<i>piesket</i>		s.m.		DMF			pic.	[8,277a, PERSUS]
<b>pieter</b> pieter : pietier	<i>pieter</i>	v.tr.	parcourir à pied ; débambuler, faire les cent pas dans, arpenter	ZrP 92.430sq.	Aubs	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms 1311	pic., wall., hain. hain.	8, 130b, PEDITARE GdfC 9,212a
				RLiR 78,257	Histoire de Gérard de Nevres, ms. P	ca 1451-64	(14 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.), nord (mod.)	
<i>pietroyer</i>		v.intr.	marcher	RLiR 63.622	Percefr3	prob. mil. 15 <sup>e</sup> s., ms a.1475 [pic.]	nord	8, 130a, PEDITARE 16,619b, PETER
<i>pietrequin</i> pietrisot → perclusot		s.m.		DMF			nord	
<i>pievoite</i>		s.f.					nord	14,374a, VIA [8,303 PES]
<i>pignole</i>		s.f.		DMF			norm.	21,516b, 'culotte'
<i>pil</i>		s.m.					nord ?	8,509a, PILUM
<i>pilerel</i>		s.m.					nord	8,492b, *PILARE
piloke → pelote								
<i>pincherel</i>		s.m.					hain., flandr.	8,544a, *PINTS-
<i>pinat</i>		s.m.					bourg.	
<i>pinlette</i>		s.f.		DMF			nord	8,524a, PINGERE
<i>pinterel</i>		s.m.					wall.	
<i>piot</i> , TLF		s.m.	cidre	Rézeau, ici 122			Côtes-du-N.	8,423a, PICA
<i>piz</i> DEAF, TL		s.m.	petit plateau en montagne	RLiR 77.578	An Old French Herbal	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	s.-o.	8,111b, PECTUS
plan n.r.		s.m.	petit plateau en esplanade	Rézeau, ici 123			sav.	9,30ab, PLANUS
<i>planistre</i>		s.m.		RoquesRég. 337			norm., ouest	
<i>plante</i>		s.f.		DMF (partie)			poit.	9,21a, PLANTARE
planteïveux → plentif								
<i>plaque</i> <sup>2</sup> DMF plaquier		v.	apaiser	ZrP 94,667	EchecsAmKr [ms de Venise]	1370-80, ms 1380-1410	pic. sept.	Ø 9,1a, placare [[16,626b, PLACKEN]
plasmer DEAF, TL		v.	créer	Roques1982b, 31 RLiR 46,31sq.	SEuphrH	ca 1200, ms déb. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, tour. (rég. savant)	9,35a, PLASMA
<i>pleche</i>		s.f./adj.		DMF			prov.	

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
plentif	<i>planteiveux</i>	adj.	fertile	RLiR 65,614	MystProcession Lille	1500, ms 1485-90	agn., pic., hain., wall.	9,58a, PLENITAS
plenté : plentivos								
pleuroir DMF §1	<i>plouroir</i>	s.m.	mouchoir	RevCrit 9, 46	RoseGuiv	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	pic., art., flandr., hain.	9,77b, PLOKARE
<i>plombade</i>		sf.		DMF (partiel)			sud	9,98b; 99a, PLUMBUM
plovage	<i>plovage</i>	s.f.		RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. (ms de base)	pic., wall.	9,81a, PLUERE
plover : plovage								
<i>plovage</i>		sf.		DMF			nord	
<b>plue</b>	<i>plueve</i>	s.f.	pluie	RLiR 60,297 →RLiR 56,64	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain., wall.	9,105a, PLUVIA
<b>plumer</b>	<i>plumer</i>	v.tr.	éplucher	RLiR 65,296	AlexPr2H	ca 1440	Char., PCal.	9,88b, PLUMA
				Rézeau, ici 123	MonGuill2A	ca 1180, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 60,297	NoomenFable n°103	1 <sup>ère</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 68,295	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., hain., agn.	9,266a, POTTUS
pochon poche <sup>2</sup> : pochon	<i>pochon poçon</i>	s.m.	petit pot, vase	RLiR 60,612	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
pochonet	<i>pochonnet</i>	s.m.	petit pot	ZrP 95,527	WairTroisDamesMé, 108	1321, ms 14 <sup>e</sup> s.	pic.	9,176b, POPIA
pot : pochonet								
<i>podadoire</i>		sf.		DMF			sud	9,622a, PUTARE
<i>podet</i>		s.m.						9,621b, PUTARE
<i>poel<sup>2</sup></i>		s.m.		DMF (partiel)			(bourg., frpr.)	8,201a, PENSILIS
<i>poignardiere</i>		sf.					sud	9,519b, PUGNUS
<i>poignere</i>		sf.						
<i>poigneree</i>		sf.						
<i>poivrie</i>		sf.		DMF			wall.	8,553a, PIPER
<i>poixon</i>		s.m.					lorr.	
<i>polquin</i>		s.m.					nord	16,650b, PULLE
<i>polquillage</i>		s.m.					nord	16,650b-51a, PULLE
<i>pobre</i>		s.m.					flandr.	16,644a, POLDER
pomme DMF	<i>pomme d'orange</i>	loc. nom. f.	orange	Rézeau, ici 124			Saône L.	20,138b, NARANG(A)
<i>poncel</i>		s.m.		DMF			Nord	23,222a, 'poids'
<i>pontereau</i>		s.m.		DMF			Ouest	9,170a, PONS
<i>porger</i>		v.		DMF			prov.	
porgesir → pourgesir								
porsingnier → porsingner								

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
portage A <sup>2</sup> porte : portage	<i>portage</i>	s.m.	droit d'entrée aux portes de la ville	Carles, <i>ici</i> 105;	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	bourg, champ.	9,201b, PORTA
				RLiR 53,581 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 371	DocAubeC Doct.ing	a.1271 13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.		
porte : portiz	<i>portiz</i>	s.m.	porche	RLiR 61,282	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 9,200a, PORTA
<i>portefier</i>		s.m.		DMF			loir.	9,212a, PORTARE
<i>portelle</i>		s.f.		DMF			nord	9,200b, PORTA
porter : emport	<i>emport</i>	s.m.	influence; faveur	RLiR 60,622	JoinvMo	1309, ms <i>ca</i> 1335	champ., frcomt., bourg, sept.	9,216b, PORTARE
porture <sup>2</sup> porture	<i>porture</i>	s.f.	comportement	RLiR 68,303	SFrancçR	<i>ca</i> 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	norm., agn., ang.	9,206b, PORTARE
porvil TL vil <sup>1</sup> : porvil	<i>porvil</i> <i>avoir/tenir</i> <i>en ~</i>	s.m.	mépris	RLiR 55,266 (→Roques1997a, 368)	CommPsal/2G2	1163/64, ms <i>ca</i> 1200	pic., art., wall, flandr.	14,448b, VILIS
porvillier → vil <sup>1</sup>								
<i>pos</i>		s.m.		DMF			s.-c.	9,249b, POSTIS
post		s.m.	pilier, montant de porte	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest, s.-o.	9,248a, POSTIS
post <sup>2</sup>	<i>post<sup>2</sup></i>	s.m.	potreau				agn., norm., champ.	
post DMF	<i>post</i>	s.m.		DMF			nord	9,249a, POSTIS
<i>postelet</i>		s.m.						
<i>postelle</i>		s.f.						
<i>postelle</i>		s.f.						
poteau DMF	<i>postel</i>	s.m.	potreau				champ., pic., wall. (s'étend à partir du déb. du 15 <sup>e</sup> )	
potent : potente	<i>potente</i>	s.f.	béquille	RLiR 56,312 RoquesRég 340	PerceR2	1337-44, ms a.1475	pic., flandr.	9,252b, POTENS
poucier <sup>1</sup> A pouz : poucier	<i>poucier,</i> <i>pouchier</i>	s.m.	pouce	RLiR 53,584 ZrP 95,437	DialGregEvrS SJeanBaptOctIG 6359, 6365, 6368, etc.	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. 1322, ms 14 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest, tour.	9,133a, POLLEX
<i>poulet</i>		s.m.		DMF (partiel)			(bourg.)	9,537b-38a, PULLUS 2
poulet B pof <sup>2</sup> : polet	<i>poulet</i>	s.m.	coq	ZrP 100,196	YsMachotR	1477-80, impr. 1487	s.-c.	9,538a, PULLUS
<i>pouchauchier</i>		v.		DMF			ouest	2 <sup>1</sup> , 63b, CALCARE



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
<b>pourfire</b> pourforcement porforcement	<i>pourforce- ment</i>	s.m.	violence	RLiR 67,291sq. RoquesRég.338 Roques2003a, 191 RLiR 61,284	Maillard, Istoire de la Passion	1493	ouest	3,730a, *FORTIARE 5,2b, JACERE
<b>pourgesir</b> DMF	<i>porgesir</i>	v.	violier	RLiR 68,295	NoomenFable n°103	13 <sup>e</sup> s. 1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	agn., pic., norm., s.-o., (centre-) ouest, exten- sion à partir du milieu du 14 <sup>e</sup> s.	
<b>pourlire</b> lire <sup>1</sup> : porlire	<i>pourlire</i>	v.tr.	lire	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain., agn.	5,243b, LEGERE
<b>pourmirement</b> DMF	<i>pourmire- ment</i>	s.m.	action de se regarder dans un miroir	RLiR 62,569	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468 [fland.]	fland.	Ø 6', 154b, MIRARI
<b>poursigner</b> signier : porsei- gnier	<i>poringniter</i>	v.tr.	bénir	RLiR 61,583	MertlinsR	ca 1240, ms deb. 14 <sup>e</sup> s.	pic.	11,600b, SIGNARE
<b>pousser</b>	<i>posser</i>	v.		RLiR 56,335	MystPassionAmboise	1461-1523	Amboise (tour.)	9,556a, PULSARE
<b>poutrain</b> poutre : poutrain	<i>poutrain</i>	s.m.	poulain	RLiR 75,577	Ovide du remede d'amours	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain.	9,530a, PULLITER
<b>pouz</b>	<i>pauch, paouch</i>	s.m.	pouce	RLiR 60,299	PhMézMatW	1389, ms fin 14 <sup>e</sup> s.	pic., art., fland.	9,131b, POLLEX
<b>prangiere</b>	<i>prangiere</i>	s.f.	(heure du) repas de midi	RLiR 68,312	LeVerM	1440	pic., art.	9,328a, PRANDIUM
<b>precheresse</b>	<i>prelacye</i>	s.f.	dignité de prélat	DMF (partiel)	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	lorr.	9,290b, PRAEDICARE
<b>prelacie</b>		s.f.		RLiR 68,303			agn., norm.	9,297b et 298a, PRAELATUS
<b>prendre</b>	<i>pris (lait ~)</i>	adj./p.p.	caillé (lait)	RLiR 60,622	JoinvMo	1309, ms ca 1335	lorr., champ., frcomt., frpr., pointes isolées en wall., pic.	9,346a, PREHENDERE
<b>prepal</b>		s.m.		DMF			prov.	[7,529b, PALUS 1]
<b>presage</b>	<i>presage</i>	s.m.	prix	RLiR 69,571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn., hbret.	9,372a, PRETIUM
<b>presoncie</b> TL	<i>presoncie</i>	s.f.	arrogance	RoquesRég.342			agn., norm., centre, bourg.	9,320b, PRAESUMPTIO

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
prespiéd DMF	<i>pre(s)pié</i>	s.m.	tronc d'arbre	RLiR 60,625	CoutHectorR	1398-1409, ms id.	norm.	8,303a, PES
presson presser : presson <i>presson</i>	<i>presson</i>	s.		RLiR 55,587	Vurpas, Français parlé à Lyon 1750	1350	Ardèche, est, s.-c.	9,363a, PRESSARE
<b>prestrage</b>	<i>prestrage</i>	s.m.		DMF RLiR 55,266 (→MélLommatzsch 371)	CommPzial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall., pic, agn.,	9,358a, PRÉSBYTER
pri prier	<i>prés</i>	s.	prières	ZrP 98,461	FloreaL, 779 n. (corr. d'après preicz ms V)	ca 1160, ms 1288	ouest	9,337a, PRECARI
<b>prim</b>	<i>prim</i>	adj.	fin	RLiR 53,259	SermJoy <sup>30</sup> K	pé début 16 <sup>e</sup> s., ms 1545	frpr. et régions d'oïl attenantes	9,384ab, PRIMUS
prim : primor <sup>1</sup>	<i>primes, au ~</i>	loc.adv.	à l'instant	RLiR 67,290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463	flandr.	9,382b-83a, PRIMUS
<i>prisageur</i> <i>prisagier</i> <i>prisagier</i> <i>priserie</i>	<i>primur</i>	s.m./f.	début	RLiR 61,284 RLiR 68,304 Roques2007c, 190	BibleDécb/eN SFrancçR SimFreinePhilM	13 <sup>e</sup> s. ca 1275 12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., poit.	9,393a, PRIMUS
privaïse DMF	<i>privaïse</i>	s.f.	latrine	RoquesRég 343			bret.	9,372a, PRETIUM
prixfait prier : pri	<i>pris fait</i>	s.m.	besogne	RLiR 70,581	MystTrDoms, 8931	1 <sup>er</sup> q. 16 <sup>e</sup> s.	pic, flandr. agn., norm., ouest	9,396b, *PRIVATIA
<b>prôage</b>	<i>proage</i>	s.m.	profit, revenu	RLiR 68,292 Glessgen/Kihai, ici 371 RoquesRég 344	HoltuxLux Doeling	1226-81 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	norm., agn., pic. lorr., wall., flandr., hain., (frcomt.; isolé)	9,371b, PRETIUM DRF 834A 9,417b, PRODE
<i>prochement</i> <i>proctial</i> profite → paroisse		adv. s.m.		DMF (partiel) DMF			bret. s.-c.	9,450a, *PROPEANUS 9,471a, PROTELUM
proignier DMF	<i>proignier</i>	v.	tailler la vigne, provigner	RoquesRég 348			norm., ouest, bourg.	9,446b-47a, PROPAGO
proing DMF	<i>procin</i>	s.m.	provin				centr., ouest, poit.	

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
proismain TL	<i>proismainement</i>	adj.	prochain, prochainement	RoquesRég 345			pic., art., flandr., hain.	
proismesse DMF	<i>proismece</i>	s.f.	retrait lignager	RoquesRég 346			pic. bret.	9,489b, PROXIMUS
proismeté DMF	<i>proismeté</i>	s.f.	proche parenté	RoquesRég 345			pic., art., flandr., hain., wall., hamp. sept.	
<i>proneau</i>		s.m.		DMF (partiel)			flandr.	9,478a, PROTHYRUM
provigner DMF	<i>prov(a) ignier</i>	v.	tailler la vigne, provigner	RoquesRég 349			pic., Île-de-Fr.	
provigneur GdfC proumierGdf	<i>proi-gneres/proumier</i>	s.m.	celui qui taille la vigne	RoquesRég 348			orl., centr.	9,446b-47a, PROPAGO
provin DMF	<i>provain</i>	s.m.	provin	RoquesRég 349			pic., Île-de-Fr., bourg.	
pruef DEAF, TL	<i>prof</i>	adv.	presque	ZrP 95, 669	SEdmPassG	déb. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, en partic. agn. wall.	9,449b, PROPE
<i>prustre</i>		s.m.		DMF			pic. wall.	9,314a, PRAESTARE
<i>puble</i>		adj.		DMF			pic. wall.	9,506b, PUBLICUS
<b>puer</b>	<i>puer, soijeter en ~</i>	adv.	négliger, ignorer (?)	RLiR 72,267	La Disme de Penitanche	1288	pic.	9,194a, PORRO
<b>puirier</b>	<i>puirier</i>	v.tr.	présenter	RLiR 55,266 (→MéIRychmer 450; MéIHorrent 178)	CommPsal/2G2	1163/64, ms ca 1200	pic., wall., flandr., hain., art.	9,193a, PORRIGERE
<i>puirier</i>		v.		RLiR 69,563	MonGuill2A	ca 1180, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.		
<i>puisnier</i>		v.		RLiR 67,603	GligloisC	1 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
<i>peor</i>		v.		Roques1978a, 449			pic.	
purain	<i>peur</i>	v.		DMF			pic. wall.	9,258b, POTIONARE
puvee DMF	<i>puitee, puite</i>	s.f.	balustrade, appui	RoquesRég 352			pic., hain., flandr.	9,618b, PURUS
purain	<i>purain</i>	adj.	pur; qui n'est pas corrompu	RLiR 55,289	ChevCygneBerthe	1465-73, ms 16 <sup>e</sup> s.	orl. (texte)	
pur : purain	<i>purain</i>	adj.	pur; qui n'est pas corrompu	RLiR 71,584	Tinctor. Invectives, ed. Balberghé/Duval	ca 1465, ms ca 1470 [Bruges]	pic., hain., flandr.	9,619b, PURUS
puvee DMF	<i>puitee, puite</i>	s.f.	balustrade, appui	RLiR 63,628	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., hain., flandr.	9,111a, PODIUM

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>qua</i>		adv.					(bourg.)	4,373b, HAC
<i>quaeller</i>		v.		DMF			wall.	2 <sup>2</sup> ,1437b, QUATERNI
quaalin → calin								
quarignon → carregon								
<i>quartail</i>		s.m.						
quartauf DMF	<i>quartauf, -eau</i>	s.m.	petit tonneau	Rézeau, <i>ici</i> 124			Côte-d'Or, Jura	2 <sup>2</sup> ,1423b, QUARTUS
<i>quarterier</i>		s.m.		DMF			prov.	2,1423b, QUARTUS
<i>quartieriel</i>		s.m.		DMF			nord	2 <sup>2</sup> ,1425b, QUARTUS
<i>quartin</i>		s.m.		DMF (partiel)			prov.	2 <sup>2</sup> ,1424a, QUARTUS
quenne DEAF, TL	<i>kane</i>	s.f.	joue	RLiR 60,611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	pic.	16,325a, *KINNI
quenouille	<i>colloigne</i>	s.f.	quenouille	K ristol, <i>ici</i> 194	Jeanne de Jussie	ca 1535	est, frpr.	2,928, COLUCULA
conouille		s.f.	quenouille				pic.	
queste <sup>2</sup> DMF	<i>queste</i>	s.f.	coffre	RLiR 68,295	NoomenFable n°103	1 <sup>re</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	16,327a, KISTE
<i>queste</i>		s.f.		DMF			pic.	2 <sup>2</sup> ,1409b, QUAERERE
<i>questison</i>		s.f.		DMF			wall.	4,424b, HIC
<i>qui</i>		adv.		DMF			(bourg.)	23,134a, 'machine de guerre'
<i>quilaine</i>		s.f.		DMF			wall.	
quienchon → chiençon								
quinson DMF	<i>quinson</i>	s.		RLiR 55,587 (→Jouffrois)	Vurpas, Français parlé à Lyon 1750	afr. et mfr.	bourg., ms de Modus, frpr.	8,519a, *PINCIO
quistus → coiteux								
<i>quitter</i>		v.		DMF (partiel)			agn.	2 <sup>2</sup> ,1471b, 1474a, QUIETUS
quoy, au ~ → coi								
quoyeté → coieté								
<i>rabandonner</i>								
rabi, rabice DMF	<i>rabi</i>	v.	enragé	DMF (partiel)			pic., wall.	15 <sup>1</sup> ,50a, *BAN
rabier DMF	<i>rabier</i>	adj.	enragé	RoquesRég 355			art., hain., flandr.	10,8b, RABIDUS
rabriver DMF, TL	<i>rabriver</i>	v.	devenir enragé	RoquesRég 356			art., hain., flandr.	
→ abriver, brif, embriver, embruit, esbriver	<i>rabriver</i>	v.	lancer de nouveau	RoquesRég 65			ouest	1,542b, *BRIVOS

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
racaille DMF racaille DEAF, TL	<i>racaille</i>		partie la plus vile de la populace, canaille, fripouille	ZrP 97,206	NezirovićVocabThebes		agn., ouest (qqs rares emplois hors de ces domaines à partir du 14 <sup>e</sup> -restent à examiner)	10,88b, *RASICARE
	<i>racaille</i>	s.f.		RoquesRég 357				
<i>racalencier</i>	<i>racalencier</i>			DEAF			flandr.	
raccuser accuser : racuser	<i>racuser</i>	v.tr.	dénoncer	RLiR 61,594	DolopL	ca 1223, 3 <sup>e</sup> q, 13 <sup>e</sup> s.	lorr., wall. pic.	24,95b, ACCUSARE
<i>rache</i>		sf.		DMF (partiel)			Suisse rom.	10,86b; 88a, *RASI- CARE
<b>rachement</b>	<i>raquement</i>	s.m.	expectoration, crachat	ZrP 99,194	JobG	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s.	pic./hap. dérivé de raquier 'cracher'	10,35a, RAKK-
racher DMF	<i>rachier</i>	v.	cracher				pic., flandr., art., hain., wall., (lorr., champ)	
<i>racherir</i>		v.					wall.	2 <sup>l</sup> ,441a, CARUS
<i>rachet</i>		s.m.					Suisse rom.	10,88a, *RASICARE
<i>racouvetier</i>		v.		DMF			lorr.	24,88a, ACCUBARE
<i>racouvetier</i>		s.m.						Ø 24,88a, ACCUBARE
<b>rados</b> → ados				RLiR 50,120sq.	SJeanEvW	ca 1225, mil. 13 <sup>e</sup> s.		
	<i>rados,</i> <i>raddot</i>			RLiR 67,290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463	flandr., pic., art.	
		s.m.	abri, soutien, défense	RLiR 50,120	PastoraletB	ca 1425, 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.		3,145ab, DORSUM
				RoquesRég 24 Roques1986a,120				
<i>rados</i>		s.m.		DMF			nord	
raier DEAF raier <sup>2</sup> Gdf	<i>rayer</i>	v.tr.	déraciner, arra- cher	RLiR 68,299 RLiR 76,268	Huon éd. Kibler-Suard JMandaF Ogier (= version liégeoise)	mil. 13 <sup>e</sup> s., ms 15 <sup>e</sup> s. 1375-90, ms 1396	wall., lorr.	3,235a, ERADICARE
raiere → rayere <i>raillieur</i>	<i>raillier</i>			DEAF			pic.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
raisne raison : raisne	<i>resne</i>	s.	discours	RLiR 57.306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	pic., wall. aux 13 <sup>e</sup> /14 <sup>e</sup> s.; se répand un peu au 15 <sup>e</sup> s.	10.107a, RATIO
<i>raison</i>		s.f.		DMF (partiel)			prov.	10.105a; 109b; 110a, RATIO
<i>raloignement</i>		s.m.					loirr.	5.405a, LONGE
<i>raloigner</i>		v.		DMF			(bourg.)	10.44a, RAMUS
<i>ramasse</i>		s.f.						
ramon raim : ramon	<i>ramon</i>	s.m.	balai	RLiR 73.268 Glessgen/Kihai, ici 371	La Somme le Roi pic. Doeling	1280, ms 1311 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	pic., champ. sept., bourg.	10.41b, RAMUS
ramoner raim : ramoner	<i>ramonner</i>	v.tr.	nettoyer	RLiR 60.297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	10.42a, RAMUS
<i>rampéau</i>		s.m.					prov.	10.48 RAMUS
<i>ranchier</i>		v.		DMF			wall.	[10.177a, REDEMPPIO]
<i>ranchir</i>		v.						
rang Bla renc	<i>renc, faire ~</i>	v.	faire le vide autour de soi au combat	RLiR 71.266 (→ DiStefLoc 752b)	RomanGuillaume Orange AlexPr <sup>3</sup> L 2, 683	1454-56, ms a.1475 3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms id.	pic., flandr., hain.	16.240a, HRING
<i>rapaille</i>		s.f.		DMF			loirr.	16.671b, RASPON
rappointier rapointier	<i>rapointier</i>	v.tr.	raccommoder, remettre en état	RLiR 65.296	AlexPr <sup>2</sup> H	ca 1440, ca 1458	pic. mérid., champ.	9.591b, PUNCTUM
raquement → rachment								
raquillon DMF	<i>raquillon</i>	s.m.	crachat	RoquesRég 113 Roques1985b, 222			pic., art.	10.35a, RAKK-
<i>ras</i>		adj./s.m.		DMF (partiel)			prov.	10.99a; 100a, RASUS
rasale → res								
rasaille → racaille								
<b>rasiere</b>	<i>raseria</i>		mesure agraire	Carles, ici 105	TGO	a.12 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o. flandr., hain., pic., norm., bourg.	10.99ab, RASUS
	<i>rasiere</i>	s.f.	mesure de capacité	Glessgen/Kihai, ici 372	Doeling	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.		
raspe DEAF, Gdf	<i>raspe</i>	s.f.	broussailles	RLiR 68.292 Glessgen/Kihai, ici 372	HoltusLux Doeling	1226-81 13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	loirr., wall., flandr.	16.671b, RASPON
	<i>rasque</i>	s.f.	bourbier	RLiR 72.267, RevCrit 6, 130	La Disme de Penitanche J.JourH, EustMoineH	1288 13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	flandr., pic., hain.	10.87b, *RASICARE

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
rassouder soudier : rassou- der	<i>rassoldair</i>	v.		RLiR 55.266	CommPsal1/2G2	1163/64, ms ca 1200	pic., wall.	24,54b, ABSOLVERE
raston rastoire : raston	<i>raton</i>	s.m.	crêpe	RLiR 62.570	JAVesnesProptrbQ	prob. 1465, ms a.1468 [flandr.]	hain., pic.; extension au 15 <sup>e</sup> s.	10,90b, *RASITORIA
rate DMF rayer → râlier	<i>rate</i>	s.f.	souris	Roques2007c, 191	ConsBoèceBourgB	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	bourg.	10,122a, RATT-
rayere roie : roiere	<i>raiiere</i>	s.f.	canal d'alimenta- tion d'un moulin	RLiR 75.577	Ovide du remede d'amours (BNF fr. 12478)	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	hain., norm.	10,386b; 392a, *RICA
rebloquier bloc : rebloquer	<i>rebloquité</i>	p.p.	émoussé	RLiR 64.288	Martin Le Franc, L'Estrif	1447/48	pic.	Ø 15 <sup>1</sup> , 164a, BLOK ?
rebois DMF rebois	<i>rebois</i>	s.m.	résistance	RLiR 60.296 (→RLiR 56,644)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	10,137a, REBURRUS
<i>rebrunir</i>		v.		DMF			pic.	15 <sup>1</sup> , 309b, *BRUN
<i>rebuta</i>		s.m.					pic., champ.	15 <sup>1</sup> , 124a, BIUTELN
<i>rechargement</i>		s.m.		DMF (partiel)				2 <sup>1</sup> , 419b, CARRICARE
<i>recharger</i>		v.					wall.	2 <sup>1</sup> , 419a, CARRICARE
<i>rechier</i>		v.		DMF				10,145a, RECIPERE
rechiner → cener <sup>2</sup>								
recincier DMF	<i>recincier</i>	v.	rincer, nettoyer	ZrP 99,414 RLiR 71,263	ChansArtB RomanGuillaume Orange	13 <sup>e</sup> s. 1454-56	pic., flandr., art., hain., champ.	10,140b, RECENTARE
reclaignier TL	<i>reclainier</i>	v.	espionner	RoquesRég 358			pic.	2 <sup>1</sup> , 800a, CLUDINIARE
reclusoire DEAF, AND	<i>reclusorye</i>	s.f.	cellule de recluse	RoquesRég 168 RLiR 68,302	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	10,155a, RECLUDERE
<i>recommandace</i>		s.f.		DMF			pic., norm.	2 <sup>2</sup> , 949a, COMMEN- DARE
recorbeler TL	<i>recorbeler</i>		recourber	RoquesRég 360			ortl., centr.	2 <sup>2</sup> , 1589a, CURVARE
recorbelir TL	<i>recorbeli</i>		tordu	DMF (partiel)			tour.	2 <sup>2</sup> , 872b, COLAPHUS
<i>recoupeur</i>		s.m.			RomanGuillaume Orange	1454-56, ms a.1475	wall., flandr.	
recreandir croire : recrean- dir	<i>recreandi</i>	p.p.	maté	RLiR 71,266	Molinet	fin 15 <sup>e</sup> s., ms déb. 16 <sup>e</sup> s.	pic., hain., flandr.	2 <sup>2</sup> , 1305a, CREDERE
					Perçf3R <sup>2</sup>	ms a.1475 [pic.]		

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
reculee Gdf cul : reculee	<i>reculee</i>	s.f.	renforcement	RLiR 60.622	JoinvMo	1309, ms ca 1335	champ./pic. hain. champ. bourg. [DEAF]	2,1511a, CULUS
recuter Gdf cutter : recuter (cf. <i>supra</i> , cutter)	<i>recuté</i>	p.p.	cache	RLiR 70.270	FevresKi	ca 1300 [champ, mérid.j. ms a.1306	ouest, s.-o.	2 <sup>2</sup> ,1461b, CUDITARE
<i>redonde</i>		sf.		DMF			sud	10,521b, ROTUNDUS
re(c)liment → retement								
refuter	<i>refuder</i>	v.tr.	refuser	RLiR 60.311	LohPrH	1 <sup>er</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., ms 3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	occit.	10,200b, REFUTARE
regard		s.m.		DMF (partiel)			norm., nord	17,511a, *WARDŌN
regnation regner : regnacion	<i>regnacion</i>	s.f.	manière de vivre	RLiR 60.297 (→RLiR 56,482; 644; 57,317)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	10,215a, REGNARE
<i>regon</i>		s.m.		DMF			wall.	16,733a, ROGGO
regreter DEAF, TL	<i>regreter</i>	v.	raconter	RLiR 53,584	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	paraît avoir une coloration rég. en ce sens	16,53a, GRATA
<i>rehaignet</i>	<i>haignier</i>			DEAF			pic.	
rehercer AND rehercier DEAF	<i>rehercer</i>	v.tr.	réitérer	RLiR 60.617	PAbernRichR	ca 1270, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., ouest, s.-o.	4,431b, HIRPEX
<i>reinal</i>		s.m.		DMF			wall.	16,656b, *RAIN
<i>rejet</i>		s.m.		DMF (partiel)			flandr.	5,16a; 19a-20a, JACTARE
rejet DMF § B	<i>regitet</i>	s.m.	terrain formé par des alluvions	RLiR 53,579	DocHainR	a.1271	flandr., hain.	5,19b, JACTARE
relayer DMF	<i>relatier</i>		relâcher	RoquesRég 283			pic., hain.	5,225b, LAXARE
<i>religner</i>		v.		DMF			wall.	5,249ab, LENIS
<i>remiedrement</i>		s.m.						
remieudrement DMF	<i>remiedrement</i>		amélioration	RoquesRég 295			wall.	6 <sup>1</sup> ,665a, MELIOR
remieudrer DMF	<i>remiedrier</i>		améliorer					
<i>remieudrer</i>		v.						
<i>remoure</i>		s.f.		DMF			wall.	10,245a, REMOVERE
<i>remu</i>		s.m.					sud bret.	6 <sup>3</sup> ,289a, MUTARE

renc, faire ~ → rang



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
rencharge DMF	<i>rencharge</i>	s.f.	assaut	RLiR 67,290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463	flandr.	2,421b, CARRICARE
rencourager cuer <sup>2</sup> : rencora- gier	<i>rencourager</i>	v.tr.	redonner courage	RLiR 62,570	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468 [flandr.]	pic.	2,1176a, COR
rendesme DEAF, Gdf	<i>rendesme</i>	s.f.	restitution	RLiR 65,292	RentSNicM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	hain./flandr.	10,172a, REDDERE
<i>renenghe</i>		s.f.		DMF			flandr.	16,686a, REDENINGE
<i>renenghele</i>		s.f.						
rengrege DMF	<i>rengrege</i>	s.f.		RoquesRég 242			créé dans l'ouest et répandu ailleurs à partir de Gréban, qu'il faut considérer comme un auteur cambrésien	
rengrèvement DMF	<i>rengrèvement</i>	s.m.	aggravation					4,263a, *GRAVIARE
renregier	<i>renregier</i>	v.	aggraver	RoquesRég 241				
renheuder TL	<i>renheuder</i>	v.						
renheudir DMF	<i>renheudir</i>	v.	inciter	RoquesRég 153			pic., flandr.	16,194b, *HELT
<i>renneur</i>		s.m.		DMF			flandr.	
renoisele renouille: renoisele	<i>renoiselles</i>	s.f.pl.	grenouilles	ZrP 97,440	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	norm., manc., champ., mais aussi plus à l'Est; aire mod. plus large	10,52a, RANA
renouffler DMF	<i>renouffler</i>	v.intr.	renifler	RLiR 62,570	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468 [flandr.]	parlers modernes: liéq., lorr., sav.	7,125a, NIFF-
repeir	<i>repeir</i>	v.	répéter	Roques2007a, 228			norm.	10,226a, REPETERE
repenner <sup>2</sup> DMF	<i>repesner, repenaner</i>	v.	frapper, regimber	RoquesRég 361 Roques2007a, 228			norm., ouest	8,126a, *PEDINARE
<i>replat</i>		s.m.		DMF			Suisse rom., bourg.	9,49b, PLATTUS
repoint	<i>repoint</i>	p.p.adj.	rusé	Roques2003c, 30			pic., art., hain.	5,598b, PUNGERE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
reponail repondre : reponail	<i>reponail, reponail</i>	s.m.	cache	RLiR 55,266 RoquesRég 362	CommPsa1/2G2	1163/64, ms ca 1200	pic. art., wall.	
reponaille DMF repondre : reponaille	<i>reponaille</i>	s.f.	cache	RLiR 73,268 RoquesRég 362	JobGregF, SBern-CantG, ChansArtB, BeaumJBIL, SommeLaurB lorr., GirAmCharlM 17790, Aalmar 6555, PsLorrA, LancPr M ms de Grénoble 378, GirAmCharlM 17790	fin 12 <sup>e</sup> s., ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s. – 1365, ms 2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	pic. art., wall., lorr.	10,269ab, REPONERE
<i>reponous</i>	<i>reponous</i>			DEAF			wall.	
reprendre TL	<i>reprendre</i>	v.	raconter	Roques1997a, 369			pic., hain.	10,272b, REPREHEN- DERE
<i>requerage</i>		s.m.						
<i>requestion</i>		s.f.		DMF			wall.	10,283a-84a, REQUI- RERE
<i>resne</i> → <i>raisne</i>		s.f.						
recrement DEAF	<i>re(tele)ment</i>	adv.	rarement	RLiR 68,304	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s. ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn., lorr., wall. (12 <sup>e</sup> s., trad. relig.)	10,75a, RARUS
res : rasel	<i>rasale</i>	s.m.	mesure de grains	RLiR 69,571	GenHarlS	a.12 <sup>e</sup> s.	nord	10,99b, RASUS
<i>resaille</i>		adj.		DMF			wall.	10,485a, ROSALIA
resanc TL	<i>resanc, a ~</i>	loc.adv.	à souhait	RoquesRég 180			hain.	11,177a, SANGUIS
resancier TL	<i>ressancier</i>	v.	guérir	RoquesRég 180			ouest, norm.	11,186a, *SANITIARE
<i>resbraiter</i>		v.					pic.	1,489a, *BRACU
<i>resbraisier</i>		v.		DMF			flandr., pic.	17,89b; 92a, *SKALJA
<i>rescailler</i>		v.					prov.	
<i>resclause</i>		s.f.					ouest, poit.	
resconser DMF	<i>resconser</i>	v.	cache	Roques2003b, 363; 365			ouest	24,51a, ABSCONDERE
resconser escondre : resconser	<i>resconser</i>	v.	se coucher (du soleil)	Palumbo, <i>ici</i> 317				
rescant resider : rescant	<i>rescant</i>	adj.	qui demeure, qui habite	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest, extens. au 14 <sup>e</sup> s.	10,296b, RESIDERE

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xvl, ms)	localis.	FEW
<i>resistire</i>		v.		DMF			agn.	
respaumer paume : respau- mer	<i>respaumer</i>	v.tr.	laver, nettoyer	RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	7,510b, PALMA
respit DEAF, TL respléitier → exploit	<i>respit</i>	s.m.	proverbe, ensei- gnement, fable	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	10,306a, RESPECTUS
resplendir TL	<i>resplendir</i>	v.	retentir	Roques2003b, 364			poit.	10,310a, RESPLEN- DERE
<i>responsal</i>		adj.						
<i>responsif</i>		adj./s.m.		DMF (partiel)			bret.	10,313a, RESPONDERE
resproer TL	<i>resproer</i>	v.	souffler violem- ment	RoquesRég 178			art.	17,192a, SPROWAN
resteaunce AND restance DEAF	<i>resteaunce</i>	s.f.	résistance	RLiR 68,303	SFrancer	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	10,316a, RESTARE
<b>rester</b>	<i>rester</i>	v.intr.	résister				agn.; est, lorr. de trad. relig.	
<i>restituir</i>		v.		DMF			dauph., Suisse rom., sud	10,324a, RESTITUERE
restoble TL	<i>restoble</i>	s.f.	chaume	RLiR 72,267 (→RLiR 71,567) RoquesRég 363	La Disme de Peni- tanche	1288	textes écrits d'outre-mer	12,273b, STIPULA
<i>resuite</i>		s.f.		DMF			wall.	
<i>resuivre</i>		v.		DMF (partiel)			wall.	11,492ab, SEQUI
<i>retenement</i>		s.m.		DMF			lorr.	10,335b, RETINERE
retombir DMF	<i>retombir</i>	v.	retentir	Roques1997a, 368 Roques2003b, 369			pic, art., hain.	13,409b, *TUMB- hain.
reuper rope : roper	<i>r(o)uper</i>	v.		RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163-64, ms ca 1200	wall, pic.	16,715b, *RILP-
reveleux reveler <sup>2</sup> : revelos	<i>revelex, reveleux</i>	adj.	petulant; gai?	RLiR 55,266 RLiR 59,334	CommPsial/2G2 L. Brook, Deux traits d'amour	1163/64, ms ca 1200 1500	pic, wall.	10,135a, REBELLARE
<i>reverain</i>		adj.		DMF			wall.	
<i>revereniment</i>		adv.						
reverent : reve- render	<i>reverender</i>	v.		RLiR 56,312 (→PassArtras 6562)	PerceFR,2	1337-44, ms a.1475	pic.	10,355a, REVERERI

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
reviler vil : reviler	<i>reviler</i>	v.	mépriser	RLiR 71,238	ChantChanz	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s, ms fin 13 <sup>e</sup> s.	s.-o., agn.	14,448a, VILIS
reviler <sup>1</sup> TL	<i>reviller</i>	v.	revivre	Roques2003b, 365 ZrP 97,206	NezirovicVocabTthebes		poit., ouest	14,542b, VITA
revirer TL	<i>reviner,</i> <i>reviler</i>	v.	retourner, esquiv ver	Roques1982a, 265 Roques1992a, 160			ouest, tour., otl., poit.	14,384, YIBRARE
<i>rewaster</i>		v.		DMF			norm.	7,288a, OBSTARE
<i>riace</i>		adj.f.		DMF			norm.	10,397b, RIDERE
<b>riable</b>	<i>riable</i>	s.m.	courant ; grande vague ; écume	ZrP 97,206 Roques1992a, 160	NezirovicVocabTthebes		tour., poit.	16,703a, RIBAN
riés DEAF	<i>riés, riez</i>	s.m.	terre en friche	RLiR 71,575	Renier d'Artois (1298/99)	1292-99	flandr. pic., art., hain.	16,701b, *REUD
rigot <sup>1</sup> rigot	<i>rigot, regot</i>	s.	tourbillon d'eau	Roques1982c, 93 RLiR 57,306	Lachet, Some de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	Brabant/ pic. (wall.?) [DEAF]	16,686b, REGEL [sens diff.]
rime <sup>1</sup> : rimer <sup>1</sup>	<i>rime</i>	s.f.	rame	RLiR 71,584 (→Matsumura 2006,171)	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s, ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., champ ; outremer	16,707a, RIEME Gdf 7,198c; 199a TL 8,1296; 1300
rime DMF	<i>rimer</i>	v.	ramer	RLiR 55,271	GuilPalMa [sub rimo- ier (erreur)]?	déb. 13 <sup>e</sup> s, ms fin 13 <sup>e</sup> s. pic.	agn., pic., flandr., hain. art., flandr. wall.	16,239b, *HRIM
rimer <sup>3</sup> TL	<i>rime</i>	s.f.	gelée blanche	RoquesRég 219			prov.	16,712b, RÛNVISCH
<i>rimvet</i>	<i>rimer</i>	v. s.m.	se couvrir de givre	DMF			pic.	23,9b, 'lattie'
<i>riostre</i>		s.		DMF			hain., flandr.	16,724b, RIPPEN
ripe <sup>2</sup> ripe	<i>ripe</i>	s.f.	gale	RLiR 48,255	PastoraletB	ca 1425, ms 2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	
<i>ripe</i>	<i>ris</i>	s.f.		DMF			hain., flandr. pic.	
risse DMF	<i>ris3</i>	s.f.	pâtisserie	DEAF			hain., flandr. pic.	
<i>rissole</i>	<i>rissole</i>	s.f.		Rézeau, ici 124			hain., flandr. pic.	10,587b, RUSSEOLUS
<i>ritual</i>	<i>ritu</i>	s.f.		DEAF			hain., flandr. pic.	
robe DEAF	<i>robes</i>	s.f.pl.	marchandises	RLiR 69,591	Pierre de Provence	1 <sup>er</sup> m. 15 <sup>e</sup> s, ms fin 15 <sup>e</sup> s.	mérid.	16,674b, *RAUBA
roche <sup>1</sup> Hu	<i>roches</i>	v.tr.	bombarder (de projectiles)	RLiR 68,304	SFrançoisR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn.	10,439a, *ROCCA
rochier <sup>3</sup> DEAF	<i>rocher</i>	v.tr.		DMF			sud	10,492b, ROTA
<i>rodier</i>	<i>raillier</i>	s.m.		DMF			pic., wall.	
roeuillier DMF		v.	rouler (les yeux)	Roques1979c, 111				
roer → rouet <sup>1</sup>								

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
rognat FEW	<i>roignaz</i>	s.m.	croûte de gale	RLiR 77,586	An Old French Herbal	ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest (att.) uniquement mod. en Poitou)	10,470a, *RONEA
<i>rogon</i>	<i>rogon</i>	s.m.		DMF			wall.	16,733a, ROGGO
roiere DEAF	<i>roiere</i> <i>raiere</i>	s.	rigole (d'assèchement ou d'irrigation)	Zufferey, <i>ici</i> 291	Renart	fin. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	10,389b, *RICA
roion <sup>1</sup>	<i>roion</i>	s.m.	royaume	??60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	10,213b, REGIO
<i>roion</i>		s.m.		DMF			nord	
rollewech	<i>roller</i>			DEAF			flandr.	
<i>romaux</i>	<i>romaux</i>			DEAF			lorr.	
rondeler <sup>1</sup>	<i>rondeler</i>	v.tr.	faire rouler	RLiR 69,563	MonGuill2A	ca 1180, ms 3 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 70,284	BelleHelPrC	1448 (ou peu après), ms ca 1467	pic., hain., art., flandr. [bourg?]	10,524b, ROTUNDUS
				RLiR 67,289q.	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s., ms 1463		
rore : derore	<i>derore</i>	v.	ronger	RLiR 55,266	CommPsia1/2G2	1163-64, ms ca 1200	wall., lorr.	10,442a, RODERE
<i>rossatin</i>		adj.		DMF			prov.	10,576a, *RUNCINUS
<i>rosse</i>	<i>ros3</i>			DEAF			pic.	
roster <sup>1</sup> TL	<i>roster (soi)</i>	v.pron.	se dégager pour mieux combattre	RLiR 55,272	GuilPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic.	7,288a, OBSTARE Gdf 7,243b; 7,288a
rotoir	<i>rote<sup>2</sup></i>			DEAF			norm.	
<i>routbine</i>		sf.		DMF			sud	10,578a, RUPINA
rouer <sup>1</sup> DMF	<i>roer</i>	v.	rôder	RoquesRég 364 Roques2008c, 190			agn., norm., ouest, orl. (s'étend à partir du mil. 14 <sup>e</sup> )	10,496a, ROTARE
<i>rougeure</i>		sf.		DMF			wall.	10,534b, RUBEUS
r(o)uper → ruuper								
routier	<i>routier</i>	adj.	consécutif	RLiR 56,312	PerceFR,2	1337-44, ms a.1475	pic.	10,572b, RUMPERE
rotier	<i>rouvelent</i>	adj.	rouge	RoquesRég 368			pic., flandr., hain.	

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
<b>rovir</b>	<i>rovir</i>	v.	devenir rouge	RLiR 58.575 RoquesRég 366	Proth	ca 1185	agn., norm.	10.531b, RUBESCERE
royeler FEW roie : roïé	<i>royelé</i>	adj./ s.m.	rayé	RLiR 76.271	JMandaF Ogier (= version liégeoise)	1375-90, ms 1396	wall., liég., Nivelles, Bourn.	10.392a, *RICA
<i>royen</i>		s.m.		RLiR 76.272	RemacleDoc2.31/128		wall.	10.388b, *RICA
rubeste DMF	<i>rubeste</i>	adj.	cruel	Roques2003b, 368			pic., flandr., art., hain., wall.	10.434b, ROBUSTUS
<i>ruedot</i>		s.m.		DMF			Suisse rom.	10.493a, ROTA
ruiser DMF	<i>ruire (muir)</i>	v.	rugir	RoquesRég 309			pic., hain.	10.546a, RUGIRE
ruissot	<i>ruissot</i>	s.m.	conduite d'eau	RLiR 78.257	Histoire de Gérard de Nevers	ca 1451-64	pic.	10.425b, *RIVUS- CELLUS
ruissel : ruissot		adj.		DMF			sud	10.169a, RECUSARE
<i>rusade</i>				DEAF			pic.	
<i>ruskele</i>				RLiR 77.586	AlexVenL 7611	ca 1185, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.		
sac : sachon	<i>sachun, sachon, sacun, sacoun, saceuns</i>	s.m.	petit sac	ZrP 95.177 RLiR 77.586	SMarieEgtD, 1265	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s. [agn.j., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. [pic.]		
					Syracons 87	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms id.	ouest et s.-o., agn.; ponc- tuellement parisien	11.23a, SACCUS
					MirNDChartK.3.261 An Old French Herbal	1262, ms 14 <sup>e</sup> s. ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
					Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourg. Comptes de René	ms 1305		
					d'Anjou			
					Pères70L 23262			
					MedPres4, 25			
saerie → scrie								
<i>saiehalle</i>				DEAF			flandr.	
saier → sayer <sup>2</sup>	<i>hale</i>							
<i>saïlle</i>		s.f.		DMF			pic.	17.11b, SALIE
saluve → save								
<i>samiéur</i>		s.m.		DMF			wall.	11.138a, SAMIARE
<b>sancier</b>	<i>sancier</i>	v.	guérir	RLiR 58.273 RoquesRég 180	Percefr, 3	15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain.	11.186a, *SANTIARE
<i>sancer</i>		v.		DMF			pic.	

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
sang DMF § B'	<i>sanc, de gentil ~</i>	loc.adj.	noble	RLiR 76,272	PerceflIR 113/20; 122/13 ChronPLangW <sup>2</sup> 1, 100 FroissChronK 16,111 EnfGarBi 106/21	1307 1370—ca 1402 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s. fin 14 <sup>e</sup> s., ms 1 <sup>re</sup> m. 15 <sup>e</sup>	pic., wall., agn.	11,174b, SANGUIS
<i>sangmeuçonner</i>		v.		DMF			pic.	11,176b, SANGUIS
<i>santeuil</i>		adj.		DMF			wall.	11,185b, SANITAS
<b>sanzfege</b> DEAF	<i>sanzfege</i>	adj.	déloyal	RLiR 60,612	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	sept., voire même wall.	Ø 3,504a, FIDES
<i>sapion</i>		s.m.		DMF			pic.	17,16a, SAP
<i>sarrau</i>		s.m.		DMF			pic., wall.	17,16a, SARROC
sart DMF	<i>sart</i>	s.m.	essart	RoquesRég 370			art., flandr., hain., lorr.	
sartage DMF	<i>sartage</i>	s.m.	essart				lorr.	
sartel TL	<i>sartel</i>	s.m.	terrain défriché, petit essart	RLiR 71,575	Rentier d'Artois (1298/99)	1292-99	art., flandr., pic.	3,318ab, *ESSARTUM
sartiel Gdf								
sarteor TL	<i>sarteor</i>	s.m.	défricheur	RoquesRég 370			flandr.	
sarter DMF	<i>sarter</i>	v.	essarter				art., flandr., hain., lorr.	
<i>saucele</i>		s.f.		DMF			pic.	11,101a, SALIX
sauceuron	<i>sausseron</i>	s.m.	genre de champi- gnon	RLiR 58,587	LeVerM	1440	s.-e.	11,110a; 111b n 4, SALSUS
<i>sauceuron'</i>		s.m.		DMF (partiel)			fromt., lorr., bourg., champ.	
<i>sauldre</i>		s.m.		DMF			ouest	11,101b, SALIX
sausse DEAF, TL	<i>sausse</i>	s.f.	eau de mer	RLiR 61,284	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	11,108b, SALSUS
<i>sautier</i>		s.m.		DMF			lorr., Suisse rom.	11,122a, SALTUARIUS

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
sauvageon sauvage : sauve- chon	<i>sauvechon</i>	s.m.		RLiR 55,271	GuillPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fn 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic.	11,618a, SILVATICUS
<b>savance</b>	<i>savance</i>	s.f.	sagesse	RLiR 68,309	Alain Chartier	3 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	ouest ardenn., champ., pic. mérid.	11,196ab, SAPERE
savart DMF	<i>savart</i>	s.m.	friche	RoquesRég 372				11,138b, *SAMO-
save DEAF, TL	<i>save / saue</i> (ms. <i>salave</i> )	adj.	sec (dit du pain)	RLiR 60,611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	Arras	Ø 11,133b, SALVUS?
savelon, sablon	<i>savelon</i>	s.m.	terrain sablon- neux	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 372 RLiR 65,296	Doeling AlexPrZH	13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s. <i>ca</i> 1440	Douai, pic.	11,12a, SABULO
sayer <sup>2</sup> essayer	<i>saier</i>	v.		RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fn 13 <sup>e</sup> s. (ms de base)	norm., agn.	3,256a, EXAGIUM
<i>sayer</i>		v.					nord	3,256b, EXAGIUM
<i>scale</i>		s.f.		DMF			wall., champ., flandr.	17,91b, *SKALJA
<i>scalleur</i>		s.m.						17,92a, *SKALJA
<i>scepvuert</i>		s.m.					flandr.	
soioire soier : soioire	<i>soyoire</i>	s.f.	scie	RLiR 63,628	Tincto, Invectives	<i>ca</i> 1465, ms <i>ca</i> 1470 [Bruges]	hain., flandr., pic.	11,368a, SECARE
<i>soioire</i>		s.f.		DMF			pic.	
<i>sclaidie</i>		s.f.		DMF			wall.	17,144b, SLEDEDE
<i>scor</i>		s.m.		DMF			flandr.	17,55a, SCHORE
scrutination, cf. escrutiner	<i>scrutination</i>	s.m.	examen	RLiR 52,325	Psautier de Ludolphe le Chartreux, éd. Demarolle	ms 1496/97	rég.	Ø 11,346a, SCRUTI- NIUM
scure DMF	<i>escuire</i>	s.f.	grange	Roques2007d, 723 Greub, <i>ici</i> 58			art., wall.	17,140a, *SKURA
<i>scure</i>		s.f./s.m.		DMF			wall.	
<i>secherie</i>		s.f.		DMF			ouest	11,581a, SICCARE
<i>second</i>		adj./s.		DMF (partiel)			prov.	11,382b, SECUNDUS
<i>secution</i>		s.f.		DMF			pic.	11,493b, SEQUI
see AND sel : sié	<i>see</i>	s.m.	siège d'une ville ; trône, siège épis- copal	RLiR 61,282 [s.f.?]; 284 RLiR 68,304	BibleDécbteN SFranc̄er	13 <sup>e</sup> s. <i>ca</i> 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	11,409a, SEDES
<i>seil</i>		s.m.	ausitôt	DMF			poit.	11,667b, SITULUS
<b>sempres</b>	<i>sempres</i>	adv.	ausitôt	Palumbo, <i>ici</i> 322			ouest	11,442a, SEMPER



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
sen	<i>senné, senné</i>		assemblée de magistrats	Roques1979c, 117			hain.	17.70a, *SINIWALD
senal DMF	<i>senal</i>	s.m.	magistrat				pic., wall.	11.445a, SENATUS
<b>senat</b>	<i>senat, senaus</i>	s.m. et pl.	sénateur	RLiR 57.614 (→R 100.114-17) RLiR 57.302 Roques1979c, 117	PèresPr15/7S CesTuiimAIC	ca 1210, ms mil. 13 <sup>e</sup> s. 2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall., hain., flandr.	
sené <sup>3</sup>	<i>sené</i>	s.m.	sénat	RLiR 61.580 (→R 100.114)	EncasS2; EncasdP	ca 1160, ms ca 1200; ms fin 14 <sup>e</sup> s.	agn., norm., ouest	11.445a, SENATUS
sené	<i>senez</i>			RLiR 61.284	BibleDcb1eN	13 <sup>e</sup> s.		
<b>senechier</b>	<i>senekier, senechier</i>	v.	prédire ; présager	RLiR 46.503	TombChartrS	ca 1335, ms 1423		
<i>senes</i>		adv.		ZrP 98.461 RoquesRég.373 DMF	Floreal, 2646	ca 1160, ms 1288	pic., art., champ., bourg.	11.603a, SIGNARE
senet AND seign DEAF	<i>senec</i>	s.m.	signe	RLiR 61.282	BibleDcb1eN	13 <sup>e</sup> s.	nord	Ø 11.605a, SIGNUM
<i>sené/let</i>		s.m.		DMF			agn.	Ø 11.644a, SINGULARIS
senoec	<i>senuec</i>	adv.	sans (cela)	RLiR 60.611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	wall.	11.643a, SINE
senoec		adv.		DMF			pic.	4.442a, HOC
<i>seraf</i>		s.m.		DMF			dauph.	11.494b, *SERACEUM
serie DMF	<i>saerie</i>	s.f.	soirée	RLiR 62.570	JAVesnesProprbQ	prob. 1465, ms a.1468 [flandr.]	pic.	11.517a, SERO
<i>serié</i>		s.f.		DMF			pic.	
sermente	<i>sermente</i>	s.f.	sarment	RLiR 62.567	LégDorVignBatalID	1476, ms id.	Lyon	11.233a, SARMENTUM
sarment : ser- menta								
sermentier	<i>serementé</i>	s.m.	assermenté	Videsott, <i>ici</i> 401		ca 1170–1383	pic., wall.	11.35, SACRAMENTUM
sairementier	<i>serrer</i>	v.tr.	fermer	Kristol, <i>ici</i> 194 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 373	Jeanne de Jussie DoCl.ing	ca 1535 13 <sup>e</sup> –14 <sup>e</sup> s.	frpr.	11.505b, SERARE
serret	<i>sieret, serré</i>	adv.	tout près de	RLiR 71.575	Rentier d'Artois (1298/99)	1292–99	hain.	11.506b, SERARE
serret : serré				RLiR 65.292	RentSNieM	1325		
serve FEW	<i>serve</i>	s.f.	mare	RLiR 71.575 Rézeau, <i>ici</i> 125	Percef(3)R		SaôneL.	11.530sq., SERVARE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
sestier : sestiere sestiere	<i>set(s)tiere</i>	s.f.	mesure pour les grains	Videosott, <i>ici</i> 403 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 373	Doct.ing	1218-14 <sup>e</sup> s. 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	Est, lorr. champ.	11,557b, SEXTARIUS
<i>säu</i> <i>searise</i>		s.m.		RLiR 53,581	DocAubeC	a.1271	nord	11,6a, SABUCUS
several DEAF, TL	<i>sev(e)rau- ment</i>	s.f.		DMF			nord	3,259a, *EXAQUARE
<i>siete</i>		adv.	séparément	RLiR 68,303	SFrancèR	ca 1275	agn.	11,473a, SEPAR
<i>sieue</i>	<i>siae, faire la ~</i>	s.f.		DMF			pic.	11,404a, SEDERE
<i>siflerie</i> DMF, <i>siblerie</i> DMF	<i>siflerie</i>	loc.	faire son possible	Roques2007d, 725			pic., art.	
<i>sigale</i> <i>sigalle</i>	<i>siflerie</i>	s.f.	raillerie	Roques2008d, 289			pic.	11,568b, SIBILARE
<i>signot</i> <i>silbercamere</i>	<i>sigalle</i>	s.f.	cigale	RLiR 62,567	LégDorVignBatalID	1476, ms id.	Lyon	2 <sup>1</sup> ,662b, CICADA
<i>sillier</i>		s.m.		DMF			est	11,605b, SIGNUM
<i>suiter</i> AND <i>suitor</i> DEAF	<i>syuter</i>	s.f.		DMF (partiel)			flandr.	3,295a, EXILIARE
<i>siede</i> DMF	<i>sochon</i>	v.		RLiR 68,303	SFrancèR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	nord	11,491a, SEQUI
<i>socherie</i> <i>sochier</i>	<i>sochon</i>	s.m.	disciple	RLiR 76,269	JMandaF Ogier	1375-90, ms 1396	agn.	17,144b, SLEDDDE
<b>soçon</b> <i>soçon</i>	<i>sochon</i>	s.m.	compagnon	DMF			wall., hain	
<i>soude</i> DMF	<i>sode</i>	s.m.		RLiR 67,290	TroisFilsP	mil. 15 <sup>e</sup> s.	lorr.	12,21b, SOCIUS
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.m.	soudain	DMF			flandr.	
<i>sode</i>	<i>sode</i>	adj.	peur soudaine	RoquesRég 385			pic.	
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.f.		RoquesRég 384			tour.	
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.f.		RoquesRég 385			agn., norm., ouest, poit., frecomt., orl.	12,337a, SUBITUS
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.f.		RoquesRég 385 Roques2003a, 191				
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.f.		Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 373	Doct.ing	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.		
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.f.		RLiR 53,580	DocFlandrM	a.1271, ms [nord]	pic., flandr.	12,19b, SOCIETAS
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.f.	terre concédée en métayage	RLiR 71,575 (→Drüppel 105-7)	Rentier d'Artois (1298/99)	1292-99		
<i>sode</i>	<i>sode</i>	s.m.	sauce	RLiR 68,295	NoomenFable n°103	1 <sup>er</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic.	Ø FEW

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
soivre DMF	<i>soivre</i>	adj.	séparé	RoquesRég.375			agn., norm., ouest	11,473a, SEPAR
<i>soivre</i> <sup>3</sup>		adj.		DMF			ouest	
solier <sup>3</sup> AND solier DEAF	<i>soler</i>	s.m.	trône	RLiR 61,282	BibleDécb/eN	13 <sup>e</sup> s.	agn.	Ø 12,36b, SOLARIUM
soleys → slede								
<i>solide</i>		adj.		DMF (partiel)			wall.	12,53b, SOLIDUS
<i>solvent</i>		adj.		DMF			pic.	12,82b, SOLVERE
<b>somart</b>	<i>soumart</i>	s.m.	juin	RLiR 68,292	HoltusLux	1226–81	lorr., wall, fland.	
<i>somart</i>		s.m.		DMF			n.-e.	
<i>somarras</i>		s.m.					lorr.	11,140a, *SAMO-
<b>sombre</b> DMF	<i>sombre</i>	s.m.	jachère	RoquesRég.372			centre, bourg, frcomt., champ./lorr. mérid.	
somet TL	<i>somet, par ~</i>	loc.adv.	en outre	Roques2003b, 363			poit.	12,429a, SUMMUS
<i>sommade</i>		s.f.		DMF			prov.	11,64a, SAGMA
<i>somnige</i>		s.m.		DMF (partiel)			norm.	
sommiere	<i>sommiere</i>	s.f.	ânesse	ZrP 100,196	YsMachorR	1477–80, impr. 1487	s.-e.	11,68b, SAGMARIUS
somnier <sup>2</sup> : somiere								
songion DMF	<i>sonjon</i>	s.m.	sommet	RLiR 71,580	Livre de Boeèce de Consolacion	a.1362, ms 1425/30	bourg, sav., Suisse rom.	12,427a, *SUMMIO
sofaitos AND, DEAF	<i>sofeitous</i>	adj.	arrogant	RLiR 66,304sq.	ConsBoèceBenN	ca 1380, ms fin 14 <sup>e</sup> s.		
<i>sofeste</i>	<i>sofeste</i> <sup>2</sup>	adj.		RLiR 68,303	SFrancçR	ca 1275	agn.	3,350b, FACERE
sorge DMF	<i>sorge</i>	adj.	ardent	DEAF			champ.	
				RoquesRég.376			norm., ouest	12,458b, SURGERE
				Roques1982a, 262				
sorjon → surgeon								
sorpoilh → surpois								
sorsemaine TL	<i>sorsemaine, en ~/de~/q~</i>	loc.adv.	en jour de la semaine	RoquesRég.380			agn., norm., ouest, orl., bourg.	11,482b, SEPTIMANA
sorvessier TL	<i>survezier</i>	v.	duper	Roques2003a, 191			norm.	14,561b, VITIUM
sosclaive → sous-clave								
soscriembre TL	<i>soscriembre</i>	v.	craindre	Roques1982a, 267			norm., ouest	Ø 13 <sup>2</sup> , 238a, TREMERE

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
sospape	<i>sospape</i>	s.m.	coup sous le menton	RoquesRég 381			pic., art., hain.	7,585a, PAPPARE
sospatial TL	<i>sospatial</i>	s.m.	appui	Roques2003b, 364			poit.	Ø 7,524a, PALUS ?
sotilance TL	<i>sotilance</i>	s.f.	habileté	RLiR 72,267	La Disme de Penitanche	1288	surtout dans des textes d'Outre-mer	12,366a, SUBTILIS
soubancher		v.		DMF			nord	1,497b, BRANCA
soudement	<i>soudement, soudement, soudement</i>	adv.	soudainement, subitement	ZrP 98,461	Floreal, 760	ca 1160, ms 1288	ouest, grond.	12,337a, SUBITUS
soudement	<i>soudement</i>	adv.		RLiR 46,503	TombChartrS	ca 1335, ms 1423		
soudre <sup>2</sup> DMF	<i>soudre</i>	adj.	hideux	RoquesRég 386			ouest	
souduire TL	<i>souduit</i>	p.p.a. adj.	trompeur	RLiR 66,307	BertePrT	mil. 15 <sup>e</sup> s. ?	s.-o.	12,108a, SORDIDUS
soufrin TL	<i>soufrin, sulphrine, suoffrin, sulfereyins</i>	adj.	de soufre	Roques2003b, 367	BenDucF	ca 1174, ms fin 12 <sup>e</sup> s. [poit.]	pic.	
					MarieEspJ <sup>2</sup>	ca 1195, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.		
					PetPhilIT	ca 1230, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, agn.	12,421a, SULPHUR
sourcin	<i>sourcin</i>	s.m.	source	RLiR 64,268	MahArE	ca 1275, ms 3 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	norm.	12,460b, SURGERE
sordre : sourcin				RoquesRég 377				
sourcin	<i>sourcin</i>	s.m.		DMF			norm.	
souregon → surgeon								
sourt								
sorsse	<i>sours</i>	s.	source	RLiR 57,302	CesTuimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	pic., wall.	12,460a, SURGERE
sous-clave	<i>sosclaive</i>	s.f.	fausse clé	ZrP 94,417	RivièrePast, 46, 50 (le ms U, lorr., a altéré la forme en sosclaive ; corr. TL, sosclave)		pic., flandr., champ.	2,767a, CLAVIS
soustoitier → toit								
souté <sup>1</sup>	<i>soute</i>	s.f.	fosse	RLiR 51,631	ContPerc2LC2	ca 1200, ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, s.-o. ?	12,372a, SUBTUS
soute FEW	<i>soute</i>	s.f.	solution d'un problème	RLiR 53,584	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	norm. ?	12,82b, SOLVERE

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
souvrer sovrer	<i>souvrer</i>	v.intr.	être en excédent	RLiR 67.610	Pierre de Nesson	a.1443	mérid.	12.436a, SUPERARE
sovoïre → scioïre								
spacier DMF	<i>espatier</i>	v.		RLiR 55.266	CommPisial/2G2	1163/64,	wall.	12.145b, SPATIUM
spacier →								
<i>spier</i>		s.m.					wall.	12.175b, SPICARIUM
<i>spiraous</i>		s.m.		DMF			wall.	8.566a, *PIR-
<i>splaon</i>		s.m.					wall.	17.145b, *SLIDO
subiter DMF	<i>so(u)biter</i>	v.	(faire) mourir de mort violente	Roques2007c, 200	ConsBoèceBenn	12 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup> s.	pic., flandr., hain.,	12.337a, SUBITUS
<i>surchet</i>		s.m.		DMF			stud	
sulphrine → soufrin								
superne DMF, TL	<i>superne</i>	adj.	d'en haut	ZrP 97.440	EstFougL	1174/78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	ouest	12.442b, SUPERNUS
<i>surrelle</i>		sf.		DMF			pic., norm.	17.289a, *SÜR
surfaitous → sorfaitos								
<i>surgarde</i>		s.m.		DMF			ouest	17.514a, *WARDÓN
				RLiR 65.286	HistAncV	ca 1213, ms ca 1287		
				RLiR 50.121-3	SJeanEvW ms P	ca 1225, ms mil. 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 50.123	AdHaleChansM	ca 1280		
				RLiR 50.286	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 57.302	CesfuiimAIC	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 61.288	ChevCygnePrR	fin 13 <sup>e</sup> s.		
surgeon	<i>sorjon,</i> <i>sourgon</i>	s.m.	source; rejeton d'une plante	ZrP 99.194	JobG	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 14 <sup>e</sup> s.	pic., art., flandr., hain.	12.459b, SURGERE
sordre : sorjon								
				RLiR 60.299	PhMézMarW	1389, ms fin 14 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 64.288	Martin Le Franc, L'Estrif	1447/48,		
				RLiR 58.273	Percefr,3	15 <sup>e</sup> s.		
				RoquesRég 377				
				Roques1986a, 121				
surpois	<i>surpoilh</i>	s.m.	revenus, produit	RLiR 68.292	HoltusLux	1226-81	lorr., wall., flandr.	*12.204a, SPOLIARE
surpois							wall.	11.405a, SEDERE
<i>surseant</i>		s.m.		DMF				
survezier → sorveszier								
symaise → cymaise <sup>2</sup>								

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
syuter → siutter								
tachelé DEAF, TL	<i>techilee</i>	adj.	tacheté	RLiR 69,571	GenHarlS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn., ouest wall.	17,294b, TAIKNS
<i>tacheleux</i>		adj.		DMF				
taiter <sup>1</sup> TL	<i>taier</i>	s.m.	boutbier, fange	ZrP 97,440	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	norm.	17,391a, *THAHI
tai : taitier								
taillant DEAF, TL	<i>taillant</i>	adj.	ferme, déterminé	RLiR 66,609	Percefr3	mil. 15 <sup>e</sup> s.	hain., wall., pic., art.	13 <sup>1</sup> , 42a, TALIARE
<i>talhe</i>				DEAF			wall., liég.	
							ouest, poit. (se répand ds la 2 <sup>e</sup> m. du 15 <sup>e</sup> )	13 <sup>1</sup> , 69a, *TALUTUM
talus DMF	<i>talu</i>	s.m.	étançon	Roques2003b, 363 et 365				
tamaint	<i>tant maint,</i>	adj./		Palumbo, <i>ici</i> 321				
maint : tamaint	<i>ta(n)maint</i>	pron.	plusieurs	RLiR 71,584 (→RLiR 62,153)	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., hain., wall.	16,513b, *MANIGIDÓ-
tangonner				ZrP 95,427	SGregblS, 155	2 <sup>e</sup> m. 12 <sup>e</sup> s., ms déb. 13 <sup>e</sup> s.		
tangonner	<i>tangon(n)er</i>	v.tr.	presser, tourner presser, exciter éperonner	RLiR 65,286	HistAncV	ca 1213, ms ca 1287		
				RLiR 60,297 (→RLiR 56,483)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain.	
				RoquesRég 389				
				Roques1997a, 365				
<i>tangonner</i>		v.		DMF			pic.	17,306a, TANGER
<b>tangre</b>	<i>tangre</i>	s./adj.	désireux, impatient	RLiR 58,273	Percefr,3	15 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 66,609	Percefr3	mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., hain.	
				RoquesRég 391				
<b>tangrement</b>	<i>tangrement</i>	adv./ adj.	ardemment, avec empressement	RLiR 60,297 (→RLiR 56,483; 645)	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
				RLiR 51,638	Percefr	mil. 15 <sup>e</sup> s.	pic., hain.	
				RoquesRég 391				
<i>tannison</i>		s.f.		DMF			pic.	13 <sup>1</sup> , 83b, *TANNNO-
tapon	<i>tapon</i>	s.m.	pièce pour obturer	RLiR 62,573	RenNouvPrS	ca 1460, ms fin 15 <sup>e</sup> s.	poit., tour., angev.	13 <sup>1</sup> , 101a, TAPP-
taper : tapon								
terasse → terrasse								
<i>tarpe</i>		s.f.		DMF (partiel)			(lyon.)	13 <sup>1</sup> , 61b, TALPA

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
tasse <sup>2</sup>	<i>tasse de bois</i>	s.f.	bosquet ; tas ; hallier	RLiR 56,632 (→RLiR 46,359sq ; 373sq) RoquesRég 392 Roques1982a, 268 DMF	SEvroulis	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	norm., centr., agn.	17,317b, *TAS 13,354b, *TISKA
<i>taitisse</i>		s.f.					prov.	13,157a, TEGULA
<i>taux</i>		s.m.					norm.	13,136a, TAXARE
<i>taxeur</i>		s.m.					norm.	13,136b, TAXARE
taye taie	<i>taye</i>	s.f.	grand-mère	Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 373 RLiR 76,272	Doeling JMandaF Ogier	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1375-90, ms 1396	pic., wall., hain., champ.	
tayon taie : taton	<i>tayons,</i> <i>tayon</i>	s.m.	grand-père	RLiR 65,286 RLiR 68,292 Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 374 RLiR 76,272 RLiR 65,296	HistAncV HoflusLux Doeling JMandaF Ogier AlexPr2H	<i>ca</i> 1213, ms <i>ca</i> 1287 1226-81 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1375-90, ms 1396 <i>ca</i> 1440, ms 1458		25,648b, ATAVIA
techilee → tachelé								
tempest DMF	<i>tempez</i>	s.m.		RLiR 55,266	CommPsial/2G2	1163/64, ms <i>ca</i> 1200	wall., pic., champ.	13,178b, *TEMPESTA
				RLiR 69,563	MonGuill2A	<i>ca</i> 1180, ms 3 <sup>e</sup> 9, 13 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 65,286	HistAncV	<i>ca</i> 1213, ms <i>ca</i> 1287		
				RLiR 64,265	PèresPrINicT	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285		
<b>tempre</b>	<i>tempre</i>	adv.	sous peu ; tôt ; bientôt	RLiR 61,285 (→RLiR 58,593) Glessgen/Kihai, <i>ici</i> 374	PrestreCompN	1 <sup>re</sup> m. 13 <sup>e</sup> s., ms <i>ca</i> 1300	pic., art., flandr., hain.	13,189b, TEMPUS
				RLiR 71,584	Les Proverbez d'Alain	fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s.		
				RLiR 65,614 Roques2003b, 368 Roques2007d, 720	MystProcession Lille	1500		

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl., ms)	localis.	FEW
<i>tempere</i>		sf.		DMF			frpr.	13 <sup>i</sup> ,177a, TEMPERIES
tempre : temprif	<i>temprieux</i>	adj.	matinal ou peut-être précoce	RLiR 71.584	SBernCantG Les Proverbez d'Alain LeVerM.E. 390b27 Lefèvre (R.) Hist. Troyes A MéPlanche 153	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s. fin 14 <sup>e</sup> s., ms mil. 15 <sup>e</sup> s. 1440	pic., flandr., art.	13 <sup>i</sup> ,182a, TEMPORIVUS
<b>temprement</b> <sup>2</sup>	<i>temper(ment)</i>	adv.		RLiR 58.593	ChastCoucyP	2 <sup>e</sup> t. 15 <sup>e</sup> s.	pic.	13 <sup>i</sup> ,170b, TEMPERARE
<i>tempreul</i>		adj.		DMF			wall.	13 <sup>i</sup> ,189b, TEMPUS 1
temps	<i>tens, cheirs ~</i>	loc.s.	temps de disette	RLiR 64.265 (→ZrP 112.159)	PèresPrIIInicJ	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	flandr., pic., champ., wall.	2 <sup>i</sup> ,440a, CARUS
tenerge DEAF, TL	<i>tenierge</i>	adj.	obscur ; sombre	ZrP 97.439	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., tour., poit.	13 <sup>i</sup> ,205a, TENEBRICUS
<i>tenquellier</i>		v.		RoquesRég 397	ProtH	ca 1185	wall.	13 <sup>i</sup> ,202a, *TENDICARE
tenvement DEAF tenve TL	<i>tenvement</i>	adv.		RLiR 55.266	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	13 <sup>i</sup> ,229b, TENUIS
<i>ter</i>		s.m.		DMF (partiel)			wall.	13 <sup>i</sup> ,242a, TERMINUS
<i>tergeure</i>		sf.		DMF			bourg.	13 <sup>i</sup> ,237a, *TERGICARE
<i>ternee</i>		sf.		DMF			nord	13 <sup>i</sup> ,240b, TERMINUS
terrasse terrace	<i>tarasse</i>	s.f.	terre-plein	RLiR 65.288sq.	ChronTempIyrM	a.1320, ms 1343	pic., poit., champ., lorr., outremer	13 <sup>i</sup> ,246b, TERRA
terremote DMF	<i>terremote</i>	s.	tremblement de terre	RoquesRég 398			agn., norm., ouest, poit. (avec qqs ext. lit.)	13 <sup>i</sup> ,258a, TERRA
<i>terrienne</i>		sf.		DMF			wall.	
terroi terroir : terroit	<i>terroit; terrois</i>	s.m.	châtellenie; territoire	RLiR 53.579 RLiR 60.297	DocHainR BelleHelR	a.1271 mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	hain.	13 <sup>i</sup> ,244b, TERRA



## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
tesser DEAF, TL	<i>tesser a</i>	v.tr.	tendre à (qch)	RLiR 68,304	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	pic., norm., agn., ouest	13 <sup>1</sup> ,224ab, TERRA
<i>teublât</i>		s.m.		DMF			poit.	13 <sup>1</sup> ,154b, TEGULA
<i>tiège</i>		s.m.		DMF			wall.	13 <sup>1</sup> ,263a, TERREUS
tiercel terquel	<i>terquel</i>	s.m.		RLiR 50,286	JacVitryB	2 <sup>e</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	pic., norm. (TL confond terquel et tercelet)	13 <sup>1</sup> ,265b, *TERTIOLUS
<i>tiereresse</i>		sf.		DMF			lorr.	13 <sup>1</sup> ,269a, TERTIUS
<i>tike</i>		sf.		DMF			pic., wall.	17,329b, TÏKE
<i>tike</i>	<i>tike</i>			DEAF			pic. wall.	
tintin tinter : tintin	<i>tintin</i>	s.m.	intrigue, ruse	RLiR 61,583	MerlinsR	ca 1240, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic., champ.	13 <sup>1</sup> ,347a, TINNITARE
tirepeler	<i>tirepeler</i>	v.	tirailler	RoquesRég 401			ouest, orl.	6 <sup>1</sup> ,417b, MARTY- RIUM
<i>tisson</i>		adj./s.m.		DMF			wall.	17,394a, *THEUDISK
<i>titharinc</i>	<i>harenc</i>			DEAF			flandr.	
toit DMF B	<i>toit</i>	s.m.	étable	RLiR 66,302	GIBNlat7684M	2 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s.	ouest, bourg.	
toit : toitier	<i>soustoitier</i>	v.		RLiR 57,306	Lachet, Sone de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	Brabant, pic.	13 <sup>1</sup> ,150b-151, TECTUM
toitel	<i>toitel</i>	s.m.	cabane	Roques1997a, 367 Roques2007d, 725			pic., art.	
<i>toiteur</i>		s.m.		DMF			Suisse rom., frpt.	
<i>toitot</i>		s.m.		DMF				
toivre <sup>2</sup> DFM	<i>toivre</i>	s.m.	cuve	Roques1978a, 449 Roques2003b, 368			pic.	17,390a, *TWIBAR
tolage DMF	<i>tolage</i>	s.m.	action d'enlever	Roques2007c, 190	SimFreinePhilM	12 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	agn., norm.	13 <sup>1</sup> ,19b, TOLLERE
<i>tollentis</i>	<i>tollentis</i>			DEAF			pic.	
<i>tolneboen</i>		s.m.		DMF			flandr.	
tolon DEAF, TL	<i>tolon</i>	s.	colline	RLiR 55,271	GuilPalMa	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. [pic.]	pic., flandr.	13 <sup>2</sup> ,402b, *TULLO-
tombissement DMF	<i>tombisse- ment</i>	s.m.		RLiR 58,593	ChastCoucyP		pic.	17,384a, TUMB 13 <sup>2</sup> ,409b, *TUMB-
<i>tonlac</i>	<i>tonlac</i>			DEAF			norm.	
tonnette	<i>tonnette</i>	sf.		DMF			lorr.	13 <sup>2</sup> ,417a, TUNNA
tonnil		s.m.		DMF			wall. nord	13 <sup>1</sup> ,165b, TELO- NEUM
tonnoille		s.m.		DMF			pic. lorr.	13 <sup>2</sup> ,27b, TONITRUS

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xt., ms)	localis.	FEW
torbillos	<i>turbellus</i>	adj.	tumultueux	RLiR 55,266	CommPsal1/2G2	1163/64, ms ca 1200	pé wall.	13 <sup>2</sup> , 421b, TURBO
torcenusement	<i>torcenuse-ment</i>	adv.	de façon inique	RLiR 68,304	SFrancçR	ca 1275, ms 4 <sup>e</sup> q. 13 <sup>e</sup> s.	agn., norm., s.-o.	13 <sup>2</sup> , 114a, TORTIO
<i>toireil</i>		s.m.		DMF			norm.	13 <sup>2</sup> , 82b, TORNUS
<i>toireilliere</i>		sf.		Roques2003a, 191			agn.	13 <sup>2</sup> , 93a, TORQUERE
tors TL	<i>tors</i>	s.m.	paquet	DMF (partiel)			wall.	13 <sup>2</sup> , 88a, TORQUERE
<i>torfisse</i>		sf.						
tot → o (tot)								
<i>tou</i>		s.m.		DMF			ouest	13 <sup>2</sup> , 391a, TUBUS
touchet <sup>1</sup>	<i>touchet</i>	s.m.	coin	RLiR 65,292	RentSNicM	1325, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	hain., pic.	13 <sup>2</sup> , 10b, TOKK-
<i>touchet</i>		s.m.					pic.	13 <sup>2</sup> , 10b, TOKK-
<i>touchin</i>		s.m.						
<i>touchinage</i>		s.m.		DMF			sud	13 <sup>2</sup> , 439b, TUSCUS
<i>touchinerie</i>		sf.						
<i>toutin</i>		s.m.					norm.	23, 190b, 'personne sale'
<b>toutin</b>	<i>touyyn</i>	s.	cochon	RLiR 58,274	MistRésAngS	1456	ang., ouest	23, 190b, 'personne sale'
touison	<i>touyson</i>	s.		RLiR 57,306	Lachet, Some de Nansay	fin 13 <sup>e</sup> s., 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s. [hain.]	Brabant, pic., flandr., hain.	17, 409b, *THWAHLJA
<i>touip</i>		s.m.		DMF			agn.	221, 284b, 'bélier'
toupier	<i>toupi(i)yer</i>	v.tr.	tourner ; tournoyer	RLiR 60,297 Roques2003b, 369	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472	pic., hain., (francoit.)	17, 344b, *TOP
				RLiR 71,266	GarMonglPr	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. [pic.]		
				RLiR 60,297	BelleHelR	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472		
					GilTrasW 26	ca 1450	pic., wall., hain., champ. sept.	13 <sup>2</sup> , 435b, TURRIS
tourier	<i>t(h)ourier</i>	s.m.	gardien d'une tour ; géolier	RLiR 71,266	RomanGuillaume Orange HuonPpR MabrienV 25, 1 MystSRemiK	1454-56 1454, ms 1513 1462		
tor <sup>2</sup> : torier					Artus de Bretagne Jean d'Outremet, Myr. historS			
tourner	<i>tourner</i>	v.	faire demi-tour	RLiR 77,597		ms 1400	wall.	13 <sup>2</sup> , 46b, TORNARE
torner								

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xlt., ms)	localis.	FEW
traiant traître : traïant	<i>traiant,</i> <i>traïant</i>	s.m.	téon (d'une femme)	RLiR 77,586	PhThBestM WaceNicR BenDucF	ca 1130, ms 3 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s. ca 1150 ca 1174, ms fin 12 <sup>e</sup> s. [poit.]		
				ZrP 95,177	SMarieEgD, 643	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	norm., agn., ouest, s.-o.	13 <sup>e</sup> , 179b; 182b, TRAHERE
				RLiR 77,586	ThomKentF 6177 var. des mss C et P BestGuillIR GuillSMadS 294 An Old French Herbal WaceRouH FloreBP	4 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., ms déb. 14 <sup>e</sup> s. 1211, ms mil. 13 <sup>e</sup> s. 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s., ms fin 13 <sup>e</sup> s. ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.		
<b>tranaïne</b>	<i>trannine</i>	s.		RoquesRég 403 RLiR 54,341 RLiR 56,312 RLiR 63,308 RLiR 51,638 RLiR 63,308	Percefr, 2 Percefr Molinet, Pronostica- tions	1337-44, ms a.1475 mil. 15 <sup>e</sup> s. 4 <sup>e</sup> q. 15 <sup>e</sup> s., ms ?	pic.  pic.	13 <sup>e</sup> , 168b, *TRAINARE  13 <sup>e</sup> , 245b, TREMULUS
tranline tremble : tranline	<i>translines</i>	s.f.	trèfle	DMF			pic. wall.	[rattaché par erreur à *TRAGINARE 13 <sup>e</sup> -168b]
traoiller traoil : traioillier	<i>traoiller</i>	v.	mettre le fil en écheveaux par le travail	Roques 2008d, 288 ZrP 97,440	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.	ouest, norm. Bayonne jusqu'à la Seine et le Centre)	13 <sup>e</sup> , 154b, *TRADU- CULUS
traoiller traquet DMF traquet GdFC	<i>traoiller</i> <i>traquet</i>	v. s.m.	crécelle	DMF RLiR 67,291	Maillard, Istoire de la Passion	1493	ouest	13 <sup>e</sup> , 188b, TRAK-
trastre		s.m.		DMF (partiel)			pic, norm., wall.	13 <sup>e</sup> , 217a, TRANSTRUM

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>travailler</i>		v.		DMF (partiel)			pic, agn.	13 <sup>2</sup> , 287b, 288, *TRI-PALIARE
trebue <sup>1</sup> TL	<i>trebuch</i>	s.m.	chute	Roques2003a, 191			agn., norm.	15 <sup>2</sup> , 4b, BUK
treffouel DMF	<i>treffouel</i>	s.m.	grosse bûche	RLiR 60.625	CoutHectorR	1398-1409, ms id.	norm.	3, 656a, FOCUS
<i>treffouel</i>		s.m.		DMF			norm.	
trete Gdf	<i>treie</i>	s.f.	grive	Roques1991c, 13			ouest, tour.	13 <sup>2</sup> , 303b, TRITA
<i>treisme</i>		s.f.		DMF			wall.	13 <sup>2</sup> , 236a, TREDECIMUS
<i>treizeine</i>		s.f.					lorr.	[13 <sup>2</sup> , 235b, TREDECIM]
<i>treizieme</i>		adj.		DMF (partiel)			norm.	13 <sup>2</sup> , 234b, TREDECIM
trembler DEAF	<i>trembler</i>	num.						
trembler <sup>1</sup> /AND		s.m.	peuplier	RLiR 69,571	GenHartIS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn.	13 <sup>2</sup> , 245ab, TREMULUS
tremdeor	<i>tremelerres</i>	s.m.	joueur	Roques2007d, 726			pic, art., flandrt, hain., wall.	22 <sup>1</sup> , 183b, 'jeu de hasard'
tremere1	<i>tremere1</i>	s.m.	jeu à trois dés	RLiR 60,611	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms 1285	ext. pic. très large, agn.	
trenche TL	<i>trenche, a ~</i>	loc. prép.	absolument, entièrement	RLiR 53,584	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q. 14 <sup>e</sup> s.	norm., agn., ouest	13 <sup>2</sup> , 278b, *TRINICARE
trenche <sup>1</sup> : trenche								
treon AND	<i>treon (traiant)</i>	s.m.	trayon	RoquesRég 403			agn.	13 <sup>2</sup> , 179a, TRAHERE
					LancPrM 8, 114, 113	ca 1220, ms 1316		
					AbladaneP	ca 1260, ms 15 <sup>e</sup> s.		
<b>tresor</b>	<i>tresoirs</i>	s.m.	trésor	RLiR 77,293	Chron. depuis le comm. du monde	ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic, wall., champ., bourg.	13 <sup>1</sup> , 310b, THESAURUS
					GirRossAIH 275	ca 1334		
					RenContrR 329	ca 1342		
<i>trespe</i>		s.f.		DMF			wall.	13 <sup>2</sup> , 292a, TRIPES
tresque <sup>3</sup>	<i>tresque</i>	adv.	très, extraordinairement	RLiR 59,330	Pierre de Laépède, Paris et Vienne	15 <sup>e</sup> s.	frpr.	13 <sup>2</sup> , 197b, TRANS
tresque <sup>1</sup>							wall.	11, 505b, SERARE
<i>tresserer</i>		v.		DMF				
tresvaser	<i>tresvasé, tresvasé, estre ~ des cors</i>	adj.	transformé, bouleversé ; quitter son corps (après la mort) ; faire perdre la raison	RLiR 73,596	CommPsiAG	ca 1164, ms ca 1200		
vaser : tresvasé					BestAmRespS	ca 1275 [pic.], ms 1277 [art.]	pic, agn.	14, 189a, VAS
					SRemiB 5560; 7713	3 <sup>e</sup> -t. 13 <sup>e</sup> s., ms ca 1350		

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xI., ms)	localis.	FEW
treuil trouiller : truil	<i>treuil</i>	s.m.	pressoir	Rézeau, <i>ici</i> 125			Vendée	13 <sup>2</sup> , 39, TORCULUM
trie Gdf trier <sup>1</sup> : trie	<i>trie, a trie</i>	s.f.	avec soin	RLiR 72,267	La Disme de Peni- tanche	1288	ouest, s.-o., outrigger	13 <sup>2</sup> , 304b, TRITARE
<i>trigut</i>		s.m.		DMF			wall.	23,10b, 'décombres'
troine <sup>2</sup>	<i>troine</i>	s.f.		Palumbo, <i>ici</i> 312			hain., pic., ouest	17,374b, TRÛD
<i>troitable</i>		adj.		DMF			bret.	13 <sup>2</sup> , 142a, TRACTARE
<b>trondeler</b>	<i>trondeler</i>	v.intr. v.tr.	tomber en rou- lant ; faire rouler	RLiR 60,297 (→RLiR 56,484) RLiR 67,289	BelleHelR TroisFilsP	mil. 14 <sup>e</sup> s., ms 1472 mil. 15 <sup>e</sup> s.,	pic., hain., flandr.	17,370b, *TRONDELEN
<i>trondeler</i>		v.		DMF			nord	17,370b, *TRONDELEN
tros DMF §A, tronc DMF §C/c	<i>tros</i>	s.m.pl.	morceaux	Roques1995a, 138			pic., hain.	
tros <sup>1</sup> trons	<i>tros</i>	s.m.	trognon (de pomme)	RLiR 68,293 RLiR 59,137	DeuxBordeors1N	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	ouest	13 <sup>1</sup> , 319a, THYRSUS
<i>trouer</i>		v.		DMF (partiel)			wall.	13 <sup>2</sup> , 230a, *TRAUCUM
trousse FEW	<i>trousses</i>	s.f.pl.	trones d'arbre	RLiR 53,261	Octovien de Saint- Gelais	1500	Teste (Gironde)	13 <sup>1</sup> , 320a, THYRSUS
<i>trubelin</i>				DEAF			pic.	
<i>truble</i>		s.f.		DMF (partiel)			norm.	13 <sup>2</sup> , 342b, TRYBLE
treuil → traoil								
<i>truheal</i>	<i>truheal</i>			DEAF			wall.	
<i>travais</i>		s.m.					wall.	13 <sup>2</sup> , 330a, TRUELLA
<i>travel</i>		s.m.		DMF				13 <sup>2</sup> , 403b; 407b, TUMB- 17,386a, *TÛMÔN
<i>tunerellee</i>		s.f.					champ.	
<b>tupin</b>	<i>tupin</i>	s.m.	pot (cf. aussi tuppin, insulte pour un nabot difforme, sans doute le même mot)	ZrP 100,196	YsMachorR	1477-80, impr. 1487	s.-c.	17,347b, *TOPPIN
turbellus → torbillos								
<i>tuitron</i>		s.m.		DMF			wall.	13 <sup>2</sup> , 445a, TUT-
ultrequiederie → outrecuadorie								
<i>upelond</i>		s.m.		DMF			agn.	
urbec → heureboeuf								
<i>usuaitre</i>		s.m.		DMF (partiel)			lorr.	14,82b, USUARIUS

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>vadium</i>				DEAF			pic., agn.	
vai TL, Gdf	<i>vaie</i>	adj.		RLiR 55.266	CommPsial/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall.	14.127b, VAGUS
<i>vairescohier</i>		s.m.		DMF			wall.	14.221a, VELLUS 17.126b, *SKOH-
<b>valte</b>	<i>valite a valite</i>	loc.	à valeur égale	RLiR 54.296	TL, GuillMarM		norm.	14.132b, VALERE
vant <sup>2</sup> AND	<i>vaut</i>	prép.	devant	RLiR 69.571	GenHarIS	ca 1300, ms mil. 14 <sup>e</sup> s.	agn.	*24.7a, ABANTE
<i>vanaille</i>		s.		DMF			pic., wall.	14.263a, VENTUS
variance DMF	<i>variance</i>	s.f.	variation	Roques2007c, 189			agn., se répand au mil. du 14 <sup>e</sup> s.	14.176b, VARIANTIA
vaulte → volte								
<i>vaille</i>		s.f.		DMF			poi.	25.8b, APICULA
veire <sup>1</sup> AND	<i>a veire, a ~</i>	adv.		RLiR 58.574	ProtH	ca 1185	agn.	
voir : veire		v.		DMF			flandr.	14.238b, VENERARI
<i>venerander</i>		s.m.		DMF			Suisse rom.	14.478a, *VINGARIUS
<i>vengeron</i>		v.		DMF (partiel)			frfp.	14.239b, VENTRE
<i>venir</i>		v.		ZrP 97.440	EstFougL	1174-78, ms 1 <sup>er</sup> t. 13 <sup>e</sup> s.		
vention	<i>vençon</i>	s.f.	vente	Glessgen/Kihai, ici 374	Doeling	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	ouest	14.234a, VENDERE
vençon				DEAF			wall.	
<i>ventrissel</i>	<i>ventre</i>	s.f.		DMF (partiel)			(torr.)	2 <sup>e</sup> , 915a, COLLUM
<i>vercolle</i>		s.m.	vert-de-gris	RLiR 77.598	Lettre de Charles VII Ordonance de Louis IX	ms 1450 ms 1462	Montpellier	
verdet DMF	<i>verdet</i>	s.m.		DMF	DavidAubertGuérinN	1448-63		
				RLiR 78.257	Guil. Orange T.H.G. I Histoire de Gérard de Nevers	ca 1451-64	pic.	14.508b, VIRIDIS
verdoyer <sup>2</sup>	<i>verdoyer</i>	v.tr.	escaramoucher ; harceler		Chron. Conq. Charlem. G.	1458		
vert : verdoitier				DMF	GarMongJK, 242/261r	ca 1460-65	nord	14.494a, VIRGA
<i>vergaut</i>		s.m.		RLiR 70.569	JVignayOisivG	ca 1323	ouest, norm., agn., ang., tour.	14.294a, VERMIS
vermet	<i>vermet</i>	s.m.	ver ; petit vers	RLiR 53.584	DialGregEvrS	1326		
verm : vermet				DEAF			pic., agn.	
<i>vermiculer</i>	<i>vermiculer</i>							

## INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
<i>verolage</i>		s.m.		DMF			poit.	23.124a, 'droit'
<i>verolie</i>		s.f.						
<i>verolier</i>		s.m.						
<b>verseret</b>	<i>vercerés</i>	s.m.	juin	RLiR 68,292 Glessgen/Kihai, ici 375	HoltusLux Doeling	1226-81 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s.	lorr., wall., flandr.	14.307b, VERSARE
<i>vertelen</i>		s.m.		DMF			nord	17.427b, VIERTEL
<i>vestit</i>		s.m.		DEAF			flandr.	14.354a, VESTIRE
<i>vexequin</i>								
vialles TL	<i>vialles, vial- las, vialias</i>	s.f.pl.	organes vitaux	RLiR 77,586	AngDialGregO 15548 AngVieCrégM 292 An Old French Herbal LibScintW p.158	1212, ms prob. 1213 1214, ms prob. 1216 ms 2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s. ms 14 <sup>e</sup> s.	ouest, (agn.)	14.543b, VITALIS
viaire, estre a ~ → avir								
vice <sup>2</sup> TL	<i>vice</i>	adj.	avisé	Roques2003b, 365			poit.	17.432b, VISS
viellume	<i>viellume</i>	s.f.	vieillesse	RLiR 56,311	Percefr,2	1337-44, ms a. 1475	pic., liég., flandr., lorr., wall.	14.361b, VETULUS
vietl : viellune				RLiR 64,288	Martin Le Franc, L'Estrif	1447/48	flandr.	17.427b, VIERSCHARE
<i>vienschare</i>		s.f.					nord	17.427b, VIERTEL
<i>vientaille</i>		s.f.					wall.	14.318a, VERTERE
<i>vientire</i>		s.f.						
<i>vieserie</i>		s.f.						
<i>vieseté</i>		s.f.						
<i>vieseur</i>		s.m.		DMF			nord	14.364a, VETUS
<i>viesier</i>		s.m.						
<i>viestere</i>		s.f.						
<i>viesume</i>		s.f.						
<i>viesware</i>		s.m.						
<i>vieswarier</i>		s.m.					flandr.	17.525ab, WARE1
<i>vieswarier</i>	<i>wieswariers</i>	s.m.	nom de métier	Glessgen/Kihai, ici 375 RLiR 65,292	Doeling RentSNicM	13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s. 1325	hain.	14.448b, VILUS
<i>vigneron</i>		s.m.		DMF (partiel)			nord	14.472b, VINEA
vil <sup>1</sup> : porvillier	<i>porvillier</i>	v.tr.	traiter avec mépris	RLiR 61,583	MertlinsR	ca 1240, ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	pic.	14.448b, VILUS
vilenastre TL	<i>vilenastre (tnastre)</i>	s.m.	vilain	RoquesRég 313			norm.	14.453b, VILLANUS

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>villandiel</i>		s.m.					nord	
<i>villet</i>		s.m.		DMF			lorr.	14,450a, VILLA
<i>villoir</i>		s.m.						14,520a, VIS MAJOR
<i>vimaire</i>		s.f.		DMF (partiel)			ouest	
<i>vinable</i>		s.m.		DMF			wall.	
<i>vinable</i>	<i>voisin</i>	s.m.		DEAF			liég.	14,416a, VICINUS
<i>vinat</i>		s.f.		DMF			wall.	
<i>vinder</i>		s.m.		DMF			nord	
vioge DEAF, TL	<i>vyvouge</i>	adj.	plein de vic	RLiR 68,304	SFrancèR	ca 1275	agn.	14,542a, VITA
<b>viromer</b>	<i>viromer</i>	v.tr.	faire le tour de	RLiR 65,615	TroiePr14R	ca 1480, ms 1485	centre-ouest	14,389b, VIBRARE
<i>visal</i>		s.m.		DMF			nord	17,432a, VISLA
<i>visee</i> DMF	<i>visee, gecter</i> <i>sa ~</i>	v.	jeter son regard	RLiR 71,266	FlorOctL RomanGuillaume Orange	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s. [pic.], ms 1 <sup>e</sup> m. 15 <sup>e</sup> s., 1454-56	pic.	14,520b, VISARE
<i>viszalbe</i>	<i>viz</i>			DEAF			liég.	
<i>vlashalle</i>	<i>hale</i>			DMF			flandr.	
<i>voeter</i>	<i>voenne</i>	s.m.		DMF			nord	15 <sup>e</sup> , 186a, FUDER
<i>voenne</i>	<i>voenne</i>	s.f.		DEAF			norm.	
<i>vogie</i>		s.f.		DMF			nord	14,588a, VOCARE
<i>vogier</i>		v.						
<i>vogue</i> DMF	<i>vo(u)gues</i>	s.f.	fêtes patronales, du village	RLiR 55,587 ZrP 95,451 Rézeau, <i>ici</i> 125	Vurpas, Français parlé à Lyon GarinCompIB	1460 ca 1460	Lyon, Suisse rom., sav., dauph.	17,606b, *WOGON
<i>voaidril</i>		s.m.		DMF			norm.	14,590a, *VOCITUS
voie DEAF, TL	<i>en-vote</i>	s.		RLiR 55,266	CommPsal1/2G2	1163/64, ms ca 1200	wall., pic., champ.	
voisiné	<i>voisiné</i>	s.m.	voisinage	RLiR 53,584	DialGregEvrS	1326, ms 2 <sup>e</sup> q, 14 <sup>e</sup> s.	norm.	14,415a, VICINUS
voisine : voisiné								
volature	<i>voletures</i>	s.f.pl.	volaille, oiseau	RLiR 65,289	ChronTempIYrM	a.1320, ms 1343	bert., ligér.	14,606b, VOLARE
<b>voleture</b>	<i>voleture</i>	s.		RLiR 57,617	Jean de Wavrin	1456	pic.	17,608a, WOLLEKIJN
<b>voletuin</b>	<i>voletuin</i>	s.		RLiR 56,312	Percefr, 2	1337-44, ms a. 1475	pic.	14,621b, VOLVERE
volte DEAF	<i>vaulte</i>	s.		DMF			wall., lorr.	14,588a, VOCARE
volte! Gdf		s.m.		DMF (partiel)			bourg.	14,217a, VELLE
<i>voué</i>		v.		RLiR 73,595	BestAmRespS	ca 1275 [pic.], ms 1277 [art.]	pic.	14,647b, VULTUR
<i>voutoir</i>		s.	vautour					
voutoir DMF	<i>voutoir</i>	s.						



INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
vue DMF C <sup>3a</sup> veoir : vete vyvouge → vifoge	<i>vete</i>	s.	lumière	RLiR 56,632 (→RLiR 51,650)	SEvrouls	2 <sup>e</sup> m. 14 <sup>e</sup> s.	norm., pic., champ.	14,424b, VIDERE
<i>vuidiz</i>		s.m.		DMF			norm.	14,590a, *VOGITUS
<i>wardain</i>		s.m.		DMF			nord	17,518a, *WARDON
<b>waffer</b>	<i>waufter</i>	v.tr.	dilapider	RLiR 60,612	CourtArrH	déb. 13 <sup>e</sup> s., ms déb. 14 <sup>e</sup> s.	wall., pic.	17,642b, WAFFEL
<i>waghe</i>		s.f.		DMF			nord	17,449b, WAGE 2
<i>waghescot</i>		s.m.		DEAF			wall.	
<i>waignereas</i>	<i>gaignier</i>							
<i>waitage</i> → <i>guettage</i>								
<i>wal</i>		s.m.		DMF			nord	17,473a, WAL
<i>wale<sup>2</sup></i>	<i>wale<sup>2</sup></i>			DEAF			hain.	
<i>walierne</i>	<i>walierne</i>							
<i>walouque</i>		v.	qui louche	RLiR 58,587	LeVerM	1440	pic.	16,478b, LOCKEN
lochier <sup>1/2</sup> : *walouquer ?	<i>walouque</i>							
<i>wame</i>		s.		DMF			nord	17,499a, WAMBA
<i>wape</i> → <i>gape</i>								
<i>war</i>		s.m.		DMF			pic.	17,578b, WIËR
<i>warandement</i>		s.m.		DMF				17,564a, *WERIAN
<i>waraz</i> → <i>garat</i>								
<i>warat</i>		s.m.		DMF			nord	17,614a, *WRAITH
<i>warescail</i>		s.m.		DEAF / DMF			pic., flandr., wall.	17,448a, WAERSCHAP
<i>warescals</i>		s.m.		DMF			nord	17,448a, WAERSCHAP
<i>warescape</i>		s.m.		DEAF			hain.	
<i>warnehot</i>	<i>warnehot</i>							
<i>warnier, war- niersart</i>	<i>warnier</i>							
<i>waroqueau</i>		s.m.		DMF			nord	17,624a, *WROKKON
<i>waschié</i> → <i>gaschier</i>								
<i>waskies</i>	<i>warescals</i>			DEAF			flandr.	17,448a, WAERSCHAP
<i>watergrave, -ie</i>		s.m./f.		DMF			nord	17,549a, WATERGRAVE
<i>wateringhe</i>		s.f.		DMF (partiel)			lorr.	17,549a, WATERINGE
<i>waudessour</i>	<i>waudessour</i>			DEAF			nord	17,418b, *VALDA
<i>waudree</i>		s.f.		DMF			hain.	
<i>waugrin</i>	<i>waugrin</i>			DEAF			lorr.	17,438a, WAAL
<i>wauller, waullour</i>		v.		DMF			pic.	
<i>waumanus</i>	<i>waumanus</i>			DEAF				

lemme	lexème	déf.	sens	référence	texte source	dates (txt., ms)	localis.	FEW
<i>waxhe</i>		s.					wall.	17.447b, *WADJIE
<i>webe, weber</i>		sf.		DMF			nord	15°.83a, EBBE
<i>wegher</i>	<i>wegher</i>						pic.	
<i>weidenpinghe</i>	<i>weidenpinghe</i>			DEAF			flandr.	
<i>weire</i>	<i>weire</i>	sf.		DEAF / DMF			liég. / wall.	14.172a, VARA
<i>weise</i>		sf.		DMF			est	17.545b, *WASO
<i>wieswarier</i> → <i>vieswarier</i>								
<i>wemblekin</i>	<i>wemblekin</i>			DEAF			flandr.	
<i>werp</i> → <i>guerp</i>								
<i>werp</i>		s.m.		DMF			nord	
<i>werpee</i>	<i>guerpir</i>						hain.	
<i>wespilher</i>	<i>guespe</i>			DEAF			liég.	
<i>wet</i>	<i>wet</i>						hain.	
<i>wette bled</i>		s.m.		DMF			nord	17.455b, *WAHTA
<i>wettelois</i>	<i>wettelois</i>			DEAF			pic.	
<i>wetterel</i>		s.m.					nord	17.453b, *WAHTA
<i>weys</i>		s.m.		DMF				17.439b, *WAD
<i>weyver</i> → <i>guaiver</i>								
<i>wibu</i>	<i>wibu</i>						pic., flandr.	
<i>widau</i>	<i>widau</i>						flandr.	
<i>widecoc</i>	<i>widecoc</i>						norm., agn.	
<i>widertiel</i>	<i>widertiel</i>						flandr.	
<i>widropolle</i>	<i>widropolle</i>						liég.	
<i>wiet</i>	<i>wiet</i>						flandr.	
<i>wihais</i>	<i>wihais</i>			DEAF			pic.	
<i>wihot, wihote, -er</i>	<i>wihot</i>							
<i>wihoterie,</i>	<i>wihot</i>							
<i>wihote</i>	<i>wihote</i>						hain.	
<i>wikewake</i>	<i>wikewake</i>						frc.	
<i>wilague</i>	<i>wilague</i>						hain.	
<i>willarsart</i>	<i>willarsart</i>						flandr.	
<i>wille</i>	<i>wille</i>							
<i>willemos</i>	<i>willemos</i>			DEAF			hain.	
<i>willemoulle</i>	<i>willemoulle</i>							
<i>willox</i>		s.m.		DMF			nord	17.583b, WILLOC
<i>wimberghe</i>	<i>wimberghe</i>	sf.		DEAF / DMF			pic. / nord	17.595b, WINTBERCH
<i>winaceresse</i>		sf.		DMF			nord	14.480a, VINUM
<i>winglans</i>	<i>winglans</i>			DEAF			liég.	
<i>wintel</i>		s.m.		DMF			nord	17.560b, WENTELSTEEN

INVENTAIRE DES RÉGIONALISMES

lemme	lexème	def.	sens	référence	texte source	dates (xtl, ms)	localis.	FEW
<i>wingate</i>	<i>wingate</i>			DEAF			flandr.	
<i>wintorverdragh</i>	<i>wintorverdragh</i>							
<b>wirewite</b>	<i>wirewite</i>	s.	girouette	RLIR 58.587	LeVerM	1440	norm., agn.	17.421a, VEDRVITI
<i>wis</i>	<i>wis</i>						pic.	
<i>wisseroux</i>	<i>wisseroux</i>			DEAF			liég.	
<i>wit-a-denier</i>	<i>wit-a-denier</i>						ham.	
<i>witauile</i>		sf.		DMF			nord	7.304a, OCTAVUS
<i>wixheat</i>		s.m.		DEAF				14.530a, VISSIO
<i>wokewerc</i>	<i>wokewerc</i>							
<i>wranghen</i>	<i>wranghen</i>						pic.	
<i>wye</i>		sf.						
<i>wyel</i>		s.m.		DMF			nord	
<i>wyvre</i> → <i>guivre</i>								
<i>xallat</i>				DMF				17.78b, *SKALA
<i>xantelle</i>	<i>xantelle</i>	s.m.		DEAF				
<i>xapplat</i>		s.m.		DMF			lorr.	2'.280b, *CAPPARE
<i>xautent</i>		adj.		DEAF				21.352b, 'glisser'
<i>xavette</i>	<i>xavette</i>						wall.	
<i>xavleur</i>		sf.						23.224b, 'morceau'
<i>xavolther</i>		v.		DMF			lorr.	24.185b, ADULTERARE
<i>xhace</i>		sf.						17.76b, *SKAKKJA
<i>xhampne</i>		s.					wall.	11.277b, SCAMNUM
<i>xhore</i>	<i>xhore</i>			DEAF				
<i>xhorer</i>	<i>xhore</i>	v.		DEAF / DMF				17.55a, SCHOREN
<i>xippe</i>	<i>xippe</i>	sf.		DMF				23.115b, 'égout'
<i>xouppat</i>		s.m.		DEAF			lorr.	17.60a, SCHUPPEN
<i>xouweresse</i>	<i>xouweresse</i>							
<i>xuelle</i>		sf.		DMF				11.263a, SCALA
<i>xuer</i>		v.						3.324a, EXSUCARE
<i>xlors</i> → <i>alors</i>								
<i>zeal</i>	<i>zeal</i>						pic.	
<i>zedic</i>	<i>zedic</i>						pic., flandr.	
<i>zeinep</i>	<i>zeinep</i>						flandr.	
<i>zem</i>	<i>zem</i>			DEAF			pic.	
<i>zetters</i>	<i>zetters</i>							
<i>zeveninachie</i>	<i>zeveninachie</i>							
<i>zoutmarc</i>	<i>zoutmarc</i>						flandr.	
<i>zuvelmarc</i>	<i>zuvelmarc</i>							
<i>zwinpenninghes</i>		s.m.pl.		DMF				



## Travaux de Linguistique Romane (TRALIRO)

### *Lexicologie, onomastique et lexicographie*

Martin Glessgen / David Trotter (éds.), *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*. Volume thématique issu du colloque de Zurich (7-8 sept. 2015), organisé sous le patronage de la *Société de Linguistique Romane*, Strasbourg, 2016.

Linda Steiner, *I centri di espansione nel cambio semantico. Per un'interpretazione cognitiva del Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Strasbourg, 2016.

Angelo Variano, *L'elemento amerindo nella lingua italiana: lessico, etimologia, storia*, Strasbourg, 2016.

### *Philologie et édition de textes*

Paul Videsott, *Les plus anciens documents en français de la chancellerie royale capétienne (1241-1300). Présentation et édition*, Strasbourg, 2015.

Caterina Menichetti, *Il canzoniere provenzale E (Paris, BNF, fr. 1749)*, Strasbourg, 2015.

Stefania Maffei Boillat, *Le Mariale lyonnais (Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, Strasbourg, 2015.

### *Sociolinguistique, dialectologie, variation*

Kirsten Jeppesen Kragh / Jan Lindschouw (éds.), *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*. Actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012), Strasbourg, 2015.

### *Linguistique de corpus et philologie informatique*

Pascale Renders, *L'informatisation du Französisches Etymologisches Wörterbuch. Modélisation d'un discours étymologique*, Strasbourg, 2015.

Brigitte Rührlinger, *Morfologia verbale dei dialetti lombardi nord-orientali nel loro contesto geolinguistico*, Strasbourg, 2015.

## Bibliothèque de Linguistique Romane (BLiRo)

1. Colette Dondaine, *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*, Strasbourg, 2002.
2. Yan Greub, *Les mots régionaux dans les farces françaises*, Strasbourg, 2003.
3. Franco Pierno, *Postille spiritual et moral (Venise, 1517). Étude historique, analyse linguistique, glossaire et édition du premier commentaire biblique imprimé en langue vulgaire italienne*, Strasbourg, 2008.
4. Emmanuel Grémois / Jean-Pierre Chambon, *Les noms de lieux antiques et tardo-antiques d'Augustonemetum / Clermont-Ferrand. Étude de linguistique historique*, Strasbourg, 2008.
5. Clara Curell Aguilà, *Diccionario de galicismos del español peninsular contemporáneo*. Prólogo y supervisión de André Thibault, Strasbourg, 2009.
6. Claire Vachon, *Le changement linguistique au XVI<sup>e</sup> siècle. Une étude basée sur des textes littéraires français*, Strasbourg, 2010.
7. Hélène Carles, *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, Strasbourg, 2011.
8. Sergio Lubello (éd.), *Volgarizzare, tradurre, interpretare nei secc. XIII-XVI*, Strasbourg, 2011.
9. Stephen Dörr / Thomas Städtler (éds.), *Ki bien voldreit raisun entendre*. Mélanges en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de Frankwalt Möhren, Strasbourg, 2012.
10. Inka Wissner, *La Vendée dans l'écriture littéraire. Analyse du vocabulaire régional chez Yves Viollier*, Strasbourg, 2013.
11. Pierre Rézeau, *Les Noël en France aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Édition et analyse*, Strasbourg, 2013.
12. Yan Greub / André Thibault (éds.), *Dialectologie et étymologie galloromanes*, Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau, Strasbourg, 2014.
13. Martin Glessgen / Wolfgang Schweickard (éds.), *Étymologie romane: objets, méthodes et perspectives*, Strasbourg, 2014.

### *Volumes hors série :*

1. Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft – Complément bibliographique*, 3<sup>e</sup> édition, publiée par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidl, Strasbourg, 2010.
- 2,1. - 2,7. Hans Goebel *et al.* (éds.), *Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins*, 2a pert, 5 vol. *in folio* avec 1066 cartes linguistiques ; 2 vol. avec des index : *Index generalis, Volumen supplementarium*, Strasbourg, 2012.
- 3,1. - 3,2. Alberto Varvaro, *Vocabolario Storico-Etimologico del Siciliano (VSES)*, 2 vol., Strasbourg, 2014 (publié avec le CSFLS).